

HISTOIRE
DES
ANIMAUX
D'ARISTOTE.
TOME SECONDE.

Aristote

NOTES
SUR L'HISTOIRE
DES
ANIMAUX
D'ARISTOTE,

*Par M. CAMUS, Avocat au Parlement,
Censeur Royal, &c.*



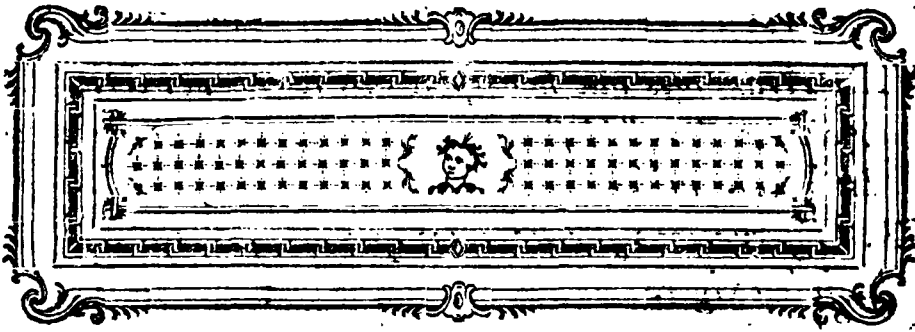
A PARIS,

Chez la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

M DCC LXXXIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

25/



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Sommaire de ce Discours.

- I. *Rapport de ce Discours avec celui qui a été mis à la tête du premier volume.*
- II. *Etude & connoissance de l'Histoire naturelle, particulièrement quant au regne animal, dans les premiers âges, & jusqu'au tems d'Aristote.*
- III. *Etude & connoissance de l'Histoire naturelle, depuis Aristote jusqu'au premier siècle de l'ere Chrétienne.*
- IV. *Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle, pendant le second & le troisieme siècles.*
- V. *Etat de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle, depuis le quatrieme siècle, jusqu'au seizieme.*
- VI. *Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle, dans le seizieme siècle; de leurs études & de leurs écrits.*
- VII. *Coup d'œil général sur l'état de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle, dans le dix-septieme siècle & dans le nôtre.*

VIII. *Avantages que nous pouvons retirer des écrits des Anciens sur l'Histoire naturelle : moyens de nous les rendre utiles.*

IX. *Observations sur les notes que l'Histoire d'Aristote paroît exiger.*

X. *Idée des anciens Commentaires sur cette partie des ouvrages d'Aristote.*

XI. *Plan des notes qui composent ce volume.*

Table des Auteurs qui ont été plus particulièrement consultés, & des éditions dont on s'est servi.





DISCOURS

*Sur l'étude & la connoissance de l'Histoire naturelle ;
particulièrement quant au regne animal , dans les
différens âges ; sur le fruit qu'on peut recueillir des
travaux des Anciens en cette partie ; & sur les Notes
qui composent ce volume.*

*I. Rapport de ce Discours , avec celui qui a été mis à la tête
du premier volume.*

LORSQUE nous désirons lire avec fruit les Ouvrages de ces hommes célèbres , dont les lumieres nous rendent les écrits précieux , mais que l'âge où ils ont vécu nous présente dans un lointain considérable , il est essentiel de connoître d'abord leur personne , leur maniere de voir & de raisonner , les secours qu'ils ont pu avoir , l'authenticité & la pureté des textes que l'on nous offre revêtus de leur nom. Il est avantageux ensuite , d'avoir une idée générale de l'état successif par lequel les sciences , dont ils se sont occupés , ont passé dans les différens siècles , afin de juger du rang qu'on doit assigner à leurs ouvrages dans l'ordre des livres utiles. Souvent même il est à propos que l'on nous montre par des détails particuliers , par quelques exemples ,

le fruit que nous retirerons des travaux des Anciens : & enfin comme en donnant le texte d'un Auteur, il convient d'indiquer les voies que l'on a prises pour l'établir dans toute sa pureté ; on doit aussi quand on essaye de l'éclaircir par des commentaires, indiquer le plan que l'on a suivi, les recherches que l'on a faites, les sources dans lesquelles on a puisé. Ce n'est pas pour se faire un mérite de longs & pénibles soins : le respect que l'on doit au public impose l'obligation de s'y livrer dès qu'on prétend à son estime : c'est pour faciliter à d'autres personnes les moyens de conduire les mêmes travaux à un degré de perfection supérieur. Il est bon qu'ils sachent ce que l'on a fait avant eux, & ce qui leur reste à faire ; on leur épargne la peine de creuser de nouveau des mines épuisées, & l'on dirige toute leur attention vers ce qui n'a pas été ouvert encore.

J'ai traité les premiers objets que je viens d'indiquer, dans le discours qui est à la tête du texte de l'Histoire des Animaux ; j'y ai parlé de la personne d'Aristote, de ses ouvrages, du texte de son histoire & de la traduction que j'en donnois : ici je vais m'occuper des autres objets : parcourir l'état de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle, particulièrement quant au regne animal, dans les différens âges ; considérer le fruit que l'on peut retirer des ouvrages des Anciens dans cette partie ; exposer le plan que j'ai suivi dans les Notes qu'on trouvera à la suite de ce discours.

II. *Etude & connoissance de l'Histoire naturelle, particulièrement quant au regne animal, dans les premiers âges & jusqu'au tems d'Aristote.*

Les premiers hommes furent pasteurs, agriculteurs, ou chasseurs : trois genres de vie différens, mais qui ramènent nécessairement au besoin d'une quantité plus ou moins grande de connoissances dans l'Histoire naturelle. L'homme pasteur ne

fauroit faire prospérer ses troupeaux sans connoître la nourriture, l'époque de la fécondité, le tems de la gestation, les maladies & la durée de la vie des animaux qui les composent. L'Agriculteur plus attentif à l'ordre des saisons, à la nature variée du sol, à la diversité & à l'abondance des fruits que la terre lui donne, ne sera pas néanmoins indifférent sur la vie, les besoins, les mœurs de ces animaux que les Anciens appellerent, avec tant de raison, les fideles compagnons de ses travaux (1). Les courses du Chasseur seroient trop souvent infructueuses, s'il ne remarquoit les habitudes des bêtes qu'il poursuit, leurs retraites, leurs inclinations, les pieges dans lesquels on peut les surprendre & les ruses par lesquelles elles nous trompent. De même donc qu'on reporte l'origine de l'Astronomie, aux observations de ces Chaldéens qui, sous un ciel pur, passoient les nuits à la garde de leurs troupeaux, nous devons reporter aussi l'origine de l'Histoire naturelle aux observations que le genre de vie des premiers hommes leur rendoit indispensables.

Les connoissances acquises dans ces premiers tems, étoient moins considérables, mais elles étoient plus communes. C'étoit des observations que l'on se transmettoit dans des entretiens faciles. Les villes n'étant pas encore bâties, & personne ne se procurant alors sa subsistance avec des mains étrangères, il n'étoit pas possible de faire des études proprement dites : de comparer, de rechercher, de réduire ses connoissances & celles des autres dans la forme de ce que nous appellons des traités sur les sciences.

Les plus anciens écrits qui nous restent, sont des monumens de la généralité avec laquelle les connoissances sur l'Histoire naturelle s'étoient répandues. Les livres de Moïse & l'Histoire de Job, annoncent une multitude de connoissances à cet égard. Homere, lorsqu'il ne fait que raconter où le siège de Troye,

(1) Voyez Varron, de re rustica, Lib. II. cap. 5.

ou les voyages d'Ulyffe nous décrit une infinité de détails qui supposent des connoissances multipliées & exactes sur la disposition du corps humain , & sur la vie des Animaux. Combien leur nature & leur maniere de vivre ne lui fournissent-elles pas de comparaisons ?

En arrivant à l'époque où l'on commença à écrire & à composer des livres, il faut établir relativement à l'Histoire naturelle, comme par rapport à toutes les autres sciences & entre les personnes qui en ont écrit, une distinction qui se perpétue dans les âges postérieurs. Des Auteurs ont fait mention de quelques points d'Histoire naturelle seulement à l'occasion d'objets d'un genre différent dont ils étoient principalement occupés ; d'autres ont composé des traités exprès sur cette matiere.

On doit ranger dans la premiere classe ce que Moïse & l'Historien de Job ont dit sur les Animaux : & comme ce sont les Hébreux qui nous donnent les livres les plus anciens où nous trouvons quelques traits d'Histoire naturelle, c'est chez eux aussi que furent composés les premiers traités de cette science. Salomon leur roi, tratta des animaux de service, des oiseaux, des reptiles & des poissons (1).

Paraillement chez les Grecs, leurs plus anciens Ecrivains nous présentent beaucoup de traits d'Histoire naturelle, mais ils sont semés à l'occasion d'autres objets. C'est en décrivant les blessures de ses héros, qu'Homere nous développe les connoissances qu'il avoit de l'anatomie. Lorsqu'il expose les remedes dont ils se servoient, nous voyons ses connoissances dans la botanique ; & par les comparaisons dont il se sert, nous apprenons ce qu'il savoit sur le caractère des Animaux. Hésiode n'a pas pu traiter des travaux de la campagne & des jours de s'y livrer, sans entremêler ses préceptes de plusieurs observations

(1) Dissertat Salomon de jumentis & volucris, & reptilibus & piscibus. Reg. 3. 4. v. 32.

d'Histoire naturelle. Hérodote avoit rapporté de ses voyages plusieurs remarques sur le même sujet & il les a inférées dans son histoire (1). Pour le menteur Ctésias, il ne mérite pas qu'on fasse mention de lui (2).

Dans les siècles suivans, les Grecs firent des traités exprès sur cette matière ; & puisqu'il est spécialement question ici de la partie de l'Histoire naturelle qui a rapport aux Animaux, je ne ferai pas difficulté de mettre à la tête de ces traités, ceux des Médecins, sur-tout lorsqu'il y est question d'Anatomie. De tous les Médecins qui écrivirent avant Aristote, Hippocrate est le seul dont les écrits se soient conservés ; mais nous voyons dans Aristote même, que plusieurs autres Médecins avoient laissé des livres. Ceux d'Hippocrate se sont conservés sans doute parce qu'ils étoient les meilleurs ; & l'on ne peut nier qu'ils supposent dans leur Auteur de grandes connoissances anatomiques (3). On prétend que l'Anatomie étoit alors une des sciences qui faisoient partie de toute éducation cultivée (4). Les premiers Philosophes dont nous ne connoissons presque plus que les noms, Pythagore, Anaxagore, Empédocle, Démocrite, &c. s'appliquoient particulièrement à la considération des choses naturelles (5). Ce fut du tems de Socrate que l'objet de la philosophie changea & qu'on abandonna la considération de la nature pour se livrer entièrement à la morale & à la politique (6).

(1) Nemo inter veteres majori ac diligentiori studio animalia & res naturales cæteras terræ cujusque, de qua agebatur, enarravit & descripsit quàm Herodotus. Beckman, de Hist. nat. veter. cap. 1. §. 5.

(2) Voyez la note sur le mot Ane-d'inde, page 81. de ce volume.

(3) Voyez dans les opuscules de Triller, la dissertation de ce Savant, sur les connoissances anatomiques d'Hippocrate.

(4) Voyez Hieron. Mercurialis, var. lect. Lib. II. cap. 10. & Gesner, epist. nuncup. ad front. Lib. I. de Hist. animal.

(5) Voyez le traité de Plutarque, de

placitis Philosophorum.

(6) ἐπὶ Σωκράτους τὸ ζητεῖν τὰ περὶ φύσεως ἔλεξε, πρὸς δὲ τὴν χρησίμου ἀρετὴν ἢ τὴν πολιτικὴν ἀπέκλιναν οἱ φιλοσοφούντες. Aristote, des parties des Anim. Liv. I. ch. 1. Socrates mihi videtur, id quod constat inter omnes, primus a rebus occultis & ab ipsa natura involutis, in quibus omnes ante eum Philosophi occupati fuerunt, avocavisse philosophiam, & ad vitam communem adduxisse ut de virtutibus & vitiis, omninoque de bonis rebus & malis quæreret. Cicero, Acad. quæst. Lib. I. n. 15.

On peut juger combien la connoissance des Animaux devoit être répandue alors au moins parmi les personnes polies ; par les ouvrages d'Aristophane. Ce Poëte eut-il jamais conçu l'idée de sa Comédie des oiseaux , sans avoir des connoissances d'une certaine étendue , sur leurs noms , leur caractère , leurs mœurs ? & un pareil spectacle auroit-il convenu sur un théâtre ignorant ? On pourroit faire la même remarque au sujet d'un grand nombre d'Auteurs grecs (1) ; on pourroit observer que Xenophon publia , vers le même tems , un traité sur la maniere d'élever les chevaux. Mais je reviens aux Philosophes.

Platon , trop jaloux de la réputation d'un homme éclairé pour se renfermer dans les bornes que Socrate son maître avoit prescrites à la nouvelle philosophie , voulut traiter des choses naturelles à l'exemple des Anciens ; il fit de l'étude de la nature & des choses cachées , une des parties de sa philosophie (2). Mais n'étant pas assez instruit sur cette matiere , au lieu de peindre la nature telle qu'elle est , il la décrivit telle qu'il l'imaginait (3) ;

(1) » Nous avons dans la Langue grec-
 » que , les noms d'une très-grande quan-
 » tité de choses qui n'ont aucun nom en
 » latin ou en françois. Les animaux les plus
 » rares , certaines especes d'oiseaux , ou de
 » poissons , ou de minéraux qu'on ne ren-
 » contre que très-difficilement , très rare-
 » ment , ont des noms & des noms constans
 » dans cette langue : preuve évidente
 » que ces objets de l'Histoire naturelle
 » étoient connus , & que les Grecs non-
 » seulement les connoissoient , mais même
 » qu'ils en avoient une idée précise , qu'ils
 » ne pouvoient avoir acquise que par une
 » étude de ces mêmes objets ; étude qui
 » suppose nécessairement des observations
 » & des remarques. Ils ont même des noms
 » pour les variétés. . . . Cette abondance
 » de mots , cette richesse d'expressions
 » nettes & précises , ne supposent-elles pas
 » la même abondance d'idées & de con-
 » noissances ? ne voit-on pas que des gens
 » qui avoient nommé beaucoup plus de

» choses que nous , en connoissoient par
 » conséquent beaucoup plus ». De Buffon ,
 Hist. nat. Tom. I. pag. 61.

(2) Fuit ergo jam accepta a Platone
 philosophandi ratio triplex : una de vita &
 moribus ; altera de natura & rebus occul-
 tis ; tertia de differendo & quid verum &
 quid falsum ; quid rectum in oratione pra-
 vumve ; quid consentiens , quid repugnans
 judicando. Acad. quæst. Lib. I. n. 18.

(3) » De toute la philosophie de Platon ,
 » la partie que je crois moins soutenable
 » est sa physique : aussi ne l'avoit-il point
 » apprise de son maître. On sait que So-
 » crate l'avoit négligée comme inutile ; &
 » Platon qui vouloit embrasser toutes les
 » sciences , pensa qu'il remedieroit à ce
 » défaut par la philosophie de Pythagore ,
 » qu'il apprit avec soin des Philosophes
 » Italiens , & qu'il joignit à celle de So-
 » crate. Mais ce mélange ne lui a pas
 » réussi , parce qu'étant accoutumé à rai-
 » sonner moralement en morale , il a rai-

au lieu d'entrer dans les détails qui sont une partie essentielle à l'histoire de la nature, il se perdit dans des généralités systématiques. Ce défaut étoit bien aussi celui de plusieurs anciens Philosophes ; ne se bornant pas à l'étude des êtres qu'ils avoient sous les yeux, ils prétendoient expliquer la fabrique & le mécanisme de l'univers. Ces entreprises n'ont jamais produit que des Romans de physique.

Aristote n'a pas été exempt de cette illusion. Il a aussi ses traités du Ciel, du Monde, &c. qui ne valent pas mieux que ceux de Platon. Ses traités de la Génération, des Parties des Animaux, de l'Ame, sont eux-mêmes, en bien des points, de purs systèmes : mais ce qui le distingue de tous ceux qui l'ont précédé, c'est son Histoire des Animaux. J'ai exposé le plan de cet ouvrage dans le discours qui est à la tête du premier volume ; j'ai tâché de faire sentir ce qu'on y doit admirer : ici j'en parle seulement pour fixer une époque importante dans la chronologie de l'Histoire naturelle : époque de laquelle date l'ouvrage le plus ancien, & au jugement de M. de Buffon (1), l'ouvrage peut-être le meilleur que nous ayons encore sur l'Histoire naturelle : ouvrage original, qui n'est point le fruit de lambeaux cousus les uns aux autres, mais d'observations faites sur les choses elles-mêmes.

III. *Etude de l'Histoire naturelle postérieurement à l'âge d'Aristote, & jusqu'au second siècle de l'Ere chrétienne.*

Théophraste, disciple d'Aristote & son successeur dans son école (2), composa à l'exemple de son maître, plusieurs traités sur différentes parties de l'Histoire naturelle. Indépendamment des livres que nous avons de lui sur les plantes, & qui l'ont

» sonné de même, & a voulu expliquer
» toute la nature par des convenances ».
Fleuri, disc. sur Platon, à la suite du
Choix des études, p. 316.

(1) Hist. nat. Tom. I. pag. 62.

(2) Voyez le discours à la tête du premier vol. pag. 20.

rendu justement célèbre (1), il avoit écrit différens traités particuliers sur les animaux dont la morsure est venimeuse ; sur ceux qui , étant de même genre , n'ont pas la même voix ; sur ceux qui changent de couleur ; sur ceux qui vivent retirés une partie de l'année ; sur ceux qu'on dit être jaloux ; sur ceux qui paroissent subitement par troupes : il avoit parlé des poissons qui peuvent vivre sur terre : il avoit même traité des Animaux en général (2). Mais je pense que nous n'avons que des fragmens de ces traités , & ils nous apprennent peu de chose au-delà de ce qu'Aristote a dit.

Strabon , dans sa Géographie publiée vers le commencement de l'Ere chrétienne , fait plusieurs observations relatives à l'Histoire naturelle , & aux animaux de différentes contrées : mais ces observations n'étant qu'accessaires à son objet principal , on ne sauroit compter Strabon parmi les Naturalistes , non plus que Diodore de Sicile , qui vivoit à peu près dans le même tems , & qui a également inféré quelques observations du même genre dans sa bibliothèque. Je crois au reste , qu'il y a une différence à faire entre ces deux Auteurs : Strabon écrivoit ce qu'il avoit vu ou au moins ce qu'on lui avoit dit sur les lieux ; Diodore me paroît n'avoir fait , en grande partie , que compiler.

Athénée , dont je parlerai plus loin , a cité dans ses Déïpnosophistes , plusieurs Auteurs grecs , qui avoient fait des traités exprès sur différentes parties d'Histoire naturelle. Quelques-uns étoient des disciples d'Aristote , tels que Cléarque , écrivain d'une grande réputation chez les Anciens (3). Mais la plupart de ces Auteurs nous sont peu connus , & je ne pense pas que nous ayons de leurs ouvrages rien de plus que ce qu'Athénée nous

(1) Voyez Tournefort , *Instit. rei herbariæ* , pag. 4.

(2) Voyez les fragmens imprimés à la suite de l'histoire des Animaux , dans l'édi-

tion d'Alde , & dans celle de Sylburge ; voyez aussi le catalogue des Auteurs qui est à la tête des Déïpnosophistes d'Athénée.

(3) Casaubon , in *Athen. Lib. I. c. 4.*

en a transmis. Les titres des livres qu'ils avoient faits excitent seulement notre curiosité. On voudroit savoir ce qu'Alexandre de Myndes avoit dit dans son Histoire des quadrupedes & dans celle des oiseaux ; Cléarque dans son traité de la torpille , des animaux aquatiques , des squelettes ; Dorion dans son traité des poissons ; Typhon dans son traité des Animaux.

Jusqu'ici je n'ai encore nommé aucun Latin : c'est qu'ils se livrerent beaucoup plus tard que les Grecs à l'étude de la Physique & de l'Histoire naturelle. Le premier ouvrage latin qui ait quelque rapport à la Physique , est le traité de Caton l'ancien , de l'économie champêtre , *De re rustica*. Caton mourut un siecle & demi avant l'Ere chrétienne (1).

Le Poëme de Lucrece , *sur la Nature des choses* , est un traité de Physique beaucoup plus étendu. On sait qu'il y expose le systéme d'Epicure sur la divinité , la formation de l'univers & l'homme. Lucrece mourut un demi siecle avant l'Ere chrétienne (2).

Varron écrivit sur la même matiere que Caton , *De re rustica*.

Cicéron s'étoit instruit de toutes les sciences des Grecs ; il connoissoit parfaitement les ouvrages de leurs Philosophes , qu'il avoit même traduits en partie ; il n'est pas permis d'ignorer l'usage qu'il en a fait dans ses différens traités philosophiques. Il y a inféré quelques particularités d'Histoire naturelle ; mais ce ne sont pas des traits originaux ; il les a pris dans Aristote (3).

Les Géorgiques de Virgile ne sont pas des livres étrangers à l'Histoire naturelle , puisque leur objet est la culture des terres. Le quatrieme livre , uniquement relatif aux abeilles , se rapporte directement à l'histoire des Animaux ; mais il faut se garder de confondre un Poëme avec des mémoires sur l'Histoire naturelle.

(1) Voyez Fabricius , *Biblioth. lat. L. I. cap. 2.*

(2) *Ibid. cap. 4.*

(3) Voyez , entre autres lieux , le second livre de la nature des Dieux , n. 121 & suiv.

Ovide nous a pareillement donné un Poëme sur la pêche. Nous n'en n'avons qu'un fragment dans ce qui nous reste, & nous n'y trouvons presque que des noms de poissons. Cet ouvrage est cependant précieux en ce qu'Ovide parle spécialement des poissons du Pont-Euxin, & qu'il le composa sur le bord de cette mer, pendant son exil à Tomes (1).

Un autre Poëte contemporain d'Ovide, mais beaucoup moins connu que lui, nommé Gratius, donna, vers le même tems, un traité de chasse dont nous n'avons aussi que des fragmens (2).

Il nous reste de Celse, qui vivoit sous l'Empereur Tibère, un traité de Médecine en huit livres; mais ce n'est qu'une modique partie d'un ouvrage plus étendu qu'il avoit composé sur toutes les sciences (3).

Columelle est encore un des Latins qui ont écrit sur l'économie champêtre, *De re rustica*, & dont les écrits tiennent par cette raison à l'Histoire naturelle. Il vivoit sous l'Empereur Claude.

Séneque a composé sept livres de Questions sur la nature, *Naturalium questionum*; il y traite principalement des météores: le total est fort peu intéressant.

J'arrive au tems de Pline: c'est une seconde époque remarquable dans la chronologie de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle: la vaste étendue de son ouvrage exige que je m'arrête quelques instans à le considérer.

Pline fut livré à de grands emplois dans l'Etat; mais son génie élevé lui inspira en même tems, & la plus vive passion pour les sciences, & le désir de se faire un nom par ses écrits. L'emploi qu'il faisoit de son tems est admirable; il portoit jusqu'au scrupule la crainte de perdre un instant. S'il ne composoit pas,

(1) His adjiciemus, dit Pline dans la liste des poissons qu'il connoissoit, ab Ovidio posita nomina, quæ apud neminem alium reperiuntur; sed fortassis in Ponto nascuntur, ubi id volumen supremis suis

temporibus inchoavit. Hist. nat. L. XXXII. cap. 11. n. 54.

(2) Voyez Fabricius, Bibl. lat. Lib. I. cap. 16.

(3) Fabricius, Bibl. lat. Lib. II. cap. 4.

s'il n'agissoit pas , ou il lisoit , ou il se faisoit lire ; & il ne voyoit aucun livre qu'il n'en tirât quelque extrait (1). Plein de tant de connoissances acquises , & après avoir exercé sa plume sur différens objets , Pline conçut le projet d'un ouvrage dont il n'existoit pas de modele : c'étoit ce que les Grecs appelloient , & ce qu'après eux nous avons appelé une *Encyclopédie* : en d'autres termes , un ouvrage qui contient l'universalité des sciences.

D'après la maniere dont Pline avoit disposé ses études , leur résultat fut , en grande partie , une compilation ; il le déclare lui-même ; son Histoire naturelle est le fruit de ses extraits (2) : mais tantôt il fait précéder ces extraits , tantôt il les lie les uns aux autres , soit par des réflexions sublimes , soit par des observations délicates & neuves. Sa compilation est semée de traits originaux ; mais ils consistent moins en des faits & des détails nouveaux , qu'en réflexions & pensées qui n'appartiennent qu'à lui.

Pline a rendu un service inappréciable à l'Histoire naturelle , en nous conservant une multitude de faits puisés dans des Auteurs dont les livres sont perdus pour nous : sous d'autres points de vue il a été repris & avec raison. On lui a reproché trop de confiance dans les personnes qui lui préparoient des extraits ; le défaut d'une connoissance exacte de la langue grecque & d'une critique sévère (3). Il est certain qu'il y a beaucoup de fables ramassées dans son histoire. Son génie ardent le rendoit trop sensible aux choses extraordinaires : il aime à les raconter , & il semble ne pas avoir senti que l'Histoire de la

(1) Pline le jeune , *Epist. L. III. ep. 3.*

(2) *Viginti millia rerum dignarum cura ex lectione voluminum circiter duum millium , quorum pauca admodum studiosi attingunt , propter secretum materiae , exquisitis auctoribus centum , inclusimus triginta sex voluminibus , adjectis rebus plurimis , quas aut ignoraverant priores , aut postea invenerat vita. Nec dubitamus multa esse quae & nos praeterierint. Homines enim*

sumus & occupati officiis. Plin. ad Vespasianum.

(3) Voyez les lettres de Léonicenus à Politien , à Barbarus , à Tolcus , & à Menokhius , recueillies dans l'édition de Pline de M. de Sivri , *Tom. IX* ; Saumaïse dans son jugement sur Pline , qui est à la tête de l'ouvrage intitulé : *De homonymis hyles iaticae* ; Tournefort , *Instit. rei herbariae , pag. 10* ; Fabricius , *Bibl. lat. Lib. II. c. 13.*

nature n'est pas une collection de monstres & de prodiges , mais la description exacte des choses les plus communes. J'ajouterai que dans ses réflexions même , Pline est quelquefois gigantesque au lieu d'être grand.

L'état de Rome , au tems où Pline écrivoit , auroit pu , ce semble , fournir , relativement aux Animaux , beaucoup de remarques nouvelles à un Observateur attentif. Le luxe des Romains s'étoit élevé successivement à un degré qui nous étonne ; & une partie de ce luxe consistoit à rassembler pour les fêtes publiques , des animaux étrangers qu'on amenoit dans le cirque. De riches Citoyens se faisoient construire des ménageries , des volières , d'immenses réservoirs , où ils nourrissoient des animaux , des oiseaux , des poissons pour leur table. C'étoit des occasions d'étudier la nature , & le goût de l'observer n'étoit pas tout à fait inconnu à Rome , puisque Pline lui-même parle d'un Citoyen qui avoit fait construire une ruche avec des lames de corne transparente , pour suivre les travaux des abeilles (1). Les occupations de Pline ne lui permirent pas ces observations de détail ; il ne rapporte guères d'autres faits que ceux qu'il a lus : & sans que je prétende d'ailleurs rien ôter à son mérite , cette circonstance me semble le placer , quant à la partie de l'histoire des Animaux , un degré au-dessous d'Aristote , qui avoit vu autant au moins qu'il avoit lu. Aristote a d'ailleurs ses réflexions aussi : elles sont moins magnifiques que celles de Pline , mais peut-être sont-elles plus profondes , plus savantes & plus étroitement liées à l'Histoire de la nature.

L'incertitude du tems où Solin a vécu , me détermine à le placer auprès de Pline , dont il n'est que l'abrégiateur : c'est en dire assez sur son sujet.

(1) Pline , en parlant de quelques particularités de l'histoire des Abeilles , dit : *Spectatum hoc Romæ , consularis cujusdam suburbano , alveis cornu laternæ translucentis factis. Hist. Lib. XI cap. 16.*

IV. *Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle pendant le second & le troisieme siecles.*

Il semble que dans tous les genres de sciences, les esprits fatigués des efforts faits pendant le siecle d'Auguste, commencent au siecle des successeurs de Vespasien & de Tite, à s'affoiblir & à s'énerver. Les Auteurs ne parlent plus eux-mêmes : ils répètent ce qui a été dit avant eux, & ils le disent moins bien. Les Compilateurs prirent peut-être Pline pour modele, mais ils n'eurent ni son génie ni son style. Cependant les Auteurs de ces deux siecles méritent encore d'être distingués de ceux qui les suivirent : c'est pourquoi je fais d'eux un article particulier.

La description de la Grèce, par Pausanias, nous fournit quelques remarques d'Histoire naturelle : elles y font recueillies de même qu'on en trouve dans presque tous les livres des Voyageurs. Galien, célèbre par ses ouvrages de médecine, gâta, à ce que l'on prétend, son esprit par un attachement servile aux leçons de ses Maîtres, & aux formes qu'il avoit apprises dans les écoles péripatéticiennes (1). Il écrivit dans le second siecle, & ses ouvrages appartiennent, sans contredit, au moins à l'Histoire naturelle de l'homme.

Apulée avoit écrit dans le même siecle, & en grec, sur les Animaux, & en particulier sur les poissons ; mais nous n'avons point ces ouvrages (2).

Elien, quoique né en Italie, écrivit au troisieme siecle, en grec, un ouvrage assez considérable sur la nature & les propriétés des Animaux. Ce n'est point à la description des especes ou des individus qu'il s'attache, mais à leur caractère, à leurs vertus, à leurs propriétés : presque par-tout l'on voit un homme épris

(1) Voyez Tournefort, *Instit. rei herb.*
pag. 12.

(2) V. Fabricius, *Bibl. lat. L. III. c. 2.*

du merveilleux , qui écoute avec avidité les contes , & rend sans aucun discernement ceux qui lui paroissent les plus beaux.

Oppien est auteur de deux Poèmes grecs , l'un sur la chasse , l'autre sur la pêche ; on pense qu'il en avoit fait un troisieme sur la maniere de prendre les oiseaux. Nous n'avons aujourd'hui que les deux premiers. Ses vers furent amplement récompensés par l'Empereur auquel il les présenta (1) , & qui lui fit compter une piece d'or pour chacun. Ils ont été considérablement loués ; mais ce sont de ces ouvrages plus agréables qu'utiles , parce que le fonds en est presque toujours pris dans des Auteurs plus anciens , & que les Poètes sacrifient souvent l'exactitude des choses à l'ordonnance de leurs poèmes. Un Naturaliste y trouve peu de remarques utiles ; & pour ce qui est de l'art même dont Oppien a voulu donner des leçons , Athénée prétend qu'Homère en favoit plus que lui , & plus qu'une multitude d'autres Poètes semblables (2).

Némésien composa des Poèmes latins sur les mêmes sujets qu'Oppien , mais nous n'avons que ses vers sur la chasse (3).

Cet Athénée , que je viens de citer en parlant d'Oppien , est appelé le Pline des Grecs. Je ne crois pas qu'il mérite ce nom. Quelle différence entre le plan de l'Histoire naturelle de l'un , & les Déipnosophistes de l'autre ? Quelle idée singuliere , que celle d'Athénée , de supposer que tout ce qu'il rassemble dans une multitude d'Auteurs , est rapporté par des Philosophes qui s'entretiennent à table , & dont la conversation varie selon les mets qu'on leur sert ? Cependant , quelle que soit la forme

(1) Quel fut cet Empereur ? c'est ce dont on est fort incertain. Voici ce que dit sur ce sujet Rittershusius dans sa vie d'Oppien , après avoir rapporté le fait dont je viens de parler. Hoc loco dissimulare non debeo diversas traditiones quorumdam qui de tempore quo Oppianus vixerit , deque Imperatore cui sua carmina obtulerit inter

se vehementer dissentiunt. Alii enim M. Antonini philosophi temporibus eum floruisse scribunt... Alii quos hic potius sequendos existimaverim , Antonino Septimij Severi filio & successori , eum Poemata sua recitasse tradiderunt.

(2) Deipnos. *Lib. I. cap. 10.*

(3) Fabricius , *Bibl. lat. Lib. III. cap. 5.*

de son recueil , il est fort utile par le grand nombre de textes qui y sont rapportés dans les propres expressions de leurs Auteurs ; mais Athénée auroit pu se dispenser de nous donner des mémoires beaucoup trop circonstanciés , sur tout le libertinage des Grecs.

V. *Etat de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle , depuis le quatrieme siecle jusqu'au seizieme.*

Les Auteurs , même médiocres , dans les sciences profanes , disparoissent au commencement du quatrieme siecle : la vaste contrée de ces sciences n'est plus qu'un immense désert. Charlemagne fit des efforts pour relever les études : mais celle de la grammaire emportoit alors un tems considérable , que je ne vois pas qu'on donnât à cette partie chez les Anciens ; & après l'avoir apprise on se livroit presque uniquement aux études ecclésiastiques. La raison s'en apperçoit facilement : les nobles & les clercs étoient seuls considérés. Les nobles se dispensoient d'étudier , parce que les sciences leur étoient inutiles pour se faire valoir. Les clercs se livroient aux études propres à leur état , à celles qui leur procuroient les places & les revenus de l'Eglise.

Au neuvieme siecle , les Arabes étoient le seul peuple qui s'occupât des sciences d'un autre genre. Le Calife Almamon avoit demandé à l'Empereur de Constantinople , les meilleurs livres grecs , & il les avoit fait traduire en arabe. Dans le nombre de ces livres , ses peuples préférèrent ceux des Mathématiciens , des Médecins & des Philosophes. Aristote , entre autres , leur plut beaucoup avec sa dialectique & sa métaphysique ; ils s'appliquèrent encore à sa physique , mais seulement à sa physique générale , où il traite du monde , du ciel , &c : car pour la physique particulière qui a besoin d'observations & d'expériences , ils ne s'en accommodoient pas autant (1).

(1) Je ne fais presque que copier ici l'Abbé Fleuri , dans son traité du Choix des études , pages 36 & 38.

Au douzieme & treizieme siecles les universités se formerent & les études parurent se renouveler ; l'Abbé Fleuri observe que de toutes les sciences, la physique demeura la plus imparfaite. Les esprits, dit-il, n'étoient point tournés à s'affurer des faits & à consulter l'expérience. On s'en rapportoit à l'autorité des livres, & on tenoit pour constant, tout ce qu'ils disoient des effets de la nature & de leurs causes. Bien loin de se défier de ce qui étoit extraordinaire, le plus merveilleux sembloit toujours le plus beau. Ce que l'on appelloit étudier la physique, & l'on y comprenoit la médecine, c'étoit lire des livres, & raisonner : comme s'il n'y eût point eu d'animaux pour faire des anatomies, ni de plantes ou de minéraux pour en éprouver les effets : comme si les hommes n'eussent point eu de sens pour reconnoître la vérité de ce que les autres avoient dit ; en un mot, comme si la nature n'eût plus été au monde pour la consulter elle-même (1).

Je n'ajouterai qu'un seul trait à cette description tracée de la main d'un grand maître : c'est que les livres qu'on lisoit étoient ou écrits originairement en latin, ou traduits de quelque autre langue, en langue latine. Ceux qui avoient été originairement écrits en latin étoient, la plupart, d'un style trop pur pour qu'on les entendît dans ces siecles d'ignorance ; ceux qui n'étoient que des traductions, étoient, tantôt infideles, tantôt inintelligibles. J'en donne pour exemple les deux traductions de l'histoire des Animaux, dont on se servoit avant celle que nous devons à Théodore de Gaze. L'une est faite d'après l'arabe, & indépendamment des infidélités, tant du Traducteur arabe, que du Traducteur latin, presque tous les noms des animaux sont en arabe, de sorte qu'on ne sauroit entendre Aristote dans cette mauvaise traduction latine. L'autre traduction qui avoit été faite

(1) Du Choix des études, pag. 59 & 60.

d'après le grec , n'est pas meilleure à cause des erreurs inconcevables qui s'y rencontrent (1).

Cependant du milieu de cette nuit profonde , il sortit par intervalles des étincelles ; mais elles ne jettoient qu'une lueur obscure.

A la fin du treizieme siecle, un grec nommé Manuel Phile , mit en vers iambes , à-peu-près tout ce qu'Elie avoit dit sur les propriétés des Animaux : ou plutôt sur leur caractère & leur maniere de vivre , & il dédia cette rapsodie à l'Empereur Michel , qui protégeoit les lettres plus que ne l'avoient fait ses prédécesseurs.

Georges de Pise fit de pareils vers sur les propriétés des Animaux & des plantes (2).

Pierre de Crescentia , citoyen de Bologne , composa par ordre de Charles , Roi de Jérusalem & de Sicile , un traité d'agriculture , des plantes & des Animaux , en douze livres. Le neuvieme a pour objet les animaux domestiques ; le dixieme , la maniere de prendre les bêtes fauves. L'Auteur annonce qu'il a beaucoup lu , qu'il se propose de surpasser les Anciens , & de donner à ses Contemporains des connoissances qu'ils n'ont pas. Mais l'ouvrage répond mal à ses promesses , quoiqu'il paroisse avoir été estimé & recherché dans son tems. (3).

(1) J'en ai donné des exemples dans les variantes. Voyez le discours à la tête du premier vol. pag. 22. A l'égard du Traducteur de l'arabe en latin , voici un de ses contre-sens qui peut servir à juger de bien d'autres. Aristote dit , au L. IV. c. 9. de son histoire , que quand la voix de l'éléphant passe par sa trompe , elle a le son rauque d'une trompette : *Scorus* , ou tout autre qui est l'auteur de la traduction dont je parle , rend ainsi le texte : *Cum vociferaverit elephas ex parte nasi, erit sicut fistula dulcis.*

(2) Je ne les connois point imprimés , mais ils sont indiqués parmi les Manu-

crits grecs de la Bibliothèque du Roi , n. 2745 , sous ce titre : *Poëma Iambicum de animalium & plantarum proprietate.*

(3) *Multos libros antiquorum & novorum prudentum perlegi... Cujuslibet generis agrorum & plantarum atque animalium doctrinam , obscure & imperfectè ab antiquis traditam & modernis satis incognitam , de sola Christi liberalitate confusus , dilucidè tam secundum prudentum naturalis philosophiæ sententias ac rationes apertas , quàm ex approbatis experimentis , tradere in scriptis proposui. P. de Crescentia , ad lect. præfatio. Il y a à la Bibliothèque du Roi , un Ms. de cet ouvrage de l'année*

On a encore sous le nom d'Hildegarde de Pinguia , que quelques-uns ont confondue avec Hildegarde , Abbesse de S. Rupert , au Diocèse de Mayence , un traité des élémens , des fleuves , des poissons , des oiseaux , des animaux terrestres , &c. qui paroît au dessous de l'ouvrage de Pierre de Cr. *scientia* (1). Il en est de même du *Speculum majus* , de Vincent ^de Beauvais , écrit au treizieme siecle ; des ouvrages qui parurent au quatorzieme , sous le titre du *Propriétaire des choses* , que Charles V fit traduire du latin de Barthélemi de Glanville , Cordelier Anglois , par Jean Corbichon Augustin (2) ; & au quinzieme , sous le titre de *Jardin de santé* , ou *Hortus sanitatis* , de Jean Cuba (3).

On avoit fait aussi dans ces siecles d'ignorance , quelques extraits des anciens livres. Il y en a plusieurs , soit en grec , soit en latin , parmi les Mss. de la Bibliotheque du Roi. La plupart n'ont pas apparemment paru dignes d'être imprimés , car je ne crois pas qu'on ait publié autre chose en ce genre , que l'introduction à l'anatomie qui est en grec , & presque par-tout un simple extrait d'Aristote. On ne fait pas dans quel tems cette introduction fut composée. L'Editeur y a joint un petit traité ou plutôt une table des parties du corps humain , composée en grec , par Hypatus , vers le milieu du quinzieme siecle.

Enfin , nous avons des ouvrages faits en France , sur la chasse , dans le quatorzieme siecle ; mais on nous les annonce beaucoup plus ennuyeux qu'utiles (4).

1383 ; il est intitulé , *Petri de Crescentiis ruralium commodorum*. Mss. latins n. 6830. On l'a imprimé en latin , à Bale en 1538 ; il a été traduit , par ordre de Charles V , en françois , & imprimé en cette langue en 1540. Gesner le met , avec quelques autres , entre les Auteurs classiques & les Auteurs barbares. *Catalog. auth. ad front. hist. quad.*

(1) *Utitur phrasi barbarâ , dit Gesner en parlant de l'Auteur de ce livre ; multa obscura , muliercularum scholis digna & om-*

ni ratione carentia insunt. Biblioth. & Descript. rei herbariæ.

(2) De la lecture des livres françois , *vol. D. pag. 105.*

(3) *Quid ineptius ?* dit Tournefort en parlant de ce livre. *Instit. rei herb. p. 20.* Arté-di n'en porte pas un jugement plus favorable : *Ut verbo dicam , ita comparatus est hic liber , ut eruditorum oculos ferre non possit. Bibliot. Ichthyol. pag. 19.*

(4) De la lecture des livres françois , *vol. D. pag. 60 & suiv.*

La Médecine seule & la Chirurgie , si l'on veut diviser ces deux sciences , eurent , dès le treizieme siecle & dans les deux suivans , quelques Auteurs qui ont conservé leur réputation , tels que Guillaume Salicet , qui mourut à Vérone en 1280 , Gui de Chauliac , mort vers 1370 , Jean de Vigo , qui vécut jusques dans le seizieme siecle (1).

Vers le milieu du 15^e siecle , les lettres reparurent en Italie ; on commença à y lire les Anciens dans leurs ouvrages mêmes ; les Grecs qui s'y étoient réfugiés , après la prise de Constantinople , y donnerent des traductions dont le mérite n'est ni oublié , ni effacé ; l'impression multiplioit les livres ; de savans Editeurs s'attachoient à donner les textes dans leur pureté ; & quoiqu'ils aient été quelquefois trop hardis à faire des corrections , on ne doit pas oublier les services qu'ils ont rendus par des travaux fastidieux & pénibles.

VI. *Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle dans le 16^e siecle.
De leurs études & de leurs recueils.*

Au seizieme siecle , on fut en état d'étudier & de composer des livres utiles. Comme ce n'est pas une bibliographie que j'écris , je ne m'attacherai pas à donner un catalogue suivi , de tous les ouvrages qui ont paru dans ce siecle , sur l'Histoire naturelle : je m'arrete seulement aux Auteurs les plus célèbres , pour considérer la maniere dont ils dirigeoient leurs études , & en étoient le résultat.

Paul Jove , né à Côme en Italie , a écrit sur les poissons de Rome. Son principal objet paroît avoir été d'expliquer l'usage que les anciens Romains en faisoient pour leur table , plutôt que de les décrire exactement (2).

Salvien , qui exerçoit la médecine à Rome , a également traité

(1) De la lecture des livres François ,
vol. Z , pag. 320 & suiv.

(2) Voyez Artédi , Bibl. Ichth. p. 20.

des poissons connus à Rome ; mais il s'est attaché à les décrire, & il les a même fait graver. Il ne parle que de 94 poissons, ou plutôt, suivant Artédi, de 91 ou 92. Artédi l'estime beaucoup (1) ; & tous les Ichthyologistes ont mis ses écrits à contribution.

Pierre Gyllius, natif d'Albi, avoit fait, par l'ordre de François I, de longs voyages en Grèce, en Asie, en Afrique, pour rassembler des Manuscrits grecs & s'assurer de la position Géographique de différens lieux (2). Son érudition, & les connoissances acquises dans ses voyages, le mirent en état de travailler sur l'Histoire naturelle, & il composa deux ouvrages sur cette matiere. Le premier est une traduction, ou plutôt des extraits considérables d'Elie, qu'il a cousus avec les extraits de quelques autres Auteurs grecs, pour former du tout un même contexte & un même livre. Il n'y a pas employé Aristote ; & si l'on veut connoître Elie ou Athénée, on préférera leurs ouvrages entiers à ces extraits. Le second ouvrage de Gyllius, plus important que ce premier, est un petit livre sur les noms, françois & latins, des poissons que l'on pêche à Marseille. Il est fort intéressant relativement à la nomenclature des poissons.

Ce que Gyllius avoit tenté, en 1533, sur Elie & sur quelques Auteurs grecs, de réduire en un seul corps leurs écrits sur l'Histoire naturelle, fut fait en Angleterre, par Wotton en 1552, avec plus d'étendue & avec plus de succès. Il ne puisa pas seulement dans Elie & Athénée, mais aussi dans Aristote & dans Plin. Une personne qui n'auroit pas le loisir & qui croiroit pouvoir se passer de consulter les textes originaux, le liroit avec fruit (3).

(1) Verbo, inter præcipuos Ichthyologicos meritò numerandus est. *Ubi modò, pag. 29.*

(2) Thuanus ad annum 1555.

(3) Edøardus Wottonus Anglus, nuper de animalium differentiis libros decem edidit, in quibus etiam si suarum observationum

quod ad historiam, nihil adferat, neque novi aliquid doceat, laude tamen & lætione dignus est, quòd pleraque veterum de animalibus scripta ita digesserit ac inter se conciliarit, ut ab uno ferè authore profecta videantur omnia, stylo satis æquabili & puro, scholiis etiam ac emendationibus

Mais je me hâte de nommer les trois grands Naturalistes de ce siècle, qui marquent l'époque du renouvellement des connoissances de l'Histoire naturelle, & qui, les premiers, éclaircissent réellement ce que les Anciens avoient dit, & y ajoutent : ce sont Gefner, Belon & Rondelet.

Gefner, né à Zurich en 1516, fut un homme d'un savoir immense. Il est l'Auteur d'une Bibliographie considérable & justement estimée ; mais le principal fondement de sa grande réputation, est ce qu'il a écrit sur l'Histoire naturelle (1). Partagé entre l'étude de la botanique & celle du regne animal (2), il a beaucoup composé sur l'un & sur l'autre objet ; mais il n'a pas eu la satisfaction de publier de son vivant ce qu'il avoit préparé sur la botanique ; il n'a fait imprimer lui-même que son histoire des quadrupedes vivipares & ovipares, celle des oiseaux & des poissons.

Gefner désiroit que sur chaque science il existât deux livres, qui auroient en quelque sorte dispensé de tous les autres. Il vouloit d'abord un recueil qui renfermât tout ce que l'on avoit dit de bon sur la matiere, & tout ce que l'on pouvoit désirer de savoir ; dans ce livre, les Auteurs devoient être cités & leurs expressions transcrites. Le second livre qu'il désiroit, étoit un abrégé où tout seroit fondu, écrit d'un même contexte & d'une même main, avec des renvois au grand recueil (3). C'est d'après ce plan que Gefner a travaillé. Il se chargeoit de faire le recueil, & dans cette vue il avoit infiniment lu, observé, extrait & comparé (4) ; il y a même des ouvrages

utilissimis adjectis ; & quod priusquam ad explicandas singulorum naturas accedere, quæ communia & in genere dici poterant doctissimè exposuerit. Gefner, Epist. ad lect. in fronte *hist. avium*.

(1) Tournefort l'appelle, *Totius historiae naturalis parens ac veluti promptuarium*. *Inst. rei herbariæ*, pag. 51.

(2) *Quamdiu vixero, paulatim præci-*

puam hanc de animalibus naturæ in hoc mundi theatro partem, & alteram quæ de stirpibus agit ornare atque excolere pergam. Gefner, Epist. ad Fuggerum, in *fr. hist. avium*.

(3) Voyez sa préface à la tête de l'Hist. des oiseaux, & à la tête de l'histoire des poissons.

(4) *Libros veterum ac recentiorum in*

entiers qu'il a inférés dans sa collection ; l'histoire d'Aristote s'y trouve à-peu-près entiere (1) ; & dans son livre des poissons , il n'a pas fait difficulté de copier littéralement les ouvrages de Rondelet & de Belon (2).

Si Gefner se fut borné au travail que nous venons d'annoncer , il n'eut été qu'un compilateur , dont les études auroient été plus vastes peut-être que celles de Wotton , mais peut-être moins bien digérées & ordonnées , puisqu'il ne suit que l'ordre alphabétique , tandis que Wotton a une méthode propre à la science qu'il traite. Mais ce qui fait le mérite de Gefner , c'est ce qu'il a ajouté : ces additions ont un double objet également utile. En premier lieu , Gefner a expliqué & commenté les Auteurs qu'il cite (3). En second lieu , il a joint beaucoup d'observations , les unes personnelles , les autres qu'il avoit recueillies de toutes parts (4). C'est ce qui distingue ses livres de ceux des Compilateurs , & qui les fait regarder , si l'on veut s'exprimer ainsi , comme un corps d'Histoire naturelle.

Belon s'est principalement occupé de deux parties de l'Histoire naturelle , les poissons & les oiseaux. Il a donné aussi quelque chose sur les plantes , & des commentaires sur Dioscoride. Il voyagea beaucoup dans la Grèce , dans la Terre sainte , en Arabie & en Egypte (5). Ses ouvrages sont le résultat des

diversis linguis innumeros legi, Epist. nuncup. ad fr. hist. avium.

(1) Omnia Aristotellis de animalibus scripta in hoc opus congerenda proposui, Epist. nuncup. ad front. hist. quadr.

(2) Hoc nostrum volumen Rondeletii & Bellonii scripta quæ de singulis piscibus sunt complectitur , ne quid in hoc argumento desiderare lector possit. Præf. ad lect. ad fr. hist. aquatil.

(3) Non recitare tantum verba authorum volui , sed plerumque etiam ubi opus videbatur , explicationem adjeci , ita ut hoc volumen non tantum historia sit animalium , sed etiam expositionis loco in ple-

rosque omnes qui de animalibus aliquid prodiderunt , futurum. Præf. ad lect. in fr. histor. quadrup.

(4) Litteras ad homines doctos in diversas Europæ regiones frequentissimas misi , quibus animalium effigies , eorumque naturæ descriptiones petii... Quid dicam de laboribus illis quos domi ac foris videndo subinde sciscitandoque quam plurima pertuli ? Sumptibus etiam pro mea tenuitate non peperci. Epist. nuncup. ad fr. hist. avium.

(5) Voyez de la lecture des livres françois , vol. Z. pag. 178.

observations

observations faites sur les lieux , & cela les rend fingulièrement recommandables. M. de Thou l'accuse d'avoir pillé les Mss. de Gyllius : mais M. de Tournefort le venge de cette accusation (1). Belon a mérité que Casaubon le traitât de grand homme , auquel tous les Littérateurs doivent beaucoup (2).

Rondelet s'est particulièrement attaché à l'histoire des poissons. Il a moins voyagé que Belon , mais je crois qu'il avoit plus de cette érudition qui se puise dans la lecture des livres anciens. M. de Thou a voulu lui ôter , comme à Belon , la gloire d'être le véritable Auteur de ses ouvrages ; il les attribue à Guillaume Pellicier , Evêque de Montpellier , contemporain & ami de Rondelet. M. de Tournefort a pris la défense de Rondelet , de même que celle de Belon (3).

Un défaut qui me paroît commun à l'un & à l'autre , c'est d'avoir voulu retrouver tous les poissons dont parle Aristote , dans les poissons qu'ils connoissoient. L'homme veut toujours être universel. Deux savans se proposent de nous faire connoître les poissons des Anciens : ils regarderoient comme une honte d'avouer qu'il en est qu'ils ne sauroient reconnoître ; & pour éviter cette honte , ils s'exposent au reproche d'une témérité qui hazarde les plus frivoles conjectures. Rondelet a peut-être moins été dans le cas de se tromper que Belon , parce qu'habitant sur les bords de la Méditerranée , il pouvoit examiner à loisir les poissons qu'Aristote avoit eus sous les yeux. Mais par rapport à Belon , il suffit quelquefois de lire ses preuves pour que le doute naisse , & il est sujet à ce reproche dans ses livres des oiseaux (4) , comme dans ceux des poissons.

(1) Institut. rei herbariæ , pag. 39.

(2) Petrus Bellonius , vir magnus & cui multum omnes studiosi debent. In Athen. Lib. X. cap. 8.

(3) Institut. rei herbariæ , pag. 30.

(4) Par exemple , il veut prouver que

l'aigle *nittophonos* (ou *néttophonos*) d'Aristote , est notre gerfaut , & voici son raisonnement : « Puisqu'Aristote a nommé » tant d'especes d'aigles , nous avons faci- » lement pensé que le gerfaut y devoit » être compris , vu que c'est l'un des plus

Mais un reproche plus grave à faire à Rondelet., c'est la manière dure & méprisante dont il traite Belon, qui certainement favoit beaucoup. Gesner n'a pas manqué de l'en reprendre & avec raison. Il étend ses reproches à Belon, cependant je n'ai pas remarqué qu'il soit tombé dans le même défaut. Au surplus, Gesner leur paie à tous deux le juste tribut d'éloges qu'ils méritent (1).

J'aurois à parler encore ici d'un célèbre Compilateur qui vécut dans le seizième siècle, quoique ses ouvrages n'aient été imprimés que dans le siècle suivant, Ulysse Aldrovande: mais il me semble être à trop de distance des Auteurs dont je viens de m'occuper, pour parler de lui. Il ne fut que Compilateur; & comment pouvoit-il extraire les Auteurs grecs, sachant à peine leur langue? Aussi fait-on, en général, peu de cas de ses volumineux recueils (2).

Je devrois enfin, puisque dans les premiers articles de ce discours, j'ai joint les Médecins aux Naturalistes, indiquer les

» grands oiseaux de proie que nos Faucon-
 » niens nourrissent. Or est-ce qu'on ne le
 » peut bonnement mettre au rang des oi-
 » seaux de rapine appelés *accipitres*, car
 » il est de trop grande corpulence. Par quoi
 » faut conclure qu'il est du nombre des
 » aigles. Il nous est avis que c'est lui
 » qu'Aristote, décrivant les aigles, a mis
 » au second ordre, lequel il nomma *nit-*
 » *tophonos* ». De la nat. des Ois. Liv. II.
 ch. 6.

(1) Elaborarunt certè & præstiterunt plurimum, idque variis modis, Rondeletius & Bellonius, observando, scribendo, peregrinando & dissecando, atque insuper sumptus magnos fecerunt, & quod majus est, tempus consumpserunt ut hanc naturæ partem multis hætenus seculis obscuram, illustrarent. Quamobrem omnes litterarum cultores, & qui vivimus & posteris, plurimum eis debemus... Atque utinam ipsi inter se, sive merito, sive ex abundantia bonitatis, ut viros sapientes decet, sibi

attribuerent ut præter alias virtutes, candidi etiam ingenuique viri tum essent, tum alii videri possent, neque philosophiam vulgo deridendam mutuis inter se rixis & viciosis æmulationibus propinarent. Præfat. ad lect. in fronte *Hist. aquatilium*.

(2) Deterruit recentiores physicos a lectione veterum inconsiderata Aldrovandæ diligentia, qui, quidquid apud veteres de animantibus offenderat ac corraserat, in unum congestit volumen, & ita turbavit & miscuit, ut vix aliquid inde utile possit elici. Beckman. de *Hist. nat. vet. prol. pag. 16*. M. Beckmann cite, à l'appui de son assertion, un texte assez positif de Linnæus. M. de Buffon, en voulant bien qu'on regarde les livres d'Aldrovande comme ce qu'il y a de mieux sur la totalité de l'Histoire naturelle, donne cependant une bien foible idée des recherches de cet Auteur & de leur résultat. *Hist. nat. Tom. I. pag. 37 & 39.*

travaux & les découvertes de Gonthier d'Andernac, Dubois, le Vasseur, Fernel, Vésale, Paré, Fallope, Lemmius, Grévin, Mercurialis, Césalpin, Joubert, Gaspard Bauhin, Prosper Alpin, du Laurens (1) & Riolan ; mais outre que ce détail n'auroit presque point de bornes, je dois remarquer qu'après le renouvellement des sciences, la médecine, & même l'anatomie du corps de l'homme, ont été traitées comme des sciences distinguées de ce que nous appellons proprement *Histoire naturelle*.

Il y a deux autres personnages qui vécurent encore dans ce même siècle, & dont je ne saurois me dispenser de dire quelques mots, parce que les progrès de l'Histoire naturelle, ou plutôt ceux de toutes les sciences, leur doivent beaucoup. L'un est Cardan, l'autre Jules-César Scaliger. Ils me paroissent tous deux des prodiges d'étude, & je ne peux pas parcourir leurs écrits, sans être stupéfait de l'étendue de leurs connoissances. Physique générale & particulière, Médecine, Histoire naturelle, Chymie, Mathématiques, Mécaniques, Religion, Politique, Loix, Histoire, Voyages : ils parlent de tout & en gens assez au fait de leur matière pour s'attaquer & se défendre vigoureusement.

Cardan étoit un médecin, né à Pavie. Ses deux ouvrages, dont j'entens principalement parler ici, sont les livres qu'il a intitulés, de la *Subtilité* ; & de la *Variété des choses*. Les premiers sont destinés à exposer les principes des différens objets capables de fixer notre attention ; les seconds, à développer les effets de ces principes ; il y a des livres entiers destinés à faire connoître l'homme & les animaux. Scaliger, qui étoit de Vérone, mais qui vint s'habituer en France (2), a attaqué le traité de la Subtilité, & a soutenu presque sur tous les points, des

(1) De la lecture des livres françois

de François I, sont rapportées par Bayle, dans son dictionnaire historique, au mot

(2) Les lettres de naturalité qu'il obtint

Vérone.

propositions contraires à celles de Cardan. Souvent ils ont été l'un & l'autre dans l'erreur : je l'avoue, & je ne prétens pas que leurs connoissances eussent l'exacritude que nous attribuons aux nôtres. Je dirai même que Cardan a des erreurs qui font pitié dans ce siècle, telles que ses idées sur la magie, sur la divination, &c. Cependant Scaliger, tout en le combattant, & souvent avec passion (1), donne de grands éloges à son savoir (2). On a fait, dans des tems modernes, beaucoup mieux qu'ils n'avoient fait ; mais leurs trois ouvrages me paroissent être des témoins authentiques de l'ardeur avec laquelle on se livra à l'étude des sciences, à celle de l'Histoire naturelle entre autres, dans le siècle de leur renouvellement ; ainsi que des progrès qu'elles firent dans ce siècle même ; & je suis persuadé en même tems, que ces doctes écrits, plusieurs fois réimprimés alors, ont été le germe d'un grand nombre d'études & de travaux utiles. Il ne me paroît pas possible de les lire, sans se passionner pour les sciences.

VII. *Coup d'œil général sur l'état de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle, dans le 17^e siècle & dans le nôtre.*

Le nombre des Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle, dans le siècle dernier & dans celui-ci, est tel qu'il faudroit un volume entier pour indiquer leurs travaux. Les principaux sont d'ailleurs connus, & c'est ce qui me détermine, comme je l'ai annoncé, à ne jeter qu'un coup d'œil général sur l'état de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle dans ces deux siècles.

Le tableau de l'étude de la nature pendant le cours du dix-

(1) Voyez le dict. de Bayle, V. *Cardan*, n. X & Y.

(2) Janus Maumontius... scripsit ad me de Cardani morte... Quod ad Cardani interitum pertineret, respondi eum maturum illi ipsi viro, nunquam satis laudato, fuisse :

quippe cui nihil fore superesset ad perfectam eruditionem ; nobis totique reipublicæ litterariæ acerbissimum, qui quotidianis ejus tum inventis tum judiciis, magnam studiis nostris accessionem fore sperabamus. Ad lectorem, in fronte exercitat. ad libr. de subtil.

septième & du dix-huitième siècles, est brillant. Il est orné de personnages de toutes les nations : d'Anglois, Willughbi, Ray, Charleton, Lister, Albin, Edwards ; de Suédois, Artédi, Von-Linnée ; de Polonois, Rzazinski, Jonston ; d'Allemands & de Suisses, Klein, Scheukzer, Schwenckfeld, Haller, Bonnet ; d'Hollandois, Ruifch, Swammerdam, Lyonnet ; de Génevois, M. Trembley ; de François, Goedart, Réaumur, Daubanton, Briffon, Salerne, Gouan, Duhamel. M. de Buffon se fait remarquer entre tous : il appartient à toutes les nations, par les traductions que l'on a faites de son ouvrage. Des femmes même, M^{lle} de Merian, entre autres, font partie de cette docte assemblée. Ce sont tous les trésors de la nature qu'ils développent ; & pour me borner ici au règne animal, on y voit peints les animaux qui habitent sur la terre, ceux qui se plongent dans les abîmes de la mer, ceux qui s'élèvent au haut des airs. Les plus petites parties du tableau sont remplies par des insectes de tout genre ; la nature est exactement représentée jusques dans ses moindres détails ; son ensemble nous élève vers son éternel Auteur. Par-tout on le voit infiniment puissant, infiniment admirable, infiniment grand, infiniment digne de nos hommages, de notre adoration, de notre amour.

Par rapport à la manière dont l'histoire des Animaux a été étudiée dans ces mêmes siècles, j'observe qu'on a suivi quatre plans divers.

Les Auteurs qui ont embrassé leur matière avec une plus grande étendue, se sont efforcés d'en classer les différentes parties, d'en faire un tout, & pour employer leur propre expression, un *système*. Von-Linnée a donné le système de la nature entière ; Artédi celui des poissons ; Klein celui des oiseaux, des quadrupèdes & des coquillages ; Briffon celui des oiseaux ; d'autres ont donné pareillement le système de différentes parties.

J'entends par *système*, la disposition de tous les Animaux, ou

d'une grande partie des animaux, tels que les quadrupèdes, les poissons, faite d'après certains caractères communs, qui les distribuent en genres, ordres ou classes : de manière que tout animal du même genre a un nom commun, & est distingué ensuite par des attributs, dont l'expression, lorsqu'on veut le désigner en particulier, est jointe au nom commun. L'objet de ces dispositions & de l'établissement de ces caractères communs, est que celui qui rencontre un animal inconnu, puisse, en portant son attention sur les caractères que l'Auteur du système lui indique, savoir à quel genre il rapportera cet animal, quel nom il lui donnera, & où il pourra ensuite en trouver l'histoire.

D'autres Naturalistes se fixant, ou à quelques individus, comme Swammerdam & M. Lyonnet, ou à quelques espèces, comme M. de Réaumur, ont épuisé dans des *mémoires*, tout ce qui étoit relatif, soit à ces individus, soit à ces espèces. La forme extérieure de leur corps, l'anatomie de l'intérieur, leur nourriture, leur vie, leurs allures, leurs maladies même, sont successivement décrites. C'est de cette même manière qu'ont été traitées les différentes parties de l'Histoire naturelle, que l'on trouve dans les recueils des Académies.

M. de Buffon a écrit l'histoire des quadrupèdes & des oiseaux, en autant d'articles qu'il a connu d'animaux différens. On pourroit regarder chacun de ces articles, quant au fonds, comme cet abrégé que Gesner désiroit que l'on formât de toutes les connoissances réunies dans de vastes recueils. Mais les descriptions sont une peinture animée des plus belles couleurs ; le style est celui de la nature. D'un autre côté, M. de Buffon a considéré plusieurs parties de la nature réunies sous de grandes masses : il a traité, par exemple, dans des discours assez étendus, de la génération des animaux, de leur dégénération ; des oiseaux en général, des oiseaux de proie en particulier.

M. Bonnet a embrassé un plan plus vaste dans son livre de la Contemplation de la nature. Ce sont tous les êtres qu'il enchaîne les uns aux autres ; en même tems qu'il les considère successivement , il les embrasse par des vues générales.

Chacune de ces manieres d'étudier la nature a , sans contredit , son utilité. Les *systèmes* ont établi parmi les Savans de toutes les nations , une langue commune , qui sert à fixer la nomenclature trop variée des différens êtres. On est souvent incertain de l'animal dont on doit se former une idée , à la seule prononciation de son nom ; au lieu qu'au moyen de l'attention que la plupart des Savans ont aujourd'hui , d'ajouter à la dénomination , le genre , la classe , l'ordre de cet animal suivant tel ou tel systême , ceux qui viendront après nous ne seront plus embarrassés pour s'assurer des objets dont nous voulons parler , comme nous le sommes pour y reconnoître , soit les animaux , soit les plantes dont ils nous ont transmis les noms. Ce qui seroit à souhaiter , ce seroit que les systêmes portassent sur des caracteres si fortement tracés & si apparens , qu'il ne fût pas possible de les confondre & qu'ils frappassent au premier coup d'œil.

La composition des mémoires particuliers , est l'ouvrage le plus parfait que puissent renfermer les bornes étroites de nos lumieres & de notre vie. Lorsqu'on se rend maître d'un objet unique , il est possible de se flatter d'en épuiser tous les détails ; on connoît peu , mais on connoît bien : si toutefois il est possible de bien connoître lorsque l'on connoît peu.

Les histoires singulieres de chaque animal sont intéressantes par leurs détails , en même tems qu'elles épargnent la longueur , quelquefois fatigante , des mémoires. Mais quelquefois aussi elles sont stériles , & elles ne ressemblent presque plus qu'à de simples descriptions , si la vie de l'animal ne fournit que peu de traits remarquables , ou qu'un petit nombre seulement de ces

traits soit parvenu à notre connoissance. Voyez l'histoire de plusieurs oiseaux, dans le livre de M. de Buffon, & comparez-la avec celle des quadrupedes.

J'avouerai donc que ce qui me plaît & m'intéresse sur-tout, ce sont les discours généraux sur de grandes parties de la nature. En les lisant je n'ai point d'efforts pénibles à faire pour graver dans ma mémoire une froide nomenclature ; je ne m'amuse pas de quelques particularités que mes yeux ne sauroient découvrir ; mais je vois l'animal lui-même : ses formes générales ; les loix communes de sa conservation, de sa reproduction ; son caractère ; ces actions qui ressemblent si fort au résultat de nos pensées & de notre volonté. J'admire, mais je ne m'étonne pas, parce que je connois beaucoup de causes & des exemples de variété.

VIII. *Avantage que nous pouvons retirer des écrits des Anciens sur l'Histoire naturelle ; moyens de nous les rendre utiles.*

Après les travaux & les succès des Naturalistes modernes, l'étude des Anciens peut-elle nous être encore de quelque utilité ? Je n'en doute point : seulement je crois qu'il ne faut pas mettre tous les écrits des Anciens sur la même ligne. Au milieu des sciences utiles que l'homme peut cultiver, environné d'une multitude de livres intéressans à connoître, mais dans une vie aussi courte que la nôtre, il ne faut pas se livrer à la lecture de tout ouvrage qui a donné un nom à son auteur. Les originaux sont les seuls qui doivent fixer un homme avare de son tems. Que l'homme laborieux qui consacre ses veilles à épurer des textes anciens & à faciliter leur intelligence, examine les copies & les extraits qui se sont conservés ; qu'il rassemble tous les traits épars dans les écrivains, soit d'un tems antérieur, soit du même siècle, pour assurer la véritable manière ou de lire, ou d'entendre un passage : le désir d'arriver à son but l'exige ; mais toute personne qui s'occupe d'une science, plutôt que des personnes

ou

ou des écrits qui en ont traité , doit suivre un autre plan.

C'est cette étude des originaux , même anciens , qui portera toujours des fruits abondans. Ces génies sublimes qui nous ont laissé , dans tous les genres , des chef-d'œuvres dignes de notre admiration , n'auroient-ils été au-dessous d'eux-mêmes que dans les sciences qui tiennent à l'étude de la nature ? Il n'est pas possible de le croire. L'exactitude des observations dont nous sommes en état de juger , parce que nous connoissons les mêmes objets qu'ils ont vus & qu'ils ont décrits , nous avertit de la confiance que nous devons à des observations que l'on n'a pas encore vérifiées.

En effet , nous sommes forcés d'en convenir , si les facilités que nous avons pour observer , ont porté nos connoissances sur divers objets , au-delà de celles des Anciens : il en est d'autres , en assez grand nombre & d'une assez grande importance , sur lesquels nous n'avons rien acquis. Nous savons sur l'histoire des quadrupèdes , des choses qu'Aristote ne savoit pas ; il en est de même des insectes ; mais à l'égard des oiseaux , il seroit peut-être difficile de dire ce que nous avons ajouté à ses connoissances ; & à l'égard des poissons , il en savoit certainement plus que les Modernes n'en ont observé. Je ne prétends , ni rabaisser les Modernes , ni trop élever les Anciens : mais comme il n'y a pas deux exemples de l'immensité des dépenses qui furent faites par Alexandre , pour préparer les matériaux des ouvrages d'Aristote sur l'Histoire naturelle , on ne doit pas être surpris qu'il ne se trouve pas non plus deux ouvrages où il y ait autant d'observations originales que dans l'histoire des Animaux.

Et quand même tous les Animaux qui ont été observés par les Anciens , l'auroient été également par les Modernes ; quand ceux-ci auroient étudié avec le même soin , la forme , la nature , le caractère de tous les êtres vivans , seroit-il donc sans agrément ou sans utilité , de comparer l'état de ces êtres vivans à

deux époques séparées l'une de l'autre par un espace de vingt & un siècles ? N'y a-t-il pas eu des espèces de transmigrations chez les Animaux comme chez les hommes ? Telles espèces ne sont-elles pas devenues communes dans des contrées où jadis elles n'existoient pas ; & telles autres n'ont-elles pas déserté les lieux qu'elles fréquentoient (1) ? Les effets de la population humaine , de la culture des terres , du dessèchement des marais , en un mot , de cette inquiétude de l'homme qui tourmente sans cesse la surface du globe , n'ont-ils pas influé jusques sur les bêtes ? Voilà des objets intéressans à connoître , & l'on ne peut y parvenir que par la comparaison des ouvrages des Anciens & des Modernes.

Ajoutez qu'il n'est pas moins utile au progrès des sciences que satisfaisant pour l'homme de lettres , de considérer comment une même matière a été traitée dans des âges fort distans l'un de l'autre ; d'examiner quelles vues l'on avoit alors ; sous quelles faces on envisageoit la nature ? Les idées de chaque Ecrivain particulier sont tellement dépendantes du siècle où il vit , du pays où il demeure , des personnes qu'il fréquente , que pour parvenir à la découverte de la vérité , on ne sauroit comparer ensemble un trop grand nombre d'Ecrivains de divers âges comme de diverses nations.

IX. *Observations sur le genre des notes que l'histoire d'Aristote paroît exiger.*

Il est rare que les Auteurs anciens n'aient besoin de quelques notes plus ou moins étendues. Nous concevons facilement ce qu'écrivent les bons Auteurs de notre siècle , parce qu'ils parlent une langue qui nous est familière. S'ils rappellent quelques faits , la mémoire en est présentée à notre esprit ; s'ils font une allusion , nous sommes en état de la saisir. Leurs expressions nous

(1) Beckmann , de Hist. natur. vet. cap. 7. §. 2.

font connues ; les noms qu'ils donnent aux choses ne nous font pas étrangers.

Nous n'avons pas les mêmes avantages à l'égard des Anciens, & le Commentateur doit les procurer. Il faut qu'il se familiarise non-seulement avec la langue de l'Auteur : c'est là proprement le devoir de celui qui traduit ; celui qui interprete doit se familiariser avec la langue du siecle où son Auteur a vécu. Il fauroit tout ce qu'on peut rigoureusement exiger de lui , s'il étoit en état d'entendre son Auteur , comme celui-ci dût l'être par ses Contemporains.

Mais si cela suffit à l'égard d'un ouvrage qui a pour objet , ou les lettres , ou la philosophie , ou la morale : on doit désirer plus de l'interprete d'un Naturaliste. Il faut pour être utile, qu'il compare l'Auteur ancien avec les Auteurs modernes ; & cela dans deux points de vue : le premier , de relever , d'après les découvertes des Modernes , les erreurs qui ont pu échapper aux anciens ; le second , d'ajouter , d'après ces mêmes découvertes , aux connoissances des Anciens , ce dont elles ont quelquefois manqué. Il est à propos encore qu'il confirme par des observations répétées , des faits dont on douteroit-peut-être sur le seul récit des Anciens.

X. *Idee des anciens Commentaires sur cette partie des ouvrages d'Aristote.*

La plupart des Commentateurs d'Aristote n'ont point travaillé sur le plan que je viens d'indiquer. Mais en parlant de ces Commentateurs , je commence par avouer qu'il s'en faut de beaucoup que je les aye lus tous ; ils sont en grand nombre (1). J'en

(1) Voyez une partie de ces Commentateurs , nommés dans la table qui est à la fin des éditions d'Aristote , par Casaubon & Duval. On peut en joindre encore quelques-uns à cette liste , par exemple , Martely , médecin d'Aix , qui a donné en 1638 , un volume in-4^o. intitulé : *Libri de natura animalium , in quibus explanatur Aristotelis philosophia de animalibus* ; Christ. Guarimon , auteur d'un autre vol. in-4^o. imprimé en 1601 , & intitulé : *Commentaria in Arist. animalium librum.*

ai suivi plusieurs : si je parle des autres , c'est d'après des Commentateurs plus modernes , ou d'après les Auteurs qui en ont fait mention.

Albert , le plus ancien des Commentateurs , celui que son siècle nomma Albert le grand , ne pouvoit pas entendre Aristote , puisque , comme je l'ai remarqué , il ne travailloit que d'après une mauvaise traduction où tous les noms des Animaux sont en arabe. Ses écrits sur l'histoire des Animaux , sont donc pleins de fautes (1) : on doit les attribuer , il est vrai , à son siècle & à la traduction qu'il avoit sous les yeux , plutôt qu'à sa personne ; mais elles ne défigurent pas moins ce qu'il a dit (2).

Niphus a travaillé sur un meilleur texte , la traduction de Gaza. Mais à quoi se réduit , la plupart du tems , son commentaire ? A faire remarquer , & dans les termes même de Gaza , qu'Aristote dit telle & telle chose. On le voyoit en lisant , & il n'étoit pas besoin de l'avis de Niphus. Quelquefois cependant il indique les noms que les animaux , dont Aristote a parlé , ont reçus chez les Modernes , & alors il est utile : mais rarement se livre-t-il à cette partie , la seule importante de son commentaire.

Jules-César Scaliger , a traduit & commenté l'histoire des Animaux. Son ouvrage forme un volume considérable. Il diminueroit beaucoup , si l'on en retranchoit ses critiques perpétuelles sur la traduction de Gaza , & toutes ses réflexions sur la beauté

(1) Alberti magni de animalibus libri , innumeris erroribus inquinati , ita ut Niphus totidem fere errores inesse scribat , quot verba. Gesner , Catal. auth. *ad front. hist. quadr.* Alberti commentarii arabicam translationem sequuntur , in quâ pleraque piscium nomina in Græcis quidem detorta sunt , sed adeo corrupta ut vestigium vix agnoscas. Idem , *de piscibus in Dascilio* , pag. 319. Non est tanti enarrare quoties Albertus magnus veteres malè intellexerit. Ridicule sæpè erravit , cujus rei unum modò exemplum addam. Plinius , L. VIII. ita : *Pompeii M. ludi primum ostenderunt*

chama. — Albertus M. verò ita : *Bestia ludis apta , eo quod disciplina multum est perceptibilis.* Lib. XXII. de animal. tract. 2. cap. 1. Beckmann , de Hist. nat. vet. *Prolog. pag. 14 , not. 8.*

(2) Non mirum est Albertum versatum esse tot in erroribus , quia non legit verba Aristotelis , sed verba barbari translatoris , qui transtulit ex arabico , non autem ex græco. Non igitur mirum esse debet doctores nostri ævi , esse tot erroribus implicatos. Niphus , in *Lib. Hist. anim. IV. cap. 2.*

du style d'Aristote. Quelque agréable que soit la beauté du style, ce n'est pas la partie essentielle dans un traité d'Histoire naturelle.

Il y a d'ailleurs des observations utiles dans le commentaire de Scaliger. J'ai déjà eu occasion de dire quelle étoit l'étendue de ses connoissances (1), & l'occasion d'en faire usage en commentant l'histoire des Animaux, étoit trop favorable pour ne pas les y développer en partie. Rarement Aristote nomme-t-il un animal sans que Scaliger ou donne quelque indication pour le reconnoître, ou avoue franchement qu'il ne le connoît point. Quelquefois il se sert dans ses notes, des écrits de Belon & de Rondelet ; il les apprécioit d'une manière juste (2). Mais les progrès de l'Histoire naturelle n'étoient pas encore suffisamment avancés au siècle de Scaliger, pour qu'il fût possible de comparer les observations d'Aristote avec des découvertes importantes.

Gesner est, à mon avis, le véritable Commentateur d'Aristote, en ce qui touche l'Histoire naturelle. J'ai déjà rappelé quel avoit été son plan à cet égard (3). Mais je répéterai ici la même remarque que je viens de faire sur Scaliger : les connoissances & les découvertes en Histoire naturelle, ont été considérablement augmentées depuis Gesner, & jusqu'à nos jours personne ne les a rapprochées, ni de celles d'Aristote, ni de celles des autres Anciens.

(1) Voyez ci-dessus, pag. 27.

(2) Scaliger, en parlant de Rondelet, l'appelle *Vir doctissimus*, ad Lib. II. de Hist. anim. pag. 223. Il paroît qu'il étoit lié avec lui, car dans ses exercices sur Cardan, il le nomme *summus amicus nostrus*, Exercit. 218, n. 3. A l'égard de Belon, voici ce qu'il en dit : Bellonius estis sæpissimè non certis utatur conjecturis, ulquando tamen ejus conatus ut laudandus, ita opinio non semper contemnenda. Ad Hist. anim. Lib. VIII. pag. 89.

(3) Si horum libros qui illi philologiæ parti quam profanam vocant, operam navant, evolvamur, videmus eos annotationibus quidem criticis, variisque lectionibus refertos atque ornatos, at nullum inter eos offendimus qui vel Homerum, vel Aristotelem, vel Plinium vel Dioscoridem, vel Ælianum, vel Auctores rei rusticæ, vel alium quemquam cum recentiorum historiæ naturalis doctoribus contulisset, & ea ratione exposuisset. Beckmann, de Hist. nat. vet. prolog. p. 13.

XI. *Plan des notes qui composent ce volume.*

Ce que je viens de dire sur les notes que l'histoire des Animaux me paroît exiger , & sur les défauts des anciens Commentateurs , annonce assez le plan que j'ai dû me former dans les notes que je donne sur cette histoire. D'ailleurs , à la tête du premier volume , j'ai exposé leur plan général (1) , de sorte que je n'ai plus qu'à exposer ici le détail de mes recherches.

Mes notes ont pour objet , ou les Animaux en général & les parties communes , soit à tous , soit à des classes entières , les oiseaux , les poissons , &c. ou chacun des Animaux en particulier qui ont été nommés par Aristote. J'ai d'abord rappelé sommairement ce qui avoit été dit par Aristote , parce que j'ai pensé , & que j'épargnerois ainsi une table des matieres qui venoit déjà moins nécessaire dès que je rangeois tous les articles dont Aristote a parlé , par ordre alphabétique ; & qu'on entendroit mieux les observations que je proposerois sur ces textes. Je me suis occupé ensuite du sens de ce qu'Aristote a dit , j'ai averti des différentes manieres dont on pouvoit entendre son texte. Si ses observations m'ont paru fausses ou incomplettes en les comparant avec celles des Modernes , j'en ai averti , & j'ai supplée ce qui me sembloit y manquer. Delà il est résulté des dissertations assez longues pour devoir être partagées en plusieurs articles , comme on peut le voir aux mots *Animal* , *Génération* , *Oiseau* , &c. Les articles qui sont relatifs aux Animaux en particulier , ont eu un autre objet encore , & c'est celui que j'ai traité le premier dans les notes qui les concernent : savoir , de fixer la nomenclature & de faire voir auquel des animaux que nous connoissons , peut se rapporter le nom employé par Aristote.

Il ne m'a pas toujours été possible de réussir sur cette partie ,

(1) Discours prélim. pag. 37.

qui est la plus importante & en même tems la plus difficile de l'Histoire naturelle ancienne (1), mais j'ai toujours averti, ou du défaut absolu des connoissances à cet égard, ou des raisons de douter & d'hésiter sur le choix d'une dénomination françoise. Mon but a été de mettre sur la voie, des personnes qui feront plus heureuses que je ne l'ai été; & de leur indiquer les écueils à éviter. Pour moi j'ai pensé que toutes les fois que je doutois, je devois m'arrêter. La franchise & la vérité le demandent (2); d'ailleurs, rien n'est plus nuisible au progrès des sciences, que des décisions hazardées sans une autorité suffisante, & sur des conjectures légères. Elles écartent de la vérité & elles empêchent même d'y revenir.

La première source où j'ai puisé mon commentaire, a été Aristote lui-même. Indépendamment de son histoire des Animaux, nous avons de lui d'autres ouvrages sur la même matière, ses traités particuliers, de la génération, des parties des Animaux, &c. Quelquefois il y donne plus de développement à ce qu'il avoit dit d'une manière plus abrégée dans son histoire. J'ai tiré de grands secours de cette comparaison des différens textes d'Aristote, & il n'y a point d'interprete plus sûr d'un Auteur, que ses propres ouvrages.

J'ai parcouru ensuite les Auteurs grecs, dans lesquels il se trouve des détails d'Histoire naturelle, soit ceux qui sont antérieurs à Aristote, soit ceux qui sont venus après lui. Il en est

(1) Cognoscere quæ sint animalia de quibus veteres tradiderunt, difficile admodum esse sciunt qui ad rem quamque de qua agitur in libris veterum animum intendere solent... Pauca animalia retinere nomina; plurima acceperunt nova; multa etiam prorsus extirpata sunt in regione ubi magna olim eorum copia fuit; è contrario quoque multa è longinquo è noviter confluxerunt, ubi olim ne visa unquam sunt... Neque horum probanda est ratio qui in interpretandis veterum libris,

ubi bestiarum cujusdam mentio facta est, eo contenti sunt nomine quod in lexicis adscriptum offendunt. Nullum est enim lexicon, nec quod vel maxime elaboratum, quod rectè reddidit plurimorum animalium nomina. Beckmann, de Hist. nat. vet. cap. 5. §. 1.

(2) Superfedendum potius quam quicquam temerè pronunciamdum, animi liberalis & candidi semper esse existimavi. Scaliger, ad Hist. anim. pag. 688.

dans le nombre des premiers, d'après lesquels Aristote a parlé, tels qu'Hérodote & Hippocrate : il falloit voir comment ils s'étoient exprimés eux-mêmes. Les seconds ont souvent parlé d'après Aristote, & ils ont quelquefois développé ses idées. Ils étoient à portée de les saisir mieux que nous, étant plus voisins de son temps, parlant la même langue, & quelques-uns habitant la même contrée que lui. Les analyses que Plutarque nous a données des systèmes des anciens Philosophes, sont d'une grande utilité pour saisir leurs observations particulières; Athénée; en nous conservant des extraits de livres que nous n'avons plus, nous fait connoître les idées qui étoient alors le plus répandues; Elien, même au milieu des fables qu'il a recueillies, nous a transmis quelques remarques plus sérieuses. J'en dirai autant d'Oppien. D'ailleurs, la plupart de ces Auteurs ont été commentés par des Savans qui ont jetté des traits de lumière sur des textes relatifs & analogues à ceux des Auteurs qu'ils expliquoient : il est avantageux de les recueillir.

Parmi les Auteurs latins, je ne pouvois pas me dispenser de conférer Pline avec Aristote, puisqu'il n'en a été si souvent que le Traducteur. Malgré les défauts qui regnent dans son ouvrage, nous ne saurions nous dissimuler qu'il a dû lire Aristote dans des Manuscrits plus purs que ceux que nous avons aujourd'hui, & qu'il lui étoit plus facile de vérifier ses observations. Pline n'est pas infallible lorsqu'il explique Aristote, mais son autorité est extrêmement grave, & l'on ne doit l'abandonner que quand l'évidence en impose la loi.

Après les Auteurs que je viens d'indiquer, on peut passer presque subitement au seizième siècle, pour parcourir les Commentateurs d'Aristote dans ce siècle, & étudier Gesner. Il faut avoir celui-ci continuellement sous les yeux. C'est un soin que je n'ai pas négligé. Comme on trouve dans son volume sur les poissons, les traités de Belon, & de Rondelet, je ne parlerai pas

pas d'eux en particulier. J'avertirai seulement que Belon doit être consulté sur les oiseaux autant que sur les poissons. On trouve de bonnes observations éparfées dans d'autres Auteurs du même tems , tels que Cardan , Scaliger , Mercurialis , Cœlius Rhodiginus , & sur-tout dans les médecins , tels que Dulaurens & Riolan.

Arrivé au dix-septieme & au dix-huitieme siecles , le nombre des Auteurs nécessite de faire un choix. On verra par la table qui va suivre , ceux que j'ai préférés & spécialement consultés. J'ai tiré de grands secours de Willughbi , de Ray , de M. Brisson , de M. de Sénac & de M. de Bomare. A l'égard des ouvrages de M. de Buffon , je dois rendre à cet illustre Naturaliste , le même hommage qu'il a rendu à Aristote. Si aucun ouvrage n'a été plus utile à M. de Buffon , pour composer son histoire , que celle d'Aristote , il n'y a point non plus d'écrits qui servent davantage à expliquer l'histoire d'Aristote , que ceux de M. de Buffon (1).

Lorsqu'Aristote a fait mention de quelque ville , de quelque port , j'en ai indiqué la situation par la longitude & la latitude , d'après M. d'Anville. Lorsqu'il a fait mention de quelque mesure , je l'ai évaluée suivant les nôtres , d'après le traité de M. Paulton.

J'ai été fort attentif à citer dans mes notes les Auteurs dont je me suis appuyé ; j'ai même souvent rapporté leurs textes , afin qu'on pût les comparer à ce que je disois : & comme la table qui va suivre indiquera les éditions dont j'ai fait usage , il sera facile de vérifier les textes ; facile aussi de me trouver en défaut & de découvrir des fautes qu'on auroit ignorées : mais c'est un avantage pour le public d'être à portée de les reconnoître.

(1) L'histoire des oiseaux s'imprimant dans le même tems que mes notes , il y a plusieurs articles dont je n'ai pas pu faire usage , parce que la partie de mes notes où je m'en serois servi , étoit déjà imprimée lorsqu'ils ont paru.

La rédaction de ces mêmes notes me donnant des occasions continuelles de revoir ma traduction , elle m'a fait découvrir non-seulement des endroits susceptibles d'un autre sens que celui que j'ai adopté , mais même des textes sur le sens desquels je m'étois trompé. J'ai eu soin d'en avertir ; j'espère donc qu'on ne condamnera pas ma traduction , avant de jeter les yeux sur les notes où l'on trouvera peut-être que je me suis réformé , peut-être que j'ai donné des raisons plausibles du sens que j'ai préféré.

Voilà ce que j'ai fait pour rendre la lecture de l'histoire des Animaux plus utile. Ma traduction & mes notes sont le fruit d'un travail continué pendant douze années , dans tous les intervalles que me laissoient des occupations d'un autre genre. Je n'ai rien négligé de ce qui étoit en mon pouvoir. Mais ai-je fait tout ce qu'il faudroit pour qu'on ne désirât rien de plus ? Je suis autant éloigné de vouloir le faire croire , qu'éloigné de le penser moi-même.

D'abord , la véritable manière de se mettre en état d'expliquer ce que les Anciens ont dit sur l'histoire naturelle , seroit de se transporter sur les lieux où ils ont écrit , de voir ce qu'ils ont vu , d'observer ce qu'ils ont observé. Tournefort en a fait la remarque pour ce qui regarde les plantes : & elle n'est pas moins vraie pour ce qui regarde les Animaux (1).

En second lieu , il y a beaucoup de livres qu'il seroit utile de consulter , & que différentes raisons ne m'ont pas permis de parcourir.

En troisième lieu , ce n'est pas assez de lire , il faut voir les choses elles-mêmes ; & je conviens que j'ai plus lu que je n'ai

(1) Ad plantas quas Theophrastus & Dioscorides descripserunt assequendas , nulla certior faciliorque videtur via , quam ea quæ ducit ad ea loca in quibus majores ipsi plantas investigarunt. Quæ Dioscoridi obviæ fuerunt , eadem peregrinan-

tibus in iisdem locis procul dubio occurrerent ; & si conjecturæ locus detur in re adeo obscura , longe tutius est conjecturam facere in Græcia vel in Ægypto , quam Parisiis & Londini. *Instit. rei herb. pag. 38.*

vu , quoique je n'aye point négligé de voir lorsque l'occasion s'est présentée.

J'indique ce qui reste à faire , avec autant de fatisfaction que je rends compte de ce que j'ai fait , parce que l'unique objet de mes vœux , est que des personnes plus savantes donnent au public des ouvrages parfaits. Si de ma part , en même tems que je me délassois par des recherches agréables , d'études froides & sérieuses , mais qui font le capital de ma vie : j'ai réussi à préparer leurs travaux ; si je suis parvenu à donner au public un livre dont il puisse se servir en attendant quelque chose de mieux : j'ai atteint le terme que je m'étois proposé & je suis satisfait.

A Fleuri , le 22 Octobre 1782.



T A B L E

*Des AUTEURS qui ont été consultés pour la rédaction
des Notes.*

HERODOTI historiarum libri novem, cum Vallæ interpretatione & Gronovii notis. *Lugduni Batavorum*, Luchtman, 1715, *in-fol.*

Hippocratis.... opera omnia, latina interpretatione & annotationibus illustrata; Anutio Foëfio.. auctore. *Francofurti*, 1621, *in-folio.*

Aristophanis comœdiæ undecim, cum notis Casauboni, &c. edente Kustero. *Amstelodami*, sumptibus Fritsch, 1720. *in-folio.*

Strabonis rerum Geographicarum libri XVII. *Lutetia Parisiorum*, Typis regiiis, 1620. *in-folio.*

Athenæi Deipnosophistarum libri quindecim, cum J. Dalechampii latina interpretatione. *Lugduni*, de Harfy, 1612, *in-fol.*

Isaaci Casauboni animadversionum in Athenæi Deipnosophistas, libri quindecim. *Lugduni*, de Harfy, 1600. *in-folio.*

Pausaniæ descriptio Græciæ, cum Amasæi interpretatione, Xylandri, Sylburgii & Kuhnii notis. *Lipsiæ*, Fritsch, 1696. *in-folio.*

Diodori Siculi bibliothecæ historicæ libri qui supersunt, interprete Laurentio Rhodmano. Ad fidem Mss. recensuit Petrus Vesselingius. 1746, 2 vol. *in-folio.*

Plutarchi Chæronensis quæ extant opera. *Paris*, Henri Etienne, 1572. *in-8°.*

Æliani, de natura animalium libri XVII, cum animadversionibus Conradi Gesneri & Danielis Wilhelmi Trilleri, curante Abrahamo Gronovio qui & suas adnotationes adjecit. *Londini*, sumptibus societatis ad litteras promovendas institutæ. 1744. 2 v. *in-4°.*

Oppiani de venatione & de piscatu, cum interpretatione latina & commentariis confectis studio & opera Conradi Rittershufii. *Lugduni Batav.* ex officina Plantiniana, 1597. *in-8°.*

Phile de animalium proprietate, restitutus a J. Cornelio de Pauw. *Trajecti ad Rhenum, Stouw, 1730, in-4°.*

Anonymi introductio anatomica græcè & latinè; item Hypatus de partibus corporis gr. & lat. cum notis Dan. Wilh. Trilleri, & Jos. Stephani Bernard. *Lugd. Batav. Bouk, 1744, in-8°.*

C. Plinii Secundi historiæ mundi, libri XXXVII. *Genevæ, 1696 in-fol.*

C. Plinii Secundi naturalis historiæ, libri XXXVII, cum interpretatione & notis J. Harduini, Soc. Jesu. *Parisius, Muguet, 1685, 5 vol. in-4°.*

Idem, quos recensuit & notis illustravit Gabriel Brotier. *Parisius, Barbou, 1779, 6 vol. in-12.*

Histoire de Pline traduite en françois, par M. Poinfinet de Sivry. *Paris, Desaint, 1771 & suiv. 12 vol. in-4°.*

P. Ovidii Nasonis Halieuticon, cum ceteris ejusdem operibus, ex recensione P. Burmanni. *Amstel. Westein, 1713. in-12.*

Ex Æliani historia per Petrum Gyllium Latini facti, itemque ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano, tum eodem Gyllio, luculentis accessionibus aucti libri XVI, de vi & natura animalium.

Ejusdem Gyllii Liber unus de gallicis & latinis nominibus piscium. *Lugduni, Gryphius, 1533, in-4°.*

Edoardi Wottoni, Oxoniensis, de differentiis animalium, libri decem. *Paris, Vascofan, 1552, in-folio.*

J'ai indiqué l'édition du commentaire de Niphus, & celle du commentaire de Scaliger, à la tête du premier vol. p. 53 & 55.

Georgii Agricolæ, de animantibus subterraneis liber. Froben. *1549. in-12.*

Conradi Gesneri historiæ animalium liber I, de quadrupedibus viviparis. *Francofurti, 1620, in-folio.*

Ejusdem, liber II, de quadrupedibus oviparis, *Francofurti, 1617, in-folio.*

Ejusdem, liber III, qui est de avium natura, *Francof. 1617, in-folio.*

Ejusdem, liber IV, qui est de piscium & aquatiliu natura. *Francofurti, 1620, in-folio.*

Ejusdem , liber V qui est de serpentium natura. *Francofurti* , 1621 , *in-folio*.

Ejusdem , de scorpione , *Francofurti* , 1621 , *in-folio*.

L'histoire entiere des poissons , composée premièrement en latin , par M. Guillaume Rondelet , maintenant traduite en françois. *Lyon* , Bonhomme , 1558 , *in-4°*.

La nature & la diversité des poissons avec leurs pourtraicts , par P. Belon , du Mans. *Paris* , 1555 , *oblong*.

De la nature des oiseaux , par P. Belon , du Mans. *Paris* , 1555 , *in-folio*.

Hieronymi Cardani , de Subtilitate , libri XXI. *Lugduni* , 1554 , *in-8°*.

Hieron. Cardani , de rerum Varietate , libri XVII , *Avinione* , 1558 , *in-8°*.

J. Cæsaris Scaligeri , exotericarum exercitationum libri XV , de Subtilitate , ad Hier. Cardanum. *Francofurti* , 1607 , *in-8°*.

Hieron. Mercurialis , variarum lectionum libri , *Basileæ* , 1576 , *in-12*.

Historiæ naturalis de piscibus & cetis , de avibus , de quadrupedibus , de insectis , de serpentibus , de exanguibus aquaticis , libri. J. Jonstonus concinnavit. *Amstel*. Schipper , 1657. 2 vol. *in-folio*.

Hierozoïcon , sive bipartitum opus de animalibus S. scripturæ , auctore Samuele Bocharto , edit. 4. *Lugd. Batav.* 1712 , 2 vol. *in-folio*.

Gualteri Charletoni exercitationes de differentiis & nominibus animalium. *Oxonix* , 1677 , *in-folio*.

J. Raii Synopsis methodica animalium quadrupedum & serpentini generis. *Londini* , Smith & Walford , 1693 , *in-8°*.

Ejusdem Synopsis methodica avium & piscium. *Londini* , Innys , 1713 , *in-8°*.

Ejusdem Historia insectorum. *Londini* ; Churchill , *in-4°*.

Francisci Willughbeii , de historia piscium libri IV , edente J. Raio. *Oxonii* , 1686 , *in-folio*.

Joannis Swammerdamii Amstelædamensis Biblia naturæ , sive

historia insectorum in classes certas redacta. Latinam versionem adscripsit Hier. David Gaubius. *Leydæ*, 1737, 2 vol. *in-folio*.

Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, depuis 1666 jusqu'à 1699, Tome III. *Paris*, 1733. 3 Parties, *in-4.º*.

Relation d'un voyage du Levant, fait par ordre du Roi, par M. Pitton de Tournefort. *Paris*, Impr. royale, 1717. 2 vol. *in-4.º*.

Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, par M. de Réaumur. *Paris*, Imprim. royale, 1734 & suiv. 6 vol. *in-4.º*.

P. Artedi Ichthyologia, sive opera omnia de piscibus. *Lugd. Batav.* Wishoff, 1738, *in-8.º*.

Car. Linnæi, Systema naturæ. *Lugd. Bavav.* Haak, 1756. *in-8.º*.

Idem. *Vindobonæ*, 1767, *in-8.º*.

Jac. Theodori Klein quadrupedum dispositio, brevisque historia naturalis. *Lipsiæ*, 1751, *in-4.º*.

Ejusdem historiæ avium prodromus. *Lubecæ*, 1750; *in-4.º*.

Ejusdem tentamen methodi Ornithologicæ. *Lugd. Batav.* 1753, *in-4.º*.

Recueil de pieces lues dans les assemblées publiques de l'Acad. de la Rochelle. *Paris*, Thibouft, 1752, *in-8.º*.

L'Histoire naturelle éclaircie dans la Conchyliologie; ou traité des coquillages, par M. d'Argenville. *Paris*, 1757, *in-4.º*.

Dictionnaire raisonné & universel des Animaux, par M. de la Chesnaye des Bois. *Paris*, Bauche, 1759, 4 vol. *in-4.º*.

Ornithologie, ou méthode contenant la division des oiseaux, &c. par M. Brisson. *Paris*, Bauche, 1760. 6 vol. *in-4.º*.

L'Histoire naturelle éclaircie dans l'Ornithol. par M. Salerne. *Paris*, Debure, 1767, *in-4.º*.

Histoire naturelle, générale & particuliere, par M. de Buffon, *Paris*, Imprim. royale, 1759 & suiv. 13 vol. *in-12*.

Histoire des oiseaux, 1770 & suiv. 16 vol. *in-12*.

Supplémens, 1774, 10 vol. *in-12*.

Histoire des poissons, par M. Antoine Gouan. *Strasbourg*, Konig, 1770, *in-4.º*.

Traité général des Pêches, & histoire des poissons qu'elles

xlviij *TABLE DES AUTEURS.*

fournissent, par M. Duhamel du Monceau. *Paris* 1769 & années suiv. *in-folio*.

Contemplation de la nature par C. Bonnet, *Amsterd. Rey*, 1770, 2 vol. *in-8°*.

Specimen Zoologiæ Geographicæ quadrupedum domicilia & migrationes sistens. aut. Zimmermann, *Lugd. Batav.* Haak, 1777, *in-4°*.

Dictionnaire raisonné universel d'Histoire nat. par M. Valmont de Bomare. *Paris*, Brunet, 1775, 9 vol. *in-8°*.

Voyages dans le Levant par Frédéric Hasselquist. *Paris*, Delalain, 1769, 2 vol. *in-12*.

Recueil de questions proposées à une société de Savans, &c. par M. Michaëlis. *Francfort sur le Mayn*, Garbe, 1763, *in-12*.

De Historia naturali veterum libellus primus, auctore J. Beckmanno. *Petropoli & Gottingæ*, 1766, *in-8°*.

Historia humani corporis & singularum ejus partium, authore Andrea Laurentio. *Parisiis*, Orry, 1600, *in-folio*.

Les œuvres anatomiques de M^e. Jean Riolan, mis en franç. par Pierre Constant. *Paris*, Moreau, 1629, *in-4°*.

Exposition anatomique de la structure du corps humain, par Winslow. *Paris*, 1732, *in-4°*.

Abrégé de l'anatomie du corps humain, par M. Verdier. *Paris*, 1768, 2 vol. *in-12*.

L'Anatomie d'Heister, avec des essais de physique sur l'usage des parties du corps humain. *Paris*, Vincent, 1735, *in-8°*.

Traité de la structure du Cœur, de son action & de ses maladies. *Paris*, 1777, 2 vol. *in-4°*.

Bartholomæi Castelli lexicon medicum. *Genevæ*, de Tournes, 1746, *in-4°*.

Danielis Wilhelmi Trilleri opuscula medica ac medicophilologica. *Francof. & Lips.* 1766, 3 vol. *in-4°*.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'ANIMAUX

EMPLOYÉS DANS L'HISTOIRE DES ANIMAUX D'ARISTOTE,

*Avec leur genre, leur Nom latin selon l'ancien Traducteur, Gaza,
Scaliger, & le Nom françois de la nouvelle traduction.*

Tome II.

A



| <i>GENRE de l'Animal.</i> | <i>EXPRESSION d'Aristote.</i> | <i>EXPRESSION de l'ancien Traducteur.</i> |
|-------------------------------|-----------------------------------|--|
| Oiseau. | Αἰθών, ἡ. | <i>Filomena.</i> |
| Poiffon. | Αἰθέρην, ἡ. | <i>Aetherina.</i> |
| Oiseau. | Αἰγίβαλος, ὁ. | <i>Egitalus.</i> |
| Oiseau. | Αἰγίθος, ὁ. | <i>Ægithus.</i> |
| Oiseau. | Αἰγοθήλας, ὁ. | <i>Igothilas.</i> |
| Oiseau. | Αἰγοκέφαλος, ὁ. | <i>Egocephalus.</i> |
| Oiseau. | Αἰγυπίος, ὁ. | <i>Egipcius.</i> |
| Oiseau. | Αἰγώλος, ὁ. | <i>Egolius.</i> |
| Oiseau. | Αἰετός, ὁ. | <i>Aquila.</i> |
| Poiffon. | Αἰετός, ὁ. | <i>Aquila.</i> |
| Oiseau. | Αἰθυια, ἡ. | <i>Eithya.</i> |
| Quadrupede. | Αἰλκρος, ὁ. | <i>Fissam, & marturina, & maririo.</i> |
| Quadrupede. | Αἰξ, ὁ κὴ ἡ. | <i>Caper & Capra.</i> |
| Oiseau. | Αἰξ. | <i>Aix.</i> |
| Oiseau. | Αἰσάλων, ὁ. | <i>Esalon.</i> |
| Animal aquatique. | Αἰκαλήφη, ἡ. | <i>Acalefe & Akalifa.</i> |
| Poiffon. | Αἰκανθίας. | <i>Acanthia.</i> |
| Oiseau. | Αἰκανθίς, ἡ. | <i>Akanthis.</i> |
| Oiseau. | Αἰκανθυλλίς, ἡ. | <i>Achanthyllis.</i> |
| Insecte. | Αἰκαρί. | <i>Akare.</i> |
| Insecte. | Αἰκρίς, ἡ. | <i>Locusta.</i> |
| Oiseau. | Αἰλεκτορίς, ἡ. | <i>Gallina.</i> |
| Oiseau. | Αἰλεκτρούων, ὁ. | <i>Gallus.</i> |
| Oiseau. | Αἰλαιετός, ὁ. | <i>Alietus.</i> |
| Oiseau. | Αἰλκυών, ἡ. | <i>Alkion.</i> |

| EXPRESSION de Gaza. | EXPRESSION de Scaliger. | EXPRESSION de la traduct. françoise. |
|--|---|---|
| <i>Luscinia.</i> | <i>Luscinia.</i> | Rosignol. |
| <i>Antherina quam Aristam appello.</i> | <i>Antherina.</i> | Epi. |
| <i>Parus.</i> | <i>Ægithalus.</i> | Mefange. |
| <i>Salus.</i> | <i>Ægiothus.</i> | Ægithe. |
| <i>Caprimulgus.</i> | <i>Caprimulgus.</i> | Tette-chevre. |
| <i>Capriceps.</i> | <i>Ægocephalus & Capriceps.</i> | Ægocephale. |
| <i>Vultur.</i> | <i>Vultur.</i> | Ægyptius. |
| <i>Utula.</i> | <i>Capriceps & Ægolius.</i> | Chouette. |
| <i>Aquila.</i> | <i>Aquila.</i> | Aigle. |
| <i>Aquila.</i> | <i>Aquila.</i> | Aigle. |
| <i>Mergus.</i> | <i>Mergus.</i> | Plongeon. |
| <i>Feles & Felis.</i> | <i>Feles.</i> | Chat. |
| <i>Caper & Capra.</i> | <i>Hircus & Capra.</i> | Bouc & Chevre. |
| <i>Capella.</i> | <i>Capella.</i> | Chevre. |
| <i>Æsalo.</i> | <i>Æsalo.</i> | Emerillon. |
| <i>Urtica.</i> | <i>Urtica.</i> | Ortie de mer. |
| <i>Spinax.</i> | <i>Acanthias.</i> | Acanthias. |
| <i>Spinus sive Ligurinus.</i> | <i>Spinula & Acanthis.</i> | Epinier. |
| <i>Argathylis.</i> | <i>Acantylis.</i> | Serin. |
| <i>Acari.</i> | <i>Acari.</i> | Acari. |
| <i>Locusta.</i> | <i>Locusta.</i> | Criquet. |
| <i>Gallina.</i> | <i>Gallina.</i> | Poule. |
| <i>Gallinaceus.</i> | <i>Gallus.</i> | Coq. |
| <i>Aquila marina & haliaetus.</i> | <i>Aquila marina, nisus haliaetus, haliaetus.</i> | Aigle de mer. |
| <i>Alcedo.</i> | <i>Alcedo.</i> | Halcyon. |

T A B L E

| Genre. | Aristote. | ancien Traducteur. |
|------------------|-----------------|----------------------------|
| Quadrupede. | Αλώπηξ, ὅ. | <i>Vulpis.</i> |
| Quadrup. volant. | Αλώπηξ. | <i>Alopex.</i> |
| Poiffon. | Αλώπηξ, ὅ. | <i>Vulpes.</i> |
| Poiffon. | Αμία, ἡ. | <i>Amia.</i> |
| Poiffon. | Ανθίας, ὅ. | <i>Anthias.</i> |
| Oifeau. | Ανθος, ὅ. | <i>Anthus.</i> |
| Infecte. | Ανθρίνη, ἡ. | <i>Anthrena.</i> |
| An. raisonnable. | Ανθρωπος, ὅ. | <i>Homo.</i> |
| Testacée. | Απορραΐς, ἡ. | <i>Emorois.</i> |
| Oifeau. | Απες, ὅ. | <i>Apodes. pl.</i> |
| Poiffon. | Αρας, ἡ. | <i>Membrates. pl.</i> |
| Infecte. | Αράχνης, ὅ. | <i>Aranea.</i> |
| Quadrupede. | Αρκλος, ἡ. | <i>Ursa.</i> |
| Crustacée. | Αρκλος, ἡ. | <i>Ursa.</i> |
| Quadrupede. | Αρουραῖος, ὅ. | <i>Mus Campestris.</i> |
| Oifeau. | Αρπη, ἡ. | <i>Arpa.</i> |
| Poiffon. | Αρχάνος, ὅ. | <i>Acharinus.</i> |
| Anim. terrestre. | Ασκαλάβωτης, ὅ. | <i>Ascalabotes.</i> |
| Oifeau. | Ασκάλαφος, ὅ. | <i>Ascalafus.</i> |
| Oifeau. | Ασκαλάπας, ὅ. | <i>Ascolopas.</i> |
| Infecte. | Ασκαρίς, ἡ. | <i>Askaris.</i> |
| Quadrupede. | Ασφάλαξ, ὅ. | <i>Talpa.</i> |
| Reptile. | Ασπίς, ἡ. | <i>Aspis.</i> |
| Crustacée. | Αστακός, ὅ. | <i>Astacus.</i> |
| Oifeau. | Αστερίας, ὅ. | <i>Asterias vel Astur.</i> |
| Testacée. | Αστήρ, ὅ. | <i>Astrum.</i> |
| Oifeau. | Ατλαγὴν, ὅ. | <i>Attagis.</i> |
| Infecte. | Ατλέλαβος, ὅ. | <i>Atelabus.</i> |
| Poiffon. | Αυλωπίας, ὅ. | <i>Aulopias.</i> |
| Poiffon. | Αυξίς, ἡ. | <i>Anxis.</i> |

ALPHABÉTIQUE.

| Gaza. | Scaliger. | Traduction françoise. |
|----------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| <i>Vulpes.</i> | <i>Vulpes.</i> | Renard. |
| <i>Vulpecula.</i> | <i>Vulpes.</i> | Renard volant. |
| <i>Vulpecula.</i> | <i>Vulpes.</i> | Renard. |
| <i>Amia.</i> | <i>Amia.</i> | Boniton. |
| <i>Sacer & Anthias</i> | <i>Anthias.</i> | Anthias. |
| <i>Florus.</i> | <i>Florus.</i> | Fleur. |
| <i>Crabro.</i> | <i>Crabro.</i> | Frelon. |
| <i>Homo.</i> | <i>Homo.</i> | Homme. |
| <i>Murex.</i> | <i>Aporrhais & Destuctia.</i> | Aporrhais. |
| <i>Apodes.</i> | <i>Apodes.</i> | Apodé. |
| <i>Membrades.</i> | <i>Arades.</i> | Arades. |
| <i>Araneus.</i> | <i>Araneus.</i> | Araignée. |
| <i>Ursus & Ursa.</i> | <i>Ursus & Ursa.</i> | Ours. |
| <i>Ursa.</i> | <i>Ursa.</i> | Ourse. |
| <i>Sorex.</i> | <i>Sorex.</i> | Rat des champs. |
| <i>Harpa.</i> | <i>Harpe.</i> | Harpaye. |
| <i>Archanus.</i> | <i>Archanus.</i> | Archanus. |
| <i>Stellio.</i> | <i>Stellio.</i> | Stellion. |
| <i>Ascalaphus.</i> | <i>Ascalaphus.</i> | Ascalaphus. |
| <i>Gallinago.</i> | <i>Ascalopas.</i> | Ascalopas. |
| <i>Tipula.</i> | <i>Ascaris.</i> | Ascaride. |
| <i>Talpa.</i> | <i>Talpa.</i> | Taupe. |
| <i>Aspis.</i> | <i>Aspis.</i> | Aspic. |
| <i>Gammarus.</i> | <i>Gammarus.</i> | Ecreviffe. |
| <i>Stellaris.</i> | <i>Asterias.</i> | Chien étoilé. |
| <i>Stella.</i> | <i>Stella.</i> | Etoile. |
| <i>Attagena.</i> | <i>Attagena.</i> | Attagas. |
| <i>Bruchus.</i> | <i>Bruchus.</i> | Attelabe. |
| | <i>Aulopias.</i> | Aulopias. |
| <i>Auxuma.</i> | <i>Auxis.</i> | Auxides. |

T A B L E

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | ancien Traducteur. |
|-------------------|------------------|-------------------------|
| Poisson. | Α'φύη, ἡ. | <i>Afia.</i> |
| Poisson. | Α'χάρνας, ὁ. | <i>Acharnas.</i> |
| Insecte. | Α'χέτης, ὁ. | <i>Acheta.</i> |
| Testacée. | Βάλανός, ὁ. | <i>Balanum.</i> |
| Poisson. | Βαλλέρες, ὁ. | <i>Ballirus.</i> |
| Oiseau. | Βαθίς. | <i>Sacios.</i> |
| Poisson. | Βαρῖνος, ὁ. | <i>Balagrus.</i> |
| Oiseau. | Βασιλεύς, ὁ. | <i>Rex.</i> |
| Poisson. | Βάτος, ὁ. | <i>Raia.</i> |
| Animal aquatique. | Βάτραχος, ὁ. | <i>Rana.</i> |
| Poisson. | Βάτραχος, ὁ. | <i>Rana.</i> |
| Poisson. | Βαλόνη, ἡ. | <i>Acus.</i> |
| Poisson. | Βολίταινα, ἡ. | <i>Bolitæna.</i> |
| Insecte. | Βομβύλιος, ὁ. | <i>Bombilius.</i> |
| Insecte. | Βόμβυξ, ὁ. | <i>Bombyzans.</i> |
| Quadrupede. | Βόνασσοσ, ὁ. | <i>Bonassus.</i> |
| Oiseau. | Βόσκας, ὁ. | <i>Baskas.</i> |
| Insecte. | Βόφρυχος, ὁ. | <i>Bostrichus.</i> |
| Quadrupede. | Βεβαλίς, ἡ. | <i>Bubala.</i> |
| Quadrupede. | Βῆς, ὁ κὴ ἡ. | <i>Bos & Vacca.</i> |
| Poisson. | Βῆς, ὁ. | <i>Bos.</i> |
| Oiseau. | Βρένθος, ὁ. | <i>Brentalius.</i> |
| Oiseau. | Βρώθος, ὁ. | <i>Brentilius.</i> |
| Animal aquatique. | Βρύσσοσ, ὁ. | <i>Virforus.</i> |
| Oiseau. | Βύας, ὁ. | <i>Bryas.</i> |
| Poissons. | Βῶκες, οἱ. | <i>Bokas.</i> |
| Testacées. | Γαλάδες, αἱ. | <i>Galakes.</i> |
| Poisson. | Γάλσας, ὁ. | <i>Galeus.</i> |
| Quadrupede. | Γαλῆ, ἡ. | <i>Catus.</i> |

ALPHABÉTIQUE.

7

| <i>Gaza.</i> | Scaliger. | <i>Traduction françoise.</i> |
|------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| <i>Apua.</i> | <i>Apua.</i> | Aphye. |
| <i>Archanas.</i> | <i>Acarnas.</i> | Acharnas. |
| <i>Acheta.</i> | <i>Canora.</i> | Achete ou Cigale chanteuse. |
| <i>Glans.</i> | <i>Glans.</i> | Gland. |
| <i>Ballerus.</i> | <i>Ballerus.</i> | Ballere. |
| <i>Rubetra.</i> | <i>Rubicola.</i> | Bathis. (la) |
| <i>Balagri. pl.</i> | <i>Barinus.</i> | Barin. |
| <i>Regulus.</i> | <i>Regulus.</i> | Roitelet. |
| <i>Raia,</i> | <i>Raia.</i> | Raie. |
| <i>Rana.</i> | <i>Rana.</i> | Grenouille. |
| <i>Rana.</i> | <i>Rana.</i> | Grenouille de mer. |
| <i>Acus.</i> | <i>Acus.</i> | Aiguille. |
| <i>Bolitæna.</i> | <i>Bolitæna.</i> | Bolitæne. |
| <i>Bombyx.</i> | <i>Bombyx.</i> | Bombyle. |
| <i>Bombyx.</i> | <i>Bombyx.</i> | Bombyce. |
| <i>Bonafus.</i> | <i>Bonassus.</i> | Bonafe. |
| <i>Bosca.</i> | <i>Pascula, i. e. sarcella.</i> | Sarcelle. |
| <i>Cirrus.</i> | <i>Cirrus.</i> | Boucle de cheveux. |
| <i>Bubalus.</i> | <i>Bubalus.</i> | Bubale. |
| <i>Bos & Vacca.</i> | <i>Bos & Vacca.</i> | Bœuf & Vache. |
| <i>Bos.</i> | <i>Bos.</i> | Bœuf marin. |
| <i>Anas.</i> | <i>Brenthus.</i> | Petite Bernache. |
| <i>Brenthus.</i> | <i>Brinthus.</i> | Brinthe. |
| <i>Brissus.</i> | <i>Brissus.</i> | Bryffe. |
| <i>Bubo.</i> | <i>Bubo.</i> | Grand Duc. |
| <i>Vocæ.</i> | <i>Boces.</i> | Bogues. |
| <i>Galades.</i> | <i>Galades.</i> | Galades. |
| <i>Mustelus.</i> | <i>Mustelus.</i> | Chien de mer. |
| <i>Cattus & Mustela.</i> | <i>Mustela.</i> | Belette. |

T A B L E

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|---------------|-------------------|--------------------------------|
| Oiseau. | Γέρανος, ἡ. | <i>Grus.</i> |
| Quadrupede. | Γίννος, ὁ. | <i>Rippa.</i> |
| Poiffon. | Γλανίς, ὁ. | <i>Glanis.</i> |
| Quadrupede. | Γλάνος, ὁ. | <i>Glanus.</i> |
| Poiffon. | Γλαῦκος, ὁ. | <i>Glaucus.</i> |
| Oiseau. | Γλαῦξ, ἡ. | <i>Bubo.</i> |
| Oiseau. | Γλωτρίς, ἡ. | <i>Glotis.</i> |
| Oiseau. | Γνάφαλος, ὁ. | |
| Poiffon. | Γόγγρος, ὁ. | <i>Conger.</i> |
| Oiseau. | Γύψ, ὁ. | <i>Vultur.</i> |
| Poiffon. | Δάσκιλλος, ὁ. | <i>Dalkillus.</i> |
| Quadrupede. | Δασύπυς, ὁ. | <i>Lepus & lepusculus.</i> |
| Poiffon. | Δελφίς, ὁ. | <i>Delphis.</i> |
| Quadrupede. | Δορκάς, ἡ. | <i>Hinnulus.</i> |
| Reptile. | Δράκων, ὁ. | <i>Dracon.</i> |
| Poiffon. | Δράκων, ὁ. | <i>Dracon.</i> |
| Oiseau. | Δρεπανίς, ἡ. | <i>Drepanis.</i> |
| Oiseau. | Δρυοκολάπτης, ὁ. | <i>Diryocolaptes.</i> |
| Poiffons. | Ἐγκρασίχολοι, οἱ. | <i>Enkrasicoli.</i> |
| Poiffon. | Ἐγχελυσ, ἡ. | <i>Anguilla.</i> |
| Quadrupede. | Ἐλαφος, ὁ κὴ ἡ. | <i>Cervus & Cerva.</i> |
| Oiseau. | Ἐλέα, ἡ. | <i>Elea.</i> |
| Poiffon. | Ἐλεγίνος, ὁ. | <i>Eleginus.</i> |
| Poiffon. | Ἐλεδάγη, ἡ. | <i>Eloanis.</i> |
| Quadrupede. | Ἐλειός, ὁ. | <i>Elius.</i> |
| Oiseau. | Ἐλεος, ὁ. | <i>Eleus.</i> |
| Quadrupede. | Ἐλέφας, ὁ. | <i>Elefas.</i> |
| Poiffon. | Ἐλλοψ, ὁ. | <i>Elops.</i> |
| Insecte. | Ἐλμινς, ἡ. | <i>Lumbricus.</i> |
| Insecte. | Ἐμπίς. | <i>Empys.</i> |

ALPHABÉTIQUE.

9

| <i>Gaza.</i> | <i>Scaliger.</i> | <i>Traduction françoise.</i> |
|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <i>Grus.</i> | <i>Grus.</i> | <i>Grue.</i> |
| <i>Ginnus.</i> | <i>Ginnus.</i> | <i>Bidet.</i> |
| <i>Silurus.</i> | <i>Glanis & Glanius.</i> | <i>Glanis.</i> |
| <i>Glanus.</i> | <i>Glanus.</i> | <i>Glanus.</i> |
| <i>Glaucus.</i> | <i>Glaucus.</i> | <i>Glaucus.</i> |
| <i>Noctua.</i> | <i>Noctua.</i> | <i>Chat-huant.</i> |
| <i>Lingulaca.</i> | <i>Ligula.</i> | <i>Glottis.</i> |
| | <i>Gnaphalus.</i> | <i>Jafeur.</i> |
| <i>Conger.</i> | <i>Conger.</i> | <i>Congre.</i> |
| <i>Vultur.</i> | <i>Vultur.</i> | <i>Vautour.</i> |
| <i>Dasquillus.</i> | <i>Dasquillus.</i> | <i>Dasquille.</i> |
| <i>Lepus.</i> | <i>Lepus & Cuniculus.</i> | <i>Dasypode.</i> |
| <i>Delphinus.</i> | <i>Delphinus.</i> | <i>Dauphin.</i> |
| <i>Capra.</i> | <i>Caprea.</i> | <i>Cheyreuil.</i> |
| <i>Draco.</i> | <i>Draco.</i> | <i>Dragon.</i> |
| <i>Draco.</i> | <i>Draco.</i> | <i>Vive.</i> |
| <i>Falcula sive riparia.</i> | <i>Riparia.</i> | <i>Martinet.</i> |
| <i>Picus Maximus.</i> | <i>Picus.</i> | <i>Perce-arbre & Pic.</i> |
| <i>Encrauli.</i> | <i>Encrasicholi.</i> | <i>Encrasicholes.</i> |
| <i>Anguilla.</i> | <i>Anguilla.</i> | <i>Anguille.</i> |
| <i>Cervus & Cerva.</i> | <i>Cervus & Cerva.</i> | <i>Cerf & Biche.</i> |
| <i>Velia.</i> | <i>Helea.</i> | <i>Elea.</i> |
| <i>Eleginus.</i> | <i>Eleginus.</i> | <i>Elegin.</i> |
| <i>Eledona.</i> | <i>Eledona.</i> | <i>Heledone.</i> |
| <i>Glis.</i> | <i>Glis.</i> | <i>Loir.</i> |
| <i>Aluco.</i> | <i>Ulula.</i> | <i>Effraye.</i> |
| <i>Elephantus.</i> | <i>Elephantus.</i> | <i>Elephant.</i> |
| <i>Acipenser.</i> | <i>Elops.</i> | <i>Ellops.</i> |
| <i>Tinea sive lumbricus.</i> | <i>Lumbricus.</i> | <i>Ver.</i> |
| <i>Culex mulio.</i> | <i>Culex mulio.</i> | <i>Empis.</i> |

T A B L E

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|-------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Amphibie. | Ε'μύς, ἡ. | <i>Emis, Mis.</i> |
| Insectes. | Ε'ντερον γῆς, τῆ. | <i>Terra intestina.</i> |
| Amphibie. | Ε'νυδρίς, ἡ. | <i>Enidris.</i> |
| Oiseau. | Ε'πιλαίς, ἡ. | <i>Epilis.</i> |
| Oiseau. | Ε'ποψ, ὁ. | <i>Erops.</i> |
| Oiseau. | Ε'ρίθακος, ὁ. | <i>Erihamus.</i> |
| Poiffon. | Ε'ρυθρινός, ὁ. | <i>Eruirinus.</i> |
| Oiseau. | Ε'ρωδιός, ὁ. | <i>Erodus.</i> |
| Poiffon. | Ε'τελις. | <i>Entelis.</i> |
| Insecte. | Ε'υλαί, αἱ. | <i>Vimmiculus.</i> |
| Insecte. | Ε'φήμερον, τὸ. | <i>Efimerum.</i> |
| Poiffon. | Ε'χενηίς. | <i>Echeineda.</i> |
| Reptile. | Ε'χιδνα, ἡ. | <i>Vipera.</i> |
| Testacée. | Ε'χινομήτρα, ἡ. | <i>Echinomitra.</i> |
| Testacée. | Ε'χίνος, ὁ. | <i>Ericius.</i> |
| Quadrupede. | Ε'χίνος, ὁ. | <i>Ericius.</i> |
| Poiffon. | Ε'ψηλός, ὁ. | |
| Poiffon. | Ζύγαινα, ἡ. | <i>Ygena.</i> |
| Animal terrestre. | Ζυγνίς, ἡ. | <i>Zignis.</i> |
| Quadrupede. | Η'μίονος, ὁ. | <i>Mulus.</i> |
| Poiffon. | Η'παλος, ὁ. | <i>Epatus.</i> |
| Insecte. | Η'πίολος, ὁ. | <i>Ipiliotis.</i> |
| Crustacée. | Η'ερακλειτικός, ὁ. | <i>Erachtoicus.</i> |
| Oiseau. | Θεαυπίς, ἡ. | <i>Thlipis.</i> |
| Poiffon. | Θρίσσα, ἡ. | <i>Thrissa.</i> |
| Poiffon. | Θύννος, ὁ, Θύννις, ἡ. | <i>Thynus & Tinnis.</i> |

ALPHABÉTIQUE.

11

| <i>Gaza.</i> | <i>Scaliger,</i> | <i>Traduction françoise.</i> |
|--|--|--|
| <i>Lutaria & mus aquatilis.</i> | <i>Mys & Lutaria.</i> | Emys & tortue d'eau douce. |
| <i>Terræ intestina.</i> | <i>Terræ intestina.</i> | Entraîles de la terre. |
| <i>Lutris.</i> | <i>Lutra.</i> | Loutre. |
| <i>Curuca.</i> | <i>Curuca.</i> | Epilais. |
| <i>Upupa.</i> | <i>Upupa & Epops.</i> | Hupe. |
| <i>Silvia & Rubecula.</i> | <i>Erihacus.</i> | Rouge-gorge. |
| <i>Rubellio.</i> | <i>Rubellus.</i> | Rouget. |
| <i>Ardeola.</i> | <i>Ardeola.</i> | Heron. |
| <i>Etelis.</i> | <i>Etelis.</i> | Etelis. |
| <i>Vermes qui carnes putres edunt.</i> | <i>Vermes qui putribus in carnibus enascuntur.</i> | Vers qui se trouvent dans les chairs corrompues. |
| <i>Ephemerum.</i> | <i>Ephemerum.</i> | Ephemere. |
| <i>Remora.</i> | <i>Echeneis.</i> | Remore. |
| <i>Vipera.</i> | <i>Vipera.</i> | Vipere. |
| <i>Echinometra.</i> | <i>Echinometra.</i> | Herisson-mere. |
| <i>Echinus.</i> | <i>Echinus.</i> | Herisson de mer. |
| <i>Erinaceus.</i> | <i>Erinaceus.</i> | Herisson. |
| <i>Narica.</i> | <i>Elixarii pisces.</i> | Poisson dont on fait les sauces. |
| <i>Libella.</i> | <i>Zygæna.</i> | Zygene. |
| <i>Dygnis.</i> | <i>Zygnis.</i> | Zygnis. |
| <i>Mulus.</i> | <i>Mulus.</i> | Mulet. |
| <i>Jecorinus.</i> | <i>Jecorinus.</i> | Hepatus. |
| <i>Hepiolus.</i> | <i>Hepiolus.</i> | Papillon. |
| <i>Heracleoticus [cancer.]</i> | <i>Heracleoticus.</i> | Cancres heracleotiq. |
| <i>Carduus.</i> | <i>Thraupis.</i> | Briseur. |
| <i>Alofa.</i> | <i>Thrissa.</i> | Alose. |
| <i>Thunnus & Limaria.</i> | <i>Thunnus, Thunnilla, Thunna.</i> | Thon male & femelle. |

| Genre. | Aristote. | ancien Traducteur. |
|-------------|--------------------|---------------------------|
| Quadrupede. | Θῶς, ὁ. | <i>Lupus cervarius.</i> |
| Oiseau. | Ἰβίς, ἡ. | <i>Ibis.</i> |
| Oiseau. | Ἰέραξ, ὁ. | <i>Accipiter.</i> |
| Reptile. | Ἰεράς, ὁ. | <i>Sacer.</i> |
| Oiseau. | Ἰκτιῖνος, ὁ. | <i>Milvus.</i> |
| Quadrupede. | Ἰκτίς, ἡ. | <i>Ictis.</i> |
| Quadrupede. | Ἰννος, ὁ. | <i>Ippa.</i> |
| Poisson. | Ἰγλίς, ἡ. | <i>Eulis.</i> |
| Insecte. | Ἰγλος, ὁ. | <i>Iulus.</i> |
| Quadrupede. | Ἰππάρδιον, τό. | <i>Pardium.</i> |
| Quadrupede. | Ἰππέλαφος, ὁ. | <i>Equicervus.</i> |
| Cruftacée. | Ἰππεύς, ὁ. | <i>Ippes.</i> |
| Insecte. | Ἰππομύρμηξ, ὁ. | <i>Equestris formica.</i> |
| Quadrupede. | Ἰππος, ὁ. | <i>Equus.</i> |
| Amphibie. | Ἰππος ποτάμιος, ὁ. | <i>Equus fluvialis.</i> |
| Poisson. | Ἰππερος, ὁ. | <i>Ippurus.</i> |
| Oiseau. | Ἰνυξ, ἡ. | <i>Linx.</i> |
| Quadrupede. | Ἰχνεύμων, ὁ. | <i>Ichneumon.</i> |
| Insecte. | Ἰχνεύμων, ὁ. | <i>Ichneumon.</i> |
| Oiseau. | Καλίδρις, ὁ. | <i>Skandris.</i> |
| Poisson. | Καλλιώνυμος, ὁ. | <i>Kallionimus.</i> |
| Quadrupede. | Κάμηλος, ἡ. | <i>Camelus.</i> |
| Insecte. | Κάμπη, ἡ. | <i>Kampa.</i> |
| Insecte. | Κανθαρίς, ἡ. | <i>Kantharis.</i> |
| Insecte. | Κάνθαρος, ὁ. | <i>Chantharus.</i> |
| Poisson. | Κάνθαρος, ὁ. | <i>Kantharus.</i> |
| Quadrupede. | Κάπρος, ὁ. | <i>Caper, porca.</i> |

| <i>Gaza.</i> | Scaliger. | <i>Traduction françoise.</i> |
|---|------------------------------------|------------------------------|
| <i>Lupus cervarius.</i> | <i>Thos & Lupus cervarius.</i> | Thos. |
| <i>Ibis.</i> | <i>Ibis.</i> | Ibis. |
| <i>Accipiter.</i> | <i>Accipiter.</i> | Epervier. |
| <i>Sacer.</i> | <i>Sacer.</i> | Sacré. |
| <i>Milvus.</i> | <i>Milvus.</i> | Milan. |
| <i>Ictis quam viverram interpretor.</i> | <i>Viverra.</i> | Putois. |
| <i>Innus.</i> | <i>Ginnus.</i> | Bardeau. |
| <i>Julia.</i> | <i>Iulis.</i> | Iulis. |
| <i>Iulus.</i> | <i>Iulus.</i> | Iule. |
| <i>Hippardium.</i> | <i>Pardium.</i> | Cheval-pard. |
| <i>Hippelaphus.</i> | <i>Equicervus.</i> | Cheval-cerf. |
| <i>Hippea, hoc est eques.</i> | <i>Eques.</i> | Cancre cavalier. |
| <i>Formica quæ eques appellatur.</i> | <i>Hippomyrmex.</i> | Fourmi-cheval. |
| <i>Equus.</i> | <i>Equus.</i> | Cheval. |
| <i>Equus fluviatilis.</i> | <i>Equus fluviatilis.</i> | Hippopotame. |
| <i>Equifelis.</i> | <i>Hippurus.</i> | Hippure. |
| <i>Lynx.</i> | <i>Lynx.</i> | Torcol. |
| <i>Ichneumo.</i> | <i>Ichneumo.</i> | Ichneumon. |
| <i>Ichneumo.</i> | <i>Ichneumo.</i> | Ichneumon. |
| <i>Calidris.</i> | <i>Calidris.</i> | Calidris. |
| <i>Puleher.</i> | <i>Callionymus.</i> | Callionyme. |
| <i>Camelus.</i> | <i>Camelus.</i> | Chameau. |
| <i>Eruca.</i> | <i>Eruca.</i> | Chenille. |
| <i>Cantharida.</i> | <i>Cantharis.</i> | Cantharide. |
| <i>Scarabeus pillularius.</i> | <i>Scarabeus pillularius.</i> | Pillulaire. |
| <i>Scarabæus.</i> | <i>Cantharus.</i> | Scarabée. |
| <i>Aper.</i> | <i>Aper.</i> | Sanglier. |

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|--------------------|------------------|---------------------------------|
| Poisson. | Κάπρος, ὄ. | <i>Capros.</i> |
| Insecte. | Κάραβος, ὄ | <i>Carabus & Karambius.</i> |
| | | |
| Crustacée. | Κάραβος, ὄ. | <i>Carabus.</i> |
| Crustacée. | Καρίς, ἡ. | <i>Karis.</i> |
| Crustacée. | Καρκίνιον, τό. | <i>Karkinum.</i> |
| Crustacée. | Καρκίνος, ὄ. | <i>Cancer.</i> |
| Quadrupede. | Κάστωρ, ὄ. | <i>Castor.</i> |
| Oiseau. | Καταρράκτης, ὄ. | <i>Cataractes.</i> |
| Oiseau. | Κεγχρίς, ἡ. | <i>Cenkris.</i> |
| Oiseau. | Κελεός, ὄ. | <i>Eleus.</i> |
| Oiseau. | Κέψος, ὄ. | <i>Keifos & Kepsus.</i> |
| Poisson. | Κεστρεύς, ὄ. | <i>Kestreus.</i> |
| Poisson. | Κέφαλος, ὄ. | <i>Kefalus.</i> |
| Animal terrestre. | Κῆβος, ὄ. | <i>Kebus.</i> |
| Oiseau. | Κήρυλος, ὄ. | <i>Ceratus.</i> |
| Testacée. | Κήρυξ, ὄ. | <i>Kerix.</i> |
| Genre de poissons. | Κηλώδη, τά. | <i>Cetosæ.</i> |
| Insecte. | Κηφήν, ὄ. | <i>Cefenus.</i> |
| Oiseau. | Κίγκλος, ὄ. | <i>Kikhlus.</i> |
| Poisson. | Κίθαρος, ὄ. | <i>Cythara.</i> |
| Oiseau. | Κιννάμωμον, τό. | <i>Cinamomus.</i> |
| Oiseau. | Κίρκος, ὄ. | <i>Kircus.</i> |
| Oiseau. | Κίττα, ἡ. | <i>Pica & Kitta.</i> |
| Oiseau. | Κίχλη, ἡ. | <i>Kikla & Maninx.</i> |
| Poisson. | Κίχλη, ἡ. | <i>Kikhla.</i> |
| Insecte. | Κλῆρος, ὄ. | <i>Cleros.</i> |
| Anim. aquatique. | Κνίδη, ἡ. | <i>Knida.</i> |
| Oiseau. | Κνιπολόγος, ὄ. | <i>Knidolegas.</i> |
| Insecte. | Κνίψ, ὄ. | <i>Cnips.</i> |

ALPHABÉTIQUE.

15

| <i>Gaza.</i> | <i>Scaliger.</i> | <i>Traduction françoise.</i> |
|--|-------------------------------|------------------------------|
| <i>Aper.</i> | <i>Aper.</i> | Sanglier. |
| <i>Fullo & scarabæus</i> <i>taurus.</i> | <i>Fullo & scarabæus.</i> | Sauterelle. |
| <i>Locusta.</i> | <i>Locusta.</i> | Langouste. |
| <i>Squilla.</i> | <i>Squilla.</i> | Squille. |
| <i>Cancellus.</i> | <i>Cancellus.</i> | Petit cancre. |
| <i>Cancer.</i> | <i>Cancer.</i> | Cancre. |
| <i>Fiber.</i> | <i>Fiber.</i> | Castor. |
| <i>Cataracta.</i> | <i>Mergula.</i> | Catarracte. |
| <i>Tinnunculus.</i> | <i>Tinnunculus.</i> | Cresserelle. |
| <i>Galgulus.</i> | <i>Galgulus.</i> | Coureur. |
| <i>Fulica.</i> | <i>Fulica.</i> | Foulque. |
| <i>Mugilis.</i> | <i>Mugil.</i> | Muge. |
| <i>Capito.</i> | <i>Cephalus.</i> | Capiton. |
| <i>Cebus.</i> | <i>Cebus.</i> | Kébe. |
| <i>Carulus.</i> | <i>Cerulus.</i> | Ceryle. |
| <i>Buccinum.</i> | <i>Buccinus.</i> | Buccin. |
| <i>Cetarium genus.</i> | <i>Cetacea.</i> | Cétacées. |
| <i>Fucus.</i> | <i>Fucus.</i> | Bourdon. |
| <i>Cinclus.</i> | <i>Cinclus.</i> | Cincle. |
| <i>Fidicula.</i> | <i>Citharus.</i> | Citharus. |
| <i>Cinnamomus.</i> | <i>Cinnamomus.</i> | Cannelier. |
| <i>Circus.</i> | <i>Circus.</i> | Buzard. |
| <i>Pica.</i> | <i>Pica.</i> | Pie. |
| <i>Turdus.</i> | <i>Turdus.</i> | Grive. |
| <i>Turdus.</i> | <i>Turdus.</i> | Grive de mer. |
| <i>Clerus.</i> | <i>Clerus.</i> | Clere. |
| <i>Urtica.</i> | <i>Urtica.</i> | Ortie de mer. |
| <i>Culicilega.</i> | <i>Culicilega.</i> | Gobe-moucheron. |
| <i>Mulio.</i> | <i>Mulio.</i> | Cripe. |

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|-----------------|------------------|--------------------------------|
| Testacée. | Κόγχη, ἡ. | <i>Concha.</i> |
| Poiffon. | Κοίτος, ὁ. | <i>Cottus.</i> |
| Oiseau. | Κόκκυξ, ὁ. | <i>Coccux.</i> |
| Poiffon. | Κόκκυξ, ὁ. | <i>Cockyx.</i> |
| Oiseau. | Κόλαρις, ὁ. | <i>Calapis.</i> |
| Poiffon. | Κολίας, ὁ. | <i>Kolias.</i> |
| Oiseau. | Κολιός, ὁ. | <i>Skeleus.</i> |
| Oiseau. | Κολλυρίων, ὁ. | <i>Killuron.</i> |
| Oiseau. | Κολοιός, ὁ. | <i>Kolonus.</i> |
| | | |
| Oiseau. | Κολυμβίς, ἡ. | <i>Colibis & Kalimbus.</i> |
| | Κόνις, ἡ. | <i>Lens.</i> |
| Oiseau. | Κοραχίας, ὁ. | <i>Corakias.</i> |
| Poiffon. | Κοραχίνος, ὁ. | <i>Corakinus.</i> |
| Oiseau. | Κόραξ, ὁ. | <i>Corvus.</i> |
| Oiseau aquatiq. | Κόραξ, ὁ. | <i>Corvus.</i> |
| Animal aquatiq. | Κορδύλος, ὁ. | <i>Cordilus.</i> |
| Insecte. | Κόρις, ὁ καὶ ἡ. | <i>Corpis.</i> |
| Oiseau. | Κόρυδος, ὁ. | <i>Coridus.</i> |
| Oiseau. | Κορώνη, ἡ. | <i>Cornicula.</i> |
| Oiseau. | Κόττυφος, ὁ. | <i>Merula.</i> |
| Poiffon. | Κόττυφος, ὁ. | <i>Cottifus.</i> |
| Testacée. | Κοχλίας, ὁ. | <i>Coklia.</i> |
| | | |
| Testacée. | Κόκλος, ὁ. | <i>Cochlus.</i> |
| Crustacée. | Κράγγων, ἡ. | <i>Cransgo.</i> |
| Oiseau. | Κρέξ, ἡ. | <i>Krex.</i> |
| Quadrupede. | Κριός, ὁ. | <i>Aries.</i> |
| Amphibie. | Κροκόδειλος, ὁ. | <i>Cocodrillus.</i> |
| Insecte. | Κρότων, ὁ. | <i>Kroton.</i> |

Concha.

| <i>Gaza.</i> | <i>Scaliger.</i> | <i>Traduction françoise.</i> |
|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------|
| <i>Concha.</i> | <i>Concha.</i> | Conque. |
| <i>Cottus.</i> | <i>Boetus.</i> | Chabot. |
| <i>Cuculus.</i> | <i>Cuculus.</i> | Coucou. |
| <i>Cuculus.</i> | <i>Cuculus.</i> | Coucou. |
| <i>Colaris.</i> | <i>Colaris.</i> | Colaris. |
| <i>Monedula.</i> | <i>Graculus.</i> | Colias. |
| <i>Galgulus.</i> | <i>Galgulus.</i> | Pic-verd. |
| <i>Collyrion.</i> | <i>Collyrion.</i> | Collyrion. |
| <i>Monedula.</i> | <i>Monedula & Graculus.</i> | Choucas. |
| <i>Urinatrix.</i> | <i>Urinatrix.</i> | Colymbe. |
| <i>Lens.</i> | <i>Lens.</i> | Lende. |
| <i>Graculus.</i> | <i>Coracias.</i> | Coracias. |
| <i>Corvulus five Graculus.</i> | <i>Coracinus.</i> | Coracin. |
| <i>Corvus.</i> | <i>Corvus.</i> | Corbeau. |
| <i>Corvus.</i> | <i>Corvus.</i> | Corbeau. |
| <i>Cordulus.</i> | <i>Cordulus.</i> | Cordyle. |
| <i>Cimex.</i> | <i>Cimex.</i> | Punaife. |
| <i>Alauda.</i> | <i>Alauda.</i> | Alouette. |
| <i>Cornix.</i> | <i>Cornix.</i> | Corneille |
| <i>Merula.</i> | <i>Merula.</i> | Merle. |
| <i>Merula.</i> | <i>Merula.</i> | Merle. |
| <i>Limax , umbilicus , Cochlea.</i> | <i>Limax , umbilicus , Cochlea.</i> | Limas , Limaçon. |
| <i>Cochlea.</i> | <i>Umbilicus.</i> | Limaçon. |
| <i>Crango.</i> | <i>Crango.</i> | Crange. |
| <i>Crex.</i> | <i>Crex.</i> | Crex. |
| <i>Aries.</i> | <i>Aries.</i> | Belier. |
| <i>Crocodilus.</i> | <i>Crocodilus.</i> | Crocodile. |
| <i>Redivius.</i> | <i>Ricinus.</i> | Tique. |

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|------------------|------------------|---------------------------|
| Testacée. | Κτείς, ὁ. | <i>Kteis.</i> |
| Oiseau. | Κύανος, ὁ. | <i>Kianos.</i> |
| Oiseau. | Κύκνος, ὁ. | <i>Cygnus.</i> |
| Cruftacée. | Κύλλαρος, ὁ. | |
| Oiseau. | Κύμινδης, ἡ. | <i>Kymindis.</i> |
| Anim. terrestre. | Κυνοκέφαλος, ὁ. | <i>Cynocephali.</i> |
| Insecte. | Κυνοραϊσῆ. | <i>Musca canina.</i> |
| Poiffon. | Κυπρίνος, ὁ. | <i>Carpna.</i> |
| Oiseau. | Κύχραμος, ὁ. | <i>Kekharmis.</i> |
| Oiseau. | Κυψέλλος, ὁ. | <i>Kipselus.</i> |
| Quadrupède. | Κύων, ὁ ἢ ἡ. | <i>Canis.</i> |
| Poiffon. | Κύων, ὁ. | <i>Canis.</i> |
| Poiffon. | Κωβίός, ὁ. | <i>Kobius.</i> |
| Testacées. | Κωκάλια, τὰ. | <i>Coccalia.</i> |
| Insecte. | Κωλώτης, ὁ. | <i>Colotes.</i> |
| Insecte. | Κώνωψ, ὁ. | <i>Konops.</i> |
| Poiffon. | Λάβραξ, ὁ. | <i>Spinula.</i> |
| Quadrupède. | Λαγώς, ὁ. | <i>Lepus.</i> |
| Oiseau. | Λάεδος, ὁ. | <i>Lædus.</i> |
| Oiseau. | Λαιός, ὁ. | <i>Laios.</i> |
| Poiffon. | Λαμία, ἡ. | <i>Lamia.</i> |
| Oiseau. | Λάρος, ὁ. | <i>Larus.</i> |
| Amphibie. | Λάταξ, ἡ. | <i>Latax.</i> |
| Poiffon. | Λειόβαλος, ὁ. | <i>Liobatus.</i> |
| Testacée. | Λεπάς, ἡ. | <i>Lapas.</i> |
| Quadrupède. | Λέων, ὁ. | <i>Leo.</i> |
| Oiseau. | Λιβυός, ὁ. | <i>Kibius.</i> |
| Testacée. | Λιμνόστρεα, τὰ. | <i>Lemnostrea.</i> |
| Oiseau. | Λόκαλος, ὁ. | |
| Quadrupède. | Λύγξ, ἡ. | <i>Lynx.</i> |

| <i>Gaza.</i> | <i>Scaliger.</i> | <i>Traduction françoise.</i> |
|------------------------|----------------------------|------------------------------|
| <i>Pectunculus.</i> | <i>Pecten.</i> | Petroncle. |
| <i>Cæruleus.</i> | <i>Cyaneus.</i> | Oiseau bleu. |
| <i>Olor.</i> | <i>Olor.</i> | Cigne. |
| <i>Parva squilla.</i> | <i>Scyllarus.</i> | Petit boiteux. |
| <i>Cymindis.</i> | <i>Cymindis.</i> | Cymindis. |
| <i>Caniceps.</i> | <i>Caniceps.</i> | Cynocephale. |
| <i>Cynoraïsta.</i> | <i>Cynoraïsta.</i> | Fléau du chien. |
| <i>Cyprinus.</i> | <i>Cyprinus.</i> | Carpe. |
| <i>Cynchramus.</i> | <i>Cynchramus.</i> | Cychrame. |
| <i>Cypsellus.</i> | <i>Cypsellus.</i> | Cypfelle. |
| <i>Canis.</i> | <i>Canis.</i> | Chien. |
| <i>Canis.</i> | <i>Canicula.</i> | Chien. |
| <i>Gobio.</i> | <i>Gobio & Gobius.</i> | Goujon. |
| <i>Cocalia.</i> | <i>Cocalia.</i> | Cocalia. |
| <i>Colota.</i> | <i>Colota.</i> | Colotes. |
| <i>Culex vinarius.</i> | <i>Culex.</i> | Conops. |
| <i>Lupus.</i> | <i>Lupus.</i> | Loup de mer. |
| <i>Lepus.</i> | <i>Lepus.</i> | Lievre. |
| <i>Lædus.</i> | | Laedus. |
| | | Laius. |
| <i>Lamia.</i> | <i>Lamia.</i> | Lamie. |
| <i>Gavia.</i> | <i>Gavia.</i> | Goiland. |
| <i>Latax.</i> | <i>Latax.</i> | Latax. |
| <i>Leviraia.</i> | <i>Leviraia.</i> | Raie lisse. |
| <i>Patella.</i> | <i>Patella.</i> | Lepas. |
| <i>Leo.</i> | <i>Leo.</i> | Lion. |
| <i>Libyus.</i> | <i>Libyus.</i> | Libyen. |
| <i>Ostrea.</i> | <i>Ostrea vulgares.</i> | Huitres. |
| | <i>Cocalus.</i> | Localus. |
| <i>Lynx.</i> | <i>Lynx.</i> | Lynx. |

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|---------------------|-------------------|---------------------------|
| Quadrupede. | Λύκος, ὁ. | <i>Lupus.</i> |
| Insecte. | Λύκος, ὁ. | <i>Lupus.</i> |
| Poiffon. | Λύρα, ἡ. | <i>Lyra.</i> |
| Crustacée. | Μαία, ἡ. | <i>Mea.</i> |
| Poiffon. | Μαινίς, ἡ. | <i>Menis.</i> |
| Genre de Poiffons. | Μαλάκια, τὰ. | <i>Malakia.</i> |
| Oiseau. | Μαλακοκρανεύς, ὁ. | <i>Megalocraneus.</i> |
| Genre d'an.aquatiq. | Μαλακόστραχα, τὰ. | <i>Malacostraca.</i> |
| Quadrupede. | Μαρτιχόρα, ἡ. | <i>Manthichora.</i> |
| Oiseau. | Μελαγκόρυφος, ὁ. | <i>Melanokarifus.</i> |
| Poiffon. | Μελανῦρος, ὁ. | <i>Melanurus.</i> |
| Insecte. | Μέλιττα, ἡ. | <i>Apis.</i> |
| Oiseau. | Μελεαγρίς, ἡ. | <i>Meleagrida.</i> |
| Oiseau. | Μέροψ, ὁ. | <i>Merops.</i> |
| Insecte. | Μηλολόνη, ἡ. | <i>Melolonitha.</i> |
| Poiffon. | Μήρυξ, ὁ. | <i>Myrix.</i> |
| Poiffon. | Μόρμυρος, ὁ. | <i>Osmius.</i> |
| Oiseau. | Μορφνός, ὁ. | |
| Quadrupede. | Μυγαλή, ἡ. | <i>Mugis.</i> |
| Insecte. | Μυῖα, ἡ. | <i>Musca.</i> |
| Poiffon. | Μύξων, ὁ. | <i>Mixon.</i> |
| Poiffon. | Μύρανα, ἡ. | <i>Murana.</i> |
| Poiffon. | Μύρινος, ὁ. | <i>Marinus.</i> |
| Insecte. | Μυρμήξ, ὁ. | <i>Formica.</i> |
| Quadrupede. | Μῦς, ὁ. | <i>Mus.</i> |
| Testacée. | Μῦς, ὁ. | <i>Mys.</i> |
| | Μυζήκηλος. | <i>Impistocetus.</i> |

| <i>Gaza.</i> | Scaliger. | <i>Traduction françoise.</i> |
|---|--|------------------------------|
| <i>Lupus.</i> | <i>Lupus.</i> | Loup. |
| <i>Lupus.</i> | <i>Lupus.</i> | Loup. |
| <i>Lyra.</i> | <i>Lyra.</i> | Lyre. |
| <i>Maia.</i> | <i>Mãia.</i> | Cancre <i>Maia.</i> |
| <i>Alec five Mena.</i> | <i>Mænula.</i> | Mænide. |
| <i>Mollia.</i> | <i>Mollusca.</i> | Mollusques. |
| <i>Molliceps.</i> | <i>Malacocraneus.</i> | Crane-mol. |
| <i>Crustata.</i> | <i>Crusta inteſta.</i> | Cruſtacées. |
| <i>Mantichora.</i> | <i>Mantichora.</i> | Martichore. |
| <i>Atricapilla.</i> | <i>Atriceps & Melanco- ryphus.</i> | Tête noire. |
| <i>Oculata.</i> | <i>Melanurus.</i> | Melanure. |
| <i>Apis.</i> | <i>Apis.</i> | Abeille. |
| <i>Meleagris.</i> | <i>Meleagris.</i> | Peintade. |
| <i>Merops qui Apiaſter.</i> | <i>Merops.</i> | Merops. |
| <i>Scarabæus & ſcarabæus viridis.</i> | <i>Meloloniha & ſcara- bæus pillulãrius.</i> | Scarabée. |
| <i>Ruminatis.</i> | <i>Ruminax.</i> | Ruminant. |
| <i>Mormur.</i> | <i>Murmurus.</i> | Mormure. |
| <i>Morphnø quaſi Nævia.</i> | <i>Mørphnus.</i> | Morphnus. |
| <i>Mus araneus.</i> | <i>Mus araneus.</i> | Mufaraigne. |
| <i>Muſca.</i> | <i>Muſca.</i> | Mouche. |
| <i>Muco.</i> | <i>Muco.</i> | Merveux. |
| <i>Murene.</i> | <i>Murana.</i> | Murene. |
| <i>Murinus.</i> | <i>Myxinus.</i> | Murin. |
| <i>Formica.</i> | <i>Formica.</i> | Fourmi. |
| <i>Mus.</i> | <i>Mus.</i> | Rat. |
| <i>Mitulus.</i> | <i>Muſculus.</i> | Moule. |
| <i>Muſculus piſcis.</i> | <i>Myſticetus.</i> | Myſticetus. |

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|------------------|--------------------|---------------------------|
| Insecte. | Μύωψ, ὁ. | <i>Myops.</i> |
| Poisson. | Νάρκη, ἡ. | <i>Stupor.</i> |
| Poisson. | Ναυτίλος, ὁ. | <i>Nautilus.</i> |
| Quadrupede. | Νεβρός, ὁ κ' ἡ. | <i>Cervulus.</i> |
| Insecte. | Νεκύδαλος, ὁ. | <i>Nekydalus.</i> |
| Testacée. | Νηρίτης, ὁ. | <i>Nerites.</i> |
| Oiseau. | Νήσια, ἡ. | <i>Anas.</i> |
| Anim. volant. | Νυχτερίς, ἡ. | <i>Vesperilio.</i> |
| Oiseau. | Νυχλικόραξ, ὁ. | <i>Nidicorax.</i> |
| Poisson. | Ξιφίας, ὁ. | <i>Gladius.</i> |
| Insecte. | Ξυλοφθόρον, τό. | <i>Yrloforum.</i> |
| Oiseau. | Οινάνθη, ἡ. | <i>Ynanthe.</i> |
| Oiseau. | Οινάς, ἡ. | <i>Inas & Ynas.</i> |
| Quadrupede. | Οἷς, ἡ. | <i>Ovis.</i> |
| Insecte. | Οἶστρος, ὁ. | <i>Ystrus.</i> |
| Anim. aquatique. | Οἶστρος, ὁ. | <i>Ystrus.</i> |
| Oiseau. | Οἶστρος, ὁ. | <i>Istrus.</i> |
| Testacée. | Ὀλοθήριον, τό. | <i>Olothirium.</i> |
| Quadrupede. | Ὄνος, ὁ κ' ἡ. | <i>Asinus.</i> |
| Poisson. | Ὄνος, ὁ. | <i>Asinus.</i> |
| Insecte. | Ὄνος ὁ πολύπτερος. | <i>Omus multiplex.</i> |
| Quadrupede. | Ὄρεύς, ὁ κ' ἡ. | <i>Mulus.</i> |
| Poissons. | Ὄρχύνες, οἱ. | <i>Orkynes.</i> |
| Oiseau. | Ὄροσπίζης, ὁ. | <i>Oreospizos.</i> |
| Insecte. | Ὄρσαδάκη, ἡ. | <i>Oreodagna.</i> |

| Gaza. | Scaliger. | Traduction françoise. |
|--|---|-----------------------|
| <i>Tabanus.</i> | <i>Tabanus.</i> | Taon. |
| <i>Torpedo.</i> | <i>Torpedo.</i> | Torpille. |
| <i>Nauta.</i> | <i>Nautilus.</i> | Nautile. |
| <i>Hinnulus.</i> | <i>Hinnulus.</i> | Faon. |
| <i>Necydalus.</i> | <i>Necydalus.</i> | Necydale. |
| <i>Natex.</i> | <i>Nerites.</i> | Nerite. |
| <i>Anas.</i> | <i>Anas.</i> | Canard. |
| <i>Vespertilio.</i> | <i>Vespertilio.</i> | Chauve-souris. |
| <i>Cicunia.</i> | <i>Nicticorax & Nacti-</i> <i>corvus.</i> | Corbeau de nuit. |
| <i>Gladius.</i> | <i>Gladius.</i> | Espadon. |
| <i>Xylophthorum, ligni-</i> <i>perda.</i> | <i>Xylophthorum.</i> | Perce-bois. |
| <i>Enantha, id. ac fi</i> <i>Vitiflora.</i> | <i>Enanthe.</i> | Enanthe. |
| <i>Vinago.</i> | <i>Rupilia.</i> | Pigeon vineux. |
| <i>Ovis.</i> | <i>Ovis.</i> | Brebis. |
| <i>Afilus.</i> | <i>Afilus.</i> | Mouche afile. |
| <i>Afilus.</i> | <i>Afilus.</i> | Œstre. |
| <i>Afilus.</i> | <i>Afilus.</i> | Afile. |
| <i>Vertibula & Calli</i> <i>& tubera. pl.</i> | <i>Aelothuria.</i> | Holothurie. |
| <i>Afinus.</i> | <i>Afinus.</i> | Ane. |
| <i>Afellus.</i> | <i>Afellus.</i> | Ane. |
| <i>Afellus multipes.</i> | <i>Afellus multis pedibus</i> <i>præditus.</i> | Cloporte. |
| <i>Mulus.</i> | <i>Mulus.</i> | Mulet. |
| <i>Orcina.</i> | <i>Orcyns.</i> | Orcyns. |
| <i>Montifringilla.</i> | <i>Monfringilla.</i> | Pinson de montagne. |
| <i>Orsodacna quam Mor-</i> <i>dellam appellem.</i> | <i>Orsodacna.</i> | Mordelle. |

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|---------------------|--------------------|--|
| Oiseau. | Ὄρνυγομήτρα, ἡ. | <i>Orygometra.</i> |
| Oiseau. | Ὄρτυξ, ὁ. | <i>Couurnix.</i> |
| Quadrupede. | Ὄρυξ. | <i>Oryx.</i> |
| Poisson. | Ὄρφός, ὁ. | <i>Orfus, & peut-être Teuka.</i> |
| Oiseau. | Ὄρχιλος, ὁ. | <i>Orchilus.</i> |
| Genre d'an.aquatiq. | Ὄστρακόδερμα, τὰ. | <i>Astracoderma.</i> |
| Anim. aquatiques. | Ὄστρεα, τὰ. | <i>Ostrea.</i> |
| Testacée. | Ὄυν θαλάττιον, τό. | <i>Auris marina.</i> |
| Reptile. | Ὄφίς, ὁ. | <i>Serpens.</i> |
| Crustacée. | Παγῦρος, ὁ. | <i>Pagurus.</i> |
| Quadrupede. | Πανθήρ, ὁ. | <i>Panthera.</i> |
| Quadrupede. | Πάρδαλις, ἡ. | <i>Pardus & Pardalis.</i> |
| Oiseau. | Πάρδαλος, ὁ. | <i>Pardales.</i> |
| Oiseau. | Πελαργός, ὁ. | <i>Ciconia.</i> |
| Oiseau. | Πελειάς, ἡ. | <i>Pelis.</i> |
| Oiseau. | Πελεκᾶν, ὁ. | <i>Pellicanus.</i> |
| Oiseau. | Περασίας, ὁ. | <i>Pareas.</i> |
| Oiseau. | Πέρδιξ, ὁ. | <i>Perdix.</i> |
| Oiseau. | Περιφερά, ἡ. | <i>Columba.</i> |
| Poisson. | Πέρκη, ἡ. | <i>Perka.</i> |
| Oiseau. | Περχνόπτερος, ὁ. | <i>Percopteros.</i> |
| Oiseau. | Πέρνης, ὁ. | <i>Pternis.</i> |
| Poisson. | Πηλαμύς, ἡ. | <i>Palamis.</i> |
| Oiseau. | Πηνέλοψ. | <i>Penotops.</i> |
| Insecte. | Πηνία, τὰ. | <i>Ypenia.</i> |
| Anim. terrestre. | Πίθηκος, ὁ. | <i>Symia.</i> |
| Testacée. | Πίννα, ἡ. | <i>Pina.</i> |
| Crustacée. | Πιννοτήρας, ὁ. | <i>Prado pinnarum.</i> |
| Crustacée. | Πιννοφύλαξ, ὁ. | <i>Custos pinnarum.</i> |

Matrix.

ALPHABÉTIQUE.

21

| Gaza. | Scaliger. | <i>Traduction françoise.</i> |
|--------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <i>Matrix.</i> | <i>Ortygometra.</i> | Caille mere. |
| <i>Coturnix.</i> | <i>Coturnix.</i> | Caille. |
| <i>Oryx.</i> | <i>Oryx.</i> | Oryx. |
| <i>Cernæa.</i> | <i>Orphus & Cernua.</i> | Orphus. |
| | | |
| <i>Orchilus.</i> | <i>Orchilus.</i> | Orchile. |
| <i>Silicea testâ conclusa.</i> | <i>Testacea.</i> | Testacées. |
| <i>Ostrea & Conchæ.</i> | <i>Ostrea & Conchæ.</i> | Huitres & coquillages. |
| <i>Auris marina.</i> | <i>Auricula maris.</i> | Oreille de mer. |
| <i>Serpens.</i> | <i>Serpens.</i> | Serpent. |
| <i>Pagurus.</i> | <i>Pagurus.</i> | Cancre pagure. |
| <i>Lupus canarius.</i> | <i>Panthera.</i> | Adive. |
| <i>Panthera.</i> | <i>Panthera.</i> | Panthere. |
| <i>Pardalus.</i> | <i>Pardalus.</i> | Pardalus. |
| <i>Ciconia.</i> | <i>Ciconia.</i> | Cigogne. |
| <i>Livia.</i> | <i>Turrilia.</i> | Bifet. |
| <i>Platea.</i> | <i>Platea.</i> | Pelican. |
| | | Peræas. |
| <i>Perdix.</i> | <i>Perdix.</i> | Perdrix. |
| <i>Columba.</i> | <i>Columba.</i> | Pigeon. |
| <i>Perca.</i> | <i>Perca.</i> | Perche. |
| <i>Percnopterus.</i> | <i>Percnopterus.</i> | Percnoptere. |
| <i>Pernix.</i> | <i>Pernes.</i> | Pernes. |
| <i>Limaria.</i> | <i>Pelamis.</i> | Pelamide. |
| <i>Penelops.</i> | <i>Penelops.</i> | Penelope. |
| <i>Acia.</i> | <i>Penis.</i> | Penies. |
| <i>Simia.</i> | <i>Simia.</i> | Singe. |
| <i>Pinna.</i> | <i>Pinna.</i> | Pinne. |
| <i>Pinnother.</i> | <i>Pinnothera.</i> | Pinnotere. |
| <i>Custos pinna.</i> | <i>Custos pinnarum.</i> | Gardien de la pinne. |

Tome II.

D

T A B L E

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|----------------|------------------|---------------------------|
| Oiseau. | Πίπος, ἡ. | <i>Pipso.</i> |
| Oiseau. | Πίπερα, ἡ. | <i>Pipso.</i> |
| Oiseau. | Πίφηξ. | <i>Tifunx.</i> |
| Oiseau. | Πλάγος, ὁ. | <i>Plangos.</i> |
| An. aquatique. | Πνεύμων, ὁ. | <i>Pulmo.</i> |
| Oiseau. | Ποικιλίς. | <i>Rikilis.</i> |
| Poisson. | Πολύπυς, ὁ. | <i>Polipes.</i> |
| Testacée. | Πορφύρα, ἡ. | <i>Purpura.</i> |
| Oiseau. | Πορφυρίων, ὁ. | <i>Porfirion.</i> |
| Insecte. | Πρασσοκρίς, ἡ. | <i>Prassicaris.</i> |
| | | |
| Oiseau. | Πρέσβυς, ὁ. | <i>Senior.</i> |
| Poissons. | Πριμαδαίαι, αἱ. | <i>Primades.</i> |
| Poisson. | Πρίστης, ὁ. | <i>Prisas.</i> |
| Quadrupede. | Πρόβατον, τό. | <i>Ovis.</i> |
| Quadrupede. | Πρόξ, ὁ. | <i>Prokis.</i> |
| Oiseau. | Πτύγξ, ὁ. | <i>Pox.</i> |
| Oiseau. | Πύγαργος, ὁ. | <i>Pygartus.</i> |
| Insecte. | Πυγολαμπίς, ἡ. | <i>Pikokpis.</i> |
| Oiseau. | Πυραλίς. | <i>Pirallis.</i> |
| Insecte. | Πυραύτης, ὁ. | <i>Pyraustis.</i> |
| Oiseau. | Πυρρέλας, ὁ. | <i>Pirrus.</i> |
| Poisson. | Ρίνη, ἡ. | <i>Rine.</i> |
| Poisson. | Ρινόβατος, ὁ. | <i>Rinobatus.</i> |
| Quadrupede. | Σαθήριον, τό. | <i>Sathrium.</i> |
| Quadrupede. | Σαλαμάνδρα, ἡ. | <i>Salamandra.</i> |
| Poisson. | Σάλπη, ἡ. | <i>Salpa.</i> |
| Poisson. | Σαπερδής, ὁ. | <i>Saperdis.</i> |
| Poisson. | Σαργίνος, ὁ. | <i>Sarginus.</i> |
| Poisson. | Σάργος, ὁ. | <i>Sarga.</i> |

| <i>Gaza.</i> | <i>Scaliger.</i> | <i>Traduction françoise.</i> |
|-----------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| <i>Pipo</i> , subst. fém. | <i>Hippus.</i> | Pipone. |
| <i>Pipo.</i> | | Pic. |
| <i>Pifex.</i> | <i>Pifex.</i> | Pifex. |
| <i>Planga & Clanga.</i> | <i>Plancus.</i> | Le plaintif. |
| <i>Pulmo.</i> | <i>Pulmo.</i> | Poumon de mer. |
| <i>Varia.</i> | <i>Variola.</i> | Oiseau tacheté. |
| <i>Polypus.</i> | <i>Polypus.</i> | Polype. |
| <i>Purpura.</i> | <i>Purpura.</i> | Pourpre. |
| <i>Porphyrio.</i> | <i>Porphyrio.</i> | Porphyron. |
| <i>Blatta.</i> | <i>Porricida.</i> | Mitte qui mange le porreau. |
| <i>Senator.</i> | <i>Senator.</i> | Sénateur. |
| <i>Primada.</i> | <i>Primadia.</i> | Primades. |
| <i>Pristes.</i> | <i>Pristes.</i> | Pristis. |
| <i>Ovis.</i> | <i>Ovis.</i> | Brebis. |
| <i>Dama.</i> | <i>Dama.</i> | Daim. |
| <i>Pryn.</i> | <i>Pryn.</i> | Ptunx. |
| <i>Pygargus.</i> | <i>Pygargus.</i> | Pygargue. |
| <i>Cicindela.</i> | <i>Cicindela.</i> | Cu-luisant. |
| <i>Ignaria.</i> | <i>Pyralis.</i> | Pyralis. |
| <i>Pyrausta.</i> | <i>Pyrausta.</i> | Pyrauste. |
| <i>Rubecula.</i> | <i>Byrriola.</i> | Bouvreuil. |
| <i>Squatina.</i> | <i>Squatina.</i> | Lime. |
| <i>Squatino-raia.</i> | <i>Squatino-raia.</i> | Lime-raie. |
| <i>Satherium.</i> | <i>Satherion.</i> | Sathérion. |
| <i>Salamandra.</i> | <i>Salamandra.</i> | Salamandre. |
| <i>Salpa.</i> | <i>Salpa.</i> | Saupe. |
| <i>Saperdis.</i> | <i>Saperdis.</i> | Saperdis. |
| <i>Sargiacus.</i> | <i>Sarginus.</i> | Sargin. |
| <i>Sargus.</i> | <i>Sargus.</i> | Sarge. |

D ij

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|--------------------|-------------------|---------------------------|
| Quadrupede. | Σατύριον, τό. | <i>Satirium.</i> |
| Quadrupede. | Μαῦρα, ἡ. | <i>Lacerta.</i> |
| Poiffon. | Μαῦρος, ὁ. | <i>Lacerta.</i> |
| Insecte. | Μειρήν, ἡ. | <i>Eiren.</i> |
| Genre d'an. aquat. | Μελάχη, τὰ. | <i>Selachea.</i> |
| Poiffon. | Μηπία, ἡ. | <i>Sepia.</i> |
| Insecte. | Μῆτις, ὁ. 1 | <i>Tinea.</i> |
| Insecte. | Μίλφη, ἡ. | <i>Silpha.</i> |
| Poiffon. | Μινόδων, ὁ. | <i>Sinodon.</i> |
| Oiseau. | Μίππη, ἡ. | <i>Speghta.</i> |
| Oiseau. | Μίτλη, ἡ. | <i>Sitta.</i> |
| Poiffon. | Μάρος, ὁ. | <i>Scarus.</i> |
| Poiffon. | Μχίαйна, ἡ. 1 | <i>Skiena.</i> |
| Insecte. | Μχνίψ, ὁ. | <i>Sknipus.</i> |
| Oiseau. | Μκολόπαξ, ὁ. | <i>Scolopax.</i> |
| Insecte. | Μκολόπενδρα, ἡ. 1 | <i>Scolopendra.</i> |
| Poiffon. | Μκόμβρος, ὁ. 1 | <i>Scombria.</i> |
| Poiffon. | Μχορδύλα, ἡ. | <i>Scordila.</i> |
| Insecte. | Μχορπίος, ὁ. | <i>Scorpius.</i> |
| Poiffon. | Μχορπίος, ὁ. | <i>Scorpius.</i> |
| Poiffon. | Μχορπίς, ἡ. | |
| Insecte. | Μχορπιῶδες, τό. 1 | <i>Scorpiate.</i> |
| Poiffon. | Μχύλιον, τό. 1 | <i>Scyllium.</i> |
| Insecte. | Μχάληξ, ὁ. | <i>Vermis.</i> |
| Oiseau. | Μχῶψ, ὁ. | <i>Scops.</i> |
| Oiseau. | Μπιζα, ἡ. 1 | <i>Spiza.</i> |
| Poiffon. | Μμαρίς, ἡ. | <i>Karis.</i> |
| Poiffon. | Μμύρος, ὁ. 1 | <i>Smurus.</i> |

| Gaza. | Scaliger. | Traduction françoise. |
|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| <i>Satyrium.</i> | <i>Satyrium.</i> | Satyriion. |
| <i>Lacertus.</i> | <i>Lacertus.</i> | Lezard. |
| <i>Lacertus.</i> | <i>Lacertus.</i> | Lacerto. |
| <i>Sirenis.</i> | <i>Siren.</i> | Siren. |
| <i>Cartilaginea.</i> | <i>Cartilaginea.</i> | Selaques. |
| <i>Sepia.</i> | <i>Sepia.</i> | Séche. |
| <i>Tinea.</i> | <i>Tinea.</i> | Teigne. |
| <i>Silpha.</i> | <i>Silpha.</i> | Silphe. |
| <i>Dentex.</i> | <i>Dentex.</i> | Dentale. |
| <i>Sitta.</i> | <i>Sitta.</i> | Sippe. |
| <i>Sitta.</i> | <i>Sitta.</i> | Sitte. |
| <i>Scarus.</i> | <i>Scarus.</i> | Scare. |
| <i>Umbra.</i> | <i>Umbra.</i> | Ombre. |
| <i>Culex.</i> | <i>Culex.</i> | Moucheron. |
| <i>Gallinago.</i> | <i>Scolopax.</i> | Bécasse. |
| <i>Centipeda.</i> | <i>Centipeda & Scolopendra.</i> | Scolopendre. |
| <i>Scomber.</i> | <i>Scomber.</i> | Maquereau. |
| <i>Scordula.</i> | <i>Scordula.</i> | Scordyle. |
| <i>Scorpio.</i> | <i>Scorpius.</i> | Scorpion. |
| <i>Scorpio.</i> | <i>Scorpius.</i> | Scorpion de mer. |
| <i>Scorpio.</i> | <i>Scorpio.</i> | Scorpide. |
| <i>Bestiola similis scorpioni.</i> | <i>Scorpiunculus.</i> | Scorpion (petite espece de). |
| <i>Canicula.</i> | <i>Canicula.</i> | Petit Chien. |
| <i>Vermis & Cossus.</i> | <i>Vermis & Cossus.</i> | Ver. |
| <i>Afio.</i> | <i>Afio.</i> | Petit Duc. |
| <i>Fringilla.</i> | <i>Fringilla.</i> | Pinson. |
| <i>Cerrus.</i> | <i>Smaris.</i> | Smaris. |
| <i>Murus.</i> | <i>Smurus.</i> | Mure. |

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|----------------|------------------|--|
| Poiffon. | Μπάρος, ὁ. | <i>Skarus.</i> |
| Testacée. | Μπάταγος, ὁ. | <i>Spatagius.</i> |
| An. aquatique. | Μπόγος, ὁ. | <i>Sfungus.</i> |
| Testacée. | Μτρόμβος, ὁ. | <i>Strombus.</i> |
| Insecte. | Μταφυλῖνος, ὁ. | <i>Stafilion.</i> |
| Oiseau. | Μτρουθίον, τό. | <i>Passer.</i> |
| Oiseau. | Μτρεθός, ὁ. | <i>Passer & Passer qui in Lybia.</i> |
| Oiseau. | Μυκαλίς, ἡ. | <i>Sicallis.</i> |
| Poiffon. | Μυναγρίς, ἡ. | <i>Synagris.</i> |
| Quadrupede. | Μῦς, ὁ κὶ ἡ. | <i>Porcus.</i> |
| Insecte. | Μφήξ, ἡ. | <i>Vespa.</i> |
| Insecte. | Μφονδύλη, ἡ. | <i>Spondila.</i> |
| Poiffon. | Μφύραϊνα, ἡ. | <i>Firena.</i> |
| Oiseau. | Μχοϊνικλος, ὁ. | <i>Skinilus.</i> |
| Oiseau. | Μχοϊνίαν, ὁ. | <i>Skinium.</i> |
| Testacée. | Μωλήν, ὁ. | <i>Solia.</i> |
| Poiffon. | Ταινία, ἡ. | <i>Tainia.</i> |
| Quadrupede. | Ταῦρος, ὁ. | <i>Taurus.</i> |
| Oiseau. | Ταών, ὁ. | <i>Pavo.</i> |
| Insecte. | Τενθρηδών, ὁ. | <i>Tenthridon.</i> |
| Insecte. | Τερηδών, ἡ. | |
| Oiseau. | Τέτριξ, ἡ. | <i>Tetrix.</i> |
| Insecte. | Τετλιγομήτρα, ἡ. | <i>Cicadarum matrix.</i> |
| Insecte. | Τετλιγόγιον, τό. | <i>Tettigonium.</i> |
| Insecte. | Τέτριξ, ὁ. | <i>Cicada.</i> |
| Poiffon. | Τευθίς, ἡ. | <i>Teuthis.</i> |
| Poiffon. | Τευθός, ὁ. | <i>Teuthos.</i> |
| Testacées. | Τήθυα, τά. | <i>Tethya.</i> |

| Gaza. | Scaliger. | <i>Traduction française.</i> |
|------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Scarus. | Scarus. | Sparé. |
| Spatagus. | Spatagus. | Spatage. |
| Spongia. | Spongia. | Eponge |
| Turbo. | Turbo. | Trompe. |
| Pastinaca. | Pastinaca. | Staphylin. |
| Passer. | Passer. | Passereau. |
| Passer & Struthio africa. | Passer & Struthio afer. | Passereau & Autru- che. |
| Ficedula. | Ficedula. | Bec-figue. |
| Dentex. | Synagris. | Synagris. |
| Sus. | Sus. | Porc. |
| Vespa. | Vespa. | Guêpe. |
| Verticillum. | Sphondyla. | Sphondyle. |
| Malleolus. | Sphyrena. | Sphyrene. |
| Junco. | Schœniclus. | Jonco. |
| Junco. | Schoenio vel Juncarius. | Jonc. |
| Unguis. | Digitellus. | Solen. |
| Vitta. | Vitta. | Tœnia. |
| Taurus. | Taurus. | Taureau. |
| Pavo. | Pavo. | Paon. |
| Teredo. | Tenthredo. | Grugeur. |
| Teredo. | Harde. | Chenille tariere. |
| Tetrix. | Tetrix. | Tetrix. |
| Tettigometra. | Tettigometra. | Mere de Cigale. |
| Cicadafter. | Cicadafter. | Cigalette. |
| Cicada. | Cicada. | Cigale. |
| Lolligo. | Lolliguncula. | Calmar (petit). |
| Lolius. | Lolius. | Calmar (grand). |
| Tubera, Vertibula, | Tethya. | Téthyes. |
| Calli. | | |

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|----------------|------------------|---------------------------|
| Quadrupede. | Τίγρις, ὁ. | <i>Tygris.</i> |
| Poiffon. | Τίλλων, ὁ. | <i>Thron.</i> |
| Quadrupede. | Τράγος, ὁ. | <i>Hircus.</i> |
| Poiffon. | Τρίγλη, ἡ. | <i>Trema, Treilia.</i> |
| Oifeau. | Τριόρχης, ὁ. | <i>Triochis.</i> |
| Poiffon. | Τρίχια, ἡ. | |
| Poiffon. | Τριχίας, ὁ. | <i>Sardella.</i> |
| Poiffon. | Τριχίς, ἡ. | <i>Trikis.</i> |
| Oifeau. | Τροχίλος, ὁ. | <i>Trochilus.</i> |
| Oifeau. | Τρύψας, ὁ. | <i>Pigatus.</i> |
| Oifeau. | Τρυγών, ἡ. | <i>Turtur.</i> |
| Poiffon. | Τρυγών, ἡ. | <i>Turtur.</i> |
| Quadrupede. | Τρυγών, ἡ. | <i>Turtur.</i> |
| Oifeau. | Τύπανος, ὁ. | <i>Tympanius.</i> |
| Oifeau. | Τύραννος, ὁ. | <i>Tyrannus.</i> |
| Quadrupede. | Υάινα, ἡ. | <i>Yena.</i> |
| Oifeau. | Υβρίς, ἡ. | <i>Ydris.</i> |
| An. aquatique. | Υδρος, ὁ. | <i>Ydros.</i> |
| Insectes. | Υπερα, τὰ. | <i>Ypera.</i> |
| Oifeau. | Υπολαίς, ἡ. | <i>Ypolais.</i> |
| Oifeau. | Υποτριόρχης, ὁ. | <i>Ypotriorcha.</i> |
| Quadrupede. | Υς, ὁ ἢ ἡ. | <i>Sus.</i> |
| Quadrupede. | Υς ἄγριος, ὁ. | <i>Porcus sylvestris.</i> |
| Quadrupede. | Υστρίξ, ἡ. | <i>Ystrix.</i> |
| Poiffon. | Φάγρος, ὁ. | <i>Fagrus.</i> |
| Insecte. | Φαλάγγιον, τό. | <i>Falangium, aranea.</i> |
| Insecte. | Φάλαγξ, ὁ. | <i>Falanx.</i> |
| Poiffon. | Φάλαινα, ἡ. | <i>Balæna.</i> |
| Oifeau. | Φαλαρίς, ἡ. | <i>Falaris.</i> |

Tigris.

| <i>Gaza.</i> | <i>Scaliget.</i> | <i>Traduction françoise.</i> |
|------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| <i>Tigris.</i> | <i>Tigris.</i> | Tigre. |
| <i>Tillon.</i> | <i>Tillon.</i> | Tillon. |
| <i>Hircus.</i> | <i>Hircus.</i> | Bouc. |
| <i>Mullus.</i> | <i>Mullus.</i> | Surmulet. |
| <i>Buteo.</i> | <i>Buteo.</i> | Buse. |
| | | Trichie. |
| <i>Sarda.</i> | <i>Trichia.</i> | Trichias. |
| <i>Sardina.</i> | <i>Trichis.</i> | Trichide. |
| <i>Trochilus.</i> | <i>Trochilus.</i> | Roitelet. |
| <i>Tringa.</i> | <i>Tringa.</i> | Tryngas. |
| <i>Turtur.</i> | <i>Turtur.</i> | Tourterelle. |
| <i>Pastinaca.</i> | <i>Pastinaca.</i> | Pastenaque. |
| <i>Pastinaca.</i> | <i>Pastinaca.</i> | Tourterelle. |
| <i>Tympanus.</i> | <i>Tapynus.</i> | Typanus. |
| <i>Tyrannus.</i> | <i>Tyrannus.</i> | Roitelet hupé. |
| <i>Hyæna.</i> | <i>Hyæna.</i> | Hyène. |
| | | Hybris. |
| <i>Natrix.</i> | <i>Natrix.</i> | Serpent d'eau. |
| <i>Superæ.</i> | <i>Hyperia.</i> | Hyperes. |
| <i>Curuca.</i> | <i>Curuca.</i> | Fauvette. |
| <i>Subbuteo.</i> | <i>Subbuteo.</i> | Sous-buse. |
| <i>Sus.</i> | <i>Sus.</i> | Porc. |
| <i>Sus ferus.</i> | <i>Sus ferus.</i> | Sanglier. |
| <i>Hystrix.</i> | <i>Hystrix, Porcus spinus.</i> | Porc-épic. |
| <i>Phager, Pagrus.</i> | <i>Pagrus.</i> | Pagre. |
| <i>Phalangium.</i> | <i>Phalangium.</i> | Phalange (petite). |
| <i>Phalanx.</i> | <i>Phalangium.</i> | Phalange. |
| <i>Balæna.</i> | <i>Balæna.</i> | Baleine. |
| <i>Phalaris.</i> | <i>Phalaris.</i> | Phalaris. |

E

| <i>Genre.</i> | <i>Aristote.</i> | <i>ancien Traducteur.</i> |
|---------------|------------------|---------------------------|
| Poiffon. | Φαλερική, ἡ. | <i>Falerica.</i> |
| Oifeau. | Φασιανός, ὁ. | <i>Fasianus.</i> |
| Oifeau. | Φάτλα, ἡ. | <i>Fauga, fassa.</i> |
| Oifeau. | Φάψ, ἡ. | |
| Oifeau. | Φηνή, ἡ. | <i>Fena.</i> |
| Insectes. | Φθειρες, οἱ. | <i>Pediculi.</i> |
| Oifeau. | Φοινικουρός, ὁ. | <i>Finikurus.</i> |
| Poiffon. | Φοξίνος, ὁ. | <i>Foxinus.</i> |
| Quadrupede. | Φρύνη κ' Φρύνος. | <i>Fyrnus, frinus.</i> |
| Poiffon. | Φυκίς, ἡ. | <i>Fykys.</i> |
| Oifeau. | Φώξ, ἡ. | <i>Foix.</i> |
| Poiffon. | Φώκαινα, ἡ. | <i>Fokena.</i> |
| Amphibie. | Φώκη, ἡ. | <i>Bos marinus.</i> |
| Poiffon. | Φωλίς, ἡ. | <i>Folida.</i> |
| Insecte. | Φώρ, ὁ. | <i>For.</i> |
| Quadrupede. | Χαλκίς, ἡ. | <i>Khalkis.</i> |
| Oifeau. | Χαλκίς, ἡ. | <i>Chalcis.</i> |
| Poiffon. | Χαλκίς, ἡ. | <i>Khalkis.</i> |
| Quadrupede. | Χαμαιλέον, ὁ. | <i>Chameleon.</i> |
| Poiffon. | Χάνη, ἡ. | <i>Khanna.</i> |
| Oifeau. | Χαεραδριός, ὁ. | <i>Kalandra.</i> |
| Oifeau. | Χελιδών, ἡ. | <i>Hirundo.</i> |
| Poiffon. | Χελιδών, ἡ. | <i>Yrundo.</i> |
| Poiffon. | Χέλων, ὁ. | <i>Khelo.</i> |
| Amphibie. | Χελώνη, ἡ. | <i>Tortuca.</i> |
| Testacées. | Χήμαι, αἱ. | <i>Chemæ.</i> |
| Oifeau. | Χήν, ὁ. | <i>Anser.</i> |
| Oifeau. | Χηναλιώπηξ, ὁ. | <i>Cinalopez.</i> |
| Oifeau. | Χλωρεύς, ὁ. | <i>Khloreus.</i> |
| Oifeau. | Χλωρίς, ἡ. | <i>Khlaris.</i> |

| <i>Gaza.</i> | Scaliger. | <i>Traduction françoise.</i> |
|-------------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| <i>Phalerica.</i> | <i>Phalerica.</i> | Phalorique. |
| <i>Phasianus.</i> | <i>Phasianus.</i> | Faisan. |
| <i>Palumbes.</i> | <i>Palumbes.</i> | Ramier (grand). Ramier (petit). |
| <i>Offifraga.</i> | <i>Offifraga.</i> | Orfraie. |
| <i>Pediculi.</i> | <i>Pediculi.</i> | Pous. |
| <i>Ruticilla.</i> | <i>Phœnicurgus.</i> | Rouget. |
| <i>Phoxinus.</i> | <i>Phoxinus.</i> | Phoxin. |
| <i>Rubeta.</i> | <i>Rubeta.</i> | Grenouille de haie. |
| <i>Phuca.</i> | <i>Fucilla.</i> | Phycis. |
| <i>Phoix.</i> | <i>Phoix.</i> | Phoix. |
| <i>Phocæna, i. e. Tirsio.</i> | <i>Phocæna.</i> | Phocene. |
| <i>Vitulus marinus.</i> | <i>Vitulus marinus.</i> | Phoque. |
| <i>Pholis.</i> | <i>Pholis.</i> | Pholis. |
| <i>Fur.</i> | <i>Fur.</i> | Abeille voleuse. |
| <i>Chalcis.</i> | <i>Chalcis.</i> | Chalcis. |
| <i>Chalcis.</i> | <i>Chalcis.</i> | Chalcis. |
| <i>Chalcis, Ærica.</i> | <i>Chalcis.</i> | Chalcis. |
| <i>Chamæleo.</i> | <i>Chamæleo.</i> | Chameleon. |
| <i>Hiatula.</i> | <i>Channa.</i> | Serran. |
| <i>Rupex.</i> | <i>Charadrius.</i> | Oiseau de roche. |
| <i>Hirundo.</i> | <i>Hirundo.</i> | Hirondelle. |
| <i>Hirundo.</i> | <i>Hirundo.</i> | Hirondelle de mer. |
| <i>Labea.</i> | <i>Labeo.</i> | Grosses-levres. |
| <i>Testudo.</i> | <i>Testudo.</i> | Tortue. |
| <i>Chama.</i> | <i>Chama.</i> | Chames. |
| <i>Anser.</i> | <i>Anser.</i> | Oye. |
| <i>Vulpanser.</i> | <i>Vulpanser.</i> | Oye-Renard. |
| <i>Luteus, & Lutea.</i> | <i>Chloreus.</i> | Chloreus. |
| <i>Luteola.</i> | <i>Vireola, Chloris.</i> | Verdier. |

E ij

| <i>Genre.</i> | T A B L E <i>Aristote.</i> | ancien Traducteur. |
|---------------|--------------------------------------|------------------------|
| Oiseau. | Χλωρίων, δ. | <i>Khlorio.</i> |
| Quadrupede. | Χοιροπιθήκος, δ. | <i>Choriopithikus.</i> |
| Poifson. | Χρέμψ, δ. | <i>Kiremis.</i> |
| Poifson. | Χρομίσ, δ. | <i>Chromis.</i> |
| Oiseau. | Χρυσομίτρις, η. | <i>Krisomettris.</i> |
| Poifson. | Χρύσοφρυς, δ. | <i>Aurata.</i> |
| Oiseau. | Ψάρος, δ. | <i>Sparus.</i> |
| Insecte. | Ψήν, δ. | <i>Judicium.</i> |
| Poifson. | Ψήτλα, η. | <i>Peden.</i> |
| Oiseau. | Ψιτάκη, η. | <i>Itacus.</i> |
| Insecte. | Ψύλλον, τό. | <i>Pfilla.</i> |
| Insecte. | Ψύλλη, η. | <i>Pulex.</i> |
| Poifson. | Ψύλων, δ. | <i>Tylo.</i> |
| Insecte. | Ψύχη, η. | <i>Psycha.</i> |
| Oiseau. | Ωτίς, η. | <i>Bistarda.</i> |
| Oiseau. | Ωτός, δ. | <i>Otus.</i> |



| <i>Gaza.</i> | <i>Scaliger.</i> | <i>Traduction françoise.</i> |
|--------------------------------|--|------------------------------|
| <i>Vireo.</i> | <i>Vireo, Virido.</i> | Chlorion. |
| <i>Simia-porcaria.</i> | <i>Simia quæ rostrum præ se fert porcinum.</i> | Cochon-finge. |
| | <i>Chremps.</i> | Chremps. |
| <i>Chromis.</i> | <i>Chromis.</i> | Chromis. |
| <i>Aurivittis.</i> | <i>Rhysometris.</i> | Bonnet d'or. |
| <i>Aurata.</i> | <i>Aurata.</i> | Dorade. |
| <i>Sturnus.</i> | <i>Sturnus.</i> | Etourneau. |
| <i>Ficarius culex.</i> | <i>Pfen.</i> | Pfen. |
| <i>Passer.</i> | <i>Passer.</i> | Plie. |
| <i>Pfittaca.</i> | <i>Pfittacus.</i> | Perroquet. |
| <i>Pulex.</i> | <i>Pulex.</i> | Pfyllé. |
| <i>Pulex.</i> | <i>Pulex.</i> | Puce. |
| <i>Pfyllo.</i> | <i>Fullo.</i> | Pfylon. |
| <i>Papilio.</i> | <i>Papilio.</i> | Papillon. |
| <i>Otis, i. e. avis-tarda.</i> | <i>Otis.</i> | Outarde. |
| <i>Otus.</i> | <i>Nocturnus.</i> | Hibou. |







NOTES

SUR L'HISTOIRE DES ANIMAUX

D'ARISTOTE.

A B E I L L E (1).

« **M**ONSIEUR de Réaumur dit que les Abeilles sont au moins, parmi les
 » Insectes, ce qu'ont été les Romains aux Peuples qui ont donné les plus
 » grands spectacles à l'Univers (2) ». On me permettra de m'arrêter à un
 Insecte si célèbre & si utile, un peu plus long-tems que je ne le ferai sur
 d'autres Animaux.

Aristote établit un genre d'Insectes qui, sans avoir de nom commun, ont
 tous une conformité de figure capable d'indiquer l'unité de genre. Il com-
 pose ce genre de neuf especes : l'Abeille, le Roi des Abeilles, le Bourdon
 qui vit parmi les Abeilles, la Guêpe annuelle, le Frélon, le Grugeur, le
 grand Siren, le petit Siren & le Bombyle. *Hist. Liv. IX. ch. 40.* Le caracte-
 ré commun à tous ces individus, est de construire des gâteaux de cire (3).
 De ces neuf especes, les individus des six premières vivent en troupe; les
 individus des trois autres vivent solitaires. *Hist. Liv. IX. ch. 40.*

(1) Μέλιτα, μέλισσα. Le premier est la leçon d'Aristote. *Apis* en latin. En espagnol, *la Abeja*, Définez, Liv. II. ch. 32. En anglois, *The common honey-Bee*, J. Ray, *Hist. Insect.* pag. 440. On peut comparer, avec ce que dit Aristote, tout ce qu'on lit dans Pline sur les Abeilles, Liv. II. depuis le ch. 5, jusqu'au ch. 20.

(2) Mém. pour l'Hist. des Insect. Tom. V. pag. 210.

(3) Κηριοποιεῖν. Il ne faut pas prendre ici le mot de *cire* dans la signification stricte de cette cire que nous tirons des ruches; ce mot a, dans le sens d'Aristote, une signification plus étendue, comme on le peut voir par l'application qu'il en fait aux gâteaux des Guêpes, des Bombyles, &c.

Peut-être pourroit-on diminuer de deux le nombre de ces especes, le Roi des Abeilles, ou plutôt la Reine, étant de l'espece même des Abeilles, sans la différence du sexe, aussi-bien que le Bourdon qui vit parmi les Abeilles, ou plutôt le faux-bourdon. Mais peut-être aussi devoit-on remplacer ces deux especes supprimées par deux autres. Aristote distingue plusieurs especes d'Abeilles, savoir, l'Abeille petite, ronde & de plusieurs couleurs; une autre Abeille allongée & semblable au frêlon, & une troisième qu'il nomme *Abeille voleuse*. *Hist. Liv. V. ch. 22*. Ce seroit donc toujours neuf especes dans ce genre d'Insectes.

Les Modernes ont fait un bien plus grand nombre de subdivisions dans ce même genre (1); plusieurs ne traitent des Abeilles & autres Animaux de même figure, que comme d'une subdivision des mouches à quatre ailes. L'Abeille est un des insectes qui se trouvent le plus généralement répandus sur la surface de la terre (2).

L'Abeille, animal très-industrieux, *Liv. IX. ch. 38. (3)*; est un insecte qui a plus de quatre jambes, *Hist. Liv. I. ch. 5*. Elle en a six (4), quatre ailes formées de membranes sèches, *ibid.* & sans étui, *Liv. IV. ch. 7*. un aiguillon qui est renfermé dans son corps, *ibid.*

Cette description de la forme de l'Abeille paroît très-incomplète, lorsqu'on la compare à celle des Modernes. On peut la voir très-détaillée dans M. de Réaumur (5), un peu plus abrégée dans M. Bazin (6). L'ensemble de la figure de cet insecte est assez connu. Bornons-nous à quelques remarques de détail. Il faut observer à sa tête, les yeux à réseau (7), placés sur les côtés & à peu près ovales; deux antennes, une trompe, & deux dents attachées à deux machoires mobiles, placées de l'un & l'autre côté de la tête. La trompe de l'Abeille est renfermée dans deux étuis; elle est susceptible d'être allongée & retirée, aplatie ou relevée & arrondie. Elle se termine par un petit mamelon presque cylindrique, au bout duquel est une espece de bouton dont le centre est percé, & dont la circonférence est environnée

(1) Voyez l'Hist. générale des Voyages.

(2) V. J. Ray, *Hist. Insect. p. 240 & suiv.*

(3) Aristote donne ailleurs à l'Abeille quelque chose de plus que de l'industrie; en lui comparant les Frêlons & les Guêpes, il dit que ces insectes n'ont rien de divin comme l'Abeille: ἡ γὰρ ἔχουσιν ἰδὲν θεῖον ὡσπερ τὸ γένος τὸ τῶν μελιττῶν. *De generat. Lib. III. cap. 19.*

(4) Mém. pour l'Hist. des Insect. Tom. V. p. 290. On y trouvera la description très-détaillée de ces jambes.

(5) Mém. pour l'Hist. des Insect. Tom. V. 6°. Mémoire en entier.

(6) Hist. des Abeilles, Tom. I. troisième entretien.

(7) Voyez ce que c'est que ces yeux, au mot *Insectes*.

de poils. Je pense qu'Aristote a indiqué la trompe, en donnant à l'Abeille un organe semblable à la langue pour recueillir le suc des fleurs, *Liv. V. ch. 22.* quoique les Abeilles ayent aussi une langue (1). Outre cette trompe, l'Abeille a une bouche très-grande par proportion au corps de l'insecte ; elle est placée dans des chairs qui sont au-dessus de la trompe.

Après la tête on peut remarquer le col, charnu, flexible, très-court ; le corcelet auquel les quatre ailes sont attachées en dessus & sur les côtés, les six jambes dessous. Le corcelet a quatre principaux stigmates (2).

Le corcelet est suivi du corps, qui n'y est attaché que par un filet très-court. Il est composé de six anneaux.

L'Abeille est très-velue dans plusieurs de ses parties.

La structure de ses jambes, & sur-tout de celles de la dernière paire, est très-remarquable. C'est-là que la nature a placé la plupart des instrumens qui lui servent à ramasser, à porter, & à mettre en œuvre la cire qu'elle travaille.

L'aiguillon des Abeilles est une arme ordinairement terrible : quelquefois celui qui en est blessé en souffre peu de mal s'il est attentif à faire sortir l'aiguillon. *Hist. Liv. IX. p. 613* (3). Il a suffi aux Abeilles pour faire périr de grands animaux, des chevaux même (4) : mais l'usage de cette arme leur est mortel, par l'impossibilité où est l'Abeille de le darder sans faire sortir en même tems son intestin. *Hist. Liv. IX. ch. 40. pag. 613.* L'aiguillon de l'Abeille ne se reproduit point, & quand elle l'a perdu elle meurt. *Liv. III. ch. 12.*

La partie du corps de l'Abeille par laquelle son aiguillon se produit au dehors, est un peu au-dessous de l'anus, il est renfermé dans une espèce d'étui qui se sépare en deux parties ; le dard lui-même est creux & renferme une liqueur très-limpide : c'est le poison destiné à être injecté. L'aiguillon examiné avec soin, paroît double & l'est effectivement (5). Les dépendances qui sortent avec l'aiguillon & qui y restent attachées, sont la vessie à venin, un vaisseau assez long qui y conduit & beaucoup de parties musculieuses (6). Il est à penser que c'est cette vessie à venin qu'Aristote a prise pour l'intestin de l'Abeille.

(1) *Mém. pour l'Hist. des Insect. p. 423.*

(2) Voyez au mot *Insecte*, ce qu'on entend par ces stigmates.

(3) Il paroît que le plus ou moins d'effet des piqures dépend beaucoup de la qualité de la chair des personnes qui sont

piquées. *Mém. pour l'Hist. des Inf. p. 356.*

(4) M. de Réaumur confirme ce fait. *Mém. pour l'Hist. des Inf. Tom. V. p. 363.*

(5) *Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 340.*

(6) *Ibid. p. 349 & 350.*

Le courage des Abeilles répond à la force de l'arme dont elles semblent connoître qu'elles sont pourvues. Aristote décrit leurs combats. *Hist. Liv. IX. ch. 40. p. 613 & 615 (1)*.

On peut observer encore au fujet de l'Abeille, qu'elle dort, *Hist. Liv. IV. ch. 10.* que quand elle est éveillée elle bourdonne souvent, & que ce bourdonnement est produit par l'élévation & l'abaissement successifs de ses ailes. *Ibid. ch. 9 (2)*. Il y a un tems de l'année où elles sont absolument retirées & oisives, sans prendre même de nourriture : c'est depuis le coucher des Pléiades jusqu'au Printems; *Liv. VIII. ch. 14.* c'est-à-dire, depuis le 13 Novembre (3). Pline ne leur donne pas un tems de repos si long (4), & suivant les Modernes, il semble que le plus ou moins de durée de ce repos, de cet état d'inertie où les Abeilles ne consomment point & ne dissipent point, dépend beaucoup de la température de l'air (5). Aristote ajoute que le corps des Abeilles paroît diaphane alors, & qu'on ne leur voit rien dans l'estomac. *Ibid.* Aristote attribue aussi aux Abeilles la propriété que plusieurs animaux ont de se dépouiller de leur peau. *Liv. VIII. ch. 17. p. 501.* Je ne vois pas que les Modernes en parlent ; peut-être Aristote ne parle-t-il au reste que du dépouillement, qui arrive lorsque l'Abeille passe de l'état de nymphe à celui de mouche.

Les Abeilles sentent le miel & paroissent en reconnoître l'odeur de fort loin, *Hist. Liv. IV. ch. 8. & de sensu, cap. 5.* Toute odeur forte leur déplaît, même celle des parfums, & elles piquent ceux qui en portent. *Hist. Liv. IX. ch. 40. p. 613.* Mais cette observation est contredite par les Modernes (6). Par rapport au goût, l'Abeille ne s'approche de rien de fétide, elle ne touche qu'à ce qui est doux & sucré. *Hist. Liv. IV. ch. 8.* Jamais elle ne se pose sur de la viande, & elle ne mange rien de cuit. *Liv. IX. ch. 40. p. 611.*

La génération des Abeilles a été long-temps un problème. Aristote rap-

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 360. Hist. des Abeilles, Tom. I. p. 125.

(2) Hist. des Abeilles, Tom. II. p. 175.

(3) V. Pline, Liv. XL. ch. 16. n. 15.

(4) Apes a bruma ad Arcturi exortum diebus 60 somno ahuntur sine ullo cibo. Ab Arcturi exortu ad æquinoctium vernum tepidiorè tractu jam vigilant. Pline, ubi modò. Le lever de l'Arcture arrive au 13 Février. *Hard. ad hunc loc.* Ailleurs (*cod.*

lib. cap. 6.) Pline allonge le tems, non de l'état d'inertie, mais de la retraite des Abeilles. *Conduuntur a Vergiliarum occasu, sed latent ultra exortum, adeo non ad veris initium, ut dixerè.* Le lever des Pléiades tombe au 5 des ides de Mai. *Hard. ad hunc loc.*

(5) V. les Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 667. & l'Hist. des Abeilles, Tom. II. p. 294.

(6) Hist. des Abeilles, Tom. I. p. 14.

porte dans son Histoire les différens sentimens que l'on avoit de son tems sur cette opération. Les uns pensoient que les Abeilles recueilloient, soit sur la fleur du callyntre (1), soit sur celle du calamus, soit sur la fleur de l'olivier, la semence destinée à les reproduire ; de seconds prétendoient que ce n'étoit que la semence des Bourdons qui étoit recueillie sur ces fleurs, & que les Abeilles étoient produites par les Rois de la ruche, que d'autres par cette raison nommoient les meres. Des derniers enfin disoient que toutes les Abeilles étoient des femelles qui s'accouplaient avec les Bourdons qui étoient leurs mâles. *Hist. Liv. V. ch. 21.*

Dans son traité de la génération, Aristote examine ces différens systèmes avec plus de détail, & il les combat. Si ce qui reproduit l'Abeille étoit apporté de dehors dans la ruche, pourquoi ne naîtroient-elles jamais hors de la ruche ? Supposer les Abeilles des femelles, & les Bourdons des mâles, cela n'est pas possible, parce qu'on ne voit point ailleurs que les femelles naissent seules armées, ce qui arriveroit ici, puisque les Bourdons n'ont pas d'aiguillon, tandis que les Abeilles en ont. La supposition contraire n'est pas plus admissible : les Abeilles élèvent leurs petits, ce qui n'est pas la fonction des mâles. Imaginer que parmi les Abeilles il y en a de mâles & de femelles, c'est encore contredire les loix générales de la nature qui, dans tous les autres genres d'animaux, distingue le mâle de la femelle. D'ailleurs elles produiroient seules ; or on assure qu'elles ne font rien si elles n'ont point de Rois. Enfin jamais on n'a vu d'accouplement ni d'une Abeille avec une Abeille, ni d'une Abeille avec un Bourdon.

Pressé de toutes parts par des contradictions avec les loix générales, & trompé d'ailleurs par cette observation fautive, qu'il se formoit des Bourdons dans une ruche sans qu'il y eût de Roi, Aristote s'est déterminé à penser que le Roi des Abeilles, & les Abeilles elles-mêmes étoient des êtres hermaphrodites qui produisoient sans accouplement, savoir les Rois les Abeilles, & les Abeilles les Bourdons. Il tâche d'appuyer ce système de toutes les probabilités possibles ; mais il finit par avouer qu'on n'avoit pas de son tems des observations suffisantes sur cette question, & que les faits qu'on pourroit découvrir, doivent l'emporter sur ses raisonnemens. *De la génér. Liv. III. ch. 10.*

Il faut ajouter à ces erreurs anciennes, celle qui faisoit naître les Abeilles

(1) Voyez la variante.

de la putréfaction du cadavre d'un bœuf (1); on seroit tenté de pardonner à celle-ci en considération du bel épisode d'Aristée dans le quatrième livre des Géorgiques.

Aujourd'hui la génération des Abeilles n'est plus un mystère: Toutes les Abeilles ouvrières, qui sont le plus grand nombre des individus dont la réunion forme un essaim, sont des êtres neutres qui ne se reproduisent point. Les mâles de l'essaim sont les Bourdons (2). Il n'y a dans tout l'essaim qu'une femelle unique, c'est la Reine. Elle est fécondée par les mâles, vraisemblablement par la voie ordinaire de l'accouplement: on n'a pas été témoin du fait de l'accouplement, mais on en a vu tous les préparatifs, & on s'est assuré que les Bourdons, & la Reine, ou mere Abeille, avoient les parties nécessaires pour cette fonction (3).

La mere Abeille ayant été fécondée, pond un œuf dans chacune des cellules de cire que les Abeilles ouvrières ont construites à cet effet. Aristote a observé que la semence qui sert à reproduire les Abeilles & les Bourdons, étoit blanche. *Hist. Liv. V. ch. 22.* Sa vraie couleur est un blanc un peu bleuâtre. Il a ajouté que la semence qui sert à reproduire les Rois (les meres) étoit roussâtre. Cette observation n'a pas été confirmée. Il est faux que, comme il le dit encore, les Rois ne passent point par l'état de ver. Il remarque avec plus de raison, *Liv. IX. ch. 40. p. 607.* que les cellules destinées à la reproduction des faux-bourdons, sont plus grandes. Il en est de même de celles où les œufs qui doivent reproduire les meres, sont déposés. Aristote semble les indiquer au contraire comme plus petites, *pag. 603.*

Aristote prétend encore que les Abeilles couvent comme les oiseaux. *Hist. Liv. V. c. 22.* Mais cette observation n'est pas exacte (4).

Au bout de deux ou trois jours, il sort de l'œuf un ver dont Aristote décrit exactement la situation, lorsqu'il dit qu'il est couché d'abord en travers de l'alvéole, & qu'ensuite il se relève de lui-même & prend de la nourriture.

(1) Elien, *De nat. Anim. Lib. II. cap. 57.* Pline, *Liv. XI. ch. 20.* Il est surprenant que dans le siècle dernier encore, Jonston ait dit, en parlant des Abeilles, *ex alterius corporis corruptione oriri nullum dubium. Ex tauro, bove, vacca, vituloque putrefactis produci certum. De Insectis, Lib. I. p. 2.*

(2) J'emploie le mot de Bourdon pour désigner l'individu que M. de Réaumur

appelle faux-bourdon, parce qu'il ne paroît point qu'Aristote ait décrit d'autre Bourdon, au moins sous le nom de Bourdon. Voyez ce mot.

(3) Mém. pour l'Hist. des Insectes: Tom. V. 9°. Mém. Histoire des Abeilles, Tom. I. 5°. entret.

(4) Mém. pour l'Hist. des Inf. Tom. V. p. 572.

Hist. Liv. V. c. 22. Cette nourriture est du miel que les Abeilles portent dans la cellule où est le ver, *ibid.* ou plutôt une espèce de gelée & de bouillie que les Abeilles ouvrières vont y déposer plusieurs fois le jour (1). Le ver de l'Abeille paroît exister dans l'état de ver environ six jours (2). Les Abeilles connoissent que bientôt il n'aura plus besoin de nouvelle nourriture; après en avoir déposé une certaine quantité auprès de lui, elles ferment sa cellule avec de la cire. *Hist. Liv. IX. ch. 40. p. 611.* Il y file de la soie dont il la tapisse; se met en état de nymphe, reste en cet état environ quinze jours (3), sans prendre de nourriture, & sans rendre d'excréments. *Hist. Liv. V. c. 19. p. 289.* Les pieds & les aîles de l'embryon de l'Abeille, dit Aristote, se forment pendant qu'il est enfermé; lorsqu'il a acquis sa perfection, il rompt la membrane qui l'enfermoit, & sort. *Liv. V. c. 22. & Liv. IX. ch. 40. p. 611.* La petite Abeille travaille toute jeune, trois jours après avoir quitté sa dépouille. *Liv. IX. ib.* peut-être même avant ces trois jours (4). Aristote prétend que si l'on ôte la tête à un embryon d'Abeille avant qu'il ait acquis des aîles, les Abeilles mangent le reste du corps. *Hist. Liv. V. ch. 21.* Quoique Pline répète cette observation, & même en des termes plus forts, elle ne semble pas plus vraie (5).

L'Abeille est du nombre des animaux qui vivent en société, c'est-à-dire, qui se réunissent pour un travail commun, & qui ont un chef à leur tête. *Hist. Liv. I. ch. 1. p. 9 & 10.* L'objet principal de leur travail est le miel qui est leur nourriture & dont elles font des amas. Elles se nourrissent cependant aussi d'une autre matière, que quelques personnes appellent le *cérinthe* (6), qui est d'une qualité inférieure au miel & d'une douceur approchante de celle de la figue. *Hist. Liv. IX. ch. 40. p. 603.* Dans un autre lieu Aristote appelle cette matière *sandaraque* (7), & il lui donne une dureté approchante de celle de la cire. *Ibid. p. 613.* Dans deux autres endroits encore, Aristote donne un troisième nom à cette matière, il l'appelle *érisaïque* (8). *Hist. Liv. V. c. 22. & Liv. IX. p. 617.* M. de Réaumur pense

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes; Tom. V. Mém. 11°. La description du ver de l'Abeille y est très-étendue, p. 578 & suiv. Hist. des Abeilles, Tom. I. entret. 7°.

(2) *Ibid.*

(3) Hist. des Abeilles, p. 288.

(4) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 601.

(5) Si quis capita demat, priusquam pennas habeant, pro gratissimo sunt pabulo matribus. *Lib. XI. cap. 16.*

(6) κήρινθος.

(7) σανδαραίχη.

(8) ἐρίδαχη. L'identité de la même matière, désignée sous trois noms différens, me paroît établie par ce passage de Plin;

que ce n'est que de la cire brute, & il regarde comme prouvé que les Abeilles en mangent (1).

Aristote est entré dans de très-grands détails sur le travail des Abeilles. Les Arabes prétendent qu'il avoit fait faire une ruche de verre, mais que les mouches ne voulurent point y travailler, qu'il n'en eût enduit l'intérieur de boue (2). M. de Réaumur a été plus heureux (3), il nous a découvert presque tout le secret du travail des Abeilles. Quelque moyen qu'Aristote ait employé, il est étonnant qu'il ait pu acquérir toutes les observations qu'il nous a transmises; mais avant de les rappeler, il faut indiquer quels sont les différens individus qu'on peut trouver dans une ruche.

J'ai déjà nommé la reine des Abeilles, à laquelle les Anciens donnoient le nom de Roi, le Bourdon, & l'Abeille ouvrière.

Aristote distingue deux sortes de Rois, l'un roux, qui est le meilleur, l'autre noir & chargé de plusieurs couleurs. *Liv. IX. p. 607.* M. de Réaumur reconnoît également que la couleur de toutes les meres n'est pas la même (4). Les Rois (Reines) sont deux fois gros comme l'Abeille ouvrière, & ont la partie du corps inférieure à l'incision, c'est-à-dire, le corps proprement dit, très-allongée. *Ibid. & Liv. V. ch. 21.* M. de Réaumur avertit qu'elles sont remarquables sur-tout par la longueur de leurs corps & par le peu de longueur de leurs aîles (5). Aristote ajoute que le Roi ne sort point de la ruche, *ibid. p. 605.* Nos Modernes observent qu'il est fort rare de voir la Reine, & qu'elle se tient constamment dans la ruche. On s'accorde assez aussi sur les espèces de complaisances que les Abeilles ouvrières ont pour elle. Suivant Aristote encore, les Rois ne s'irritent point & ne piquent point, *p. 613,* quoiqu'ils aient un aiguillon, *Liv. V. p. 297* (6).

Dans chaque ruche il y a plusieurs Rois : si cependant il y en a un trop

sonvehiur erithace quam aliqui Sandracham, alii cerinthum vocant. Hic erit apium, dum operantur, cibus. Lib. XI. cap. 7. D'ailleurs Aristote dit du *Cérinthe*, comme de l'*Érithaque*, que les Abeilles le portent avec leurs cuisses ainsi que la cire.

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes; Tom. V. p. 416 & 422.

(2) Bochart, Hieroz. part. 2. Liv. IV. cap. 11.

(3) Mém. pour l'Hist. des Insectes,

Tom. V. Mém. 5. Pline parle d'un Romain qui avoit imaginé des ruches de corne : *Spektatum hoc*, dit-il, en parlant d'une observation sur les Abeilles, *Roma Consularis cujusdam suburbano, alveis cornu laterna translucento factis. Lib. XI. c. 16.*

(4) Mém. pour l'Hist. des Inf. p. 375.

(5) *Penna breviores.* Pline, Liv. XI. ch. 16.

(6) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. 5. p. 367.

grand nombre, la division s'y met. *Hist. Liv. V. ch. 22.* Cette observation n'est exacte qu'en partie. M. de Réaumur convient qu'il y a des tems où la ruche a plusieurs Reines, puisqu'il se contente de dire qu'il y a des tems où les Abeilles ne souffrent pas plusieurs femelles (1). Mais il ne détermine pas ces temps d'une manière précise.

La seconde espèce d'individus qu'on trouve dans un essaim, sont les Bourdons. Nous avons déjà dit que ce sont les mâles de la troupe. Le Bourdon est plus gros que l'Abeille ouvrière, n'a point d'aiguillon (2), & est paresseux. *Hist. Liv. V. ch. 21, 22. & Liv. IX. p. 607.* Quelques personnes prétendoient, au rapport d'Aristote, que les Bourdons faisoient aussi des cellules, mais point de miel. La plupart du tems ils demeurent enfermés dans la ruche, & s'ils sortent, ce n'est que comme pour s'exercer. *Liv. IX. p. 605.* Aristote observe encore que les Abeilles ouvrières détruisent quelquefois les gâteaux où doivent naître les Bourdons, & qu'elles les tuent; *ibid. p. 609.* ceci arrive, dit-il, lorsque les Abeilles prévoient qu'il y aura disette de miel. Il auroit été plus exact de dire qu'elles tuent les mâles, quand ils ne sont plus nécessaires aux femelles nouvellement nées dans la ruche; quelquefois en Juin, quelquefois en Juillet, quelquefois en Août (3). Les Bourdons sont utiles dans une ruche quand ils y sont en petit nombre; ils rendent les Abeilles plus ardentes à l'ouvrage. *Liv. IX. p. 619.*

Aristote rapporte que quelques personnes, pour détruire les Bourdons & empêcher leur entrée dans la ruche, en dispoient le bas de manière que les Abeilles seules pouvoient passer. *Liv. V. ch. 22.* M. de Réaumur donne le détail d'une invention pareille renouvelée de son tems (4).

Une observation singulière d'Aristote sur les Bourdons, c'est que si on ôte les ailes à un Bourdon, & qu'on le jette en cet état dans la ruche, les Abeilles mangent les ailes des autres Bourdons. *Liv. V. ch. 22.* Pline présente cette observation un peu différemment: il dit que c'est le Bourdon lui-même qu'on a privé de ses ailes qui mange celles des autres Bourdons (5).

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 632.

(2) M. de Réaumur l'atteste de même, *ubi modò* p. 368.

(3) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 510 & 511.

(4) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 566.

(5) *Fucus, ademptis alis, in alveum re-
jectus, ipse ceteris adimit. Lib. XI. cap.
11. n. 11.* Le P. Hardouin prétend que
le passage d'Aristote n'a pas d'autre sens
que celui-ci: *voici sa note.* Ex Pliniana
oratione lucem accipit Aristotelica, Lib.
V. cap. 19. (juxta divis. Scal.) & κηρή-
νος τὸ πτερόν κ. τ. λ. Si facium ademptis

De quelque maniere qu'on l'énonce, l'observation semble peu vraisemblable, & les Modernes ne la confirment point.

La troisieme espece d'individus qu'on trouve dans les essaims, est l'Abeille ouvriere qui n'a point de sexe. Aristote remarque des différences entre les individus de cette espece. Il y a, dit-il, trois sortes d'Abeilles. La meilleure est petite, ronde, & de plusieurs couleurs; la seconde est allongée & semblable au frêlon; la troisieme est le *voleur*, que j'ai traduit aussi quelquefois *Abeille voleuse*. Liv. V. ch. 22. & Liv. IX. p. 607. Ces Abeilles longues font des gâteaux inégaux, semblables à ceux des frêlons; ce sont d'elles que viennent les Rois de la mauvaise espece, beaucoup de Bourdons & les voleurs; elles font peu ou point de miel. Les Abeilles de la petite espece leur font une guerre cruelle, & la ruche réussit au-delà de l'ordinaire, si les petites Abeilles remportent la victoire. Liv. IX. p. 607 & 609.

Les Abeilles voleuses ne font que détruire l'ouvrage des autres, elles gâtent jusqu'aux gâteaux qu'on leur abandonne, & tâchent d'entrer dans les autres; mais si les petites Abeilles les attrapent, elles les font mourir: leur perte est assurée, parce que l'Abeille voleuse se remplit alors tellement qu'il lui est impossible de s'envoler. Liv. IX. p. 609 & 611. Pline parle aussi de ces Abeilles voleuses, qui peut-être ne sont que les mêmes que les Bourdons (1).

Elien introduit dans les essaims une autre espece de mouche encore, qu'il appelle *Abeilles fainéantes* (2), parce qu'elles ne font point de miel. Cependant, dit-il, elles ne sont ni dangereuses, ni inutiles dans la ruche. Elles ne sont pas dangereuses, parce qu'elles prennent leur nourriture sur les fleurs & non dans les cellules. Elles ne sont pas inutiles, parce qu'elles servent à apporter de l'eau, à faire la garde, à emporter les morts.

Passons au travail des Abeilles. Lorsqu'on leur donne une ruche vuide, leur premier soin est de l'enduire de ce qu'on appelle la *conyfis* (3), qu'elles

alis emiseris, aliorum ille erodet alas. Nam τὸ αὐτάι non ad apes, ut videri cuiuspiam posset, sed ad fucum ipsum pertinet, etsi mutato, ut fit interdum, numero. nota & emend. ad Lib. XI. n. 113. Pour admettre cette interprétation, il faudroit d'abord lire αὐτάι dans le texte d'Aristote, au lieu de αὐτά, & admettre ensuite non-seulement un changement de

nombre, mais aussi un changement de genre.

(1) Voyez Constantin dans son dictionnaire au mot φῶρ, & le nouveau Traducteur de Pline, Liv. XI. c. 17. n. 22. où il cite Varron. Voyez aussi Jonston, de Insectis, Lib. I. cap. 2.

(2) De natura Animal. Liv. I. ch. 101

(3) κώνυσις.

forment

forment des larmes de différentes fleurs, & de plusieurs arbres, tels que le saule, l'orme & autres qui abondent en résine. Elles s'en servent même pour rétrécir l'entrée de leur ruche si elle est trop large. Le bord de cette entrée est couvert de la *mytis* (1), qui est comme le sédiment de la cire, assez noir & ayant une odeur forte. La matière dont la ruche est enduite immédiatement après, s'appelle *poix-cire*. (2) *Hist. Liv. IX. p. 603. & 605.* Ailleurs Aristote parle de ce qu'il appelle *Kerosis* (3) que j'ai traduit la *propolis*, & qu'il dit que les Abeilles forment des pleurs des arbres. *Liv. V. ch. 22.*

Voilà donc quatre noms distincts pour désigner les endroits dont les Abeilles couvrent l'intérieur de leur ruche. Pline ne parle que de trois matières différentes, la *commosis*, la *poix-cire*, & la *propolis* (4). Les Modernes réduisent toutes ces matières à une seule, à laquelle ils donnent le nom de *propolis*; ils prétendent que les autres dénominations ne désignent que de la propolis plus ou moins pure, plus ou moins mêlée avec de la cire; & ils observent qu'au reste la propolis diffère extrêmement de la cire (5).

Les Abeilles fabriquent ensuite les cellules destinées à recevoir le couvain, & celles qui sont destinées à recevoir le miel. Les unes & les autres forment une double ouverture appliquée contre un même fond, ainsi que dans une coupe double (6), *Hist. Liv. IX. ch. 40. p. 604.* La réunion des cellules forme ce qu'on appelle un *gâteau*, ou rayon. Les Abeilles commencent la chaîne de leurs cellules en haut, sous la couverture de la ruche, & la continuent jusques sur le sol de la ruche. Elles font plusieurs rangées de gâteaux. *Liv. IX. p. 603.* Aristote n'a pas parlé de la figure des cellules: elles sont à six pans, & construites de la manière la plus propre à ménager en même temps l'espace & la matière. Le fond en est pyramidal (7).

(1) *μυτις.*(2) *πισσοκέρος.*(3) *κέρωσις.*

(4) Prima fundamenta commosin vocant periti, secunda pissoceron, tertia propolin, inter coria (alyei) cerasque, magni ad medicamina uss. Commosis crusta est prima, saporis amari. Pissoceros super eam venit, picantium modo, ceu dilutior cera. E vitium populorumque mitiore gummi propolis, crassioris jam materię additis floribus, nondum tamen cera. *Lib. XI. c. 7.* Peut-être cependant Pline admettoit-il une quatrième matière, il avoit

dit au chapitre précédent, Melligenem faciunt à lacrymis arborum quę glutinum pariunt, salicis, ulmi, arundinis succo, gummi, resina; peut-être aussi *melligo* étoit-il un nom générique sous lequel il comprenoit les trois autres matières.

(5) Mém. pour l'Hist. des Insectes; Tom. V, p. 437.

(6) Il est parlé de ces coupes dans Homère: (*Iliad. Liv. IX. v. 652.*) elles se joignoient par un même fond.

(7) Voyez sur la régularité de ces cellules, & sur tout ce qui est à admirer dans leur disposition, Pappus, cité par Ray,

La matière des gâteaux, est la cire. Les Abeilles la recueillent sur les fleurs, & la portent avec leurs cuiffes. *Liv. V. ch. 22.* Elles font cette récolte en grim pant le long des plantes, qu'elles grattent avec vivacité ; elles prennent la cire d'abord avec leurs pattes de devant, qu'elles secouent ensuite sur celles du milieu, puis celles-ci sur celles de derrière. Dans chaque voyage, l'Abeille ne va que sur une seule espèce de fleurs ; à son arrivée dans la ruche, trois ou quatre autres Abeilles s'emploient à la décharger. On les a vu recueillir la cire sur les feuilles de l'olivier. Elles travaillent à la cire lorsque les arbres sont en fleur ; les plantes sur lesquelles elles la récoltent, sont l'atractylis (1), le mélilot (2), l'asphodele (3), le myrthe (4), le phleos (5), l'agnus (6) & le sparte (7). *Hist. Liv. IX. p. 605 & 617.*

M. de Réaumur assure, que la matière propre à devenir de la cire, n'est jamais fournie aux Abeilles par les feuilles, soit des arbres, soit des plantes, mais uniquement par les fleurs qui ont des étamines (8). L'Abeille entre dans ces fleurs, y recueille la poussière, & en charge ses jambes ; de sorte que celles qui ont leur charge entière, reviennent avec deux petites pelotes sur les deux dernières jambes. Arrivée dans la ruche, ses compagnes l'aident

Hist. insect. p. 240. Les Mémoires de M. de Réaumur, 8. mém. l'Hist. des Abeilles, Tom. II. 12. entret. la Contempl. de la nature par Bonnet, part. XI. ch. 24.

(1) Plinè décrit deux espèces d'Attractylis : on ne peut trop assurer positivement quelles sont les plantes dont il a voulu parler. Voyez les notes alph. insérées dans le Tom. IX. de la trad. de M. de Sivri. M. de Bomare fait d'une des espèces de l'atractylis, le chardon bénit. *Table à la fin du dict. d'Hist. nat.*

(2) Mélilot ou Mirlirot, plante dont on distingue un grand nombre d'espèces. La plus commune vient en abondance dans les prés, les haies, les buissons. Sa fleur est petite, légumineuse, disposée en épis longs, jaunâtres, & d'une odeur assez agréable. V. le dict. d'Hist. naturelle.

(3) L'Asphodele est une plante qui pousse de racine des feuilles plus étroites que celles du porreau, auxquelles elles ressemblent d'ailleurs. Sa tige de hauteur de trois pieds, porte plusieurs fleurs en forme de lys, jaunes ou blanches, découpées de rouge. V. Bomare sur ce mot. On

en distingue de plusieurs espèces. V. Cluvius, *de plantis Liv. IX. ch. 39 & p. 258. in appendice.*

(4) Arbusse dont on peut voir les différentes espèces dans Cluvius, *de plantis, Liv. I. ch. 43.*

(5) Peut-être cette espèce de *gramen*, que les Modernes appellent *phleum*. *Linnaeus Fl. Suec. 50 & 51.*

(6) ἄγνος. Arbrisseau qui jette plusieurs branches pliantes, à l'extrémité desquelles sont des fleurs purpurines, odorantes & en épi.

(7) Au rapport de Plinè, quelques personnes avoient exclu mal-à-propos la fleur du sparte, du nombre de celles sur lesquelles les Abeilles font leur récolte : *Falsè excipitur spartum, quippe vùm in Hispania multa in spartariis mella herbam eam sapiant.* Lib. I. cap. 8. Il faut distinguer trois espèces de sparte ; Cluvius, *de plantis, Lib. I. cap. 72.* Les spartes sont du genre des genets.

(8) Mém. pour l'Histoire des Insectes ; p. 293.

à se décharger, après quoi elle travaille à réduire en cire la matière qu'elle a apportée (1).

L'Abeille prépare la cire avec les fleurs, mais elle ne compose point le miel, elle ne fait que le recueillir sur les fleurs, où le miel tombe de l'air, principalement dans le tems du lever des constellations, ou plutôt de la canicule; car c'est vraisemblablement de cette constellation en particulier, qu'Aristote a entendu parler (2), & lorsque l'arc-en-ciel paroît. Il n'y a jamais de miel nouveau avant le lever des Pléiades. L'Abeille fait sa récolte sur les fleurs qui sont en calice, & en général sur toutes celles qui ont un suc doux. Elle ne fait aucun tort au fruit. Elle jette le miel par la bouche dans les cellules. *Hist. Liv. V. ch. 22.* Elle va aussi butiner sur le thym, & elle préfère le blanc au rouge (3). Il y a deux saisons plus propres que les autres, à la formation du miel: le printems & l'automne. Les Abeilles boivent avant de se décharger de leur miel, de l'eau courante, préférablement à toute autre (4). Il faut enfin qu'elles se tiennent sur leurs gâteaux, pour cuire en quelque sorte le miel. *Hist. Liv. IX. ch. 40.*

Les Anciens ont eu généralement l'idée, que le miel tomboit du ciel tout formé, & que les Abeilles n'avoient qu'à le recueillir (5). Mais l'idée de Pline est originale, lorsqu'il donne le miel pour la salive des astres (6). Depuis on a découvert dans les fleurs, des glandes, qui sont des réservoirs d'une liqueur douce & sucrée. On appelle ces réservoirs *nectaria*. C'est-là que les Abeilles vont puiser le miel; elles font passer cette liqueur dans leur corps, d'où elles la rejettent dans les cellules (7).

Le miel est d'abord liquide. Il prend de la consistance en se mûrissant; pour ainsi-dire; il faut vingt jours pour qu'il ait sa perfection. Son plus ou

(1) Voyez tous ces détails dans les *mém.* pour l'*Hist. des Insectes*, Tom. V. p. 303 & 403.

(2) V. les *Variantes sur cet endroit*. p. 698.

(3) Lorsque nous parlons ici de thym, il ne faut pas entendre la plante que nous cultivons dans nos jardins sous ce nom, & qui n'est qu'une espèce de serpolet. Le thym, qui couvre presque toutes les montagnes de Grèce, est une autre herbe à fleurs tantôt blanches, tantôt bleues, tantôt rouges, tantôt mêlées. On peut en voir la description dans le voyage de Belon en Grèce &c. Liv. I. ch. 2.

(4) L'eau courante leur est au moins

très-indifférente, au rapport de M. de Réaumur, *Mém. pour l'Hist. des Insectes*. Tom. V. p. 697.

(5) *Aërii mellis caelestia dona*. Virgile. *ἀερόμελι*, dans Athénée, Liv. XI. p. 500. V. les Questions proposées par M. Michailis, qu. 27.

(6) *Venit mel ex aëro... sive illè est cœli sudor, sive quœdam siderum saliva, sive purgantis se aëris succus; utinamque esset & purus ac liquidus, & suæ naturæ qualis desuio primo* l. *Lib. XI. cap. 12.*

(7) *Mém. pour l'Hist. des Insectes*, p. 303 & 444. *Hist. des Abeilles*, Tom. II. 13^e. entre.

moins de mérite se reconnoît au goût. *Hist. Liv. V. c. 22.* Le miel du printemps est meilleur en général que celui de l'automne ; le plus excellent est celui que les Abeilles déposent dans des cellules néuves, & qu'elles recueillent sur les fleurs nouvelles. Le bon miel, est le miel de couleur d'or (1). On préfère le blanc pour les yeux & pour les ulcères. *Hist. Liv. IX. ch. 40.*

Les Anciens se servoient beaucoup de miel. Ils l'employoient dans leurs repas, & dans la médecine (2). Ils devoient être fort délicats sur son choix. Nos Modernes estiment plus le miel blanc que tout autre, mais ils s'accordent avec les Anciens, à préférer le miel nouveau, & celui du printemps (3).

Le produit d'une ruche en miel, est, suivant Aristote, depuis une mesure, jusqu'à trois mesures (4). Son produit commun parmi nous, peut être évalué à vingt livres de miel, & deux livres de cire (5). M. de Bomare assure que, dans le Gatinois, on retire d'un bon panier jusqu'à 70 livres de miel, & plus de deux livres un quart de cire (6). Il y a long-tems que l'usage d'employer la fumée, pour faire retirer les Abeilles dans le haut de la ruche, afin de la tailler sans crainte d'en être piqué, est connu. Il paroît qu'on le pratiquoit du tems d'Aristote (7). *Hist. Liv. IX. p. 603.* Le temps de faire cette récolte en Grèce, étoit lorsque les figes sauvages commençoient à mûrir (8). *Hist. Liv. V. p. 299.* Dans nos contrées, on les taille depuis Mars, jusqu'en Octobre (9). Lorsqu'on taille les ruches, il faut avoir attention d'y

(1) Mel maximè laudabile est omne ratilum. In æstimatu est coloris aurei, saporis gratissimi. *Plin., Lib. XI. c. 15.*

(2) Voyez dans Jansson, *de insectis*, *Lib. I. pag. 10. & seq.* d'assez longs détails sur l'usage que les Anciens faisoient du miel.

(3) *Hist. des Abeilles*, Tom. 2. p. 128

(7) Enfin veux-tu ravir leur nectar écumant ?

Devant leurs magasins porte un tison fumant,
Et qu'une onde échauffée, en roulant dans ta bouche,
Pleuve pour l'écartier sur l'insecte farouche.

(8) Hinc vindemiæ Attici signum dedere initium caprifici. *Plin., Lib. XI. cap. 15.* L'une & l'autre phrase rend le même sens ; car c'étoit lorsque les figes sauvages commençoient à mûrir qu'on s'en servoit pour faire mûrir les figes cultivées. Voyez ce que je dirai de cette opération au mot *Pfen*. Il me suffit de remarquer ici que l'é-

& suiv. Valmont de Bomare, au mot Abeille, p. 44.

(4) *χβα*. On croit que cette mesure étoit la même que le conge des Romains & on l'évalue à environ cent douze onces d'eau.

(5) Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. 5. p. 726.

(6) Au mot Abeilles, p. 42.

L'Abbé Delisle, trad. des Géorg.

poque, donnée par Aristote & par Plin. tombe au mois de Juin vers le solstice ; *Tempus illud quo caprificatio fieri incipit ; hoc est, mense Junio circa solstitia, ut scribit Palladius in Junio, tit. 5.* Hard. in *Plin.*

(9) Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. V. p. 716.

laisser du miel, pas trop, pour que les Abeilles ne deviennent pas paresseuses; assez pour qu'elles ne se découragent pas, & ne meurent pas de faim. *Hist. Liv. IX. p. 613 & 619.*

L'ordre qui s'observe pour le travail dans une ruche, seroit croisé qu'il y est distribué par une intelligence supérieure. Il faut qu'il y ait un Roi (Reine) dans la ruche, autrement elle périt. *Liv. V. ch. 22.* Si l'essaim subsiste quelque tems après la perte du Roi, il ne fait plus de miel, & ne tarde pas à se détruire. *Liv. IX. p. 605.* Dans une ruche, chaque Abeille a son ouvrage marqué. Les unes recueillent le suc des fleurs, d'autres apportent de l'eau, &c. *p. 611.* Le matin elles gardent le silence, jusqu'à ce que l'une d'elles les éveille par deux ou trois bourdonnemens. Le soir, elles font en rentrant un bourdonnement qui diminue peu-à-peu; l'une d'elles vole autour de la ruche en bourdonnant, comme pour donner le signal du repos (1); alors toutes se taisent, *p. 617 & 619.*

S'il y a du mauvais tems à craindre, les Abeilles ne s'écartent point de la ruche. Quelquefois elles se dégoutent d'une ruche. Pour les fixer, on souffle sur l'essaim du vin sucré. Il est à propos aussi de planter aux environs des ruches, des poiriers, des fèves, de la luzerne (2), de l'herbe de Syrie, de l'arbeille (3), du myrthe, des pavots, du serpolet (4), des amandiers. *Hist. Liv. IX. p. 619.* On les réunit aussi en faisant du bruit, & de-là quelques personnes concluoient que le bruit leur faisoit plaisir; mais Aristote a la prudence d'observer, qu'on ne fait si c'est le plaisir ou la peur qui les porte à se réunir au bruit, & qu'il est même peu certain, si elles entendent ou non. *Hist. Liv. IX. p. 617.*

Les bonnes Abeilles ont soin de nettoyer leurs ruches, des petits animaux

(1) Omnibus una quies operum, labor omnibus unus.

Mane ruunt portis, nusquam mora: rursus easdem

Vesper ubi e pastu tandem decedere campis

Admonuit, tum tecta petunt, tum corpora curant;

Fit sonitus, mussantque oras & limina circum.

Post, ubi jam thalamis se composuere, filetur

In noctem, fessosque sopor suis occupat artus.

Vergil. Georg.

(2) L'emploi ici le mot de *luzerne*, parce que c'est ainsi qu'on traduit généralement. *Medica.* Cependant j'avoue qu'il y a de grandes difficultés sur la vérité de cette traduction; voyez ce que je dirai à ce sujet à l'article *Bauf.*

(3) Ou peut-être simplement *ochre*, plante qui croit dans les pays chauds. Voyez M. de Bomare.

(4) On distingue deux especes de serpolet. V. Clavius, *de plantis. Liv. III. c. 53.*

qui s'y engendrent ; les autres sont des paresseuses , qui laissent détruire leur ouvrage. *Hist. Liv. IX. p. 611 & 613.* Elles emportent dehors celles d'entre elles qui meurent dans la ruche , & elles font d'ordinaire leurs ordures en volant , ou dans un gâteau dont les cellules n'ont point d'autre destination , parce que l'odeur en est forte. *Hist. Liv. IX. p. 613 & 617.*

Toutes ces observations ne varient dans les Modernes , qu'en ce qu'ils ne conviennent pas aussi absolument de cet ordre scrupuleux , qui sembleroit faire d'une ruche une république d'êtres intelligens. A l'égard de ce que dit Aristote , & après lui , Virgile (1) , que dans les grands vents , elles portent une petite pierre , pour se lever , *Hist. Liv. IX. p. 615.* il paroît constant que c'est une erreur. Voici ce qui a pu y donner lieu. Il y a une Abeille d'une autre espèce que l'Abeille dont nous parlons , que l'on appelle *Abeille maçonne* , parce qu'elle bâte son nid contre les murs avec du mortier (2). En ne la regardant pas assez attentivement , on la confond avec l'Abeille qui habite les ruches ; & comme elle vole chargée de petites pierres , on aura attribué à la prudence de l'Abeille , ce qui ne lui appartient nullement (3).

Les Abeilles sont sujettes à plusieurs maladies ; leurs ruches sont exposées à être attaquées par différens ennemis. On peut voir dans M. de Réaumur quelques détails sur les maladies des Abeilles , dont les principales sont la maladie périodique & le dévoiement (4).

A l'égard des fleaux qui attaquent les ruches , Aristote parle d'abord de *voles* ; ou plutôt de fils d'araignée , qui remplissent les gâteaux. Il se forme , dit-il , dans les endroits qui se corrompent , des vers auxquels il vient des ailes , & qui volent. *Liv. IX. p. 609.* Plus loin , p. 611 & 613. il parle de petits animaux qui s'engendrent dans la ruche , & dont les bonnes Abeilles nettoient leur habitation. Il dit encore , que les guêpes , les mesanges , l'hirondelle , le mérops , sont des animaux nuisibles aux Abeilles , & que les grenouilles des étangs où elles vont boire , les mangent ; p. 613. que la

(1) Et souvent dans son vol, tel qu'un nocher prudent,
Lesté d'un grain de sable, il affronte le vent.

(2) Voyez dans Bomare , *Abeille ma-* Tom. V. p. 214.
çonne. L'Abbé Delisle, trad. des Géorg.

(3) *Hist. des Abeilles*, Tom. II, p. 150. Tom. V. p. 711.
& *l'ouv. Mém. pour l'Hist. des Insectes*,

grenouille de haie, se plaçant à l'entrée de la ruche, & se mettant à souffler, les attrape quand elles sortent, *p. 615*. Aristote finit par dire qu'il y a deux maladies qui attaquent les ruches, quoique en bon état d'ailleurs, savoir, l'une qu'on appelle le *clerus*. C'est le nom, ajoute-t-il, d'un petit ver qui se forme dans le plancher de la ruche. Quand il a pris croissance, il remplit toute la ruche comme de fils d'araignée, & la pourriture se met dans les gâteaux. L'autre maladie est une sorte de léthargie, ou peut-être plus littéralement, d'inertie, qui tombe sur les Abeilles. La ruche contracte alors une mauvaise odeur, *p. 615*. Aristote décrit encore ailleurs le même ver, dont il vient de parler. Il observe que quelques-uns l'appellent *clere*, d'autres *pyrauste*; qu'il produit dans le gâteau même, un autre animal qui lui ressemble, & qui est de la figure d'une araignée. Il parle en ce même endroit, d'un autre insecte, nuisible aux Abeilles, semblable au papillon qui vole autour des lumières. Cet insecte, dit-il, n'est pas sujet à être piqué par les Abeilles, la fumée seule peut le chasser. Il produit quelque chose, qu'il enveloppe de poussière. Autre insecte encore qui se forme dans les ruches, ce sont des chenilles qu'on nomme *varieres*, & que les Abeilles n'attaquent point non plus. *Hist. Liv. VIII. ch. 27*. La dernière observation d'Aristote, dans cet endroit, est que les Abeilles sont particulièrement sujettes à devenir malades, lorsque la fleur des arbres est gâtée par la rouille, & que l'année est d'une chaleur sèche.

Entre ces différens fléaux, les Modernes semblent peu redouter les grenouilles, soit d'étang, soit de haie, & les hirondelles. Ils ne parlent point de l'état d'inertie où tombent les Abeilles; & à l'égard des oiseaux qui leur font la guerre, ils présentent le moineau comme le plus terrible. Le mulot les mange aussi, quand elles sont engourdies l'hiver, & ce qui est singulier, il ne leur mange que la tête & le corselet (1).

Pline rend un peu plus clairement ce qu'Aristote dit de la grenouille de haie, qui vient souffler aux portes de la ruche. Elle souffle dans la ruche, dit-il, ce qui attire les Abeilles qui veulent savoir ce que c'est que ce souffle, & alors elles les mange (2).

A l'égard de ces petits animaux qui s'engendrent dans la ruche, & de ceux qu'Aristote désigne sous le nom de *clere*, *pyrauste*, *chenille variere*, je

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 693. que foribus per eas sufflant: ad hoc pro-

(2) *Rubeta veniant ultro, adrepentef-* volant, confestimque abripiuntur. *Plin.*

Liv. XI. c. 18.

crois que toutes ces expressions ne désignent que différentes espèces de ces fausses teignes, qui causent de si grands maux dans les ruches.

On appelle fausses teignes, des petis vers, ou chenilles, qui se font des galeries dans les corps même qu'ils rongent, & qui sous cet abri les rongent en sûreté. Ces chenilles deviennent papillons, & celle qui mange la cire devient un papillon phalene, c'est-à-dire, du genre de ceux qui ne volent que la nuit, & qui vont se brûler à la chandelle. Cet insecte tapisse la galerie d'une espèce de soie blanche; & avant sa métamorphose, il se fabrique une coque, qui est un composé de fils de soie. On distingue plusieurs espèces de ces chenilles, mais jusqu'ici on a seulement remarqué de légères différences entre le papillon qui en provient (1).

A ces caractères, il me semble reconnoître les insectes dont parle Aristote. Il leur donne le nom de *variore*, qui convient parfaitement à la manière dont ils travaillent; ils remplissent tout de toiles ou fils semblables à ceux de l'araignée; enfin ils se transforment en des papillons, qui se brûlent à la chandelle. Pline dit quelque chose de plus sensible encore, il remarque que c'est du papillon, qui se brûle à la chandelle, que s'engendrent les *teredines*, que le nouveau Traducteur n'a pas fait difficulté de rendre par le mot *teignes* (2). Virgile parle aussi de la teigne, comme d'un des ennemis de l'Abeille (3).

Pline & Virgile, comptent encore l'araignée au nombre des ennemis de l'Abeille (4). Les Modernes prétendent, au contraire, que les araignées ne leur font aucun tort. L'idée de les regarder comme dangereuses pour elles, ne viendrait-elle pas de ce que l'expression d'Aristote auroit été mal entendue, & de ce que l'on auroit pris, pour l'existence d'araignées dans la ruche, ce qui signifie seulement des fils ou des toiles semblables à celles de l'araignée? Ma conjecture est fortifiée, par ce que dit le P. Hardouin, sur le lieu de Pline que je viens de citer.

Aristote fixe l'âge des Abeilles à six ou sept ans; il dit qu'on regarde comme heureux, quand une ruche dure neuf ou dix ans. *Hist. Liv. V. ch. 22.*

(1) *Hist. des Abeilles*, Tom. II. p. 243 & suiv.

(2) *Papilio ignavus & inhonoratus luminibus accensis advolitans, pestifer, nec uno modo; nam & ipse ceras depascitur, & relinquit excrementa quibus teredines gignuntur; fila etiam araneosa, quacumque incessit, alarum maximè lanugine ob-*

textit. Nascuntur & in ipso ligno teredines, quæ ceras præcipuè appetunt. Lib. VI, cap. 19.

(3) *Lucifugis congesta cubilia blattis... Aut durum tinea genus. Virgile.*

(4) *Aranei quoque vel maximè hostiles. Pline. Liv. II. cap. 19. Aut invisâ Minervæ. In foribus laxos suspendit aranea casset. Virgil.*

& de la respiration, ch. 9. Pour plus de précision, il faut distinguer la durée de la ruche, de la vie de l'Abeille en particulier. M. de Réaumur avoue qu'il ignore si les Abeilles vivent plus d'un an (1); au lieu que par rapport aux ruches on en a conservé jusqu'à trente ans (2). Aristote prétend qu'on reconnoît les Abeilles vieilles, à ce qu'elles sont plus velues (3), au lieu que les jeunes sont plus lisses, & ne piquent pas comme les autres, ce qui fait qu'on ne risque rien en portant de nouveaux essaims. Il dit encore que les vieilles Abeilles travaillent dans l'intérieur de la ruche, & que ce sont les jeunes qui sortent. *Hist. Liv. IX. pag. 615.*

Les pertes que les ruches souffrent, par les différentes causes dont on a rendu compte, se réparent par la production de nouveaux essaims. Les Abeilles qui sont le produit de la ponte de la Reine, ayant acquis toute leur perfection, la ruche ne peut plus les contenir & il en sort un nouvel essaim. Aux approches de cette sortie, on entend dans la ruche, pendant quelques jours, une voix, c'est-à-dire, un bourdonnement particulier (4) qui n'a lieu qu'alors. On n'a pas pu s'assurer encore, dit Aristote, si le Roi se trouve avec les jeunes Abeilles. Peut-être cette phrase signifie-t-elle, si le Roi se forme parmi elles, ou s'il sort de la ruche tout formé. Le fait aujourd'hui reconnu, est que la Reine sort de la ruche avec le nouvel essaim (5). Il en sort même quelquefois plusieurs, & c'est alors qu'arrive ce qu'Aristote a dit, qu'il se réunit une troupe autour de chaque Roi, que la troupe qui est la moins considérable se réunit à l'autre, & que si le Roi qu'elles ont abandonné les fuit, elles le font périr. *Hist. Liv. IX. pag. 611.* Les Abeilles multiplient peu quand le printems est tardif & la saison sèche & aride; elles multiplient davantage dans les temps de pluie. *Hist. Liv. V. ch. 22.*

Je finirai par remarquer quelques espèces d'Abeilles particulières. Aristote parle d'Abeilles très-blanches, qui se trouvoient dans le Pont, & qui donnoient du miel deux fois par mois; d'autres Abeilles de Thémiscyre auprès du Thermodon (6), qui faisoient des gâteaux de miel dans la terre, aussi bien que dans les ruches; de troisièmes qui habitoient les montagnes voisines

(1) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 708.

(2) Hist. des Abeilles, Tom. II. p. 281.

(3) Elien de nat. anim. Liv. I. ch. 11. dit que les vieilles Abeilles sont ridées.

(4) Mém. sur l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 615.

(5) Mém. pour l'Hist. des Insectes, Tom. V. p. 626.

(6) Thémiscyre est une plaine dans le Pont: elle est arrosée par le Thermodon, & elle fut fameuse par la demeure des Amazones. Danville, *Géogr. anc.* Tom. II. p. 34.

d'Amise (1), & qui faisoient sur les arbres un miel très-blanc, sans gâteaux de cire ; de dernières qui faisoient jusqu'à triple gâteau dans la terre avec des alvéoles qui contenoient du miel, mais point de ver pour se reproduire. *Hist. Liv. V. ch. 22.* Il observe encore des différences entre les Abeilles nées de celles qui habitent les montagnes, & celles qui habitent les lieux cultivés. Il assure que les Abeilles, nées de celles qui fréquentent les futaies, sont plus velues, plus petites, plus ardentes au travail, & plus méchantes. *Liv. IX. p. 607.*

Les Modernes distinguent un grand nombre d'Abeilles sauvages, que les uns appellent, *apes sylvestres*, les autres, *Abeilles villageoises* (2). C'est parmi ces différentes espèces que se trouvent les Abeilles maçomes, les Abeilles percebois, &c. Leur histoire seroit très-intéressante (3), mais elle nous conduiroit hors de notre sujet.

ABEILLE VOLEUSE, ou le VOLEUR (4).

Voyez tout ce qui concerne cet insecte, dans l'article précédent de l'Abeille domestique ; *pag. 48.*

ACANTHIAS, ou CHIEN EPINEUX (5).

Poisson dont Aristote parle au *Liv. VI. de son Histoire, ch. 10. & au Liv. IX. ch. 37, p. 593.* J'ai traduit dans le premier endroit, *Chien épineux* ; dans le second, *Acanthias*. Je ne crois pas cependant que ce soit deux poissons, quoique dans le second endroit on ne puisse pas dire qu'Aristote y joigne la dénomination générique de chien, aussi précisément que dans le premier. Artedi (6) & Sylburge (7), ne font qu'un seul animal de celui qui est désigné, tant au *Liv. VI*, qu'au *Liv. IX*. Ce qui m'a donc fait employer la dénomination d'*Acanthias* au *Liv. IX*, c'est la difficulté de la traduction. Il auroit fallu dire littéralement, *on ne trouve dans l'Euripe, ni Chien, ni Chien épineux.* Cette phrase auroit été obscure pour bien des lecteurs qui n'auroient pas senti l'objet de la répétition du mot Chien : elle auroit été plus claire en disant, « on ne trouve point dans l'Euripe de chien de » mer, on n'y trouve pas plus les autres espèces de ces chiens, que celle

(1) Voyez J. Ray, *Hist. Insect. p. 241.* & suiv.

(2) Bomare, *V. Abeille villageoise.*

(3) Voyez la contemplation de la nature par Bonnet, part. 12. ch. 34 & 35.

(4) φώρ, aliàs, φώριος. V. Constantin.

(5) γαλεός ακανθίας, ou simplement ακανθίας.

(6) Artedi *Ichthyol. part. 4. p. 94.*

(7) Sylburge ; table de l'Histoire des Animaux, ακανθιαί γαλεοί.

« qu'on nomme le Chien épineux » : mais j'aurois paraphrasé alors, & peut-être contre le sens d'Aristote, parce qu'outre le *Chien* proprement dit, celui qu'Aristote appelle de ce nom sans autre épithète, & le Chien épineux ; il y a d'autres espèces de Chiens de mer, qui peuvent se trouver dans l'Europe.

Voyez ce qui regarde le Chien épineux, à l'article *Chien de mer*.

A C A R I (1).

Petit insecte qui se forme dans la vieille cire (2), & qui paroît être le plus petit des animaux. Sa couleur est blanche. *Hist. Liv. V. ch. 32.*

Les Modernes donnent le nom d'*Acarus*, aux Tiques & aux Cirons, genre d'insectes dont beaucoup d'espèces sont trop petites pour être aperçues, même avec le microscope, & dont le caractère commun est de n'avoir point d'ailes, d'avoir huit pattes & deux yeux. Plusieurs de ces insectes sont carnivores, d'autres vivent de végétaux (3).

A C H A R N A S (4).

Poisson que l'été fait souffrir, & qui maigrit alors, *Hist. Liv. VIII. c. 19.* Voilà tout ce qu'Aristote nous dit de ce poisson ; & comment à ce peu de mots reconnoître le véritable individu, dont la vraie manière de lire le nom est elle-même un Problème (5) ? Athénée nomme des poissons dont le nom est à peu près semblable : il dit de l'un de ces poissons, qu'il est d'un genre voisin de celui du pagre, de l'anthias, du dentale, &c. lesquels sont tous d'un goût agréable ; un peu astringens, fort nourrissans & de digestion facile (6). Si les poissons dont parle Athénée, sont notre Acharnas, il

(1) *ἀκαρί*. Ce mot vient de *καίρω*, *tondeo*, auquel l'alpha privatif est joint : *ἀκαρί*, *insectabile*. *ἀκαρσίαιος*, *minimus*, *pauillus*. Aristote a employé ce mot plusieurs fois. Le microscope a découvert des animaux bien plus petits encore.

(2) Si l'on adoptoit la variante proposée par Sylburge & Maussac sur Scaliger, il faudroit dire, dans le fromage ancien.

(3) Voyez le système de la nature par Van Linné ; & Bomare aux mots *tique* & *ciron*.

(4) *ἄχαρνας*.

(5) Voyez les variantes, page 737.

(6) *αἰνεύς ἄχαρνας*. Liv. VII. p. 286. On donne ici à ce poisson l'épithète *αἰ-*

νεύς, à cause d'une ville de Thrace, auprès de laquelle apparemment on le péchoit. Dalecamp. in *Athen*. Voici un second texte d'Athénée : *λεῖσιος δὲ φησι φάγροι, ἢ χροβίης, ἢ ἀνθίας, ἢ ἀκαρναίης, ἢ ὄρθοι ἢ συνόδοντες, ἢ συναγρίδες τῷ μὲν γέγει παραπλήσιοι ὑπάρχουσι. Γλυκεῖς τε γὰρ ἢ παρασύφοντες, ἢ τρέφιμοι. κατὰ λόγον δὲ ἢ δυσέκκριτοι. Lib. VII. p. 327. Troisième texte : ὁ καλόμενος ἀκαρναν γλυκὺς ἐστὶ ἢ παρασύφων, τρέφιμος δὲ ἢ εὐέκκριτος. Lib. VIII. p. 356. En comparant ces deux derniers textes, on voit qu'il faut que l'un des deux soit fautif dans le dernier mot, autrement ils se contrediroient ; l'un portant que l'*acarnas* est de digestion facile, & l'autre qu'il est de digestion difficile.*

faudra lui attribuer ces caractères, mais c'est à peu près tout ce que nous en saurons.

Rondelet (1), Gefner (2), & Jonston (3), nous ont donné des gravures du poisson, qu'ils croient être l'*Acharnās*. Rondelet le nomme *Acarne*. Ils en font un poisson semblable au Page (4), mais blanc de couleur, & couvert d'écaillés argentées.

ACHETE, ou CIGALE CHANTEUSE (5).

Especie de Cigales qui chantent. *Liv. IV. ch. 7. & Liv. V. ch. 30.* Voyez au mot *Cigale*.

ADIVE (6).

Aristote parle de cinq animaux, qui ont des rapports, par les taches dont leurs peaux sont couvertes, & dont je rappelle ici les noms, à cause de la confusion que l'on a faite de plusieurs de ces animaux, les uns avec les autres. Ces animaux sont, l'Adive, la Panthere, le Tigre, le Lynx & le Thos (7). J'ai conservé à ces deux derniers leur nom grec, parce qu'il m'a paru y avoir trop d'incertitude à leur donner aucun des noms françois qu'on leur attribue. A l'égard des autres, je crois pouvoir compter un peu plus sur le nom que je leur donne.

Il me semble d'abord qu'Aristote, reconnoissant une forte d'affinité entre ces animaux, en forme en quelque manière un genre, lorsqu'il dit, *Hist. Liv. II. ch. 11.* que le Chaméléon a du noir répandu sur la peau, comme les animaux de l'especie de la Panthere (8). Cette affinité est telle, que beaucoup de Naturalistes ont confondu, comme je le disois, ces différens animaux.

Celui dont il doit être spécialement question ici, est l'Adive, décrite par M. de Buffon, *Tom. XI. p. 188.* & dont il a donné la figure dans son

(1) *Hist. des poissons*, Liv. V. c. 20.

(2) *In Acarnane*. Voici ses motifs pour adopter la description de Rondelet. Hic-fius apud Athenæum pisces aliquot ejusdem generis enumerat, phagrum, chromin, anthiam, acarnanes, orphum, synodontas, & synagrides. (V. le texte d'Athénée à la p. 59 noté 6). At pagrum & erythrinum non esse eum quem hic depingimus color rufus satis probat. Hic enim candidus est, illi rufi. Synagris etsi alba aliquando dicitur, maculis tamen rubeis confersa est, similiter & synodon; quare hac maximè

notà & dentibus ab hoc nostro sejunguntur. Nec orphus esse potest, nam ruber est; hic noster albus. Superest ut vel anthias sit, vel chromis, sed hos suis locis ab acarnane certis notis discernemus.

(3) *De piscib.* tit. 3. cap. 1. art. 5.

(4) Voyez l'article du *Page*.

(5) ἀχέται, el.

(6) πανθήρ, d.

(7) ὁ πανθηρ, ἡ πάρδαλις, ὁ τίγρις; ἢ λύγξ, ὁ δῶς. Peut-être faut-il y joindre encore le cheval-pard, τὸ ἰππάρδιον.

(8) τὰ παρδάλια.

supplément, *Tom. V.* Commençons par rappeler le peu qu'Aristote dit de cet animal, nous verrons ensuite les motifs d'appliquer à l'Adive ce qu'il a dit.

Les petits de l'Adive naissent aveugles, comme ceux du loup : la portée de la mère n'est pas de plus que quatre. *Hist. Liv. VI. ch. 35.*

Sur cette indication d'Aristote, il semble qu'on doit conclure d'abord que ceux qui ont fait de l'animal, dont il est ici question, le mâle de la Panthère, parce que son nom grec est le *Panther*, se sont trompés (1). La femelle ayant un nom propre, suivant ces mêmes personnes, qui est la *Pardalis*, Aristote n'auroit pas dit, le *Panther met bas*, mais la *Pardalis met bas*. Au surplus, l'erreur qui faisoit du *Panther* d'Aristote, & de la *Pardalis*, le même animal, dont l'un étoit le mâle, & l'autre la femelle, est clairement prouvée par Gesner, & par beaucoup d'autres savans (2).

Sans s'arrêter donc davantage à prouver que le *Panther*, n'est pas la *Panthère*, il faut dire pourquoi, entre les différentes dénominations données au *Panther*, je préfère de lui attribuer celle de l'Adive.

Gaza traduit le mot *Panther*, *lupus canarius*, sur quoi Niphus, son Commentateur, remarque qu'on ne fait pas bien quel est cet animal ; les uns en faisant un loup, qui a la voix semblable à celle du renard, & qui attaque même les lions : les autres le produit du chien & d'une louve ; & de troisièmes, une espèce de loup, qui a le corps allongé & le poil rude (3).

Jonston fait, comme on l'a vu, du *Panther*, un loup tacheté (4).

Gesner paroît assez porté à confondre le *Panther*, avec le *Thos* : il fait clairement de l'un & de l'autre des espèces de loups (5).

(1) Cette erreur se trouve, entr'autres lieux, dans le lexique de Constantin Bochart paroît avoir fait du *Panther* & de la *Pardalis*, un animal semblable, quoiqu'il ne regarde pas comme démontré, qu'il n'y ait ici d'autre différence que celle du sexe : *vel ex sexu*, dit-il, *vel ex mole corporis*, *vel ex variis maculis factum ut in eodem animalis genere*, aliud propriè πανθηρ, aliud καρδάλις, diceretur. *Hieroz. Liv. III. ch. 7.*

(2) *Panthera* apud græcos, non *Panthera*, sed *Pardalis* dicitur. Alius est Græcorum *Panther*, masculini tantum generis. *Gesner in Panthera*. *Pardus* appellatur & *Panthera*, quod vocabulum distinguendum est a *Panthere* lupi maculosi specie. *Jonston, de quadruped. Lib. III. tit. 1. cap. 2.*... confundit ille καρδάλιον & πάνθηρα, ut nunc fa-

ciunt plerique. Male sine dubio, nam πάνθηρα & καρδάλιον aperte distinguunt Xenophon, Oppianus, Pollux, Athenæus & alii. *De Pauw sur Phile, p. 144.* Il ne faut pas confondre, en lisant les Anciens, le *Panther* avec la *Panthere*, &c. *De Buffon, Tome VIII. p. 275.*

(3) Quid sit *lupus canarius* non satis exploratum est. Nonnulli, autoritate Pollucis, *lupum canarium* esse asserunt eum qui vulpi voce similis est, qui etiam cum leonibus congregitur. Alii *canarium lupum* esse putant eum qui in situ canis ex lupa nascitur. Non desunt qui dicant *lupum canarium* esse genus quoddam lupi quod longum pilisque asperis est.

(4) Voyez ci-dessus note 2.

(5) De feris quæ lupi congeneres sunt.

De Paré sur Phile, prétend que le Panther est le *Lynx*, ou le *lupus canarius* (1).

Enfin M. de Buffon pense que le Panther, est l'*Adive*, appelé *Adil* par Belon. Suivant sa description, cet animal est de la grandeur d'un chien médiocre ; avec la férocité du loup, il a un peu de la familiarité du chien ; sa voix est un hurlement mêlé d'aboiemens & de gémissemens, il est plus criard que le chien, plus vorace que le loup, son poil est rouge (2). Belon en fait une sorte de petit loup, ou plutôt un animal entre chien & loup, qu'on trouve dans la Cilicie & dans toute l'Asie (3).

Je ne vois rien dans toutes ces descriptions de l'*Adive*, qui ne se rapproche des caractères assez obscurs qu'on donne au *lupus canarius* de Gaza, & au loup tacheté de Belon. Je ne saurois penser d'ailleurs, que le Panther soit le même animal que le *Thos*, parce que, si cela étoit, Aristote ne se seroit pas occupé de décrire séparément le produit du *Thos*, & celui du Panther, comme il le fait au Liv. VI. ch. 35. Ce ne doit pas être non plus le *Lynx*, puisqu'Aristote parle de l'un & l'autre animal séparément ; enfin M. de Buffon assure, que tout ce que les Anciens ont dit du Panther, convient à l'*Adive*. Ce sont ces différentes observations qui m'ont déterminé à traduire le nom Panther par le nom *Adive*.

ÆGITHÉ (4).

Oiseau ennemi de l'âne, parce que l'âne, passant auprès des épines, s'y frotte ; & que d'ailleurs lorsqu'il braie, il effraie cet oiseau & lui fait jeter ses œufs & ses petits de son nid ; l'Ægithé se vange, vole sur l'âne, & déchire ses ulcères. Liv. IX. c. 1. Il est encore en guerre avec l'oiseau que j'ai appelé *Fleur* ; on prétend que leur sang même ne sauroit se mêler, *ibid.* L'Ægithé n'est pas difficile à se nourrir & produit beaucoup, mais il a un pied foible. *Ibid.* c. 15. Pline ajoute que l'Ægithé est un très-petit oiseau (5). Albert

(1) p. 144.

(2) Hist. nat. Tome XL. page 188 & suiv. V. la figure au supplément, Tom. V. p. 180. elle montre que cet animal a la peau tacheté. Cette description ne s'éloigne pas de celle qu'on lit de l'*Adive*, *Jakar* ou *Jakal*, du Malabar, dans l'Hist. des voyages, Tom. 43. p. 337.

(3) Voyage de Belon, Liv. II. ch. 108.

(4) αἰγίθος, peut-être αἰγίθρος.

(5) *Ægithus avis minima, diffidet cum asino. Spinētis enim se scabendi causa atterens, nidus dissipat, quod adeo pavet ut voce omnino rudentis auditā, ova ejiciat, pulli ipsi metu cadant. Igitur advolans ulcera ejus rostro excavat... Ægithum Anthus in tantum odit, ut sanguinem eorum credant non coire, multique ob id veneficiis infamant. Pline, Liv. X. ch. 74. On peut remarquer dans ce texte de Pline*

le Grand, au lieu de dire que cet oiseau a un pied foible, dit qu'il a le pied jaune (1). Scaliger se plaint qu'Aristote n'ait pas désigné quel étoit son pied foible, je serois porté à penser avec Gefner, *de salo sive agitho*, que le vrai sens de la phrase d'Aristote, est que cet oiseau a les pieds foibles, l'un aussi bien que l'autre.

Gaza traduit le nom grec de cet oiseau par le mot *salus*. Suivant le P. Hardouin il a été trompé par une mauvaise leçon du texte de Pline (2). Quoi qu'il en soit de cette remarque, Belon & Gefner font de cet oiseau la linotte; *linaria rubra*, dit Gefner. *De salo sive agitho*. Scaliger dont le P. Hardouin a copié le commentaire, *ad Plin. Liv. X. cap. 74.* se moque de ceux qui, sans aucun fondement légitime, ont adopté cette conjecture. Le motif qui les décide à la rejeter, c'est cette foiblesse du pied qu'Aristote remarque dans l'Ægithé: le P. Hardouin conclut ailleurs que nous ne connoissons point cet oiseau (3).

La conjecture de Belon & de Gefner, admise par Briffon & par l'Aut. du Dict. des Animaux, n'est peut-être cependant pas si méprisable. La linotte en général est un petit oiseau, & celle de la plus petite espèce (4), peut fort bien être appelée avec Pline, *avis minima*. Premier caractère. Plusieurs de ces oiseaux font leur nid dans des buissons d'épine noire & d'aubépiné (5). Voilà les buissons contre lesquels l'âne se frotte. Enfin on prétend que ces oiseaux sont sujets à une maladie, qui fait que leurs pieds enflent, deviennent calleux, & ne peuvent les supporter qu'avec peine (6). Ce seroit le troisième caractère. Suivant l'Auteur du Dictionnaire des Animaux, la linotte fait deux nichées, & a quatre ou cinq petits par nichée. Seroit-ce

une différence d'avec le texte d'Aristote. Suivant Pline, c'est l'âne même, qui en se frottant, fait tomber le nid de l'Ægithé, au lieu que, suivant Aristote, c'est lorsque l'âne brait que les petits tombent du nid, sans doute par la peur que le cri de l'âne fait à l'Ægithé. Phile, p. 116. rapporte le fait de même qu'Aristote, ainsi qu'Élien, à l'exception que celui-ci (Liv. X. c. 32.) a mis *αγιθαλος*, au lieu de *αγιθος*. M. de Pauw dans ses notes sur Phile, prétend que le texte d'Aristote est corrompu. Voyez les variantes pages 742 & 743.

(1) Il a lu *ὄχρρος* ou *χλωρός*, au lieu de *χαλός*.

(2) *Plurima pariunt struthiocameli, gal-*

linæ, perdices. Soli coitus avibus duobus modis. Lib. X. c. 52. La plupart des éditeurs lisent *salu*, au lieu de *solu*, & font de ce mot la fin de la première phrase. C'est donc dans cette leçon vicieuse, que le P. Hardouin prétend que Gaza a trouvé le mot *salus*, signifiant un oiseau.

(3) *Ægithus solo nomine huic nostræ ætati cognitus. Ad lib. X. Plinii, cap. 8.*

(4) Voyez la description des différentes espèces de linottes, dans l'Ornithologie de Briffon, Tom. III. p. 131 & suiv. cl. 3. ord. 9. genre 33, n. 29 & suiv.

(5) Valmont de Bomare, V. *Linotte*.

(6) *Ibid.*

assez, pour qu'Aristote ait pu dire que l'Ægithé produit beaucoup ?

La leçon qu'Albert le Grand a suivie, détourneroit nos conjectures de la Linotte, le caractère de ces oiseaux étant d'avoir le pied brun.

Niphus, fait tantôt du *salus* de Gaza une espèce d'Épervier, en quoi il est d'accord avec Pline (1), tantôt il en fait, d'après le rapport d'autrui, un petit oiseau de la grosseur d'un passereau, ayant un peu de rouge sur la tête.

De Funez, Liv. I. c. 37. a conservé le nom grec, suivant la leçon qu'on trouve dans quelques endroits (2). Il dit *Eginto*. Le nouveau Traducteur de Pline conserve, comme Pline lui-même, le nom grec, il dit l'*Ægithé*.

Le Traducteur de Phile a aussi conservé le mot *Ægithus*.

ÆGOCEPHALE (3).

Aristote n'a fait mention de cet oiseau que relativement à quelques détails anatomiques ; il observe qu'il n'a point de rate ; *Hist. Liv. II. ch. 15. p. 89.* que la vésicule de son fiel tient également au foie & à l'estomac ; *ib. p. 91.* enfin, qu'il a l'œsophage un peu élargi vers le bas. *Ibid. ch. 17. p. 101.*

Belon assure avoir retrouvé tous ces caractères dans la *Barge*, oiseau de nuit, qui cherche sa nourriture dans les marais salés (4). M. de Bomare assure qu'il est très-commun en Egypte (5). On peut en voir la description détaillée dans M. Brisson (6).

Plusieurs Naturalistes ont appliqué à la Barge le nom d'Ægocephale (7), mais tous l'ont fait d'après Belon, qu'ils ont cité, & Belon lui-même n'ose pas assurer que l'Ægocephale d'Aristote, soit réellement la *Barge* (8). A ce doute s'est joint le silence de Gesner (9), & celui de M. de Buffon, qui ayant occasion de parler de l'Ægocephale, n'a pas voulu dire, au moins dans le moment où il écrivoit, que cet oiseau fût la Barge (10). J'ai donc cru devoir prudemment conserver la dénomination Grecque.

D'ailleurs, la dénomination employée par Aristote, & qui signifie, *tête*

(1) *Accipitrum genera sedecim invenimus. Ex iis Ægithum claudum altero pede, prosperrimi augurii nuptialibus negociis & pascuarie rei. Hist. Liv. X. ch. 8.*

(2) *αἰγυθός.*

(3) *αἰγοκέφαλος, δ.*

(4) De la nat. des oiseaux, Liv. IV. ch. 13.

(5) Au mot *Barge*.

(6) *Ornithologie, Tom. V. p. 261.*

(7) M. Brisson, *ubi modo*. Klein, *ordo avium*, §. 46. n. 5. Belon, *Hist. av. Lib. V. tit. 1. cap. 7.* Ray, *Synops. av. p. 105.*

(8) *Barge*, nous soupçonnons que c'est *ægocephalus*.

(9) In capricipite.

(10) *Hist. des oiseaux, Tom. II. p. 115.*

de chèvre, indique quelque rapport entre la tête de l'Ægocéphale : or je ne vois aucune ressemblance entre la tête de la Barge & celle de la Chèvre. Il est vrai que Belon dit, que quand la Barge est effrayée & qu'elle s'envole, elle jette en partant « un cri, tel que les boucs ou chèvres font en bêlant, quand » ils ont la gueule pleine ». Si c'est là un motif pour donner à un oiseau le nom de tête de chèvre, alors il faut reconnoître l'Ægocéphale d'Aristote dans la Barge de Belon.

ÆGYPIUS (1).

Oiseau à ongle recourbé, qui vit en guerre avec l'émérillon. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Cet oiseau n'est nommé qu'une seule fois dans Aristote, mais il l'est fréquemment dans Homère (2). Il n'est pas plus facile pour cela de le rapporter à un oiseau que nous connoissons. La plupart des interprètes traduisent l'expression d'Aristote, par le mot *Vautour* (3). Deux raisons me dissuadent d'embrasser leur sentiment. La première est, qu'Aristote emploie un autre nom pour désigner le Vautour, & qu'il ne lui est pas ordinaire d'attribuer deux noms au même animal, sans en avertir. La seconde raison est ce qu'assure Elien, que l'*Ægyptius* est un oiseau qui tient le milieu entre l'Aigle & le Vautour (4).

AIGLE (5).

Le nom d'Aigle est dans Aristote, & après lui dans Pline, un nom générique : tous deux distinguent plusieurs espèces d'Aigles.

Aristote, *Hist. Liv. IX. ch. 32.* établit six espèces d'Aigles : le Pygargue ; le Plangus, l'Aigle noir, le Percnoptere, l'Aigle de mer, & l'Aigle franc (6). On peut voir à chacun de ces articles, les motifs qui m'ont fait préférer la dénomination que je leur donne ici.

Pline range ses six espèces d'Aigles dans un autre ordre. Ce sont l'Aigle noir, le Pygargue, le *Morphnos* (appelé par Aristote, *Plangus*,) le Percnoptere, l'Aigle franc & l'Aigle de mer (7).

(1) Αἰγυπιός, δ.

(2) Voyez les textes d'Homère, rassemblés par Gesner, in *aquilis*, sub fin. tract.

(3) Gaza, Scaliger, Jonston, de *Vulturib.* Brisson, Ornith. Tom. I. p. 453.

(4) αἰγυπιός ἐν μεθόριω γυπῶν εἰσι καὶ αἰετῶν. Liv. II. ch. 46.

(5) αἰετός δ, ou αἰετός. Aristote les a

employés indifféremment l'un & l'autre.

(6) πύγαργος, κλάγγος, μελαναιετός, περκνόπτερος αἰλαιετός, αἰετός γνήσιος.

(7) Sex aquilarum genera. Melanaetos a Græcis dicta, eademque valeria, minima magnitudine, viribus præcipua, colore nigricans. . . . Secundi generis pygargus. . . . Tertii, morphnos quam Homerus & perc-

Il y a des attributs communs à tous les Aigles, qu'il faut rappeler d'abord : après quoi nous nous arrêterons à ce qui regarde l'Aigle franc.

Il est commun à tous les Aigles d'avoir les ongles recourbés, *Hist. Liv. III. ch. 9.* tous vivent de chair : ils ne pourroient pas avaler de grain quand même on le leur introduiroit dans le bec. *Liv. VIII. c. 3.* Je pense que c'est encore de tous les Aigles, qu'on doit entendre ce qu'Aristote a dit, que le tems de leur incubation étoit de trente jours. *Liv. VI. c. 6.*

Ajoutons que les Aigles ont tous quatre doigts qui ne sont point unis par des membranes, trois en avant, un en arrière (1); les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, le bec court & crochu, dont la base est couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque distance de son origine ; la tête couverte de plumes (2).

L'Aigle franc est ainsi nommé par Aristote, parce qu'on prétend, dit-il, que c'est le seul oiseau dont la race soit pure ; les autres races d'Aigles, d'Éperviers ou d'autres oiseaux, même les plus petits, étant corrompues par le mélange des unes avec les autres. *Liv. IX. ch. 32.* Belon appelle cet Aigle le grand Aigle Royal, l'Aigle *Chrysaetos* des Grecs, & le *Suelaris* des Latins (3). Klein lui donne les mêmes noms (4), ainsi que Ray (5). Ils rendent le mot *Chrysaetos* des Grecs, par celui d'Aigle doré, Aigle fauve. M. de Buffon lui donne le nom de grand Aigle (6), M. Brisson celui d'Aigle doré (7). Nous le nommerons simplement l'Aigle.

Il est le plus grand de tous ceux de son genre, il y a différence de moitié. *Liv. IX. ch. 32.* Il est vrai qu'Aristote, en parlant dans le même lieu du Percnoptere, a employé une expression qui peut signifier que celui-ci est le plus grand des Aigles : mais on peut aussi réduire son expression à ce sens, que le Percnoptere est un très-grand Aigle (8). Je crois que c'est à ce dernier sens qu'il faut se fixer ; & quand on adopteroit le premier, il seroit facile encore de concilier Aristote avec lui-même, en disant que quand il appelle le Percnoptere le plus grand des Aigles, cela ne s'entend que des

non vocat, aliqui & plancum & anatarium... Quarti generis est percnopterus, eadem oripelargus, vulturina specie... Hæc facit ut quintum genus gælion vocetur... Superest haliaetos clarissima oculorum acie. *Hist. Nat. Lib. X. c. 3.*

(1) Klein, *Ordo av. §. 20.*

(2) Brisson, *Ornithol. Tom. I. p. 419.*

(3) De la nat. des oiseaux. *Liv. II. ch. 4.*

(4) *Ordo avium, §. 21. n. 1.*

(5) *Synops. avium, p. 6. n. 1.*

(6) *Hist. des oiseaux, Tom. I. p. 107.*

(7) *Ornithol. Tom. I. p. 431.*

(8) *περνοπτερος μεγελας μεγετος. Liv. IX. c. 32.*

Aigles ; dont il a précédemment parlé , au lieu qu'il dit ensuite de l'Aigle franc , sans aucune restriction , qu'il est le plus grand de tous.

Les dimensions de l'Aigle sont ainsi établies par M. Brisson. Trois pieds , du bout du bec à l'extrémité de la queue. Du bout du bec , au bout des ongles , deux pieds neuf pouces trois lignes. Sept pieds huit pouces de vol , ou envergure. J'ometts les dimensions des autres parties (1). Son poids varie depuis 12 jusqu'à 18 livres (2).

Le plumage de l'Aigle est *rous*, dit Aristote. *Liv. IX. ch. 32.* On peut voir plus de détail dans M. Brisson , mais le résultat est le même. Je crois qu'Elie s'est trompé , & après lui Belon en disant que c'est ce même Aigle qu'on appelle étoilé (3). Cette dénomination supposeroit sur le plumage , des taches que l'Aigle n'a point.

La hauteur de son vol l'a fait appeller oiseau divin ; c'est le seul auquel on donne ce nom : *Liv. IX. ch. 32.* C'est par cette raison sans doute aussi , que les Poètes en font l'oiseau de Jupiter (4), & le porteur de son foudre (5).

Aristote parle de beaucoup d'animaux , avec lesquels l'Aigle est en guerre. *Liv. IX. ch. 1 & 12.* Un oiseau aussi fort , & aussi vorace que l'Aigle , doit attaquer tout ce qui est plus foible que lui. Les Aigles ne s'établissent que dans des endroits élevés , de préférence un roc , quelquefois un arbre (6). Une paire d'Aigles domine sur un vaste terrain , & ne permet point à d'autres de s'y fixer. Il prend des faons , des lièvres , des renards , & autres animaux qu'il a assez de force pour vaincre : c'est-à-dire , pour s'expliquer davantage , ainsi que le font Elie & les Modernes (7) , qu'il ne mange point des animaux qu'il ne les ait tués lui-même , & qu'il ne touche jamais

(1) Ornith. Tom. I. pag. 420, & 432.

(2) Ray, *Syn. av. p. 6. n. 1.* Klein *ordo av. §. 22. n. 1.* M. de Buffon, *Hist. des oiseaux*, Tom. I. p. 108.

(3) Elie, *de natura animal. Lib. II. c. 39.* Belon, *de la nat. des ois. Liv. II. ch. 4.*

(4) Voyez les preuves dans Gesner, *in aquila*, *Lit. H.*

(5) Pline en donne une autre raison : *negant unquam solam hanc alitem fulmine exanimatam, ideo armigeram Jovis consuetudo judicavit.* *Hist. Nat. Lib. X. c. 3.* On a prétendu dans ces derniers temps , que l'Aigle s'élevant très-haut , son bec pouvoit , comme une pointe électrique , tirer du feu des nuages , & que ce feu pa-

roissant à l'extrémité de son bec ; avoit pu donner lieu de dire qu'il portoit la foudre.

(6) Numquid ad præceptum-tuum elevabitur aquila, & in arduis ponet nidum suum? In petris manet & in præruptis silicibus commoratur atque inaccessibleibus. Inde contemplatur escam & de longe oculi ejus prospiciunt. *Job. c. 39. v. 27 & seq.*

(7) Elie, *de nat. anim. Liv. II. ch. 39.* « L'Aigle ne veut d'autre bien que celui qu'il conquiert , d'autre proie que celle qu'il prend lui-même. Quelque affamé qu'il soit , il ne se jette jamais sur les cadavres ». *De Buffon, Hist. des ois. Tom. I. p. 112.*

à un cadavre. L'Aigle chasse en plein jour, depuis l'heure où les hommes prennent leur premier repas, jusqu'au soir; il ne chasse pas aux environs de son nid, mais il s'envole au loin d'un seul trait. Lorsqu'il s'abat pour enlever sa proie, il prend des précautions afin de n'être pas surpris, & il ne l'enlève qu'après s'être essayé à la porter. *Liv. IX. ch. 32.*

La femelle de l'Aigle pond trois œufs, dont le plus souvent deux seuls éclosent. Elle couve, comme on l'a dit, trente jours. De ses deux petits, l'Aigle en chasse ordinairement un, soit parce qu'il est las de les nourrir; soit parce que vers ce tems-là même, ses ongles se contournent, ses plumes blanchissent: il s'affoiblit, n'a plus assez de force pour enlever les petits des bêtes fauves, & ne mange point; *Hist. Liv. VI. ch. 6.* soit parce qu'étant jaloux, affamé & glouton, il porte envie à ses petits à mesure qu'ils deviennent plus forts; soit enfin parce que les petits, devenus plus forts, & se battant les uns les autres, pour la place & pour le manger, l'Aigle les frappe & les renvoie. *Liv. IX. ch. 34.* L'aiglon chassé de son nid, est reçu par l'orfraie. *Liv. VI. & IX. ubi modo.*

Le nid de l'Aigle subsiste toujours. *Liv. IX. ch. 32.* La construction de ce nid, ou plutôt de cet aire, car c'est le nom qu'on lui donne, mérite attention. L'Aigle le place ordinairement entre deux rochers, dans un lieu sec & inaccessible. C'est un plancher fait de petites perches de cinq ou six pieds de longueur, traversées par des branches souples, recouvertes de plusieurs lits de jonc & de bruyère (1). Si l'on veut voir tout ce qui a été débité d'une pierre que l'on nomme *aites*, que l'on prétend que l'Aigle porte dans son nid, & à laquelle on attribue des vertus très-grandes, on peut consulter Gesner (2).

La vie de l'Aigle est longue. *Liv. IX. ch. 32.* Klein cite un Aigle dont on étoit assuré qu'il avoit vécu plus de cent quatre ans (3). Il périt par la faim, parce qu'à mesure qu'il vieillit, son bec se recourbe de plus en plus: il lui devient impossible de l'ouvrir. C'est une punition, dit la Fable, de ce qu'étant homme, il viola l'hospitalité (4). Si le fait, qu'on prétend avoir

(1) De Buffon, *Hist. des oiseaux*, Tom. I. p. 116.

(2) Gesner, in *Aquila*, Litt. G.

(3) Anno 1719. Viennæ Aust. aquila mortem obiit, quæ quatuor annis ante seculum, libertate sua fuerat privata. *Ordo av. §. 21. n. 1.*

(4) Il y a eu plusieurs métamorphoses

d'hommes en Aigle. Ovide rapporte la métamorphose de Périclymène en Aigle, mais elle me paroît n'avoir été qu'une métamorphose passagère. *Métam. Lib. XII. sub. fin.* Je crois que le trait dont parle Aristote, est celui que rappelle Elien, d'un voleur qui fut changé en Aigle.

rendir l'Aigle coupable, n'est qu'une fable, le fait de la prétendue punition qu'il éprouve peut lui être comparé : il est au moins très-douteux (1).

L'Aigle est un oiseau rare ; *Liv. IX. ch. 32.* (2) Sa grandeur, sa force, son courage, qui l'ont fait appeler le Roi des oiseaux, & qui ont fait dire, avec raison, qu'il étoit parmi les oiseaux ce que le lion est parmi les quadrupèdes, ont donné lieu de l'étudier & de le décrire exactement. Son nom a d'ailleurs été si fréquemment employé, qu'on ne fauroit se tromper sur sa dénomination. Scotus néanmoins a souvent failli à cet égard. Il lui est fréquent dans sa traduction d'Aristote faite d'après l'Arabe, d'appeller *vultur*, l'oiseau dont nous traduisons le nom par *Aquila* (3).

AIGLE DE MER (4).

C'est la cinquième espèce d'Aigle nommée par Aristote. Il lui attribue un cou long & gros, les ailes recourbées, le croupion large. Les rivages & les lieux voisins de la mer sont, dit-il, sa demeure. Il lui arrive souvent de ne pouvoir enlever la proie qu'il a saisie, & d'être entraîné avec elle dans les eaux. *Liv. IX. ch. 32.* Un autre caractère de l'Aigle de mer, c'est d'avoir la vue très-perçante. Ses petits n'ont pas encore de plumes, qu'il les force à regarder le soleil en face : il tue celui dont les yeux pleurent le premier. Habitant des bords de la mer, il donne la chasse aux autres oiseaux qui fréquentent les mêmes lieux, mais il ne les attaque que lorsqu'il les trouve seuls. Il faut voir dans Aristote le détail des combats qu'il leur livre. *Liv. IX. ch. 34.* Voyez aussi, *Liv. VIII. ch. 3. pag. 473.*

Pline conserve à l'Aigle de mer son nom grec, mais il partage une partie de ce qu'Aristote en a dit, entre lui & une autre espèce d'Aigle, qui est le *Plangus* (5). Il ajoute, sur la naissance de l'Aigle de mer, des fables

(1) V. M. de Buffon. *Hist. des oiseaux*, Tom. I. p. 118.

(2) Cela n'empêche pas que les voyageurs ne parlent souvent d'Aigles, qu'ils disent avoir vus ; mais ils confondent les différentes espèces d'Aigles, dont plusieurs sont moins rares, que celles de l'Aigle franc. Je croirois que c'est l'Aigle franc, qui est connu sur la côte occidentale d'Afrique, sous le nom de *Quolanoja*. Ce qui me le persuade, c'est la différence qu'on met sur le lieu même, entre cette première espèce d'Aigle qui se perche au

sommet des plus grands arbres & se nourrit de singes, & trois autres espèces voisines. *Hist. des Voyages*, Tom. X. p. 407. Le P. Loyer rapporte qu'à Henni sur la côte d'or, on mange des Aigles blancs, & des Aigles noirs, dont la chair passe pour une bonne nourriture. *Hist. des voy.* Tom. XI. p. 270.

(3) Voyez sur-tout au *Liv. IX. ch. 32.* suivant la division actuelle du texte grec.

(4) *ἀλαίσθητος*, δ.

(5) *Lib. X. cap. 3.*

qui n'appartiennent point à Aristote, quoiqu'elles soient tirées d'un ouvrage qu'on lui a attribué (1).

Entre les Modernes, il y a beaucoup de division sur le point de savoir quel est l'oiseau connu de nous, qui répond à l'Aigle de mer, dont parle Aristote. On peut voir plusieurs de ces sentimens exposés par Gesner (2). M. de Buffon pense que l'Aigle de mer est le craupêcherot des Bourguignons, & le balbuzard des Anglois (3). Son sentiment a été combattu d'avance par Ray (4), & l'impossibilité où M. de Buffon paroît être d'accorder plusieurs traits de la vie du craupêcherot, avec ce que dit Aristote de l'Aigle de mer, suffit, ce semble, pour hésiter au moins à se ranger de son avis.

Belon me paroît avoir décrit plus exactement sous le nom d'orfraie, l'Aigle de mer : seulement il est fâcheux qu'il lui ait donné ce nom d'orfraie. Car quoiqu'il ait eu grand soin d'avertir qu'il n'entendoit point parler de la phène ou *offifraga*, que nous appellons orfraie (5), plusieurs personnes moins attentives se sont arrêtées au nom, & ont confondu l'*offifraga* avec l'Aigle de mer (6).

AIGLE NOIR (7):

Aristote dit qu'on donne deux noms à cet Aigle, le nom d'Aigle noir, & celui d'Aigle aux lièvres. Liv. IX. ch. 32. En effet, dit M. de Buffon, quoique les autres Aigles prennent aussi des lièvres, celui-ci en prend plus qu'aucun autre, c'est sa chasse habituelle, & la proie qu'il recherche de préférence.

Pline indique l'Aigle noir, sous le même nom qu'Aristote, mais il ajoute qu'on le nomme aussi *Valeria*, ou peut-être, suivant une différence de leçon remarquée par le P. Hardouin, que c'est celui qu'on trouve dans le lieu

(1) Halimæti suum genus non habent, sed ex diverso aquilarum coitu nascuntur. Id. quidem quod ex iis natum est in *offifraga* genus habet, à quibus vultureæ progeniuntur minores, & ex iis magni qui omnino non generant. *Ibid.* Ceci est tiré du traité de *Mirabil. austral.* page 705. D. *edit. de Casaub.* Voyez le discours sur Aristote, à la tête du premier vol. p. 11.

(2) In halimæto.

(3) Hist. des oiseaux, Tom. I. p. 144.

(4) Halimætus ob magnitudinem insignem

aquilis antumerari meretur, cum balbuzardus Anglorum qui a multis pro halimæto habetur, nonnullis etiam ex accipitrino genere avibus magnitudine cedat. *Synop. av. p. 7. n. 3.* Il est vrai que Ray se trompe aussi, en faisant de l'*halimætos*, l'*offifraga*.

(5) Belon de la nat. des ois. Liv. II. ch. 7.

(6) On vient d'en voir un exemple dans la personne de Ray. De même Klein, *ordo av. §. 21. n. 5.* Il fait de l'*halimætus* en même tems l'*offifraga* & le balbuzard.

(7) μελαναιετός, δ.

appelé *Valeria* (1). Les Naturalistes modernes lui ont conservé les dénominations d'Aristote & de Pline; M. de Buffon seul l'a changée, & s'est servi du nom d'Aigle commun, afin de comprendre sous cette dénomination deux variétés, qu'Aristote ou n'a pas connues, ou n'a pas distinguées, l'Aigle brun & l'Aigle noir (2).

L'Aigle noir est, suivant Aristote, le plus petit & le plus fort des Aigles, il habite les montagnes & les forêts; son vol est rapide; c'est un bel oiseau, sans jalousie comme sans timidité; ardent au combat; il ne se plaint point, il ne lamente point. *Liv. IX. c. 32.* C'est le seul des Aigles qui nourrisse ses petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de sortir du nid. *Ibid. & Liv. VI. ch. 6.*

M. de Buffon l'appelle l'Aigle commun, parce que c'est de tous le moins rare (3). J'apprehende que M. Buffon ne se soit trompé, lorsqu'il a attribué la dénomination d'Aigle noir à un Aigle qui diffère peu en grandeur de l'Aigle franc. Ne se seroit-on pas trompé aussi en comprenant sous le nom de l'Aigle noir d'Aristote, & en faisant une de ses variétés, un Aigle brun, ou seulement noirâtre, *aquila nigricans* (4)? L'expression d'Aristote indique déterminément un Aigle noir: & peut-être cet Aigle noirâtre de M. Buffon qui a la tête & le dessus du cou roux, ne seroit-il qu'une variété existante aujourd'hui, du grand Aigle plutôt que de l'Aigle noir (5)?

MM. de l'Académie des Sciences ont donné dans leurs Mémoires, la description anatomique de trois Aigles, qu'ils ont regardés comme étant de l'espèce du grand Aigle. M. de Buffon pense qu'ils n'étoient que de l'espèce de l'Aigle commun. Ce qui a pu tromper MM. de l'Académie, me paroît être la dénomination de *stellaris*, que l'on a quelquefois donnée au grand Aigle, ainsi qu'on l'a vu dans l'article de l'Aigle franc. Mais je crois qu'ils ont eu raison, de remarquer que les Aigles qu'ils disséquoient, n'étoient pas l'Aigle sous noire d'Aristote (6).

(1) *Melanaetos a Græcis dicta, eademque Valeria, minimâ magnitudine viribus præcipua, colore nigricans. Lib. X. c. 3.* Sur ce texte le P. Hardouin dit: *Valeria fortè appellata, inquit Hermolaus, quoniam viribus præcipua sit: verum cum in Miss. omnibus legatur eadem in Valeria, loci nomen id esse potius quàm volucris, equidem existimaverim.*

(2) *Hist. des oiseaux, pp. 120 & 121.*

(3) *Ibid. p. 124.*

(4) Il est vrai que Pline emploie cette

expression, mais ce ne seroit pas le seul cas où il auroit mal copié Aristote.

(5) Il est mention dans l'*Hist. des Voyages, Tom. LVIII. p. 111.* de deux espèces d'Aigles qu'on trouve dans l'Amérique Septentrionale, & dont les plus gros, qui ont la tête & le cou presque blancs, donnent la chasse, dit-on, aux lapins & aux lièvres, les enlèvent dans leurs serres & les emportent.

(6) *Mém. pour servir à l'Hist. naturelle des animaux, Part. II. page 89.*

AIGLE : POISSON (1).

Aristote ne nomme ce poisson, que pour dire qu'il est du nombre des selaques. *Liv. V. c. 5.* Plinè n'en dit rien de plus, si ce n'est qu'il le compte en même temps au nombre des poissons plats (2). Belon prétend que c'est la grande espèce de Pastenaque ; on l'a appelée Aigle, dit-il, parce qu'elle a de grandes ailes, & le bec comme celui d'un Aigle, ou d'un milan. (3) Artedi & Ray adoptent ce sentiment (4). Mais Rondelet le combat, sur le fondement que Galien met l'Aigle au nombre des Poissons dont la chair est dure, au lieu que celle de la Pastenaque dont il s'agit, est, on ne peut plus, molle & humide (5). Jonston demeure incertain (6) ; Gesner donne la description d'un poisson très-semblable à la pastenaque, & qu'il croit être l'Aigle des Anciens (7).

AIGUILLE (8).

Poisson qui vit en troupe, *Hist. Liv. IX. ch. 2.* & qui a la vésicule du fiel placée près du foie. *Liv. II. ch. 17.* L'Aiguille ne jette ses œufs qu'en hiver. *Liv. V. ch. 11.* Lorsque le temps de la ponte est venu, son ventre se déchire, & les œufs sortent par cette ouverture. Elle a, comme le serpent aveugle, une espèce de fente sous la partie la plus basse du ventre. Le déchirement qu'elle éprouve ne la fait pas périr : après l'émission des œufs, la plaie se réunit (9). *Liv. VI. ch. 13.* Ce déchirement vient moins de la quantité des œufs que de leur grosseur. *Liv. VI. ch. 17. & de la génér. des anim. Liv. III. ch. 4.* Ses petits éclosent auprès d'elle, & étant éclos, ils l'environnent comme les petits de la phalange. *Liv. VI. ch. 17.*

Il n'y a nulle difficulté, sur la dénomination dont je me sers ici. Par-tout

(1) αλερίς, δ.

(2) Planorum piscium est genus quod pro spina cartilaginem habet ut ... quos bovis, lamiae, aquila, ranæ nominibus Græci appellant. *Histoire nat. Liv. IX. cap. 24.*

(3) De la nature des poissons, Liv. I. p. 85.

(4) Artedi, *Ichtyol. p. IV. pag. 100.* Ray, *Synops. pisc. p. 23. n. 1.*

(5) Des poissons, Liv. XII. c. 2. L'observation de Rondelet exclue-t-elle l'idée d'une chaire coriace & difficile à manger ? Ce qui est mou dans ce genre, n'est pas

toujours tendre.

(6) *De piscibus*, pag. 19.

(7) Gesner *in aquila marina?*

(8) βελώνη, η.

(9) Dans cet endroit Aristote, dit le poisson que quelques-uns appellent Aiguille, sans doute à cause de l'autre nom qu'on lui a donné, βαφίς, nom dont Aristote s'étoit lui-même servi au rapport d'Athénée, dans des ouvrages que nous n'avons plus. *Deipn. Liv. VII. p. 319.* Au reste Plinè a copié tout cet endroit d'Aristote, *Hist. nat. Liv. IX. ch. 51.*

la *belone* des Grecs est reconnue sous le nom d'Aiguille (1) : c'est la traduction littérale de l'expression grecque ; mais il peut y avoir quelque incertitude sur l'espèce. Les Modernes distinguent plusieurs espèces d'Aiguille : ordinairement trois , d'après Rondelet (2). Ce sont tous poissons longs & dont le corps a très peu de grosseur. La seconde espèce d'Aiguille de Rondelet, est celle qu'on pense être l'Aiguille d'Aristote (3). Rondelet & Scalliger sur Aristote, observent qu'on la nomme trompette en Languedoc , à cause qu'elle n'a point une bouche fendue , mais un très-petit trou seulement , comme il est au bout d'une trompette. Ce qui a déterminé à appliquer à cette espèce d'Aiguille ce que dit Aristote , c'est d'abord parce qu'elle n'a point de dents (4) , caractère de l'Aiguille d'Aristote , au rapport d'Athénée (5) , & ensuite parce qu'on y voit bien cette fente dont on a parlé , de laquelle sortent ses œufs , ou peut-être ses petits (6) ; car il n'est pas impossible qu'ils éclosent dans la fente même , & c'est peut-être le principe de la remarque d'Aristote , que les œufs éclosent près de la mere.

A L O S E (7).

Aristote décrit ce poisson comme ayant beaucoup d'arrêtes , & ne se trouvant pas , non plus que les autres poissons semblables , dans l'Euripe Pyrrhéen. *Liv. IX. ch. 37. p. 593.* En général les Grecs appelloient Euripe tout détroit , & tout lieu où la mer avoit des gouffres. L'Euripe le plus connu est cette partie de la mer , qui sépare l'Eubée de l'Attique. Mais ce n'est pas celui dont il est question en cet endroit. L'Euripe, surnommé Pyrrhéen,

(1) *Belone* , latiné *acus* ; ubique nomen retinet. *Gillius* , cap. 108.

(2) Des poissons , *Liv. VIII. ch. 3 , 4 & 5.*

(3) Rondelet le dit d'abord lui-même. Geiner ensuite , *in acu*. Puis Ray , *Synops. pisc. p. 46. n. 1.* Enfin Gouan , *gen. pisc. gen. 51.* Artedi pense au contraire que l'Aiguille d'Aristote est la première espèce de celles de Rondelet. *Ichthyol. p. 4. pag. 27.*

(4) Il est difficile alors de concevoir comment Ray a pu placer cette Aiguille dans le genre d'un poisson auquel il donne pour caractère , *plurimi dentes*.

(5) *Ἀριστοτέλης ἐν τῷ περὶ ζῴων ἱστορίᾳ ἀνθροντα ἔχει ὡς βαφίς.* *Deipn. Lib. VII. p. 305.*

(6) Du trou des excréments , s'ensuit *Tome II.*

» une fente longue en laquelle elle met ses
» œufs. Là j'en ai vu de éclos , & des
» petits jà parfaits , desquels les uns étoient
» grands , & s'émouvoient ayant toutes
» leurs parties entières , les autres étoient
» moindres , les autres tant petits & si
» menus , qu'on ne leur voyoit que les
» yeux & le bec. » *Rondelet , des poissons.*
Liv. VIII. ch. 4. « Je communiquai en
» 1761 à M. Linné , ce que j'avois obser-
» vé sur les femelles (des trompettes) qui
» sont pleines , savoir que la partie infé-
» rieure de leur queue s'ouvre en deux
» battans ou plaques , placés longitu-
» dinalement , qui renferment & qui dé-
» fendent leurs œufs. Seroit-ce là leur
» manière de les couvrir ? » Note de M.
Gouan dans son *Hist. des poissons* , p. 212.

(7) *Σπίσσα* , ἴ.

K

à cause du voisinage de la ville de Pyrrha, étoit le long des côtes de l'île de Lesbos, aujourd'hui *Mytilin* (1).

Quant au nom d'Alofe, que j'ai attribué au poisson dont Aristote parle ici, c'est l'avis unanime des Auteurs qui m'y a déterminé (2) : Scaliger assure même que les Grecs lui ont conservé son nom de *Thryssa* (3). Athénée dit d'après Aristote, que la *Thryssa* ne change point de demeure (4) : alors ce poisson ne feroit point l'Alofe, qui remonte de la mer dans les rivières (5). Au reste, on ne trouve point ce texte dans les ouvrages d'Aristote, tels que nous les avons. Il en est de même d'un second texte qu'Athénée cite également, comme étant d'Aristote, & qui signifie qu'Aristote surnomme la *Trichis*, danseuse, parce qu'elle aime le chant & la danse, & que quand elle entend chanter, elle saute sur l'eau (6). Elien attribue ceci à la *Thryssa*, dont il fait un poisson de lac ; on le prend, dit-il, en agitant des tessons en mesure. Le poisson saute, & retombe dans les filets qu'on a tendus (7).

L'Alofe est, comme je l'ai déjà dit, un poisson de mer qui remonte les rivières. C'est au printems que cela arrive, & il faut qu'elle ait séjourné quelque temps dans l'eau douce, pour être grasse, charnue & de bon goût (8). La longueur commune de l'Alofe, est d'environ 20 pouces (9). On peut voir sa description très-exacte dans Artedi (10).

ALOUETTE (11).

Aristote distingue deux espèces d'Alouettes sous un même nom. Les

(1) Voyez la carte de l'Asie Mineure, par M. Danville.

(2) Gesner, in *Alaufa*, in corollario. Jonston, *Lib. II. tit. 1. cap. 30*. Belon, des poissons, *Liv. I. p. 307*. Rondelet, des poissons, *Liv. VII. ch. 12*. Artedi, *Ichthyol. p. 4. pag. 15. n. 2*. Ray, *Synops. piscium p. 105. n. 6*. Scaliger, *ad Cardan. de subtil. exerc. 226*.

(3) Hodie quoque Græci vocant *Θρυσσαν* quam Franci *Alofam*. Scal. *ad h. Arist. loc.*

(4) *Θρυσσῶν μέμνηται Ἀριστοτέλης ἐν τῷ περὶ ζῴων ἔχθῦων ἐν τέλει μόνιμα Θρυσσα, ἐγκρασιχολος... τριχίς*. *Lib. VII. p. 328*.

(5) *Alofa semper mutat locum*. Wolfsg. *Franz. anim. Hist. sacra. p. 3. cap. 4*.

(6) *Ἀριστοτέλης ἐν τῷ ἐπιγραφομένῳ*

ζοικῶ τριχίδα τὸν λεγόμενον ὅτι ἤδεται δεχθήσει ἢ ὠδῆ, ἢ ἀκύσας ἀναπηδᾷ ἐκ τῆς θαλάσσης. Le Traducteur d'Athénée, Dalechamp, ne parle ici que de la *Thryssa* : Voici son texte : *Aristoteles Thryssam Orchestridem vocari scribit, quod saltatione & cantu gaudeat, eoque audito, exiliat & mari*. Voyez l'article *Trichias*.

(7) Elien *de nat. anim. Liv. VI. cap. 32*.

(8) Apparemment que sur les bords de l'Elbe, elle est peu estimée, car Franzius l'appelle *piscis plebeius*.

(9) De Bomare, *Verbo Alofe*.

(10) *Ichthyol. part. V. pag. 34. n. 3*.

(11) *κόρυς, κέρυδς, κορυδαλός, κορυδαλλίς, κερύδων. ὃ ἢ ἤ*, Aristote s'est servi des trois premières dénominations. *κόρυς* signifie proprement *galea*.

unes, dit-il, marchent sur la terre, & ont une huppe, les autres vont en troupes, & non seules à seules, comme les premières. Les deux espèces se ressemblent pour la couleur, mais les Alouettes de la seconde espèce sont petites, & n'ont point de huppe. *Liv. IX. ch. 25.*

Nous observerons d'abord qu'il est peu d'oiseaux, sur le rapport des dénominations duquel il puisse y avoir moins d'incertitude. Le nom d'Alouette, *alauda*, est originaire de France, comme Pline le remarque, & il désigne trop clairement le petit oiseau auquel il appartient, pour qu'on puisse s'y tromper (1). Les plus anciens Auteurs de notre France ont eux-mêmes indiqué comme synonyme, la dénomination de *Corydalis* & d'*Alauda* (2). Dans la suite on a donné à l'Alouette huppée un nom particulier; on l'appelle *Cochevis* (3). A l'égard des Alouettes non huppées, dont il semble qu'Aristote ne fasse qu'une seule espèce, nos Modernes en distinguent plusieurs. Belon parle d'abord de l'Alouette non huppée, qui paroît être celle d'Aristote, ensuite il nomme la Calandre, espèce d'Alouette plus grosse, puis la Farlouse, Fallope ou Alouette de pré, qui est la plus petite de toutes (4). Ray distingue dix espèces d'Alouettes, dont deux sont huppées (5). Klein n'en établit que sept (6). M. Brisson va jusqu'à douze (7). Le caractère commun de ces oiseaux, est d'avoir quatre doigts dénués de membranes, trois devant & un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine, les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, le bec en alêne, les narines découvertes, l'ongle du doigt de derrière presque droit, & plus long que le doigt (8).

L'Alouette est un oiseau pulvérateur, *Liv. IX. ch. 49.* c'est-à-dire, du nombre de ceux qui se roulent dans la poussière, pour se délivrer des insectes qui les incommodent. Elle se tient à terre, & ne se perche point. *Liv. IX. ch. 8.* Cette observation vraie des deux espèces d'Alouettes dont parle Aristote, l'est moins d'une espèce que Ray appelle *Alauda arborea* (9).

(1) In capite, paucis animalium, nec nisi volucris, apices... præterea parvæ avi quæ ab illo galerita appellata quondam, postea gallico vocabulo etiam legioni nomen dederat alaudæ. *Plin. Hist. nat. Lib. XI. c. 37.*

(2) In Ecclesia Arverna, in quadam festivitate, avis corydalis quam alaudam vocamus ingressa, omnia luminaria quæ lucebant extinxit. *Gregor. Turon. Lib. IV. cap. 31. Rec. des Hist. de Fr. Tom. II. p. 219.*

(3) Voyez le P. Hardouin sur Pline, & Belon de la nat. des oiseaux. *Liv. V. ch. 22.*

(4) Belon, *ib. chapitres 23, 24 & 25.*

(5) *Synopsis av. p. 69.*

(6) *Ordo avium, p. 71. fam. 4. gen. 6.*

(7) *Ornithol. Tom. III. pag. 334 & suiv.*

(8) M. Brisson. *Ibid.*

(9) *Alauda arborea, Tottovilla Olinæ, & præcedente aliisque differt... 6. quod arboribus infideat, cum illa terræ plerumque.* *Syn. av. p. 69. n. 2.*

Belon dit aussi que l'Alouette de pré monte quelquefois sur les arbres pour s'y cacher (1). Elle ne fait point de nid, à proprement parler, elle ramasse seulement sur la terre quelques brindilles, pour poser ses œufs. *Liv. VI. c. 1.* L'Alouette de pré est ainsi nommée, parce que c'est dans les prairies qu'elle niche (2).

On prétend que la femelle de l'Alouette fait trois pontes par an, en Mai, en Juillet, en Août; & qu'elle pond à chaque fois, quatre ou cinq œufs grivelés. Ce qui est certain, c'est qu'il faut que cet oiseau multiplie singulièrement, puisqu'on en prend tous les ans une très-grande quantité (3).

Aristote compte l'Alouette au nombre des oiseaux qui se cachent l'hiver dans des retraites. *Liv. VIII. ch. 16. M.* de Bomare en fait un oiseau de passage: elles s'affemblent, dit-il, vers la S. Michel, (28 Septembre) & s'en vont (4). Comment accorder l'émigration des Alouettes, du moins de celles de l'espèce qui ne porte point de huppe, avec la quantité qui s'en prend l'hiver? Cette observation a fait penser à quelques Auteurs, qu'Aristote avoit eu tort de dire même que les Alouettes se cachoient (5). Klein confirme au contraire l'observation d'Aristote, que les Alouettes ont des retraites où elles se cachent pendant l'hiver, & qu'ainsi elles ne quittent point pendant cette saison les contrées qu'elles ont coutume d'habiter (6).

On peut voir, au *Liv. IX. de l'Hist. des Animaux, ch. 1.* avec qui les Alouettes sont en guerre. Aristote remarque, *ibid. ch. 25.* que l'Alouette non huppée est bonne à manger, à la différence de l'Alouette huppée. Belon confirme cette observation (7). L'oiseau qu'on sert sur nos tables, sous le nom de Mauviette, est une Alouette non huppée (8).

(1) Les alouettes de pré ne se perchent sur branche & dorment en terre... (mais) ayant quelque arbre près d'elles, apercevant l'ennemi, se mustent par les branches, ce que ne font les autres espèces d'Alouette. *De la nat. des oiseaux, Liv. V. ch. 26.*

(2) Belon, *ibid.*

(3) De Bomare, *V. Alouette.*

(4) De Bomare, *ibid.*

(5) *Alauda hyeme latet; Aristot. & Agric. Wottonus exemplar Aristotelis mendosum hoc loco esse suspicatur, cum Aëtius dicat hyemis maximè tempore galeritas inveniri. Sed forte aliqua parte hyemis latent, reliqua vera conspiciuntur, & quidem propius domos & semitas cibi gratia*

inquirendi. Gesner in alauda. Litt. C.

(6) *Musei sui limen per integram hyemem non exivit qui asseverat alaudas omnes Rufficas migrare... Scire desideras ubinam Alaudæ sua hybernacula habeant? expertus indicabo: quòd sub saxis & sub radicibus annosarum quercuum, in arvis & juxta oras sylvarum gregatim habitent in terra, unde pro lubitu exire possunt; forte & sub aliis arboribus in sylvis reclinatoria sua in autumnò parant, unde favente tempestate, vel semel quotidie, exeuntes segetem virentem quærunt & demerunt. Klein, de avib. errat. part. 3. §. 26. p. 181.*

(7) *De la nat. des oiseaux. Liv. V. ch. 22.*

(8) *De Bomare. V. Alouette grasse.*

AMPHIBIE.

La première & la plus grande division des animaux, est en animaux qui vivent dans l'air, & animaux qui vivent dans l'eau. Le séjour dans l'un ou dans l'autre de ces élémens, partage la plupart des animaux. Il en est néanmoins qui participent à la nature de chacune de ces deux classes distinctes, & on les appelle Amphibies, parce qu'ils vivent également dans l'un & l'autre élément, l'air & l'eau. Aristote indique ces animaux dans le *Chap. 1. du Liv. I. de son Histoire*, mais il les caractérise d'une manière bien plus parfaite au *Liv. VIII. ch. 1 & 2.* lorsqu'il dit : qu'il y a beaucoup d'animaux qui respirent, & qui font leurs petits sur la terre, mais qui tirent leur nourriture des lieux que l'eau couvre & qui y passent la plus grande partie de leur vie. Ce sont, continue Aristote, les seuls auxquels le nom d'Amphibies convienne parfaitement, parce qu'on peut les mettre également ou dans la classe des animaux terrestres, ou dans celle des animaux aquatiques. *Voyez sous la suite de cet endroit.*

Il est important de remarquer que dans ce même lieu, Aristote remarque que comme il y a des animaux qu'on doit appeller Amphibies, parce qu'ayant des poumons, & respirant l'air, cependant ils ne peuvent pas plus se passer d'eau que d'air, & ne périroient pas moins, s'ils étoient privés du premier de ces élémens, que s'ils l'étoient du second ; de même il existe aussi un animal, savoir le Cordyle, le seul, il est vrai, que l'on connoisse, qui n'ayant point de poumons, mais des bronches comme les poissons, va sur la terre pour y prendre sa nourriture. Au contraire, dans le premier texte, *Liv. I. ch. 1. pag. 7.* Aristote avoit dit formellement qu'il n'y a point d'animal qui respire l'eau, (si l'on peut user de cette expression) & qui aille à terre pour y prendre sa nourriture ; il l'avoit même dit encore au commencement du *ch. 2. du Liv. VIII.* Il est assez difficile de disculper Aristote de contradiction, dans ces différens textes : admettons, si l'on veut, que le dernier texte est une explication des premiers, comme le dit Scaliger ; mais puisque les premiers avoient besoin d'explication & de restriction, il semble qu'il auroit été mieux de ne pas s'y exprimer d'une manière si générale.

Aristote remarque, *Hist. Liv. VIII. c. 2. page 457.* que dans tous ces animaux, la nature est contrariée, (ou, si l'on veut, *contournée, corrompue,*) qu'il en est d'eux, comme de certains mâles qui ont l'air de femelles, & réciproquement. Il ajoute avec beaucoup de vérité, que cette diffé-

rence entre les Amphibies & les autres animaux, quelque considérable qu'elle paroisse, peut provenir d'un rien, d'une différence réelle dans de petites parties.

En effet, suivant les observations de MM. de l'Académie des Sciences (1), & de M. de Buffon (2), ce qui fait qu'un animal peut vivre dans la terre & dans l'eau, c'est que le trou de la cloison du cœur, qu'on nomme *trou ovale*, demeure toujours ouvert; au lieu que dans l'homme & dans les animaux terrestres & vivipares, ce trou qui existoit dans le fœtus, & qui lui permettoit de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance. La différence de conformation est donc petite, sans doute: néanmoins elle produit cet effet considérable, que le trou demeurant ouvert, laisse libre la communication du sang de la veine cave à l'aorte, ce qui donne à ces animaux l'avantage de respirer, ou de se passer de respirer pendant un certain tems (3); au lieu que quand ce trou est fermé, la respiration devient d'une nécessité indispensable.

M. de Buffon fait entendre qu'on ne devoit appeler réellement Amphibies, que les Phoques, les Morfes, & les Lamentins seuls (4). Il me semble que c'est trop restreindre la dénomination d'Amphibie. Je conviens qu'on peut la refuser au Castor, & à la Loutre, mais je ne crois pas qu'on puisse la refuser, par exemple, à la Tortue, soit de mer, soit d'eau douce. Aristote compte parmi les animaux Amphibies, la Tortue de mer, le Crocodile, l'Hippopotame, le Phoque, l'Emys, & le Cordyle, *Hist. Liv. VIII. ch. 2. p. 455* (5). Elien met dans l'énumération des Amphibies, l'Hippopotame, la Loutre, le Castor & le Crocodile (6). Il est peut-être moins exact qu'Aristote.

A N E (7).

Ce quadrupède, si commun aujourd'hui parmi nous, & si connu, n'existoit pas dans nos Provinces du tems d'Aristote. Il observe que l'Ane supportant difficilement le grand froid, il ne s'en trouve point dans le Pont ni dans la Scythie; ailleurs il ajoute la Celtique. *Hist. Liv. VIII, ch. 25 & 28, & de la génération, Liv. II. ch. 8.* (8) Aristote remarque

(1) Mém. pour l'Hist. des animaux, première partie, pag. 196.

(2) Hist. natur. Tom. XI. page 271.

(3) Voyez au mot *Sang*.

(4) *ubi sup.*

(5) Voyez ces différens articles.

(6) ἀμφίβια δὲ, ἵππος ποτάμιος, ἔ

ἔνυδρος, ἔ κάσωρ, ἔ κροκόδειλος. *De nat. anim. Liv. XI. cap. 37.*

(7) ὄνος, δ ἔ ἡ.

(8) On est surpris de voir Aristote comparer le Pont, qui étoit à-peu-près sous le même degré de latitude que la Grèce, avec la Scythie, pays beaucoup plus voi-

que dans plusieurs Provinces ils sont petits , comme dans l'Illyrie , la Thrace & l'Épire. En Egypte même, dit-il , ils sont plus petits qu'en Grèce. *Liv. VIII. ch. 28.*

Aristote met l'Ane dans la classe particulière des animaux qui ont un toupet de crin, *Liv. I. ch. 6.* Il a des dents , qu'on appelle dents de lait , & qui tombent , *Liv. II. ch. 1. p. 69.* C'est à deux ans & demi qu'elles commencent à tomber , *Liv. VI. ch. 23.* & on connoît son âge par ses dents , comme au cheval (1). Aristote prétend que l'Ane n'a point de fiel. *Liv. II. ch. 15.* Entre tous les animaux , c'est lui & le taureau qui ont le sang le plus épais & le plus noir , *Liv. III. ch. 19.* Le lait de l'ânesse est le plus clair , après celui de la cavalle & de la femelle du chameau , *ibid. ch. 20.* L'Ane n'est sujet , ni aux poux , ni aux tiques : *Liv. V. ch. 31.* & il n'est attaqué que d'une seule maladie , qu'Aristote appelle la *Mélide*. *Liv. VIII. ch. 25.* M. de Buffon entend par cette maladie , la morve (2) ; la description qu'Aristote donne de la mélide , convient effectivement assez à la morve. La nourriture de l'Ane est de l'herbe & du grain ; plus il boit , plus il a d'appétit , & plus il engraisse. *Liv. VIII. ch. 8.* La durée de sa vie , est de trente ans ; la femelle vit davantage. *Liv. VIII. ch. 23.* M. de Buffon prétend que cette différence , entre la vie de l'Ane & celle de l'ânesse , vient de ce que la femelle étant souvent pleine , on la ménage plus que l'Ane (3). On peut voir au *Liv. IX. ch. 1.* la liste de plusieurs animaux avec lequel l'Ane est en guerre.

Les Anes peuvent s'accoupler à trente mois , mais rarement ils sont féconds à cet âge. Il faut pour servir d'étalons , qu'ils ayent trois ans , ou trois ans & demi au moins. Aristote cite comme un événement extraordinaire , l'exemple d'une ânesse qui avoit conçu à un an , & dont le poulain s'étoit élevé. *Liv. V. ch. 14. & Liv. VI. ch. 23.* L'ânesse demeure féconde toute sa vie. *Liv. VI. ibid.*

L'ânesse a des espèces d'écoulemens périodiques : son urine est plus claire

fin du nord. A l'égard de la Celtique , c'étoit notre France. Voyez M. Danville , *Géogr. ancienne* , Tom. I. p. 51. Dans le traité de la Génération. Aristote dit *περὶ Κελτῶν τὰς ὑπὲρ τῆς Ἰβηρίας. Ψυχρὰ γὰρ ἔστι αὐτῆ ἡ χώρα.* La France est de cinq degrés environ plus voisine du Nord que la Grèce , mais ce n'est pas seulement la situation de la France sur le

globe , qu'il faut considérer : on doit faire attention aussi aux forêts qui ont été abattues , aux marais desséchés , &c. Voyez M. de Buffon. Tom. VI. p. 161.

(1) De Buffon , *Hist. nat.* Tom. VI p. 157.

(2) *Ubi sup.* p. 160.

(3) *Hist. nat.* Tom. VI. p. 159.

que celle du mâle. *Liv. VI. ch. 18.* En quittant le mâle, elle rejette la liqueur qu'elle a reçue de lui; pour empêcher cet accident, on la fait courir en la frappant. Lorsqu'elle est pleine, le lait paroît au dixième mois; dans le douzième elle met bas, ordinairement un seul petit. Sept jours après qu'elle a mis bas, on peut la faire couvrir, c'est même le temps où elle conçoit le plus facilement. Au moment de mettre bas, elle ne veut point être vue, & elle cherche alors un lieu obscur. Aristote fait une observation singulière. Il assure qu'une ânesse qui n'a point fait de poulain avant la chute de celles de ses dents, qui tombent les quatrièmes, ce qui leur arrive à quatre ans, ne conçoit ni ne porte de sa vie. Une autre remarque importante, & confirmée par M. de Buffon (1), c'est que, si une jument déjà couverte par un cheval, l'est ensuite par un âne, la jument produira un mulet, & non un âne; l'accouplement de l'Âne fait périr le fruit de l'accouplement du cheval: au lieu qu'il n'en est pas de même, lorsque la jument après avoir été couverte par un Âne, l'est par un cheval. *Liv. VI. ch. 22 & 23. & de la génér. Liv. II. ch. 8.* Voyez au surplus à l'article mulet, ce qui regarde l'accouplement de l'Âne avec la jument, & de l'ânesse avec le cheval (2).

Les Auteurs parlent d'Anes sauvages, *onager, onagre*, qu'il ne faut pas confondre avec le zebre (3). De Funez dit qu'on en trouve dans la Cerdagne & dans les îles Majorque & Minorque qui se domptent facilement, à la différence des Anes sauvages de Phrygie & de Lycaonie. (4)

On assure qu'on en trouve aussi dans le Pérou, que l'on dompte également (5).

Aristote n'a point parlé des Anes sauvages.

A N E D' I N D E (6):

Quoiqu'Aristote donne à ce quadrupède le nom d'Âne, il est manifeste, par les caractères mêmes qu'il lui attribue, que c'est un animal d'une espèce différente de l'Âne. L'Âne d'Inde, dit-il, est un solipède qui a une corne, & le seul des solipèdes qui ait l'osselet (7). *Hist. Liv. II. ch. 1.* Aristote répète ceci dans le troisième livre *des parties des animaux*, ch. 2. Il y ajoute que

(1) *Hist. nat. Tom. XII. p. 233.*

(2) Presque tout ce qu'Aristote vient de dire est traduit par Plin, *Liv. VIII. ch. 43 & 44.*

(3) Bochart, *Hieroz. Lib. III. cap. 16.*
De Buffon, *Hist. nat. Tom. VI. p. 164.*

Gesner, *in asino.*

(4) De Funez, *Liv. II. ch. 16.*

(5) *Hist. des voyages, Tom. LI. p. 6.*

(6) ἄνος Ἰνδικός, δ.

(7) ἀσφάλον. Voyez au mot *Os.*

les animaux, qui n'ont qu'une seule corne, l'ont au milieu de la tête; mais ce qui est important de remarquer, c'est qu'il n'y parle de l'Ane d'Inde, que sur le rapport d'autrui (1).

Aristote n'indique point ici son Auteur, mais il est fort vraisemblable que c'est Ctésias, dont il connoissoit & apprécioit fort bien les récits. On trouve, dans les extraits de Ctésias, qui nous ont été conservés par Photius, une description de l'Ane d'Inde, très conforme à celle d'Aristote, mais plus détaillée (2). Leur corps est blanc, dit-il, leur tête rouge, leurs yeux bleuâtres, la corne qu'ils ont au front, est longue d'une coudée. Dans l'espace de deux palmes, en partant du front, elle est toute blanche, la partie du milieu est noire, l'extrémité rouge & pointue. On en fait des vases pour boire, & ceux qui s'en servent ne sont sujets ni aux convulsions, ni à la maladie sacrée, (l'épilepsie) ni à être empoisonnés, pourvu que, soit avant de prendre le poison, soit après, ils aient bu dans ces vases, de l'eau, du vin ou quelque autre liqueur que ce soit. Les Anes d'Inde ont, à la différence des autres Anes domestiques ou sauvages, à la différence même de tous les solipedes,

(1) λέγεται δὲ ἑ μώνυχον ἢ καλῦσιν Ἰνδικόν ὄνον.

(2) Ctésias étoit un médecin natif de Cnide, qui vivoit sous Cyrus le jeune, vers la quatrevingtquatrième olympiade, c'est-à-dire près de 400 ans avant Jésus-Christ; environ 50 ans avant Aristote. Celui-ci avertit en le citant au Liv. VIII. ch. 28, de son histoire, qu'il ne faut pas trop compter sur son témoignage. Photius donne la même idée particulièrement de ce qu'il avoit écrit sur l'Inde. Quoiqu'il en soit, voici le texte entier de Ctésias, sur l'Ane d'Inde. Εἰσὶν ὄνοι ἄγριοι ἐν τοῖς Ἰνδοῖς ἴσοι ἵπποις ἢ μείζους· λευκοὶ δὲ εἰσὶ τὸ σῶμα, τὴν κεφαλὴν πορφυροῖ ἢ ὀφθαλμοὺς ἔχουσι κυανέους. κέρατα δ' ἔχουσιν ἐν τῷ μετώπῳ, ἐνδὲ κήχεως τὸ μέγεθος. ἢ εἰς τὸ μὲν κάτω τῷ κέρατος, ὅσον ἐπὶ δύο παλαισὰς πρὸς τὸ μέτωπον, πάνυ λευκόν. τὸ δὲ ἐπάνω ὄξυ εἰς τῷ κέρατος. τῷτο δὲ φαινικῶν εἰσὶν, ἐρυθρὸν πάνυ· τὸ δὲ ἄλλο τὸ ἐν τῷ μέσῳ μέλαν. ἐκ τέτων οἱ πίονες, κατασκευάζουσι γὰρ ἐκπώματα, σπασμῶ, φασίν, ἢ λαμβάνονται, ἕτε τῆ ἰεργῆ νόσῳ. ἀλλ' ἔδὲ φαρμάκοις ἀλίσκονται, ἢ τ' ἂν προπίωσιν, ἢ τ' ἂν τῷ φαρμάκῳ ἐπιπίωσιν ἢ οἶνον, ἢ ὕδωρ, ἢ ἄλλο τι

ἐκ τῶν ἐκπομάτων. οἱ μὲν ἔν ἄλλοι ὄνοι ἢ ἡμεροὶ ἢ ἄγριοι, ἢ τὰλλα μώνυχα θηρία πάντα ἀσραγάλης ἐκ ἔχουσιν, ὅδὲ χολὴν ἐπὶ τῷ ἥπατος. αὐτοὶ δὲ ἢ ἀσραγάλον ἢ χολὴν ἐπὶ τῷ ἥπατος, ἔχουσιν. τὸν δὲ ἀσραγάλον, κάλλιζον ἢ ἐγὼ ἐώρακα, οἷόνπερ βοῦς ἢ τὸ εἶδος ἢ τὸ μέγεθος· βαρὺς δ' ὡς μόλιθος· τὴν δὲ χεῖραν, ὡσπερ κιννάβαρι, ἢ διὰ βάθους ταχύτατον δὲ εἰς τὸ ζῶον τῷτο ἢ ἀκκιμώτατον. ἔδὲν δὲ ἕτε ἵππος, ἕτε ἄλλο τι διωκόμενον καταλαμβάνει. ἀρχεται δὲ τρέχον βραδύτερον ὅσον δ' ἂν πλέον χρόνον τρέχη, ἐκλείνεται δαιμονίως, ἢ μάλλον ἢ δάσσον τρέχει. ἄλλως μὲν ἔν ἀθήρατον εἰς τὸ ζῶον τῷτο ὅταν δὲ τὰ τέκνα μικρὰ θνητα πριάγωσιν ἐπὶ τὴν βοτάνην, ἢ ὑπὸ ἱππείας πολλῆς περιληφθῶσιν, ἢ βέλονται φεύγειν καταλιπόντες τὰς πόλεις, ἀλλὰ μάχονται ἢ κέρασι, ἢ λακτίσμασι, ἢ δῆγμασι, ἢ πολλὰς ἢ ἵππους ἢ ἀνδρας ἀπολλύουσιν. ἀλίσκονται δὲ ἢ αὐτοὶ τοξευόμενοι, ἢ ἀκονιζόμενοι· ζῶντα γὰρ ἐκ ἂν λάβοις. τὰ δὲ κρέα διὰ τὴν πικρότητα ἀσραγία εἰσι. θηρεύεται δὲ τῶν κερμάτων ἢ τῶν ἀσραγάλων ἐνεκεν. Photii Bibliotheca, cod. 72. pag. 91.

l'osselet & la vésicule du fief. Leur osselet, que j'ai vu, continue Ctétris ; est bien formé, semblable pour la figure & la grandeur, à celui du bœuf ; il est pesant comme du plomb, & rouge jusqu'au fond comme du cinabre. Cet animal est très-vîte & très-fort. Il commence à courir lentement, mais à mesure qu'il court, il s'étend extraordinairement, & court plus vîte. Naturellement il n'est pas féroce, mais lorsqu'il se voit enfermé avec ses petits par un grand nombre de cavaliers, alors, ne voulant pas abandonner ses petits pour fuir, il se défend en frappant de ses cornes, en ruant, en mordant, & il fait périr beaucoup d'hommes & de chevaux. On le prend aussi lui-même, en le tirant avec des fleches & des traits, car il n'est pas possible de le prendre vivant. Sa chair est trop amère pour qu'on puisse le manger, c'est pour avoir sa corne & son osselet qu'on le chasse.

Connoissons-nous aujourd'hui cet animal ? Existe-t-il ? Elien & Phile donnent une description assez étendue, d'un animal qu'ils font grand comme un cheval, & auquel ils attribuent une corne d'une coudée & demie, au milieu du front. Elien lui donne le nom d'Ane d'Inde, Phile paroît le confondre avec l'Onagre (1). Pline décrit un animal à-peu-près du même genre, mais que des caractères particuliers différencient de l'Ane d'Inde d'Aristote (2). Enfin un grand nombre de voyageurs parlent de quadrupedes, portant une seule corne sur le front (3), & en général ceux qui ont parlé de ces animaux, attribuent des vertus singulières à leur corne (4).

Tous ces témoignages, dont il faut avouer que plusieurs ne font pas d'une grande force en Histoire naturelle, n'ont pas empêché que Bochart ne soutînt que l'Ane d'Inde d'Aristote, que les autres Auteurs appellent le *monoceros* (5) par excellence, est un animal fabuleux. Il fait voir en même temps, que l'Ane d'Inde d'Aristote ne sauroit être confondu avec le Rhinocéros, qu'il pense n'avoir pas été connu de ce Philosophe (6).

(1) Elien *Liv. IV. ch. 52. Phile, p. 161 & suiv.*

(2) Liv. VIII. ch. 21. Joignez la note du P. Hardouin.

(3) Entre ce que rapportent les voyageurs, on peut remarquer le fait écrit dans l'Hist. des voyages, Tom. V. p. 7. que quelques Anglois, qui étoient allés à la chasse au Cap verd, apportèrent sur la flotte une espèce de licorne, qui avoit plus de ressemblance avec le cheval, qu'avec toute sorte de bête à quatre pieds.

(4) Voyez Elien & Phile. Jonston a ex-

trait presque tous les Auteurs que je viens de citer. *De quad. p. 22.*

(5) Ayant une seule corne.

(6) Hierozoicon, *Lib. III. cap. 26. Scalliger exercit. ad Cardan. de subtil. ex. 205*, dit qu'il a examiné dans son Commentaire sur Aristote, si l'Ane d'Inde de cet Auteur est le *monoceros* des autres. Cependant on ne trouve rien de cette question dans l'édition de Mauffac. Voyez aussi Wolf. *Franzius, part. 1. cap. 11. de monoceros & rhinoceros.*

M. Guettard a discuté dans une note sur Pline, la réalité ou la non existence de la licorne, & il observe que cette question exerce encore la sagacité des Naturalistes les plus savans. Le résultat de sa dissertation est qu'il paroît y avoir réellement quelque animal terrestre, autre que le Rhinocéros, qui porte une corne sur la partie antérieure de la tête, mais que nous ne connoissons pas exactement quel il est (1). Au reste ces grandes cornes, ou dents, droites & tournées en spirales, qu'on voit dans les cabinets des curieux, proviennent d'un poisson & non pas d'un animal terrestre (2).

ANE, POISSON (3).

C'est un poisson du nombre de ceux qui se tiennent cachés pendant un certain tems. Aristote donne en preuve, qu'il y a un long intervalle où l'on n'en prend pas. *Hist. Liv. VIII. ch. 15.* Suivant Pline, la retraite de ce poisson a lieu pendant les grandes chaleurs, Elien dit au lever de la canicule, & elle dure soixante jours (4). Aristote met encore ce poisson au nombre de ceux qui se cachent le corps dans le sable, & qui de-là agitent certaines appendices qu'ils ont auprès de la bouche, & que les pêcheurs appellent leurs verges. Ce mouvement fait approcher les petits poissons, trompés par la vue de ces appendices qu'ils prennent pour des brins du *fucus* dont ils se nourrissent. *Liv. IX. ch. 37.*

S'il ne s'agissoit, pour traduire les noms Grecs employés par Aristote, que de consulter les nomenclateurs, il n'y auroit point de difficulté à dire que l'Ane dont il est question ici, est le Merlus, appelé par quelques-uns Merluce, dont on trouve une description très-détaillée, avec une belle figure, dans le traité des pêches de M. Duhamel (5). Il n'est presque pas d'Auteur qui ne dise que l'Ane des Grecs est notre Merlus (6).

Cependant Rondelet après avoir lui-même fait de l'Ane, le Merlus, convient que ce poisson n'a pas, à beaucoup près, tous les caractères qu'Aristote attribue au Merlus (7); & le P. Hardouin qui avoit dit dans ses notes sur Pline, que l'*Asellus* de cet Auteur est le Merlus (8), convient

(1) Cette note est dans le Pline traduit par M. de Sivri, *Liv. VIII. ch. 21. p. 376.*

(2) Voyez M. de Bomare à l'article *Baleine*.

(3) *ὄνος δ.*

(4) Elien *de nat. anim. Liv. VI. cap. 30.* Pline, *Liv. IX. cap. 16.*

(5) Triat des pêches, 2. partie, sect. 1. c. 7.

(6) Gillius, *cap. 36. Constantin. lexic. V. ὄνος.* Jonston, *de pisc. tit. 1. cap. 1. art. 1. Gesner, de Asinis, in corol. Artedi, Ichthyol. part. 4. pag. 36.*

(7) Des poissons, *Liv. IX. ch. 8.*

(8) *Asellus*, in *Gallia Merlus*; quasi *maris Lucius*, ut plerisque placere intelligo. *ad Plin. Lib. IX. cap. 17.*

ailleurs, qu'en admettant cette identité, il a suivi le torrent des Auteurs, plutôt qu'il n'a consulté la comparaison & l'expérience (1).

Mais ce n'est pas tout : & les Modernes ayant fait du nom d'Ane, un genre de poisson, dont le Merlus n'est qu'une espèce, la difficulté de reconnoître l'individu que les Grecs appelloient Ane, a augmenté : la similitude des noms n'a plus été qu'une équivoque, lorsque ce qui indiquoit un individu dans Aristote, a indiqué un genre dans le langage des Savans. Les différentes espèces d'Ane qu'ils comptent, sont assez nombreuses (2). La Morue & le Merlan, sont pour nous les plus familières de ces espèces.

Le poisson, dont parle Aristote, disparoît pendant un temps de l'année, & il porte à la bouche des appendices, dont il se sert pour amorcer le petit poisson. On prend des Merlus toute l'année, & ils ne portent point d'appendices à la bouche. Le Merlus n'est donc point l'Ane d'Aristote.

Peut-être est-ce dans quelques-unes des espèces, que les Modernes comprennent sous ce nom d'Ane, qu'on le trouvera. Les conjectures peuvent porter d'une manière particulière sur deux de ces espèces.

Belon parle d'un poisson que « les Grecs de Crete, qui ont changé leur » ancienne manière de parler, nomment *Gaiderosfaro*, qui est à dire *Poisson-Ane* ; il a un petit barbin, continue Belon, dessous la machoire, & deux en celle de dessus ». Belon nomme ce poisson lote de mer (3). Pourquoi ne seroit-ce pas l'Ane d'Aristote, puisqu'il conserve encore cette dénomination dans les lieux voisins de ceux où Aristote avoit pu le connoître ?

La seconde espèce des poissons, compris sous le nom générique d'Ane, que l'on peut croire être l'Ane d'Aristote, est l'Aigrefin ou Eglefin. Il est décrit par Belon & Rondelet, comme ayant une appendice sous le menton ; & M. Duhamel assure qu'on le nomme *l'anon* sur les côtes de la haute Normandie (4). Cette dernière conjecture a plusieurs partisans (5). On peut voir la description & la figure de ce poisson dans le traité de M. Duhamel (6).

(1) Cum Merlucium nostrum Afellum interpretor, id eruditorum magis consensu tribuo, quam exploratæ satis apertæque veritati. Afellos enim dixit (Plinius) latere, at a nostris piscatoribus toto ferme anno Merlucii capiuntur, neque contra Merlucio conveniunt quæ de Afello scribit Aristoteles. *Notæ & emend. ad Lib. IX. n. 47.*

(2) Ray, en compte 10. *Synops. pisc.*

pag. 53. Rondelet, cinq ou six. *Des poissons, Liv. IX. ch. 8. & suiv.*

(3) Des poissons, *Liv. I. p. 123.*

(4) Belon, *des poissons, Liv. I. page 118.* Rondelet, *Liv. IX. ch. 10.* Duhamel, *des pêches, p. 2. sect. 1. chap. 4.*

(5) Epistola Turnerii ad Gesner. *In fronte operis de Piscibus. Ray, Synops. pisc. page 55.*

(6) Duhamel, *ubi modò.*

Elieen & Athénée ont ajouté quelques autres caractères, auxquels on pourroit reconnoître le poisson nommé *Ane*, si ces caractères étoient conformes à la nature; mais dans le nombre de ceux qu'ils lui donnent, il y en a un au moins, qu'il est bien difficile d'admettre. Ils disent que l'*Ane* est un poisson solitaire; que seul, entre les poissons, *il a le cœur dans le ventre*, & qu'il a dans le cerveau des pierres semblables à des dents molaires (1). Au surplus, il faut distinguer d'après Athénée, l'*Ane* d'un autre poisson dont la dénomination est presque la même (2).

ANGUILLE (3).

Nous n'aurons point ici d'incertitude sur le nom: nous en aurions plutôt sur le genre de l'animal. L'Anguille est-elle poisson, ou ne l'est-elle pas? Athénée observe qu'Homere semble séparer l'Anguille des poissons, dans un vers où il nomme l'un & l'autre à part (4). M. de Bomare après l'avoir appelée *un faux poisson*, dit nettement qu'elle n'est point un poisson, mais *une espèce de serpent d'eau* (5).

Aristote compte l'Anguille au nombre des poissons longs: elle n'a que deux nageoires placées auprès des ouies, les bronches composées de quatre lames simples. Sa peau est lisse. *Hist. Liv. I. ch. 5. & Liv. II. ch. 10. De la marche des animaux, ch. 6 & 9.*

Il faut ajouter à ces observations sur la conformation extérieure de l'Anguille, qu'indépendamment des deux nageoires voisines des ouies; elle en a une troisième dorsale, de très-peu de hauteur à la vérité, qui commence assez loin de la tête, & qui, environnant presque tout le reste du corps, s'étend aussi de l'anus à la queue (6). On doit observer que sa peau est gluante, & qu'elle a de petites écailles qu'on n'apperçoit que quand elle est sèche, ce qui fait paroître l'Anguille sans écaille (7).

Quant à l'intérieur, Aristote remarque que l'Anguille a la vésicule du fiel voisine du foie (8), *Hist. Liv. II. ch. 15.* & un œsophage, à la différence des autres poissons. *Ibid. ch. 17.* On peut voir une description plus

(1) Elieen, *de nat. an. Liv. VI. cap. 30.*
Athénée, *Liv. VII. pag. 316.*

(2) διαφέρει ὄνος ὄνισκου, ὡς φησι Δω-
ρίων. Athénée, *ubi modd.*

(3) ἔγχελυς, ὃ ἐστὶν ἡ. Athénée prétend
qu'Aristote a dit ἔγχελυς.

(4) Τείροντ' ἔγχελυες τε ἔχθυρες οἱ
κατὰ δίνας. Athén. *Lib. VII. p. 298.*

(5) Verbo Anguille.

(6) Artedi, *Ichthyol. p. 5. pag. 67.*

(7) Corpus lubricum seu mucro obduc-
tum & quasi alepidotum; squamæ enim
non nisi in cute arida conspici possunt.
Artedi ubi modd, p. 66.

(8) Vesica fellis magna distantia quadam
à hepate separata. *Artedi, ubi sup.*

détaillée de toutes les parties intérieures de l'Anguille dans Artedi.

Les Anguilles descendent des fleuves & des lacs à la mer. *Liv. VI. ch. 14.* Elles seules, suivant M. de Bomare, présentent cette particularité à observer (1).

La plupart des Anguilles vivent d'eau douce, quelques-unes, & dans certains endroits seulement, vivent de limon & de ce qu'on leur jette. Si l'eau où elles sont n'étoit pas claire, elles seroient bientôt suffoquées, à cause de la petiteffe des conduits de leurs bronches; c'est pourquoi on trouble l'eau quand on veut en prendre, & dans le Strymon, on les prend au lever des Pleiades (2), parce que les vents contraires qui regnent alors, agitent & troublent l'eau. *Liv. VIII. ch. 2.* Quand on les transporte d'une eau dans une autre, il ne faut pas leur faire souffrir de contraste trop violent du chaud au froid; on doit avoir attention aussi de leur donner une quantité d'eau suffisante, *ibid.* Cependant elles peuvent vivre cinq ou six jours, hors de l'eau, *ibid.* La raison qu'en donne Aristote, est que ces animaux n'ont pas besoin de beaucoup de rafraîchissement. (3) *Des parties, Liv. IV. ch. 13.* Rondelet attribue cet effet à la même cause qui fait qu'elles étouffent dans l'eau trouble, savoir, que leurs ouies sont petites & recouvertes d'une peau (4).

Il y a des Anguilles qui vivent sept & huit ans. *Hist. Liv. VIII. c. 2.* (5) L'anguille morte ne remonte pas sur l'eau, comme la plupart des poissons. Aristote donne pour cause la petiteffe de leur estomac, & le fait qu'il est rare qu'elles aient de la graisse, la plupart n'ayant qu'un peu d'axonge à l'épiploon. *Ibid. & Liv. III. c. 17.* Ce que je dis ici de l'estomac, Rondelet l'entend du ventre, c'est-à-dire, de la capacité qui renferme les intestins (6), & au reste l'expression grecque est équivoque (7). Aristote décrit une des manières dont on pêche les Anguilles, en les appâtant avec de la faumure, *Liv. IV. ch. 8.*

Il paroît qu'Aristote a distingué plusieurs espèces d'Anguilles: il se sert très-fréquemment de cette expression, *le genre des Anguilles* (8). Rondelet, Ray, Artedi ne paroissent en faire qu'une seule espèce, & M. de Bomare remarque que les diversités qu'on observe entre elles en grandeur, en couleur,

(1) *Verbo Anguille.*

(2) Aristote dit simplement *περὶ πλειάδα*. Plinè a dit de même, *circa Vergiliæ maximè capiuntur*, ce que le P. Hardouin explique, *circa exortum Vergiliarum.*

(3) Voyez *Respiration.*

(4) Rondelet, *des poiss. de rivière, ch. 20.*

(5) Plinè le répète, *Anguille octonis vivunt annis.* *Hist. nat. Liv. IX. ch. 2.*

(6) Rondelet, *ap. Gesner. in Anguille.*

(7) *ἔχει τὴν κοιλίαν μικράν.*

(8) *τὸ τῶν ἐγγέλεων γένος.* *De la marche des anim. ch. 8 & 9. De la générat. des an. Liv. III. ch. 11.*

en figure extérieure, paroissent ne dépendre que de la diversité des lieux, de celle de la nourriture, ou d'autres accidens (1). Les Anciens faisoient un cas particulier des Anguilles du lac Copais, qui est en Bœotie (2), de celles du Strymon, où l'on en pêche encore aujourd'hui de très-grosses (3), & de celles de la rivière d'Euclée (4). Aristote dit qu'on préfère parmi les Anguilles, celles qu'on appelle femelles, quoiqu'elles ne le soient pas. *Liv. VIII. ch. 30.* Au rapport de Rondelet, l'Anguille mâle a la tête plus courte, plus grosse, & plus large. La femelle l'a plus petite & plus pointue : on l'appelle Anguille fine (5). Aristote donne pour caractère à l'Anguille mâle, d'avoir la tête plus grosse & plus allongée ; à l'Anguille femelle, de l'avoir plus applatie. *Liv. IV. ch. 11.*

Mais le point le plus digne de notre attention, c'est la génération des Anguilles. Aristote répète en nombre d'endroits que les Anguilles n'ont point de sexe, qu'elles n'engendrent point, qu'elles n'ont ni laite, ni œufs. *Hist. Liv. III. ch. 10. Liv. IV. ch. 11. Liv. VI. ch. 13 & 14. De la générat. des Anim. Liv. II. ch. 5.* Comment donc se reproduisent-elles ?

Aristote répond à cette question, au *Liv. VI. ch. 16.* Après avoir rassemblé toutes les conjectures sur lesquelles il croyoit pouvoir établir que les Anguilles ne se produisent pas les unes les autres, il assure qu'elles viennent des vers, qu'on nomme entrailles de la terre, qui se forment d'eux-mêmes dans la vase & dans la terre humide (6). Elles naissent également, dit-il, dans la mer & dans les rivières, aux lieux où la putréfaction est plus abondante : Aristote insiste encore sur ce système dans le traité de la génération, *Liv. III. ch. 11.* Il y dit nettement, que c'est de la substance des vers dont nous venons de parler, que se forme le corps de l'Anguille (7).

Athénée rapporte sur la génération des Anguilles, deux sentimens qu'il paroît attribuer l'un & l'autre à Aristote. Le premier est, qu'elles s'accouplent en s'entrelaçant l'une avec l'autre, & qu'alors il sort d'elles une liqueur visqueuse, qui tombe dans la vase, & qui y prend vie. Le second est, qu'elles viennent de la corruption de la bourbe & de la vase, comme les vers qu'on

(1) Verbo Anguille.

(2) Λίμνη ἐν Βοιωτίᾳ κοπιὰς, ἐν ᾗ ἐγχελεῖς πλεῖσαι. Schol. Aristoph. Αχάρωνος, p. 414.

(3) Voyages de Belon, *Liv. I. ch. 55.*
 (4) Voyez Athénée, *Liv. VII. p. 300.*

(5) Des poissons de riv. ch. 20.

(6) Voyez à l'article Génération, ce que je dis de ces productions spontanées.

(7) τὰ καλλόμενα γῆς ἐντέρα σκάλημος ἔχει φύσιν, ἐν ᾗς ἐγγίνεται τὸ σῆμα τῶν ἐγχελεων.

appelle entrailles de la terre (1). On ne fait dans quel ouvrage d'Aristote Athénée a puisé le premier système sur la génération des Anguilles. A l'égard du second, il est assez visible qu'il a mal rendu le sens d'Aristote. Il ne falloit pas dire que les Anguilles viennent de la vase, comme les entrailles de la terre, mais qu'elles viennent des entrailles de la terre, qui viennent elles-mêmes de la vase. Casaubon à déjà fait cette remarque (2).

La génération des Anguilles a été un problème long-tems après Aristote: A la fin du siècle dernier, Ray disoit que cette génération n'étoit pas encore bien connue. Il rapportoit, d'après Redi, que toutes les Anguilles de l'Arno descendoient à la mer au mois d'Août, pour y faire leurs petits, lesquels remontoient dans le fleuve, depuis Février jusqu'en Avril. Il ajoûtoit très-sérieusement ensuite, le conte que fait à cet égard Schwenckfeld, que l'able est le pere des Anguilles; qu'au mois d'Avril, il lui vient dans les ouies de très-petits animalcules, comme quatre ou cinq vers, qui se détachent quand ils commencent à avoir du mouvement, & qui deviennent des Anguilles (3).

Cependant il y avoit alors déjà long-tems que Rondelet avoit mis sur la voie pour découvrir le mystère: « certainement, avoit dit Rondelet, j'ai vu des Anguilles s'entr'embrasser & frayer, & crois que toutes parties nécessaires à leur génération ne leur manquent, car au bas ventre les femelles ont conduit pour matrice, les mâles de la semence ». Il avoit ajouté en même tems les causes de l'erreur: « Mais ces parties ne paroissent étant toutes couvertes de graisse, comme les œufs aussi pour cette même raison ». Le trop grand respect pour Aristote avoit seulement arrêté Rondelet, & en même temps qu'il faisoit venir quelques Anguilles par le fraier du mâle avec la femelle, il disoit qu'il y en avoit d'autres qui naissoient dans la pourriture (4). Enfin toutes ces erreurs se sont dissipées, & M. de Bomare assure qu'il est aujourd'hui démontré, que les Anguilles sont vivipares comme les vipères, c'est-à-dire, qu'elles tirent leur origine d'œufs, mais que ces œufs éclosent dans le corps de la mere, de sorte qu'elle met au jour des petits tout vivans (5).

(1) Athénée Liv. VII. p. 298. J'ignore pourquoi Dalechamp n'a rendu dans sa traduction, que les premières de ces idées & non les secondes.

(2) Minus rectè expressa est Athenæo mens philosophi, qui nunquam dixit ge-

nerari Anguillas ut generantur quæ vocant terræ intestina, sed ex illis ipsiis. nota ad Ath. Liv. VI. cap. 13.

(3) Synops. pisc. p. 37.

(4) Des poissons, ubi suprâ.

(5) Verbo Anguille.

ANIMAL.

§ 1. Observations sur la définition de l'Animal.

§ 2. Division des Animaux.

§ 3. Remarques générales sur les Animaux.

§ I. DÉFINITION DE L'ANIMAL.

Lorsqu'un être considéré en lui-même présente beaucoup de faces différentes, & que, considéré relativement à des êtres d'une nature distincte, il offre encore plusieurs rapports qui le rapprochent d'eux, qui semblent l'unir & le confondre avec eux, il devient presque impossible de le définir, au moins avec exactitude & brièveté. On éprouve cette difficulté pour la définition de l'Animal. Aristote observe, *Hist. Liv. VIII. ch. 1.* que le passage des êtres inanimés aux Animaux, ne se fait point, dans la nature, d'une manière brusque & subite; que la continuité des gradations couvre les limites qui séparent ces deux classes d'êtres, & soustrait à l'œil le point qui les divise. *Voyez tout cet endroit, & comparez-le à ce que M. de Buffon a dit dans son Hist. naturelle, au commencement du 3^e volume, & M. Bonnet dans la Contemplation de la nature, 10^e partie.* Ainsi voulez-vous fonder le caractère distinctif de l'Animal sur le mouvement progressif? L'huître & d'autres testacées suspendent votre définition. Prenez-vous pour ce caractère le sentiment, c'est-à-dire, le changement qu'un être éprouve dans son état, à l'occasion d'un autre être? Les plantes qu'on appelle sensibles, veulent partager votre définition avec les Animaux. Sera-ce la vie qui constituera l'Animal? Mais un arbre n'a-t-il pas autant de vie qu'une huître; une rose ne vit-elle pas plus long-tems qu'un éphémère? Sera-ce la faculté de se reproduire? Les plantes ne se reproduisent-elles pas? N'ont-elles pas leur sexe? Sera-ce enfin l'avantage d'avoir des organes pour prendre leur nourriture propre, & en rejeter le superflu. Les plantes se nourrissent, elles ont des canaux sécrétoires, elles ont des orifices excrétoires; aussi ne manque-t-on point d'anciens Philosophes, qui ont confondu les plantes avec les Animaux (1).

Aristote met évidemment le caractère spécifique de l'Animal, dans l'usage des sensations. Les plantes vivent, dit-il dans son traité de la Jeunesse & de la Vieillesse, mais elles manquent de sens, & c'est par la faculté de sentir,

(1) Πλάτων, Εμπεδοκλής και τὰ οὐτὰ Lib. V. cap. 26. Vide ejusd. quest. natural. ἔμφωνχα και ζωα. Plutar. de Plac. Philos. iniiij.

que l'Animal est distingué de ce qui n'est pas Animal (1). Mais selon Aristote lui-même, la sensation consiste dans un mouvement, dans un changement que l'on éprouve (2). Les plantes sensitives ont donc des sensations. Il est vrai qu'Aristote particularisant ensuite les sens qui caractérisent l'Animal, dit que c'est le toucher & le goût, communs à tous les Animaux (3). Au Liv. I. de son Histoire, Aristote ne parle que du toucher, comme étant nécessairement propre à tous les Animaux. Cette contradiction apparente se concilie, par ce qu'Aristote dit ailleurs, que le goût est une espèce de toucher, qu'il est le toucher des alimens (4). Le toucher, suivant Aristote, est indispensablement nécessaire à l'Animal, afin de prendre ce qui convient à sa conservation, & de rejeter ce qui y seroit contraire (5). Disons donc avec Aristote, que l'Animal est un être organisé, qui a le sens du tact; mais convenons en même-tems, que cette définition est imparfaite, en ce qu'elle n'exclut pas d'une manière assez précise, la *sensitive* du nombre des Animaux. Au surplus, il est aisé de concevoir qu'en appelant l'Animal un être organisé, on entend que son corps n'est pas formé d'un élément unique, d'air seul, par exemple, ou de feu seul, mais qu'il est formé de plusieurs parties, composées de divers élémens joints & réunis (6).

§ 2. DIVISION DES ANIMAUX.

Le système que les Naturalistes anciens ont suivi dans la distribution des Animaux, lorsqu'ils ont voulu mettre un certain ordre dans leur histoire, est trop différent de celui que les Modernes ont inventé, pour s'occuper de les comparer l'un avec l'autre. Les Anciens se sont arrêtés à certains caractères faillans, capables de frapper à la première vue. Ils ont distribué les Animaux en de grandes classes : Animaux qui vivent sur la terre, Animaux qui vivent dans les eaux, Animaux amphibies, Animaux qui ont du sang, Animaux qui n'en ont point, Animaux couverts d'une croute ferme, Animaux couverts

(1) Τὰ φυτὰ ζῆ μὲν, ἐκ ἔχει δὲ αἰσθησιν τῷ δὲ αἰσθάνεσθαι τὸ ζῶον πρὸς τὸ μὴ ζῶον διορίζομεν. De Juv. & Senec. cap. 1. & de sensu & sensibili, cap. 1. Κογεῖ ποιε 3. De anima, Lib. II. cap. 2.

(2) Ἡ αἰσθησις ἐν τῷ κινεῖσθαι τε, καὶ πάσχειν συμβαίνει. δοκεῖ γὰρ ἀλλοίωσις τις εἶναι. De anima, Lib. II. cap. 5.

(3) Τοῖς ζώοις ἢ μὲν ζῶον ἕκαστον, ἀνάγκη ὑπαρχειν αἰσθησιν: ταυτῶ γὰρ τὸ ζῶον

εἶναι, ἢ μὴ ζῶον εἶναι διορίζομεν. ἰδίᾳ δὲ καθ' ἕκαστον, ἢ μὲν ἀφή, ἢ γεῦσις ἀκολουθεῖ πᾶσιν ἐξ ἀνάγκης. De sensu & sensibili, c. 1.

(4) Καὶ τὴν γεῦσιν ἀνάγκη ἀφήν εἶναι τινὰ, διὰ τὸ τῷ ἀπλῷ ἢ θρεπτικῷ αἰσθησιν εἶναι. De anima, Lib. III. cap. 12.

(5) De anima, ubi modo.

(6) Ὅτι ἐχθρὸν τε ἀπλῶν τὸ τε ζῶον σῶμα εἶναι, φανερόν: λέγω δὲ ὅσον πύρινον ἢ ἀέριον. De anima, Lib. III. cap. 13.

d'un test dur. Mais ces divisions ont paru insuffisantes : les Modernes se sont efforcés de les perfectionner.

Après les grandes divisions en quadrupèdes, oiseaux, amphibies, poissons ; insectes, vers ; ils ont, dans chacune de ces premières divisions, institué des sous-divisions, fondées sur quelque caractère commun. Quelquefois les caractères constitutifs de ces divisions ont été établis sur des parties de l'Animal qui ne sont pas très-sensibles au premier coup d'œil, & alors, si la mémoire s'est trouvée soulagée par les dénominations générales des ordres & des classes, l'esprit a eu un nouveau travail à supporter. Avant d'étudier l'individu qu'on avoit sous les yeux, il a fallu un travail particulier, pour déterminer la classe dans laquelle il devoit être rangé. D'ailleurs ces divisions & sous-divisions, n'ont pas été beaucoup plus complètes ni beaucoup plus satisfaisantes que celles des Anciens : autrement on n'auroit pas essayé, à des reprises multipliées, tant de systèmes nouveaux. L'Auteur le plus célèbre & le plus universel pour cette partie systématique de l'Histoire naturelle, est le savant Suédois Von-Linnée.

La division générale établie par Aristote entre les Animaux, se trouve au commencement du premier Livre de son Histoire, après la distinction des parties qui les composent. Il observe qu'on peut les diviser à raison de leur manière de vivre, de leurs actions, de leur caractère, (j'aurois peut-être dû dire ici *habitudes* ou *mœurs*) & de leurs parties. Quant aux parties, les Animaux diffèrent les uns des autres, dit Aristote, en ce que les uns, ou ont certaines parties que les autres n'ont point, ou n'ont que des parties analogues & comparables, mais point les mêmes. En considérant les Animaux sous les trois premiers points de vue, leur manière de vivre, leurs actions, leur caractère, Aristote les distribue d'abord en aquatiques, terrestres & amphibies (1); ensuite en Animaux vivans en troupe, Animaux vivans en société, (je pense qu'on n'a pas de peine à sentir la différence de ces deux expressions), & Animaux solitaires. Il remarque que certains Animaux vivent constamment dans la même contrée, que d'autres voyagent d'un pays à l'autre ; que plusieurs demeurent toujours dehors sur la terre, tandis que quelques-uns, ou se retirent dans des lieux souterrains, ou se creusent à eux-mêmes de pareilles retraites.

(1) Voyez *Amphibies*, *Animal aquatique*, *Animal terrestre*. J'ignore quel est l'ouvrage où Aristote a distingué ; au rapport de Plu-

tarque, les Animaux en terrestres, aquatiques, volans, & célestes. *de Plac. Philos. Lib. V. cap. 20.*

Les Animaux, dit encore Aristote, sont ou privés ou sauvages, ayant les uns toujours le même caractère, soit privé, soit sauvage; les autres étant naturellement sauvages, mais susceptibles de s'appivoiser. Bientôt il rejete cette division comme peu exacte, parce que selon lui, il n'y a aucun genre d'Animal qui n'ait en même tems des individus sauvages & des individus privés. Pline a fait la même observation (1). L'apprehende qu'ils ne se soient trompés. Il y a, par exemple, des hommes sauvages, *homines sylvestres*, c'est l'expression de Pline. Vous voyez qu'il s'arrête au lieu que ces hommes habitent. L'homme peut demeurer dans les forêts comme le tigre & le lion: jamais son caractère ne sera celui du tigre & du lion, parce que jamais vous n'effacerez de son cœur les principes fondamentaux de la sociabilité.

Aristote particularise ensuite la division qui a pour base le caractère des Animaux, leur douceur, leur prudence, &c. (2) Élien, fait relativement à ce même caractère, une remarque assez fine, & qui peut avoir sa vérité: c'est que les Animaux qui vivent avec l'homme, prennent le caractère des nations chez lesquelles ils habitent. C'est ainsi, dit-il, que le chien de Molosse est le plus brave (3), tandis que celui de Carmanie (4) est, comme l'homme de cette nation, le plus féroce & le moins susceptible de s'adoucir. Cardan s'est attiré avec justice la censure de Scaliger, pour avoir voulu porter cette observation plus loin, & avoir avancé que presque dans chaque contrée, il naissoit des Animaux du même caractère que ses habitans (5). Cependant la diversité des lieux que les Animaux habitent, peut mettre quelque différence dans leur caractère. Ceux qui habitent les lieux montueux & rudes, sont plus sauvages & plus robustes que ceux qui habitent des plaines & des lieux agréables. *Hist. Liv. VIII. ch. 29.* On observe de semblables variétés pour

(1) In nullo genere æquè facilis mixtura cum fero (quam in suillo), qualiter natos Antiqui hybridæ vocabant cen semiferos: ad homines quoque... appellatione translata. Non in suis autem tantum, sed in omnibus quoque animalibus cujuscumque generis, ullum est placidum ejusdem invenitur & ferum, utpote cum hominum etiam sylvestrium tot genera prædicta sint. *Lib. VII. sect. 2. Harduini, aliàs, Lib. VIII. c. 53.*

(2) Aristote emploie en cet endroit la même expression τὸ ἦθος, dont il s'étoit déjà servi plus haut, & il est bien clair

qu'ici elle ne peut être rendue que par le caractère.

(3) Θυμικώτατος... ἀνὴρ δὲ Καρμανίος ἔκ κύνων ἀμφοτέρω ἀγριωτάτος, ἢ μελιχθῆναι ἀρετὴ κτλ φούσι. *De nat. An. Lib. III. c. 2.*

(4) Contrée entre la Perse & l'Inde, vers le 35^e degré de latitude B. & le 75^e de longitude.

(5) Nascere animalia hominum moribus similia in singulis ferme regionibus, edocet in Lithuania Resomacha animal quantitate canis, facie felis, dorso & caudâ Vulpis. *De subtil. Lib. X.* Voyez aussi Scaliger, *exerc. ad Cardan. exerc. 202.*

les grandeurs. Les individus d'une même espèce, sont plus grands & plus forts dans certains pays que dans d'autres. *Ibid. ch. 28.* Il faut voir tout cet endroit, sur les différences que le climat établit entre des Animaux de même espèce. Au surplus, c'est dans le texte même d'Aristote qu'on doit chercher toutes les nuances de ses divisions : je me suis contenté de rappeler ici les principales, ou celles qui donnoient lieu à quelques observations.

§ 3. REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES ANIMAUX.

Tout Animal ayant nécessairement un corps composé de plusieurs parties, le premier objet à considérer dans l'Animal, est ces parties mêmes. Ensuite, les sensations de l'Animal, sa reproduction, les actions de sa vie & ses mœurs. Tel est effectivement tout le plan de l'Histoire des Animaux. Aristote divise les parties de l'Animal en parties simples, formées d'éléments semblables, telles que le sang ; & en parties composées ou organiques, telles qu'un membre, une main, &c. On entend que, quand on parle ici d'éléments semblables, ce n'est pas des mêmes éléments purs qu'il est question : autrement le sang, la chair, &c. ne pourroient pas être appelés des parties simples. Aristote explique sa pensée, en déclarant que ce qu'il entend, c'est que la chair ne montre à l'extérieur que des parties de chair, au lieu que la main présente un composé de veines, d'os, de chair, &c. Quoique cette définition soit susceptible d'être critiquée, elle s'est long-tems maintenue ; on la trouve dans les œuvres de Dulaurens, de Riolan, &c. Dulaurens en particulier l'approuve très-fort, & il l'explique avec soin (1).

Aristote décrit les parties organiques extérieures de l'Animal qui a du sang, dans le premier Livre ; les mêmes parties intérieures, c'est-à-dire les viscères, dans le second Livre. La description des parties de la génération commence le troisième Livre, dont le surplus est employé à décrire les parties simples & similaires. Le quatrième Livre a pour objet, la description des Animaux qui n'ont point de sang, & le détail des sensations de tous. Le cinquième, le sixième & le septième, traitent de la génération ; le huitième, de la manière dont l'animal vit & se nourrit ; le neuvième, de son caractère & de ses mœurs. Il existe d'ailleurs, comme je l'ai observé dans le discours qui est à la tête du premier volume, des traités particuliers d'Aristote, sur plusieurs des objets dont je viens de faire le dénombrement.

(1) Partium divisio elegans in similes & dissimiles. *Hist. hum. corp. Lib. I. c. 20.*

Il faudroit copier ici tous les traités d'Aristote, pour retracer ce qu'il dit sur les objets dont la considération successive forme l'histoire de l'Animal. Mais on a le texte en main, & je dois seulement avertir que les notes, que cette partie des discours d'Aristote peuvent exiger, m'ont paru devoir être distribuée sous certains titres généraux, plutôt que réunies sous le seul mot Animal. Ainsi on voudra bien consulter les mots *chair*, ou *muscles*, *nerf*, *os*, *sang*, *veines*, *visceres*, *génération*, *nutrition* & *accroissement*, *œufs*, *sensations*, *respiration*, *sommeil*, *caractère*, pour voir ce que j'ai à dire sur les observations générales d'Aristote. Les détails se trouvent au nom de chaque Animal, & sur-tout au mot, *Homme*.

ANIMAL AQUATIQUE

La dénomination d'Animal *aquatique*, indique l'un des membres de la grande division des Animaux en aquatiques, terrestres & amphibies. Aristote remarque qu'un Animal peut être appelé, soit aquatique soit terrestre, de trois manières : ou à raison de ce qu'il respire, soit l'air, soit l'eau ; ou à raison de son tempérament ; ou à raison de sa nourriture, selon qu'il la prend dans l'air ou dans l'eau. *Hist. Liv. VIII. p. 459*. Le mot *tempérament* signifie en cet endroit, la manière dont le corps de l'Animal est constitué, à raison des élémens qui entrent dans son assemblage. Le véritable Animal aquatique est celui qui passe sa vie dans l'eau, s'y nourrit, l'attire & la rejete par des organes destinés à cette fin, de même que l'Animal terrestre attire & rejete l'air par le moyen de ses poumons : & qui ne sauroit vivre hors de l'eau, *Hist. Liv. I. p. 7. & Liv. VIII. p. 457*. Les autres Animaux dont Aristote parle au même endroit, peuvent porter le nom d'aquatiques à raison de ce qu'ils aiment l'eau & la fréquentent, mais ce ne font point de véritables Animaux aquatiques, en ce qu'ils peuvent vivre sans eau & hors de l'eau. Le caractère d'attirer l'eau & de la rejeter, ne paroît pas non plus essentiel dans la définition de l'Animal aquatique, Aristote observant lui-même, *Liv. I.* qu'il existe des Animaux aquatiques, qui n'avalent ni ne rejettent l'eau ; ils ressemblent dans leur genre, aux insectes, qui n'ayant pas de vrais poumons, peuvent être dits ne pas respirer, dans le sens où nous employons ce terme en parlant de l'homme.

Les Animaux aquatiques se subdivisent à raison de leur habitation, en ce que les uns demeurent dans la mer, les autres dans les étangs, les autres dans les fleuves, les autres dans les marais. Aristote observe qu'il y a plusieurs de ces Animaux qui restent toujours attachés au même endroit, tels

qu'un certain nombre de coquillages ou crustacées. *Histoire des Animaux*, Liv. I. ch. 1.

Les premières sous-divisions des Animaux aquatiques, sont en *poissons*, lesquels, dans le système d'Aristote, comprennent les *cétacés* & les *sélaques*; en *estacés*, *crustacés*, & *mollusques*. Voyez ces différens mots.

Plutarque a fait un traité singulier, sur la question de savoir lesquels des Animaux aquatiques ou des Animaux terrestres, sont les plus rusés (1). C'est un jeu d'esprit, où deux Interlocuteurs soutiennent l'un le *pour*, l'autre le *contre*; & dont le résultat paroît être de conclure, que les Animaux sont doués de raison & d'intelligence.

A N I M A L T E R R E S T R E.

L'Animal terrestre forme, comme l'Animal aquatique, une des premières divisions du genre de l'Animal. C'est d'abord celui qui respire l'air au moyen de ses poumons, tel que l'homme, & tous les Animaux qui ont des poumons. *Hist. Liv. I. ch. 1.* C'est ensuite l'insecte qui vit & prend sa nourriture sur la terre.

Les Animaux terrestres sont susceptibles d'une autre sous-division. Les uns volent & les autres ne volent pas. *Ibid.* Ceux-ci sont ceux qu'Aristote appelle à la lettre les *piétons* (2), expression qui n'indique pas qu'un Animal a des pieds, mais qu'il n'a d'autre organe pour le mouvement progressif, que ses pieds. L'oiseau a des pieds, & Aristote ne le comprend point sous la dénomination qu'il emploie. Comme je ne croyois pas pouvoir me servir du mot de *piéton*, j'ai été obligé d'user de périphrase, en disant que les Animaux dont parle Aristote, sont ceux *qui marchent sur la surface de la terre*. J'ai voulu exclure les reptiles par ces mots, *qui marchent*; & les volatiles, en ajoutant *sur la surface de la terre*.

Les premières divisions de l'Animal terrestre sont, *l'homme*, le *quadrupède*, (sous cette dénomination je comprends le *quadrumané*), *l'oiseau*, le *reptile* & *l'insecte*. Voyez ces différens mots.

Aristote met cette différence entre les Animaux aquatiques & les Animaux terrestres, que parmi les premiers, il y en a beaucoup qui passent toute leur vie à l'endroit où ils sont attachés, au lieu qu'ils n'y en a point de tels parmi les Animaux terrestres. Peut-être il ne connoissoit pas les gallinsectes,

(1) Πότερα τῶν ζῴων φρονιμώτερα, τὰ χερσαία ἢ τὰ ἕνδρα; (2) τὰ ποδῶδη.

Animaux terrestres, auxquels on a donné ce nom, à cause de leur ressemblance avec les *galles*. L'immobilité est un des principaux traits de leur ressemblance. Ces insectes vivent attachés sur une feuille, & ils meurent sur la même feuille où ils ont vécu (1). Il y a d'ailleurs cette différence entre les gallinsectes & les hûîtres, par exemple, que les œufs des gallinsectes étant tombés à terre avec la feuille qui les porte, les gallinsectes écloses regagnent l'arbre, & vont s'y fixer sur une feuille nouvelle. Auffi M. Bonnet se contente-t-il de dire, en parlant de la gallinsecte, qu'elle passe *la plus grande partie de sa vie* dans la plus parfaite immobilité (2).

ANTHIAS OU AULOPIAS (3).

L'Anthias est un poisson vivant en troupe, *Liv. IX. chap. 32*, Il jete ses œufs l'été, *Liv. VI. ch. 17. p. 369*. C'est dans le second texte que j'indique, qu'Aristote parle de son surnom *Aulopias*. Il n'y a point de poissons voraces dans les lieux où l'on voit l'*Anthias*, & pour cette raison, les plongeurs l'ont nommé *poisson sacré*. Aristote pense que c'est l'effet de la même cause, pour laquelle on ne voit ni porcs ni perdrix où il y a des limaçons. Les porcs & les perdrix mangent tous les limaçons. *Liv. IX. ch. 37*. Aristote n'explique pas si l'Anthias est ici le poisson plus vorace, qui mangeroit les autres poissons semblables, ou si au contraire, ce seroit lui qui seroit mangé par les poissons voraces. Plutarque laisse autant d'incertitude sur la cause de ce fait (4).

J'ai conservé les deux dénominations grecques, *Anthias* & *Aulopias*, En effet, quoique Aristote indique ce poisson sous trois noms, & qu'Athénée nous en indique un quatrième, celui de *Callichthys* (5), son rapport avec les poissons connus, n'est pas plus certain.

La dénomination de *poisson sacré*, ne peut d'abord fournir aucune lumière, parce qu'elle est commune à un grand nombre d'autres poissons, ainsi que l'observe Athénée (6), & qu'on n'est pas même bien assuré du motif qui lui a fait donner ce nom (7). Celui d'*Aulopias* n'instruit pas beaucoup

(1) V. M. de Bomare, au mot *Gallinsectes*.

(2) Contempl. de la nature, part. 8. c. 7.

(3) *άνθιας*, δ. *αυλωπίας*, δ.

(4) Η *άνθια* δυσλόγιτος, εἰ τε φεύγει τὰ θηρία τὴν *άνθιαν*, ὡς σὺν ἐλέφαντες, ἀλεκτρυόνα δὲ λέοντες· εἴτ' ἐστὶ σημεῖα τῶν ἀθύρων ἃ γινώσκει ἢ παραφυλάττει συνελθὼς ὧν ἢ μνημονικὸς ὁ ἰχθύς. *Ferret, ac φημι, An. 83.*

(5) *άνθιας κάλλιχθους*, *Αθήναις*, L. VII. p. 282.

(6) *Αθήναις*, *ibid.*

(7) Τὸ δὲ τῷ *άνθια* θαλασσιώτατον ἐστίν· ὃν Ὀμηρος ἱερὸν ἰχθὺν εἶρηκεν. καὶ τοι μέγαν τινὲς οἰονταὶ τὸν ἱερὸν, καθάπερ ὄντων ἱερὸν τὸ μέγα... ἔνιοι δὲ κοινῶς τὸν ἄφελον ἢ ἱερωμένον. *Ρωμαϊκῶν. ubi modò.*

davantage ;

davantage : l'étymologie indiqueroit des yeux *en flûte* (1). Mais qu'est-ce que de tels yeux ? sont-ils allongés, sont-ils renfoncés dans un orbite qui forme une espece de canal ?

Elien parle de l'*Anthias* comme d'un poisson de haute mer (2). Il dit qu'il n'égale pas le thon pour la grandeur, mais qu'il est plus fort que lui. C'est un beau poisson, ajoute Elie, il a les yeux grands, ronds, bien ouverts, ce qu'Homère appelle avoir l'œil de bœuf. Ses mâchoires sont fortes en même tems qu'elles contribuent à sa beauté ; son dos est verd de mer foncé, son ventre blanc, & de la tête à la queue il a une ligne dorée qui se termine en cercle (3). Plutarque observe qu'Eratothène semble le confondre avec le *chrysochris* (Dorade) & d'autres avec l'*ellops* ; qu'au reste ce poisson est rare en soi, & difficile à prendre, mais commun sur les côtes de la Pamphylie (4). Rondelet a décrit quatre especes d'*Anthias*, dont pas un ne porte ces caracteres (5). Il les décrit d'après Oppien, & cependant Gesner pense que l'*Anthias* d'Oppien est celui d'Aristote. Le premier des *Anthias* de Rondelet, est celui qu'il appelle *barbier*, parce que, dit-il, il a sur le dos, immédiatement après la tête, une pinne, dont le premier aiguillon long & fort, est comme un rasoir. Belon fait de l'*Anthias* un nom seulement générique (6). Ailleurs il fait mention d'un poisson qu'il a vu étant au port de Tenedo, qu'on lui dit être l'*Anthias*, mais il ne le croit pas, & lui donne le nom de poisson faulx, parce qu'il a tout autour du corps des nageoires dentelées comme une scie (7). Artedi en fait un *labrus*, tout rougeâtre (8) : ce peut bien être, comme il le remarque, la premiere espece d'*Anthias* de Rondelet, mais ce n'est pas l'*Anthias* d'Elien, qui a le dos verd de mer foncé & le ventre blanc. Peut-être Aldrovande a-t-il mieux rencontré : il fait aussi quatre especes d'*Anthias*, dont la seconde a quelques rapports avec l'*Anthias* d'Elien (9).

(1) *αυλός*, flûte, *ὄψ*, œil.

(2) De nat. Anim. Lib. I. cap. 4.

(3) Ibid. Lib. XIII. cap. 17.

(4) *Ερατοσθένης δὲ τὸν χρυσοχρῶν ἔοικεν, εὐδρομήνῃν χρύσειον ἐπ' ὀφρύσιν, ἰσθμὸν ἰχθύου λέγειν. πολλοὶ δὲ τὸν ἔλλοπα. σπᾶνιος γὰρ ἐστὶ ἐν ἡ βιβλίῳ ἀλώνας. φαίνεται δὲ περὶ Παμφυλίαν πολλάκις. Plutar. ubi sup.* La Pamphylie est une contrée de l'Asie, vers le 37^e degré de lat. B. & le 49^e de longit.

(5) Des poissons, Liv. VI. ch. 11, 12, 13 & 14.

Tome II.

(6) Des poissons, Liv. I. pag. 145.

(7) Ibid. pag. 131.

(8) Ichthyol. part. 4. p. 54.

(9) Voici dans quels termes Jonston décrit, d'après Aldrovande, cette seconde espece d'*Anthias*: toto dorso, pinnis duabus dorso, & quæ retro arcum est, viret. Vertice capitis aterrimo, cervice & labro inferiore internâ parte purpurascensibus. Ossibus branchiarum autò resplendentibus, ventre toto argenteo purpurâ permixto. Jonston, de piscib. p. 34.

On ne doit pas être surpris au reste qu'il y ait ici de l'incertitude entre les Modernes : ce sont les Anciens eux-mêmes qui les causent, par la variété de leurs descriptions. Athénée cite des Auteurs qui confondent l'*Anthias* avec le callionyme & l'ellops, d'autres qui distinguent ces trois poissons, & qui séparent même l'*Anthias* du *callishehys*. Pline parle très-au long de la pêche de l'*Anthias* : il rapporte ce que plusieurs Auteurs en disent, que quand un *Anthias* est pris à l'hameçon, il tend la ligne de manière qu'elle peut être facilement coupée, & qu'alors d'autres *Anthias* la coupent en effet, avec les piquans en forme de scie, qu'ils ont sur le dos (1). Mais ailleurs Pline semble faire de l'*Anthias*, ou poisson sacré d'Aristote, un poisson plat, lorsqu'il dit que le plus grand motif de confiance pour les plongeurs, est d'avoir aperçu des poissons plats, parce qu'ils ne se trouvent jamais dans les mêmes parages que les poissons qui sont à craindre, & c'est pour cela, ajoute-t-il, qu'on les appelle sacrés (2). L'*Anthias* seroit donc un poisson plat, mais on n'en connoît pas qui ait de piquans sur le dos. Enfin, si l'on en croit Ovide, il faut que l'*Anthias* se renverse pour couper le fil de la ligne, & cependant c'est sur le dos qu'est placé ce avec quoi il la coupe (3). De toutes parts on ne voit ici qu'obscurité.

A P H Y E (4).

Aristote, parlant des Animaux qui se produisent d'eux-mêmes, & qui ne viennent ni d'un œuf ni de l'accouplement d'un mâle & d'une femelle (5), cite pour exemple l'Aphye qu'on nomme écume (6). Elle naît, dit-il, d'une terre sablonneuse, & cette espèce d'Aphye ne croît ni ne se reproduit. Après avoir subsisté un certain tems, elle périt & il en renaît d'autres, de sorte qu'on en trouve presque toujours. J'ai dit, en traduisant, que cette

(1) Anthias cum unum hamo teneri viderint, spinis quas in dorso serratas habent, lineam secare traduntur, eo qui tenetur extendente, ut præcidi possit. *Plin. Hist. nat. Lib. IX. cap. 59.*

(2) Certissima est securitas vidisse planos pisces, quia nunquam sunt uli maleficæ bestie : qua de causa urinantes sacros appellat eos. *Plin. Lib. IX. cap. 46.*

(3) Anthias his, tergo quæ non videt, utitur armis, Vim spinæ novitque suæ, versoque supinus Corpore lina secat, fixumque interceptum hamum.

Ovid. halieut. fragm.

(4) ἀφύη, ἡ.

(5) Voyez au mot Génération, ce qu'on peut penser de cette production spontanée de plusieurs Animaux.

(6) On nomme celle-ci ἀφύη. Athénée

la nomme ἀφύη, & le scholiaste d'Aristophane de même. *Ἰσθμ. pag. 327.* ἀφύη étoit en usage sur-tout chez les Ioniens. *Athénée, Liv. VII. pag. 283.*

Aphye après s'être formée, vivoit depuis le lever de l'arcture en automne, jusqu'au printems : peut-être pourroit-on dire que depuis le tems où elle commence, qui est le lever de l'arcture en automne, elle subsiste, c'est-à-dire, qu'on continue à en trouver, jusqu'au printems ; & c'est le sens que Scaliger donne aux expressions d'Aristote.

Cette Aphye écume est la meilleure, les autres prennent leur croissance trop vite.

Les Aphyes se forment dans les lieux ombragés & marécageux, lorsque les jours sont beaux & fereins. On le voit aux environs d'Athènes, de Salamine vers cette partie du Pirée qui porte le nom de Thémistocle (1), à Marathon (2). Elle se forme aussi en certains lieux, de l'écume que forme la pluie quand elle tombe en abondance.

Les autres Aphyes sont le produit de différens poissons. De petits goujons qui ne valent rien, vient l'Aphye goujonne. De la phalérique, les arades ; de celles-ci, les trichides ; & des trichides, les trichies. D'une certaine Aphye semblable à celle qui se trouve dans le port d'Athènes, viennent les *enchraficoles*. D'autres Aphyes sont le produit des *mænides* (3) & des muges (4). L'Aphye écume qui n'engendre point, est humide, & vit peu ; à la fin il n'en reste que la tête & les yeux, cependant on a trouvé moyen de la conserver & de la transporter en la salant. *Hist. Liv. VI. ch. 15.*

Voilà tout ce qu'Aristote dit des Aphyes : l'étymologie de ce nom signifie *qui n'est point né* : on les appelloit ainsi, parce que, comme l'explique Aristote, on étoit persuadé qu'elles ne naissent point par les voies ordinaires (5). On retrouve le même mot exactement traduit dans les *nonnadi* des Génois, dont parle Rondelet (6), & dans les *nonnai* des habitans de Nice (7).

Le poisson que l'on connoît sous ce nom, & auquel nos Naturalistes ont conservé le nom de vraie Aphye, est un poisson très-petit, grand à peine

(1) V. Pausanias, Liv. I. au commencement.

(2) Salamine & le Pirée étoient sur la côte orientale de l'Attique ; Marathon sur la côte occidentale.

(3) Voyez au mot *Manides*.

(4) Voyez au mot *Muge*.

(5) ἀφύη vient de φύω, *gigno*, & de ἀ privatif. ἀφύαι ὡς ἀφ' ἀφύης ἕσται. Athen. Lib. VII. p. 324.

(6) Des poissons, Liv. VII. ch. 1. Je crois que c'est par une faute d'impression qu'on lit dans Belon, de la nat. des poissons, Liv. I. ch. 15. que les *Genevois* ont deux sortes de petits poissons qu'ils appellent *nonnadi*. Dans le texte de Belon, tel qu'il est rapporté par Gesner, on lit *vulgus Genuensē*.

(7) Scaliger sur cet endroit d'Aristote.

comme le petit doigt (1). Rondelet n'a fait que répéter sur la production de ces poissons, ce qui a été dit par Aristote.

Mais indépendamment de cette acception du mot *Aphye*, qui indique un poisson d'une espèce particulière, il paroît que les Grecs & les Romains ont désigné par le même nom plusieurs petits poissons que l'on joignoit ensemble pour le manger, quoique d'espèces différentes : de même qu'il est assez commun dans le langage ordinaire, de donner le nom de *goujon* à une multitude de petits poissons de rivière, de différentes espèces. C'est pour cela que le nom d'*Aphye* s'employoit plus souvent au pluriel qu'au singulier : il étoit plus ordinaire de dire les *Aphyes* que l'*Aphye* (2), & c'est de-là sans doute encore que seront venus ces noms d'*Aphye goujonne*, *Aphye des muges*, &c. On aura fait de petits goujons & de petits muges, mêlés avec la vraie *Aphye*, autant d'espèces d'*Aphyes* (3).

Difons maintenant un mot de chacune des espèces d'*Aphyes* dont parle Aristote, & d'abord de la vraie *Aphye*. Constantin & le P. Hardouin, veulent que ce soit le poisson qu'on appelle en Normandie, *Menuise* (4) : ce qui est certain, c'est que c'est un très-petit poisson, comme il a été déjà observé (5). L'*Aphye* des environs d'Athènes étoit la plus estimée : on prisoit fort peu les autres espèces (6), & à Athènes même, on abandonnoit l'*Aphye* aux pauvres (7).

Aristote parle ensuite de l'*Aphye goujonne* : je crois que ce n'étoit que de petits goujons. Rondelet pense que c'est une espèce particulière, qu'on appelle les loches de mer (8). Gesner, Ray & Artedi, en font le *marfione* des Vénitiens (9).

(1) On peut voir la figure de ce poisson dans Rondelet, Liv. VII. ch. 1. C'est de-là qu'elle a été prise par Jonston, Gesner, &c.

(2) Græci ferè ἀφύας dicunt numero multitudinis. Attici quidem ἀφύην nunquam, si credimus antiquis Grammaticis. Hesychius, λέγουσι δὲ Ἀττικοὶ ἀφύας πληθυντικῶς, ἐνικῶς δὲ ὑδέποισι. Sed hujus contrarium probat comici interpret, &c. Casaubon ad Athen. Lib. VII. c. 8.

(3) Voyez Belon, de la nat. des poissons, Liv. I. ch. 15. & Willughbi, p. 343.

(4) Conft. lex. V^o. ἀφύη. Hard. ad Plin. Lib. IX. cap. 51.

(5) Et comme le disent aussi Elien,

Lib. II. chap. 22. & Athénée, lorsqu'il remarque qu'on mange ce poisson avec les arrêtes, Liv. VIII. p. 357. εἶδος λεπτῶν ἰχθύων ἄγαν. Schol. Arist. ἰταεῖς, p. 327.

(6) Τὴν ἀφύην μίνθον πάσαν πλὴν τὴν ἐν Ἀθήναις. Archestratus apud Athen. Lib. VII. p. 285.

(7) Χρῆσιμος τὴν ἀφύην φησὶ τὴν ἐν Ἀθήναις, διὰ μὲν τὴν θαψιλείαν ὑπερορῶσι ἢ πλωχικὸν εἶναι φασὶν ὕψον ἐν ἐτέροις δὲ πόντοις ὑπερδανμάζουσι πολὺ χεῖρα γινομένην. Athen. ubi modò.

(8) Des poissons, Liv. VII. ch. 2.

(9) Gesner, in *arva cobite*. Ray, *synop. pisc.* pag. 76. n. 3. Arted. *Ichthyol. part. 4.* pag. 47. Voyez Willughbi, p. 208.

De la phalérique, continue Aristote, viennent les arades. Qu'est-ce d'abord que la phalérique ? Il y a apparence qu'il faut sous-entendre ici le mot *Aphye*, & qu'Aristote indique une Aphye que l'on pêchoit dans le port de Phalere, port de l'Attique (1), & qui, suivant le témoignage du scholiaste d'Aristophane, étoit plus grande que les autres *Aphyes*.

Le produit de cette Aphye est appelé *arades*, peut-être *membrades*, peut-être *bembrades*, car il y a ici une grande variété de leçons (2). Belon prétend que ces *membrades* ne sont que de petites aloses (3) ; Rondelet en fait un poisson appelé le *celerin* (4). Artedi paroît en faire une espèce de petit hareng (5).

Aristote ajoute que des *arades* viennent les trichides, & de celles-ci les *trichies*. Ces produits d'une espèce par une autre, sont bien suspects. Le sentiment le plus commun, est que les poissons dont Aristote parle ici, sont les sardines (6), dont un des synonymes est le celerin, suivant Belon (7). Au surplus voyez l'article *trichies*.

Il reste les *enchrasicoles* qu'on pense assez généralement être l'anchois (8). Quelques personnes cependant croient que c'est l'Aphye elle-même qui est l'anchois (9). Elien a plusieurs détails sur ces poissons. Il leur donne deux autres noms, & les décrit comme un petit poisson très-blanc (10). Ces caractères ne conviennent pas mal à l'anchois (11). Il ajoute qu'étant sujets à être mangés par les autres poissons, ils nagent si serrés les uns contre les autres, qu'une barque même qui passeroit ne les sépareroit pas ; qu'on peut les prendre alors à poignée, & que quelquefois on a tant de peine à les détacher les uns des autres, que leur corps se divise plutôt que de les séparer. Une pareille troupe de ces poissons, dit encore Elien, suffiroit pour remplir cinquante

(1) Ἀφύων τιμὴ τὸ ἔλαιον ἔπει ἐν αὐτῷ ἔψονται ἢ ἀφύας φαληρικὰς τὰς μεγάλας. φαληρεὺς δὲ λιμὴν τῆς Ἀττικῆς. Schol. Arist. Ἰππεῖς p. 327. Il paroît par Athénée *ubi supra*, que c'étoient ces aphyes phalériques, qu'on appelloit les bonnes aphyes d'Athènes.

(2) Voyez les variantes.

(3) De la nat. des poissons. L. I. ch. 15.

(4) Des poissons, L. VII. ch. 11.

(5) Ichthyol. p. 4. p. 15.

(6) Rondelet, *des poissons*, Liv. VII. ch. 10. Gesner, *in sardina*, p. 823. Gillius, c. 18.

(7) De la nat. des poissons, Liv. I. p. 167.

(8) Belon, de la nat. des poissons, Liv. I. p. 165. Gesner, *de enchrasicolis*, *in apua*, pag. 69. Ray, *Synops. pisc.* pag. 107. n. 9. Artedi, *Ichthyol.* part. 4. pag. 17. Rondelet, *des poissons*, Liv. VII. ch. 3.

(9) Harduin. in Plin. Lib. IX. cap. 51.

(10) ἔγγραύλεις, λυκοσῆμοι, μικρὰ ἰχθύδια καὶ κοχύγονα φύσει, λευκότελα δὲ ἰδεῖν. Lib. VIII. c. 18.

(11) Voyez la description de l'anchois par Belon, *ubi sup.*

barques (1). Belon explique comment on a pu dire des enchraficoles, ainsi que le font les étymologistes, qu'ils avoient le fiel dans la tête (2).

APHYE GOUJONNE (3).

Voyez au mot *Aphye*, ci-dessus, pag. 100.

APODE, (4) ou SANS-PIED.

L'oiseau qui porte ce nom est ainsi appelé, non pas qu'il manque de pieds; mais parce que ses pieds sont très-foibles. *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 9.* Il vole très-vîte, & paroît en toute saison indistinctement. *Ibid.*

Les Apodes ont un autre nom, on les appelle *logeurs* (5), parce qu'ils nichent dans de petites loges faites de boue & d'une forme allongée, qui n'ont qu'une ouverture juste à la grosseur de leur corps. Ils les construisent dans des lieux étroits, sous un rocher, ou à l'entrée des cavernes; car c'est ainsi que je crois qu'on doit entendre ce qu'Aristote dit, *sous les cavernes; Liv. IX. ch. 30.*

Dans les deux endroits où Aristote parle des Apodes, il se contente de dire qu'ils ressemblent aux hirondelles. Dans le dernier, il ajoute qu'on ne les distingue des hirondelles, que parce qu'ils ont les jambes couvertes de plumes. Plîne a été plus loin, il en a fait une espèce d'hirondelle (6), & les Modernes pareillement; ils font tous de l'Apode une espèce d'hirondelle, que Belon nomme la grande hirondelle, le moutardier, le martinet (7). Gesner lui donne le même nom en françois (8). M. Brisson l'appelle aussi le martinet (9). Klein l'appelle *hirundo muraria, saxatilis, sive speluncaris* (10); surnomms pris sans doute des lieux où elle fait son nid. Ray en donne une

(1) Elien, *ubi sup.*

(2) Ceux qui ont pensé que leur fiel fût en tête, se sont trompés, mais icelui étant excessivement amer est épars, en longueur, & confus avec les boyaux; & pour ce qu'il s'ôte facilement avec la tête, iceux ainsi tenant le corps d'une des mains, & arrachant la tête de l'autre, & quant & quant otant les tripes attachées à la tête avec le fiel. *ubi sup. p. 166.*

(3) κωλίτης, δ.

(4) ἄπυς, δ.

(5) κύψελλος, δ.

(6) Plurimum aves volant quæ apodes;

quæ careant usu pedum, ab aliis cypselli appellantur, hirundinum specie. Nidificant in scopulis. Hæ sunt quæ toto mari cernuntur, nec unquam tam longo naves tamque continuo cursu recedunt a terra, ut non circumvolitent eas apodes, Cætera genera residunt & insistent: his quies, nisi in nido, nulla: aut pendent, aut jacent. *Plin. Hist. nat. Liv. X. ch. 39.*

(7) De la nat. des oiseaux, *Liv. VII. ch. 33.*

(8) Gesner, *in apode.*

(9) Ornith. *Tom. II. p. 512.*

(10) Ordo av. *p. 83. n. 4.*

description assez détaillée : c'est, dit-il, la plus grande de nos hirondelles ; elle a la tête très-grande, l'ouverture de la bouche vaste, le bec très-petit & foible. La couleur de tout son corps est un noirâtre mêlé d'une teinte de verd : elle a seulement une tache blanchâtre sous le menton. Ses jambes sont très-courtes, ses pieds très-petits, & d'une conformation particulière à cet oiseau seul ; ils ont quatre doigts tous en avant, le plus petit n'ayant qu'un seul os, & les autres n'en ayant que deux. La grande longueur de ses ailes, & le peu de longueur de ses pieds, ne lui permettent pas de s'élever facilement de terre (1).

A P O R R H A I S (2).

L'Aporrhais est un testacée univalve. Aristote en parle en fort peu de mots, & dans un endroit où il le joint tantôt aux lepas, tantôt aux pourpres. Les nérites, dit-il, se meuvent (3) comme les lepas, les Aporrhais & tous les autres coquillages de ce genre. Ils s'attachent aux rochers, & inclinent sur eux leur coquille, qui leur sert alors comme de couvercle : car la coquille unique des turbinés leur rend le même service que les bivalves tirent des deux parties de la leur. Le dedans de la coquille contient la partie charnue où est la bouche de l'animal. Ces remarques continue Aristote, s'appliquent aux Aporrhais, pourpres & autres semblables. *Liv. IV. ch. 4. p. 199.*

Aristote rapproche donc les Aporrhais, tantôt des lepas, tantôt des pourpres : & c'est ce qui a donné lieu à Belon, de penser que les Aporrhais sont du genre des lepas (4). Gaza au contraire a traduit *murex*, & c'est le sentiment de Rondelet (5), de Gesner (6), & de M. d'Argenville (7). Klein en fait un coquillage turbiné, d'un autre genre que les *murex* ou pourpres (8).

(1) *Hirundo apus*. Maxima hæc est inter nostrates, capite prægrandi, oris hiatus immani, rostro perexiguo, debili, quo cum caprimulgo convenit: color totius corporis, excepta macula sub mento albicante, pullus cum quadam viroris tinctura. Crura brevissima, pedes minutissimi, structuræ singularis, qualem in nulla præterea ave unquam observavimus; digiti enim omnes antiqui sunt; inque digito minimo unicum tantum ossiculum, in reliquis tribus, præter aliarum omnium avium normam, non plura duobus, altero brevissimo, altero longiore. Ob alarum longitudinem & brevitatem pedum humo ægrè se tollere potest. *Synop. av. p. 72. n. 4.* Voyez l'ornithol. de Salerne, p. 205.

(2) ἀπορραϊς, ἦ.

(3) Voyez pour le texte, l'errata, & pour la note, le mot *nerites*.

(4) Il l'appelle le grand bourdin. *Des poissons, Liv. II. p. 398.*

(5) Des poissons couverts de test dur, *Liv. II. ch. 6.*

(6) Gesner, in *aporrhaiside*.

(7) *Class. 1. fam. 12. n. 3.* M. d'Argenville observe qu'on donne aussi à l'aporrhais, le nom de *lambis*. La figure de ce coquillage est sous la lettre E de la pl. 14. de la première partie.

(8) *Cochlides, sect. 2. ch. 1. gen. 13.* Mais voyez aussi *cl. 3. gen. 5. spec. 5. & cl. 4. gen. 3.*

ARADES (1).

Voyez ce qui regarde ce poisson au mot *Aphye*, pag. 101.

ARAIGNÉE (2).

Ce nom dans Aristote, ainsi que chez les Modernes, indique plusieurs Animaux de même genre, mais de différentes espèces (3). Aristote parle d'Araignées qu'il distingue par le nom de *phalanges*, d'autres qu'il nomme *loups* (4), & dans le nombre de celles auxquelles il donne simplement le nom d'Araignées, il parle de l'Araignée de pré, *Hist. Liv. V. ch. 27.* & de trois espèces particulières, qu'il caractérise spécialement par la manière dont elles ourdissent leur toile, & dont elles guettent leur proie. *Liv. IX. ch. 39.* Ray fait l'histoire de trente-huit espèces d'Araignées (5).

L'Araignée est un de ces Animaux qui se bornent à une nourriture qui leur est propre : elle vit des mouches qu'elle prend dans ses filets. *Liv. I. ch. 1. p. 11.* Les Araignées ne préparent point leur nourriture comme les abeilles, elles n'en font pas des magasins comme les fourmis, elles chassent uniquement pour se nourrir. *Liv. IX. ch. 40.* Lorsqu'on parle des mouches comme étant la nourriture des Araignées, on entend que c'est leur proie la plus commune ; elles attaquent de plus grands Animaux, & parviennent à les enchaîner ; elles se jettent même sur de petits lézards (6). *Liv. IX. ch. 39.*

L'Araignée suce sa proie ; *Liv. VIII. ch. 4.* Cependant il paroît par des observations exactes, qu'elle avale aussi quelques petites parties du corps des Animaux dont elle s'est faite (7). Et en effet, l'Araignée n'a pas seulement un dard pour piquer, mais elle a aussi des dents (8). Elle peut vivre longtemps sans manger (9). *Liv. VIII. ch. 4.*

(1) ἀραδες. Voyez les variantes.

(2) ἀράχνης, δ. ἀράχνη, ή. ἀράχνιον, τδ.

(3) Τὸ τῶν ἀραχνῶν γένος. Liv. I. ch. 1. p. 11. & alibi passim.

(4) Ἄλλο τῶν καλυμένων λύκων γένος, Liv. IX. ch. 39.

(5) Hist. insect. pag. 11. & seqq.

(6) Illud verissimum est araneos quassibet muscas occidere, non inermes & imbelles tantum, sed vaspas etiam & prægrandes quascumque apes, tabanos, aliisque insecta perniciose, ut scolopendras. *Hist. insect. p. 15.*

(7) Solo muscarum succo, si illarum cadaveræ rejecta aspicias vesci videntur ;

sin autem eorum (araneorum) excrementa quoque probe examines, in iis particulas corticum muscarum non pauca insunt, duriorque crusta commune muscarum tegumentum in causa ex parte esse possit, cur non extoto id devorent quod edunt. *Ray, ibid.*

(8) Veros dentes... parte anticâ, subtus, in thorace reperi collocatos, max sub apicibus spiculatorum, sub quibus proximè dentes hi sibi mutuo committuntur, simili ratione ac in cancello a me observatum est, & in astasis quoque conspici potest. *Suæmerd. Biblia nat. pag. 48, 49 & 50.*

(9) Aranei nihil reconduunt, quod diu sine cibo vivere possunt ; per hyemem ex toto abstinent. *Ray, ubi sup.*

A peine les petites Araignées sont-elles formées, qu'elles sautent & qu'elles filent. Leur fil ne sort pas du dedans du corps ainsi que les excréments, il sort du corps même. *Liv. V. ch. 27. & Liv. IX. ch. 39.* Ce fil dont elles font plus d'un usage, mérite un moment d'attention. Un fil d'Araignée, tel que nous le voyons, est composé d'une multitude presque infinie de fils trop déliés, pour que l'œil nud puisse les appercevoir. Ils sortent de mamelons disposés sur le corps de l'insecte, auprès de l'anus. La matière de ce fil paroît être une liqueur glutineuse, qui se fige à mesure qu'elle sort du corps de l'Araignée (1), mais qui a déjà sa forme dans le petit sac où il est contenu (2). Ray assure d'après Lister, que les Araignées peuvent faire rentrer dans leur corps les fils qui en sont fortis (3). On a tenté de tirer quelque parti des fils de l'Araignée (4) : la toile des Araignées de nos climats est bien foible, pour qu'on puisse espérer d'en faire usage : les Voyageurs parlent d'Araignées qui font des tissus beaucoup plus forts & plus moëlleux (5) : peut-être pourroit-on les employer.

Aristote décrit d'une manière plus particulière le travail de trois espèces d'Araignées. La première, lorsqu'elle veut former sa toile, commence par tendre de tous côtés des fils aux points où la toile doit se terminer : elle se place au milieu pour faire le guet : elle destine un autre endroit pour son nid & pour le dépôt de son butin. Lorsque quelque animal s'est pris dans ses filets, elle le lie, l'entoure de fils, l'enlève & le transporte. C'est la femelle qui travaille & qui chasse, le mâle partage sa proie. *Hist. Liv. IX. ch. 39.*

Cette description donne lieu à deux remarques. Il semble d'abord qu'Aristote se contredise, lorsqu'il donne à l'Araignée dont il s'agit, un lieu pour déposer son butin, tandis qu'ailleurs il a assuré que l'Araignée ne thésaurisoit point. Aussi je crois qu'il ne faut pas entendre les expressions d'Aristote, du dépôt d'une proie pour la manger ensuite. Si elle a faim, dit Aristote, elle suce sa proie, sinon elle retourne chasser ; il ne dit pas qu'elle revienne ensuite manger cette proie qu'elle a mise comme en réserve. Ray parle d'une espèce d'Araignée qui garde ainsi les corps des Animaux qu'elle a pris, & qui les

(1) V. Bomare, *V^o. Araignée*, & Ray, *ubi modò*.

(2) Sacculus in quo telarum materies mollis instar glutinis collecta hærebat, plures in gyros erat contortus, colore achaten referens, eoque diffracto materies intus in sua fila deduci poterat. *Swammerd. p. 51.*

(3) Admiranda proprietas, quod araneæ quæ emisserint fila, ea intus reducere possunt. Ray, *p. 14. & 34.*

(4) Voyez Bomare, *V^o. Araignée*.

(5) *Hist. génér. des Voyages, Tom. IV. p. 59. édit. in-12.*

attache à différens endroits de sa toile. Je serois d'autant plus porté à croire que c'est l'Araignée dont parle Aristote, qu'il y a encore un autre trait de conformité entre elles, par rapport au lieu où elles se mettent pour observer (1).

La seconde observation est relative à ce que dit Aristote, que c'est la femelle qui travaille, & que le mâle partage son butin. Cela est assez difficile à concevoir, parmi des individus qui paroissent vivre toujours ennemis les uns des autres, excepté au tems où ils s'accouplent. Cependant c'est aussi une observation de Ray, que les mâles filent beaucoup moins que les femelles (2).

Les deux autres especes d'Araignées dont parle Aristote, ourdissent une toile ferrée. Elles diffèrent en ce que l'une, qui a les jambes longues & qui est grosse, se suspend à l'extrémité de son fil, pour attendre sa proie : l'autre se tient en haut, à une petite fenêtre qu'elle fabrique dans sa toile. *Liv. IX. ch. 39.* La premiere de ces deux Araignées me paroît être celle que Ray décrit, *iii. 19* (3); la seconde, est peut-être celle qu'il décrit, *iii. 10.* (4).

Les Araignées se reproduisent par la voie ordinaire de la génération. *Liv. V. ch. 19.* Aristote dit de tous les insectes en général, qu'ils s'approchent d'abord par derriere, que le plus petit qui est le mâle, monte sur la femelle, & que c'est celle-ci qui fait l'intromission, non le mâle. Il le dit en particulier des phalanges, & de tout ce qui est de ce même genre. Mais il remarque une variété dans les phalanges qui font des toiles; la femelle, dit-il, tire un des fils tendus; après elle, le mâle le tire de son côté, & cette manœuvre ayant été répétée plusieurs fois, ils s'approchent & s'unissent

(1) *Araneus cinereus sylvaticus, alyo in mucronem fastigiata, seu triquetra...* Illud rarum est & planè mirandum, prædæ scilicet suspensio, sive ejus coercendi modus atque ordo, in quo certè est venationis quædam gloriola. Habetis enim ipsum Araneum in reticuli centro, velut in insidiis assiduam speculatorem; ejus verb prædam directa linea supra infraque se dispositam: atque illud sanè ostentationem præ se fert, singulas nimirum muscas ad singula internodia implicari, quod perpetuum est. *Hist. insect. pag. 19.*

(2) Mares non aliter quam feminae, licet id multò rarius, & fila projiciunt, & interdum reticula texunt. *Hist. insect. pag. 13.*

(3) *Araneus niger aut castaneus, glaber,*

clunibus summo candore interstinctis.... Modicæ magnitudinis est... Pedes longi... In telis nullum infundibulum aut tubulus est, sed perpetuè se continet araneus subter telam, cælum spectans. Hist. insect. pag. 28 & 29.

(4) *Araneus cinereus, capite leviter rotundo, pictura clunium foliacea, ad margines leviter undata... Inter mediocres numerandus est... Est singulare in hujus reti, e radijs unicum maculis utrinque undari, idque a centro reticuli ad ejus usque circumferentiam, quod forte ad aliquam in pariete rimulam aut alibi ubi animal tuto totum diem latet; atque hic radius ei velut scala est per quam ascendat descendatque. Hist. insect. pag. 23.*

par leurs parties postérieures. *Liv. V. ch. 19.* Pline assure également que les Araignées se joignent par derrière (1). Ray décrit d'après Lister, un accouplement tout différent (2); mais Lyonnet, cité par M. Bomare, confirme la vérité de ces espèces d'appels, qui précèdent l'accouplement (3).

Comment l'Araignée se reproduit-elle ? Est-ce par un œuf ou par un ver ? Aristote soutient que ce qui vient d'elle est un petit ver, parce que c'est le total de ce qu'elles ont produit, qui forme la petite Araignée. Pline le dit aussi (4). Ces vers, ajoute Aristote, sont à-peu-près ronds; l'Araignée les couve, & au bout de trois jours on distingue leurs membres. Toutes les Araignées déposent leurs œufs dans une toile plus ou moins serrée. On remarque que les Araignées de pré déposent ce qui doit les reproduire dans une toile, dont la moitié est appliquée à leur corps, le reste pendant en dehors (5). *Hist. Liv. V. ch. 27. & de la Générat. Liv. III. ch. 9.*

Les Modernes contredisent Aristote sur deux points. Ils soutiennent que toutes les Araignées sont ovipares (6), non vermipares, & qu'elles ne couvent point (7). Ce qui a trompé Aristote, au moins sur le premier article, c'est le fait que l'œuf de l'Araignée ne contient aucune matière propre à nourrir la petite Araignée, tant qu'elle est dans l'œuf (8), de sorte que la matière totale de l'œuf paroît employée à former l'Araignée, ce qu'Aristote établit ailleurs, comme le caractère distinctif de la reproduction par la voie d'un ver (9). Aussi Swammerdam remarque-t-il, que la dénomination d'œuf n'est pas celle qui convient proprement à l'enveloppe dans laquelle l'Araignée est renfermée, mais qu'on devoit plutôt l'appeller une nymphe-animal, à forme d'œuf (10).

(1) *Aranei conveniant clunibus. Lib. II. c. 24.*

(2) Listero tertii sui generis plurimos araneos in ipso coeundi actu observare contigit. Illi verò filis suis demissi subque reticula in aere suspensi, ventre unius alterius ventri adhibito, inter se copulati sunt, & mas etiam feminae inferior erat. interea utriusque pedes & tela miris modis implicata sunt. *Hist. insect. p. 13.*

(3) V^o. Araignée.

(4) *Aranei pariunt vermiculos ovis similes. Hist. nat. Liv. II. cap. 24.*

(5) Voyez Ray, *Hist. insect. p. 33 & suiv. & Swammerd. p. 53.*

(6) Bomare, au mot *Araignée*. *Aranei omnes ovipari sunt. Ray, Hist. insect. p. 12.*

Araneus immediatè suo ex ovo prodit, neque unquam vermis existit. Swammerd.

p. 45.

(7) *Aranei ovis non incubant, non enim tactus eorum tepesfactivus est. Ex his tamen nonnulli sunt qui assiduè ovis suis inhaerent, aut aliàs secum ea gestant; sed ea foetus cura, non foetus aut incubatio est. Ray, ibid.*

(8) *Observamus insectorum illa quae immediatè sive perfecta ex suo ovo procedunt, in eodem illo ovo, absque ullo penes se pabulo collocata esse. . . . Insectum sine alimento in suo ovo latens. Swammerd. pag. 40 & 42.*

(9) Voyez *Génération*.

(10) *Ova hæc, haud quaquam ova, sed*

ARCHANUS (1).

L'Archanus est un poisson qui mange beaucoup de petits capitons, quand ils ont pris leur croissance. *Liv. VIII. ch. 2. p. 463.*

Ce poisson ne nous est connu par aucun autre trait : la véritable manière de lire son nom est très-incertaine (2) ; les Naturalistes modernes n'en parlent pas : c'est le lieu de dire avec Scaliger sur cet endroit, *Quis sit ingenue fateor me nescire.*

ASCALOPAS (3).

Oiseau qui se prend dans les jardins avec des filets. Il est de la grandeur d'une poule, son bec est long, & sa couleur celle de l'attagas. Il court vite & est fort ami de l'homme. *Hist. Liv. IX. ch. 26.*

La plupart des Auteurs, tous pour mieux dire (4), ont confondu l'Ascalopas dont Aristote parle au *chap. 26 du IX Livre*, avec la bécasse ou *scolopax*, dont il parle au *chap. 8 du même Livre*. Les uns ont en conséquence supposé une faute dans le texte grec (5) ; les autres ont pensé que la bécasse avoit deux noms dans Aristote. Il est certain que les caractères d'avoir le bec long & de courir vite, appartiennent à la bécasse, & qu'on prend volontiers cet oiseau au filet. Mais je ne vois pas de possibilité de lui appliquer cet autre caractère, d'être de la grosseur d'une poule. Les plus grosses espèces de bécasses n'excèdent pas la taille d'une perdrix.

ASCALAPHUS (6).

Aristote ne nomme cet oiseau dans un seul endroit de ses ouvrages, que pour dire qu'il a l'œsophage un peu élargi auprès de l'estomac. *Liv. II. ch. 17. p. 101.* Sur une pareille indication, on a désespéré de retrouver le nom d'un oiseau dont presque aucun autre Auteur n'a parlé (7). Niphus en a fait une espèce

potius nymphæ oviformes vocari merentur. Quare equidem haud incongruè, prius insectum, suo etiamnum in ovo hærens, nympha-animal oviforme, distinctionis gratiâ, appellari posse videtur; alterum vero insectum nympha-vermiculus oviformis. Quin & ita dictum ovum seu potius tunica qua involuta sunt, majore cum ratione ipsorum cutis videtur posse appellari, quam putamen vel ovum in quo demum generari aut formari debeant. *Swammerd. p. 41.*

(1) ἀρχάνος, δ.

(2) Voyez les variantes sur cet endroit.

(3) ἀσκαλώπας, δ.

(4) Voyez les différens Auteurs cités sous le mot *Bécasse*.

(5) Voyez la variante sur cet endroit du texte.

(6) ἀσκάλαφος, δ.

(7) Quænam sit avis, neque ex Aristotele, neque ex Plinio aut ex Æliano deprehendere potuimus. Sed Ovidius inter fabulas ostendit esse bubonis speciem. *Scal. ad hunc locum Arist.*

d'oie (1). Gesner & Charleton pensent que c'est une espèce de grand duc (2). Ce qu'Ovide rapporte de la métamorphose d'*Ascalaphus*, en cet oiseau que nous appellons grand duc, pourroit faire naître cette idée (3). Ajoutons qu'Aristote nomme en même tems que l'*Ascalaphus*, un autre oiseau de nuit, le chat-huant.

ASCARIDES (4).

Aristote distingue évidemment deux insectes qui portent ce même nom. Dans un premier texte, il dit qu'il y a trois sortes de vers qui se produisent dans les intestins, les vers plats, les vers ronds, & les Ascarides : & que des deux dernières de ces trois espèces, il ne naît rien. *Liv. V. ch. 19. p. 287.* Dans un second texte il dit, que les Ascarides se forment dans le limon des puits, & en général dans les amas d'eaux où il se dépose des terres. *Ibid. p. 291.* Sur la première espèce d'Ascarides, voyez les mots *Tania* & *Ver*. Sur la seconde espèce, voyez le mot *Empis*.

ASILE, OISEAU (5).

Aristote compte cet oiseau au nombre de ceux qui se nourrissent de vers, *Hist. Liv. VIII. ch. 5.* & il n'en dit rien de plus. Une désignation de ce genre laisse à peine quelque lieu aux conjectures.

Belon a pensé qu'un petit oiseau, qu'on appelle le Chantre, pouvoit être

(1) *Genus anseris*. Niphus, *ibid.*

(2) Gesner, après avoir cité le texte d'Aristote au *Liv. II. c. 9.* dit, Alibi nusquam hoc nomen apud eum reperitur. . . . Ego omnino bubonem; aut similem & congenere rem buboni avem, esse dixerim. *Gesner, in*

bubone. Charleton cité par M. Briffon. *Ornith. Tom. I. p. 478.*

(3) *Métam. Lib. V.* Il s'agit de Cérès cherchant Proserpine. Arrivée aux enfers, Proserpine doit lui être rendue, pourvu qu'elle n'y ait rien mangé; mais elle avoit goûté sept grains de grenade:

Solusque ex omnibus illud

Ascalaphus vidit, quem quondam dicitur Orphne

Inter Avernales haud ignotissima nymphas,

Ex Acheronte suo furvis peperisse sub antris.

Vidit & indicio reditum crudelis adamit.

Ingemuit Regina Erebi, testemque profanum

Fecit avem, sparsumque caput Phlegethonide lymphæ

In rostrum & plumas & grandia lumina vertit.

Ille sibi ablatum, fulvis amicitur ab alis:

Inque caput crescit, longoque reflectitur unguis:

Vixque movet natus per inertia brachia pennas:

Fœdaque fit volucris, venturi nuncia luctus,

Ignavus bubo, dirum mortalibus omen.

(4) ἀσκαρίδες, αἰ.

(5) ὀϊσπος, δ.

celui que je nomme Afile ; d'abord à cause de sa petitesse qui lui a fait donner le nom d'une mouche, ensuite parce qu'il ne cesse guère de chanter, de même que la mouche dont il porte le nom fait toujours du bruit avec ses ailes (1). Jonston rappelle la conjecture de Belon (2), M. Brisson l'adopte, & donne une description détaillée du Chantre, qu'il nomme aussi Pouillot. Il en fait un oiseau un peu plus gros qu'un Roitelet, vivant d'insectes & habitant les forêts (3). Suivant M. Salerne, le Chantre est le Roitelet non crêté (4). Gesner, plus réservé que tous ces Auteurs, se contente de transcrire sur l'Afile ce qu'Aristote en a dit (5).

A S P I C (6).

L'Aspic est un reptile dont les Anciens ont beaucoup parlé (7), mais il est peu connu aujourd'hui (8). Aristote le nomme deux fois. On fait, dit-il dans un premier endroit, de l'Aspic, serpent qui se trouve en Lybie (9), un poison qui corrompt les chairs, & contre lequel on ne connoît point de remède. *Hist. Liv. VIII. ch. 29.* Ailleurs il rapporte les combats de l'Aspic avec l'ichneumon. *Liv. IX. ch. 6.*

M. de Bomare observe qu'il est difficile de reconnoître l'espèce de serpent, auquel les Anciens ont donné le nom d'Aspic, & qu'une partie de ce qu'on en a raconté paroît fabuleux (10). Elien remarque que l'Aspic a, auprès des dents, des vésicules pleines de poison. Il le répand en mordant, & c'est ce qui rend sa morsure venimeuse (11).

A T T A G A S (12).

Oiseau auquel l'ascalopas ressemble pour la couleur, *Hist. Liv. IX. ch. 26.* & qui est du nombre des oiseaux pulvérateurs, *ibid. ch. 49.* c'est-à-dire, du

(1) De la nature des oiseaux, *Liv. VII. ch. 6.*

(2) De avibus, p. 82.

(3) Ornithol. Tom. III. p. 479.

(4) Ornith. p. 242.

(5) De avibus, in. afile.

(6) ἄσπις, ἡ.

(7) Voyez tout ce que Gesner a recueilli à ce sujet, de serpentibus, in. aspide.

(8) Descriptione accuratam non invenio, quamvis serpens de nomine notissimus sit. Ray, synop. quad. pag. 288.

(9) On fait que le nom de Libye chez

les Grecs, s'étendoit à toute l'Afrique. Voyez la géogr. anc. par M. Danville ; Tom. III. p. 40.

(10) V^o. Aspic.

(11) De nat. Anim. Lib. IX. cap. 4.

(12) ἄτταγός, ἢ ἄτταγός, & quelquefois ἄτταγός. Aristote ayant employé le nom ἄτταγός, j'aurois appelé cet oiseau attagon, mais comme M. de Buffon nous en a donné l'histoire sous le nom d'attage, j'ai cru devoir employer la même dénomination.

nombre de ceux qui grattent la terre, élevent la poussière avec leurs ailes, & en se poudrant, pour ainsi dire, avec cette poussière, se délivrent de la piquure des insectes qui les tourmentent, de même que les oiseaux aquatiques s'en délivrent, en arrosant leurs plumes avec de l'eau (1).

Aristote ne nous dit que ce peu de mots d'un oiseau qui fut très-célebre sur la table des Anciens. D'autres Auteurs qui en ont parlé, ont fait attention à différens traits qui peuvent mener à le reconnoître. Eslien d'abord nous apprend que le nom d'Attagas lui a été donné par Onomatopée (2). Athénée cite la description qu'Alexandre de Mîndes en avoit faite. Il est, dit-il, un peu plus petit qu'une perdrix; son dos est tacheté de différentes couleurs; sa couleur dominante est une couleur de terre cuite, tirant sur le rougeâtre. Oiseau pesant, qui a l'aile courte, est pulvérateur, produit beaucoup, & se nourrit de graines (3).

Un autre caractère de l'Attagas, est la bonté de sa chair. Aristophane (4), Plîne (5), Athénée (6), Aulugelle (7), &c. s'accordent à mettre cette viande au nombre des plus exquises. Plîne loue particulièrement l'Attagas d'Ionie. Aulugelle, d'après Varron, celui de Phrygie. Apicius n'a pas manqué d'en faire mention. On voit, par ce qu'il en dit, qu'on l'apprétoit de la même manière que les perdrix & les tourtereaux (8).

A ces différentes marques, les Docteurs Italiens (9) ont reconnu le Francolin, oiseau très-connu & très-recherché parmi eux. Belon a suivi le même parti (10). M. de Buffon ne s'en écarte point; mais comme il a observé

(1) Belon, de la nat. des oiseaux, Liv. V. ch. 6. & de Buffon, Hist. nat. des oiseaux, Tom. III. p. 367. à la note.

(2) Το ἴδιον ὄνομα ἢ σδενεῖ φωνῆ φθέγγεται ἢ ἀναμέλπει αὐτῷ.

(3) Ἀλέξανδρος ὁ Μύνδιος φησὶν, ὅτι μικρῶ μὲν μεῖζων ἐστὶ πέρδικος. ὄλος δὲ κατὰγραφὸς τὰ περὶ τὸ νῦτον, κεραμῶς τὴν χροῖαν ὑποκυρῶν μᾶλλον. Σηγεύεται δὲ ὑπὸ τῶν κυνηγῶν διὰ τὸ βᾶρος ἢ τὴν τῶν πτερῶν βραχύτητα. ἐστὶ δὲ κονιστικὸς, πολύτεκνός τε ἢ σπερμολόγος. *Deirnos*. Lib. IX. p. 387. Voyez Casaubon sur cet endroit, Lib. IX. c. 9.

(4) Ἀττάγας ἡδίστον εἶπειν ἐν ἐπιπικίοις κρέας. C'est Athénée qui nous a conservé (*ubi modo*) ce vers d'une Comédie que nous n'avons plus, les *Cigognes*.

(5) Attagen maxime Ionius celebratur.

(6) *Ath. ubi sup.*

(7) Genera autem nominaque edulium & domicilia ciborum omnibus aliis præstantia quæ profunda ingluvies vestigavit, quæ Varro opprobrians executus est, hæc sunt ferè quæ nobis memorie est: PAVUS e Samo, Phrygia Attagena, &c. *Notæ atticæ*, Lib. VII. cap. 16.

(8) *De re culin. Liv. VI. ch. 3.*

(9) Voyez Gesner in *attagene*, & Nilphus sur le chap. 49. du IX Liv. de l'Hist. des Animaux. Un des Commentateurs d'Aristophane a dit également, que l'Attagas étoit le Francolin, quoique cette assertion s'accorde assez mal avec ce qu'il dit au même lieu, que c'est un oiseau de marais. *In Vespas*, p. 447.

(10) De la nat. des oiseaux, Lib. V. c. 6.

des différences considérables entre le Francolin décrit par Belon, & le Francolin décrit par Olin (1), il conserve au Francolin de Belon son nom primitif, *Attagas*. On peut voir dans l'Histoire naturelle des oiseaux, les autres détails qui regardent celui-ci, & les preuves que l'Attagas des Anciens est le Francolin de Belon (2).

On prétend que Gesner a fait de l'Attagas la Gelinotte des coudriers, *gallina corylorum*; mais si l'on veut lire avec quelque attention ce qu'il dit à ce sujet (3), on verra qu'il laisse absolument indécise la question de savoir, si l'Attagas est le Francolin ou la Gelinotte des coudriers. Le P. Hardouin l'appelle Gelinotte des bois (4). M. Brisson, Gelinotte huppée (5); mais sous cette dénomination, il donne la description du Francolin de Belon.

Une mauvaise observation du scholiaste d'Aristophane (6), pourroit induire en erreur sur la qualité de cet oiseau. Il en fait un oiseau de marais: seul, il lui donne cet attribut, qui ne s'accorde nullement avec sa qualité d'oiseau pulvérateur. Aristote distingue très-nettement les oiseaux pulvérateurs, de ceux qui vont à l'eau; & il met l'Attagas dans le nombre des premiers (7).

A T T E L A B E (8).

L'Attelabe est une espèce de petite fauterelle, qui n'a point d'ailes: du moins telle est la description que Pline en donne (9). L'Auteur du Dictionnaire des Animaux, & M. de Bomare après lui, font de l'Attelabe, qu'ils surnomment *arachnoïdes*, un insecte aquatique, qui nage dans l'eau ou rampe sur la terre (10). Je doute que ce soit de cet insecte qu'Aristote ait entendu parler. Swammerdam pense que l'Attelabe des Anciens, n'est autre que la fauterelle elle-même, dans l'état où ses ailes commencent à marquer (11).

(1) Et d'après lui par M. Salerne; *Ornith.* p. 137.

(2) Tom. III. p. 365. & suiv.

(3) In Attagene.

(4) Ad Plinium, *Lib. X. cap. 48.*

(5) *Ornithol.* Tom. I. p. 209.

(6) δ ἀτλαγᾶς, ὁ ἔχων τὸν λειμῶνα τῷ Μαγαθῶνος. τὰ γὰρ λιμνώδη ἐ ἐλεῖα χωρία καταβῶσκειται δ ἀτλαγᾶς. in aves, p. 552. Je crois que l'Auteur de cette glose n'a pas du tout entendu le texte d'Aristophane.

(7) *Hist.* Liv. IX. ch. 49.

(8) ἀττέλαβος, ὄ.

(9) Adversantur & locustarum minimæ sine pennis quos attelabos vocant, *Pline, Liv. XXIX. ch. 5.* Saint Jérôme cité par Constantin, V°. ἀττέλαβος, lui donne de petites ailes: modicis pennis reptans pennis quædam volans, semperque subsiliens.

(10) V°. Attelabe.

(11) Aristoteles, Plinius, Hieronimus... aliquæ horumque arcanorum indagatores. locustarum vermiculis, cum jam alæ extuberare inciperent, Attelaborum dedere nomen. *Biblia nat.* p. 213.

Quoi qu'il

Quoiqu'il en soit, l'Attelabe d'Aristote est du genre des insectes qui se reproduisent par la voie ordinaire de la génération ; *Liv. V. ch. 19*. La femelle pond des œufs comme celle du criquet (1), & elle meurt après cette opération. Les pluies de l'automne, lorsqu'elles sont trop abondantes, font périr leurs œufs. *Liv. V. ch. 19*.

AULOPIAS (2).

Voyez *Anthias*, pag. 96.

A T O U R (3).

Oiseau qu'on fait assez généralement du genre des éperviers (4). Ce seroit peut-être assez de dire qu'il a plusieurs traits de ressemblance avec l'épervier (5), & en pressant les termes dont s'est servi Aristote, on pourroit soutenir qu'il n'a rien dit de plus. « Entre les différentes especes d'éperviers » (ce sont les termes d'Aristote) le plus fort est la buse. . . L'Autour, l'épervier au Ramier, & le Pernes, forment trois différences ». *Liv. IX. ch. 36*. Ce n'est pas là dire nettement que l'Autour soit un épervier.

Voilà au surplus tout ce qu'Aristote dit de cet oiseau. Mais l'étymologie de son nom (6), son rapprochement de l'épervier, la proximité qu'il y a entre les noms d'*asterias*, *astur*, & *Autour* ; enfin le consentement à-peu-près unanime des Naturalistes, nous a déterminé à croire que l'individu dont Aristote parloit, étoit l'Autour (7).

On peut voir l'histoire de cet oiseau dans M. de Buffon. Nous nous contenterons de remarquer ici, que c'est un oiseau de proie, dont la femelle est de la grosseur d'un chapon, le mâle n'ayant que le tiers de cette grosseur.

(1) Peut-être *sauterelle*. Voyez le mot *Criquet*.

(2) *αὐλωπίαις*, δ.

(3) *ἀστερίας*, δ.

(4) Le mot *accipiter* est pris chez les Naturalistes en deux sens différens. Quelques-uns entendent, sous ce nom, tous les oiseaux de proie : V. Klein, *ordo avium*, p. 39. Chez d'autres (M. Brisson, par ex.) il signifie cet oiseau de proie que nous nommons l'épervier. Il n'est pas étonnant que, dans la première acception, l'Autour soit compris sous le mot *accipiter*, & peut-être cette première acception aura-t-elle

induit en erreur, ceux qui ont restreint ensuite le sens d'*accipiter*.

(5) V. M. de Buffon, *Hist. des oiseaux*, Tom. I. pag. 318 & 326.

(6) *ἀστερίας*, *stellatus*, couvert de petites étoiles.

(7) Belon, de la nature des oiseaux, *Liv. II. ch. 16*. Gesner, *in accipitre*, de *accip. gener.* Jonston, de *avib. tit. 2. cap. 2. art. 1.* M. Brisson, *Ornith. Tom. I. p. 317*. Observez néanmoins que d'après Schwencfeld, il donne encore le nom d'*asterias* au faucon étoilé, *ibid. pag. 359*. M. de Buffon, *Hist. des oiseaux*, Tom. I. p. 326. M. Salerne, *Ornith. pag. 26*.

Son plumage est fort sujet à varier, jusques dans le même individu, selon la différence de l'âge; mais il est presque toujours marqueté & tacheté. Les Autours de Grèce font, au rapport de Belon, les plus estimés (1).

A U X I D E (2).

Nom que les Byzantins donnent aux jeunes thons. *Liv. VI. ch. 17. Voyez Thon.*

B A L E I N E (3).

L'un des plus gros cétacées. Aristote distingue la baleine du dauphin, par la situation de son évent; il est dans la baleine au front, au-lieu que dans le dauphin il est vers le dos, *Hist. Liv. I, ch. 15.* indépendamment de ce qu'Aristote dit de la baleine, ainsi que des autres cétacées, il remarque d'elle en particulier, qu'elle n'a jamais plus de deux petits, & que quelquefois elle n'en a qu'un.

Les Anciens ont beaucoup parlé d'un poisson, qu'ils domoient à la baleine pour conducteur & pour guide. Voyez *Myflicetus.*

Chez les Modernes, le nom de baleine est devenu un nom générique. Ray en distingue deux especes (4). Artedi en compte quatre (5). Sibbald, huit (6). D'autres Auteurs en distinguent un bien plus grand nombre (7). La plupart des especes de baleines, peut-être devoit-on dire toutes les baleines, n'ont point de dents; à la place de dents, elles ont des barbes ou fanons, qui fournissent la matiere des busques, des carcasses de parafoi, &c. Un autre grand produit que l'on tire de la baleine, est l'huile qui vient de sa graisse, ou plutôt de son lard, car c'est une couche épaisse appliquée sur toute sa chair. On retire encore du cerveau & du cercelet de la baleine, ce que l'on appelle le blanc de baleine, & fort mal-à-propos *sperma ceti* (8).

La baleine est un animal énorme; on assure en avoir vu de 200 pieds de long. Toutes ses parties sont immenses: les yeux seuls paroissent petits relativement à sa grosseur; le baleineau qui vient de naître, a dix pieds & plus de longueur, & est pour le moins de la grosseur d'un taureau (9). Plinæ

(1) Belon, *ubi sup.*
 (2) αὐξίς, ή. Racine: ἀέγω, augeo.
 (3) Φάλαινα, ή. Voyez sur l'étymologie de ce nom, Gesner, *in balena.*
 (4) *Synopsis pisc. pag. 6.*
 (5) *Ichtyol. part. 3. pag. 76.*

(6) *Apud Raium, Synopsis, pag. 15.*
 (7) Voyez Willughbi, de piscibus, *Lib. II. cap. 5.*
 (8) Voyez de Bomare, au mot *Baleina.*
 (9) *Ibid.*

donné dans un de ces excès qui défigurent son ouvrage, lorsqu'il parle de baleines qui auroient près de mille pieds. Cela va très-bien avec ses anguilles de 300 pieds (1). C'est sur-tout dans le Groënland que l'on trouve aujourd'hui le plus de baleines & en plus grand nombre ; mais il paroît par ce que les Anciens en ont dit, qu'elles habitoient aussi les parages qui leur étoient connus. Si elles y sont aujourd'hui infiniment moins communes, elles ont peut-être déserté nos mers à cause du grand nombre de vaisseaux qui les fréquentent (2).

Il est assez difficile de distinguer dans les différentes espèces de baleines que nous connoissons, quelle est précisément celle dont parle Aristote. Néanmoins, comme il parle toujours de l'évent de la baleine au singulier, je crois que ce n'est point de la baleine qui a un double évent qu'il a traité ; je rapporterois volontiers ses textes à la seconde baleine d'Artedi.

B A L L E R E (3).

Aristote nomme ce poisson parmi les poissons d'eau douce : il remarque qu'il est sujet à un ver qui se forme dans son corps pendant la canicule, l'affoiblit & l'oblige de s'élever sur l'eau : ce qui le fait périr, brûlé par la chaleur. *Hist. Liv. VIII. ch. 20.* Rondelet (4) & Artedi (5) pensent que ce poisson est notre bordelière ; laquelle est ainsi nommée, parce qu'on la pêche au bord des eaux. C'est un poisson du genre des carpes & des bremes de rivière (6). Il ressemble plus à la breme qu'à la carpe, & en général, il est plus petit que la breme & moins estimé (7).

B A R D E A U (8).

Je donne ce nom à l'animal qu'Aristote dit avoir été le produit d'une jument couverte par un mulet. *Hist. Liv. VI. chap. 24.* Je m'en suis servi,

(1) Plurima & maxima in Indico mari animalia, è quibus balenæ quaternum jugerum... anguillæ quoque in Gange amne tricenos pedes. Joignez la note du P. Brotier sur cet endroit, où il dit, *jugerum, teste Plinio, est 240 pedum.* Plin., *Lib. IX. cap. 2.*

(2) Cete, ex quo navigatio in Indias orientales occidentalesque frequentata est, pauciora in oceano Europam alluente observantur, nam pleraque in mare septentrionale circa Groënlandiam se receperunt, ut procul a strepitu & tumultu navigan-

tium, & piscatorum insidiis degant. *Wilughbi, de piscib. Liv. II. cap. 1.*

(3) βαλλέρος, δ.

(4) Rondelet, des poissons des lacs, *chap. 8.*

(5) Artedi, *synonim. pag. 12.*

(6) Artedi, *genera piscium, gen. 3. n. 5.* Gouan, *genera piscium, gen. 47.*

(7) Duhamel, *traité des Pêches, part. 2. sect. 3. pag. 314.*

(8) ἰννος, δ.

parce que je voulois distinguer ce produit, du mulet proprement dit, & que je trouve le nom de *hinus* qui est l'expression d'Aristote, traduit par celui de bardeau dans M. de Buffon, qui cependant appelle particulièrement bardeau, le produit du cheval & de l'ânesse (1). Voyez de plus grands détails sur tout ceci au mot *Mulet*.

B A R I N (2).

Poisson de riviere qu'Aristote cite comme un exemple de ceux qui n'ont ni œufs ni laite, & que nous appellons en françois *brehans*. Le mot grec que je traduis *brehans*, signifieroit à la lettre *sur-boucs* (3). *Hist. Liv. IV. ch. 11.* On les nomme ainsi en grec, par comparaison de ce qui arrive au bouc, lequel, quand il est trop gras, ne peut plus engendrer. Ces sortes de poissons sont excellens pour la table, comme le remarque Aristote. *Ibid.* Mais quel est en particulier le *barin*? nous l'ignorons, & les *Mss.* présentent ici une trop grande variété de noms pour se reconnoître; il y a des exemplaires où on lit le *carin*, dans d'autres le *balagre*.

B A T H I S (4)

Oiseau qui se nourrit de vers, comme le pinçon, le verdier, &c. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Gaza, Scaliger & Belon, ont dérivé sa dénomination de celle de buisson, parce qu'ils ont lu dans le texte grec *Batis* & non *Bathis*, comme le portent tous les exemplaires. Belon observe que ce pourroit être le traquet, petit oiseau, qui « hantant toujours sur les ronces vit de vers, » ne mangeant aucun fruit ». Mais il ne donne cette observation que pour une conjecture (5). Plusieurs Auteurs l'ont adoptée (6); Gesner est plus prudent, lorsqu'il avoue de bonne foi ne pas pouvoir deviner quel est l'oiseau indiqué par Aristote (7).

B É C A S S E (8).

Aristote compte cet oiseau au nombre de ceux qui ne perchent point, quoiqu'ils aient le vol élevé. *Hist. Liv. IX. ch. 8.*

(1) *Hist. naturelle, Tome XII. pag. 229.*

(2) βαρῖνος, &c. Voyez les variantes, pag. 683, col. 1.

(3) ἐπιτραγέαι.

(4) Βαθίς.

(5) De la nature des oiseaux, Liv. VII. chap. 18.

(6) Voyez l'Ornithologie de Brisson, Tom. III. pag. 428. Il a donné la figure du traquet mâle.

(7) Rubetra Aristotelis, quænam avis sit profus divinare non possum. Gesner, de avibus, in Rubetra.

(8) σκολόπαξ, &c.

Ce petit nombre de caractères ne suffit pas ordinairement pour établir le rapport d'un oiseau nommé par Aristote, avec un de nos oiseaux connus ; mais ici on a le sentiment unanime des Auteurs (1). Ils se fondent sur l'étymologie même du nom grec ; il dérive d'un mot qui signifie pieu (2), & il est appliqué à la bécasse, parce qu'elle fiche son bec en terre comme un pieu, & qu'elle retire ainsi les vers dont elle fait sa nourriture. C'est aussi un des attributs de la bécasse de bien voler (3), puisque c'est un oiseau de passage. Elle fréquente le bord des ruisseaux, & elle s'y tient à terre pour y chercher sa nourriture. Cet oiseau étant d'ailleurs assez connu, il suffit de renvoyer, pour une description plus ample, à MM. Brisson (4), de Bomare (5) & Salerne (6).

B E C F I G U E (7).

Oiseau qu'Aristote compte avec la tête noire, au nombre de ceux qui se nourrissent de vers. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Selon lui, ces deux oiseaux sont le même : l'un se change en l'autre ; le becfigue vient vers le commencement de l'automne : la tête noire, au tems où cette saison finit. Il n'y a de différence entre ces deux oiseaux, (c'est-à-dire, sans doute, entre le même oiseau dans ces deux états), que quant à la couleur & à la voix. On s'est d'ailleurs convaincu que le becfigue & la tête noire étoient le même oiseau, en les observant vers le tems de leur métamorphose, & lorsqu'elle n'étoit pas encore parfaitement achevée. *Hist. Liv. IX. ch. 49.* Aristote fait ailleurs quelques observations particulières sur la tête noire, & elles doivent s'appliquer au becfigue, si l'un & l'autre sont le même oiseau. C'est d'abord, qu'un caractère qu'elle ne partage qu'avec le rossignol, est de n'avoir pas de pointe à la langue ; c'est ensuite, de pondre un grand nombre d'œufs ; quelquefois au-delà de vingt, mais toujours en nombre impair. *Hist. Liv. IX. ch. 15.*

Je commence par quelques remarques sur la dénomination de becfigue, & de tête noire ; je parlerai ensuite de la métamorphose, réelle ou non réelle, de ces deux oiseaux.

(1) Scaliger sur Aristote. Bochart ; *Hieroz.* Liv. I. ch. 9. pag. 66. & ch. 12. Hardouin sur Pline, Liv. X. ch. 38. Gesner, *in rusticula.* Brisson, *Ornith. Tom. V. p. 292.* Jonston, de avibus, pag. 110. M. de Buffon, *Hist. des oiseaux, Tom. III. pag. 366.* Salerne, *Hist. nat. des oiseaux, pag. 324.*

(2) Gallinago, *κελόπαξ*, a longo rostro instar *κελόπος*, pal. Bochart, Liv. I. c. 9.

(3) J'entends ici par la faculté de bien voler, celle de fournir une longue carrière en volant : car d'ailleurs, dit-on, la bécasse vole pesamment & difficilement.

(4) Brisson, *Ornith. Tom. V. pag. 292.*

(5) Au mot bécasse.

(6) *Hist. nat. des oiseaux, pag. 223.*

(7) *συκαλις*, ἄ.

Le nom grec qu'Aristote donne à l'oiseau que j'appelle Becfigue, est clairement dérivé de l'expression grecque qui signifie la figue : & ce nom lui est donné, soit parce qu'il paroît dans le tems des figes, soit parce que quoiqu'il se nourrisse de vers, il mange volontiers aussi des figes (1). Il n'est pas d'Auteur qui hésite à le traduire en latin par le mot *ficedula* (2), & en françois, par le mot Becfigue (3). Je dois seulement observer, avec M. Salerne, que dans l'usage de plusieurs endroits, ce nom de *Becfigues*, se donne à plusieurs petits oiseaux à bec menu & effilé ; ce qui forme des becfigues, une classe fort étendue & fort variée (4).

Quant au nom de *tête-noire* que j'ai employé, quoique je n'aie réuni que ces deux mots pour former la dénomination de l'oiseau, afin de ne rien ajouter au texte d'Aristote, cependant je crois que l'oiseau dont il est question ici, est la fauvette à tête-noire, qui est décrite par M. Salerne (5) & par M. Briffon (6) ; je ne vois cependant pas qu'ils remarquent cette particularité indiquée par Aristote, d'avoir le bout de la langue tronqué (7).

La métamorphose dont parle Aristote, du Becfigue à la tête-noire, n'est point un changement de substance d'un oiseau en un autre oiseau, ce qui seroit impossible, mais seulement un changement de nom ; & c'est de cette manière qu'il faut entendre l'expression d'Aristote, le becfigue *se forme ou vient* (8) au commencement de l'automne. C'est comme qui diroit, on commence à parler du becfigue au commencement de l'automne ; après ce tems on n'appelle plus cet oiseau que la tête-noire. Cette explication est autorisée par le texte de Pline, qui dit que les becfigues changeant de forme & de couleur, portent le nom de *becfigue* en automne, & qu'après cela on les appelle *tête-noire*. Ainsi je concevrois que ces oiseaux encore jeunes, n'ayant pas la tache noire de leur tête bien foncée, n'étoient connus en automne que par leur caractère le plus apparent, leur avidité pour les figes, & qu'après cette

(1) Σύκαλις, ὅτι ἀλίσκεται ὅταν ἀκμάζῃ τὰ σύκα. Athen. *Deipnos. juncta emendat. Casaub. Lib. II. pag. 65.* Ficedula quod ficus edat hoc nomen sortita est, ut inquit Varro, quod & Martialis testatur. *Wottonus*, de differ. animal. *Lib. VII. cap. 142.*

(2) Gaza, Scaliger, Gesner, Wotton, Cælius Rhodig. lect. ant. *Lib. XVIII. c. 9.* Briffon, Salerne, Ray, Synops. av. p. 79. &c.

(3) Gesner, Belon, de la nat. des ois. *Liv. VII. ch. 17.* Briffon, Salerne.

(4) Salerne, Hist. nat. des ois. p. 236.

(5) Salerne, *ubi modò.*

(6) Briffon, Ornithol. *Tom. III. p. 380.*

(7) Belon appelle l'oiseau dont il est question dans Aristote, le pivoyne, & il le décrit, comme étant de la grosseur du bruant. *De la nat. des ois. Liv. VII. ch. 17. & observat. Liv. I. ch. 11.* Le pivoyne est, selon d'autres, le bouvreuil. Voyez Gesner, in *Rubicilla.*

(8) γίγνεται.

faison passée, n'étant plus remarquables par ce premier caractère, & la tache de leur tête en présentant un second bien distinctif, on leur donnoit le nom de tête-noire (1). Le P. Hardouin sur Plin, entend la chose autrement : il dit que le beçfigue paroît dans le tems des figues, parce qu'il se nourrit de ce fruit ; qu'il disparoît après l'automne, & qu'alors viennent nos *méfanges nonnettes*, ainsi nommées à cause de l'espece de voile noir qu'elles portent. Delà, dit-il, l'erreur du peuple sur cette prétendue métamorphose (2). Athénée distingue les *beçfigues* & les *tête-noires*, dont il fait deux especes de *méfanges* : & c'est ce qui a donné lieu à l'interprétation du P. Hardouin. Cependant en ne consultant le texte que séparément de la correction de Casaubon, il présente la même idée que Plin : qu'on donne le nom de beçfigue à l'oiseau dont nous parlons, dans le tems où il vit de figues (3).

BELETTE (4).

Quadrupède remarquable par sa verge offeuse. *Hist. Liv. II. ch. 1.* Aristote insiste sur cette circonstance, comme si elle avoit été niée : c'est une observation vraie, confirmée par Gesner, entre autres (5).

Aristote paroît distinguer des belettes sauvages & d'autres belettes, lorsqu'il dit, *Liv. VI. ch. 37*, que les belettes sauvages font la guerre aux rats : mais peut-être falloit-il traduire seulement dans cet endroit, les belettes qui habitent les champs (6) ; à la différence de celles qui fixent leur domicile ailleurs. Il fait mention de l'inimitié de la belette avec le chat-huant & le serpent ; *Liv. IX. ch. 1. pag. 537 & 541*, sur-tout avec le serpent qui mange les rats.

(1) Alia ratio ficedulis, nam formam simul coloremque mutant : hoc nomen autumnino : non habent postea : melancoryphi vocantur. *Hist. Lib. X. cap. 29.*

(2) Ficedulæ nostræ, *Beçfigues*, ficuum tempore apparent, quod iis vescuntur ; discedunt post autumnum, ac tum demum prodeunt pari sive *méfange* nostræ quæ & a nigro capitis quasi velamine *μελαγκόρυφοι* græcis, nostris quoque *méfanges nonnettes*, nuncupatæ sunt. Festus, melancoryphi genus avium quæ latinè vocantur *atricapillæ*, eo quod summa eorum capita nigra sint. Hinc ea vulgi opinio, &c. Rectius Athen. Lib. II. parorum species duas agnoscit. Harduin. *ad loc. Plinii modo cit.*

(3) ἄτερος τῶν αἰθιαλλῶν ὑφ' ὧν μὲν

ἐλαίος καλεῖται, ὑπὸ δὲ τῶν περιεσσοκαλῆς δ' ὅταν ἀμαίξῃ τὰ σύκα. δύο δ' εἶναι γένη αὐτῶ, συκαλίδα ἢ μελαγκόρυφον. Deipnos. *Lib. II. pag. 65.* Sur quoi Casaubon, (*cap. 24.*) a dit : si hæc vera lectio, eadem avis pro diversis anni temporibus diversa nomina habebit, neque ficedulis suum illud nomen perennabit : sed paucorum tantum erit mensium in anno. Hoc mihi videtur absurdum ; propterea suspectam habeo librorum fidem & deesse verba aliquot reor : ita, nisi fallor, explenda : συκαλίς ὅτι ἀλλοσκεῖται ὅταν, κ. λ.

(4) γαλή, ἢ.

(5) In mustela.

(6) αἱ γαλαῖ αἱ ἀγριαί.

Liv. IX. ch. 6. On prétend que lorsqu'elle veut se battre contre le serpent, elle commence par manger de la rue, dont l'odeur est ennemie du serpent. *Liv. IX. ch. 6 (1).* Ce qu'Aristote dit au même lieu, que la belette étrangle les oiseaux sans bruit, comme le loup fait à l'égard de la brebis, est plus vrai. La méchanceté de caractère est une qualité commune à la belette & au putois : cependant il y a des exemples de belettes qui se sont laissées apprivoiser (2).

On disoit chez les Grecs, que la belette mettoit bas par la bouche, & pour rendre la fable complète, on ajoutoit qu'elle concevoit par l'oreille (3). Aristote explique quel avoit été le prétexte de la première de ces deux idées, aussi fausses l'une que l'autre. Les petits de la belette étant, dit-il, extrêmement petits, comme le sont tous ceux des Animaux qui ont le pied partagé en plusieurs doigts, la mère les porte souvent avec sa bouche, & c'est ce qui a fait dire qu'elle mettoit bas par la bouche (4).

Un fait singulier, c'est que dans l'île de Pordoselene (5), il y avoit deux cantons séparés seulement par un chemin, dans l'un desquels il se trouvoit des belettes, & point du tout dans l'autre, *Liv. VIII. ch. 28 (6).*

J'ai à remarquer d'abord, que dans tous ces endroits où Aristote parle de l'animal qu'il appelle *galé*, j'ai employé le nom de belette, & non celui de chat, dont se servent quelques personnes pour traduire le même mot. Il est vrai qu'il n'est pas sans exemple, que l'expression d'Aristote signifie un chat, mais c'est dans le langage des Grecs modernes : car chez les Anciens, il se prend toujours pour la belette (7) ; ils ont une autre expression pour désigner le chat (8) ; aussi voit-on que Pline a rendu l'expression d'Aristote par celle de *mustela* ; & je ne conçois pas pourquoi Gaza dans sa traduction, emploie tantôt le mot *mustela*, tantôt le mot *cattus*.

(1) Plutarque a répété le même conte, à l'exception qu'il suppose que la belette ne mange la rue qu'après avoir avalé le serpent. *Quanam animal. terrest. aut. aquat. &c.* Elien ne l'a pas oublié : *Liv. IV. ch. 14.*

(2) Buffon, supplément à l'Hist. naturelle, *Tom. V. p. 273.*

(3) Την γαλήν, ἔτι πολλοὶ νομίζουσι ἃ λέγουσι κατὰ τὸ ἕς ὀχουομένην, τῷ δὲ σώματι τίκῃσαι. Plutar. *de Iside & Osiride.*

(4) De generat. *Lib. III. cap. 6.*

(5) Pordoselene est une île de la mer Egée, voisine de l'île de Lesbos ; par le 45. degré de longitude, & le 40° degré

de latitude. Voyez dans la carte de l'Asie mineure de M. d'Anville, la carte particulière de la Troade.

(6) Pline le répète : In Poroselene insula, viam mustelæ non transeunt. *Lib. VIII. cap. 58.* Poroselene, est la même île que Pordoselene. Voyez Scaliger sur Aristote, *Liv. VIII. ch. 33.*

(7) Γαλή græcis veteribus semper mustelum significat ; recentiores quidam græci pro fele, id est, Catto, abutuntur. Gesner, *in mustela.* Litt. A.

(8) ἀλγρος.

On fait que la belette est un petit animal carnassier, très-friand de volaille, & qui a une odeur très-forte; elle est rare dans les pays froids, commune dans les pays chauds & tempérés: couverte ordinairement de poil roux, avec du blanc sous la gorge & le ventre (1).

BELIER (2).

Voyez *Brebis*.

BERNACHE (petite) (3).

Oiseau qui vit en guerre avec le goiland & la harpaye, parce qu'ils tirent tous trois leur nourriture de la mer. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

J'ai suivi dans cette traduction l'avis de Gesner (4) & de M. Brisson (5); parce que je n'y vois rien qui ne s'accorde avec le texte d'Aristote: la petite Bernache se trouvant sur les bords de la mer, & à l'embouchure des rivières (6). Mais lorsque j'adopte cette dénomination; j'avertis que je ne mets point cet oiseau, avec M. Brisson, dans le genre de l'oie qui vit d'herbes, mais dans le genre du plongeon, lequel vit de poisson. C'est en effet le sentiment de Gesner (7). Selon la description de M. Brisson, la longueur de la Bernache, du bout du bec à celui de la queue, est d'environ deux pieds; son vol de quatre pieds trois pouces, six lignes. Elle a quatre doigts, dont les trois antérieurs sont unis par des membranes, & le postérieur est séparé.

Le nouveau traducteur de Pline, ne voit point dans l'animal dont nous parlons ici, un oiseau, mais une grenouille aquatique (8).

BICHE (9).

Voyez *Cerf*.

BIDET (10).

Quadrupède, du genre de ceux qui ont un toupet de crin au front. *Hist. Liv. I. ch. 6.* Cet animal que je nomme Bidet, vient du cheval. Selon la description d'Aristote, c'est un poulain qui a souffert dans le ventre de sa

(1) Ray, *Synops. quad. p. 195.* de Buffon, *Hist. nat. Tom. VII. pag. 259.*

(2) Κριός, δ.

(3) βρένθος, il faut prendre garde de confondre βρένθος avec βελθος. Ce sont deux noms d'oiseaux différens. Voyez le mot *Briante*.

(4) De Brentho, anatis aut mergi species.

(5) *Ornith. Cl. 3. ord. 24. gener. 106. esp. 15.*

(6) *Ornithol. ibid.*

(7) Et sanè videtur mergi potius quàm anatis genus esse. *Gesner, de Brentha.*

(8) Voyez ses raisons dans la note 8, sur le chap. 74. du 10^e livre.

(9) ἔλαφος, δ.

(10) Ἴβννος, δ.

mere, de même que les nains parmi les hommes, il a la verge grande, comme l'ont les nains, *Liv. VI. ch. 24.*

C'est d'après cette description d'Aristote, que j'ai pensé que l'animal qu'il nommoit *ginnus*, étoit notre bide; c'est-à-dire, un cheval de petite stature, qui est dans l'espece des chevaux, ce qu'un nain est dans l'espece des hommes. M. de Buffon paroît entendre au contraire, que le *ginnus* d'Aristote, est toujours un mulet, que c'est un mulet-nain. Voici ses expressions. « Les » Anciens appelloient *mulus*, le mulet provenant de l'âne & de la jument, » & ils donnoient les noms de *ginnus* (1), *hinnus*, bardeau, au mulet prove- » nant du cheval & de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*, produit » avec la jument, un animal auquel ils donnoient aussi le nom de *ginnus* » ou *hinnus* (2) ».

Je crois voir ici deux erreurs : la première, est la confusion des deux mots *ginnus* & *hinnus*, tandis qu'Aristote les distingue si bien, qu'il nomme les deux Animaux que ces deux noms indiquent, comme autant d'especes du genre qu'il fait des Animaux à quatre pieds, qui portent un toupet de crin. *Liv. I. ch. 6.*

Il établit encore mieux cette distinction, & en même tems il fait voir qu'il ne faut pas toujours entendre par *ginnus*, le produit d'un mulet, lorsqu'au *Liv. VI. ch. 24*, il dit : on a vu une jument couverte par un mulet, produire un bardeau, *hinnus*. Il continue ensuite : ce que l'on nomme bide, *ginnus*, vient du cheval, &c. Il ne dit pas du cheval & de l'ânesse, ou du mulet & de la jument, mais du cheval : il est au cheval, ce que le nain est à l'homme ; par conséquent un produit de deux individus semblables. Le *ginnus* n'est donc pas le *hinnus* : & le *ginnus* est le produit du cheval & de la jument.

Il est vrai qu'au second livre de la génération, *chap. 8*, Aristote parlant de la faculté d'engendrer dans le mulet, dit que le mulet peut quelquefois engendrer, & que ce qu'il produit est un *ginnus*, qui est un *mulet-nain*. Car, continue-t-il, les *ginni* viennent du cheval & de l'âne, lorsque le fœtus a souffert dans la matrice. Le *ginnus* est comme les arriere-porcs dans l'espece des porcs : c'est de la même maniere que viennent les pygmées : ils sont comme les *ginni* (3).

(1) Γίννος.

(2) Hist. nat. Tom. XII. pag. 229.

(3) ἢ δ' ἄρην ποτὲ γεννήσειεν ἄν. . . .

τὸ δ' ἀποτελεσθῆναι γίννος. Τῦτα δ' ἐστὶν ἡμίονος ἀνάπηρος. καὶ γὰρ ἐκ τῶ ἵππου ἢ τῆ ἄνῃ γίνονται γίννοι, ἕταιροι γα-

Loïn que ce texte prouve que le *ginnus* soit le produit du mulet avec la jument, & que ce nom soit fait pour désigner proprement un mulet-nain, il établit le contraire. En premier lieu, Aristote ne dit point le produit du mulet avec la jument, il dit, sans autre addition, le produit du mulet : c'est donc son produit soit avec la jument, soit avec l'ânesse : *quod facit mulus ex asina vel equa* : ainsi que le dit Niphus sur cet endroit. Ensuite Aristote dit expressément, que le *ginnus* est le produit du cheval ou de l'âne : c'est là le sens propre du mot *ginnus* ; & si on le transporte au produit du mulet, ce n'est pas à raison du mulet auteur du produit, mais à raison du produit lui-même, qui n'est qu'un animal imparfait & nain.

B I S E T (1).

Voyez pigeon.

B Œ U F (2)

La plupart des Animaux d'espèces différentes, se décrivent sous le nom de l'individu mâle : & lorsque je parle ici d'un mâle, j'entends un être capable de jouir de toute la puissance de son sexe. L'état de domesticité de certains Animaux, semble avoir été à leur espèce cette sorte d'avantage. Trop accoutumés à ne plus considérer ces Animaux esclaves, que par rapport à nous, le nom sous lequel ils nous sont le plus utiles, est le seul sous lequel nous voulons les connoître. Ainsi les Naturalistes décrivent la brebis, & ils parlent accessoirement du bélier : ici l'on semble oublier le taureau, pour ne songer qu'au Bœuf, que nous privons de l'excès de ses forces, dans la vue de nous approprier plus pleinement tout l'avantage de celles que nous voulons bien lui conserver.

La manière commune de parler, l'usage qui est le maître de la langue, s'est étendu si loïn à cet égard, que nous disons en françois, comme Aristote le disoit en grec, qu'il y a des Bœufs domestiques & des Bœufs sauvages, *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 11*, & des parties des *Anim. Liv. I. ch. 2*. Voilà donc une première division à faire entre les Bœufs. Aristote distingue le Bœuf sauvage, de l'animal qu'il appelle *bonase*, & qui peut bien être lui-même une espèce de Bœuf sauvage (3); mais qui n'est pas le Bœuf sauvage d'Aristote,

σῆση τὸ κύμα ἐν ὕδατι. ἔσι δὲ ὁ γίννος
ὡσπερ τὰ μετὰ χοίρα ἐν τοῖς χοίροις...
ὁμοίως δὲ γίνονται ἔσσι πνεύματι.

(1) Πελειάς, ἡ.

(2) Bœc, ἡ. Buey, es espagnol. De fa-
nes, Liv. II. ch. 6.

(3) Voyez Bonase.

Q ij

proprement dit, puisqu'après avoir parlé du bœuf, il traite dans le même lieu du Bœuf sauvage. Celui-ci, dit-il, diffère du Bœuf domestique, comme le sanglier diffère du porc; il est noir, son extérieur annonce plus de force que dans le Bœuf domestique; il a le nez un peu recourbé, & les cornes fort renversées; c'est dans l'Arachose (1) qu'on le trouve. *Hist. Liv. II. ch. I. pag. 59.* Mais Niphus peut fort bien ne s'être pas trompé, lorsqu'il a dit sur cet endroit (2), que le Bœuf sauvage étoit l'animal qu'on appelloit *Urus* (3). Pline parle de taureaux sauvages qui habitoient en Ethiopie, & dont il fait une description effrayante (4).

Le caractère du Bœuf domestique, est d'être doux & lent; point rétif; *Liv. I. ch. I. pag. 13.* Le taureau est furieux dans la saison de ses amours. *Liv. VI. ch. 18.* La différence entre ces individus de même espèce, est l'effet de la castration: opération qui se fait sur les veaux à l'âge d'un an. Aristote la décrit, *Liv. IX. ch. 50.* Dans nos contrées, cette opération ne se fait qu'à dix-huit mois ou deux ans, même à trois & quatre (5). Le taureau dont parle Aristote, *Liv. III. ch. 1,* & qui ayant couvert une femelle aussi tôt après avoir été coupé, engendra, étoit sans doute arrivé à un âge fait. Apparemment aussi ce taureau étoit d'une nature insensible, pour s'accoupler aussi-tôt après avoir été coupé.

Les Anciens prétendoient que dans l'espèce du Bœuf, la castration opérée à l'égard de la voix, un effet tout contraire à celui qu'il opère communément; & qu'au lieu que la voix de l'animal châtré devient plus aigue, celle du Bœuf étoit, ainsi que celle de la vache & celle du veau même, plus forte que celle du taureau. *Hist. Liv. IV. ch. 11. pag. 233, & Liv. V. ch. 14.* Aristote cherche même à en rendre raison dans le Traité de la génération, & il prétend que c'est parce que le taureau est plus fort, qu'il doit avoir la voix plus aigue. *De la génér. Liv. V. ch. 7.* Pline dit également que la voix des vaches est plus grave que celle des taureaux (6). Mais M. de Buffon assure que toutes ces observations sont très-inexactes, & qu'il est très-

(1) Contrée de l'Asie, vers le 85° degré de longitude, & le 33° degré de latitude B. Voyez la carte de M. d'Anville, *orbis veter. notus.*

(2) Page 33.

(3) Voyez M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. X. pag. 78.*

(4) *Atrocissimos habet Æthiopia tauros*

sylvestres majores agrestibus, velocitate ante omnes: colore fulvos: oculis cæruleis: pilo in contrarium verso, rictu ad aures dehiscente, juxta cornua mobilia, tergori duritia filicis, omne respuens vulnus; feras omnes venantur. Hist. Lib. VIII. cap. 21.

(5) De Buffon, *Tom. X. pag. 190.*

(6) *Bubus tantum feminis, vox gravior est. Hist. Lib. XI. cap. 51.*

certain que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puisqu'il se fait entendre de bien plus loin que la vache, le Bœuf ou le veau; il donne les raisons de l'apparence contraire, c'est que son mugissement n'est pas un son simple (1).

Par rapport aux différentes parties dont le Bœuf est composé, on peut remarquer avec Aristote, que les cornes du taureau sont plus fortes que celles de la vache, *Liv. IV. ch. 11.* quoiqu'elles aient moins de grosseur & de grandeur (2); que les cornes du taureau, du Bœuf & de la vache, ne tombent point annuellement comme le bois du cerf, *Liv. II. ch. 1, & Liv. III. ch. 9;* mais à trois ans elles tombent & sont remplacées par d'autres cornes qui ne tombent plus (3). Aristote prétend qu'en Phrygie & ailleurs, on voit des Bœufs qui font remuer leurs cornes comme leurs oreilles, *Liv. III. ch. 9.* (4). Cela vient, suivant Aristote, de ce que les cornes sont plutôt adhérentes au cuir qu'à l'os, *ibid.* Elles viennent même du cuir, c'est pourquoi elles sont sujettes à varier de couleur, comme le cuir, dit-il dans son *Traité de la gén.* *Liv. II. ch. 6* (5). Cette observation est assez conforme à ce que dit M. de Bomare sur la production des cornes du taureau, &c. (6) Ailleurs néanmoins, Aristote semble penser que la corne est produite en partie par la substance osseuse, *Hist. Liv. II. ch. 1. pag. 63.* Pline s'est trompé, lorsqu'il a dit que c'étoit seulement le bois du cerf qui naissoit de sa peau (7). On fait que les cornes du Bœuf sont creuses, l'extrémité seule est solide. *Liv. II. ch. 1. p. 63.* Le Bœuf, ainsi que tous les Animaux qui ont des cornes, n'a point de dents sur le devant de la mâchoire supérieure, *Liv. II. ch. 1. p. 67.* Ses premières dents tombent de dix mois à trois ans (8). Aristote avoit dit à deux ans, *Liv. VI. ch. 21.* Quelques Bœufs, sinon tous, ont un os dans le cœur, *Liv. II. ch. 15.* Les reins du Bœuf semblent être composés de plusieurs pièces & de plusieurs petits reins, *ibid. ch. 16.* La vache a deux mamelles & quatre mamellons, *Liv. II. ch. 1. p. 65.* Les Grecs faisoient avec la peau du Bœuf de la colle, *Liv. III. ch. 11,* comme on en fait encore aujourd'hui (9).

(1) Tom. VI. pag. 198.

(2) *Tauris minora quam bubus cornua tenuioraque.* *Hist. Lib. VIII. cap. 45.*

(3) De Buffon, *Tom. VI. pag. 203.*

(4) Elien le dit des Bœufs qu'il nomme Erythréens: βόες ἐρυθραῖοι κινῶσι ἃ κέρατα, ὡς ὄτα. *Lib. II. cap. 20.*

(5) ὄνυχες, ἃ τρίχες, ἃ κέρατα γίνονται ἐκ τοῦ δερμάτος, διὸ ἃ συμμεταβάλλουσι τῷ δερματι τὰς χροιάς.

(6) V^o. Corne. Voyez aussi M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. VII. pag. 51.*

(7) *Cornua ceterorum ossibus adhærent, cervorum tantum cutibus nascuntur. L. XI. cap. 37.* Voyez Leon. Vincentinus, de Plinii error. Dans la nouvelle traduction de Pline, *Tom. IX. pag. 417.*

(8) De Buffon, *Hist. nat. T. VI. p. 203.*

(9) De Bomare. V^o. Taureau.

Aristote observe qu'en Egypte, les Bœufs étoient plus grands que dans la Grèce, & il assure que dans la Syrie, ils avoient une criniere sur le haut des épaules. *Liv. VIII. ch. 28 (1)*.

Le sang du taureau est le plus prompt à se coaguler. *Liv. III. ch. 19*.

Le lait de vache est le plus épais, & il a beaucoup de parties caséuses. Avec une amphore de lait de vache (2), on faisoit trente fromages d'une obole chacun (3). Aristote décrit la maniere dont on le faisoit prendre. *Liv. III. ch. 20*. Il distingue au même lieu, différentes espèces de vaches qui donnoient plus ou moins de lait; il parle de petites vaches qui païssoient sur le bord du Phasé (4), & qui donnoient beaucoup de lait; des grandes vaches d'Epire (5), qui pouvoient en donner jusqu'à une amphore & demie; enfin des vaches de Torone (6), qui ne cessoient d'avoir du lait que peu de jours avant de véler. *Liv. III. ch. 21*.

Parmi les Bœufs d'Epire, Aristote distingue ceux que l'on appelloit Pyrrhiques, & qui surpassoient les autres en grandeur. On les nomme ainsi, dit-il, du nom du Roi Pyrrhus, & il y avoit aussi des brebis auxquelles on donnoit le même nom. *Liv. III. ch. 21*. Il parle d'une maniere plus particulière des vaches de cette même espèce, qui n'étoient, dit-il, qu'au nombre de 400. Il assure que ce qui les faisoit devenir plus belles, c'est qu'on ne laissoit couvrir qu'à neuf ans. *Liv. VIII. ch. 10*. Plinè prétend que c'étoit à quatre ans qu'on leur donnoit le mâle (7). Je ne fais pourquoi plusieurs Modernes ne se contentent pas de l'étymologie que donne Aristote, du nom de Bœufs & de vaches Pyrrhiques; ils veulent que ces Animaux aient tiré plutôt leur nom, soit de leur couleur, soit de leur feu, que du Roi Pyrrhus (8).

La nourriture des Bœufs, est l'herbe & le grain; on les engraisse avec l'orobe (9) & les fèves. *Liv. VIII. ch. 7*. Voyez tout ce texte. L'ers & le

(1) Peut-être ces bœufs étoient-ils des bisons. Voyez *Bonasi*.

(2) L'amphore est une mesure qui contenoit 31 de nos pintes. *Metrol. pag. 227*.

(3) L'obole attique revient à 3 sols 4 den. de notre monnoie actuelle. *Ibid. pag. 365*.

(4) Fleuve de la Colchide, qui se jette dans le Pont-Euxin.

(5) l'Epire étoit un Royaume au Nord-Est de la Grèce.

(6) Torone étoit une ville de la Macédoine, vers le 40^e degré de latitude, & le 42^e de longitude.

(7) *Id consecutus non ante quadrimum*

ad partus vocando. Plinè, *Hist. Liv. VIII. ch. 45*. Voyez les Variantes de l'Hist. des Anim. pag. 733.

(8) Bochart, *Hierozoic. Lib. II. cap. 29*. Dalechamp & le P. Hardouin sur Plinè, *Liv. VIII. ch. 45*.

(9) Orobe, ou pois de pigeon, c'est la même chose que l'ers dont il va être question. J'ai mis l'orobe dans le premier endroit, pour marquer qu'il y étoit question de la semence; & l'ers dans le second, parce qu'Aristote paroît y parler plus particulièrement de la plante elle-même, & du fourrage qu'elle donne.

cytise (1) augmentent la quantité du lait des vaches. Mais on est surpris de voir Aristote dire, que la luzerne leur fait perdre le lait, *Liv. III. ch. 21*. On prétend, il est vrai, que l'excès de la luzerne fait enfler & périr les vaches; mais on assure en même tems que les vaches qu'on en nourrit so brement, donnent quantité d'excellent lait (2). Il est constant que, dans nos contrées, on nourrit toutes les vaches de luzerne. Une contradiction aussi frappante, m'a fait quelquefois penser qu'on se trompoit en traduisant par luzerne, ce qu'Aristote appelle *herba medica*; mais les Botanistes paroissent d'accord sur cette traduction (3), & la description que Pline donne de la *medica*, nous indique réellement la luzerne. Tout ce que je peux m'imaginer, c'est que du tems d'Aristote, la luzerne étoit encore peu connue en Grèce & dans les cantons voisins, n'ayant été apportée de Médie, au rapport de Pline, que du tems des guerres de Darius (4); & que les Paysans de Grèce, aussi prévenus que les nôtres contre tout ce qui est nouveau, trouvoient mal sain un fourrage que l'expérience a appris être excellent.

Aristote rapporte l'exemple d'une vaché qui conçut à un an; *Liv. V. ch. 14*. & même plutôt, *Liv. VI. ch. 21*. La vache est en pleine puberté à dix-huit mois, & le taureau à deux ans; le mieux est d'attendre jusqu'à trois ans pour leur permettre de s'accoupler (5). La vache a une sorte de flux menstruel (6). *Liv. VI. ch. 21*, & le moment de lui donner le taureau, est dans le tems de ce flux, *Liv. VI. chap. 18*. Elle désire violemment le mâle, & de leur côté les taureaux se livrent pour les femelles, des combats terribles, *Liv. VI. ch. 18*; quoiqu'ils ne soient point d'un caractère lascif, *ibid.* Le taureau couvre la vache avec tant de violence, qu'elle est obligée de plier sous lui. *Liv. VI. ch. 21*. De deux taureaux qui se sont battus, c'est le vainqueur qui saillit les vaches, mais après qu'il a perdu ses forces avec elles, le vaincu revient l'attaquer, & souvent il triomphe à son tour, (7) *ibid.*

(1) Il y a plusieurs especes de cytise qui forment des arbrisseaux; on est fort peu d'accord sur le véritable cytise des Anciens. Clusius, *de plantis*, *Liv. I. ch. 64*.

(2) De Bomare. V°. *Luzerne*.

(3) V°. Clusius, *de plantis*, *Lib. VI. c. 53*. Dalibard, *Flora parif. p. 229*. De Bomare, V°. *Luzerne*.

(4) *Medica externa Græciæ est, ut a Medis adveſta per bella Perſarum quæ Darius intulit. . . Similis est trifolio, caulæ foliisque geniculata, quidquid in caule adſurgit folia contrahuntur.* Plinius, *Hist. Lib. XVIII. cap. 16*.

(5) De Buffon, *Tom. VI. pag. 197*.

(6) Voyez *Menſtrues*.

(7) Virgile a animé ces détails de tout le feu de la poésie.

— Souvent troublant l'empire des troupeaux,
Une Hélène au combat entraîne deux rivaux :

La vache porte neuf mois , & met bas le dixieme ; chaque portée est ordinairement d'un seul veau. Le taureau & la vache vivent communément quinze années. Leur plus grande force est de cinq à neuf ans, *ibid.* (1).

Le Bœuf boit en humant, comme le cheval, *Liv. VIII. ch. 6.* C'est un des Animaux qui ruminent, *Liv. IX. ch. 50.* Les vaches paissent par compagnie, elles s'habituent les unes aux autres ; *ibid. ch. 4.* Les taureaux paissent de leur côté , & ce n'est que dans la saison de l'accouplement qu'ils viennent paître avec les vaches. *Liv. VI. ch. 18.*

Les Bœufs qui vivent en troupeaux sont sujets à deux maladies, la goutte & les écrouelles. *Liv. VIII. ch. 23. Voyez tout ce texte.* Ils sont sujets aussi aux pous & aux tiques. *Liv. V. ch. 31.*

B Œ U F M A R I N (2).

Aristote a nommé deux fois ce poisson : au *Liv. V. ch. 5*, lorsqu'il fait le détail des poissons qu'il nomme selaques, & au *Liv. VI. ch. 12*, lorsqu'après avoir dit que le dauphin & la baleine sont vivipares, il dit que le Bœuf marin & le pristis sont aussi vraiment vivipares.

Delà plusieurs Auteurs ont conclu qu'Aristote avoit parlé de deux especes de Bœufs marins : l'un qui étoit, comme les autres selaques, imparfaitement

Tranquille, elle s'égare en un gras pâturage ;
 Ses superbes amans s'élancent pleins de rage ;
 Tous deux les yeux baissés & les regards brûlans ;
 Entre-choquent leurs fronts, se déchirent les flancs ;
 De leur sang qui jaillit les ruisseaux les inondent ;
 A leurs mugissemens les vastes cieux répondent.
 Entre eux point de traité. Dans de lointains déserts
 Le vaincu désolé va cacher ses revers,
 Va pleurer d'un rival la victoire insolente ;
 La perte de sa gloire & sur-tout d'une amante ;
 Et vers ces bords chéris tournant encore les yeux ;
 Abandonne l'empire où regnoient ses ayeux.

MAIS l'amour le poursuit jusqu'en ces lieux sauvages ;
 Là, dormant sur des rocs, nourri d'amers feuillages,
 Furieux, il s'exerce à venger ses affronts ;
 De ses dards tortueux il attaque des troncs ;
 Son front combat les vents, son pied frappe la plaine ;
 Et sous ses bords fougueux il fait voler l'arene.
 Mais, ç'en est fait, il part ; & bouillant de desirs ;
 De l'orgueilleux vainqueur va troubler les plaisirs.
 Tel, &c.

Georg. Liv. III. trad. de Delille.

(1) Toutes ces observations sont assez dans son histoire du Bœuf, *Hist. nat. T. VI.* généralement confirmées par M. de Buffon, (2) βύς, δ.

vivipares,

vivipares, c'est-à-dire, qui ayant intérieurement des œufs, mettoit au jour des petits vivans, l'autre qui étoit absolument vivipare. C'est en particulier le sentiment de Gillius (1); & il faut convenir qu'au *Liv. VI. ch. 12*, Aristote paroît mettre une différence très-réelle entre le Bœuf marin & les selagues vivipares.

Gesner confond au contraire ces deux especes de Bœufs : il n'en fait qu'une (2), & la plupart des Ichtyologues ne parlent aussi que d'une especes de Bœuf marin, qui est, selon tous, une especes de raye fort grande & noire sur le dos. On la distingue à ce qu'elle n'a d'aiguillons qu'à la queue & un seul rang, & à ce qu'elle a le bec très-allongé & fort pointu : delà les Modernes ont tiré sa dénomination particulière (3). Elien en a donné une description étendue, qui s'accorde assez bien avec ce que les Modernes en disent. Selon lui, elle naît dans la bourbe, grandit promptement, a le ventre blanc, le dos, le devant de la tête & les côtés noir foncé. Elle a peu de force, sa bouche est petite, ses dents peu apparentes. Elle est fort longue & fort large. Elle se nourrit de poissons dont elle mange une grande quantité, mais elle aime beaucoup aussi la chair humaine (4).

BOGUES (5).

Ce sont des poissons du nombre de ceux qui vont en troupe. *Hist. Liv. IX ch. 2*. Aristote n'en dit pas davantage. On voit de plus par ce que dit Athénée, que c'est un poisson bon à manger, & que l'on préfère rôti sur le charbon (6). Je ne vois rien qui s'oppose à ce qu'on pense avec le plus grand nombre des Auteurs (7), que ce poisson est le même que Rondelet (8) & Belon (9) appellent Bogue, & qu'ils décrivent comme un petit poisson,

(1) De nominib. piscium, cap. 31.

(2) In bove, pag. 120.

(3) *Raia oxyrinchus Rondeletii secunda*. Voyez Rondelet, des poissons. *Liv. XII. ch. 7*. Belon, de la nat. des poissons. *Liv. I. pag. 76*. Gesner, in bove. Willughbi, de piscib. *Lib. III. ch. 9*. Ray, Synops. pisc. pag. 26. Artedi, synonyma pisc. pag. 101.

(4) ὁ βῶς ὁ θαλάττιος ἐν πηλῷ τίχεται, ἔστιν ἐξ ὀδίνων βραχυλάτων, γίνονται δὲ ἔκ τῷ βραχίστῳ μέγιστος. ἔτι τὰ μὲν ὑπὸ τὴν νηδὺν λευκὸς ἐστὶ, τὰ νῶτα δὲ, ἔτι τὸ πρόσωπον, ἔτι τὰς πλευρὰς μέλας δεινῶς, καὶ ἀκαλίς ἐστὶ σῶμα δὲ αὐτῷ ἐμπέφυκε σμικρὸν οἷ δὲ ὀδόντιες μεμικνότες,

ἢ ἂν αὐτὸς βῶς ἐστὶ δὲ ἔτι μήκιστος ἔτι πλατύτατος. σιτεῖται μὲν ἐν ἔ τῶν ἰχθύων πολλὰς, μάλιστα δὲ σαρκῶν ἀνθρωπείων ἑσθίων ὑπερήδεται. De natura anim. *Lib. I. cap. 19*.

(5) βῶκες, οἷ.

(6) βῶξ ἑσθὸς, εὐπακίος, εὐαπόδοτος ὑγρὸν ἄνις, εὐκοίλιος. ὁ δ' ἀπ' ἀνθρώπων γλυκύτερος ἔτι ἀπαλώτερος. Deipnos. *Liv. VIII. pag. 356*.

(7) Artedi, synonym. pisc. pag. 61. Gesner, in Boore. Rondelet, Belon & Willughbi, ubi infra.

(8) Rondelet, des poissons. *Liv. V. ch. 11*.

(9) Belon, de la nat. des pois. *L. I. p. 223*.

assez rond de corps, vivant en troupe, remarquable par les traits dorés qu'il a sur le dos, & par la grandeur de ses yeux, d'où son nom vient (1). Rondelet écrit qu'il y en a d'un pied de long; Willughbi assure n'en avoir jamais vu de si grands (2). M. Duhamel a décrit deux especes de Bagues, celle qui se prend à S. Jean-de-Luz (3), & celle qu'on pêche en Languedoc (4). Il est très-possible que ce soit la même, un peu plus ou un peu moins grande, selon les lieux où elle se trouve. Il fixe sa longueur depuis six, jusqu'à douze pouces: il a fait graver une figure de ce poisson (5).

BOLITÆNE (6).

Espec. de polype: voyez au mot *Polype*.

BOMBYCES (7).

Aristote emploie le nom de *Bombyce* comme un nom générique, lorsqu'il dit au *Liv. V. ch. 24.* de son histoire, que certains Bombyces forment avec de la boue, contre une pierre, ou autre corps semblable, un nid terminé en pointe, qu'ils recouvrent d'un enduit ayant l'apparence de sel, ou, suivant la leçon que Niphus dit avoir trouvée dans quelques Manuscrits, *ayant l'apparence de verre*. Voyez tout le texte d'Aristote; mais je ne pense pas qu'on puisse croire ce qu'il dit, qu'on a peine à percer cet enduit d'un coup de lance.

L'étymologie du mot bombyce, vient d'un autre mot qui signifie bourdonnement (8), & l'usage qu'Aristote fait de ce mot, me persuade qu'il a réuni sous cette dénomination, plusieurs especes de grosses mouches, qui font un bourdonnement comme les abeilles (9).

Quelle est ensuite cette espec. de mouche, dont Aristote décrit le nid dans l'endroit qui vient d'être indiqué? Je pense d'abord que c'est une mouche du genre de l'abeille, puisqu'elle fabrique une sorte de cire, selon le récit d'Aristote. Plin. fait clairement de l'animal, qu'il nomme *Bombyx*, un insecte

(1) βῶξ & βοῶψ, œil de bœuf.

(2) Rondeletius pedalem facit, nobis est magnitudine non vult, perpetuo enim parvisunt. De piscib. *Lib. IV. cap. 21.*

(3) Des pêches, *seconde partie, sect. 3. pag. 544.*

(4) *Ibid. sect. 4. pag. 40.*

(5) Planch. 6. fig. 4. à la suite de la quatrième section.

(6) βολιταῖνα, ἦ.

(7) βομβύκια, τὰ.

(8) βόμβος, bruit des mouches; en latin *bombus*.

(9) Universum bombycia vocant quidam, a bombo, ut opinor, sicuti ab incisuris entoma, id est, insecta. Cælius Rhodig. *Lect. antiqu. Lib. XVII. cap. 6.*

du genre des abeilles, des guêpes & des frêlons (1). Ensuite je conjecture que c'est cette abeille sauvage dont parle Swammerdam, qui forme son nid avec de petites pierres, des grains de sable, de l'argille, & qui l'applique contre les murailles (2). M. Bonnet & M. de Bomare, l'ont décrite aussi sous le nom d'abeille maçonne (3).

Aristote ayant établi, *Liv. IX. ch. 40.* neuf especes d'insectes, qui ont des caractères communs avec les abeilles, mais dont les trois dernières vivent solitaires, & la mouche que Swammerdam & M. Bonnet décrivent, vivant solitaire, il faut qu'elle soit une des trois dernières especes des insectes que nomme Aristote. Ce n'est point le bombyle dont Aristote décrit le nid, *Liv. IX. ch. 43*; ainsi ce ne sauroit être que l'un des deux auxquels il donne le nom de *firen*.

B O M B Y L E (4).

Le Bombyle est une des neuf especes d'insectes qui paroissent se réunir sous un même genre avec les abeilles. *Hist. Liv. IX. ch. 40.* Il est une des trois especes qui vivent solitaires, & la plus grande des trois, *ibid.* Le Bombyle se reproduit sur la terre nue, sous une pierre, où il fait un petit nombre de cellules, dans lesquelles on trouve un miel imparfait & qui n'est pas bon. *Ibid. ch. 43.*

Ces textes ne sont pas susceptibles de grandes difficultés. Les Anciens s'accordent à faire du Bombyle, une mouche du genre de l'abeille (5). Nos Naturalistes connoissent aussi le Bombyle sous les mêmes rapports. Swammerdam en avoit rassemblé huit especes différentes (6), & il a donné la figure de l'un de ces insectes. Ray en a décrit jusqu'à dix-neuf especes (7).

(1) *Quantum inter hæc (Apes, Vespas & Crabrones) genus est Bombycum in Assyria proveniens, majus quam supra dicta. Nidos luto fungunt, salis specie, adplicatos lapidi, tantâ duritie ut spiculis perforari vix possint. Hist. Liv. XI. cap. 22.* Remarquez cette différence entre Aristote & Pline, que le premier emploie le mot *βομβύκλια*, comme un nom générique, au lieu que dans le texte de Pline, *bombyx* paroît être le nom d'une espece particuliere.

(2) Apes sylvestres nidulos ex lapillis, arenulis & argillis conficiunt... in Galliis ad rudera murorum nidi ejusmodi valde numerosi reperiuntur. *Biblia natura, p. 276.*

(3) Avec du sable choisi grain à grain, & lié avec une sorte de ciment bien pré-

férable au nôtre, l'abeille maçonne, construit à la famille une maison, à la vérité très-simple, mais également solide & commode. *Contempl. de la nature, part. XI. ch. 5.* Dictionnaire d'Hist. natur. au mot, *Abeille maçonne.*

(4) *βομβύλιος, δ.*

(5) On lit dans les *Guêpes* d'Aristophane, vers 107 & 108. *ὡς περ μέλιτ' ἢ βομβυλίδος εἰσέρχεται Ἰπιδίταις θυξί κηρὸν ὑποπεπλασμένως.* Sur quoi le Scholiaste dit: *δ βομβυλίδος. Ἰών μελίτ' ἢ ὁμοίαν.*

(6) *Bombylius* deinde huc (ad Vespas, Crabrones) pertinet, cujus nobis octo sunt species. *Biblia nat. pag. 278.*

(7) *Historia insect. pag. 245.*

Mais il y a un autre texte d'Aristote, où le même mot de *Bombyle* se trouve employé, *Hist. Liv. V. ch. 19.* & qui est peut-être un des plus difficiles de l'histoire des Animaux : voici ce texte.

Il existe un certain grand ver qui a comme des cornes, & qui est différent des autres. (Aristote vient de parler de plusieurs espèces de chenilles.) Sa première métamorphose produit une chenille qui devient *Bombyle*, & se change ensuite en *necydale*. Il subit ces différentes métamorphoses dans l'espace de six mois. Quelques femmes en tirent une soie qu'elles développent en la dévidant, & dont on fait ensuite des étoffes : On attribue cette invention à Pamphyle, fille de Latôus, habitant de l'île de Cos.

Pline a fait le même récit presque dans les mêmes termes : cependant une mauvaise leçon du texte de cet Auteur avoit donné lieu de tourmenter le texte d'Aristote (1) : mais en lisant le texte de Pline, tel que l'Abbé Brottier l'a rétabli, il n'y a d'autre différence entre les deux Auteurs, sinon que Pline nomme *Bombylis* l'insecte que la leçon la plus commune d'Aristote nomme *Bombylius* (2) ; & qu'il semble d'ailleurs le confondre avec le *Bombyx*, dont nous avons parlé au mot *Bombyce*.

Le texte d'Aristote & celui de Pline qui y est conforme, demandent avant tout quelques observations sur la lettre même.

L'insecte, dont parle Aristote, existe d'abord sous la forme de ver. Sans doute Aristote ne parle de l'existence sous la forme de ver, que par une suite des idées qu'il s'étoit formées sur les caractères distinctifs de la reproduction, par la voie d'œuf & par la voie de ver (3). Nos modernes diroient que cet insecte sort d'un œuf. Ce même insecte est ensuite une chenille, & en troisième lieu il devient *Bombyle*. Gaza & Scaliger ont traduit *Bombyx* : ils ont emprunté cette expression de Pline, mais je ne la crois propre qu'à jeter ici de la confusion, & l'étymologie du mot *Bombyle* peut être importante à conserver. Le mot *Bombyle* se trouve dans Athénée, pour indiquer une sorte de vase (4), qu'Hesyche nous apprend avoir eu la forme d'un œuf (5).

(1) Voyez les variantes, sur l'Hist. des Animaux, pag. 695. col. 2.

(2) Et alia horum (Bombycum) origo: e grandiore vermiculo, gemina protendente sui generis cornicula, primùm eruca fit: deinde quod vocatur bombylis: ex ea necydalus: & hoc in sex mensibus. Bombyces telas, araneorum modò, texunt ad vestem

luxumque feminarum quæ bombycina appellatur. Prima eas redordiri rursusque texere invenit in Cœo mulier Pamphyla, Latôi filia. *Hist. Liv. XI. cap. 22.*

(3) Voyez *Araignée*, pag. 107, & *Génération*.

(4) *Deïpnosoph. Lib. II. pag. 486.*

(5) In voce βόμβυλον.

De *Bombyle*, l'insecte dont nous nous occupons devient *Necydale*. Que cela signifie-t-il ? c'est peut-être à dire, selon le P. Hardouin, *né de nouveau de lui-même*, né du *Bombyle* qui étoit comme mort : car, selon lui, le *Bombyle* est la chenille dans l'état de chrysalide (1). Le *Necydale* ne seroit donc autre chose que le papillon, ainsi que quelques Auteurs l'ont effectivement voulu (2), tandis que, selon d'autres, le *necydale* est l'insecte dans l'état de chrysalide (3).

Aristote dit simplement, que quelques femmes tirent de ce ver une soie ; qu'elles développent en la dévidant, & dont on fait des étoffes. Pline détaille davantage cette opération, lorsqu'il dit que ces insectes font des toiles comme des araignées. Cela indique un tissu formé d'une sorte de trame & de chaîne, & différent de ce que nous présente une coque de ver à soie. L'idée que l'expression de Pline fait naître, est peut-être fautive : au moins Aristote ne la présente pas de même (4). J'observe aussi que dans ma traduction je me sers du mot de *soie* improprement : c'est-à-dire, que je l'emploie pour indiquer un fil très-fin, & non pour indiquer précisément ce que nous appelons aujourd'hui de la soie.

Enfin Aristote attribue l'invention de dévider ces soies, à la fille d'un habitant de l'île de *Cos*. Il y a deux îles dans la mer Egée, qui portoient à-peu-près le même nom. L'une appelée *Cos*, est une des Sporades, la patrie d'Hippocrate & d'Apelle (5). L'autre appelée *Ceos*, étoit une des Cyclades (6). La confusion étoit facile entre deux noms si voisins, d'autant plus qu'on assure que les Grecs ont dit quelquefois *Cos* pour *Ceos* (7). Aussi se dispute-

(1) *Erca tumulum forte condens in eo veluti sepulta jacet, tum verò Bombylius appellatur necydalus : forte ita dictus quòd e Bombylio mortuo quasi renascatur ipse. ad Plin. Lib. XI. cap. 22. sect. 26.*

(2) Voyez la note sur le chap. 23 du Liv. XI. de Pline, dans l'édition de Dalechamp. C'est ce qu'insinue aussi M. Mahudel, dans un Mém. sur l'origine de la soie, présenté à l'Académie des Inscript. Mém. de l'Acad. des Inscript. Tom. VII. pag. 33. édit. in-12.

(3) Voyez la note sur le chap. 22 du Liv. XI. de Pline, dans l'édition de Dalechamp. *Bombycis nympba sive Necydalus*. Swammerd. Bibl. nat. pag. 6. Jonston, de insectis, pag. 44. L'Abbé Brottier ne fait le quel de ces deux sens opter. *Necydalus*, dit-il, la

chrysalide, *vel* le papillon qui sort de la chrysalide.

(4) La leçon ordinaire du texte d'Aristote, est *ἐκ δὲ τῆς τῆ ζῶν ἐ τῶ βομβύλια ἀναλύσι*. Un Ms. porte *βομβύλια*. Oserois-je, d'après cela, proposer la leçon suivante : *τῆς δὲ ζῶν, καὶ τὰ βομβύλια ἀναλύσι, κ. τ. λ.* La traduction seroit : *quelques femmes dévident aussi les coques de cet insecte.*

(5) Aujourd'hui Stan-co. C'est par une dépravation étrangement grossière, que ce nom est écrit *Lango*. Géogr. ancienne, par d'Anville, Tom. II. pag. 77.

(6) Aujourd'hui Zia. *Ibid.* Tom. I. p. 282.

(7) Voyez le P. Hardouin, Notæ & emend. ad Lib. XI. Plinii, n. 42.

t-on pour savoir de laquelle des deux îles Aristote a entendu parler (1) ; mais c'est une question trop peu importante pour s'y arrêter.

Il seroit beaucoup plus intéressant de reconnoître, s'il étoit possible, l'insecte dont Aristote vient de faire l'histoire. Quelques personnes n'ont pas hésité à voir dans le récit d'Aristote, toute l'histoire du ver à soie que nous connoissons aujourd'hui (2). D'autres ont douté (3) ; & enfin le plus grand nombre a décidé nettement qu'Aristote n'avoit point connu nos vers à soie, mais que c'étoit celui des Anciens qui avoit donné la description d'un insecte le plus approchant du ver à soie (4).

Je ne crois pas que l'insecte dont parle Aristote, soit notre ver à soie ; 1^o. parce qu'il lui donne *des especes de cornes* que ce ver n'a point, à moins qu'il n'eût voulu parler de cette espece de corne qu'il a sur la queue : mais ce ne sont pas plusieurs cornes ; 2^o. parce qu'il assure que les différens états par lesquels l'insecte, dont il parle, passe successivement, remplissent un intervalle de six mois, tandis que dans notre ver à soie, ces différens états ne remplissent pas plus de deux mois ; 3^o. parce qu'il est bien difficile de croire, qu'après avoir eu par Aristote, la connoissance de la soie & de l'insecte qui la produisoit, on ait fait tant de fables sur la soie & sur ce qui la fournissoit, jusqu'au milieu du sixieme siècle de notre era (5).

Mais cet insecte auquel Aristote donne le nom de *Bombyle*, est-il le même que celui dont il parle sous le même nom, au neuvième livre de son histoire, chap. 40 & 43. Je ne le pense pas non plus. J'aurois été tenté pendant quelques momens de le croire, lorsque j'ai lu dans Swammerdam la description du nid ou des cellules du Bombyle (6). Mais un peu de réflexion m'a

(1) Dictionn. de Bayle, au mot *Zia*. Mém. de M. Mahudel, dans le Rec. des Mém. de l'Acad. des Inscrip. Tom. VII. pag. 337. édit. in-12.

(2) Jonston d'après Aldrovande, *De insectis*, pag. 43. Cardan, *de subtilitate*, Lib. IX. pag. 373. Existimo, *dis ce dernier*, hoc nostrum sericum illud esse quod ab antiquis celebratur, Aristoteli, ut dixi, cognitum, sed incerta nutriendi ratione intermorta disciplina ; seu quod Pamphila docuerit delata ex India fila, & jam victoria Alexandri M. cognita, non tamen translatis verbibus, texere.

(3) Quæ Aristoteles & Plinius de Bombycino tradiderunt, ea mihi omnia probare videntur bombycinum paululum aut nihil

a serico nostro differre. Bekman. *de Hist. nat. Ver. cap. 8. § 3. pag. 236.*

(4) Les P. P. Hardouin & Brottier sur Pline, *Liv. XI. ch. 22*. M. Mahudel, dans son Mémoire sur l'origine de la soie : *Mém. de l'Acad. des Inscrip. Tom. VII. pag. 337. édit. in-12.*

(5) Voyez Polydore Vergile, *de event. rer. Lib. III. cap. 6.*

(6) Structuram atque materiem harumce domuncularum (bombylii) examinans observavi e filis omnes contextas esse, ovata figurâ, & colore nonnihil ad flavum vergente præditas, quod equidem firmo mihi erat argumento, cellulas istas nequaquam a bombyliis, verum ab ipsis verniculis fuisse textas. *Bibl. nat. pag. 485.*

empêché de m'arrêter à cette idée. Le nom de Bombyle qu'Aristote donne à l'insecte, dont il parle au *Liv. V*, est un nom passager, que l'insecte ne conserve qu'autant qu'il demeure dans un certain état (1). Aristote parle ici de plusieurs métamorphoses bien distinctes & dont il fixe le tems : il ne dit plus rien de semblable au *Liv. IX*.

Je me range donc au sentiment de ceux qui pensent que nous ne connoissons point l'insecte dont Aristote a parlé ; mais que c'étoit un insecte différent du Bombyle de la classe des abeilles, & qui avoit beaucoup de traits de ressemblance avec le ver qui nous fournit la soie. Notre ver à soie existe certainement aujourd'hui dans la Syrie (2), mais nous ignorons à quelle époque remonte son existence dans cette contrée.

B O N A S E (3).

Aristote a donné une description assez étendue de ce quadrupède : il faut la considérer attentivement, avant de chercher lequel des Animaux que nous connoissons, peut être le Bonase.

Le Bonase est un des Animaux qui ont un toupet de crins, *Hist. Liv. II. chap. 1*. Il n'est pas indifférent de remarquer, que c'est dans ce même lieu & presque immédiatement après avoir parlé du Bonase, qu'Aristote dit, qu'une chose qui n'appartient qu'au chameau entre tous les quadrupèdes, c'est la bosse qu'il a sur le dos. Dans la suite de ce même endroit, *p. 63*. Aristote décrit le Bonase, comme un animal habitant de la Pæonie & de la Mædie, qui a deux cornes tournées l'une vers l'autre. Il insiste sur cette disposition des cornes du Bonase, dans le traité *des parties des Animaux, Liv. III. ch. 2*. & il dit que ces cornes n'étant pas une défense pour le Bonase, à raison de leur conformation, il a une autre défense, qui consiste à lâcher au loin ses excréments. Ailleurs, *chap. 16*. Aristote observe que le Bonase a les parties intérieures semblables à celles du bœuf.

Mais c'est au *Liv. IX*. de son histoire, *ch. 45*. qu'Aristote entre dans un très-grand détail sur le Bonase ; il y reprend presque tout ce qu'on vient de voir :

(1) Cette objection n'en seroit pas une dans le système de ceux, qui, comme Dalechamp & Aldrovande, font passer l'insecte d'abord par l'état de *necydale*, pour devenir ensuite & rester *bombyle* : mais ils ont contre eux l'autorité de tous les Mss. & de tous les imprimés, tant d'Aristote que de Pline. Voyez le P. Hardouin, sur Pline, *nota & emend. ad Lib. XI. n. 40*.

(2) Voyages d'Hasselquist, dans le Levant, *part. II. pag. 61*.

(3) *Βόνασος*, δ. Quelquefois on l'écrit avec deux ν ν, quelquefois avec un seul σ.

je ne rappellerai ici que les traits les plus saillans, ou ceux qui peuvent exiger quelque observation. D'abord il fixe le domicile de cet animal, particulièrement sur le mont Messapius, qui sépare la Pæonie de la Mædie (1). Les Pæoniens appellent cet animal, *Monape* : mais le nom varie suivant les différens Auteurs qui en ont parlé (2). Sa grandeur est celle d'un taureau ; il est plus épais que le bœuf, sa taille n'étant point allongée. L'expression grecque que j'ai traduite par *plus épais*, peut signifier aussi *plus enflé, plus relevé* (3). Son cuir étendu pourroit servir de lit à sept personnes à table. Gesner entre dans de grands détails pour trouver quel est le résultat de cette grandeur ; il pense qu'elle donne une surface de 126 pieds quarrés (4). Il a l'ensemble de la figure du bœuf, mais une criniere qui va jusques sur les épaules ; si épaisse & si longue qu'elle descend jusques sur les yeux. Sa couleur tient le milieu entre le cendré & le roux, sans cependant être telle que celle des chevaux alezans (5). Dans les parties basses, le poil du Bonafé est semblable à la laine : la traduction de Gaza donneroit à entendre, en dessous, *intus*. Scaliger présente le même sens dans sa traduction. Aristote répète ici que les cornes du Bonafé sont repliées l'une vers l'autre, de sorte qu'il ne peut s'en servir pour frapper. La grandeur de chacune est d'une palme (6). Gesner entend qu'il est question de la circonférence à l'extrémité de la corne, autrement il n'y auroit rien de remarquable dans cette grandeur (7). Leur capacité est d'un demi-chous, c'est-à-dire, selon M. Paulton, près de trois pintes de Paris. Sa défense consiste à ruer & à lâcher des excréments très-brûlans alors, qu'il lance jusqu'à quatre brasses (8) L'expression de Pline

(1) La Pæonie & la Mædie, ou Mædi-que, étoient deux Provinces de la Macédoine, du côté de la Thrace, séparées l'une de l'autre par une chaîne de montagnes, gissantes par le 42^e degré de longitude, & par le 42^e de latitude B. Voyez la Carte de la Grèce, par M. d'Anville. C'est cette chaîne de montagne qu'Aristote appelle sans doute le mont Messapius. Tite-Live parle de cette Mædique, *Hist. Lib. XXVI, & Lib. XL.*

(2) Dans le traité de *Mirab. Auscult. μένεκος* ; au rapport d'Antigonus Carystius, *μόνωτος* ; dans Elien, *Liv. VII. ch. 3. μόνωψ*. Il n'est gueres possible de dire laquelle de ces dénominations est la meilleure, ni leur signification si elles en ont une. *Extraits* d'un Mém. de M. Sallier, dans

l'Hist. de l'Acad. des Inscript. de 1726 à 1730. édit in-12. *Tom. IV. pag. 429.*

(3) *μέγεθος ἐστὶν ὀγκωδέστερον ἢ βύς. ὀγκωδέστερον, Racine, ὄγκος, tumeur, poids, vaine enflure.*

(4) In *bonaso, pag. 135.*

(5) J'appelle alezans, les chevaux qu'Aristote nomme *παρώαι ἵπποι*. Voyez Gesner, in *bonaso*, pag. 131. Il voudroit qu'on retranchât la négation en cet endroit, & qu'on dit que la couleur du bonafé est celle des chevaux alezans. Scaliger a dit *αὶ παρώαι ἵπποι, spadicas esse putó.*

(6) *σπιθαμιαία*, une palme, ou un palme majeur, forme environ 8 pouces. *Mesures iiii. pag. 22. & Metroh. pag. 127.*

(7) In *bonaso, pag. 132.*

(8) *εἰς τέτραρας ὀργυρίας.* On a entendu

donneroit

donneroit une distance de 720 pieds ; ses Annotateurs observent qu'il y a nécessairement quelque faute dans le texte ; mais peut-être aussi tombent-ils dans un excès opposé, lorsque réduisant l'orgye d'Aristote à un pas, ils disent que le Bonase lance ses excréments à la distance de trois ou quatre pas (1).

Tels sont les principaux traits de la description du Bonase. Gesner a pensé que ce pouvoit être une espèce de *Bison* (2) : il observe qu'à l'exception de la forme des cornes, & de cette faculté de lancer ses excréments au loin, tout s'accorde dans la description du Bonase & du Bison. Aristote est le seul qui ait parlé du Bonase ; Pline & Elie n'en ont évidemment parlé que d'après lui : or il ne parle point du Bison, & au contraire, les autres Auteurs grecs & latins qui parlent du Bison, ne nomment point le Bonase. La grandeur & la figure des cornes ne sont pas capables de constituer une espèce différente : & cette faculté de lancer ses excréments au loin, peut être une faculté accidentelle, dépendante de la grande agitation où est tout le corps du Bonase, lorsque les chiens le poursuivent.

M. de Buffon est fort de ce sentiment : il met en thèse que le *Bonafus* d'Aristote est le même que le Bison des Latins. Ses preuves sont les mêmes que celles de Gesner ; mais il retranche, comme fabuleuse, cette faculté attribuée au Bonase de lancer ses excréments. Il faudroit supposer, dit-il, qu'en moins de quatre ou cinq siècles, l'espace du *Bonafus* se seroit perdue, si l'on ne vouloit pas convenir que ces deux noms, *Bonafus* & *Bison*, n'indiquent que le même animal (3).

Le Bison est une des variétés de l'espèce du bosuf, qui a une bosse entre les deux épaules, & des poils très-longs sur le cou, les épaules & le dessous de la gorge ; il habite l'Allemagne & l'Amérique. Les bœufs & les bisons, ne sont que deux races particulières de la même espèce. M. de Buffon a donné la figure d'un de ces Animaux (4).

Cette bosse que le bison porte entre les deux épaules, me paroît diviser

proprement, dit M. d'Anville, dans l'emploi du terme d'*orgye*, l'étendue de l'homme entre les deux extrémités des doigts majeurs en étendant les bras. Il la fixe à six pieds. *Mesures itin.* pag. 43. M. Sallier dans le Mémoire déjà cité, évalue également les quatre orgyes à 24 pieds.

(1) Tradunt in Pæonia feram quæ bonafus vocetur... fuga sibi auxiliari, reddent

tem in ea simum, interdum & trium jugerum longitudine. *Lib. VIII. cap. 15. V.* les notes des P. P. Hardouin & Brotier, sur ce texte.

(2) Ego certè bonafum genus bisonis crediderim. Gesner, in *bonaso*, pag. 136.

(3) *Hist. nat. Tom. X. pag. 72 & suiv.*

(4) *Hist. nat. Tom. X. p. p. 55 & 56. & supplément, Tom. V. pag. 89 & 102, où est la figure,*

le Bonase du Bifon ; je ne crois pas qu'on puisse détourner jusqu'au point de signifier une parolle bosse, l'expression employée par Aristote, pour décrire la corporence du Bonase. Si Aristote avoit connu ce second animal ayant une bosse sur les épaules, il n'auroit pas assuré, au lieu même où il parle du Bonase, que le chameau *seul* a une bosse sur le dos. La conformation des cornes fait quelque difficulté aussi, mais la plus considérable est ce caractère de porter une bosse. S'il existoit des bisons sans bosse, je penserois que le bison est le Bonase d'Aristote ; mais jusques-là je crois qu'il est prudent de conserver le nom employé par Aristote, & peut-être de faire avec Ray, du bison & du Bonase, deux especes différentes de bœufs sauvages (1).

BONITON (2).

Poisson qui vit en troupes, *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 9* ; on prétend même que c'est delà que lui vient son nom grec (3). Il se nourrit ordinairement de chair, mais il vit aussi d'algue. *Liv. VIII. chap. 2*. Il se trouve non-seulement dans la pleine mer, mais encore dans les étangs que forme la mer ; on en pêche auprès d'Alopeconnese (4). Comme les Bonitons aiment l'eau douce, ils passent dans le Pont au printemps, & y vivent l'été. *Liv. VIII. ch. 13*. Ils remontent même les rivières. *Ibid. ch. 19*. La vesicule du fiel est fort longue dans le Boniton, elle est couchée le long de l'intestin, en égale la longueur, & quelquefois même elle fait un retour. *Hist. Liv. II. ch. 13. & des part. des Anim. Liv. IV. ch. 2*. Ces poissons ont la dent forte, & quand ils aperçoivent un poisson vorace, ils se tournent sur lui, l'environnent, & défendent celui d'entre eux que le poisson vorace attaque. *Liv. IX. ch. 37*. Les poissons aiment les appâts faits de Boniton, *Liv. IV. ch. 8*. & il paroît par ce que rapporte Athénée, que les Anciens les estimoient beaucoup pour la table. Ils préféroient celui qui étoit pêché aux environs de Byfance, le long des côtes (5). Matron, cité par Athénée, le fait de couleur bleue de mer (6).

Rondelet confirme tous ces détails dans l'article du poisson auquel il donne

(1) *Synopsis quadrup. pag. 70 & 71.*

(2) ἀμύτα, ἰ.

(3) Voyez Plutarque, *Quænam animal. terrena aut aquas. &c.* Athénée, *Deipnos. Lib. VII. pag. 278 & 324* ; & Casaubon sur ce même livre d'Athénée, *chap. 5.*

(4) Promontoire de la Chersonnèse, dans la mer Égée, sous le 44° degré de longi-

tude, entre le 40 & 41° degré de latitude B. Voyez la Carte d'Asie, par M. d'Anville.

(5) *Deipnosoph. Liv. IV. pag. 135, & Liv. VII. pag. 277.*

(6) *Κόανθῆσις ἀμύτα.* *Deinops. L. IV. pag. 135.*

le nom de Boniton, & qui est, dit-il, pour la forme du corps, semblable au thon ou au maquereau. Il fait voir que l'*amia* d'Aristote ne peut être ni l'*esper*, ou *sphyræna*, comme quelques-uns l'ont pensé, ni le *lechia*, comme le dit Paul Jove, parce que ces deux poissons sont solitaires (1). Rondelet est donc persuadé que le *Boniton* est réellement le poisson qu'Aristote nomme *amia* (2), & Artedi est du même sentiment (3). Willughbi & Ray ne paroissent pas l'adopter : ils pensent que l'*amia* d'Aristote, est la pelamide de Belon (4). La pelamide, le thon & l'*amia* d'Aristote, paroissent être des poissons au moins fort approchans les uns des autres. Aristote les réunit souvent ensemble, & leur attribue plusieurs caractères communs.

BONNET-D'OR (5).

Oiseau qui vit sur les buissons, & se nourrit d'épines, sans manger ni ver, ni rien qui ait eu vie. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.*

Ces caractères sont communs à plusieurs oiseaux : Aristote en nomme au même endroit deux autres, à qui il les attribue également, & qui sont l'épinier & le briseur. Delà la difficulté de les reconnoître aujourd'hui : celui-ci seroit le plus facile à distinguer des autres, à raison de ce que son nom signifie.

Beaucoup d'Auteurs ont pensé que l'oiseau que je nomme le Bonnet-d'or, étoit le chardonneret, oiseau assez connu (6). Ils lui ont attribué la dénomination employée par Aristote, & que Gaza traduit *auri-vittis*, à cause de deux bandes ou plaques jaunes qu'il a au bout des ailes (7). Voici les raisons qui m'ont empêché d'adopter le nom de chardonneret, pour rendre l'expression d'Aristote. D'abord c'est particulièrement de chardons que se nourrit le chardonneret (8) : or Aristote ne parle pas de chardons, mais de buissons & d'épines. Ensuite l'expression d'Aristote est composée de deux mots grecs, dont l'un signifie *or*, & dont l'autre signifie bien quelquefois une *ceinture*,

(1) Niphus a fait la même observation au sujet du *Lechia*, sur Arist. *L. IV. ch. 8.*

(2) Des poissons, *Liv. VIII. ch. 9.*

(3) *Synonymia pisc. pag. 51.*

(4) Willughbi, de piscib. *Liv. IV. p. 180.*
Ray, *synopf. pisc. pag. 58.*

(5) *χρυσόματις, ἦ.*

(6) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, & les Auteurs qui y sont cités, *Tom. III. pag. 53.* Salerne, *pag. 273.* M. de Mont-

beillard, *Hist. des ois. Tom. VII. pag. 261.*

(7) *Alæ ductu pulcherrimo flavo transverso insigniuntur, unde Auri-vittis nomen aviculæ inditum.* Ray, *synopf. pag. 90.* Les noms de *Chrysometris*, & *Auri-vittis*, n'ont-ils pas un rapport évident à la plaque jaune dont ses ailes sont décorées. De Montbeillard, *Tom. VII. pag. 264.*

(8) Il mange les graines des chardons. *Salerne & Ray.*

un *ruban* ; mais beaucoup plus communément un ornement de tête ou une coëffure (1). En troisième lieu, les mêmes Auteurs qui voient le chardonneret dans le Bonnet-d'or, le voient également dans le *briseur*, & dans l'*oiseau tacheté*, tandis qu'il paroît clair qu'Aristote indique sous ces deux noms deux oiseaux différens. Aussi Turner & Ray, doutent-ils de la vérité de l'application du nom de chardonneret, à celui que je nomme Bonnet-d'or (2). Si l'oiseau dont parle Aristote devoit être le chardonneret, je croirois que c'est le chardonneret noir à tête orangée, dont M. de Montbeillard parle d'après Aldrovande (3).

BOUC (4).

Voyez *Chevre*.

BOUCLE DE CHEVEUX (5).

Voyez *Cu-luisant*.

BOURDON (6)

Les Modernes appellent *Bourdon* ou *abeille-bourdon*, un insecte que quelques-uns prétendent être le Bombyle. (V. ce mot.) Ils donnent le nom de faux-bourdon à l'insecte qui habite dans les ruches, & qui est le mâle de l'espèce des abeilles. Peut-être les Anciens distinguoient-ils aussi deux espèces de Bourdons, car Aristote a soin de désigner spécialement le Bourdon qui vit parmi les abeilles (7), & Elien a la même attention (8). Mais comme ils ne disent rien de ce Bourdon, proprement dit, ou qu'ils en parlent sous un nom tout différent, celui de bombyle, j'ai cru pouvoir donner au mâle de l'abeille le nom simple de Bourdon. Voyez donc ce qui en est dit au mot *Abeille*, pag. 47.

(1) *μίτρα*, mitre, ceinture, ruban.

(2) Turnerus auri-vittam avem Carduelis vulgò distam interpretatur. . . Sed si quis ex spinivoris præter hanc aliam aurea vitta redimitam ostenderit, cui magis auri-vittis nomen competat, quàm huic, opinionem meam facile patiar explodi; alioquin non video quin digna sit quæ probeatur. Hæc Turnerus. Gelfner, de Auri-vittis. Carduelis, an χρυσομίτρας, Aristotelis? Ray, *synops.* pag. 89.

(3) Il avoit la tête noirâtre, excepté que sa partie antérieure près du bec, étoit entourée d'une zone d'un orange très-vif. *Hist. des oiseaux*, Tom. VII. pag. 290.

(4) *τρέγος*, δ.

(5) *βόσρυχος*, δ.

(6) *κηφήν*.

(7) *κηφήν δ' ἐν ταῖς μελίτταις*.

(8) *κηφήν δ' ἐν μελίτταις γινόμενος*. Elien, de nat. anim, Lib. I. cap. 9.

BOUVREUIL (1).

Oiseau qui se nourrit de vers. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* J'avoue que c'est un peu au hasard que j'ai employé le nom de Bouvreuil. Le nom qu'Aristote donne à cet oiseau, indique qu'il porte des couleurs rouges (2), & le Bouvreuil a les joues, la partie inférieure & les côtés du col, la poitrine, le haut du ventre & les côtés rouges (3). Mais il faut convenir, & que le Bouvreuil n'est pas le seul oiseau qui ait beaucoup de rouge, & qu'Aristote donne à plus d'un oiseau des noms qui annoncent cette couleur (4). J'ai été entraîné par le sentiment commun des Auteurs (5). Je crains cependant quelque erreur : Aristote dit que l'oiseau dont il parle se nourrit de vers ; le Bouvreuil mange des insectes (6), mais il mange très-volontiers aussi des bourgeons d'arbres & des graines (7).

BREBIS (8).

Quadrupede ruminant. *Hist. Liv. IX. ch. 50.* Dans cette espece le mâle se nomme bélier (9), lorsqu'il est châtré nous l'appellons mouton (10); brebis est le nom de la femelle ; lorsque l'individu est encore jeune on le nomme agneau. Ces Animaux domestiques sont assez connus, pour ne pas s'arrêter long-tems à leur description. On trouve de grands détails sur tout ce qui les regarde dans Gesner (11), & leur histoire dans M. de Buffon (12).

Il ne s'agit donc ici que de rappeler ce qu'Aristote a dit du bélier & de la brebis, & d'y joindre quelques observations.

(1) *πυρράλας.*
 (2) *πυρρός*, roux ; rouge.
 (3) Brisson, ornithol. Tom. III. p. 311.
 (4) Voyez *Pyralis*, Rouget, Rouge-gorge.
 (5) Gesner, in *Rubicilla*; Brisson, Tom. III. pag. 308; Salerne, pag. 257; De Montbeillard, Tom. VII. pag. 97.
 (6) De Montbeillard, pag. 105.
 (7) Salerne, pag. 258.
 (8) *αἴς*, ή. Ce nom paroît être le nom propre & particulier à la brebis. Aristote se sert souvent aussi du mot *πρόβατον*, τὸ, expression plus générale, & qui peut s'appliquer à tout quadrupede paissant (voyez le Lexique de Constantin sur ce mot) de même que le mot *pecus* des Latins. On donne quelquefois à l'un & à l'autre un sens encore plus étendu, & Aristote a dit

*πολέμιον πρόβατον ταῖς μελίταις οἱ σφη-
 κες*, *Hist. Liv. IX. ch. 40. pag. 618*; de même que Virgile a dit : *Ignavam fucos
 pecus a præsēpibus arcens.*

(9) *κρίος.*

(10) Les Grecs n'ont point de nom particulier pour désigner le mouton, comme ils en ont pour désigner le bœuf. Ne peut-on pas en conclure qu'il étoit moins commun chez eux de châtrer le belier que le taureau? Antiphane, dans sa comédie du Cyclope, fait entrer dans le détail d'un repas un mouton, mais il l'appelle en deux mots, un belier châtré : *κρίος τομίαις.* Athénée, Deipnos. *Lib. IX. p. 492.*

(11) In *ove*, ariete, agno.

(12) Tome VI. pag. 225.

Il observe d'abord qu'il y a des Brebis sauvages, comme des Brebis domestiques. *Hist. Liv. I. ch. 1*, & *des parties, Liv. I. ch. 3*. M. de Buffon pense que notre Brebis dans l'état où elle est actuellement, ne feroit pas capable de supporter la dureté de la vie sauvage. Il pense que la Brebis sauvage est l'animal qu'on nomme mouflon, tige unique & primordiale de toutes les autres brebis, & d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés & chauds (1).

Une remarque particulière aux brebis du territoire de Chalcis dans l'île d'Eubée (2), étoit de n'avoir point de fiel, tandis qu'au contraire, dans l'île de Naxe (3), tous les quadrupèdes avoient la vésicule du fiel extrêmement grosse. *Hist. Liv. I. ch. 17*. Selon Elie, c'est dans le Pont que les Brebis n'ont pas de fiel, mais dans l'île de Naxe elles ont une double vésicule (4). Pline prétend en rendre la raison, c'est que dans le Pont les bestiaux se nourrissent de beaucoup d'absinthe (5). Je ne connois rien qui confirme ces observations. On fait que la Brebis a le pied divisé en deux parties, & terminé par une pince, au lieu de plusieurs ongles, *Liv. II. ch. 1. pag. 61*; elle a deux mamelles placées entre les cuisses, & chacune de ces mamelles un mamelon. *Ibid. pag. 65*. Le bélier a plus de dents que la Brebis. *Ibid. ch. 3*. Les premières dents du devant de la mâchoire inférieure des Brebis, béliers & moutons, (ces Animaux n'en ont point d'incisives à la mâchoire supérieure) tombent & sont remplacées par d'autres (6). Ce sont des contes que ce que dit Aristote sur les eaux qui font faire aux Brebis des agneaux blancs & des agneaux noirs; *Liv. III. ch. 12*; ainsi que sur l'influence des vents à cet égard. Il n'y a pas beaucoup plus à croire à cette remarque, que la couleur des veines que le belier a sous la langue, décide de la couleur des agneaux. *Liv. VI. ch. 19*. On retrouve ces mêmes histoires dans Pline (7) & dans Elie (8).

La Brebis n'a point de graisse proprement dite, mais de l'axonge. J'entends par ce mot, ce qu'on appelle communément du suif (9). Aristote fait plusieurs

(1) *Hist. naturelle, Tom. VI. pag. 225. Tom. X. pag. 121*; & *supplément, Tom. V. pag. 103*.

(2) En Grèce. Chalcis, aujourd'hui *Egripo*. Voyez M. d'Anville, *Géogr. anc. Tom. I. pag. 262*.

(3) L'une des Cyclades; elle peut être à une cinquantaine de lieues de l'île d'Eubée. On la nomme aujourd'hui *Naxia*. Voyez M. d'Anville, *Géogr. anc. Tom. I. pag. 283*.

(4) *De nat. animal. Liv. I. ch. 38*.

(5) *Abinthii genera plura sunt. . . . Ponticum a Ponto ubi pecora pinguescunt illo, & ob id sine felle reperiuntur. Hist. Lib. XXVII. cap. 7*.

(6) *De Buffon, Tom. X. pag. 233*.

(7) *Hist. Lib. VIII. cap. 47*.

(8) *De nat. anim. Lib. VII. cap. 27 & Lib. VIII. cap. 21*.

(9) Je me suis servi du mot d'axonge.

remarques à ce sujet ; *Hist. Liv. III. ch. 17.* M. de Buffon y en a ajouté une importante, c'est que la liqueur féminale de ces Animaux qui ont de l'axonge ou du suif, se condense au froid, à la différence de la liqueur féminale des autres Animaux, que le froid liquéfie (1). Les Brebis sont sujettes à prendre trop de cette graisse que j'appelle axonge, autour des reins ; c'est une maladie qui les fait mourir. *Ibid.* Les Bergers de Leontium (2) en Sicile, prévenoient cet accident en leur ménageant la nourriture. Il paroît que les Grecs ne se servoient, comme nous, du lait de Brebis, que pour faire des fromages. *Ibid. ch. 20.* Aristote parle à ce sujet des Brebis que l'on appelloit *Pyrriques*, du nom de Pyrrhus, Roi d'Epire (3).

La Brebis peut souffrir le mâle dès la première année ; le bélier peut la couvrir au même âge ; cependant il vaut mieux attendre sa seconde année. Les Brebis rapportent jusqu'à la huitième année, même jusqu'à la onzième ; le bélier préfère les vieilles brebis aux jeunes. *Liv. V. ch. 14.* Elles ne retiennent qu'à la troisième ou quatrième fois qu'elles sont couvertes ; s'il tombe de la pluie lorsqu'elles quittent le mâle, elles avortent. Leur portée est ordinairement d'un agneau ; pour le plus de deux, quelquefois de trois ; on a des exemples de quatre. La durée de la gestation est de cinq mois, ou cent cinquante jours (4). Le tems de sa vie est de dix ans ; en Ethiopie, de 12 & 13. Le bélier qui est dressé pour être le chef du troupeau, vit jusqu'à 15 ans, *Liv. VI. ch. 19.*

Toutes ces observations sont assez uniformément répétées par les Modernes ; mais dans le premier des endroits qui viennent d'être cités, il y a un texte difficile. Aristote après avoir dit que les béliers sont bien capables d'engendrer à deux ans, ajoute qu'ils valent mieux alors que quand ils vieillissent. J'ai pris le sens qui m'a paru le plus raisonnable d'après les leçons du texte, auxquelles on peut avoir plus de confiance. Mais il faut voir dans les variantes (5) combien cet endroit a souffert. Peut-être Aristote n'a-t-il voulu dire autre chose, sinon que le bélier pouvoit couvrir les femelles à un an, mais qu'il étoit à propos d'attendre à deux ans, & qu'il valoit encore mieux pour cet objet, lorsqu'il avoit trois ans.

parce que je crois que le suif se doit dire plus particulièrement de cette espèce de graisse, lorsqu'elle est fondue & travaillée.

(1) *Tom. VI. pag. 249.*

(2) Ville sur la côte orientale de la Sicile.

(3) Voyez le mot *Bauf*, pag. 126.

(4) *Ovis prægnans est 150 diebus.* Pet. de Crescent. *de agricult. Lib. IX. cap. 59.*

(5) Page 688. Voyez comme ci-après, le mot *Chevre*.

Les Brebis sont sujettes à une sorte d'écoulement du genre des menstrues. *Liv. VI. ch. 18. Voyez Menstrues.*

Aristote entre dans quelque détail sur la manière dont les Brebis paissent, & sur les soins qu'il faut prendre d'elles. Il conseille de leur donner du sel, un médimne (1) pour cinq jours entre cent brebis : cela les fait bien porter, les excite à boire, & elles s'engraissent en buvant (2). *Liv. VIII. ch. 10.* Elles engraiissent aussi lorsqu'elles sont pleines, parce qu'alors elles mangent plus. *Liv. VI. ch. 18.* Ce sont-là des observations confirmées par les Modernes ; & sur-tout par M. de Buffon, ainsi que ce qu'Aristote dit de leur excessive stupidité (3). *Liv. IX. ch. 3.* Il paroît cependant que les béliers ne sont pas tout-à-fait insensibles aux impressions de l'amour. *Liv. VI. ch. 18.*

Les Brebis sont sujettes à avoir, non pas des pous, mais des tiques. *Liv. V. ch. 31. Voyez Tique.*

Aristote observe qu'en Egypte les Brebis sont plus grandes que dans la Grèce ; il parle aussi des Brebis de Syrie (4), qui ont la queue large d'une coudée (5). En Lybie (Afrique), les béliers & les Brebis même, naissent avec des cornes. Au contraire, dans le Pont, auprès de la Scythie, les béliers même n'ont point de cornes. *Liv. VIII. ch. 28.* Les Modernes confirment encore ces variations (6).

Finissons par une observation sur la laine des Brebis. Aristote prétend que la peau & la toison des Brebis dévorées par les loups, sont beaucoup plus sujettes à la vermine que les autres, lors même que la laine est employée. *Liv. VIII. ch. 10.* Elien prétend qu'un vêtement fait de cette laine, excite des démangeaisons (7). L'une & l'autre remarque ne paroissent pas fort vraies, & si Plutarque, qui a voulu en expliquer la cause, n'y a pas réussi (8), on ne doit pas en être étonné.

(1) Le médimne attique contenoit trois boisseaux & demi de Paris. *Metrol. p. 263.*

(2) Mais cette graisse qui ne vient que de la quantité d'eau, n'est qu'une bouffissure, dit M. de Buffon, qui les feroit périr bientôt si on ne les tuoit immédiatement après qu'elles s'en sont chargées. *T. VI. p. 243.* Plutarque examine pourquoi l'on donne du sel au brebis ? il ne pense pas que ce soit seulement pour exciter leur appétit, mais aussi pour diviser leur graisse, & empêcher qu'elles ne périssent par son excès ; pour diviser leur sang & leurs humeurs, & peut-

être aussi pour les rendre plus fécondes. *De causis natural. n. 3.*

(3) Quam stultissima animalium lanata: Pline, *Hist. Lib. VIII. cap. 49.*

(4) Grande contrée de l'Asie, vers l'Orient.

(5) La coudée Pythique ou médiocre, avoit un peu plus de 13 pouces de notre pied de roi. *Metrol. pag. 139.*

(6) Voyez M. de Buffon, *Tom. I. p. 121* & supplément, *Tom. V. pag. 103.*

(7) De nat. anim. *Lib. I. cap. 38.*

(8) Symposiaca, *qu. 9.*

BRINTHE:

BRINTHE (1).

Le Brinthe fait son nid dans les montagnes & dans les forêts, comme la hupe. C'est un oiseau qui se nourrit bien & qui chante. *Hist. Liv. IX. ch. 11.*

Cet oiseau est-il le même que celui que j'ai appelé la petite Bernache, & dont le nom grec ne diffère que par une seule lettre (2) ? Ou pour parler d'une manière plus précise, Aristote n'a-t-il parlé dans l'endroit que je cite ici, & dans celui que j'ai indiqué sous le mot *Bernache*, que d'un seul & même oiseau ? Je ne le pense pas, parce que dans le lieu que j'indique ici, il parle d'un oiseau qui habite les montagnes & qui chante : deux caractères peu convenables à un oiseau qui tire sa subsistance de la mer. Si quelques Auteurs les ont confondus, d'autres plus exacts les ont distingués avec soin (3).

Mais quel est cet oiseau appelé *Brinthe*. Le peu qu'Aristote en a dit, n'a pas permis de le reconnoître. Scaliger soupçonne que ce pourroit être le passereau solitaire (4). Ce que dit Hésyche porteroit à croire que c'est une espèce de merle (5).

BRISEUR (6).

Je n'ai fait que traduire le nom grec employé par Aristote. C'est un des trois oiseaux qu'il cite pour exemple de ceux qui vivent d'épines sur les buissons. *Hist. Liv. VIII. ch. 8.* Gaza en a fait, dans sa traduction, le chardonneret, & il n'est pas le seul de ce sentiment (7). Quelques-uns ont pensé que c'étoit le serin d'Italie (8). Le plus grand nombre croit que c'est le tarin (9). Ce qui me porte à en douter, c'est que le tarin vit de graine d'aune

(1) *βρίνθος.*(2) *βρένθος.*(3) Gesner, de *Brentho*. M. de Pauw sur *Phile*, p. 112. Differunt *βρίνθος* & *βρένθος*, quos viri eruditi nunc perperam confundunt, & olim inter Grammaticos antiquos etiam confuderunt multi.(4) Quis sit *Brinthus*, neque alibi philosophus quam hic. Plinius de eo nihil quicquam. Mihi igitur hæc avis incognita est, nisi fortè ea sit quam vulgus passerem solitatum vocat : ad turdorum accedit magnitudinem. Montes & sylvas amat : tota maculis nigricantibus fulva est : cantat suavissimè. *ad h. Arist. loc.*(5) *ὄρνειον βρένθος, ὅπερ ἐνίοι κότεσσιν.*

Tome II.

λέγουσι. Hesy chius in V°. *βρένθειον*. Pour appliquer ceci au *βρίνθος*, il faut soupçonner que l'une des deux leçons, celle d'Aristote ou celle d'Hésyche est vicieuse. Ce qui paroît certain, c'est qu'on ne peut pas entendre ce que dit Hésyche, de l'oiseau dont il est question au *ch. 1. du Liv. IX.* Il faut donc l'appliquer à l'oiseau dont il s'agit au *ch. 11.* Le sentiment de M. de Pauw sur *Phile*, seroit de lire *βρένθος* au *ch. 11.* & *βρίνθος* au *ch. 1.*(6) *δραυρίς, ἡ.*(7) Voyez Gesner, in *carduele*.(8) Brisson, *ornithol. Tom. III. pag. 182.* Ray, *synops. pag. 92.*(9) Belon, de la nat, des ois. *Liv. VII.*

& de bouleau (1), & non d'épines. « Il recherche beaucoup, dit M. de Montbeillard, la graine de l'aune à laquelle le chardonneret ne touche point, & il ne lui dispute guère celle du chardon (2) ». Il seroit surprenant, après ces différences, qu'Aristote eût rapproché ces deux oiseaux, & les eut confondus.

B R Y S S E (3).

Genre de hériſſon de mer. Voyez *Hériſſon de mer*.

B U B A L E (4).

Aristote a parlé du Bubale (j'aurois peut-être mieux fait de dire *la Bubale*) en deux endroits de ses ouvrages; d'abord dans son histoire, *Liv. III. ch. 6*, pour remarquer que le Bubale, non plus que le cerf & le daim, n'ont pas dans leur sang ce qu'il appelle des fibres (5), & que son sang se coagule à-peu-près comme celui de la brebis; ensuite dans le *Traité des parties des Animaux*, *Liv. III. ch. 2*, où il compte le Bubale (6) avec le chevreuil, dans le nombre des Animaux qui ont des cornes, mais qui ne leur servent de rien pour se défendre, & dont la ressource est dans la vitesse de leurs pieds. Héſyche semble faire du Bubale un petit chevreuil (7). Strabon présente les chevreuils & les Bubales, comme Animaux d'espece voisine. Il les rapproche ainsi en suivant Hérodote (8).

On conçoit d'après ces descriptions, que jamais le Bubale ne fût un bœuf sauvage, un *Bison* ou un *Urus* (9), encore moins un buffle. L'erreur est ancienne; elle a été remarquée par Pline (10), & on en a un exemple bien sensible dans le récit que fait Agathias, de l'accident qui arriva à Théodébert dans une chasse, par la rencontre d'un taureau sauvage (11).

chap. 15. Salerne, p. 287. de Montbeillard, Tom. VII. pag. 309. Observez avec ce dernier, que M. Brisson a confondu le tarin de Belon, avec le serin d'Italie.

(1) Salerne, pag. 287.

(2) De Montbeillard, pag. 313.

(3) βρύσσοι, δ.

(4) βυβαλίς, ή.

(5) Voyez Sang.

(6) En cet endroit, Aristote dit βυβαλοῖς au datif pluriel, ce qui suppose au nominatif singulier βυβαλος.

(7) βυβαλος, δορκάδιον.

(8) δορκάδων ἢ βυβαλῶν, ἢ τῶν παρα-

πλησίων ζῶων... τρέφουσ ἢ χώρα ἐστίν. Strabo, Lib. XVII. de Mauritan. Le P. Hardouin, après avoir cité ce texte sur Pline, L. VIII. ch. 15. dit, hauſit ab Herodoto, Lib. IV.

(9) Voyez ci-dessus, Bœuf & Bonafé.

(10) Gignit germania insignia bouum ferorum genera, jubatos bisontes, excellentique vi & velocitate uros, quibus imperitium vulgus bubalorum nomen imponit, cum id gignat Africa, vituli potius cervique quadam similitudine. *Histor. Lib. VIII. cap. 15.*

(11) ἐπὶ θήραν ἰῶν Θεοδέβερτος, ταῦρος αὐτῷ ὑπαντιάζει μέγας τε ἢ ὑψικέρως,

Mais d'un autre côté aussi, cette erreur, quoique ancienne, a été remarquée par Bochart (1), par Gefner (2), par les P. P. Hardouin & Brotier sur Pline (3), & par M. de Buffon (4). Le P. Brotier pense que le Bubale d'Afrique, dont parle Pline, (& qui vraisemblablement est le même dont parle Aristote) est le *Bekker el Wash* des Arabes (5). Le P. Hardouin sur Pline, & M. de Buffon (6), pensent que c'est la vache de Barbarie dont M. M. de l'Académie des Sciences ont donné la description anatomique & la figure (7). Ses caractères extérieurs s'accorderoient avec l'idée que le peu de mots qu'on trouve dans Aristote en fait naître, si ses cornes avoient plusieurs branches.

BUCCIN (8).

Testacée univalve, dont la coquille est raboteuse. *Liv. IV. ch. 4.* Je ne parle, sous chaque article particulier, que de la coquille des testacées : les différens Animaux qui habitent ces coquilles, ayant de grands traits de ressemblance, je me réserve d'en parler au mot *Testacée*.

Je n'ai fait que traduire l'expression grecque employée par Aristote, en me servant du mot Buccin. C'est chez les Conchyliogistes modernes, une classe ou une famille particulière, qui renferme plusieurs genres (9). On peut voir la figure de plusieurs Buccins dans les Conchyliologies de Klein & de M. d'Argenville. Je remarquerai seulement ici, que c'est dans la classe des Buccins, qu'est placée celle qu'on appelle *l'unique* ou *sans pareille*, qui a, contre

ἐ τῷ τιθασιῶ δὴ πε τέτω καὶ ἀροτήρῳ,
ἀλλ' ὄλονόμος ἢ ὄρειος, ἢ τοῖς κέρασι τὸ
ἀντίπαλον διαφθεῖρων, βυβάλως οἶμαι τῶδε
τὸ γένος καλεῖται. πλείστοι δὲ ἀνὰ τὴν ἐκεί-
νην ἡπειρον μένουσι. ἀμφηρηθεῖς τε γὰρ
αἱ νάσαι ἢ τὰ ὄρη λάσια ἢ δυσχεῖμερά
τὰ χωρία ἅπασι δὲ τέτοις τὸ ζῶον ἠδε-
σθαι πέφυκε. τέτον δὴ ἢ Θεοδικετός ἐκ
τινος νάτης ἰδῶν ἀναθορόντα ἢ ἐπερχό-
μενον εἰσῆκει εὖ διαβάς, ὡς τῷ ὄρεισι
ὑπανήκων ὁ δὲ ἐπειδὴ ἀγγῶ ἐγεγόνει,
τῆ βροπῆ τῷ ὄρεισι φερόμενος ἐς δένδρον τι
τῶν ἢ λίον μεγάλων, τῷ μετώπῳ κορύπ-
τεται, ἢ τὸ μὲν διεσείσθη τε ἅπαν ἢ ἐπὶ
δάτερα κατεκλίθη, ξυμβέβηκε δὲ ἀθρόον
ὄρηκα μέγιστον τῶν ἐνδένδε κεφαλασμέ-
νων βαιότερον προστραφέντα τὴν κεφαλὴν
τε Θεοδικετός καλεῖται. Agathiaz, *Histor.*
de Francis. *Rec. des Hist. de France, T. II.*
pag. 50.

(1) Hierozoic. *Liv. III. ch. 22.*

(2) In bubalo, & in capra sylvestri.

(3) Loco citato.

(4) *Hist. natur. Tom. X. pag. 64.*

(5) Il cite les voyages de Shaw, *Tom. I.*
pag. 313.

(6) *Tom. X. pag. 51.*

(7) *Mém. pour servir à l'Hist. nat. des*
Animaux, part. 2. pag. 25.

(8) Κήρυξ, ὄ.

(9) Voici la description que Klein donne
des Buccins : Buccina sunt strombi in ven-
trem ultimæ spiræ globosum & vastum di-
latati ; ore subrotundo, breviter canalicu-
lato. *Cochlides, fasc. 1. ch. 7.* Voici celle de
M. d'Argenville : Buccinum est concha uni-
valvis, tubæ-formis, ventre extenso, ore
lato & elongato, cauda longa & distincta,
brevis, clavícula in longum erecta, minus
erecta, contabulata, rostro recurvo. *Prem.*
classe, huitième famille.

T ij

trois lignes, ses ailes pliées s'étendent au-delà des trois quarts de la queue; la couleur dominante de ses plumes, est au-dehors, un brun ferrugineux (1).

C A I L L E (2).

Oiseau pesant qui ne fait point de nid, & se contente de ramasser un peu de poussière pour y déposer ses œufs. Lorsque la Caille ne marche point, elle rassemble ses petits sous elle, comme font la poule & la perdrix. La Caille ne se perche point. *Hist. Liv. VI. ch. 1. & Liv. IX. ch. 8.* Aristote remarque que cet oiseau a le fiel près des intestins, *Liv. II. ch. 15*; & l'œsophage élargi par le bas, quoiqu'il ait en même tems, ce qu'on appelle dans les oiseaux, un *jabot*. *Ibid. ch. 17. pag. 101 & 103.* Le mâle de la Caille crie dans le combat même: la femelle ne chante point. *Liv. IV. ch. 9. pag. 223.*

Une des observations d'Aristote au sujet des Cailles, qui mérite le plus d'attention, c'est ce qu'il dit de leur passage d'une contrée dans l'autre. Il remarque qu'elles voyagent mieux par le vent du nord que par celui du midi, qui étant humide & pesant ajoute un nouvel obstacle à celui que la Caille trouve dans sa propre pesanteur. Les Cailles, dit-il encore, sont plus grasses en automne lorsqu'elles s'en vont, qu'au printemps (3) lorsqu'elles arrivent. C'est à la fin du mois d'Août (4) qu'elles partent: & alors elles sont accompagnées de la *glottis*, de la *Caille-mère*, du *hibou*, & du *cychrame* (5): au-lieu que quand elles arrivent, elles n'ont point à leur tête d'autres oiseaux qui les conduisent. *Liv. IX. ch. 12.*

Les Anciens ont bien connu l'oiseau que nous appellons ici *Caille*: & quoique quelques personnes fissent difficulté d'en manger, parce qu'on prétendoit qu'il se nourrissoit de graine d'Ellebore, & qu'il tomboit du haut-mal (6), ils le servoient sur leurs tables (7). Ils connoissoient son caractère querelleur (8) & son ardeur à se battre, qu'ils faisoient servir à leur amusement (9).

(1) Brisson, *Tom. I. p. 402.*

(2) *ὄρνις*, δ. La Codorniz, de Funes, *Liv. I. ch. 34.*

(3) Hasselquist dit qu'elles arrivent en Egypte au mois de Mars. *Voyage dans le Levant, pari. 2. pag. 35.*

(4) Aristote dit, *du mois Boëdromion*: il comprenoit la dernière moitié du mois d'Août, & la première moitié de Septemb.

(5) Voyez les noms de ces différens oiseaux.

(6) Plin, *Lib. X. cap. 23.* Joignez la note du P. Brotier.

(7) Voyez Athénée, *Deipnos. Lib. IX. pag. 392.* On pourroit conclure de ce qu'Athénée dit dans cet endroit, qu'il y a des cailles qui chantent.

(8) Voyez Aristophane, *in pace, v. 738.*

(9) Voyez les textes cités par Gesner, *in coturnice,*

Parmi nos Modernes, je ne crois pas qu'il en soit un qui n'ait reconnu notre Caille dans l'oiseau que décrit Aristote. Le seul point qui les divise, ce sont ses longs voyages. On s'accorde à rejeter, comme une fable, l'histoire de ces oiseaux qui les accompagnent à leur départ : mais quant à leurs voyages même, Belon leur en fait faire de si longs, qu'il va jusqu'à *accorder qu'elles passent aux Antipodes* (1). M. de Buffon, sans parler de voyages aussi étendus, soutient qu'elles passent d'Afrique & d'Asie en Europe, en traversant la mer : le vent favorable les aide dans ce passage ; & il pense que l'observation d'Aristote, sur l'effet contraire du vent du nord & du vent du midi, par rapport aux Cailles, est incomplète, en ce que ce n'est pas l'un de ces deux vents pris absolument, qui leur est favorable ou contraire : mais que le vent, en général, leur est favorable ou contraire, selon qu'il souffle du lieu d'où elles partent, au lieu où elles se rendent, ou bien dans un sens opposé (2).

Klein diminue beaucoup la longueur de tous ces voyages. S'il avoue que les Cailles disparaissent l'hiver, de la Prusse qu'il habitoit, il soutient en même tems, qu'elles ne vont point en Afrique & aux Antipodes, mais qu'elles vont seulement dans des provinces voisines ; que les Cailles d'Afrique ou d'Amérique sont des Cailles différentes de celles d'Europe, & que c'est très-mal argumenter de dire : on a vu des Cailles aller du Septentrion au midi ; donc ce sont les Cailles du nord qui quittent les glaces du Pôle, pour aller sous le ciel brûlant de l'Afrique (3).

C A I L L E - M E R E (4).

Ce nom est la traduction littérale de l'expression employée par Aristote, pour désigner cet oiseau. Il n'en parle que dans le lieu où il dit que la *Caille-mere* accompagne la Caille à son départ ; & il se contente de remarquer alors que la Caille-mere a, à-peu-près, la forme des oiseaux d'étang. *Liv. VIII. ch. 12.* Alexandre de Mynde, la décrivait comme un oiseau de la grandeur d'une tourterelle, montée sur de hautes pattes, qui profite peu & qui est timide (5). Ces observations suffisent pour combattre le système de Bochart, qui fait de la Caille & de la Caille-mere, deux individus d'une même espece, différens seulement par le plus ou moins de grosseur (6).

(1) De la nat. des ois. *Liv. V. ch. 20.*

(2) Hist. des oiseaux, *Tom. IV. p. 250.*

(3) De avibus errat. & migrat. §. 33.
& seqq.

(4) *δρνυγομήτρα, ή.*

(5) *Deipnos. Lib. IX. pag. 393.*

(6) *Hierozoicon, part. 2. Lib. II. cap. 14.*

Il faut tenir d'abord avec Klein, que ce sont deux espèces différentes (1). Mais les notes d'Aristote & d'Athénée, suffisent-elles ensuite pour décider que la Caille-mère est le Rasle de genêt ? c'est le sentiment assez général des Modernes. C'est celui de Klein (2), & de M. M. Brisson (3) & Salerne (4). On donne en preuve, que les Italiens nomment ce rasle le roi des Cailles. J'ai hésité à adopter cette dénomination, parce que je vois trois Naturalistes célèbres qui doutent. Belon, après avoir d'abord fait de la Caille-mère d'Aristote le rasle noir (5), avoue ensuite « n'entendre bonnement » quels oiseaux Aristote prenait pour *cynchramus*, & *glottis* & *ortyometra* (6). Gesner n'est pas plus assuré (7); & Ray ne propose qu'avec la même réserve le sentiment commun (8). Dans le vrai, il est difficile d'établir l'identité de deux oiseaux, sur le peu de paroles d'Aristote.

CALIDRIS (9).

Oiseau qui fréquente les lacs & les rivières, & dont le plumage varié présente, en tout, une couleur cendrée. *Liv. VIII. ch. 3.* Peut-être faudroit-il ajouter que c'est un de ces oiseaux qui agitent sans cesse leur queue : mais le texte d'Aristote n'est pas tout-à-fait précis sur ce point.

Belon a conjecturé que ce pouvoit être le Chevalier, oiseau de la grosseur d'un pigeon, ou, suivant M. Brisson, de la grosseur d'un pluvier doré. La couleur qu'ils donnent l'un & l'autre au Chevalier, & ses habitudes, s'accordent assez bien avec ce qu'Aristote dit du Calidris (10). Il ne lui manqueroit que le caractère de remuer habituellement la queue, supposé que ce caractère doive entrer dans la description d'Aristote. On le nomme quelque-

Bochart se fonde sur un vers d'Aristophane, où il donne à *Laçone* changée en caille, l'épithète de *δρυγομήτρα* : in *avib. v. 871*. Mais il ne faut pas trop compter sur l'expression d'un Poète, plus occupé de la mesure de son vers, que de l'exactitude de la lettre : aussi le Traducteur s'est-il contenté de rendre cette expression par celle de *coturnix ingens*.

(1) In antecessum tenemus Ortygometram sive Rallum terrestrem cum coturnice non esse confundendam. *De avib. errat. & migrat. §. 33.*

(2) *Ubi modò*, & Ordo avium, §. 48.

(3) *Ornithol. Tom. V. pag. 159.*

(4) *Hist. nat. des ois. pag. 150.* Voyez

aussi la note du P. Hardouin, sur le chap. 23 du dixième Livre de Pline, & celle du P. Brotier sur le même endroit.

(5) *De la nat. des ois. Liv. IV. ch. 19.*

(6) *Ibid. Liv. V. ch. 20.*

(7) *Quonquam Bellonius scribat eandem avem quam itali regem coturnicum vocant, Gallorum rasle esse, mihi tamen aliàs videtur rex coturnicum italis dictus.* Gesner, in *ortyometra*.

(8) *Ortygometra* : an *Rallus* terrestris *Synops. av. pag. 58.*

(9) *καλίδρις*, δ.

(10) Belon, de la nat. des ois. *Liv. IV. ch. 16.* Brisson, *Ornithol. Tom. V. pag. 88.*

fois

fois le chevalier-rouge, à cause de la couleur de son bec, qui est d'ailleurs allongé comme celui du bécasseau.

CALLIONYME (1).

Ce poisson avoit plusieurs noms chez les Grecs. Athénée nous apprend qu'on l'appelloit *Agnus*, c'est-à-dire, chaste, & *Ouranoscopus*, c'est-à-dire, regardant le ciel (2). On prétend que c'est à cause du nom *ouranoscopus*, qu'on lui donne celui de Callionyme, c'est-à-dire, beau nom. Peut-être aussi ce nom lui a-t-il été attribué par *antiphrase*, car les Grecs donnoient le nom de beau nom à des choses nullement belles (3), avec lesquelles on prétend que la tête du Callionyme a des rapports (4) : de sorte que c'étoit peut-être encore par *antiphrase* qu'on l'appelloit *Agnus*. Il est possible que ce poisson ait eu un quatrième nom, *hemérocoïtes*, c'est-à-dire, qui dort le jour, parce qu'on assure que c'est la nuit qu'il prend sa proie (5).

Quoi qu'il en soit, Aristote remarque que le Callionyme fréquente les côtes, *Liv. VIII. ch. 13*, & qu'il a la vésicule du fiel fort grosse. *Liv. II. ch. 15*.

Il paroît que Rondelet a exactement rencontré le Callionyme, dans le poisson dont il donne une description fort étendue, sous le nom de Raspecon ou Tapecon (6). C'est un poisson d'environ un pied de long. La construction de ses yeux fait qu'il regarde constamment le ciel. Non-seulement il les a sur le dessus de la tête, mais il a de plus la prunelle tournée directement vers le ciel, à la différence de plusieurs autres poissons, qui ont bien les yeux à la même partie de la tête, mais la prunelle tournée sur le côté. Willughbi qui a donné deux belles figures de ce poisson (7), observe qu'il a la vésicule du fiel très-grande (8). C'est une remarque qui s'accorde bien avec le texte d'Aristote : il paroît que les Anciens l'avoient singulièrement distingué par cet attribut ; on peut s'en convaincre par ce que dit Elien à son sujet (9). On voit par le même texte d'Elien, que l'on étoit fort divisé sur le goût de la chair du Callionyme ; les uns le mangeoient & le trouvoient bon ; les autres prétendoient qu'il ne valoit rien (10).

(1) καλλιόνυμος, δ.
(2) ἄρανοσκοπός δὲ ἐὶ δ' ἄγνος καλόμενος ἢ ἐὶ καλλιόνυμος, βαρεῖς. *Deipnos. Lib. VIII. pag. 356.*

(3) Voyez Hesyche, V^o, καλλιόνυμος.
(4) Voyez Gesner, in *Callionymo* ; & Willughbi, de pisc. *Lib. IV. cap. 10.*

(5) Wotton, de different. anim. *L. VIII. cap. 171.* Rondelet, des pois. *Liv. X. ch. 12.*

(6) Rondelet, *ubi modò*, & apud Gesn. in *Callionymo*.

(7) Planché S, 9.

(8) *Cystis fellea amplissima, ipsi etiam ventriculo in nonnullis magnitudine par.*

(9) De piscib. *Lib. IV. cap. 10.*

(10) De nat. animal. *Lib. XIII. cap. 4.* Voyez aussi Gesner, in *Callionymo*.

Le sentiment de Rondelet sur l'identité du Tapecon & du Callionyme, est celui de Belon (1), de Gefner (2), d'Artesi (3), de Willughbi (4), de Ray (5), &c. Athénée cite d'anciens Auteurs qui confondoient l'anthias avec le Callionyme. Je crois que c'est une erreur, qui au reste étoit dès lors combattue par d'autres Auteurs (6). Je ne fais pas pourquoi Gouan fait deux especes distinctes de *Pouranoscopus* & du Callionyme (7).

CALMAR, GRAND ET PETIT (8).

Animal du genre des *Mollusques*. *Hist. Liv. I. ch. 6.* Il faut commencer par voir cet article, où l'on trouvera la description générale des mollusques, & le détail des observations communes à tous : voici les observations particulières au Calmar.

Aristote distingue évidemment deux especes de Calmars ; l'un, dit-il, est beaucoup plus grand que l'autre ; on en voit de cinq coudées, c'est-à-dire, environ cinq pieds six pouces (9). Athénée, en citant Aristote, dit trois spithames, ce ne seroit gueres que 23 pouces (10). D'ailleurs le plus grand differe de l'autre, en ce qu'il a la pointe de son corps plus large, & en ce que ses nageoires environnent la totalité du tronc, ce qui n'est pas ainsi dans le petit Calmar. *Hist. Liv. IV. ch. 1. & des parties, Liv. IV. ch. 9.* L'espece du grand Calmar est peu nombreuse ; le grand & le petit habitent la pleine mer. *Hist. ubi sup.*

Le mollusque que j'appelle petit Calmar, est nommé aussi *Casseron* (11). Quelques personnes ont prétendu qu'entre les deux Calmars indiqués par Aristote, il n'y avoit d'autre différence, sinon que l'un étoit le mâle, & l'autre la femelle ; mais en comparant ses textes, on verra qu'Aristote fait réellement des deux Calmars dont il parle, deux especes distinctes, quoique

(1) De la nat. des poissons, *Liv. I. p. 212.*

(2) *Ubi supra.*

(3) *Synonimia piscium, pag. 71.*

(4) De piscibus, *Lib. IV. cap. 10.*

(5) *Synopsis pisc. pag. 97.*

(6) τὸν ἀνθίαν τινὲς ἢ κάλλιχθον καλῶσιν· ἔτι δὲ καλλιώνυμον ἢ ἔλλοπα.... Δωρίων δ' ἐν τῷ περὶ ἰχθύων, διαφέρειν φησὶν ἀνθίαν ἢ κάλλιχθον, ἔτι τε καλλιώνυμον καὶ ἔλλοπα. *Deipnos. Lib. VII. pag. 282.*

(7) *Genera piscium, pag. 119 & 121.* Je

ne trouve pas extraordinaire qu'il ait fait deux especes de deux poissons que la description annonce être différens, mais je ne voudrois pas qu'il eût partagé entre ces deux especes, deux noms qui paroissent être communs à une seule.

(8) τευθός, δ.: τευθός, ἢ.

(9) *Métrologie, pag. 139.*

(10) *Ibid. pag. 127.*

(11) Voyez Rondelet, des poissons, *Liv. XVII. ch. 4.* & Belon, *Liv. II. pag. 342.*

du même genre (1). Et en effet, après avoir distingué les deux especes de Calmars par la grandeur, il ne donne d'autre différence entre le mâle & la femelle, si ce n'est qu'on trouve dans le ventre de la femelle deux corps rouges, qu'on ne trouve point dans le ventre du mâle. *Hist. Liv. V. ch. 18.*

Les Calmars pondent en haute mer : leurs œufs sont liés ensemble ; ils forment deux masses distinctes, parce que la matrice de la femelle est divisée en deux parties. *De la générat. Liv. III. ch. 8.* Les Calmars vivent peu, & rarement arrivent-ils à leur seconde année. *Hist. Liv. V. ch. 18.* Ces mollusques, ceux même de la petite especes, se rendent maîtres de gros poissons. *Liv. VIII. ch. 2.* Lorsqu'ils ont peur, ils jettent leur encre. *Liv. IX. ch. 37.* Mais cette encre n'est pas aussi noire que celle de la seche, elle est plutôt jaunâtre (2).

Les petits Calmars ont, comme les autres mollusques, deux estomacs, ou un jabot & un estomac ; en général, dans les mollusques, ces deux estomacs paroissent semblables, soit à la figure, soit au toucher ; mais dans le petit Calmar, il y a une différence notable entre les deux. *Des parties, Liv. IV. ch. 5,*

On voit par Aristophane (3) & Athénée (4), qu'on mangeoit le petit Calmar, & Apitius donne la maniere de le préparer (5). Mais il paroît que du tems d'Aristophane, au moins, c'étoit la nourriture seulement des gens pauvres : car on voit dans ce Poëte un Chœur souhaiter par imprécation, qu'un homme soit réduit à un seul petit Calmar, & encore qu'un chien le lui enleve (6). Les Anciens regardoient l'apparition du Calmar sur les côtes, comme un présage de la tempête. On peut voir dans Plutarque quelles raisons on en donnoit (7).

Pline observe que les Calmars volent sur l'eau, de même que les pétoncles, en se lançant comme une fleche (8).

(1) Voyez Gesner, de *lorigine.*

(2) ἔχει δὲ ἃ θαλὸν ἐν τῇ μύτει ἃ μέλανα, ἀλλ' ὄχρον. Athenæus ex Arist. *Deipnos. Lib. VII. pag. 326.*

(3) *Equites, v. 925.*

(4) *Deipnos. Lib. VII. pag. 326. & Lib. XIV. pag. 623.*

(5) *De re Culinaria, Lib. IX. cap. 3.*

(6) ὃν γ' ἐτ' ἐπίδοιμι τευθίδος Δεδίμανον.
ἢ δ' ὀπιημένη Σίζυσα παράλος ἐπὶ τραπέζῃ κειμένη ὄκέλλοι κάρτα μέλλοντος λαβῶν αὐτῆ, κύνων Ἀρκάσασα φεύγοι.
Acharnes, v. 1155.

(7) *De causis natur. n. 18.*

(8) *Loligo volitat extra aquam se effrens, quod & pectunculi faciunt sagittæ modo. Hist. Lib. IX. cap. 9.*

CANARD (1).

Oiseau assez connu pour n'avoir pas besoin de description particulière. Il n'y a point d'équivoque sur sa dénomination. Aristote le compte avec raison entre les plus pesans des oiseaux aquatiques, qui ont des membranes entre les doigts. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Cette pesanteur n'empêche pas que le Canard sauvage ne vole très-bien. Une autre observation d'Aristote, c'est que le Canard a l'œsophage fort large, & des appendices aux intestins, vers l'extrémité de leur conduit. *Liv. II. ch. 17. pag. 101 & 103.*

Il y a long-tems qu'on est en usage de ne manger dans le Canard, que les ailes & la poitrine. On préféroit ces parties au reste du corps, dès le tems de Martial (2).

CANCRE (3).

Genre de crustacée ; c'est le nom d'une des quatre classes entre lesquelles Aristote distribue tous les crustacés (4). Et delà, une première question : savoir si le nom de Cancre est seulement un nom générique destiné à rassembler plusieurs espèces dans une même classe, ou si c'est le nom d'une espèce particulière ? Aristote donnant à tous les Cancres dont il parle une épithète particulière, qui doit désigner quelque qualité accidentelle, je pense avec Gesner, & le P. Hardouin, qu'Aristote en décrivant l'animal qu'il appelle Cancre, n'a pas seulement parlé des caractères génériques de l'espèce du Cancre, mais qu'il a décrit en même tems des individus auxquels il appliquoit ce nom, & qu'ainsi le nom de Cancre est chez lui un nom de genre, en même tems qu'un nom d'espèce (5).

Selon Aristote, les différentes espèces de Cancres sont en très-grand nombre. Il nomme les principales : ce sont les Cancres *Maia*, les Cancres pagures, les Cancres héracléotiques, les Cancres de rivière, & les Cancres cavaliers. *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Il caractérise ce qu'il entend par la famille des Cancres, en disant qu'ils ressemblent aux langoustes, en ce qu'ils ont comme elles des pinces pour saisir leur nourriture & la porter à leur bouche ; mais qu'ils en diffèrent, en ce qu'ils n'ont point de queue comme les langoustes.

(1) *νήτλα*, ή. En Espagnol, *anade*. De Funes, *Liv. I. ch. 22.*

(2) *Tota quidem ponatur avis, sed peccatore tantum Et cervice sapit ; cætera redde quoquo. In xenüs.*

(3) *κάρκινος*, ό.

(4) Voyez *Crustacés*.

(5) *Cancri speciem peculiarem constitunt. Gesner, de cancribus in genere. κάρκινος*, qui strictiore vocis usu cancri nominantur *cancres*. Hard. ad Plin. *Lib. IX. cap. 31.*

Des parties, Liv. IV. ch. 8. Ce qu'Aristote dit du défaut de queue dans les Cancres, n'est pas exact; les Cancres ont une queue, mais comme elle est ferrée contre le corps & repliée par dessous (1), Aristote a dit qu'ils n'avoient point de queue. Il s'est exprimé plus exactement, lorsqu'il a dit que les Cancres avoient dix pieds, en y comprenant leurs deux pinces, & qu'ils avoient le corps rond. *Hist. Liv. IV. th. 2.*

Pline a donné plus d'étendue qu'Aristote, à la dénomination de *Cancer*; mais c'est en comprenant sous ce nom des Animaux tout différens, tels que langoustes. & les écrevisses (2). La division de ces différentes especes dans Aristote, est plus méthodique.

En restreignant la dénomination de *Cancer* aux crustacées ronds, les crabes se trouvent-ils dans cette classe, & peut-on croire qu'Aristote les ait décrits sous le nom particulier de quelque *Cancer*? Linneus fait du *Cancer* proprement dit, le crabe (3). L'Auteur du dictionnaire des Animaux confond le crabe & le *Cancer*, comme deux mots synonymes (4). M. de Bomare se plaint au contraire de cette confusion, & il veut qu'on distingue les Cancres, qui ont le corps rond, d'avec le crabe qui l'a fort évasé, & qu'il appelle *cancer oblongus* (5). Mais sans juger précisément de la distinction en elle-même, la différence que M. de Bomare remarque entre le *Cancer* & le crabe, ne me paroît pas assez considérable pour empêcher de croire qu'Aristote ait parlé du crabe sous le nom de *Cancer*: d'autant plus que le crabe est trop commun pour qu'Aristote ne l'ait point connu; & cependant s'il en a parlé, ce n'a pu être que sous le nom du *Cancer* ou de quelque une de ses especes.

Je parlerai du *Cancer* cavalier, du *Cancer* héracléotique, du *Cancer* Maïa & du *Cancer* pagure, dans des articles séparés, ainsi que du petit *Cancer* qui se revêt d'une coquille; par rapport aux Cancres en général, & au crustacée qui porte éminemment le nom de *Cancer*, voici les observations d'Aristote.

La marche des Animaux qui ont quatre pieds ou plus, est réglée par le mouvement de deux de leurs pieds opposés diamétralement, au lieu que la

(1) Rondelet, des poissons, *Liv. VIII. chap. 12.* Belon, de la nat. des poissons, *Liv. II. ch. 366.* Quoique Belon décrive la queue du cancer, cependant il se permet de dire aussi que les cancers n'ont point de queue, tant elle est peu apparente.

(2) *Cancrorum genera, carabi, astaci, maia, paguri, &c. Hist. Lib. IX. cap. 31.*

(3) *Systema nat. édit. 1756.*

(4) V^o. Crabe.

(5) V^{is}, *Cancer* & Crabe.

marche des Cancre est déterminée par le mouvement de quatre pieds. *Hist. Liv. I. ch. 3.* On saisira le sens de cette observation, si l'on fait attention à la marche du cheval, par exemple. Il leve le pied droit en avant, ensuite le pied gauche de derrière, puis le pied gauche en avant & le pied droit en arrière : toute sa marche se fait sur la ligne que trace le pied droit de devant & le pied gauche de derrière ; la marche du Cancre au contraire est déterminée par le mouvement de quatre pieds & non pas de deux. C'est peut-être la véritable raison pour laquelle le Cancre, qui a seul cette manière de marcher, est le seul aussi, selon l'observation d'Aristote, qui marche naturellement sur le côté (1). Aristote remarque que le Cancre ayant les yeux sur le côté, c'est de sa part marcher en avant, que de marcher sur le côté, parce que c'est la situation des yeux qui détermine ce qui est en avant. *De la marche des Anim. ch. 14.* Mais cette raison ne me paroît pas satisfaisante, parce que le Cancre ayant un œil sur chaque côté de la tête, il devroit, si la direction de ses yeux régloit sa marche, faire un pas d'un côté, puis un pas de l'autre ; & ainsi on ne pas avancer du tout, ou arriver à un point situé dans la direction de la ligne qui sépare les deux yeux (2).

On sent davantage, ce semble, la vérité d'une autre observation d'Aristote, qu'il étoit commode pour le Cancre, que la flexion de ses jambes fût sur le côté, & toute différente de celle des jambes des quadrupèdes qui ne les ont pas torfes, afin que son corps étant moins élevé sur ses jambes, il lui fût plus facile d'entrer dans les trous & dans les creux où il habite. *De la marche des Anim. ch. 16.*

La tête du Cancre & le tronc de son corps ne forment qu'un tout sans distinction. Les yeux sont en haut, précisément au-dessous de ce qui forme la partie supérieure de son corps, ils sont placés sur le côté. Ces yeux sont durs & fermes ; le Cancre peut les avancer en dehors, les retirer en dedans & les incliner. *Hist. Liv. IV. ch. 3 & 2.* La construction de la bouche du Cancre, mérite une attention particulière : voyez le texte même ; *Hist. Liv. IV. chap. 3.*

Par rapport aux pinces du Cancre, ordinairement la droite est plus grande & plus forte que la gauche, *Hist. Liv. IV. ch. 3. & des part. Liv. IV. ch. 8.*

(1) μόνον ἢ κινεῖται ἐπὶ τὸ πρόσωπον τῶν ζώων, ἀλλ' ἐπὶ τὸ πλάγιον. De animal. Scaliger, ad Cardanum, de subtil. ex. 245. in cessu, cap. 14. (2) Voyez aussi ce que dit sur ce sujet n. 3.

Elles leur servent l'une & l'autre pour saisir ce qu'ils veulent prendre, & c'est la partie supérieure qui est seule mobile. *Des parties, Liv. IV. ch. 11.*

Il n'y a d'autre différence entre le Cancré mâle & la femelle, sinon que la femelle a l'écaille plus grande, plus détachée du corps (j'entens plus convexe), & que la partie de son corps où elle dépose ses œufs (1) & par laquelle elle se décharge de ses excréments, est plus velue que dans le mâle. *Hist. Liv. V. ch. 7.* Aristote décrit au même lieu leur accouplement : je ne vois point que les Modernes confirment ni contestent ce qu'il dit à ce sujet.

C'est au printems que les Cancres se dépouillent de leur vieille écaille. Aristote répète ce fait en deux endroits, *Hist. Liv. V. ch. 17. & Liv. VIII. ch. 17*, mais il n'ose l'affirmer de tous les Cancres indistinctement ; tout le monde en convient, disoit-il ; à l'égard de ceux dont la couverture est moins ferme, mais quelques personnes l'assurent même des autres, qui ont cette couverture plus dure. On peut voir au mot *Crustacé*, que plusieurs Modernes le disent de tous indistinctement. Lorsque les Cancres ont quitté leur vieille enveloppe, la nouvelle est tout-à-fait molle, & ils ont alors de la peine à marcher. *Hist. Liv. VIII. ch. 17.* Pline assure que les Cancres vivent longtemps (2).

Les Cancres sont indiqués comme un remède, contre la morsure des phalanges & des araignées. *Hist. Liv. IX. ch. 5.*

Aristote parle de quelques Cancres, auxquels il ne donne point de dénomination particulière, & dont il est à propos de dire un mot avant de terminer cet article. Les premiers sont les Cancres de riviere, *Liv. IV. ch. 2.* On n'en trouve point dans nos rivières, mais Belon en a trouvé dans les ruisseaux de l'île de Crète & en Macédoine. Il assure qu'on en prend beaucoup aux environs de Rome. « Il y a, ajoute-t-il, si grande similitude entre » les Cancres marins & ceux d'eau douce, que qui les met l'un auprès de » l'autre, ne peuvent bonnement être distingués » (3).

Les autres sont des Cancres blancs & fort petits, qui naissent dans quelques testacées (4). Il s'en trouve dans les pétoncles & les huîtres. Ces petits Cancres ne prennent aucun accroissement sensible ; & les pêcheurs prétendent qu'ils se forment en même tems que l'animal avec lequel ils habitent. *Hist. Liv. V. chap. 15.* Je ne fais si c'est de ces mêmes petits Cancres, qu

(1) Voyez *Génération*.

(2) *Cancris vita longa. Lib. IX. cap. 31.* pag. 371 & 373. Joignez-y ce qu'il rapporte dans ses Observations, *Liv. I. ch. 42.*

(3) De la nat. des poissons, *Liv. II.*

(4) Voyez *Pinnotere*.

d'autres semblables, qu'Aristote dit qu'on en trouve dans de petits poissons, & qu'ils ont les pieds de derriere un peu plus larges que les autres, afin de pouvoir s'en servir comme de rames pour nager. *Des parties, Liv. IV. ch. 8.*

Enfin Aristote fait mention de Cancres, qu'il nomme Cancres des rochers, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, sans doute parce qu'ils se retirent habituellement dans leurs ouvertures; Elien en parle aussi (1). Ce pourroit être le Cancre que Rondelet appelle *le Cancre madré*, & qu'il dit vivre dans les trous des rochers, où ils se retirent dès qu'ils voient quelqu'un, & où ils se cramponnent si bien avec leurs pieds, qu'il n'est pas possible de les en arracher (2).

CANCRE CAVALIER (3).

Especie particuliere de Cancre qu'on trouve sur les côtes de Phœnicie, & auxquels on donne ce nom, parce qu'ils courent si vite qu'on a de la peine à les attraper. Ils sont vuides faute de nourriture (suffisante). *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Ces Cancres me paroissent être les mêmes qu'Elien appelle vagabonds & coureurs (4); & les mêmes encore dont parle Belon, sous le nom de Cancres *Cavaliers*. Il dit les avoir vus en sortant d'Egypte pour aller à Jérusalem. Ils courent si vite sur terre, qu'un homme de pied peut difficilement les suivre. A peine sont-ils de la grosseur d'un gros phalangion (forte d'araignée). Leur couleur est blanchâtre, mouchetée de rouge, & ils ne sont pas bons à manger (5). Hasselquist rapporte avoir trouvé ce Cancre dans la mer & sur les côtes d'Egypte & de Syrie. Il sort, dit-il, de la mer au coucher du soleil, & se rend par bandes sur le sable qui est sur le rivage (6). La Phœnicie étant entre la Syrie & la Palestine, dont les côtes touchent à celle de l'Egypte, on voit que Belon & Hasselquist ont trouvé le Cancre Cavalier précisément aux mêmes parages où Aristote rapporte qu'il existoit.

CANCRE HÉRACLÉOTIQUE (7).

Especie de Cancre. *Hist. Liv. IV. chap. 2.* Il a les jambes courtes. *Des parties, Liv. IV. ch. 8.* Ses yeux sont, ainsi que ceux du Cancre Maïa, plus rapprochés que ceux des autres Cancres. *Hist. Liv. IV. ch. 3.* J'ai conservé

(1) De nat. animal. *Lib. VII. cap. 24.*

(2) Des poissons, *Liv. XVIII. ch. 18.*

(3) *ἰππεύς, δ.*

(4) De nat. anim. *Lib. VII. cap. 24.*
Joignez la note de Gronovius sur cet endroit.

(5) De la nature des poissons, *Liv. II. pag. 367.*

(6) Voyage dans le Levant, *part. 2. pag. 65 & 159.*

(7) *ἠρακλειώτικος, δ.*

la propre dénomination d'Aristote, parce qu'elle est équivoque, & qu'on peut la traduire de deux manières, en disant Cancres d'Hercule, ou Cancres d'Héraclée. Beaucoup de Villes anciennes porteroient ce nom, il y en avoit entre autres une célèbre sur le Pont-Euxin, au 50^e degré de longitude, & au 41^e de latitude Boréale (1).

Aristote ne donne aucun des caractères particuliers qui peuvent appartenir aux Cancres héracléotiques. Rondelet tire leur nom de la ville d'Héraclée : il dit qu'on ne les trouve point sur les côtes de Languedoc (2). Belon prétend qu'on en trouve en Sicile, & qu'on en apporte à Rome. Il pense qu'Aristote leur a donné le nom de Cancres d'Hercule, parce qu'ils ont l'écorce plus dure & plus épaisse qu'aucun autre ; cependant il convient que leur nom peut venir aussi d'une des villes d'Héraclée (3).

CANCRES MAÏA (4).

C'est la plus grande espèce des Cancres. *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Sa couverture est très-ferme, elle approche de la dureté de la coquille, ce qui n'empêche pas qu'on dise qu'il change aussi de couverture. *Hist. Liv. VIII. ch. 17.* Il en change effectivement, s'il est vrai que tous en changent. Les jambes du Cancres Maïa, sont grêles (5). *Des parties, Liv. IV. ch. 8.* Ses yeux sont plus rapprochés l'un de l'autre, qu'ils ne le sont dans les autres espèces. *Hist. Liv. IV. ch. 3.*

Suivant Belon, le Cancres Maïa est la squinade des Marseillois (6). Ce sentiment est aussi celui de Gillius (7). Belon lui donne encore le nom d'araignée de mer ; il remarque ses jambes longues & grêles, & les piquans qu'il a sur le dos. Ce dernier caractère rappelle le Cancres dont Rondelet fait le Cancres pagure (8), & c'est en effet celui-là même que Belon appelle Cancres Maïa. Rondelet a combattu le sentiment de Belon, & il a soutenu que le Cancres Maïa étant, selon Aristote, le plus grand de tous les Cancres, ce ne pouvoit être qu'un Cancres de l'Océan, dont il avoit vu un, qui avoit un grand épan de large & une demie coudée de long (9). Mais Scaliger défend Belon contre

(1) Voyez la Géographie ancienne de M. d'Anville, Tom. II. pag. 25.

(2) Des poissons, Liv. XVIII. ch. 14.

(3) De la nature des poissons, Liv. II. pag. 379.

(4) μαία, ἡ.

(5) αἱ μαῖαι λεπτοσκελαῖς.

Tome II.

(6) De la nature des poissons, Liv. II. pag. 377.

(7) Cap. 76.

(8) Voyez Cancres Pagure.

(9) Apud Gesnerum, de Cancris, & Des poissons, Liv. XVIII. ch. 12.

Rondelet. Aristote, dit-il, ne parloit pas des Cancres de l'Océan, mais de ceux de la mer Egée, de la mer d'Ionie, &c. Ainsi on a tort d'apporter en comparaison des Cancres de l'Océan; il faut voir quels sont les plus grands Cancres de la Méditerranée: ce sont les *squinado*, ou *araignée de mer*; c'est donc à eux que le nom de Cancre Maïa convient (1).

CANCRE PAGURE (2).

Aristote se contente de remarquer sur cette espèce de Cancre, que c'est le second pour la grandeur. *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Son étymologie pourroit indiquer qu'il habite particulièrement dans les côtes & les rochers élevés (3). Rondelet pense que c'est celui qu'on nomme en Provence, *squinado*; il observe que toute sa coque est semée d'aiguillons. Il ajoute que c'est celui qu'on pendoit au cou de Diane, comme symbole de la prudence. Cette prudence consiste en ce que quand il s'est dépouillé de sa coque, se sentant foible & sans défense, il se tient renfermé & ne paroît plus, jusqu'à ce que sa nouvelle enveloppe se soit durcie (4).

Belon (5) & Gillius (6), ne sont point d'accord ici avec Rondelet. Ils font l'un & l'autre du Pagure, le Cancre qu'on nomme à Marseille *Carabaffi*. Belon le décrit comme ayant la croûte polie; il en fait le crabe. Ce qui pourroit engager à adopter son sentiment, c'est qu'on le nomme encore aujourd'hui en Grèce, *Paguro*, & sur quelque côtes de France, un Pagull.

Elien parle de ce Cancre en particulier; il prétend que pour se dépouiller de son ancienne couverture, il se gonfle de nourriture afin de la forcer de se rompre. Si ce fait est vrai, il a plutôt un tout autre motif, c'est de faire une provision pour le tems où le Cancre sans défense dans sa nouvelle croûte, n'ira point chercher à manger. (7). Elie n'ajoute qu'il souffre beaucoup, tant que sa nouvelle croûte est encore molle (8).

CANCRE PETIT (9).

Cet animal appartient réellement, ainsi que l'observe Aristote, en même

(1) De subtilit. ad Cardan. exerc. 245. n. 2.

(2) πᾶγυρος, δ.

(3) Dicitur πᾶγυρος παρὰ τὸ ὑρεῖν καὶ φυλάττεσθαι ἐν τοῖς πᾶγυροις. Rondelet, ap. Gesner. de Paguro.

(4) Des poissons, Liv. XVIII. ch. 13.

(5) De la nature des poissons, Liv. II. pag. 374.

(6) Cap. 78.

(7) Voyez Scaliger, de subtilit. ad Cardanum, exerc. 245. n. 1.

(8) De nat. animal. Lib. IX. cap. 43.

(9) Καρκίνιον, τὸ.

terns au genre des testacées & au genre des crustacées. Il naît nud & isolé, couvert en partie d'une enveloppe dure : c'est un crustacée. Il vit dans une coquille, c'est un testacée. Mais il n'est pas adhérent à sa coquille comme les testacées, & lorsqu'il la trouve trop petite pour continuer à y demeurer, parce qu'il a grandi ou grossi, il en change & va habiter dans une autre. Aristote en donne une description fort détaillée, *Hist. Liv. IV. ch. 4. & Liv. V. ch. 15.* Il faut la lire dans le texte même ; en la comparant aux descriptions de Belon (1) & de Rondelet (2), elle paroît presque par tout exacte.

Aristote met cet animal dans le nombre des Cancres ; il se trompe, sa queue est allongée, & il n'a que quatre pieds, outre ses deux bras ou pinces. Ce n'est pas là le caractère des Cancres ; on doit le rapporter plutôt aux langoustes ou aux écrevisses ; Aristote l'indique lui-même, à la fin du chapitre cité. Il ajoute qu'on n'apperçoit point le trou destiné à la sortie de ses excréments ; Rondelet observe qu'il est très-aisé de le découvrir quand on considère l'animal hors de sa coquille. Il prétend que le petit Cancre qui habite les coquilles turbinées, a la pince droite plus forte que la gauche, & qu'il en est tout autrement de celui qui loge dans le nérîte. Rondelet assure que dans tous, le bras gauche est toujours plus gros que le droit. Swammerdam soutient au contraire, que c'est réellement le bras droit qui est plus gros & plus fort que le gauche (3). Peut-être cette différence d'expression ne vient-elle que de la manière de regarder l'animal. Enfin Aristote dit que ce petit Cancre vient de la terre & de la vase ; c'est une erreur, Rondelet a vu des femelles avec leurs œufs.

Il y a quatre especes de coquilles nommées par Aristote, dans lesquelles habite le petit Cancre ; savoir les coquilles turbinées, les nérîtes, les limaçons de mer, & les conques. Celui qui loge dans les conques, se nomme, dit Aristote, le *Petit baiteux*. Je ne sais si en employant un nom particulier, Aristote a voulu faire entendre qu'il s'agissoit d'une autre especes, & de même s'il a distingué plusieurs especes entre les petits Cancres qui habitent les coquilles turbinées, &c. Rondelet pense que tous ces Animaux sont les mêmes, seulement un peu plus ou un peu moins longs. Peut-être cependant doit-on en distinguer plusieurs especes, sur-tout s'il est vrai qu'il y en a parmi eux qui sont de vrais Animaux terrestres, n'ayant rien de marin que la coquille (4).

(1) De la nature des poissons, *Liv. II. pag. 368.*

(3) *Biblia naturæ, pag. 148.*

(2) Des poissons, *Liv. XVIII. ch. 16. & dans Gesner, de cancello.*

(4) Voyez le dictionn. des Animaux ; V^o. Bernard l'hermite.

Les Modernes appellent tous ces Animaux, & dans quelque coquille qu'ils soient logés, *Soldat*, ou *Bernard l'hermite*.

Mais voici quelque chose de plus à examiner. L'existence de ces crustacées, mols par derrière, & qu'on suppose n'habiter que des coquilles étrangères, est-elle bien réelle ? Rondelet, Belon, Bonnet (1) & plusieurs autres Modernes l'assurent, mais Swammerdam la nie; & si cette autorité seule ne suffisoit pas pour combattre tous les Naturalistes qu'elle dément, au moins invite-t-elle à un examen sérieux. Swammerdam ne nie pas qu'on ait pu trouver dans des coquilles vuides de petites écrevisses, il en a trouvé lui-même : ce n'est qu'un cas fortuit, & il en a trouvé dans des coquilles, comme il en avoit trouvé sur le bord de la Seine dans des os de têtes de bœufs (2). Mais ce qu'il s'agit de savoir, c'est si cet animal que Rondelet décrit sous le nom de *Bernard l'hermite*, est réellement un animal détaché de sa coquille, qui n'est dans telle coquille qu'accidentellement, & toujours à la place d'un autre animal auquel elle étoit propre. Or c'est là ce que Swammerdam nie formellement; il soutient que ces Animaux sont attachés à leur coquille, comme les moules & les peponcles le sont à la leur; il décrit les tendons qui les y attachent; & il en conclut que la coquille de Bernard l'hermite ne lui est pas moins propre, & ne lui sert pas moins de peau que celle du limaçon en sert au limaçon (3). C'est cette assertion qui me paroît mériter un examen très-sérieux. Swammerdam pense que l'erreux d'Aristote & de Rondelet, vient de ce que les tendons qui attachent Bernard l'hermite à sa coquille n'occupant pas une grande place, il se détache facilement de cette coquille quand il est mort.

On doit croire que Swammerdam ayant eu occasion de jeter les yeux sur le Bernard l'hermite, ne se sera pas contenté d'un coup d'œil superficiel. En effet, il en a donné l'anatomie entière, c'est un traité complet : mais les bornes de ces notes ne me permettent pas d'entrer dans le détail très-intéressant auquel il s'est livré (4).

CANELLIER (5).

Les Anciens connoissoient peu l'île de Ceylan, où croît cette précieuse

(1) Contempl. de la nat. part. XII. ch. 20.

(2) Biblia nat. pag. 149.

(3) Certissimè mihi constitit concham cancello æquè loco veræ cutis esse, ac concha cochleæ vera cutis existit. Biblia nat. pag. 196.

(4) Ad D. Thevenot, de anatome cancelli quem in occitania Bernard l'hermite vocant, Epistola. Biblia nat. pag. 194-208.

(5) Κιννάμωμον, τδ.

écorce que nous appellons cannelle, & dont, sous le nom de cinnamome, ils faisoient le même cas que nous. De tout tems on s'est efforcé d'élever encore le mérite des productions rares, en ornant de fables leur origine (1): voilà l'histoire de l'oiseau dont parlent Hérodote (2), Aristote, *Hist. Liv. IX. ch. 13.* Pline (3), Elien (4), & Phile (5).

L'île de Ceylan, le seul lieu connu où croisse la vraie & bonne cannelle, est situé presqu'à l'extrémité de la presqu'île de l'Inde, sous le 99^e degré de longitude, & le 8^e degré de latitude Boréale: c'est la Taprobane de Ptolémée & de Strabon (6). Il est vraisemblable que c'étoit des Marchands de la Chine qui alloient la chercher à Ceylan, d'où ils la portoient à Ormus; que delà, les Arabes la portoient à Alep, d'où elle passoit ensuite aux Grecs. Ce sont donc ces Marchands qui portoient la cannelle aux Grecs, qui auront inventé les histoires qu'on lit à ce sujet dans Hérodote, & dans ceux qui l'ont copié (7), & qui sont de pures fables. On peut lire le récit d'Aristote, il n'a rien d'embarassant. Au quinzième siècle encore, l'histoire de la cannelle étoit fort peu connue: Platine, en copiant Pline, suppose qu'elle vient en Ethiopie (8); *Garcias ab horto* & Clusius, qui écrivoient à la fin du seizième siècle, sont peut-être les premiers Auteurs qui en aient donné une description exacte (9).

Ainsi il faut rayer de la liste des oiseaux, le Cannelier, à l'existence duquel il ne paroît pas au-reste qu'Aristote crut beaucoup (10). Ce sont les hommes qui recueillent eux-mêmes la cannelle, en dépouillant de son écorce un arbre à-peu-près de la grandeur de l'olivier, dont la feuille a quelque chose d'approchant de celle du laurier, & qui produit un fruit de la forme

(1) Beckman, de *Hist. nat. vet. cap. 3.*

§ 3.

(2) *Lib. III. cap. 3.*

(3) *Lib. X. cap. 33.* Il est surprenant que Pline ait rapporté cette fable, après l'observation judicieuse qu'il fait lui-même au *Liv. XII. ch. 19.*

(4) De *natura animal. Lib. II. cap. 34.* & *Lib. XVII. cap. 21.*

(5) De *animal. propriet. n. 27.*

(6) Voyez M. d'Anville, géogr. anc. *Tom. II. p. 357.* En indiquant le 99^e degré de longit. & le 8^e de latit. j'ai voulu déterminer à-peu-près la position du centre de l'île; son étendue totale occupe plusieurs degrés.

(7) Clusius, *exotic. Lib. VII. cap. 15.*

(8) De cinnamomo quæ Herodotus narrat, fabulosa sunt ac falsa. Nascitur autem in Æthiopia, &c. Platina, *de uenda valet. &c. Lib. III. Confer cum Plinii Lib. XII. cap. 19.*

(9) Clusius, *ubi sup.* Le livre que j'ai cité de lui, est, en partie, une traduction de l'ouvrage de *Garcias ab horto*, portugais, qui fut Médecin du Viceroi des Indes.

(10) Quod solida fide Plinius recitat; hoc unâ vulgi opinione constare Herodotus & Aristoteles testantur, atticismo illo familiaris, *φασί.* Harduin. ad *Plin. Lib. X. cap. 33.*

d'une petite olive. La cannelle dont nous nous servons, est la seconde écorce de cet arbre, celle qui est la plus voisine du bois (1).

CANTHARIDE (2).

Insecte qui a ses aîles dans un étui. *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Dans l'accouplement, le mâle monte sur la femelle, mais c'est elle qui fait l'intromission. *Liv. V. ch. 8.* Elle vient de la chenille du figuier, & elle aime les odeurs fortes. *Ibid. ch. 19.* Ailleurs, de la *génér. Liv. I. ch. 16.* Aristote dit que les Cantharides viennent, ainsi que d'autres insectes, de la putréfaction des choses sèches. Mais ceci tient à ses idées sur la génération des insectes, que j'exposerai au mot *Génération*.

Le nom de *Cantharide*, rappelle l'insecte que nous connoissons sous le nom de Mouche Cantharide, mais que nous nommons mouche mal-à-propos, étant un véritable scarabée dont les aîles sont recouvertes par des étuis d'un verd doré. M. de Bomare observe que les vers d'où viennent les Cantharides, ont l'air d'une vraie chenille : cette remarque nous rapproche encore du texte d'Aristote ; mais il ajoute que dans l'accouplement de cet insecte, c'est la femelle qui monte sur le mâle (3). Si M. de Bomare ni Aristote ne se sont trompés, ils n'ont pas parlé du même insecte sous le même nom de Cantharide.

CAPITON (4).

Poisson à écaille & ovipare. *Hist. Liv. VI. ch. 13.* Aristote le fait une des espèces de muge, au *Liv. V. de son Hist. ch. 12* ; où il dit que le Capiton est le dernier des muges qui jette ses œufs, & qu'il porte trente jours. Au *Liv. VI. ch. 17*, il dit de plus qu'il est le dernier des poissons ruades (5) qui jette ses œufs. Mais au *Liv. VIII. chap. 2.* Aristote fait du Capiton un nom générique qui comprend deux espèces, le *Grosses-levres* & le *Peræas*. Il ne confond pas en cet endroit le nom de Capiton avec celui de Muge, car dans ce lieu même il parle du Muge en même tems que du Capiton ; d'ailleurs il ne fait que deux espèces du Capiton, tandis qu'au *Liv. V. ch. 11.* il distingue quatre espèces de Muges : mais il faut convenir que dans ce dernier texte, il compte au nombre des espèces du Capiton, le *Grosses-levres*, qu'il a mis ailleurs au nombre des espèces du Muge.

(1.) Voyez Clusius, au lieu déjà cité, & de Bomare au mot *Cannelle*.

(2.) *κανθαρίς*, ή.

(3.) V°. *Cantharide*.

(4.) *κέφαλος*, δ.

(5.) Voyez *Poisson*.

Quoi qu'il en soit, Aristote parlant *au même lieu*, de la nourriture du Capiton, dit qu'il ne mange point de chair; que jamais on n'en trouve dans son estomac, & qu'on ne l'appâte point avec de la chair. Les Capitons se nourrissent de vase, & ils s'élevent souvent dans l'eau pour se nettoyer de la malpropreté qu'ils contractent dans la vase. Trop de pluie leur est nuisible, elle les aveugle & les fait périr: néanmoins ces accidens sont peut-être plutôt l'effet du grand froid que de la grande pluie. *Hist. Liv. VIII. ch. 19.* Elien rapporte que ces poissons sont très-abondans dans la mer d'Ionie, auprès de Leucate & d'Actium (1).

De même que dans Aristote, le nom de Capiton est quelquefois employé comme générique, il l'est aussi de cette manière par plusieurs Auteurs; mais ils s'en servent pour désigner un bien plus grand nombre d'espèces que ne fait Aristote, car ils le disent synonyme au nom de *Muge* (2). En prenant le nom de Capiton pour le nom d'une espèce particulière de poisson, je ne doute pas qu'il ne soit celui que Rondelet (3) & M. Duhamel (4) décrivent sous le nom de Cabot. C'est le sentiment de Scaliger (5). Non-seulement il n'y a rien dans la description du cabot qui ne convienne au Capiton, mais de plus il y a deux traits qui assurent l'identité. L'un est que le cabot dont nous parlons, est du genre des muges, ainsi que le Capiton d'Aristote, dont l'observation est confirmée par Athénée (6). L'autre est que ce nom de *Cabot*, est donné aux poissons qui ont la tête un peu plus grosse que les autres du même genre, & qu'en effet le cabot dont il est ici mention à la tête plus grosse, plus large, & plus courte qu'aucune autre espèce de muge (7). Or Athénée dit expressément que le nom que je traduis par Capiton, a été donné au poisson qui le porte à raison de la grosseur de sa tête (8).

J'ai préféré le nom de Capiton à celui de cabot, pour éviter la confusion avec le nom de Chabot que j'emploie pour désigner un autre poisson différent.

(1) De nat. anim. Liv. XIII. ch. 19. Le local qu'indique Elien, est entre le 38 & le 39° degré de longitude, & entre le 38 & 40° degré de latitude B.

(2) Sunt qui κεφαλον genus mugilum omnium, sive marinorum sive fluviatilium, constituent, ut Galenus. Rondelet, ap. Gesner. de Mugilum generali nomine.

(3) Des poissons, Liv. IX. ch. 1.

(4) Des pêches, partie 2. sect. 6. p. 146.

(5) Sur Aristote, pag. 688.

(6) Δωριῶν ἐν τῷ περὶ ἰχθύων, τῶν κεφαλον τὸν μὲν θαλάττιον ἐπιθεται. . . . εἶδη δὲ τῷ θαλάττιῳ κεφαλον καὶ νῆσιν. Deïnopf. Lib. VII. pag. 306.

(7) Traité des pêches, *ubi sup.*

(8) Εὐθυδημος, ὁ Αθηναῖος. . . κεφαλῆς λέγεσθαι διὰ τὸ βαρύτεραν τὴν κεφαλὴν ἔχειν. *ubi sup.* pag. 307.

CARPE (1).

Ce poisson est si connu, qu'il est inutile de s'arrêter à le décrire. En supposant que l'application de son nom s'oublîât un jour, les descriptions exactes & détaillées de Rondelet (2), & de M. Duhamel (3), seroient un moyen facile de le faire reconnoître.

On ne doute point que le poisson d'Aristote dont j'ai traduit le nom Carpe, ne soit réellement notre Carpe (4). Les caractères qu'Aristote donne au poisson dont il parle, assurent cette identité. C'est un poisson de lac & de rivière qui jette ses œufs cinq ou six fois l'année, sur-tout au lever des constellations. *Hist. Liv. VI. ch. 14.* Dorion dans Athénée, compte également la Carpe au nombre des poissons d'eau douce (5). Les œufs de la Carpe deviennent gros comme des grains de millet, quand ils sont fécondés par la liqueur du mâle. *Hist. ubi sup.* La Carpe a le palais charnu ; en y faisant attention on voit que cette partie est véritablement sa langue. *Liv. IV. ch. 8.* Cette partie, dit Rondelet, n'est aucunement déliée ni libre, & on ne peut lui donner que très-imparfaitement le nom de langue ; c'est la remarque de tous les Observateurs (6), & je ne conçois pas comment M. Gouan a pu citer la Carpe pour exemple des poissons qui ont la langue libre, mobile, & dont les mouvemens ne sont point arrêtés par aucun ligament (7).

Les ouies de la Carpe ont quatre lames doubles, excepté la dernière (8). *Hist. Liv. II. ch. 13.* Il s'en trouve qui n'ont ni laite ni œufs, & qu'on nomme *brehannes* (9). *Liv. IV. ch. 11.* La Carpe est sujette à être étourdie par des coups de tonnerre, & à être frappée de l'impression funeste des astres (10). *Liv. VIII. ch. 20.*

Pline en parlant de cet accident, dit qu'on pense qu'il arrive à la Carpe dans la mer (11). Il a donc regardé la Carpe comme un poisson de mer,

(1) *κυπρίνος*, *δ.*

(2) Des poissons des lacs, *ch. 4.* & dans Gesner, *in Cyprino.*

(3) *Traité des Pêches, part. 2. sect. 3. pag. 510.*

(4) *Quam Galli omnes carpam vocant, veterum Cyprinum esse, perspicuum est. Rondelet, apud Gesnerum. De même Artedi, Willughbi, Scaliger, Belon, Gillius, &c.*

(5) *Deipnosoph. Lib. VII. pag. 309.*

(6) Et en particulier d'Artedi : *lingua immobilis est & inferiore parte ori adhaerens, ut in cyprinis, &c. Partes piscium, pag. 21.*

(7) *Philosophia Ichthyolog. pag. 23.*

(8) Voyez au mot *Poisson*, les détails sur la structure des ouies.

(9) Voyez le mot *Barin*, *pag. 116.*

(10) Voyez au mot *Glanis*, ce qu'on peut entendre par ces expressions d'Aristote.

(11) *Hoc & in mari accidere Cyprino putant. Hist. Lib. IX. cap. 16.*

où

ou du moins il a pensé qu'il y avoit des Carpes de mer. Dalechamp lui fait un reproche d'avoir ajouté au récit d'Aristote, la circonstance que le fait arrive dans la mer (1). Le P. Hardouin entreprend de justifier Plin sur ce sujet ; il prétend qu'il y a des Carpes de mer, mais il se fonde sur un texte d'Athénée qui ne prouve rien, & sur quelques vers d'Oppien, dont l'autorité, en fait d'histoire naturelle, est très-médiocre. « On prend à la mer, » dit M. Duhamel, un poisson assez semblable à la Carpe, & à qui quelques-uns donnent ce nom, mais il a des caractères différens de la Carpe » qui se pêche dans les rivieres & dans les lacs (2) ».

CASTOR (3).

Aristote ne dit que deux mots du Castor, il en parle seulement pour le compter au nombre des quadrupedes sauvages, qui prennent leur nourriture auprès des lacs & des rivieres. *Hist. Liv. VIII. ch. 5.* Il est à observer qu'Aristote ne dit point que le Castor soit amphibie ; en effet, il ne paroît pas l'être réellement, n'ayant point cette communication de la veine cave avec l'aorte, qui donne le moyen aux amphibiens de vivre dans l'eau : du moins on ne l'a pas trouvée dans les Castors qu'on a disséqués (4).

Il est facile de suppléer au silence d'Aristote, par les descriptions que les Modernes ont données du Castor. Il faut voir entre autres, la description faite par M. M. de l'Académie des Sciences. Le Castor est un animal d'environ trois pieds & demi de long, du bout du museau à l'extrémité de la queue, ayant les deux pieds de devant presque semblables à une main d'homme, avec des ongles longs & pointus, les doigts des deux pieds de derriere unis par une membrane, & la queue couverte d'une peau garnie d'écailles, avec quelques petits poils cependant entre les écailles de dessous. Ainsi il semble que par ses parties postérieures, le Castor tient des Animaux destinés à nager, des poissons même : aussi aime-t-il beaucoup l'eau : il aime sur-tout que ses parties postérieures en soient baignées. M. M. de l'Académie remarquent que les bievres d'Europe, n'ont point les pieds de devant faits comme ceux du Castor. Les doigts de leurs pieds de devant, sont joints par des membranes comme ceux de derriere. On peut bien douter si c'est le même animal, dont les individus sont séparés par des différences aussi tranchantes.

(1) Sur le lieu qui vient d'être cité.

(4) Mém. de l'Académie des Sciences.

(2) Traité des pêches, *sect. 3. pag. 509.* Tom. III. *prem. part. pag. 147 & 149.*(3) *καστωρ, &c.*

Ce qui est le plus admirable dans les Castors, c'est leur réunion pour des ouvrages communs, dans les contrées où ils vivent en liberté. L'histoire de ces ouvrages est décrite par M. de Buffon (1), par M. Bonnet (2), &c. Je suis persuadé, avec M. de Buffon, que les Anciens n'ont pas connu ces merveilleux effets de l'industrie des Castors, puisqu'ils n'en ont pas parlé. Il me paroît qu'Aristote n'a eu que très-peu d'indications sur le Castor, puisqu'il ne dit rien même du Castoreum, liqueur qu'on tire de plusieurs vésicules que le Castor porte auprès des aînes, qui a été beaucoup vantée par les Anciens, & qui a donné lieu à bien des contes (3).

Scaliger ne concevoit pas comment un animal qu'il appelloit demi poisson, pouvoit s'appriivoiser (4); le fait est cependant qu'on a vu des Castors privés, qui rapportoient même à leur maître le poisson qu'ils prenoient (5).

C A T A R R A C T E (6).

Aristote dit peu de chose du *Catarracte*. Il le décrit comme un oiseau plus petit que l'épervier, qui habite le voisinage de la mer & qui plonge. *Hist. Liv. IX. ch. 12.* Il observe que son oesophage est large dans toute sa longueur; *Liv. II. ch. 17, pag. 101*, & il remarque encore que quand cet oiseau plonge, il reste sous l'eau le tems qu'on mettroit à traverser un *arpent* de terre. *Liv. IX. ch. 12.*

On sent bien que quand je me suis servi de l'expression *arpent*, je n'ai pas traduit littéralement l'expression d'Aristote: j'ai voulu donner une idée approchante de la sienne, en évitant une expression grecque qui n'auroit eu que l'apparence française, & qui n'auroit été entendue que des Savans. Il auroit fallu dire un *Plethre*. Mais l'exactitude perd beaucoup dans ces égards, la mesure du plethre n'étant point celle de l'arpent. Les Anciens donnoient le nom de plethre à deux especes de mesures différentes, à une mesure linéaire, & à une mesure superficielle. Le plethre employé comme mesure linéaire, est de 100 pieds (7), mais comme le pied dont on parle ici est plus court que notre pied de roi, cette mesure se réduit à une longueur de

(1) *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 39 & suiv.*
 (2) *Contemplat. de la nat. part. XI. ch. 26 & 27.*

(3) *Elien, de nat. animal. L. VI. cap. 34.*
 (4) *Manfuetum Castorem nullum vidimus, semipiscis enim qui cicuretur? De subtil. ad Cardan. exerc. 212. n. 6.*

(5) *Supplément à l'Hist. nat. Tom. V. pag. 300. Voyez aussi le Tom. VIII. Prout canis valde mansuescens. Klein, quadruped. dispositio, §. 42.*

(6) *καταβάκτις, δ.*
 (7) *Mesures itinéraires par d'Anville, pag. 7. & Métrologie, pag. 146.*

14 toises & un peu plus (1). Le *plethre* pris pour une mesure de superficie, est un quarré de cent pieds en tous sens, qui contient dix mille pieds quarrés, ou 203 de nos toises & un peu plus (2). Entre ces deux mesures, j'ai préféré, dans ma traduction, celle qui indique une mesure de surface, parce que l'expression grecque indique plutôt une superficie à traverser, qu'une ligne à parcourir. Au surplus le *Plethre* étant un quarré de cent pieds en tous sens, il faut le même espace de tems pour le traverser que pour suivre une ligne de cent pieds.

Quel est ensuite l'espace de tems nécessaire pour parcourir un espace de 14 de nos toises, qui est l'évaluation de ces 100 pieds ? c'est environ un tiers de minute (3). Si cette détermination n'est pas absolument exacte, elle approche au moins de très près de l'indication d'Aristote.

Il ne sera pas aussi facile de déterminer quel oiseau est le *Catarracte*. Bochart, après avoir rassemblé tous les traits avec lesquels les Anciens peignent cet oiseau, fait voir combien le nom de *Catarracte* lui convient. C'est un oiseau qui se tient sur les rochers, & lorsque de-là il a apperçu un poisson, il s'éleve en volant pour se précipiter comme une masse, dans la mer. Or son nom signifie précisément celui qui se précipite (4). Delà, Bochart conclut que cet oiseau ne doit pas être confondu avec différens oiseaux qu'il nomme (5), & qui ne se précipitent pas ainsi : mais il ne dit pas quel oiseau connu des Modernes ce peut être.

M. Michaëlis, après avoir comparé les descriptions qu'on donne du *Catarracte*, observe que toutes sont si vagues, que les Naturalistes ne sauroient en rien tirer de certain, ni même se former une image de cet oiseau. Il lui paroît que le *Catarracte* des Grecs, est un oiseau des mers méridionales que nous ne connoissons pas encore (6).

S'il est permis dans cette incertitude, de proposer quelque conjecture, ou plutôt d'adopter celle des autres, je croirois que le *Catarracte* d'Aristote, est le *Skua Hoieri*, décrit par Chusius (7), auquel Ray (8), & après lui

(1) La mesure exacte, donnée par M. Pauson, *ubi moeb*, est de 14 toises $\frac{267}{10000}$.

(2) 203 toises $\frac{1}{1000}$. Métrologie, p. 213.

(3) Voyez la Métrologie, pages 186 & 187.

(4) *καταρρήσω*, *disrumo*, *cum impetu decidere facio*. C'est de la même racine que dérive le mot *catarracte*, grande chute d'eau.

(5) *Mergulus*, *ardea*, *larus*, *gavia*, *falica*, *φαλακροβοραξ*. Hierozoïc. part. 2. Liv. II. cap. 21.

(6) Questions proposées à une société de Savans, &c. qu. 100. pag. 391.

(7) Auquar. ad exot. libr. p. 368 & 369. Voyez aussi les chap. 6 & 8 du cinquième Livre *exoticorum*.

(8) Synops. av. pag. 128, A. 6.

M. Salerne (1), ont donné le nom de Catarracte, & que M. Briffon a décrit sous le nom de Goiland varié ou grifard (2). Un des caractères que Clufius lui attribue, est de se précipiter dans l'eau, pour y enlever avec ses ongles les poissons qu'il a découverts en volant (3). Selon Ray, ses ongles sont plus forts qu'on ne les trouve dans aucun palmipède (4). La figure donnée par M. Briffon, instruit mieux que les autres détails dans lesquels je pourrais entrer (5). Je remarque seulement que M. Briffon donne à cet oiseau, un pied huit pouces six lignes du bout du bec à celui de la queue, & quatre pieds trois pouces six lignes de vol.

C E R F (6).

Quadrupède très-connu, & que personne n'hésite à voir dans le nom grec employé par Aristote. Il en est beaucoup question dans l'histoire des Animaux : je ne dois m'arrêter que sur ce qui peut exiger quelques observations, ou le rapprochement d'autres textes.

Aristote compte le Cerf au nombre des Animaux prudents & timides. *Hist. Liv. I. ch. 1.* Il insiste sur le premier de ces caractères, au *Liv. IX. chap. 5*, & il en donne les preuves. C'est, entre autres, qu'après avoir mis bas, la biche dévore les enveloppes de son fœtus, court manger du feseli & revient ensuite à son faon. Pline rapporte le fait autrement : il prétend que la biche, avant de mettre bas, se purge en mangeant du feseli ; qu'après qu'elle a mis bas, elle va manger de l'arum & du feseli, & que ce n'est qu'ensuite qu'elle donne à téter à son faon. Pourquoi ces préparatifs ? il l'ignore (7). On a prétendu réformer le texte de Pline sur celui d'Aristote (8) : le P. Hardouin veut au contraire qu'on les conserve l'un & l'autre tels qu'ils sont, & qu'on dise que la biche mange l'enveloppe de son fœtus, ainsi que l'assure Aristote, *Liv. IX. ch. 5*, de l'arum & du feseli (9). Cicéron parle aussi de l'espece de purgation que la biche prend en mangeant du feseli, avant de mettre bas (10). Quoi qu'il en soit de l'observation en elle-même, sur laquelle je

(1) *Hist. nat. des oiseaux, pag. 389.*

(2) *Ornithologie, Tome VI, pag. 167.*

(3) Quando inter volandum piscem summâ aquâ natantem conspiciunt, ex alto sese præcipites dant. Cluf. *auſt. pag. 369.*

(4) Pedes nigri, unguibus aduncis validis, quales in nulla hæcenus ave palmipede observavimus. *Synops. av. pag. 128.*

(5) *Tome VI, pl. 15.*

(6) *ἔλαφος, ὁ καὶ ἡ.* En Espagnol, et *Cervo.* De Funes, *Liv. II. ch. 17.*

(7) Pline, *Hist. Liv. VIII. ch. 32.*

(8) Gesner, in *Cervo, Lit. B.*

(9) *Ad loc. Plinii, modò cit.*

(10) *Cervæ paulo ante partum perpurgant se quâdam herbulâ quæ feselis dicitur. De natura Deorum, Lib. II. n. 127.*

ne trouve rien qui la confirme, qui la détruise ni qui l'explique, l'*arum* ou *piéd de veau*, est une plante dont il y a un grand nombre d'especes; on peut voir celles qui sont le plus en usage, décrites par M. de Bomare (1). Il y a également plusieurs especes de *seseli*. Gesner (2) pense qu'il s'agit dans cet endroit, du *seseli* qu'on appelle *seseli de Marseille*, & dont les feuilles ressemblent à celles du fenouil (3).

Un autre trait de prudence de la biche, est de mettre bas auprès des grands chemins, parce que les bêtes féroces ne fréquentent pas ces lieux. *Hist. Liv. IX. ch. 5.* Elieen confirme cette observation; seulement il ajoute que la biche ne met bas auprès des chemins, qu'autant qu'elle se sent assez agile pour éviter les hommes par la course, mais que si elle s'aperçoit que la graisse l'appesantisse, elle se retire alors dans des bois épais & dans des vallées (4). Gesner prétend que cette assertion d'Elieen n'est que le résultat du texte d'Aristote mal entendu, & qu'il a appliqué à la biche, ce qu'Aristote disoit du Cerf, *Hist. Liv. IX. ch. 5.*

Par rapport à la timidité du Cerf, elle donne lieu à Aristote de remarquer qu'il est du nombre des Animaux qui ont le cœur grand; *des parties, Liv. III. ch. 4.*, & cette observation est confirmée dans la description anatomique que M. M. de l'Académie des Sciences ont donnée d'un Cerf de Canada, & de deux biches de Sardaigne (5).

Le bois, qui est en quelque sorte le caractère distinctif du Cerf, donne lieu à plusieurs observations. Son implantation est d'abord à remarquer. Aristote fait bien entendre qu'il y a quelque différence à cet égard entre le Cerf & les autres Animaux, *Hist. Liv. III. ch. 9.* & *des parties, Liv. III. ch. 2.*, mais il n'y insiste pas assez. Il faut consulter sur ce point la description de M. M. de l'Académie, dans laquelle on traite de plus, & assez au long, de la formation des cornes. On y voit que le bois du Cerf tient immédiatement à la couronne, qui est un prolongement de l'os du front (6).

Ce sont encore des observations qu'Aristote répète en plusieurs endroits; *Hist. Liv. II. ch. 1.*, *Liv. III. ch. 9.*, *Liv. IX. ch. 5.* & *ch. 50.*; *des parties, Liv. III. ch. 2.*, que le Cerf jette son bois tous les ans, à commencer à sa seconde année, excepté lorsqu'il est châtré. S'il a souffert cette opération

(1) V^o. *Pied de veau.*

(2) In *Cervo*, *lit. B.*

(3) De Bomare, V^o. *Seseli.*

(4) De natura animal. *Lib. VI. cap. 11.*

(5) Mém. de l'Académie des Sciences, *Tom. III. part. 2. pag. 73 & 75.*

(6) Mém. de l'Acad. *Tom. III. p. 2. p. 68.*

dans un tems où il n'avoit point de bois, il ne lui en pousse pas ; si c'est dans un tems où il a son bois, il le conserve toujours & ne le perd plus (1). Ces observations sont confirmées par M. de Buffon (Tom. II). Aristote pense que c'est la trop grande pesanteur du bois du Cerf qui le fait tomber chaque année, *des parties*, Liv. III. ch. 2. Démocrite, cité par Elie (2), en attribuoit la chute & la reproduction, à la surabondance de la nourriture. Je suis surpris qu'Aristote n'ait pas donné la même cause, puisque dans le lieu même que je viens de citer, il attribue la production des cornes & de tout ce qui peut y être assimilé, à la surabondance de la nourriture. Ce système se rapproche beaucoup de celui de M. de Buffon (3).

Aristote dit qu'à la seconde année du Cerf, son bois s'allonge droit comme un piquet, & qu'alors on appelle le Cerf ; *piquet*. *Hist. Liv. IX. ch. 5*. Ce qu'il nomme Piquet, nous l'appellons *Dagues*, & le Cerf qui les porte, *Daguet*.

Les bois du Cerf ne peuvent lui être d'aucune utilité pour se défendre : ils sont trop grands & divisés en trop de branches : la nature a pourvu d'une autre manière à sa conservation, en lui donnant la vitesse pour fuir. *Des parties*, Liv. III. ch. 2.

M. de Buffon n'a pas manqué de faire remarquer ce que dit Aristote ; qu'on a trouvé le bois d'un Cerf chargé de lierre verd qui y étoit attaché. Il falloit, dit Aristote, qu'il y fût venu comme sur un arbre verd, tandis que le bois étoit encore tendre. *Hist. Liv. IX. ch. 5*. Il semble effectivement que ce fait annonce, dans le bois du Cerf, une substance fort approchante de celle des arbres. On peut consulter à ce sujet, un mémoire de M. Fougeroux, sur les plantes qui végètent sur les Animaux vivans (4).

Selon Aristote, c'est au mois Thargelion, que les Cerfs mettent bas leur tête : *Hist. Liv. IX. ch. 5*. J'ai dit au mois d'Avril. En parlant exactement, le mois Thargelion comprend la dernière moitié de notre mois d'Avril, & la première moitié de celui de Mai. M. de Buffon observe que dans nos climats, les vieux Cerfs, qui mettent bas les premiers, le font vers la fin de Février ou au commencement de Mars, & ainsi des autres Cerfs successivement,

(1) *Hist. natur. Tom. VII. pag. 37.*

(2) τῆ τοιούτου σώματος (γεώδους) περιττωματικῆ ὑπερβολῇ ἐν τοῖς μείζονσι τῶν ζῶων ὑπαρχόντι, ἐπὶ βοήθειαν ἢ τὸ σμύφρον καταχρήται ἡ φύσις, ἢ τὴν βέναν ἐξ ἀνάγκης εἰς τὸν ἄνω τόπον, τοῖς μὲν

εἰς ὀδόντας ἢ χαυλιδόντας ἀπένευμε, τοῖς δ' εἰς κέρατα. *De part. Lib. III. cap. 2.*

(3) *Hist. nat. Tom. VII. pag. 35. & suiv.*

(4) Histoire de l'Académie des Sciences, pour l'année 1769.

jusqu'aux plus jeunes qui mettent bas vers le milieu & la fin de Mai (1).

Les Cerfs jettent leur bois dans les lieux où les forêts sont épaisses, & où il est difficile de le trouver. Delà bien des contes. On prétend, dit Aristote, que jamais on n'a trouvé la partie *gauche* du bois d'un Cerf, & qu'il la cache comme ayant quelque vertu. *Hist. Liv. IX. ch. 5.* Vous voyez combien peu de confiance il paroît donner à ce récit. Théophraste dit plus affirmativement, que le Cerf cache la portion *droite* de son bois, qui est bonne pour composer plusieurs antidotes & remèdes (2). L'auteur du livre *De mirabil. aud.* attribué faussement à Aristote, parle également de la partie *droite* du bois, ainsi que Pline (3). Mais il est inutile de chercher entre deux récits également faux, lequel est le plus vrai.

Le Cerf n'a point de vésicule de fiel. *Hist. Liv. II. ch. 15. & des parties Liv. IV. ch. 2.* Cette observation se trouve confirmée dans les descriptions anatomiques de M. M. de l'Académie des Sciences (4). Aristote pense que cela vient de ce que le sang du Cerf est fort pur. *Des parties, Liv. III. ch. 12. & Liv. IV. ch. 2.* Il approuve aussi le sentiment de ceux qui ont dit que le défaut de fiel étoit un signe de longue vie, *ibid.* cependant il rejette les fables que l'on débitoit déjà plus anciennement sur la durée de la vie des Cerfs (5), parce que ni la durée de la gestation de la biche, ni le tems que le faon met à croître, n'annoncent une si longue vie. *Hist. Liv. VI. ch. 29.*

Le sang du Cerf ne se coagule point, ou du moins il se coagule mal, parce qu'il ne contient point de parties fibreuses. *Hist. Liv. III. ch. 6, & des parties, Liv. II. ch. 4.*

Le tems du rut est pour le Cerf, après le lever de l'arcture, vers les mois d'Août & Septembre. *Hist. Liv. VI. chap. 18.* Aristote dit simplement *après l'arcture* : Pline ne s'est pas exprimé autrement (6) : mais on voit, par le nom des mois dont Aristote parle ensuite, qu'il est question du lever de l'arcture, que Pline dit arriver pour l'Attique le cinq de Septembre (7).

(1) *Hist. natur. Tom. VII. pag. 26.*

(2) ὁ ἐλαφος τὸ δεξιὸν κατορύττει κέρως, πρὸς τε τὰ τῆς φρύνης φάρμακα ἢ πρὸς ἄλλα πολλὰ χρήσιμον. *De animal. quæ dic. invidere.*

(3) *Hist. Lib. VIII. cap. 32.*

(4) *Tom. III. part. 2. pages 72 & 74.*

(5) Voyez Gesner, in *Cervo*, *lit. B. vers. fin.* & M. de Buffon, *Hist. nat. T. VII. pag. 55.*

(6) *Conceptus cervorum post Arcturi fidus. Lib. VIII. cap. 32.*

(7) *Vindemitor Ægypto nonis exoritur (Septembris), Atticæ arcturus matutino. Lib. XVIII. cap. 31.* Joignez, pour entendre ce que c'est que le lever des constellations, la note de M. Lalande, insérée dans la nouvelle traduction de Pline, *Tom. VI. pag. 462.*

Lorsque j'ai rendu par mois d'Août & Septembre, les mois grecs *Broëdromion* & *Mamaëterion* que nomme Aristote, il faut toujours faire attention à ce que j'ai remarqué, que ces mois ne commençoient pas à la même époque que les nôtres; l'indication d'Aristote donne l'intervalle du 15 Août au 15 Octobre: ainsi la différence qu'il y a à cet égard entre la Grèce & nos climats, n'est gueres que d'une quinzaine de jours (1). Voyez sur l'accouplement du Cerf, sur le tems de la gestation de la biche, &c. tout le chapitre 29 du même *Liv. IV*, & le *Liv. V. ch. 2*.

Aristote remarque qu'il n'y a point de Cerf en Lybie. *Hist. Liv. VIII. ch. 28*. J'ai déjà eu occasion d'avertir que, dans le langage de son siècle, la Lybie, c'est l'Afrique (2). Il parle d'une espee particuliere de biches, peut-être aurois-je mieux fait de dire en général, de *Cerfs* (3), qui ont l'oreille déchirée. Ce sont ceux qui habitent le mont Elaphus, dans l'île d'Arginusse en Asie, où Alcibiade est mort. Il y a quelque variété sur la leçon du nom de cette montagne (4). Par rapport à la dénomination de l'île, le nom d'Arginusse est commun à trois petites îles très-voisines d'un promontoire de la Mysie, aujourd'hui nommé *Coloni* (5).

Dans deux endroits de l'Histoire des Animaux, Aristote donne aux Cerfs dont il parle, le surnom d'*Achainés*; *Liv. II. ch. 15*, & *Liv. IX. chap. 5*. J'ai traduit *Achaen*; mais il est fort difficile de déterminer la signification de ce mot. S'il étoit possible de s'en rapporter à la maniere dont l'Auteur du traité *De mirabil. audit.* rend un des faits rapportés par Aristote, il n'y auroit pas de difficulté à dire que ces Cerfs étoient ainsi nommés, à cause de l'Achaïe qu'ils habitoient (6): mais l'Auteur de ce traité mérite trop peu de confiance. Plusieurs Savans ont pensé au contraire, que le surnom d'*Achainés* indiquoit l'âge du Cerf. Cœlius Rhodiginus soupçonne qu'il peut indiquer ou l'âge, ou la grandeur du Cerf (7); Bochart prononce affirmativement,

(1) Voyez les époques du rut, dans M. de Buffon, *Tom. VII. p. 31*.

(2) La maniere dont Pline a traduit cet endroit, le fait bien voir. Il dit, *Cervos Africa propemodum non gignit. Hist. L. VIII. cap. 33*.

(3) Attici cervum marem etiam τὴν ἐλαφον dicunt in genere foeminino. Gesner, in *cervo, lit. B*.

(4) Voyez les Variantes pag. 720.

(5) Géographie ancienne, *T. II. p. 17*.

(6) φασί τινες ἐν Αχαίᾳ τῶν ἐλάφων ὅταν ἀποβάλλωσι τὰ κέρατα εἰς τέρας τῶν τόπων ἐρχεσθαι, ὥστε μὴ βραδίως εὐρηθῆναι... πολλαῖς δὲ κισσῶν ἐπιπεφυκτότα ἐν τῷ τῶν κεράτων τόπῳ ἔρᾶσθαι.

(7) Perfectâ ætate cervi, nisi eos item qui Achæinæ nuncupentur, aut spathinæ, quædam ætatis esse discrimina conjectet aliquis, vel etiam generum ex magnitudine vel cornibus interstitia. *Leç. antiqu. Lib. VII. cap. 15*.

que

que le furnom d'*achainés* indique l'âge; un Cerf *achainés*, est, selon lui, un jeune Cerf de deux ans (1). C'est aussi le sentiment du P. Hardouin (2). On peut voir dans Gesner plusieurs autorités rassemblées pour & contre ce système (3).

C E R T H I U S (4).

Il y a, dit Aristote, un petit oiseau qu'on appelle Certhius, de caractère hardi, habitant des forêts, & vivant des vers que le bois produit. Son instinct lui fournit aisément la nourriture; sa voix est claire. *Hist. Liv. IX. chap. 17.*

Belon a cru reconnoître, dans cet oiseau, le petit grimpereau, oiseau de la grosseur d'un roitelet, qui s'attache au tronc & aux branches des arbres où il grimpe à la manière des pics. Il y cherche sa vie en courant tout à l'entour. Sa voix est claire & s'entend d'assez loin. Il habite dans le tronc des arbres (5).

La plupart des Auteurs se sont accordés, d'après la conjecture de Belon, à dire que le petit grimpereau étoit le *Certhius* d'Aristote (6).

C E R Y L E (7).

Selon Elien (8) & le Scholiaste d'Aristophane (9), le Ceryle n'est autre que le mâle de l'halcyon. Wotton l'a soutenu de même (10), & Belon prétend, ou que c'est effectivement le mâle de l'halcyon, ou que c'est l'une des deux especes d'halcyons (11). Je serois porté à embrasser ce sentiment. Aristote ne parle du Ceryle qu'en un seul endroit, où, après avoir décrit les deux especes d'halcyons, il dit l'halcyon & le Ceryle habitent donc auprès de la mer. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Cette expression *donc*, sembleroit faire entendre que le nom de Ceryle, est celui qu'on donne à une des deux especes d'halcyons. Voyez *Halcyon*.

(1) *ἀχαιναί* non ab Achais, ut Grammatici nugantur, sed quia *ἀχαιά* sunt *ἔρια μαλακά*, lanæ molles. Hieroz. *Lib. III. cap. 24.*

(2) Cervum juveniculum ea vox sonat. Hard. ad Plin. *Lib. VIII. cap. 37. sect. 74.*

(3) In cervo, *lib. A.*

(4) *κέρθιος*, δ.

(5) Belon, de la nat. des ois. *Liv. VII. ch. 31.* Joignez-y M. Salerne, *Hist. nat. des ois. pag. 118.*

(6) Salerne, *ubi modò.* Gesner in *Certhia*, & in *Cnipologo*. Brisson, *Ornithol. T. III. pag. 602.*

(7) *κέρυλος*, δ.

(8) De nat. animal. *Lib. VII. cap. 17.*

(9) Ce Scholiaste cite Antigone: *Ἀντιγονός φησι τὸς ἄρσενας τῶν ἀλκυονῶν κέρυλος λέγεσθαι.* in *aves*, v. 300.

(10) De different. animal. *Lib. VII. cap. 143.*

(11) De la nat. des ois. *Liv. IV. ch. 25.*

CÉTACÉES (1).

Animaux qui habitent la mer. Aristote en fait un genre particulier, *Hist. Liv. I. chap. 6*, & il observe qu'entre tous les Animaux, il n'en est point d'une constitution aussi extraordinaire que les Cétacées, tels que le dauphin & la baleine qui ont des évents (c'est ainsi que je nomme les ouvertures par lesquelles ces Animaux rejettent l'eau qu'ils ont avalée). Il est difficile, continue-t-il, de les placer absolument dans la classe, soit des Animaux aquatiques, soit des Animaux terrestres, si sous le nom de ceux-ci on entend un animal qui respire l'air, & sous le nom de ceux-là, un animal qui avale & rejette l'eau : car ils participent des uns & des autres. Ils avalent l'eau (par la bouche) & la rejettent par leurs évents, & en même tems ils ont un poumon où ils reçoivent l'air. *Hist. Liv. VIII. ch. 2*. Ce sont donc ces Animaux qui respirent l'air en même tems qu'ils avalent & rejettent l'eau, & qui sont d'ailleurs semblables aux poissons par l'ensemble de la forme extérieure, & par leur habitation continuelle dans l'eau, qu'on nomme proprement *Cétacés* : mais quelquefois aussi on emploie le même nom pour désigner toutes sortes de grands poissons, du nombre même de ceux qui ne respirent point.

Les Modernes n'ont pas été moins embarrassés qu'Aristote, pour classer les Cétacées. Quelques-uns les ont nommés *faux-poissons* (2), & Gouan les range, ainsi que Linnée (dans les dernières éditions du *Systema naturæ*), dans la classe des Animaux à mamelles, avec les quadrupèdes (3). Cependant la plupart des Ichthyologistes (4) les ont décrits avec les poissons ; ils en ont fait un ordre particulier, qu'ils ont appelés *plagiures*, c'est-à-dire, dont la queue est parallèle à l'horizon, lorsqu'elle est dans son état naturel.

Les Cétacées ont toutes les parties internes semblables, soit pour la structure, soit pour l'usage auquel elles sont destinées, aux parties des quadrupèdes (5). Aristote remarque en particulier qu'ils sont absolument vivipares ; *Hist. Liv. I. chap. 5. & Liv. VI. chap. 12. & De la génér. Liv. IV. chap. 9.*

(1) τὰ κητώδη & τὰ κήτη. Chez les Latins, *Cete, Cetacea, Bellua marina*.

(2) De Bomare, au mot *Baleine*.

(3) *Historia piscium, pag. 3.*

(4) Rondelet, Belon, Gesner, Artedi, Willughby, Ray, &c. Mais Ray avertit qu'il

ne le fait que pour ne pas trop s'écarter des idées reçues : *Ne a recepta nimis abhorere, & opiniones paradoxas sectari videamur, nihil innovabimus. Synops. pisc. pag. 4.*

(5) *Cetacei partium omnium internarum structura & usu, cum quadrupedibus conveniunt. Ray, Synops. pisc. pag. 6.*

& qu'ils ont des mamelles & du lait : *Hist. Liv. III. ch. 20*, ces mamelles ne sont point à la partie supérieure du corps, mais à la partie inférieure (1); enfin qu'ils n'ont point d'ouïes, mais un poumon pour respirer. *Des parties des Anim. Liv. III. ch. 6*. Aristote assigne la cause pour laquelle ils ont & des évents & un poumon. Comme les alimens dont ils se nourrissent sont dans l'eau, ils ne peuvent pas les saisir sans avaler de l'eau; il faut qu'ils aient un organe pour rejeter cette eau; ce sont les évents (2) qui sont placés en avant du cerveau, afin de ne point séparer le cerveau de la moëlle allongée. Les Cétacées ont en même tems un poumon, & ils respirent, parce qu'étant très-gros, ils ont besoin d'une chaleur considérable pour se mouvoir: la nature leur a donc donné un poumon plein de la chaleur qui vient du sang. *Des parties, Liv. IV. ch. 13*. Lorsqu'ils dorment, ils tiennent leurs évents hors de l'eau, & ils font aller doucement leurs nageoires. *Hist. Liv. IV. chap. 10*.

Aristote remarque encore, qu'aucun des Cétacées n'a d'oreille extérieure; *Hist. Liv. I. ch. 11*, & qu'ils ont l'ouverture de la bouche en dessous. *Liv. VIII. ch. 2*. Pline s'est trompé en donnant à quelques-uns d'eux du poil (3). Les Cétacées ont le corps nud (4). Aristote paroît s'être trompé aussi, lorsqu'il a dit que l'accouplement de ces Animaux consistoit dans le frottement du mâle contre la femelle, qu'ils n'avoient point de testicules, & que la durée de leur accouplement n'étoit ni fort longue ni fort courte. *Hist. Liv. V. ch. 5*. Tous ces faits sont démentis par les Modernes (5); & Aristote lui-même a décrit la situation des testicules du dauphin. *Hist. Liv. III. ch. 1*. Ils sont en dedans, près du ventre.

Les Cétacées dont Aristote a parlé, sont, la Baleine, le Dauphin & la Phocène (6).

(1) Gesner, *De Cetaceis in genere*. Voyez aussi Aristote, *Hist. Liv. II. ch. 13*.

(2) ἀλλοε, φουγητήρ.

(3) Quæ pilo vestiuntur, animal pariunt, ut Pristis, Balæna. *Hist. Liv. IX. cap. 13*. Voyez sur cet endroit de Pline, Rondelet dans Gesner, *de Balæna*.

(4) De Bomare. *Vº. Cétacées*.

(5) Voyez les différens articles des cétacées dans Willughby, *de piscib. Lib. II.*

cap. 2. & seqq. Scaliger sur le lieu d'Aristote qui vient d'être cité; Gouan. *Hist. pisc. pag. 3: Mares instruuntur pene intrante feminas*; de Bomare, *au mot Baleine*.

(6) Voyez ces différens mots. Elien nomme ainsi les plus grands cétacées: λέων, ζύγαινα, ἡ κάρδαλις, ὁ φύσαλος, ἡ πρήσις, ἡ καλυμένη μάλλι, ὁ κριός. Son traducteur dit: *leo, libella, pardalis, phasalus, prietes, maltha, aries*. *Lib. IX. cap. 49*.

CHABOT (1).

C'est le nom que Rondelet (2), Belon (3) & Artedi (4), donnent à un petit poisson de rivière, dont Aristote a seulement dit qu'il se retiroit sous les pierres, & qu'on le prenoit en faisant du bruit. *Hist. Liv. IV. ch. 8.* Ce que Rondelet & Belon en rapportent, s'accorde fort bien avec ce qu'Aristote en a dit. M. Duhamel le décrit aussi. C'est, dit-il, un fort petit poisson qui n'a que trois pouces de longueur, qu'on trouve caché sous les pierres, dans les rivières & les ruisseaux. La grosseur prodigieuse de sa tête, lui a fait donner le nom de *Chabot* ou *Cabot testu*. La grosseur de sa tête, la grandeur de sa bouche & la position de ses yeux, le rapprochent beaucoup du *Callionyme* (5). La petitesse de ce poisson l'a fait mettre par Belon (6) dans la classe des goujons de rivière, parmi lesquels Gesner le décrit également (7).

CHAIR OU MUSCLE. (8).

Aristote a dit très-peu de choses de la chair, & je ne vois pas qu'il l'ait considérée dans sa principale destination, qui est de former les muscles de l'animal : c'est-à-dire, les principaux instrumens qui font mouvoir ses membres. Le mot de muscle ne se trouve pas même dans ses ouvrages, quoique cette expression fût connue avant lui, & qu'Hippocrate en eût fait usage.

La chair est, selon Aristote, une partie similaire, placée entre la peau & les os, ou ce qu'on peut y assimiler. Tous les Animaux n'ont pas de chair proprement dite, mais ils ont une autre substance qui y correspond & qui en fait les fonctions. La chair est divisible en tout sens, & non pas seulement sur sa longueur. Quand les Animaux maigrissent, leur Chair disparaît; s'ils ont une nourriture trop abondante, la graisse semble prendre la place de la Chair. *Hist. Liv. III. ch. 16.* Ailleurs, Aristote faisant de la Chair le siège du sens du tact, suppose que la Chair est ce qui constitue l'animal,

(1) *Κοίτος*, δ. Voyez les Variantes sur cet endroit, pag. 680. Aux autorités que j'y ai citées, pour appuyer la leçon que j'ai suivie, il faut joindre celle d'un ancien Ms. de la bibliothèque du Vatican, qu'Artedi assure porter également *κοίτος*. *Synon. pisc.* pag. 76. Mais observez que dans ce même endroit d'Artedi, il faut lire *Chabot*, au lieu de *Chalos*.

(2) Des poissons de rivière, ch. 22.

(3) De la nat. des poissons, pag. 323.

(4) *Ubi modò.*

(5) Traité des pêches, Part. II. sect. 5. pag. 123. & sect. 6. pag. 157. Voyez la figure gravée à la planche 11, à la suite de la cinquième section.

(6) *Ubi sup.*

(7) De gobione fluviatili.

(8) *σάρξ*, ἡ.

parce qu'il ne sauroit exister sans le tact : il s'étend beaucoup au même lieu sur la différente manière dont la Chair, ou ce qui y répond, est placé dans les différentes espèces d'Animaux. *Des parties, Liv. II. ch. 8.*

Nos Anatomistes distinguent quatre espèces de Chair dans les Animaux. La Chair proprement dite, est celle des muscles, qui est une partie molle & rouge : résultat, selon Dulaurens, d'un sang médiocrement desséché. La seconde espèce de Chair, est celle des viscères : espèce de parenchyme, de sédiment, qui soutient & sépare les différentes parties dont le viscère est composé. La troisième espèce de Chair, est la substance charnue qu'on trouve dans l'estomac, les intestins, l'œsophage, la vessie, la matrice. La quatrième espèce, est celle qui forme les glandes (1).

Le nom de Chair convient assez mal aux trois dernières substances que je viens de nommer, à moins qu'en général on ne veuille entendre par le mot Chair, cette partie de l'animal qui sert à séparer & à soutenir dans une assiette convenable, les vaisseaux sanguins, les fibres, les cartilages, &c. C'est uniquement dans cette signification qu'on peut dire avec Aristote, que la Chair est divisible en tout sens. Cette observation appliquée au muscle, seroit fautive : il ne se divise que selon la longueur ; & tout ce qu'il seroit, au plus, possible de dire, c'est que les muscles étant disposés sur le corps en différens sens, leurs fibres présentent plusieurs divisions, toujours dans le même sens quant aux muscles, mais en différens sens quant au corps entier de l'animal.

La partie charnue proprement dite, ou le muscle, est un faisceau de fibres que les Anatomistes appellent fibres motrices, plus ou moins rouges ou rougeâtres. La portion moyenne des fibres motrices en est la principale, & elle est différente de ses extrémités. La portion moyenne est ordinairement rouge, (j'entends dans l'animal terrestre qui a du sang), grosse, molle & capable de contraction ; c'est ce qu'on appelle la fibre charnue, & la Chair. Les extrémités de la fibre motrice sont blanches, serrées, déliées ; elles ne prêtent pas : on les nomme fibres tendineuses, & les corps qu'elles forment, sont appelés tendons (2).

Il y a deux objets principaux à considérer, relativement aux muscles ; leur disposition sur le corps de l'animal, & la manière dont ils opèrent le mouvement des parties qu'ils font agir.

(1) Hist. anat. du corps humain, Liv. V. ch. 1.

(2) Exposition anatomiq. de Vinslow, traité sommaire, n. 18, 19 & 20.

Par rapport au premier objet, c'est un des plus étendus de l'Anatomie, où ces détails sont connus sous le nom de Myologie, & sans doute on n'attend pas ici un cours de cette science : il faut voir les traités de Vinslow, d'Heister, &c. Le second objet a fait le sujet de dissertations très-savantes, de la part des Physiciens comme des Anatomistes. On peut consulter Borelli, Swammerdam, &c. En général, on n'ignore pas que l'action du muscle, le mouvement qu'il détermine, est l'effet de la contraction que le faisceau des fibres motrices éprouve dans sa portion moyenne (1); mais c'est le principe de cette contraction qu'il est intéressant de rechercher, & difficile de trouver.

Au surplus, dans quelque sens qu'on prenne le nom de Chair, ce qu'Aristote a dit, que la Chair est le siège du sens du toucher, n'a aucune vérité. Voyez au mot *Sensations*.

CHALCIS (2).

Cet animal terrestre porte deux noms. Les uns, dit Aristote, l'appellent *zygnis* (3), les autres *Chalcis*. Sa morsure tue les chevaux, ou au moins elle leur cause une douleur très-vive. Il ressemble à un petit lézard, & est de la couleur du serpent aveugle. *Hist. Liv. VIII. ch. 24.* On connoît le lézard & sa forme; par rapport au serpent que l'on nomme *aveugle*, non pas qu'il n'ait point d'yeux, mais parce qu'il les a très-petits; sa couleur est jaunâtre & cendrée. Il a les côtés rayés de noir & de blanc; le bas du ventre noir (4).

La *Chalcis* paroît être la *seps*, ou *lacerta Chalcidica*, décrite par Klein; comme étant en effet la *Chalcis* d'Aristote. Ce nom de *Chalcis* lui vient de plusieurs lignes couleur de cuivre, dont elle est rayée. C'est une sorte de petit lézard (5). Ray a décrit une autre *lacerta Chalcidica* à-peu-près semblable, & qu'il appelle un serpent à pieds, plutôt qu'un lézard (6). On peut douter entre les individus de ces deux espèces, supposé que ce soit réellement deux espèces différentes, laquelle est la *Chalcis* d'Aristote. M. de Bomare

(1) Voyez entre autres preuves de cette vérité, les expériences de Swammerdam, *Biblia natura*, pag. 839.

(2) χαλκίς, ἡ.

(3) Voyez les Variantes, p. 730.

(4) Cæcilia dicitur non quod oculis caecat, sed quod eos parvos habeat.

In foemina quam observavi dorsum unicolor erat, nimirum e flavicante cinereum, latera lineis nigris & albicantibus varia, imus venter niger. Ray, *Synops. quadr.* pag. 289.

(5) Klein, *quadrup. dispos.* §. 54.

(6) Serpens potius pedatus est quam lacerta. *Synops. quadr.* pag. 272.

en parle sous le nom de *Ver-lézard à écailles lisses* ; il lui donne 4 à 5 pouces de longueur ; mais il sembleroit faire entendre qu'il ne se trouve qu'au Cap de bonne-Espérance. Si cela étoit, cet animal ne feroit pas la *Chalcis* d'Aristote ; mais je crois qu'on auroit tort de penser que le ver-lézard ne se trouve qu'au Cap. La *Chalcis*, décrite par Gesner (1), n'est pas celle de Ray ni de Klein, puisqu'il la met au rang des quadrupedes ovipares, tandis que Ray & Klein disent que la leur fait des petits vivans, de même que la vipere.

CHALCIS, OISEAU (2).

Voyez *Cymindis*.

CHALCIS, POISSON (3).

Il est très-difficile de déterminer quel est le poisson qu'Aristote décrit sous le nom de *Chalcis*. D'abord il est manifeste qu'Aristote a parlé de deux especes de *Chalcis* : l'une de mer, qui ne produit qu'une fois l'année, *Hist. Liv. V. ch. 9* ; l'autre d'eau douce, qui produit trois fois (4). *Hist. Liv. VI. ch. 14*. Ensuite Aristote remarque l'espece de sifflement que fait la *Chalcis*, *Hist. Liv. IV. ch. 9*, & on prétend qu'en cet endroit, on ne doit pas lire la *Chalcis*, mais le *Chalceus* ou *Forgeron*, poisson d'une forme toute différente, & qu'Athénée avertit de ne pas confondre avec la *Chalcis* (5). Enfin le même Athénée, ou les Auteurs qu'il cite, semblent faire de la *Chalcis* un nom générique, qui comprend entre autres, les aloses (6).

En reprenant maintenant ces différents traits, Aristote dit d'abord de la *Chalcis*, qu'elle forme une espece de sifflement. C'est ce qu'on assure qu'il faut attribuer au forgeron *faber* (7), que l'on nomme par cette raison truie, à Marseille, parce que, quand on le prend, il grogne comme une truie (8). Ce poisson se nomme aussi Dorée ou poisson S. Pierre ; on peut voir sa description dans M. Duhamel, où néanmoins il n'est pas question de son grognement (9).

(1) De quadruped. ovipar. pag. 11.

(2) χαλκίς, ἡ.

(3) χαλκίς, ἡ.

(4) Diversa videtur esse marina Chalcis à fluviatili lacustrive, apud Aristotelem. Hard. ad Plin. Liv. IX. cap. 51. sect. 74.

(5) διαφέρει τῆς χαλκίδος ὁ χαλκεύς. Deipnosoph. Lib. VII. pag. 328. Voyez

Gronovius sur Elien, Liv. X. p. 11. & Gillius, de nom. pisc. cap. 42.

(6) Ibid.

(7) Gesner, de Chalcide & de Fabio.

(8) Gillius, ubi sup. Rondelet, des poissons, Liv. 11. ch. 18.

(9) Traité des pêches, Part. II. sect. 5. pag. 85.

Aristote compte ailleurs la Chalcis dans le nombre de ces poissons de mer qui vont par bandes, que l'on enferme par troupes dans les filets, & qui ne jettent leurs œufs qu'une fois l'année. *Hist. Liv. V. ch. 9.* Il me paroît que c'est de la même Chalcis, poisson de mer, qu'on doit entendre ce qu'il dit au *Liv. IX. ch. 37*, que la Chalcis ne mange point de chair. Ce qui me le fait croire, c'est qu'il la nomme parmi d'autres poissons de mer.

Quel est maintenant le poisson connu qui réunit ces différens caractères? Plusieurs Naturalistes, & Belon entre autres (1), pensent que c'est le hareng, ou pour rendre plus exactement le sentiment de Belon, que le hareng est une espece de Chalcis. Artedi ne fait point de difficulté d'adopter ce sentiment (2); & il est vrai que le hareng va par troupes, qu'il ne fraye qu'une fois l'année, qu'il ne mange point de chair; c'est un poisson du même genre que les aloses; on peut ajouter qu'il a quelquefois auprès des opercules, des taches dorées très-brillantes, d'où il peut avoir été nommé Chalcis (3). Mais si le vrai hareng n'habite que l'Océan, & même les mers du Nord seulement; s'il n'entre pas dans la Méditerranée, comme le fait paroît assez constant (4), il est difficile qu'Aristote l'ait connu & décrit. On pourroit alors appliquer ce qu'Aristote dit de la Chalcis, à la sardine, poisson très-connu dans la Méditerranée, qui a beaucoup d'affinité avec le hareng, & qui justifieroit encore le nom de Chalcis, par les reflets d'or que sa tête fait briller (5).

Il reste la Chalcis d'eau douce. Aristote, après avoir dit de ce poisson qu'il jette ses œufs à trois fois, *Hist. Liv. VI. ch. 14*, ajoute qu'il est sujet à avoir des pous qui se forment sous ses ouies en grande quantité, & qui le font périr. *Liv. VIII. ch. 20.* Si la Chalcis de mer est le hareng ou la sardine, la Chalcis de riviere pourroit bien être le célerin de Rondelet (6), & l'agon de Belon (7). Ce poisson a assez de traits de ressemblance avec le hareng & la sardine, pour avoir partagé leur nom (8); mais il faudroit vérifier s'il est sujet à cette maladie pédiculaire, qu'Aristote assure n'attaquer

(1) De la nature des poissons, *Liv. I. pag. 168.*

(2) Synonym. pisc. *pag. 14.* Voyez aussi Scaliger, *exercit. ad Card. pag. 226. n. 2.*

(3) Χαλκός, cuivre, airain. Voyez sur tous ces détails relatifs au hareng, Gesner, *de Harengo*, & M. Duhamel, traité des pêches, *Part. 2. sect. 3.*

(4) Traité des pêches, *Part. II. sect. 3. pag. 353.*

(5) Traité des pêches, *Part. II. sect. 3.*

(6) Des poissons des lacs, *ch. 2.*

(7) De la nature des poissons, *Liv. I. pag. 302.*

(8) Traité des pêches, *Part. II. sect. 3. pag. 490.*

que

que le Chalcis : or je ne trouve rien à ce sujet dans les Ichthyologistes modernes.

CHAMEAU (1).

L'histoire du Chameau doit être lue dans M. de Buffon ; Aristote n'a fait sur cet animal, ainsi que sur un grand nombre d'autres, que quelques observations : mais il paroît l'avoir en général, exactement connu.

Il lui donne, comme un caractère propre, la bosse qu'il a sur le dos, & il distingue deux especes de Chameaux, celui de la Bactriane qui a deux bosses, & celui de l'Arabie qui en a une. *Hist. Liv. II. ch. 1.* Cette division subsiste encore aujourd'hui, dit M. de Buffon. Le Chameau de la Bactriane à deux bosses, conserve le nom de Chameau comme nom propre : le Chameau à une bosse se nomme dromadaire (2). Dans le principe, le nom de dromadaire ne fut pas celui de tous les Chameaux à une seule bosse, mais le nom particulier d'une espece de petits Chameaux qui couroient très-vîte (3) ; comme ils n'avoient qu'une bosse, on a étendu dans la suite la même dénomination à tous les Chameaux à une seule bosse. La Bactriane, d'où viennent les Chameaux à deux bosses, est une contrée de l'Asie, à-peu-près entre les 82 & 87^{es} degrés de longitude, & entre le 35^e & le 40^e degré de latitude B. L'Arabie est une contrée beaucoup plus vaste de la même Asie, qui s'étend depuis le 60^e degré de longitude, jusqu'au 77^e ; & du 12^e, jusques vers le 30^e de latitude Boréale.

Aristote parle d'une autre bosse que les Chameaux ont sous le corps, & sur laquelle leur corps pose quand ils s'agenouillent : *Hist. Liv. II. ch. 2.* C'est celle qui est placée sur le *sternum* (4). Ce qu'Aristote ajoûte que le Chameau n'a qu'un jarret à chaque jambe, & non plusieurs comme on le dit, est contre Hérodote, qui a prétendu que le Chameau avoit deux cuisses à chaque jambe de derriere, & deux genoux à chaque jambe de devant (5).

(1) κάμηλος, δ. Voyez, sur l'étymologie de ce nom, Bochart. Il prouve que le mot κάμηλος n'a point une origine grecque, mais qu'il vient de l'hébreu. *Hierox. Lib. II. cap. 1.* En espagnol, *el Camello* ; de Funes, *Liv. II. ch. 13.*

(2) *Hist. nat. Tom. X. pag. 5 & 6.* de Funes, *Liv. II. ch. 13.* Ray, *synopsis quadr. pag. 143.* Klein, *dispos. quadrup. § 16.* Je ne fais pas sur quel fondement il avertit

que c'est le grand chameau à deux bosses, qu'on nomme dromadaire : *communiter solum altissimus & tubaribus duobus vocatur Dromedarius.*

(3) Voyez Bochart, *Hierox. Lib. II. c. 1.* Dromadaire vient de δρομάδες, coureurs.

(4) Voyez la description anatomiq. de deux Chameaux, par M. M. de l'Académie des Sciences. *Mém. Tom. III. Part. I. p. 75.*

(5) *Herod. Lib. III. cap. 103.*

Le Chameau n'a point de dents sur le devant de la machoire supérieure, *Hist. ibid.* Ce caractère lui est commun avec les Animaux qui portent des cornes, & qui ruminent. Le Chameau n'a point de cornes, mais il rumine & il a quatre estomacs comme les autres Animaux de ce genre. *Des Parties, Liv. III. ch. 14.* M. de Buffon assure même qu'il a un cinquième estomac, d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité d'eau qui y séjourne sans se corrompre, & sans que les autres alimens puissent s'y mêler (1).

Le pied du Chameau est fourchu, mais d'une manière très-singulière : on peut voir dans Aristote, *Hist. Liv. II. chap. 1*, la description qu'il en donne. MM. de l'Académie des Sciences assurent n'avoir point trouvé dans le pied des Chameaux qu'ils ont disséqués, toutes les particularités que remarque Aristote ; ils disent avoir vu seulement, « que le pied étoit fendu » par dessus à quatre & cinq doigts près de l'extrémité ; que cette fente » n'étoit pas jointe par une peau, & qu'au dessous de cette fente qui est » peu profonde, le pied étoit solide (2) ». Il est à propos de faire attention à ce que dit Aristote, qu'on enveloppoit les pieds des Chameaux d'une espèce de chaussure, pour les garantir dans les longues marches. *Ibid.* Cette espèce de chaussure étoit faite de cuir de bœuf crud & non préparé (3).

Dans l'accouplement du Chameau, la femelle fléchit les jambes de derrière, le mâle la couvre dans la même situation que les autres mâles, & leurs croupes ne sont point opposées. *Hist. Liv. V. ch. 2.* Cet accouplement est tel que se décrivent les Modernes (4) ; mais Aristote fait la remarque, que les deux individus n'ont pas les croupes opposées, à cause de ce qu'il avoit dit ailleurs, *Hist. Liv. II. ch. 1*, pp. 59 & 65, & *Des Parties, Liv. IV. ch. 10.* que la verge du Chameau est dirigée en arrière, & qu'il urine en arrière. Cette direction de la verge sembloit annoncer une autre situation dans l'accouplement. Pline a été moins attentif qu'Aristote ; il a décrit l'accouplement du Chameau tel qu'il n'est point (5). Dans le vrai, ce n'est pas s'exprimer avec assez de précision, que de dire que le Chameau a la verge dirigée en arrière : c'est seulement le prépuce, qui étant fort grand & assez lâche, après avoir recouvert l'extrémité de la verge, se recourbe en

(1) *Hist. nat. Tom. X. pag. 24.*

(2) *Mém. de l'Acad. Tom. III. Part. I. pag. 74.*

(3) *Gesner, in bove, lit. E.*

(4) *Buffon, Hist. nat. Tom. X. pag. 35.*
& *Niebuhr* cité par le même: *suppl. à l'Hist. nat. Tom. VI. pag. 173.*

(5) *Coitus averfis Camelis quibus averfa genitalia. Hist. Lib. X. cap. 63.*

arriere, & c'est apparemment la seule cause qui fait que le Chameau jette son urine en arriere (1).

Il s'est glissé quelque erreur dans ce qu'Aristote dit du tems de l'accouplement des Chameaux, & de la durée de la gestation de la femelle, *Hist. Liv. V. chap. 14, & Liv. VI. chap. 5.* Selon le premier de ces textes la femelle du Chameau porte douze mois ; le second réduit ce tems à dix mois. C'est la premiere observation qui est vraie (2), & j'aurois du corriger le second texte sur le premier, ainsi que Gesner en avertit (3). Dans le premier de ces textes encore, Aristote dit que la saison de l'accouplement du Chameau est le mois Mæmactéron, c'est-à-dire, vers la mi-Septembre : cependant au second texte, il dit que la femelle du Chameau met bas au printems. Si elle porte douze mois, il faut donc qu'elle soit couverte au printems, & c'est effectivement ce que disent les Voyageurs, cités par M. de Buffon (4).

Dans cette espece, on ne châtre pas seulement les mâles, mais aussi les femelles, afin qu'elles soient moins incommodes à la suite des armées. *Hist. Liv. IX. ch. 50.* Aristote ne décrit pas la maniere de faire cette opération ; mais comme il en parle en même tems que de la castration de la femelle du porc, il y a lieu de croire que la castration des unes & des autres se faisoit de la même maniere (5).

La marche du Chameau consiste à avancer pied à pied, ou si l'on veut, sur un seul pied : c'est-à-dire, que le pied gauche ne porte pas au-delà de la trace du pied droit. *Hist. Liv. II. ch. 1.* Mais lorsqu'il court, il va si vite, qu'il devance même les chevaux Niséens (6). *Liv. IX. ch. 50.*

Aristote observe qu'il y a eu des personnes qui ont possédé jusqu'à trois mille Chameaux. *Ibid.* Suivant une des variantes, on pourroit dire, dans les pays d'en haut, ce qui indiqueroit les montagnes de l'Arabie. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que ce nombre de Chameaux est précisément celui que l'Écriture donne à Job (7).

L'antipathie du Chameau pour le cheval, paroît être une fable trop

(1) Mém. de l'Acad. des Sc. pag. 75.

(2) Buffon, *Hist. nat. Tom. X. pag. 36.*

(3) In Camelo, *lit. C.*

(4) *Hist. nat. Tom. X. pag. 34.*

(5) Plin. paroît le dire formellement : *Castrantur femina (suum) scuii Cameli.* *Hist.*

Lib. VIII. cap. 51. Voyez aussi Elien, *De nat. anim. Lib. IV. cap. 55.*

(6) Voyez au mot *Cheval*, ce que c'est qu'Aristote appelle *Chevaux Niséens.*

(7) Job, *ch. 1. v. 3.* Voyez Bochart, *Hieroz. Liv. II. ch. 3.*

légèrement adoptée par Aristote. Non seulement il y a beaucoup de chevaux avec beaucoup de Chameaux dans les caravanes (1), mais même ces Animaux vivent très-bien les uns avec les autres (2), & on assure que la femelle du Chameau se laisse tetter par les jeunes chevaux. (3) Je ne crois pas beaucoup plus ce qu'il dit encore, & ce qu'Élien a répété après lui (4), que le Chameau refuse de couvrir sa mère. *Hist. Liv. IX. ch. 47.*

Suivant Aristote, le lait & la chair de la femelle du Chameau sont plus agréables que le lait & la chair d'aucun autre animal. *Hist. Liv. VI. ch. 26.* Mercurialis veut qu'on retranche de cette phrase le mot de *chair*; il se fonde particulièrement sur l'autorité de Galien (5), & sur ce que Pline ne parle que de la bonté du lait (6). Cependant les Voyageurs attestent que les Arabes aiment beaucoup la chair du jeune Chameau (7).

Indépendamment des observations d'Aristote que je viens de rappeler, il faut voir en entier tous les textes que j'ai cités : on y trouvera des remarques que j'ai pensé n'avoir pas besoin d'éclaircissements particuliers.

Je finis, en rappelant qu'on a vu à Paris en 1773, un beau dromadaire tout blanc. On disoit qu'il venoit d'Égypte.

CHAMELÉON (8).

Aristote a décrit le Chaméléon plus exactement qu'il n'a fait aucun autre animal. C'est l'observation de MM. de l'Académie des Sciences (9). Il faut lire leur propre description, & la comparer avec celle d'Aristote, au *Liv. II. de son Histoire, ch. 1.* Il y a bien peu à reformer dans celle d'Aristote, & MM. de l'Académie ont partagé avec lui l'une de ses erreurs, savoir que le Chaméléon n'a point de rate : Swammerdam assure l'avoir apperçue, ainsi que l'organe de l'ouïe qui est dans la bouche (10).

Selon Aristote, la couleur naturelle du Chaméléon est le noir. Le Chaméléon que MM. de l'Académie ont eu vivant, étoit d'un gris bleuâtre. Hasselquist qui en a vu plusieurs dans son voyage du Levant, dit que leur

(1) Hasselquist, voyage dans le Levant, *Part. I. pag. 116.*

(2) Olearius, cité par M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. X. p. 43, note 11.*

(3) V. M. de Buffon, suppl. à l'*Hist. nat. Tom. V. pag. 62.*

(4) *De nat. anim. Lib. III. cap. 47.*

(5) Hieron. *Mercur. var. lect. Lib. II. cap. 5.*

(6) *Hist. Lib. XL. cap. 41, & Lib. 28, cap. 9.*

(7) Voyez M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. X. pag. 42.* & l'*Hist. des Voyages, Tom. XXI. pag. 385.*

(8) χαμαιλέον, δ.

(9) *Mém. de l'Acad. des Sc. Tom. III. Part. I. pag. 45.*

(10) *Biblia naturæ, pag. 418 & 419.*

couleur naturelle est gris de fer, ou noire grislâtre (1). Nous ne pouvons pas juger de l'exactitude de la comparaison établie par Aristote, entre le museau du Chaméléon & celui du cochon-singe, parce que nous ne connaissons pas ce second animal (2).

On fait que le Chaméléon change de couleur ; c'est ce qui l'a rendu fort célèbre. Les Moralistes ont trouvé dans cet attribut, l'emblème d'un si grand nombre d'hommes, que depuis Plutarque (3) jusqu'à notre Lafontaine (4), il n'est personne qui n'ait désigné, sous le nom de *peuple Chaméléon*, cette foule de gens dangereux & méprisable. Il faut cependant avertir que les Moralistes ont un peu outré leur observation quant au Chaméléon ; il est certain qu'il change de couleur, mais ce n'est pas aussi fréquemment qu'on le dit : & peut-être ce changement n'est-il chez lui qu'une espèce de maladie, une sorte de jaunisse.

On a dit aussi que le Chaméléon se nourrissoit seulement d'air : c'est une erreur. Il vit de mouches & autres petits insectes. Bochart l'avoit déjà remarqué d'après les Arabes (5), & cette observation a été répétée par un grand nombre de Modernes. Mais ce à quoi Aristote, & la plupart de ceux qui sont venus après lui, n'avoient pas fait assez d'attention, c'est la conformation de sa langue. Elle est creuse, & pour ainsi dire, telle que seroit un petit boyau susceptible d'une grande extension en longueur. Le Chaméléon la darde, & attrape ainsi les mouches qui s'y attachent. Ce mécanisme est expliqué par MM. de l'Académie des Sciences, & par Swammerdam.

On peut ajouter à la description de MM. de l'Académie, celle de le Bruyn (6) & celle d'Hasselquist dans leurs voyages du Levant. Scaliger (7), Belon (8), & une multitude d'autres, ont fait aussi quelques observations particulières sur cet animal. On en voit plusieurs au Cabinet du Jardin du Roi, bien conservés dans la liqueur. M. l'Abbé Rozier a donné d'après M. Parson, la description d'une espèce particulière de Chaméléon, qui ne paroït pas avoir été précédemment décrite (9).

(1) Voyage dans le Levant, *Part. II.* singe du maître. *Liv. VIII. Fab. 14.*
pag. 43 & 44.

(2) Voyez *Cochon-Singe.*

(3) ὁ δὲ κβλαξ ἀτεχνῶς τὸ τῷ χαμαι-
λέοντος πέπτονθεν ἐκείνους τε γὰρ ἀπόσῃ
χρσιῶ, πλὴν τῷ λευκῷ, συναφομοιοῦται.
Quo pacto possis adulatorem, &c.

(4) Tristes, gais, prêts à tout, à tout
indifférens. . . *Peuple Chaméléon, peuple*

(5) *Hierozoicon, Liv. IV. ch. 6.*

(6) *Voy. au Levant, pag. 161.* Voyez
aussi l'*Hist. des Voy. Tom. X. pag. 391.*

(7) *Ex. ad Card. de subtil. ex. 196. n. 4.*

(8) *Observat. Lib. II. cap. 34 & 60.*

(9) *Observat. sur la Physique, Tom. I.
Part. II. pag. 231.*

CHAMÉS (1).

Especies de testacées qui se forment dans les fonds sablonneux. *Hist. Liv. V. ch. 15.* Elien en a indiqué un grand nombre d'especies (2). Voyez le mot *Conque*, à la fin de l'article.

CHARACTÈRE DES ANIMAUX.

§ 1. *Sur quoi porte le Caractère des Animaux : Principes d'Aristote : Différence entre l'Homme & les autres Animaux.*

§ 2. *Application de ces Principes : différence de Caractère entre les Animaux.*

§ 1. SUR QUOI PORTE LE CARACTÈRE DES ANIMAUX :
PRINCIPES D'ARISTOTE :

DIFFÉRENCE ENTRE L'HOMME ET LES AUTRES ANIMAUX.

L'esprit n'est pas satisfait, lorsque dans les événemens dont il est témoin, il voit seulement le corps qui est l'instrument de l'opération. Ce corps n'ayant pas de soi-même le mouvement, encore moins la détermination au mouvement, nous désirons de connoître le principe du mouvement ; & ce n'est pas au principe premier de tous les êtres & de toutes leurs opérations, que nous voulons qu'on nous reporte immédiatement. En rendant à Dieu l'hommage qu'exige sa puissance souveraine, universelle, présente dans tous les lieux, active dans tous les instans, nous demandons, nous cherchons à savoir s'il n'y a pas, entre cette puissance première & la matière formée de sa main, quelque être intermédiaire, quelque substance qui fasse agir cette manière animée, & qui semble lui commander alors même qu'elle ne veut que sous la dépendance immédiate & absolue de la divinité.

Cette question traitée par rapport à l'homme, se résoud facilement. Nous avons la conscience de notre âme, de cette substance qui existe entre Dieu & notre corps : substance spirituelle comme la divinité, créée comme la matière, à laquelle elle est unie pour l'animer. Existe-t-il une substance pareille ou analogue à l'égard des bêtes ? c'est la première question que fait naître ce qu'Aristote dit au sujet de la diversité de *Caractère* des Animaux, & de leurs *mœurs*. Il parle bien aussi de leurs habitudes, de la fréquence de certaines actions ; mais il semble que ce qui n'est que la répétition d'une action,

(1) *ἡμῶν, al.*

(2) De nat. anim. *Lib. XV, cap. 12.*

s'éloigne moins de l'effet d'organes purement matériels, que l'idée de *Caractère* & de *mœurs*. Le balancier d'une horloge revient sans cesse au lieu d'où il est parti, l'aiguille du cadran passe deux fois chaque jour sur le chiffre qui marque la même heure : voilà ce que ce balancier, cette aiguille font ordinairement : on pourroit abuser des termes, jusqu'à dire que le balancier a l'habitude de parcourir tel espace, l'aiguille tel cercle : mais on n'en abusera pas jusqu'à donner un *Caractère* & des *mœurs*, ni à l'aiguille, ni au balancier, ni à l'horloge même. Aristote assigne aux Animaux un *Caractère*, des *mœurs*, une fin : il a donc supposé chez eux autre chose que du sang, des veines, des os, une chair.

Mon dessein n'est certainement pas de décider entre les Cartésiens & leurs Adversaires, la question de l'ame des bêtes : je ne me propose pas même de rapporter ce qu'on peut dire, soit d'une part soit d'autre. Dans une question qui ne présente de tous côtés que de grandes difficultés, il seroit peut-être aussi embarrassant que dangereux, de prendre un parti exclusif de toute autre manière de penser (1). Mon objet est d'exposer ce qu'Aristote paroît avoir pensé sur cette question, & d'en rendre compte, soit que son système contienne quelque proposition vraie, soit qu'il soit faux en totalité.

Pour parvenir à connoître le système d'Aristote sur le principe immédiat des actions de ces Animaux que nous appellons brutes, sur la base de leur *Caractère*, il faut remonter jusqu'à ce que ce Philosophe a dit de l'ame. Je ne me flatte point d'avoir percé toutes les obscurités dont ses trois Livres de l'ame me paroissent remplies, mais il me semble y voir trois propositions fondamentales très-distinctes.

La première, qu'il faut distinguer de ce qu'on appelle l'ame (2) *anima*, l'intelligence (3) *mens* (4). L'ame est le principe des opérations de la vie animale ; le principe de la végétation dans les plantes, le principe des sensations & du mouvement dans les Animaux ; l'intelligence est le principe de la pensée, de la réflexion & du raisonnement (5).

La seconde proposition, est que l'ame, *anima*, n'est autre chose que la forme qui donne la perfection au corps vivant. La matière a la puissance de vivre ; le corps organisé a cette puissance dans un degré plus éminent ;

(1) « Les opinions extrêmes sur ce sujet sont ou absurdes ou très-dangereuses ; le milieu qu'on y veut garder est insoutenable ». Dict. de Bayle, art. de *Percira*.

(2) ψυχή.

(3) νῦς.

(4) De anima, Lib. I. cap. 2.

(5) De anima, Lib. II. cap. 3.

mais il faut que la forme survienne pour réduire la puissance à l'acte, & cette forme est ce qu'on appelle l'âme (1). L'âme est au corps, ce que le Pilote est au vaisseau; par conséquent aucun corps vivant ne sauroit exister sans âme: l'âme n'en est pas séparable lorsqu'il vit, & réciproquement l'âme ne sauroit être sans corps (2). Au contraire l'intelligence est séparable du corps; c'est une substance impassible & immiscible (3). L'intelligence est séparable de la matière, comme ce qui a une existence perpétuelle doit l'être de ce qui est corruptible (4).

La troisième proposition, qui n'est en quelque sorte qu'une conséquence de la seconde, est que tout ce qui vit, Animaux & plantes, a une âme, plus ou moins étendue (5). Mais l'homme possède avec cette âme la faculté de penser, l'intelligence, *mentem* (6). Sentir & penser n'est donc pas la même chose; sentir, est le propre de tous les Animaux: penser, n'appartient qu'à un petit nombre (7). Les Stoïciens pouffoient ces principes plus loin: il paroît qu'ils ne regardoient pas l'intelligence comme un attribut commun à tous les hommes, lorsque répondant à la question, *si l'âme est immortelle?* ils disoient que les âmes foibles, celles des gens non lettrés, avoient le même sort que leur cadavre, au lieu que les âmes fortes, celles des Sages, s'élevoient à la région du feu. Platon présente une distinction du même genre, lorsqu'il fait incorruptible ce qui raisonne, & corruptible ce qui ne raisonne pas & qui ne fait que sentir (8).

Il est dès lors aisé de voir ce qu'Aristote suppose de commun entre l'homme & la bête, ce qu'il n'assigne qu'à l'homme seul; mais un point auquel on ne sauroit trop apporter d'attention, c'est de prendre ses expressions dans le sens auquel il les fixe, & non dans le sens qu'elles nous présentent d'après le langage journalier. Dans ce langage, le mot d'*âme* fait naître à notre esprit l'idée d'un être spirituel, susceptible d'être séparé du corps auquel il est joint, immortel, quoique le corps auquel il est uni soit mortel. Si, en conservant la même acception du mot âme, on disoit qu'Aristote donne

(1) De anima, *Lib. I. cap. 1.* Voyez Plutarque lorsqu'il explique le sentiment d'Aristote sur l'âme: *De Placit. Philosoph. Lib. IV. n. 2.*

(2) De anima, *Lib. I. cap. 2.*

(3) De anima, *Lib. III. cap. 5.*

(4) De anima, *Lib. II. cap. 2.*

(5) De anima, *Lib. II. cap. 2.*

(6) De anima, *Lib. II. cap. 3.*

(7) ὅτι μὲν οὖν ἐ ταύτων ἐστὶ τὸ αἰσθάνεσθαι ἢ τὸ φρονεῖν, φανερόν τῶτο μὲν γὰρ πᾶσι μέτεσι, τῶτο δὲ ὀλίγοις τῶν ζώων. De anima, *Lib. III. cap. 3.*

(8) Plutarq. de plac. philosoph. *Lib. IV. n. 7.*

aux brutes une ame comme aux hommes, on diroit une grande fausseté : il seroit au contraire beaucoup plus approchant de la vérité, de dire qu'Aristote refuse aux brutes ce que nous appellons l'ame à l'égard de l'homme, puisqu'il leur refuse l'intelligence, *mens*.

Il peut se faire qu'Aristote ait mal-à-propos divisé les opérations de l'ame, sentir & réfléchir, vouloir & raisonner ; il peut se faire qu'il ait eu tort d'attribuer ces opérations à des êtres différens : disons plus, cette distinction est certainement contraire à la saine métaphysique ; mais encore une fois, nous exposons, non ce que l'on doit dire, mais ce qu'Aristote a dit ; & ce qui est certain, c'est que la distinction entre l'ame, *anima*, & l'intelligence, *mens*, étoit reçue de beaucoup d'anciens Philosophes (1).

§. 2. APPLICATION DES PRINCIPES D'ARISTOTE : DIFFÉRENCE DE CARACTÈRE ENTRE LES ANIMAUX.

J'ai exposé les principes d'Aristote, quel usage en fait-il ? Aristote indique d'abord la fin des opérations de tout Animal, considéré comme tel & indépendamment de ce qui appartient de plus à l'homme : c'est la nourriture de l'individu & la reproduction de l'espece. Tous les soins, toute la vie de l'animal se partagent entre ces deux objets. Par rapport à la reproduction de l'espece, il y a des différences marquées entre les Animaux : les uns, semblables aux plantes, se reproduisent simplement dans une saison marquée ; d'autres s'occupent de pourvoir à la nourriture de leurs petits, mais les abandonnent lorsqu'ils sont élevés ; de troisiemes entretiennent une sorte de société avec leurs petits [il se forme, parmi ces Animaux, des familles]. Par rapport à la nourriture, chaque animal cherche celle qui convient à sa nature : cette conformité la lui rend agréable, & il n'est rien qui ne recherche le plaisir dont sa nature est susceptible. *Hist. Liv. VIII. ch. 1.*

Mais les Animaux arrivent à la fin à laquelle ils tendent tous, par des routes qui ne sont pas les mêmes, quoiqu'elles les conduisent au même but, & c'est ce qui fait paroître les différens caractères qui les distinguent. Il se trouve, dit Aristote, dans la plupart des bêtes, des traces de ces affections de l'ame (2), qui se montrent dans l'homme d'une manière plus marquée. *Hist. Liv. VIII. chap. 1.* Fidele aux principes qu'il a posés, il attribue à l'homme seul la faculté de réfléchir & de délibérer, *Liv I. ch. 1.* Il lui laisse

(1) Voyez Plutarque, de plac. philosop. (2) ψυχή.

en partage l'industrie, la raison & la prudence ; & si sur ce point même quelques autres Animaux semblent se rapprocher de l'homme, Aristote a soin d'avertir que ce n'est pas la même faculté qu'ils partagent, & que celle qui les dirige, quoique susceptible de comparaison, est une faculté d'un autre genre. Il conclut que, chez l'homme & les animaux il y a des facultés qui sont communes, il y en a qui sont voisines, & il y en a qui ne sont susceptibles que d'analogie & de comparaison. *Liv. VIII. ch. 1, & Liv. IX. chap. 1.*

Par une suite des mêmes principes, après avoir dit que plusieurs Animaux ont la faculté d'apprendre & de retenir, Aristote ajoute que l'homme seul a la faculté de revenir sur ce qu'il a appris. Plusieurs Animaux ont la mémoire, l'homme seul a la réminiscence. Il explique ailleurs, dans un traité exprès (1), la différence de la mémoire & de la réminiscence, & pourquoi la mémoire est commune à tous les Animaux, tandis que la réminiscence est propre à l'homme seul : c'est que la mémoire est l'effet naturel des organes corporels, qui représentent ce qu'on avoit précédemment vu ou entendu, au-lieu que la réminiscence est une opération du raisonnement, qui recherche par la comparaison d'objets approchans & semblables, un autre objet dont on a eu connoissance.

Le neuvième Livre de l'Histoire des Animaux, est presque tout employé à décrire le Caractère particulier de chaque animal : ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce détail : cet article n'a pour objet que les observations générales, & il y en a deux ou trois de ce genre dans le neuvième Livre. La première, qu'on lit dès les premières lignes du Livre, est la différence de Caractère que met entre les Animaux & dans toutes les espèces, la différence du sexe : différence de Caractère plus marquée dans l'homme & la femme, parce que leur nature étant plus parfaite, les habitudes de l'ame sont bien plus sensibles. Il faut voir dans le texte même, la description que fait Aristote du Caractère général des femmes : on pourra bien dire que c'est le tableau du lion abattu par l'homme (2) : Aristote répondroit qu'il n'y a qu'à lire Homère, & qu'on retrouve dans le Caractère de ses déesses tous les attributs qu'Aristote donne en général au sexe féminin ; mais ne fait-on pas que de tout tems les Poètes comme les Peintres, prirent la liberté de tout oser (3). Au surplus, si les femmes ont à se plaindre d'Aristote &

(1) *περί μνήμης & ἀναμνήσεως.*

(2) Voyez Lafontaine, *Liv. III. fab. 10.*

(3) *Pictoribus atque poëtis, Quidlibet audendi semper fuit æquæ potestas. Horat. de Arte poetica.*

d'Homère, elles ont bien à se louer d'un autre Grec non moins célèbre, Plutarque, qui a fait un recueil exprès des *grandes actions* ou des *vertus* des femmes. Son expression est susceptible de ce double sens, & il rapporte plusieurs faits qui justifient exactement l'un & l'autre. Le recueil est étendu, quoiqu'il se termine à une époque fort ancienne (1).

La seconde observation générale d'Aristote, est relative à l'influence réciproque du Caractère sur les actions, & des actions sur le Caractère. Un fait qui peut être regardé comme un événement extraordinaire, comme un accident, change quelquefois, au moins pour un tems, tout le Caractère de l'individu. *Liv. IX. ch. 49.*

Une autre observation du même genre, est que dans toutes les espèces des Animaux où il existe des individus privés, il existe des individus sauvages, & que peut-être il n'y a point d'animal sauvage qui ne fût susceptible d'être apprivoisé, si on lui fournissoit abondamment de la nourriture : mais j'ai déjà parlé de cette observation au mot *Animal*, §. 2. & au mot *Crocodile*.

C H A T (2).

Aristote a dit très-peu de choses du Chat : étoit-il alors moins domestique, moins commun dans les maisons, qu'il ne l'est aujourd'hui ? Aristote décrit en peu de mots son accouplement, *Hist. Liv. V. ch. 2* ; & il observe, selon la leçon que j'ai suivie, que la femelle crie pendant l'accouplement. La leçon que Gaza a suivie, ne présente un sens ni aussi clair ni aussi vrai. Il n'est pas étonnant que la femelle crie alors ; les approches du mâle, dans cette espèce, sont toujours accompagnées d'une vive douleur (3). Eliën assure que la liqueur séminale du mâle est si chaude, qu'elle brûle la vulve de la femelle (4). Aristote observe encore que la chatte a le même nombre de petits que la chienne, *Hist. Liv. VI. ch. 35* ; c'est-à-dire communément cinq ou six. *Ibid. ch. 20*. Il fixe la vie de ces Animaux à six ans : *ibid. ch. 35*. M. de Buffon l'étend jusqu'à neuf ou dix (5). Enfin Aristote observe que le Chat mange les oiseaux. *Hist. Liv. IX. ch. 6*. Je ne crois pas devoir rien ajouter sur un animal aussi connu que l'est le Chat.

(1) Πλωτάρχου γυναικῶν ἀρεταί.

(2) αἰλυρος, δ. En Espagnol, *el Gato*.
De Funes, *Lib. II. ch. 11.*(3) *Hist. nat. Tom. VI. pag. 375.*(4) *De nat. animal. Lib. VI. cap. 27.*(5) *Hist. nat. Tom. VI. pag. 381.*

CHAT-HUANT (1).

Cet oiseau est celui des oiseaux de proie nocturne qui est le plus fréquemment nommé chez les Anciens : c'étoit l'oiseau de Minerve. La dénomination grecque indique une couleur verd de mer, ou bleuâtre, *glaucus* ; M. de Buffon (2), & avant lui Gesner (3), se sont déterminés à appliquer cette dénomination au Chat-huant, parce qu'il est le seul des oiseaux de proie nocturnes, qui ait les yeux de couleur bleuâtre.

Indépendamment des attributs que le Chat-huant partage avec les autres oiseaux de nuit (Voyez au mot *Oiseau*), Aristote observe que sa rate est si petite, qu'à peine on l'apperçoit ; *Hist. Liv. II. ch. 15.* que son œsophage est un peu élargi vers le bas, & qu'il a des appendices, ou *cæcum*, vers la partie inférieure des intestins. *Chap. 17.*

Le Chat-huant vit en guerre avec la corneille, l'orchile, &c. S'il se montre le jour, les petits oiseaux viennent autour de lui, l'environnent & lui arrachent les plumes. On appelloit cela chez les Grecs, *venir admirer le Chat-huant.* *Liv. IX. ch. 1, pag. 537.* C'est d'après cette antipathie des oiseaux pour le Chat-huant, qu'on a imaginé la pipée, ou l'art de prendre de petits oiseaux, soit en faisant crier un Chat-huant, soit en contrefaisant sa voix. Cette petite chasse avoit lieu dès le tems d'Aristote : il en fait mention. *Ibid.*

CHAUVÉ-SOURIS (4).

Beaucoup d'Auteurs ont mis la Chauve-souris au nombre des oiseaux (5) ; les Modernes plus attentifs, l'ont rangée dans la classe des quadrupèdes (6). Peut-être Aristote a-t-il fait mieux encore, en ne l'appellant ni oiseau ni quadrupède ; mais en se contentant de dire que c'est un animal ambigu, & en ne lui donnant aucun autre caractère général que d'avoir des aîles de peau. *Hist. Liv. I. chap. 1. pag. 9, & chap. 5 ; & des Parties, Liv. IV. chap. 13 (7).*

(1) γλαῦξ, ἡ. En Latin, *noctua*.

(2) *Hist. des oiseaux, Tom. II. pag. 112.*

(3) *Noctua* græcè γλαῦξ nominatur, a glaucō oculorum colore. Cependant il héritoit entre le nom françois de *Chat-huant* & celui de *Chouette.* *In noctua.*

(4) νυκτερίς, ἡ. En Espagnol, *el Murciéllo.* De Funes, *Liv. I. ch. 18.*

(5) *Vespertiones a quàm plurimis autoribus accensentur avibus. Ratio potissima, quòd volitent.* Klein, *dispos. quadrup.* §. 22.

(6) Klein, *ubi modò.* Ray *synops. quadrup.* pag. 243. Buffon, *Hist. nat. T. VII. pag. 330.*

(7) Scaliger a dit de la *Chauve-souris* ; *Mirum animal, bipes, quadrupes, ambulans non pedibus, volans non pennis, vi-*

Aristote est entré dans fort peu de détails sur les Chauve-fouris. Il remarque que si on les considère comme volatiles, ces Animaux ont des pieds; si on les considère comme quadrupèdes, ils n'en ont point [tels que les quadrupèdes en ont]. Il ajoute qu'ils n'ont ni queue ni croupion; point de queue, parce qu'ils sont Animaux volans; point de croupion, parce qu'ils sont Animaux se mouvant avec les pieds. D'ailleurs, dit-il encore, aucun animal n'a de croupion s'il n'a des plumes, parce que c'est de plumes que le croupion est garni; & de plus une queue de quadrupède seroit un embarras au milieu des plumes. *Des Parties, Liv. IV. ch. 13.* Une autre remarque, *Traité de la marche des Animaux*, c'est que les jambes de la Chauve-fouris sont mutilées, ainsi que celles du phoque. *Chap. dernier.*

Aristote ne connoissoit pas toutes les Chauve-fouris que nous connoissons aujourd'hui, lorsqu'il a dit que ces Animaux n'avoient point de queue: Belon (1) & Klein (2) en décrivent qui ont cette partie.

Il y a dans l'histoire des Animaux, *Liv. III. ch. 1*, une dernière observation relative à la conformation de la matrice de la Chauve-fouris, mais comme elle n'est pas particulière à la Chauve-fouris, je réserve à en parler au mot *Génération*. Au reste je crois superflu d'entrer ici dans plus de détails sur cet animal dont on peut voir l'histoire plus étendue dans Gesner (3), dans Belon (4) & dans M. de Buffon (5).

C H E N I L L E (6).

Dans le grand nombre des Chenilles que les Naturalistes Modernes distribuent en différentes classes, Aristote n'a parlé d'une manière spéciale, que de deux espèces particulières, la Chenille du chou, & les Chenilles qu'on nomme aujourd'hui *arpençuses*, qui, pour marcher, relevent leur corps en arc, amenant les jambes de derrière à la place de celles de devant (7). *Hist. Liv. V. ch. 19.*

Dans ce qu'Aristote dit de la Chenille du chou, il s'est glissé deux erreurs. La première est relative à la production du ver qui la forme. Les

dens sine luce, cœcus in luce, extra lucem luce utitur, in luce luce caret, avis cum dentibus, sine rostro, cum mammis, cum lacte. *Sur l'Hist. des Anim. pag. 44.*

(1) De la nature des oiseaux, *Liv. II. ch. 39.*

(2) Disposit. quadruped. § 22.

(3) *De avibus*, in vespertilione.

(4) *Ubi sup.*

(5) *Ubi sup.* & supplément à l'Hist. nat. Tom. VI. pag. 90.

(6) *Κάμπη*, ή.

(7) De Bomare, V^o. *Chenille arpençuse.*

Chenilles, dit Aristote, viennent de feuilles vertes. Plus on cherche à expliquer un fait faux, plus on s'écarte du vrai; & cela est arrivé ici à Pline. C'est, selon lui, la rosée condensée par le soleil qui forme les premiers élémens de la Chenille (1). La vérité est que l'œuf qui produit la Chenille, est pondu sur la feuille de chou même, par un papillon diurne, dont les ailes sont d'un citron noir, piqué de points noirs (2). La seconde erreur, consiste dans ce que dit Aristote, que la chrysalide de ces Chenilles est enfermée dans une cavité, dans une coque faite d'une matière qui ressemble aux fils d'araignée. La véritable Chenille du chou ne fait point de coque, elle se lie seulement le corps de plusieurs fils & se suspend en cet état (3). Aristote aura pris la coque de quelques autres Chenilles, pour l'ouvrage de la Chenille de chou.

On ne doit pas être surpris qu'en désignant le chou, Aristote dise, cette espèce de raifort, *raphanus*, auquel quelques-uns donnent le nom de chou. Ce sont en effet deux plantes à siliques, de la même famille (4).

Mais un autre point très-essentiel à remarquer, c'est ce qu'Aristote ajoute, que les Chenilles, après avoir pris leur croissance, perdent leur mouvement, changent de forme, sont enveloppées d'un étui ferme, & qu'on les appelle alors chrysalides. Il généralise ensuite cette idée, l'étend à tous les autres Animaux qui viennent de vers (car la Chenille elle-même n'est selon lui qu'une sorte de ver; de la *Générat. Liv. III. ch. 9.*); & il dit que dans cet état où ils sont comme emprisonnés & sans mouvement, on les appelle *nymphes*.

Tout ceci est très-exact. Le nom de nymphe est le nom générique qui convient à tout insecte, lorsqu'il est dans l'état intermédiaire entre la Chenille & le papillon. Le nom de chrysalide indique une nymphe dont l'enveloppe ou l'étui est doré. Swammerdam approuve très-fort ces dénominations, & loue Aristote de s'en être servi (5).

Mais Aristote en voulant expliquer davantage, dans le traité de la *Génération*, *Liv. III. chap. 9*, les changemens que les insectes subissent, s'est

(1) Infidet ros raphani folio primo vere, & spissatus sole in magnitudinem milii cogitur. Inde porrigitur vermiculus parvus, & triduo eruca. *Lib. II. cap. 32.*

(2) De Bomare, V^o. *Chenille du chou.*

(3) De Bomare, *ibid.* & Swammerdam, *Biblia natura*, pag. 606.

(4) Linneus, *syft. nat. ed. 1756. p. 124.*

(5) Nympha perquam apposité sic ab Aristotele vocata... Vermiculus ea sub periodo quasi nubilis redditur... Chrysalis sive Aurelia, reverà aliud est nihil nisi nympha auricolor & veluti auro obducta. *Biblia natura*, pag. 6 & 8.

exprimé d'une manière propre à faire naître des idées fausses, en disant que les vers parvenus au dernier période de leur accroissement, devoient comme un œuf, dans le tems où ils étoient recouverts d'une enveloppe ferme & sans mouvement. La raison en est, a-t-il ajouté, que la Nature produit ces Animaux pour ainsi-dire imparfaits, & avant le tems ; il sembleroit que le ver ne croît que pour former un œuf mou (1).

Je me contente de dire qu'Aristote s'est exprimé de manière à faire naître des idées fausses, parce que je doute qu'ayant dit si précisément dans son Histoire, que l'enveloppe de la chrysalide n'étoit qu'un *étui*, il ait pu regarder ailleurs la chrysalide comme un œuf.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est que la chrysalide n'est point un œuf ; la Chenille ne se change point en œuf ; l'état de chrysalide n'est qu'un état de repos nécessaire à la consolidation & au développement des parties de l'animal. On ne peut pas en douter après les expériences ingénieuses que Swammerdam a faites sur la Chenille du chou en particulier, qu'il a enseigné à répéter, & d'après lesquelles il a appris à tout le monde à trouver le papillon dans la Chenille même (2). On peut se convaincre de cette même vérité par une expérience plus simple que M. Bonnet indique. C'est de couper à une Chenille, aux approches de la mue, ses premières jambes, les plus voisines de la tête ; le papillon sera sans jambes (3). C'est donc le même insecte. Il seroit très-curieux de suivre sur les traces ou de Swammerdam, ou de M. Bonnet, le développement de l'insecte qui termine sa vie en volant à nos yeux sous le nom de papillon, mais qui l'étoit déjà, qui avoit déjà des aîles, quoique repliées & inutiles, dans cet état abject, où, sous le nom de reptile & de ver, il se nourrissoit des feuilles grossières de la plante dont il ne fait, à la fin de ses jours, que fucer les parties les plus pures. Ces détails seroient trop étendus : il faut les voir dans les Auteurs mêmes que je viens d'indiquer : je craindrois de les rendre intelligibles en voulant les abréger.

(1) προελθόντα πάντα σκληρώδη και τῷ μεγέθει λαβύλια τέλος οἶον ὡν γίνονται. σκληρύνεται γὰρ περὶ αὐτὸ τὸ κέλυφος ἢ ἀκίνητιζεναι κατὰ τῦτον τὸν καιρὸν... τότε δ' αἴτιον, ὅτι ἡ φύσις ὡς περὶ ἀνεὶ πρὸ ἄρας ὡς τοκεὶ διὰ τὴν ἀτέλειαν τὴν αὐτῆς, ὡς ὄντος τῷ σκώληκος ἐτι ἐν αὐξήσει ὡς μαλακῆ.

(2) Ut quam evidentissimè innotescat papilionem intus in cute hujusce erucæ occlusum atque reconditum esse, hac sola inventione quis utatur opus est. Scilicet, &c. *Biblia natura*, pag. 605.

(3) Contemplation de la nat. *Part. IX. ch. 10 & suivans.*

CHENILLE TARIERE. (1)

Plusieurs insectes portent ce même nom (2). Les seuls dont parle Aristote sont ceux qui habitent les ruches des abeilles. Voyez l'article *Abeille*, pages 55 & 56. Scaliger dit que cet insecte se nomme parmi nous *Harde* (3).

CHEVAL (4).

Aristote a parlé du Cheval dans un grand nombre d'endroits de l'Histoire des Animaux ; je les indique à la note (5), & je ne rappelle ici que les textes qui peuvent exiger quelque éclaircissement, ou quelques réflexions.

Il est question de Chevaux sauvages dans l'Histoire des Animaux, *Liv. I. ch. 1, pag. 11.* & dans le traité *des Parties*, *Liv. I. ch. 3.* Si l'on trouve aujourd'hui des Chevaux sauvages, il n'y a pas d'apparence qu'ils sortent d'une race qui n'ait jamais été domptée : ce sont des descendans de Chevaux domestiques, qui se sont échappés dans des lieux inhabités & qui s'y sont multipliés (6).

Les organes de la génération sont apparens dans le Cheval ; *Hist. Liv. II. ch. 1.* M. Lafosse observe que quand on exerce un Cheval, ses testicules ne se voient pas ; il ajoute que ces mêmes parties, renfermées dans le bas ventre dans le poulain, sortent vers le sixième mois par l'ouverture des anneaux du bas ventre, & descendent de la longueur de plus d'un demi-pied. Leur grosseur varie, & ils sont, selon les différens sujets, tantôt plus tantôt moins pendans (7).

De la manière dont Aristote parle au même lieu, des mamelles des Chevaux mâles, il sembleroit qu'il n'y a que quelques-uns des mâles qui en ont. M. Lafosse donne une description plus détaillée & sans doute plus exacte de ces parties, tant dans la femelle que dans le mâle. Les mamelles, dit-il, sont situées dans les jumens, à la partie postérieure du bas ventre, en avant

(1) *τερυδάων, ἡ.*

(2) V. Ray, *Hist. insect. pag. 4.* & Bonmare, *V.° Tariere.*

(3) Sur Aristote, *Liv. VIII. ch. 33.*

(4) *ἵππος, ὁ.* En Espagnol, *el Cavallo.* De Funes, *Liv. II. ch. 14.*

(5) *Hist. Liv. I. ch. 1, 5 & 6. Liv. II, ch. 1, 3 & 15. Liv. III, ch. 11, 17 & 20. Liv. V, ch. 14. Liv. VI, ch. 18, 22 & 23. Liv. VIII, ch. 6, 8 & 24. Liv. IX, ch. 1, 4, 45, 47 & 50.*

(6) Voyez M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. VI. pag. 16.* Mais c'est sans doute une rareté singulière que le Cheval sauvage arrivé à Londres en 1771, qui étoit carnivore & très-vorace. Ayant rompu ses liens pendant la traversée dans un moment de tempête, il dévora un homme & déchira les entrailles à un autre. Voyez la gazette de France, du 27 Septembre 1771.

(7) Cours d'hippiatrique, *p. 105 & 165.*

des cuisses, & se portent en arriere vers le vagin (1). Dans les Chevaux, elles se voient au bout du fourreau, à son entrée au bord inférieur, mais elles ne sont bien apparentes chez eux que dans l'état d'inflammation, où elles forment pour lors deux petits mamellons terminés en pointe, & de la grosseur d'une aveline (2).

Le Cheval perd ses premières dents ; elles blanchissent lorsqu'il vieillit, *Hist. L. II. ch. 1 & 3*. La théorie des dents du Cheval a été très-approfondie par les Modernes, parce que c'est par les dents qu'on juge le plus sûrement de son âge. On peut voir dans le cours d'Hippiatrique, la manière de connoître l'âge du Cheval par ses dents, depuis sa naissance jusqu'à 27 ans (3). Je me contente d'observer d'après ce même traité, que le nombre des dents est pour l'ordinaire de 40 chez les Chevaux & de 36 chez les jumens ; que le poulain naît avec six dents molaires à chaque machoire ; que le dixième ou douzième jour de sa naissance, celles des incisives qu'on nomme les pinces, sortent ; ensuite les mitoyennes & les coins. Les crochets percent ordinairement à cinq ans. Les dents de lait, qui sont six molaires à chaque machoire & les six incisives, tombent à deux ans & demi, ou trois ans.

C'est un conte que la fécondité des jumens par le seul effet du vent ; mais il est surprenant de voir avec quelle constance cette fable a été répétée, & avec quelle assurance on s'est permis de la donner pour un récit véritable. On en trouve les premiers germes dans l'Iliade, où Homère personnifiant Borée, lui fait prendre la figure d'un Cheval, sous laquelle il donne des preuves sensibles de son amour aux cavallettes d'Erychton (4). Aristote en répétant ce fait, s'est bien gardé de l'annoncer comme certain. On prétend, dit-il, que dans les temps de la chaleur, une cavalle peut être fécondée par le vent. C'est pourquoi en Crete on a l'attention de ne pas séparer

(1) On peut remarquer avec Klein, que cette position des mamelles entre les cuisses, est la même chez tous les Animaux ou solipèdes, ou dont le pied est partagé en deux, qui ruminent, & dont les petits se tiennent sur leurs pieds dès qu'ils sont nés, la mere ne se couchant point pour les allaiter. *Dispos. quad. § 4.*

(2) Hippiatrique, pag. 167.

(3) Pag. 28 & suiv.

(4) Τάων (ἵππων) ἔβροχός ἡράσσατο βοσκομένων
 Ἰππῶ δ' εἰσάμενος παρελέξατο κυανοχαίτη
 Αἰ δ' ὑπακουσάμεναι ἔτεκον δυοκαίδεκα πώλους.
 Αἰ δ' ὅτε μὲν σκιρτῶεν ἐπὶ ζειδῶρον ἄγγραν,
 Ἄκρον ἐπ' ἀνθερίων καρπὸν δέον, ἰδὲ κατέκλων
 Ἀλλ' ὅτε δὴ σκιρτῶεν ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης,
 Ἄκρον ἐπὶ ρηγμῖνος ἄλδος πολιοῖο δέεσκον.

Iliad. Liv. XX. v. 223.

d'elles les étalons. Les cavalles , contipue Aristote , courent alors loin des autres Chevaux , sans diriger leur course vers le levant ni le couchant , mais seulement vers le nord ou le midi. *Hist. Liv. VI. ch. 18.* Zéphyre étoit un être trop agréable pour ne pas figurer ici ; Virgile ne manque pas de l'amener sur la scène , sans contredire cependant le récit d'Aristote ; il suppose que les cavalles reçoivent d'abord le souffle du zéphyre qui les féconde , & qu'ensuite elles courent vers le nord (1). Pline assure que c'est à Lisbonne qu'on peut être témoin de ces événemens (2). Elien en a parlé à son tour (3) , puis Avicenne , puis une multitude d'autres qui sont cités dans Gesner (4).

L'Histoire de l'hippomanes n'a pas été moins fameuse chez les anciens Naturalistes & chez les Poètes. Aristote distingue deux sortes d'hippomanes : on donne ce nom également à la liqueur qui distille des parties naturelles de la jument , lorsqu'elle est en chaleur ; *Hist. Liv. VI. ch. 18.* & à une excroissance de chair que le poulain porte en naissant. Aristote a soin d'avertir de la fausseté de ce qu'on a débité sur les effets de cet hippomanes. *Hist. Liv. VIII. ch. 24.* Mais il s'est peut-être encore mépris sur la situation de l'excroissance de chair (5).

Aristote a prétendu que les Chevaux aimoient l'eau trouble & épaisse. *Hist. Liv. VIII. ch. 8.* M. Lafosse avertit que c'est une erreur (6). Ce qu'Aristote dit encore , que le Cheval boit en aspirant ou en humant , *Ibid. ch. 6.* n'est pas plus exact si l'on s'en rapporte à ce que M. de Buffon assure , que le Cheval avale l'eau par le simple mouvement de la déglutition (7).

(1) Scilicet ante omnes furor est insignis equarum

Et mentem Venus ipsa dedit.

Illas ducit amor trans Gargara, transque sonantem

Africanum : superant montes & flumina tranant.

Continuoque avidis ubi subdita flamma medullis ,

Vere magis , quia vere calor redit ossibus , illæ

Ore omnes versæ in zephyrum , stant rupibus altis ,

Exceptantque leves auras ; & sæpe sine ullis

Conjugiis , vento gravidæ , mirabile dictu ,

Saxa per & scopulos & depressas convalles

Diffugiunt , non Eure tuos neque solis ad ortus ,

In Boream Caurumque ; aut undæ nigerrimus Ausfer

Nascitur & pluvio contristat frigore cælum.

Georg. Liv. III.

(2) Constat in Lusitania, circa Olisiponem oppidum & Tagum amnem, equas Favonio flante obversas animalem concipere spiritum, idque partum fieri & gigni pernicissimum ita : sed triennium vitæ non excedere. *Hist. Lib. VIII. cap. 42.*

(3) De nat. animal. *Lib. IV. cap. 6.*

(4) In equo , *Lit. C.*

(5) Voyez le Mém. de M. Daubenton sur l'Hippomanes, dans les Mém. de l'Acad. des Sciences, pour l'année 1751. Bayle a donné aussi sur l'Hippomanes une Dissertation imprimée à la suite de son Dictionn.

(6) Cours d'Hippiatrique, pag. 208.

(7) Hist. nat. Tom. VI. pag. 128.

M. de Buffon n'est pas non plus tout-à-fait d'accord avec Aristote, sur la durée de la vie du Cheval; il la fixe à 25 ou 30 ans, & il assure que les jumens les plus vigoureuses ne produisent gueres au-delà de 18 ans, le Cheval pouvant au contraire engendrer jusqu'à 20 ans & au-delà (1). Selon Aristote, le Cheval peut couvrir les jumens jusqu'à 33 ans; la jument peut le recevoir jusqu'à 40; le terme ordinaire de la vie du Cheval étant de 35 ans, & celui de la jument de 40. *Hist. Liv. V. ch. 14.* Il observe qu'Aristote ne dit pas que ces accouplements tardifs soient féconds.

On trouve dans Aristote, le nom de plusieurs maladies auxquelles les Chevaux sont sujets. *Hist. Liv. VIII. ch. 24.* Les Chevaux qu'on laisse paître en liberté, ne sont, selon lui, sujets qu'à la goutte. A l'égard des autres ils sont sujets d'abord à la colique: je crois que c'est ce que M. Lafosse appelle les tranchées (2); ensuite au *testnos*: cette maladie, telle qu'Aristote la décrit, me paroît être ce qu'on appelle *le mal de cerf*. Le Cheval est alors roide de tous ses membres, comme le cerf lorsqu'il tombe de lassitude & de fatigue, après avoir été vivement poursuivi par les chasseurs (3). La maladie qui consiste à jeter, ne seroit-elle pas la morve? & celle qu'Aristote appelle *l'orge*, ne seroit-elle pas le farcin? C'est l'idée d'Albert le Grand: cependant Gesner la rejette (4). Le Cheval lymphatique me semble être celui qu'on appelle lunatique. A l'égard de la rage des Chevaux, elle est bien connue: M. Lafosse la décrit. C'est, dit-il, une espèce de folie ou de fureur sans fièvre, dans laquelle le Cheval mord & ronge tout ce qu'il rencontre; il ne connoît personne, il est toujours en mouvement lorsqu'il est seul, & frappe du pied: ses yeux sont rouges & étincelans; il mange peu, ne boit pas, tire la langue & rend beaucoup d'écume. Aristote compte cette maladie au nombre des maladies incurables; & en effet, M. Lafosse assure que c'est une maladie fort grave & très-funeste, qui, dans les commencemens, est presque incurable, mais qui ne se guérit jamais lorsqu'elle est confirmée (5).

Le *déplacement* de la vessie est une autre maladie des Chevaux: on la connoît à l'impossibilité d'uriner. Les variantes sur cet endroit, annoncent qu'au lieu du mot qui signifie *déplacement*, il n'y a qu'une lacune dans plusieurs Mss. & dans plusieurs éditions. On y a suppléé d'après des conjectures,

(1) Cours d'Hippiatr. pag. 86.

(2) *Ibid.* pag. 359.

(3) *Ibid.* pag. 332.

(4) In equo, *Lit. C.*

(5) Cours d'Hippiatr. pag. 369.

& peut-être a-t-on mal conjecturé. M. Lafosse dit que le Cheval est sujet à une rétention d'urine, qui est causée ou par le rétrécissement du cou de la vessie, ou par la paralysie de la vessie (1). Ne seroit-ce pas une de ces deux maladies qui auroit été indiquée par Aristote ?

Un dernier texte du même endroit de l'Histoire des Animaux, qui exige quelque remarque, c'est ce que dit Aristote, que la sandaraque est un poison pour les chevaux & pour toute autre bête de charge ; qu'on la leur donne dans l'eau après l'avoir passée. Il est assez facile de concevoir que la sandaraque qui, selon M. de Bomare, est le réalgal, ou arsenic rouge (2), est un poison ; mais ce qu'on ne conçoit pas aussi aisément, c'est le soin qu'Aristote prend de décrire la manière d'empoisonner les Chevaux. Qu'il eut dit que la sandaraque étoit un poison pour eux, soit : mais à quelle fin ces détails sur la manière dont il faut la préparer ? seroit-ce donc de l'administration d'un remède, & non pas d'un empoisonnement qu'Aristote auroit parlé ? Les Grecs avoient-ils quelque manière de donner cette préparation arsénicale, qui la rendit un remède utile ? Il y a bien dans le texte d'Aristote, une expression dont l'équivoque se prêteroit à ce sens (3) : mais il y en a une seconde qui l'écarte fort loin (4) ; & les variantes ne se prêtent ici à rien de ce que la raison désireroit.

À l'égard de ce qu'Aristote dit dans le même lieu, de la morsure du *Staphylin* & de la *Musaraigne*, voyez l'un & l'autre mot.

Je suis étonné que dans le détail où entre Aristote, des maladies du Cheval, il n'ait rien dit de la maladie pédiculaire, à laquelle M. Lafosse assure que les Chevaux sont très-sujets (5). Je suis également étonné qu'il n'ait pas remarqué que le Cheval ne peut jamais vomir. C'est l'effet de la disposition des fibres du pilôre : l'estomac se rompt plutôt que de rien laisser sortir par le pilôre, & cette rupture arrive assez souvent (6). Un dernier fait non moins digne d'attention, c'est la quantité de vers que le Cheval, le mieux portant, a dans l'estomac. La membrane veloutée de ce viscère en est presque toujours tapissée. Il faut voir leur description & leur figure, dans le couts d'Hippiatrique de M. Lafosse (7). La mouche qui les produit dépose ses œufs sur le foin que les Chevaux mangent. Il se trouve quelque-

(1) Cours d'Hippiat. pag. 367.

(2) De Bomare, V°. *Realgal*, & Table à la fin du neuvième vol.

(3) Φαρμάκον.

(4) διαφείρεται.

(5) Cours d'Hippiat. pag. 297.

(6) Ibid. pag. 155 & 156.

(7) Page 155. & planche 50.

fois dans une partie de leurs intestins, d'autres vers qui leur donnent des tranchées, & leur causent la mort; il y en a dans le canal choledoque, d'une troisième espèce qu'on appelle *douves*; d'autres encore dans le canal pancréatique; & enfin d'une cinquième espèce, qu'on voit répandus dans la capacité du bas-ventre, & errans sur les viscères (1).

Aristote fait mention de deux espèces particulières de Chevaux, auxquels il donne des épithètes qui paroissent leur être propres. L'une est relative à la couleur (2), *Hist. Liv. 9. ch. 45*; je l'ai traduite par *alezans*, parce qu'Aristote compare cette couleur au roux. Aristote ne parle point dans son traité des couleurs, de la génération de celle-ci; & ainsi il est difficile de déterminer précisément quelle elle est. Gaza a conservé l'expression grecque (3); Niphus (4) & Scaliger (5) paroissent l'entendre des Chevaux bais.

Les autres Chevaux qu'Aristote désigne sous un nom particulier, sont les Chevaux *Niséens* (6). *Hist. L. IX. ch. 50*. Il s'agit dans cet endroit de la vitesse à la course. Aristote dit que les chameaux lorsqu'ils courent, dévancent de beaucoup les Chevaux Niséens. Quels sont ces Chevaux? il paroît qu'ils ont été ainsi appelés du lieu où ils naissoient. Niphus le nomme *Nissa*: où est-il situé? il ne le dit pas. Scaliger nomme le même lieu *Nisæum* (7). Je vois dans la géographie ancienne de M. d'Anville un lieu appelé *Nisæa*: c'étoit une ville de l'empire des Parthes (8); au lieu qu'il paroît que *Nisæum* étoit dans la Médie, ainsi que le dit Casaubon, qui observe qu'on reservoit ces Chevaux pour l'usage du Roi de Perse: & c'est sans doute par cette raison que Scaliger les appelle *equi Persici*. C'étoient des Chevaux de plus grande valeur que les autres (9). Cœlius Rhodiginus prétend que mal-à-propos on les appelle Niséens, & qu'il faut les nommer Nésæens; c'étoient, ajoute-t-il, de très-grands Chevaux, qu'au rapport d'Hérodote on élevoit dans les plaines de *Nesæum* dans la Médie. On voit par plusieurs textes que cite Cœlius, qu'on parloit de ces Chevaux, chez les Grecs, par opposition aux Chevaux communs & vulgaires (10).

(1) Cours d'Hist. pag. 157, 161 & 162.

(2) *πρῶται*, voyez ci-dessus, pag. 136.

note 5.

(3) *Equi quos parios vocant.*

(4) Rusticè baios. Niphus *ad h. loc.*

(5) Spadix.

(6) *Νισαῖοι ἵπποι.*

(7) Commendabantur ob perniciousitatem equi Persici; a Nisæo loco sic vocati: *ad h. locum.*

(8) Tom. II. pag. 295.

(9) In Athæn. *Lib. V. cap 5.*

(10) Nisæos equos nuncupat Herodotus, qui prægrandes nascerentur in Nisæo Medicæ regionis campo: sic enim Stephanus etiam scribit *νησαίων αἰδίων*, pudendo cuiusdam errore, qui eo vocabulo significari insulares ait opinatus. *Leff. antiq. L. XXI. cap. 24.*

CHEVAL-CERF (1).

Le Cheval-cerf est, selon Aristote, un animal à-peu-près de la grandeur du cerf, qui se trouve dans l'Arachosie (2). Il a une crinière près de la naissance des épaules; mais le dessus de son cou, depuis cette partie jusqu'à la tête, n'a que peu de crins. Le Cheval-cerf a de plus, une barbe sur le devant du cou, à la lettre, le long du larynx. Il a le pied fourchu, & la tête armée de cornes approchantes de celles du chevreuil. Sa femelle n'a point de cornes. *Hist. Liv. II. ch. 1. pag. 59.*

Scaliger avoue qu'il ne fait ce que c'est que cet animal (3); Caius cité par Gesner en fait l'élan, Gesner lui-même paroît être de cette opinion (4), qui est également adoptée par Klein (5), & par plusieurs autres (6). Mais M. de Buffon voit deux raisons qui semblent ne pas permettre de confondre le Cheval-cerf avec l'élan: l'une est la grandeur de ces deux Animaux, l'autre le climat qu'ils habitent. Aristote fait le Cheval-cerf à-peu-près de la grandeur du cerf, l'élan est beaucoup plus grand. Aristote dit que le Cheval-cerf se trouve dans l'Arachosie; l'élan ne quitte point le nord & les pays froids. M. de Buffon pense que le Cheval-cerf d'Aristote, n'est autre que le cerf des Ardennes, cerf plus grand que le cerf commun, & qui diffère d'eux non-seulement par le pelage qu'il a d'une couleur plus foncée & presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules & sous le cou (7). L'objection de la différence de climat me paroît exister, presque dans toute sa force, contre l'identité du cerf des Ardennes & du Cheval-cerf. Il y a plus de 15 degrés de latitude, & près de 50 de longitude, de différence entre les contrées qu'ils habitent.

Les Chinois ont une espèce de cerf qui est plus haut & plus long que les autres, & qu'ils nomment *Ma-lon*, c'est-à-dire, *Cheval-cerf* (8). Peut-être cette identité de dénomination est-elle jointe à l'identité d'animal; au moins, on est ici à-peu-près sous le même parallèle.

Plusieurs personnes ont pensé que le *Cheval-cerf* d'Aristote, étoit le bouc-

(1) *ἵππελαφος*, δ.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 124, note 1.

(3) Sur cet endroit d'Aristote & dans ses exercit. contre Cardan, exerc. 207.

(4) In hippelapho.

(5) *Cervus palmatus*, alce vera & legitima... hippelaphus. *disp. quadrup. §. 9.*

(6) Le P. Hardouin sur Plin., *Liv. XI. c. 37, sect. 45.* paroît confondre le Cheval-cerf avec l'élan, mais sur le *L. VIII. c. 33.* il adopte d'une manière très-précise, la distinction qu'Albert le Grand met entre eux.

(7) *Hist. nat. Tom. X. pag. 161 & suiv.*

(8) Lettres édifiantes, recueil 29e.

cerf, *Tragelaphus* de Pline (1). Je crois qu'avant d'agiter cette question de l'identité des deux especes, il faudroit être bien assuré que l'on connoît exactement, soit le *Cheval-cerf* d'Aristote, soit le *bouc-cerf* de Pline.

CHEVAL-PARD (2).

Animal féroce, ayant le pied fourchu & la tête armée de cornes, avec une criniere près de la naissance des épaules, mais peu de crins dessus le cou, depuis l'endroit où la criniere commence, jusqu'à la tête. *Hist. L. II. ch. 1. pag. 59.* Il est à remarquer qu'Aristote, qui parle de ce quadrupede dans le même lieu où il parle du cheval-cerf, après avoir dit de l'un & de l'autre qu'ils ont la tête armée de cornes, ajoute, mais la femelle du cheval-cerf n'en a point: maniere de s'exprimer qui annonceroit que la femelle du Cheval-pard a des cornes.

Je ne connois aucun Auteur qui ait parlé du Cheval-pard, au moins sous le nom que lui donne Aristote. Xiphilin, dans l'abrégé de Dion, fait mention d'un animal qu'il nomme cheval-tigre, mais il ne fait exactement que le nommer, sans indiquer le plus léger caractère auquel on puisse le reconnoître (3).

Ne seroit-ce pas le renne qu'Aristote auroit désigné sous le nom de Cheval-pard ? Il a le pied fourchu, & la tête armée de cornes; c'est même dans le genre des Animaux armés de cornes, le seul, avec la vache, dont la femelle porte des cornes ainsi que le mâle. Aristote l'appelle féroce: il pouvoit l'être alors bien plus qu'aujourd'hui, & dans le nombre des rennes dont les Lappons se servent, il y en a, même à présent, d'assez indociles. Le nom de Cheval-pard est composé de deux autres, dont le premier peut être attribué au renne, à cause de sa taille; le second, à raison de ce que le pelage du renne est plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mélangé ou jaspé, plus ou moins, d'un blanc jaunâtre. Le renne a de grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. N'est-ce pas encore là cette criniere dont parle Aristote (4)?

(1) Bochart, *Hierozoïc. Part. II. L. VI. cap. 1.* le P. Hardouin sur Pline, *L. VIII. cap. 32.* M. de Buffon, *ubi sup.*

(2) *Ἰππάρδιον τῷ.* Voyez la variante.

(3) *Ἄγρον. Καρὰ κάλλος. ἐκ τῶν φόνων ἐς τὰς παρὰ τὰς ἀποκλίνας, ἔδεν ἤτρον ἢ ἐν ταύταις ἐφάνα. ἐλάφαντα μὲν γὰρ ἔ*

βιναιέρωτα, καὶ τίγριν καὶ Ἰππάρδιον ἐν ἑδενὶ λόγῳ θείη ἂν τις φανουομένης ἐν τῷ θείῳ τῷ ὁ δὲ κ. τ. λ. In Caracalla, p. 354.

(4) Voyez la description du Renne par M. de Buffon, *Tom. X. pag. 226.* & sur-tout ce qu'il y ajoute dans son supplément, *Tom. V. pag. 205.*

CHEVRE (1).

Dans cette espèce, le mâle a un nom qui lui est propre & qui le distingue de la femelle, on l'appelle bouc. Les Grecs distinguoient également le bouc de la Chevre par un nom propre (2); cependant on voit Aristote employer au *Liv. III. ch. 20.* de son Histoire, le nom propre à la Chevre pour désigner le bouc. Les Grecs avoient de plus, des noms particuliers pour désigner soit un jeune bouc, soit une jeune Chevre (3).

Aristote observe qu'il y a des Chevres sauvages comme des Chevres domestiques. *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 11.* Mais il assure qu'on n'en trouve point de la première espèce en Lybie, (Afrique). *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* Comment donc Elien a-t-il pu décrire les Chevres sauvages d'Afrique (4)? Pline regarde l'espèce de la Chevre, comme une espèce première qui s'est divisée en un grand nombre de branches (5).

La Chevre a le pied fourchu, *Hist. Liv. II. ch. 1*; le bouc a plus de dents que la Chevre; *Ibid. c. 3*; c'est d'ailleurs un animal ruminant. *L. IX. c. 50.* La Chevre peut concevoir dès la première année; le bouc peut la féconder aussi jeune; il vaut mieux à sa seconde année que quand il vieillit. *L. V. c. 14.* Le sens de cette seconde partie du texte d'Aristote, est fort équivoque, soit parce que la leçon du texte est très-incertaine, soit parce qu'on ne voit pas bien si Aristote parle en cet endroit du bouc comme du belier, ou seulement de l'un des deux (6). Tout ce dont l'usage nous assure, c'est qu'on réforme les boucs à l'âge de cinq ans, comme déjà trop usés (7). Quand les boucs deviennent trop gras, ils ne peuvent plus engendrer, *Ibid.* Aristote répète

(1) *κιξ*, δ & η. En Espagnol, *la Cabra*. De Funès, *Lib. II. cap. 18.*

(2) *καίρας* δ.

(3) *επιπρε*, bouc qui n'a encore que trois ou quatre mois. *χμάλρα*, jeune Chevre qui n'a encore passé qu'un hiver. Aristote a employé cette dernière expression, *Hist. Liv. III. ch. 21.* Voyez Gesner, *de Capra*, *lit. H. & Wotton, de differt. anim. Lib. V. cap. 94.*

(4) *De nat. animal. Lib. 14. cap. 16.* Les voyageurs modernes parlent aussi de Chevres sauvages, ou devenues telles, qu'on trouve dans les îles voisines du Cap verd. *Hist. des voy. Tom. X.* Mais il est assez vraisemblable que les anciens connoissoient

peu cette partie de l'Afrique.

(5) *Capræ in plurimas similitudines transfigurantur. Sunt Capræ, sunt Rupicapræ, sunt Ibices, &c. L. VIII. cap. 53.* Klein fait un détail de plusieurs animaux qu'il comprend sous le mot *Tragus*, comme nom générique. *Dispos. quadr. §. 7.* Voyez aussi Ray, *synops. quadr. pag. 77. Caprinum genus.*

(6) Voyez les variantes, *pag. 688*, & peut-être pourroit-on proposer encore quelque autre correction; lire par exemple, *τὰ ἐγγόνα τῶν ἀρνῶν διακρίσει*, κ. τ. λ.

(7) De Buffon, *Hist. nat. Tom. VI. pag. 268.*

cette observation au *Liv. I. de la Générat. ch. 18.* Mais il la généralise davantage & il cherche à en rendre la raison. Le tems de la portée des Chevres est de cinq mois, *Hist. L. VI. ch. 19.* M. de Buffon ajoute qu'elles mettent bas au commencement du sixième (1); elles vivent environ 8 ans. Il faut voir tout ce texte d'Aristote, ainsi que le *Chap. 10. du Liv. VIII.* & le *Chap. 3. du neuvième Liv.* sur le caractère des brebis.

Dans ce dernier endroit, Aristote fait une remarque qui demande un mot d'observation. Il dit que si on prend une Chevre par ces especes de cheveux qu'elle a sous le menton, tout le troupeau s'arrête à l'instant. Selon Plutarque, ce n'est pas si l'on prend la Chevre par sa barbe, mais si la Chevre prend dans sa bouche une sorte d'herbe; le troupeau s'arrête jusqu'à ce que le berger soit venu ôter cette herbe (2). Le nom de l'herbe désignée par Plutarque, & le nom de la barbe de la Chevre étant très-voisins l'un de l'autre, la confusion a été facile (3); mais je ne recherche pas laquelle des deux leçons est la vraie, parce que je présume que toutes les deux sont fausses (4).

On avoit fait, long-temps avant Aristote, un autre conte au sujet des Chevres; on prétendoit qu'elles respiroient par l'oreille. Aristote ne parle de cette fable que pour faire remarquer combien elle est fautive. *Hist. Lib. I. ch. 11.* Il l'attribue à Alcmæon; Varron & Pline la donnent à Archélaus (5). Je ne vois pas précisément quel pouvoit être cet Alcmæon; Aristote emploie ailleurs le même nom, en rapportant quelques observations sur la génération par la voie des œufs; *de la Génér. Liv. III. ch. 2.* mais l'épithete de Crotoniate, qu'il y joint, me feroit croire qu'il y est question d'un autre Alcmæon qu'il a voulu distinguer par le lieu de son origine. M. Dutems parle, d'après des Auteurs plus anciens, d'un Alcmæon qui étoit Pythagoricien (6), & Mercurialis d'un Alcmæon, ou *Alcmaeus*, qui le premier enseigna

(1) *Hist. nat. Tom. VI. pag. 265.*

(2) αἰγὸς τὸν ἡρύγγιον λαβύσης εἰς τὸ στόμα, ὄλον ἐφίσταται τὸ ἀνωβλίον ἄχρις ἂν ἐξέλῃ δ' αἰπόλος. *De iis qui tarde a numine corrip.* La plante que Plutarque vient de nommer, & que l'on trouve aussi nommée ἡρύγγιον, est, selon Clusius, le *Panicaut*; il décrit cette plante & ses différentes especes: *rarior. plant. Lib. V. cap. 47.*

(3) La barbe de la Chevre se nomme en Grec ἡρύγγιον.

(4) Considerandum est an qui eryngio hoc attribuerunt, nominis vicinitate decepti sint. Curiosi experiantur: ego quod ad eryngium rationis nihil video; eryngo autem apprehensa una, cæteras stupere minus mirum est. Gesner, in *Capra*, *lit. D.*

(5) Varro, de re rustica, *Lib. II.* Pline, *Lib. VIII. cap. 49.*

(6) Origine des découvertes, *Tom. I. pag. 93.*

l'anatomie (1). Les conjectures peuvent se partager entre ces différens personnages. Est-ce pour rendre la fable plus merveilleuse ou plus croyable, qu'Élien a dit, que les Chevres respirent en même tems par le nez & par les oreilles ?

Ce qu'on rapporte de l'instinct des Chevres sauvages de l'île de Crete, pour recourir au dictame (2), lorsqu'elles ont été percées d'un trait, est-il plus vrai ? Aristote ne prend pas sur lui de l'affirmer. *Hist. Liv. IX. ch. 6.* En effet, en supposant que le dictame soit bon aux Animaux qui ont été blessés, il est difficile de croire qu'une herbe ait la vertu de chasser du corps, le fer d'une fleche qui y est entré.

Il paroît que les Anciens employoient, comme nous, le lait de Chevre, principalement à faire des fromages. Une amphore de lait de Chevre fournissoit dix-neuf fromages d'une obole piece (3). Aristote assure que les bergers du mont Œta (4) procuroient du lait à des Chevres quoiqu'elles n'eussent point été couvertes, en leur frottant les mamelles avec des orties. Cela n'est pas impossible (5). Il fait encore au même lieu, une autre remarque : c'est qu'on a vu un bouc donner du lait par les mamelles qu'il a près de la verge. A cette occasion, Aristote parle d'hommes qui ont aussi donné du lait par les mamelles. *Hist. Liv. III. ch. 20.* Ces faits ne sont pas plus impossibles que le précédent (6); & on a eu l'exemple d'un vigneron dans la Champagne, qui avoit d'autres attributs encore du sexe féminin (7). Dans le traité

(1) Alcmaëum primum anatomen monstrasse Chalcidius in comment. super Platonis Timæum affirmat : quam deinceps ejus posterii per manus accipientes, pueros non solum qui medici, sed & qui philosophi erant futuri, edocebant. *Var. lect. Lib. II. cap. 10.*

(2) Le Dictame est une espece d'origan. Voyez Bomare, au mot *Dictame*.

(3) Voyez les évaluations de cette mesure & de cette valeur, ci-dessus au mot *Bauf*, pag. 126, notes 2 & 3.

(4) Montagne qui séparoit la Thessalie de la Phocide, vers le 39^e degré de latit. B.

(5) Voyez l'anatomie d'Heister, p. 332 & 336.

(6) Voyez l'anatomie d'Heister, *ubi modo*; & M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. IV. pag. 316.* Le Docteur Weikard Médecin du Prince de Fulde, a fait imprimer à Francfort en 1775, des *Observationes medicæ*, où

il rapporte avoir vu un bouc qui donna du lait dont on fit du beurre & du fromage.

(7) Le nommé Martineau, vigneron de la Paroisse de S. Thierry près de Reims, homme d'une taille ramassée, riche en embonpoint, d'un tempérament mélancholique & grand mangeur, rendoit naturellement par le sein gauche une liqueur laiteuse. Ce sein commença à se développer à l'âge de puberté, par les seuls efforts de la nature, & parvint par succession de tems à éгалer en volume celui d'une nourrice. Les chaleurs rendoient plus fréquent cet écoulement, & l'augmentoient au point de jaillir par le mamellon & de ruisseler de lui-même entre les fillons du sein. Des sueurs abondantes & fétides soit aux aisselles, soit aux pieds, soit aux parties naturelles, même un flux séreux provenant de l'anus ou de l'uretre, évacuations qu'il éprouvoit plutôt dans les tems froids, y

de la Génération, Liv. IV. ch. 4, Aristote dit qu'on voit des Animaux naître avec de doubles parties génitales, celles du sexe masculin & celles du sexe féminin, & que cela arrive plus souvent dans l'espece de l'homme & dans celle de la Chevre. Peut-être ne doit-on pas séparer cette observation de cette autre, que l'exemple des mâles qui donnent du lait, est aussi plus commun dans les deux especes que je viens de nommer, que dans toute autre.

Les Chevres de Syrie & celles de Cilicie ont des différences qui les font remarquer. Les premières ont les oreilles pendantes, longues d'une palme & quatre travers de doigts (1), quelquefois elles touchent à terre. L'observation est confirmée par M. de Buffon (2). Dans la Cilicie on tond les Chevres, comme on tond ailleurs les brebis. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.*

CHEVRE, OISEAU. (3).

Aristote après avoir parlé de plusieurs oiseaux qui habitent sur le bord des lacs & des rivières, & qui ont les doigts unis par des membranes, tels que le cygne, le canard, la sarcelle, &c. continue en ces termes : ajoutez l'oie, la Chevre & la pénélope. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.*

Il est assez vraisemblable, d'après cette énonciation, que la Chevre est, de même que tous les oiseaux dénommés dans ce texte, un palmipede. Cependant Belon s'est imaginé d'en faire le vanneau. Dans ses observations (4), il en donne deux raisons : l'une qu'on l'appelle encore aujourd'hui en Grece *aex*, l'autre qu'il crie souvent comme le feroit une Chevre. Mais en même temps il dit que les Grecs modernes lui donnent un autre nom, celui de *saos agrios*, ce qui signifie paon sauvage. Ce dernier nom est le seul dont il parle dans son livre de la nature des oiseaux (5), & dans ce même livre il ajoute, qu'en plusieurs lieux de France on l'appelle *dix-huit*, parce qu'il semble qu'il crie *dix-huit*. Or quelle ressemblance de son y a-t-il entre le

supplétoient, au rapport de ce vigneron. Ces phénomènes ont suivi les loix & l'ordre de l'économie animale, depuis leur apparition jusqu'à leur cessation, arrivée à l'âge de 55 ans. *Journal de Verdun, octobre 1771.* Cardan rapporte un fait approchant de celui-ci. *De subtil. Lib. XII. pag. 450.*

(1) Le grec dit une spithame, & une palaiiste. La spithame est d'environ huit pouces; la palaiiste est le tiers de la spithame. *Métrol. pag. 127.*

(2) *Hist. nat. Tom. VI. pag. 270.*

(3) *allé.*

(4) *Lib. 1. cap. 10.*

(5) *Liv. IV. chap. 17.* Il y a en cet endroit une faute dans le texte de Belon. On y lit que le Vanneau se nomme en langue vulgaire *trofagrios*, qui signifie *paon sauvage*. En rapprochant ce texte de celui des observations, & en considérant d'ailleurs les expressions grecques qui signifient paon sauvage, on voit qu'il faut lire *saos agrios*.

D d ij

mot dix-huit & le bêlement d'une Chevre ? Je ne vois rien dans ces observations qui soit capable de contrebalancer la vraisemblance qu'Aristote a parlé d'un palmipede, & j'avoue que je ne devine pas à quel oiseau palmipede on peut rapporter la Chevre d'Aristote. La plupart des Auteurs ont suivi Belon, & ont dit après lui que la Chevre d'Aristote étoit notre vanneau (1).

CHEVREUIL (2).

Si Aristote n'avoit nommé cet animal qu'au *Liv. II. ch. 1.* de son histoire, où il dit que les cornes du cheval-cerf sont semblables à celles de la *dorcas*, il seroit assez difficile de s'assurer si cette *dorcas* est réellement notre Chevreuil. Mais Aristote parle deux fois de ce même animal, dans le *Liv. III, des Parties des An. ch. 2.* Il observe que la *dorcas* ne pouvant pas se servir de ses cornes pour se défendre, la nature lui a donné une autre ressource, qui est la vitesse des pieds; & il est important de remarquer que le contexte de sa phrase semble annoncer que les cornes de la *dorcas* sont partagées en plusieurs branches, de même que celles du cerf (3). Il ajoute un peu plus loin, que la *dorcas* est l'animal le plus petit qui soit connu entre ceux qui ont des cornes. Ce dernier caractère mérite beaucoup d'attention. Athénée nous fait connoître d'ailleurs qu'on mangeoit la *dorcas*, & que sa chair passoit pour être assez agréable (4).

Le rapprochement de ces différens traits me persuade que la *dorcas* d'Aristote, est notre Chevreuil. J'ai en faveur de ce sentiment l'autorité de Scaliger (5), de Gesner (6) & de M. de Buffon (7). Le P. Hardouin dans ses notes sur Plin, en a fait le daim (8). Klein en fait le chamois (9).

On pourroit objecter que Plin ayant nommé dans le même chapitre la *dorcas* & la *caprea*, ces deux noms indiquent deux Animaux différens, dont le dernier seul est le Chevreuil. Mais cette erreur qui consiste à parler deux fois d'un même animal, sous un nom grec & sous un nom latin, n'est pas extraordinaire dans Plin; on en a plusieurs exemples (10).

(1) Brisson, Ornithol. Tom. V. pag. 94.
Ray, Synops. av. pag. 110. Salerne, Hist. des oiseaux. pag. 341.

(2) *δορκάς*, ή.

(3) *ὄσους δ' ἀχρηστος πέφυκεν ἢ τῶν κερμάτων ἐξοχή; τούτοις προστέθεικεν ἐλέραν βούθειαν ἢ φύσις ὅσον τοῖς μὲν ἐλάφοις τάχος. τὸ γὰρ μέγεθος αὐτῶν ἔτι τὸ πολυσχῶδες βλάπτει μᾶλλον ἢ ὠφελεῖ. ἢ βουβάλοις δὲ ἔτι δορκάσι.*

(4) Deipnos. Lib. IX. pag. 397.

(5) Ad Cardan. de subtil. exerc. 207.

(6) De Caprea.

(7) Hist. natur. Tom. VII. pag. 75, & Tom. X. pag. 351.

(8) Ad Lib. VIII. cap. 58, & ad Lib. XI. cap. 37, sect. 45.

(9) Disp. quadr. §. 7. lit. B.

(10) Leonicensus, de Plinii errorib. dans la nouvelle trad. de Plin, T. IX. p. 408.

Une objection plus sérieuse, seroit de dire qu'Aristote assure, *Hist. Liv. I. ch. 1. & des Parties, Liv. III. ch. 2*, qu'il n'y a que le cerf qui ait ses cornes pleines dans toute leur longueur, & qui les mette bas tous les ans, tandis que le Chevreuil partage ce double caractère avec le cerf (1). C'est une difficulté réelle : cependant je doute qu'elle soit tranchante, parce qu'il me paroît peu probable qu'Aristote n'ait pas connu le Chevreuil. Je crains ici quelque inadvertance de sa part.

Si la *dorcas* d'Aristote n'est point notre Chevreuil, sera-t-elle la gazelle ou le chamois ? L'un & l'autre ont les cornes creuses & permanentes. Mais le chamois est plus grand que la chevre, lors même qu'il est encore jeune (2) : cela contrediroit une des indications d'Aristote. A l'égard des gazelles, il y en a qui sont les unes beaucoup plus petites que le chamois, les autres à-peu-près de la grandeur des petits Chevreuils : entre autres la gazelle que M. de Buffon nomme corine & celle qu'il nomme kevel (3). Si l'on ne pense pas qu'Aristote ait indiqué que la *dorcas* avoit des bois à plusieurs branches comme le cerf ; si l'on croit que le Chevreuil a pu lui être inconnu ; alors on doit voir dans sa *dorcas* une gazelle.

CHIEN (4).

Voilà un de ces Animaux tellement connus, qu'il est inutile de le décrire (5). il suffit d'indiquer les textes d'Aristote (6), & de faire à l'égard de quelques-uns les observations qu'ils exigent.

Il y a des Chiens sauvages, *Hist. Liv. I. ch. 1*. Aristote indique ailleurs l'Inde, comme le lieu où on en trouvoit : *des Parties, Liv. I. ch. 3*. M. de Buffon parle de ces Chiens : il observe que, pour les mœurs, ils ne different des loups que par la facilité qu'on trouve à les apprivoiser (7) : cependant il y en a une espece au Cap de bonne-Espérance, si méchans qu'on a renoncé à les apprivoiser (8). Cardan a été plus loin ; il a pensé que par la succession des races, les Chiens pouvoient devenir des loups, & les loups des

(1) De Buffon, *Tom. VII. pag. 83.*

(2) Mém. de l'Acad. des Sc. *Tom. III. part. 1. pag. 203 & 204.*

(3) *Hist. nat. T. X, pag. 329 & 330.*

(4) *Κύων, ὁ ἄγριος.* En Espagnol, *el Perro.* De Funes, *Lib II. ch. 9.*

(5) *Canis omnibus terris, omnibus seculis notissimus, descriptione non indiget,* Ray, *Synops. quadr. pag. 175.*

(6) Aristote parle du Chien dans son histoire, *Liv. I, ch. 1. Liv. II. ch. 1, ch. 2 ; ch. 7, ch. 17. Liv. III. ch. 7. Liv. V. ch. 8, ch. 14, ch. 31. Liv. VI. ch. 18 ; L. VIII. ch. 5, ch. 22, ch. 28 ; Liv. IX. ch. 1 & ch. 6.*

(7) *Hist. natur. Tom. VI. pag. 317.*

(8) *Suppl. à l'Hist. nat. T. V. p. 175.*

Chiens (1); Scaliger a combattu cette assertion comme énonçant un fait faux & impossible (2).

Aristote remarque qu'on est incertain sur le point de savoir si les Chiens perdent, comme plusieurs autres Animaux, quelques-unes de leurs premières dents, qui sont remplacées par d'autres; & quelles dents ils perdent. *Hist. Liv. II. chap. 2.* Cependant ailleurs il décide que ce sont les dents canines seulement, que les Chiens perdent à quatre mois. *Hist. L. VI. ch. 20.* M. de Buffon observe qu'au quatrième mois, les Chiens perdent quelques-unes de leurs dents qui sont remplacées par d'autres, lesquelles ne tombent plus (3). Mais il ne dit pas quelles sont les dents qui tombent, & en quel nombre.

Le crane du Chien est d'une seule pièce & sans sutures; *Hist. Liv. III. ch. 7.* Il faut ajouter que le cervelet n'est pas séparé du cerveau par un repli de la pie-mère, mais qu'il l'est par une lame osseuse, ce qui se rencontre ainsi dans la plupart des quadrupèdes. (4).

On fait qu'il y a beaucoup de différentes espèces de Chiens. Cette variété influe sur le tems de leur vie & sur le tems pendant lequel les femelles portent leurs petits. Aristote parle de femelles qui portent soixante jours, d'autres qui portent soixante-trois jours. *Hist. Liv. VI. ch. 20.* Les Modernes sont d'accord sur ce point avec lui. Mais n'est-ce pas une erreur d'avoir dit qu'il y avoit des chiennes qui portoient trois mois entiers? Varron & Fronton cités par Gefner, le disent des Chiens de Berger (5). Crescentienfis le dit aussi: J'ignore si c'est d'après Varron, ou d'après quelque remarque personnelle (6).

Entre les différentes espèces de Chiens, Aristote nomme particulièrement le Chien de Laconie, le Chien Molosse & le Chien de Malthe. *Hist. L. VI. ch. 20, Liv. IX. ch. 1. & ch. 6.* Selon lui le Chien de Laconie vient de l'accouplement du renard & du Chien. *Hist. Liv. VIII. chap. 20.* Plusieurs autorités que l'on trouve réunies dans Gefner (7), paroissent établir que le Chien de Laconie étoit un Chien de chasse, ainsi nommé parce qu'il venoit de cette partie de la Grece dont Lacédémone étoit la capitale. M. de Buffon

(1) Canes pluribus generationibus transeunt in agrestes primò canes, inde in lupos; sicut & lupi cicures post multas generationes in canes transeunt. *De subtil. L. X. pag. 383.*

(2) Exercit. ad Cardan. 202.

(3) *Ubi sup. pag. 360.*

(4) Ray, *Synops. quadrup. pag. 175.*

(5) Prægnantes solent esse ternos menses. Varro & Fronto de cane pastoralis. Gefner, *in Cane, Lit. C.*

(6) Catulæ tribus mensibus solent esse prægnantes. *De agricult. Lib. IX. cap. 78.*

(7) *In Cane, de canibus celeribus.*

a formé d'autres conjectures ; il voit dans le Chien *laconic* le Chien de berger , & il pense qu'Aristote l'a ainsi nommé parce qu'il donne peu de voix (1).

Le Chien Molosse portoit le nom du pays d'où il tiroit son origine (2) ; on en convient , & on s'accorde assez généralement aussi à reconnoître dans le Molosse , le Chien que nous nommons mâtin (3). Il paroît par les textes d'Aristote , qu'on distinguoit deux sortes de Molosses , les uns dont on se servoit pour la chasse , & les autres qu'on employoit à la garde des troupeaux. L'un pourroit être le levrier , l'autre le Chien de berger (4).

Le Chien de Malthe , auquel Aristote compare le putois pour la grosseur ; *Hist. Liv. IX. ch. 6. & Probl. sect. 10 , probl. 14.* est , selon M. de Buffon , le Chien qu'on nomme autrement bichon (5). Les Anciens avoient deux îles auxquelles ils donnoient également le nom de *Melite* , l'une que nous connoissons sous le nom de *Malthe* , l'autre qui se nomme aujourd'hui *Meleda* , voisine des côtes de Dalmatie (6). On prétend que c'est de cette dernière île que venoient les Chiens dont parle Aristote , mais qu'elle n'en fournit plus aujourd'hui (7).

On vient de voir Aristote dire , que les Chiens de Laconie provenoient de l'accouplement du Chien & du renard ; il ajoute au même lieu quelque chose de plus fort , c'est que le tigre même s'accouple avec le Chien , mais il ne présente ce fait qu'avec la réserve : *on prétend que* , &c ; & dans le traité de la Génération , *Liv. II. Ch. 7.* il se contente de dire , que les Chiens de l'Inde viennent de l'accouplement d'une bête fauve qui a la figure de Chien , avec le Chien. M. de Buffon observe qu'on pourroit croire que cette bête fauve qu'Aristote ne nomme point , est l'adive (8). Aristote parle au même lieu de l'accouplement du loup & du Chien , comme ayant quelquefois lieu. Plin fait mention de l'accouplement du tigre & du loup avec la chienne : il donne ce second accouplement comme ayant lieu particulièrement dans les Gaules (9). Elien ne parle que de l'accouplement du tigre avec la

(1) *Hist. natur. Tom. XII. p. 253.*

(2) Le pays des Molosses , voisin de l'Épire , étoit sous le 39^e degré de longitude , entre le 39^e & le 40^e degré de latitude B.

(3) Voyez Gefner , *in Cane* , de cane venatico robusto. *Diction. des Animaux, Verbo Chien.*

(4) Voyez M. de Buffon , *Hist. nat. Tom. VI. pag. 328.*

(5) *Hist. nat. Tom. VI. pag. 371.*

(6) Voyez la Géogr. ancienne de M. d'Anville , *Tom. I. pag. 166 & pag. 224.*

(7) Gefner , *in Cane* , de Melitæis canibus.

(8) *Histoire naturelle. T. VI. pag. 352.* Voyez ci-dessus , *pag. 60.* ce que c'est que l'adive.

(9) *Hist. Lib. VIII. cap. 40.*

chienne (1). Cardan fait mention de tous ces accouplemens, & il dit avoir vu un Chien provenu d'un Chien & d'un renard, qui étoit muet (2). Scaliger, loin de le contredire, ajoute encore la hyene comme un des Animaux avec lesquels le Chien peut s'accoupler : il paroît même n'avoir aucun doute sur ces faits (3).

Tout ceci mérite beaucoup d'attention, avant de l'affirmer ou de le nier : non pas peut-être pour nier l'accouplement du Chien avec la hyene, ou avec le tigre, mais pour nier cet accouplement avec le loup, ou avec le renard. Plusieurs épreuves, inutilement tentées par M. de Buffon, sembloient lui persuader d'abord que l'accouplement avec le loup & le renard ne pouvoit pas avoir lieu (4) ; dans la suite, il en a cité lui-même des exemples sur la réalité desquels il n'annonce point d'incertitude (5).

Aristote a voulu expliquer pourquoi les Chiens ont beaucoup de peine à rendre leurs excréments ; il prétend que c'est parce que leurs intestins vont en se rétrécissant vers l'anus. *Des Parties*, Liv. III. ch. 14. Mais M. de Buffon assure que c'est une erreur, & que cette difficulté n'a d'autre cause que la sécheresse du tempéramment de cette animal (6).

Le Chien se fait vomir en mangeant une certaine herbe, dit Aristote, Liv. IX. ch. 6. ce sont des *gramen*, tels que l'ivraie, le chiendent (7).

Entre les différentes maladies du Chien qui sont décrites par Aristote : il faut remarquer ce qu'il dit de la rage. « La rage rend les Chiens furieux, » & tous les Animaux qu'ils mordent en cet état deviennent enragés, » *si ce n'est l'homme*. Cette maladie emporte les Chiens & tous les Animaux » que les Chiens enragés ont mordus, *excepté l'homme* ». *Hist. Liv. VIII. ch. 22*. La leçon est bien assurée par les Mss. Il n'y a que dans l'édition des Juntas où on lit, que les Animaux mordus par les Chiens enragés deviennent eux-mêmes enragés, & le deviennent plutôt que l'homme, lorsque lui-même est mordu (8). Mais cette correction qui est l'ouvrage de Leonicensus n'est pas trop conforme aux regles de la Grammaire (9), & elle est purement arbitraire, ainsi qu'une autre qui signifieroit *excepté l'oie*, au lieu de signifier *excepté l'homme* (10).

(1) De nat. animal. Lib. VIII. cap. 1.

(2) De subtilit. Lib. X. pag. 383.

(3) Exerc. ad Cardan. ex. 202. note 2.

(4) Hist. nat. Tom. VI. pag. 352, & pag. 738.

suiv. Tom. XII. pag. 249.

(5) Supplém. à l'Hist. nat. Tom. V. pag. 12 & 22.

(6) Hist. nat. Tom. VI. pag. 365.

(7) Dictionn. des Anim. V^o. Chien.

(8) Voyez les variantes sur cet endroit.

pag. 738.

(9) De erroribus Plinii : dans la nouv. trad. de Pline, Tom. IX. pag. 372.

(10) Voyez les variantes, pag. 738.

Le texte d'Aristote étant bien assuré, est devenu un sujet de tourment pour tous les Auteurs qui ont eu occasion d'en parler. Leonicensus n'a pas hésité à dire qu'il énonçoit une fausseté manifeste, *mendacium apertissimum*. Niphus pense qu'Aristote a pu ne vouloir dire autre chose, sinon, qu'entre les Animaux mordus par un chien enragé, l'homme seul échappoit à la mort par les remèdes qu'on lui donnoit. Scaliger n'approuve pas la correction proposée par Leonicensus en reformant le texte, & il se contente de dire qu'il souhaiteroit qu'Aristote n'eût point fait cette exception de l'homme : *utinam non excepisset hominem philosophus* (1). Cœlius Rhodiginus adopte la correction de Leonicensus, & alors le texte lui semble clair (2).

Mercurialis donne une autre explication. Après avoir rapporté les différentes corrections de ceux qui l'avoient précédé & le sentiment de Fracastor, qui soutenoit littéralement, d'après Aristote, que l'homme n'étoit point sujet à la rage, *minimè ei agridudini subjeti*, il développe ses propres idées. C'est que cette maladie n'étoit point connue avant Aristote, soit parce qu'aucun homme n'en avoit encore été attaqué, soit parce que ses symptômes ne paroissant que plusieurs jours après la morsure qui en étoit le principe, on ne rapportoit pas la maladie à la morsure du Chien. Cette proposition paroît au premier coup d'œil être hasardée & difficile à prouver : cependant si l'on veut se donner la peine de peser les raisonnemens de Mercurialis & ses preuves, on se convaincra qu'il lui donne, au moins, un très-grand degré de vraisemblance (3).

Que seroit-ce si quelque jour on étoit forcé d'en revenir à l'idée de Fracastor & au sens le plus naturel du texte d'Aristote, que la rage du Chien ne se communique point à l'homme ? L'existence de cette maladie trouve des incrédules (4). Les observateurs les plus instruits avertissent, « qu'il n'y a point » de maladie sur laquelle les opinions aient été plus partagées ; que la rage » a été de tout tems une source féconde de préjugés, & un sujet continuel de délire, non-seulement du peuple, mais même des Médecins (5) ». Ils n'ignorent pas non plus combien la crainte de la rage concourt à la faire paroître (6).

(1) Ad hunc Arist. loc.

(2) Variar. lect. Lib. XVII. ch. 28.

(3) Variar. lect. Lib. I. cap. 2.

(4) Voyez la nouvelle trad. de Pline, Tom. III. pag. 464. note 37. & aux addi-

tions, à la fin du même volume.

(5) Observations sur la nature & le traitement de la rage, par M. Portal, Médecin, &c. pag. 28.

(6) Ibid, pag. 138.

Quelle que soit la nature de cette maladie, il est intéressant d'y trouver un remède ; de guérir le corps ou de calmer l'imagination ; peut-être faire l'un & l'autre. Les Anciens ont indiqué beaucoup de recettes différentes : cela feroit craindre qu'aucune ne fût bonne (1). Le mercure est le remède auquel on donne actuellement le plus de confiance. Avant tout, il faudroit détromper des téméraires, qui s'arrogeant sans autorité le droit de vie & de mort, & dégagés par des ignorans de l'horreur naturelle que l'homicide inspire, étouffent les hydrophobes dans le désespoir de ne les pouvoir guérir, de même que les sauvages tuent les vieillards dans le désespoir de ne pouvoir les rajeunir. Une observation qui contribuera peut-être à détruire cette barbarie, c'est l'assurance donnée par les hommes de l'art, « qu'on touche » impunément les personnes enragées, soit pour les lier, soit pour leur » donner les derniers secours (2) ».

Je termine ce que j'ai à dire sur le Chien, en avertissant qu'on trouve dans Jonston des détails intéressans sur l'anatomie du Chien (3) ; & dans M. de Buffon, l'explication du phénomène qui accompagne l'accouplement du Chien, & qui est que ces Animaux demeurent liés encore, & involontairement à ce qu'il paroît, après la consommation de l'acte de la génération (4).

CHIEN DE MER (5).

Aristote a souvent parlé des Chiens de mer comme d'une sorte d'Animaux qui forment un genre propre : *Hist. Liv. II. chap. 15, ch. 17, & alibi passim*. Les Chiens de mer sont des poissons de la classe des sélaques (6). *Liv. V. chap. 5*. Aristote les caractérise bien, en disant que ce sont des sélaques qui ont le corps allongé & les ouies sur le côté : *Liv. II. chap. 13*. Il observe que leurs ouies sont apparentes à l'extérieur, *L. I. ch. 1. pag. 17*, & qu'elles sont composées de cinq lames doubles. *Liv. II. chap. 13*.

Cette description d'un genre particulier de poissons sélaques, qui comprend tous les Chiens de mer, a été suivie par de Savans modernes qui ont établi la même distribution (7). Mais quelques autres l'ont contredite, ou

(1) Voyez Gesner, in *Cane*, & joignez-y M. Beckman, de *Hist. nat. vet. cap. 7*.

§. 4.
(2) Observat. sur la rage, pag. 60.

(3) De quadrup. pag. 122.

(4) *Hist. natur. Tom. VI. pag. 362*.

(5) γάλεος, δ.

(6) Voyez *Sélaques*.

(7) Pisces cartilageni propriè dicti, sunt vel longi & teretiusculi, vel lati seu plani. Longi sunt, qui lamiaë, & canes, & caniculæ, & galei appellantur. Willughbi, de *piscib. Lib. III. in proamio*. Voyez aussi Ray, *Synops. pisc. pag. 18*.

du moins ils ont refusé d'étendre aux Animaux dont nous parlons ici , la dénomination de poisson (1).

Avant de dire quelles sont les especes qu'Aristote a renfermées sous le genre des Chiens de mer , il faut proposer quelques observations sur le nom lui-même. Ce n'est pas du nom de *Chien* , qu'Aristote s'est servi pour désigner le genre que nous nommons les Chiens de mer : il a employé une expression dérivée du mot *galé* , belette (2). Cependant il est à remarquer que jamais il n'a employé le mot *galé* en parlant d'eux : il s'est toujours servi du mot *galeos* (3). A l'égard des Latins , Plinè a désigné le même genre par un nom tout différent : il a appelé ces animaux *squali* , comme qui diroit *laid* & *rudés au toucher* (4). Quelques Auteurs plus récents , qui s'exprimoient aussi en latin , ont traduit le mot dont Aristote s'étoit servi : ils ont dit , *musteli*. En françois , on se sert constamment de la dénomination de Chiens de mer ; & il n'est pas question de se jeter ici , soit dans l'examen de l'origine de chacun de ces trois noms , soit dans la discussion de celui des trois qui convient le mieux aux animaux dont il s'agit ; il suffit qu'il soit certain que les Anciens entendoient par les expressions dont ils se sont servis , les mêmes Animaux que nous appellons *Chiens de mer* : & ce nom au-reste n'étoit pas étranger aux Grecs même , car nous voyons une de ces especes particulieres appelée par Aristote du nom de *Chien*. *Hist. Liv. VI. chap. 11.*

Suivant Athénée , Aristote avoit compté au nombre des Chiens de mer , 1^e Chien *acanthias* ou épineux , le Chien lisse , le Chien varié , le *scymnos* , 1^e Chien renard , la lime , ou (selon la correction de Gesner) la *zygæne*. Athénée nomme encore dans cette même classe , & toujours d'après Aristote , 1^e *centrine* , & le *notidanus* (5). Mais Athénée cite des ouvrages d'Aristote

(1) Gouan d'après Linnée, *Philos. Ichtyol.* pag. 3.

(2) τὰ γαλεῶδη , οἱ γαλεῶδεις , οἱ γαλεοί.

(3) Cavendum ne quis mustelam piscem genere foeminino , cum mustelo , genere masculino , confundat. Mustelæ græcè dicuntur galeæ , sed... loquitur philosophus de mustelo non mustela , hoc est de galeo pisce cartilagineo viviparo quem Græci γαλεῶν semper nominant , marino duntaxat. Mustela autem piscis , quem Græci γαλήν vel γαλέαν vocant , omnino diversi : nec Aristoteles , nec alius quod sciam veterum Græcorum , præter Ælium , me-

minit. Gesner , *De mustela* , p. 593. Voyez Elien , de natur. Anim. *Lib. XV. cap. 11.*

(4) Alterum est genus quod pro spina cartilaginem habet.... quo in numero sunt squali quoque quamvis non longi. *Plin. Hist. Lib. IX. Cap. 24.* Restè galei squali vocantur quasi squalidi , id est , horridi asperique. *Rondelet apud Gesn. de mustelis* , pag. 607.

(5) Ἀριστοτέλης εἶδη γαλεῶν φησὶ εἶναι πλείω , ἀκανθίαν , λείον , ποικίλον , σκύμνον , ἀλωπεκίαν , βίην.... ἐν πέμπτῳ ζῶων , ἃ κεντρὴν φησὶ τινὰ γαλεῶν εἶναι ἃ νωτιδανόν. *Deïrnosoph. L. VII. p. 294.*

que nous n'avons plus. Dans ceux qui ont passé jusqu'à nous, Aristote ne compte pas la lime au nombre des sélaques longs, mais au nombre des sélaques plats; & dans ces mêmes ouvrages, Aristote compte au nombre des Chiens de mer, le Chien proprement dit, le petit Chien *sculion* & *nebrios*, le Chien *acanthias* ou épineux, le Chien *asterias* ou étoilé, le Chien lisse, & le renard. On peut y joindre la lamie & la zygène, autres Animaux de la même classe, quoiqu'Aristote ne le dise pas nommément.

La plupart des observations faites par Aristote, sur les Chiens de mer, sont communes à tous. J'ai déjà remarqué un de leurs principaux caractères, celui d'avoir aux ouies cinq lames doubles. Les ouvertures des ouies sont au nombre de cinq de chaque côté, & elles sont découvertes. On les voit bien exprimées dans les figures de Willughbi. Indépendamment de ces cinq ouvertures, de chaque côté de la tête, la plupart des Chiens de mer en ont une sixième, aussi de chaque côté, placée près des yeux & qui communique à la bouche. Willughbi pense que celle-ci sert de passage à l'eau pour entrer dans la bouche, & que peut-être aussi ce sont des conduits auditifs (1).

Les Chiens de mer sont vivipares, mais de la même manière que les autres sélaques & imparfaitement, c'est-à-dire, que la femelle commence par avoir des œufs très-bien formés, qui descendant ensuite de la partie supérieure de la matrice dans une partie plus basse, y éclosent : de sorte qu'elle produit des petits vivans. *Hist. Liv. III. ch. 1. & de la Génération, Liv. III. chap. 3.* Aristote décrit plus particulièrement la matrice de ces poissons, leurs œufs, & la manière dont leurs petits éclosent, *au Liv. VI. de son Histoire, chap. 11*; sa description, comparée à celle que Rondelet donne des mêmes parties (2), paroît exacte. J'observe seulement qu'au lieu de dire dans la traduction le *bec* d'une flûte, j'aurois dû plutôt dire la *anche* : car selon l'observation de Rondelet, la coque de l'œuf dont parle Aristote, ressemble exactement à quatre *anches* de haut-boys qu'on auroit jointes ensemble. Rondelet paroît embarrassé de ce qu'Aristote, décrivant ensuite des productions capillaires qui tiennent à cette coque, se sert d'une expression qui semble indiquer des conduits creux (3). Mais je crois qu'il ne faut pas toujours entendre cette expression littéralement : & il me semble par l'usage qu'Aristote en a fait en plusieurs occasions, qu'elle signifie quelquefois un

(1) De piscibus, *Lib. III. in proem. chap. 1, & suiv.*

(2) Rondelet, des poissons, *Liv. XIII.*

(3) *ωβροί.*

corps rond , mince & allongé , comme pourroit l'être un canal étroit ; & non pas toujours un véritable conduit (1). Quoi qu'il en soit , ces productions capillaires partent de chacun des quatre angles de la coquille de l'œuf. Rondelet leur donne jusqu'à deux coudées de long , quand on les développe.

Une autre remarque fort singulière , & qui s'étend à plusieurs des sélaques larges & plats , est que les petits des Chiens de mer , après être sortis du ventre de leur mere , y rentrent de nouveau ; la mere les y retire de nouveau. Il n'y a que la femelle du Chien épineux qui ne le fasse pas , à cause des épines dont le corps de son petit est garni , ainsi que le sien même. *Hist. Liv. VI. chap. 11.* Ce fait n'est pas impossible : je veux dire qu'il se peut que la femelle du Chien de mer ait , au bas du ventre , une sorte de poche dans laquelle ses petits rentrent de tems à autre ; on a un exemple pareil dans le sarigue & la marmose , deux especes de quadrupedes que M. de Buffon a décrits (2). Mais j'aurois désiré trouver quelques détails sur ce sujet , & je n'en lis aucun. Les Modernes n'en parlent pas , & les Anciens racontent le fait de maniere à lui donner tout l'air d'une fable. Selon Plutarque , c'est par la bouche de leur mere que les petits Chiens rentrent dans son corps , pour en sortir de nouveau (3). Phile suppose qu'ils rentrent par le même passage par lequel ils sont sortis (4).

On ne trouve point de Chiens de mer dans l'Euripe Pyrrhéen (5) , ni Chiens épineux , ni Chiens lisses : du moins je crois que tel a été le sens d'Aristote , en employant d'abord le nom générique qui indique tous les Chiens de mer , ensuite le nom particulier des *acanthias* ; *Hist. Liv. IX. ch. 37.*

Une dernière observation commune à tous les Chiens de mer , c'est qu'ils ont la vésicule du fiel près du foie , & le foie comme partagé en deux. *Hist. Liv. II. ch. 15. & ch. 17.*

Quant à l'application des différens noms de Chiens de mer qu'on trouve dans Aristote , aux individus que nous connoissons , il paroît que le Chien proprement dit (6) , est le milandre ou cagnot ; le petit Chien , *poulain* ou *faon* (7) , la rouffette ; le Chien *acanthias* ou épineux , l'aguillat ; le Chien

(1) On vaudra bien avoir attention de corriger en cet endroit la traduction d'après l'errata , & lire , ces coquilles ressemblent pour la forme à des becs de flûte , & elles ont des productions capillaires.

(2) *Hist. naturelle , Tom. LX.*

(3) *Quenam animal. aquat. an terrestria , &c.*

(4) *De animal. propr. n. 77.*

(5) Voyez ci-dessus pag. 73 , la situation de cet Euripe.

(6) *κύων.*

(7) *σκύλιον & νέτριος.*

asterias ou étoilé, le lentillat (je crois que c'est le même qu'Athénée a désigné sous le nom de Chien varié). Le Chien lisse est l'émissole; le Chien renard, le *peis spaso* des Languedociens. La lamie a conservé son nom: c'est vraisemblablement aussi le requin. La zygane est le poisson juif, ou le marteau. Il faut voir dans Rondelet, les preuves qu'il donne de ces différens rapports: c'est lui qui les a établis (1). Je ne cite dans ce moment que Rondelet seul, parce que si l'on veut comparer avec ce qu'il dit, ce qu'ont écrit les autres Ichthyologistes, on verra, ou qu'ils sont du même sentiment que lui, ou qu'ils l'ont copié. On peut seulement consulter, outre Rondelet, Willughbi, sur plusieurs détails anatomiques que le premier n'avoit pas donnés (2). Par rapport aux remarques particulières qui sont à faire sur quelques unes de ces espèces des Chiens de mer, on les trouvera à leur article.

CHIEN DE MER (petit) (3).

Aristote donne deux noms à ce poisson; tous deux indiquent le petit d'un animal, mais le premier indique plus particulièrement le petit d'un Chien, le second semble réservé pour désigner le petit d'un cerf, un *faon*. Voyez ci-dessus, *Chien de mer*, page 221.

CHIEN POISSON (4).

C'est le Chien de mer proprement dit, celui que Rondelet nomme *milandre*. Voyez ci-dessus, *Chien de mer*, page 221.

CHLOREUS (5).

Oiseau qui vit en guerre avec la pie, qui est ennemi de la tourterelle & qui la tue. *Hist. Liv. IX. chap. 1* (6).

Aristote parle de trois oiseaux dont les noms se rapprochent & dérivent de la même racine, d'un mot qui signifie *herbe verte* (7). Cette dénomination ferait entendre que tous ces oiseaux sont d'une couleur verte. Sur ce fondement

(1) Des poissons. *Liv. XIII.*

(2) De piscib. *Lib. III.*

(3) σκύλιον, τό, ἢ νέβριος, δ.

(4) κύων, δ.

(5) χλωρεύς, δ.

(6) Dans Pline, c'est le corbeau qui est l'ennemi du Chloreus: *Diffidens corvus & Chloreus. Lib. X. cap. 74.* Le nouveau Traducteur a appelé cet oiseau le *chlorée*.

Phile joint ce que dit Pline à ce qu'Aristote avoit dit: *μισεῖ τὴν τρυγῶνα χλωρεύς δὲ ἢ τῶν κέραξ.* Son traducteur rend *χλωρεύς*, par le mot *luteus*.

(7) *χλωρίς, χλωρίων & χλωρεύς.* Ces trois mots viennent également de *χλόα*. Mais comme dit le P. Hardouin, *ad Plin. Lib. X. cap. 30.* aves sunt nomine solo affines, genere disparés.

quelques naturalistes ont appliqué, les uns tous les trois noms, les autres deux de ces noms seulement, à un seul & même oiseau. Comme Aristote établit autant de descriptions qui me paroissent différentes, qu'il a distingué de noms, j'ai aussi distingué trois sortes d'oiseaux (1).

Gesner ne fait qu'un oiseau du *Chloreus* & du *Chlorion*; sa raison est que le *Chloreus* bat la tourterelle, & que le *Chlorion* est de la grosseur de la tourterelle. Ce n'est pas assez, à mon avis, pour faire de deux oiseaux un seul individu.

Connoissons-nous le *Chloreus*? Klein (2) pense que c'est l'ortolan de Belon. Je ne saurois me persuader que ce soit un oiseau de cette taille, qui attaque la tourterelle & la tue (3). D'autres qui le confondent avec le *Chlorion*, en font le loriot (4).

Scaliger soupçonne que le *Chloreus* pourroit être le même oiseau qu'on appelle, dit-il, dans le Piémont, *cloris*; qui est de la taille de la tourterelle, peut-être même plus gros. Il a le bec long, & le vol si bon, que le faucon ne peut l'atteindre qu'avec beaucoup de peine (5). Niphus en fait un oiseau de l'espece du milan (6).

CHLORION (7).

On dit, mais c'est une fable, que cet oiseau provient (ou est provenu) des bûchers. *Hist. Liv. IX. chap. 15.* Il apprend bien, & est adroit à se procurer sa nourriture, mais il vole mal & n'est pas d'une couleur agréable. *Ibid. chap. 15.* Sa couleur est entièrement verdâtre; c'est un oiseau de passage qu'on ne voit pas en hiver, mais vers le solstice d'été; il est de la grandeur de la tourterelle. *Ibid. chap. 22 (8).*

J'ai déjà observé au mot *Chloreus*, qu'il falloit distinguer cet oiseau de deux autres dont le nom est approchant le même (9). Scaliger fait de celui-ci le *verdon*, qu'il prétend n'être qu'un peu plus petit que la tourterelle.

(1) Je rena *χλωρίς* par *Verdier*; *χλωρίων* par *Chlorion*. Voyez ces deux mots.

(2) *Emberiza flava Gesn. chlorus* seu *lutea Aristot. hortulanus Bellon. Ordo avium*, pag. 92.

(3) *Suspicio magnam esse avem oportere quæ turturæ interficiat. Hard. ad Plin. ubi sup.*

(4) V. l'Ornith. de Brisson, cl. 3. or. 5. genre 22. n. 58.

(5) Scaliger sur Arist. *Liv. IX. ch. 2.*

(6) Sur Arist. *Liv. 9. ch. 1. pag. 263.*

(7) *χλωρίων*, δ.

(8) *Chlorion totus est luteus, hyeme non visus, circa solstitia procedit Plin. Lib. X. ch. 29.* Le nouveau Trad. a conservé le nom de *Chlorion*.

(9) Voyez encore ce que je dirai au mot *Verdier*.

Si cela est, le verdon de Scaliger n'est pas le nôtre qui est de la grosseur du rouge-gorge. Le P. Hardouin entend l'expression de Scaliger d'un *verdier*, mais ce n'est pas encore là, ainsi qu'il le remarque lui-même avec raison, un oiseau de la grandeur de la tourterelle (1).

Le sentiment le plus commun est celui qui fait du *Chlorion*, le loriot. C'est, après plusieurs Auteurs anciens, Belon & bien d'autres, le sentiment de M. Brisson (2) & de M. Guéneau de Montbelliard. Deux raisons principales & qui me semblent décisives, m'ont empêché de l'adopter (3): la grandeur & la couleur que lui donne Aristote.

Aristote détermine la grandeur du *Chlorion* d'une manière précise, c'est celle de la tourterelle. Or le loriot est à-peu-près de la grosseur du merle (4). On ne comparera pas la grosseur du merle avec celle de la tourterelle.

Pour la couleur, Aristote fait deux observations. Le *Chlorion* est entièrement verdâtre, & il n'est pas d'une belle couleur. Au contraire le loriot est d'un beau jaune sur tout le corps, le cou & la tête, mais les ailes sont noires; la queue est mi-partie de jaune & de noir (5); l'iris des yeux & le bec sont rouges (6). Voilà trop de couleurs pour un oiseau entièrement verdâtre (7).

Je conviens qu'il y a dans la description du loriot, quelques traits qui peuvent convenir au *Chlorion*. Il a de bons ongles, & c'est un oiseau de passage (8); mais ces convenances ne suffisent pas pour rapprocher deux individus si différens d'ailleurs. Ajoutons que, de l'aveu de M. de Montbelliard, si le *Chlorion* d'Aristote est notre loriot; sa description n'annonce qu'une connoissance imparfaite de cet oiseau (9); autant vaut-il, ce me semble, ne pas prendre sur soi d'assurer qu'Aristote ait parlé du loriot.

(1) Sur Pline, *ubi sup.*
 (2) Ornith. Cl. 3. ord. 5. gen. 22. n. 58.
 (3) Hist. nat. des oiseaux, T. 5. p. 349. V. aussi le Dict. des Animaux; 1^o. Loriot.
 (4) Hist. nat. des oiseaux, T. V. pag. 355. M. de Bomare le compare pour la grosseur à la grive.
 (5) Ibid.
 (6) Brisson, *ubi sup.*
 (7) *χλωρὸς ὄλος.*

(8) M. de Bomare.
 (9) « Je me contenterai de dire ici que; » selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par oui-dire. Belon ne paroît pas l'avoir aperçu dans ses voyages de Grèce; & d'ailleurs comment supposer qu'Aristote ait connu par lui-même cet oiseau, sans connoître la singulière construction de son nid; ou que, la connoissant, il n'en ait point parlé n. Hist. nat. des ois. Tom. V. pag. 351.

CHOUCAS (1).

Selon Aristote, les Choucas se partagent en trois espèces : le coracias, gros comme la corneille, qui a le bec rouge. Le Choucas, qu'on surnomme le loup ; & le petit Choucas, qu'on surnomme le bouffon (ou qui est bouffon). Il y a même encore en Lydie & en Phrygie, une autre espèce de Choucas, dont les doigts sont joints par des membranes. *Hist. Liv. IX. ch. 24.*

Ce texte d'Aristote présente quatre espèces de Choucas : d'abord les trois qui avoient été annoncées ; puis une autre encore, qui vient après ces trois (2). En suivant la leçon de deux des Mss. que j'ai consultés (3) & la traduction de Gaza (4), il n'y auroit en tout que trois espèces indiquées par Aristote ; mais la manière dont il s'est exprimé en commençant à parler de la dernière espèce, m'a fait préférer la leçon que j'ai suivie ; ou plutôt je serois porté à croire que la dernière partie de la phrase est une addition étrangère au texte : Aristote étoit trop instruit pour ranger dans la même classe, un oiseau palmipède & un oiseau qui a les doigts séparés.

Quant aux trois premières espèces, nous connoissons d'abord le coracias, dont M. de Buffon a donné l'histoire sous le nom de *crave* ou *coracias* (5), & dans lequel il est vraisemblable que se retrouve le coracias d'Aristote (6). La taille de l'oiseau le permet : M. de Buffon donne au coracias treize onces de poids, douze à la corneille ; on peut d'ailleurs comparer leurs figures, elles se rapprochent assez (7). Notre coracias porte de plus ce caractère essentiel remarqué par Aristote, d'avoir le bec rouge (8). M. de Buffon sépare, il est vrai, le coracias de l'espèce du Choucas, tandis qu'Aristote les réunit. Sans examiner ici lequel des deux a eu tort ou raison, il suffit de remarquer qu'en général M. de Buffon divise les espèces beaucoup plus que ne faisoient les Anciens.

Quelques personnes prétendent que le coracias d'Aristote est le *pyrrhocorax* de Pline (9). Je doute qu'Aristote ait connu ce *pyrrhocorax* qu'il ne

(1) Κολοιός, δ.

(2) ἐστὶ δὲ ἐν ἄλλο τι γένος κολοιῶν. Gesner n'a pas manqué d'avertir que le texte grec annonçoit quatre espèces. In *Graculo*.

(3) Voyez les variantes, pag. 738.

(4) Monedularum tria sunt genera: unum quod graculus vocatur... Alterum lupus cognominatum, parvum & scurra. Tertium quod familiare Lydiæ, &c.

(5) *Hist. des oiseaux, Tom. V. p. 1.*

(6) Buffon, *Hist. des oiseaux, Tom. V. pag. 8.* Brisson, *Ornithol. Tom. II. pag. 3.* Klein, *ordo avium, §. 28. n. 11.*

(7) Buffon, *ubi modò*, & p. 68. Le coracias est un peu moins gros que la corneille. Brisson, *Ornithol. Tom. II. pag. 4.*

(8) Buffon, *Tom. V. pag. 8.*

(9) Voici d'abord les expressions de Pline : *Phalacrocoraces aves Balearium insu-*

nomme nulle part : mais d'ailleurs comme il sépare le Choucas du corbeau, je ne crois pas qu'il eût fait du *pyrrhocorax*, espece de corbeau, une espece de Choucas.

La seconde espece de Choucas, est celui qu'on surnomme le loup : c'est celui auquel nous donnons par excellence le nom de Choucas : ce sera donc l'oiseau que les Latins appellent *gracculus*, nom que l'on a très-mal traduit par celui de geai (1).

Il reste la troisième espece que l'on s'est assez peu embarrassé de décrire, parce qu'en rejetant du nombre des Choucas l'oiseau palmipede dont le texte d'Aristote fait mention, on ne trouvoit plus que deux Choucas, le coracias & le *gracculus*, auquel on a donné aussi le nom de *monedula*. Mais je crois qu'on a tort de confondre le *gracculus* & la *monedula*; Plîne paroît les distinguer (2). La *monedula*, proprement dite, est vraisemblablement la troisième espece de Choucas, distinguée par Aristote, & je soupçonne qu'Aristote lui aura donné le nom de *bouffon*, ou plutôt *matin* (3), à cause de son inclination à voler & à cacher (4). Cette *monedula* seroit la petite chouette de Belon, qui a donné lieu au proverbe, *larron comme une chouette* (5) ; ou peut-être l'oiseau que M. de Buffon décrit sous le nom de *chouc*, & qui ne differe du Choucas, *gracculus*, qu'en ce qu'il est plus petit (6).

Par rapport au Choucas palmipede, l'incertitude que j'ai sur le fait qu'Aristote en ait réellement parlé, me détermine à ne pas entrer dans de grands détails sur cet oiseau. Ceux qui ont pensé qu'il existoit, en ont fait une espece de cormoran (7).

larum peculiare, sicut Alpium Pyrrhocorax, luteo rostro, niger. *Hist. Lib. X. cap. 48.* Belon, De la nat. des oiseaux, *Liv. VI. ch. 6*; Turner cité par Gesner, in *Pyrrhocorace*; Ray, *Synops. pag. 40.* & d'après lui M. Salerne, *pag. 90.* sont du coracias & du pyrrhocorax, le même oiseau.

(1) Ainsi qu'il est arrivé à la plupart des traducteurs de la fable de Phédre : *Tumens inani gracculus superbiâ, &c. Liv. I. fab. 3.* La Fontaine n'a-t-il pas intitulé la sienne, *Le geai paré des plumes du paon?* *Liv. 4. fab. 9.* Horace, en faisant allusion à la même fable, a appelé l'oiseau qui en étoit le sujet, *corniculam. Epist. Lib. I. cap. 3. v. 19.* Il n'est pas le seul qui ait donné au Choucas, le nom de la corneille : cependant ces deux oiseaux étoient bien distingués des anciens. Voyez les premiers

vers de la comédie d'Aristophane, intitulée *les oiseaux.*

(2) *Immensa finitimo Insubrium tractu examina gracculorum monedularumque. Hist. Lib. X. cap. 29.*

(3) Βωμολόχος. Voyez ce que Gesner dit sur le vrai sens de cette expression, in *Afione.*

(4) *Cui soli avi, continue Plîne dans le texte qui vient d'être cité, note 2. furcitas auri argenticæ præcipuè mira est.*

(5) Il ne faut pas confondre cette chouette ou chouchette avec l'oiseau de nuit qui porte le même nom, & dont il sera question au mot *chouette.*

(6) Buffon, *Hist. des oiseaux, Tom. V. pag. 101.* M. Brisson l'appelle simplement Choucas noir, *Ornithol. Tom. II. p. 28.*

(7) Ray, *Synops av. pag. 122 & 123.* Salerne, p. 373.

C'est, je pense, des Choucas en général, qu'on doit entendre ce que dit Aristote, que le Choucas n'a point de jabot, mais un œsophage ample & large. *Hist. Liv. II. chap. 17.* M. de Buffon confirme cette observation (1). On entendra de la même manière ce qu'il dit encore, que le mâle & la femelle approchent plusieurs fois leur bec l'un de l'autre, avant que le mâle couvre la femelle, *de la Générat. Liv. III, ch. 6*; enfin que cet oiseau a l'ongle bon, mais moins fort que le pic. *Hist. Liv. IX. chap. 9.*

Elien dit de ces mêmes oiseaux, qu'en Thessalie, en Illyrie & à Lemnos; les villes avoient fait des décrets pour les nourrir aux dépens du public, parce qu'ils les délieroient des criquets (2), dont ils mangeoient les œufs (3). Je ne parle point de l'inclination de ces oiseaux à voler & à cacher de l'argent: elle a été suffisamment célébrée (4).

CHOUETTE (5).

Oiseau de proie nocturne. Il faut voir au mot *oiseau*, ceux de ses caractères qui lui sont communs avec les autres oiseaux du même genre; & dans M. de Buffon (6), les motifs qu'il y a d'appliquer le nom employé par Aristote, à la Chouette ou grande chevêche.

Aristote remarque de cet oiseau de nuit en particulier, qu'il approche de la grandeur du coq, *Hist. Liv. VIII. ch. 3*; qu'il habite dans les cavernes & les rochers; qu'il a de l'instinct, vit bien & est adroit. *Liv. IX. ch. 17.* Ces derniers traits sont bien conformes, soit à la dénomination de *noctua saxatilis* que lui donnent plusieurs Naturalistes (7), soit à ce que dit M. de Buffon, que la Chouette se tient volontiers dans les carrières, dans les rochers; qu'elle préfère les pays de montagnes, & qu'elle cherche les précipices escarpés (8); mais peut-être trouvera-t-on la Chouette bien petite, pour pouvoir dire qu'elle approche de la grandeur du coq: M. Brisson ne lui donne que treize pouces de long, du sommet de la tête au bout de la queue, & onze pouces trois lignes du sommet de la tête au bout des ongles (9).

(1) *Hist. des ois. Tom. V. p. 100.*

(2) Peut-être sauterelles. Voyez *criquets*.

(3) *De nat. animal. Lib. 3. ch. 12.*

(4) Voyez Gesner in *Graculis*. On prétend même que c'est de là que vient le nom de *monedula*. *Monedula*, a *moneta* quam furatur. *Ibid.* & *Coel. Rhodig. lect. antiq. Lib. 24. cap. 4.*

(5) *αιγώλιος, δ.*

(6) *Hist. nat. des oiseaux. T. II. p. 114.*

(7) Voyez M. Brisson, *Ornithol. T. I. pag. 511.*

(8) De Buffon, *Tom. II. pag. 177.*

(9) *Ornithol. Tom. I. pag. 512.*

CHREMP S (1).

Ce poisson n'a été nommé par personne que l'on sache, autre qu'Aristote ; Aristote ne l'a nommé qu'une fois : peut-être même ne l'a-t-il pas nommé (2). Tout ce qu'il en a dit, s'il en a parlé, c'est qu'il est du nombre de ceux qui ont l'oreille fine. *Hist. Liv. IV. ch. 8.* Peut-être donc n'existe-t-il pas de poisson qu'on nomme *Chremps*, peut-être ce poisson n'est-il autre que le *Chromis* (3). On sent assez qu'on ne peut avoir que des incertitudes sur l'existence de l'individu, lorsque le texte où son nom est écrit n'est pas assuré, & qu'on ne sauroit reconnoître un poisson dont il est seulement dit, comme d'une multitude d'autres, qu'il excelle par la subtilité de l'ouïe.

CHROMIS (4).

Aristote compte le *Chromis* au nombre des poissons qui ont l'oreille fine. *Hist. Liv. IV. ch. 8.* Il le compte aussi au nombre de ceux qui font une forte de grognement. *Ibid. ch. 9.* Ailleurs, il l'appelle un des poissons de bande ; *Lib. V. ch. 9.* Enfin il observe qu'il est de ceux qui ont une pierre dans la tête, aussi-bien que le loup, l'ombre & le pagre. *Liv. VIII. ch. 19.* Tous ces traits conviennent à un trop grand nombre de poissons, pour qu'on puisse même en les réunissant, se former une idée précise du *Chromis*. Hiccius, dans Athénée, dit que le phagre, le *Chromis*, l'*anthias*, l'*acarnas*, l'*orphanus*, le dentale & la *synagris*, sont des poissons de même genre, d'une saveur douce, un peu astringens & très-nourrissans (5). Cela ne donne encore que des à-peu-près ; il indique ensuite un autre caractère qui auroit pu, ce semble, perpétuer davantage la connoissance de ce poisson ; il dit que c'est le meilleur que l'on mange au printems (6). Mais malgré cette dernière indication, il faut avouer qu'on ne fait pas davantage lequel de nos poissons est le *Chromis* des Anciens.

Rondelet a soupçonné que ce pourroit être le poisson qu'on nomme à Gênes le *castagno* (7). La supposition n'est pas inadmissible, parce que le *castagno* est

(1) χρέμψ, δ.

(2) Voyez les variantes, p. 680. & ajoutez-y que Gaza n'a point inséré ce nom dans sa traduction.

(3) An *Chremps* idem sit qui *Chromis*. *Wotton, de differ. anim. L. VIII. p. 70.* Voyez aussi *Artedi, Synonymia pisc. p. 62.*

(4) χρομίς, δ.

(5) Ικέσιος φησι φάγροι, ἢ χρέμψ, ἢ ἀνθίας, ἢ ἀκαρνάνες, ἢ ὄρφοι, ἢ συνόδοντες, ἢ συναγρίδες, τῶ μὲν γένοι παραπλήσιοι ὑπάρχουσι, γλυκεῖς τε, ἢ παρασύφοντες, ἢ τρέφειμοι. *Deipnos. Lib. VII. pag. 327.*

(6) Pag. 328.

(7) Des poissons. *Liv. V. ch. 21.*

du genre des autres poissons qui sont nommés par Aristote & Athénée. Belon a décrit un poisson appelé *castagnola*, un peu différent du *castagno* de Rondelet (1) : ce peut encore être le *Chromis* d'Aristote, plutôt que le poisson semblable au *glaucus*, & que Belon suppose être le *Chromis* (2). Enfin on peut trouver ce *Chromis* dans le *castagno* décrit par M. Duhamel (3), de même qu'on peut le trouver dans toute la classe nombreuse de ces poissons qui ressemblent au pagre & au dentale, & qui n'ont pas de nom particulier bien certain. Mais on conçoit que plus le nombre des individus qui peuvent être le *Chromis*, se multiplie, plus il devient incertain quel il est exactement : de sorte que la réalité est, comme je l'ai déjà annoncé, que nous ne savons auquel de nos poissons appliquer ce nom ancien. On voit un vestige du nom de *Chromis* dans celui de *chro*, que Gillius dit être en usage dans une partie de l'Italie ; mais les peuples qui s'en servent l'appliquent indistinctement à une multitude de poissons (4).

CIGALE (5).

La Cigale est un insecte qui habite particulièrement les pays chauds. Elle est sur-tout connue par son chant, mais il ne faut pas prendre cette expression dans la signification ordinaire d'une voix modulée par des organes qui répondent du poumon à la bouche : car, d'abord, Aristote assure que la Cigale n'a point de bouche, c'est, selon lui, un caractère qui la distingue de tous les autres Animaux. *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Dans le *Liv. IV. des parties des Animaux, ch. 5*, il insiste sur la conformation de cette partie du corps des Cigales : il dit que c'est en même temps une bouche & une langue, qui leur sert comme de racine pour pomper les humeurs dont elles se nourrissent. Les Modernes aussi, ne donnent aux Cigales qu'une trompe qui leur tient lieu de bouche (6). Mais Aristote a été dans l'erreur lorsqu'il a dit dans son histoire, *Ibid.* que les Cigales ne vivoient que de rosée ; elles pompent, dans les vaisseaux des feuilles & des branches, le suc qui y est contenu (7).

(1) De la nature des poissons, *Liv. I. pag. 260.*

(2) De la nature des poissons, *Liv. I. pag. 106.*

(3) Traité des pêches. *Part. II. sect. 4. pag. 26.*

(4) *Chromis, pagrus, ruballio, hepa-*

tus, orphus, anthias, dentex, synagris : similes, Ligures chro vocant. Gillius, de nom. pisc. cap. 22.

(5) *τέριξ, δ.*

(6) Voyez le dictionnaire des Animaux, & celui de M. de Bomare, au mot *Cigale*.

(7) De Bomare, *ubi modò.*

Ce qu'on nomme le chant des Cigales n'est donc produit que par le froissement qu'elles font éprouver à l'air qui les environnent, au moyen d'une membrane qu'elles ont placée sous la ceinture. Les Anciens savoient bien que ce n'étoit pas par la bouche que les insectes donnoient l'espece de son qu'ils font entendre : cette observation a donné lieu à de mauvaises plaisanteries d'Aristophane contre Socrate (1), & Aristote décrit exactement le mécanisme des organes qui donnent ce son, *Hist. Liv. IV. ch. 9*. Pline qui le copie dans tout ce qu'il dit des Cigales, paroît avoir mal compris cet endroit (2). Swammerdam appelle les membranes, remarquées par Aristote dans la Cigale, des tympan, semblables aux tympan de nos oreilles, qui résonnent sous les coups d'une autre partie cartilagineuse (3).

Aristote remarque avec raison, que ce ne sont, parmi les Cigales, que les mâles qui chantent : *Hist. Liv. V. ch. 30*. Cette observation est confirmée par les Modernes : Swammerdam l'étend à tous les insectes auxquels la nature a donné un organe propre, destiné à former les sons qu'ils font entendre (4).

On distingue, selon l'observation d'Aristote, différentes especes de Cigales à raison de leur chant & de leur grandeur : *Hist. Liv. IV. ch. 37*. Elien désigne plusieurs especes de ces Cigales par des noms particuliers (5); mais Aristote n'a parlé spécialement que de deux especes de Cigales, les grandes que l'on appelle chanteuses ou *achetes*, & les petites qu'on nomme *cigalettes*. Quoique les grandes soient appellées chanteuses par excellence, il ne faut pas croire que les petites ne chantent point du tout; elles chantent, mais moins. *Hist. Liv. V. ch. 30*.

Les Cigales sont produites par d'autres Cigales, *Hist. Liv. V. ch. 19*. Cette observation est plus exacte que celle de Plutarque, qui prétend qu'en

(1) ἔφασκεν... Τὸν κρωλὸν ἤχειν ὑπὸ βίας τῷ πνεύματι. Strepaside répond : Σάλπιγγε ὁ κρωλὸς ἐστὶ ἀρα τῶν ἐμπιδῶν, ὃ τρισμακάριος τῷ διεντερεύματι. *Nubes*, v. 165 & seq.

(2) Pectus ipsum fistulosum : hoc canunt achetae. *Hist. Lib. XI. cap. 26*.

(3) Cicada duobus gaudet exiguis tympanis peculiaribus, nostro auris tympano similibus, quæ duarum ope cartilagineum lunatarum percussa, aërem ita vibrant ut sonitus inde reddatur. *Biblia nat. pag. 504*. Voyez plus de détail dans M. de Boma-

re, *V^o. Cigale*; &, sur tout ce qui regarde ces insectes, M. Laurenti dont la dissertation sur les Cigales, insérée dans les memoires de l'institut de Bologne, est imprimée au *Tom. X.* de la collection académique.

(4) Omnia insecta quibus natura singularia dedit ad concitandum sonitum organa, sexus masculini sunt, quemadmodum in locustis, cicadis, aliisque est videre, quorum femellæ nequaquam canoræ sunt. *ubi modò*.

(5) De nat. anim. *Lib. X. cap. 44*.

plusieurs endroits, les Cigales viennent toutes formées de la terre (1). Aristote décrit l'accouplement de ces insectes, la manière dont ils déposent leurs œufs, & les différens états par lesquels ils passent avant d'arriver à celui où nous les appellons Cigales. Les Grecs donnoient un nom particulier à la nymphe de la Cigale : ils l'appelloient *mere de Cigale* : *Hist. Liv. V. ch. 30, & L. VIII. chap. 17*. Si l'on compare ces textes d'Aristote avec ce que les Modernes disent sur le même sujet, on sera surpris d'y trouver une conformité entière ; je ne vois pas même que la manière dont les Cigales s'accouplent, ait été observée par les Modernes aussi-bien que par Aristote. Un autre point sur lequel nous ne sommes nullement d'accord avec les Anciens, c'est le goût qu'ils avoient pour manger les Cigales, & dont on peut voir tous les détails dans Aristote, *Hist. Liv. V. ch. 30*.

J'ai dit en commençant, que les Cigales se trouvoient dans les pays chauds : dans ces contrées même, elles n'habitent pas indistinctement par-tout : elles veulent des endroits où il y ait des arbres, mais non des bois épais & sombres. C'est par une suite de ce choix, qu'Aristote observe qu'on en trouve en grande quantité à Cyrene (2), mais auprès de la ville seulement. Ailleurs, Aristote observe que la Milesie (3) a deux cantons très-voisins, dans l'un desquels il vient de Cigales, & dans l'autre point ; & de même dans l'île de Cephallenie (4), il y a une rivière, d'un côté de laquelle il se trouve des Cigales, tandis que de l'autre côté on n'en trouve pas. Pausanias rapporte, qu'en Italie, une rivière qui séparoit le territoire de Locres de celui de Rhegium, faisoit une différence, non pas pour l'existence des Cigales, mais pour leur chant : toutes celles du côté de Locres faisant entendre leur chant, tandis que les Cigales de l'autre territoire étoient muettes (5). Diodore de Sicile prétend que dans tout ce territoire, non-seulement on n'entend point les Cigales, mais même qu'il n'y en a point du tout : effet, dit-il, d'une prière qu'Hercule, incommodé du bruit des Cigales, adressa aux Dieux qui voulurent bien l'exaucer (1).

(1) Symposiacion, *Lib. II. qu. 3.*

(2) Colonie des Lacédémoniens sur la côte septentrionale de l'Afrique. *Géogr. ancienne, Tom. III. pag. 43.*

(3) Vraisemblablement les environs de Milet. Il y a eu deux villes célèbres de ce nom : l'une dans l'île de Crete, l'autre sur les côtes de la Carie, vers le 45° degré de longitude & entre le 37° & le 38° de latitude B.

(4) Île de la mer Egée entre le 38° &

le 39° degré, tant de latitude B. que de longitude.

(5) ποταμὸς δὲ Καικίνος τὴν Λοκρίδα ἐν Ρηγίην ὀρέζων τὸ ἐς τὰς τέτλιγας παρέχεται δαύμα· οἱ μὲν γὰρ τέτλιγες οὐ ἐντὸς τῆς Λοκρίδος ἄχρι τῆ Καικίνης κατὰ τὰ ἀντὶ τοῖς ἄλλοις τέτλιξιν ἄδουσι διαβάντων δὲ τὸν Καικίνην, ἰδεμίαν ἔτι οἱ ἐν τῇ Ρηγίην τέτλιγες ἀφιᾶσι τὴν φωνήν. *Pausan. Eliac. poster. pag. 466.*

(6) *Biblioth. Hist. Liv. IV. pag. 268.*

CIGALE CHANTEUSE OU ACHETE (1).

Voyez le mot *Cigale*, pag. 230.

CIGALETTE (2).

Voyez le mot *Cigale*, pag. 230.

CIGOGNE (3).

Cet oiseau, de la grosseur d'une dinde, & dont le bec a plus de cinq pouces & demi de long, est assez connu parmi nous (4) : de nom cependant, plutôt que de vue, car il n'est point commun en France (5). Il paroît l'être beaucoup plus en Allemagne, & il paroît qu'il y fait son nid (6). Personne n'a hésité de donner à la Cigogne le nom grec que j'ai traduit également par ce mot. C'est un oiseau qui habite le long des rivières & des lacs. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* On prétend que la Cigogne & plusieurs autres oiseaux, appliquent de l'origan sur les blessures qu'ils reçoivent, *Liv. IX. ch. 6.* L'origan, ou marjolaine sauvage, est un excellent aromatique qu'on emploie contre les contusions &c (7). Un des faits qui ont le plus contribué à donner de la célébrité à la Cigogne, c'est l'amitié qu'elle témoigne, dit-on, pour son père ; elle le nourrit quand il est vieux (8). Aristote n'a présenté ce fait que comme un récit fort douteux, *Liv. IX. ch. 13* ; & il paroît qu'il a eu raison. Un avantage réel, qui doit faire estimer les Cigognes dans les lieux qu'elles fréquentent, c'est qu'elles les délivrent d'une multitude de grenouilles, de serpens, de limaçons & d'autres animaux de ce genre, dont elles font leur nourriture. Pline & Plutarque rapportent que par cette raison, on faisoit en Thessalie un crime capital & digne des peines de l'homicide, de tuer une Cigogne (9). M. Salerne assure que si l'on en tuoit une en Hollande, on courroit risque d'être lapidé par la populace (10).

(1) ἀχέτης, δ.

(2) τετραγώνιον, τὰ.

(3) πελαργός, δ. En Espagnol, cigüeña. De Funez. *Liv. I. ch. 20.*

(4) Voyez sa figure dans l'ornithol. de Brillon, *Tom. V. pag. 31*, & sa description anatomique dans les Mém. de l'Académie des Sciences, *Tom. III. Part. III. pag. 61 & suiv.*

(5) Voyez l'Histoire des oiseaux par M. Salerne, *pag. 304 & suiv.*

(6) Voyez Gesner, in *Ciconia*.

(7) Valmont de Bomare, *V. Origan.*

(8) Voyez Aristophane in *avisibus*, *V. 1353*. Elien, *Phile*, &c.

(9) Honos Ciconiis serpentium exitio tantus, ut in Thessalia capitale fuerit occidisse, eademque legibus poena quae in homicidam. *Hist. Lib. X. cap. 23.* Θεσσαλοὶ πελαργὸς ἐτίμησαν, ὅτι πολλὰς ὄφεις τῆς γῆς ἀναδίδοις ἐπιφανέντες ἐξώλεσαν ἅπαντας· διὸ καὶ νόμον ἔθεντο, φεύγειν ὅστις ἀν' ἀποκλίειν πελαργόν. De *Iside & Osiride*, *pag. 678.*

(10) *Hist. des oiseaux*, *pag. 305.*

Tout

Tout ce que nous venons de remarquer n'est pas susceptible de difficultés ; mais il y a dans Aristote un mot au sujet des Cigognes , qui mérite grande attention. C'est au *Liv. VIII. ch. 16* ; après avoir dit qu'un grand nombre d'oiseaux ont des retraites où ils se cachent , comme les poissons , & qu'il ne faut pas croire , selon l'idée de quelques personnes , que tous ceux qui disparaissent s'en aillent dans des climats plus chauds , Aristote compte la Cigogne au nombre de ces oiseaux qui se cachent. La plupart des Auteurs qui ont parlé de la Cigogne , la donnent comme *un oiseau de passage*. Il paroît constant , en effet , que les Cigognes ne restent pas toujours dans le même lieu ; mais doit-on les appeler pour cela oiseaux de passage : ou au-moins toutes quittent-elles le pays qu'elles habitoient , & n'en reste-t-il pas quelques-unes qui se retirent dans des trous ou autres endroits semblables , ainsi que le dit Aristote ? La manière dont Pline s'exprime sur l'arrivée des Cigognes , est digne de remarque ; on ne fait , dit-il , pas plus où elles s'en vont que d'où elles viennent. On les voit se préparer à partir , sans les voir partir ; on les voit venues , sans les avoir vu venir (1).

Personne n'a mieux commenté ces deux textes de Pline & d'Aristote , que Klein (2). Après avoir rassemblé les textes des différens Auteurs qui parlent de la migration des Cigognes (3) , & montré toutes les difficultés qu'on peut y opposer , il cite des personnes qui ont vu l'hiver , des Cigognes être tirées de trous dans des lacs ; elles reprenoient du mouvement lorsqu'on les échauffoit. Ce fait confirmeroit bien l'assertion d'Aristote (4).

C I N C L E (5).

Voyez Tryngas.

(1) *Ciconiæ quonam è loco veniant aut quo se referant , incertum adhuc est... Nemo vidit agmen discedentium , cum discessurum appareat ; nec venire sed venisse cernimus. Hist. Lib. X. cap. 23.*

(2) Dans sa dissertation de *avibus erraticis & migratorijs* , §. 49 , & seqq.

(3) On peut citer , entre autres , ce texte du voyage de Mr. Brun au Levant. « Je ne voudrois pas avancer comme une vérité indubitable ce que je vais dire , mais on

« m'a assuré qu'à assez loin de l'autre côté du
« Jourdain , est le lieu où les Cigognes se
« retirent , dans un endroit que les Grecs
« appellent *Erimo* , comme qui diroit le
« lieu désert. C'est un endroit où l'on ne
« va jamais , parce qu'il est plein de brouf-
« sailles & qu'il y fait très-chaud. Elles
« vont là au mois d'Octobre , & reviennent
« ici au mois de Mars n. pag. 384.

(4) Voyez le mot *Érimodelle*.

(5) *Κίχλος* , &c.

CITHARUS (1).

Il y a deux poissons dont le nom grec sembleroit annoncer un même individu, ou du moins deux individus très-voisins l'un de l'autre : c'est le *Citharus* & la lyre. Cependant ces poissons sont d'un genre fort différent ; la lyre est une espèce de rouget ; le *Citharus* est un poisson plat, & selon Pline, du genre des turbots (2).

On ne trouve que deux mots sur ce poisson, dans l'Histoire des Animaux : savoir, qu'il a grand nombre d'appendices ou *cœcum* aux intestins, près de l'estomac. *Liv. II. ch. 17, pag. 101.* Mais Athenée nous a conservé un autre texte d'Aristote, où l'on apprend que ce poisson vit solitaire, qu'il a les dents en forme de scie, la langue détachée, le cœur large & blanc, & enfin qu'il se nourrit d'algue (3). La suite du texte d'Athenée annonce que le *Citharus* étoit estimé pour la table. Cependant Pline n'en fait pas l'éloge. Rondelet a pensé que ce poisson étoit celui qu'on nomme *folio* en Italie : & il en donne une preuve qui paroît convaincante, c'est que le *folio* est le seul des poissons plats, qui ait la langue détachée. Il réunit d'ailleurs les autres caractères indiqués par Aristote (4). Rondelet fait plusieurs espèces de *Citharus* ; il distingue le *Citharus* d'Aristote, du *Citharus* ou plutôt *Citharodus* d'Élien (5) ; il en voit d'ailleurs deux espèces différentes, décrites par Archestrate, dans Athenée (6), parce que ce Poète donne deux manières de l'accommoder, selon qu'il est blanc & dur, ou jaunâtre & moins grand ; mais je doute que cette division multipliée d'espèces, soit bien fondée (7).

CLERE OU CLERUS (8).

Il se nomme aussi *pyrauste*. Voyez ce qui le concerne, à l'article *Abeille*, page 55.

CLOPORTE (9).

Aristote n'a nommé le Cloporte qu'en passant, & pour indiquer la forme des pous de mer. *Hist. Liv. V. ch. 32.* Le nom de cette animal est singulier

(1) κίθαρος, δ.

(2) *Citharus rhomborum* genere pessimus. *Hist. Liv. XXXII. cap. 11.*

(3) δ κίθαρος καρχαρδεις, μοσής, πυροφαγος, την γλώττιαν απολελυμένος, καρδιαν λευκήν έχων & πλατείαν. *Deipnosoph. Lib. VII. pag. 205.*

(4) Des poissons, *Liv. XI. ch. 5.*

(5) Élien donne à son *Citharodus* la figure de la sole. *De nat. anim. Lib. XI. cap. 23.*

(6) *Ubi sup.*

(7) Voyez Willughbi, des poissons. *Liv. IV. cap. 15.*

(8) κλήρος, δ.

(9) ὄνος ὁ πολύπους.

en grec & en latin : on l'appelle l'âne à plusieurs pieds. Si Aristote n'est pas entré dans plus de détails sur son sujet, c'est vraisemblablement parce qu'il étoit aussi commun en Grèce que parmi nous. Tout ce qu'il offre de curieux à examiner, c'est la manière dont il se reproduit : on est encore incertain s'il est ovipare ou vivipare (1). Je le crois vivipare imparfaitement : c'est-à-dire, que la femelle a des œufs qui restent attachés sous son ventre & qui y éclosent, de manière que ses petits ne la quittent que quand ils sont déjà vivans.

C N I P E (2).

J'ai conservé la dénomination grecque, par l'incertitude de savoir s'il s'agissoit ici d'une espèce de coufin, ou d'un moucheron. Aristote ne dit autre chose de cet insecte, sinon qu'il sent le miel de loin. *Hist. Liv. IV. chap. 8.* Pline le suppose de l'espèce du coufin (3) ; je doute que cela soit, parce qu'il me semble que le nom du coufin chez Aristote, est *empis* ou *conops* (4). *Cnips* pourroit être le nom d'une espèce particulière de coufin, ainsi que le pense Bochart (5) ; mais ce peut fort bien être aussi le nom d'un moucheron (6) ; & d'ailleurs le mot *culex*, par lequel on traduit les mots *empis*, *conops*, *Cnips*, ne paroît pas moins s'appliquer en latin, aux mouchérons qu'aux coufins (7). Si le *Cnips* est un coufin, je penserois que c'est celui dont parle Jonston, & qu'il nomme *mellio*, parce que, dit-il, il ne vit que de miel (8).

C O C A L I A (9).

Je ne vois point que ce coquillage ait été reconnu & nommé parmi nous : il me paroît être un coquillage terrestre. Quelques testacées, dit Aristote, ont de la chair, mais, à l'exception de la tête, cette chair est entièrement cachée dans la coquille. Il donne pour exemple le limaçon de terre, & ces coquillages, que quelques personnes nomment *Cocalia*. *Hist. Liv. IV. ch. 4.* Je ne trouve ce nom dans aucun Moderne (10) ; je pense qu'il indique une variété du limaçon de terre.

(1) Voyez de Bomare, V^o. *Cloporte*.

(2) *Κνίψ*, δ.

(3) Impugnant apes à culicum genere qui vocantur muliones. *Lib. XI, cap. 18.*

(4) Voyez ces deux mots.

(5) Hierozoïcon, *Part. II. L. IV. c. 17.*

(6) Voyez *Moucheron*.

(7) Voyez la table latine, à la fin du Dictionnaire de M. de Bomare.

(8) *Muliones quidam vocavere, sed per-*

peram; hi enim uno tantum die vivere dicuntur; & tanquam mellifones, quod solo melle vescantur, vocari. De insectis, pag. 59.

(9) *Κοκάλια*, τδ.

(10) Si ce n'est, peut-être, dans la table alphabétique des mots latins, qui est à la suite de la Conchyliologie de M. Dargenville, pag. 22 : s'il s'y trouve, c'est défiguré beaucoup pour l'orthographe & bien plus pour le sens.

COCHON-SINGE (1).

Ces deux noms réunis sont la traduction littérale de l'expression grecque d'Aristote, & je les présente dans le même ordre qu'Aristote les a unis, au lieu que Gaza les a renversés en traduisant l'expression grecque par celle-ci, *simia porcaria*. Ce changement d'ordre est peut-être moins indifférent qu'on ne le croiroit d'abord.

Aristote ne parle du Cochon-singe qu'en passant : c'est lorsqu'en décrivant le chaméléon, il dit que son museau ressemble à celui du Cochon-singe, *Hist. Liv. II. ch. 11.* Voilà, a-t-on dit, une quatrième espèce de singe nommé par Aristote : & c'est le Papion.

Mais d'abord, quelle preuve qu'il soit ici question d'un singe ? Je vois bien qu'il est mention d'un singe dans la traduction de Gaza, lorsqu'il dit *simia porcaria*, & dans celle de Scaliger, lorsqu'il dit, *simia quæ rostrum præ se fert porcinum* ; mais le texte d'Aristote me donne au moins autant l'idée d'un cochon qui tient quelque chose du singe, que celle d'un singe qui tient quelque chose d'un cochon ; & il est à remarquer que Pline n'indique de ressemblance qu'avec le cochon (2).

On ajoute que le Cochon-singe est cette espèce de babouin qu'on nomme Papion. La dénomination de Singe-cochon étoit, dit M. de Buffon, « une » très-bonne expression pour désigner le babouin ; car on trouve dans des » Voyageurs, qui probablement n'avoient jamais lu Aristote, la même com- » paraison, du museau du babouin à celui du cochon, & d'ailleurs ces Ani- » maux se ressemblent un peu par la forme du corps (3) ». A cet égard, j'en appelle aux planches même que M. de Buffon a données, & je prie qu'on veuille bien les comparer.

Mais ce dont je crois sur-tout qu'on n'apercevra pas la plus légère trace, c'est de la comparaison du museau du Singe-cochon, avec le museau du chaméléon. Le Cochon-singe me paroît nous être tout-à-fait inconnu (4).

Cet animal est représenté sur la mosaïque de Palestre, & son nom

(1) χοιροσινθήκος, δ.

(2) Chamælooni rostrum ut in parvo, haud absimile suillo. *Hist. L. VIII. c. 33.* Je ne fais pas où Agricola a pris ce qu'il dit de la ressemblance du chaméléon avec le singe qu'on appelle cebe : *facies similitima simiæ quam cebum vocant.* *De anim.*

subterr. p. 47.

(3) *Hist. nat. Tom. XII. pag. 6. note 6.*

(4) C'est ce que disent aussi MM. de l'Académie des Sciences, dans leurs descriptions anatomiques, *Mém. T. III. Part. I. pag. 43.*

accompagne sa figure : il sembleroit que delà on devroit tirer quelque renseignement plus certain , pour connoître quel animal est le Cochon-finge. Mais M. l'Abbé Barthélemi , qui nous a donné la description de cette mosaïque , observe , qu'on n'apperçoit aucune ressemblance entre la tête du chaméléon & celle du Cochon-finge , soit qu'Aristote ait été mal instruit , soit que l'artiste ait manqué d'exactitude (1). Ainsi le monument qui pouvoit servir à nous fixer , ne fait que donner lieu à de nouvelles incertitudes.

COLARIS (2).

Oiseau qui est tué par la chouette & par les autres oiseaux dont l'ongle est recourbé. *Hist. Liv. IX. chap. 1.*

Nous n'avons absolument aucune lumière sur cet oiseau. Niphus veut qu'il soit du genre du passereau , mais il ne donne point de motif de son opinion. Scaliger prétend que ce doit être un oiseau de nuit , puisqu'il est tué par la chouette , qui est elle-même un oiseau de nuit ; mais il me semble que rien n'empêche que la chouette ne le saisisse la nuit , dans les lieux où il se retire pendant ce temps.

COLIAS (3).

Aristote compte les maquereaux & les *Colias* au nombre des poissons qui vivent en troupe. *Hist. Liv. IX. ch. 2.* Ailleurs il dit que le *Colias* est de ceux qui vont par bandes. *Hist. Liv. V. ch. 9.* Ces deux indications reviennent au même , mais je les indique toutes deux , pour faire remarquer que dans la première , le *Colias* est mis à côté du maquereau. Aristote rapproche encore les noms de ces deux poissons au *Liv. VIII. ch. 13.* ; lorsqu'après avoir dit , qu'on prend les *Colias* à leur entrée dans le Pont , qu'on en prend peu lorsqu'ils sortent de cette mer , & que c'est dans la Propontide qu'ils sont meilleurs , avant d'avoir jeté leurs œufs : il ajoute , qu'il n'est pas rare de voir les autres poissons du genre des ruades , sortir du Pont , de compagnie avec les *Colias* & les maquereaux. Athenée rapporte également plusieurs textes , où le *Colias* est comparé avec le maquereau , soit relativement à la qualité de sa chair , soit relativement à sa grandeur (4). Dans un de ces textes il est dit , que le maquereau est moins gros que le *Colias*.

(1) Mém. de l'Académie des Inscript. Tom. XXX. pag. 532. edit. in 4^o.

(2) κολαρίς δ, peut-être, κάλαρίς, peut-être κλάρις. Voyez les variantes sur cet endroit.

(3) Κολίας, δ.

(4) Deipnos. Lib. III. pag. 118 & 120 ; & Lib. VII. pag. 321.

D'après ce rapprochement continuel des deux poissons dont nous venons de parler, & aussi d'après une sorte de ressemblance dans le nom, Gillius (1), & Rondelet (2) ont pensé que le *Colias* étoit le cognoil, poisson tellement semblable au maquereau, dit Rondelet, que les pêcheurs même s'y trompent. Belon, sans donner au *Colias* le nom de cognoil, le décrit aussi comme tout semblable au maquereau (3). On n'y met qu'une seule différence, qui est relative à la grosseur. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que selon Rondelet, la différence consiste en ce que le *Colias* est plus grand que le maquereau, au lieu que Belon assure qu'il est plus petit. Gesner, Ray & Willughbi (4) ont vu cette différence & l'ont remarquée sans dire qui de Rondelet ou de Belon s'étoit expliqué d'une manière plus vraie. La surprise augmente lorsqu'on voit la même contradiction entre les Anciens; tandis qu'Athenée fait le *Colias* plus gros que le maquereau (5), Pline le suppose au contraire le plus petit des poissons de ce genre (6).

COLLYRION (7).

Le Collyrion est décrit par Aristote dans un endroit où il parle de plusieurs petits oiseaux, dont les plus connus sont la grive & le merle. Le Collyrion, dit-il, est de la taille de ces oiseaux, il se nourrit des mêmes alimens que le merle & paroît toute l'année, mais c'est sur-tout l'hiver que l'on en prend. *Hist. Liv. IX. ch. 23*. Gesner conjecture que le Collyrion est l'oiseau que les Allemans appellent *binsel*, qui me paroît être de la classe des grives (8). Je ne conçois pas comment Belon (9), & un grand nombre d'Auteurs après lui (10), ont pu faire du Collyrion, qu'Aristote dit se nourrir comme les merles, la pie-grieche ou l'écorcheur, oiseau de proie. Le merle vivant en liberté, se nourrit de toute sortes de baies, de fruits & d'insectes (11); les

(1) De nomin. pisc.
 (2) Des poissons. *Liv. VIII. ch. 8*.
 (3) De la nature des poissons, *Liv. I. pag. 195 & 196*.
 (4) Gesner, in *Colia*. Ray, *Synops. pisc. pag. 59*. Willughbi, de *piscib. Lib. IV. cap. 3. §. 7*.
 (5) *Ἰκέσιος ὄψις τὸς σκόμβους ἐλαχίστη μὲν εἶναι κατὰ τὸ μέγεθος*. *Deipnos. Lib. VII. pag. 321*.
 (6) *Colias... lacertorum minimi. Hist. Lib. XXXII. cap. 11*. Les poissons appelés *lacerti* par les Latins, sont ceux du genre des maquereaux. Voyez Artedi, *Synonymia piscium*, pag. 50.

(7) *Κολλυρίων*, &
 (8) In *Collurione*.
 (9) De la nature des oiseaux, *Liv. II. ch. 24 & 25*.
 (10) *Jonston, de avibus, pag. 12*. Ray; *Synopsis av. pag. 18*. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux, pag. 27*. Brisson, *Ornithol. Tom. II. pp. 140 & 151*. Buffon, *Hist. des oiseaux, Tom. II. pag. 70*. Observez cependant que c'est en grec moderne que M de Buffon dit, que la pie-grieche grise s'appelle *κολλυρίων*.
 (11) Buffon; *Hist. des oiseaux. Tom. VI. pag. 10*.

pie-grieches, quoique se nourrissant communément d'insectes, aiment de préférence la chair des autres oiseaux; elles poursuivent au vol les petits oiseaux & les mangent (1). Assurément ce n'est pas là avoir la même nourriture que le merle.

COLOTES (2).

L'âne, dit Aristote, est ennemi du *Colotes*: celui-ci se couche dans la mangeoire; entre dans le nazeau de l'âne & l'empêche de manger. *Hist. L. IX. ch. 1. pag. 539.*

Est-ce un insecte, dont Aristote parle en cet endroit? Est-ce un petit quadrupède? Est-ce une sorte de lézard, comme Constantin paroît l'entendre (3)? Nous ne pouvons qu'avouer notre ignorance. Nous ne retrouvons aucune indication sur cet animal, dans les ouvrages des Modernes.

COLYMBE (4).

Aristote parle peu du Colymbe. Il le compte parmi les oiseaux qui prennent leur nourriture dans l'eau, & qui y séjournent volontiers, mais qui respirent l'air & se reproduisent hors de l'eau. *Liv. I. ch. 1. pag. 7.* Ailleurs il le range parmi les oiseaux aquatiques le plus pésans, qui sont palmipèdes & qui habitent auprès des lacs & des rivières. *Liv. VIII. ch. 3.*

Athénée a heureusement ajouté quelques traits à cette description incomplète. Le petit Colymbe, dit-il, est le plus petit des oiseaux aquatiques; il est d'un vilain noir & a le bec pointu. Ses yeux sont très-perçans, & il plonge fréquemment (5). Ces trois caractères, d'avoir des membranes entre les doigts, d'avoir le bec pointu, & de plonger souvent, indiquent un oiseau de la classe de ceux auxquels les Ornithologistes donnent le nom de *colymbus*, en latin, Grèbe, en françois (6). Ils en distinguent de différentes

(1) *Hist. des ois. Tom. II. pag. 68.*

(2) Κωλώτης, δ.

(3) V^o. κωλώτης.

(4) Κολυμβίς, ή.

(5) ή μικρά κολυμβίς πάντων ελαχίστη των ενόδρων, ρυπαρομέλανα την χροιάν ή τή ρύγχος δέξυ έχει. σκέπτοντε τὰ ὄμματα, τὰ δὲ πολλά καταδύεται. *Deipnos. Lib. IX. pag. 395.*

(6) Quelques Auteurs paroissent confondre le genre du Colymbe, avec celui du plongeon: ces deux oiseaux diffèrent par la forme des membranes qui sont entre leurs doigts. Les Colymbes les ont

fen dues. Ray met une seconde différence dans la forme de leur bec. Un troisième caractère très-distinctif, quoique moins apparent d'abord, & que le nom grec de Colymbe fait bien sentir, c'est que le plongeon entre seulement dans l'eau pour en sortir à l'instant, au lieu que le Colymbe est un véritable plongeur, qui reste & nage sous l'eau. *Mergi tamdiu sub aqua non morantur quam Colymbi.... κολυμβῶν latinis est urinari, id est, aqua se immergere, sub aqua natate, & post temporis notabile spatium rursus emergere.* Klein, *ordo avium*. §§. 72 & 76.

grosseurs, dans le nombre desquels peut être le petit Colymbe d'Athenée, & le Colymbe d'Aristote. La plupart de ces oiseaux sont noirs, au moins en très-grande partie (1). Ainsi je ne serois de l'avis, ni de Belon (2), ni de Scaliger (3), qui font du Colymbe un oiseau de l'espece du canard.

C O N G R E (4).

Poisson, de la forme des anguilles, très connu & qui a conservé presque par-tout le nom que les Grecs lui avoient donné : seulement dans quelques endroits, il a été un peu défiguré (5). Cet animal devient extrêmement gros. Scaliger dit en avoir vu qu'on ne pouvoit pas enfermer entre les deux mains (6). Mais cela n'est rien auprès des Congres, dont parle Athenée, qui faisoient la charge, non pas d'un homme ou d'un cheval, mais d'un chariot. On peut voir dans le même Athenée, combien le Congre étoit estimé pour la table (7).

Le Congre, comme les autres poissons longs & lisses, n'a que deux nageoires : *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 17.* Elles sont placées à la poitrine ; & de plus, il a une nageoire qui continue dans toute la longueur du dos jusqu'à la queue, & qui va par-dessous le corps, de l'anus à la queue (8). Les ouies sont composées de chaque côté, de deux lames, l'une simple & l'autre double. *Hist. Liv. II. ch. 13.* Aristote observe, que la situation de la vésicule du fiel varie dans le Congre, les uns l'ayant plus près du foie, les autres plus bas : *Ibid. ch. 15.* Rondelet assure qu'il l'a toujours trouvée attachée au foie de la même manière.

Les œufs du Congre ne sont pas, ainsi que ceux de la plupart des poissons, comme une masse de grains de fable. *Hist. Liv. III. ch. 10.* Rondelet les compare à des grains de chapelet enfilés les uns auprès des autres. La graisse dont ces œufs sont ordinairement recouverts, empêche qu'on ne les apperçoive facilement, & Aristote prétend qu'il y a des Congres qui n'en ont point du tout. *Liv. VI. ch. 17.* Il faut voir au *Liv. VIII. ch. 2,* & au

(1) Voyez Ray, *Synopsis av. pag. 124.*
 Brisson, *Ornithol. Tom. VI. pag. 33 & suiv.*
genre 91.

(2) De la nature des oiseaux, *Liv. III. ch. 19.* Je ne saurois deviner d'où Belon a tiré le texte d'Aristote qu'il cite en cet endroit.

(3) Sur l'Hist. des Animaux, *Liv. VIII. sect. 87.*

(4) γβγσρσϑ, δ.

(5) Græcum latinumque nomen apud plerasque gentes retinet ; sed interpolatum nonnullis. Gillius, *ap. Gesnerum de Congro.*

(6) Sur l'Hist. des Animaux, *pag. 217.*

(7) Deipnosoph. *L. IV. p. 135. L. VII. pag. 288 & 293.*

(8) Rondelet, des poissons, *Liv. XIV. ch. 1. Willughbi, de piscibus, L. IV. c. 5.*

Liv. IX. ch. 2, quels sont les ennemis du Congre, ceux qu'il attaque & ceux par qui il est attaqué. Les Congres se tiennent cachés pendant un certain tems de l'année. *Hist. Liv. VIII. ch. 15.*

Aristote distingue deux especes de Congres, les blancs qu'on trouve en haute mer, & les noirs qui se tiennent tantôt près des côtes, tantôt en haute mer. *Liv. VIII. ch. 13.* Athenée cite des vers où il est question de Congre blanc (1). Rondelet (2) & Belon en distinguent des deux couleurs (3); mais il paroît que c'est plutôt une variété dans l'espece, qu'une distinction de deux especes différentes (4).

C O N O P S (5).

J'ai risqué, une fois, de traduire *Conops* par le mot *cousin*. C'est dans le lieu où Aristote, après avoir dit que la langue des mouches pique jusqu'au sang, ajoute que c'est avec la langue aussi, que les *Conops* percent la peau. *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Y a-t-il rien de plus naturel, que d'entendre ce texte du cousin? On sait, il est vrai, aujourd'hui, à l'aide des microscopes, & d'après des observations très-fines, que ce n'est pas avec sa langue que le cousin pique; on sait qu'il a un appareil singulier de plusieurs petites lancettes placées au devant de la tête (6); mais au siècle d'Aristote, où l'on n'avoit ni ces microscopes ni ces observations, on devoit dire que le cousin piquoit avec la langue. Il paroît indubitable que c'est à des cousins qu'Hérodote donne le nom de *Conops*, lorsqu'il décrit la maniere dont on se garantissoit en Egypte de la piquure de ces insectes (7).

Bientôt j'ai crain de m'être trompé en voyant, *Hist. ch. VIII. pag. 219*, que le *Conops* ne cherche point ce qui est doux, mais ce qui est acide; & au *Liv. V. ch. 19*, que le *Conops* étoit le produit des vers qui viennent de la lie du vinaigre: on pour parler plus exactement, d'après les connoissances aujourd'hui acquises, qui viennent dans la lie du vinaigre. A ces traits il ne semble pas possible de méconnoître la mouche du vinaigre, ou plutôt le moucheron du vinaigre, qui est décrit par Ray (8), & d'après lui, par M. de Bomare (9). Il vient de très-petits vers qu'on voit dans la lie du

(1) *Deipnos. Lib. XIV. pag. 623.*

(2) *Ubi supra.*

(3) De la nature des poissons, *Lib. I. pag. 159.*

(4) Willughbi, de piscib., *Lib. IV. c. 5.*

(5) *Κώνωψ, &*

Tome II.

(6) Swammerdam, *Biblia naturæ, p. 355 & seqq.* Dictionnaire des animaux & dictionnaire de Bomare, *V^o. Cousin.*

(7) *Hist. Lib. II. cap. 95.*

(8) *Hist. insect. pag. 261.*

(9) *V^o. Ver du vinaigre.*

vinaigre. C'est le plus petit moucheron que l'on connoît : il vole toujours auprès de vaisseaux remplis ou de vinaigre, ou de liqueurs qui s'aigrissent, & ne s'en écarte jamais beaucoup. Mais ces mouchérons ne paroissent pas avoir d'aiguillon à la tête : ce ne sont donc pas les mêmes insectes dont Aristote a parlé dans le premier texte (1). Cette incertitude m'a déterminé à conserver le nom de *Conops* par-tout ailleurs que dans le premier texte, où peut-être il auroit été prudent de le rétablir aussi. Ces différens textes me confirment encore dans l'idée que j'ai déjà annoncée au mot *cnips*, que les expressions dont les Grecs se servoient pour désigner le mot *cousin*, étoient équivoques, ainsi que le mot *culex* chez les Latins, & qu'elles pouvoient signifier des mouchérons aussi-bien que des cousins. Voyez au surplus le mot *Empis*.

CONQUE (2).

Il est difficile de déterminer quels sont précisément les coquillages, ou testacées, auxquels Aristote a donné le nom de Conques. Il est évident qu'il en fait un nom générique, lors, par exemple, qu'au *Liv. IV. ch. 4. de son Histoire*, il dit qu'il y a des testacées dont la coquille est lisse comme celle de certaines Conques, que quelques personnes appellent *galades*; d'autres testacées qui ont la coquille raboteuse, comme quelques autres especes de Conques; qu'on distingue aussi parmi les testacées, ceux qui ont la coquille cannelée, comme les petoncles & une sorte de Conques, & ceux qui n'ont point la coquille cannelée, comme la pinne & une autre sorte de Conques. Aristote parle encore au *Liv. IX. ch. 37*, des Conques lisses & non lisses: mais je reviendrai à ce texte; il suffit d'avoir montré, quant à présent, que le nom de Conque est un nom générique.

Ce nom générique me paroît indiquer des coquilles bivalves. Rondelet décrit les *galades*: c'est, selon lui, une coquille bivalve (3); d'ailleurs Aristote joint dans une partie du texte que je viens de citer, les Conques avec les petoncles, & dans une autre partie, avec les pinnes. Or les petoncles & les pinnes étant des coquilles bivalves, il est à penser que les Conques, qu'Aristote rapproche des petoncles & des pinnes, sont elles-mêmes des bivalves.

(1) Plutarque a parlé de ces mêmes insectes, sous le même nom, lorsqu'il dit, en parlant de certaines personnes, οὐς μηδὲν οἴομαι τῶν κωνόπων διαφέρειν. χαίρουσι γὰρ λάμπη ἢ ὄξει, τὸν δὲ πόσιμον ἢ χρησὸν οἶνον ἀποπετήμενοι φεύγουσι. *Adversus Stoicos*, pag. 1970.

(2) Κόγχη, ἡ.

(3) Des poissons couverts de test. *Hist. Liv. I. ch. 27.*

Dans quelle espèce de bivalves retrouverons-nous ensuite les Conques ? Je crois que c'est parmi celles que les Modernes ont rangées sous le nom générique de chames. Dans le nombre de ces coquilles, j'en vois d'unies, de raboteuses, de cannellées & plusieurs dont les couleurs sont par bandes rayées. L'expression d'Aristote (1), que j'ai traduite par le mot cannellée, peut ne pas signifier autre chose que rayé de différentes couleurs (2). D'ailleurs ces chames n'ont presque aucun mouvement que celui de s'enfoncer dans la vase (3). Klein assure même que les chames à coquille raboteuse demeurent immobiles au fond de la mer (4) : & on va voir que ce sont-là des caractères qu'Aristote attribue aux Conques. La coquille que Rondelet assure être la *galade* d'Aristote, est mise au rang des chames (5). Enfin c'est dans cette même famille que tous les Conchyliologistes mettent une coquille à laquelle ils ont laissé le nom de Conque, & qu'ils appellent *Conque de Venus*.

Il est vrai qu'Aristote parle aussi des chames en particulier ; mais loin d'en rien dire qui s'oppose à ce qu'on regarde ses Conques comme une partie des chames des Modernes, il joint au contraire ces deux testacées pour observer qu'ils se forment l'un & l'autre dans les fonds de sable. *Hist. Liv. V. ch. 15*. Je pense donc que les Conques d'Aristote, ne sont autres qu'une partie de la famille des chames, telle qu'elle est composée par M. d'Argenville, & que les chames d'Aristote sont le surplus de cette même famille. Wotton va plus loin, il paroît confondre absolument les chames & les Conques (6).

Voici maintenant les observations particulières d'Aristote sur les Conques : on en a déjà vu une partie confirmée par les Modernes. C'est d'abord que les Conques se forment dans les fonds de sable, & qu'elles restent au même lieu sans y être attachées, *Hist. Liv. V. ch. 15*, mais comme les *Solènes*, c'est-à-dire, enfoncées dans la vase. Une autre observation, où Aristote avertit qu'il ne rapporte que ce qu'on dit, est que les Conques se font à elles-mêmes une sorte de cuirasse qui est ferme, qu'elles aggrandissent à mesure qu'elles croissent, & d'où elles sortent comme d'une espèce de caverne ou de maison. La traduction de cet endroit ne devoit pas être plus précise que le texte, pour ne pas faire dire à Aristote ce que peut-être il n'a pas dit ;

(1) *κακδωτά.*(2) D'Argenville, *Conchyliologie*, première Partie, pag. 284.(3) *Ibid.* seconde Partie, pag. 51.(4) In fundo maris chamæ asperæ imotæ jacent. *Plinius illustrat.* pag. 14.(5) D'Argenville, *prem. Part.* pag. 282.

(6) De differentiis animal. L. X. c. 243.

je crois qu'il n'est pas question ici d'autre chose que de la coquille même de la Conque, & que ce texte signifie qu'à mesure que la Conque croît, elle augmente sa coquille qui est comme sa maison (1).

C O Q (2).

C O Q U I L L A G E S (3).

J'ai rendu en plusieurs endroits, par cette expression, le mot *ostreon*, employé par Aristote. Il est incontestable qu'Aristote se sert en certaines occasions, du mot *ostreon* dans un sens beaucoup plus étendu que dans d'autres. Par exemple au *Liv. I. ch. 6.* de son Histoire, il établit de grandes divisions entre les Animaux, & il dit que l'une de ces grandes divisions est celle des Animaux couverts d'une enveloppe dure, & qu'on donne à ce genre le nom d'*ostreon*: ce mot a donc ici une signification aussi étendue que celui de testacée. Au *Liv. IV. ch. 4.*, le même nom semble ne plus comprendre qu'une parties des testacées, & ne pas renfermer les hériffons de mer, autrement nommés ourfins, puisqu'Aristote après avoir nommé les *ostrea* en général, dit qu'il faut y ajouter encore la classe des hériffons de mer, pour remplir le genre des testacées. Lors au contraire qu'Aristote dit au *Liv. V. ch. 15.*, que quand le fonds de la mer est bourbeux, il produit des *ostrea*, il est sensible qu'il ne fait plus signifier à ce mot tous les testacées indistinctement, ni même tous les testacées autres que le hériffon de mer, puisqu'il nomme au même lieu, une multitude d'autres coquillages qui se produisent sur différents fonds d'une autre nature. Je pense donc qu'alors, & dans quelques autres occasions semblables, on ne doit plus se servir de ce mot très-générique, *coquillages*, mais d'une expression moins étendue, qui est celle d'*huîtres*, que je ne réduis pas à signifier cette seule espèce de coquillage que nous mangeons sur nos tables, mais une famille entière, à laquelle les Conchyliologistes donnent le nom d'*huîtres*.

Quelques Auteurs ont pensé qu'une légère différence dans la manière d'écrire le mot dont il s'agit ici, indiquoit les circonstances où il devoit être pris plus ou moins généralement (4): je ne crois pas la distinction solide,

(1) Voyez ce que je dis au mot *Testacée*, sur la formation des coquilles.

(2) ἀλεκτρούων, ἄ.

(3) ὄστρεα, τὰ.

(4) Gillius, de nomin. pisc. cap. 97. Conf-

tantini Lexicon, V^o. ὄστρεα. La différence consiste à écrire ὄστρειον, lorsque le mot est pris dans le sens le plus étendu, & ὄστρεον, lorsqu'il est pris dans un sens plus étroit.

& Athenée cite des textes qui prouvent qu'elle n'a rien de réel ; il assigne une autre cause de cette différence (1).

Au reste, je ne dois rien dire de plus ici sur le mot *ostreon*, parce que les textes où il est pris dans sa plus grande généralité, se trouvent nécessairement rappelés à l'article *Testacée*, & les autres au mot *Huitre*.

CORACIAS (2).

Voyez *Choucas*, ci-dessus, pag. 225.

CORACIN (3).

Scaliger assure que ce poisson est fort connu, & que c'est celui que les Italiens nomment le corbeau (4). Rondelet le décrit sous le nom de *corp*, qui est celui qu'on lui donne en Languedoc (5). C'est un poisson de la classe de l'ombre (6).

Les Anciens ont connu deux espèces de Coracins ; celui de rivière & du Nil en particulier, qu'ils estimoient beaucoup (7) ; & le Coracin de mer. Il est douteux que sous ce même nom ils n'aient compris qu'une seule & même espèce.

L'étymologie du nom de Coracin vient, ou de ce que ce poisson est noir ; ou de ce qu'il remue fréquemment la prunelle. Les Anciens ont donné l'une & l'autre étymologie ; toutes deux paroissent fondées (8).

Voici maintenant ce qu'Aristote a remarqué au sujet de ce poisson. La croissance du Coracin est très-prompte, *Hist. Liv. V. ch. 10*. Il jette ses œufs le dernier de ceux qui vont en troupes ; car il est du nombre de ceux qui vivent en troupes, *Liv. IX. ch. 2*. Il y a des lieux où les Coracins ne jettent leurs œufs, qu'au temps où l'on moissonnoit le froment dans l'Attique, *Liv. VI. ch. 17*. L'hiver ils se tiennent cachés, *Liv. VIII. ch. 15*. Les années seches leur conviennent le mieux, *ch. 19*. C'est lorsque ce poisson est plein qu'il est excellent, *ch. 30*.

(1) *Deïpnof. Lib. III. pag. 92.*

(2) *Κορακίας, δ.*

(3) *Κορακίνος, δ.*

(4) Sur l'*Hist. des Anim. p. 309.*

(5) Des poissons, *Liv. V. ch. 8.*

(6) *Artedi Synonym. pisc. pag. 65 & Gen. pisc. gen. 29.*

(7) Voyez Athenée, *Deïpnof. Liv. III. p. 121. Liv. VII. pag. 309 & 312.* & Pline, *Liv. IX. cap. 18.*

(8) Voyez Athenée, *ubi modò* ; Casaubon sur Athenée, *Liv. VII. c. 17.* Gesner, in *Coracino. Cœlius Rhodig. var. lect. Lib. XII. cap. 5.* Wotton, de *differ. anim. Lib. VII. cap. 176.*

CORBEAU (1).

Le Corbeau est un oiseau connu ; peut-être cependant moins connu qu'on ne l'imagine, si l'on veut être attentif à ne pas le confondre avec les autres oiseaux qui approchent de lui. Il faut voir l'histoire du vrai Corbeau, du Corbeau proprement dit, dans M. de Buffon (2).

Ce sont ces différens oiseaux qui ont quelque ressemblance avec le Corbeau, qu'Aristote a peut-être regardé comme formant un genre particulier, lorsqu'il s'est servi en plusieurs endroits, de ces expressions : le genre du Corbeau. C'est ainsi qu'il dit, *au Liv. I. de son Histoire, chap. 1.* que les oiseaux du genre du corbeau sont chastes & d'un tempérament peu ardent. J'ai traduit le Corbeau & les oiseaux qui lui ressemblent, & j'ai évité l'expression de genre du Corbeau, afin de ne pas donner de l'identité & de l'unité de ce genre, une idée plus précise, peut-être, que celle d'Aristote. La même observation est répétée au *Liv. III. de la génération, ch. 6,* & Aristote y emploie une expression qui désigne d'une manière plus particulière l'identité de genre (3). Ce texte est celui où Aristote réfute l'idée d'Anaxagore & de quelques autres Naturalistes, qui disoient que les oiseaux du genre des Corbeaux, s'accoupleroient par le bec. La réfutation sérieuse d'une pareille fable est un peu superflue, mais il faut y remarquer ce qu'Aristote dit en passant, que les oiseaux du genre des Corbeaux sont peu féconds.

Plusieurs Modernes ont fait, à l'exemple d'Aristote, un genre particulier des oiseaux qui ont quelque ressemblance avec le Corbeau. M. Salerne s'est permis de les appeler *oiseaux du genre corbin*. Gesner ne comprend dans cette classe, que le Corbeau, la corneille & le choucas (4). Ray distingue entre les corneilles, plusieurs espèces, ainsi qu'entre les Corbeaux ; & il joint à ces oiseaux, le coracias (5). M. Salerne étend encore plus le nombre des individus de ce genre, par la distinction de plusieurs variétés (6).

Quant au Corbeau en particulier, il a la vésicule du fiel voisine des intestins ; il n'a point de jabot proprement dit, mais son œsophage est ample & large, *Hist. Liv. II. ch. 15 & 17.* M. de Buffon confirme l'une & l'autre observation (7).

(1) Κόραξ, δ. En Espagnol, el Cuervo.
De Funez, *Liv. I. chap. 8.*

(2) *Hist. naturelle, Tom. V. pag. 16.*

(3) τὸ κορακῶδες γένος.

(4) *In Corvo.*

(5) *Synopsis avium, pag. 39.*

(6) *Hist. des oiseaux, pag. 83.*

(7) *Hist. des oiseaux, Tom. V. pag. 45.*

On fait assez que les Corbeaux sont noirs : mais il n'est pas sans exemple qu'il y en ait eu de blancs (1). Aristote attribue cet effet, dans son *Hist. Liv. III. ch. 12*, à l'impression d'un grand froid ; mais dans le traité de la *Génération*, *Liv. V. ch. 6*, il l'attribue à une autre cause, une sorte de dépravation dans l'individu, au moment de sa formation. Aristote remarque encore, que les Corbeaux d'Egypte sont plus petits que ceux des autres contrées. *Hist. Liv. VIII. ch. 12*.

La ponte de la femelle est de plus de deux œufs, *Liv. VI. ch. 6* ; elle va à quatre ou cinq, *Liv. IX. ch. 31* ; le temps de l'incubation est de vingt jours. *Liv. VI. ch. 6*. M. de Buffon adopte ces remarques, mais il contredit l'observation qu'Aristote ajoute au même lieu, que le Corbeau chasse ses petits du nid. Il oppose à cette observation, une observation contraire qui paroît tout-à-fait précise (2).

Il reste à parler des habitudes du Corbeau. Aristote le suppose en guerre avec le taureau & l'âne ; il le dit ami du Renard. *Hist. Liv. IX. ch. 1*. Ces prétendues liaisons sont aussi suspectes que les dispositions ennemies des mêmes Animaux. L'observation d'Aristote, que le Corbeau habite auprès des villes, *Ibid. ch. 23*, peut être plus vraie, parce que c'est auprès des villes que ces oiseaux trouvent une nourriture plus abondante. Aristote a eu encore raison de dire, *Ibid.* que les Corbeaux paroissent en toute saison, & ne sont point oiseaux de passage (3). Le fait, qu'on ne trouve que deux Corbeaux dans les cantons qui sont peu étendus, & où un plus grand nombre n'auroient pas une nourriture suffisante, *Liv. IX. ch. 31*, est moins avéré. Aristote rapporte au même lieu un autre fait particulier, qui exigeroit quelque éclaircissement : il dit, que dans le temps où les hôtes de Médias périrent à Pharfale, les Corbeaux désertèrent le Péloponnese & l'Attique, comme si ces oiseaux, dit Aristote, avoient une sorte de sentiment qui les rendoit capables de se communiquer leurs connoissances. Je doute que les Corbeaux aient tout l'esprit qu'Aristote leur suppose. Mais je demande, quel est le trait d'histoire qu'Aristote rappelle, & quelle liaison, le fait arrivé à Pharfale, avoit avec la fuite des Corbeaux du Péloponnese & de l'Attique ? Plinè a rapporté la même histoire, mais il ne l'a pas fait d'une manière plus instructive ; tout ce que l'on voit dans ses annotateurs (4), c'est qu'un Savant,

(1) Voyez Coelius Rhod. *Leç. antiq. Lib. XVII. cap. 11*. De Funez, *Liv. I. ch. 8*. Klein, *ordo avium*, §. 28. n. 1. & de Buffon, *Hist. des oiseaux*, *Tom. V. pag. 51*.

(2) *Ubi modò*, pag. 39.

(3) *Hist. des oiseaux*, *Tom. V. pag. 38*.

(4) Voyez la note de Dalechamp, sur le texte qui va être cité.

au lieu d'entendre l'expression employée par Aristote, du mot hôtes, *hospites*, comme l'a dit Pline, veut qu'il soit question de soldats étrangers qui étoient auprès de Medias. Il resteroit encore à favoir ce que c'est que ce *Medias*, ou peut-être *Medius*, car la leçon d'Aristote peut comporter l'un & l'autre, & c'est le texte de Pline qui m'a fait préférer *Medias*. Le nom de *Medius*, & la mention de soldats étrangers qui périrent à Pharsale, rappelle un trait qu'on lit dans Diodore de Sicile. Il parle d'un Medius qui regnoit à Larisse en Theffalie, la seconde année de la 96^e Olympiade, & qui étoit en guerre avec Lycophron, Roi des Phéréens. Les Grecs, ligüés alors contre les Lacédémoniens, avec lesquels il paroît que Lycophron étoit allié, envoyèrent à Médius 2000 soldats de troupes auxiliaires. Aidé de ces troupes, il prit Pharsale qui étoit défendue par des troupes Lacédémoniennes, & en vendit les habitans. Après cela, continue Diodore, ces soldats s'étant séparés, ainsi que les Argiens, de Médius, ils prirent Héraclée, s'introduisirent dans la ville pendant la nuit, & passèrent au fil de l'épée tous les Lacédémoniens (1). Il faut convenir que si c'est-là le trait d'histoire qu'Aristote a eu en vue, il y a de grands changemens à faire dans le texte d'Aristote, ou dans celui de Diodore de Sicile, pour les accorder l'un avec l'autre.

Quant au sens propre de la phrase, je lui ai donné celui qui m'a paru en même tems le plus conforme au texte, & le plus analogue à ce que Pline a dit (2); & j'entens qu'à la mort de ces hôtes de Medias, dont apparemment les cadavres demeurèrent exposés sans sépulture, les Corbeaux de l'Attique & du Péloponnese, volerent à Pharsale pour aller les manger, & firent ce voyage d'environ 50 lieues, comme s'ils eussent été avertis de proche en proche par les autres Corbeaux. Mais d'autres personnes mettent beaucoup plus d'appareil à cet événement. Selon la traduction que Scaliger a donnée d'Aristote, les Corbeaux abandonnerent alors l'Attique & le Péloponnese, comme s'ils eussent eu une sorte d'instinct, pour connoître les révolutions des affaires (3). Le P. Hardouin a adopté cette traduction (4): j'avoue que je n'entends pas ce qu'elle signifie. Si l'on s'attache à la traduction de Scotus, ce ne sont pas des hommes qui moururent, ou qui furent tués à Pharsale,

(1) *Bibliot. Histor. Lib. XIV. pag. 706.*

(2) *Corvi in auspiciis soli videntur intellectum habere significationum suarum; nam cum Mediæ hospites occisi sunt, omnes à Peloponneso & Attica regione volaverunt. Hist. Liv. X. cap. 12.*

(3) *Quo tempore Mediæ hospites in Pharsalo interiére, reliquere Corvi terram Atticam & Peloponnesum, quasi sensu quodam perciperent rerum vicissitudines.*

(4) *Sur Pline, Lib. X. cap. 12. sect. 15.*

chez

chez Medias , ce ne fut que des Corbeaux , & cet accident y attira beaucoup d'autres Corbeaux , comme s'ils eussent présagé la dévastation de ce pays (1). Arrêtons-nous , car l'obscurité ne fait que croître.

CORBEAU , OISEAU AQUATIQUE (2).

J'ai conservé à cet oiseau , le nom de Corbeau , parce que c'est celui qu'Aristote lui donne , & que c'est un nom facile à transmettre dans notre langue : mais je ne doute point que l'oiseau même ne soit notre Cormorant. En faisant le dénombrement des Oiseaux aquatiques , Aristote dit , qu'il y a parmi eux , l'oiseau auquel on donne le nom de Corbeau , qui est de la grandeur d'une cigogne , mais ayant les jambes moins hautes ; palmipede , bon nageur , d'un plumage noir. C'est le seul de ce genre , ajoute Aristote , qui se perche & niche sur les arbres. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.*

Les Naturalistes reconnoissent unanimement à ces traits , le cormorant. En effet le cormorant a , selon M. Brisson , deux pieds sept pouces six lignes de long , du bout du bec au bout de la queue , & le même Auteur donne à la cigogne , dans la même dimension , deux pieds neuf pouces neuf lignes. La comparaison d'Aristote , entre la taille de ces deux oiseaux , est donc fondée ; mais ensuite la longueur de leurs jambes est très-différente , comme on peut aisément s'en convaincre , en comparant les deux figures données par M. Brisson (3). Le cormorant est palmipede : il est même un des plus parfaits palmipedes , ses quatre doigts étant unis par des membranes. MM. de l'Académie des Sciences , qui ont donné la description d'un cormorant , lui assurent la qualité de bon nageur (4). Il a le plumage tellement noir sur le dos (quoiqu'il porte un peu de blanc au ventre & au-dessous du cou ,) que Gesner dit , qu'en Suisse on le nomme *charbon* , & c'est sous ce nom qu'il le décrit (5). Enfin tous conviennent que le cormorant perche & niche sur les arbres , quoique ce ne soit peut-être pas le seul des palmipedes qui ait cette habitude (6). Il n'est donc pas étonnant qu'on se soit réuni à voir dans le cormorant , le Corbeau aquatique d'Aristote (7) ; mais je

(1) Voyez les variantes , pag. 748.

(2) Κόραξ , δ.

(3) Ornithol. Tom. V. p. 362 , & T. VI. pag. 513. Voyez les planches indiquées au même lieu.

(4) Mém. de l'Acad. Tom. III. Part. I. pag. 216.

(5) De Carbone aquatiquo.

(6) Hist. des oiseaux , pag. 369.

(7) Voyez Bélon , de la nature des oiseaux , Liv. III. ch. 7. Gesner , les Mém. de l'Académie , & Brisson , aux lieux déjà cités. Ray , *Synops. av.* pag. 122. Salerne , *Hist. des oiseaux* , pag. 371.

doute que les Corbeaux aquatiques de Pline, ou Corbeaux chauves (1), soient les mêmes oiseaux : le cormorant n'étant point chauve (2).

CORBEAU DE NUIT (3).

L'application du nom Grec qui signifie Corbeau de nuit, est fort difficile à faire d'une manière précise : elle l'étoit même chez les Anciens, puisqu'Aristote remarque, que quelques-uns confondoient le hibou avec le Corbeau de nuit : *Hist. Liv. VIII. ch. 12* ; & que Strabon parlant du Corbeau de nuit d'Egypte, le fait tout différent de celui de Grece (4). Parmi les Modernes, la dénomination barbare que Gaza emploie dans sa traduction, n'apprend rien (5) ; Gesner en a donné une figure dont on ne retrouve point l'original (6) ; Ray en a fait une espèce de héron (7). Par-tout on voit une grande incertitude (8). M. de Buffon soutient que le Corbeau de nuit est la hulotte, le seul des oiseaux nocturnes qui ait les yeux noirs & le plumage presque noir, & qui d'ailleurs approche plus qu'aucun autre du Corbeau, par sa grosseur. Ces traits de convenance sont assez frappans, & j'aurais adopté le nom de hulotte, s'il ne m'eût semblé plus naturel encore & plus sûr de conserver la dénomination de Corbeau de nuit, qui n'a rien de barbare & qui rend littéralement l'expression grecque. J'observe seulement que M. de Buffon autorise son sentiment, d'un texte où il est très-douteux qu'il soit mentionné du Corbeau de nuit (9). Aristote ajoute peu sur le Corbeau de nuit, à ce qu'il a dit en général des autres oiseaux de proie nocturnes : Voyez *Oiseau*. Il remarque seulement, *Liv. II. ch. 17*. que cet oiseau a, comme la plupart des autres, des appendices ou *cæcum* à la partie inférieure des intestins.

(1) Pline, *Histor. Lib. X. cap. 48*, & *Lib. XI. cap. 37*.

(2) Mém de l'Acad. *Ubi sup. pag. 214*.

(3) *νυκτιβορᾶξ*, δ.

(4) *Pag. 823*.

(5) Ce nom est *Ciconia*. Comme les Editeurs de Gaza n'entendoient apparemment pas ce mot, ils ont imprimé tantôt *cicuma*, tantôt *ciconia*. La vraie leçon est *ciconia*, expression qu'on ne trouve dans aucun autre Auteur latin. Voyez Belon, *de la nat. des oiseaux*, *Liv. II. ch. 36*.

(6) *In nycticorace*. Joignez les questions proposées par M. Michaëlis, *pag. 385*.

(7) *Ardea cinerea minor*, Germanis *nycticorax*. *Nycticorax vocatur, quoniam inter noctu clamat voce absonâ & tanquam vomituriensis. Synops. av. p. 99*.

(8) *An accipiter nocturnus, aut bubo, aut ulula, hoc nomine veniat ? an in genere omnes nocturnæ aves rapaces ita vocantur, non est nostrarum partium extricare. Castelli lexicon*.

(9) Ce texte est tiré des Pseaumes : *fecit nycticorax in domicilio* : mais on peut traduire aussi ou *noctua*, ou *onocrotalus*. Voyez Bochart, *Hieroz. Part. II. Lib. II. cap. 29*.

CORDYLE (1).

Le Cordyle est un animal amphibie, qui habite les marais, *Hist. Liv. I. ch. 1.* Il nage avec ses pieds & sa queue, qu'il a semblable au glanis, autant qu'il est possible de comparer le petit au grand, *Ibid. ch. 5.* C'est le seul animal qui ayant des ouies pour avaler & rejeter l'eau, va cependant à terre y prendre sa nourriture, & a quatre pieds, comme étant destiné à marcher sur la terre. *Hist. Liv. VIII. ch. 2, & des Parties, Liv. IV. ch. 13.*

Un animal aussi extraordinaire que celui qui a des ouies pour rejeter l'eau, & qui cependant passe sur la terre le tems nécessaire pour y prendre sa nourriture, auroit dû, ce semble, être facilement reconnu. La vérité est, qu'il est fort douteux que nous le connoissions. Gesner avoue nettement son ignorance à cet égard (2). La plupart des Auteurs décrivent, sous le nom de Cordyle, un grand lézard de l'Amérique, par conséquent un animal qu'Aristote n'a pas connu. Rondelet donne la description d'un animal ayant après la fente de la bouche, une ouverture, sous laquelle sont les ouies; il a même fait graver la figure de cet animal (3). Ce seroit réellement là le Cordyle d'Aristote; mais comme Rondelet ne marque, ni où il l'a vu, ni où il habite, j'ai quelque crainte qu'il n'ait disposé cet endroit de son histoire, plutôt d'après ce qu'il avoit lu dans Aristote, que d'après sa propre expérience. M. de Bomare décrit encore, comme existant sur les côtes d'Afrique, un Cordyle de couleur bleue à queue épineuse, qui a des ouies (4). On peut également retrouver dans ce Cordyle, celui d'Aristote; mais on desireroit aussi plus de détail sur sa conformation & sur sa manière de vivre.

CORNEILLE (5).

Il ne faut pas s'imaginer que la Corneille soit la femelle du corbeau: c'est un oiseau qui a son espece propre, & qui se distribue en plusieurs variétés, dont la première, celle dont j'entends parler ici, est la Corneille proprement dite, ou corbine (6).

La Corneille n'a point de jabot, de même que le corbeau n'en a pas; elle a seulement l'œsophage grand & large. *Hist. Liv. II. ch. 17.* Aristote ne

(1) Κορδύλος, δ.

(2) Cordula quadrupes mihi ignota est. De quadrup. ov. in cordula, sive cordulo.

(3) Des Animaux vivans partie en l'eau, &c. ch. 38

(4) V^o. Cordyle.

(5) Κορώνη, ή. En Espagnol, la Corneja. De Funes, Liv. I. ch. 9.

(6) Voyez de Funes, ubi modò; & de Buffon, Hist. des oiseaux, Tom. V. p. 61 & suiv.

dit point quel nombre d'œufs pond la Corneille, il la compte seulement au nombre des oiseaux qui produisent beaucoup, en égard à leur grandeur; de la *Générat. Liv. IV. ch. 6*; peut-être faudroit-il ajouter, & à leur *tempérament*, afin d'éviter la contradiction avec ce qu'Aristote dit ailleurs, que les oiseaux du genre du corbeau ne sont pas très-féconds (1).

M. de Buffon a vu un nid de Corneille où il y avoit six petits, qui n'avoient pas encore les yeux ouverts lorsqu'on les lui apporta (2). Aristote avoit fait cette même observation, que les petits de la Corneille, ainsi que ceux de quelques autres oiseaux, sortoient de l'œuf sans avoir les yeux ouverts: de la *Générat. Liv. IV. ch. 6*. Dans cette espèce d'oiseaux, la femelle couve seule, & pendant le tems qu'elle couve, le mâle la nourrit: *Liv. VI. ch. 8*. Les pere & mere continuent d'avoir soin de leurs petits, après même qu'ils sont en état de voler; *Ibid. ch. 6*. Je crois qu'on doit entendre ainsi, du mâle & de la femelle, ce qu'Aristote dit en cet endroit, quoiqu'il soit possible aussi de l'entendre de la femelle seulement. Le sens du texte est équivoque, parce qu'en grec comme en françois, le nom du mâle de la Corneille porte l'article qui désigne le sexe féminin.

La Corneille est un oiseau qui mange de tout: elle va jusques sur les bords de la mer chercher les poissons que l'eau y a jettés. *Hist. Liv. VIII. ch. 3*. Aristote fait la Corneille, ainsi que la plupart des autres animaux, amie ou ennemie de certains animaux: *Liv. IX. ch. 1*. Elle s'habitue auprès des villes, & n'est point oiseau de passage. *Ibid. ch. 23*.

COUCOU (3).

Il seroit à souhaiter que tous les animaux eussent un nom dont l'origine fût aussi certaine que l'est celle du nom du Coucou, & qui rendît l'animal qui le porte aussi facile à reconnoître. Alors les Animaux conserveroient dans toutes les langues le nom qui les caractériseroit: il n'y auroit de différence dans la maniere de l'écrire, qu'autant qu'il y en a dans la maniere d'exprimer par des signes différents, les mêmes sons.

On connoît universellement le cri du Coucou; pour connoître aussi exactement quelle est sa grosseur, sa forme & son plumage, on peut consulter l'ornithologie de M. Brisson (4).

Le Coucou, dit Aristote, niche dans les bâtimens & dans les rochers.

(1) Voyez *Corbeau*.

(2) *Hist. des oiseaux, Tom. V. pag. 65.*

(3) *Κόκκυξ, δ.*

(4) *Tom. IV. pag. 106.*

Hist. Liv. VI. ch. 1. Cette assertion paroît d'abord extraordinaire, mais Aristote la répète au *ch. 7*, en observant qu'il y a deux especes de Coucous, l'un qui niche au loin dans les rochers, l'autre qui ne fait point de nid, & dont la femelle pond un œuf ou deux œufs, dans le nid d'autres oiseaux. Il faut voir tout ce détail au lieu que je viens d'indiquer, ainsi que la maniere dont Aristote réfute le récit fabuleux de ceux qui prétendoient que le Coucou n'étoit qu'une métamorphose de l'épervier. Aristote ajoute quelques nouveaux détails au *Liv. IX. ch. 29*, sur la ponte de la femelle du Coucou & sur l'éducation de son petit. Enfin il observe que le Coucou est un des oiseaux dont le plumage change avec l'âge, & qui disparaissent pendant une partie de l'année. *Ch. 49.*

Il y a ici trois objets qui demandent quelque éclaircissement. Ce qui regarde le nid du Coucou, la prétendue métamorphose de l'épervier en Coucou & la disparition de cet oiseau.

Les Modernes paroissent connoître peu l'espece de Coucou qui pond dans un nid qui lui est propre. M. Brisson indique un très-grand nombre de variétés dans le Coucou, mais il s'est renfermé dans la description de leur plumage : il seroit à souhaiter qu'on fit des recherches pour s'assurer si, dans le nombre de ces différentes especes, il n'en est pas quelqu'une où les pere & mere fassent un nid pour leurs petits.

A l'égard du Coucou vulgaire & le plus connu, il est certain que la femelle va déposer son œuf dans un nid étranger. Je dis son œuf, car il est ordinairement unique, quoiqu'il ne soit pas impossible qu'elle en ponde deux (1), ainsi qu'Aristote assure que cela arrive quelquefois. L'œuf du Coucou est bleu; & les observations des Modernes, s'accordent avec celles d'Aristote sur l'indication des oiseaux, dont la femelle du Coucou choisit le nid de préférence pour y déposer son œuf; ce sont sur-tout les petits oiseaux qui vivent d'insectes. Il faut ajouter aux oiseaux nommés par M. Salerne, en parlant du Coucou, la rousserolle, dans le nid de laquelle un Observateur exact m'a assuré avoir trouvé l'œuf du Coucou.

On n'est pas également d'accord sur l'ingratitude dont on accuse le Coucou envers les pere & mere qui l'ont nourri. Il les mange, disent les uns; d'autres prétendent qu'il mange les petits de l'oiseau qui l'a élevé & qui sont éclos avec lui; de troisiemes assurent qu'il ne sauroit le faire, parce que quand la femelle du Coucou vient pondre, elle commence par jeter dehors les œufs

(1) *Hist. nat. des oiseaux, par Salerne, pag. 39.*

qu'elle trouve dans le nid. Il y a sur ce point de fait, des observations qui paroissent se contrarier (1). Klein rapporte, comme témoin oculaire, un fait qui seroit une preuve décisive de l'ingratitude du Coucou; au surplus il a eu des Apologistes zélés, qui se sont efforcés de le défendre dans toutes les formes, contre cette odieuse imputation (2).

Mais quelle peut être la cause qui empêche le Coucou de pondre dans un nid où il puisse élever ses petits, & qui le détermine à leur donner une nourrice étrangère? Aristote a cherché cette cause dans la lâcheté du Coucou, & dans la haine qu'il fait que les autres oiseaux lui portent. Prévoyant qu'il seroit attaqué par les autres oiseaux, & ne se sentant pas le courage de se défendre, il donne ses petits à d'autres pour les sauver. *Hist. Liv. IX. ch. 29.* Mais ces petits, lorsqu'ils grandiront, ne seront-ils pas reconnus, & la prudence du Coucou ne sera-t-elle pas alors en défaut?

Dans un autre lieu, où Aristote veut rendre raison de ce que le Coucou est très-peu fécond quoiqu'il ne soit pas oiseau de proie, il dit que cela vient de ce que cet oiseau est d'un tempérament froid (3): Ne seroit-ce pas là le principe qui l'empêche de couvrir? il ne doit pas couvrir s'il ne peut pas faire éclore. Elien adopte cette raison (4). Quelques Modernes assurent en avoir trouvé une autre dans la disposition de l'estomac du Coucou. Ce viscère est placé dans la partie inférieure du ventre, & recouvre absolument les intestins. Le Coucou ne pourroit pas couvrir, sans éprouver une compression douloureuse & contraire à la digestion (5).

La métamorphose de l'épervier en Coucou, est une fable qu'Aristote a eu raison de réfuter; mais il n'est pas étonnant que des personnes qui ne sentoient pas l'impossibilité de cette métamorphose, l'aient imaginée. Le plumage du Coucou est sujet à beaucoup de variétés, & quelquefois il ressemble de très-près à celui de l'Émérillon (6). D'ailleurs, quoique ce ne soit pas un oiseau de proie, il a quelque affinité avec eux (7).

Enfin la disparition du Coucou est un grand sujet de débats entre les Naturalistes. Elle est certaine, mais que devient le Coucou? Agricola (8) &

(1) Voyez Gesner, *in cuculo*; Klein, *ordo avium*, §. 17. Salerne, pag. 41 & 43.

(2) *Le Coucou*, discours apologétique; ou mémoire sur le Coucou d'Europe, par M. Tollinger, D. de M. à Nanci.

(3) ὅτι ψυχρὸς τὴν φύσιν ἐστίν. *De la Génération. Liv. III. ch. 1.*

(4) *De nat. animal. Lib. III. cap. 3.*

(5) Voyez de Bomare, *V^o. Coucou.*

Voyez aussi sur tout cet article, l'*Hist. des oiseaux* par M. de Buffon, *Tom. VI. édit. in-4^o. pag. 305 & suiv.*

(6) Salerne, pag. 40.

(7) Ray a dit, *avibus rapacibus diurnis congener cuculus. Synopsis. av. pag. 23.*

(8) *Hyeme latent in cavis arboribus non paucæ volucres, ut cuculus. De animal. subterr. pag. 15.*

Klein (1) veulent qu'il ne fasse que se cacher. D'autres (2) prétendent qu'il voyage & qu'il passe d'une contrée à l'autre. Aucun de ces deux systèmes ne me paroît encore suffisamment éclairci.

COUCOU, POISSON (3).

Aristote observe que le nom de ce poisson vient de ce qu'il donne un son approchant de la voix que fait entendre l'oiseau appelé coucou. *Hist. Liv. IV. ch. 9.* Ailleurs il remarque, qu'on en pêche dans la pleine mer comme auprès des côtes. *Liv. VIII. ch. 13.*

Si, à ces deux caractères, on en joint un troisième qu'indique Athénée, lorsqu'il dit que Numenius donne au Coucou l'épithète de rouge, à cause de sa couleur (4), on sera convaincu que ce poisson est celui qu'on nomme encore actuellement à Naples, *cocchou* (5), & que nous appellons *rouget-grondin*. En effet, quoique plusieurs poissons de différentes espèces fassent, dans certaines circonstances, un bruit quelconque, il paroît que le bruit que fait le rouget-grondin, donne quelquefois le son de *cou*; en second lieu, le rouget a la couleur que Numenius attribue au Coucou; en troisième lieu, on en pêche au large aussi-bien que près des côtes (6). Je ne vois donc point de difficulté à dire avec tous les Ichthyologistes (7), que le rouget-grondin est le poisson auquel les Anciens donnoient le nom de Coucou.

Je ne sépare point ici le nom de *grondin*, de celui de *rouget*, pour distinguer le poisson dont je traite maintenant, de celui dont je traiterai au mot *rouget*.

Quant à la cause du bruit que fait le *grondin* & que font aussi quelques autres poissons, il faut voir ce que je dis au mot *Poisson*.

LE COUREUR (8).

Oiseau qui vit en guerre avec le *libyen* & le *crex*, mais qui est ami du *ladus*; il habite près des rivières, dans des lieux fourrés. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

Les lieux qu'habite cet oiseau, & l'étymologie de son nom (9), me

(1) De avibus erraticis, §. 7. n. 2.

(2) Voyez les différens Auteurs cités dans cet article.

(3) Κόκκυξ, δ.

(4) Deipnos. *Liv. VII. pag. 309.*

(5) Rondelet, des poissons, *L. X. ch. 2.*

(6) Voyez sur tous ces détails, M. Duhamel, *Traité des pêches, Part. II. sect. 5. chap. 4.*

(7) Rondelet, *ubi sup.* Belon, de la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 199.* Gesner, *in cuculo.* Artedi, *synonym. pisc. pag. 74.* Willughbi, de piscib. *Lib. IV. cap. 7. §. 7.* Ray, *synops. pisc. pag. 89.*

(8) κελέος, δ. Dans Hésyche, κελαιός.
(9) Il vient de κέλλειν, courir; ou peut-être κελέος est-il lui-même la racine de κέλλειν. V. Gesner, *in celo.*

détermine à me ranger au sentiment d'Aldrovande & de Briffon, qui pensent que le *keleos* d'Aristote, est l'oiseau que nous appellons le Coureur, oiseau du nombre des palmipedes, & qui par conséquent doit fréquenter les eaux (1). Il est moins gros que l'avocette, & court très-vîte. Ray (2) & M. Salerne (3) donnent au Coureur le nom de trochile; & M. Salerne prétend que ce trochile est l'oiseau dont les Auteurs parlent à l'occasion du crocodile (4).

C R A N E - M O L (5).

C'est la traduction littérale de l'expression qu'Aristote emploie pour nommer un oiseau, dont il dit qu'il reste stupidement où on le trouve, & qu'il s'y laisse prendre. Aristote lui donne d'ailleurs la tête grande & comme cartilagineuse, une taille au-dessous de la grive, le bec fort, petit & rond, un plumage entièrement de couleur cendrée; enfin l'aile mauvaise. Il ajoute que cet oiseau est la proie la plus ordinaire du chat-huant. *Hist. Liv. IX. ch. 22.*

Il est étonnant qu'à une description si détaillée, à tant de caractères si distinctement exprimés, on ne reconnoisse pas aujourd'hui l'oiseau dont Aristote a parlé; mais il est plus surprenant encore, qu'on ait imaginé que cet oiseau, décrit par Aristote, pouvoit être ou le geai, ou le gros bec, ou même la beccassine (6). Duquel de ces oiseaux peut-on dire qu'il a, ou le Crane-mol, ou l'aile mauvaise, & qu'il se laisse prendre sans se déplacer? Concluons, qu'autant qu'il sembleroit devoir être facile de reconnoître le Crane-mol, autant est-il certain que jusqu'ici il ne l'a pas été.

C R A N G E (7).

Crustacée qui est du genre des Squilles. *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Les détails relatifs à la Crange, nécessiteroient la répétition de presque tout ce qui est dit en parlant de la *Squille*. Je renvoie donc au mot *Squille*, qui est le nom générique, tout ce qui a trait à l'espèce de *Squille* qu'on appelle *Crange*.

C R E S S E R E L L E (8).

La Cresserelle est le plus fécond de tous les oiseaux qui ont l'ongle recourbé,

(1) Ornith. genre 115.

(2) Synops. av. pag. 118.

(3) Hist. des oiseaux, pag. 362.

(4) Voyez l'article *Crocodile*, à la fin.

(5) *μαλακοκρανός*, δ.

(6) Voyez Belon, de la nature des oiseaux, Liv. VI. ch. 7. Gesner, de mollicipite; Jonston, de avibus, p. 110; Briffon, Ornithol. Tom. V. pag. 299.

(7) *Κράγγων*, ὄ.

(8) *Κερχεῖς*, ὄ.

la femelle pond quatre œufs & quelquefois davantage. *Hist. Liv. VI. ch. 1.* C'est, dans cette même classe, l'oiseau qui boit le plus, *Ibid. L. VIII. ch. 3.* ou même le seul qui boive. *De la génér. Liv. III. ch. 1.* Aristote pense, *Ibid.* qu'il y a quelque rapport entre ces deux faits, que la Cresserelle boit, au lieu que les autres oiseaux de proie ne boivent pas, & qu'elle est plus féconde qu'eux. Cette plus grande fécondité est, selon lui, le résultat de l'humide naturel, & de l'humide accidentel combiné avec la chaleur de cet oiseau (1). Les œufs de la Cresserelle sont rouges comme du vermillon. *Hist. Liv. VI. ch. 2.* Une portion de son estomac ressemble à un jabot. *Liv. II. ch. 17.*

Ces différens caracteres annoncent l'identité de notre Cresserelle avec la *Conchris* d'Aristote. M. Salerne dit avoir vu trois couvées de Cresserelle, où il y avoit cinq œufs, & il assure que quelquefois on en a trouvé jusqu'à sept. Linnée qu'il cite, ne parle que de quatre œufs (2). Les œufs que M. Salerne a vus, n'étoient pas d'un rouge aussi vif qu'Aristote l'indique, mais ils étoient rouges; quelques-uns cependant étoient seulement par le bout (3).

Les Naturalistes s'accordent à regarder la *Conchris* d'Aristote, comme notre Cresserelle (4). Le nom qu'on lui donne en grec, peut venir de ce qu'elle a le plumage couvert de petites taches comme de petites graines (5). J'ajouterai que la femelle de cet oiseau de proie est de la grosseur d'un pigeon, le mâle étant plus petit (6); qu'il se nourrit particulièrement de souris, de mulots & de petits oiseaux (7). Pline a eu tort de faire la Cresserelle amie des pigeons (8); c'est bien le contraire, elle les mange (9).

C R E X (10).

La *Crex* est un oiseau qui vit en guerre avec le coureur, le merle, & le

(1) ἡ θυρότης ἐν τῇ σίμυτος ἐν τῇ ἐπακίδος σπερματικὸν μετὰ τῆς ἀπαρχίδος ἀδὴν περιβάτητος.

(2) *Hist. nat. des oiseaux, pag. 17.*

(3) *Ibid.*

(4) Belon, de la nat. des ois. *Liv. II. ch. 23.* Mais je ne fais pourquoi il reproche à Aristote de ne pas faire de cet oiseau, un oiseau de proie; Aristote le compte dans cette classe, en le mettant parmi ceux qui ont l'ongle recourbé. Gesner, in *tinnunculo accipitre*. Ray, *synops. av. p. 16. n. 16.* Salerne, *Hist. nat. des oiseaux; p. 17.* Brisson, *Ornithol. Tom. I. pag. 393.* Buffon, *Hist. des ois. Tom. II. pag. 48.*

(5) Fortè à milio nomen, quod multis,

milio instar, punctis insignes spectentur. Gesner, in *tinnunculo. κέχρητος*, racine, κέχρητος, graine ou millet.

(6) *Fœmina columbam adæquat, mas minor est.* Klein, *ordo avium, pag. 48. n. 7.*

(7) Buffon, *Hist. des oiseaux, Tom. II. pag. 49 & 50.*

(8) *Defendit tinnunculus columbas, terretque accipitres naturali potentia, in tantum ut visum vocemque ejus fugiant. Hac de causa præcipuus columbis amor eorum.* Plin. *Hist. Lib. X. cap. 37.*

(9) Salerne, *Hist. des ois. p. 17 & 18.*

(10) κρέξ, ἡ.

chlorion. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Elle a le caractère porté à se battre. Quant à l'instinct, elle est industrieuse pour se nourrir; du reste son sort est misérable. *Ibid. ch. 17.* C'est un oiseau qui a les jambes longues, trois doigts en avant, un en arrière. *Des Parties, Liv. IV. ch. 12.*

Gesner parle d'un oiseau qui a les jambes longues, ressemblant assez d'ailleurs à la caille, cependant plus gros qu'elle, qui au printemps & au commencement de l'été, répète sans cesse ces mots, *crex, crex*. Il pense que c'est la *Crex* d'Aristote (1), & il est certain que les Grecs ont formé beaucoup de noms d'animaux par onomatopée: c'est-à-dire, qu'ils leur ont donné des noms qui représentoient le son de leur voix.

Belon parle aussi d'un oiseau qu'il a vu vers le Nil, lequel est haut monté sur ses jambes, plus gros que le corlieu, & qui fait entendre souvent le son du mot *crex*. Son avis est que cet oiseau est la *Crex* d'Aristote (2). Il y a les mêmes raisons, en faveur de Belon qu'en faveur de Gesner, l'onomatopée: mais il y a de plus ce motif pour incliner en faveur de Belon, qu'il parle d'un oiseau habitant des bords du Nil, au lieu que Gesner parle d'un oiseau qui se trouve en Angleterre. Or j'imagine que la *Crex* est un oiseau commun en Egypte, lorsque je vois Hérodote la prendre pour terme de comparaison, en parlant de la taille de l'ibis (3).

Ray & plusieurs autres Ornithologistes (4) prétendent que, ni l'un ni l'autre de ces oiseaux, n'est la *Crex* d'Aristote; mais que ce nom doit être appliqué au râle de genêt, ou roi des cailles. Ils fondent leur opinion sur ce que le mot *crex* exprime le cri du râle (5).

CRIQUET (6).

J'ai été fort embarrassé pour assigner à deux noms qu'Aristote emploie, leur véritable signification: ce sont les mots *acris*, & *carabos*. Le premier est généralement traduit par *fauterelle*; on applique le second à une espèce de scarabée. Mais ce même mot *carabos*, lorsqu'Aristote l'emploie pour désigner un animal qui vit dans la mer, est constamment traduit par le mot

(1) Est avis quædam apud Anglos, longis cruribus, cætera coturnici, nisi quod major est, similis; quæ in segete & lino; vere & in principio æstatis, non aliam habet vocem quam *crex, crex*: hanc enim vocem semper ingeminat Gesner, in *Grece*.

(2) Liv. IV. ch. 14.

(3) Hérodote. *Lib. II. cap. 76.*

(4) Voyez l'Auteur du Dictionnaire des Animaux, au mot *Crex*. Brisson, Ornith. genre 74. n°. 9.

(5) Voyez l'Hist. des ois. par Salerne, pag. 130 & 131.

(6) *dupis*, 2 1/2.

locusta (1) : pourquoi donc ne pas employer la même expression latine pour traduire le *carabos* d'Aristote, lorsqu'il désigne un insecte terrestre ? Et si le mot *locusta* est toujours la traduction de *carabos*, il faut donc toujours aussi rendre le mot *carabos* par celui de sauterelle. On le peut avec d'autant plus de raison, qu'Aristote ne dit rien du *carabos* qui ne soit vrai de la sauterelle, car tout ce qu'il en dit, c'est qu'il a à la tête des petites cornes, comme le papillon, *Hist. Liv. IV. ch. 7*, c'est-à-dire, des antennes. Or cela est vrai de la sauterelle (2).

Frappé de ces réflexions, j'ai pensé qu'on devoit appliquer déterminément le nom de *carabos* à la sauterelle, & que l'*acris* d'Aristote étoit notre Criquet. Ce qui augmente ici l'embarras & ce qui facilite l'erreur, c'est que tout ce qu'Aristote a dit de l'*acris*, on peut le dire également de la sauterelle & du Criquet (3).

J'avoue cependant, que j'apprehende beaucoup de m'être trompé. Ce qui me paroît de plus fort, contre la traduction que je donne du mot *acris*, c'est que tous ceux qui ont parlé des insectes de ce genre, qu'on mange dans une partie des pays chauds, les nomment en grec *acris* (4), & en français sauterelle (5). On a même dérivé du nom grec, une épithète particulière pour désigner les peuples mangeurs de sauterelles, on les a appelés *acridophaga*.

Peut-être, pour concilier ces difficultés, pourroit-on dire que le mot *acris*, est le nom générique qui comprend plusieurs especes de sauterelles, & avec ces sauterelles le Criquet, que Linnée renferme dans une même classe (6); au lieu que *carabos* signifie une especie particulière de sauterelle. Toutes ne sont pas en effet de la même especie, l'écriture en distingue quatre (7); Swammerdam en a compté jusqu'à vingt & une especes (8).

(1) Voyez *Langouste*.

(2) Dans les éditions ordinaires, le mot *carabos* se trouve employé deux fois encore dans l'histoire d'Aristote; une fois au même *Liv. IV. ch. 7*. mais c'est une faute, il faut lire *κάνθαρος*: une autre fois au *Liv. V. ch. 19*. mais il y a grande apparence encore, que le texte est fautif en cet endroit. Voyez les variantes sur l'un & l'autre lieu.

(3) Le Criquet ressemble beaucoup à la sauterelle... la forme & la métamorphose de ces insectes sont les mêmes. *De Bomare, V^o: Grillon-Criquet*.

(4) πρότερον ακρίδες ἠδὲν ἐσιν ἢ κίχλαι; Aristoph. *Acharn. v. 1115*.

(5) Voyez les questions proposées par M. Michaëlis *quest. 32*. & le voyage d'Hafselquist dans le Levant, *part II. p. 56 & p. 175*. Si ce voyageur se sert des mots *Gryllus-arabicus* en latin, c'est qu'il suit le système de Linnée, chez lequel *Gryllus* est le nom de cette classe d'insectes qui comprend la sauterelle.

(6) *Insecta, n. 181*, édit. de 1756.

(7) Voyez M. Michaëlis.

(8) *Locustarum nobis una & viginti sunt species. Biblia nat. pag. 212*.

Quelque soit l'animal designé sous le nom d'*acris*, Aristote décrit d'abord son intestin; il remarque qu'il a plusieurs replis. *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Il faut rapprocher cette observation de celle de Swammerdam, qui a trouvé dans la fauterelle trois estomacs, comme dans les animaux ruminans, & qui croit pouvoir assurer qu'elle rumine effectivement (1).

Aristote parle au même livre de son Histoire, *ch. 9.*, du bruit que font les fauterelles; & de leur génération au *Liv. V. ch. 19 & 28*; dont il traite aussi dans le *Traité de la Génér. Liv. I. ch. 16.* Il faut y joindre ce qu'il dit au *Liv. VIII. ch. 17. de l'Histoire*, que l'*acris* se dépouille de sa vieille robe. Pentends toujours ceci de ce qui arrive à ces insectes lorsqu'ils passent de l'état de nymphe à celui d'insectes volans. Tout ce que dit Aristote dans ces différens textes ne me paroît pas avoir besoin d'éclaircissement: on peut le comparer avec les observations des Modernes; on y trouvera la plus grande conformité (2).

Plusieurs personnes, dit Aristote, ont vu l'*acris*, lorsqu'elle se battoit avec le serpent, le saisir au col. M. Michaëlis entend, « que la fauterelle déjà » assez grande, mais à qui les ailes manquent encore, & qui, par conséquent ne fauroit se dérober par le vol, aux poursuites du serpent, lui » saute au col & le serre de ses dents tranchantes, ou du moins le blesse » assez douloureusement pour lui faire passer l'envie d'une seconde attaque (3).

Aristote n'a point parlé de l'usage dans lequel sont plusieurs peuples de l'Orient, de manger des fauterelles, non plus que des dégâts qu'elles causent. Le premier fait est assuré par un grand nombre de témoins, & entre autres par Hasselquist (4); il est difficile aussi de douter des maladies qui sont la suite de cette nourriture, & qui sont détaillées par Mercurialis d'après Agatharchide (5). A l'égard des ravages que font les fauterelles, on en trouve partout des descriptions, malheureusement trop vraies (6).

(1) *Locustarum ad servamus ventriculum tergeminum, qui ruminantium animalium ventriculis apprimè similis, illam præcipuè ventriculi partem quam echinum vocant, distinctissimè conspicuam habet. Unde nullum nobis dubium superest, quin locustæ æquè ac modò dicta animantia, ruminentur, uti vel oculis etiam nostris conspexisset nobis videmur. Biblia nat. p. 214.*

(2) Voyez Bochart, *Hierozoïc. Part. II. Liv. IV. cap. 1. & seqq.* Il a donné sept chapitres sur cet insecte. Swammerdam,

Bib. nat. p. 212. Ray, Hist. insect. p. 59. le Dict. des Animaux. V^o. Sauterelle.

(3) Questions proposées, *quest. 32.*

(4) Voyage dans le Levant, *ubi supra.*

(5) *Variar. lecti Lib. II. cap. 20.*

(6) Voyez entre-autres, les récits de Cardan, de subtilit. *Lib. IX. pag. 374.* Scaliger, *exerc. ad Card. 192.* Agricola, de animant. *subt. pag. 11.* Le Dictionnaire des Animaux, & celui de Bomare, au mot *Sauterelle.*

CROCODILE (1).

Aristote fait mention de deux especes de Crocodiles : *Hist. Liv. II. ch. 17.* il donne souvent à l'un des deux l'épithete de Crocodile de riviere : *Liv. II. ch. 10, Liv. VIII. ch. 15, &c.* L'autre est le Crocodile terrestre. Il est assez difficile de dire quels sont ces Crocodiles terrestres, quoiqu'on voie la figure d'un de ces animaux, gravée sur la mosaïque de Palestrine avec l'inscription de son nom (2). On fait bien que ce sont des lézards auxquels on donne ce nom, mais à quels lézards précisément, on l'ignore (3). Plusieurs Modernes prétendent que le scinc est le Crocodile terrestre (4); mais Bochart combat ce sentiment, en observant que le scinc n'est pas moins amphibie que le grand Crocodile. Selon Pausanias, le Crocodile terrestre ne se trouve qu'en Afrique; il lui donne deux coudées de grandeur (5). Hérodote lui donne environ trois coudées (6).

C'est à la description du grand Crocodile de riviere qu'Aristote s'est particulièrement attaché, & c'est de cette espece de Crocodile qu'il faut s'occuper. Cet animal fut très célèbre chez les Anciens : il suffisoit d'avoir entendu parler de l'Egypte & du Nil, pour connoître l'histoire des Crocodiles, qui dans quelques villes étoient adorés comme des dieux, tandis qu'ailleurs on les mangeoit (7). Ce n'est pas néanmoins dans le Nil seul qu'on trouve

(1) Κροκόδειλος, δ. En Espagnol, *el Crocodilo*. De Funez, *Lib. II. cap. 28.* Il y a de grands débats sur l'étymologie du mot *κροκόδειλος*. On veut le faire venir, à l'égard du Crocodile de riviere, de ce qu'il craint d'approcher des pierres qui sont sur le bord des eaux, ou plutôt de ces bords même : *ἀπό τῆ δειλαινεσθαι τὰς κρόκας* : à l'égard des Crocodiles terrestres, de ce qu'ils redoutent le safran, *ἀπό τῆ δειλαινεσθαι τὸν κρόκον*. Voyez. Cælius Rhodig. *Lib. antiqu. Lib. XV. cap. 21.* & Dalechamp sur Plin., *Lib. VIII. cap. 25.* Bochart trouve ces étymologies ridicules; il soutient que ce qui a fait donner au Crocodile le nom qu'il porte, c'est sa ressemblance avec un petit lézard que les Ioniens, au rapport d'Hérodote, appelloient Crocodile. Hierozoic. *Lib. IV. cap. 1.* Voici le texte d'Hérodote : *καλέονται δὲ ἢ κροκόδειλοι, ἀλλὰ χάρμψαι. κροκοδειλος δὲ ἰωνες ὀνόμασαν, εἰκάζοντες αὐτῶν τὰ ἕδεα τοῖσι παρὰ σφίσι χινομένωσι κροκοδειλοῖσι τοῖσι*

ἐν τῆσι ἀμασιῶσι. Lib. II. cap. 69.

(2) *κροκόδειλος χερσαῖος*, Mém. de l'Ac. des Inscript. *Tom. 30. pag. 533, in-4°.* Il y a sur cette même mosaïque, un autre animal qui y est nommé *κροκοδιλοπαρδαλις*. C'est peut-être une faute, & au lieu de *παρδαλις*, il faudroit peut-être lire *παρδαλιος*. Si l'inscription n'est pas fautive, ce Crocodile panthere est, dit M. l'Abbé Barthelemi, un des Animaux extraordinaires dont les Anciens peuploient l'Afrique.

(3) Non satis constat quæ demum sint illæ lacertarum species, quibus attribuitur Crocodili terrestris nomen. Bochart *ubi sup.*

(4) Voyez Gesner, *de quadrup. ovip.* Ray, *synops. quadrup. p. 271.* Castell, *Lexicon, V°.* *Crocodylus*, mais voyez le même au mot *Scincus*.

(5) *Corinth. cap. 28.*

(6) *Lib. IV. pag. 283.*

(7) Voyez Hérodote, *Lib. II. pag. 114. & 115.* & Diodore de sicile, *pag. 41 & 99.*

des Crocodiles, il paroît que l'on en trouve assez généralement, le long des différentes rivières de l'Afrique (1). Hérodote a donné une description détaillée du Crocodile (2); il est vraisemblable qu'Aristote l'a copié en plusieurs points.

Aristote compte d'abord le Crocodile au nombre de ces Animaux qui prennent leur nourriture dans l'eau, mais qui respirent l'air & se reproduisent sur terre: *Hist. Liv. I. ch. 1.* Ce n'est pas assez de dire que le Crocodile vit dans l'eau, il faut ajouter, comme le fait Aristote *Liv. VIII. ch. 2*, que l'eau lui est si nécessaire, que, privé de cet élément, il ne sauroit vivre. La conformation du cœur est analogue à cette manière de vivre du Crocodile (3). On avoit soin de couvrir d'eau, pendant environ deux heures chaque jour, celui qu'on a vu à Paris en 1772. Suivant Hérodote, c'est la nuit sur-tout, que le Crocodile demeure dans l'eau.

La flexion des jambes du Crocodile n'est pas sur le devant, mais sur le côté; c'est afin que son corps soit moins élevé, & qu'il lui soit plus facile d'entrer dans les trous qui lui servent de retraite. *Hist. Liv. II. ch. 1*; & de la *marche des Animaux, ch. 15 & 16.* Le Crocodile d'Egypte n'a point de langue proprement dite (4), ou du moins sa langue n'est pas mobile, elle est adhérente comme celle des poissons: c'est à la mâchoire inférieure qu'elle est adhérente. *Hist. Liv. II. ch. 10.* Dans le traité *des Parties des Animaux, Liv. II. ch. 17*, & *Liv. IV. ch. 11*, Aristote répète cette même observation sans la limiter au Crocodile d'Egypte. Je crois en effet qu'elle est vraie de tous les Crocodiles de rivière: au surplus le fait est exact, au moins quant à certains Crocodiles: je l'ai vérifié sur celui qui étoit à Paris en 1772.

Aristote dit au même lieu, & vraisemblablement d'après Hérodote, que le Crocodile a des yeux semblables aux yeux de porc. On pourroit dire, à plus juste raison, des yeux de chat: je l'ai observé sur le Crocodile qu'on a vu à Paris: ses yeux étoient verts comme ceux du chat. Swammerdam y a remarqué une autre ressemblance encore avec les yeux du chat: c'est que, pendant le jour, la prunelle forme une fente allongée (5).

Rien de plus vrai que ce qu'Aristote dit au même lieu sur les dents, les

(1) *Hist. des Voyages. T. X. pag. 467. & suiv.*

(2) *Ubi modò.*

(3) Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences, Tom. III, Part. II. pag. 271.

(4) Voyez Hérodote & Diod. de sicila. *ubi sup.*

(5) *Crocodilo haud ita pridem animadverti felinum esse oculum, cujus pupillæ apertura diurno tempore oblongam veluti rimam refert. Biblia nat. pag. 881.*

ongles & le cuir du Crocodile : j'ajouterai seulement ce que j'ai remarqué sur le Crocodile vivant. C'est une chose assez rare qu'on puisse en conserver en vie dans nos climats (1) ; à Rome on en vit autrefois plus fréquemment (2). Ce Crocodile, jeune encore, avoit plus de quatre pieds de long. Vers le ventre, il avoit environ un pied & demi de large. Sa tête, son dos & sa queue étoient couvertes d'écaillés, ou plutôt d'une multitude de bosses terminées par une pointe mouffe ; ces bosses pouvoient avoir quatre à six lignes d'élévation. Derrière les yeux & à un pouce environ de distance, il y avoit deux bosses plus élevées. Toutes ses dents étoient pointues dans la longueur entière de la bouche ; la mâchoire supérieure en avoit plusieurs rangées, & les dents les plus grandes de chaque mâchoire, avoient dans l'autre mâchoire des trous où elles étoient reçues. Les cuisses étoient couvertes de bosses, comme le corps, mais elles étoient plus petites. Le ventre étoit mollet & blanchâtre. Les doigts des pieds de derrière seulement, étoient unis par des membranes. Ses narines étoient extrêmement petites. Lorsqu'on le tourmentoit, il sembloit s'impatier, & sifflait (3). On avoit soin d'entretenir la chaleur du lieu où il étoit, à 16 ou 18 degrés du thermometre de M. de Réaumur : malgré cela, ce Crocodile étoit languissant, & en 1773 il étoit mort. Mais ce n'est ici qu'une esquisse de description du Crocodile : pour avoir une connoissance exacte de sa conformation, il faut lire les deux descriptions imprimées dans les Mém. de l'Académie des Sciences, & dont l'une a été donnée par MM. de l'Académie, l'autre envoyée du Siam en 1687, par les Jésuites Missionnaires à la Chine (4).

Je reviens aux Observations d'Aristote. Le Crocodile a la rate très-petite, comme tous les autres quadrupèdes ovipares. *Hist. Liv. II. ch. 15.* Son estomac n'est pas vaste, non plus que celui des autres quadrupèdes de même genre. *Ibid. ch. 17.* Il a encore de commun avec eux, d'avoir les testicules renfermés en dedans de son corps. *Liv. III. ch. 1.*

Aristote assure que le Crocodile de rivière est le seul animal qui remue la mâchoire supérieure. *Hist. Liv. III. ch. 7.* Il répète cette observation dans le traité des Parties, *Liv. IV. ch. 11*, & il y expose les motifs qui lui sembloient

(1) *Crocodylus vivus in Europam raro nunc offertur. Agricola, de anim. subterran. pag. 53.*

(2) *De Historia nat. veter. p. 36.*

(3) Les voyageurs prétendent qu'on en-

tend leurs cris de fort loin. *Hist. des Voy. Tom. IX. pag. 111.*

(4) *Mém. de l'Académie des Sciences, Tom. III. Part. II. pag. 255. & Part. III. pag. 161. Voyez aussi l'Hist. des Voyages, Tom. X. pag. 463 & suiv.*

demander que cela fût ainsi. La manière dont il s'exprime dans cet endroit, pourroit au surplus laisser croire, qu'il pensoit que le Crocodile remuoit l'une & l'autre machoire (1) : mais dans le *Liv. II. des Parties, ch. 17*, il dit clairement que la machoire inférieure du Crocodile est immobile. Je pense qu'Aristote avoit pris cette observation d'Hérodote. Les anciens Auteurs qui ont écrit après Aristote, l'ont copié : ils ont dit, comme lui, que le Crocodile ne remuoit que la machoire supérieure (2). Vers le temps de Gesner, on a commencé à douter de la vérité de ce fait (3). Cependant après cette époque encore, les Missionnaires de la Chine soutiennent dans leur description de trois Crocodiles, que ces animaux remuent la machoire supérieure ; Barbot (4) & Richard Pockocke l'assurent également dans leurs voyages (5). D'autres voyageurs avoient soutenu, que le Crocodile remuoit, ainsi que les autres Animaux, la machoire inférieure (6) ; & des observations très-exactes & très-détaillées de MM. de l'Académie des Sciences, ont absolument décidé la question, & constaté de la manière la plus précise, que le Crocodile ne remue que la machoire inférieure. Le Docteur Grew, cité par Ray, avoit fait les mêmes observations en Angleterre (7). Klein s'appuie de ces autorités, & de plusieurs autres, contre le suffrage des Anciens (8). M. de Buffon s'est assuré de nouveau, par l'examen du squelette du Crocodile, que la machoire inférieure est la seule mobile, & que la supérieure est, comme dans tous les autres Animaux, jointe aux autres os de la tête, sans qu'il y ait aucune articulation qui puisse la rendre mobile (9). Effectivement, en considérant avec attention le Crocodile qui étoit à Paris en 1772, il étoit aisé d'appercevoir, ce que disent MM. de l'Académie des Sciences, qu'on s'est laissé tromper, en prenant pour le mouvement de la machoire seule, un mouvement qui n'appartient pas moins au crâne qu'à la machoire, comme à un tout unique.

Aristote n'a rien dit de particulier sur l'accouplement du Crocodile. A-t-il pensé qu'il étoit le même que celui des autres quadrupèdes ovipares, qu'il décrit au *Liv. V. ch. 3* ? En faisant attention à la conformation du Crocodile,

(1) κινουμένην ὀλίγω τῶν σιαγῶνων.
 (2) Entre-autres Pline, *Liv. VIII. ch. 25*.
 Galien le dit aussi. Voyez le Lexique de Castel, au mot *Crocodylus*.
 (3) De quadrup. ovip. in *Crocodylo*.
 (4) *Hist. des voy. Tom. X. pag. 465*.
 (5) Voyez le Journal des Savans pour le

mois de Nov. 1773, pag. 2147. *édit. in-12*.

(6) Labat entre-autres. *Hist. des Voy. ubi modò*.

(7) *Synops. quadrup. pag. 262*.

(8) *Dispos. quadr. §. 50*.

(9) *Hist. natur. Tom. IV. pag. 294*.

Il est difficile de se persuader qu'il s'accouple en montant sur le dos de la femelle. Pierre Martyr cité par Gesner, assure que le mâle renverse la femelle sur le dos, & qu'il la couvre en cet état : Hasselquist atteste le même fait (1). Ce que disent Hérodote & Aristote, que l'œuf du Crocodile n'est pas plus gros qu'un œuf d'oie, & que son enveloppe est blanche, est confirmé par Hasselquist, & les autres Voyageurs modernes (2). Aristote ajoute, que la femelle du Crocodile pond soixante œufs, & qu'elle les couve pendant 60 jours. *Hist. Liv. V. ch. 33.* Elien donne bien plus de vertu au nombre soixante, par rapport au Crocodile; car il prétend que cet animal porte 60 jours, pond 60 œufs, a 60 vertèbres à l'épine, 60 dents à la bouche; qu'il est 60 jours à se rétablir après avoir eu ses petits, & qu'il passe chaque année 60 jours sans manger (3). Ajoutez, si vous voulez encore avec Plutarque, que le terme le plus long de la vie du Crocodile est de 60 ans (4). Tout ceci paroît fort peu exact. Aristote atteste, que le Crocodile demeure caché pendant les quatre mois les plus froids de l'hiver, sans rien manger, *Hist. Liv. VIII. ch. 15,* & non pas seulement pendant soixante jours. Hérodote ne dit point qu'il demeure caché, mais seulement qu'il ne mange point pendant les quatre mois de l'hiver (5). MM. de l'Académie des Sciences ont compté le nombre des vertèbres & des dents du Crocodile: leur résultat ne s'accorde pas avec celui d'Elien; & à l'égard de l'incubation de la femelle sur ses œufs, dont parle Aristote, elle n'a rien de réel, si on s'en rapporte aux Modernes (6). La femelle dépose ses œufs dans le sable, où la chaleur du soleil les fait éclore (7). On seroit tenté d'ajouter plus de foi à cette observation de Pline (8) & de Plutarque, que la femelle du Crocodile prend si bien ses précautions pour déposer ses œufs, qu'elle ne les porte, ni au-delà, ni en-deçà de l'endroit où les eaux du Nil arriveront lors de la crue de cette rivière: de sorte que le lieu où elle pond, indique le terme futur de la crue du Nil.

Hérodote disoit, que le Crocodile est l'animal connu qui prend une plus grande croissance, à proportion de ce qu'il est au commencement. Selon Aristote, il croît jusqu'à la longueur de dix-sept coudées: *Hist. Liv. VIII. ch. 33.* S'il parle de coudées d'Egypte, comme cela est possible, parce qu'il paroît copier en cet endroit Hérodote, cette mesure équivaut à 15 de nos

(1) Voyage dans le Lev. Part. II. p. 41.

(2) Hist. des Voyages. Tom. X. pag. 472.

(3) De nat. anim. Lib. X. cap. 21.

(4) De Iside & Osiride.

(5) Lib. II. cap. 68.

(6) Voyez de Bomare. V^o. Crocodile.

(7) Hist. des Voy. ubi sup.

(8) Hist. Lib. VIII. cap. 25.

pieds ; elle ira jusqu'à près de dix-neuf pieds, s'il parle de la coudée pythique ou médiocre (1). L'une & l'autre mesure font beaucoup au-dessous du récit des Modernes. Hasselquist parle de la femelle d'un Crocodile d'Egypte qui avoit trente pieds (2) ; & les Voyageurs parlent de Crocodiles de cette même grandeur de trente pieds, qu'ils ont vus dans d'autres parties de l'Afrique (3). Aristote ajoute qu'on prétend que le Crocodile ne cesse pas de croître tant qu'il vit : Scaliger a raisonné sur cette question : il prétend opposer à l'affirmative une maxime d'Aristote lui-même (4). Mais c'est à l'expérience, plutôt qu'au raisonnement, qu'il appartient de décider.

J'ai dit que les Crocodiles étoient au nombre des dieux de l'Egypte : des Prêtres étoient chargés d'en nourrir en différens lieux (5) ; & ces Crocodiles abondamment nourris, parés même par les Prêtres, étoient apprivoisés (6). Cela donne lieu à Aristote de faire une réflexion qui n'a rien contre la vraisemblance : les Animaux les plus féroces conserveroient-ils ce caractère, s'il ne leur manquoit rien pour la nourriture ? *Hist. L. IX. c. 1.* L'Auteur de l'Histoire des Voyages rapporte d'après Brue, que les Crocodiles d'une des rivières d'Afrique sont très doux, & que les enfans jouent avec eux jusqu'à monter sur leur dos, & les battre même sans en recevoir aucune marque de ressentiment. Cette douceur, ajoute-t-il, leur vient peut-être du soin que les habitans prennent de les nourrir & de les bien traiter (7).

Lorsque le Crocodile se repose la gueule ouverte, il y vole un oiseau qu'Aristote nomme le trochile, qui mange ce qu'il trouve entre les dents du Crocodile. Celui-ci sensible au service que lui rend l'oiseau qui nettoie ses dents, ne lui fait aucun mal. *Hist. Liv. IX. ch. 6.* Hérodote rend la chose autrement. Le Crocodile, dit-il, qui a la vue très perçante hors de l'eau, ne voit pas clair dans l'eau. Lorsqu'il est dans l'eau, sa bouche se remplit de

(1) Voyez la Métrologie de M. Paulton, pag. 128 & 139.

(2) Voyage dans le Levant, Part. II. pag. 41. Voyez aussi Prosper Alpin, cité par Wesseling sur Diod. de Sicile, p. 41.

(3) Hist. des Voy. Tom. X. pag. 468.

(4) Exercit. ad Card. de subtil. ex. 196. n. 7.

(5) Entre-autres dans la ville d'Arifnoë, autrement appelée Crocodilopolis, ville de l'Egypte supérieure. Il y avoit dans cette même portion de l'Egypte,

plusieurs villes du même nom de Crocodilopoïs, à cause des Crocodiles auxquels elles étoient consacrées. Voyez la Géogr. de M. d'Anville, T. III. p. 26 & 31.

(6) ἐκ πάντων ἕνα τρέφουσι προκδελον, δεδιδαγμένον εἶναι χειρωθήσασ. Ἀρτήματά τε λίθινα χροτά & χρύσεια ἐς τὰ ὅλα ἐνθέντες & ἀμυδιέας περι τὰς ἐμπροσθίας πύδας & σιτία ἀποτάκλα διδόντες, & ἱρήια, & περιέποντες ὡς κάλλιπα ζώντας. Herodot. Lib. II. ch. 69. Voyez aussi sur ce sujet Strabon, Geog. Lib. XVII.

(7) Hist. des Voy. Tom. VIII, pag. 200.

fangsues qui s'y attachent. Quand il en est sorti, & qu'il a ouvert la bouche, comme il le fait presque toujours au souffle d'un vent frais, le trochile vient, entre dans sa bouche & mange les fangsues. Le Crocodile reconnoissant, ne fait point de mal au trochile (1).

Pline (2), Elien (3) & Phile (4) ont répété tout cela, les uns d'après Hérodote, les autres d'après Aristote, & le fait n'est peut-être pas plus vrai d'une manière que de l'autre. La principale remarque que j'ai à faire, tombe sur le nom de l'oiseau qui rend ce service au Crocodile. Aristote a répété plusieurs fois dans son Histoire le nom de *trochile*, & on peut dire qu'il est certain que dans les autres occasions, on doit le traduire par le mot *Roitelet* (5). Mais est-ce du roitelet aussi qu'on doit entendre le texte qui nous occupe maintenant, & Aristote n'a-t-il pas plutôt parlé de deux especes de *trochiles*? Il y a lieu de le croire, & c'est pourquoi j'ai conservé ici le nom de *trochile*. Pline dit bien que le *trochile* qui vole dans la bouche du Crocodile, est le petit oiseau qu'on nomme roitelet en Italie (6); mais Scaliger, en même temps qu'il soutient que ce que l'on rapporte de cet oiseau relativement au Crocodile, n'est point une fable, décrit le trochile tout autre que n'est le roitelet (7). Cette autorité avoit fait impression sur le P. Hardouin, & il paroît qu'il en connoissoit d'autres conformes (8). Comment concevoir d'ailleurs qu'un oiseau aussi petit que le roitelet, avale plusieurs fangsues, ainsi que le dit Hérodote? Aussi Wotton a-t-il soin de faire remarquer qu'il y a plusieurs especes de *trochiles*, qu'il ne faut pas confondre les uns avec les autres (9). M. Salerne prétend que le *trochile*, dont il est ici question, est le coureur, oiseau aquatique, palmipede, léger à la course, ayant les jambes longues, & le bec droit & étroit (10).

(1) Histor. Lib. II. cap. 68.

(2) Hist. Lib. VIII. cap. 25.

(3) De natura animal. Lib. III. cap. 11.
& Lib. XII. cap. 15.

(4) Iambi, n. 82.

(5) Voyez Part. Roitelet.

(6) Parva avis quæ trochilos ibi (in Egypto) vocatur, rex avium in Italia. Hist. Lib. VIII. cap. 25.

(7) Candidam aiant (aviculam) turdi magnitudine, cristata pluma, acuta, plicatili, quam surrigit ut belluæ palatum figat si claudatur intus, Exerc. ad Cardan. de subt. ex. 196, n. 3.

(8) Esti is quem regulum vocamus, un roitelet, τροχίλος nomen habet apud Philosophum, diversus tamen a regulo nostro trochilus hic peregrinus sive Nilianus, ut quidem consentiunt rerum naturalium scriptores. Ad Plin. Lib. VIII. cap. 25.

(9) Varia sunt trochilorum genera & nomina; nec cum iis omnibus foedere devincitur amicitiamque colit Crocodilus, sed cum solo nuncupato cladorincho societatem atque amicitiam servat. De different. animal. Lib. 7. cap. 143.

(10) Hist. des oiseaux, p. 362. Voyez ci-dessus le mot Coureur, pag. 255.

Il y auroit encore à parler de l'ichneumon relativement au Crocodile ; mais je réserve ce que j'ai à dire à ce sujet au mot *Ichneumon* ; je finis en observant que les Voyageurs modernes assurent que le Crocodile jette une forte odeur de musc (1) ; que l'on a prétendu trouver plusieurs remèdes dans les différentes parties du Crocodile ; & que les femmes de Rome employoient la fiente du Crocodile comme un précieux cosmétique (2) : mais c'est, dit-on, la fiente du Crocodile terrestre (3).

CRUSTACÉES (4).

Genre d'Animaux dont le caractère est, 1°. de n'avoir point de sang ; 2°. d'avoir les parties solides de leur corps au dehors, les parties molles & charnues en dedans ; de sorte que les Crustacées & les testacées, sont diamétralement opposés aux mollusques, qui n'ont en dehors que des parties molles ; *des Parties, Liv. IV. ch. 5.* 3°. d'être couverts d'une croute, qui forme leurs parties solides, & dont la nature est de se rompre plutôt que de se casser par morceaux (5) ; *Hist. Liv. IV. ch. 1. au commencement, & des Parties, Liv. II. ch. 10.* 4°. enfin d'avoir des pieds & de marcher. *Des Parties, Liv. IV. ch. 8.*

Aristote partage le genre universel des Crustacées en quatre autres genres particuliers, ou en quatre classes, celle des *langoustes*, celle des *écrevisses*, celle des *squilles*, & celle des *cancres*. *Hist. Liv. IV. ch. 2. & des Parties, Liv. IV. chap. 8.* Voyez chacun de ces mots.

Aristote ajoute aux caractères constitutifs des Crustacées, des observations communes à tous en général. Le dessous de leur corps est composé de plusieurs tablettes, comme autant de petites pièces de rapport. C'est là que les femelles déposent leurs œufs. Tous ces Animaux vivent habituellement

(1) *Hist. des Voyages. Tom. X. pag. 472.*

(2) Témoin ces vers d'Horace, *Epodon, Ode 12.*

. . . Nec illi
Jam manet. . . colorque
Stercore facatus Crocodili.

(3) Voyez Gesner in *Scinco.*

(4) *μαλακίστρακα, τὰ.*

(5) Aristote a mis ici en opposition, deux expressions dont la signification est fort difficile à rendre d'une manière précise, *πλασάν, & δραυσάν, & κατακλά.*

L'une & l'autre veut dire en général, casser, rompre, &c. Mais il n'est personne qui avec un peu d'attention ne s'aperçoive, qu'en frappant le même coup sur la coque d'une écrevisse & sur une coquille d'huitre, l'une & l'autre se casseront différemment. La coque d'écrevisse aura de grandes cassures, la coquille d'huitre une multitude de petits éclats. C'est cette différence qu'il faut saisir, & qu'Aristote a remarquée pour distinguer les Crustacées des Testacées. Von Linnée a fait des Crustacées une des classes des insectes.

dans l'eau, ils l'avalent & la rejettent. Dans tous on remarque particulièrement deux dents; leur bouche renferme une partie charnue qui leur tient lieu de langue. L'estomac vient immédiatement après la bouche, excepté dans la langouste; il est suivi d'un intestin droit, terminé par l'orifice qui sert d'issue aux excréments. La matrice des femelles est auprès de cet intestin, & tous ont cette partie qu'Aristote nomme *mysis* ou *mecon*, dont je parle plus en détail au mot *mollusque*. Il ajoute en général, que les Crustacées, comme tous les Animaux qui n'ont point de sang, n'ont point de viscères; *Hist. Liv. IV. ch. 2 & 3*, & des Parties, *Liv. IV. ch. 5*. Vraisemblablement quelque observateur habile, découvrira le cœur des autres Crustacées, de même que Swammerdam a découvert celui du petit cancre & celui de la seche (1).

Plusieurs Modernes soutiennent que tous les Crustacées changent chaque année de peau (2), & que lorsque ces Animaux perdent quelques membres il en revient d'autres, les parties tronquées se reproduisant quelquefois doubles (3).

Au reste les Crustacées sont des Animaux qui mangent de tout, pierres, bois, chair, &c. *Hist. Liv. VIII. ch. 2*. Ils se tiennent cachés pendant les jours de l'hiver les plus froids; *ibid. ch. 14*. & le tems où ils sont le meilleurs à manger, est lorsqu'ils sont pleins, c'est-à-dire, lorsque la femelle porte ses œufs, *ibid. ch. 30*.

C U - L U I S A N T (4).

Aristote a vraisemblablement décrit sous le nom de Cu-luisant, l'insecte que nous nommons ver-luisant. Il le cite d'abord comme un exemple des insectes, qui, dans le même genre, comprennent des individus ailés & des individus non ailés. *Hist. Liv. IV. ch. 1. pag. 171*. Il dit ailleurs, que certaines chenilles noires, velues, qui ne sont pas fort grandes, donnent naissance au Cu-luisant qui n'a point d'ailes, & qu'une seconde métamorphose leur donne des ailes. *Liv. V. ch. 19*.

Voyons maintenant ce que les Modernes ont dit. Ils ont d'abord distingué, entre ces insectes, ceux qui étoient ailés & ceux qui ne l'étoient pas; quelques-uns ont fait de ces deux classes, deux especes différentes, tandis que d'autres n'en faisoient qu'une seule especes. Les individus qui ont des ailes.

(1) *Biblia naturæ*, pag. 891 & 892, & de formatione test. in *prafat.*
 pag. 204. (3) De Bomare, V^o. *Crustacées*.
 (2) Klein élève des doutes à cet égard; (4) *πυρολαμπis*, ή.

sont les mâles ; la femelle est, selon les mêmes Naturalistes, presque immobile ; mais ils observent qu'elle donne une lumière plus vive, pour indiquer au mâle le lieu des rendez-vous nocturnes. Ray, en exposant les doutes que l'on avoit sur cette question, publia à ce sujet des observations que l'on n'a pas tardé à transformer en histoires galantes (1).

Swammerdam avoit vraisemblablement mieux vu, lorsqu'en disant que le ver-luisant donnoit de la lumière, soit lorsqu'il étoit un ver à six pieds, soit lorsqu'il étoit devenu scarabée (2), il faisoit entendre que c'étoit le même insecte qui, sans aîles dans un tems, en acquéroit dans un autre, comme les observations les plus nouvelles & les plus exactes, faites par M. Geer, paroissent l'avoir démontré (3). Aristote a donc été instruit du même fait, lorsqu'il dit que par une dernière métamorphose, le Cu-luisant devient ailé. Le premier état où il l'appelle une chenille noire & velue, indique peut-être l'état où est le ver-luisant avant de devenir nymphe, mais alors la description du ver-luisant dans son premier état, n'est pas exacte ; les Modernes n'ont point observé que ce ver, qu'on peut bien appeler chenille, puisqu'il a six pieds, fût velu. Le premier des textes d'Aristote peut encore donner lieu à une difficulté : il dit que le Cu-luisant forme un genre qui renferme des individus ailés & des individus non ailés, comme chez la fourmi. On n'entendrait pas par ces expressions, que tous les individus de ce genre sont non ailés dans un tems & ailés dans un autre, si Aristote ne disoit expressément, que par une dernière métamorphose, le Cu-luisant qui n'étoit pas ailé devient ailé.

Au reste le nom de Cu-luisant est très-bien appliqué, car ce sont réellement les parties postérieures de l'insecte qui jettent de la lumière.

CYCHROME (4).

Le Cychrome est un oiseau qui accompagne les cailles à leur départ, & qui les appelle la nuit pour les faire partir. *Hist. Liv. VIII. ch. 12.* Seroit-ce un oiseau de nuit, que celui qui s'éveille ainsi pour hâter le voyage des cailles.

(1) An Cicindela περωτοί & ἀπτεροι, id est, pennatae & impennes, specie an sexu tantum differant ambigitur. *Hist. insect. p. 80.*

(2) Cicindela haud minore coruscat lumine cum adhuc vermiculus est sex pedi-

bus instructus, quàm ubi in scarabæum abiit. *Bibl. nat. p. 283.*

(3) Voyez de Bomare, au mot *Ver-luisant.*

(4) Κύχραμος, δ.

Le Cychrame n'est point du tout connu parmi nous. Je dis qu'il ne l'est point du tout, parce que Belon, le seul qui a voulu rapprocher ce nom d'une espèce connue, a fourni en même tems toutes les armes qu'il falloit pour combattre son système. Le Cychrame, dit-il, c'est le *proyer*, *miliaris* ; mais cette conjecture n'est fondée que sur ce que Belon se permet de défigurer le texte d'Aristote, pour rapprocher le mot de Cychrame, d'un mot qui signifie *millet* (1). D'ailleurs Belon avoit déclaré franchement dans un autre endroit, qu'il ne savoit quel étoit cet oiseau (2).

C Y G N E (3).

La blancheur du Cygne, attribut moins distingué, mais plus réel que la douceur de ses accens lorsqu'il est près de mourir, l'a fait généralement connoître. Il suffit presque sur un oiseau de ce genre, d'indiquer ce qu'Aristote en a dit.

Le Cygne est un oiseau qui vit en troupes. *Hist. Liv. I. ch. 1. p. 9. & L. VIII. ch. 12.* Le conduit de ses intestins, a des appendices vers sa partie inférieure ; *L. II. c. 17. pag. 105.* Aristote range, avec raison, le Cygne au nombre des oiseaux palmipèdes pesans, qui habitent au bord des lacs & des rivières. *Liv. VIII. ch. 3.* Le Cygne est en guerre avec l'aigle, mais il mange aussi ses semblables. *Liv. IX. ch. 1.* Je suis surpris qu'après cela, Aristote dise, *ibid. ch. 12.* que le Cygne est d'un bon caractère. Athénée qui cite Aristote, ne dit pas que les Cygnes se mangent les uns les autres, mais seulement qu'ils se tuent les uns les autres quand ils se battent (4) ; & s'ils se mangent alors, il faut que ce soit dans des accès de fureur : car ce ne sont point des oiseaux carnassiers (5). Aristote dit que les Cygnes chantent, sur-tout aux approches de leur mort ; il rapporte que des gens qui traversoient la mer pour aller en Lybie (c'est-à-dire en Afrique), en rencontrèrent un grand nombre qui chantoient d'une voix lamentable. Ils en virent, ajoute-t-il, quelques-uns qui moururent. *ibid.* Le chant des Cygnes au moment de leur mort, est une vieille fable, à laquelle plusieurs des Anciens eux-mêmes ne croyoient pas. Pline dit que l'expérience avoit appris que ce fait étoit un :

(1) *Cychramus*, *Cynchramus*, ou *Cenchramus* : Qui voudroit tourner ce mot grec *Cenchramus*, diroit en latin, *Miliaris*. De la nat. des oiseaux, *Liv. V. ch. 21, pag. 266.*

(2) De la nat. des oiseaux, *Liv. V. ch. 20. pag. 263.*

(3) *Κύκνος*, δ.

(4) *Deipnos*. *Lib. IX. pag. 393.*

(5) *Gelner*, in *Cycno*, *lit. 6.*

conte (1), & Alexandre de Myndes, cité par Athénée, le dément aussi (2). On peut voir une discussion fort étendue à ce sujet, dans un Mémoire de M. Morin, lu à l'Académie des Inscriptions, en 1720 (3).

CYMINDIS (4).

M. de Buffon assure, que tous les Naturalistes sont forcés d'avouer qu'ils ignorent absolument quel peut être cet oiseau (5). En effet, Belon qui lui donne le nom de faucon de nuit, & qui prétend ensuite que c'est l'oiseau S. Martin, ne présente cette conjecture que comme très légère (6). Gesner est bien plus réservé encore : il se contente de remarquer à cette occasion, combien l'on a peu de connoissance des oiseaux de nuit (7). Les autres n'en parlent pas.

Je ne suis pas plus instruit que ces Savans : mais je crois que pour parvenir à reconnoître un jour cet oiseau, un préalable nécessaire, est de faire grande attention à ce que les Anciens en ont dit, en réunissant tous les traits avec lesquels ils l'ont peint, sans y en ajouter aucun.

Quatre Auteurs anciens ont parlé de la Cymindis : Homère, Aristophane, Aristote & Plin. Je n'en connois pas d'autres qui l'aient nommé.

Homère parlant du sommeil qui vouloit surprendre Jupiter, dit qu'il se cache dans des branches de sapins, semblable à cet oiseau à voix aigue, que les Dieux appellent dans les montagnes, Chalcis, & les hommes Cymindis (8).

Aristophane paroît compter ce même oiseau, au nombre des oiseaux de proie : il le nomme entre le vautour & l'aigle (9).

(1) Olorum morte narratur flebilis cantus, falso, ut arbitror, aliquot experimentis. *Hist. Lib. X. cap. 23.*

(2) ὁ Μύνδιος φησιν Ἀλέξανδρος πολλοῖς τελευτῶσι παρακολουθήσας, ἐκ ἀκῶσαι ἀδόντων. *Deipnol. Lib. IX. pag. 393.*

(3) *Mém. de l'Acad. des Inscrip. T. VII, pag. 319. édit. in-12.*

(4) *Κύμινδις, ἢ Χαλκίδα κικλήσκουσι θεοὶ, ἄνδρες δὲ κύμινδιν.*

Iliad. Lib. 14. V. 290 & 291.

(5) ἄλλ' ἐπέψαμεν Τρισμυρίης Ἰερακας Ἰπποτοξότας, κωρεῖ δὲ πᾶς τις ὄνυχας ἠγκυλωμένος, κερχῆς, τριόρχης, γίψ, κύμινδις, αἰετός.

Aves V. 1179. & seq. Aristote

(6) *Κύμινδις, ἢ.*

(7) *Hist. des oiseaux. Tom. II. pag. 111.*

(8) *De la nat. des oiseaux, Liv. II. ch. 37.*

(9) *Adea varia & confusa nominibus est nocturnarum avium historia, ut operæ pretium sit diversa nomina ad rem quæ significatur unam, aut saltem genus unum redigi. in Chalcide.*

Aristote dit que la Cymindis se montre rarement ; c'est, ajoute-t-il, un oiseau de montagne, noir, de la grandeur de l'épervier qu'on appelle *tue-pigeon* (1), allongé & maigre. Il cite le vers d'Homere. *Hist. L. IX. ch. 12 & 32.*

Selon Pline, l'épervier de nuit se nomme Cymindis ; il est rare même dans les bois, & ne voit pas bien pendant le jour. Il fait une guerre implacable à l'aigle, & souvent on les prend attachés l'un à l'autre (2).

Le texte de Pline est celui qui donne lieu aux premières remarques. On voit dans sa description deux traits qui ne sont point dans celle d'Aristote : l'un que la Cymindis est un oiseau de nuit, l'épervier de nuit ; l'autre, que la Cymindis fait une guerre implacable à l'aigle. Ce dernier trait n'est pas pris dans le texte d'Aristote, tel que je l'ai rapporté, mais en retranchant dans la suite de ce texte, quelques mots qui ne se trouvent pas dans un des Mss. que j'ai consultés, mots que Pline & Eustathe (3) paroissent n'avoir effectivement pas lus, il en résultera qu'après la phrase que j'ai citée, Aristote continue en ces termes, en parlant de la Cymindis : « quelques-uns la confondent avec le *ptorx*. Elle ne paroît pas le jour, sa vue ne pourroit pas soutenir la lumière ; elle chasse, comme l'aigle, la nuit. Elle se bat aussi avec l'aigle, & si violemment qu'il n'est pas rare que les bergers les prennent l'un & l'autre vivans, &c ».

On retrouve clairement dans ce texte, tout ce qui a été dit par Pline ; mais si un seul Ms. est favorable à cette leçon, que Gaza & Scaliger ont suivie, tous les autres lui sont contraires. Indépendamment de ce qu'on peut voir à ce sujet dans les variantes (4), Wotton a fait la même remarque (5). Ainsi ce point de l'histoire de la Cymindis, qu'elle se bat avec l'aigle, est au moins très-équivoque.

Je ne rejette pas également ce que Pline dit, que la Cymindis est un épervier de nuit : j'entends en général, un oiseau de proie de nuit ; car quoique ma pensée soit qu'Aristote ne l'a pas dit, cependant la classe d'oiseaux parmi lesquels Aristophane place la Cymindis, & la comparaison qu'Homere fait du sommeil à cet oiseau, me persuadent assez que la Cymindis est un oiseau de proie de nuit.

(1) Voyez *épervier*.

(2) *Nocturnus accipiter Cymindis vocatur, rarus etiam in sylvis, interdum minus cernens. Bellum internecinum gerit cum aquila ; coherentisque sæpe prehen-*

duntur. Hist. Lib. X. cap. 8.

(3) Sur Homere.

(4) Pag. 746, Col. 2.

(5) De differ. animal. Lib. VII. c. 134.

Je dirai donc en réunissant ces différens traits, que la Cymindis est un oiseau de proie nocturne, maigre, dont le plumage est noir, la voix aigue, la figure allongée, & la grandeur celle de l'épervier *tue-pigeon*; oiseau de montagne, & rare. Mais je ne pense pas avec M. de Buffon, que ce soit un oiseau de marais & habitant le bord des eaux (1). Ce qui a peut-être induit en erreur l'illustre Naturaliste, c'est que dans les éditions de la traduction de Gaza, on a commencé un chapitre à un endroit où Aristote dit, que des oiseaux d'une autre classe vivent auprès de la mer, & il décrit de suite le cincle, le catarracte & le cigne, après quoi il parle de la Cymindis, de la hybris & de la grue. On a fait du tout un même chapitre. Mais la distinction des chapitres est tout à fait étrangère au texte d'Aristote, & la division que les Editeurs en ont faite, réunit quelquefois des objets très-différens. Aristote dit nettement, que la Cymindis est un oiseau de montagne: cela n'exclut-il pas l'idée d'un oiseau de marais?

C Y N O C E P H A L E (2).

Animal ressemblant au fipge, à l'exception qu'il est plus grand, plus fort; que son museau approche plus de celui du chien, qu'il est d'un caractère plus farouche, & que ses dents ressemblent davantage à celles du chien. *Hist. Liv. II. ch. 8. Voyez Singe.*

Elieen a donné une description plus détaillée de ces Animaux, & c'est dans tout l'ensemble de leur corps, qu'il leur trouve la figure de chien, quoique d'ailleurs, dit-il, ils ressemblent à l'homme (3). Diodore de Sicile les décrit comme ayant une tête de chien, l'ensemble de la figure semblable à celle d'un homme mal fait, & le haut du visage, au dessus du sourcil, d'un air dur. Il leur attribue un caractère extrêmement féroce, & tel qu'on ne peut pas les apprivoiser. Le même Auteur fait à l'égard des femelles une remarque qui seroit bien extraordinaire si elle étoit vraie, & qui donneroit une marque infaillible pour reconnoître ces Animaux: c'est, dit-il, qu'elles portent toujours la matrice hors du corps (4). M. de Buffon pense que le Cynocephale est le magot. Cette idée est ancienne: c'étoit celle

(1) *Hist. des oiseaux, Tom. II. pag. 115.*
 (2) *Κυνοκέφαλος, δ,* en Espagnol, *el zampo.* De Funez, *Liv. XXII. ch. 24.*
 (3) *De nat animal. Lib. IV. cap. 46.* Je crois qu'il faut y joindre ce que ce même Auteur dit au *Liv. X. ch. 25,* des animaux qu'il nomme *κυνοπρόσωποι.*
 (4) *Bibliot. Hist. Lib. III. cap. 35.*

de Scaliger (1), & le P. Hardouin l'avoit embrassée d'après plusieurs autres Auteurs (2). Mais M. de Pauw, dans ses recherches sur les Egyptiens & les Chinois, prétend que le Cynocephale est le papion (3).

Il est certain que le magot est celui de tous les singes sans queue, qui a le museau le plus allongé, & sous ce point de vue, le plus ressemblant au chien; mais il y a cette différence entre le museau du magot & celui du chien, que dans le chien, la machoire supérieure est plus avancée, au lieu que dans le magot, c'est la machoire inférieure qui est plus saillante (4).

CYPSELLE (5).

Ce mot signifie *logeur*. Voyez *Apode*, pag. 102.

D A I M (6).

Dans la plupart des endroits où Aristote parle du cerf, il parle en même tems d'un autre animal qu'il nomme *prox*. Le cerf, dit-il, n'a point de fiel, ni le *prox*. *Hist. Liv. II. ch. 15*, & *des Parties, Liv. IV. ch. 2*. Le sang du cerf ne se coagule pas, ou du moins il se coagule mal, parce qu'il a moins de fibres que les autres, de même celui du *prox*. *Hist. L. III. ch. 6 & 19*, & *des Parties, Liv. II. ch. 4*.

Des traits si marqués de ressemblance, entre le *prox* & le cerf, ont fait penser que le *prox* d'Aristote étoit notre Daim; c'est le sentiment de M. de Buffon (7). Nous ne connoissons point d'animal qui ressemble plus au cerf que le Daim.

A l'autorité de M. de Buffon, on joindroit le suffrage de tous les Savans, si l'on prenoit sans assez d'attention un passage où Scaliger dit, que *tous les Savans* voient le Daim dans le *prox* d'Aristote (8); mais ce qu'il ajoûte fait voir qu'il faut, peut-être, entendre tout le contraire de ce qu'on imagineroit d'abord. Voici l'explication.

Pline craignant, comme le dit Scaliger, de ne pas parler de tout, mais

(1) Cynocephalum unum barbatum vidimus, foedum aspectu... Magot genus illud maximum Galli vocant. *exerc. ad Card. 213*.

(2) Sur Pline *Liv. VIII. ch. 54*.

(3) *Tom. II. pag. 174*.

(4) Comparez les planches gravées dans l'*Hist. naturelle* de M. de Buffon.

(5) Κυψέλλος, δ.

(6) πρῆξ, δ.

(7) *Hist. natur. Tom. VII. pag. 65. & Tom. X. p. 352*.

(8) πρῆκα, Damam docti putant omnes. Alii acuciores sibi visi, malunt esse πλατύκρωτα: quia Platyceros sit cervo similior.... hunc Platycerota sive laticornem falso Damam Franci putant. *exerc. ad Cardan. 207*.

trop précipité dans ses recherches , a rassemblé de toutes parts des noms qu'il n'a pas expliqués. Dans un lieu où il fait remarquer ce qu'il appelle les fantaisies de la nature , dans la distribution qu'elle a faite aux Animaux d'armes pour se défendre , il remarque , qu'elle a distribué en branches les bois du cerf ; étendu comme des mains & des doigts , les cornes de l'animal qu'on nomme aux cornes larges , *platycerotas* ; que les chevres de roche , *rupicapra* , les ont courbées vers le dos ; les Daims , penchées en avant (1). Dans cette description , on reconnoît manifestement notre Daim sous le nom d'animal aux cornes larges , dont les bois ont la figure de mains , d'où il sort des doigts. Quel est donc cet autre Daim dont parle Pline ? on l'ignore : & il est assez vraisemblable que c'est à ce Daim de Pline qu'il faut appliquer les expressions de Scaliger. Les Modernes sont fort embarrassés de déterminer quel est le Daim de Pline , & ils vont jusqu'à soutenir que son existence n'est pas réelle (2).

Pour moi , suivant M. de Buffon , c'est à notre Daim que j'applique le nom de *prox* , qui se trouve dans Aristote. J'y suis déterminé par la grande affinité qu'Aristote met entre le *prox* & le cerf , & par la persuasion qu'Aristote a connu notre Daim ; il n'est inconnu dans l'ancien monde , que sous le ciel brûlant de l'Afrique , & sous le ciel excessivement froid de la Norvege , de la Laponie , &c (3). Mais j'avoue qu'on peut faire ici la même objection dont j'ai parlé au mot *chevreuil* , qu'Aristote assure qu'il n'y a que le cerf dont le bois soit solide dans toute sa longueur , & tombe tous les ans ; & je conviens que cette objection est forte.

D A S Q U I L L E (4).

Ce poisson n'est nommé que par Aristote , & il ne le nomme qu'une seule fois , pour nous apprendre qu'il se nourrit de boue & d'excrémens. *Hist. Liv. VIII. ch. 2.* Sur une indication aussi vague , il n'est pas possible

(1) *Lusit animalium armis naturæ lascivia. Sparfit hæc in ramos, ut cervorum. Aliis simplicia tribuit, ut in eodem genere subulonibus ex argumento dictis. Aliorum finxit in palmas, digitoque enstitit ex iis, unde Platycerotas vocant... Rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum. Hist. Lib. XI, cap. 37, n. 45.*

(2) *Dama veterum, cornibus in adversum aduncis, Plin, Lib. XI. cap. 37. quod-*

nam animal sit & an detur ejusmodi in rerum natura, meritò dubitatur. Ray, Synops. quadrup. pag. 83. Dama veterum quæ sit, parum constat. An in rerum natura sit, meritò dubitat Rajus. Klein, dispos. quadrup. §. 7. lit. β.

(3) *Zimmermann, Specimen Zool. Geogr. Cap. II. Part. 2. sect. 7.*

(4) *δάσκιλλος, δα*

de trouver lequel, entre les poissons que nous connoissons, est le Dasquille. Gesner ne conjecture pas même quel poisson ce peut être (1), & Scaliger avoue qu'il n'en connoît que le nom. Niphus a prétendu que c'est le poisson qu'on appelle vulgairement *celace* (2) : Gesner relève cette imagination qu'il traite d'ineptie, & il fait voir que ce nom *celace* est pris au hazard, & assez mal copié dans la traduction dont Albert le Grand s'est servi. Le Ms. de la traduct. de Scotus, plus conforme d'ailleurs au texte grec, en cet endroit, que l'édition d'Albert, porte & *kakabo cibatur stercore & luto.*

DASYPODE (3).

L'étymologie du nom de *Dasyode* n'est pas difficile à entendre : il signifie, *qui a les pieds velus*. Aristote rend la raison de cette dénomination, lorsqu'il dit que les Animaux n'ont pas de poil intérieurement, non plus qu'en dedans de la main ou sous le pied, mais que le *Dasyode* seul en a sous les pieds & en dedans des joues. *Hist. Liv. III. ch. 12.* Nous connoissons deux especes d'Animaux auxquels ce caractere convient, savoir le lapin & le lievre. Il y a de grands débats entre les Auteurs, sur celui des deux que les Anciens ont eu en vue, lorsqu'ils ont parlé du *Dasyode*. Leurs sentimens se partagent en quatre différens systèmes. Les uns pensent qu'Aristote a désigné le lapin par le nom de *Dasyode*, & le lievre par un autre nom propre (4). Les autres disent que le mot *Dasyode* est employé indistinctement par les Grecs & les Latins, pour signifier le lapin & le lievre. De troisiemes prétendent, que *Dasyode* est un nom générique, qui comprend l'espece du lievre & du lapin. Enfin un quatrieme système consiste à dire qu'Aristote n'a point connu le lapin, & qu'il a désigné le lievre, tantôt par son nom propre *Lagós*, tantôt par son attribut particulier, en l'appellant *Dasyode*.

Un fait certain, c'est qu'Aristote a connu le lievre, & qu'il a employé le mot *Lagós* pour le désigner : rarement néanmoins, car je ne trouve cette expression seule, qu'une fois dans l'Histoire des Animaux, *Liv. XIII. ch. 28* ; dans cette même Histoire, elle est employée une seconde fois avec un autre mot, pour former l'épithete qui désigne l'aigle aux lievres. *L. IX. ch. 32.* Aristote l'a encore employée dans son traité de la *Physiologie*, c. 2.

(1) In dascylo.

(2) Qui Græcè δασκύλλοι, vel dascyl-
li, rusticè celace dicuntur.

(3) δασύπους, i. De δασύς, velu, & πῦς.

pied.

(4) λαγῶνα.

Une seconde observation importante, c'est que dans deux endroits, où Aristote a remarqué que le Dasypode avoit du poil en dedans des joues & sous les pieds, il assure que c'est le seul auquel cet attribut convienne : *Hist. Liv. III. ch. 12*, & de la *Générat. Liv. IV. ch. 5*. Aristote n'a donc pas connu deux Animaux qui eussent ce même caractère ; il n'en a connu qu'un seul ; il a connu le lièvre ; il n'a donc pas connu le lapin.

Ajoutez, que Polybe voulant parler des lapins, qu'il décrit fort bien comme un animal différent du lièvre, mais semblable à un petit lièvre, leur conserve, comme un nom étranger, le nom latin *cuniculus*, auquel il donne seulement la forme d'un nom grec (1). Son texte est cité par Athénée, avec celui d'un autre auteur nommé Posidonius, qui se sert de la même expression (2). Strabon, écrivant en grec, est également obligé d'employer une périphrase pour désigner le lapin (3). Elien fait, après l'Histoire du lièvre, celle du lapin ; & en conservant à celui-ci le nom de *cunilus*, il déclare lui donner le nom par lequel les Espagnols l'ont désigné (4). Toutes ces circonstances n'indiquent-elles pas un animal qui ne fut point connu des Grecs, puisqu'ils ne le nommerent pas ? En lui conservant son nom latin, n'est-ce pas attester que ce sont les Latins seuls qui l'ont fait connoître aux Grecs, & dès lors on conçoit très-bien qu'Aristote a pu ne pas connoître le lapin (5).

Enfin, si l'on fait attention aux trois textes dans lesquels Aristote indique le lièvre par un nom particulier, on verra qu'il est impossible que l'expression qu'il emploie alors, ne soit pas absolument synonyme à celle de Dasypode. C'est d'abord au *Liv. VIII. ch. 28*, de l'*Histoire*, où il dit que les

(1) ὁ κύνικλος καλέμενος. *Hist. Lib. XII.*

(2) *Deipnosoph.* Lib. IX. pag. 400 & 401.

(3) λαγιδεῖς γαιωρύχοι. *Geogr. Lib. III.* de Hispaniâ.

(4) πέφυκε δὲ ἡ λαγῶς ἕτερος μικρὸς τὴν φύσιν, ἃδὲ ἀϋξεται ποτε, κύνικλος [cuniculus tr.] ὄνομα αὐτῶν ἕκ εἰμι δὲ ποιητῆς ὀνομάτων, ἃδεν ἡ ἐν τῇ συγγραφῇ φυλάττω τὴν ἐπωνυμίαν τὴν ἐξ ἀρχῆς ἤνπερ ἔϊσῆρες ἐσπέραιοι ἔδεικτο οἱ πάρος, ἡ γίνεσθαι τε ἡ ἐσι πάμπλου. τῆτω τοίνυν ἡ μὲν χροὰ παρὰ τὰς ἑτέρας μέλαινα, ἡ δὲ λίγην ἔχει τὴν ἑρὰν τῶν ἄλλων ὅτι ἡ πλέον τάχα μὴν λοιπὰ τοῖς προειρημένοις

ἰδεῖν ἐμφερὲς ἐστὶ διαλλάττει δὲ ἐπὶ ἡ τὸ τῆς κεφαλῆς μέγεθος, λεπτοτέρα γὰρ ἡ τῆς ἡ δεινῶς ἄσαρκος, ἡ βραχυτέρα, δὴλον ἐστὶ κατὰ τὸ πᾶν σῶμα, λευκότερος δὲ τῶν λοιπῶν λασαρά διεληθίσις φύσει, ἀφ' ὧν διεστῆ τε ἡ ἐκμαινεῖται, ὅταν ἐπὶ τὰς θηλείας ἄτῃ. *De nat. animal. L. XIII. cap. 15.*

Voyez aussi de Funez, *Liv. II. ch. 22*. Il cite d'anciennes autorités qui font voir que cet animal étoit naturel & propre à l'Espagne.

(5) Cuniculus non ubique tam frequens est, quàm quem proximâ cognatione contingit, lepus. Zimmermann, *Spec. Zool. Geogr. Cap. I. sect. 10. §. 8.*

lievres sont plus petits en Egypte qu'en Grece : il rend raison de ce fait, & dans l'explication qu'il en donne, il n'emploie plus le mot par lequel il a désigné le lievre, mais le mot *Dafypode*. Au *Liv. IX. ch. 32*, il a nommé d'abord l'aigle aux lievres, *lagóphonos* ; il décrit ensuite la chasse de cet aigle, & la maniere dont il prend l'animal qu'il nomme non plus *Lagós*, mais *Dafypus* ; enfin dans le traité de la physionomie, *ch. 2*, il fait une liste de plusieurs Animaux timides ; il nomme le cerf & le *Lagós*, de même que dans le *premier Livre* de son Histoire, *ch. 1*, il a donné pour exemples d'Animaux timides, le cerf & le *Dafypode*.

Plutarque paroît avoir également employé les mots *Dafypus* & *Lagós*, comme synonymes. Il parle dans deux endroits, de la grande fécondité du lievre ; dans l'un, sous le nom de *Lagós*, & dans l'autre, sous celui de *Dafypus* (1).

M. de Buffon a pensé qu'Aristote connoissoit le lapin (2), mais il se fonde sur un texte qui s'est trouvé fautif (3). Tous les Auteurs qui ont dit qu'Aristote avoit fait deux Animaux différens, du *Dafypode* & du lievre, se sont fondés sur le même texte.

C'est Pline qui a brouillé toutes les idées sur cet objet. Il a employé sans discernement, les trois noms, *lepus*, *cuniculus*, & *Dafypus*. Il y a des endroits où il est évident qu'il a traduit le mot *Dafypus* d'Aristote, par celui de *lepus* (4), & d'autres où il fait de ces deux noms, deux Animaux différens, qu'il compare l'un à l'autre (5). Ailleurs, il ne sépare pas moins le *cuniculus* du *Dafypus* (6). Il y a longtems qu'on lui a reproché cette confusion (7) ; & ses annotateurs, ou ceux qui ont voulu prendre sa défense, n'ont pu rien dire de fort clair pour le justifier (8). Je crois donc

(1) *Symposiácon*, *Lib. II. pag. 1299*, & *Quod non oporteat foenerari*, p. 1482.

(2) *Hist. nat. Tom. VII. pag. 131*.

(3) *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 12*. Voyez les variantes.

(4) Au *Liv. VIII. ch. 28*, de son Histoire, Aristote dit, qu'il n'y a point de *Dafypodes* à Ithaque, & que ceux qu'on y porte ne sauroient y vivre ; qu'on les trouve morts sur la côte. Pline, *Hist. L. VIII. ch. 58*, dit : in Ithaca lepores illati moriuntur extremis quidem in littoribus.

(5) *Lepus omnium prædæ nascens solus præter Dafypodem superfoetat. Lib. VIII. cap. 55*.

(6) *Coitus averfis Dafypodí, cuniculis, quibus averfa genitalia. Lib. X. cap. 63*.

(7) *Romanus homo (Plinius) quem solum tanto Græcorum consensui opponere parum tutum est, cum sæpe fallatur & fallat, neque sibi constat satis... Itaque quid intellexerit Dafypodis nomine non est obvium, cum præter leporem & cuniculum his congener tertia species græcis nota nulla fuerit : neque leporem a Dafypode ab eo distingui mirum est, cui caprea & dorcas, vespertilio & nycteris describuntur ut diversa animalia, Bochart, *Hierozyç.**

(8) Voyez Leoniceus, *de erroribus Plinii*, dans la nouvelle traduct. de Pline,

qu'il faut tenir avec Budée (1), Bochart (2) & Klein (3), que le Dasypode & le lievre sont le même animal. Cependant pour ne rien préjuger, j'ai employé par tout où Aristote se sert du mot *Dasypus*, le nom de Dasypode, excepté dans le seul endroit, où Aristote parle de la chasse de l'aigle au lievre, & où le mot de lievre m'a échappé, au lieu de celui de *Dasypode*.

Voici maintenant les observations d'Aristote, sur le Dasypode,

On a déjà vu qu'Aristote citoit le Dasypode, pour exemple des Animaux timides, *Hist. Liv. I. ch. 1*, & de la *Physionomie*, *ch. 2*. Au *Liv. II. de l'Hist. ch. 1*, & au *Liv. IV. des Parties, ch. 10*, il remarque que dans cette espèce, le mâle jette son urine en arriere. Dans plusieurs cantons, & entre autres dans le *Sycinum*, ou le terroir de Syce, auprès de l'étang, ou du marais de Bolba (4), les lievres ont les deux lobes du foie tellement divisés, qu'on croiroit qu'ils ont deux foies, *Hist. Liv. II. ch. 17*. La femelle du Dasypode a des lacunes à l'intérieur de la matrice (5). Cela lui est commun avec les bêtes à cornes qui n'ont point de dents sur le devant de la machoire. *Hist. Liv. III. ch. 1*. Son sang ne forme pas en se coagulant, une masse sèche & ferme, mais molle & humide. *Hist. L. III. ch. 6*. J'ai déjà assez traité de cet attribut, dont parle Aristote, *Ibid. ch. 12*, d'avoir du poil en dedans des joues & sous les pieds. On trouve dans le venticule du lievre, un *coagulum*, qui forme une très-bonne présure. *Ibid. ch. 21*, & *des Parties, L. III. ch. 15*. Elle étoit employée, selon Aristote, pour guérir

Tom. IX. p. 407. Cœlius Rhodig. Lect. antiq. Lib. XXVI. cap. 30. Le P. Hardouin sur Pline, *Lib. VIII. cap. 55*, dit en parlant du Dasypode: *Quid Dasypodis nomine intelligat (Plinius) haud ita proclive est statuere.* Le P. Brottier sur ce même endroit, en fait le lievre blanc des Alpes. C'est convenir que le Dasypode n'est autre chose que le lievre. Le nouveau traducteur de Pline, également sur le même endroit, pense que ce pourroit être le cochon d'Inde, ou porcelet de Guinée: Mais cet animal a-t-il pu être connu d'Aristote? Mais a-t-il des poils en dedans des joues & jusques sous les pieds? Je ne pense ni l'un ni l'autre.

(1) Annot. prior. ad pandectas,

(2) Ubi supra.

(3) *Disp. quadrip. §. 21.*

(4) Je ne suis pas moins embarrassé que Gesner, *in lepore, lit. B*, pour fixer ce local: d'autant plus que je ne trouve aucune lumière dans M. d'Anville, qui me paroît seulement mettre le marais de Bolbe dans la Grece. Voyez la nomenclature qui est dans le 3^e. vol. de sa Géographie. Pline rapporte le même fait, mais il indique d'autres lieux: *Bina jecinora leporibus circa Briletum & Tharnen, & in Cheroæso ad Propontidem. Hist. L. XI, c. 37. sed. 73.* Aulu-Gelle indique un autre lieu encore: *Theopompus in Bisaltia lepores bina jecora habere dicit.* Noë. *attic. Lib. XVI, cap. 15.*

(5) Voyez au mot *Génération* ce que c'est que ces lacunes.

le

le flux de ventre. D'autres personnes la recommandent contre les morsures des bêtes venimeuses, & pour dissoudre le sang caillé (1).

La femelle du Dasypode est fort lascive. Aristote en donne des exemples, en parlant de l'accouplement de cet animal : *Liv. V. ch. 2.* Le Dasypode s'accouple en toute saison ; la femelle est sujette à la superfétation, c'est-à-dire, qu'elle peut concevoir dans le temps même où elle est déjà pleine. *Ibid. ch. 9, & Liv. VI. ch. 33.* Aristote indique ailleurs la cause première de cet effet : c'est la grande abondance du sperme, qui se manifeste par la quantité des poils dont cet animal est couvert (2) : *de la Générat. Liv. IV. ch. 6.* Mais il faut ajouter ici quelques observations, d'après M. de Buffon. La matrice de la femelle du lievre est conformée d'une manière particulière, qui favorise la superfétation : les deux cornes de la matrice sont deux matrices distinctes & séparées, qui peuvent agir indépendamment l'une de l'autre. La femelle porte trente ou trente un jours, & elle produit trois ou quatre petits (3). M. de Buffon assure que les petits levrauts naissent les yeux ouverts. Aristote soutient, au contraire, qu'ils naissent les yeux fermés, comme il arrive à la plupart des Animaux qui ont le pied partagé en plusieurs doigts. *Ibid.* Enfin, Aristote remarque, ce que j'ai déjà eu occasion de dire, d'après lui, qu'il n'y a point de Dasypodes à Ithaque, & que les lievres sont plus petits dans l'Egypte, que dans la Grece. *L. VIII. ch. 28.*

Dans la loi de Moïse, le lievre est mis au nombre des Animaux qui ruminent (4). Bochart assure que personne n'a confirmé cette observation (5). Cela peut être, à l'égard des lievres de nos contrées. Cependant il y a trois singularités à observer, dont deux sont remarquées par Aristote, & confirmées par les Modernes : la troisième est attestée par plusieurs Naturalistes, & par Klein entre autres. La première est, que le Dasypode, ou le lievre, a dans l'estomac un *coagulum*, comme les Animaux qui ruminent ; la seconde, que la femelle a la matrice conformée comme celle des femelles de ces mêmes Animaux ; la troisième, qu'on a vu des lievres cornus, & qu'il n'est pas rare d'en trouver de tels en Norvege (6).

(1) Voyez le Dictionnaire des Anim. V^o. Lievre, & Gesner, de lepore, lit. G.

(2) τῷ ἐπιπύσσει τὸ ζῶον. ἔτε γὰρ τῶν μεγάλων ἐστὶ, πολυπόκιον τῆς πολυσχιδῆς γὰρ τὰ δὲ πολυσχιδῆ πολυπόκιον ἐστὶ σπερματικόν. δηλοῖ δ' ἡ δασύτης. ὑπερέχει γὰρ τῷ τριχόματι τὸ πλῆθος ἐ

γὰρ ὑπὸ τῆς σῆδας ἐ ἐντὸς τῶν γνάθων τῷ ἔχει τριχὰς μόνον τῶν ζῶων.

(3) Hist. nat. Tom. VII. p. 105 & suiv.

(4) Levitic. 11. 6. & Deuteron. 14. 7.

(5) Ruminare leporem, præter Mosem nemo scripsit. Hierozoicon.

(6) Lepores cornuti pro monstris habentur.

Voilà bien des traits d'analogie avec les Animaux ruminans, & Mercurialis fait voir, que quoique le lièvre n'ait pas quatre estomacs, il n'est nullement impossible qu'il rumine (1). Je n'ai pas besoin de dire que le *Dasypus* d'Aristote, n'est point l'armadille d'Amérique, dont Linnée a fait un genre auquel il a donné le nom de *Dasypus*.

DAUPHIN (2).

L'un des cétacées dont Aristote fait mention. Il faut voir d'abord le mot *Cétacé*, pour les attributs communs à tous ces Animaux : voici ensuite ce qu'Aristote remarque sur le Dauphin nommément. Son évent est placé vers le dos : *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 15.* c'est-à-dire, qu'il est plus en arrière que celui de la baleine : car il est toujours en avant, relativement au lieu que le cerveau occupe. La verge du mâle est renfermée en dedans ; *Liv. II. ch. 1. pag. 65.* (mais elle sort lors de l'accouplement). Les mammelles du Dauphin femelle n'ont point de mamelon apparent, il y a seulement deux orifices par lesquels le lait coule ; les petits Dauphins têtent leur mère, en nageant à sa suite ; *ch. 13.* Le Dauphin n'a point de fiel, *ch. 15.* Il n'a point d'arrêtes, mais de véritables os, *ch. 7.* Les Dauphins entendent bien, quoiqu'on ne leur voie aucun organe apparent de l'ouïe. *Liv. IV. ch. 8.* Comme le Dauphin a un poulmon & une trachée, il donne des sons que l'on peut appeler proprement une voix ; mais comme il n'a point de lèvres, & que sa langue n'est pas suffisamment libre & détachée (3), il ne sauroit articuler les sons de sa voix, *ch. 9.* Lorsqu'il dort, il tient hors de la mer ses évents, & on assure l'avoir entendu ronfler, *ch. 10.*

Aristote décrit l'accouplement des Dauphins, tel que celui des autres cétacées : c'est, selon lui, un simple frottement du mâle contre la femelle. *Hist. Liv. V. ch. 5, & de la Générat. Liv. III. ch. 6.* Il paroît ne pas moins se tromper, à l'égard des uns, qu'à l'égard des autres. La portée de la femelle est ordinairement d'un petit, quelquefois de deux. Le tems de cette portée, est de dix mois ; le petit naît en été. Lorsque les petits du Dauphin ne sont pas encore bien grands, il les retire en lui-même (4), dit Aristote. Ce fait est assez difficile à comprendre. Gaza fait disparaître la

bentur. Talia cornua quæ raro videntur ipsæ habui. Non insolentes in Norvagia lepores cornuti. Klein, *dispos. quad.* §. 21.

(1) Variar. lect. *Lib. V. cap. 15.*

(2) δελφίς δ.

(3) Voyez Rondelet dans Gesner, *de Delphino*, p. 343.

(4) ἐλκεῖτο γὰρ.

difficulté, par la manière dont il traduit, mais sa version ne rend pas le texte (1). D'autres ont dit, qu'ils retiennent leurs petits dans leur bouche; mais ce fait ne semble pas possible; on pourroit seulement croire, qu'ils les tiennent avec leur bouche, & qu'ils les emportent ainsi (2). Les petits du Dauphin croissent promptement; au bout de dix ans, ils sont parvenus à leur juste grandeur; le Dauphin vit vingt-cinq & trente années; quelquefois il disparoit pendant trente jours vers la canicule. *Hist. Liv. VI. ch. 12.* Il ne faut pas entendre cette disparition d'une retraite absolue, telle que celle de certains poissons; le Dauphin ne pouvant pas vivre sans respirer, ne peut pas se tenir absolument caché.

Le Dauphin ne mange que de la chair, & comme sa vitesse & sa voracité sont surprenantes, peu de poissons lui échapperoient, s'il n'étoit obligé de se renverser pour les saisir, parce qu'il a l'ouverture de la bouche en-dessous de la tête. *Liv VIII. ch. 2. pag. 365.* On ne trouve que de petits Dauphins dans la mer du Pont. *ch. 13.* Aristote indique sur l'amour du Dauphin pour les hommes, sur l'amitié réciproque que ces Animaux se témoignent les uns aux autres, sur leur grande vitesse, &c. différentes particularités qui sont racontées beaucoup plus au long par Pausanias (3), par Pline (4), par Aulugelle (5), par Plutarque (6), par Athénée (7), par Elien (8) &c, & que Gesner a presque toutes recueillies (9).

Après tant de détails sur le Dauphin, & à l'égard d'un animal si souvent nommé par les Auteurs de tout genre, il est étonnant qu'on soit obligé de demander encore aujourd'hui, quel cétacée est le Dauphin? L'incertitude où nous sommes à cet égard, est attestée par Gesner & Willughbi (10); celui des caractères donnés au Dauphin, par Aristote, qui est le plus difficile à concilier avec les observations des Modernes, c'est d'avoir la bouche

(1) Gestant foetus infirmos infantia.

(2) Voyez Gesner, de Delphino, p. 380.

(3) Græciæ descript. Lib. I. cap. 44, Lib. II. cap. 1, Lib. III. cap. 25, Lib. X. cap. 13.

(4) Hist. Lib. IX. cap. 8.

(5) Noctes Atticæ, Lib. VII. cap. 8, & Lib. XVI. cap. 19.

(6) Quænam animal. terrest. an aquat. circa finem, & septem sap. convivium, circa finem.

(7) Dæipnosop. Lib. XIII. p. 606.

(8) De nat. animal. Lib. II. cap. 6 & 8; Lib. XI. cap. 12; Lib. XII. cap. 6 & 12.

(9) De Delphino, litt. D.

(10) Delphia apud Græcos nomen retinet hodieque... Apud ceteras verò pleræque Europæ gentes, etsi Delphini nomen passim audiatur, & à pictoribus aliisque figura ejus effingatur, in Oceano tamen eo nomine piscem nullum norunt piscatores; aliis enim nominibus barbaris, singulæ suis, Delphinem nuncupant. Gesner, de Delphino, pag. 327. Willughbi, de pisc. Lib. II. cap. 2.

en dessous. Presque tous les Ichtyologistes contredisent ce caractère, & affirment que le Dauphin a la bouche fendue horizontalement (1); cependant on peut avoir tort d'en conclure que le Dauphin soit le marsouin (2). Mais je suis très porté à penser, que c'est l'animal que Belon appelle oie de mer (3), celui que Ray appelle *Delphinus antiquorum* (4), le second des Dauphins d'Artédi (5). M. de Bomare parle d'un Dauphin, apporté à Paris en 1773, qui avoit plus de dix pieds de longueur, & qui étoit gros comme un bœuf (6).

D E N T A L E (7).

Poisson qui ne se nourrit que de chair, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, qui se tient sur les côtes, *ch. 13*, & qui vit en troupe. *Liv. IX. ch. 2*.

Le nom employé par Aristote, indique un poisson qui a les dents conformées d'une manière particulière & remarquable. M. Duhamel observe, qu'on a donné le nom de denté, à plusieurs poissons, à cause qu'ils avoient de fortes dents incisives; mais qu'on donne particulièrement le nom de denté, *dentex*, *dentillac* & *dental*, à un poisson ressemblant à la dorade, mais qui porte un caractère particulier, savoir, quatre dents canines sur le devant de chaque mâchoire. Il faut voir la figure de ces mâchoires & des dents dont elles sont armées, dans l'ouvrage de M. Duhamel (8).

Au surplus, la ressemblance de ce poisson avec la dorade, que j'ai décrite un peu plus au long, & le consentement unanime des Auteurs à reconnoître le *sinodon* dans le Dentale, me dispense de la nécessité d'en rien dire de plus (9).

(1) In rostro, thumi modò, scissa ora habet. *Gillius, cap. 7*. Voyez Scaliger, *exercit. ad Cardan. de subtilit. exerc. 223*. Les Dauphins ont la bouche tout en dessous, comme les chiens de mer. Rondelet, *des poissons, Liv. XVI. ch. 5*. Voyez la figure du Dauphin dans Belon, *des poissons, Liv. I. pag. 7*. & dans Willughbi, planche 1.

(2) Le nouveau Traducteur de Plîne les a confondus, *Liv. IX. ch. 8*. Voyez le P. Hardouin sur ce texte de Plîne. Willughbi prétend que les pêcheurs de l'Océan ne distinguent point le Dauphin

de la phocène, & leur donnent à tous deux le nom de Marsouin, *de piscib. Lib. II. cap. 3*.

(3) Des poissons, *Liv. I. pag. 7*.

(4) *Synopf. pisc. pag. 12*.

(5) *Synonim. pag. 105*.

(6) Au mot Baleine. Voyez *Phocène*.

(7) *Ξυδάων, δ.*

(8) *Traité des pêches, sect. IV. c. 2. art. 3. p. 25, & pl. 8. fig. 9.*

(9) Belon, de la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 174*. Rondelet, *des Poissons, Liv. V. ch. 19*. Gesner, in *sinodonte*. *Ar-tedi synonymia pisc. p. 60.*

DORADE (1).

Il paroît que la Dorade étoit un poisson fort connu des Grecs ; car Aristote le cite souvent en preuve de ses observations. Il remarque que la Dorade a quatre nageoires, deux à la partie supérieure sur le devant, & deux à la partie inférieure sous le ventre (2) : *Hist. Liv. I. ch. 5.* elle a des appendices aux intestins, vers l'estomac, mais en petit nombre. *L. II. c. 17.* On la frappe avec le trident lorsqu'elle dort. *Liv. IV. ch. 10.* La Dorade cherche, pour déposer ses œufs, l'embouchure des rivières, *Liv. V. ch. 10.* Elle fraye l'été ; son unique nourriture est la chair. *Liv. VIII. ch. 2.* Ce poisson se tient sur les côtes, & entre dans les étangs formés par la mer. *Ib. chap. 13.* Il se tient caché pendant les grandes chaleurs de l'été, *ch. 15,* & le froid le fait également souffrir, *ch. 19.* On peut ajouter à ceci, d'après ce qu'on lit dans Athénée, que la Dorade étoit fort estimée pour la table, & qu'on la mangeoit rôtie (3).

Il n'y a pas un de ces traits qui ne conviennent à la Dorade qu'on pêche sur nos côtes. On voit dans la description que M. Duhamel a donnée de ce poisson, qu'il a réellement quatre nageoires, placées comme Aristote le dit ; qu'on le pêche communément dans la Méditerranée ; qu'il passe aussi dans les étangs qui sont sur la côte de Languedoc ; qu'il se nourrit sur-tout de la chair des coquillages qu'il casse avec ses dents ; qu'on en mange beaucoup & souvent rôtis sur le gril ; que quand ils sont surpris par le froid, ils périssent (4). Willughbi observe, que la Dorade a quatre appendices auprès du pylore, quelquefois trois seulement (5).

Tant de rapports, joints à ce que le mot de Dorade n'est, en quelque sorte, que la traduction de l'expression grecque employée par Aristote, ne permettent pas de douter de l'identité de notre Dorade, avec le poisson dont il est question dans Aristote. Aussi tous les Naturalistes ont-ils reconnu cette identité (6) ; & je ne fais pas pourquoi le P. Hardouin (7) suppose, que Belon nie que la Dorade des Anciens soit la nôtre. Il avertit bien de ne

(1) *Χρυσόσφρα*, &c.

(2) C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit de la traduction. Voyez l'errata.

(3) *Deipnosoph. Liv. VII. pag. 328.*(4) *Traité des pêches, sect. IV. ch. 2. pag. 8 & suiv.*(5) *De piscib. Lib. IV. cap. 1.*(6) Rondelet, des poissons, *L. V. c. 2.* Gesner, in *aurata*, Willughbi, *ubi modò.* Ray, *synops. pisc. pag. 131*; il dit : *aurata omnium auctorum, græcis χρυσόσφρα.* *Arredi synonymia piscium, p. 63.* Scaliger, sur l'*Hist. des Anim.* Gillius, de *nom. pisc. cap. 29*, &c.(7) *Ad Plinium, Lib. IX. c. 16. sect. 25.*

pas confondre la dorée, qui est un tout autre poisson que la Dorade, avec le *chrysopterys* d'Aristote (1); mais en parlant ensuite de la Dorade, il dit expressément qu'elle est le *chrysopterys* des Grecs (2).

Tout ce qui est à ajouter à la description d'Aristote, c'est que la Dorade est un poisson demi-plat, approchant de la breme pour la forme; qu'elle a au-dessus de chacun des yeux une ligne, comme un fourcil, d'une belle couleur d'or; delà vient son nom: & que l'intérieur de sa bouche est tout rempli de dents molaires, dont il est comme pavé. C'est avec ces dents, qui sont extrêmement fortes, qu'elle brise les coquillages.

M. Duhamel assure, que les Dorades s'approchent des côtes, l'été, pour paître l'algue (3); cette observation seroit contraire à celle d'Aristote, que la Dorade ne vit que de chair: mais est-ce bien pour paître l'algue qu'elle vient, ou plutôt pour éviter la grande chaleur en se cachant entre les herbes?

D R A G O N (4).

Le mot *Dracon* a été employé par Aristote, pour indiquer plusieurs Animaux. Il parle d'un *Dracon* qui est un poisson: je pense que c'est la *Vive*; il faut voir ce mot. Dans l'histoire du glanis, il dit, que quand ce poisson se trouve sur des bas fonds, il est sujet à être frappé par le serpent appelé *Dracon*; *Hist. Liv. VIII. ch. 20*; ce n'est donc ici qu'une espèce particulière de serpent.

Mais ailleurs, il parle du Dragon qui est en guerre avec l'aigle, *Hist. L. IX. ch. 1*; & il rapporte, que quand le Dragon est malade pour avoir mangé des fruits, il avale du suc de laitue amère: *Ibid. ch. 6*. C'est ici un autre animal, qu'on ne sauroit reconnoître sans doute, sur le peu d'indications données par Aristote, & dont il faudroit avant tout bien constater l'existence.

On ne manque pas d'Auteurs qui aient parlé de Dragons. Sans remonter jusqu'à Hérodote, on peut voir ce que Pline en a dit (5). On trouve des représentations de Dragons de toute espèce, dans les ouvrages de Jonston; & de Seba, & dans les voyages des montagnes de Suisse, par Scheuchzer, On peut aussi consulter Gesner (6).

Cependant il faut dire avec ce même Scheuchzer, qu'on ne sauroit être

(1) De la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 146.*

(2) *Ibid. pag. 185.*

(3) *Pag. 19 & 11.*

(4) *δράκων, δ.*

(5) *Hist. Lib. VIII. cap. 11. & seq.*

(6) *De serpentibus, in Dracone.*

assez étonné, que tandis que les histoires de presque tous les peuples font mention de Dragons, cependant leur existence soit encore un problème aux yeux d'un grand nombre de Savans (1). Scheuchzer entre dans un grand détail de l'histoire de tous les Dragons qu'on a vus. Mais il est important d'observer, qu'il ne fait que compiler des récits étrangers, & qu'il ne rapporte rien dont il ait été témoin oculaire. Cependant il conclut pour l'affirmative sur l'existence de ces Dragons, soit comme individus d'une espèce propre, soit comme monstres dans d'autres espèces (2). Bochart après une très-longue dissertation, conclut aussi en faveur de l'existence des Dragons. Il leur ôte les pieds & les ailes, que la Fable, dit-il, leur a donnés; mais il leur indique quatre caractères propres: la grandeur immense, *vasta moles*; une barbe & des fanons, *barba & palcaria*; une triple rangée de dents, *dentium ordo triplex*; la couleur de la peau, mêlée de noir, de roux, de cendré, *color varius, niger, rufus, cinereus* (3).

Avec ces limitations de Bochart, il est possible d'admettre l'existence des Dragons, peut-être même existe-t-il, soit des lézards (4), soit des serpens (5), qui par le moyen de certaines membranes, semblables à celles de la chauve-fouris, peuvent s'élever en l'air & paroître voler; mais ce ne seront que des lézards ou des serpens, & les Dragons même de Bochart, ne peuvent être regardés que comme de grands serpens. On a été libre de donner aux lézards & aux serpens dont je parle, le nom de Dragon; mais il est certain qu'on a souvent ensuite abusé de ce nom, pour faire l'histoire d'Animaux qui n'existent pas.

D U C, GRAND (6).

Oiseau de proie nocturne. Voyez sur les caractères communs de ce genre d'oiseaux, le mot *Oiseau*.

(1) *Mirari satis nequeo quomodo omnes pene gentes Draconum aliquam habeant ideam & reliquerint memoriam: & tamen hujus generis animantium existentia a multis magnæ auctoritatis in re literaria viris habeatur dubia. Itinera per Helvet. Alpinas regiones, Tom. III. p. 377.*

(2) *Satis superque ex hactenus allatis Draconum Helveticorum exemplis, iisque collatis cum exoticis, patere judico, dari id genus bestias, seu proprium constituent animantium genus, seu monstros serpentum, quod multi volunt, adnumerari debeant. Patet item, non unius esse speciei omnes; alios nempe alatos, alios apodes, anguibus seu serpentibus accensendos; alios pedatos, quos cum lacertis potiori jure conferas. Scheuchzer, ubi supra.*

(3) *Hierozoic. part. II. Lib. III. cap. 14.*

(4) Voyez le Dictionnaire des Animaux & celui de Bomare, aux mots, *Dragon & Lézard ailé*

(5) Voyez *Serpens*.

(6) *Βῦας, δ.*

Aristote ne dit que deux mots de l'oiseau auquel je donne le nom de grand Duc ; il ressemble, dit-il, au chat-huant, mais pour la grandeur il ne le cede pas à l'aigle. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Si l'on vouloit prendre le premier de ces deux caracteres dans toute l'étendue, & en même tems dans toute l'exactitude des termes, on ne pourroit pas dire que l'oiseau dont Aristote parle, est le grand duc, parce qu'il se trouve une différence entre lui & le chat-huant, en ce que le grand Duc a des plumes sur la tête qui forment des especes d'oreilles élevées ou de cornes, & que le chat-huant n'a point de pareilles plumes. Mais si l'on n'entend par la ressemblance, qu'une sorte d'uniformité dans les traits généraux qui composent la figure, on peut alors se servir de cette expression pour rapprocher le grand Duc & le chat-huant (1). Le second caractere indiqué par Aristote, détermine à ne pas exiger plus de précision dans le premier caractere : il assure que l'oiseau dont il parle, ne cede pas en grandeur à l'aigle : or cet attribut ne peut appartenir qu'au grand Duc, & c'est sans doute par cette raison, que Belon a traduit l'expression d'Aristote, par celle de *grand Duc* (2), ainsi que l'ont fait ensuite M. Salerne (3) & M. de Buffon (4). J'explique au mot *Hibou*, pourquoi cet oiseau est appelé *Duc*,

D U C , P E T I T (5):

Aristote compte l'oiseau qu'il appelle *scops*, au nombre des oiseaux de proie nocturnes. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Athénée ajoute, d'après Alexandre de Myndes, que cet oiseau est plus petit que le chat-huant, & qu'il a sur les tempes deux plumes qui s'éleyent de ses sourcils (6). C'est donc un des hibous à oreilles ou cornes, que l'on appelle autrement Ducs ; & comme des trois especes de Ducs que nous connoissons, le *buas* est le grand duc, & *l'otus* le moyen duc, il reste que le *scops* soit le petit Duc : ainsi que le pensent Ray, d'après Aldrovande (7), M. Salerne (8) & M. de

(1) Aristote a dit ailleurs, en parlant du hibou, *Liv. VIII. ch. 12.* qu'il ressembloit au chat-huant, & cependant il a ajouté aussitôt, que le hibou avoit des plumes élevées autour des oreilles. J'ai observé au mot chat-huant, que cet oiseau paroît avoir été le plus connu des Anciens, parmi les oiseaux de proie nocturnes. Ils lui comparoient tous les autres, quoique la ressemblance ne fût pas parfaite.

(2) De la nat. des oiseaux, *Liv. II. ch. 39.*

(3) *Hist. nat. des oiseaux, pag. 47.*

(4) *Hist. nat. des oiseaux, Tom. II. p. 110.*

(5) σκῶψ, δ.

(6) δ σκῶψ μικρότερος ἐστὶ γλαυκός, καὶ δύο ἀπὸ τῶν ὀφρύων παρ' ἑκάτερον κροτάρον ἀναφέρει πτερὰ. *Deipnos. L. IX. pag. 391.*

(7) *Synopsis av. pag. 25.*

(8) *Hist. des oiseaux, pag. 50.*

Buffon

Buffon (1). La couleur pourroit seule souffrir quelque difficulté. Alexandre de Myndes lui donne une couleur tirant sur le plomb, tachetée de blanc (2); au lieu que M. Briffon décrit en ces termes les couleurs du petit Duc : « tout son corps est très-joliment varié de gris, de roux, de brun & de » noirâtre. Il y a plus de gris à la partie inférieure du corps, que par tout » ailleurs, & le brun domine à la partie supérieure » (3). Mais on voit dans cette description même qu'il y a du gris, & d'ailleurs M. de Buffon observe que dans le premier âge ils sont tout gris, mais qu'ensuite leur couleur varie beaucoup selon l'âge, le climat, & peut-être le sexe (4). C'en est assez pour expliquer la description d'Alexandre de Myndes, sur-tout lorsque les autres parties de cette description indiquent si précisément le petit Duc.

Aristote distingue deux espèces de petits Ducs, les uns qu'on voit en toutes saisons, & qui crient; les autres qu'on ne voit que peu de jours en automne, qui ne crient pas, mais qui sont bons à manger. *Hist. L. IX. c. 28.* Callimaque, dans Athénée (5), & Elie (6), font la même distinction: il paroît seulement que leur texte est fautif, en ce qu'on n'y voit pas la différence tirée du tems où ces oiseaux se montrent, aussi expressément marquée que celle qui est tirée de leur voix (7). Ces voyages d'un oiseau de nuit sont contredits par Gesner (8); mais M. de Buffon assure au contraire, que les petits Ducs se réunissent en troupes en automne & au printemps pour passer dans d'autres climats; qu'il n'en reste que très-peu, ou point du tout, en hiver, dans nos provinces, & qu'on les voit partir après les hirondelles & arriver à-peu-près en même tems (9).

ÉCREVISSÉ (10).

Dans la division que fait Aristote de quatre espèces de crustacées, l'écrevissé est la seconde. *Hist. des Anim. L. IV. ch. 2, & des Parties, L. IV. ch. 8.* Les rapports de ces trois espèces de crustacées, la langouste, l'écrevissé & la squille, paroissent avoir donné lieu à quelque confusion de nom chez les Grecs (11) & chez les Latins (12).

(1) *Hist. des oiseaux, Tom. II. pag. 110.*
 (2) ἐπὶ μολυβδόσφανεϊ τῷ χρώματι ὑπελευκα στίγματα ἔχει. *Deipnos, ubi sup.*
 (3) *Ornithol. Tom. I. pag. 496.*
 (4) *Hist. des oiseaux, Tom. II. pag. 157.*
 (5) *Deipnosoph. ubi sup.*
 (6) *De natura animal. Lib. XV. c. 28.*
 (7) Voyez Gesner, de *Asione*.

(8) Gesner, in *Gallinis, de Oide.*
 (9) *Hist. des oiseaux, Tom. II. p. 154.*
 (10) ἀσκαός, δ. Chez les habitans de l'Attique, ἀσκαός, suivant la remarque d'Athénée, *Deipn. Lib. III. pag. 105.*
 (11) Voyez Athénée, *ubi modò.*
 (12) Voyez Scaliger, de *subtil. ad Card. exerc. 245;* & Gesner, in *locusta, p. 437.*

Les Ecrevisses sont faciles à distinguer des cancrs, parce qu'elles ont le corps allongé & que leur queue est bien apparente ; elles sont également faciles à distinguer des squilles, parce qu'elles ont des pinces ; mais elles sont plus difficiles à distinguer des langoustes qui ont aussi des pinces. Aussi Aristote remarque-t-il que les langoustes & les Ecrevisses sont deux especes assez voisines, qui ne different que par les pinces, & par quelques autres variétés peu nombreuses. *Hist. Liv. IV. ch. 2* (1). Lorsqu'Aristote dit que les Ecrevisses different des langoustes par les pinces, j'entens par la forme des pinces ; la traduction littérale du texte seroit que l'Ecrevisse differe de la langouste, parce qu'elle a des pinces : mais cette maniere de s'exprimer seroit entendre que la langouste n'a point de pinces, tandis qu'Aristote dit expressément le contraire, tant dans cet endroit de son *Histoire*, que dans le traité des Parties, *L. IV. ch. 8* (2).

Aristote a parlé sous le même nom, des Ecrevisses de mer, *Hist. L. VIII. ch. 17*, & des Ecrevisses de riviere ; *Ibid. Liv. IV. ch. 4* ; c'est ce qui m'a fait préférer d'employer, pour rendre son expression, le mot *Ecrevisse*, commun dans notre langue aux unes & aux autres, plutôt que le mot *homard*, employé à la vérité plus fréquemment pour désigner les Ecrevisses de mer, mais qui ne s'applique pas aux Ecrevisses de riviere (3). Il ne paroît pas au surplus, qu'il y ait à douter que l'animal décrit par Aristote, soit notre homard, ou Ecrevisse (4).

La description d'Aristote, *Hist. Liv. IV. ch. 2*, est fort détaillée. Le corps de l'Ecrevisse est luisant & tacheté de noir : peut-être seroit-il plus exact de dire, de violet ou de gros bleu. Ce qu'il ajoûte sur les pieds de l'Ecrevisse, est facile à entendre : il faut remarquer seulement ce qu'il dit, & dans cet endroit même & un peu plus loin, que les deux pinces n'étant pas égales, c'est sans aucune regle, tantôt la pince droite qui est la plus forte, tantôt

(1) M. de Bomare décrit la langouste, comme une espece d'Ecrevisse. *V. Ecrevisse*.

(2) Peut-être le texte est-il corrompu, & faudroit-il lire *καρδων*, au lieu de *καρδων*. Les Ecrevisses different des squilles, en ce qu'elles ont des pinces, & que les squilles n'en ont pas. A l'égard de la leçon proposée par Scaliger, *in hunc locum, τῶ μὴ ἔχουσιν χηλᾶς*, on ne sauroit l'admettre, parce qu'elle indiqueroit que les langoustes ou les Ecrevisses n'ont point de pin-

ces, ce qui est également faux des unes & des autres.

(3) *Homard* est le nom usité sur-tout en Normandie ; Rondelet remarque qu'on nomme ce même crustacée à Rome, *gammario* ; à Venise, *astase* ; à Genes, *lombardo* ; en Languedoc, *langrou*. Des poissons de mer, *Liv. 18. ch. 2*. Gillius dit que les Marseillois le nomment *ligombaud*.

(4) Gesner, *de astaco*.

la gauche. Il revient sur cette observation dans le traité *des Parties*, L. IV. ch. 8, & il paroît que c'est par-là principalement qu'il distingue les Ecrevisses des langoustes. Une autre observation intéressante relativement aux pinces des Ecrevisses, langoustes, &c. est que quand ces Animaux en perdent une, il leur en renaît une autre, mais plus petite, pourvu néanmoins qu'elles n'aient été rompues que jusqu'à la troisième ou dernière articulation (1).

Dans la suite de la description de l'Ecrevisse par Aristote, il y a une phrase difficile à entendre, la voici : « Les parties voisines de ce qu'on nomme le col de l'Ecrevisse sont divisées à l'extérieur en cinq parties, & on peut compter pour une sixième, cette extrémité large qui se divise en cinq tablettes ». Ce qu'Aristote appelle le col, est, selon mon idée, ce que nous appellons le *corps*. Apparemment que quelques personnes regardant d'un côté la tête, & lui laissant le nom qui lui appartient, & regardant de l'autre côté les cinq premiers anneaux de la queue comme le corps, avoient imaginé de donner le nom de col à la partie intermédiaire. Gaza & Scaliger ont traduit différemment ; c'est à cette partie même de la queue qui est composée des cinq premiers anneaux, qu'ils ont pensé qu'Aristote attribuoit le nom de col de l'Ecrevisse (2). Les expressions grecques sont susceptibles de ce sens ; Gesner l'adopte (3), mais avertit en même temps que le texte peut être fautif : & j'avoue que je ne conçois pas comment on a pu donner le nom de cou, à une portion de la queue d'un animal.

L'accouplement des Ecrevisses, langoustes, squilles & autres Animaux semblables, se fait, selon Aristote, en s'approchant par derrière. Le mâle & la femelle relevent tous deux leur queue, & ils appliquent le dessous de l'une contre le dessous de l'autre. H. L. V. c. 7. Je pense qu'Aristote n'a pas moins entendu des Ecrevisses que des cancrs ce qu'il ajoûte au même endroit, que leur accouplement se fait sans aucune intromission. C'est aussi de tous les crustacées qu'il dit que la durée de leur accouplement est considérable. De la Génér. L. III. ch. 8. Aristote semble parler dans ces différens endroits, d'après des témoins oculaires. Cependant il n'est pas aisé de saisir la possibilité de cet accouplement, & je doute même que la conformation de la

(1) Voyez Bomare, V^o. Ecrevisse, & ci-dessus, au mot Crustacée, pag. 269.

(2) Quod autem collum appellant, quinque partium foris est, Gaza. Quod col-

lum appellatur, quinque in partes divisum est extrinsecus, Scaliger.

(3) In astaco. De même Wotton, de differ. animal. Lib. X. cap. 231.

queue des Ecrevisses leur permette de la relever assez pour appliquer le dessous de l'une contre le dessous de l'autre. Aristote auroit-il voulu seulement dire que l'Ecrevisse, en se renversant sur le dos, montrait le dessous de sa queue, sur laquelle l'autre appliquoit le dessous de la sienne ? « Les organes de la génération des Ecrevisses, dit Bomare, qui sont doubles tant chez les mâles que chez les femelles, sont formés de manière qu'il est difficile de concevoir un accouplement dans ces Animaux (1) ». Peut-être, ajoutait-il, le mâle féconde-t-il les œufs pondus par sa femelle en les arrosant de sa semence. Aristote observe qu'on n'avoit aucun fait capable d'appuyer cette conjecture, peu vraisemblable d'ailleurs, soit parce que la femelle conserve ses œufs sous sa queue (où le mâle ne va pas les arroser); soit parce que leur enveloppe est ferme (& que la liqueur que jetteroit le mâle ne les pénétreroit pas). *De la Génér. Liv. III. ch. 8.* Aristote met la saison de l'accouplement des Ecrevisses & autres crustacées semblables, au commencement du printems. *Liv. V. ch. 7.* Néanmoins on prétend que la ponte de leurs œufs se fait en Novembre & Décembre, & que les œufs demeurent attachés sous la queue en Janvier, Février & Mars (2).

Les lieux que les Ecrevisses préfèrent sont, selon Aristote, les fonds unis : c'est pourquoi on en trouve dans l'Hellespont (3), & près de l'île de Thase (4). Au printems & en hiver elles fréquentent les côtes; en été elles gagnent la haute mer. *Liv. V. ch. 17.* Aristote parle dans le même lieu, de la mue des langoustes & des cancrs; les Ecrevisses muent également, ainsi qu'il le dit au *Liv. VIII. ch. 17.* Bomare décrit fort bien cette mue, & il observe qu'elle ne se fait jamais avant le mois de Mai ni après celui de Septembre (5), ce qui s'accorde avec ce que dit Aristote, qu'elle se fait quelquefois au printems & quelquefois l'automne (6). Il y a encore un mot à dire des pierres d'Ecrevisse, beaucoup plus connues sous le nom faux, d'*yeux d'Ecrevisse*. Je ne vois pas qu'Aristote en ait parlé. Ce sont des concrétions pierreuses qui se forment dans l'estomac de ces Animaux, & qui s'y renouvellent chaque année (7).

(1) V^o. Ecrevisse.

(2) De Bomare, *ubi modò*.

(3) Canal qui conduit de la mer Egée dans la Propontide, aujourd'hui détroit des Dardanelles; vers les 44 & 45 degrés de longitude, & entre les 40 & 41^{es} degrés de lat. B. Vetz, d'Anville Geog. anc. Tom. II. pag. 11.

(4) Île de la Macédoine, entre les 42 & 43 degrés de longitude, & les 40 & 41 degrés de latitude B. d'Anville, T. I. p. 263.

(5) V^o. Ecrevisse.

(6) C'est ainsi qu'il faut lire à la pag. 503, de la traduction. Voyez l'Errata.

(7) Voyez sur ce sujet, l'extrait de

Au surplus il faut conférer avec cet article , celui des crustacées en général , & de chacun des crustacées , tels que le cancre , la langouste & la squille.

EFFRAYE (1).

Oiseau de proie nocturne. Aristote n'en dit autre chose de particulier ; sinon qu'il est de la grandeur d'un coq. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Le nom d'*Eleos* qu'Aristote emploie , peut être appliqué à l'Effraye , à raison du cri lamentable qu'elle jette. M. de Buffon n'hésite pas à faire de l'*eleos* d'Aristote , notre Effraye (2) : cependant la taille ne s'y accorde pas tout-à-fait. L'Effraye décrite par nos Auteurs , n'est pas si grande qu'un coq : l'Effraye décrite par M. Brisson sous le nom de petit chat-huant , est moins grosse que le chat-huant ; & ce dernier n'est , selon M. Brisson , que de la grosseur d'un pigeon (3). Il est vrai que toutes ces comparaisons de grosseur sont en général peu exactes & fort sujettes à varier selon les différens Auteurs qui les présentent ; ce même chat-huant qui , selon M. Brisson , n'est pas plus gros qu'un pigeon , est , selon Linnéus , cité par M. Salerne , de la grandeur d'une poule , à peu de chose près (4).

ELEA (5).

C'est un de ces petits oiseaux dont Aristote n'a indiqué que des attributs qui peuvent convenir à une multitude d'autres. L'Elea , dit-il , se nourrit bien , se tient l'été dans les lieux qui sont à l'ombre & exposés à l'air ; l'hiver il se tient au soleil dans des lieux abrités , sur les roseaux , près des marais ; sa voix est forte. *Hist. Liv. IX. ch. 16.* Tout part des Gesner est insuffisant pour reconnoître un oiseau à de pareils traits (6).

ELEGIN (7).

Ce poisson paroît n'avoir été nommé que par Aristote , une seule fois ; & seulement pour le compter dans la liste de ceux qui vivent en troupe. *Hist. Liv. IX. ch. 2.* Rondelet avoue qu'il lui est inconnu (8). Gesner n'en

différens mémoires , dans le Dictionnaire des Animaux , V^o. Ecrivisse.

(1) ἔλαος , δ.

(2) *Hist. des oiseaux , Tom. II. p. 110.*

(3) *Ornithol. Tom. I. pag. 500 & 504.*

(4) *Hist. des oiseaux , pag. 52.*

(5) ἔλαα , ἡ , ou ἔλαια , selon deux Mss.

(6) Voyez en effet ce que dit Gesner , de *elea & elafa*. Il est impossible d'en rien conclure pour reconnoître l'individu dont Aristote a parlé , non plus que des observations de Scaliger sur cet endroit.

(7) ἑλεγίνος , δ.

(8) Des poissons , *Liv. XV. ch. 15.*

dit pas davantage (1). Belon n'en parle point. Je ne peux qu'avouer avec eux mon ignorance.

E L E P H A N T (2).

Quadrupede plus admirable par son intelligence supérieure, qu'il n'est remarquable par la masse énorme de son corps. Aristote observe que l'Eléphant est doux, facile à apprivoiser, *Hist. Liv. I. ch. 1*, qu'il a de l'intelligence, qu'on lui apprend beaucoup de choses, que ses sens sont exquis & qu'il surpasse les autres Animaux en compréhension. *Hist. Liv. IX. ch. 46*. D'autres ont été plus loin : ils en ont fait presque un animal raisonnable (3); on lui a supposé le don de la parole (4); bien plus, on lui a attribué des sentimens de religion dont il donnoit des preuves par un culte extérieur (5). Les histoires que l'on rapporte comme des traits de son esprit sont sans nombre (6). Le courage & la force de l'Eléphant sont attestés par Aristote. *Liv. IX. chap. 1*.

Les Eléphans habitent une zone qui s'étend de l'équateur jusqu'au 25° degré de latitude Boreale, & du côté du midi dans tout le surplus du continent d'Afrique (7). Mais leur intelligence, leur courage, & leur force les ayant fait employer dans les armées des Princes Indiens, *Hist. Liv. IX. ch. 1*, les guerres qu'Alexandre porta dans les Indes, donnerent lieu de les connoître en Europe (8). Pline assure que les premiers qu'on vit en Italie, y parurent du tems de la guerre avec le Roi Pyrrhus (9). A différentes époques on en

(1) *In Eleginis.*

(2) ἑλέφανς, δ. En latin *Elephas* & *Elephantus*: observez cependant qu'il est plus aisé de trouver dans les Auteurs latins, les cas dérivés du nominatif *Elephantus*, que ce nominatif lui-même. Voyez Gesner, de *Elephantis*, lit. H. En Espagnol, *el Elephante*; de Funez, *Liv. II. ch. 12*. Il en distingue de trois especes. Voyez aussi sur l'origine & la signification primitive du mot *Elephas*, Beckman, de *Hist. nat. vet. cap. 1 §. 6*.

(3) φύσει διακρίνεται πρώως ἔμφρων, ὡς ἐγγύς εἶναι λογικῷ ζῴῳ. Strab. *Geogr. Lib. XV. Animalium maximum Elephas, proximumque humanis sensibus. Plin. Hist. Lib. VIII. cap. 1. Elephantus omnium brutorum minimè brutus. Scalig. in Hist. animal. Lib. I. pag. 76. Voyez M. de Buffon, Hist. nat. Tom. X. pag. 187. Gesner, de Elephantis, lit. D.*

(4) Pervagatum est Elephantos inter se loqui. Vartom. apud Gesner. *ubi modò.*

(5) Voyez les textes rapportés par Gesner, au même lieu.

(6) Il n'y a pas d'Auteur qui ait parlé de l'Eléphant, sans en rapporter quelqu'un. Voyez outre les Auteurs déjà cités, Plutarque dans le traité, *Quanam anim. aq. an terrest.* &c. Elien, de *nat. animal. Lib. II. cap. 11. Jonston, de quadrup. cap. 5. &c.*

(7) Zimmerm. *Zool. Geogr. Cap. II. Part. 2. sect. 15. Voyez aussi Pline, Hist. Lib. VIII. cap. 11. & Buffon, Hist. nat. Tom. X. p. 225. & suiv.*

(8) ἑλεφαντας πρώτος μὲν τῶν ἐκ τῆς Εὐρώπης Ἀλέξανδρος ἐκήσατο, Πῶρον ἔτην δύναμιν καθελῶν τὴν τῶν Ἰνδῶν. Pausan. *Lib. I. cap. 15.*

(9) Elephantos Italia primum vidit Pyrrhi regis bello, & boves lucas appellavit, in lucanis visos, anno urbis 472: (279

a conduit en Europe comme une rareté : on a vu à Paris un Eléphant mâle en 1770 & 1771, & une femelle en 1773 (1).

Il n'est pas question de donner ici une histoire de l'Eléphant : elle n'est plus à faire après ce que M. de Buffon en a dit (2). Notre objet sera donc seulement d'indiquer les textes d'Aristote, & d'y joindre quelques réflexions.

La partie de l'Eléphant qui frappe le plus à la première inspection, est ce nez cartilagineux dont l'allongement est immense, & qui lui sert comme de main pour rassembler, prendre & porter à la bouche les alimens secs & liquides : lui seul est ainsi conformé. *Hist. Liv. I. ch. 11, & Liv. II. ch. 1.* Ce nez de l'Eléphant s'appelle une trompe : Aristote en fait l'observation, & considérant l'objet de la conformation singulière de cette partie, il pense que la nature a voulu donner à l'Eléphant la facilité de respirer dans l'eau, où il est obligé d'entrer souvent, en élevant sa trompe au-dessus de la surface de l'eau ; mais, ajoute-t-il, comme la nature aime à se servir d'un même organe pour plusieurs fins, elle a voulu en même temps ; que la trompe de l'Eléphant suppléât au peu d'usage que la pesanteur de son corps & la construction de ses jambes lui permettroient de faire de ses pieds de devant, & qu'elle lui tint lieu de main. *Des Part. des An. L. II. c. 6.* On a une description très-détaillée de la trompe de l'Eléphant & de la construction de cet organe, dans les Mémoires de MM. de l'Académie des Sciences (3). Ce qui est sur-tout à y remarquer, & ce dont Aristote a manqué de faire mention, est une espèce de doigt qui la termine, & qui donne à l'animal la facilité de toucher & de saisir les plus petits objets (4).

L'Eléphant a cinq doigts à chaque pied ; leur division est peu sensible ; *Hist. Liv. II. ch. 1*, ils sont à peine séparés, & à proprement parler il n'y a point d'ongles. *Liv. III. ch. 9.* Ces détails vrais demandent quelque explication. Le pied de l'Eléphant est composé de cinq doigts, mais ils ne se voient presque pas, parce que la peau les couvre par-dessus, & qu'en dessous,

annis antè Christ. nat.) Roma autem in triumpho septem annis ad superiorem numerum additis. Eadem plurimos, anno 502, victoria L. Metelli pontificis in Sicilia de Pœnis captos. Plin. *Hist. L. VIII c. 6.* Pausanias nous apprend, dans le lieu qui vient d'être cité, d'où venoient les Eléphants que Pyrrhus conduisit contre les Romains.

(1) M. de Buffon a parlé de ces deux

éléphants, dans le sixième Tome de son supplément : M. de Bomare a aussi parlé du premier, dans son dict. d'Hist. naturelle. V^o *Eléphant.*

(2) *Hist. nat. Tom. X. & supplément, Tom. 6.*

(3) *Mém. pour servir à l'Hist. des Animaux. Part. III. pag. 140.*

(4) Buffon, *Hist. nat. Tom. X. p. 278.*

la plante du pied forme une espee de semelle qui débordé tout autour : peut-être même ne sont-ce que des gerçures de cette semelle, qui, la partageant en différentes parties, ont fait prendre ces parties pour des ongles (1).

Nous avons ajouté que l'Eléphant, a aux pieds de derriere, des malleoles peu apparentes. Il est aisé de concevoir qu'il a des chevilles apparentes au même endroit que l'homme, si l'on fait attention à la conformation de sa jambe, dont nous parlerons dans un moment (2). MM. de l'Académie des Sciences pensent néanmoins que les différens traducteurs d'Aristote, qui ont tous présenté le même sens que nous avons adopté, ont été dans l'erreur, & que l'expression d'Aristote (3) devoit être traduite, *la plante du pied* : de sorte qu'Aristote auroit dit, ce qui est vrai, que la plante du pied de derriere est plus petite que celle du pied de devant. Mais on ne voit point que MM. de l'Académie donnent aucun exemple du sens dans lequel ils veulent faire prendre l'expression d'Aristote ; & d'ailleurs il n'y a rien dans le texte d'Aristote qui indique une comparaison entre les pieds de devant & ceux de derriere (4). Par rapport à une autre observation d'Aristote, que les jambes de devant sont beaucoup plus grandes que celles de derriere, il faut la rayer absolument, puisque MM. de l'Académie assurent que, mesure prise sur le squelette d'un éléphant, ils ont trouvé les jambes de derriere longues de quatre pieds huit pouces, & celles de devant de quatre pieds & demi (5) ; ils conviennent en même temps qu'on peut s'y tromper dans l'animal vivant, parce que les jambes de devant sont plus dégagées que celles de derriere, & que par cette raison elles paroissent plus hautes.

La flexion des jambes de l'Eléphant a excité l'attention d'Aristote : il nie d'abord en un mot, & il traite de fable ce que l'on avoit dit avant lui, que

(1) Mém. de l'Académie, *Part. III. pag. 103.* Buffon, *Tom. X. pag. 280.* Ray, *Synops. quad. pag. 141.* Klein *quadrup. disposit. ordo 1. §. 13.* Elephantis tegmen pedis corneum, dit cet Auteur, ou plutôt de Wilde dont il rapporte l'observation, *sisuris sive fulcis perexiguis & brevioribus quidem est præditum, sed tamen suprâ plantas pedum exporrigitur & ad superincedendum continuatur.*

(2) MM. de l'Académie conviennent de leur existence, *ubi sup. pag. 103.*

(3) τὰ σφυρά.

(4) Plinè, qui copie si souvent Aristote,

a dit : *Elephanto informes digiti numero quidem quinque, sed indivisi ac leviter discreti, unguisque haud unguibus similes, & pedes majores priores. In posterioribus articuli breves. Lib. XI, cap. 45, n. 101.* Cette phrase, *pedes majores priores*, tient la place de celle où Aristote dit que les jambes de devant sont plus grandes dans l'Eléphant que celles de derriere ; mais ce qu'il ajoute, *in posterioribus articuli breves*, tient évidemment la place de ce qu'Aristote dit au sujet des chevilles des pieds de derriere.

(5) Pag. 102.

les jambes de l'Eléphant ne se plioient pas (1). *Hist. Liv. II. ch. 1*, & de la marche des Animaux, ch. 9. Ensuite il observe que la flexion des jambes se fait dans l'Eléphant comme dans l'homme, & d'une manière toute différente de celle dont elle se fait dans les Animaux. *Hist. ubi modò*, & de la marche des Anim. ch. 13. Mais cela n'est, si l'on peut parler ainsi, qu'une apparence extérieure. Les quadrupèdes ont, en général, les mêmes articulations que l'homme; si elles paroissent opposées à celles de l'homme, c'est parce que les os du pied & ceux du carpe sont bien plus allongés dans les quadrupèdes que dans l'homme: l'Eléphant, à la différence des autres Animaux, a le pied plus court à proportion que celui de l'homme (2).

Quoique l'Eléphant puisse fléchir les jambes au moyen des articulations qui en unissent les différens os, il faut convenir néanmoins que la masse énorme de son corps fait qu'il a de la peine à se coucher & à se relever; par cette raison, souvent il ne se couche point (3).

Le moins velu des quadrupèdes est, selon Aristote, l'Eléphant. *Hist. L. II. ch. 1*. Il faut entendre, comme l'observe Scaliger, des quadrupèdes vivipares. Le fait au surplus est exact (4). Mais comme l'Eléphant se trouve ainsi exposé nud aux attaques des insectes, la nature lui a donné un autre moyen de se défendre contre eux: il plisse sa peau qui est très-épaisse, & il écrase entre les rides qu'elle forme, les mouches qui le tourmentent (5).

Chaque mâchoire de l'Eléphant a quatre dents pour broyer les alimens dont il se nourrit (6). *Hist. Liv. II. ch. 5*. Aristote donne le même nom de dents à ces deux défenses qui sortent de chaque côté de la trompe, & qui sont la matière de l'ivoire. Il dit que dans l'Eléphant mâle ces dents sont longues & relevées, que dans la femelle elles sont plus petites & tournées en bas. *Hist. ubi modò*. Cette dernière partie de l'observation d'Aristote

(1) Bochart a recueilli tous les textes des Auteurs qui ont dit que les Eléphants n'avoient point d'articulation aux jambes, & de ceux qui les ont démentis. *Hieroz. Lib. II. cap. 26*.

(2) *Mém. de l'Acad. pag. 102*. Buffon, pag. 279. Voyez ce que nous dirons à l'article Os.

(3) *Mém. de l'Acad. pag. 106*. Buffon, pag. 265.

(4) *Setarum nullum tegumentum: ne in cauda quidem præsidium abigendo tædio muscarum: sed cancellata cutis & invitans id genus animalium odore. Ergo cum ex-*

tenti recepere examina, arctatis in rugas repentè cancellis, comprehensas enecat: hoc iis pro cauda, juba, villo est. Plin. Hist. Lib. VIII. cap. 10.

(5) La nature & la conformation de la peau de l'Eléphant donnent lieu à plusieurs observations qu'il faut voir dans les Auteurs que je cite tant de fois ici, MM. de l'Acad. M. de Buffon, & Ray. Elles sont trop multipliées pour les transcrire ou les extraire.

(6) Voyez la description détaillée de ces dents dans les *Mém. de l'Acad. p. 149*.

est peu exacte ; les défenses de la femelle ont la même direction que celles du mâle. A l'égard de la nature de ces défenses, il y a long-tems qu'on dispute pour les mettre dans la classe des cornes ou dans celle des dents : Pausanias fait une dissertation sur ce sujet (1), & les Modernes n'ont pas omis de traiter la question (2). Il me sembleroit bien plus étonnant qu'on eût disputé sur le lieu d'où elles partoient, si c'étoit de la mâchoire supérieure ou de la mâchoire inférieure (3). La vérité est qu'elles sortent de la mâchoire supérieure, des mêmes os auxquels la trompe est attachée (4).

La langue de l'Eléphant est fort petite & enfoncée. *Hist. Liv. II. ch. 6.* Les observations des Modernes sont assez conformes sur ce point à celles d'Aristote, cependant il ne faut pas croire que, parce qu'elle paroît plus enfoncée, elle ait une situation différente de celle de cette même partie dans les autres Animaux (5).

Aristote assure que l'Eléphant n'a point de vésicule du fiel, *Hist. Liv. II. ch. 15.* MM. de l'Académie, & l'Auteur de l'anatomie de l'Eléphant qui est cité par Ray, se sont assurés de cette observation, & ils la confirment (6). Le foie est d'ailleurs fort gros, mais la rate est petite par proportion. *Hist. L. II. ch. 17.* Ce sont encore là des observations confirmées par les Modernes. A l'égard de l'estomac, Aristote semble croire que l'Eléphant n'en a point, & que ce sont différens sinus des intestins qui lui en tiennent lieu. *Ib. MM. de l'Académie* remarquent que la longueur de l'estomac, dans l'Eléphant qu'ils ont disséqué, étant de trois pieds & demi, & n'ayant que quatorze pouces de diamètre dans sa partie la plus large, tandis que le colon avoit jusqu'à deux pieds de diamètre, Aristote a pu être trompé par l'apparence, & croire que l'Eléphant n'avoit point d'autre ventricule pour recevoir ce qu'il mange, que l'un des replis des intestins. Cela pouvoit lui paroître d'autant plus vrai-

(1) Græciæ descript. *Lib. V. cap. 12.* Il paroît s'être trompé en supposant que les Eléphants perdoient leurs défenses & qu'elles leur repousoient : si cela arrive, au moins ce n'est pas tous les ans comme chez les cerfs. Voyez aussi Pline, *Hist. Liv. VIII. ch. 4.*

(2) *Ea quæ ex maxillis Elephantorum extra os eminent, mihi cornua videntur.* Gillius, de nat. anim. *Lib. I. cap. 3.* Voyez Gesner, de *Eleph. lit. B* ; Scaliger sur l'*Hist. des Anim. Liv. II. ch. 11. Mém. de l'Académie, p. 112.* Ray, *Synops. quadr. p. 141* ; de Bomare, V^o. *Eléphant.* Beckman, de

Hist. nat. vet. Cap. I. §. 6. not. 2.

(3) Dans les Mémoires de l'Académie, pag. 110, on attribue à Scaliger d'avoir soutenu que les défenses de l'Eléphant partoient de la mâchoire inférieure. Il est vrai qu'il semble le dire. Mais son texte peut être susceptible d'explications. Voyez ce texte, *Exerc. ad Cardan. de subtil. 204. num. 1.*

(4) *Mém. de l'Acad. pag. 148.*

(5) *Lingua bubalâ non nihil major, situ usitato.* Ray, *syn. quadr. pag. 140.*

(6) *Mém. de l'Acad. p. 130.* Ray, p. 137.

semblable, que l'insertion de l'œsophage dans l'estomac est placée presque au milieu (1).

La voix de l'Éléphant est différente selon qu'il la fait sortir de sa bouche seule, ou qu'il la fait passer par sa trompe. *Hist. Liv. IV. ch. 9.* Cette observation a trouvé des contradicteurs : cependant M. de Buffon fait voir qu'elle peut être fondée. Il ajoute que le cri de l'Éléphant se fait entendre de plus d'une lieue (2).

Passons aux organes de la génération, & d'abord à ceux du mâle.

Les testicules de l'Éléphant sont renfermés en-dedans du corps près des reins, & ils ne sortent pas en-dehors. *Hist. Liv. II. ch. 1, & Liv. III. ch. 1.* Aristote en donne pour raison, dans son traité de la Génération. *Liv. I. ch. 12,* que la peau de l'animal n'est pas assez souple pour pouvoir former un *scrotum*. Sa verge ressemble à celle du cheval, elle est petite & a peu de proportion avec son corps. *Hist. Liv. II. ch. 1* (3). Ajoutez que dans l'état de repos, cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur ; le ventre semble être absolument uni, & ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner, que l'extrémité sort du fourreau (4).

Aristote annonçoit au *Liv. III. de son Histoire, ch. 22,* que Ctésias avoit donné sur la liqueur séminale de l'Éléphant, des observations qui étoient fausses, mais il ne les rapportoit pas en cet endroit : il les transcrit au *Liv. II. de la Génération, ch. 2.* Ctésias disoit que cette liqueur spermatique se durcissoit en séchant, & devenoit comme le succin ou l'ambre jaune.

L'Éléphante (M. de Buffon s'est servi de ce mot) n'a pas le vagin au même lieu où les autres femelles l'ont placé, mais au lieu où les brebis ont les mammelles. *Hist. Liv. II. ch. 1.* Dans celle dont MM. de l'Académie ont donné la description, la vulve étoit à deux pieds loin de l'ouverture des os pubis (5). Aristote ajoute, que lorsque l'Éléphante désire les approches du mâle, elle relève cette partie & la tourne en-dehors ; *Hist. L. II. ch. 1.* ailleurs il dit que dans l'accouplement des Éléphants, la femelle s'abaisse, écarte les jambes, & que le mâle monte sur elle. *Hist. Liv. V. ch. 2.* On a beaucoup disputé sur la manière dont l'Éléphant s'accouple : plusieurs personnes

(1) *Pag. 129.* Voyez aussi les figures que MM. de l'Académie ont données.

(2) *Hist. nat. Tom. X. pag. 275.*

(3) *Penis in vagina reconditus minusculus, nec tanto animali proportionatus videbatur ; verum vagina discissa expositus*

& liber, equino major erat, non tamen longior. *pag. 136.*

(4) De Buffon, sup. à l'*hist. nat. T. VI. pag. 162.*

(5) *Pag. 132.*

ont dit que la femelle se couchoit sur le dos, & M. de Buffon lui-même pensoit que la position des parties ne permettoit pas à ces animaux de se joindre autrement (1). Après bien des incertitudes, on se trouvera peut-être obligé de revenir au sentiment d'Aristote. M. de Buffon rapporte dans le supplément à son Histoire naturelle (2), une lettre de M. Bles qui a vécu douze ans dans l'île de Ceylan, où les Eléphants ne peuvent pas se cacher si bien qu'ailleurs pour s'accoupler, parce que le terrain est habité par-tout, & voici les expressions de cette lettre. « J'ai vu, lorsque les Eléphants veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête & le cou, & appuie les deux pieds & le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout & la croupe en haut, ce qui donne au mâle la facilité de la couvrir & d'en user comme les autres quadrupèdes ».

Une autre observation non moins remarquable, c'est ce qui est écrit encore dans la même lettre : « on a une annonce infailible du tems où les Eléphants entrent en chaleur, car quelques jours avant on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête » MM. de l'Académie ont attesté l'existence de ces trous entre l'oreille & l'œil (3); mais ce que je veux faire remarquer, c'est que cette même observation rapportée dans la lettre de M. Bles, & que je ne trouve dans aucun autre Moderne, avoit été faite il y a plus de 1750 ans, par Strabon (4), vraisemblablement d'après quelque Auteur plus ancien. Arrien l'a faite aussi (5).

La durée de l'accouplement n'est pas longue. *Hist. Liv. II. ch. 1.* L'éléphante est en état d'être couverte à dix ans, pour le plus tard à quinze; le mâle peut la couvrir à cinq ou six. *Hist. Liv. V. ch. 14.* Ailleurs, *Liv. VI. ch. 27*, Aristote recule jusques vers la vingtième année le tems où les Eléphants peuvent s'accoupler l'un & l'autre : & cette époque paroît plus vraisemblable, eu égard au tems qu'ils mettent à prendre leur croissance, & à la durée de leur vie.

Il n'y a pas moins d'incertitude sur la durée de la gestation de l'éléphante;

(1) *Hist. nat. Tom. X. pag. 273.*

(2) *Tom. VI. pag. 165.*

(3) *Pag. 138.*

(4) *καιρός ἐστὶ τῷ μὲν ἄρβηνι ἐπειδὴν εἴρω κατέχεται ἢ ἀγριαύῃ τότε δὴ ἢ*

λίπυς τὴ διὰ τῆς ἀναπνοῆς ἀνίσσιν ἢν ἔχει παρὰ τὸς κροτάφους. ταῖς δὲ θηλείαις ὅταν ὁ αὐτὸς πόνος ἴσας ἀνεωγῶς τυγχάνωσι. Geogr. Lib. XV. pag. 705.

(5) *In Indiciis.* Voyez son texte dans Geiner, de *Elephantis*, lit. C.

on en a porté le terme à dix ans (1), on l'a réduit à neuf mois (2). Aristote dit que, selon les uns, l'éléphante porte dix-huit mois ; selon d'autres, trois ans. *Hist. Liv. VI. ch. 27.* Lui-même a fixé dans un autre endroit, la durée de la gestation à deux ans. *Liv. V. ch. 14, & des Parties, Liv. IV. ch. 9.* L'éléphante ne met bas qu'un petit à la fois. *Ibid.*

Aristote assure, *Liv. VI. ch. 27*, que l'éléphant nouveau né tette avec sa bouche & non avec sa trompe. MM. de l'Académie (3) & M. de Buffon (4), pensent que cela ne peut pas être. Une de leurs raisons est prise de la petitesse des mammelons. On observera en passant, qu'ils assurent aussi que les mammelles ne sont pas près des aisselles, comme le dit Aristote. *Hist. Liv. II. ch. 1, & des Parties, Liv. IV. ch. 10 (5).*

L'incertitude qui regne sur plusieurs de ces objets, vient, comme Aristote le remarque lui-même, *Hist. Liv. VI. ch. 27*, de ce qu'on ne voit pas l'éléphant s'accoupler : il ne s'accouple que dans des lieux solitaires (6), dans le voisinage des rivières & des endroits où il a coutume de se retirer. *Hist. Liv. V. ch. II.* On convient généralement que l'éléphant ne produit point dans l'état de domesticité, lorsqu'il y est réduit (7).

Les éléphants ne se reproduisant point chez les hommes qui les emploient à leur service, on ne peut s'en procurer qu'en prenant des éléphants sauvages ; il faut lever des espèces d'armées pour s'en emparer de force. Les peuples qui n'ont pas des facultés assez étendues pour les chasser à force ouverte, ont recours à la ruse, ils leur tendent des pièges. Aristote a décrit une des manières de prendre les éléphants sauvages ; *Hist. Liv. IX. ch. 1, à la fin* ; on peut voir dans nombre d'auteurs le récit, ou des chasses qu'on fait pour les forcer, ou des stratagèmes qu'on emploie pour les surprendre (8). Il y a eu des peuples qui faisoient la chasse aux éléphants, non pour les garder vivans & s'en servir, mais pour en manger la chair (9).

(1) Decem annis gestare in utero vulgus existimat : *Plin. Hist. Lib. VIII. cap. 10.* Voyez Strabon, *Geogr. Lib. XV. p. 705,* & Diodore de Sicile, *Bibl. Hist. Lib. II. num. 42.*

(2) M. Bles, dans la lettre rapportée par M. de Buffon. *Histoire nat. suppl. Tom. VI. pag. 166.*

(3) *Mém. de l'Acad. pag. 107 & 109.*

(4) *Hist. nat. Tom. X. pag. 268.*

(5) Cependant voyez le suppl. à l'*Hist. nat. de M. de Buffon, Tom. VI. pag. 160.*

(6) Pudore numquam nisi in abdito coeunt. *Plin. Hist. Lib. VIII. cap. 5.*

(7) Buffon, *Hist. nat. Tom. X. p. 209 & 210.*

(8) Plin., *Lib. VIII. cap. 8.* Strabon, *Geogr. Lib. XV. pag. 704.* Gesner de Elephantis, *lib. E.* Buffon, *Hist. nat. pag. 211 & suiv.*

(9) Plin., *ubi modò.* Diodore de Sicile, *Bibl. hist. Lib. III. n. 10 & 26.* Gesner, *ubi modò, lib. E.*

Lorsque l'Eléphant est devenu captif, il s'apprivoise facilement, mais dans sa saison de ses amours, qui est le printems, il devient furieux : Aristote assure qu'un des moyens qu'on emploie alors pour le tranquilliser, est de lui donner abondamment à manger. *Hist. Liv. VI. ch. 18.*

La nourriture d'un Eléphant étoit, suivant Aristote (1), six à sept médimnes Macédoniennes d'orge (2); il peut même, ajoute Aristote, en manger jusqu'à neuf en un repas. Il lui faut de plus cinq médimnes de farine, & cinq maris (3) de vin. *Hist. Liv. VIII. ch. 9.* On peut voir dans les Modernes comment on les nourrit aux Indes, & comment l'on nourrissoit ceux qui ont été amenés en Europe (4).

On n'a rien de bien assuré sur la durée de la vie de l'Eléphant. L'incertitude doit venir d'abord, de ce qu'on ne fait pas précisément leur âge quand on les prend; ensuite de ce que leur vie étant de plus d'un siècle, souvent on ne peut savoir que par tradition l'époque à laquelle un Eléphant qui meurt de vieillesse avoit été pris. Aristote ne prononce rien: il se contente de rapporter que les uns donnent à l'Eléphant cent ans de vie, les autres deux cens ans. *Hist. Liv. VIII. ch. 9.* Il y a des Auteurs qui lui attribuent une vie beaucoup plus longue (5). M. de Buffon penché pour une durée de deux cens ans (6).

L'Eléphant est d'ailleurs sujet à différentes maladies (7): voici celles dont Aristote parle: des vents dans les intestins, qui les font beaucoup souffrir & qui les empêchent de se vuider; *Hist. Liv. VIII. ch. 22 & 26*, le flux de ventre; des lassitudes qu'il éprouve lorsqu'il ne dort point; des douleurs aux épaules. *Ubi modò, ch. 26.* Aristote indique le remède à ces différentes

(1) Il y a quelque différence entre le texte d'Aristote, tel que nous l'avons, & tel qu'Elieen le cite: voici ce que dit Elieen: *Αριστοτέλης ἐν τῷ ἢ περὶ ζῴων φησὶ τὴν ἐλέφαντας ἐσθιέν κριθῶν μεδίμνης μακεδονικῆς ἐννέα πλείστον, ἐπικίνδυνον δὲ τοσούτου πλήθος ἀλλήλων δὲ ἐπὶ τέλοισι ἔξ, εἰ δὲ δοίης ἢ ζ', ἢ χειλῶν φύλλα ἢ κλάδος ἀπαλῆς πίνειν δ' αὐτὸς, ὃ αὐτὸς λέγει, μητρετὰς λακεδαιμονικῆς δ', ἢ πάλιν τῆς δειλῆς ἐπικίνειν ἢ. De nat. an. Lib. VIII. cap. 9.*

(2) Voyez ci-dessus, pag. 144. la contenance du médimne.

(3) Les cinq maris forment sept pintes de Paris, suivant M. Pauçon, qui com-

mente d'ailleurs tout ce texte dans sa métrologie, pag. 263.

(4) Buffon, *Hist. nat. Tom. X. pag. 245.* *Mém. de l'Acad. pag. 127.*

(5) Strabon dit que l'Eléphant vit autant que les hommes dont la vie est la plus longue & même jusqu'à 200 ans. Mais il cite Onésicrite qui porte leur vie jusqu'à 300 & 500 ans. *Géogr. Lib. XV. pag. 705.* Diodore de Sicile s'exprime de même que Strabon, *Bibl. hist. L. II. n. 42.* Voyez Gesner, de *Eleph. lit. C.*

(6) *Hist. nat. Tom. X. pag. 248 & 249.*

(7) *πολύνοσοι δὲ ἢ δυσίατοι.* Strabon, *Géogr. Lib. XV. pag. 705.*

maladies : mais il y a dans ce même chapitre deux observations singulières : l'une que l'Éléphant mange de la terre & avale quelquefois des pierres : on en a trouvé effectivement dans son ventricule (1) ; l'autre, que quand un Éléphant est blessé d'une fleche, il suffit de lui donner de l'huile à boire, pour faire sortir le fer : s'il ne veut pas boire d'huile, on fait bouillir une racine dans l'huile & on la lui donne à manger (2). Mais Aristote ne paroît pas ajouter beaucoup de foi à cette histoire.

L'Éléphant est encore sujet à une autre maladie, savoir, une espece de lepre seche (3), qui attaque également les hommes : elle est connue sous le nom d'*éléphantiasis* (4).

Je finis par observer que tous les Éléphants paroissent être de même espece, & qu'il n'y a de variété entre eux que pour le courage ; *Hist. des Anim. Liv. IX. ch. 1* ; pour la couleur, quelques-uns étant blancs & d'autres roux, tandis que la plupart sont d'une sorte de gris de fer (5) ; & pour la taille : les plus grands sont ceux de l'Inde (6).

E L L O P S (7).

Aristote dit peu de choses de ce poisson : il observe seulement qu'il est du nombre de ceux dont les ouies sont formées de quatre lames simples, *Hist. Liv. II. ch. 13*, & chez lesquels la vésicule du fiel est voisine des intestins. De pareilles observations ne rendent pas très-facile la reconnoissance d'un animal : mais ce n'est pas tout, & plusieurs autres circonstances augmentent la difficulté de déterminer quel poisson est l'Ellops.

D'abord il paroît que le mot Ellops a été employé quelquefois chez les Grecs, comme un nom générique qui désignoit tous les poissons (8). Ensuite

(1) *Lapillos aliquot in ventriculo inveni, ut videbatur non ita pridem deglutitos.* Castel, V^o. *Elephas* ; & les quest. proposées par M. Michaëlis, *quest. 36*.
Ray, *pag. 136*.

(2) *Olei potu tela quæ corpori eorum inhaerent decidere inuenio.* Plin. *Hist. L. VIII. cap. 10*. Elien répète le même conte, *de nat. Anim. Lib. II. cap. 18*. Suivant Strabon, c'est du beurre qui produit cet heureux effet. *Géogr. Lib. XV. pag. 705*. Voyez Gesner, de *Eleph. lit. C*.

(3) *Mém. de l'Acad. pag. 116 & 122*. Buffon, *Hist. nat. Tom. X. pag. 276 & 277*.
(4) Voyez sur cette maladie les observations de Mercurialis ; var. lect. *Lib. I. cap. 2. & Lib. III. cap. 29*. Le lexicon de
Castel, V^o. *Elephas* ; & les quest. proposées par M. Michaëlis, *quest. 36*.
(5) Buffon, *Hist. nat. Tom. X. pag. 251*.
Zimmerm. *Zool. Geogr. Cap. II. Part. II. sect. 15. n. 3*.
(6) Plin., *Hist. Lib. VIII. cap. 9 & 11*.
Notum est, ex autorum fide, Indicos esse majores Afris ; at iis qui in insula Maide-galcar oriuntur, cedunt Indi. Scal. *ex. ad Card. 204*. Buffon, *Hist. nat. Tom. X. pag. 241*.

(7) ἔλλοψ. δ.
(8) Τυνδάρης δ' ἀλασκαιῶσις αἰτίαν ἔλεγε τῆς ἐχεμυδίας, τὸ γέρας εἶναι τὰς ἰχθύς καλεῖν ἔλλοπας, οὐκ ἰλλομέ-

Athénée cite différens témoignages qui se contredisent, & dont les uns font de l'Ellops le même poisson que l'acipenser, tandis que d'autres en font un poisson différent : ceux-ci comptent l'acipenser dans le nombre des chiens de mer, & confondent l'Ellops avec l'anthias (1). Pline dit dans un premier texte, que l'acipenser est appelé par quelques personnes l'Ellops (2); dans un second texte, il cite Ovide, suivant lequel l'Ellops est un poisson inconnu dans les mers d'Italie (3); & delà Pline conclut qu'on se trompe en confondant l'acipenser avec l'Ellops (4). Plutarque a dit de l'Ellops, ce que Pline avoit dit de l'acipenser, qu'il a les écailles tournées vers la tête au lieu de les avoir, comme les autres poissons, tournées vers la queue (5).

Cet acipenser lui-même, quel est-il ? On pense presque généralement que c'est l'esturgeon (6); cependant il y a encore sur ce point bien des avis contraires (7).

Au milieu de ces incertitudes, Rondelet soutient fortement que l'Ellops n'est point l'acipenser (8). Belon pense que l'Ellops qui est le même que l'acipenser, est la porcellette, espèce d'esturgeon. Il observe qu'il y a peu à compter sur ce que l'on a dit, que l'acipenser avoit les écailles placées dans un sens contraire à celui où les autres poissons les ont; c'est, dit-il, une fable que les Auteurs ont copiée les uns dans les autres (9); & à l'égard du texte d'Ovide, il convient que l'acipenser & l'Ellops y sont nommés dans deux vers différens; mais il remarque, que ce qu'Ovide dit de l'un

νήν τὴν ἄρα ἢ καλεῖσθαι ἐχούσας.
Plutarc. probl. sympol. Lib. VIII. prob. 8.

(1) Au Liv. VII, pag. 282. Dorian dit que quelques-uns appellent l'anthias, l'Ellops, mais qu'il faut les distinguer. (Vez. ci-dessus au mot Anthias, & Elien, de nat. Anim. Lib. VIII. cap. 28.) Au même

(3) Descripsit sedes varias natura profundi,
Nec cunctos unà voluit consistere pisces.

Nam gaudent pelago quales scombrigue bovesque...

Et pretiosus Helops, nostris incognitus undis.

(4) Ovidius Elopem dicit nostris incognitum undis, ex quo apparet falli eos qui eundem acipenserem existimaverunt. Elopi palmam saporis inter pisces multi dederunt. Lib. XXXII. cap. 11. n. 54.

(5) Utrum aquat. an terrest. pag. 1802.

(6) Rondelet, des poissons, Liv. XIV. ch. 8. Aldrovande cité par Jonston, de piscib. cap. 7. pag. 75. Artedi, synonym. pisc. p. 91. Scaliger, in Hist. Anim, L. II.

livre, pag. 294. Archestrate pense que l'acipenser est le galeus Rhodius, & le Grammaire Appion dit que c'est l'Ellops.

(2) Apud antiquos piscium nobilissimus habitus acipenser, unus omnium squamis ad os versis; quidam eum Elopem vocant. Lib. IX. cap. 17.

Ovid. halieus. fess. 111, & exerc. ad Cardan. 218, n. 3.

(7) Jonston, ubi modò. Le P. Hardouin, notæ & emendat. ad Lib. IX. Plinii, n. 45. Voyez Willughbi, pisc. Lib. IV. cap. 22.

(8) Des poissons, Liv. XIV. ch. 8, & dans Gesner, de acipensere.

(9) Rondelet ne la regarde pas autrement. Des poissons. Liv. XV. ch. 11.

n'est

n'est point inapplicable à l'autre ; c'est que l'*Ellops* est inconnu dans les mers d'Italie , & que l'*acipenser* est un poisson étranger (1). Artedi fait un seul poisson de l'*Ellops* , de l'*acipenser* & de l'*esturgeon* (2).

Ce qu'il y a de certain , c'est que dans la description de l'*esturgeon* donnée par Willughbi , on ne voit rien qui ne puisse s'accorder avec les caractères qu'Aristote attribue à l'*Ellops* (3). Cependant la chose ne m'a pas paru assez claire pour rayer le nom d'*Ellops* & employer celui d'*esturgeon* : j'ai préféré de demeurer dans le doute avec Gillius (4) & Scaliger (5).

EMERILLON (6).

Oiseau de proie , *Hist. Liv. IX. ch. 1* , qu'Aristote met le second pour la force parmi les Eperviers , *ch. 36*. Il le fait vivre en guerre avec l'*Ægyptius* & le *Renard* , qu'il poursuit , & dont il tue les petits. Le corbeau se joint au renard contre lui. *Ibid. cap. 1*.

L'oiseau dont Aristote parle en cet endroit , doit donc être un oiseau fort , puisqu'il attaque des animaux aussi gros que le renard & l'*ægyptius* : aussi sa force est-elle l'attribut principal que remarque Elieen (7). Pline lui attribue un autre caractère qui n'est pas moins facile à remarquer , la petitesse du corps (8).

La réunion de ces deux caractères , petitesse & force , m'ont déterminé à traduire l'expression d'Aristote par celle d'Emérillon. M. de Buffon distingue deux Emérillons différens , celui des Naturalistes & celui des Fauconniers ; la description de l'un & de l'autre paroît convenir également à l'oiseau dont il est question dans Aristote. L'Emérillon des Fauconniers est , à l'exception des pie-grieches , le plus petit de tous les oiseaux de proie , n'étant

(1) Des poissons. *Liv. I. pag. 91*. Voici le vers d'Ovide sur l'*acipenser* ,
Tuque peregrinis , acipenser , nobilis undis.

(2) *Synom. pisc. pag. 91*.

(3) Branchiæ quatuor.... vesicula fel-
lea manifestum habet in duodenum me-
stum. *De pisc. Lib. IV. cap. 22*.

(4) *De nomin. pisc. cap. 34*.

(5) Malimus nos Elopis nomen reti-
nere quousque quis meliore judicio anti-
quum & latinum prodiderit , quàm de opi-
nionem nostra recedere , quàm acipenserem
sturionem nostrum esse comprobavimus.
In Hist. anim. Lib. II. sect. III. Scaliger
vouloit séparer l'*Ellops* de l'*esturgeon* ,
mais il héritoit si l'*Ellops* n'étoit pas l'*aci-*

penfer , en supposant que celui-ci ne fût
pas l'*esturgeon*.

(6) *αἰσάλων δ* ; Dans Hétyche *αἰσάλων*.
Suivant de Funez , *Liv. I. ch. 3*. *Estmere-*
jon en Espagnol ; on ne le distingue , dit-
il , du merle , que par le bec.

(7) *ὄρνις ἰχθυόεις*. *De nat. anim. Lib. II.*
cap. 51.

(8) *Æsalon* vocatur parva avis , ova
corvi frangens , cujus pulli infestantur à vul-
pibus. Invicem hæc catulos ejus ipsamque
vellit : quod ubi viderunt corvi , contra
auxiliantur velut adversus communem hos-
tem. *Lib. X. cap. 74*.

que de la grandeur d'une grosse grive. Il a le naturel du faucon ; autant d'ardeur & de courage, & souvent il tue les perdrix d'un seul coup en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le col (1).

L'Émérillon de Gesner (2), de Brisson (3) & des autres Naturalistes, est de la grosseur d'un merle, fort hardi & fort brave. Ils le mettent dans le genre des éperviers.

J'ai d'ailleurs ici pour mon sentiment, le général des Naturalistes & des Littérateurs (4), excepté Belon (5) & le P. Hardouin (6). Mais les raisons de celui-ci, fondées sur la taille de cet oiseau, ne me paroissent pas convaincantes.

Quelques Auteurs ont prétendu que l'Émérillon n'étoit point un oiseau de passage ; ils se sont fondés sur un texte de Pline, auquel je crois qu'on s'est déterminé trop légèrement à faire une correction (7). Il est comme tous les autres éperviers d'Aristote, à l'exception de la buse, un oiseau de passage (8).

EMPI S (9).

Aristote a employé quatre expressions que Gaza rend toutes par celle de *culex*, en y ajoutant seulement quelquefois une épithète (10). Il est très-difficile de fixer le sens de ces expressions, & de dire précisément de quel insecte chacune d'elles doit s'entendre : voici les causes de cette difficulté.

D'abord le sens du mot *culex* est équivoque ; il signifie le cousin & le moucheron (11). En le réduisant à la signification de cousin, il sera commun

(1) Hist. des oiseaux. Tom. II. pag. 59.

(2) In *Æsalone*.

(3) Ornithol. Ord. 3. genre 7. esp. 23.

(4) Gesner, *ubi sup.* Buffon & Brisson, *ubi sup.* de Bomare, au mot *Émérillon*. Scaliger, in *Arist.* pag. 249. Bochart, Hieroz. Part. II. Lib. II. cap. 8. Dalechamp sur Pline, Lib. X. cap. 74.

(5) Belon suppose que l'*Æsalon* est le lanier. *De la nat. des oiseaux*, Liv. II. ch. 22. Il fait de l'Émérillon le *hierax levis* d'Aristote. *Ibid.* ch. 29.

(6) Quæ parva avis dicitur, eademque corvo minor ex Pliniana oratione intelligitur, ea esse non potest quæ à nostris aucupibus *Émérillon* appellatur, ut Dalecampio visum, Scaligero & Bocharto.

(7) Au ch. 8 du Liv. X, après avoir parlé de la buse, *triorches*, & dit que les

Romains appellent cet oiseau *buteo*, Pline ajoute, *epileum* ou *epileion* *Græci* vocant, qui solus omni tempore apparet. Quelques anciens Editeurs de Pline ont mis *Æsalona* au lieu de *Epileum*, & delà l'erreur de *Turnerus*, suivi par Bochart, &c.

(8) On donne le nom d'Émérillon au plus petit des oiseaux de proie. Il est *passager*. De Bomare, au mot *Émérillon*. On n'en voit que de passagers & point de niais. *Dict. des an.* V^e. *Émérillon*.

(9) *ἐμπίς*, ψ.

(10) Les quatre premières expressions sont *ἐμπίς*, *culex mulio* ; *κνίψ*, *culex dictus mulio* ; *κώνωψ*, *culex vinarius* ; *ψήν*, *ficarius culex*.

(11) *Culex*, omnis vermiculus alatus, *κώνωψ*. *Hadr. Junii nomencl. vermium*.

encore à une multitude de variétés qui composent le genre du coufin (1); en l'étendant à la signification de moucheron, on voit qu'il comprendra une immense multitude d'espèces.

En second lieu, les expressions qu'Aristote a employées, celle d'*Empis*, par exemple, sont également équivoques, capables d'indiquer ou un coufin, ou un moucheron; les livres élémentaires en font foi (2).

En troisième lieu, les limites de chacune des expressions qu'Aristote a employées, sont très-peu marquées; des Savans ont voulu les fixer (3), mais elles sont si peu constantes, que les Scholiastes interprètent habituellement ces expressions les unes par les autres (4).

Enfin Aristote lui-même paroît avoir employé dans différens endroits, la même expression pour désigner tantôt le coufin proprement dit, tantôt des mouchérons ou des mouches, & peut-être aussi a-t-il désigné le même coufin, la même mouche, les mêmes mouchérons, par plusieurs noms différens. On peut en voir des exemples dans les textes que j'ai rappelés aux mots *Cnipe*, *Conops* & *Moucheron*: les textes où il nomme l'*Empis*, en donneront de nouvelles preuves.

Au Liv. I. ch. 1. de son Histoire, pag. 7. Aristote cite pour exemple des animaux, qui, après avoir vécu dans l'eau, vivent hors de l'eau, les *Empis* de rivière, desquels se forme la mouche asfle (5). On ne conçoit rien à cette dernière partie de la phrase; & je serois fort porté à croire que c'est un mauvais commentaire de quelque ignorant. Le coufin vit dans l'eau avant le développement de ses ailes; il vit hors de l'eau après ce développement, & ce seroit ainsi le lieu de traduire le mot *Empis* par coufin; mais que du coufin se forme la mouche asfle, cela n'est pas, & nulle part ailleurs que dans le texte que je viens de citer, Aristote n'a rien dit de semblable de l'*Empis*.

(1) Multas diversaque cuticum species subinde observavi; præcipua autem eorum discrepantia in eo sita est, quod alii aculeati sint, alii vero aculeo careant, qui ideo etiam mortui culices vocantur. Differunt etiam notabiliter inter se ratione magnitudinis, colorum, alimenti, loci in quo degunt, modi quo nascuntur & aliorum hujusmodi. Swammerd. *Biblia natura*, p. 361.

(2) *ἔμπις*, un moucheron, coufin. *Racines grecques*, pag. 232. On a vu à la note 11, page préc. qu'Adrien Junius traduit *κώνωψ* de la même manière.

(3) *κώνωψ*, culex ex vino; *ἔμπις*, culex ex aqua; *ψήν*, culex ex caprifico; *κνίψ*, culex ex ulmo. Bochart, *Hierog. Part. II. Lib. IV. cap. 17.*

(4) Voyez le scholiaste d'Aristophane, sur le *Plutus*, v. 537. *Κώνωπας λέγει (Αριστοφάνης) τὰς ἐμπιδας.* Sur les *Nuées*, v. 157. *ἐμπιδας ἕς ἡμεῖς κώνωπας καλῶμεν.* Sur les *Oiseaux*, v. 245. *ἐμπιδας. Ζῶόν ἐστιν ἐν ὕδατι γινόμενον, ὅμοιον τῷ κώνωπι; & alibi passim.*

(5) Voyez le mot *Mouche asfle*.

Dans un second texte, Aristote cite l'*Empis* comme l'un des Animaux à deux ailes qui ont leur aiguillon en avant. *Ib. c. 5*. Ce caractère convient bien au cousin.

Dans un troisième texte, Aristote décrit la manière dont les *Empis* viennent des ascarides. Ce mot *Ascarides* indique en général, dans Aristote, plusieurs espèces de vers (1). Il se trompe en ce qu'il suppose que ces *Ascarides* naissent d'elles-mêmes dans les amas d'eau où il se dépose des terres: elles sont le produit des œufs de l'*Empis* ou cousin; mais d'ailleurs il n'y a rien qui ne s'accorde avec les observations nouvelles. On peut comparer le texte d'Aristote, *Hist. Liv. V. ch. 19*, avec ce que dit Swammerdam sur le même sujet. Le cousin, dit cet Observateur célèbre, naît d'un œuf très-petit, que la femelle a déposé dans l'eau. C'est d'abord un ver qui se tient suspendu à la surface de l'eau: Swammerdam donne une description très-détaillée de toutes ses parties. Lorsqu'il est parvenu à sa juste grandeur, il dépouille sa vieille peau, & montre à l'extérieur ses membres qui jusques-là avoient été enveloppés. Il est alors en état de nymphe, & les différentes parties de son corps n'ont pas encore acquis assez de consistance, pour qu'il puisse en faire usage. Quelques jours se passent, & lorsque ses membres se sont affermis, il rompt la peau qui l'enveloppe, & il demeure encore sur la surface de l'eau, jusqu'à ce que ses ailes bien dépliées soient séchées par l'air: à ce moment c'est un cousin qui vole, en laissant flotter sur l'eau sa dépouille qui s'y détruit peu à peu (2). Le texte d'Aristote me paroît donc indiquer le véritable cousin qui vient dans l'eau & qui nous pique; il observe que les *Ascarides* qui le produisoient, étoient fréquentes auprès de Mégare (3).

Enfin dans un quatrième texte, Aristote compte l'*Empis* au nombre des insectes qui se dépouillent de leur peau: c'est un dernier trait de conformité entre l'histoire de l'*Empis* écrite par Aristote, & celle du cousin écrite par Swammerdam.

Mon avis est donc, qu'Aristote a décrit le cousin sous le nom d'*Empis*; qu'une fois il l'a nommé *conops*, *Hist. Liv. IV. ch. 7*; mais que dans toutes les autres occasions où il emploie, soit ce mot de *conops*, soit quelque une des autres expressions que l'on a traduites par *culex*, il n'est question que de

(1) Voyez ci-dessus le mot *Ascarides*.

(2) *Biblia naturæ, tractatus de culice*, pag. 348 & seqq.

(3) Ville de l'Attique, du côté de Mégare, thème de Corinthe. *Géogr. anc. Tom. B pag. 262*.

mouchecons ; enfin , que dans le lieu où après avoir parlé de l'*Empis* , il est ajoûté que c'est de l'*Empis* que vient la mouche afile , cette partie de phrase est une addition étrangere au texte primitif.

Ce seroit peut-être ici le lieu de parler de la cause du bourdonnement soit du cousin , soit du mouchecons , mais il suffit de ce que j'ai dit sur ce sujet au mot *Cigale*.

E M Y S (1).

L'*Emys* est un des Animaux auxquels l'eau est tellement nécessaire , qu'ils ne peuvent vivre s'ils en sont privés. D'un autre côté , l'air aussi leur est nécessaire , & s'ils restoit un certain temps sans respirer , ils seroient suffoqués. *Hist. Liv. VIII. ch. 2.* Cet animal doit être compté avec la tortue ; parmi les Animaux à peau écailleuse , mais dont la peau est d'une dureté qui en change en quelque sorte la nature & l'approche de la coquille des testacées , & qui ne se dépouillent point de leur peau : seulement , comme les autres Animaux à peau écailleuse , ceux-ci ont également un tems où ils se retirent & demeurent cachés. *Hist. Liv. VIII. ch. 17.* L'*Emys* a , ainsi que la tortue , la rate fort petite ; *Hist. Liv. II. ch. 15* ; lorsqu'elle veut pondre , elle sort de l'eau pour le faire , creuse une fosse qui a la forme d'un tonneau , & après y avoir déposé ses œufs elle les abandonne pendant trente jours : après ce temps elle les déterre , les fait éclore & conduit ses petits à l'eau. *Hist. Liv. V. ch. 33.*

A ces différens traits il étoit facile de reconnoître une des especes de tortues. L'*Emys* n'est cependant pas la tortue de mer , dont Aristote la distingue par cela même qu'il la compare avec elle. Ce n'est pas non plus la tortue de terre , que l'on assure n'aimer point l'eau , & n'être point amphibie (2) ; il reste donc que ce soit la tortue d'eau douce , & c'est aussi le sentiment unanime des Auteurs (3). J'ai employé une fois le mot tortue d'eau douce. *Liv. V. ch. 33.* J'aurois pu m'en servir dans toutes les occasions.

Les textes de Plin pourroient seuls faire ici quelque difficulté ; d'abord en ce qu'il compte quatre especes de tortues , celle de terre , celle de mer , celle qui vit dans la bourbe , & celle qui vit dans l'eau douce : c'est celle-ci , dit-il , que quelques Auteurs grecs appellent *Emys* (4). Mais les meilleurs

(1) ἐμύς ἡ.

(2) Terrestris testitudines non rectè amphibiaz dici posse videntur. Gesner , de testit. in gen. lit. C. V. Bomare , V^o. tortue.

(3) Gesner , de testud. quæ in aqua dul-

ci vivunt. Wotton , de diff. anim. cap. 106. Rondelet , des Anim. vivans partie en l'eau , &c. ch. 1. Jonston , de quadrup. tit. II. cap. 2. art. 2.

(4) Sunt testitudinum genera , terrestres ;

Naturalistes ne font qu'un seul genre des tortues d'eau douce & de celles qui vivent dans la bourbe (1). Les Auteurs même qui, pour suivre Pline plus littéralement, distinguent quatre genres de tortues, donnent le même nom d'*Emys* aux deux dernières (2).

La seconde difficulté résulteroit de ce que Pline rapporte d'un animal qu'il nomme *mus marinus*, ce qu'Aristote dit de l'*Emys*, au sujet de sa ponte (3). Comment *mus marinus* signifiera-t-il une tortue d'eau douce ? Mais il est évident que ce n'est qu'une expression employée très-improprement, & dont l'usage ne fauroit l'emporter sur ce que Pline lui-même a dit nettement, qu'*Emys* signifioit une tortue d'eau douce (4). Cette mauvaise expression vient vraisemblablement de la manière dont on lit dans quelques exemplaires, le texte d'Aristote (5).

Par rapport à ce que l'on pourroit désirer de plus sur la description de la tortue d'eau douce, voyez *Tortue*.

ENCRASICHOLE (6).

Voyez au mot *Aphyes*, pag. 99.

ENTRAILLES DE LA TERRE (7).

Ce sont ces vers si communs, dont le corps allongé est composé d'une multitude d'anneaux, & qui se trouvent pour ainsi dire par-tout dans la terre, principalement lorsqu'elle est un peu grasse; il est aisé de concevoir comment leur forme leur a fait donner le nom d'entrailles de la terre (8). Aristote a bien décrit la manière dont ces animaux marchent, lorsqu'il dit d'eux, ainsi que des serpens, que c'est avec leur corps même qu'ils mesurent les

marinæ; lutaris; & quæ in aqua dulci vivunt. Has quidam à Græcis emydas appellant. Et plus loin: testitudinum est tertium genus in cœno & paludibus viventium.... ex quarto genere testitudinum quæ sunt in amnibus, &c.

(1) Testitudinum genera tria sunt. Gesner, de test. in gen. Voyez les autres Auteurs cités ci-dessus note 3 & Belon des poissons, Liv. I. pag. 44.

(2) Wotton, par exemple, ubi supra.

(3) *Mus marinus* in terra scrobe effosso parit ova & rursus obruit terra, tricesimo die resossa aperit, foetumque in aquam ducit. Hist. Lib. IX. cap. 51. Il avoit déjà

nommé le *mus marinus* au chap. 19.

(4) Voyez ci-dessus note 4.

(5) μὺς au lieu de ἐμύς.

(6) ἐγκρασίχολος ὁ. Εἰγμοί, ἔχει ἐν τῇ κρατὶ τὴν χολήν.

(7) ἐντέρα γῆς, τὰ.

(8) Intestina terræ sic nuncupantur, inquit Theon, quoniam longitudinis ratione intestinorum rationem præferunt, & quia in terræ visuntur profunditate. Coelius Rhodig. Lect. antiq. Lib. V. cap. 11. Lumbrici (terrestres) terræ intestina vocantur à similitudine. Ray, Hist. insect. pag. 1. Voyez dans la suite de son texte, la description étendue du ver de terre.

distances (1), & qu'ils avancent en se tirant : la partie antérieure du corps avance, & le ver tire ensuite vers cette partie antérieure la partie postérieure. De la marche des Anim. ch. 4, & ch. 9. Mais il n'a pas connu leur génération, lorsqu'il a dit qu'ils se formoient d'eux-mêmes dans la vase & dans la terre humide. Hist. Liv. VI. ch. 16. On a vu les vers de terre s'accoupler (2), & Swammerdam nous a donné la description des œufs qui les reproduisent (3). Ce qu'Aristote a dit, que les anguilles venoient des vers de terre, n'est pas plus vrai ; je l'ai déjà remarqué au mot *Anguille*, pag. 87. Une autre observation à faire d'après Swammerdam, c'est que les vers de terre ont le sang rouge : c'est peut-être le seul insecte qui l'ait ainsi coloré (4).

E P E R V I E R (5).

J'emploie ici cette dénomination, moins comme celle d'un oiseau particulier seul de son espèce, que comme le nom d'un genre d'oiseau de proie, dont je fixe ainsi le caractère d'après M. Briffon : quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'aux talons ; le bec court & crochu, dont la base est couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence dès son origine (6).

Plusieurs Naturalistes désignent une simple espèce, par le nom dont je fais ici un genre, M. de Buffon entre-autres (7). Mais Aristote ayant presque toujours employé le mot *hierax* comme un nom générique, qu'il détermine ensuite par différentes épithètes, il me falloit aussi un nom générique pour rendre l'expression d'Aristote. Quelques personnes ont employé le nom d'*autour* ; mais celui-ci me paroissant plus propre à désigner une des espèces indiquées par Aristote, il ne me restoit que le nom d'*Epervier*.

Aristote donc, fait de l'Epervier un genre d'oiseau, dont il établit plusieurs espèces. Hist. Liv. IX. ch. 36. Je les détaillerai dans un moment, après avoir d'abord rappelé ce qu'il dit de l'Epervier en général.

(1) αὐτῷ τῷ σώματι διαλήψεις ποιούμενα.

(2) Ray, Hist. inf. pag. 2. De Bomare, au mot *ver de terre*.

(3) Biblia nat. pag. 304.

(4) Ibid. pag. 120 & 247.

(5) ἱέραξ ὄ. On donne deux étymologies de ce nom : les uns le font venir de ἱερός, *saint, sacré* ; les autres de ce que l'Epervier vole bien : παρὰ τὸ ἕσθαι ἡγούου

φέρεσθαι ἐν τῷ ἀέρι βραδύως. La première de ces deux étymologies est préférable : l'Epervier étoit un oiseau sacré parmi les Egyptiens, ainsi que je le dirai à la fin de cet article ; on trouve aussi par contraction de ἱέραξ, ἱραξ & ἱρηξ. En Espagnol, suivant de Funez, *Gavilan*.

(6) Ornith. cl. 3. ord. 3. genre 8. T. I. pag. 310.

(7) Hist. nat. des oiseaux, T. I. p. 318.

Au *Liv. I. ch. 5*, de son *Histoire*, Aristote cite l'Epervier pour exemple des Animaux qui ont des ailes composées de plumes; au *Liv. II. ch. 15*, il remarque que l'Epervier a la rate très-petite, & que la vésicule du fiel tient chez lui au foie & aux intestins.

Cet oiseau a des serres & est carnassier; il n'avaleoit pas le grain quand même on le lui mettroit dans le bec. *Liv. VIII. ch. 3*. On prétend néanmoins qu'il ne mange point le cœur des oiseaux qu'il tue: Aristote invoque à ce sujet l'expérience. *Liv. IX. ch. 11*. Mais la vérité du fait est niée par Albert le Grand, par Scaliger & par Aldrovande (1). Celui-ci assure avoir donné des cœurs d'oiseaux à des Eperviers, & l'avoir vu les manger. Pline avoit copié l'observation fautive d'Aristote (2).

L'Epervier fait son nid dans des lieux escarpés. *Liv. IX. ch. 11* (3). L'incubation de la femelle dure vingt jours; *Liv. VI. ch. 6*; ses petits deviennent gras & de très-bon goût. *Ibid. ch. 7*.

On observe que les Eperviers sont plus petits en Egypte que dans la Grece. Aristote en assigne pour cause, le peu d'abondance de nourriture que les Eperviers trouvent en Egypte, à raison de ce que les petits oiseaux y sont rares. *Liv. VIII. ch. 28*. Toutes les especes d'Eperviers cessent de paroître quand on commence à entendre le coucou. *Liv. VI. ch. 7*.

Voici maintenant les distinctions qu'Aristote propose entre les différentes especes d'Eperviers. D'abord il en admet deux especes séparées, l'Epervier qui poursuit le ramier (4), & celui qui attaque le pinson (5). *Liv. VIII. ch. 3*. Mais ailleurs, *Liv. IX. ch. 36*, il assure qu'on en compte jusqu'à dix especes. Il appelle le plus fort, la busé (6), le second, l'émerillon (7), le troisième, le busard (8). Il fait trois autres especes de l'autour (9), de l'Epervier qui tue le ramier (10), & du pernes (11). Il distingue encore la sous-busé (12), l'Epervier tacheté (13) & l'Epervier qui tue le pinson (14);

(1) Alb. & Scalig. in hunc locum. Aldrov. *Lib. XXIII. de animal.*

(2) Accipitres avium non edunt corda. *Lib. X. cap. 8.*

(3) Suivant Elien, dans des Iles adjacentes à l'Afrique, d'où ils ramènent leurs petits en Egypte. *De nat. anim. Liv. II. ch. 42*. Mais ce qu'Elien dit en général, Pline le dit seulement des Eperviers de la contrée des Masæfyles: In insula Africae Cerne, in oceano, accipitres totius Masæfylæ humi sætificant, nec alibi nascun-

tur, illis assueti gentibus. *Lib. X. cap. 8.*

(4) φακοτύπος, & ailleurs φασσοθύπος; *Liv. IX. ch. 12.*

(5) σπιζίας.

(6) τριδρχης.

(7) αισάλων.

(8) κέρκος.

(9) άστέριας.

(10) φασσοθύπος.

(11) πέρνης.

(12) ύποτριδρχης.

(13) πέρκος.

(14) σπιζίας.

& enfin il parle de l'Epervier lisse (1), & de l'Epervier qui mange les grenouilles de haie (2). Quelques Eperviers, dit-il, attaquent le pigeon posé à terre, & ne lui touchent point quand il vole; les autres le saisissent seulement quand il est perché; de troisiemes, seulement quand il vole. On prétend que les pigeons distinguent en l'air ces différens éperviers, & qu'ils se tiennent tranquilles, ou qu'ils s'envolent, selon l'espece d'Epervier qu'ils voient venir.

Elieen fait aussi un grand nombre d'especes d'Eperviers, dont chacun étoit consacré à un dieu différent. Mais Elieen renferme sous le genre de l'Epervier, des oiseaux qui semblent être absolument d'un autre genre, tels que l'orfraie & la harpaye (3). Ce même Auteur attribue à l'Epervier un temperament très-chaud (4). Aristote pense que les mâles & les femelles de différentes especes d'Eperviers, s'unissent ensemble (5).

Pline compte 16 especes d'Eperviers, mais il y comprend encore beaucoup d'oiseaux qui paroissent étrangers à ce genre, tels que le coucou & le milan (6).

M. Brisson distingue trente six especes d'Eperviers, dont plusieurs se divisent encore en beaucoup de variétés (7).

(1) λείσος.

(2) φρυκολόχος. On voit ici onze différens noms, quoiqu'Aristote n'établisse que dix especes d'Eperviers. Scaliger pense qu'il suppose que la sous-buse est une variété de l'espece de la buse. Je croirois plutôt que quand Aristote parle de dix especes différentes, ce n'est pas son sentiment qu'il rapporte, mais seulement ce qu'on a

dit à ce sujet, & qu'il transcrit ensuite tous les différens noms & surnoms qu'on donne aux Eperviers, sans prétendre décider s'il y en a plus ou moins de dix especes distinctes.

(3) γένη Ιεράκων πλείονα ἄρα ἦν, ἢ εἰκεν ὑπαινίττεσθαι ἢ Αἰρισοφάνης τῶτο, φησὶ γὰρ.

ἀλλ' ἐπέψαμεν

τρεῖς χιλίους Ιεράκας, ἰσποτοξότους.

χωρὶς δὲ πᾶς τις θυλάκας ἠγκυλωμένους;

Κερκῆς (αἰ. Κέγκρης), τριβέρχης, γυψ, κύμινδης, αἰετός.

νευέμνηται δὲ ἢ ἀπεκριβήσαν θεοῖς πολλοῖς ὁ μὲν περδικοθήρας ἢ ἀκύπτερος Ἀπόλλωνός ἐστι δερύπων, φασὶ φήνῃν δὲ ἢ ἄρσπην Ἀθηνᾶ προσνέμειν. Ερμῷ δὲ τὸν φασσοφόντην ἄθυρμα εἶναι φασίν. Ηρας δὲ τὸν ταυνοπίτερον, ἢ τὸν τριβέρχην ἢ τὴν καλέμενον κρετέμδος· μήτηρ δὲ θεῶν τὸν μέγμενον (μετμπος), ἢ ἄλλον δὲ ἄλλω θεῷ γένῃ δὲ Ιεράκων ἐστὶ πάμπαντα. De nat. anim. Lib. XII. cap. 4. Les vers d'Aristophane sont tiré de la Comédie des oiseaux, V. 1178 & suiv.

οἱ διαφέροντες τῷ εἶδει μίχυνσθαι πρὸς ἀλλήλους. De la génération des Animaux, Liv. II. ch. 7.

(6) Accipitrum genera 16 invenimus. Ex his ægithum... triorchem... Distinctio generum ex aviditate. Alii non nisi ex terra rapiunt avem; alii non nisi circa arbores volitantem; alii sedentem in sublimi; aliqui volantem in aperto... Nocturnus accipiter cymindis vocatur... Coccux ex accipitre videtur fieri... Milvi ex eodem accipitrum genere, magnitudine differunt. Lib. X. cap. 8, 9 & 10.

(4) Liv. II. ch. 42.

(5) τῶν γαμψονύχων Ἰεράκες δοκῶσιν.

(7) Ornithol. Ord. 3. sect. 1. genre, 7.

Tom II.

R r

Aristote, & bien des Auteurs après lui (1), rapportent que dans le lieu de la Thrace, nommé autrefois Cédropolis (2), on fait, le long des marais, une chasse en commun, entre l'homme & l'Epervier. Les hommes battent avec des perches, les roseaux & les arbres pour faire envoler les petits oiseaux; les Eperviers paroissant au-dessus, les forcent à se rabattre, & les hommes les tuent à coups de perches. *Liv. IX. ch. 36.*

Dans toutes ces observations, le nom d'Epervier est pris dans son acception générique, ou du moins Aristote n'indiquant pas de quelle espèce particulière d'Epervier il a entendu parler, nous ne pouvons pas déterminer ce qu'il n'a dit que généralement. Il faut maintenant jeter un coup d'œil sur ce qu'Aristote dit de l'Epervier considéré comme espèce particulière, & sur ce qu'il dit des différentes espèces d'Eperviers.

Je ne vois qu'un seul texte où Aristote emploie le mot *hierax* sans aucune addition, pour désigner une espèce & non un genre: c'est lorsqu'il dit du *Cataracte*, que cet oiseau est de la grosseur de l'Epervier. La difficulté qu'il y a à dire précisément quelle espèce d'oiseau est le *Cataracte*, augmente celle qui se trouve à décider, quel est entre tous les Eperviers celui auquel Aristote a donné ce nom par excellence. En suivant les conjectures que l'usage du nom d'Epervier chez les Modernes peut faire naître, l'Epervier proprement dit, seroit le même que celui auquel Aristote donne pour caractère, d'attaquer le pinçon, & dont nous appellons le mâle, en France, *mouchet* ou *émouchet*. C'est l'oiseau que les Auteurs appellent le plus communément *Epervier*, sans addition (3).

Quant aux autres Eperviers qu'Aristote indique par une indication particulière, il faut voir d'abord les articles particuliers de la *Buse*, de l'*Emerillon*, du *Buzard*, de l'*Autour*, du *Pernes*, de la *Sous-buse*; après quoi il reste encore cinq dénominations particulières, savoir, l'Epervier qui tue le

(1) L'Auteur de *Mirabilibus auscultis*, embellit encore la chose, en disant que les enfans qui font cette chasse appellent les Eperviers par leur nom pour les faire venir, & que si les Eperviers prennent alors eux-mêmes quelques oiseaux, ils les jettent aux chasseurs. Voyez aussi Plin., *Liv. VIII. ch. 10.* Elien, *Liv. II. ch. 42.* Philé, *pag. 82.* Il attribue spécialement cette chasse au *κίρκος*, que j'appelle le *Buzard*.

(2) Au lieu de Cédropolis, l'Auteur de *Mirabilibus auscultis*, & Plin., disent Am-

phipolis Je ne vois point qu'il soit mention de Cédropolis dans les cartes de M. d'Anville; Amphipolis est une ville voisine du Strymon, dans la portion de la Thrace qui a fait ensuite partie de la Macédoine, vers le 41^e degré de latitude & le 42^e de longitude.

(3) Voyez Gesner, *in acclipte sparverio*; Bejon, de la nat. des oiseaux, *L. II. ch. 21.* Ray, *Synopsis avium*, *pag. 18. n. 2.* de Buffon, *Hist. nat. des oiseaux*, *Tom. I. p. 318.*

ramier, celui qui attaque le pinçon, l'Épervier tacheté, l'Épervier lisse, & l'Épervier qui mange la grenouille de haie. Une première observation à faire d'après Scaliger, c'est qu'il est extrêmement difficile de se retrouver au milieu de ces différentes indications qu'Aristote n'a pas données d'après lui-même, & qu'il n'a données que par un seul mot : de sorte que non-seulement il n'y a point ici d'explication suffisante, mais même il est possible qu'une seule espèce soit désignée par plusieurs noms (1). Le P. Hardouin a avoué également son embarras sur le texte semblable de Pline (2).

Quoi qu'il en soit, suivons chacune des cinq dénominations d'Aristote. Il parle d'abord de l'Épervier qui attaque le ramier ; il met beaucoup de différence pour la grandeur, entre l'Épervier qui attaque le ramier, & celui qui attaque le pinçon ; *Hist. Liv. VIII. ch. 3* ; c'est tout ce qu'il en dit. Scaliger pense que cet Épervier pourroit être le faucon (3) ; Belon le dit beaucoup plus affirmativement ; il observe que « les oiseleurs n'ont meilleur » moyen pour prendre les faucons, qu'avec des ramiers (4) ». Niphus rapporte que Michel d'Éphèse en fait le faucon gentil, & lui-même en fait le tiercelet de faucon (5). Ce qui concourroit encore à me faire croire que l'Épervier *tue-pigeon* est un faucon, c'est qu'on ne voit guères d'autre dénomination d'oiseau employée par Aristote, qui puisse s'appliquer au faucon ; tandis qu'il n'est pas vraisemblable qu'Aristote n'ait rien dit de cet oiseau, qui existe en grand nombre dans les îles de la Méditerranée (6).

Niphus regarde l'Épervier au pinçon (notre émouchet) comme le même que l'Épervier tacheté (7) ; Belon est du même sentiment (8). Cette identité est assez vraisemblable, sur-tout si l'on fait avec M. de Buffon (9), une seule

(1) *Accipitrum faciem nullam declarat maximâ negligentia (Aristoteles)... Difficile certè est omnes has species ad genera Aristotelis dirigere... periculosum sententiam suam dicere... λέις, πέρκος & πέρνυς, hæc certè genera fortasse ne Aristoteli ipsi cognita sunt qui nomina nuda apposuit, fortasse bina aut terna uni. Scaliger ad Arist. pag. 248 & 249.*

(2) *Differentias accipitrum quales in hodierno aucupio agnoscuntur, diligenter & accuratè Budæus explicat in annotat. ad Pandectas, pag. 152. Quorum quidem nomina cui quoque nostrorum accipitrum generi accommodari oporteat statuere haud in promptu est, ut rectè Budæus admonet, tum quia nomine tenus ab Aristotele*

Plinioque indicata, nec ullis quibus discerni queant inter se notis distincta sunt ; tum quia scriptorum ea de re ingens inter se disceptatio, dissensioque est. Hard. ad Plinium, Lib. X. cap. 8.

(3) *Sur l'Histoire des Animaux, pag. 249.*

(4) *De la nature des oiseaux, Liv. II. ch. 18.*

(5) *Sur l'Hist. des Animaux, Liv. VIII. ch. 3, & Liv. IX. ch. 36.*

(6) *Hist. des oiseaux, par M. de Buffon. Tom. II. p. 10.*

(7) *Sur l'Hist. des Animaux, Liv. IX. ch. 36.*

(8) *De la nat. des oiseaux, pag. 107.*

(9) *Hist. des oiseaux, Tom. I. p. 319.*

espece de l'Epervier proprement dit, & de l'Epervier tacheté dont Klein a fait une espece particuliere, à laquelle le nom tacheté convient éminemment (1). Au surplus ce n'est qu'en hésitant que j'ai traduit par le mot *tacheté*, l'expression dont Aristote s'est servi, & dont la signification & la leçon même sont fort incertaines (2).

L'Epervier lisse, ne peut être ainsi appelé, selon Gesner, que parce qu'il n'a pas le plumage marqué de taches. Belon croit que c'est l'émérillon (3), mais je ne vois pas qu'il appuie suffisamment cette idée. Ne seroit-ce pas plutôt le faucon blanc, décrit par Brisson (4).

Il reste l'Epervier qui mange la grenouille de haie. Aristote dit de celui-ci, qu'il vit facilement (ou qu'il vit bien) & qu'il vole terre à terre. *Hist. Liv. IX. ch. 36.* On a prétendu à ces traits reconnoître l'oiseau appelé Goiran, ou Boudrée, ou Bondrée, dont le caractère est effectivement de voler bas, d'arbre en arbre, & de manger des rats, des souris, des grenouilles, des lézards, &c. (5).

Voilà bien des especes d'Eperviers, & cependant il est douteux que dans ce nombre encore soit compris ce fameux Epervier si révééré en Egypte, où il étoit regardé comme sacré, & tellement respecté, que si l'on en tuoit un, fut-ce par mégarde, on étoit condamné à mort (6). On représentoit sous la figure de cet Epervier, Osiris. Cet oiseau a été souvent nommé, mais il n'a point été décrit. Plutarque, dans son traité sur Isis & Osiris, dit qu'on peignoit la figure de l'Epervier pour représenter Osiris (le soleil), parce que cet oiseau a la vue excellente & l'aile très-bonne, & parce que d'ailleurs il digere très-aisément : on ajoûte, dit Plutarque, que l'Epervier jette de la terre sur les yeux des morts qu'il trouve sans sépulture, & que quand il descend au Nil pour y boire, il dresse ses plumes, ne les baissant qu'après avoir bu, pour marquer qu'il a échappé au crocodile, parce qu'autrement ses plumes demeureroient droites s'il avoit été la proie du crocodile (7).

(1) Falco varius... inter omnes falcones variis coloribus facile princeps, imprimis ad caput collumque: Colores distincti, niger, flavus vel aurantius, rubicundus & albus, cinereus alternant ave variegata & ordinatim picta. Ordo avium. §. 25. n. 9.

(2) Voyez Gesner, de *Accipitrum generibus*; il propose de lire *περικυβος*, au lieu de *περικυβος*.

(3) De la nat. des ois. *Liv. II. ch. 20.*

(4) Ornithol. *Tom. I. pag. 326.*

(5) Belon, de la nat. des oiseaux, *L. II. ch. 10.* Scaiger, sur l'*Hist. des Animaux*, pag. 249.

(6) Herod. *Lib. II. cap. 65.* Il est vraisemblable que le principe du respect qu'on avoit en Egypte pour l'Epervier, étoit qu'il purgeoit le pays de plusieurs animaux incommodés. Voyez Jonston, de *accip. in genere*.

(7) *Operum moral. Tom. I. pag. 662.*

On voit bien que ce sont là des contes faits à plaisir, & qu'il est assez difficile de concevoir : il y en a bien d'autres dans Pierius Valérianus (1). On a rassemblé les traits qui convenoient à des oiseaux d'une nature toute différente, on y a joint des fables que l'on inventoit, & on a composé du tout, l'histoire d'un prétendu oiseau qui n'a jamais existé tel qu'on le peignoit. C'est par exemple une idée contraire à la nature d'un oiseau de proie tel que l'Epervier, de le représenter se jettant dans le Nil pour y boire : les oiseaux de proie ne boivent point, ou ne boivent que dans des lieux retirés & lorsqu'ils se croient assurés de n'être point vus. Horus Apollo a peint l'Epervier sous un caractère plus vrai, mais tout contraire au précédent, en disant que l'Epervier est l'emblème du sang, parce qu'il ne boit que du sang & point d'eau (2).

Quelque absurdes que soient toutes ces fables, elles ont eu vraisemblablement une base quelconque : on a défiguré en Egypte l'histoire de l'Epervier, mais on n'auroit pas imaginé des fables sur cet oiseau, si l'on n'eût eu d'abord, dans la réalité de son existence, quelque motif d'en parler, & quelque intérêt de le respecter dans les avantages dont il pouvoit être pour l'Egypte. Below en fait un oiseau de proie particulier, qu'il nomme le Sacre Egyptien, & qu'il décrit comme étant de la corporence d'un milan, ayant le bec entre le corbeau & l'oiseau de proie, crochu par le bout, les jambes, les pieds & la démarche d'un corbeau ; oiseau commun en Egypte, rare ailleurs (3). Wotton dit, d'après Strabon, que l'Epervier adoré en Egypte, ne ressembloit en rien, ni aux Eperviers des autres pays ; ni même aux Eperviers communs de l'Egypte : qu'il étoit beaucoup plus grand, & qu'il avoit le plumage beaucoup plus varié. Il ajoute qu'on l'apportoit d'Ethiopie en Egypte, & qu'il étoit doux par comparaison aux autres Eperviers (4).

De tout ceci, il résulte qu'on ne fait pas quel étoit l'Epervier adoré des Egyptiens. Peut-être fait-on moins encore, & faut-il se réduire à demander avec M. Michaëlis, ce que signifie le mot *hierax* dans le grec ordinaire : le mot *accipiter* par lequel on le traduit ordinairement, ayant un sens trop indéterminé (5).

(1) Hieroglyphic. Lib. XXI.

(2) Hieroglyphica, Lib. I. n. 6.

(3) De la nat. des oiseaux. L. II. ch. 15.

(4) De different. animal. Lib. VII. cap.

134. Voici le texte même de Strabon : ἄνεον τιμᾶται ἀκαλῶς μὲν ἱέρακα, ἔδεν δὲ ἴμοιον ἔμοι γε ἐφαίνετο ἔχειν τοῖς παρ'

ἡμῶν, (Strabon étoit de Cappadoce) ἢ ἐν Αἰγύπτῳ ἱέραξιν ἄλλα ἢ τῷ μεγέθει μέζον ἦν ἢ τῇ κοικιλίᾳ πολὺ ἐξηλλαγμένον. ἰδιοτικὸν δ' ἦρασαν εἶναι, κἀκείθεν κομιζέσθαι δὴν ἐκλίπη ἢ πρότερον. Geogr. Lib. XVII. de Ægypto, pag. 818.

(5) Questions proposées à une société de Savans, quest. 100.

EPHEMERE (1).

L'Ephemere est un insecte remarquable, d'abord par ses quatre pieds & ses quatre ailes, ensuite par la durée de sa vie, d'où il tire son nom. *Hist. Liv. I. ch. 5.* Dans le traité *des Parties*, *Liv. III. ch. 3*, Aristote ajoute que ces animaux vivant peu de tems, tirent assez de nourriture de l'humidité qui reste dans leur corps, au moment de leur métamorphose. Mais au *Liv. V. de l'Hist. ch. 19*, Aristote décrit l'Ephemere d'une manière plus détaillée, en disant que vers le solstice d'été, on voit sur les eaux de l'Hypanis, fleuve qui est près du Bosphore Cimmérien (2), des especes de coques plus grosses qu'un grain de raisin (3), qui s'ouvrent, & d'où il sort un animal ailé, qui vieillissant à mesure que le soleil baisse, meurt dès que cet astre est couché. Cicéron a rapporté, d'après Aristote & en le citant, la même histoire (4). Pline appelle l'Ephemere, *hemerobion* (5); Elien, *monemeros* (6): tous ces noms ont la même étymologie & indiquent également un animal qui ne vit qu'un jour.

Les Modernes connoissent plusieurs insectes Ephemerés: c'est même beaucoup que de les appeller Ephemerés, car ils ne vivent pas un jour entier; ils ne commencent à voler que vers la fin du jour; au milieu de la nuit ils sont morts. Swammerdam (7) & de Reaumur (8), ont fait très au long l'histoire de ces éphemerés: ils en décrivent différentes especes qui toutes ont six pieds au lieu de quatre, ainsi ce n'est pas le même insecte qui a été décrit par Aristote, ou bien Aristote aura pris les deux premières jambes de cet insecte pour des antennes (9). L'Ephemere décrit par Scaliger, paroît

(1) ἐφήμερον, τὸ.

(2) Et qui s'y jette, vers le 45°. degré de latitude B. & le 55°. degré de longitude.

(3) L'ancien Traducteur n'entendant pas le mot grec βράχυν, ou βράχυν, l'a conservé dans sa traduction, en disant à *Rogis*, Un Commentateur aussi instruit que lui, a mis en marge: *Rogæ, quadam venenosa animalia.*

(4) Apud Hypanim fluvium qui ab Europæ parte in Pontum insluit, Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci quæ unum diem vivunt. Ex his igitur, hora octava quæ mortua est, provecitâ ætate mortua est: quæ verò occidente sole, decrepita. *Tusculan. quæst. n. 94.*

(5) Hypanis fluvius in Ponto, circa solstitium desert acinorum effigie tenues membranas: quibus erumpit: volucre quadrupes, nec ultra unum diem vivit, unde hemerobion vocatur. *Lib. XI. cap. 36.*

(6) De nat. anim. *Lib. V. cap. 43.* Je ne sais si Elien ne fait qu'un même individu de cet éphemeré & de celui dont il dit, *Liv. II. ch. 4. τικτεται ἐν τῷ θινῷ ἐ ἀνοίχθηνος τῷ σκεύος ἐξέτη, ἐ εἶδε τὸ φῶς, ἐ τέθνηκεν.*

(7) *Biblia naturæ, pag. 234-270.*

(8) Mémoires pour l'Hist. des insectes; *Tom. VI. mém. 12.*

(9) M. de Reaumur avertit que la méprise est possible. *Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. VI. pag. 493.*

être celui des Modernes plutôt que celui d'Aristote (1). Le tems où Aristote dit que cet insecte vole, s'accorde d'ailleurs avec ce que Swammerdam & de Reaumur disent de leurs Ephemeres : on les voit tous paroître & disparaître dans l'espace de trois ou quatre jours.

En parlant de l'Ephemere, on a annoncé quelque chose de plus singulier que ce qui est réellement. Il est vrai que cet insecte ne vole pas même l'espace d'un jour entier, mais voler & vivre n'est pas la même chose, & l'Ephemere ne paroît pas vivre moins de tems que les autres insectes, en le prenant dans ses trois états de ver, de nymphe & d'animal ailé (2). Une observation qui seroit peut-être plus digne d'attention que le tems de sa vie, c'est sa conformation ; on assure qu'il a des especes d'ouies, de la nature de celles des poissons (3).

É P I (4).

L'Epi est un des poissons qui vivent en troupe. *Hist. Liv. IX. ch. 2.* Il est le premier des *ruades* (5) à jeter ses œufs : il les dépose près de la terre, & pour en faciliter la sortie, la femelle se frotte le ventre contre le sable. *Liv. VI. ch. 17.*

Rondelet a cru retrouver l'Epi d'Aristote, dans un poisson qu'on nomme à Rome *latharina*, ce qui est presque le nom grec ; & en Languedoc, *melet* (6). Belon décrit aussi comme étant l'Epi d'Aristote, un poisson qu'il dit être nommé à Rome *latharina* (7) ; & encore aujourd'hui dans le grec vulgaire, *atherina* (8). Mais il faut remarquer avec Gesner (9), que sous le même nom, Belon & Rondelet ont décrit deux poissons différens. La comparaison de leurs descriptions & des figures qu'ils ont données, le fait d'ailleurs assez voir. Ces deux poissons ont néanmoins plusieurs traits de ressemblance : ce sont de petits poissons de la longueur du doigt, presque transparents, & qui ont beaucoup d'arrêtes. Ray pense que le poisson décrit par

(1) Sur l'Hist. des Animaux, pag. 51 ; & ad Cardanum : *Exerc. 194, n. 5.*

(2) Cependant M. de Reaumur a cru pouvoir dire lui-même d'un grand nombre d'éphemeres, dont il donne la description, qu'ils vivent à peine une heure, une demie heure. *Mém. pour l'Hist. des insectes, ubi modò.*

(3) Voyez les descriptions de Swammerdam & de M. de Reaumur.

(4) ἔπειον, ἴ.

(5) Voyez au mot *Poisson*, quels sont ceux qu'Aristote nomme *Ruades*.

(6) Des poissons, *Liv. VII. ch. 9.*

(7) Niphus dit aussi sur cet endroit d'Aristote, que le poisson dont il est question, se nomme en langue vulgaire, *latherini*.

(8) Des poissons, *Liv. I. pag. 229.*

(9) De *Atherina*, in *Coroll.*

Rondelet, & celui qui est décrit par Belon, sont le même poisson (1). Selon Artedi, ce sont deux variétés du même poisson, dans lequel au surplus il voit l'Epi d'Aristote (2). Willughbi veut que le poisson de Rondelet & celui de Belon, forment deux genres distincts (3).

ÉPILAIS (4).

Aristote nomme deux oiseaux dont le nom est presque semblable, l'*Épilais* & l'*Hypolais*. Il y a même des Editeurs qui ont retranché le mot *Épilais* dans le seul endroit où il est employé, *Hist. Liv. VIII. ch. 3*, & qui l'ont remplacé par celui d'*hypolais* (5); d'autres personnes ont traduit les deux expressions de la même manière, & ont dit que l'*Épilais* étoit la fauvette, aussi-bien que l'*Hypolais* (6).

J'ai cru devoir conserver le mot *Épilais*, parce que c'est la leçon constante des Manuscrits & des anciennes Editions. Je ne l'ai pas traduit par le mot *fauvette*, comme j'ai traduit *hypolais*, parce qu'ainsi que je l'ai observé ailleurs, Aristote ne donne pas deux noms au même animal sans en avertir. Enfin j'ai conservé le mot *Épilais*, parce qu'il ne m'a pas été possible de reconnoître cet oiseau sur la seule indication donnée par Aristote, qu'il se nourrit de vers, comme le pinçon, &c. Il est d'autant plus difficile de le retrouver dans le nombre de nos oiseaux, que la plupart des Auteurs, comme je l'ai dit, ou le confondent avec l'*hypolais*, ou même rayent absolument son nom de la liste des oiseaux. Voyez l'article *Fauvette*.

ÉPINIER (7).

J'ai traduit simplement le mot grec, pour éviter toute confusion dans la nomenclature. Aristote compte cet oiseau dans le nombre de ceux qui se nourrissent d'épines, & vivent sur les buissons, sans manger ni ver ni rien qui ait vie. *Hist. Liv. VIII. ch. 3*. Il le met en guerre avec l'âne, & avec deux oiseaux dont l'un est la fleur, & l'autre l'ægithe. *Liv. IX. ch. 1*. Enfin il observe que sa voix est agréable, mais la couleur de son plumage vilaine, & qu'il se nourrit mal. *Ibid. ch. 17*.

(1) *Convenientia nominum omnes tres pisces unum & eundem specie esse mihi pene persuadent.* Ray, *Synops. pisc. p. 80*.

(2) *Synonim. pisc. p. 116*. Après avoir nommé la ἀθερίνη d'Aristote, l'*atherina* de Rondelet & celle de Belon, il dit, *Verosimile est hos tres pisces nil nisi va-*

rietates esse.

(3) *De pisc. Lib. IV. cap. 11 & 12.*

(4) ἐπιλαίς, ἦ.

(5) *Syburge*, & ceux qui l'ont suivi.

(6) Belon, de la nature des oiseaux, *Liv. VII. ch. 3*. Gesner, *in Curtuce*.

(7) ἀκάνθις.

Dès

Dès qu'il est question d'oiseau qui se nourrit de sommités d'épines, & qui a une voix agréable, on rappelle le chardonneret (1); & delà il est résulté qu'il n'y a peut-être pas d'oiseau auquel les Modernes aient attribué plus de noms différens, quoique dans une même langue, qu'au chardonneret (2). S'il y a un de ces noms qui ne convienne pas au chardonneret, c'est, à mon avis, celui d'*acanthis* dont il s'agit en ce moment. Une première preuve, est que Pline parle distinctement de l'*acanthis* & du *carduelis*, qu'on convient être le chardonneret (3); mais cette preuve n'est pas la plus forte, parce qu'il n'est pas sans exemple que Pline décrive un même individu sous deux noms différens. Une seconde preuve beaucoup plus forte, résulte de ce que dit Aristote, que l'*acanthis* est d'une vilaine couleur; je ne crois pas que jamais on se soit avisé de dire pareille chose du chardonneret (4).

Quelques personnes en faisant de l'*acanthis* & de l'*acanthyllis* le même oiseau, ont dit que l'un & l'autre étoit le serin (5). J'ai déjà averti que j'avois peine à voir dans Aristote un seul individu, lorsque je voyois deux noms. D'ailleurs, on ne dira pas non plus du serin jaune, le plus connu parmi nous, qu'il est d'une vilaine couleur. Mais je suis assez porté à penser que l'*acanthis* est un oiseau voisin de l'*acanthyllis*, & qui par conséquent n'est pas éloigné du serin que je crois être l'*acanthyllis*: peut-être est-ce une des variétés du serin, il y en a un grand nombre; & parmi ces variétés, il s'en trouve dont la couleur n'est nullement belle (6).

Dans cette incertitude je crois qu'il faut ou conserver le nom grec, à l'exemple des Latins (7), ou traduire à la lettre, comme j'ai fait, en appelant cet oiseau l'Épinier.

(1) Voyez Constantin, V. *ἀκανθίς*; M. Briffon, Ornith. Tom. III. pag. 53; les Auteurs cités par M. de Buffon, Hist. des oiseaux. Tom. VII. pag. 261; le P. Hardouin sur Pline, Lib. X. capp. 63 & 74, nn. 83 & 95, & le P. Brotier sur les mêmes textes.

(2) Un de ceux qu'on lui a donnés, est celui de *ὑπαυρίς*, voyez ci-dessus au mot *Briseur*.

(3) Pline parle de l'*acanthis* dans les deux endroits qui viennent d'être cités; il parle du *carduelis* au même livre, Cap. 42. n. 57.

(4) Belon & Gefner en ont fait la remarque: après avoir cité les textes d'Aristote, le premier dit: « par cela pouvons

Cum....

» entendre que notre chardonneret, qui est » de si belle couleur, n'est pas *acanthis* »: de la nat. des ois. Liv. VII. ch. 14. Le second: *hinc facile constat vulgo hodie dictam carduelem, quum variis floridisque coloribus placeat, ab acanthide diversam esse. De acanthide.*

(5) Voyez Gefner, in *acanthide*; Belon, de la nat. des oiseaux, Liv. VII. ch. 14. Bochart, Hieroz. Part. II. Lib. I. cap. 21. Scaliger sur Arist. Liv. VIII. sect. 70; il pense que l'*acanthis* est le serin ou le tarin.

(6) Voyez l'Hist. des oiseaux, par M. de Buffon, Tom. VII. pag. 12 & suiv.

(7) Pline, Hist. Lib. X. cap. 63 & 74; & Virgile dans le troisième livre de ses Géorgiques,

Litteraque halcyonem resonant & acanthida dumi.

Tome II.

S f

ÉPONGE (1).

Aristote traite assez au long des Eponges, dans le *V^e Liv. de son Histoire*, ch. 16. Il en distingue de trois especes, & il y en ajoute même ensuite une quatrième qu'il nomme Eponge *illavable* : j'ai été obligé d'imaginer cette expression, seule capable de rendre le terme grec, qui signifie qu'on ne peut les laver, les nettoyer. Aristote remarque que les plus grosses Eponges, qui sont celles dont la substance est lâche, se trouvent en grand nombre sur les côtes de Lycie (2) ; que celles de l'Hellepont (3) sont rudes & ferrées ; & que celles qu'on trouve au-delà du promontoire Malée (4), sont généralement rudes, tandis que celles qu'on trouve en deçà, sont fines. Tout ce qu'Aristote dit à ce sujet, est plus facile à entendre que l'espece de traduction abrégée que Pline en a donnée (5) ; & si l'on avoit besoin d'un commentaire, Gesner l'a fait ample & savant (6).

Mais ce n'est pas là ce qui est le plus digne d'attention dans l'histoire de l'Eponge. Qu'est-ce que l'Eponge ? Est-ce une plante, est-ce un animal, est-ce la production de plusieurs Animaux ? Voilà les questions intéressantes qu'on agitoit dès le siecle d'Aristote. Au *I^{er} Liv. de son histoire*, il dit qu'il faut compter l'Eponge au nombre des Animaux qui demeurent toujours attachés au même endroit, s'il est vrai qu'elle ait quelque sentiment, comme il semble, ajoute-t-il : puisqu'on assure qu'elle est plus difficile à détacher, lorsque celui qui veut la prendre se laisse appercevoir. Au *Liv. V. ch. 16*, Aristote observe d'abord, qu'il se forme dans l'Eponge de petits cancras semblables au gardien de la pinne ; qu'ils y sont comme des araignées qui attendent le gibier, ouvrant & fermant les cavités de l'Eponge pour saisir & retenir les petits poissons qui passent auprès. Il répète ensuite ce qu'il avoit dit au *Liv. I*, sur le sentiment attribué à l'Eponge ; mais il remarque que

(1) σπγγίος, δ.

(2) La Lycie est une province de l'Asie mineure, située à-peu-près entre le 46 & le 49° degré de longitude, & entre le 36 & le 37° degré de latitude B.

(3) Voyez ci-dessus au mot Ecrevisse, pag. 292, note 3.

(4) Il y avoit deux promontoires de ce nom dont Aristote a pu également parler. L'un formoit la pointe de la Grece du côté de l'Isle de Cythere, vers le 41° degré de longitude, & entre le 36° & le 37° degré de latitude B. L'autre est un pro-

montoire au sud-est de l'Isle de Lesbos ; entre le 44 & le 45° degré de longitude, & vers le 39° degré de latitude B. Aristote n'a pas expliqué duquel des deux promontoires il a entendu parler. Si c'est de celui de la Grece, la partie en deçà du promontoire doit s'entendre de la côte orientale ; si c'est de celui de Lesbos, elle doit s'entendre de la côte occidentale. V. les cartes de M. d'Anville.

(5) Hist. Lib. IX. cap. 45.

(6) De spongiis, in Corollario.

Le fait étoit contesté, & que les habitans de Torone (1) prétendoient que ce mouvement remarqué dans l'Eponge, ne venoit pas de l'Eponge même, mais de vers & d'autres animaux (les mêmes peut-être que ceux dont Aristote avoit déjà parlé) qui habitoient dans l'Eponge, lesquels, quand on arrachoit l'Eponge, devenoient la proie des petits poissons saxatiles, ainsi que ce qui pouvoit être demeuré de la racine de l'Eponge sur le rocher (2). Au VIII. Livre, en parlant de la dégradation insensible des êtres, Aristote dit que l'Eponge ressemble absolument aux plantes; & développant cette idée dans le IV. Liv. des Parties, ch. 5, il passe successivement en revue les testacées, les téthyes & les Eponges. Les téthyes sont peu éloignés, dit-il, de la plante, cependant (s'il est permis de parler ainsi) ils sont encore plus Animaux (3) que l'Eponge, qui ressemble absolument à la plante (4). L'Eponge ne pouvant vivre qu'autant qu'elle est attachée à un autre corps dont elle ne sauroit être séparée sans périr, est tout-à-fait semblable à la plante.

Ainsi le sentiment d'Aristote paroît avoir été, que l'Eponge étoit un être mixte entre l'animal & la plante, un de ces êtres dont il dit, *Hist. Liv. VIII. ch. 1*, qu'on pourroit douter si ce sont des Animaux ou des plantes: en un mot ce que l'on a appelé des *zoophytes* (5).

Pline a fait de l'Eponge un être qui a du sentiment, qui n'est ni animal ni plante, mais qui a une nature différente & participante en même tems de celle de l'animal & de celle de la plante (6). Il dit expressément que les Eponges vivent en mangeant & que leur vie est longue (7).

(1) Voyez la situation de Torone ci-dessus, pag. 126, not. 6.

(2) Le texte de cette phrase est équivoque, comme le remarque Gesner, *ubi supra*. Il peut signifier ce que nous venons d'exprimer, mais il peut signifier aussi, que quand on a arraché l'Eponge, les animaux qui en sortent mangent de petits poissons saxatiles & ce qui reste des racines de l'Eponge. Gesner préfère ce dernier sens. Celui que j'ai adopté, l'est aussi par Gaza & par Scaliger. Aristote ayant dit que les petits animaux qui se retirent dans l'Eponge, y vivent de la chasse qu'ils font à de petits poissons, ce ne seroit qu'une répétition, d'ajouter que quand l'Eponge est arrachée, ces animaux mangent encore des petits poissons. Il me semble au contraire que l'observation d'Aristote consiste à dire, que, quand l'Eponge est arrachée, les petits animaux qui l'habitoient n'ayant plus de retraite, deviennent la proie des

poissons saxatiles, ainsi que le reste de la racine de l'Eponge.

(3) Ζωοτικώτερα τῶν σπόγγων.

(4) J'avertis que ma traduction ne rend pas précisément l'expression grecque: σπόγγοι ἔχουσι πάντων αὐτῆ δύναμιν, *spongiae habent omnino plantæ potentiam*.

(5) Beaucoup de personnes attribuent à Aristote l'invention de ce mot *Zoophyte*: cependant je ne le trouve nulle part dans ses ouvrages: Aristote a dit seulement, & plus sagement, qu'on pouvoit douter si ces êtres étoient Animaux ou plantes: πότερον ζῶον ἢ φυτὸν ἐστίν.

(6) Equidem & his inesse sensum arbitrator, quæ neque animalium neque fruticum, sed tertiam quamdam ex utroque naturam habent: urticis dico & spongiis. *Hist. Lib. IX. cap. 45.*

(7) Spongiæ vivere escâ manifestò conchæ minutæ in his repertæ ostendunt... Vivere constat longo tempore. *Ibid.*

Suivant Plutarque, l'Eponge a du sentiment, elle n'est pas inanimée, mais ses facultés sont trop imparfaites pour se suffire à elle-même; il faut en quelque sorte qu'elle soit guidée & conduite. C'est la destination de ce petit animal, semblable à une araignée, qui l'habite & qui l'avertit lorsqu'il y a quelque chose qu'elle peut saisir en se refermant, & plus encore lorsqu'on veut l'arracher (1).

Elien a été à-peu-près dans les mêmes idées (2). Phile n'a fait que mettre en vers ce qu'Elien avoit dit en prose (3).

Parmi les Modernes, Belon attribue du sentiment aux Eponges, mais il faut bien prendre garde à ce qu'il dit en parlant de ce que nous connoissons particulièrement sous le nom d'Eponge, de ce dont nous nous servons sous ce nom: « ce que nous avons de l'Eponge, est en telle comparaison comme me feroient les écailles ou coques à un œstre ou limacs (4) »: ainsi la pensée de Belon est que le corps de l'Eponge n'est qu'une partie extérieure de l'animal, sa coque, son nid.

Rondelet met les Eponges dans le nombre des Animaux, mais des Animaux qui n'ont ni sens ni mouvement & qui sont semblables aux plantes (5).

Gesner, en traitant de l'Eponge dans son Livre des poissons, déclare qu'il ne la regarde pas comme un animal, qu'elle lui paroît à peine un zoophyte, mais qu'il en fait mention au rang des Animaux, parce que quelques personnes du peuple l'ont regardée comme un animal (6), & qu'à cette occasion, Belon & Rondelet en ont traité parmi les Animaux.

Cardan range l'Eponge dans une classe de poissons qui n'ont d'autre sensation que le goût & le toucher (7).

Jonston, en donnant l'histoire des zoophytes, ne parle point de l'Eponge (8): De nos jours, Linnée n'a pas fait difficulté, après Tournefort, de ranger

(1) οὐ γὰρ ἀψυχον, ἔδὲ ἀναισθητον, οὐδὲ ἀναιμιον ὁ σπόγγος ἐστίν... ἔχει δὲ κίνησιν ἰδίαν ἐξ ἑαυτοῦ ἢ εἰς ἑαυτὸν, ὅλον ὑπομνήσεως ἢ παιδαγωγίας δεομένην. κ. τ. λ. Quænam anim. terr. an aquat. p. 1804.

(2) De nat. anim. Lib. VIII. c. 16.

(3) De animal. propr. n. 79.

(4) Des poissons, Liv. II. p. 434.

(5) A piscibus ceterisque animantibus marinis tam sanguine præditis quam sanguinis expertibus, ad ea tandem devenimus quibus parum sensus motusque inest: postremò verò ad ea quæ his prorsus carent

quæque plantis similia sunt, in quo genere sunt spongiæ. Eas enim ejusmodi esse ut sensu motuque omni destitutæ sint, demonstravimus. Rondelet, apud Gesn. de Spongiis.

(6) E vulgo quidam ceu animal quoddam marinum spongiam esse putarunt. De Spongiis.

(7) Multa sunt piscium genera, in quibus solus gustus est aut tactus.... suntque in hoc genere etiam spongiæ. De rer. var. Lib. VII. cap. 37.

(8) De exang. aquat. Lib. IV. cap. 4.

les Eponges dans la classe des algues, parmi les plantes (1). L'Auteur du Dictionnaire des Animaux décide aussi que l'Eponge n'est qu'une plante marine, qui s'attache aux rochers de la mer comme les champignons font aux arbres; que c'est une plante imparfaite ou un végétal marin (2).

Enfin, après des observations attentives & curieuses, la nature de l'Eponge semble fixée, & il paroît qu'on doit la mettre dans la classe de ce que nous nommons aujourd'hui des *polypiers*: c'est-à-dire, l'ouvrage d'insectes aquatiques, que l'on nomme *polypes*, tels que ceux qui construisent le corail; les *madrépores*, &c. & pour lesquelles ce que nous employons de l'Eponge, est ce qu'est le gâteau de cire aux abeilles. On nous avertit néanmoins en même tems, que la structure organique des Eponges a besoin d'être encore étudiée (3). N'y a-t-il pas quelque affinité entre ces idées que de nouvelles expériences ont fournies, & ce que ceux de Torone disoient, au rapport d'Aristote, que les Eponges étoient habitées par des vers? n'y en a-t-il pas également avec la description que Belon donnoit des Eponges?

E S P A D O N (4).

Le nom de ce poisson le caractérise assez pour le faire reconnoître (5). Le devant de sa mâchoire supérieure se prolonge considérablement en avant, & forme une lame mince & longue qui ressemble à une épée (6): aussi lui a-t-on donné dans plusieurs langues un nom qui signifie une épée, ou qui est dérivé du mot épée (7).

S'il y avoit quelque difficulté ici, c'est parce qu'on a donné à d'autres poissons la dénomination qui ne convenoit qu'au véritable Espadon, décrit par Rondelet & Belon (8). Ainsi, d'un côté, l'on a communiqué ce nom à un poisson dont la queue a la forme d'un épée (9), & que Belon nomme *finje de mer* (10). D'un autre côté, on a donné le même nom à un

(1) *Systema nat.* édit. 1756.(2) V^o. *Eponge*.(3) De Bomare. V^o. *Eponge*.(4) *Ἐσπίον*, ὄ.(5) *Rostri ensiformis in hac pisce tam evidens est nota, ut ab eodem in diversis linguis nomen adeptus sit: cumque ei inter pisces soli conveniat, sola etiam pro caractéristica conveniat.* Ray, *Synops. pisc.* p. 52.

(6) Cette partie de l'Espadon est très-bien décrite dans une lettre adressée d'An-

gleterre à Gesner, & que celui-ci a rapportée, in *gladio pisc.*(7) En Latin *Gladius*, en Italie *Pesce spada*; si on le nomme *Empereur* en Languedoc, c'est à cause de la coutume de représenter les Empereurs tenant une épée. V^o. Rondelet, des poissons, L. VIII. c. 14.

(8) Des poissons, Liv. I. pag. 102.

(9) Gillius de nom. pisc. cap. 113.

(10) Des poissons, Liv. I. pag. 88. Voyez aussi le Dict. des Anim. V^o. *Épée*.

autre poisson, dont le devant de la tête se prolonge non pas en lame d'épée, mais en scie (1).

Il est difficile de donner une description de l'Espadon plus courte, & en même tems plus complète, que celle qu'on trouve dans Artedi. C'est, dit-il, un poisson dont la longueur va jusqu'à 10 coudées, le poids à 130 liv. & plus. Son corps est allongé & presque rond; le devant de la mâchoire très-long & semblable à une épée. La mâchoire inférieure finissant en pointe, & triangulaire; la bouche petite & sans dents; une seule nageoire sur le dos; deux au bas de la poitrine, nulles au ventre, une fort basse à l'anus; la queue très-fourchue, ou plutôt faite en croissant; sur le côté une éminence très-apparente qui s'étend jusqu'à la queue; l'anus voisin de la queue; au pylore un grand nombre d'appendices (2).

Aristote remarque, au sujet de l'Espadon, que ses ouies sont formées de huit lames doubles: *Hist. Liv. II. ch. 13*; que sa vésicule du fiel est voisine des intestins (3): *Ibid. chap. 15*, que, comme le thon, il est sujet à être tourmenté de l'œstre, vers le lever de la canicule; qu'alors il saute aussi haut que feroit le Dauphin, l'un & l'autre se jettant ainsi jusques dans les vaisseaux. *Hist. Liv. VIII. ch. 19*.

Je ne vois rien dans les Modernes, qui ne confirme ces observations. Il n'en est pas de même de ce que Pline assure, d'après Trébius Niger, que l'Espadon perce des vaisseaux avec son épée & les fait couler bas (4). Belon pense que l'os qui forme l'épée n'est pas assez dur pour produire cet effet. Peut-être aura-t-on confondu les coups du narhwal (5), ou de quelque autre animal semblable, avec ceux de l'Espadon.

Au surplus Elien prétend qu'il se trouve des Espadons dans le Danube comme dans la mer (6).

E T E L I S (7).

Aristote a seul nommé ce poisson: il le compte au nombre de ceux qui

(1) De Bomare, au mot *baleine*, à la fin de l'article. Ce poisson armé d'une scie est vraisemblablement le *Pristis*; voyez ce mot.

(2) *Genera piscium*, gen. 24. Willughbi en donne une description plus étendue; il décrit aussi la manière dont on le pêche. Il remarque que l'épée prise depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, forme environ le tiers de la longueur de l'animal. *De pisc. Lib. IV. cap. 13*. Il est

bien aisé de reconnoître ce poisson au cabinet du Roi.

(3) *Vesicula fellea collo longissimo juxta intestina dependet*. Willughbi, *ubi modò*.

(4) *Trebius Niger auctor est xiphiam, id est gladium, rostro mucronato esse: ab hoc naves perfossas mergi in Oceano*. *Hist. Lib. XXXII. cap. 2. n. 6*.

(5) Voyez de Bomare, V. *Baleine*.

(6) *De nat. anim. Lib. XIV. cap. 23*.

(7) *Ἐτελις*.

ont des écailles & qui sont ovipares. *Hist. Liv. VI. ch. 13.* Rondelet a fait un chapitre des poissons nommés par Aristote, & qui sont inconnus. Il y place l'*Etelis* (1), & je suis obligé de l'y laisser, comme ont fait Scaliger (2) & Gesner (3).

E T O I L E (4).

Le testacée, dit Aristote, qu'on nomme l'Etoile, & dont la figure ressemble à celle que les peintres donnent aux étoiles, est d'une nature si chaude, que tout ce qu'il saisit un instant, est aussi-tôt cuit & consommé : il est bien plus terrible encore dans le détroit ou Euripe Pyrrhéen (5). *Hist. Liv. V. ch. 5.* Ce qu'Aristote appelle ici un testacée, Elieen l'appelle un crustacée (6); & Aristote lui-même, au traité *des Parties, Liv. IV. ch. 5*, en fait un de ces êtres équivoques entre l'animal & la plante, qui tient de la plante par la promptitude avec laquelle il s'attache aux rochers, & parce qu'il n'a aucun excrément sensible; mais qui tient de l'animal, parce qu'il a une bouche, parce qu'il peut se détacher, parce qu'il sent ce qui tombe à sa portée & qu'il se jette sur ce qui peut le nourrir.

Il y a quelques difficultés sur la manière dont on doit lire & traduire ce qu'Aristote dit sur l'étoile, dans son histoire des Animaux (7). La plus importante, & peut-être la seule qui mérite ce nom, est de fixer le véritable sens de l'expression que j'ai traduite par le mot *saisit* (8). Selon Pline (9) & selon Plutarque (10), le contact de l'Etoile suffit pour produire cet effet. Gesner pense au contraire qu'Aristote a voulu dire, *ce que l'Etoile prend, ce qu'elle dévore* (11).

Il est peu de Naturalistes qui ne parlent de l'Etoile de mer (12). Celle qui ressemble le plus à la figure d'une étoile, a cinq branches : mais il en existe d'une multitude de formes différentes qui ont plus de cinq branches, & que

(1) Des poissons, *Liv. 15. ch. 15.*

(2) Quis sit *Etelis*, me ingenuè nescire fateor. Scal. in *Hist. anim. loc. cit.*

(3) *Etelis Aristoteli piscis est squamosus & ova parit. Hunc piscem Niphus ait a rusticis cacalonem vocari: quasi verò non innumeri sint pisces squamosi ovipari, ut duabus tantum his notis quisquam piscis sit *Etelis* constare non possit. De aurata, sub finem.*

(4) ἀστὴρ ὄ.

(5) Voyez la situation de cet Euripe, si-dessus pag. 73.

(6) De nat. anim. *Lib. IX. cap. 22.*

(7) Indépendamment des variantes que j'ai indiquées sur cet endroit, il faut voir ce que dit Gesner, de *stellis*, in *Corollario.*

(8) λάβειν.

(9) *Hist. Liv. IX. ch. 60.*

(10) Quænam an. terrest. an. aquat. &c.

(11) De *stellis*, in *Corollario.*

(12) Voyez Rondelet, des insectes & zoophytes, pag. 80; Belon, des poissons, pag. 392; Gesner, de *stellis marinis*; Cardan, de variet. rer. *Lib. VII. cap. 37*; de Bomare, V^o. *Etoile de mer*, &c.

l'on compte néanmoins parmi les étoiles, parce que leur nature est la même. Toutes ont la bouche au centre de leurs différentes branches : elle est armée de cinq dents. Leur corps est couvert d'une espèce de cuir dur, souvent garni d'une multitude d'appendices qui font autant de suçoirs. On a découvert l'orifice qui sert d'issue à leurs excréments (1).

Je ne vois pas que les Modernes aient beaucoup parlé de cette chaleur brûlante qui consume tout ce que l'Etoile fait. Ils remarquent même qu'on peut manger l'Etoile, quoique ce ne soit pas un mets fort délicat (2) : mais une découverte beaucoup plus importante qu'on doit à M. de Reaumur & à quelques autres Observateurs aussi attentifs, c'est la faculté que l'Etoile de mer a de vivre, quoiqu'on sépare ses branches & qu'on les divise, & d'acquies de nouvelles branches qui repoussent à la place de celles qu'elle a perdues : de sorte qu'une Etoile de cinq branches divisée en cinq parties, formera cinq individus particuliers, cinq étoiles dont chacune n'aura pas moins de vie que la première (3). L'Etoile de mer est rangée par Linnée, dans la classe des vers zoophytes (4). M. de Reaumur l'appelle un insecte de mer (5).

ETOURNEAU (6).

Il n'y a point de difficulté sur le nom de cet oiseau, quoiqu'Aristote en ait peu parlé. La comparaison qu'il en fait avec le merle pour la grosseur, & ce qu'il ajoute qu'il est tacheté, *Hist. Liv. VIII. ch. 26*, suffit pour le reconnoître. Aussi tous les Auteurs conviennent de l'identité de l'oiseau nommé par Aristote, & de notre Etourneau (7).

On l'appelle aussi sanfonnet ; il est commun dans nos campagnes, & l'on sait qu'il apprend bien à parler. Lorsqu'il est jeune, sa ressemblance avec le merle est telle qu'on a peine à les distinguer. Les Etourneaux volent ordinairement en troupe, se nourrissent de limaces, de vermineux, de scarabées, & vivent sept ou huit ans. Aristote les compte dans le nombre des oiseaux qui se cachent l'hiver. *Hist. Liv. VIII. ch. 16*. M. de Buffon pense que cela signifie simplement, qu'ils se retirent dans les endroits les mieux

(1) De Bomare, *Ubi modd.*

(2) Belon & Gesner, *Ubi modd.*

(3) Mém. pour servir à l'histoire des insectes, Préface du Tom. VI. pag. 60 & seqq.

(4) Systema nat. édit. de 1756.

(5) *Ubi sup.* & Tom. I. mém. 1. p. 57.

(6) ψάρως, δ.

(7) Belon, de la nat. des oiseaux ; Liv. VI. ch. 29 ; Gesner, *in sturno* ; Ray, Synops. avium, pag. 67 ; Salerne, Hist. des oiseaux, pag. 182 ; Brisson, Ornith. Tom. II. pag. 439 ; Buffon, Hist. des oiseaux, Tom. V. pag. 241.

abrités

abrités des lieux où ils sont établis, & les plus à portée des fontaines chaudes (1). Je pense qu'Ariscote a entendu plus que cela, & qu'il a voulu parler d'une retraite véritable, dans des trous & dans des creux, telle que celle qu'il attribue aux hirondelles (2) : peut-être l'Étourneau ne fait-il alors que passer dans des régions plus chaudes (3).

FAISAN (4).

L'étymologie du nom que cet oiseau a conservé dans presque toutes les langues, le fait reconnoître, & rappelle qu'il est venu des bords du Phafe (5). Delà il s'est répandu dans un grand nombre de contrées (6). La beauté de son plumage, le goût fin & délicat de sa chair, l'ont rendu également célèbre : il a été d'autant plus commun, que le luxe étoit parvenu à un point plus élevé (7). Tous les Ornithologistes en parlent (8) : les observations d'Ariscote, sur son sujet, sont en petit nombre, mais exactes.

Il remarque, *Hist. Liv. VI. ch. 2*, que les œufs du Faïfan sont marquées de points : ce sont, ajoute M. de Buffon (9), de petites taches brunes, arrangées en zones circulaires autour de l'œuf. Le Faïfan, dit ailleurs Ariscote ; est sujet à avoir des pous, qui le feroient périr, si pour s'en débarrasser il ne se rouloit pas dans la poussière : *Hist. Liv. V. ch. 31*. Aussi est-il au nombre des oiseaux pulvérateurs, c'est-à-dire, de ces oiseaux qui aiment à se rouler dans la poussière, comme d'autres oiseaux aiment à se baigner.

FAUVETTE (10).

C'est la Fauvette babillarde que j'entends désigner ici : Ariscote parle de cet

(1) Buffon, *Hist. des oiseaux*, Tom. V. pag. 244 : c'est de son ouvrage que je viens d'extraire quelques détails sur l'Étourneau.

(2) Voyez le mot *Hirondelle*.

(3) L'Étourneau se rend en hiver en Egypte, des provinces méridionales de l'Europe, de la France & de l'Italie. Voyage au levant, par Hasselquist. *Part. II. pag. 31*.

(4) φασιανός, δ.

(5) Le Phafe est un grand fleuve de la Colchide, vers le 60° degré de longitude, & le 40° degré de latitude.

(6) Voyez les contrées où l'on est parvenu à les habituer, dans l'*Hist. du Faïfan*, par M. de Buffon, *Hist. des ois. Tom. IV. pag. 80*. On pense d'après deux vers de

Tome II.

Martial, *Épigr. 13, 72*, que ce furent les Argonautes qui apportèrent en Grece les premiers Faïfans : M. Beckmaà dit à ce sujet, *qui mercatores cum Jafone in Colchos navigabant, inde reduces Græcia primas Phasianas intulerunt, quæ a Phāsīde Colchidis fluvio nomen acceperunt. De Hist. nat. vet. Cap. I. §. 6*.

(7) Voyez Athénée, *Deipnos. L. XIV. pag. 654*.

(8) Belon, de la nat. des ois. *Liv. V. ch. 12* ; Gesner, *in Phasiano* ; Brisson, *Ornit. Tom. I. pag. 262*. Salerne, *Hist. des ois. pag. 141*. M. de Buffon, *ubi modo*, &c.

(9) *Hist. des ois. Tom. IV. pag. 78*.

(10) ὑπολαίς, ἡ.

oiseau sous le nom d'*hypolaïs*, en deux endroits de son histoire, au *Liv. VI. ch. 7*, & au *Liv. IX. ch. 29*, pour dire dans l'un & l'autre texte, que la Fauvette est un des oiseaux dans le nid duquel le coucou dépose son œuf. Il est assez difficile, sur cette seule indication, d'établir l'identité de notre Fauvette babillarde, avec l'*hypolaïs* d'Aristote; mais tous les Naturalistes s'accordent à traduire le mot grec *hypolaïs* par le mot latin *curruca*, & celui-ci par le mot *Fauvette*, & plus particulièrement *Fauvette babillarde* (1).

La Fauvette est un oiseau assez connu: l'espèce que l'on nomme *babillarde*, est celle qui se fait entendre dans le printemps, presque sans interruption. M. de Buffon en a fait l'histoire (2). Il remarque d'après Schwenckfeld, que « son nom dans Aristote (*hypolaïs*) désigne un oiseau qui cherche sans cesse les vermineux; que cependant on voit rarement cette Fauvette à terre, & que ces vermineux qui font sa pâture, sont les chenilles qu'elle trouve sur les arbrustes & les buissons (3) ».

J'observe au sujet de ce texte, en premier lieu, que je ne vois rien dans le mot *hypolaïs* qui ait rapport aux vermineux (4); ainsi la remarque de Schwenckfeld, ne me paroît nullement fondée. En second lieu, les Auteurs ont dit que la Fauvette se nourrissoit de vermineux, parce qu'ils confondoient avec elle l'*épilaïs*, dont Aristote le dit en effet (5): mais si l'*épilaïs* & l'*hypolaïs* sont, comme je le pense, deux oiseaux qu'Aristote ait distingués, en ce cas, le commentaire de M. de Buffon, sur ce qu'il faut entendre par les vermineux dont la Fauvette babillarde se nourrit, devient inutile, parce que ce ne sera pas de cet oiseau qu'Aristote aura dit qu'il se nourrissoit de petits vers.

FLEAU DU CHIEN (6).

Je n'ai fait que traduire l'expression d'Aristote, pour désigner l'insecte dont il dit que les chiens sont tourmentés; *Hist. Liv. V. ch. 31*; mais je pense

(1) Bélon, de la nature des oiseaux, *Liv. VII. ch. 3*. Gesner, in *curruca*. Le P. Hardouin sur Plin., *Lib. X. cap. 9*. Constantin, V°. *ὑπολαίς*. Voyez M. de Buffon, & les Auteurs qu'il cite, *Hist. des oiseaux, Tom. IX. pag. 197 & 199*.

(2) *Ubi modò*.

(3) *Pag. 199*.

(4) *ὑπολαίς* ne peut être formé que de

ces deux mots, *ὑπό* & *λαίς*. Le premier signifie *dessous*: le second, qui ne paroît pas d'un grand usage dans la langue grecque, signifie un *bouc*, *caper lascivus*. Voyez le lexique de Constantin. On a écrit aussi *ὑπολαίς* & *ὑπολαίς*, mais tout ceci n'a pas plus de rapport aux vermineux.

(5) Voyez l'article *Epilaïs*.

(6) *Κυνοραϊσῆ*.

que cet animal n'est autre que le ricin, ou tique des chiens. Ray (1), & Bomare (2) l'ont décrit, le premier avec plus de détail. Son corps est livide, sa tête brune; il a huit pieds divisés par plusieurs jointures, sa bouche est avancée, & au milieu on trouve un petit conduit ferme, par lequel vraisemblablement il suce le sang des chiens. Voyez ci-dessous le mot *Tique*.

F L É U R (3).

Aristote a donné quelques détails sur cet oiseau: il le représente gros comme le pinson, & il le compte au nombre des oiseaux qui se nourrissent de vers: *Hist. Liv. VIII. ch. 3*: mais il faut ajouter qu'il se nourrit aussi d'herbes; c'est une raison pour laquelle il est en guerre avec le cheval. *Hist. Liv. IX. ch. 1*. Aristote fait, au même lieu, d'autres observations plus dignes d'attention: c'est que cet oiseau a sur l'œil une taie qui lui obscurcit la vue; qu'il imite la voix du cheval, & l'essaye en volant sur lui. Son habitation, continue Aristote, est près des rivières & des marais; la couleur de son plumage est belle & il se nourrit bien. Ces dernières remarques sont répétées presque dans les mêmes termes au *ch. 12*, où Aristote observe que plusieurs oiseaux vivent auprès des eaux, quoiqu'ils aient les doigts séparés & qu'ils ne soient pas palmipèdes. Enfin Aristote dit que l'oiseau dont il parle, est en guerre avec l'épinier & l'ægithe, & qu'on prétend même que son sang ne peut pas se mêler avec celui de l'ægithe.

Il sembleroit que tant de caractères devroient faire reconnoître facilement l'oiseau dont Aristote a parlé. Belon pense que c'est le bruant. On le nomme ainsi, dit Belon, parce qu'il semble bruire en chantant, ce qui est l'objet de la comparaison avec le hennissement du cheval, comme aussi, ajoute-t-il, *il fait bruit en volant*. Belon joint à cela, que les Grecs Modernes le nomment *Florus*, qu'il est un peu plus gros que le pinson, d'une belle couleur, &c. En un mot, Belon rappelle tout ce qu'Aristote a dit dans les textes que je viens de citer, & il assure qu'il n'y a aucun de ces traits qui ne convienne au bruant (4). Cependant j'observerai qu'Aristote ne dit pas que l'oiseau qu'il nomme soit plus gros que le pinson, mais seulement gros comme le pinson; que ce que Belon dit du bruant, qu'il vit communément de semence de chenevis, ne s'accorde pas avec ce qu'Aristote

(1) *Hist. insect. pag. 10.*(2) *V^o. Tique.*(3) *αυθός, é.*(4) *De la nat. des oiseaux, Liv. VII. ch. 23.*

affure, que son oiseau se nourrit de vers ; que le cri ou le chant ordinaire du bruant n'a aucun rapport avec le hennissement du cheval (1) ; enfin, que son habitation la plus commune n'est pas le voisinage des eaux (2).

Gesner, Scaliger & le P. Hardouin, ont entièrement adopté le sentiment de Belon (3).

M. Brisson a fait dans un de ses ouvrages, de l'*Anthos* d'Aristote, la *Bergeronnette jaune* (4). Ailleurs, il en a fait le *Verdier* (5). L'identité de la bergeronnette avec l'*Anthos* d'Aristote, pourroit bien être réelle. La taille d'abord s'accorde très-bien (6) ; les lieux que la bergeronnette fréquente sont les mêmes que ceux où Aristote dit que l'*Anthos* habite, les prés & le voisinage des petites rivières (7). La nourriture est encore assez exactement la même (8). Enfin, à l'égard de la couleur, celle de la bergeronnette est assez jolie pour être remarquée (9).

Il ne me reste plus d'incertitude, qu'à raison de cette prétendue similitude de la voix de la bergeronnette avec le hennissement du cheval : la voix de la bergeronnette n'a rien d'approchant (10) ; mais indépendamment de ce qu'il y a sur ce texte d'Aristote, une variante qui supprimeroit le nom de l'*Anthos* pour le remplacer par un autre, j'avoue que j'ai peu de confiance aux différens traits de rapport ou d'éloignement qui sont entassés dans le chap. 1 du Liv. IX., de l'Histoire des Animaux. Il y auroit une autre observation à vérifier, & qui seroit peut-être décisive : ce seroit de voir si la bergeronnette a effectivement une taie sur l'œil, comme Aristote le dit de

(1) « Le cri ordinaire du Bruant est composé de sept notes, dont les six premières égales & sur le même ton, & la dernière plus aigue & plus traînée, » *ii, ii, ii, ii, ii, ii, ii*. Buffon, Hist. des oiseaux, Tom. VIII. pag. 59.

(2) « Les Bruants se tiennent l'été autour des bois, le long des haies & des buissons, quelquefois dans les vignes ». *Ibid.* pag. 58.

(3) Gesner, de *Antho.* Scaliger, ad *Arist.* Lib. IX. sect. 35. Hardouin, ad *Plin.* Lib. X. cap. 42, n. 37.

(4) Système naturel du regne animal, oiseaux, fam. 4. genre 7, tribu 3. *Bergeronnette jaune*, *florus*. Le mot *boarula* employé dans le même endroit comme étant d'Aristote, n'existe pas dans cet auteur.

(5) *Ornithol.* Tom. III. pag. 190.

(6) A l'article de la bergeronnette jau-

ne, M. Brisson dit qu'elle est un peu moins grosse que la lavandière, *Ornithol.* Tom. III. pag. 472 ; à l'article de la lavandière, *Ibid.* pag. 463, il dit que la lavandière n'est pas si grosse qu'un moineau franc ; enfin à l'article du pinçon, *Ibid.* pag. 150, il dit que cet oiseau n'est pas tout-à-fait si gros que le moineau franc. La bergeronnette & le pinçon sont donc à-peu-près de la même grosseur, puisque comparés au moineau franc, ils sont l'un & l'autre moins gros que cet oiseau.

(7) Voyez Brisson, *Ornithol.* Tom. III. pag. 474. Salerne, Hist. des oiseaux, p. 219. Buffon, Hist. des oiseaux, Tom. IX. p. 377. & suiv.

(8) Buffon, *ubi moed*, pag. 390.

(9) Voyez les Auteurs cités, note 8.

(10) M. de Buffon donne à la bergeronnette un petit chant doux & comme à

l'Anthos. Hist. Liv. IX. ch. 1. Aristote a fait la même remarque au sujet de l'orfraie (1), & elle s'est trouvée exacte (2) : il s'agiroit donc de favoir si la bergeronnette a l'œil conformé comme celui de l'orfraie.

Dans l'incertitude sur ces différens faits, je n'ai pas trouvé de meilleur parti que de traduire littéralement le nom employé par Aristote.

M. Salerne qui fait de *l'Anthos* le bruant, & la linotte de l'ægithe, observe, d'après le P. Hardouin sur Pline, que la cause pour laquelle le fang du bruant & de la linotte ne se mêlent pas ensemble, peut être que l'un est plus gras que l'autre (3).

FOULQUE (4).

Aristote parle d'un oiseau aquatique qu'il nomme *Kepphos. Hist. L. VIII. ch. 3.* Au *Liv. IX. ch. 35*, il dit qu'on se sert de l'écume de mer pour prendre cet oiseau; comme il la becquète avec avidité, on en fait un appât (5); cet oiseau devient gras, dit Aristote, & il a la chair de bon goût, à l'exception du train de derrière qui sent la bourbe.

A ces différens traits, j'ai pensé qu'on pouvoit reconnoître la foulque ou poule d'eau, avec Gaza, Scaliger (6) & Belon (7); celui-ci atteste que la poule d'eau devient grasse en hiver, & que sa chair est de bon goût & tendre, quoiqu'elle sente un peu le sauvage : on fait qu'on en mange assez communément, & beaucoup plus que l'on ne mange de goilands ou de mouettes.

Cependant on a élevé des difficultés sur l'identité du *Kepphos* avec la poule d'eau. Pour en concevoir l'objet, il faut remarquer que la poule d'eau

demie voix, & un cri aigu qu'elle jette en passant pour s'élever en l'air. *Ubi sup. pag. 389.*

(1) Voyez Orfraie.

(2) *Hist. des ois. par M. de Buffon, Tom. I. pag. 161.*

(3) *Hist. des oiseaux, pag. 256.*

(4) *Κέρφος, &*

(5) Voyez plus de détails sur ce sujet, dans le Scholiaste d'Aristophane, *Plutus, v. 913*; il prétend que le *Kepphos* vient manger les boues d'écume jusques dans la main du chasseur.

(6) Ils traduisent l'un & l'autre *fulica*, & Scaliger dit expressément, *vulgus Gal-*

licum, pullam aqua vocat; il fait remarquer sa couleur totalement noire, sauf la marque blanche du front. *In Arist. L. VIII. sect. 86.* C'est aussi le sentiment de Christianus, dans ses notes sur la *Paix*, d'Aristophane, *v. 1067*: mais il avertit qu'il y a de grands débats sur la manière d'expliquer le mot *Kepphos*: *mirum*, dit-il, *quantum dissident & veteres & recentiores in interpretatione hujus vocis.* Voyez Jonston, *de avib. Lib. IV. cap. 4. pag. 98.* Niphus en expliquant le mot *fulica* de Gaza, *Liv. IX. ch. 35*, paroît décrire également notre Foulque ou poule d'eau.

(7) De la nat. des oiseaux. *Liv. III. chap. 24.*

est un oiseau d'un genre différent du goiland ; elle en diffère soit par la couleur, étant d'un noir foncé, tandis que le goiland est cendré & blanchâtre, soit par l'espèce de peau cartilagineuse, chauve, quelquefois blanche, quelquefois rouge, qu'elle porte sur le front, & bien plus encore par la forme des doigts qui ne sont pas unis ensemble par des membranes continues, mais seulement garnis dans leur longueur de membranes fendues & festonnées. Or le scholiaste de Nicander a dit que le *Kepphos* étoit semblable au *larus* ; les Ecrivains Grecs du moyen âge ont fait du *larus* & du *Kepphos*, le même oiseau ; Erasme a paru les confondre : dès-lors on n'a pas pu interpréter le *Kepphos* par la Foulque, puisque c'est un oiseau différent de genre du *larus* ou goiland. Delà les doutes de plusieurs Savans & de Gesner entre autres, qui néanmoins ne croit pas que le *Kepphos* soit le même oiseau que le *larus*, mais seulement un oiseau de même genre (1). Le même Gesner voulant accorder l'expression employée par Gaza pour rendre le mot *Kepphos*, avec ses idées sur la ressemblance de cet oiseau & du *larus*, a distingué deux sortes de Foulques, celle des Anciens, & celle des Modernes (2). Bochart n'a pas adopté ce système, il pense que le *Kepphos* n'est point une espèce de *larus*, mais il ne décide pas non plus que ce soit la Foulque (3).

FOURMI (4).

Genre d'insecte dont les individus se rassemblent pour un ouvrage commun (la construction & l'entretien de leur fourmière) ; les fourmis n'ont cependant pas de chef à leur tête ; elles habitent dans des demeures qui leur sont propres. *Hist. Liv. I. ch. 1.*

Aristote remarque que dans ce genre d'insectes il y a des individus ailés, & d'autres non ailés. *Hist. Liv. VIII. ch. 1.* Cette observation est exacte, mais elle n'est pas suffisante. Il faut remarquer d'abord que dans une fourmière, ainsi que dans une ruche, il y a trois sortes d'individus, des mâles, des femelles & des êtres neutres qui n'ont point de sexe. Ces derniers sont les fourmis ouvrières : les deux autres sont destinés à perpétuer l'espèce (5). Anciennement on disoit que c'étoit en vieillissant que les Fourmis acquerioient des ailes (6) ; les observations de Swammerdam lui ont fait appercevoir que

(1) Ego illorum sententiam sequor qui Cephum non larum, sed λαροειδή, id est laro similem, esse scribunt. *De avib. in Cephho.*

(2) De avibus, in fulica.

(3) Hieroz. Part. II. Liv. II. ch. 18.

(4) μυρμηξ, δ. En Espagnol, la hormiga. De Funes, *Lib. II. cap. 33.*

(5) Swammerd. *Biblia nat. pag. 293.* Ray, *Hist. insect. pag. 70.*

(6) Cardan. de rer. var. *L. VII. c. 28.* & de subtil. *Lib. IX. vers. fin.*

c'étoit le mâle qui avoit des ailes, & ce sentiment est aussi celui de Ray (1). D'autres personnes pensent que les mâles & les femelles en ont également, & que les neutres seuls n'en ont point (2).

Les Fourmis se tenant dans leur retraite tout l'hiver, elles ne s'accouplent point dans cette saison. *Hist. Liv. V. ch. 9.* C'est au printems qu'elles se multiplient, & Aristote décrit leur reproduction en ces termes. Les Fourmis s'accouplent & font des petits (ou pondent); le ver qu'elles produisent n'est attaché à rien; en croissant, il devient long, de rond & de petit qu'il étoit; ses membres prennent ensuite leur forme. *Hist. L. V. c. 25.* Il s'en faut bien que cette description soit complete: c'est dans Swammerdam qu'on doit chercher tous les développemens de la production des Fourmis. D'abord c'est un œuf infiniment petit, & presque imperceptible (3). De cet œuf il sort un ver qui a mouvement & vie, mais qui n'a point de pieds: c'est ce vers qu'on appelle très-improprement œuf de fourmi, & dont on nourrit différens oiseaux. Il se dépouille de sa première peau, & alors il est dans l'état de nymphe; on distingue les différens membres de la fourmi, mais ils sont blancs & comme du lait caillé: ils n'ont point de consistance: c'est comme une seconde naissance de cet insecte (4). Dans cet état encore, tous ses membres & son corps entier sont enveloppés d'une pellicule; les différentes parties de son corps s'affermissent; l'humidité superflue se dissipe, les membres commencent à prendre du mouvement; l'insecte rompt la pellicule qui l'enveloppoit, & c'est une Fourmi parfaite (5). Il ne manque à cette description que celle de l'accouplement des Fourmis: selon M. de Bomare, on voit souvent le soir, en été, les mâles voltiger tout accouplés avec les femelles: ces dernières, en volant, les emportent en l'air.

Aristote compte les Fourmis au nombre des Animaux les plus industrieux,

(1) *Ubi modò.*

(2) Voyez de Bomare & l'Auteur du dictionnaire des Animaux, V^o. Fourmi. En citant ici ce dictionnaire, je ne saurois m'empêcher de faire une remarque relative à un animal destructeur de Fourmis, qu'on nomme *formicaleo*. L'auteur du dict. des Animaux, au mot *formicaleo*, fait entendre qu'il n'y avoit pas plus de 60 ans en 1759, que cet insecte étoit connu; il annonce même qu'on se disputoit l'honneur de la découverte. Cela est copié des *Mém. pour servir à l'hist. des insectes* par M. de Reaumur, Tom. VI, *mém.* 10. Il y

avoit cependant alors plus de 200 ans que Cardan avoit parlé du *formicaleo*, dans son ouvrage de *varietate rerum*, sous le même nom de *formicaleo*: il avoit décrit son cone; & c'étoit d'après Albert le Grand qu'il en parloit. *Lib. VII. cap. 28.*

(3) *Nativa ejus moles adeo est exigua, ut nigra super basi collocatum vix queat conspici. Bibl. nat. pag. 287.*

(4) *Unde animalculum hoc bis veluti fœtus est, bis in incunabulis constitutum, & bis quasi nascitur. Pag. 289.*

(5) *Pag. 291 & seqq.*

mais il ne décrit point leurs opérations, parce que, dit-il, elles sont sous les yeux de tout le monde. Il se contente de faire remarquer comment elles serrent & amassent leur nourriture. *Hist. Liv. IX. ch. 38.* Pline est entré dans un peu plus de détail, & il a insisté encore davantage sur leur attention à thésauriser, & sur le soin qu'elles prennent de ronger le germe des grains afin qu'ils ne poussent pas en terre (1). Les Anciens ont beaucoup parlé de la prévoyance de la Fourmi (2). Il est fâcheux que jamais on n'ait pu trouver ses prétendus trésors; la Fourmi n'en a pas besoin; il paroît que, comme beaucoup d'autres insectes, elle ne mange point de l'hiver, & qu'elle demeure alors dans un état de torpeur & d'engourdissement (3).

Mais ce qui est vraiment admirable, c'est l'attention que les Fourmis ont pour l'éducation des vers qui doivent les reproduire, & pour leur conservation (4). Elles les portent & reportent sans cesse dans les lieux qui leur sont le plus convenables: les ouvrières sont chargées de cette peine, elles portent le ver avec leurs dents, qui sont plus fortes chez elles que chez les individus mâles ou femelles (5). Aristote avoit remarqué que les dents des fourmis n'étoient pas destinées précisément à leur aider à manger, mais qu'elles étoient faites aussi pour saisir & approcher leur nourriture: *Des Parties, Liv. IV. ch. 6.*

Aristote assure qu'on fait desserter une fourmière en y jettant du soufre & de l'origan en poudre. *Hist. Liv. IV. ch. 8.* L'origan est une plante nommée autrement marjolaine; j'ai bien de la peine à croire que ce soit là ce dont Aristote ait voulu parler, mais je ne trouve point d'autre interprétation du mot *origanon* qu'il a employé.

On distingue différentes espèces de fourmis qui ne varient cependant, à ce qu'il paroît, que par la grosseur & la couleur. On assure qu'il y en a de blanches (6). Aristote paroît avoir connu, indépendamment de la fourmi

(1) *Hist. Lib. XI. cap. 30. n. 36.* Voyez aussi Plutarque, *quænam animal. &c. p. 1781 & 1782.*

(2) Voyez leurs textes rassemblés par Bochart, *Hieroz. Part. II. Lib. IV. cap. 21 & 22.*

(3) *Biblia nat. pag. 266.* Bonnet, *compl. de la nat. Part. XI. ch. 22.* Bonnaire, & *dict. des Animaux.*

(4) *Verbis exprimi haud potest quantâ industriâ & sollicitudine formicæ operariæ vermiculos curent & quanto eos amore*

enutrient; stupendâ enim eos affectione suos inter dentes bajulant, atque de loco in locum transferunt, neque vel minimum quidpiam prætermittunt, quod ad eorum nutritionem & educationem desideratur. *Bibl. nat. pag. 295.*

(5) *Dentes in maribus non nihil minores sunt quàm in operariis; quod ipsum & in Formicæ foemina animadvertitur.* *Ibid. pag. 293.*

(6) *Elieen, de nat. anim. Lib. IV. c. 1.* Swammerdam, *Bibl. nat. pag. 298.*

commune,

commune, deux autres especes, l'une petite, que quelques personnes appelloient *Skrips*, & dont il remarque qu'elles sentoient leur nourriture de fort loin (1), *Des Sens*, ch. 5; & une autre especes très-grosse, qu'il nomme *Fourmi-cheval*: du moins je crois que c'est cette grosseur extraordinaire que désigne le mot *cheval* ajouté à celui de *Fourmi* (2). Aristote ne parle de ces dernières, que pour dire qu'on n'en trouve point en Sicile. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* Selon Pline, ce sont les Fourmis ailées qu'on ne trouve point dans cette Isle (3).

FOURMI-CHEVAL (4).

Voyez la fin de l'article précédent.

FRÉLON (5).

Aristote a parlé de deux insectes qui ont plusieurs traits de ressemblance soit entre eux, soit avec les abeilles. Il a nommé l'un *anthriné*, l'autre *sphex*; l'un des deux est certainement la guêpe, l'autre paroît être le Frélon: mais il y a quelque incertitude sur celui des deux noms qu'on doit rendre par le mot guêpe, & sur celui qu'on doit rendre par le mot Frélon. Le doute vient en partie des textes de Pline, que l'on croit avoir attribué au *crabro* des Latins, qui est certainement notre Frélon, des traits qu'Aristote donne à la *sphex*, quoique quelquefois aussi il ait rendu ce dernier mot par celui de *vespa*, qui signifie guêpe (6). Le sentiment le plus commun est que *sphex*

(1) τῶν μικρῶν μυρμηκῶν γένος, οὗς καλοῦσι τινες σκρίπας.

(2) *Dictio ἵππος* in compositione sæpe significata vocabulorum intendit, significatque grande, amplum & vehemens. *Constant. lex. in voce ἵππος.* Aussi Scaliger, sur cet endroit d'Aristote, a dit: *Puto esse majores Formicas, pag. 981.* Le commentateur de Niphus me paroît moins fondé: *Sunt Formicæ alata, aut Formicæ velocissimæ, quæ præ nimia celeritate dicuntur equites,*

(3) *Non sunt in Sicilia pennatæ (Formicæ). Lib. XI. cap. 30. n. 36.*

(4) ἱππομύρμηξ, β.

(5) ἀνθρίνη, ή.

(6) Au Liv. XI. ch. 21. n. 24, *Pline dit: Vespæ in sublimi è luto nidos faciunt, & in his ceras; crabrones in cavernis aut sub terra. Et plus loin, Vespæ quæ ichneumones vocantur, &c.* Sur ce

texte, le P. Hardouin a fait la note suivante: *quæ vespa Latinis, Græcis ἀνθρίνη, Gallis, une guêpe; & sur le mot crabrones: Græcis, σφήκες, Gallis, des Frélons.* Il y revient encore dans ses corrections à la fin du volume, & il reprend Gaza & Scaliger d'avoir fait de la *σφήξ*, la *vespa*, tandis que Pline a traduit *σφήξ* par *crabro*. Cependant le P. Hardouin est obligé de convenir que, dans la suite de ce même texte, la *vespæ ichneumon* de Pline, ne peut être que la *σφήξ ἰχνημόμων* d'Aristote, sur quoi il dit: *mirari subit cur vespas appellet modò Plinius, qui aliàs semper σφήκας crabrones transtulerit.* Peut-être sont-ce les deux expressions latines que Pline a confondues, & a-t-il entendu par *crabro*, notre guêpe; car ce sont les guêpes & non les Frélons qui font leurs nids en terre, comme il le dit du *crabro*,

signifie guêpe, & *anthriné* Frélon (1). Au surplus l'erreur peut ne pas être de fort grande conséquence, si, comme M. de Reaumur l'assure, les Frélons ne sont qu'une espèce de guêpe (2); & si, comme il est possible, l'*anthriné* d'Aristote n'est qu'une vraie guêpe, puisqu'elle a le caractère propre aux guêpes, de faire ses cellules sous terre. Quoi qu'il en soit, c'est sous le mot Frélon que je rappelle ce qu'Aristote a dit de l'*anthriné*.

Les Frélons, ainsi que les guêpes, sont des insectes d'une espèce voisine de celle des abeilles, quoiqu'ils ne soient pas rassemblés avec elles sous un nom générique commun; *Hist. Liv. IV. ch. 7*; ce sont tous insectes fort adroits, *Liv. IX. ch. 38*, qui se rassemblent pour construire des gâteaux d'une espèce de cire. *Liv. IX. ch. 40*. Une de leurs différences est d'avoir des couleurs plus variées que celles de l'abeille, ce qui est vrai en général (3). Aristote attribue cette variété, à ce que la nourriture des Frélons & des guêpes est plus diversifiée que celle des abeilles: c'est, dit-il, l'excédent de la nourriture qui forme les poils, les ailes, la peau; toutes ces choses doivent donc être plus variées selon que la nourriture l'est elle-même davantage. *De la Gén. Liv. V. ch. 6*. Il faut ajouter à cette première différence, que l'espèce de fil qui unit le corcelet des guêpes à leur corps, est plus long & beaucoup plus visible que dans l'abeille, & que d'ailleurs les guêpes n'ont point de trompe comme les abeilles (4).

Les Frélons se nourrissent ordinairement de chair; ils attrapent de grosses mouches & les emportent en s'envolant, après leur avoir ôté la tête; quelquefois aussi ils entament des fruits sucrés. *Hist. Liv. IX. ch. 42* (5).

Aristote donne aux Frélons un seul chef qui se fait reconnoître par sa grosseur: il doute s'il a un aiguillon comme les autres Frélons. *Hist. Liv. IX.*

(1) Gaza & Scaliger ont traduit *σφήξ* *vespa*, & *άνθρίνη* *crabro*; Bochart traduit ces deux expressions de la même manière; *tamen*, ajoute-t-il, *ferè promiscuè sumuntur*; & en effet il cite plusieurs textes où des Auteurs Latins ont dit du *crabro*, ce que les Grecs disoient de la *σφήξ*. Hieroz. *Part. II. Lib. IV. cap. 13*. Ray a dit: *crabro*, Græcis *άνθρίνη*. On appelle communément la Comédie qu'Aristophane a intitulée *σφήκες*, *les guêpes*: cependant on peut observer que quelques-uns des Traducteurs l'ont intitulée aussi *crabrones*. Voyez l'édition d'Aristophane, par Kuster en 1710.

(2) « Les Frélons sont de véritables guêpes, & les plus grandes de ce pays ». *Mém. pour servir à l'Hist. des insectes*, *Tom. VI. pag. 215*.

(3) *Mém. pour l'Hist. des insectes*, *Tom. VI. pag. 161*.

(4) De Reaumur, *Ibid. pag. 157*.

(5) De Reaumur, *pag. 317*. Ce sont d'ailleurs des Animaux tellement voraces, que si on les coupe en travers tandis qu'ils mangent quelque chose, ils ne le quittent point, & on voit ce qu'ils mangent tomber par la partie que l'on a coupée. *Swam. Bibl. nat. pag. 277 & 452*.

ch. 42. Le chef Frélon est une mere, ainsi que chez les abeilles ; car il y a pareillement ici trois sortes de mouches, des femelles, des mâles & des mulets : ces derniers ne naissent que pour le travail. Les mulets & les meres ont un aiguillon, le mâle n'en a point (1).

Les Frélons font, comme les abeilles, des gâteaux composés de cellules, pour y déposer leurs petits. S'ils n'ont point de chefs, dit Aristote, ils les construisent dans quelque lieu élevé ; les guêpes les font dans un trou. Quand ils ont un chef, les uns & les autres travaillent sous terre : leurs alvéoles sont exagones comme ceux des abeilles : ils ne sont pas formés de cire, mais d'une matière qui tient de l'écorce & de la toile d'araignée ; *Hist. Liv. V. ch. 23.* Aristote répète encore ailleurs, *Liv IX. ch. 42*, que les Frélons fabriquent leur ruche sous la terre qu'ils creusent comme les fourmis, & que quelquefois le nombre des gâteaux est considérable. Il faudroit copier les mémoires de M. de Reaumur (2), pour donner une description plus détaillée de l'ouvrage des Frélons. J'observerai seulement d'après lui, 1°. que quand les Frélons & les guêpes ont perdu leur chef (la mere), il n'est pas vraisemblable qu'ils fassent des tentatives pour former une nouvelle société, ils paroissent dégoûtés alors de tout travail comme les abeilles ; 2°. que la matière qui compose les gâteaux des guêpes & des Frélons, est une espèce de carton où il entre effectivement beaucoup de particules de bois, que ces insectes coupent avec les scies dont leur bouche est armée ; 3°. que les Frélons logent leur guépier (M. de Reaumur donne ce nom à leurs gâteaux réunis) quelquefois dans des greniers, quelquefois dans des trous de murs qu'ils ont agrandis en vidant la terre qui lioit les pierres ; mais le plus souvent dans de gros troncs d'arbres dont l'intérieur est pourri. Ces détails paroissent exclure la construction du guépier des Frélons sous terre ; cependant Mouffet, cité par Ray, s'accorde avec Aristote pour dire que les Frélons travaillent aussi sous terre, & avec plus d'art que les guêpes & les abeilles (3).

Dans son histoire des Animaux, Aristote décrivait les vers des Frélons ; mais il disoit qu'on n'avoit encore rien découvert sur leur accouplement, & qu'on ignoroit d'où venoient leurs petits. *Liv. IX. ch. 42.* Lorsqu'il écrivit

(1) De Reaumur, pag. 221. & Swam. *Bibl. nat. pag. 466.*

(2) Tom. V. *Mém.* 5 & 6.

(3) Favos sive anthrenia, inquit Mouf.

fetus, majore quàm vel spes vel vespæ artificio, nunc in arborum truncis, nunc sub earum radicibus in terra ædificant. Ray, *Hist. insect. p. 249.*

son traité de la génération, il avoit fait sans doute de nouvelles découvertes ; car il dit que les Frétons & les guêpes s'accouplent, qu'on les a vus souvent dans cet état, & que ce sont les individus qu'on nomme meres, qui font les petits. *De la Génér. Liv. III. ch. 10.* M. de Reaumur a donné la description détaillée des organes de la génération de ces Animaux ; il a décrit aussi leur accouplement (1).

L'œuf du Frélon, qu'Aristote appelle la semence, est déposé dans les cellules des gâteaux ; il n'est pas déposé dans toutes les cellules en même tems, puisqu'en ouvrant les différentes cellules on trouve les progrès de l'œuf plus ou moins avancés. De cet œuf il sort un ver, qui mange & que l'on voit rendre des excréments : ce ver devient nymphe, l'animal est alors sans mouvement, & l'alvéole, ou cellule, est fermée. *Hist. Liv. V. ch. 19 & 23.* La reproduction des Frétons ne se fait pas au printems, mais en automne, *Ib. ch. 23* ; dans cette espece, ainsi que dans celle des guêpes, il n'y a point de jettée d'essaim, comme chez les abeilles ; les nouveaux Frétons se joignent aux anciens : mais les uns & les autres n'amassent point de nourriture pour l'hiver, pendant lequel ils se tiennent seulement cachés dans leurs cellules ; la rigueur de cette saison en fait périr beaucoup. On ne fait pas, dit Aristote, s'ils meurent tous. *Liv. IX. ch. 42.* M. de Reaumur pense qu'à la fin de l'hiver il ne reste que des femelles, fécondées dans le mois de Septembre ou Octobre, lorsqu'elles ont quitté leur état de nymphe, & qui, au commencement de la saison, fondent chacune un nouveau guépier. La femelle fait d'abord seule, quelques cellules où elle pond autant d'œufs ; il en sort des mulets qui l'aident à construire de nouvelles cellules, où elle continue à pondre d'abord des œufs destinés à produire les mulets, & ensuite les œufs qui produiront les femelles & les mâles (2).

Il faut joindre à cet article celui de *Guêpe*.

GALADES (3).

Les Galades sont une espece de conques, dont Aristote fait mention au *Liv. IV. ch. 4. de son Histoire*. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit ci-dessus au mot *Conques*, pag. 242.

(1) Pages 200 & 221.

(2) *Ubi sup.* pag. 195 & 221.

(3) γαλάδες, ατ.

GARDIEN DE LA PINNÉ (1).

Petit crustacée que l'on dit se loger dans les coquilles des pinnes & faire société avec elles. Voyez *Pinne*, & *Pinnotere*.

GÉNÉRATION.

Le plus beau spectacle de cette terre que nous habitons, est la reproduction successive de la multitude des êtres destinés à la repeupler : tous condamnés à la quitter, après l'avoir habitée ou des instans, ou des jours, ou des années ; mais avertis par des facultés quelquefois impertinentes, de perpétuer l'espèce avant que l'individu s'affoiblisse, s'éteigne & disparoisse. Dans la Génération de ces différens êtres, celle des Animaux devoit attirer plus particulièrement l'attention de l'homme : les variétés sans nombre dont l'histoire de cette Génération est composée, suffiroient pour fixer l'œil de l'Observateur ; mais lorsque dans le nombre de ces variétés l'homme trouve les détails qui ont accompagné sa formation, préparé sa naissance, comment ne s'enflammeroit-il pas au desir de connoître sa propre histoire ?

De-là les observations, les récits, les systèmes tant multipliés sur la Génération des Animaux. Aristote est le plus ancien Naturaliste dont nous ayons des traités complets sur cette partie de l'Histoire naturelle : mais long-tems avant lui elle avoit été le sujet des observations & des systèmes. Ce que l'on avoit écrit sur la Génération dans ces temps reculés, ne nous est presque plus connu que par les traits qu'Aristote a rapportés pour les contredire & les combattre, ou par les sommaires trop abrégés de Plutarque (2) ; les écrits d'Hippocrate nous restent seuls (3) ; & leur possession est préférable à celle de beaucoup de traités.

Mon plan n'est pas de donner l'extrait de tout ce qui a été dit sur la Génération ; à l'égard même du texte d'Aristote, mon intention n'est pas de commenter chacune de ses assertions ou de ses idées : il faudroit des volumes pour remplir l'un ou l'autre de ces objets : je me propose seulement, comme dans les autres notes, d'indiquer ce qu'Aristote a dit de capital, & d'avertir de ce qu'on trouve de plus remarquable, soit dans les Anciens, soit dans les Modernes, ou pour combattre ce qu'Aristote a dit, ou pour l'expliquer & le confirmer.

(1) *πιννοφύλαξ*, δ.

(2) Dans son traité, de *placitis philos.*
Lib. V.

(3) Je ne parle point ici de ce que

Platon a écrit sur la Génération : ce sont des intelligences qu'il décrit ; & nous, nous ne nous occupons, en ce moment, que d'êtres matériels & sensibles.

L'importance de cet article & l'étendue qu'il est indispensable de lui donner, exigent d'abord que je distribue les parties qui doivent le composer. Commençons par un coup d'œil universel sur la Génération en elle-même, pour appercevoir l'étendue & les bornes de nos connoissances en cette matière ; examinons ce que l'on peut penser de la Génération spontanée. Il faudra parler ensuite des sexes, & décrire les parties qui servent à la génération ; de leur usage, du tems où il commence & où il cesse ; & de son résultat, qui est la formation d'un nouvel individu. Il faudra considérer l'existence de cet individu, soit dans le sein de sa mere, soit dans l'œuf qu'elle produit au dehors, & sa naissance. Enfin il restera à faire quelques observations sur la production des jumeaux, des mulets, des monstres & des moles ; la superfétation, la castration & ses effets.

§. I. ETENDUE ET BORNES DE NOS CONNOISSANCES SUR LA GÉNÉRATION ;
DE LA GÉNÉRATION SPONTANÉE.

En partageant les Animaux, comme Aristote l'a fait, en grandes classes ; quadrupedes, oiseaux, amphibies, cétacées, sélaques, poissons, crustacées, testacées & insectes, on remarque que la Génération des individus dans toutes ces especes, ne nous est pas également connue. J'entends en ce moment par Génération, non pas l'opération qui forme le nouvel individu, mais les actes extérieurs qui la préparent. C'est dans ce sens que je dis que la Génération des quadrupedes, des oiseaux & des amphibies, nous est, en général, bien connue : nous savons ce que les individus de ces especes font pour se reproduire. Dans ce même sens, la Génération des poissons est enveloppée, à notre égard, de plus d'obscurité que ne l'est celle des quadrupedes ; nous sommes à-peu-près dans le même état pour la Génération des cétacées, des sélaques & des crustacées ; celle des testacées est couverte de nuages très-épais ; à l'égard des insectes, nos connoissances sur leur Génération sont assez claires, si l'on parle de ceux qui ont une certaine grandeur favorable aux observations, mais elles se perdent avec la petitesse ou de l'insecte même ou de son produit : d'ailleurs, si l'on n'est pas assez accoutumé à suivre les routes de la nature, on s'égare & on se perd dans le nombre & la variété des mutations que la forme de ces Animaux éprouve successivement.

Aristote n'a pas fait difficulté d'attester son ignorance sur la Génération des testacées ; on ne fait, dit-il, si quelques-uns des Animaux de cette

espece s'accouplent ; ce que l'on fait bien , c'est que tous ne s'accouplent pas. *De la Génér. Liv. I. ch. 14.* On ne fait, dit-il pareillement à l'égard des poissons, s'il en est parmi eux qui conçoivent sans l'intervention du mâle. *De la Génér. Liv. III. ch. 1.* Enfin, il ajoute que dans la Génération des Animaux & dans leur accouplement, il y a une multitude de différences qu'on ne sauroit connoître : *Ibid. Lib. III. ch. 5.* Ce qu'Aristote a dit de plus général sur ce sujet, c'est qu'à l'égard de tous les Animaux qui ne sont ni poissons, ni insectes, on peut nier ou affirmer de chacun des individus qu'il est mâle ou qu'il est femelle, au lieu qu'on ne sauroit former une pareille assertion générale pour les insectes & les poissons. *Hist. L. IV. ch. 11.*

Une autre observation générale d'Aristote, c'est que les Animaux qui reproduisent leur espece, ne le font que par l'une de ces trois voies : la production d'un animal vivant, ou la production d'un œuf, ou la production d'un ver. L'œuf, continue Aristote, est un corps dont une partie produit l'animal, le surplus étant employé à le nourrir ; le ver est une production qui s'accroît, se développe, & d'où sort un animal entier, mais c'est le ver entier qui produit l'animal. *Hist. Liv. I. ch. 5 ; de la Génér. Liv. II. ch. 1, & Liv. III. ch. 9.* La distinction entre la production par un ver & la Génération par un œuf, n'étoit peut-être chez Aristote, qu'un défaut d'exactitude dans les observations particulières, & d'attention pour distinguer l'œuf, de l'insecte, ou de la nymphe de l'insecte (1). Elle se trouve très-vraie, depuis l'observation qu'on a faite de mouches vivipares qui produisent des vers vivans (2).

L'établissement de trois manieres par lesquelles les Animaux se reproduisent, est reconnu défectueux depuis les découvertes faites sur les polypes d'eau douce & sur différentes especes de vers (3). On a appris que parmi les Animaux, il y en avoit qui se reproduisoient par rejettons & par boutures, comme les plantes. Ce qui paroîtroit le plus contraire à la conservation de l'animal, le couper, le hacher, est, à l'égard de certains Animaux, un moyen de les reproduire & de les multiplier.

Par rapport à la Génération spontanée, plusieurs des anciens Philosophes l'ont admise. Anaximandre & Empedocle attribuoient à cette Génération

(1) Voyez ci-dessus le mot araignée, pag. 107.

(2) Mém. pour l'Histoire des insectes, Tom. IV. Mém. 10.

(3) Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. VI. Préface, pag. 49. Contempl. de la nature, Part. VIII. ch. 16.

purement spontanée, la production première de tous les êtres vivans ; ils n'étoient pas à la vérité, disoient-ils, aussi parfaits que ceux que nous avons aujourd'hui sous les yeux, mais plusieurs Générations successives les ont perfectionnés (1). Aristote me paroît au contraire, avoir attribué à la volonté & à l'opération divines, la première production des êtres qui habitent le monde (2) ; mais cela ne l'empêche pas d'admettre dans la succession des tems, la Génération spontanée de plusieurs Animaux. Dans son *Hist. L. V. ch. 1*, il oppose aux Animaux qui sont produits par des Animaux du même genre, d'autres Animaux qui naissent d'eux-mêmes, soit de la terre putréfiée, soit des plantes, soit des superfluités qui peuvent se trouver dans les différentes parties du corps d'autres Animaux. Aristote représente souvent la même idée ; tantôt il la développe, tantôt il la particularise dans différens textes de ses ouvrages. *Hist. Liv. V. ch. 15, ch. 19, ch. 31 & 32 ; & Liv. VI. ch. 15. De la Gén. Liv. I. ch. 1 & 16 ; & Liv. III. ch. 11*. Le produit de ceux de ces sortes d'Animaux qui s'accouplent, n'est, selon Aristote, que des lendes dont il ne vient rien (3).

Le sentiment d'Aristote sur la Génération spontanée de certains Animaux, a eu autant de Sectateurs que sa philosophie, & on en trouve des vestiges dans les Peres (4). De sçavans Naturalistes modernes ayant découvert par des observations plus exactes, les œufs qui étoient le fruit de l'accouplement d'insectes que les Anciens avoient regardés comme le produit de la pourriture & de la fermentation, ont rejeté toute Génération spontanée. Swammerdam est un des premiers qui ont donné le démenti aux anciens philosophes (5) ;

(1) Plutarque, de placit. philos. L. V. cap. 19. Voyez le mot *Rat*.

(2) ἀρχαῖος μὲν ἔν τις λόγος ἢ πατρις ἐστὶ πᾶσιν ἀνθρώποις, ὡς ἐκ θεῶ τὰ πάντα, ἢ διὰ θεῶ ἡμῖν συνέστηκεν ἕδεμια δὲ φύσις αὐτῆ κατ' ἐκυλὴν αὐτάρκης ἐρημωθεῖσα τῆς ἐκ τοῦτε σωτηρίας... σωτῆρ ὄντως ἀπάντων ἐστὶ ἢ γενέτωρ τῶν ὁπωσδήποτε κατὰ τένδε τὸν κοσμον συντελεμέτων ὁ θεός, *De mundo*, cap. 6. Je suis surpris que M. de Buffon ait rapporté affirmativement que, « Aristote dit que les » premiers hommes sortirent de la terre » sous la forme de vers ». *Hist. natur. Tom. III. pag. 223*. Je ne trouve point cette assertion dans Aristote : j'y vois seulement que, traitant de la Génération par la voie de l'œuf, & de la Génération par

la voie du vers, il dit, que si les hommes & les quadrupèdes sont le produit de la terre, comme le pensent quelques-uns, il faut supposer qu'ils sont venus par l'une de ces deux voies, & qu'il seroit probable que c'est par la seconde : διὸ ἢ περὶ τῆς τῶν ἀνθρώπων ἢ τετραπόδων γενέσεως ὑπολάβοι τις ἂν, εἴπερ ἐγγίγοντό ποτε γηγενεῖς, ὥσπερ φασὶ τινες, δύο τρῦτων γίνεσθαι τὸν ἔτερον, *De Gener. L. III. c. 11*.

(3) Voyez *Lende*.

(4) Ut omittam aliter de homine nasci filium, aliter capillum, pediculum, lumbricum, quorum nihil est filius, &c. S. August. *Enchiridion*, cap. 15.

(5) Certissimis constat experimentis insecta quælibet ex ovo quod ab ejusdem speciei insecto editum est, in lucem pro-

ils ont trouvé un nouvel adverfaire dans la personne de M. de Reaumur (1); M de Buffon au contraire a rappelé leur systéme : il a soutenu « qu'il y » avoit peut-être autant d'êtres, soit vivans, soit végétaux, qui se repro- » duisent par l'assemblage fortuit des molécules organiques, qu'il y a d'Ani- » maux ou de végétaux qui peuvent se reproduire par une succession conf- » tante de Générations (2) ».

Attribuer à un *assemblage fortuit*, ou au hazard, la production d'un être qui a des organes aussi parfaits dans leur genre, aussi propres à remplir la fin à laquelle ils sont destinés, que le sont les membres & les autres parties des Animaux qui nous paroissent le plus méprisable : c'est énoncer une proposition qui revolte la raison. Comment rapprocher jamais deux termes aussi éloignés que le sont une *opération fortuite*, & un résultat aussi *parfait* que l'est le corps d'un animal quelconque ? Balbus, dans Cicéron, s'étonne que les disciples d'Epicure, qui attribuoient l'existence du monde à l'assemblage fortuit des atômes mis en mouvement, n'affirmaient pas aussi qu'en agitant une multitude de caracteres, & en les jettant au hazard, ils composeroient un poëme suivi, quelques vers au moins (3). Les défenseurs modernes de la Génération spontanée, devroient se soumettre à l'épreuve proposée par Balbus. Ils devroient se transporter dans une imprimerie abondamment fournie de tous les ustenciles de l'art. Ils y trouveroient, outre cette multitude de caracteres que Balbus offroit aux Philosophes de son siècle, des formes, des moules de toute espece, propres à recevoir non seulement des lignes, mais même des pages entieres d'un discours suivi. Ce seroit le lieu le plus propre à favoriser le hazard, à lui présenter les plus belles combinaisons. Une ligne de leur systéme, composée par cet *assemblage fortuit*, seroit une preuve plus sensible de sa vérité, que ne le sont des faits qui, scrupuleusement examinés, le détruisent loin de l'appuyer (4).

dire ; quantocumque fervore tantum non omnes philosophi contrarium adstruant. *Bibl. nat. pag. 39.*

(1) *Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. I. pag. 29 & suiv ; & Tom. II. Préf. pag. 16 & suiv.*

(2) *Hist. nat. Supplément, Tom. VIII. pag. 18.*

(3) *Hic ego non mirer esse quemquam qui sibi persuadeat, corpora quædam solida atque individua vi & gravitate ferri,*

mundumque effici ornatissimum & pulcherrimum ex eorum corporum concursione fortuita ? hoc qui existimat fieri potuisse, non intelligo, cur non idem putet, si innumerabiles unius & viginti formæ litterarum vel atriæ vel qualeslibet aliquo conjiciantur, posse ex his in terram excussis, annales Ennii, ut deinceps legi possint, effici : quod nescio an ne in uno quidem versu possit tantum valere fortuna. De nat. Deor. Lib. II. n. 37.

(4) L'exemple rapporté par M. de Buf-

Au reste, le fait le plus certain qu'atteste tout ce que l'on a dit sur la Génération spontanée de certains insectes, c'est le défaut de connoissances & d'observations suffisantes. Il est utile au progrès des connoissances humaines, que les Savans même avouent leur ignorance, comme Swammerdam l'a fait ingénument sur le sujet que nous traitons (1); des esprits actifs cherchent ce que leurs prédécesseurs leur ont déclaré qu'ils ignoroient. Présenter un système, c'est faire croire qu'il ne reste plus rien à découvrir; on n'avance plus, parce qu'on se persuade qu'on est arrivé au terme.

§. 2. DES SEXES ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

Dans le nombre des Animaux dont la Génération nous est plus parfaitement connue, nous voyons qu'elle est ordinairement le résultat du concours des deux sexes, & de la jonction de certaines parties destinées à cette fin. Mais pour rendre les choses plus sensibles, il faut prendre un objet individuel: ce sera l'homme; quand on connoît bien les organes destinés à la Génération, il est facile d'entendre ce qui regarde les organes semblables chez les autres Animaux. J'ai remarqué d'ailleurs, dans les différens articles qui traitent de ceux-ci, les singularités qui pouvoient se rencontrer chez eux sur cet objet.

Suivant Empedocle, le mâle & la femelle ne formoient originairement qu'un tout, dont aujourd'hui ils ne possèdent plus l'un & l'autre que des membres séparés (2). Les plantes comparées à l'homme sembleroient conserver une représentation de cette différence d'état: la plante contient

fon, *ubi sup. pag. 32*, me paroît prouver clairement que des insectes, dont on attribuerait la production à une génération spontanée, ne sauroient être le résultat de l'assemblage fortuit de certains corpuscules. Un homme meurt; quelque tems après on voit son cercueil & le linge dans lequel il étoit enveloppé absolument noirs, & il en sort un *essaim*, ou une *nube* de petits insectes ailés. Ils étoient en *foule*, leur nombre étoit *prodigieux*. La figure de ces insectes est décrite dans la lettre rapportée par M. de Buffon; ils avoient une *conformité exacte avec les mouches qui sucent la lie du vin*; on affirme cette conformité de tous les insectes dont on parle, sans distinction; donc ils n'étoient pas le résultat d'un assemblage fortuit: car jamais

on n'admettra que des combinaisons dues au hasard, se rencontrent les mêmes, dans le même instant, pour produire un *essaim*, une *foule*, un *nombre prodigieux* d'insectes tous semblables. Comment le hasard n'a-t-il pas donné à quelques-uns de ces mouches trois ailes au lieu de deux? Comment l'un n'a-t-il pas été plus grand que l'autre?

(1) *Difficillimum est explicatu quam ratione vermes in animantibus viventibus generentur.... Fateor ego tam pauca mihi circa hanc rem experimenta solida suppetere, ut hactenus nihil omnino in ea videam. Bibl. nat. pag. 708 & 709.*

(2) *ἀλλὰ διασπασταὶ μελέων φύσις ἢ μὲν ἐν ἀνδράσιν ἢ δ' ἐν γυναικίσι. Aristot. de Gener. Lib. I. cap. 18, & Lib. IV. c. 2.*

tout ce qu'il faut pour la reproduire ; l'homme & la femme ont chacun une partie seulement des organes nécessaires à cette fin. *De la Générat. Liv. I. ch. 23.*

Aristote appelle *mâle*, l'individu qui engendre dans un autre ; *semelle*, l'individu qui engendre en soi ; *De la Gén. L. I. ch. 2. Hist. L. I. ch. 3 (1)*. Ailleurs il dit, que le mâle & la femelle différent entre eux par puissance & impuissance ; le mâle est l'individu qui peut produire la semence, qui a en soi le principe de la forme dont la matière est susceptible ; la femelle est l'individu qui ne fait que recevoir (2). *De la Génér. Liv. IV. ch. 1.*

En général, dans le mâle, les parties de son corps les plus grosses, les plus fortes & les plus vigoureuses, sont les parties supérieures & antérieures ; au lieu que dans les femelles, ce sont les parties postérieures & inférieures : on peut faire avec Aristote quelques autres observations semblables. *Hist. Liv. IV. ch. 11.* Mais ce n'est pas là ce qui constitue proprement la différence du mâle & de la femelle : car, quoiqu'on dise de tout l'individu qu'il est mâle ou femelle, ce n'est réellement que par certaines parties déterminées, par certaine puissance, qu'ils différent l'un de l'autre. *De la Gén. Liv. I. ch. 2.*

Les parties extérieures des organes de la Génération dans l'homme, sont les testicules & la verge. Les testicules, dit Aristote, sans être absolument de la chair, sont d'une substance qui en approche. *Hist. L. I. ch. 13.* Cette description est très-incomplète : il faut y suppléer par celle de Winslow. Chaque testicule en particulier, est une glande spermatique, formée d'un grand nombre de canaux blanchâtres, très-fins, pliés, repliés & distribués en différens paquets, entre des cloisons membraneuses & enveloppé d'une membrane commune très-forte, appelée tunique albuginée. L'étendue de ces canaux est très-considérable (3).

Les testicules de l'homme & des autres Animaux qui les ont placés à l'extérieur, sont enfermés dans une peau ; qu'Aristote nomme *ochus* & *ofchea* (4), *ubi modò & Liv. III ch. 1* : c'est ce que nous appelons le *scrotum*. Aristote ne parle que de cette seule enveloppe : dans la suite on en

(1) Voyez au sujet de ce dernier texte, quelques observations ci-dessous, §. 5.

(2) Cette définition tient au système d'Aristote sur la Génération. Voyez le §. 5.

(3) Exposit. anat. Traité du bas-ventre,

n. 484 & 487.

(4) Les autres Grecs nomment plus communément cette enveloppe *δορξέον*, voyez le lexique de Castelli, V^o. *ochus* ; au surplus voyez les variantes, pag. 631.

a distingué plusieurs (1). Le *scrotum* est la plus extérieure, formée de l'épiderme & de la peau; la plus voisine des testicules est une membrane musculieuse & charnue (2).

Les testicules ne paroissent pas au dehors dans tous les Animaux également. Plusieurs les ont renfermés en dedans du corps & dans différentes situations: les poissons n'en ont point. Il faut voir les détails dans Aristote, *Hist. Liv. II. ch. 1; des Parties, Liv. IV. ch. 10; de la Générat. Liv. I. ch. 3, 4, 5, 6, 13.* Voyez aussi les mots *Oiseau & Poisson*.

La verge n'est pas non plus commune à tous les Animaux mâles: la plupart des poissons n'en ont pas: on peut même le dire de tous, si l'on fait une classe distincte des cétacées.

La verge est composée dans l'homme, selon la description d'Aristote; de nerfs & de cartilages; susceptible de s'étendre & de s'affaïsser naturellement. *Hist. Liv. I. ch. 13, & des Parties, Liv. IV. ch. 10.* Il distingue deux parties dans la verge, l'extrémité qui est séparée du surplus par une espee de bourrelet, qu'il nomme le gland. Le gland est recouvert d'une peau qui n'a point de nom particulier; l'extrémité du gland & de son enveloppe ont un nom commun, *acroposthia*. Le surplus de la verge est la partie cartilagineuse. *Hist. Liv. I. ch. 13.*

La partie de la verge qu'Aristote nomme le gland, a conservé son nom; la peau qui le recouvre, mais qui se replie, se nomme le *prépuce*; il paroît qu'en effet les anciens Grecs ne lui avoient point donné de nom (3): au contraire nous n'avons pas conservé le nom commun qu'ils donnoient à l'extrémité du gland & de la peau qui le recouvre. La peau qui recouvre le gland est arrêtée au-dessus du gland, par un petit ligament qu'on nomme le frein. Ce qu'Aristote a appelé dans la verge la partie cartilagineuse & nerveuse, est ce que les Modernes nomment les corps caverneux, spongieux, qui venant de l'os pubis de chaque côté, se joignent & s'étendent jusqu'au gland; si on y injecte de l'eau ou si on les gonfle, la verge se roidit. Il faut remarquer d'ailleurs six muscles qui appartiennent à la verge, & qui concourent à ses mouvemens. Le gland a des houpes nerveuses

(1) L'Auteur anonyme de l'introduction grecque à l'Anatomie, en distingue trois: *ὄσχεον, ἀσπερὸν ἢ ἐλυτροειδές. cap. 25.* Riolan en distingue cinq. *De l'anthropog. Liv. II. ch. 31.*

(2) Voyez Winslow, *exposit. anat. Traité du bas-ventre, n. 493.* Anat. d'Heister,

pag. 212. Riolan, ubi modò.

(3) Hippocrate voulant parler de cette peau, dit, *τὰ ἐπὶ τῷ αἰδοίῳ δέρμα.* *De morbis, Lib. I. p. 7.* Dans la suite on lui a donné le nom de *κόσθη.* Voyez le lexique de Castelli, V°. *Posthe,*

qui paroissent quand la verge se roidit : c'est le siege de la sensibilité (1).

La verge n'est ni conformée ni placée dans tous les Animaux de la maniere dont elle l'est dans l'homme : ce sont des détails qu'il faut encore voir dans Aristote , aux lieux que j'ai indiqués sur la différence des testicules. J'observerai seulement ici , qu'il y a plusieurs Animaux , comme le renard , le loup , la belette , &c. qui ont la verge osseuse : *Hist. Liv. II. ch. 2* : elle renferme intérieurement un petit os allongé , destiné sans doute à lui donner de la roideur & de la fermeté.

Par rapport aux organes intérieurs de la Génération , Aristote décrit , *Hist. Liv. III. ch. 1* , des vaisseaux qui partent les uns de l'aorte , les autres des reins ; qui se rendent aux testicules , s'y replient , & forment par leur réunion le canal qu'on nomme l'uretre. Il ajoute que la vessie donne naissance à un autre conduit qui s'ouvre dans la partie supérieure de l'uretre , & que la substance de la verge enferme le tout. Cette description est plus abrégée & plus obscure au *Liv. I. ch. 17* ; celle même du *Liv. III.* seroit plus facile à entendre , si la figure qu'Aristote y avoit jointe s'étoit conservée : mais je ne la trouve dans aucun Ms. ni dans les imprimés. Pour éclaircir la description d'Aristote , il faut la reprendre en deux parties , les vaisseaux qui viennent aboutir à l'uretre , & l'uretre lui-même. Les premiers vaisseaux qui sont décrits par Aristote , me paroissent n'être autres que ceux dont la réunion sous une même enveloppe forme ce que Winslow a appelé le cordon spermatique , composé de vaisseaux sanguins & des canaux deferens ; il faut suivre leur route dans l'Auteur même que je viens de citer (2). L'uretre est un canal membraneux , continu (3) au col de la vessie , par lequel l'urine & la liqueur spermatique sortent au dehors. Riolan se plaint de ce que quelques Auteurs ont supposé deux conduits au lieu d'un , & il fait voir qu'en suivant avec soin le texte d'Aristote , on ne trouvera qu'un seul conduit , mais dans lequel il y a deux ouvertures : l'une supérieure pour l'urine , l'autre inférieure pour la liqueur spermatique (4).

A l'égard de la liqueur spermatique elle même , Aristote fait , au *L. III. chap. 22* de son Histoire , quelques observations sur sa quantité & sur sa

(1) Anat. d'Heister , pag. 217.

(2) Exposit. anat. Traité du bas-ventre , n. 504. & suiv.

(3) Cette expression est celle de l'Auteur de l'Anatomie d'Heister , pag. 219 , & de Verdier , pag. 273. Ils paroissent avoir vou-

lu éviter , ou d'affirmer avec Dulaurens , que l'uretre n'est que la prolongation du cou de la vessie : *Hist. anatom. Lib. VII. cap. 7* , ou de nier ce fait avec Riolan. *Anthrop. Liv. II. ch. 32.*

(4) *Anthrop. Liv. II. ch. 32.*

qualité. Elles sont confirmées par les Modernes, & ainsi il n'est pas besoin de les reprendre ici.

Passons aux organes de la Génération chez les femmes. Avant d'entrer dans le détail, il faut rappeler une observation d'Aristote sur le principe de la différence des sexes. Un rien, dit-il, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, s'il appartient aux parties qui constituent le principe des corps, fait, à l'instant de la formation de l'animal, un mâle ou une femelle; Aristote admet même comme possible, le changement de sexe dans les individus, par le changement que peut éprouver cette partie qui constitue leur sexe. *De la Gén. Liv. I. ch. 2*. Pline a rapporté des faits de ce genre (1), & M. de Buffon ne paroît pas éloigné de croire que les parties sexuelles qui nous paroissent si différentes à l'extérieur, ne sont au fonds que les mêmes organes, mais plus ou moins développés (2). Dulaurens & Riolan ont fortement attaqué cette opinion, & ils ne paroissent nullement disposés à croire aux prétendus changemens de sexe (3).

Les parties externes de la Génération sont en bien petit nombre chez les femmes; on pourroit même dire qu'il n'en existe point de telles: ce que l'on apperçoit sans la dissection n'étant pas des organes nécessaires à la Génération, & tous ces organes étant renfermés en dedans, ainsi que l'observe Aristote. *Hist. Liv. III. ch. 1*. Pour ce qui est extérieur, Aristote remarque seulement que les organes de la Génération de la femme forment une cavité sous le pubis, & que le vagin (qu'il nomme uretre) (4), est hors de la matrice, pour servir de conduit à la liqueur spermatique de l'homme. *Hist. Liv. I. ch. 14*. Cette description est beaucoup trop sommaire. La plus extérieure des parties génitales de la femme, est la vulve, où l'on remarque les grandes levres & le clitoris; au-delà de ces premières parties sont les nymphes & les caruncules myrtiformes, près desquelles se trouve l'hymen, pellicule qu'on regarde comme le sceau de la virginité, & sur l'existence de laquelle les Observateurs sont partagés (5); ensuite le vagin, puis l'orifice

(1) Ex foeminis mutari in mares, non est fabulosum... ipse in Africa vidi mutatum in marem nuptiarum die. *Hist. L. VII. cap. 4.*

(2) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 34.*

(3) Dulaurens, Lib. VII. *Contr. anat. qu. 8.* Riolan, *Liv. II. ch. 29.*

(4) Riolan pense que le texte d'Aristote

est fautif & qu'il faut lire, *ἡ ἀθήνη ἐξω τῶν ὑσπερῶν, ἡ διόδος τῶ σπέρματι τῷ ἄρρενος.*

(5) Riolan en soutient fortement l'existence, *Anthrop. Liv. II. ch. 35.* Dulaurens la nie: *Liv. VII. contr. anatom. qu. 13.* Voyez l'anatomie d'Heister, *pag. 255.* & M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. IV. p. 244.*

interne de la matrice qui a la figure du gland de la verge de l'homme. C'est dans nos Anatomistes qu'il faut voir le détail de toutes ces parties.

A l'égard de la matrice elle-même, Aristote a renvoyé, pour connoître sa figure, à des descriptions anatomiques, qui étoient vraisemblablement un de ses ouvrages sur l'Histoire naturelle, mais que nous n'avons plus : il ne parle dans les ouvrages qui nous restent, que de la situation de la matrice. & de quelques différences relatives à son intérieur. Il observe, par rapport à la situation, que la matrice de la femme est placée sous la vessie & sur le *rectum*; *Hist. L. I. ch. 17*; que dans toutes les femelles, la matrice est en dedans du corps, à la différence des testicules des mâles qui sont quelquefois en dedans du corps, quelquefois en dehors, parce que la matrice doit être occupée par l'embryon qui a besoin d'être mis à couvert, & d'être échauffé; placé hors du corps, il auroit froid & seroit exposé à être blessé. *De la Génér. Liv. I. ch. 12*. Mais le lieu que la matrice occupe dans l'intérieur du corps, n'est pas toujours le même. Chez les vivipares, elle est au dessous du diaphragme près de la vulve; chez les ovipares, elle est voisine du diaphragme; chez les sélaques qui ont d'abord un œuf, lequel éclot en dedans d'eux-mêmes, de sorte qu'ils donnent le jour à un petit vivant, la matrice est allongée : une portion est voisine du diaphragme, comme chez les ovipares; une autre portion est près de la vulve, comme chez les vivipares. Je ne donne ici qu'une idée très-sommaire de ce qu'Aristote a expliqué fort longuement dans son *Hist. Liv. III. ch. 1*, & dans son traité de la Générat. *Liv. I. ch. 3, 8, 11, 12 & 13*.

A l'égard des différences relatives à l'intérieur de la matrice, les observations d'Aristote tombent principalement sur ce que chez les femelles des Animaux qui n'ont point de dents au devant de la mâchoire supérieure, & chez celles de quelques autres Animaux, la matrice, lorsque l'embryon y est contenu, a, ce que j'ai appelé des *lacunes*, en terme d'art, des *cotyledons* : c'est-à-dire de petites cavités, qu'on ne trouve point dans la matrice des femmes par exemple; *Hist. Liv. III. ch. 1*. La destination de ces *lacunes*, est de recevoir les veines ombilicales de l'embryon, lorsqu'elles ne sont pas réunies en un seul cordon adhérent à un seul *placenta*, comme dans le fœtus humain. Il s'adapte dans ces creux des especes de mamelons par lesquels l'embryon tire sa nourriture : leur profondeur diminue à mesure que l'embryon croît, & ils finissent par s'oblitérer totalement. *De la Gén. Liv. II. ch. 7*. Dulaurens a contesté les assertions d'Aristote sur ce point,

ou plutôt il les a expliquées & conciliées avec d'autres assertions d'Hippocrate, qui emploie la même expression de *cotyledons* ou *lacunes*, en parlant de la matrice des femmes (1). Il pense que les *cotyledons* d'Hippocrate ne sont que les orifices des vaisseaux qui s'ouvrent dans la matrice (2). Cela paroît effectivement, par ce que dit Hippocrate, que les écoulemens périodiques d'une femme sont peu abondans, si les *cotyledons* ou *lacunes* de sa matrice sont remplis d'humeur pituiteuse (3). Ce texte est d'ailleurs une nouvelle preuve qu'Aristote & Hippocrate n'ont pas parlé du même objet, puisqu'Aristote dit que les *cotyledons* n'existent dans la matrice de certains Animaux, que quand elle est pleine, au lieu qu'Hippocrate parle de *cotyledons* dans la matrice même d'une femme qui n'est pas enceinte. Un mot d'Heister achevera d'éclaircir tout ceci : il observe que, dans les femmes, un seul fœtus n'a qu'un seul *placenta*, dont la partie convexe est appliquée à la partie concave de la matrice ; au lieu que dans les Animaux, & sur-tout dans les vaches, il y a quelquefois cent *placenta* pour un fœtus (4). Chacun de ces *placenta* se terminant par une partie convexe, il falloit dans la matrice autant de parties concaves pour les recevoir : voilà les *cotyledons* d'Aristote.

Aristote a parlé des cornes de la matrice, mais il n'en a dit qu'un mot, savoir, qu'elles étoient repliées en spirale. Pour suppléer à son silence sur ce point, ainsi qu'à la perte des descriptions anatomiques auxquelles il renvoyoit, j'ajouterai à ce qu'il a dit de la matrice, que cette partie musculeuse & charnue est à-peu-près de la figure d'une poire aplatie, dans les femmes qui ne sont pas enceintes ; elle peut avoir alors, trois pouces de long & deux de large à sa partie supérieure ; mais dans le tems de la grossesse, elle s'étend & augmente sa capacité à proportion du développement du fœtus ; elle est parsemée d'un grand nombre de vaisseaux sanguins qui y ont leur ouverture & qui se dilatent beaucoup pendant la grossesse. Les cornes de la matrice sont, suivant les Auteurs les plus exacts, des prolongemens de la matrice qui s'étendent à droite & à gauche, & qui ont la figure de cornes de bœufs ; mais on assure qu'elles ne se trouvent que dans les Animaux autres que l'homme : aussi Aristote s'est-il contenté de dire, que ces cornes se trouvoient dans la plupart des Animaux. *Hist. Liv. III. chap. 1.* Peut-être aussi ce qu'Aristote appelle les cornes de la matrice, n'est-il autre

(1) Aphor. sect. 5. n. 45.

(2) Liv. VII. *controv. anat. qu. 12.*

(3) De morbis mul. *Lib. I. pag. 176.*

(4) Anatomie, *pag. 246.*

que ce qu'on a nommé dans la suite les trompes de Fallope (1) : canaux presque coniques & tortueux, attachés au fond de la matrice ; il en fort un de chaque côté.

Les trompes de Fallope sont des conduits qui communiquent de la matrice aux testicules ou ovaires des femmes. Aristote n'a rien dit de ces parties sous aucun des deux noms que je leur donne ici ; ceux qui sont venus après lui, en ont fait mention sous le nom de testicules ; il en est parlé sous ce nom dans l'introduction grecque de l'anonyme (2), & on a continué à les appeler de la même manière jusqu'au tems de Graaf (3), où l'on a commencé à croire que le principe du fœtus humain étoit un œuf, & que le dépôt de ces œufs étoit dans les ovaires désignés jusques-là comme les testicules de la femme (4). M. de Buffon veut qu'on leur rende le nom de testicules. Il a été combattu par M. Haller. Chacun les nomme selon les systèmes qu'il imagine ou qu'il embrasse sur la génération.

Une autre particularité remarquable dans les femmes, c'est l'écoulement périodique d'une certaine quantité de sang qui sort de la matrice ; mais j'ai destiné à ceci un article particulier, sous le mot *Menstrues*. Voyez ce mot.

§. 3 DE L'USAGE DES PARTIES DE LA GÉNÉRATION.

Dans toutes les espèces d'animaux qui ont des individus mâles & des individus femelles, la reproduction est le fruit de l'accouplement du mâle & de la femelle : mais cet accouplement n'est pas par-tout le même. Aristote indique les différences qu'il y a à cet égard, entre les Animaux vivipares qui se meuvent sur la surface de la terre, *Hist. Liv. V. ch. 2* ; dans les chapitres qui suivent, il expose les différences relatives à l'accouplement des quadrupèdes ovipares, des poissons, des mollusques, des oiseaux, des insectes, &c.

Pour ne m'arrêter ici qu'aux traits les plus importans, j'observe qu'on peut distinguer trois sortes d'accouplemens. Le premier est accompagné d'intro-mission du membre du mâle dans celui de la femelle ; le second ne consiste que dans une forte compression de la partie de la femelle, par le

(1) Voyez Riolan, pag. 419.

(2) οἱ ὄρχεις εἰσὶ μεμηχανημένοι ἔμβρυον τῷ ἄρρῆνι, ἀλλὰ ἔ τῷ θήλει. cap. 25.

(3) Après le milieu du 17^e. siècle.

(4) Ovarium terminus est. recens Ana-

tomicus, significans congeriem globulorum vel vesicularum liquorem feminalem continentium in testiculis muliebribus, hodieque a Kerkringio, Stenone & aliis inventorum. *Castelli lexicon, V. Ovarium.*

membre du mâle : compression accompagnée néanmoins comme l'intromission, d'une émission de liqueur féminale ; dans la troisième espèce d'accouplement, le mâle, sans toucher la femelle dit-on, arrose seulement du sperme les œufs qu'elle a produits.

L'accouplement accompagné d'intromission est celui de la plupart des quadrupèdes & de beaucoup d'insectes : on remarque à l'égard de plusieurs de ceux-ci, que ce n'est pas le mâle qui fait l'intromission dans le corps de la femelle, mais celle-ci au contraire qui fait l'intromission dans le corps du mâle. *De la Génér. Liv. I. ch. 16.* On a des exemples de ces accouplemens dans les mémoires de M. de Reaumur sur les insectes.

L'accouplement sans intromission, mais avec compression seulement, paroît être celui de plusieurs oiseaux : le mâle a une verge, mais il est fort douteux qu'elle entre dans la vulve de la femelle ; elle semble trop courte pour cet objet (1).

Les poissons se touchent, mais ils se séparent promptement : *de la Génér. Liv. I. ch. 6.* Ils n'ont point de verge, & par conséquent il ne peut pas y avoir d'intromission. Aristote excepte les cétacées & même les sélaques, dont la copulation est plus marquée : *Hist. L. V. c. 5.* Mais en général, à l'égard des poissons, il paroît que c'est en arrosant de sa liqueur spermatique les œufs pondus par la femelle, que le mâle les féconde. *De la Générat. Liv. I. ch. 21. Liv. III. ch. 5 & 8. Hist. Liv. VI. ch. 13 & 14.* Il ne resteroit aucun doute sur ce genre de fécondation, si ce qu'on lit sur la manière de multiplier les poissons dans le pays d'Hanovre, étoit bien avéré (2).

(1) Buffon, *Hist. nat. Tom. III. p. 461.*

(2) Dans les *soirées helvétiennes* : Amsterdam 1771. 34^e. soirée, pag. 164-169.

On publie une recette pratiquée, dit-on, dans le pays d'Hanovre, pour la multiplication des poissons. Elle consiste à établir dans une rivière ou un ruisseau, un coffre dont on donne les mesures, la forme, &c.

« Tous les préparatifs étant faits pour
» l'emplacement du coffre, on prend dans
» les mois de Novembre, Décembre
» & Janvier, tems de la fraie des truites
» & des saumons, une femelle vive ou
» morte nouvellement ; on lui fait rendre
» ses œufs en lui passant la main de haut
» en bas sur le ventre, & la tenant au-
» dessus d'un vase de bois, dans lequel

» on a versé la valeur d'une demie pinte
» d'eau de fontaine. Il faut ensuite se fai-
» sir d'un mâle de la même espèce, &
» par le même procédé lui faire rendre la
» laite dans la même eau.

» Quand les œufs des truites & des
» saumons ont été rendus fertiles par le
» mélange indiqué, on les dépose sur le
» gravier enfermé dans le coffre. On y di-
» rige un filet deau... Communément au
» bout de cinq semaines, on aperçoit un
» point noir, qui après huit ou dix jours
» perce l'œuf & se développe.

» Le poisson, après être éclos, porte
» pendant un mois l'œuf qui lui reste at-
» taché au ventre. Il n'est susceptible de
» prendre aucune nourriture pendant tout
» ce tems-là, sa gueule demeurant infor-

Au surplus Aristote prouve bien que la fécondation ne s'opère pas chez les poissons, en avalant par la femelle la liqueur spermatique du mâle. *De la Génér. Liv. III. ch. 5.* Il montre également que c'est une fable de dire que le corbeau & l'ibis s'accouplent par le bec, on les voit souvent se toucher par le bec, rarement voit-on le mâle cocher sa femelle, quoiqu'il le fasse réellement : c'est-là l'origine de la fable. *De la Génér. Liv. III. ch. 6.*

§. 4. DU TEMS OU LA FACULTÉ DE SE REPRODUIRE COMMENCE
DANS LES ANIMAUX, ET DU TEMS OU ELLE CESSE.

Ce n'est point au moment même de leur naissance, que les Animaux ont la faculté de se reproduire. Il faut qu'ils aient pris leur croissance, ou à-peu-près; & réciproquement, il est rare que ceux qui continuent leurs jours pendant toute la durée dont ils sont susceptibles, conservent jusqu'aux derniers instans la faculté de se reproduire. Aristote entre dans assez de détails sur ce point; *Hist. Liv. V. ch. 14;* & j'ai rappelé plusieurs de ses observations à l'occasion de différens Animaux.

Je m'arrête ici à ce qui concerne l'homme en particulier. Aristote en dit un mot au *Liv. V. de son Histoire, ch. 5;* il en parle avec plus d'étendue au *Liv. VII. c. 1.* C'est à quatorze ans accomplis, qu'un jeune homme commence à avoir du sperme, mais ce sperme n'est prolifique qu'à vingt & un ans. Les menstrues commencent à paroître chez les filles vers le même âge de quatorze ans; mais à vingt & un ans leur tempérament est entièrement formé, au lieu que celui des garçons ne l'est pas encore à cet âge.

Les signes qui annoncent la puberté sont, chez les garçons, la naissance de la barbe au menton, & l'accroissement des organes de la génération. C'est encore, dans les deux sexes, la naissance du poil vers les parties sexuelles, l'élevation des mammelles, & le changement de la voix : dernier signe qui mérite un moment d'attention. Les Latins indiquent l'état de la voix, lors de son changement, à l'âge de la puberté, par le mot *hircire* : c'est la traduction littérale de l'expression grecque (1). Le mot *chevroter* m'a paru le seul que je pusse employer. La voix alors est rauque, embarrassée. C'est

» me jusqu'au moment où le poisson est
» tout-à-fait détaché de son œuf.
» Cette ingénieuse invention, est d'un
» des habitans du pays d'Hanovre. Il en
» a fait les épreuves avec le plus grand
» succès à Nortelem. Le fruit de ses re-

» cherches est devenu un objet de com-
» merce considérable. Elles lui ont en
» outre, valu une pension de l'Angleterre.
» On voit que je n'ai fait que copier;
je voudrais avoir vu.

(1) τριγύσιον.

un des effets de l'économie animale le plus connu, & en même tems un de ceux dont les causes sont le plus ignorées, que le rapport des organes de la Génération avec les organes de la voix. Il est sensible non-seulement dans le passage de l'enfance à la puberté, mais aussi dans la castration; & l'on fait bien que la castration n'a que trop souvent pour but de conserver à la voix, des qualités qu'elle perd dans les hommes faits. Quoique la castration ne fût pas inconnue des Anciens, il paroît cependant qu'on n'y avoit pas recours pour conserver à des musiciens une voix agréable, & qu'on se bornoit à retarder le plus qu'il étoit possible, la puberté & ses effets. Si l'on prend certaines précautions, dont usent quelques musiciens, dit Aristote, on peut conserver long-tems sa voix dans le même état, & en rendre le changement presque insensible, *Hist. Liv. 7. ch. 1*; il ne dit pas quelles sont ces précautions (1). La puberté est une époque importante pour l'homme: elle fixe son tempérament & assure la santé ou la détruit. *Hist. Liv. VII. ch. 1.*

Il y a des êtres imparfaits, dont on peut dire qu'ils n'arrivent jamais à la puberté: ce sont des individus impuissans ou stériles. On peut voir ce qu'Aristote en dit, *ubi modò*: Hippocrate a fait un traité exprès sur la stérilité des femmes, & sur les remèdes qu'on peut y apporter (2).

Aristote ne s'est pas montré moins sage Moraliste, qu'Observateur exact, lorsqu'en parlant de l'époque à laquelle les jeunes gens arrivent à la puberté, il recommande à eux-mêmes & à ceux qui sont chargés de leur personne, la vigilance la plus attentive pour qu'ils ne se permettent rien de capable d'accélérer l'effet des passions qui naissent alors, & de leur donner un empire auquel on ne résiste plus. *Hist. L. VII. ch. 1*: Hippocrate de son côté, fait une peinture terrible des ravages que cause chez les filles, la privation trop long-tems forcée de l'usage des facultés nouvelles que la puberté leur apporte (3).

Par rapport au tems où l'homme & la femme cessent d'être féconds, Aristote observe, qu'en général ils peuvent procréer des enfans, l'homme

(1) C'est peut-être de cela même que parle un Moine de Citeaux, dans une lettre adressée à un Moine de Cluni, lorsqu'il lui dit: *Ille tenula & evirata voces quas vos graciles vocatis, & succo liqueritii & sumptuosis electuariis acuere soletis, quid sunt nisi oblectamenta aurium contra regulam interdictum.* Martens, *Thef. Anecd.* Tom. V. col. 1786. Je pense que *liqueritium* est la réglisse.

(2) De his que uterum non gerunt. *Opp. sect. 2. p. 242.*

(3) ὡς τὰ χίσα εὐνομήσαι ἀνδρασίη. De his que ad virgines spectant, *Opp. sect. 2. p. 124.*

tant qu'il a du sperme, la femme tant qu'elle a ses regles : non pas néanmoins lorsqu'il ne subsiste plus que de foibles restes de leur ancienne puissance. Il détermine la cessation de cette puissance, chez les femmes, ordinairement à 40 ans; chez les hommes, ordinairement à 60. Si cependant, ajoute-t-il, les femmes ont eu leurs regles au-delà de 40 ans, elles les auront jusqu'à 50, & on en a vu accoucher à cet âge, mais pas plus tard. De même chez les hommes, s'ils n'ont pas cessé d'être puissans à 60 ans, ils continuent à l'être jusqu'à 70. *Hist. Liv. VII. ch. 5 & 6.* Le texte d'Aristote où il est question des femmes, pourroit signifier, à la rigueur, seulement qu'elles n'ont pas leurs regles au-delà de 50 ans, & non pas qu'elles n'accouchent jamais passé 50 ans.

Quoi qu'il en soit, M. de Buffon assure que des femmes ont conçu à 60 & 70 ans, même dans un âge plus avancé, & que des vieillards ont engendré à 80 & 90 ans (1). On a parlé en 1772, dans les papiers publics, d'une dame, qui, à l'âge de 59 ans, étoit accouchée d'une fille, à Lambeth en Angleterre (2).

§. 5. DE LA FORMATION DE L'INDIVIDU, PAR LA VOIE DE LA GÉNÉRATION.

La description des organes de la Génération se fait avec une forte de certitude, parce qu'il s'agit d'objets dont nos sens peuvent nous rendre compte. Les accidens qui arrivent aux femmes, & les dissections que les Anatomistes font à portée de faire, peuvent également nous instruire avec quelque sûreté, de l'état du fœtus, même peu de jours après la conception. Mais l'instant de la conception est enveloppé de ténèbres impénétrables : on peut conjecturer ce qui se passe alors, on ne sauroit l'expliquer. Telle est la cause pour laquelle on a tant écrit sur cette matière, si capable d'ailleurs de piquer notre curiosité : il n'y a point de région où l'esprit voyage plus agréablement & plus facilement, que celle des conjectures & des systèmes.

Long-temps avant Aristote, on s'amusoit à décrire la formation de l'individu par la voie de la Génération. Pythagore, Epicure & Démocrite, pensoient que par le mâle & la femelle fournissoient l'un & l'autre une liqueur spermatique qui y concouroit également (3).

Hippocrate développa davantage cette idée, & il y ajouta. Selon lui,

(1) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 268.*

Mars 1^{re}. quinzaine, pag. 70.

(2) *Journal polit. pour l'année 1772.*

(3) *Plut. de plac. philol. Lib. V. c. 5.*

le mâle & la femelle fournissent chacun à la formation du foetus ; ils ont l'un & l'autre de la liqueur spermatique (1). Mais ce qui est remarquable dans le système d'Hippocrate, c'est ce qu'il soutient, que la liqueur spermatique dérive de toutes les parties du corps sans exception (2) : & que lorsqu'elle est ensuite reçue dans la matrice & que le nouvel individu se forme, chaque partie se range dans le lieu qui lui est propre, c'est-à-dire, dans le lieu qui est de même nature & semblable à celui d'où elle est sortie (3). Hippocrate emploie pour éclaircir cette idée, la comparaison suivante. Prenez une vessie, & après y avoir adapté un tube, faites-y entrer de la terre, du sable, des petits morceaux de plomb & de l'eau : si vous soufflez dans cette vessie, tous les corps qu'elle renferme se mêleront avec l'eau ; mais quand vous aurez cessé de souffler, chacun des mêmes corps se rangera auprès de son semblable, le plomb auprès du plomb, le sable auprès du sable, la terre auprès de la terre. C'est-là ce qui se passe dans la matrice (4). Ce qui donne à ces particules de matieres différentes, la qualité d'être vivant, c'est l'air, ou le souffle (5) que la mere inspire, & qui passe jusqu'à l'assemblage des matieres destinées à former le corps de l'individu (6). Cet individu fera un mâle, si la portion de la semence du pere & de la mere qui est la plus forte, & qui par cette raison est propre à former un mâle, est la plus abondante ; si c'est la partie foible de la semence qui abonde, l'individu fera une femelle (7).

Le système d'Aristote est diamétralement contraire à celui d'Hippocrate ; l'on croit même que sans vouloir le nommer, il a pris à tâche de le contredire (8). Il est faux d'abord, selon lui, que la semence provienne de toutes les parties du corps ; ensuite il soutient que la femelle ne fournit point de semence, mais le mâle seulement. J'ometts les raisonnemens d'Aristote, parce qu'il faudroit copier de grandes parties de son traité de la Génér. Liv. I. chap. 17 & suiv. & je ne présente que le résultat de ses idées. La

(1) De genitura, *Opp. sect. III. pag. 12.*
& seqq.

(2) τὴν γονὴν φησὶ ἀποκρίνεσθαι ἀπὸ παντὸς τοῦ σώματος ἢ ἀπὸ σπυρῶν ἢ ἀπὸ τῶν μαλθακῶν, ἢ ἀπὸ τοῦ ὑγροῦ παντὸς τοῦ ἐν τῷ σώματι. *De Genit. pag. 12.*

(3) ἕκαστον ἔρχεται εἰς χώραν ἰδίην κατὰ τὸ ξυγγενές, ἀφ' ἧς ἢ ἐγένετο. *De nat. pueri, Opp. sect. 3. pag. 17.*

(4) *De nat. pueri, pag. 18.*

(5) πνεῦμα.

(6) *De nat. pueri, pag. 15.*

(7) *De genit. pag. 13.*

(8) Aristoteles, *de gener. anim. cap. 17 & 18*, adversus Hippocratem non parvam, ejus tamen nomine suppresso, habet de semine disputationem... Hippocratis opinionem Aristoteles ibi evertere omni studio contendit. *Mercur. var. lect. Lib. IV. cap. 16.*

femelle ne donne , selon lui , que la matiere , au lieu que le mâle donne la forme & le principe du mouvement. Il en est de la semence du mâle à la matiere fournie par la femelle , comme de la pressure par rapport au lait dans lequel on la jette : c'est la pressure qui contient le principe de la coagulation du lait. La femelle est dans cette opération le *patient* , le mâle est l'*agent*. *De la Génér. Liv. I. ch. 20 & 21.* La semence est un composé d'esprit (1) & d'eau ; & cet esprit produit l'ame sensitive qui donne la vie ; à l'égard de l'ame intellectuelle (2) , elle vient d'une autre cause , c'est un présent de la divinité. *De la Génér. Liv. II. ch. 2 & 3.* La femelle ne pourroit faire qu'un corps sans ame , comme les plantes : c'est ainsi que les femelles des oiseaux font des œufs qui n'ont point vie. *Ibid ch. 5.* Par rapport à la formation & à la distinction des différentes parties , Aristote les attribue à la combinaison du chaud & du froid , *ch. 6.* Lorsque le principe , l'*agent* est le plus fort , il se forme un mâle ; s'il n'est pas le plus fort , s'il n'a pas assez de chaleur , alors il ne peut pas donner sa forme complete à la matiere : au premier cas il vient un mâle , un être tel que le principe qui agit ; il vient donc au second cas ce qui n'est pas un mâle , c'est-à-dire , une femelle. *De la Génér. Liv. IV. ch. 1.*

Le système d'Hippocrate & celui d'Aristote , ont partagé les Naturalistes & les Philosophes , jusqu'aux siècles où des génies plus hardis que ceux qui les avoient précédés , s'élevant au niveau de ces deux Anciens , ont aussi inventé des systèmes. L'un des premiers , a été le système des germes préexistans dans le corps des femelles , de petits œufs rassemblés dans ses ovaires (ou testicules) , lesquels germes sont fécondés par le mâle. On a dit que la partie spiritueuse de la semence du mâle , faisoit tomber l'œuf de l'ovaire dans la matrice , & en occasionnoit le développement. Dans ce système , qui est celui de Graaf , de Malpighi , de Vallisnieri , de Swammerdam , d'Heister , &c. il n'y a point , à proprement parler , de Génération dans la nature , mais un simple développement de ce qui a été créé dans le principe (3).

On a vu paroître ensuite les Animaux spermatiques de Leeuwenhoek &

(1) πνεῦμα. Il est fort heureux qu'Aristote explique dans cet endroit même , ce qu'il entend par le mot esprit , πνεῦμα : τὸ πνεῦμα ἐστὶ θερμὸς ἀήρ : l'esprit est un air chaud.

(2) νοῦς. Voyez le mot *Caractere*.

(3) Videtur nobis admodum probabile,

quod in universa rerum natura nulla penitus detur Generatio verè sic dicenda , nec unquam aliud quid hoc in negotio animadverti queat , quam Generationis jam factæ quasi continuatio sive proventus & accretio membrorum , omnem omnino casum fortuitum excludens , Swammerd. *bibl. nat. p. 34.*

d'Andri. Le germe préexistant n'a plus été dans la femme, mais dans l'homme; la moindre goutte de liqueur féminale renferme une multitude d'Animaux: un seul devient un individu semblable à ses père & mère, tous les autres périssent par milliers, soit parce que l'accouplement n'est pas fécond, soit parce qu'ils n'ont pas ce bonheur réservé ordinairement à un seul, dans l'espèce humaine, d'enfiler les routes directes de la Génération: mais avec des trésors aussi abondans que ceux de la nature, qu'est-ce que la perte de millions de germes chaque jour: cette profusion ne marque que sa grandeur.

Bientôt les Animaux spermatiques ont été changés en molécules organiques. On a vu celles-ci répandues dans toute la nature, toujours prêtes à former des êtres vivans, dès qu'elles se rencontrent en proportion & en lieu convenables. Il en existe dans le corps de l'homme & dans celui de la femme; elles se rendent avec abondance, de toutes les parties du corps, dans les testicules; le moment de l'accouplement est le signal du combat entre les molécules organiques émanées de l'homme & les molécules organiques émanées de la femme. Celles qui dérivent de parties semblables seroient assez portées à la paix; mais le fort du combat est entre les parties dissemblables, savoir celles qui sont émanées des parties sexuelles; elles ne peuvent agir les unes sur les autres, ni se mêler intimement, parce qu'elles ne sont pas semblables. L'action des molécules émanées des parties sexuelles du mâle, étant balancée par la réaction des molécules émanées de la femelle, leur activité se fixe; il faut que les unes ou les autres l'emportent; & selon que ce sont les premières ou les secondes qui ont la victoire, l'individu est mâle ou femelle. Les parties sexuelles se fixent donc dans la matrice: d'autres molécules organiques émanées indistinctement, soit du corps de l'homme, soit de celui de la femme, s'assemblent autour de ces premières en quantité suffisante pour composer un fœtus, le reste sert à former le placenta & les enveloppes.

Tels sont à-peu-près tous les systèmes qui ont paru jusqu'à nos jours, sur la Génération; & je remarque qu'indépendamment des difficultés de détail dont les uns & les autres sont susceptibles, il y a dans chacun un premier principe, ou un agent primitif, qu'il faut avoir la complaisance d'admettre avant de croire au système. Hippocrate vous demande, par exemple, d'admettre qu'il entre dans la matrice, en partie par les voies ordinaires de la respiration, un esprit qui féconde le résultat des deux semences; Aristote veut un air chaud dans la semence de l'homme, & ensuite différentes combinaisons de

de chaud & de froid ; s'il y a des œufs au-delà des trompes de la matrice, il faut de plus une vapeur subtile, qui s'élève de la semence de l'homme, & pénètre jusqu'à ce réservoir ; dans le nombre des Animaux spermaticques, un seul conserve la vie, celui qu'un mouvement heureux envoie jusqu'à la partie fort retirée, où il doit se nourrir & croître ; enfin les molécules organiques ne formeront jamais un animal, s'il n'y a une action & une réaction de particules dissemblables émanées des organes sexuels du mâle, & des organes sexuels de la femelle ; il faut un combat pour qu'il y ait une victoire.

L'esprit peut être amusé de ces systèmes, & il y a tel Roman qu'on lit dans un moment de récréation, avec plus de plaisir que l'histoire : mais lorsqu'après s'être délassé on veut réfléchir, la raison nous dit, & elle nous le dit par la bouche d'un homme célèbre : « En fait de Physique, » on doit rechercher autant les expériences, qu'on doit craindre les systèmes. Rien ne seroit si beau que d'établir d'abord un seul principe pour » ensuite expliquer l'univers ; mais les gens sensés voient assez combien » cette idée est vaine & chimérique. Les vrais Physiciens ne peuvent s'empêcher de regarder les anciens systèmes comme d'anciennes rêveries, & sont réduits à lire la plupart des nouveaux, comme on lit les » Romans (1) ».

§. 6. DE LA MANIÈRE DONT LE FŒTUS EXISTE DEPUIS LA CONCEPTION, JUSQU'À LA NAISSANCE.

Dans la reproduction des Animaux, il y a une différence bien remarquable. Les uns sortent du sein de leur mère ayant tous les membres déjà formés, & jouissant à nos yeux d'une pleine vie ; les autres en sortent enfermés dans un œuf, où il faut qu'ils se développent avant de se montrer au dehors. Les premiers naissent d'Animaux qu'on appelle vivipares ; les autres, d'Animaux qu'on nomme ovipares : je ne parle ici que des vivipares, & je réserve au mot Œuf, tout ce que je me propose de dire des seconds.

La première partie du fœtus qui existe, est le cœur, suivant Aristote, *De la Génér. Liv. II. ch. 4 & 6.* Je crois que Plutarque s'est trompé lorsqu'il a rapporté qu'Aristote disoit, que la première partie qui se formoit dans

(1) M. de Buffon ; Préface de la statique des végétaux de Hales, pag. 8 & 9.
Tome II.

le foetus humain, étoit les reins, ou plutôt les lombes, car l'expression de rein est équivoque (1). Le même Auteur nous apprend que, suivant les Stoïciens, tout l'ensemble du corps se formoit en même tems; suivant Alcmaçon, la tête d'abord; selon d'autres, le gros doigt du pied; selon d'autres encore, le nombril; & enfin, selon les Médecins, le cœur. Riolan a embrassé l'opinion d'Aristote, que c'est le cœur qui se forme le premier (2): mais elle avoit été fortement combattue par Dulaurens, qui soutenoit, d'après Hippocrate, que toutes les parties du corps se forment en même tems (3). M. de Buffon croit que l'épine du dos est la première partie qui paroît dans l'embryon (4). M. de Sénac ne voit sur la formation du cœur, que de grandes incertitudes, & je pense que le plus sage est de dire avec lui, qu'il faut attendre que la nature se dévoile par l'industrie ou par quelque hazard (5).

Lorsqu'une femme avorte, dit Aristote, avant que le foetus soit formé, ce qu'elle rejette a l'apparence d'un œuf enveloppé de sa membrane, mais privé de sa coquille, & la membrane est parsemée de veines. *Hist. L. VII. chap. 6.* Cette observation est copiée d'Hippocrate. Il avoit eu occasion de voir le produit d'une fausse couche faite six jours après la conception, & il le compare à un œuf privé de sa coquille, & dont la membrane seroit parsemée de vaisseaux blancs remplis d'une liqueur épaisse & rouge. Mais il ajoute, ce qu'Aristote n'a pas dit, qu'au milieu de la membrane il paroïssoit quelque chose qui lui avoit semblé être l'ombilic par lequel la respiration paroïssoit s'être faite au premier instant (6); & que c'étoit de ce point que partoît toute la membrane qui enveloppoit la semence (7).

(1) Αριστοτέλης, πρῶτον τὴν ὀσφύα ὡς τρώπιον νεῶς. De placit. philosoph. Libi K. cap. 17. Il y a un texte d'Aristote qui pourroit faire croire, si on s'arrêtoit à la première lecture, qu'il a pensé que l'épine du dos étoit le principe du corps humain ἀρχὴ ἢ βέχρις εἶναι ἐν πᾶσι τοῖς ἔχουσιν ὀσφύα. *Hist. Lib. III. cap. 7.* Mais il ne s'exprime ainsi, que relativement aux os, & de même qu'il dit du cœur, qu'il est le principe des veines. Voyez le *Traité des Part. Liv. II. ch. 9.*

(2) Liv. VI. ch. 8.

(3) Liv. VIII. contr. Anatom. qu. 15.

(4) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 67.*

(5) *Traité de la struct. du cœur. L. II.*

chap. 1. n. 5. Voyez tout ce Chapitre.

(6) Ceci tient au système d'Hippocrate sur la Génération. Voyez ci-dessus, §. 5.

(7) Voici le texte d'Hippocrate: ἡ γυνὴ καταβήσῃ ἐπὶ τὴν γῆν ἢ ψόφος ἐγένετο. ὀκκοῖον δὲ ἦν, ἐγὼ ἐρέω ὅσον εἴ τις ὦν ὡμῶ τὸ ἔξω λεπύριον περιέλειον, ἐν τῷ ἔνδον ὑμένι τὸ ἔνδον ὑγρὸν διαφαίνοντο. τρέπος μὲν τις ἦν τοῖστος, ἄλις εἰπέιν. ἦν δὲ καὶ ἐρυθρὸν ἢ σρογγύλον. ἐν δὲ τῷ ὑμένι ἐφαίνοντο ἐνεῦσαι ἴνες λευκαὶ ἢ παχεῖαι, εἰλημμένοι ἐξὸν ἰχῶρι παχεῖ καὶ ἐρυθρῷ, καὶ ἀμφὶ τὸν ὑμένα ἔξωθεν αἰμάλωπες. κατὰ δὲ μέσον τῷ ὑμένος ἀπέιχε λεπτὸν ὄ, τι μοι ἐδώκεν εἶναι ὀμφαλόσ κἀκείνη τὴν τρυφὴν καὶ ἔξω ποίεσθαι τὸ

Aristote a dit quelque chose, dans le même *Livre septième* ; des différens progrès du fœtus ; c'est dans l'histoire de M. de Buffon, qu'il faut les suivre (1).

Les Anciens paroissent avoir peu connu l'état & la disposition des membranes qui enveloppent les enfans dans le sein de leur mere. Hippocrate se contente de dire que quand la chair du fœtus se forme, les membranes, & sur-tout celles qui sont extérieures, s'étendent ; que tout le sang qui doit concourir à la substance du fœtus, passe dans ces membranes, & que lorsqu'elles ont formé une cavité déjà ample, on leur donne alors le nom de *Chorion* (2). Aristote dit dans son traité de la Génération, qu'il faut que le fœtus soit séparé du liquide qui l'environne, & que des membranes qui l'enveloppent, les unes conservent le nom de membranes, les autres se nomment *Chorions*, lesquels ne diffèrent entre-elles que du plus au moins. *De la Génér. Liv. II. ch. 4.* Dans son Histoire, il dit que le fœtus se forme en dedans du second *Chorion*, lequel est enveloppé par le premier. Celui-ci, ajoute-il, est adhérent pour la plus grande partie à la matrice, mais le surplus en est détaché & il contient de l'eau. L'espace entre les deux *Chorions* est rempli d'une liqueur aqueuse & sanguinolente que les femmes appellent les prémices. *Liv. VII. ch. 7.*

Tout ceci n'est, ni assez développé, ni parfaitement exact. Le fœtus dans la matrice, est enveloppé de deux membranes. La plus extérieure, à laquelle les Anatomistes modernes réservent le nom de *Chorion*, se trouve immédiatement appliquée à toute la surface interne de la matrice : sa substance est spongieuse, son épaisseur médiocre, & on y découvre des vaisseaux sanguins. La seconde, à laquelle les mêmes Anatomistes donnent le nom d'*Amnios*, est transparente, & beaucoup plus mince que le *Chorion*. Les vaisseaux sanguins qui s'y distribuent sont en très-petit nombre & fort déliés. La cavité que forme l'*Amnios*, contient, outre le fœtus, une liqueur dans laquelle il nage : (il est évident qu'Aristote n'a point connu cette liqueur). Quelquefois il s'amasse entre les membranes une autre liqueur : du moins cela paroît vraisemblable (3).

Dans certains Animaux quadrupedes, il se trouve entre les deux mem-

πρώτον. & ὁ ὕμην ἐξ ἐκείνης ἐτέτατο ἅπας, περιέχων τὴν γονήν. τοιαύτην μὲν ἐγὼ εἶδον ἐκταίνουσαν τὴν γονήν. *De nat. pueri, Oper. sect. 3. pag. 16.*

(1) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 85 & suiv.*
Voyez aussi dans Swammerdam une dis-

sertation qu'il a intitulée, *hominis cum insectis & rana, comparatio.* *Bibl. nat. p. 792.*

(2) *De nat. pueri, pag. 17.*

(3) *Abrégé d'anat. de Verdier, T. II. pag. 345 & seqq.*

branes dont je viens de parler, une espèce de sac appelé *allantoïde* ou *ou-raque*, destiné à recevoir l'urine du fœtus. Des personnes très-instruites nient absolument son existence dans le fœtus humain (1).

Aristote paroît s'expliquer avec plus de vérité, sur la manière dont le fœtus se nourrit. Le fœtus, dit-il, se nourrit par l'ombilic, lequel est comme l'étui de plusieurs veines, dont le principe naît de la matrice ou d'une veine adhérente à la matrice : *Hist. Liv. VII. ch. 8. de la Génér. Liv. II. ch. 7.* Ailleurs, il compare les veines de l'ombilic, à des espèces de racines qui font passer la nourriture au fœtus, comme les racines la transmettent à la plante. *De la Génér. Liv. II. ch. 4.* Il paroît en effet que c'est là la manière dont le fœtus se nourrit (2). Démocrite & Epicure prétendoient au contraire, que le fœtus se nourrissoit par la bouche : Alcmaëon disoit que tout le corps du fœtus étoit comme une éponge qui suçoit les alimens (3). Mais au lieu de parler de l'adhérence de l'ombilic à la matrice, par le moyen d'une veine, dans les Animaux qui ont la matrice conformée comme l'est celle de la femme, il falloit dire que la veine ombilicale tire son origine d'un corps spongieux & cellulaire, principalement composé de l'entrelacement d'une infinité de vaisseaux sanguins. On nomme ce corps le *placenta*. Sa figure est orbiculaire & aplatie, de sorte qu'il présente deux faces, une convexe, par laquelle il est appliqué à la matrice, & l'autre concave, qui est tournée vers le dedans des membranes (4). A l'égard de la question de savoir si le fœtus respire dans le sein de sa mère, voyez le mot *Respiration*; voyez aussi le mot *Visceres*, sur ce qui est relatif à la conformation de son cœur.

Aristote observe que les enfans mâles remuent dans le sein de leur mère, quarante jours après la conception, au lieu que les filles ne remuent qu'après quatre-vingt-dix jours. *Hist. Liv. VII. ch. 3.* Cette remarque tient à une autre, qu'Aristote fait à la fin du même chapitre & dans le traité de *la Génér. Liv. IV. ch. 6*, que les filles se forment moins promptement que les garçons dans le sein de leur mère; mais qu'après en être sorties elles se forment au contraire plus promptement que les garçons (5). Hippocrate a

(1) Anat. d'Heister, pag. 289. De Bufon, Hist. nat. Tom. IV. pag. 103.

(2) Voyez les observ. rapportées dans l'Anatomie de Verdier, Tom. II. p. 358.

(3) Plutarq. de placit. philos. Lib. V. cap. 17.

(4) Abrégé d'anat. de Verdier, T. II. pag. 329.

(5) Pline dit au contraire, *feminas gigni celerius quàm mares constat*. Cela paroît bien opposé au texte d'Aristote & à la vérité. Ses Editeurs, ou Commentateurs,

fait la même remarque, sur la différence du tems dans lequel se forment le fœtus femelle & le fœtus mâle (1); mais selon cet habile Médecin, le fœtus mâle ne remue ordinairement qu'à trois mois, & le fœtus femelle, à quatre mois (2): cette observation est plus vraie que celle d'Aristote.

Aristote ajoûte, que les garçons se font sentir dans le côté droit plutôt que dans le côté gauche, & les filles dans le côté gauche plutôt que dans le côté droit. Cependant loin de penser que le côté droit fût affecté aux garçons & le côté gauche aux filles, il combat ce sentiment dans le traité de la Génér. Liv. IV. ch. 1, par différentes observations, & par celle-ci, entre autres, qu'on a vu des jumeaux placés, le mâle à gauche de la matrice, & la femelle à droite. Le détail avec lequel Aristote s'explique sur ce sujet, annonce assez qu'il se proposoit de combattre quelqu'un qui avoit soutenu le sentiment contraire. C'est Hippocrate qui l'avoit soutenu, & qui étoit tellement persuadé de sa vérité, qu'il en fait un de ses aphorismes (3): il assignoit pour raison, que la partie droite de la matrice étoit plus chaude (4).

Il n'est pas rare de voir certaines femmes qui se disent sujettes pendant leur grossesse, aux envies les plus singulieres, sur-tout pour le manger. On parloit de ces envies dès le tems d'Aristote; il en fait mention, & il dit qu'on nomme cette espece de maladie, *la pie*, faire *la pie* (5). Hist. L. VII. ch. 4. On prétend que ce nom vient, de ce qu'on a comparé la variété des appétits des femmes grosses, à la variété du plumage de la pie, ou de ce que les pies sont plus sujettes à cette maladie que les autres Animaux (6). Hippocrate parle de ces mêmes envies, & ce qui est fort remarquable, c'est qu'il assure que, si elles sont satisfaites, si les femmes mangent ce qu'elles ont désiré, leur enfant en porte les marques à la tête (7); tandis qu'on soutient aujourd'hui, que les marques qu'on voit, ou qu'on croit voir sur le corps de quelques enfans, sont les vestiges, non d'envies qui ont été satis-

ont tâché de corriger ce texte de différentes manieres. Voyez le P. Hardouin sur cet endroit.

(1) De nat. pueri, pag. 19 & 20.

(2) Ibid. pag. 21.

(3) ἐμῶρα τὰ μὲν ἄρσενά ἐν τοῖσι δεξιόσι. τὰ δὲ θήλειά ἐν τοῖσι ἀριστεροῖσι μᾶλλον. Aphor. Lib. V. sect. 5. n. 36.

(4) De morb. vulgar. Lib. VI. n. 34.

(5) κισσῶν. Voyez le mot *Pica*, dans le lexique de Castell.

(6) Absurdorum sese promit appetentia; indidem quoque nomen nata affectio est, ex avis varietate, vel ut scribit Paulus Ægineta, quodd malo id genus corripitur frequentius. Cœl. Rhodig. Lect. antiq. Lib. VI. cap. 10.

(7) ἦν τισι κυίσκουσι γῆν ἐπιθυμῆται ἐσθίεσθαι ἢ ἀνθρακας, ἢ ἐσθιονται, ἐπὶ τῆς κεφαλῆς τῶ παιδίῳ φαίνεται, ὁκόταν τεχνῶ, σημεῖον ἀπὸ τῶν τοῦτων. De superfoet. Opp. sect. 3. pag. 43.

faites , mais au contraire , d'envies qui n'ont point été satisfaites. De telles variations suffisent pour annoncer des faits mal avérés & peu constants.

§. 7. DE LA NAISSANCE DU NOUVEL ANIMAL.

La nécessité de me borner , en parlant d'un sujet dont tous les détails sont intéressans , m'oblige à me fixer à quatre objets principaux , entre tous ceux que l'on pourroit traiter relativement à la naissance du nouvel animal , & sur-tout de l'homme. Le premier est la cause de l'accouchement ; le second , la durée de la gestation ; le troisieme , les époques auxquelles un enfant peut naître viable avant le terme de neuf mois ; le quatrieme , les époques auxquelles il peut naître après le terme de neuf mois.

Si je rappelle ici le premier de ces quatre objets , c'est seulement pour observer que , quoiqu'il soit fort naturel de demander pourquoi le nouvel animal sort du sein de sa mere , à telle époque plutôt qu'à telle autre , cependant aucun des Anciens n'a traité cette question (1). Il est possible qu'ils aient été détournés de proposer cette question , par la difficulté de la résoudre. En effet , quoique les Modernes ayent assez longuement disserté sur ce sujet (2) , il est aisé de s'appercevoir qu'ils sont bien loin de présenter à cet égard des vérités démontrées. Il est plus aisé de remarquer avec Aristote , *Hist. Liv. VII. ch. 9* , que les femelles des autres Animaux n'ont pas autant de peine à mettre leurs petits au monde , que les femmes en ont à accoucher ; & que dans les accouchemens naturels , le fœtus de quelque animal que ce soit , présente la tête la premiere. Mais à ce dernier fait , remarqué par Aristote , il faut ajouter la raison qu'il en donne ailleurs , *de la Génér. Liv. IV. ch. 8* , & vraisemblablement d'après Hippocrate (3) : c'est que les parties supérieures étant les plus pesantes , & le fœtus étant suspendu par un seul point , le nombril , les parties supérieures doivent emporter la balance.

Relativement à la durée de la gestation , Aristote remarque , que les femmes , à la différence des femelles des autres Animaux , n'ont pas une époque précisément limitée pour le tems de la naissance de leur enfant. La durée de la gestation est déterminée chez les femelles des autres Animaux , à une espace de tems précis : *Hist. Liv. VII. ch. 4* : au lieu que chez les

(1) Hippocrate a parlé des efforts que fait le fœtus pour sortir du sein de sa mere , mais non des causes qui les déterminent. *De nat. pueri* , pag. 26.

(2) Voyez l'anat. de Dulaurens , *L. VIII. contr. anat. qu. 31*. L'Auteur de l'anat. de Heister , pag. 311. De Buffon , *Hist. nat. Tom. IV. pag. 126*.

(3) *De nat. pueri* , pag. 26.

femmes, les époques de l'accouchement peuvent varier : il arrive, dit Aristote, quelquefois à sept mois, quelquefois à huit, à neuf, à dix, & quelquefois la durée de la grossesse entame le onzième mois. C'est ce qui mérite d'être considéré plus particulièrement, sous deux rapports : en premier lieu, relativement aux époques qui précèdent le neuvième mois ; en second lieu, relativement à celles qui le suivent.

Toute sortie du fœtus antérieure à l'époque de sept mois, est un avortement & n'est pas une naissance proprement dite : parce que *naître*, c'est venir dans le monde pour y vivre. Aristote donne différens noms aux avortemens, suivant que la grossesse est plus ou moins avancée : *Hist. Liv. VII. ch. 3* (1) : il n'emploie le mot *naître* qu'à l'égard des fœtus de 7 mois, *Liv. VII. ch. 4*, & ce n'est effectivement qu'à cette époque, qu'il regarde un enfant comme viable. *Hist. Liv. VII. ch. 4 & 5*.

Hippocrate mettoit une grande différence, entre la naissance à sept mois, & la naissance à huit mois. Il prétendoit que les enfans nés à sept mois étoient viables, quoiqu'ils fussent foibles & qu'il fallut prendre des précautions particulières pour les élever ; mais que ceux qui étoient nés à 8 mois, ne pouvoient pas vivre. On attribue à Hippocrate un traité exprès, sur la naissance à sept mois. L'Auteur y explique très-nettement le nombre des jours qui doivent composer les sept mois dont il parle : c'est 182 jours, & une partie de jour, parce que, dit-il, deux mois sont composés d'un peu plus de cinquante neuf jours (2). L'affertion que les enfans nés à 7 mois, peuvent vivre, quoique beaucoup périssent, s'entend donc des enfans nés à la fin du 182^e. jour ou après. Mais à l'égard de ceux qui viennent dans le cours du huitième mois, c'est-à-dire, sans doute, selon la même manière de calculer, depuis le 212^e. jour, Hippocrate affirme qu'aucun d'eux ne vit, parce qu'il est impossible, dit-il, qu'ils supportent en même tems deux opérations douloureuses (3), telles que la naissance & les maladies auxquelles ils sont exposés dans le huitième mois (4). Hippocrate pense que tous les enfans sont plus ou moins malades dans le sein de leur mère pendant le huitième mois, ou plutôt pendant la sixième quarantaine depuis la conception ; & c'est pendant toute cette quarantaine qu'Hippocrate pense qu'un enfant ne naît pas viable (5) : de sorte que, ce

(1) Peut-être d'après l'Auteur du Traité de septim. partu, pag. 38.

(2) De sept. partu, Opp. sect. 3. p. 36.

(3) δισσὰς καιοπαθείας.

(4) De octim. partu, Opp. sect. 3. p. 39.

(5) ὅτι δ' ἂν γενήται ἐν τεσσαράκονθ' ἡμέραις ταύταις, ἀδύνατον περιγενέσθαι. pag. 37.

qu'il appelle ailleurs naissance au huitième mois, est réellement, dans ses idées, celle qui arrive depuis le 212^e jour jusqu'au 251^e; ou jusqu'à environ neuf mois 10 jours, suivant le calcul des mois Grecs (1).

Les Astrologues furent, à ce qu'il paroît, du même sentiment qu'Hippocrate, pour des motifs beaucoup moins raisonnables & moins plausibles (2); mais les Médecins qui écrivirent après Hippocrate, tels que Polybe & Diocles, mirent quelque restriction à sa proposition: ils la regardèrent comme règle peut-être générale, mais susceptible d'une exception dont il y avoit plusieurs exemples. Le préjugé étoit néanmoins toujours contraire, & personne ne vouloit se charger d'élever ces enfans (3).

Aristote paroît avoir suivi le même sentiment mitoyen. Il dit dans son Histoire, *Liv. VII. ch. 4*, que les enfans nés à huit mois, peuvent vivre dans les pays où les femmes ont des grossesses sans accidens, & un accouchement facile, en Egypte par exemple; mais que dans la Grèce & les pays voisins, la plupart périssent. Dans son traité *de la Gén.* il dit également, que les enfans nés à huit mois sont viables, quoique moins que ceux qui naissent à une autre époque. *Liv. IV. ch. 4* (4). Cette distinction que fait Aristote, entre certains pays où les enfans nés à huit mois peuvent vivre, & d'autres pays où ils ne peuvent pas vivre, ainsi que ce qu'il dit, *Hist. L. VII. ch. 4*, qu'on étoit persuadé en Grèce, que les enfans qu'on croyoit nés à huit mois & qui s'élevoient, n'étoient réellement pas nés à cette époque, mais que leur mère s'étoit plutôt trompée sur l'époque de la grossesse, me fait craindre qu'il n'y ait eu dans la Grèce beaucoup plus de préjugés sur ce point, que d'observations exactes. Pline assure que les enfans nés à huit mois, ne vivoient pas moins en Italie qu'en Egypte (5). M. de Buffon combat aussi l'ancienne opinion: il pense que, considérée du côté du raisonnement, elle ne peut être regardée que comme un paradoxe, & qu'en consultant l'expérience, on pourroit bien trouver que c'est une erreur (6).

A l'égard du terme de neuf mois, & de ceux qui sont plus éloignés,

(1) De carnibus, *Opp. sect. 3. pag. 39.*

(2) οἱ μαθηματικοὶ τὴν οὐκ ἑπτὰ μῆνας ἀσυνδέτως φασὶν εἶναι πάσης γενέσεως τὰς δὲ ἐπὶ τὴν συνδετικὴν. Plutar. de plac. philos. *Lib. V. ch. 18.*

(3) Πόλυβος, Διοκλῆς, οἱ ἐμπειρικοὶ ἃ τὸν ὄγδοον μῆνα ἵτασι γόνιμον, ἀπονώτερον δὲ πῶς. Plutar. *Ubi modò,*

(4) Aristote renvoyoit ici à ses problèmes, mais je ne trouve pas la question traitée dans ce qui nous reste de cet ouvrage.

(5) Tralaticium in Ægypto est & octavo gigni. Jam quidem & in Italia tales partus esse vitales, contra priscorum opinionum. *Hist. Lib. VII. cap. 5.*

(6) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 127,*

nous sommes étonnés au premier aspect de lire dans le traité attribué à Hippocrate, qu'il en est des enfans qui naissent au neuvieme mois, comme des enfans qui naissent au septieme, & qu'il s'en élève peu; mais que les enfans les plus forts, sont ceux qui naissent à la fin du neuvieme mois (1): de même dans Aristote, *Hist. Liv. VII. ch. 4*, que le terme le plus ordinaire de l'accouchement est le dixieme mois. L'étonnement cesse si l'on fait attention à la différence des mois grecs & des nôtres. Deux mois grecs faisoient, comme on l'a déjà vu, à peu près 59 jours; deux des nôtres, font 61 jours. Les Grecs comptoient donc le commencement du neuvieme mois, au 236^e jour de la grossesse, tandis que nous ne comptons ce même commencement qu'au 244^e jour, ce qui est plus du quart d'un mois de différence.

Par rapport aux termes plus éloignés que le neuvieme mois, pour saisir la doctrine des Grecs sur ce sujet, il faut commencer par considérer qu'Hippocrate (2) distribue de 40 jours en 40 jours les changemens que subissent les enfans dans le sein de leur mere, & que le véritable tems de la naissance est, suivant lui, à la fin de la septieme quarantaine, tems où il assure que le fœtus acquiert sa perfection. Ce sont là, selon lui, les enfans qui s'élevent le mieux, & ce sont ceux qu'on appelloit nés à dix mois (3). En effet, la septieme quarantaine commence au 241^e jour, & elle finit au 280^e, c'est-à-dire, au milieu du 10^e mois. De-là Hippocrate a dû mettre en these générale, que l'enfant ne doit pas rester plus de dix mois dans le sein de sa mere. C'est effectivement ce qu'il dit (4), en ajoutant que si quelques femmes se sont cru grosses plus de dix mois, elles se sont trompées, par les raisons qu'il explique (5). Il fait entendre d'ailleurs, comment on peut dire de certains enfans qu'ils sont venus au onzieme mois, ou plutôt à la onzieme révolution des regles: voici ses observations. La plupart des femmes ne peuvent guères concevoir que quinze jours après le premier jour de l'apparition de leurs regles; supposé qu'une femme conçoive, par exemple, 18 jours après cette époque, & qu'elle n'accouche ensuite que le 280^e jour, qui est le dernier de la septieme quarantaine, elle accouchera le 298^e jour après l'apparition de ses regles, ou trois jours après la dixieme révolution complete, & par conséquent dans le cours de la onzieme révolution. En

(1) De septim. partu, pag. 37 & 38.

(2) Ou l'Auteur de sept. partu, pag. 37.

(3) τὰ δεκάμηνα καλεόμενα λέγω ἐν ἑπτὰ τεσσαρακόνθ' ἡμέραις μᾶλλον τίκτεσ-

θαι, ἢ μάλιστα προσήκει ἐκτρέφεσθαι. De part. octim. pag. 39.

(4) ἐκ ἐστὶ χρονιώτερον δέκα μηνῶν ἐν γαστρὶ ἔχειν. De nat. pueri, pag. 27.

(5) Ibid. pag. 26.

mettant des mois lunaires à la place des révolutions, dont nous venons de parler, il paroîtra que cette femme est accouchée dans le onzième mois. C'est dans ce sens qu'on peut dire, suivant Hippocrate, que la grossesse a pris sur le onzième mois (1).

J'ai exposé avec quelque détail la doctrine d'Hippocrate sur les termes de l'accouchement, parce que celle d'Aristote me semble y être exactement conforme, & seulement moins développée. Aristote regarde si peu le onzième mois (en comptant du jour de la conception) comme un terme jusqu'auquel la grossesse puisse se prolonger, que dans son traité de la Génération, *Liv. IV. ch. 4*, il se contente de dire que l'enfant naît au septième & au dixième mois, & dans le tems intermédiaire. Lors donc qu'au *Liv. VII. c. 4. de son Hist.* il dit que les enfans naissent à sept, à huit, à neuf, à dix mois; que ce terme est le plus ordinaire; que néanmoins la durée de la grossesse entame quelquefois le onzième mois; il paroît certain qu'il ne s'est exprimé ainsi, que dans le même sens où Hippocrate avoit dit la même chose, c'est-à-dire, en comptant du premier jour de l'apparition des règles. Je me le persuade d'autant plus fortement, que les expressions d'Aristote sont précisément les mêmes que celles d'Hippocrate (2). Ainsi mon sentiment est que, suivant Hippocrate & Aristote, les femmes accouchent naturellement du 183^e au 280^e jour, à compter du jour de la conception (3).

Il y a une particularité relative à la naissance des enfans, particularité peut-être fort incertaine en elle-même, & vraisemblablement indifférente, mais sur laquelle je vois qu'Hippocrate & Aristote sont absolument opposés. Le premier dit qu'une femme grosse qui n'a point de commerce avec son mari, accouche plus facilement (4). Aristote a dit tout le contraire. *Hist. L. VII. chap. 4.*

Il reste encore un article qui se rapporte non pas à la naissance des enfans, mais à l'état des nourrices, dont il faut dire un mot pour relever une erreur d'Aristote. Il prétend que si une femme qui nourrit, avale un poil

(1) ὅτι γὰρ ἢν ἔξω τῆς διχόμενης εὐλαμβάνει ἡ γυνή, τὸ πᾶν ἀναγκαῖον ἐστὶ τῷ ἑνδεκάτῳ μηνὸς ἐπιλαμβάνειν, ἵνα περ ἐς τελευταίην περίοδον καταστῆ. De ostit. partu, pag. 41.

(2) ἔναι ἐπιλαμβάνουσι ἐ τῷ ἑνδεκάτῳ μηνός.

(3) Voyez sur ce même sujet, Aulugelle,

not. Antic. Lib. III. cap. 16. La question des termes de l'accouchement a été vivement discutée en 1768, entre MM. Bouvart & Louis d'une part, & MM. Petit & le Bas d'autre part. Ceux-ci prétendoient que la grossesse pouvoit s'étendre au moins jusqu'au onzième mois, à compter de la conception.

(4) De superfoet. Opp. sect. 3. pag. 47.

en buvant, il lui vient une maladie qu'on nomme *le poil*, & qu'elle souffre jusqu'à ce que le corps étranger ait été chassé & soit sorti, ou que l'enfant l'ait tiré en tétant. *Hist. L. VII. ch. 11.* Ce n'est là qu'un vieux conte (1), qui s'est néanmoins perpétué jusqu'à nos jours.

§. 8. OBSERVATIONS SUR LA NAISSANCE DES JUMENTS ET DES MONSTRES, SUR LES MULETS, SUR LA SUPERFÉTATION, SUR LES MOLES ET SUR LA CASTRATION.

Les femmes n'ont le plus ordinairement, qu'un seul enfant. Quelquefois elles en ont deux : on appelle ces enfans jumeaux. Ils viennent d'un seul accouplement, suivant l'observation d'Hippocrate (2) : Aristote attribue leur formation à la surabondance de la liqueur spermatique. *De la Gén. L. IV. ch. 4.* La différence de sexe entre les jumeaux n'empêche pas, chez les Animaux, qu'ils ne vivent aussi-bien que s'ils étoient du même sexe : on a observé le contraire chez l'homme ; *Hist. Liv. VII. ch. 4.* Aristote propose pour raison de ce fait, dans ses *Problèmes, sect. 67. num. 30*, qu'il est contre la nature qu'une femme ait deux enfans ; cette explication est assez peu satisfaisante. Je préfère celle qu'il donne dans son *Traité de la Génération, Liv. IV. chap. 6*, que comme le fœtus mâle & le fœtus femelle ne se forment pas dans le même espace de tems, il faut nécessairement qu'entre deux jumeaux de différens sexe qui naissent le même jour, l'un vienne trop tôt & l'autre trop tard.

Il n'est pas sans exemple qu'une femme ait trois, quatre & cinq enfans ; mais ces événemens sont rares, & Aristote dit qu'on ne voit pas de femme avoir plus de cinq enfans d'une même couche. Il prétend qu'en Egypte il arrive fréquemment aux femmes d'avoir deux enfans. *De la Génér. L. VII. ch. 4.* Strabon, après avoir dit qu'en Egypte les femmes ont quelquefois quatre enfans d'une même couche, ajoute qu'Aristote a parlé d'une femme qui en avoit eu sept en une fois (3). On ne trouve rien de semblable dans ses ouvrages ; & il y a d'autant plus lieu de croire que le texte de Strabon est fautif, qu'Aulugelle, qui cite aussi Aristote, ne parle que de cinq enfans nés d'une même couche (4). Au surplus les Modernes prétendent que ce

(1) Voyez Mercurialis, *Var. lect. L. V. cap. 4.*

(2) *De nat. pueri, pag. 28.*

(3) *Geogr. Lib. XV. pag. 695.*

(4) Aristoteles philolophus memoriae

tradidit mulierem in Ægypto uno partu quinque pueros enixam, eumque esse finem dixit multijugæ hominum partionis, neque plures unquam simul genitos comperit. *Noët. Attic. Lib. X. cap. 2.*

font là de pures fables, que les eaux du Nil n'ont aucune qualité pour augmenter la fécondité, & que les Egyptiennes n'accouchent point de quatre enfans à la fois, bien moins de sept (1).

Aristote attribue la formation des monstres à la surabondance de la matière dont le fœtus se forme. Dans ce cas, telle partie sera ou double ou plus grande, ou autrement conformée contre l'ordre commun. *De la Génération, Liv. IV. ch. 4.* C'est là ce que l'on doit entendre exactement par le mot de *monstre*, & c'est une grande sottise d'avoir compté les femmes parmi les monstres, à raison, disoit-on, de ce qu'elles ne se forment que contre l'ordre de la nature qui tend toujours à faire des mâles (2).

Il n'est pas de mon dessein de parler ici des variétés que présentent les monstres, soit dans l'espèce humaine, soit chez les autres Animaux : on trouve des observations sur ce sujet dans presque tous les livres d'Histoire naturelle. Entre ces écarts de la nature, les seuls qui intéressent véritablement le Physicien, sont ceux d'où l'on peut tirer quelque conséquence certaine, relativement aux opérations de la nature. Il est bon, par exemple, qu'on ait observé des enfans nés sans bouche, ou sans œsophage, parce que de-là on peut conclure que ce n'est pas par la bouche, au moins uniquement, qu'un enfant prend de la nourriture dans le sein de sa mère.

Un des monstres les plus rares, si même il en a jamais existé, seroit un véritable hermaphrodite, c'est-à-dire, un individu qui auroit les deux sexes, avec la faculté d'user de l'un comme de l'autre. Aristote assure que dans les individus même où l'on a trouvé les organes des deux sexes, ceux de l'un des deux étoient absolument inutiles. *De la Génér. Liv. IV. ch. 4.* Ce sentiment est celui de plusieurs Modernes (3). Il n'y a peut-être pas d'autre animal qui réunisse les deux sexes dans un même individu, que le limaçon ; mais chez lui ce n'est point une monstruosité, c'est la conformation commune de l'espèce.

L'imagination s'est donné carrière dans l'histoire des monstres, & l'on s'est permis de supposer que des individus d'une espèce avoient produit des

(1) Recherches sur les Egyptiens & les Chinois, Tom. I. pag. 130.

(2) Monstrum foeminam poteris appellare. Cum enim ea opera inter monstra recensentur quæ non appetente natura emergunt, facultatem autem generationis animalium dispensatricem in marem perpe-

tuo dirigi docuerimus, nec ortum foeminæ, nisi obruatur, permittere, jure merito foemina inter monstra & ea quæ prodigiosè contingunt poterit numerari. Martely, de nat. anim. pag. 77.

(3) Voyez M. de Bomare, V. Hermaphrodite.

individus d'une toute autre espèce. Aristote observe avec raison ; qu'il peut bien arriver qu'une conformation monstrueuse entraîne quelque ressemblance entre un enfant & un animal, mais que jamais il ne naîtra d'un animal quelconque, un animal d'une espèce différente ; par exemple, un chien d'une femme, ou une brebis d'une vache : puisque le tems même de la gestation, qui est réglé dans chaque espèce, ne permettroit pas un tel effet : *de la Génér. Liv. II. ch. 3.*

On donne quelquefois le nom de monstres, mais dans un sens moins propre, à des Animaux nés d'un mâle & d'une femelle qui ne s'accouplent pas suivant l'ordre le plus général de la nature : par exemple, au produit du cheval & de l'ânesse, produit que l'on appelle plus exactement *mulet*. Aristote remarque qu'il y a des conditions nécessaires pour que ces sortes d'accouplemens réussissent & soient féconds : savoir, que les Animaux entrent en chaleur dans le même tems ; que la durée de la gestation soit à-peu-près égale ; & qu'il n'y ait pas une grande différence pour la taille du corps. *De la Génér. Liv. II. ch. 4 ; Hist. Liv. VIII. ch. 28.* L'observation d'Aristote sur la nécessité que le tems de la gestation soit à-peu-près le même pour que des Animaux qui ne se joignent pas habituellement s'accouplent avec effet, rend moins importante l'observation qu'il fait ailleurs, que dans de pareils accouplemens, la durée de la gestation est celle qui a lieu dans l'espèce du mâle, & non celle qui a lieu dans l'espèce de la femelle. *Hist. L. VI. ch. 23.* Cette observation paroît assez peu conforme à l'influence que la femelle a sur la production du fœtus, & Aristote l'a déclarée lui-même impossible à vérifier, lorsqu'il a dit, qu'une femelle ne pouvoit pas produire un animal qui doit être dans le sein de sa mère ; plus ou moins de tems que le fœtus qui est produit par la femelle selon les loix communes de la nature.

Les individus produits par deux Animaux, qui ne s'accouplent pas ordinairement, ne sont pas pour cela stériles. Ils ont la faculté de se reproduire : c'est un défaut particulier au mulet, qui est le produit, soit du cheval & de l'ânesse, soit de l'âne & de la jument, d'être stérile : encore cette stérilité n'est-elle pas toujours constante : *de la Génér. Liv. II. ch. 7 (1).* Mais je me réserve d'entrer dans plus de détails, au mot *Mulet*.

On entend par la superfétation, la conception d'un second fœtus, lorsqu'il

(1) Voyez M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. XII. pag. 237.*

en existe déjà un dans la matrice. Il y a des Animaux chez lesquels la superfétation est ordinaire : par exemple , chez la femelle du Dasypode (1). Les femelles qui ne sont pas naturellement sujettes à la superfétation , fuient le mâle lorsqu'une fois elles ont conçu. Aristote ne fait d'exception qu'à l'égard de la femme & de la jument : mais il met entre elles cette différence , que la jument n'est pas sujette à la superfétation , au lieu que chez les femmes , il y a des exemples de superfétation , quoique rares. La cause de leur rareté est , selon Aristote , qu'ordinairement l'entrée de la matrice est absolument fermée depuis l'instant de la conception jusqu'à l'accouchement ; mais il arrive quelquefois que l'orifice de la matrice se trouve moins exactement clos , n'étant pas sans exemple que des femmes enceintes ayent leurs regles. *Hist. Liv. VII. ch. 4.* & de la Génér. *Liv. IV. ch. 5.* Hippocrate pensoit également que la superfétation pouvoit avoir lieu quelquefois , & il en donnoit les mêmes raisons (2).

Aristote rapporte des exemples de superfétation : c'est entre autres celui de la naissance d'Iphiclée & d'Hercule , telle que les Poètes la racontent (3). *Hist. Liv. VII. ch. 4.* Ces exemples ne sont pas aussi assurés que celui qu'on lit dans M. de Buffon , d'une femme de la Caroline. Etant accouchée en même tems de deux enfans , l'un noir , l'autre blanc , elle fut forcée de convenir qu'au moment où son mari la quittoit , elle avoit eu commerce avec un negre (4). M. de Bomare rapporte d'autres exemples de superfétation (5). Les Anatomistes assurent qu'il n'est pas extrêmement rare de trouver la matrice partagée par une cloison , comme si deux matrices eussent été jointes ensemble , avec chacune une entrée distincte qui se prolonge quelquefois jusques dans le vagin (6). Cette conformation doit rendre la superfétation très-possible.

Les femmes ont quelquefois ce que l'on appelle des moles , & que l'on devroit plutôt appeller des pierres , ou meules , du moins pour conserver le sens de la dénomination grecque (7) , qu'on dit avoir été donnée à ces corps ,

(1) Voyez le mot *Dasypode* , pag. 281.

(2) De superfet. *Opp. sect. 3. pag. 41.*

(3) Et entre autres l'Auteur du bouclier d'Hercule , qu'on attribue à Hésiode. Jupiter étant descendu chez Alcimene & l'ayant quittée , Amphitryon , mari de la même Alcimene , se rendit également chez elle , Alcimene conçut un fils de chacun ; Hercule de Jupiter , & Iphiclée d'Amphytrion ,

Voyez aussi Diodore de Sicile , *Bibl. Hist. Lib. IV. n. 9.* L'Histoire d'Amphytrion est devenue célèbre par les agrémens dont l'ont revêtue Plaute & Moliere.

(4) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 274.*

(5) *V^e. Homme.*

(6) *Abrégé d'anat. Tom. II. pag. 300.*

(7) *μόλη.*

à raison de leur dureté. Aristote attribue la cause de ces productions au défaut de chaleur suffisante pour opérer la formation d'un foetus. *De la Gén. Liv. IV. ch. 7.* Hippocrate pense que la conception d'une mole a lieu, lorsqu'une femme ayant une grande abondance de ce sang qui forme les menstrues, ne reçoit qu'une petite quantité de liqueur spermatique & de mauvaise qualité, de sorte qu'il n'y a pas une conception faite suivant les loix de la nature.

La mole reste souvent un espace de tems très-long, sans sortir. Hippocrate & Aristote disent que ces corps restent deux & trois ans : les moles vieillissent, dit Aristote, avec les femmes qui les portent ; & elles meurent avec elles. *De la Génér. Liv. IV. ch. 7.* Cette expression d'Aristote est singulière, à l'égard d'un corps informe qui n'a pas vie, au moins si l'on prend le mot de vie dans le sens le plus ordinaire.

La dureté des moles, dit encore Aristote, est telle qu'on a de la peine à les couper avec le fer : Plin semble aller plus loin, & supposer que le fer ne peut pas les entamer (2). Il observe, d'après Aristote, que les femmes seules sont sujettes à de pareilles conceptions : la raison qu'en donne Aristote est l'abondance des mois, & la grande activité de la matrice.

Mais faut-il le concours des deux sexes pour la formation d'une mole, ou bien peut-elle se former indépendamment de toute approche d'un homme ? Il seroit difficile de tirer la solution de cette question, de la manière dont Aristote s'est expliqué sur ce sujet ; à l'égard d'Hippocrate, les causes qu'il assigne à la formation des moles, supposent manifestement les approches de l'homme : & ce sentiment est défendu par Dulaurens (3). Plutarque suppose au contraire, que les femmes peuvent concevoir des moles seules & d'elles-mêmes (4). M. de Buffon annonce qu'il n'est pas éloigné de cette pensée, & qu'il est fort tenté de croire que les filles peuvent faire des moles sans avoir eu de communication avec le mâle, comme les poules font des œufs sans avoir vu le coq (5).

(1) De morbis mulier. *Lib. I. Opp. sect. 5. pag. 184.* & de his quæ uterum non gerunt. *Ibid. pag. 252.*

(2) Mola est caro informis, inanima, ferri ictum & aciem respiciens. *Hist. Lib. VII. cap. 15.*

(3) *Anatom. hum. corp. L. VIII. contr. anat. qu. 13.*

(4) Παιδίον μὲν γὰρ ὕδατος ποτὲ γυνῆ λέγεται ποιῆσαι διχα κοινωνίας ἀνδρός. τὰ δὲ ἄμορφα κυήματα ἢ σαρκοειδῆ ἐκ σύστασις ἐν ἀυλοῖς ἐκ διαφορᾶς λαμβάνονται, μάλιστα καλῶσι. *Conjugal præcept. sub finem ; Opp. moral. Tom. I. pag. 252.*

(5) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 56.*

La castration est une opération qui détruit ou qui rend inutiles les organes de la Génération. Aristote en décrit les effets au *Liv. IX. de son Hist. ch. 50*, & au *Traité de la Génér. Liv. I. ch. 2*. L'observation, que les Eunuques ne deviennent point chauves, avoit déjà été faite par Hippocrate (1) : mais Galien assure, que ce qu'Hippocrate avoit ajouté, que les Eunuques n'étoient point sujets à la goutte, n'étoit plus vrai de son tems, à raison du changement arrivé dans la maniere de vivre (2). Il paroît qu'Aristote n'a connu que la castration qui consiste à enlever les testicules, ou à détruire par le froissement les facultés de ces organes ; on fait qu'aujourd'hui en Orient ; ou depuis bien long-tems les Eunuques sont fort prisés (3), il faut des Eunuques plus complètement Eunuques, si l'on peut parler ainsi, & saillés à leur de ventre, comme le dit Tournefort. Plusieurs de ces malheureux périssent lors de l'opération ; ceux qui survivent sont réduits à se servir d'une canule pour faire de l'eau (4).

Tous les Animaux qui ont des testicules, dit Aristote, peuvent souffrir la castration. *Hist. Liv. IX. ch. 50*. On peut la pratiquer même sur ceux qui n'en ont point, s'il est vrai, comme M. de Bomare l'annonce, qu'on ait trouvé une maniere de châtrer les poissons (5).

A l'égard des femelles, est-il possible de les châtrer ? Aristote décrit, *ubi modo*, une opération que l'on faisoit aux truies pour les empêcher de concevoir. Elle consistoit à leur couper la matrice (6), après leur avoir ouvert le ventre ; on y faisoit ensuite une suture. Aristote parle encore de la castration des femelles de chameau, & il emploie la même expression qui désigne que l'on retranche & que l'on coupe,

Il est fort douteux qu'on ait jamais fait de pareilles opérations sur les femmes. Athénée parle de femmes eunuques, en Lydie, mais il n'emploie pas une expression qui indique formellement qu'on leur eût rien coupé ou retranché (7), & Dalechamp, sur ce texte, pense qu'il n'est question que d'une sorte d'infibulation. Riolan assure que l'enlèvement de la matrice est accompagné d'un danger de mort évident (8).

(1) Aphor. Lib. VI. aph. 28.

(2) Comment. sur les aphorismes d'Hippocrate.

(3) Hérodote. *Lib. VIII. cap. 105*.

(4) Voyage dans le Levant, *Tom. II. pag. 9*.

(5) V°. Poisson.

(6) *κατρία*.

(7) *ὁ Ξάνθος Ἀνδραμύτην φησὶ τῶν Ἀυδῶν βασιλέα πρῶτον γυναῖκας εὐνεχίσαντα, χρῆσθαι αὐταῖς ἀντὶ ἀνδρῶν εὐνέχων, Δελφῶν. Lib. XII. cap. 3. p. 515.*

(8) Anthropog. *Lib. II. cap. 33*.

Les effets de la castration sont sensibles sur la voix : j'ai déjà remarqué que l'on ne connoissoit pas la cause de ce rapport ; on peut voir dans Aristote , *Hist. Liv. VII. ch. 50* , quelques autres détails confirmés par les Modernes.

GLAND (1).

Aristote n'a fait , pour ainsi dire , que nommer les Glands de mer. Il remarque que ce sont des testacées qui ne se meuvent point , qui n'ont presque pas d'odorat , *Hist. Liv. IV. ch. 8* , & qu'ils se forment auprès des creux des rochers. *Liv. V. ch. 15*. On trouve un peu plus de détails dans Athénée ; il remarque que les Glands diffèrent des moules , en ce que celles-ci ont des parties qui sont réunies , au lieu que le Gland ne forme qu'un tout (2). Les Glands , dit-il encore , sont des coquillages lisses ; ils se forment dans les fentes & les crevasses des rochers (3) ; enfin il observe que les Glands de mer sont ainsi appelés , à cause de leur ressemblance avec le fruit du chêne , mais que leur qualité varie selon les différens lieux où ils viennent ; qu'en Egypte , par exemple , ils sont doux , tendres , d'un goût agréable , &c. ailleurs plus salés (4). On voit par ces indications , que les Anciens mangeoient le Gland de mer.

Rondelet , Belon , M. d'Argenville , &c. ont décrit le Gland de mer ; je crois que Belon se trompe en le faisant trop semblable à la moule (5). Rondelet en décrit deux especes , l'un qu'il dit se nommer en françois le pouce-pied , & l'autre auquel il laisse le nom de Gland (6). Mais M. d'Argenville le reprend d'avoir confondu ces deux especes. M. d'Argenville observe aussi que le Gland de mer est composé de plusieurs lames ou pieces (7) ; & Klein a fait la même observation (8). Il faut que ces pieces soient bien unies ensemble , puisque des Naturalistes , cités par M. d'Argenville , ont mis le Gland dans la classe des univalves (9) ; ainsi il n'est pas étonnant qu'Athénée l'ait regardé aussi comme un univalve. Une autre singularité qui me paroît très-remarquable dans ces sortes de coquillages , c'est que , si l'on peut s'exprimer ainsi , ils sont doubles. Les premières pieces de la coquille composent une espece de calice , dans l'intérieur duquel sont quatre

(1) βάλανος, δ.

(2) μονοφυές : *Deipnos. Liv. III. p. 88.*(3) *Ibid. & pag. 89.*(4) *Ibid. pag. 91.*(5) *De la nat. des pois. L. II. p. 400.*(6) *Hist. des poissons couverts de test dur, Liv. I. ch. 25 & 26.*(7) *Conchyl. Part. I. clas. 2. fam. 5.*(8) *Conchæ, Pars IV. cl. 1.*(9) *Ubi sup. pag. 316.*

pieces triangulaires qui forment un retranchement, & c'est-là que l'animal est renfermé (1).

Rondelet & M. d'Argenville assurent qu'on ne mange rien du Gland de mer, proprement dit, mais seulement du pouce-pied. Disons donc, ou que le goût a changé, ou que les Anciens ont confondu, comme Rondelet, le pouce-pied avec le Gland de mer.

GLANIS (2).

Il n'étoit pas possible de ne pas conserver au *Glanis* le nom qu'Aristote lui a donné, tant on trouve de difficulté à déterminer quel il est parmi les poissons connus; à décider s'il est, ou non, le même que le silure; & à dire quel poisson est le silure. Je commence par rappeler les textes d'Aristote.

Le *Glanis* lui sert de terme de comparaison, au *L. I. c. 5. de l'Histoire*, pour expliquer la forme de la queue du cordyle. Si donc nous connoissons la forme de la queue du cordyle, nous connoîtrions celle de la queue du *Glanis*: mais on a vu sous le mot *Cordyle*, que cet animal nous étoit encore moins connu que le *Glanis*.

Les œufs du *Glanis* ont quatre lames doubles, excepté la dernière. *L. II. ch. 13.* Sa vesicule du fiel est voisine du foie, *ch. 15*; ses œufs sortent liés ensemble, comme ceux de la grenouille; la mere choisit pour les déposer un lieu plus ou moins profond, suivant qu'elle est plus ou moins grande; ses œufs sont fort lents à éclore, & le mâle reste 40 ou 50 jours à les garder. *Liv. VI. ch. 14.* Il paroît aimer singulièrement ses petits. *Liv. IX. ch. 37.* Dans ces deux endroits Aristote parle du *Glanis* en traitant des poissons de riviere, & ainsi le *Glanis* est un poisson d'eau douce. Aristote s'étend assez longuement, *Liv. VI. ch. 14*, sur la maniere dont le *Glanis* mâle féconde les œufs de sa femelle, mais ceci a été rappelé au mot *Génération*. Il observe seulement que les œufs du *Glanis*, arrosés de la liqueur du mâle, deviennent gros, suivant son expression, comme des graines d'ers. *Liv. VI. ch. 14.* L'ers, orobe, ou pois de pigeon, est une plante légumineuse dont il y a plusieurs especes: toutes produisent une graine à peu près de la grosseur de nos petits pois (3).

Le *Glanis* n'est pas bon avant d'avoir jetté ses œufs; dans cette espece on estime plus la femelle que le mâle pour la table. *Liv. VIII. ch. 30.* Le

(1) Voyez M. d'Argenville, pag. 319 & 322, & la planche 26; fig. B.

(2) γλανίς, δ.

(3) Voyez Bomare, verbo Orobes.

Glanis jeune se prend facilement à l'hameçon ; quand il est plus âgé, sa constance à suivre ses petits le rend aussi facile à attrapper (peut-être parce qu'on appâte l'hameçon avec ses œufs, ou avec de petits *Glanis*) ; mais comme il a la dent forte, il rompt l'hameçon & s'échappe. *Liv. IX. ch. 37.*

Aristote parle de trois accidens, auxquels le *Glanis* est sujet. Quand il se trouve sur des bas fonds, il est frappé par le serpent qu'on appelle dragon (1) ; quand il nage à la surface de l'eau, il est étourdi par les coups de tonnerre lorsqu'ils sont violens ; enfin il est sujet, pendant la canicule surtout, à être frappé de l'impression funeste des astres. J'ai tâché de rendre ici l'expression d'Aristote le plus littéralement qui m'a été possible. L'accident dont il parle, est ce que les Latins ont nommé *fideratio* : mais ce mot *fideratio* est équivoque ; il signifie, ou la privation subite du mouvement, soit par l'apoplexie, soit par l'attaque de paralysie ; ou la privation de vie qui tombe sur un membre : autrement le sphacèle, qui est une gangrenne consommée (2). Cependant si l'on veut s'exprimer avec exactitude, il paroît qu'on doit mettre quelque différence entre la *fideration* & le *sphacèle* : car Hippocrate fait de l'un & de l'autre deux maladies distinctes. Elles ne paroissent avoir de commun, que d'entraîner la cessation des opérations des organes ; la première est plus dangereuse que la seconde, & son effet ordinaire est de causer la mort avant le troisième ou le cinquième jour (3). Au surplus, il ne paroît pas qu'Hippocrate attribuât réellement à l'impression des astres, la première de ces maladies ; quand il en traite, il dit ceux qu'on appelle frappés, & il attribue leur maladie à toute autre cause (4). Pour la seconde, il ne se sert que de l'expression de *sphacèle*, qui n'a point de rapport à l'influence des astres.

Je reviens au texte d'Aristote, & je crois que l'effet de la maladie du *Glanis* dont il parle, est d'affecter certaines parties de ce poisson, ou la totalité de son corps, & de les priver des fonctions vitales. Je pense ensuite que la cause de cette maladie peut venir de la disposition même de son corps ; & que, de nager sur la surface ou près de la surface de l'eau, peut aussi-bien être un symptôme de la maladie, qu'en être la cause ;

(1) Voyez ci-dessus, *Dragon*, p. 286.

(2) Castet. lexicon, V°. *fideratio*. *Sideratio absoluta corruptela atque extinctio membri affecti, cum sensum omnem penitus pars amisit. Adr. Jun. nomencl.*

(3) De morbis, *Lib. III. in princip.*

(4) οἱ ἐλητοὶ λεγόμενοι εἶναι, δόξαν ἢ ἐγκέφαλος πλησθῆ πολλῆς ἀκαθαρσίας, ὀδύνην παρέχει τὸ πρόσθεν τῆς κεφαλῆς πρῶτον, ἢ ἀναβλέπειν ἢ δύναται. κ. τ. λ. *Ubi modò.*

enfin, que s'il y a ici une action réelle de quelque astre, ce ne peut être que du soleil, & qu'alors le sens des paroles d'Aristote est simplement, que le *Glanis* est sujet à recevoir des coups de soleil.

Il reste à voir quel poisson est le *Glanis*. Je me plaindrai encore ici, de ce que les premières difficultés nous viennent de Pline. Il parle du silure en plusieurs endroits, & il lui attribue ce qu'Aristote dit du *Glanis* (1); le *Glanis*, dira-t-on, & le silure, sont donc le même individu. Ailleurs, il paroît distinguer le *Glanis* du silure (2): l'un & l'autre, conclura-t-on, ne sont donc pas le même individu. Elien paroît aussi avoir distingué le *Glanis* du silure, puisqu'il les compare l'un avec l'autre, & qu'il ne leur fait pas habiter les mêmes fleuves (3). Athénée parle dans deux endroits distincts du *silurus* & du *Glanis* (4).

Les Naturalistes & les Savans les plus exacts, ont fait deux poissons différens de ces deux Animaux. C'est le sentiment de Rondelet (5), de Gesner (6), de Bochart (7). Scadiger a varié: dans son commentaire sur l'histoire des Animaux, il avoit d'abord distingué très-expressément le *Glanis* du silure qu'il croyoit être l'esturgeon (8); ensuite il paroît incertain (9); mais il finit par assurer que le silure a été absolument inconnu à Aristote (10). Dans ses dissertations contre Cardan, il ne voit sur tout ceci que des raisons de douter; & il veut bien que le *Glanis* ou *Glanius* soit le silure, pourvu qu'on ne fasse pas du silure l'esturgeon (11). En effet, l'esturgeon:

(1) Voyez *Lib. IX. cap. 16. n. 25*, & *cap. 51. n. 75*. Sic *Plinius*, dit le P. Hardouin sur le premier endroit, *Glanim Aristotelis siluri voce non semel reddit*.

(2) Pline, *Liv. IX. ch. 43. n. 67*, emploie le mot *glanis*; ainsi qu'au *L. XXXII. ch. 11*; & le P. Hardouin a dit formellement sur le *ch. 51, du Liv. IX*, où Pline rapporte du silure, ce qu'Aristote dit du *glanis*; qu'ailleurs, Pline distingue ces deux poissons: *ipse Plinius alibi eisdem distinguit*. Cependant j'observe que dans le *ch. 11, du Liv. XXXII*, où Pline passe en revue tous les poissons qu'il connoissoit, il nomme le *glanis* & ne nomme pas le silure.

(3) De nat. animal. *Lib. XII. capp. 14 & 29*. Je me sers du mot *il paroît*, parce que la leçon du texte d'Elien est incertaine, on lit *λάγυρις* ou *γλανίς*.

(4) *Deipnos. Lib. VII. p. 287 & 311*.

(5) De siluro, apud Gesnerum.

(6) *Glanim & silurum diversos esse constat: De Glanide*.

(7) Hieroz. *Part. II. Lib. V. cap. 14*.

(8) In Arist. *Lib. I. sect. 45. pag. 47*.

(9) In *Lib. II. sect. 111. pag. 226*.

(10) In *Lib. IX. sect. 264. p. 1089*.

(11) Longè subtilius tibi fuerat perspicendum quomodo silurum sturionem appellares, si Aristotelicus Glanis Plinio silurus est. Glanius enim ore est vasto ac dentato, id adeo ut etiam potantibus equis insidietur. Itaque Paulum Jovium reprehendunt quidam qui, rejectis multis erroribus, silurum esse sturionem primum professus sit. Cæterum silurum aliud à Glanio etiam nonnulli veterum prodidere. Nobis verò non licet hoc negare propter illorum auctoritatem. Plinii tamen dignitas hæere facit homines compositi animi, atque moderati. Itaque silurus sane esto qui & Gla-

n'ayant pas de dent, il ne fauroit être le *Glanis*, auquel Aristote attribue des dents très-fortes (1). Ainsi l'on peut d'abord poser en thèse, que le *Glanis* n'est point l'esturgeon, ni le silure de ceux qui confondent le silure avec l'esturgeon.

Mais lorsqu'on fait deux poissons différens du silure & de l'esturgeon, il est plus difficile d'établir que le *Glanis* ne soit pas le silure. En suivant Elien qui les distingue, il faut convenir avec lui, que le *Glanis* est d'une forme semblable à celle du silure (2); & en effet Gesner est porté à penser que le *Glanis* n'est pas à la vérité le silure qui avoit été décrit avant lui, comme seul de son espèce, mais qu'il peut être un petit silure dont il donne la description (3). Il dément au surplus, ceux qui voudroient faire du *Glanis*, le brochet (4). Gesner a donné la figure de deux silures; ils sont remarquables sur-tout par quatre productions allongées, des espèces de barbes, dont ils portent deux plus longues à la mâchoire supérieure, & deux moins longues à la mâchoire inférieure. La figure du silure est mieux gravée dans Jonston (5), & dans Willughbi (6). On trouve chez ce dernier, une description fort détaillée du silure. C'est un gros poisson qui pèse 80 livres & au-delà. Il est de la couleur de l'anguille, & glissant comme elle. Sa tête est plate, camuse & large; l'ouverture de la bouche est fort grande, presque aussi large que la tête; son corps à peu près rond jusqu'à l'anus; plus loin il s'élargit & s'applatit. Ses dents sont fortes, les ouies au nombre de quatre (7). Artédi a donné une description aussi ample du même silure, qu'il regarde comme le *Glanis* d'Aristote (8).

GLANUS (9).

Le Glanus est le même animal que la hyène. *Hist. Liv. VIII. ch. 5.*
Voyez *Hyène*.

nus, modò ne Glanium quispiam dicat
sturionem. *Exerc. ad Card. 218. n. 3.*

(1) Voyez Gillius, *de nom. pisc. c. 116.*

(2) De nat. anim. *Lib. XII. cap. 14.*

(3) Ego silurum unum dumtaxat descri-
ptum contenderim; quòd si hodie spe-
cies ejus piscis quem ego silurum arbitror,
diversæ reperiuntur, sicuti puto, & in si-
luri Historia exhibitis declarabo iconibus,
si vel non tradiderunt veteres, vel altera

ex eis, minor nimirum, Glanis est. *De*
Glanide, in coroll.

(4) Qui Glanin in vulgo lucium mari-
num dici rentur, ù plurimum à vero ab-
errant. *Ibid.*

(5) *Tab. 47.*

(6) *Tab. N. 5.*

(7) De piscib. *Lib. IV. cap. 18.*

(8) *Synonim. piscium, pag. 110, & des-
crip. specierum pisc. pag. 107.*

(9) γλάνος, δ.

GLAUCUS. (1).

Le Glaucus est un poisson qui habite la haute mer. *Hist. L. VIII. ch. 13.* Il disparoît en été, & il demeure caché environ soixante jours, pendant cette saison, *ch. 15.* Sa bonté pour la table, est égale, soit lorsqu'il est plein, soit lorsqu'il ne l'est pas, *ch. 30.* Il a des appendices vers l'estomac, mais en petit nombre. *Liv. II. ch. 17.*

Chacun de ces traits, séparés ou réunis, convient à plusieurs poissons; ajoutez que le nom même, qui est pris sans doute de la couleur du Glaucus, & qui indique le bleu de mer, n'est pas non plus, à beaucoup près, particulier à un seul poisson. Delà suit nécessairement une grande difficulté à reconnoître le Glaucus d'Aristote. Rondelet décrit trois especes de Glaucus peu différentes entre-elles, & qu'il croit être le Glaucus d'Aristote. Il observe que ces Glaucus ont peu d'appendices auprès de l'estomac, comme celui d'Aristote, mais peut-être aussi en ont-ils trop peu, car il ne leur en donne qu'une seule; Aristote n'auroit pas dit alors que ce poisson avoit des appendices, mais en petit nombre (2). Belon a donné pour le Glaucus un poisson d'une espece toute différente, une espece d'ombre (3). Selon Artédi, le Glaucus d'Aristote est du genre des maquereaux, une sorte de boniton (4). Mais Willughbi, dans la description du Glaucus d'Artédi, lui donne un très-grand nombre d'appendices auprès du pylore (5); ce n'est donc pas encore là le Glaucus d'Aristote; de sorte qu'en dernière analyse nous ignorons quel il est.

GLOTTIS (6).

Lors du départ des caillès, plusieurs oiseaux les accompagnent, & entre autres la Glottis. Cet oiseau, continue Aristote, a une langue fort longue qu'il tire considérablement hors du bec. *Hist. Liv. VIII. chap. 12.* Plinè n'a pas moins remarqué la longueur de la langue de cet oiseau, & il observe que son nom vient delà (7). Mais cette observation n'aide pas davantage à le reconnoître. Il est facile d'indiquer des Savans qui ont avoué ignorer

(1) γλαῦκος, δ.
 (2) Des Poissons, Liv. VIII. chap. 15, 16 & 17. Rondeletius, dit le P. Hardouin, varia glauci genera ac nomina describit, sed ex conjectura ingenii tantum, haud factis tuta. Lupo omnino similis esse dicitur à Xenocrate apud Oribasium, L. II. c. 28. Ad Plin. Lib. IX. n. 25. cap. 6.
 (3) De la nat. des poissons. L. I. p. 105.
 (4) Synonim. pisc. pag. 51.
 (5) Venterculus longus, tenuis conicus. Appendices ad pylorum innumeræ; 108 numeravimus. De pisc. Lib. IV. cap. 20.
 (6) γλωττις, ἡ.
 (7) Glottis prælongam exerit linguam, unde ei nomen. Hist. Lib. X. cap. 23.

quel oiseau étoit la *Glottis* (1) : il ne le seroit pas autant de dire quel oiseau ce peut être. Quelques-uns en ont fait la grande barge-grise (2); je ne vois pas sur quel fondement; & moins encore pourquoi on attribue ce sentiment à Gesner. Niphus en a fait une des especes de pics (3) : on fait que ces oiseaux ont la langue fort longue. Gesner combat le sentiment de Niphus, parce que, dit-il, les pics ne sont pas les seuls oiseaux remarquables par la longueur de leur langue, & parce que les pics ne sont point des oiseaux d'étangs, classe dans laquelle on doit chercher la *Glottis* (4). La première de ces deux raisons ne prouve pas que la *Glottis* ne puisse pas être un pic, elle prouve seulement que la *Glottis* n'est pas nécessairement un pic; à l'égard de la seconde raison, je ne vois rien qui oblige de supposer que la *Glottis* soit un oiseau aquatique. De Funez en fait une espece de poule-d'eau (5).

GOBE-MOUCHERON (6).

Dans le même lieu où Aristote parle des pics, il s'exprime ainsi : il y a un autre oiseau qu'on nomme *Cnipologos*, qui n'est pas plus gros que le ferin : il est de couleur cendrée & tacheté, sa voix est foible & il creuse aussi les arbres : aussi, c'est-à-dire, comme le pic. Je ne conçois pas après cela, comment Belon (7) & quelques autres (8), ont pu faire de cet oiseau la lavandière ou une bergeronnette. Ils ont été justement repris par Scaliger (9), & par Gesner (10) : ce dernier indique, que Turner, s'avant avec lequel il étoit lié, avoit eu d'abord la même idée que Belon, mais qu'ensuite il y avoit renoncé pour faire du *Cnipologos*, une espece de pic.

(1) Scaliger & le P. Hardouin, sur les textes d'Aristote & de Pline, qui sont cités ici. Quænam hæc avis sit & quo nomine appellatur nomine non facile dixerim. Gesner, de *Glottide*. Belon après avoir appliqué le nom de la *Glottis* au flamant : De la nature des oiseaux, L. IV. ch. 8, dit avec plus de réserve & plus de vérité, Liv. V. ch. 10, « qu'il avoue n'entend pas de bonnement quels oiseaux Aristote prenoit pour *Cynchramus*, *Glottis* & *Ortygometra*. » MM. de l'Académie des sciences ont fait voir d'ailleurs, que les caractères de la *Glottis* ne convenoient point au flamant ou phœnicoptere. Mém. pour servir à l'Hist. des Anim. Part. III. pag. 47.

(2) Voyez l'Ornith. de Brisson, T. V. pag. 272; le P. Brotier, sur Pline, L. X. ch. 29.

(3) *lingulaca* est quæ vulgo dicitur *torciulus picus*, qui suâ longâ linguâ extrahit vermes & formicas. In Arist. Lib. VIII. cap. 12. Gesner, in *Glottide*, pense que le *torciulus picus* de Niphus, est le torcoli.

(4) In *Glottide*.

(5) Liv. I. ch. 22.

(6) *Κνιπολόγος*, δ.

(7) De la nature des ois. L. VII. ch. 101.

(8) Voyez Porphol. de Brisson, T. III. pag. 461, & système du regne animal. Famil. 4. gen. 7. tribu 3.

(9) In Arist. Lib. VIII. sect. 24.

(10) In *Cnipologo*.

M. de Buffon fait plus que de réfuter Belon, il indique quel peut être le *Cnipologos*, il observe « qu'un plumage fond gris & pointillé de taches (1), » le caractère de la grandeur à peine aussi grand que le chardonneret (2), » la voix foible, l'habitude de vivre à l'entour des troncs d'arbres & d'y » recueillir les moucheron engourdis, tout cela convient au *grimpeur* (3) ». Aldrovande (4), & Scwenckfeld (5) sont du même sentiment que M. de Buffon.

Ce qui m'a empêché de l'adopter & d'employer le mot *grimpeur*, au lieu de *Gobe-moucheron*, c'est qu'Aristote parle d'un autre oiseau nommé *certhius*, que la plupart des Auteurs regardent comme le grimpeur (6). Je serois donc porté à croire que le *Cnipologos* est plutôt le sixième pic de Ray, qu'il appelle le plus petit de tous, & qu'il dit être un peu plus petit que le moineau domestique (7). M. Salerne l'appelle petit pic tacheté ou grivelé; & il en donne la description d'après Ray & Linnée (8). On pourroit être embarrassé des cercles noirs & blancs dont parle Ray dans sa description; mais en consultant la description de Linnée, on voit que ce sont des rangées de taches blanches sur les ailes qui sont noires: si ces taches ont pu faire dire à M. Salerne que ce petit pic étoit *tacheté* ou *grivelé*, rien ne s'oppose à ce qu'Aristote ait employé la même expression. La couleur totale de l'oiseau, s'accorde d'ailleurs avec celle qu'Aristote donne au *Cnipologos*; cette couleur est grise.

G O I L A N D (9).

Il seroit assez difficile de se tromper sur la dénomination de cet oiseau; son nom grec a été conservé par les Latins, qui l'ont appelé *larus*: Belon assure que le mot *laros* est en usage chez les Grecs modernes (10), & , suivant

(1) Cette expression rend mieux le sens d'Aristote, que le mot *tacheté* dont je me suis servi.

(2) Aristote dit ὄσον ἀκανθυλλίς; je suis étonné que M. de Buffon ait traduit *acanthyllis*, le chardonneret. M. de Montbeillard ne comprend pas le mot *acanthyllis* dans la nomenclature de cet oiseau. *Hist. des ois. Tom. VII. pag. 261.*

(3) *Hist. des ois. Tom. IX. pag. 364.*

(4) Cité par M. de Buffon, *Tom. IX. pag. 364.*

(5) Cité par Brisson, *Ornithol. T. III. pag. 602*, & par M. de Montbeillard,

Hist. des ois. Tom. X. pag. 224.

(6) Voyez *Certhius*. M. de Montbeillard lui-même, à l'article du grimpeur, indique le mot *Κέρθιος*, comme celui dont Aristote s'est servi pour le désigner.

(7) *Picus varius omnium minimus, qui circulos habet in pennis per integrum corpus, quorum unus albus alius niger est. Hic passere domestico paulo est minor. Synops. av. pag. 43.*

(8) *Hist. des oiseaux, pag. 107.*

(9) *λάρος, ὄ.*

(10) De la nat. des oiseaux, *Liv. III. ch. 19.*

M. Salerne,

M. Salerne, nos peres disoient un *lar*, pour exprimer ce que nous appelons aujourd'hui Goiland ou mouette (1). Ces deux noms, Goiland & mouette, sont à peu près synonymes. Ils comprennent plusieurs especes d'oiseaux que l'on distingue par différens attributs : peut-être seulement le nom de Goiland doit-il être regardé comme plus étendu, & comme comprenant sous lui les mouettes (2). Le mot Goiland est moins commun dans les anciens Naturalistes, que celui de mouette ou mauve ; c'est ce qui fait que la plupart des Auteurs disent que le *larus* d'Aristote est la *mouette* ou *mauve* (3). Mais nous sommes d'accord avec eux, puisque nous entendons par le Goiland ce qu'ils entendoient par la mouette.

Les Goilands sont des oiseaux aquatiques, palmipedes, à bec étroit, aigu & non crochu, affamés & mangeurs de poisson (4).

Je passe aux observations particulieres d'Aristote. Il remarque, *Hist. L. II. ch. 17*, que le Goiland a l'œsophage ample & large dans toute sa longueur : il le faut bien, puisqu'il avale des poissons entiers : M. Salerne assure avoir trouvé une plie entiere dans l'estomac d'un Goiland (5).

Le Goiland dépose ses œufs dans les trous de rochers, le long de la mer ; il ne pond que deux ou trois œufs, en été ; il paroît d'ailleurs dans toutes les saisons indistinctement. *Hist. Liv. V. ch. 9*. Je ne vois rien dans les Modernes qui soit contraire à ces observations.

Au *Liv. VIII. ch. 3*, Aristote parle de deux especes de Goilands, celui qui est de couleur cendrée & celui qui est blanc. Il leur donne les attributs communs qui doivent caractériser deux oiseaux de même genre. Belon distingue, ainsi qu'Aristote, la mouette cendrée & la mouette blanche (6). Les autres Ornithologistes parlent de Goilands gris, ou de mouettes grises, plutôt que de Goilands blancs & de mouettes blanches ; mais on voit dans

(1) *Hist. des oiseaux, pag. 388.*

(2) Voyez l'histoire des oiseaux, par Salerne, pag. 382, l'Ornithol. de Brisson, Tom. VI. pag. 157. M. de Bomare, au mot *Mouette*.

(3) Belon, de la nat. des ois. *Liv. III. ch. 13*. Bochart, Hierozoïc. *Part. II. L. II. ch. 18*. Hardouin sur Pline, *Liv. X. ch. 32. n. 48.*

(4) Voyez une description plus étendue dans l'ouvrage de Ray : *Synops. av. p. 126* ; dans l'*Hist. des oiseaux*, par Salerne, p. 182, & dans les autres Auteurs cités, n. 2.

Klein met pour leurs caracteres essentiels d'avoir les pieds palmés & quatre doigts : *non sunt lari nisi palmipedes tetradactyli : ord. av. fam. 5. gen. 2. gens* ; au lieu que Ray & Salerne comprennent dans ce genre, des oiseaux qui n'ont que trois doigts. La gourmandise du Goiland a donné lieu chez les Grecs à plusieurs proverbes que Gesner a recueillis *in laro, lit. H.* Voyez Aristoph. *nubes, v. 591*, & les scholiastes sur cet endroit.

(5) *Hist. des oiseaux, pag. 386.*

(6) De la nat. des oiseaux, *Liv. III. ch. 13 & 14.*

leurs descriptions, que ces oiseaux qu'ils appellent gris, ont néanmoins beaucoup de blanc, & qu'on peut aussi bien les désigner par cette couleur, que par la couleur grise.

Une dernière observation d'Aristote est, que le Goïland tirant sa nourriture de la mer, est en guerre avec les autres oiseaux qui l'y prennent également, tels que la petite bernache & la harpaye. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

G O U J O N (1).

Le Goujon dont il est question ici, n'est pas le petit poisson de rivière qu'on connoît à Paris sous le nom de Goujon; c'est un poisson de mer, du nombre de ceux qui se tiennent sur les côtes. *Hist. Liv. VIII. ch. 13.* Il vit en troupes, *Liv. IX. ch. 2*; & c'est le seul qui demeure toute l'année dans l'Euripe Pyrrhéen (2). Mais il paroît que le Goujon dont Aristote parle dans ce dernier texte, est d'une espèce particulière; Aristote le distingue par l'épithète de blanc. *Liv. IX. ch. 37.*

Aristote observe que le Goujon a un très-grand nombre d'appendices auprès de l'estomac, *Hist. Liv. II. ch. 17*; qu'il jette ses œufs le long des pierres, *Liv. VI. ch. 13*; qu'il se nourrit de boue, d'algue, de mousse, de ce qu'on appelle le *caulium* (3), & d'autres plantes marines, *Liv. VIII. ch. 2*; qu'il devient plus gras, ainsi que tous les saxatiles, sur les côtes de l'île de Crète (4); au *ch. 19*, il ajoûte que les goujons s'engraissent dans les fleuves. Cela suppose qu'ils quittent la mer pour les remonter (5).

On s'accorde assez généralement à reconnoître le goujon de mer, dont parle Aristote, dans le Goujon ou boullerot, dont Rondelet décrit les différentes espèces, & entre autres l'espèce blanche (6). C'est le même poisson

(1) *Καλιός δ.*

(2) Voyez la situation de cet Euripe, ci-dessus, pag. 73.

(3) Je ne trouve rien de satisfaisant sur l'interprétation de ce nom qui désigne certainement une plante marine. C'est le cas de dire avec Scaliger sur ce texte même, *malo itaque supersedere, cum mihi adhuc quid sit καυλίον ignoretur, quam imprudenter pronunciare. In Hist. anim. pag. 875.*

(4) Ille célèbre de la mer Egée, sous le 35° degré de latitude.

(5) Ce sens est celui que Wotton donne aux expressions d'Aristote, de *diff. anim. Lib. VIII. cap. 181.* Mais Gesner veut qu'on examine si c'est là le vrai sens du grec,

ou si plutôt Aristote n'a pas parlé en cet endroit du goujon de rivière; *De gobiis mar. in corol. lit. D.* Ce qui précède la phrase où Aristote parle des goujons, paroît décider la question. Il dit que beaucoup de poissons de mer remontent les rivières & y deviennent meilleurs; il cite deux exemples & il continue: les goujons deviennent gras dans les rivières; s'ils le deviennent, ils ne l'étoient pas & pourquoi? sinon parce qu'ils habitoient dans la mer. En supposant qu'Aristote eût voulu parler des goujons qui habitent toujours les rivières, il semble qu'il auroit dit, les goujons de rivière sont gras.

(6) Des poissons, *Liv. VI. ch. 16, 17 & 18.* Voyez Artédi, *Synon. pisc. pag. 46.*

que Belon a décrit sous le nom de Goujon de mer (1). Il est également décrit par Willughbi (2). C'est un petit poisson long de cinq à six pouces, assez rond, & remarquable par deux caractères que voici : il a sur le dos deux nageoires distinctes ; & de chaque côté du ventre, il a une nageoire qui se réunit avec celle de l'autre côté pour n'en former qu'une seule (3).

M. Duhamel a donné une description différente, d'un petit Goujon qu'on pêche à l'embouchure de la Charente où l'eau est toujours saumâtre. Celui-ci ressemble absolument au Goujon de rivière, si ce n'est que ses ailerons & ses nageoires sont plus rouges. M. Duhamel observe que ce poisson, qui n'a qu'un aileron sur le dos, est fort différent du boullerot de Rondelet (4). Cela est vrai & doit être ainsi, puisque le Goujon décrit par M. Duhamel n'est pas le vrai Goujon de mer qu'on prend entre les roches, différent selon M. Duhamel lui-même, du Goujon de rivière (5), auquel le Goujon de l'embouchure de la Charente est absolument semblable.

Elien a parlé de Goujons de la mer rouge auxquels il donne jusqu'à cinq coudées (6). Il a parlé aussi de Goujons dont la piquure est venimeuse (7) ; ni les uns ni les autres ne me paroissent être ceux dont il est question dans Aristote.

GRENUILLE (8).

La Grenouille qui habite les marais, *Hist. Liv. I. ch. 1*, & en général les lieux aquatiques, est un animal commun, dont la forme extérieure est assez connue. Le détail de ses parties intérieures, l'histoire de sa vie & de sa reproduction, présentent beaucoup de singularités (9). Swammerdam a donné une histoire très-étendue de la Grenouille, & surtout de sa reproduction (10) ; quelques autres Auteurs en ont écrit depuis, & leurs observations sont extraites dans le dictionnaire des Animaux (11). Mais presque tout ce qu'elles

(1) De la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 227 & 228.*

(2) De piscib. *Lib. IV. cap. 10.*

(3) *Pinnæ in dorso duæ... Ventræ pinnæ, quod singulare est & huic generi proprium, in unum coalescunt, hoc est, pro duplici pinna simplicem in medio ventre obtinet. Willughbi, ubi modò. Voyez aussi Rondelet, &c. Gouan dit, gobius... pinnæ dorsales binæ... pinnæ ventrales*

(8) *βάρραχος, δ.*

(9) Rana, animal est valdè monstruosum. Cardan, *de rer. variet. Lib. VII. ch. 37.* Hoc genus animalis (Rana) sin-

in unam coalitæ, infundibuliformes. *Gen. pisc. pag. 125 & 126.*

(4) Traité des pêches, *Part. II. sect. 4. ch. 4. pag. 53.*

(5) Traité des pêches, *Part. II. sect. 3. ch. 9. pag. 497.*

(6) De nat. anim. *Lib. XVII. cap. 16.*

(7) *Ibid. Lib. II. cap. 50.* Ovide a dit

au contraire du goujon dont nous traitons, *gobius ulla. Halieut.*

gulare est & anomalum. Ray, *Synops. quadr. pag. 248.*

(10) *Biblia naturæ, pag. 789 & seqq.*

(11) V^o. Grenouille.

contiennent d'exact, avoit été remarqué par Swammerdam : c'est donc à ce qui a été dit par ce grand Observateur, que je m'arrêterai principalement : non pas pour extraire tout ce qu'il dit d'intéressant, & qu'il faut lire dans son ouvrage même, mais pour rapprocher des observations d'Aristote, celles de Swammerdam qui ont le même objet.

La rate est très-petite dans la Grenouille. *Hist. Liv. II. ch. 15.* L'observation est parfaitement exacte, au rapport de Swammerdam ; il faut ajouter que cette partie forme un triangle irrégulier, & qu'elle est d'une couleur fort rouge (1).

Selon Aristote, la matrice de la Grenouille est disposée comme celle des oiseaux, c'est-à-dire, que la partie supérieure où les œufs sont contenus, remonte jusques vers le diaphragme. *Hist. Liv. III. ch. 1.* Ceci demande un peu plus de détail. Swammerdam distingue dans la Grenouille, l'ovaire, les trompes ou cornes de la matrice, & la matrice elle-même. L'ovaire est une partie double, placée de chaque côté au-dessus de la matrice, & composée de plusieurs petits sacs formés d'une tunique si mince qu'on voit les œufs au travers. Le commencement des trompes est situé très-haut dans la poitrine, leur milieu s'étend dans toute la capacité de l'abdomen ; elles viennent aboutir dans la matrice. La trompe est double comme l'ovaire. Enfin la matrice elle-même est double, son entrée s'ouvre dans le *rectum*. A l'égard de la descente des œufs de l'ovaire dans la matrice, Swammerdam convient qu'il lui est impossible de l'expliquer (2).

On trouve des œufs ou du moins des corps qui y ressemblent, & des corpuscules noirs dans l'intérieur des Grenouilles. *Hist. L. IV. ch. 5.* Cela peut s'accorder avec les observations de Swammerdam, qui déclare avoir vu des débris d'œufs parfemés dans l'intérieur du corps de la Grenouille (3) : mais je doute fort que ce soit de vrais œufs qui se trouvent ainsi répandus dans toute la capacité du corps d'un animal.

C'est avec raison qu'Aristote a observé que chez les Grenouilles, le croassement étoit le cri du mâle. Si c'est, comme le dit Plutarque (4), un

(1) Lien perparvus erat in ranunculo, trigonus, irregularis tamen, rubore quam ipsum hepar multò saturatiore tinctus : quod in ranis itidem adultis locum habet. *Bibl. nat. pag. 825.*

(2) Motus ovi ex ovario per tubam in uterum in rana penitus inexplicabilis est. *Bibl. nat. pag. 802.*

(3) Manifestè conspiciendam multa effractorum istorum ovulorum passim in abdomine, inter pulmònes nimirum, sub ventriculi atque intestinorum sinibus, partibusque membranaceis interaneorum, mesenterio, & sic porro dispersa esse. *Bibl. nat. pag. 803.*

(4) *Quanam animal. &c. pag. 1808.*

épithalame , un chant d'amour pour rendre leurs femelles sensibles , ces animaux ont apparemment l'oreille bien différente de la notre. Aristote décrit la manière dont se fait le croassement , *Hist. Liv. IV. ch. 9* : il faut ajouter à son texte quelques détails. Les organes qui servent au croassement , & qui n'appartiennent qu'à la Grenouille mâle , consistent en deux vessies à air , dont l'ouverture est voisine du gosier , à l'endroit où se trouve dans l'homme le commencement des gencives de la mâchoire supérieure. Les vessies sont composées de deux membranes qui peuvent se séparer facilement , & s'enfler l'une sans l'autre. La première est continue à la peau extérieure , la seconde est continue à la membrane du palais (1). Je croirois que ce sont ces vessies qu'Aristote a prises pour une simple expansion des levres.

La Grenouille femelle est plus grosse que le mâle. *Hist. Liv. IV. ch. 11*. On n'en fera pas surpris si l'on fait attention à la quantité considérable d'œufs qu'elle doit porter. Swammerdam en a compté jusqu'à onze cent dans une seule Grenouille (2). M. de Montbeillard , treize cent (3).

Aristote dit que dans l'accouplement de la Grenouille , le mâle monte sur la femelle & qu'il y a intromission. *Hist. Liv. V. ch. 3*. La première partie de son observation est certaine ; l'accouplement est assez long & assez complet pour s'en convaincre facilement. Le mâle monte sur la femelle & lui serre la poitrine , de ses deux pattes de devant : les doigts qui terminent ces pattes étant entrelacés les uns dans les autres comme ceux d'un homme qui a les mains jointes. Il demeure ainsi sur le dos de la femelle , quelquefois pendant quarante jours de suite (4). A l'égard de l'intromission assurée par Aristote , c'est un fait douteux. Swammerdam n'a point découvert de verge dans le mâle , & il pense que les œufs ne sont fécondés que par l'émission de la liqueur spermatique que le mâle , étant toujours sur le dos de la femelle , fait couler sur les œufs à mesure qu'ils sortent du corps de la femelle (5). M. Roesel , un des Naturalistes dont l'Auteur du dictionnaire des Animaux a extrait les observations sur les Grenouilles (6) , assure avoir vu un mâle & une femelle joindre exactement les orifices de leurs parties postérieures avant que la femelle commençât à jeter ses œufs : mais cela n'empêcha

(1) *Bibl. nat. pag. 807.*

(2) *Bibl. nat. pag. 805.*

(3) *Hist. des oiseaux , Tom. XII. p. 296.*

(4) *Bibl. nat. pag. 808.*

(5) *Pag. 810. Voyez aussi Ray , Synopsis animal. quadr. pag. 240.*

(6) *Vº. Grenouille , Tom. II. pag. 292.*

pas le mâle de répandre ensuite sur ces mêmes œufs, sa liqueur spermatique. Les œufs de la Grenouille sortent liés les uns aux autres. *Hist. L. VI. ch. 14.*

On voit donc de quelle manière les Grenouilles se reproduisent; & ainsi il faut rejeter avec le P. Hardouin, ces fables de Pline (1), que Cardan n'auroit pas dû copier (2), que les Grenouilles se fondent au bout de six mois en une sorte de limon, & qu'au printemps elles renaissent d'elles-mêmes dans les eaux. Tout est faux dans ces contes, même la durée que Pline donne à la vie des Grenouilles; elles vivent jusqu'à huit ans (3), & ce n'est guères qu'à leur troisième année qu'elles sont en état de se reproduire.

Les petits de la Grenouille, avant de devenir Grenouilles de la forme que nous les connoissons, subissent des changemens qui rapprochent considérablement cet animal de la classe des insectes (4). Ce qui sort de l'œuf est ce que les Latins appelloient *gyrinus*, & ce que nous nommons un *têtard*, animal qui nage dans l'eau, & dans lequel on ne distingue d'abord qu'une tête & une queue. On lui voit ensuite des pieds de derrière: mais Pline a eu tort d'imaginer que c'étoit la queue qui se partageoit pour former ces pieds (5); on voit la queue & les pieds en même tems. Les pieds de devant demeurent toujours enveloppés sous la peau du têtard; mais l'animal quittant cette peau, montre ses quatre pieds, & perd sa queue, dont on ne voit plus qu'un léger vestige qui bientôt s'oblitére totalement (6).

Un des traits les plus remarquables dans le têtard, c'est qu'il a en même tems des ouies comme les poissons, & des poumons. C'est une particularité que le têtard partage avec bien peu d'animaux (7). La Grenouille n'a que des poumons.

Théophraste, disciple d'Aristote, cite les Grenouilles au nombre des Animaux dont il paroît subitement une grande quantité; mais il observe en même tems qu'on a tort de supposer qu'il pleuve alors des Grenouilles; elles ne sont que sorties de leurs retraites d'où l'abondance de l'eau les chasse (8).

(1) *Hist. Liv. IX. cap. 51. n. 74.* Voyez le P. Hardouin sur cet endroit.

(2) *De rerum variet. Lib. VII. cap. 37.*

(3) Ray, *Synops. anim. quadr. p. 251.*

(4) Swamm. *pag. 792.*

(5) Evidentissimè innotescit ranam suam in origine tanquam verum insectum considerari posse & debere, quum artus ea suos sub cute recondat, hique ibi loci accrescant eo usque donec ultima cutis mutatio

instet. *Bibl. nat. pag. 828.*

(6) *Hist. Lib. IX. cap. 51, n. 74.* On a prétendu que les Grenouilles de l'Amérique méridionale, se transforment d'une manière toute opposée à celles d'Europe; que, de Grenouilles, elles devenoient poissons. Voyez l'*Hist. génér. des voyag. Tom. 54. pag. 427.* Ce fait me paroît pas assez vérifié.

(7) *Bibl. nat. pag. 822.*

(8) *περὶ τῶν ἀσπρόν φαινόμενων ζώων.*

Ces pluies de Grenouilles, dont plusieurs Auteurs ont fait mention (1), ont causé beaucoup d'embarras aux personnes qui, regardant le phénomène comme réel, se sont efforcés d'en expliquer la cause. Cardan avoit dit que c'étoient les grands vents qui emportoient les Grenouilles de dessus les montagnes & les faisoient tomber dans les plaines; que le vent pouvoit enlever aussi des œufs de Grenouilles qui s'ouvroient en l'air (2). Scaliger a très-bien écarté cette seconde cause, en remarquant que le premier produit de l'œuf de la Grenouille étoit un têtard & non une Grenouille parfaite (3). J'ajoute qu'il y a une espèce de Grenouille, la raine, qui vit ordinairement sur les arbres. La pluie accompagnée du vent peut la faire tomber: il n'en a pas fallu davantage pour faire croire à des personnes qui n'avoient vu des Grenouilles qu'auprès de l'eau, qu'il en tomboit avec la pluie.

Quoique la Grenouille aime l'eau, qu'elle y habite, & qu'Aristote la compte au nombre des amphibies, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, cependant on assure qu'elle ne sauroit rester trop long-tems au fonds de l'eau sans y périr (4).

Aristote dit qu'à Cyrene (5) il n'y avoit anciennement pas de Grenouille croissante. *Hist. Liv. VIII. ch. 28*. Pline après avoir rapporté le même fait, avec cette circonstance qu'on y avoit porté du continent des Grenouilles qui croissoient & qui s'y perpétuoient, ajoute que de son tems encore celles de l'île de Serpho (6) restoit muettes; mais que si on les transportoit de cette île ailleurs, elles croissoient (7). Tzetzes, cité par le P. Hardouin, attribue la perte de la voix des Grenouilles dans ces îles, à la grande fraîcheur du sol (8). M. de Tournefort assure qu'aujourd'hui au moins, les Grenouilles de Serpho ou Seriphos, ne sont pas plus muettes que celles des autres contrées (9).

Il y a différentes espèces de Grenouilles. On le voit par l'expression même d'Aristote, qui, dans un des textes que j'ai cités, dit, en le traduisant à la lettre, le genre des Grenouilles: *Hist. Liv. VIII. ch. 2*. On peut voir

(1) Voyez Cœl. Rhodig. lect. antiq. *Lib. XXIV. cap. 3*; & Gesner, in *rana*, *lit. C*.

(2) De subtil, *Lib. XVI. pag. 588*.

(3) Exerc. ad Card. ex. 323.

(4) Voyez les expériences de M. de Montbeillard, *Hist. des oiseaux, T. XII. pag. 294*. Mais voyez aussi Ray, *Synops. anim. quadr. pag. 247*.

(5) Cyrene étoit une ville bâtie sur la

côte d'Afrique, vers le 39° degré de longitude, & le 32° de latitude B. Voyez les cartes de M. d'Anville.

(6) Serpho est une des Cyclades, vers le 42° degré de longit. & le 37° de latit. B. *Ibid.*

(7) *Hist. Lib. VIII. cap. 58. n. 83*.

(8) *Chiliad. 8. Hist. 167. v. 95. Ap. Hard. in Plinii loc. modò laud.*

(9) Voyage dans le Levant, *T. I. p. 183*.

la distinction de ces différentes especes, dans Klein, entre autres (1). Il prend pour nom générique le nom *batrachus*, sous lequel il comprend les Grenouilles & les crapauds; & il distingue ensuite plusieurs especes, tant de Grenouilles que de crapauds.

G R E N O U I L L E D E H A I E (2).

Pline, en parlant de la Grenouille qu'il appelle *rubeta*, dit que c'est le *phrynos* des Grecs, & qu'on nomme ainsi ces especes de Grenouilles, parce qu'elles ne vivent que dans les buissons (3). Mais qu'est-ce ensuite que cette *rana rubeta*? Est-ce le crapaud, ou bien soit la Grenouille brune terrestre, soit la Grenouille d'arbre, appelée autrement la raine? Les Latins nomment ordinairement le crapaud *bufo*, mais Pline ne s'étant pas servi de cette expression, il est possible qu'il ait employé le mot *rubeta* pour indiquer le crapaud. Cependant il naît une difficulté, de ce que Pline, en parlant de la *rubeta*, dit, qu'elle vit dans l'eau comme sur terre (4), ce qui ne s'applique point au crapaud. Gesner rassemble sous la même dénomination *rana rubeta*, une multitude de traits dont les uns conviennent au crapaud, & les autres à de simples grenouilles (5). Les Grecs eux-mêmes ont un mot propre pour signifier le crapaud, qui est *physalos* (6); & il paroît par un texte de Lucien, qu'ils ne confondoient pas le *physalos* avec le *phrynos*, puisque Lucien nomme ces deux Animaux dans la même phrase (7).

D'après ces observations, plusieurs personnes (8) soutiennent que le *phrynos* ou la *phryne* des Grecs n'est pas notre crapaud, mais une simple Grenouille terrestre. C'est pour ne pas contredire leur sentiment, que je me suis servi du mot Grenouille de haie.

Aristote, dans son histoire, ne dit rien de cet animal qu'il n'ait remarqué en même tems de la Grenouille. C'est, par exemple, qu'il a la rate petite, *Liv. II. ch. 15*; qu'on trouve des œufs dans son corps, comme dans celui de la Grenouille, *Liv. IV. ch. 5*. Mais au traité *des Parties*,

(1) Quadruped. dispos. §. 56 & 57.

(2) φρύνη & φρύνος.

(3) Sunt quæ in vepribus tantum vivunt (ranæ) ob id rubetarum nomine, quas Græci phrynos vocant, grandissimæ cunctarum, geminis veluti cornibus, plenæ beneficiorum. *Hist. Lib. XXXII. c. 5. n. 18.*

(4) Ranæ quoque rubetæ quarum & in

terra & in humore vita, plurimis refertæ medicamentis. *Hist. Lib. VIII. cap. 31. n. 48.*

(5) De quadruped. oviparis.

(6) φύσαλος.

(7) ἐν φιλοψευδεῖ.

(8) Constantin, lexic. au mot φύσαλος.

(9) Le P. Hardouin sur Pline, *Liv. VIII. ch. 31. n. 48.*

Liv. III. ch. 12, il fait sur la *phryne* nommément, une observation singulière, qu'il étend à tous les Animaux de ce genre. C'est que, tel qu'est le foie de certains Animaux, telle est la constitution de leur être. Ainsi, dit-il, l'état du foie est vicieux, défectueux (1), chez la *phryne*, la tortue, & autres Animaux de ce genre, comme l'est la constitution même de leur corps. C'est donner une bien grande influence au foie. Voyez le mot *Viscere*.

GRENOUILLE DE MER (2).

Des traits extraordinaires de beauté ou de laideur dans la forme de certains Animaux, perpétue la connoissance de leur nom, d'une manière sûre. Il en est peu d'aussi hideux que la Grenouille de mer : aussi est-elle, connue par-tout, souvent sous le nom de diable de mer, ailleurs, ou sous le nom de Grenouille pêcheuse, ou sous le nom de baudroye, ou sous le nom de galanga. Rondelet, Belon (3), Gesner (4), l'ont décrite ; mais aucun d'eux n'en donne une description aussi complète que celle de Willughbi, qui a joint à ses observations la description anatomique faite par Charleton (5). Je ne comparerai donc ce que dit Aristote qu'à ce que dit Willughbi : je ne citerai presque que lui. La Grenouille de mer mérite l'attention, car c'est un animal singulier presque en tout (6).

J'observe d'abord qu'il est difficile de fixer la classe dans laquelle on doit mettre ce poisson. Il tient en même tems de ceux qui ont des cartilages, & de ceux qui ont des arrêtes : mais il est ovipare comme ceux-ci. On l'a nommé Grenouille, parce qu'il n'a presque que la tête & la queue, comme les Grenouilles dans l'état où elles ne sont encore que têtards (7).

Aristote ne fait point difficulté de compter la Grenouille de mer parmi les sélagues. *Hist. Liv. V. ch. 5*. Mais il observe que quoique sélague, elle n'est point vivipare, & il remarque en plusieurs endroits que c'est le seul sélague qui ne soit pas vivipare. *Hist. Liv. VI. ch. 10*, & *Liv. II. ch. 13*, *De la Gén. L. III. ch. 1* & 3. Voici la cause qu'il en indique : c'est que la tête de la Grenouille de mer est fort grosse par comparaison à son corps ; elle est rude & épineuse, de sorte que les petits ne pourroient pas sortir.

(1) *φαύλα*. Gaza a traduit *jecinora vitiosa*. Voyez aussi Gillius, de nom. pisc. c. 53.
 (2) *βάτραχος*, &. (6) *Notas características quibus ab aliis piscibus distinguatur exquirere non est opus, nihil enim ferè non singulare in eo occurrit.* J. Ray, *Synops. pisc.* pag. 29.
 (3) Des poissons, *Liv. XII. ch. 19*.
 (4) De la nat. des poissons, *L. I. p. 76*.
 (5) De piscib. *Lib. III. sect. 3. cap. 1*. (7) Voyez l'article *Grenouille*, p. 390.

Par la même raison, quoique ce soit un sélaque, ses petits ne rentrent pas dans son corps; & une autre observation d'Aristote encore, c'est que l'œuf de la Grenouille de mer est ferme (1), au lieu que celui des autres sélaques est mou; mais il falloit que celui de la Grenouille fût ferme pour se conserver hors de son corps. Il paroît qu'on connoît aujourd'hui plusieurs poissons cartilagineux également ovipares, car Willughbi a placé trois autres poissons dans cette même classe; mais ce sont des poissons du Brésil.

La Grenouille de mer est le plus fécond des sélaques, cependant on en voit peu, parce qu'elle dépose tous ses œufs ensemble près de la terre, *Hist. Liv. VI. ch. 17*, & que là apparemment, ils sont plus sujets à être ou détruits par les pêcheurs ou mangés par les poissons.

Aristote a parlé des nageoires de la Grenouille de mer. *Hist. Liv. I. ch. 5*. Elles ont donné lieu à une dispute entre Belon & Rondelet. Le premier les ayant représentées comme de petits pieds semblables à ceux de la taupe & qui pouvoient même lui servir à se traîner sur le fonds de la mer, Rondelet lui a reproché d'avoir peint un monstre. Cependant Willughbi assure que les deux nageoires de devant, qui se trouvent sous le gosier de la grenouille, ne ressemblent pas mal à des pieds de taupe. Elle a deux autres nageoires au bord de la partie de son corps qui est vers la queue.

Ses ouies sont sur le côté, recouvertes d'une espèce de peau. *Hist. L. II. ch. 13*. Willughbi compte trois ouies de chaque côté. Sa vésicule du fiel est voisine des intestins: *Hist. Liv. II. ch. 15*: les vaisseaux qui renferment le fiel sont soutenus dans toute leur longueur par le mésentère (2). Willughbi entre dans beaucoup d'autres détails qu'il n'est pas de mon plan d'extraire. J'ajouterai seulement à ce qu'on vient de lire, que la couleur de ce poisson est brune; qu'il porte sur la levre d'en haut deux antennes ou filamens assez longs; qu'on ne lui apperçoit point de narines, ou qu'elles ont leur ouverture dans la bouche; enfin que sa grandeur commune paroît aller de deux pieds jusqu'à quatre (3).

Cette Grenouille a été surnommée *pêcheuse*, ou *le pêcheur*, comme le dit Aristote, à cause de la manière dont elle prend les poissons. Après avoir troublé la vase ou le sable, elle s'y cache & ne laisse paroître que les

(1) Voyez aussi Elien, de nat. anim. *tractu mesenteria firmantur.*
Lib. XIII. cap. 5.

(2) Je pense que c'est là le sens de ces expressions de Willughbi: *Vasa fellea toto* la figure donnée par Willughbi, *De piscibus*, Tab. E, 1.

appendices qu'elle a sur la levre supérieure. C'est un appât que les petits poissons viennent pour manger : mais elle les retire, les rapproche jusques vers sa bouche & saisit le poisson. *Hist. Liv. IX. ch. 37.* On pense bien qu'un pareil trait d'industrie n'a pas manqué d'être recueilli & célébré (1).

GRIVE (2).

On s'accorde généralement à reconnoître dans la *Kichlé* d'Aristote, notre Grive (3) : les caracteres qu'il a donnés à cet oiseau sont assez sensibles, & il est même aisé de reconnoître les différentes especes de Grives qu'il a décrites. Cette facilité peut être due au prix qu'on a donné à cet oiseau sur les tables (4).

Aristote distingue trois especes de Grives : *Hist. Liv. IX. ch. 20* : nos Modernes en indiquent au moins quatre (5) ; ceux qui comprennent le merle & l'étourneau sous le genre de la Grive (6), en font un bien plus grand nombre d'especes. La premiere espece, dit Aristote, se nomme *mange-gui*, parce qu'elle ne se nourrit que de gui & de résine : elle est grosse comme une pie. C'est celle que les Auteurs appellent la grosse Grive, la grosse Grive de gui ; M. de Buffon la nomme la draine (7). On assure, qu'outre le gui, elle mange aussi des insectes (8). M. de Buffon lui conteste la grosseur de la pie, & il craint qu'il n'y ait en cet endroit quelque faute de Copiste (9) ; mais le texte d'Aristote est bien assuré par la citation qu'Athénée en fait (10) ; & je crois que la différence ne vient que de ce que M. de Buffon a parlé avec plus de précision qu'Aristote. M. de Buffon calcule la masse réelle du corps & son poids : il dit que la pie a presque le double de masse, parce que la draine ne pèse guères que cinq onces : vraisemblablement Aristote n'a parlé que de l'apparence extérieure, & de ce côté il est possible de comparer la grosse Grive à la pie : Klein n'a pas hésité à le

(1) Cicero, de nat. Deor. *Lib. II. n. 125*, Pline, *Hist. Lib. IX. cap. 42.* Plutarch. *Quæn. animal. pag. 1801.* Elien, de nat. anim. *Lib. IX. cap. 24*, &c.

(2) Κιχλή, ή.

(3) En Latin *Turdus*. Voyez Gefner, de *Turdo* ; Belon, de la nat. des oiseaux, *Liv. VI. ch. 31* ; Ray, *Synopf. av. pag. 64* ; Brisson, *Ornithol. Tom. II. pag. 200* ; Buffon, *Hist. des ois. Tom. V. pag. 386*.

(4) Voyez Bochart, *Hieroz. Part. II.*

Lib. I. cap. 14.

(5) Belon ; *ubi modò*, Buffon, *ubi modò*, p. 367.

(6) Comme Ray, & Brisson. Klein a fait 37 especes de *Turdi. Ord. av. §. 30.*

(7) Tom. V. pag. 408.

(8) Brisson, pag. 204.

(9) Pag. 409.

(10) τρία είναι γένη κιχλῶν ἀριστοτέλης ἰσορεῖ ἂν τὴν πρώτην ἢ μεγίστην κίσση

faire (1) ; M. Salerne la compare à la tourterelle : il la dit *presque* aussi grosse (2).

La seconde espece de Grive, continue Aristote, est de la grosseur du merle, & sa voix est aigue : on la nomme *trichias*. Les Latins l'ont surnommée *pilaris*, ce qui est la traduction du mot grec. On prétend que ce surnom lui vient de ce qu'autrefois, dit M. Salerne, comme à présent encore, on la prenoit au collet (3). M. de Buffon conteste cette étymologie : le nom de *pilaris* vient, selon lui, de ce que cette Grive a autour du bec des especes de poils plus longs que ne les ont les autres especes de Grives (4). Les Auteurs françois appellent cette Grive la litorne (5).

Enfin la troisieme Grive indiquée par Aristote, est celle que quelques-uns, dit-il, nomment *ilias* (6), qui est la plus petite de toutes & la moins mouchetée. Nos Auteurs appellent cette troisieme espece, le *mauvis* qu'ils avertissent de ne pas confondre avec la *mauviette* qui n'est qu'une alouette.

Le caractere commun de toutes les Grives est d'avoir quatre doigts, trois devant, un derriere ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec droit. En général, leur couleur est grise, mouchetée sur la poitrine. Leur nourriture la plus ordinaire est des baies (7).

Les Grives construisent leur nid sur la cime des arbres avec de la boue, & elles le font l'une à côté de l'autre, de sorte que leur réunion forme comme une chaîne de nids. *Hist. Liv. VI. ch. 1.* M. de Buffon remarque qu'il y a beaucoup d'art dans leur construction : le dehors est revêtu de mousse, de paille, de feuilles seches : le dedans est fait d'une sorte de carton assez ferme, composé avec de la boue mouillée, gâchée & battue, fortifiée avec des brins de paille & de petites racines (8). Aristote compte la Grive au nombre des oiseaux qui demeurent cachés pendant une partie de l'année ; *Hist. Liv. VIII. ch. 16* ; enfin il observe que la Grive change de couleur ; qu'en hiver elle est de la couleur d'un étourneau, & qu'en été son plumage devient tacheté autour du cou. *Liv. IX. ch. 49.* M. de Buffon confirme cette observation (9).

πάρισον είναι, ἢν ἔκκαλεισθαι ἰξοράγον.
Deipn. Lib. II. cap. 24, pag. 65.

(1) *Turdus viscivorus maximus*, paulo infra picam. *Ord. av. § 30.*

(2) *Hist. des ois. pag. 166.*

(3) *Hist. des ois. pag. 171.*

(4) *Hist. des ois. Tom. V. pag. 421.*

(5) Voyez Belon, de la nat. des ois. *Liv. VI. ch. 34* ; Brisson, Salerne & Buf-

fon, aux lieux déjà cités.

(6) Athénée a dit, τὴν δὲ τρίτην ἰλλάδα βρομάζεσθαι, οἱ δὲ τυλάδα λέγουσιν. *Ubi sup.*

(7) On dit que celles de l'île de Bourbon se nourrissent de ris & de café. *Hist. des Voy. Tom. XLIV. pag. 236.*

(8) *Tom. V. pag. 376.*

(9) *Pag. 371.*

GRIVE DE MER (1).

J'ai remarqué dans l'article précédent, qu'un des attributs de l'oiseau appelé *Grive*, étoit d'être de couleur grise & tachetée sur la poitrine. Les Grecs ont nommé plusieurs poissons, d'après une sorte de ressemblance entre leur couleur & celle de quelques oiseaux : ainsi la Grive de mer doit être un poisson approchant de la Grive pour la couleur & les mouchetures. Il est aisé de la reconnoître dans ces poissons bruns tiquetés, dont parle M. Duhamel (2), & dont le nom même de *tourds*, qu'ils portent sur les lieux, rappelle le mot *turdus*, dénomination latine de la Grive.

On a fait des *tourds* ou *tourdes*, une famille qui comprend un assez grand nombre de poissons tachetés, que l'on différencie ensuite par le nom de paon, de perroquet, &c. selon qu'on croit trouver plus de ressemblance entre leur couleur & celle de ces oiseaux (3). Scaliger a été bien plus loin ; il paroît avoir compris dans cette classe le saumon & la truite saumonée (4). Je ne pense pas qu'Aristote ait rassemblé tant d'espèces différentes sous la dénomination de Grive ; le seul poisson dont il ait parlé, est, à mon avis, ou le premier des tourds que Rondelet décrit, ou la Grive de Belon (5), qui est peut-être aussi la grande grive de M. Duhamel (6), & la Grive d'Artédi (7) : cependant les couleurs que M. Duhamel lui donne, ne s'accordent pas avec la description des autres Ichthyologistes (8), & elles semblent moins convenir à la dénomination de Grive. Le poisson dont je parle peut avoir à peu près un pied de long, & il est de la figure des tanches.

La Grive est du nombre des poissons dont les ouies ont quatre lames doubles, excepté la dernière. *Hist. Liv. II. ch. 13.* Il est un de ceux qui se tiennent le long des côtes. *L. VIII. ch. 13.* Les Grives sont cachées pendant

(1) Κίχλη, ἴ.

(2) Traité des pêches, Part. II. sect. 4. chap. 3. art. 3. §. 2. pag. 50.

(3) Voyez Rondelet, des poissons, Liv. VI. ch. 6 ; Gesner, de piscibus, in Turdis ; Gouan, des poissons, genre 12, pag. 133 ; Willughbi, de pisc. Lib. IV. cap. 24. Ray, Synop. pisc. pag. 136. M. Duhamel, ubi modo.

(4) Turdi genus summum, marinum & fluviatile.... Qui in aquis dulcibus degit Turdus, multas sub se habet species. Grandissimus salmo est, &c. ad Arist. Lib. II. sect. 111. pag. 225.

(5) De la nat. des poissons, Liv. I. pag. 252.

(6) Ubi sup. pag. 51.

(7) Synonym. pisc. pag. 112.

(8) « Quand ce poisson (la grande Grive) est en vie, il est rouge-pâle, » presque couleur de chair, parsemé de » taches brunes, les unes plus foncées » que les autres, avec des reflets verdâ- » tres qui s'étendent sur tout le poisson » : M. Duhamel. Caput, dorsum, cauda & pinnae ex cineraceo nigricant ; latera cineracea. Venter subalbidus, maculis liventibus, nullo ordine positus varius : Artédi.

un certain tems de l'année, & elles se retirent par couples, *ch. 15*; Aristote n'a pas dit dans quel tems. Enfin, il observe que leur couleur change suivant les saisons, *ch. 30*: cela signifie vraisemblablement que leurs couleurs s'éclaircissent ou se rembrunissent; peut-être aussi cette observation ne vient-elle que de ce qu'en pêchant en différentes saisons, des individus d'espèces qui ne varient, comme je l'ai observé, que par la couleur, on aura fait de tous une seule espèce dont la couleur étoit sujette à varier.

GROSSES-LEVRES (1).

Aristote met ce poisson au nombre des capitons, *Hist. L. VIII. ch. 2*; & au nombre des muges. *Liv. V. ch. 11*. Il n'y a point de contradiction, parce que les capitons sont eux-mêmes, selon Aristote, du genre des muges (2). Il remarque que le Grosses-levres est le premier des muges qui a des œufs, & qu'il en a dès le mois de Décembre. *Hist. Liv. V. ch. 11*, & *L. VI. ch. 17*. Il ajoute qu'il se tient auprès des côtes.

Le nom de *Grosses-levres*, qui est la traduction de l'expression d'Aristote, annonce que ce poisson est remarquable par la grosseur de ses lèvres; en effet, tous les Auteurs le caractérisent par cet attribut (3), & c'est ce qui l'a fait nommer en latin *labeo* ou *labrus*; mais il faut éviter de lui donner ce dernier nom, parce que plusieurs Auteurs font de *labrus* un nom générique qu'ils appliquent à une autre espèce de poissons (4). Rondelet dit qu'on nomme en Languedoc *chaluc*, le poisson que j'appelle *Grosses-levres*, & qu'entre tous les muges c'est le moins estimé.

GRUE (5).

Lorsque les allures d'un animal, ses actions, ses voyages, servent aux habitans de la campagne à régler leurs travaux, on peut être assuré que son nom ne s'oublie point, qu'il éprouve même peu de changemens en passant dans les diverses langues, & que dans tous les tems on reconnoitra facilement l'individu. Alors aussi ces allures sont bien connues, parce qu'elles sont souvent observées: & tout ce qui est à craindre, c'est que quelques esprits

(1) χέλων, δ.

(2) Voyez *Capiton & Muge*.

(3) Rondelet, des poissons, *Liv. IX. ch. 4*. Ray, *Synops. pisc. pag. 85*. Willughbi, de pisc. *Lib. IV. cap. 4. pag. 276*. Duha-

mel, traité des pêches, *Part. II. sect. 6. ch. 2. pag. 147*.

(4) Artédi, gen. pisc. gen. 27. Gouan, gen. pisc. gen. 12.

(5) γέρανος, ή. En Espagnol, la *Grulla*: de Funez, *Liv. I. ch. 20*.

plus portés à l'invention qu'à l'exactitude, ne s'avisent d'orner les faits vrais de fables, qui passant ensuite de bouche en bouche forment des récits & deviennent des erreurs.

Voilà en peu de mots tout ce qui est arrivé à la Grue. Les Laboureurs dans la Grèce, régloient par le départ de cet oiseau & par les cris qui le précédent, le tems d'ouvrir la terre (1). Chez les Romains, l'élévation des Grues dans les airs étoit regardée comme une annonce de pluie (2). On connoît donc bien encore aujourd'hui l'oiseau que les Anciens appelloient la Grue, & dont le nom a peu varié chez les différens peuples (3); on connoît ses transmigrations; mais son histoire a été altérée par des fables; les textes d'Aristote nous donneront lieu de les faire remarquer. Commençons par suppléer au défaut de description de la figure & de la taille de cet oiseau, qu'on ne trouve point dans Aristote.

La Grue est, suivant quelques Ornithologistes (4), du même genre que la cigogne. Son caractère est d'avoir quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; le bec gros, long, droit, pointu & lisse. Sa grosseur est presque celle d'une dinde, mais elle est bien plus haut montée; son cou est long, & son bec a plus de quatre pouces de longueur. Elle a cinq pieds huit pouces de vol. Son plumage est, en général, cendré & noirâtre, mais les joues, derrière les yeux, & la partie supérieure du col sont blanches. La Grue est dans le nombre des oiseaux aquatiques qui ont le pied fendu, cependant elle ne se nourrit pas de poissons, mais de grains. (5).

Aristote compte les Grues au nombre des Animaux qui vivent en troupe, qui se réunissent pour des opérations communes (leurs voyages) &

(1) Φράζεσθαι δ' εἶτ' ἂν φωνὴν γράνυ ἐπαύσεως,
 ἤψθον ἐκ νεφέων ἐνιαύσια κεκληγυῖα,
 ἢτ' ἀροτοῖβ' τε σῆμα φέρει ἔ χειμάτος ὄρην
 Δεικνύει δὲ μὲρην, κρὰ δὲ ἔδαν' ἀνδρὸς ἀλίτεω. *Hesiodi opera & dies.*

Et dans *Aristophane*,

— ὄρας φαίνομεν ἡμεῖς ἦρος, χειμῶνος, δ' ὄρας
 Σπείρειν μὲν ὅταν γέρανός κρῶξ' ἐς τὴν Λαβύνην μεταχωρῆ. *Aves*, v. 710.

(2) — numquam imprudentibus imber
 Obsuit; aut illam surgentem vallibus imis

Aëriæ fugere Grues, aut, &c. Virg. Georg. Lib. I.

(3) *Salerne, Hist. des oiseaux, p. 301. nec loca nec vitium. De avibus errat. §. 36.*

(4) *Briffon, Ornith. Sect. 8. gen. 80. Klein (5) Voyez Briffon, Ornith. T. VI. p. 374.*
 en fait deux genres différens: *ordo av. & Salerne, Hist. des oiseaux, pag. 299.* Au
gen. 18 & 19. Et ailleurs il dit en parlant Japon il y a deux especes de Grues, l'une
 des Grues & des cigognes, *Aves hæ, di-* absolument blanche, l'autre cendrée, *Hist.*
versa inter se, nihil secum communicant, *des Voy. Tom. XL. pag. 360.*

qui ont un chef par lequel elle se laissent conduire. *Hist. L. I. ch. 1. p. 9 & 17.*

Dans l'accouplement des Grues, la femelle ne fléchit point les jambes ; elle reste debout. *Hist Liv. V. ch. 2.* Elle pond deux œufs. *Ibid. Liv. IX. ch. 12.* Ce fait est confirmé par les Modernes (1). Belon prétend même que de ces deux œufs, l'un renferme un mâle & l'autre une femelle (2). Quoique cet oiseau soit social & vive en troupe, Aristote remarque que les Grues se battent avec tant d'acharnement qu'elles se laissent prendre sans cesser de se battre & sans s'envoler. *Ibid.* Enfin, Aristote rapporte qu'on assure que les Grues deviennent plus noires en vieillissant, & il en cherche la cause dans l'humidité que leurs plumes naturellement blanches absorbent. *De la Gén. Liv. V. ch. 5.* Il y a une autre observation, peut-être plus importante à faire sur la conformation de la Grue ; Aristote l'a omise : c'est que sa trachée artère au lieu d'aller droit au poumon, entre de côté & d'autre dans la chair, en suivant le *sternum*. On pense que l'on peut attribuer à cette cause la grande force de la voix de cet oiseau (3).

Ce qu'il y a de plus célèbre dans l'histoire des Grues, ce sont leurs voyages. Aristote dit, qu'elles passent des plaines de la Scythie aux marais de la haute Egypte, vers les sources du Nil ; qu'elles vont ainsi d'une extrémité de la terre à l'autre ; qu'elles volent alors en prenant le vent favorable ; qu'elles font dans ces voyages des traites considérables, s'élevant beaucoup pour voir de plus loin ; que quand elles apperçoivent des nuages elles s'abaissent à terre & suspendent leur marche ; qu'elles ont un chef, & que celles qui volent les dernières sifflent afin que celles qui sont devant les entendent ; que quand elles se reposent, elles dorment alternativement sur un pied & sur l'autre ayant la tête sous l'aile, mais que le chef a la tête découverte pour observer & donner par un cri le signal, si quelque chose frappe sa vue. On avoit ajouté que les Grues se chargeoient d'une pierre pour se lester, & que cette pierre servoit à éprouver l'or ; mais Aristote taxe ce récit de fausseté. On parloit aussi des combats des Grues avec les Pygmées dans la haute Egypte ; Aristote ne dit rien des combats, mais il assure l'existence des Pygmées ; ce sont, dit-il, des hommes de petite stature dont les chevaux sont petits aussi, & qui habitent dans des cavernes. *Hist. L. VIII. ch. 12, & Liv. IX. ch. 10.* Reprenons les différentes portions de ce récit.

(1) Salerne, *Hist. des oiseaux*, p. 300.

(2) De la nat. des ois. *Liv. IV. ch. 1. mod.*

(3) Voyez Belon & Salerne, *ubi*

D'abord

D'abord les voyages des Grues paroissent constans , non pas cependant des voyages d'un pole à l'autre , de la Scythie & de la Thrace en Afrique dans l'Égypte & dans l'Éthiopie , comme l'ont dit Elien après Aristote (1) , & Hérodote avant lui (2). Il semble que les Grues préfèrent le froid au chaud (3) ; & qu'elles ne passent de contrée en contrée qu'à mesure que les grains dont elles se nourrissent manquent dans celle qu'elles quittent , & commencent à se former dans celle où elles arrivent (4). Il n'y a rien d'étonnant alors que leur départ soit l'annonce des travaux de l'hiver.

La première précaution que l'on attribuoit aux Grues lors de leur départ ; étoit celle de prendre une pierre. Tous les récits à cet égard n'étoient pas uniformes : les uns disoient qu'elles avaloient , soit du sable , soit des pierres pour se lester ; d'autres , qu'elles prenoient une pierre entre leurs pattes (5) , & que chaque Grue laissant tomber la fiente à des tems différens , la troupe reconnoissoit au bruit si l'on étoit au-dessus de la mer ou au-dessus de la terre , de manière à pouvoir s'abattre pour se reposer (6). C'étoit cette pierre , ou avalée ou prise entre les pattes , qui pouvoit servir de pierre de touche. Le P. Hardouin prétend que quand Aristote dit , que ce que l'on rapportoit de la pierre des Grues étoit faux , il entend nier seulement qu'elle fût bonne pour éprouver l'or , & qu'il convient du surplus (7). Mais toutes les parties de cette histoire paroissent également fausses.

Plutarque suppose que les Grues se chargent d'une pierre dans une autre occasion encore & pour un autre objet. C'est , dit-il , lorsqu'elles se reposent à terre : alors celles qui doivent faire sentinelle prennent une pierre dans une de leur pattes qu'elles tiennent en l'air : si elles se laissent aller au sommeil , la pierre tombe & les éveille par sa chute (8) ; nouveau conte qu'il faut ranger avec ceux qui précédent.

Dans le cours de leurs voyages , les Grues , selon le même Plutarque ; forment une troupe dont le front est un peu arrondi ; mais lorsque le vent est violent , elles se forment en triangle , de sorte que celle d'entre-elles qui

(1) De nat. anim. Lib. II. cap. 1. & Lib. III. capp. 13 & 14. *Plin. Hist. Lib. X. cap. 23. Voyez aussi Elien , ubi modd.*

(2) Lib. II. cap. 23.

(3) Voyez Belon , de la nat. des oiseaux , Liv. IV. ch. 1.

(4) Klein de avib. errat. §. 36. Gesner ; de Grue. Voyez ce dernier Auteur sur tout ce que nous allons dire.

(5) Certum est Grues Pontum transvolare

turas saburra stabiliri. *Plin. Hist. Lib. X. cap. 23. Voyez aussi Elien , ubi modd.*

(6) Cum medium Pontum transierint , abjici lapillos à pedibus. *Plin. , ubi modd. Voyez Gesner.*

(7) Notæ & emend. ad *Plin. Lib. X. cap. 23. n. 30.*

(8) *Quæst. anim. pag. 1780.*

est à la tête, fend l'air (1). Cicéron paroît supposer qu'elles volent toujours en triangle : il dit que les Grues qui sont derrière posent leur col sur celles qui les précédent, & que celle qui est à la tête ne pouvant pas se soulager ainsi, elle quitte sa place pour venir voler derrière à son tour. Cicéron attribue ces observations à Aristote : on ne les trouve point dans les ouvrages que nous avons de lui (2).

Quant à l'attention que les Grues ont de faire le guet pour qu'on ne les surprenne pas lorsqu'elles s'arrêtent & se reposent, Klein observe que cette vigilance est un attribut commun à tous les oiseaux qui vivent en troupes (3).

Dans l'histoire du combat des Grues avec les Pygmées, il y a deux choses à distinguer : l'existence de ces hommes de petite stature (4), & les combats qu'eux & les Grues se livrent réciproquement.

Homère est le premier qui ait parlé des Pygmées & de leurs combats avec les Grues (5). Quelle étoit la cause de ces combats ? On ne nous a transmis sur ce sujet que de pures fables. Un ancien Auteur qui, dans un poème sur la Génération des oiseaux, cité par Athénée (6), les faisoit venir tous d'hommes métamorphosés, disoit de la Grue, que c'étoit une femme illustre chez les Pygmées, à laquelle ces peuples déferent des honneurs divins ; enfiée d'orgueil, elle méprisa les Dieux & particulièrement Diane

(1) πέλανται γέραναι ὄταν ἢ πνεῦμα πολὺ ἐ τραχὺς ἀήρ, ἢ ὡς περ εὐδίας ἔσης μετωπῆδον, ἢ κόλπῳ μνηοειδῆς περιφερείας, ἀλλ' εὐδὺς εἰς τρυγῶνον συνάγυσαι σχίζουσι κορυφῇ τὸ πνεῦμα περιβέρον, ὡς μὴ διασπᾶσθαι ἴην τάξιν. *Ubi modò.*

(2) Illud ab Aristotele animadversum a quo pleraque, quis potest non mirari ? Grues cum loca calidiora petentes maria transmittunt, trianguli efficere formam. Ejus autem summo angulo aër ab iis adversus pellitur, deinde sensum ab utroque latere tanquam remis, ita pennis cursus avium levatur. Basis autem trianguli quam Grues efficiunt, ea tanquam à puppi ventis adjuvatur, hæque in tergo prævolantium colla & capita reponunt. Quod

quia ipse dux facere non potest, quia non habet ubi nitatur, revolat ut ipse quoque quiescat. In ejus locum succedit ex iis quæ acquirunt, eaque vicissitudo in omni cursu conservatur. *De nat. Deor. Lib. II. n. 125, aliàs 49.*

(3) De Gruis vigilantia multa narrantur ; cum tamen omnes aves gregarie insulcibus superinvigilent. *Ordo av. §. 60.*

(4) Plinè leur donne trois spithames, ou trois fois 9 pouces. Trispithami Pygmæique narrantur, ternas spithamas longitudine, hoc est, ternos dodrantes non excedentes. *Hist. Lib. VII. cap. 2. sect. 2.* Ctétias leur donne deux coudées. Voyez son texte ci-dessous, note 3. pag. suiv.

(5) Νῦτε περ κλαυγῇ γεράνων πέλει ἤρανθι πρὸ,
Αἴτ' ἐπεὶ ἔν χειμῶνα φύγον ἐ ἀδέσφατον ἄμβρον ;
Κλαυγῇ ταίγε πέτονται ἐπ' Ὀκεανοῖο βόρων,
Ἀνδράσι Πυγμαίοισι φόβον ἐ κῆρα φέρουσαι

Ἡρίαὶ δ' ἄρα ταίγε κακῆν ἐρίδα προφέρουσαι. *Iliad. Lib. III. v. 3.*

(6) ἐν βενιδιογονίᾳ.

& Junon. Celle-ci irritée la changea en un vilain Oiseau, & voulut que ce fût l'ennemi le plus cruel des Pygmées (1).

A l'égard des Pygmées eux-mêmes, on a vu plus haut (2), qu'Homere les place sur sur les côtes de l'Océan sans en rien dire de plus particulier; Photius nous a conservé une description très-détaillée, que Ctésias en avoit faite dans ses livres sur l'Inde : car c'est au milieu de cette contrée qu'il les plaçoit & non dans l'Afrique (3). Athénée cite d'autres Auteurs anciens qui mettent également les Pygmées dans l'Inde : l'un assure qu'ils se battent contre les perdrix & les Grues ; l'autre, qu'ils montent sur les perdrix pour combattre les Grues (4). Pline n'a pas douté de l'existence des Pygmées, & il a parlé, d'après Homere, des combats que les Grues leur livroient. Il les place aussi dans l'Inde (5). Mais il rapporte qu'on disoit qu'anciennement ils habitoient un canton de la Thrace, d'où ils avoient été chassés par les Grues (6). L'histoire des combats des Grues & des Pygmées s'est répandue bien loin, si, comme on l'assure, elle est connue même à la Chine (7).

Cependant parmi les Anciens mêmes, Strabon traita de fable tout ce que l'on avoit dit des Pygmées. Il se fendoit sur ce que personne digne de foi n'affuroit les avoir vus, & il observoit que ce qui avoit pu donner lieu à imaginer leur existence, étoit la petiteffe réelle de tous les Animaux de la haute

(1) Deïpnosoph. Lib. IX. cap. 11. p. 393.

La métamorphose de *Geranos* en oiseau étoit, suivant le récit d'Ovide, un des

Altera Pygmææ fatum miserabile matris

Pars habet: hanc Juno victam certamine jussit

Esse Gruem, populisque suis indicere bellum. Metam. Lib. VI.

(2) Voyez ci-dessus, note 5. pag. 402.

(3) μέση τῆ Ἰνδικῆ ἄνθρωποι εἰσι μέλανες, ἔ καλεῖνται Πυγμαῖοι, τοῖς ἄλλοις ὀμβρόλωστοι Ἰνδοῖς, μικροὶ δὲ εἰσι λίαν οἱ μακροτάτοι αὐτῶν πῆχυν δύο· οἱ δὲ πλείστοι ἔνδε ἡμίσεος πῆχυνος. κόμην δὲ ἔχουσι μακροτάτην, μέχρι ἔ ἐπὶ τὰ γόνατα, ἔ ἐτι κατώτερον, ἔ πώγωνα μέγιστον πάντων ἀνθρώπων. ἐπειδὴν ἔν τὸν πώγωνα μέγαν φύσασιν, ἐκείνι ἀμφιέννυνται ἄδεν ἡμάλιον, ἀλλὰ τὰς τρίχας τὰς μὲν ἐκ τῆς κεφαλῆς ὄπισθεν καθιέννεται πολὺ κάτω τῶν γονάτων· τὰς δὲ ἐκ τῆ πώγωνος, ἔμπροσθεν μέχρι ποδῶν ἐλκομένας. ἐπειτα περιπυκασάμενοι τὰς τρίχας περὶ ἄπαν τὸ σῶμα, ζώννυνται, χρώμενοι αὐταῖς ἐντὶ ἡμαλίῳ. αἰδοῖον δὲ μέγα ἔχουσιν, ὡς ψαύειν τῶν σφυρῶν

fujets que Minerve traça sur sa toile, lors du défi qui lui fut proposé par *Arachné* :

αὐτῶν, ἔ παχύ. αὐτοὶ δὲ σιμοὶ τε ἔ αἰσχροὶ· τὰ δὲ πρὸβατα αὐτῶν ὡς ἄγρες, ἔ αἱ βόες ἔ οἱ ὄνοι, σχεδὸν ὅσον κριοὶ. ἔ οἱ ἵπποι αὐτῶν ἔ οἱ ἡμίονοι ἔ τὰ ἄλλα κτήνη πάντα, ἔδεν μείζων κριῶν. Photii biblioth. pag. 68.

(4) Βασιλῆς ἐν τῷ δευτέρῳ τῶν Ἰνδικῶν, οἱ μικροὶ φησὶν ἄνδρες οἱ τοῖς γεράνοισι διαπολεμῶντες πέρδιξιν ὀχθήματι χρωῖνται. Μενεκλῆς δ' ἐν πρώτῃ τῆς συναγωγῆς, οἱ Πυγμαῖοι φησὶ τοῖς πέρδιξι ἔ τοῖς γεράνοισι πολεμῶσι. Deïpnos. L. IX. cap. 10. pag. 390.

(5) Hist. Lib. VII. cap. 2. sect. 2, & Lib. X. cap. 23. sect. 30.

(6) Hist. Lib. IV. ch. 11. sect. 18.

(7) Apud Tartaros Sinenfes reperitur eadem fides de gente Pygmææ, Grubus,

Egypte (1). Après la renaissance des lettres, les Savans rejetterent cette même fable avec Strabon, & ils se moquerent de ceux qui vouloient renouveler l'histoire des Pygmées (2). Cardan prétendit porter jusqu'à la démonstration, l'impossibilité de l'existence des Pygmées (3); Aristote, selon lui, a été induit en erreur par l'autorité d'Homere, & peut-être par le récit de quelques histoires relatives à des singes. Jonston en nie également l'existence (4); on peut voir encore ce que Bochart a dit sur ce sujet (5).

Dans des tems plus modernes, l'Abbé Banier a donné en 1724, une dissertation intéressante sur les Pygmées (6). Après avoir cité beaucoup de textes des Anciens & des Modernes relatifs à ces peuples, l'Abbé Banier expose son sentiment personnel. Il pense que les Pygmées ne sont point un être de raison, mais seulement que les Anciens les ont fait trop petits (en ne leur donnant que 27 pouces), de même qu'ils ont donné trop de grandeur aux Géants. Selon lui, les Pygmées d'Homere (qui paroissent être les mêmes que ceux d'Aristote), sont les Pechiniens, peuples d'Ethiopie dont parle Ptolomée. Ce seroit transcrire son mémoire que de rapporter ici toutes les autorités dont il appuie son assertion; j'observerai seulement, d'après lui, que les Pechiniens habitoient précisément le pays qui seroit de retraite aux Grues à l'approche de l'hiver. L'Abbé Banier pense que la taille de ces Pygmées devoit être de 4 ou 5 pieds, comme celle des Lapons, les plus petits hommes que l'on connoisse, & qu'Aristote ne dit qu'ils habitoient dans les trous de la terre, que parce qu'il les confond avec les Troglodytes qui habitoient dans des cavernes, & qui, suivant Ptolomée, occupoient cette même partie de l'Afrique (7).

earumque dimicationibus, ut legi in Mss. schedis ill. Vissdelou. Brottier, ad *Plin.* Lib. X. cap. 23.

(1) *Geogr. Lib. II. pag. 37, 43 & 70; & Lib. XVII. pag. 821.*

(2) Nostrâ ætate non desunt qui de Pygmæis lepidam fabellam renovent, & qui etiam e sacris litteris, si Deo placet, fidem illi conentur asstruere. Legi etiam Bergæi cujusdam Galli scripta qui se vidisse diceret. *At non ego credulus illi: illi inquam omnium bipedum mendacissimo.* M. Casaub. ad Strab. pag. 70.

(3) Apparet ergo Pygmæorum historiam esse fabulosam, quod & strabo sentit & nostra ætas, cum omnia nunc ferme orbis mirabilia innotuerint, declarat. Sed quod tantum philosophum decepit, fuit Homeri

autoritas non apud illum levis & vulgaris; quædam fama e felium quodam genere solertissimo, imo potius furiarum orta. *de var. rerum, Lib. VIII. cap. 40.* J'observe sur cette idée de Cardan, que Marc-Paul dans la relation de son voyage de Tartarie, à la fin du 13 siècle, parle de singes fort petits qui ont le visage de l'homme, que l'on conserve embaumés dans des boîtes, & que les marchands étrangers font, dit-il, passer pour des Pygmées. *Hist. des voy. Tom. XXVII. p. 160.*

(4) *Thaumatographia naturalis, p. 460 & 461.*

(5) *Hieroz. Part. II. Lib. I. cap. 11.*

(6) *Mém. de l'Acadèm. des Inscriptions. Tom. VII. édit. in-12.*

(7) M. d'Anville décrit cette même con-

M. de Rochefort prétend au contraire, que pour expliquer la fable des Pygmées, il ne faut qu'avoir recours aux anciens monumens. On voit, dit-il, à Rome dans la Bibliothèque du Vatican, la figure du Nil couché, accompagné de seize Pygmées qui vont combattre les Crocodiles. Pline parle d'une autre figure du Nil en Basalte, que Vespasien avoit fait placer dans le temple de la Paix, entouré de 16 enfans ou Pygmées qui désignoient les 16 coudées de la crue annuelle de ce fleuve. N'est-il pas aisé de voir, dit M. de Rochefort, que dans le langage allégorique des Egyptiens, dont ces figures ont été empruntées, le combat des Pygmées contre les Grues ne désignoit autre chose que le décroissement du Nil au tems où ces oiseaux quittent les climats du Nord pour passer au Midi, c'est-à-dire, vers le mois de Novembre aux approches de l'hiver (1). Ce sentiment paroît approuvé par M. de Paw dans ses recherches sur les Egyptiens (2).

M. de Buffon a parlé aussi des Pygmées, & l'existence d'un peuple de petits hommes dans des contrées voisines de l'équateur, ne lui paroît pas une chose impossible (3), sur-tout d'après une note très-curieuse tirée des papiers de M. Commerçon, sur les Quimos, ou Pygmées de Madagascar (4). Je n'extrais point ici la note de M. Commerçon : elle est suffisamment répandue dès que M. de Buffon l'a imprimée dans son ouvrage ; mais je ne peux me dispenser de faire une observation sur un des points de la description qu'elle contient des Quimos. « Leurs armes, dit M. de Commerçon ; » sont la zagaie & le trait qu'ils lancent on ne peut pas plus juste ». Or Ctésias avoit dit en parlant des Pygmées, que le roi des Indes en tenoit trois mille à sa suite, parce qu'ils étoient très-habiles à tirer de l'arc (5). Cette conformité de deux observations faites à des tems si éloignés l'un de l'autre, n'est-elle pas remarquable ? Ce que Pline rapporte, qu'on prétendoit que les Pygmées avoient été chassés du Nord & s'étoient retirés au Midi (6), me fournit encore une observation du même genre. Il existe au Nord les Lapons, peuplés où la plupart des individus n'ont que quatre pieds de hauteur, les plus grands n'en ayant que quatre & demi (7). S'il existe au Midi des

trée adjacente au golfe Arabique & appelée *Troglodytice*, parce que ses habitans faisoient leur demeure dans des cavernes. *Geogr. anc. Tom. III. pag. 57.*

(1) Traduction de l'Iliade en vers françois, notes sur le Liv. III.

(2) *Pag. 289.*

(3) Il est parlé de Pygmées du Brésil dans l'Hist. des voy. *Tom. LIV. pag. 243.*

(4) *Hist. nat. supp. Tom. VIII. pag. 289. & suiv.*

(5) *σφόδρα γὰρ εἰσι τοξόται.* Ctésias ap. Photium, *pag. 68.*

(6) Voyez ci-dessus, *pag. 403.*

(7) *Hist. nat. par M. de Buffon, T. V. pag. 3.* Voyez d'ailleurs ce que rapporte Cartier dans son second voyage. *Hist. des voyages, Tom. XLIX. pag. 93.*

peuples de la même taille, n'est-ce pas l'explication de ce que les Anciens ont dit ? On avoit vu de petits hommes au Nord ; on en avoit vu ensuite au Midi ; on avoit conclu une transmigration de cette race extraordinaire du Nord au Midi.

La conséquence de tout ceci est ; qu'Aristote a très-bien fait de ne pas attester la réalité des combats des Pygmées avec les Grues, mais qu'il a peut-être aussi bien fait d'attester l'existence des Pygmées, sur-tout en ayant l'attention de ne pas fixer leur stature à 27 pouces.

GRUGEUR (1).

Dans le nombre des insectes du même genre que les guêpes, &c. Aristote en compte un qu'il nomme *Tenthredon*. *Hist. Liv. IX. ch. 40*. J'ai traduit ce mot autant qu'il m'a paru possible, en appelant l'insecte qu'il désigne, le *Grugeur* (2). Aristote le décrit en ces termes : le *Tenthredon* ressemble assez au frêlon, cependant par les couleurs & la taille il se rapproche de l'abeille. Il est friand & il va chercher dans les cuisines du poisson & autres mets de ce genre. Il se reproduit sous terre comme les guêpes, mais sa retraite forme une cavité plus grande & plus allongée. *Liv. IX. ch. 43*. Il est aisé de voir par ce détail, que le Grugeur n'est qu'une espèce de guêpe ; mais de laquelle des espèces particulières que nous connoissons est-il ? c'est ce que j'ignore. Les couleurs sous lesquelles Aristote le peint, ne tranchent pas assez avec celles des autres guêpes pour qu'il soit facile de le distinguer.

GUÊPE (3).

Les Guêpes ont beaucoup de traits communs avec les frêlons ; ainsi je renvoie d'abord à l'article du frêlon, *pag. 337*, soit pour ce qui est commun aux deux insectes, soit pour la question de savoir laquelle des deux expressions, employées par Aristote pour désigner le frêlon & la Guêpe, appartient réellement à l'un ou à l'autre.

Tout ce qu'Aristote a dit de la Guêpe, *au Liv. IV. ch. 1* de son histoire ; *au chap. 7* du même livre ; *aux chapitres 19 & 23 du Liv. V* ; *aux chapitres 38 & 40 du Liv. IX* ; enfin, au traité de la génération, *Liv. V. ch. 6*, ayant déjà été indiqué & expliqué à l'article du frêlon, il n'est pas

(1) *τενθρηδών*, δ.

(2) *τενθρηδών* dictum videtur quasi *τενθρηδών*, ἀπὸ τῆς ἡδονῆς ἢ *τενθείας*, quod

liguritione & catillatione delectatur. *Conf. lex. verbo τενθρηδών.*

(3) *σφήξ*, ἡ.

nécessaire d'y revenir ici , & il suffit de parcourir les observations que fait Aristote dans les *chapitres 41 & 42 du Liv. IX. de son histoire.*

Aristote distingue deux especes de Guêpes , celle qui est sauvage & moins commune , & celle qui ne l'est pas. Cette Guêpe sauvage peut fort bien être du genre de la Guêpe que Ray appelle *vespa sylvestris* (1). Aristote dit qu'elle habite dans des troncs de chêne ; qu'elle est d'ailleurs plus noire , plus grosse , plus allongée que les autres : ces derniers caracteres se retrouvent dans ceux que Ray donne à ses guêpes de forêts. Enfin il ajoute qu'elles vivent deux ans : je crois qu'il seroit aussi exact de traduire , & peut-être plus vrai de dire , elles vivent d'une année sur l'autre ; j'entends qu'elles passent l'hiver sans mourir & qu'elles prolongent leur vie jusqu'à la seconde année.

Parmi ces Guêpes , ainsi que parmi celles qui ne sont pas sauvages , Aristote distingue des meres & des ouvrieres : il faut ajouter qu'il y a aussi des mâles. Les Guêpes ouvrieres (non sauvages) ne vivent pas deux ans : j'aurois peut-être aussi bien fait de traduire , comme je l'observois il y a un moment , *ne vivent pas d'une année sur l'autre* , parce qu'elles meurent toutes l'hiver : & c'est pour cela , sans doute , qu'Aristote donne à ces guêpes , *chap. 40* , le nom de *Guêpe annuelle*.

La maniere dont Aristote décrit les commencemens de la formation du guépier à l'entrée de l'été , & la production successive des Guêpes ouvrieres & des meres , sembleroit avoir été copiée dans les mémoires de M. de Réaumur (2). Il dit qu'on ne sait pas si les meres qui ont formé le guépier , meurent d'elles-mêmes à la fin de l'année , ou si elles sont tuées par les jeunes ouvrieres. Je ne vois rien sur cette question dans M. de Reaumur.

Quelques guêpes n'ont point d'aiguillon , de même que les bourdons qui habitent parmi les abeilles n'en ont point. Le fait est exact ; ces Guêpes sans aiguillon sont les mâles , de même que le sont les bourdons parmi les abeilles. Cette observation de M. Reaumur répond à toutes les incertitudes d'Aristote , sur l'existence de l'aiguillon dans certains individus. Quant à ce qu'il ajoute , qu'aux approches de l'hiver la plupart des Guêpes qui ont un aiguillon semblent le perdre , c'est sans doute parce que les forces de ces insectes diminuant , ils ne peuvent plus faire usage de leur aiguillon.

(1) Hist. insect. pag. 252. Voyez aussi les différentes especes de Guêpes indiquées par Swammerdam , Bibl. nat. pag. 276.

(2) Tom. VI. mém. 6. Voyez aussi la contempl. de la nat. par Bonnet , *Part. XI. ch. 23.*

M. de Reaumur observe que les Guêpes laissent alors entrer dans leur ruche des mouches, que dans un autre tems elles auroient attaquées & dont elles auroient fait leur proie (1).

La partie des observations d'Aristote qui manque d'exactitude, est celle où il dit que les petites Guêpes ne paroissent pas venir par les voies ordinaires de la génération (2). Il est surprenant qu'après avoir connu le ver de la Guêpe dont il parle, *Lib. V. ch. 19*; après avoir remarqué qu'on avoit vu des Guêpes sauvages accouplées, *Liv. IX. ch. 41*; Aristote ait pu croire que les Guêpes ne se multiplioient pas par la voie ordinaire. Sans doute il étoit mieux instruit lorsqu'il disoit dans le traité *de la Génér. Liv. III. ch. 10*, que les Guêpes s'accouplioient, & que les petits venoient des Guêpes mères. Mais pour le détail de ces opérations & la description des organes qui servent à les consommer, c'est aux mémoires de M. de Reaumur qu'il faut avoir recours (3).

HALCYON (4).

L'Halcyon est un oiseau remarquable sur-tout par l'époque à laquelle il fait son nid & ses petits : c'est au solstice d'hiver, *Hist. Liv. V. ch. 8*; sa ponte est de cinq œufs. *Ibid.* Mais l'oiseau lui-même est fort rare : on ne l'apperçoit guères, dit Aristote, que vers le coucher des pleyades & le solstice d'hiver. Quand il se montre dans nos ports, continue Aristote, il ne fait que voler autour d'un vaisseau & aussi-tot il disparoit. *Ibid. ch. 9*. Encore doit-on remarquer que dans cet endroit, Aristote ne parle point d'après lui-même, mais d'après Stefichore : de sorte qu'il est fort possible que jamais il n'eut vu d'Halcyon. Ailleurs il observe que l'Halcyon est un oiseau aquatique, & il distingue deux sortes d'Halcyons, les uns qui chantent sur les roseaux & les autres qui sont muets. Tous deux, dit-il, ont le dos de couleur d'eau. L'Halcyon, ajoute-t-il encore au même lieu, habite auprès de la mer aussi bien que le céryle. *Hist. Liv. VIII. ch. 3*. Le céryle me paroît être l'Halcyon mâle (5). Enfin, *au Liv. IX. ch. 14*, Aristote termine la description de l'Halcyon en disant qu'il n'est pas beaucoup plus

(1) Tom. VI. pag. 202.

(2) Mais il n'a pas dit comme Elie; *de nat. anim. Lib. I. ch. 28*, qu'elles venoient de la moëlle épiniere d'un cheval mort.

(3) Tom. VI. pag. 200 & suiv.

(4) ἀλκυών, δ. Gesner a suffisamment discuté la question de savoir si la première syllabe de ce mot devoit être aspirée ou non. Le résultat de sa dissertation est qu'on ne manque point d'autorités pour & contre.

(5) Voyez le mot Céryle, pag. 177.

gros qu'un passereau ; que son plumage est par-tout mélangé de couleur d'eau, de verd & de pourpre. Il décrit aussi son nid, semblable pour la forme à ces boules qu'on nomme écume de la mer ; il dit que sa couleur est rouffâtre & sa figure celle d'une courge dont le cou est allongé ; son volume inégal, quelquefois plus gros qu'une éponge. Voyez dans le texte, toute la suite de la description de ce nid. Voyez la aussi dans Elie (1), & Plutarque (2).

Les derniers textes que je viens de rapporter donnent lieu à deux observations. La première est relative à ce qu'Aristote nomme des boules d'écume de mer. L'expression qu'il emploie (3) signifie bien à la lettre *écume de mer*, mais est-ce de l'écume seule ? est-elle mêlée de parties terrestres, de plantes marines, de parties salines dégagées de l'eau qui les tenoit en dissolution ? C'est sur quoi les Naturalistes ne sont pas d'accord (4).

La seconde observation est relative à ce que j'ai traduit par *une courge dont le cou est allongé*. On pourroit également traduire une de ces petites bouteilles dont on se sert pour ventouses & dont le cou seroit plus allongé.

Mais ce ne sont pas là les seules difficultés que présente l'histoire des Halcyons. Une bien plus considérable & dont l'objet est plus important, c'est de retrouver dans le nombre des oiseaux connus, les deux espèces d'Halcyons qu'Aristote indique & décrit. Si nous voulons suivre quelques Auteurs, l'Halcyon muet est le martinet pêcheur (5), & l'Halcyon chanteur est la rouffierolle (6) ; mais il suffit de comparer la description du martinet pêcheur & de la rouffierolle, avec celle qu'Aristote donne de l'Halcyon, pour se convaincre qu'il n'y a aucune identité (7).

Le plus sage est donc d'avouer avec Klein & avec M. de Bomare, que malgré la description d'Aristote, plus détaillée que d'ordinaire, on ne fait lequel de nos oiseaux est l'Halcyon des Anciens. Il faut remarquer qu'Aristote en parle comme d'un oiseau fort rare. Les Anciens eux-mêmes, dit Klein,

(1) De nat. animal. Liv. IX. cap. 17.

(2) Quænam animal. aquat. an terr. pag. 1809 & 1810. Pline a traduit à peu près tout ce qu'Aristote avoit dit de l'Halcyon. Hist. Lib. X. cap. 32. n. 47.

(3) ἀλοσάχνη.

(4) Voyez Gefner, in Alcyone, lit. G, & de Bomare, V^o. Halofachne.

(5) Belon, de la nat. des ois. Liv. IV.

ch. 25. Scaliger, in Arist. L. VIII. sect. 82. Le P. Hardouin sur Pline, Lib. X. c. 32. n. 7. Brisson, Ornithol. Tom. IV. pag. 471.

(6) Belon, de la nat. des ois. Liv. IV. ch. 26. Scaliger, *ubi sup.* le P. Hardouin, *ubi sup.*

(7) Voyez en particulier, contre l'identité de la rouffierolle avec l'Halcyon vocal, M. de Buffon, Hist. des ois. Tom. V. pag. 405.

hésitoient sur la désignation du véritable Halcyon ; ce qui est de plus assuré , c'est que l'histoire de la construction du nid de cet oiseau dans la mer , quand les eaux sont tranquilles , est une fable (1). M. de Bomare après avoir déclaré qu'on ne fait pas bien à quel oiseau on doit rapporter l'Halcyon des Anciens , ajoûte , que l'oiseau avec lequel on lui trouve plus de ressemblance , est celui qu'on voit à la Louisiane & à la Chine , & qui est connu sous le nom d'hirondelle de la Chine (2). Certainement ce n'est pas du premier des deux qu'Aristote a pu faire mention , & il est fort douteux qu'il ait connu le second plus que le premier.

La ponte de l'Halcyon en hiver , la construction de son nid sur la mer , faisoient appeler par les Anciens , *jours de l'Halcyon* , les beaux jours qui arrivent quelquefois au solstice d'hiver. Les Poètes n'ont pas manqué de célébrer ces jours de l'Halcyon (3). On n'étoit cependant pas trop d'accord sur leur nombre , ni même sur le tems où ils arrivoient (4). L'Halcyon étoit d'ailleurs un oiseau assez fameux pour supposer qu'il avoit été autrefois un homme , & l'on a inventé à son sujet l'histoire de plus d'une métamorphose (5).

H A R P A Y E (6).

Oiseau qui tire sa nourriture de la mer , & est en guerre , soit avec le goiland & la petite bernache , parce qu'il tire comme eux sa subsistance de la mer , *Hist. L. IX. c. 1* ; soit avec le phoix , parce qu'il mange comme celui-ci , les yeux des oiseaux. *Ibid. ch. 18*. Mais il est ami du milan. *Ibid. ch. 1*.

Le nom de *Harpaye* que j'emploie ici , est pris de M. de Buffon (7). Il indique un oiseau de proie que Brisson a appelé le Busard roux (8) , oiseau d'un pied 8 pouces de long , & de quatre pieds de vol. M. de Buffon dit qu'il prend le poisson & le tire vivant hors de l'eau : il fréquente de préférence , ajoûte-t-il , les lieux bas & les bords des fleuves & des étangs.

(1) Alcyonum causa multis ambagibus circumscripta est. Antiqui hæsitarunt cuiusnam avi Alcyonis nomen imponerent. Interim notum est quod somniarint Alcyonem in mari , quando tranquillum est , nidulari. *Ordo av. §. 18*.

(2) Dictionn. d'Hist. naturelle , *Verbo Alcyon*.

(3) Voyez les vers de Simonide , rapportés par Aristote , *Liv. V. ch. 8*. Aristote

tophane , dans sa comédie des oiseaux ; *vers 1597* ; & Plutarque , *Quæn. anim. terr. an aqu. p. 1809*.

(4) Voyez Gesner , in *Alcyone* , *lit. C*.

(5) Voyez les métamorphoses d'Ovide , *Lib. XI* , & Gesner , in *Alcyone* , *lit. H*.

(6) ἄρπη , ἡ.

(7) *Hist. nat. Tom. I. pag. 306*.

(8) *Ornithol. Cl. 3. ord. 3. genre 8. esp. 30*.

Ces indications me paroissant convenir à la *harpe* d'Aristote, j'ai pensé devoir traduire son expression par celle de *Harpaye*.

Aristote attribue, comme on vient de le voir, pour caractère à la *Harpaye*, celui de tirer sa nourriture de la mer. Oppien fait au contraire de ce même oiseau un habitant des montagnes, & de même Elie (1). De-là Gesner & plusieurs Auteurs avec lui, ont distingué deux sortes de *harpe*, pour retrouver celle d'Oppien & celle d'Aristote. Gesner pense que la première est le vautour doré, & la seconde le milan de marais (2). Brisson attribue également à deux oiseaux différens le nom de *harpe*, d'abord au milan royal, ensuite au goiland varié ou grisard (3). La *harpe*, celle d'Aristote au moins & celle de Pline, ne sauroit être le milan, car l'un & l'autre distinguent ces deux oiseaux qu'ils disent être amis. Elle ne me paroît pas non plus pouvoir être le goiland varié, parce que cet oiseau est du genre de ceux qui ont le pied palmé, & qu'il me semble difficile qu'avec une pareille conformation, la *harpe* saisisse d'autres oiseaux & leur dévore les yeux. Le busard roux ou la *Harpaye* de M. de Buffon, me paroît bien plus capable de remplir ce caractère, étant du genre de ceux qui ont le bec & les ongles forts, crochus & aigus. Cet oiseau prenant d'ailleurs le poisson vivant dans l'eau, voilà la cause de l'état de guerre où il vit avec la petite bernache & le goiland.

Niphus fait de la *harpe* une espèce d'aigle.

Je termine en observant que Pline met la *harpe* en guerre non avec des oiseaux aquatiques, mais avec la buse. Si son texte n'est point corrompu, il a lu celui d'Aristote autrement que nous le lisons, & alors Aristote n'auroit pas compté cet oiseau au nombre de ceux qui tirent leur nourriture de la mer (4).

HELEDONE (5).

Espèce de polype. Voyez le mot *Polype*.

HEPATUS (6).

Si nous n'avions sur ce poisson que la note d'Aristote, *Hist. Liv. II. ch. 17*, où il dit que l'*Hepatus* a peu d'appendices aux intestins, il seroit impossible

(1) *Liv. II. ch. 47. Au Liv. XII. ch. 4*, harpe & triorches accipiter. *Hist. Lib. X.* il paroît en faire une espèce d'épervier. *cap. 74.*

(2) Gesner, de *Harpe*.

(3) Ornithol. *Tom. I. pag. 414*, & *Tom. VI. pag. 167.*

(4) Diffident *ranæ aquaticæ & gaviæ*;

(5) ἐλαδώνη, ἡ.

(6) ἥπατος, ὁ.

de le reconnoître. Mais Athénée, suivant lequel on le nomme aussi *lebias*, en a rapporté quelque chose de plus. Il remarque, en premier lieu, d'après Dioclès, que c'est un poisson saxatile; en second lieu, d'après Speusippe, qu'il est semblable au pagre. C'est, ajoute Athénée, un poisson solitaire, comme le dit Aristote (nous n'avons pas le texte qu'Athénée indique en cet endroit): il est carnivore, a les dents en forme de scie, la couleur noire, les yeux plus grands que la proportion de son corps ne paroîtroit le demander, le corps triangulaire & blanchâtre (1). Ailleurs, Athénée remarque, d'après d'autres Anciens, que l'*Hepatus* n'a point de fiel, & qu'il a dans la tête deux pierres semblables à de la nacre (2).

Rondelet a décrit un poisson dans lequel il a vu tous ces caractères réunis, & qu'il croit, par cette raison, être l'*Hepatus* des Anciens. Mais il observe qu'il n'a trouvé aucun nom vulgaire, qu'on lui donnât, ni en France, ni en Espagne, ni en Italie. Cela vient, dit-il, de ce qu'il est rare (3). Je ne peux citer ici que Rondelet, tous ceux qui ont parlé de l'*Hepatus* ne l'ayant fait que d'après lui (4).

Elien a dit un mot de l'*Hepatus*, savoir, qu'il est grand, mais paresseux à nager (5).

HÉRISON (6).

Le Hérison est un quadrupède terrestre assez remarquable par les barbes dures & piquantes qui lui tiennent lieu de poils, *Hist. Liv. I. ch. 7*; ou plutôt ce sont des poils qui ont un tel degré de roideur qu'ils ressemblent plus à des épines qu'à des poils. *Hist. Liv. III. ch. 11. & de la Génér. Liv. V. ch. 3*. Il faut distinguer le Hérison du porc-épic, dont les piquans sont beaucoup plus longs & plus forts, & qui habite d'autres contrées. Le Hérison, quoique vivipare, a les testicules renfermés en dedans du corps. *Liv. III. ch. 11*. La raison qu'Aristote en donne est, que la nature de sa peau ne la rend pas propre à former une enveloppe telle que le scrotum. *De la Gén. Liv. I. ch. 12*. La multitude des piquans dont le corps du Hérison est couvert, oblige ces animaux à s'accoupler autrement que les autres: ils se tiennent debout l'un devant l'autre. *Liv. V. ch. 2*. Aristote prétend qu'on s'est

(1) Deipnos. *Lib. VII. pag. 301.*

(2) Deipnosoph: *Lib. III. pag. 108.*

(3) Des poissons, *Liv. V. ch. 18.* & ap. Gesnerum.

(4) Voyez Villughbi, de piscib. *L. IV.*

cap. 15. pag. 314. Artedi, *synon. pisc. p. 113.*

Duhamel, des pêches, *sect. 4. ch. 2. §. 9.*

(5) De nat. animal. *Lib. IX. cap. 38.*

(6) *ἐξίνας, ὄ.*

assuré que les Hériffons changent l'entrée de leur retraite, selon que le vent du Nord ou du Midi doit souffler; que dans les maisons même ils passent alors d'une muraille à l'autre. *Liv. IX. ch. 6.*

Cette dernière observation est la seule que je ne voye pas confirmée par les Modernes; sur le reste, ils sont d'accord avec Aristote. L'histoire du Hériffon n'annonce d'ailleurs rien d'intéressant. On peut voir plus de détail sur son sujet dans les Mém. de MM. de l'Académie (1), dans M. de Buffon (2) & dans M. de Bomare (3).

HÉRIFSON DE MER (4).

Ce que je nomme le Hériffon de mer, est plus souvent appelé par les Modernes, *Oursin*; mais j'ai conservé la dénomination de Hériffon, parce qu'elle est analogue à l'expression dont Aristote s'est servi.

Aristote range le Hériffon de mer dans la classe des testacées: *Hist. L. IV. ch. 4*, & des Parties, *Liv. IV. ch. 5*. Pline l'a mis au nombre des crustacées (5); il semble faire la nuance entre les crustacées & les testacées (6).

La description qu'Aristote donne du Hériffon de mer, *Hist. L. IV. ch. 5*, & traité des Parties, *Liv. IV. ch. 5*, paroît assez exacte, en la rapprochant des descriptions données par les Modernes; on peut la comparer en particulier avec la description de M. d'Argenville (7). Tout ce que j'ajouterai aux observations d'Aristote, est relatif au nombre considérable de pointes dont ces animaux sont garnis, & à la multitude des parties qui composent leur coquille. M. d'Argenville assure avoir compté sur la superficie d'un oursin de la mer rouge, cinq divisions à deux rangs de mammelons & de grandes pointes au nombre de 70, sans compter cinq autres rangs de petites, & toutes les bandes qui séparent les rangs des mammelons. Un autre Observateur a distingué dans un oursin de quatre pouces & demi de diamètre sur trois pouces & demi de hauteur, 950 pièces, parsemées de 4500 mammelons, dont chacun sert de genou à une épine mobile. Le même ajoute que la croute, ou l'écaille de cet oursin, étoit perforée de 3840 petits trous, servant de passage à autant de cornes flexibles qui aident aux sensations de

(1) Mémoir. pour l'Histoire des Animaux
Part. II. pag. 46.

(2) *Hist. nat. Tom. VII. pag. 390.*

(3) V°. Hériffon.

(4) *ἐχίνος*, &c.

(5) Ex eodem genere (cancrorum) sunt
echini, quibus spinæ pro pedibus. *Hist.*
Lib. IX. cap. 31 n. 51.

(6) Voyez la Conchyliologie de M. d'Argenville, *Part. I. pag. 308.*

(7) *Ubi modo.*

l'animal (1). M. d'Argenville a aussi remarqué les trous dont la coquille de l'ourfin est percée, & il a parlé des cornes qui passent par ces trous.

Aristote fait mention de cinq especes différentes de Hériffons de mer. D'abord celui auquel il applique ce nom éminemment; ensuite, le *Spatage*; puis le *Bryffe*; & après cela le *Hériffon-mer*. *Hist. Liv. IV. ch. 5.* M. d'Argenville voit le *Spatage* dans un Hériffon qui ressemble à un petit tonneau, mais dont l'ouverture du dos représente un cœur; le *Bryffe* n'a point cette ouverture, il est toujours ovale (2): on appelle en François, dit M. d'Argenville, ces deux Hériffons, *pas de poulain*. A l'égard du *Hériffon-mer*, selon Aristote, c'est l'espece la plus grande: suivant Pline, c'est celui dont les épines sont le plus longues, & le coffre le plus petit (3). Enfin la cinquieme espece qu'Aristote décrit, est petite, mais cet Hériffon a les piquans longs & durs: il ne lui donne pas de nom particulier. Aristote prétend trouver la cause de la longueur des piquans du Hériffon, & de leur dureté, dans le froid des lieux qu'il habite. *De la Génér. Liv. V. ch. 3.*

Les piquans du Hériffon de mer ne le mettent point à l'abri des attaques de l'ortie de mer, dont il est la proie. *Hist. Liv. IV. ch. 6.*

Les Hériffons ont, au lieu de chair, ce qu'on appelle des œufs, tantôt plus abondamment, tantôt moins. *Hist. Liv. V. ch. 12.* Aristote observe avec raison, que c'est fort mal à propos qu'on a donné à ces parties le nom d'*œuf*, & que c'est plutôt une espece de graisse qui abonde dans la saison où ils se portent bien. *Des Parties, Liv. IV. ch. 5.* Voyez tout cet endroit (4). En comparant le récit d'Aristote, avec la description de l'intérieur de l'ourfin, donnée par M. d'Argenville (5), on trouvera ce qu'Aristote a dit fort exact; si ce n'est qu'il a omis de faire mention des cornes qui s'allongent par les trous de la coquille, & qui servent au Hériffon, soit pour sonder le terrain,

(1) Mém. envoyé à l'Acad. de Rouen, par M. Dufay de Dieppe; extrait dans le Journ. des beaux arts, pour l'année 1774; 3. *supp. pag. 171.*

(2) Voyez les figures de M. d'Argenville, *pl. 25.*

(3) *Echinomettes appellatur, quorum longissima spina, calices minimi. Ubi supra.* On prétend que Pline est, en cet endroit, contraire à Aristote, parce que celui-ci met la différence qui caractérise le *Hériffon-mer* dans l'étendue du coffre, au lieu

que Pline la met dans la longueur des piquans. Voyez le P. Hardouin sur le texte de Pline, & Rondelet dans Gesner, *de echinometra.* Je n'apperçois rien dans le texte d'Aristote qui rapporte la grandeur dont il parle, plutôt à l'étendue du coffre qu'à la longueur des épines.

(4) Aristote y parle en particulier d'Hériffons qui se trouvoient auprès de Torone. Voyez la situation de Torone au mot *Bauf*, *pag. 126. note 6.*

(5) *Conchyliogie, Part. II. pag. 62.*

soit pour se fixer dans un lieu. Les Grecs mangent encore aujourd'hui les Hérissons de mer, comme ils le faisoient du tems d'Aristote (1).

HÉRISON-MERE (2).

La plus grande espee des Hérissons de mer, ou des ourfins. Voyez l'article précédent.

HÉRON (3).

Les Hérons sont de grands oiseaux montés sur de hautes jambes & à long bec, qui vivent près des eaux où ils se nourrissent de poisson. Ils ont jusqu'à près de trois pieds quatre pouces, depuis le bout du bec jusqu'au bout des ongles des doigts. Ces doigts sont dénués de membranes, trois en devant, un en arriere (4).

Lorsque j'emploie le nom de Héron, pour traduire le mot *Eródios* d'Aristote, j'ai en ma faveur le sentiment général des Naturalistes & des Savans (5). D'ailleurs les traits qu'Aristote remarque dans son *Eródios*, s'accordent bien avec ce que nous connoissons du Héron.

Sa premiere observation est, que ces oiseaux vivent le long des lacs & des rivieres (6). *Hist. Liv. VIII. ch. 3. Au Liv. IX. ch. 1.*, Aristote les dit ennemis de l'aigle, du renard, &c. amis de la corneille; & au même lieu il avertit qu'il y a trois especes d'*Eródios*, le noir, le blanc, & celui qu'on surnomme l'étoilé.

Belon fait du premier, le Héron cendré: alors l'expression de noir que j'ai employée, seroit trop forte: mais elle convient bien au 2^e Héron de

(1) Voyage de Tournefort dans le Levant, Tom. I. pag. 109.

(2) *ἐχινομήτρα*, ἡ.

(3) *ἐραδίος*, ὁ. En Espagnol, la Garza. De Funes, Liv. I. ch. 21.

(4) Voyez leur description plus détaillée dans l'Ornithol. de Brisson, T. V. p. 391.

(5) Belon, de la nat. des ois. Liv. IV. ch. 2. Gesner, in *Ardea*. Klein, ordo av. §. 62. Salerne, Hist. des ois. pag. 308. Brisson, Ornith. Tom. V. pag. 391. Le P. Hardouin & M. Brouier sur Plin., Lib. X. cap. 60. n. 79. Je ne vois que Hemsterhuis qui, dans sa traduction des oiseaux d'Aristophane, rend au vers 1142 le mot *ἐραδίος* par *Fulica*, après l'avoir traduit

par *Ardea* au vers 887.

(6) La maniere dont Scaliger traduit cet endroit d'Aristote, lui faisoit naître des difficultés sur le point de savoir si le *ἐραδίος* étoit le Héron: il traduisoit: *harum (fissipedum avium) quædam plantarum generibus aluntur: scilicet quæ carnivora non sunt, ut circa lacus & fluvios ardeola; & d'après cette traduction il disoit: mirum cum dicat ἐραδίος non esse carnivorum. Non est igitur qui Héron dicitur... Et tamen ex nono hujus operis, ardeolam esse ἐραδίος Aristotelis constat.* Mais je crois que Scaliger n'a pas bien traduit, & qu'il faut, comme l'a fait Gaza, séparer la phrase où il est question du Héron, de la phrase où il est question des oiseaux non carnivores.

+ *Ardea et Vlyria etiam prædantur in longis et Trigonis pendunt in hinc Minerva pour leur renommée sur ces prairies leur fait entendre leur son de la... ἰσχυρὸν ἦσαν ἐραδίος 2) πῶς οὐδὲν... ἀεὶ ἄλλαν μὲν ἔστ' Ἀρδεολὰν πρὸς νῆμα... H. av. c. 6. X. & 274.*

M. Briffon ; qu'il appelle Héron noir , & dont il dit que tout le corps est couvert de plumes noirâtres (1). Si l'on objecte que le Héron décrit par M. Briffon se trouve en Silésie , je répondrai que cette assertion n'est pas exclusive des autres lieux où il peut également se trouver ; d'ailleurs , M. Briffon décrit un second Héron noir , qui se trouve en Italie , & qui peut encore être celui d'Aristote. Les observations particulières d'Aristote sur ce Héron , sont qu'il souffre beaucoup dans l'accouplement , qu'il jette même du sang par les yeux , & que la ponte de la femelle est également difficile & laborieuse : c'est d'ailleurs un oiseau industrieux , gourmand & habile chasseur : il a le ventre toujours humide (ou lâche). *Hist. Liv. IX. ch. 1 & 18.*

L'*Eródios* blanc est , selon Aristote , plus petit que le noir ; il a le bec large & long. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* C'est un oiseau d'une belle couleur , son accouplement n'est point laborieux , il niche sur les rochers & sa ponte est heureuse. *Liv. IX. ch. 18.* Ce peut bien être , ou le Héron blanc , ou l'aigrette de M. Briffon (2). Aristote a dit de lui , qu'il prend sa nourriture auprès des marais , des lacs , dans les plaines & dans les prairies : ainsi ce ne seroit pas seulement de poisson qu'il se nourrirait , & il paroît qu'on peut étendre cette remarque à tous les Hérons. M. Salerne rapporte qu'ayant disséqué un Héron cendré , il lui a trouvé dans l'estomac de la lentille de marais (3). Elien assure que le Héron mange des coquillages aussi-bien que du poisson (4).

Le troisième *Eródios* , que l'on nomme étoilé , est aussi appelé le paresseux , dit Aristote ; c'est effectivement le plus fainéant de tous. *Hist. L. IX. ch. 18.* Ce Héron est , selon les Modernes , le butor (5). Les Ornithologistes le caractérisent par son plumage rayé & tacheté ; par sa voix forte , d'où l'on prétend même que vient son nom (6) ; par sa paresse & la lenteur de son vol.

Le Héron est bon à manger , sur-tout quand il est jeune , & on peut l'apprivoiser (7).

(1) Ornithologie , Tom. V. p. 439. C'est l'*Ardea nigra* de Klein , *Ord. av. §. 62. n. 3.*

(2) Ornith. Tom. V. p. 429 & 431.

(3) Hist. des oiseaux , pag. 308.

(4) De nat. animal. Lib. V. cap. 35.

(5) Belon , de la nat. des ois. Liv. IV. ch. 4 ; Gesner , in *ardea stellari* ; Bochart , Hieroz. Part. II. Lib. II. ch. 24. Klein , *Ord. av. §. 62* ; & les autres Auteurs déjà

cités page précéd. note 5.

(6) *Butaurus à boatu* , dit Bochart , *ubi modd. Nomen habet a voce bovina , quam edit rostro aquæ immisso.* Klein , *Ord. av. §. 62. n. 4.*

(7) Il y a sur ce sujet , dans Belon , un texte curieux par le style autant que par les faits qui y sont rapportés : le voici :

« Entre les choses notables de l'incompa-

HIBOU (1).

Le Hibou ; ou moyen duc , est un des oiseaux de proie nocturne dont il faut voir les caractères communs au mot *Oiseau*.

Aristote dit uniquement de l'oiseau auquel il donne le nom d'*Otus* ; qu'il accompagne les cailles à leur départ ; que c'est un oiseau semblable au chat-huant , & qu'il a des plumes élevées autour des oreilles. Il ajoute que quelques personnes le nommoient le corbeau de nuit , & que c'est un oiseau causeur , qui se plaît à imiter ce qu'il voit faire. *Hist. Liv. VIII. ch. 12.* Pline joint à cette description deux traits importans , que l'*Otus* est plus petit que le grand duc , & plus grand que le chat-huant (2). L'oiseau semblable au chat-huant , sauf les plumes relevées près des oreilles , de moindre grandeur que le grand duc , mais au-dessus du chat-huant , ne peut être autre que notre Hibou , ou moyen duc : & tel est en effet le sentiment de Belon (3) , & de MM. Salerne (4) & de Buffon (5). On a de la peine à concevoir comment MM. de l'Académie des Sciences ont pu transporter le nom d'un oiseau , qu'Aristote & Pline rapprochent de si près du chat-huant , à un de ces oiseaux que nous appellons *diurnes* , & soutenir que l'*Otus* ou le *scops* étoit la demoiselle de Numidie (6). M. de Buffon a suffisamment combattu cette idée (7). Il est vrai qu'Athenée s'est permis de dire , en citant Aristote , que l'*Otus* étoit semblable au chat-huant , sans cependant être un oiseau de nuit (8). Mais non-seulement nous ne trouvons nulle part une pareille assertion dans Aristote , mais de plus il est avoué que tout cet endroit

» rable dompteur de toutes substances ani-
 » mées , le grand Roi François fit faire
 » deux bâtimens qui durent encore à Fon-
 » tainebleau , qu'on nomme les hiéronnie-
 » res. Il sembloit que les éléments même
 » & les qualités tempérées d'iceux obéis-
 » sent à ses commandemens ; car de for-
 » cer nature , c'est ouvrage qui se ressent
 » tenir quelque partie de la Divinité. Aussi
 » ce divin Roi , que Dieu absolve , avoit
 » rendu plusieurs Hérons si aduits , que
 » venants du sauvage , entrants léans ,
 » comme par un tuyau de cheminée , se
 » rendoient si enclins à sa volonté , qu'ils
 » y nourrissoient leurs petits. Mais ceci
 » est peu ; sçachant que comme nous ten-
 » ons quelque petit chien pour compa-
 » gnie , que faisons coucher sur les pieds
 » de notre lit pour plaisir : icelui y avoit

» telles fois quelque Lyon , Once , ou au-
 » tre telle fiere bête , qui se faisoient che-
 » re comme quelque animal privé en mai-
 » sons des paisants ». De la nat. des ois.
Liv. III. ch. 2.

(1) ὄτις , δ.

(2) *Otus bubone minor est , noctuis ma-
 jor.* Pline , *Hist. Lib. X. cap. 23 , sect. 33.*

(3) De la nature des oiseaux , *Liv. II ;
 ch. 31.*

(4) *Hist. nat. des oiseaux , pag. 49.*

(5) *Hist. des oiseaux , Tom. II. pag. 110
 & 155.*

(6) *Mém. de l'Académie , Tom. III.
 Part. II. pag. 5.*

(7) *Ubi sup. pag. 143.*

(8) φησὶν ὁ Ἀριστοτέλης , ὄτις ἐστὶ μὲν
 παρόμοιος τῇ γλαυκί , ἐκ ἐστὶ δὲ νυκτερι-
 νός. *Deipnosoph. Lib. IX. pag. 390.*

d'Athenée est fautif, & qu'il y regne une confusion perpétuelle de Pontarde, *otis*, avec le Hibou, *otus* (1). Aussi cette erreur n'en a point imposé à Gesner (2); Dalechamp a même été plus loin dans sa traduction d'Athenée, il a cru devoir dire précisément le contraire de ce que portoit le texte (3).

Quant à l'observation d'Aristote, que le Hibou accompagne les cailles à leur départ, elle n'a pas été vérifiée : on peut même dire qu'elle est peu vraisemblable (4), quoique de-là soit venu le nom de duc, *dux*, donné au Hibou, & communiqué au deux autres especes d'oiseaux de proie nocturnes qui, comme le Hibou, ont des plumes élevées en forme d'oreilles (5). Il y a sur ce sujet, un fait rapporté par la Barbinais-le-geuill, qui mériteroit quelque attention, s'il étoit plus circonstancié. Ce Voyageur raconte qu'en passant du Pérou à la Chine en 1716, & étant en pleine mer, on prit un Hibou qui étoit venu se percher sur les mâts. On le lâcha, & il voltigea long-tems autour du vaisseau, jusqu'à ce qu'épuisé par la faim ou la lassitude il tomba dans la mer (6).

H I P P O P O T A M E (7).

Aristote a donné une notice assez détaillée de l'Hippopotame. *Hist. L. II. chap. 1 & ch. 7.* Il a observé ailleurs, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, que l'Hippopotame ne sauroit vivre sans eau. Mais sa description n'est pas exacte, ainsi que l'observe M. de Buffon (8). L'Hippopotame n'a point de crinière comme le cheval, il n'a point de dents saillantes, sa queue est très-différente de celle du sanglier, il est infiniment plus gros qu'un âne; enfin il n'a pas le pied fendu comme le bœuf, mais au contraire il a quatre doigts à chaque pied. Il est bien facile d'appercevoir ces quatre doigts dans le fœtus d'Hippopotame qui est au cabinet du Roi.

Avant Aristote, Hérodote avoit parlé de l'Hippopotame, & il est possible qu'Aristote ait tiré quelque chose de cette description. On y trouve

(1) Manifestissimè confundit otum & otidem, quæ tamen duo sunt diversarum avium genera, quod doctis viris dudum observatum rectè. Casaub. *ad Athen. L. IX. cap. 10.*

(2) Otus noctuæ similis est, non nocturna tamen... ego nihil apud Aristotelem invenio, & otum quoque nocturnam avem esse puto. Gesner, *in Oto.*

(3) Scribit Aristoteles otum nocturnam

avem esse, noctuæ similem.

(4) Nocturnam avem aut noctuæ similem nullam migrare arbitror. Gesner, *in Gallinis, de ovide.*

(5) *Hist. nat. des ois. Tom. II. pag. 106.*

(6) *Hist. des voyages. Tom. XLIV. pag. 142.*

(7) ἵππος ποτάμιος,

(8) *Hist. nat. Tom. X. pag. 168.*

Également que l'Hippopotame a une crinière, le pied fendu & des dents saillantes; mais Hérodote attribue à l'Hippopotame une queue de cheval, & la taille d'un très-grand taureau. Il dit que son cuir est tellement épais qu'on en fait des dards lorsqu'il est séché (1).

Après Aristote, Diodore de Sicile a décrit la chasse que les Egyptiens faisoient à l'Hippopotame, & à cette occasion il a parlé de l'animal lui-même, comme approchant assez dans tout son ensemble de l'éléphant. Mais il lui suppose & le pied fendu, & la queue de cheval, & les dents saillantes (2). La chasse que décrit Diodore, est représentée sur la mosaïque de Palestre (3). Strabon a parlé de l'Hippopotame, pour observer qu'il ne se trouvoit point dans l'Inde, comme en Egypte, quoique Onésicrite eût dit le contraire (4). Pline a copié la description d'Aristote (5), mais il y a ajouté deux traits, l'un que l'Hippopotame après avoir été manger les grains à terre retourne au Nil à reculons, afin qu'on ne puisse pas s'attacher à ses pas. Elien a répété le même conte (6); l'autre trait est que l'Hippopotame a appris aux hommes l'usage de la seignée, en la pratiquant sur lui-même (7).

Quoiqu'on ait vu autrefois plusieurs Hippopotames vivans à Rome (8), & quoiqu'on trouve d'ailleurs sa figure empreinte sur plusieurs monumens (9); il faut avouer que nous n'avons pas de bonne description de cet animal, faite par les Anciens. L'Hippopotame n'a pas même été, pendant long-tems, aussi complètement connu des Modernes qu'on le déiroit. On en trouve la raison dans Hasselquist, c'est que cet animal n'habite point les endroits situés au-dessous des cataractes du Nil: il se tient retiré dans la haute Egypte, où il est rare que les Européens voyagent (10). Ainsi l'on ne faisoit que réunir sur son sujet différens traits épars dans les récits des voyageurs (11);

(1) Hist. Lib. II. cap. 71.

(2) Biblioth. Hist. Lib. I. n. 35. p. 42. Le texte de Diodore de Sicile se trouve traduit dans le supplément à l'Hist. nat. de M. de Buffon, Tom. VI. pag. 188.

(3) Mém. de l'Académ. des Inscript. Tom. XXX. pag. 521. édit. in-4°.

(4) Géogr. Lib. XV. pag. 690 & 707.

(5) Hist. Lib. VIII. cap. 25 & 26.

(6) De nat. animal. Lib. V. cap. 53.

(7) Hippopotamus in quadam medendi parte magister extitit. Assidua namque satietate obesus exit in litus, recentes arundinum castrum speculatum: atque ubi acutissimam videt stirpem, imprimens corpus,

venam quamdam in crure vulnerat, atque ita profusio sanguinis morbidum aliis corpus exonerat, & plagam limo rursus obducit. Ubi supra, & Lib. XXVIII. cap. 8.

(8) Beckman, de Hist. nat. veter. cap. 1. §. 4.

(9) V. le P. Hardouin sur Pline, L. VIII. cap. 25.

(10) Voyages dans le Levant, Part. II. p. 8.

(11) Voyez Hasselquist, ubi modo; Richard Pockoke, Tom. II; l'Hist. gén. des voyages, Tom. X. pag. 474. Il faut que les voyageurs, dont les descriptions sont rassemblées dans cet endroit de l'Hist. des

M. de Buffon avoit écrit l'histoire de l'Hippopotame, soit d'après ces Voyageurs, soit d'après ce qui avoit été dit en 1603, par Federico Zérenghi, chirurgien d'Italie (1), c'étoit la plus détaillée que l'on eût vu jusqu'alors : mais elle n'avoit pas encore satisfait pleinement les Naturalistes (2). Les additions qu'il a faites dans son supplément, d'après ses propres observations, & d'après celles de MM. Allamand & Klockner, qu'il a transcrites (3), paroissent faire bien connoître la figure & la conformation de l'Hippopotame. Il n'y a plus à désirer de connoître que sa vie, ses habitudes, ses mœurs : mais on conçoit combien il est difficile d'étudier un animal qui est retiré dans l'intérieur de l'Afrique, & que plusieurs Voyageurs assurent être féroce.

HIPPURE (4).

Poisson qui jette ses œufs au printems, croît très-vîte ; *Hist. Liv. V. ch. 10* ; se retire l'hiver, & a ses tems de retraite bien marqués, car par tout où l'on en pêche, ce n'est que dans certains intervalles déterminés qui sont toujours les mêmes. *Hist. Liv. VIII. ch. 15.*

Athénée nous apprend que ce poisson portoit plusieurs autres noms, tels que ceux de *Coryphene* & de *Sauteur*, parce qu'il saute souvent (5). Il ajoute que le meilleur Hippure étoit celui de Caryste (6). Mais toutes ces observations ne contribuent pas davantage à faire reconnoître l'Hippure, & Belon n'a hasardé qu'avec beaucoup d'incertitude que ce pouvoit être un poisson qu'il appelle la *Dorée*, & qui a de longs aiguillons sur le dos, entre lesquels sont comme des foies de cheval (7).

Rondelet a été plus hardi, il a affirmé que l'Hippure d'Aristote étoit le

voyages, ou n'ayent pas été meilleurs observateurs que les Anciens, ou qu'ils les aient copiés. Ils ont donné à l'Hippopotame, qu'ils appellent aussi cheval-marin, quatre défenses comme celles du sanglier : ils ont même dit que l'animal faisoit sortir des étincelles de ces défenses, lorsqu'étant en furie il les frappoit l'une contre l'autre, & que les Negres s'en servoient comme d'un caillou pour allumer du feu. Ils lui donnent aussi des oreilles qu'il redresse comme le cheval, un hennissement semblable à celui d'un cheval, & la queue de cochon.

(1) *Hist. nat. Tom. X. pag. 187.*

(2) Si Zerengi relationem ad quam Buffo-

nus provocat, Daubentonique descriptionem quam de foetu quodam hujus animalis (Hippopotami) dedit, exceperis, nihil adhuc certi hac de bestia in medium proferre possumus. *Zimmerm. Zool. Géogr. pag. 550.*

(3) Supplément à l'Hist. nat. *Tom. VI. pag. 176 & suiv.* Voyez aussi M. de Bornare. *V. Hippopotama.*

(4) ἵππερος, &c.

(5) *Deipnos. Lib. VII. pag. 304.*

(6) Golfe sur la côte occidentale de l'Eubée au-dessus du 42 degré de longit. & du 38 degré de latitude B.

(7) De la nat. des poissons. *Liv. I. pag. 147.*

Lampugo des Espagnols. Le *Lampugo* a une nageoire qui, commençant dès la tête, se prolonge jusqu'à la queue, est épaisse & comme faite de poils, telle qu'il ne s'en trouve en aucun autre poisson. De-là vient, dit Rondelet, le nom d'Hippure, qui signifie queue de cheval; & de-là aussi le nom de *Coryphene*, dont la racine indique le sommet de la tête où commence la nageoire du *Lampugo*. Rondelet ajoute qu'il a vérifié, à l'égard de ce poisson, les autres indications données par Aristote, qu'il fraie au printems, qu'il croît vite, & qu'il se cache l'hiver (1). Gesner ne paroît pas avoir été bien convaincu de la relation qu'il peut y avoir entre la nageoire que le *Lampugo* porte sur le dos, & la signification du mot Hippure (2); cependant il ne conteste pas le sentiment de Rondelet sur l'identité des deux poissons. Artédi adopte cette manière de penser (3), ainsi que Willughbi (4); mais ils n'ont parlé l'un & l'autre que d'après Rondelet, Willughbi le déclare expressément (5).

Pour nous, tout ce que nous pouvons dire sur ce sujet, c'est que Rondelet peut avoir rencontré la vérité; mais il ne l'a pas démontrée.

HIRONDELLE (6).

On distingue assez généralement quatre espèces d'Hirondelles dans le genre de celles qui habitent nos pays, savoir, l'Hirondelle de cheminée; l'Hirondelle de fenêtre appelée aussi petit martinet, martinet à cul-blanc, & *Hirundo rustica*; l'Hirondelle de rivage; & le grand martinet (7). On ne trouve au contraire dans Aristote que trois noms qui puissent indiquer des Hirondelles, savoir, les mots *Apous*, *Chelidôn* & *Drepanis*: car par rapport à un quatrième nom que Belon applique au petit martinet, & qui est *acanthyllis* ou *argatylis*, suivant Plinè, ce nom ne signifie point une Hirondelle; mais *acanthyllis* indique dans Aristote, le *serin*, & on n'a appliqué dans Plinè le mot *argatylis*

(1) Des Poissons, Liv. VIII. ch. 10.

(2) Après avoir transcrit le texte de Rondelet, il continue en parlant de lui-même: *Hippuro pisci nomen unde sit impostum non constat. De aquatil. in Hippuro.*

(3) Synonym. pisc. pag. 28.

(4) De piscibus, pag. 213.

(5) *Hæc omnia Rondeletius, nam piscis hic nobis incognitus est. Ubi modò.*

(6) *Χελιδών*, ἢ En Espagnol, *Golon-drina*, de Funez, Liv. I. ch. 40.

(7) C'est la division expresse de Belon,

de la nat. des oiseaux, Liv. VII. ch. 37 & suiv. & de M. de Montbeillard, Hist. des ois. Tom. XII. pag. 326 & suiv. Il est facile d'y ramener les divisions de Klein, Ord. av. §. 38; de Brisson, Ornitholog. Tom. II. pag. 486 & suiv. De Ray, Synops. av. p. 71, & de M. Salerne, Hist. des ois. pag. 197, en retranchant soit les Hirondelles étrangères dont ces Auteurs ont parlé, soit celles dont ils ne font eux-mêmes que des variétés des quatre espèces principales.

à une Hirondelle, qu'en tourmentant fort mal à propos son texte, & en y insérant une mauvaise leçon (1). Les autres personnes qui ont pensé qu'Aristote avoit parlé des quatre especes d'Hirondelles, ont été obligées d'attribuer le seul nom de *Chelidôn* à deux especes différentes, l'Hirondelle de cheminée & l'Hirondelle de fenêtre ou petit martinet (2).

Mon sentiment est, qu'Aristote n'a connu que trois especes d'Hirondelles, favoir, l'Hirondelle de cheminée, qu'il nomme *Chelidôn*, l'Hirondelle de fenêtre ou petit martinet, qu'il nomme *Apous* (3), & l'Hirondelle de rivage,

(1) Ceci mérite un moment d'attention. Pline parle de l'adresse de différens oiseaux à faire leur nid : je dis de différens oiseaux, parce qu'il est bien clair que dans le même lieu il parle de l'halcyon, de l'Hirondelle, des pics, &c. A l'article de l'Hirondelle, il commence par dire en général, *Hirundines tuid construunt*, &c. Il continue, *alterum genus Hirundinum est rusticarum & agrestium qua*, &c. puis ensuite, *tertium est earum genus qua ripas excavant*. Après cela on lit dans l'édition du P. Brotier, la plus nouvelle & celle qui a été faite avec le plus de soin, *in genere vii-parrarum est cui nidus ex musco arido ita absolutâ perficitur pilâ, ut inveniri non possit aditus. Acanthyllis appellatur, eadem figura ex lino intexens*. Même leçon dans l'édition qui accompagne la traduction de M. de Sivri, qui suit celle du P. Hardouin, & qui observe d'après ce Savant, sur le mot *acanthyllis*, que les Mss. portent *argatilis*, mais que dans le texte d'Aristote il y a *acanthyllis*. En effet, Aristote, *Hist. L. LX. ch. 13*, parle du nid de l'acanthyllis, il en dit les mêmes choses que Pline, mais sans rien ajouter qui indique de quel genre est cet oiseau. Cependant Gaza, dans sa traduction, s'exprime ainsi : *solerti porro ingenio argathyllis in ripariarum genere suum instruit nidum*. J'ignore s'il a copié dans cet endroit quelque manuscrit de Pline ; je vois seulement que dans l'édition de 1606, faite d'après les corrections de Dalechamp, & dans laquelle on lit, *in genere parrarum est cui nidus... argatilis appellatur*, &c. Il y a en marge sur le mot *parrarum*, *ripariarum*, *Gaza*. Gesner citant ce texte de Pline avec le mot *ripariarum*, dit : *Cum proximè de alijs Hirundinibus riparijs egis-*

set (Plinius) magis placet ripariarum legi, quam ut nonnulli codices habent, parrarum: nam Gazam quoque ripariam legisse video. Mais bientôt après Gesner propose une autre conjecture : *quarendum est an non parrarum, neque ripariarum, sed parorum generis sit (argatilis)* : & il observe ce qui peut être encore très-vrai, que Pline paroit être parlé dans cet endroit de deux oiseaux, l'un qu'il nomme & l'autre qu'il ne nomme pas. *De avib. in Hirund. diversis*. Quoi qu'il en soit, c'est en ne voyant dans le texte de Pline, qu'un seul oiseau où il y en a deux, & en admettant avec Gaza le mot *ripariarum*, qui ne paroît pas devoir s'y trouver, que Belon fait de l'*argatilis* une espece d'Hirondelle.

(2) Par exemple, M. de Montbeillard, *Hist. des ois. Tom. XII. pag. 326 & 357*.

(3) J'ai eu raison de dire au mot *apode*, que la plupart des Auteurs, font de l'apode, la grande Hirondelle, le martinet, ou moutardier. J'aurois dû ajouter qu'il y a apparence qu'ils se trompent, que l'apode n'est point le grand martinet, mais le petit. Ce n'est pas le grand, parce que celui-ci ne fait point de nid avec de la boue, comme Aristote paroît le dire de l'apode. C'est le petit, parce qu'il a le caractère par lequel Aristote remarque qu'on distingue l'apode de l'Hirondelle, d'avoir la jambe velue. C'est une des observations que M. Brisson fait sur le petit martinet : ses pieds sont blancs, dit-il, & couverts jusqu'à l'origine des ongles d'un duvet blanc comme de la neige. J'ai donc mal traduit l'expression d'Aristote, *Liv. IX. ch. 40, δασείων*, en disant que l'Hirondelle a la jambe couverte de plumes : il falloit simplement dire *la jambe velue*.

qu'il nomme *Drépanis* (1). Pline a très-clairement désigné les trois premières espèces d'Hirondelles (2), il est même possible qu'il ait connu la quatrième, ou le grand martinet, & qu'il l'ait désigné sous le nom *Apodes* (3); mais il est à remarquer que Pline ne donne point à ses *apodes* les mêmes caractères qu'Aristote attribue à ceux dont il parle : Pline ne décrit les siens que par la vivacité du vol.

Aristote fait remarquer dans l'Hirondelle, d'abord, qu'elle a le pied foible, mais qu'elle vole bien. *Hist. Liv. I. ch. 1.* Sa vésicule du fiel est, dit-il, près des intestins. *Liv. II. ch. 15.* Son estomac est allongé. *Ibid. ch. 17.* Il compte l'Hirondelle au nombre des oiseaux carnivores, quoiqu'elle n'ait pas l'ongle crochu, *Liv. VIII. ch. 3,* & en effet elle ne vit que d'insectes; il décrit fort en détail, *Liv. IX. ch. 7,* la construction de son nid, & ce qu'il en dit est conforme aux observations des Modernes, si ce n'est peut-être ce qu'il assure, que l'Hirondelle donne à manger successivement à chacun de ses petits; une certaine habitude lui faisant remarquer celui par qui elle a commencé, afin de ne pas donner deux fois au même (4). Les Modernes ne disent rien de ce fait, qu'apparemment ils n'ont pas été à portée de vérifier.

L'Hirondelle fait deux pontes. *Hist. Liv. V. ch. 13,* & *Liv. VI. ch. 5.* M. de Montbeillard l'atteste également; il ajoute que la première ponte est d'environ cinq œufs, & la seconde de trois (5). Si les yeux de leurs petits sont crevés par quelque accident dans les premiers jours de leur naissance, ils se guérissent & les petits recouvrent la vue. *Hist. Liv. II. ch. 17,* & *Liv. VI. ch. 5.* Aristote répète cette observation & en assigne la cause dans son traité de la Génération, *Liv. IV. ch. 6.* Les petits des Hirondelles sortent de l'œuf aveugles, ainsi que les petits de quelques autres oiseaux : lorsque ces petits éclosent, leurs yeux ne sont pas faits, mais ils se font, c'est pourquoi si on les blesse dans cet état, ils se reproduisent.

Le fait observé par Aristote est vrai en lui-même, & d'autant plus vrai, qu'Aristote ne va pas jusqu'à dire, comme le faisoient quelques personnes, au rapport de Pline, que les yeux renaissent quand même ils auroient été arrachés, & qu'il ne suppose point que l'Hirondelle emploie pour cela l'herbe

(1) Voyez ci-dessous le mot *Martinet*.

(2) *Hist. Lib. X. cap. 33.*

(3) *Lib. X. cap. 39.* Je n'ai pas besoin d'avertir que le mot *apodes* est le pluriel du mot *apous* employé par Aristote.

(4) Elien répète les mêmes faits. *De nat. anim. Lib. III. cap. 24.* Plutarque en a répété une partie dans son traité. *Quam. animal. terrest. an. &c. pag. 1773 & 1779.*

(5) *Hist. des oiseaux. T. XII. p. 334.*

appelée *chélidoine*, ou *éclair* (1). Il ne faut aucun remède pour opérer cette guérison. Cardan avoit fait l'expérience de crever les yeux à des petits d'Hirondelles, de manière que le cristallin en étoit sorti, & ils s'étoient parfaitement guéris, mais il n'avoit pas démenti formellement ceux qui prétendoient que la *chélidoine* pouvoit y être utile (2). M. de Montbeillard indique des expériences plus précises faites par Rédi & par M. de la Hire, qui assurent n'être besoin d'aucune herbe : ils les ont faites sur plusieurs oiseaux de différentes espèces (3).

On trouve par fois des Hirondelles blanches, & Aristote attribue cette variété au froid. *Hist. Liv. III. ch. 12*. Il est peu d'Auteurs qui n'ayent parlé de ces Hirondelles blanches (4).

De tous les textes d'Aristote, relatifs aux Hirondelles, les deux plus importants & qui me restent à rappeler, sont ceux où il dit que les Hirondelles ne passent point l'hiver en Grèce, *Hist. Liv. VIII. ch. 12*, & que néanmoins toutes, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux qui disparaissent, ne s'en vont pas dans des climats plus chauds ; que ceux qui ont leur demeure voisine de ces climats plus chauds y passent effectivement ; mais que ceux qui en sont plus éloignés, au lieu de quitter le pays où ils se trouvent, s'y procurent seulement des retraites dans lesquelles ils se réfugient. On a trouvé, par exemple, continue Aristote, des quantités d'Hirondelles dans des creux (5), absolument dépouillées de plumes. *Ibid. ch. 16*. Il faut encore rappeler ici ce qu'Aristote a dit, *Hist. Liv. I. ch. 1*, qu'on voyoit en Grèce les *Apodes* toute l'année : & ce qu'on lit dans Hérodote, qu'en Ethiopie on trouve des Hirondelles toute l'année. (6) A l'égard de ce que dit Pausanias (7),

(1) *Animalia quoque invenere herbas, imprimisque chelidonium. Hac enim Hirundines oculis pullorum in nido restitunt visum, ut quidam volunt, etiam erutis oculis. Hist. Lib. XXV. cap. VIII. n. 30.* Voyez au surplus la description de la chélidoine dans le dictionnaire de Bomare.

(2) *Confossis oculis pullorum Hirundinum acu sic ut crystalloides effluat, Aristoteles refert restitui oculum ac visum : quod verum est, nam ego in tribus pullis hoc expertus sum. Existimant aliqui chelidonia foliis à parentibus adhibitis id contingere : id ego ignoro, satis intelligens hoc potius naturæ vi provenire quam herbæ ullius auxilio. De rer. var. Lib. VII. c. 36.*

(3) *Hist. des oiseaux. Tom. XII, p. 336.*

(4) Voyez Elien, de nat. an. *Lib. X. f. 34*. Brisson, & les Auteurs qu'il cite,

Ornithol. Fom. II. pag. 489. De Montbeillard, Hist. des oiseaux. Tom. XII.

(5) Au lieu de traduire par une expression équivalente à des creux, Gaza a traduit, *in angustiis convallium*. Scaliger a dit, *in cavernis*. Je pense que Gaza aura été induit en erreur par la mauvaise traduction que Pline a donnée du même texte : *abeuni & Hirundines hibernis mensibus, sed in vicina abeuni apricos secuta montium recessus : inventæque jam sunt ibi nuda atque depulmes. Hist. Lib. X. cap. 24. n. 34.*

(6) *Lib. II. cap. 22.*

(7) *Lib. X. cap. 4.* Pline en a dit à-peu près autant de Thèbes & de Bizia en Thrace, *Lib. X. cap. 4*, sur quoi il faut voir la note de M Guettard dans la nouv. traduction de Pline,

qu'à

qu'à Daulis ville de la Phocide (1), & dans les environs, les Hirondelles ne pondoient ni ne couvoient & qu'elles n'y faisoient pas même de nid, je ne dois pas parler de ce fait parce qu'il ressemble trop aux fables auxquelles on le joint. (2).

Mais en laissant le texte de Pausanias de côté, & en se tenant à ceux d'Aristote & d'Hérodote, il s'est élevé de grands débats entre les Naturalistes sur le sujet dont ils parlent, c'est-à-dire, sur la disparition des Hirondelles, & sur le point de savoir si elles voyagent ou si elles ne font que se cacher pendant l'hiver, dans des retraites à l'abri du froid.

Il n'est pas de mon plan d'entrer dans tous les détails de cette dispute importante; je dois seulement avertir que les deux Naturalistes modernes qui ont discuté la matière avec le plus de soin, & chez lesquels on trouvera à-peu-près tout ce qu'on peut alléguer de part & d'autre, sont Klein (3) & M. de Montbeillard (4). Mais je crois pouvoir joindre à cette indication quelques remarques abrégées.

1°. On ne peut pas rigoureusement conclure du texte d'Aristote, qu'il dise que les Hirondelles, ou plusieurs d'entre-elles qui restent dans le pays qu'elles habitent & s'y cachent, sortent de leur retraite à la fin de l'hiver, de manière qu'elles soient dans une espèce de léthargie pendant l'hiver. Toutes les Hirondelles ne s'en vont pas dans des pays plus chauds: premier fait. On en a trouvé dépouillées de plumes dans des creux: second fait, preuve du premier. Mais ces Hirondelles ont-elles en quelque sorte résuscité? se font-elles garnies de nouvelles plumes? troisième fait qu'Aristote n'affirme ni ne nie, puisqu'il n'en parle pas: & des Hirondelles qui avoient perdu toutes leur plumes, n'étoient-elles pas dans un état absolu de mort (5)?

2°. Les Auteurs les plus anciens qui ont pensé que les Hirondelles restoient dans le pays où elles avoient passé l'été, mais qu'elles entroient l'hiver dans une sorte de léthargie dont elles sortoient au printemps, n'ont pas

(1) Voyez la carte de la Grèce, par M. d'Anville.

(2) Les métamorphoses de Térée, de Philomele & de Progné. Voyez dans Gesner, in *Hirundine*, lit. H, les différentes éditions de cette histoire, dont le conteur le plus agréable est Ovide, dans le sixième Livre de ses métamorphoses.

(3) Dans sa dissertation, de *avibus erraticis & migratoriis*, §. 39 & seqq. L'Auteur du dictionnaire des Animaux en a donné,

au mot *Hirondelle*, un extrait fort étendu.

(4) Hist. des oiseaux, Tom. XII. p. 271.

(5) Klein le pensoit ainsi. Après avoir transcrit le texte d'Aristote, *visæ sunt multa Hirundines... nude atque omnino deplumæ*, il ajoute: *Quod non miramur, nam certo certius naturalem obierunt mortem: unde est quod putredine contracta deplumæ fuérunt inventæ, prout quadrupedia morte extincta quasi pilis detonsa plerumque apparent. De avibus erraticis, pag. 199.*

dit qu'elles se retraissent alors sous l'eau, mais dans des trous en terre, dans le creux de vieux arbres. On peut s'en convaincre par ce que dit Niphus sur le texte d'Aristote (1). Agricola, dont le traité *de animantibus subterraneis*, parut trois ans après l'ouvrage de Niphus, ne parla que des retraites des Hirondelles de rivage, & quoiqu'il les établit seulement sur le bord des eaux, dans les lieux mêmes où ces Hirondelles font leurs nids, il ajouta cependant que delà il arrivoit quelquefois aux pêcheurs de tirer des Hirondelles de l'eau (2). Olaus Magnus écrivant quelques années après, ne parla plus que d'Hirondelles tirées de l'eau, & qui portées dans des poëles, avoient été ranimées par la chaleur (3). Le P. Kircher ensuite & plusieurs autres personnes, attesterent avoir vu des Hirondelles l'hiver, au fonds des lacs (4).

3°. M. de Montbeillard me paroît avoir démontré que les Hirondelles ne pouvoient pas conserver la vie dans l'eau, ou au fonds de l'eau, pendant l'hiver (5); mais il ne me paroît pas avoir aussi bien démontré l'impossibilité qu'elles vivent l'hiver dans des creux en terre; il ne refuse pas même d'admettre cette hypothèse, comme peut-être réelle, avec des modifications cependant, à l'égard des Hirondelles de rivage (6). M. de Buffon avoit été bien plus loin sur la possibilité de cette même hypothèse (7).

(1) Ut Albertus inquit, jam visæ sunt Hirundines quæ in concavis arborum se condiderunt, ut spectatum est in Germania in sylvâ quadam, ubi, quercu putrida incisa, inventus est cumulus Hirundinum depumium. Nec solum Albertus hoc probavit, sed Pompeius Colomba, vir maximus rerum naturæ simulator se idem in Germania reperisse in concavo cujusdam arboris in imo fluminis exorti, testatus est mihi. *Ad Arist. Hist. Lib. VIII. cap. 16.* Le commentaire de Niphus a été imprimé à Venise en 1546.

(2) In volucris quæ se condunt Hirundines ripariæ sunt. Etenim plures numero inter se nexæ, hybernis mensibus latent in ripis fluminum, lacuum, paludum, & in littoribus ac scopulis maris. Unde accidit ut piscatores interdum ita inter se junctas, ex aquis extrahant... Excubant in cistellis longis ex luto fictis, quibus aditus sit angustus, ut omni anni tempore belluas & homines vitare, hyeme à frigoribus tutæ esse possint. *De anim. subter. Froben. 1549, pag. 52.*

(3) In septentrionalibus sæpius casu pis-

catoris extrahuntur Hirundines in modum conglomeratæ massæ quæ ore ad os, ala ad alam, pede ad pedem, post principium autumnii sese inter cannas descensuræ collegarunt. Massa autem illa extracta, atque in æstuarium portata, caloris accessu Hirundines resolatæ volare quidem incipiunt; sed exiguo tempore durant, quia immaturâ acceleratione non liberæ sed captivæ sunt reductæ. *Ol. m. apud Jonst. Thaum. nat. pag. 254.* M. de Montbeillard dit que la première édition de l'ouvrage d'Olaus; parut à Rome en 1555. *Hist. des ois. T. XII. pag. 280.*

(4) Voyez le P. Hardouin sur Plin., *Lib. X. cap. 24. n. 34.*

(5) *Hist. des ois. Tom. XII. pag. 288 & suiv.*

(6) *Ubi modo, p. 388.*

(7) « Comme j'ai trouvé que dans les » quadrupèdes, il y a des espèces dont » le sang se refroidit & prend à-peu-près » le degré de la température de l'air, & » que c'est ce refroidissement de leur sang » qui cause l'état de torpeur & d'engour- » dissement où ils tombent & demeurent

HIRONDELLE DE MER (1).

Aristote a dit peu de choses de l'Hirondelle de mer, mais il a indiqué le trait qui frappe le plus dans ce poisson, savoir, qu'il fait entendre un sifflement lorsqu'il vole : c'est-à-dire, lorsqu'au moyen de ses nageoires larges & allongées, il s'élève assez au-dessus de l'eau pour ne la plus toucher. *Hist. Liv. IV. ch. 9.* Pline (2) & Elien (3), ont également parlé de l'Hirondelle de mer & de son vol; la faculté de voler paroît avoir perpétué son nom dans les différentes langues, ainsi que le remarque Rondelet dans la description de l'aronnelle de mer (4). Tous les traits de la description de Rondelet paroissent fort analogues au nom d'Hirondelle; aussi Gesner (5) & Artédi (6), voyent-ils dans l'Hirondelle de Rondelet, l'Hirondelle des Anciens. Gillius assure avoir vu de ces poissons s'élever au-dessus de l'eau jusqu'à la hauteur de quatre coudées, & dans l'étendue d'un jet de pierre (7).

Quelque détaillée que soit la description de Rondelet, on fera bien d'y joindre celle de Willughbi (8); ce dernier remarque d'après Marcgrave, que les Hirondelles de mer, & vraisemblablement les autres poissons volans, se soutiennent au-dessus de l'eau, tant que leurs grandes nageoires conservent quelque humidité. Lorsqu'elles se dessèchent, ils plongent pour les tremper & ils recommencent à voler. L'Hirondelle échappe de cette manière aux troupes de Dorades qui la poursuivent (9). On remarquera aussi dans les descriptions de Rondelet & de Willughbi, que l'Hirondelle de mer a au derrière de la tête, deux piquans très-longs & très-forts couchés vers le dos. C'est de ces piquans sans doute qu'Elien a dit qu'ils étoient venimeux (10); mais je ne vois pas son observation confirmée par les Modernes.

» pendant l'hiver, je n'ai pas eu de peine
 » à me persuader qu'il devoit aussi se trou-
 » ver parmi les oiseaux quelques especes
 » sujettes à ce même état d'engourdisse-
 » ment causé par le froid; il me paroif-
 » soit seulement que cela devoit être plus
 » rare parmi les oiseaux, parce qu'en gé-
 » néral le degré de la chaleur de leur
 » corps est un peu plus grand que celui
 » du corps de l'homme & des animaux
 » quadrupedes ». *Hist. des ois. Tom. I.*
plan de l'ouvr. pag. 21. Voyez aussi pag. 25.

(1) *χελιδών*, ή.

(2) *Hist. Lib. IX. cap. 26. n. 43.*

(3) *De nat. animal. Lib. IX. cap. 52.*

(4) *Des poissons, Liv. X. ch. 1.* On fait

qu'on disoit autrefois *Aronnelle*, au lieu de *Hirondelle*.

(5) *De aquatil. in Hirundine.*

(6) *Synonim. pisc. pag. 73.*

(7) *De nominib. pisc. cap. 61.*

(8) *De piscib. pag. 284.*

(9) Je crains qu'il n'y ait ici quelque équivoque dans les expressions de Willughbi. M. Duhamel décrit une Dorade qui poursuit un poisson volant; mais cette Dorade est autre que celle de nos côtes, & le poisson volant qu'elle poursuit, est différent de l'Hirondelle de mer. *Traité des pêches, sect. 4. ch. 1.*

(10) *De nat. anim. Lib. II. cap. 50.*

H h h ij

Quoique tous les caractères de l'Hirondelle de Rondelet paroissent bien convenir à celle des Anciens, cependant Belon & quelques autres Auteurs ont fait l'Hirondelle d'une espèce de muge-volant, qui n'a point de piquans, & ils ont appelé *milan de mer* ce que nous nommons Hirondelle (1). Je crois qu'ils se sont trompés faute d'avoir fait assez d'attention au texte d'Élien, où il est parlé de la piquure de l'Hirondelle de mer, & à un texte conservé par Athénée, où il est dit que le coucou, l'Hirondelle & le surmulet se ressemblent (2). L'Hirondelle de Belon n'est point du genre des surmulets, mais des muges; au lieu que celle de Rondelet est du genre des premiers (3).

Cette erreur de Belon est causée que quelques personnes paroissent avoir regardé comme synonymes, les noms de poisson-volant, muge-volant & Hirondelle de mer (4), tandis qu'en parlant avec exactitude, il semble qu'on doit employer le nom de poisson-volant comme une expression générique sous laquelle sont renfermées plusieurs espèces, dont deux totalement différentes sont le muge-volant & l'Hirondelle de mer.

H O L O T H U R I E (5).

En faisant l'énumération des différences qui se trouvent entre les Animaux relativement à la faculté de se mouvoir, Aristote dit, qu'il en est qui, sans être attachés, n'ont pas la faculté de se mouvoir, tels que les Holothuries. *Hist. Liv. I. chap. 1. pag. 8.* Ailleurs, lorsqu'il parle de ces êtres équivoques, si l'on peut s'exprimer ainsi, entre l'animal & la plante, il dit que ce qu'on appelle Holothuries, les poumons marins, & les autres corps de même nature qu'on trouve dans la mer, ne diffèrent des éponges, si semblables aux plantes, qu'en ce qu'ils sont détachés, mais qu'ils n'ont aucun sentiment, & qu'ils vivent de même que vivent certaines plantes quoique détachées. *Des Parties, Liv. IV. ch. 3 (6).*

(1) De la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 189 & 190.*

(2) *Deipnos. Lib. VII. pag. 324.*

(3) Voyez Artedi, *synon. pisc. pag. 73, & genera pisc. gen. 32.*

(4) M. Duhamel, traité des pêches, *Jest. 3. pag. 480*, intitule un §. du poisson volant; il dit que les uns comparent ce poisson au muge, les autres au hareng; qu'il adopte ce second parti, & que néanmoins ce poisson, *pl. 22*, a plusieurs points de ressemblance avec un muge. Cette plan-

che représente deux poissons, dont l'un est appelé dans l'explication de la planche, muge-volant, & l'autre hareng-volant; mais sur la planche même, le graveur a écrit au-dessus de l'un & de l'autre poisson, *Hirondelle de mer.*

(5) *δολοθύριον, τδ.* Vocabulum compositum esse apparet, sed unde & quâ ratione, non video. Gesner, *de Holoth. in coroll.*

(6) *αἰσθησιν μὲν γὰρ ἰδεμίαν ἔχει, ζῷ δὲ ὡσπερ ὄντια φυτὰ ἀπολελυμένα.*

Pline a parlé de ces mêmes corps & il en a donné les mêmes idées qu'Aristote (1). M. de Bomare les regarde comme de l'espece des mollusques (2). En général les Modernes les rangent dans la classe des zoophytes. Ce que je vois de plus clair relativement à ces corps, c'est qu'on ne les a que fort peu étudiés, & que par conséquent on les connoît peu. Rondelet en a donné la description & on n'y a rien ajouté; on s'est contenté de copier son texte & les deux figures d'Holothuries qu'il a fait graver. Rondelet lui-même ne nous apprend autre chose des Holothuries, sinon que ce sont des corps couverts d'un cuir dur, qui sent fort mauvais, & que toutes leurs parties intérieures sont confuses (3).

H O M M E (4).

L'histoire de l'homme est si étendue, si variée; on a tant écrit sur ce sujet; il laisse tant encore à observer & à penser, qu'à moins de vouloir donner, à mon tour, mon volume d'histoire ou de roman, je dois me borner à indiquer ce qu'Aristote a dit de plus remarquable, en y joignant quelques observations pour le confirmer ou l'expliquer.

Aristote a beaucoup parlé de l'Homme: comment s'oublier soi-même? mais nombre d'objets qui appartiennent à l'histoire de l'Homme, se trouvent discutés dans les articles généraux, sur l'animal, le caractère de l'animal, la génération, les os, la respiration, le sang, les veines, les visceres: de sorte qu'il ne me reste, ce semble, à traiter ici que de trois objets particuliers, la différence qui est entre l'Homme & les autres Animaux; la forme & la stature de l'Homme considérées dans l'ensemble de son corps; le détail de ses membres & de ses parties extérieures.

§. I. DIFFÉRENCES ENTRE L'HOMME ET LES AUTRES ANIMAUX.

Dans le corps même de l'Homme, dans cette partie où il n'est qu'animal, tout indique une destination plus importante que celle des brutes, tout annonce un être d'une nature élevée au-dessus de la leur. Les différentes parties du corps de l'Homme paroissent distribuées relativement à l'ordre entier de l'univers. *Hist. L. I. ch. 5.*, & *des Parties, L. II. ch. 10.* Il est peu de personnes qui aient écrit sur l'Homme, & qui n'aient été

(1) Multis eadem natura quæ frutici, ut Holothuriis, pulmonibus, stellis. *Hist. & 18.* Voyez aussi Jonston, *de exang. aquat. Lib. IV. cap. 2.*
 (2) V°. Holothuries.
 (3) Des Insectes & Zoophytes, *ch. 17.*
 (4) ἀνθρώπος, δ.

frappées de la disposition de ses membres, comparée à la disposition des membres des Animaux (1).

Une autre remarque d'Aristote, relative encore à la seule partie animale de l'Homme, à son corps, c'est qu'entre tous les Animaux il est le seul qui puisse se servir de sa gauche comme de sa droite. *Hist. Liv. II. ch. 1.* J'entends ceci d'une simple faculté : car il me semble que l'expérience nous apprend qu'en même tems que plusieurs Hommes se servent de la main gauche, par exemple, avec autant & quelquefois plus d'avantage que de la main droite, il en est beaucoup d'autres au contraire, qui, par le défaut d'habitude, n'ont pas acquis cet avantage. Par rapport à ce qu'Aristote a dit sur la flexion des genoux, différente dans l'Homme de celle des autres Animaux, j'en parlerai en traitant des Os.

Si de la considération du corps de l'Homme, la moindre partie de son être, on passe à ce qui distingue véritablement l'Homme des Animaux, à lui seul appartient la faculté de réfléchir & de délibérer. *Hist. L. I. ch. 13.* Ses attributs sont l'industrie, la raison & la prudence. *Hist. L. VIII. ch. 1.* En réfléchissant sur ces qualités de l'ame, les anciens Philosophes oublioient ce qui rapproche l'Homme de l'animal : c'étoit avec la divinité même qu'ils le comparoient : ils le regardoient comme participant de la nature divine. *Des Parties, Liv. II. ch. 10 (2).* Cicéron élève l'Homme au rang des dieux, lorsqu'il dit qu'il ne voit rien au-dessus de ces deux êtres, parce qu'ils ont l'un & l'autre la raison en partage (3). C'est par l'usage de cette faculté précieuse, la raison, que l'Homme, même en ce qui n'est qu'animal, l'emporte sur les bêtes : je veux dire que quoiqu'il n'ait, ni ces fermes écailles qui défendent le corps de certains animaux ; ni ces dents saillantes, ni ces cornes robustes par lesquelles d'autres effraient leur ennemis ; ni cette vitesse qui est la ressource de ceux auxquels la nature n'a point accordé d'armes

(1) Tout le monde connoit ces beaux vers d'Ovide, *Metam. Lib. I.*

Prænaque cùm spectent animalia cætera terram,

Os homini sublime dedit : cælumque tueri

Iussit & erectos ad sidera tollere vultus.

Et le texte de Cicéron : *Sunt à terra homines, non ut incolæ atque habitatores, sed quasi spectatores superarum rerum atque cœlestium, &c. De nat. Deor. L. II. n. 140.* Voyez tout cet endroit : voyez aussi la description de l'homme dans l'*Hist. nat. de M. de Buffon, Tom. IV. pag. 280.*

(2) Voyez ci-dessus, pag. 190 & suiv.

la différence que les Anciens mettoient entre l'ame de l'homme, & l'espece d'ame qu'ils accorderoient aux autres animaux.

(3) *Animantia quæ ratione utuntur sunt dii & homines, quibus profecto nihil est melius. Ratio est enim quæ præstat omnibus. De nat. Deor. Lib. II. n. 143.*

offensives, ou défensives, l'Homme néanmoins se met à couvert des attaques des Animaux : non-seulement il ne les craint pas, mais il les dompte, & il les force à le servir (1). Anaxagore abusant contre sa raison, de son esprit, avoit avancé cette absurdité, que si l'Homme est le plus prudent, le plus sage des Animaux, c'est qu'il a une main, au lieu que les membres du cheval par exemple, ne sont terminés que par une corne. Aristote réfute cette folle imagination : il fait voir que la main n'est à l'Homme que ce qu'un instrument est entre les mains d'un musicien ; un organe qui lui a été donné pour exécuter ce que sa raison ordonneroit, mais qui n'est pas la raison ; il seroit aussi insensé, dit-il, de regarder la main comme la cause de la raison, que d'appeller une flûte la cause de la science du musicien. *Des Parties, Liv. IV. ch. 10* (2).

Il n'est pas de notre objet d'entrer dans le détail de toutes les différences que la raison met entre l'Homme & les Animaux, mais il y a sur ce sujet un texte d'Aristote qui demande quelque explication. C'est lorsqu'il parle de la mémoire comme étant commune à tous les Animaux, & de la réminiscence comme particulière à l'Homme seul ; j'ai donné cette explication ci-dessus, pag. 194.

§. 2. DE LA FORME ET DE LA STATURE DE L'HOMME CONSIDÉRÉE DANS L'ENSEMBLE DE SON CORPS.

Je ne vois pas qu'Aristote ait parlé de la stature de l'Homme en général ; & je ne crois pas non plus qu'elle ait beaucoup varié du tems où il écrivait, au tems où nous vivons. Il pense que c'est à cinq ans ou à peu près, que l'Homme a atteint la moitié de sa grandeur. *De la Génér. L. I. ch. 18*. La nature étant très-rarement parfaite dans les individus, sur-tout tels qu'ils existent aujourd'hui, & après que pendant une longue suite de siècles on n'a cessé de la contrarier par l'éducation & la manière de vivre, c'est dans les

(1) Voyez le traité de Plutarque, de fortuna : *Opp. mor. Tom. I. pag. 170.*

(2) S'il falloit ajouter l'expérience aux raisonnemens d'Aristote, on remarqueroit qu'il n'est pas sans exemple que des hommes qui manquoient de bras & de mains, aient fait avec leurs pieds, ou avec les moignons de leurs bras lorsqu'ils ne manquoient que de main, des choses qui ne se font ordinairement qu'avec les mains.

Cardan parle d'un homme de cette espèce : *vidisse quemdam memini me qui cum brachiis omnino careret, dextro pede hastam vibrabat collimabatque, suebat vestem, edubat, scribebat, in acum filum immittebat. Nec tanti miraculi, ajoute Cardan, defuturos testes spero, cum res publicè ageretur. De subtil. Lib. XVII. pag. 662.* Nous avons vu de nos jours à Paris, un jeune homme sans bras, qui tailloit une plume, écrivoit & tricotoit avec ses pieds.

observations faites ou par les Artistes célèbres, ou d'après eux, qu'il faut chercher les belles proportions du corps humain (1).

Aristote a fait mention des hommes qui sont au-dessous de la stature ordinaire (2) : je ne vois pas qu'il soit question dans ses ouvrages d'Hommes au-dessus de cette stature. Cependant Hérodote avoit parlé d'un Homme de cette haute taille (six pieds quatre pouces & demi) : & sans recourir aux fables des géans, on trouve dans les Ecrivains des tems les plus reculés, la mention de personnes d'une taille gigantesque (3). Depuis, on a donné encore nombre de descriptions de géans ; on a même prétendu que dans le nouveau monde il y avoit des terres qui n'étoient habitées que par des géans (4). Il a fallu un long tems avant de savoir à quoi l'on devoit s'en tenir sur cette taille gigantesque des habitans du Midi de l'Amérique ; il paroît constant aujourd'hui que les *Patagons* ou habitans des terres Magellaniques, sont seulement, en général, des hommes de la grande taille, c'est-à-dire, de six pieds ou à peu-près, mais qu'il s'en trouve parmi eux plus qu'ailleurs, quelques-uns qui excèdent cette mesure de trois ou quatre pouces (5).

La couleur de l'Homme est encore un objet à remarquer, en considérant l'ensemble de son corps. Elle est sujette à bien des variétés qui ont été attentivement remarquées par M. de Buffon (6) ; les Anciens n'y avoient pas apporté le même soin. Aristote fait mention dans un texte, d'Hommes qu'il appelle *noirs*, & il cite pour exemple les Ethiopiens ; *Hist. Liv. III. ch. 9* ; il paroît par les ouvrages d'Aristote lui-même, qu'on employoit le mot *Ethiopien*, pour désigner en général un homme noir, ce que nous appelons un Nègre. Ainsi lorsqu'il raconte qu'en Sicile une femme ayant eu commerce avec un noir, mit au monde une fille qui n'étoit pas noire, mais dont l'enfant fut noir, il dit que cette fille ne fut pas Ethiopienne, mais son enfant. *Hist. Liv. VII. ch. 6*, & de la *Génér. Liv. I. ch. 18*. Le nom d'Ethiopien étoit donc employé alors avec la même généralité que celui de Nègre l'est aujourd'hui.

(1) Voyez ce qui a été dit par Winckelmann dans son Histoire de l'art chez les Anciens. *Part. I. ch. 4*.

(2) Voyez au mot *grue*, ci-dessus, *pag. 400*, & *402*, ce qu'il dit des *Pygmées*.

(3) M. Pausanias a rappelé les textes de ces anciens Ecrivains, & calculé exactement la hauteur de la taille dont ils parlent, dans sa *métrologie*, *pag. 208*.

(4) Voyez Cardan, de subtil. *Lib. II. pag. 432*, & Scaliger contre Cardan, *exerc. 263*.

(5) Voyez le Journal des Savans, Juillet 1774, *pag. 1439*. & M. de Buffon, supplément à l'Hist. naturelle, *Tom. VIII. P. 301*.

(6) *Hist. nat. Tom. V.*

Cependant

Cependant on voit par Hérodote, qu'il connoissoit d'autres peuples noirs que les Ethiopiens ; il parle d'Indiens dont la couleur étoit très-voisine de celle des Ethiopiens, si même elle n'étoit pas absolument semblable (1). A l'égard des Ethiopiens eux-mêmes, Hérodote en distingue de deux sortes, ceux qui sont plus loin du soleil & qui ont les cheveux allongés, & ceux qui viennent du sein de la Libye (de l'Afrique) ; qui ont les cheveux très-crépus (2).

M. de Buffon prétend qu'on a été long-tems dans l'erreur au sujet de la couleur & des traits du visage des Ethiopiens, parce qu'on les a confondus avec les Nubiens leurs voisins, qui ont le visage fort noir, tandis que la couleur des Ethiopiens est seulement brune ou olivâtre (3). Cependant il remarque que l'on peut concilier ce que les Anciens ont dit des Ethiopiens avec les observations modernes, en faisant attention aux migrations des peuples (4). En effet, il est très-aisé de concevoir que les peuples de la Nubie ont pu habiter autrefois plus près de l'Égypte, & que la population, soit de cette contrée, soit des contrées voisines, les aura contraints à remonter dans l'intérieur des terres.

Aristote n'a examiné que la cause pour laquelle les Negres ont les cheveux crépus : c'est, dit-il, parce que leur cerveau est sec, ainsi que l'air qui les environne ; par la raison contraire, les Scythes qui habitent le Pont, & les Thraces, ont les cheveux droits ; *De la Génér. Liv. V. ch. 3.* Pline a attribué l'état des Ethiopiens, leur couleur brûlée, leurs cheveux crépus, à la trop grande proximité du soleil (5). C'est un grand sujet de question parmi les Modernes, que la cause de la couleur des Negres ; on n'est pas même assuré dans quelle partie de leur peau réside précisément cette couleur (6).

On fait enfin que les hommes ne sont velus qu'en certaines parties de leurs corps. Il y a eu quelques exemples de personnes beaucoup plus généralement couvertes de poils, mais ce sont des faits rares & hors de la loi commune (7). Ordinairement les hommes n'ont de poils qu'à la tête

(1) τὸ χρῶμα φορέσει ὁμοῖον πάντες ἐν παραλλήλοιον Ἀσίῳσι. *Hist. Lib. III. c. 101.*

(2) *Hist. Liv. VII. ch. 70.*

(3) *Hist. natur. Tom. V. pag. 117.*

(4) *Ibid. pag. 166.*

(5) *Æthiopes vicini sideris vapore torrefi, adustisque similes gigni, barba & capillo vibrato, non est dubium ; & ad veria plaga, mundi atque glaciali, candi-*

dâ cute esse gentes, flavis promissas crinibus. Hist. Lib. II. cap. 78. n. 80.

(6) Voyez l'*Hist. nat. de M. de Buffon, Tom. V. pag. 165*, & le dictionnaire de Bomare, au mot *Negre*.

(7) Scaliger parle d'un enfant que l'on avoit amené d'Espagne, & que les uns disoient y être né, les autres le disant né dans les Indes, qui étoit tout couvert de

qui est garnie de cheveux ; aux paupières , où sont les cils , & aux sourcils. L'homme a des poils dans ces trois endroits , dès le moment de sa naissance. Il y a trois autres endroits où il lui en vient avec l'âge , savoir , les parties voisines des organes de la génération , les aisselles , & le menton : ordinairement les femmes n'ont point de barbe au menton. *Hist. Liv. II. ch. 1 , & Liv. III. chap. 11 ; des Parties , Liv. II. chap. 14.* On peut voir dans ces mêmes lieux , plusieurs remarques d'Aristote qui ne me paroissent pas avoir besoin d'explication : on peut ajouter aussi ce que je dirai au mot *Poil* ; je ne m'arrête en ce moment qu'à deux observations d'Aristote.

Il assure que peronne ne devient chauve avant d'avoir eu commerce avec les femmes. *Hist. Liv. III. ch. 11.* L'observation est assez curieuse : elle est répétée par Pline (1) , & par l'Auteur grec de l'introduction à l'anatomie (2). Mais je ne vois pas que les Modernes assurent d'eux-mêmes rien de précis à cet égard : & c'est effectivement un fait bien difficile à vérifier. L'observation n'est pas exacte , si comme Hérodote le rapporte , mais sur un simple ouï-dire , il y a des peuples qui sont naturellement chauves (3) ; & si , comme on le lit dans Hippocrate , il naît des enfans chauves de peres qui sont chauves (4).

A l'égard des femmes , il s'en trouve quelquefois qui ont de la barbe. Aristote fait mention des Prêtresses de Carie , auxquelles il en venoit quelquefois ; mais c'est , dit-il , un effet miraculeux , un présage. *Hist. Liv. III. ch. 11.* Ceci est tiré d'Hérodote. Selon cet Historien , il y avoit chez des peuples qu'il nomme Pédaséens & qui habitoient le milieu des terres au-dessus de la ville d'Halicarnasse , en Carie , la Prêtresse de Minerve , à laquelle il venoit une grande barbe lorsqu'il devoit arriver quelque événement malheureux à eux ou à leurs voisins. Il ajoute que cela s'étoit déjà vu trois fois (5). Hippocrate rapporte quelque chose de plus conforme aux loix de la nature. Il dit qu'à Abdere , Phaétuse , femme de Pythée , avoit été féconde dans sa

poils blancs , de sorte qu'on lui donnoit en France le nom de barbet. *Ad Card. exerc. 114. n. 2.* J'ai vu à Paris en 1774 , une petite fille âgée de trois ans , qu'on disoit née , près de Treves , d'une mere qui avoit eu d'autres enfans , lesquels n'avoient rien d'extraordinaire , dont le corps étoit couvert d'une grande quantité de poils châains assez fermes. M. de Buffon a donné une description détaillée de cet enfant ,

dans son supplément à l'*Hist. nat. Tom. VIII. pag. 399.*

(1) *Defluvium pilorum in capite , in muliere rarum , in spadonibus non visum , nec in ullo ante Veneris usum. Hist. L. XI. cap. 37.*

(2) *Pag. 98.*

(3) *Hist. Lib. IV. cap. 23.*

(4) *De aëre , &c. Opp. sect. 3. pag. 72.*

(5) *Hist. Liv. I. ch. 175 , & Liv. VIII. ch. 104.*

jeunesse. Son mari ayant été envoyé en exil, elle cessa pendant plusieurs mois d'avoir ses regles, & après quelques autres accidens, tout son corps prit l'habitude du corps d'un homme; il devint velu par-tout, il lui poussa de la barbe, sa voix même devint rude. Hippocrate dit que la même chose arriva à un autre femme encore; on fit tout ce que l'on put pour faire reparoître les regles, mais on ne put pas y réussir, & toutes deux moururent au bout de peu de tems (1). L'Auteur grec de l'introduction à l'anatomie, après avoir dit que les femmes n'ont pas de poils au menton, ajoute, si ce n'est que quelquefois il leur en vient quelques-uns lors de la suppression des regles (2).

S. 3. DES MEMBRES DE L'HOMME ET DES PARTIES EXTÉRIÈRES DE SON CORPS.

Aristote a décrit dans le *Liv. I. de son histoire*, depuis le septieme chapitre jusqu'au seizieme, les parties extérieures de l'Homme: je n'ai d'autre plan à suivre en ce moment, que de m'attacher à l'ordre de son texte, en en séparant tout ce qu'Aristote y a mêlé concernant ou les os, ou les visceres, ou la respiration, ou les sens & leurs organes. Objets dont je m'occuperai dans d'autres articles (3).

La partie la plus élevée du corps de l'Homme est le sommet de la tête; Aristote le place entre la fontanelle & l'occiput, ou le derriere de la tête: c'est le point milieu où les cheveux se séparent: M. Winslow en a fait également l'observation. Il remarque que le sommet de la tête se distingue de l'occiput par une espece de tourbillon de cheveux (4).

La portion de la tête qui est sous le crâne, s'appelle *face* ou *visage*, en Grec *profōpon*: & ce mot *profōpon*, ajoute Aristote, ne peut s'appliquer qu'à l'Homme. Il est certain que d'après l'étymologie que donne Aristote du mot *profōpon*, dans son traité *des Parties*, *Liv. III. ch. 1*, cette expression ne devoit s'employer qu'à l'égard de l'Homme (5). Néanmoins il est prouvé que les Grecs & Aristote lui-même, se sont souvent servis du mot *profōpon*

(1) De morb. vulgar. *Lib. VI. an. 55* & 56. *Opp. sect. VII. pag. 297.*

(2) Pag. 100. Voyez la note de Triller sur cet endroit.

(3) J'avertis ici pour une fois, que presque tout ce qu'Aristote dit dans cette partie de son histoire, a été copié & répété par Plin: *Histor. Lib. XI. cap. 37.*

(4) *Exposit. anatom. Traité somm. n. 252*

(5) τῶν ἀνθρώπων δὲ καλεῖται τὸ μετὰ τῆς κεφαλῆς ἢ τὸ αὐχένος πρόσωπον ἀπὸ τῆς πράξεως αὐτῆς ὀνομασθῆναι, ὡς εἶπεν· διὰ γὰρ τὸ μόνον ὄρθον εἶναι τῶν ζώων μόνον πρόσωθεν ὤπασται, ἢ τὴν φωνὴν εἰς τὸ πρόσω διακίπτει.

en parlant d'autres Animaux que de l'Homme (1). Il paroît que Cicéron avoit fait lui-même cette remarque, lorsqu'il assure que les Grecs n'ont pas d'expression qui réponde au mot latin *vultus* (2).

En décrivant les différentes parties du visage, Aristote expose les indices que ses différens traits peuvent donner du caractère. On conçoit bien qu'il ne faut pas trop accorder à cette science, qui est celle du physionomiste : cependant il semble aussi qu'on auroit tort de la rejeter totalement. Aristote a composé un traité exprès sur cette matière : il établit pour base de la science du physionomiste, la grande liaison qu'il y a entre l'ame & le corps ; liaison qui est telle que ces deux substances s'affectent réciproquement (3), & souvent d'une manière très-sensible. Il ajoute, dans le même traité, que le physionomiste ne considère pas seulement les traits du visage, mais les mouvemens & toute l'habitude du corps. Pourquoi donc n'admettroit-on pas que si telles passions, tels sentimens affectent le visage & quelquefois tout le corps d'une certaine manière, on peut conjecturer de tels traits, de telle habitude du corps, que ce sont tels ou tels sentimens qui dominent dans le sujet qu'on examine (4) ? Quoi qu'il en soit, si l'on veut suivre le développement des idées qu'Aristote ne fait que présenter dans son histoire, il faut en rapprocher son traité de la physionomie.

A l'occasion du nez, Aristote remarque que c'est par le nez que se fait l'éternuement : présage sacré ; seule explosion de l'air contenu dans le corps que l'on regarde comme un signe de l'avenir, *ch. 11*. L'Auteur de l'anatomie de Heister explique en physicien très-éclairé, les causes naturelles de l'éternuement : c'est le résultat de l'irritation d'un nerf qui vient se rendre à la membrane pituitaire du nez (5). A l'égard des raisons pour lesquelles Aristote appelle l'éternuement un présage, & un présage sacré, on trouvera sur ce sujet une dissertation très-érudite dans Coelius Rhodiginus. L'éternuement est une explosion d'air qui part de la tête, que l'on regarde comme

(1) Voyez la note de Triller sur le ch. 52 de l'introduit. à l'anatom. de l'Anonyme ; & joignez aux textes indiqués par Triller, le seizième chap. de ce premier Livre de l'Hist. des Animaux.

(2) *Is qui appellatur vultus, qui in nullo animante esse præter hominem potest, indicat mores : cuius vim Græci norunt, nomen omnino non habent. De legib. n. 9.* Mais voyez sur ce texte, les disputes des Commentateurs dans l'édition de l'Abbé d'Olivet,

(3) οὕτως ἔχει πρὸς ἑλληλα εἰμὰ τε ἔψυχῃ συμφορῇ, ὡσεὶ τῶν κλειῶν ἀλλήλοισι αἰτία γίνεσθαι παθημάτων.

(4) On a deux traités de physionomie fort amples qui ont été imprimés à Padoue en 1623 ; l'un de Jean-Baptiste de la Porte, Napolitain ; l'autre de Jean Ingegneri, Evêque de Capo d'Istria. L'Abbé Perneti a écrit aussi sur ce même sujet.

(5) Pag. 445.

une partie sacrée dans le corps ; c'est une marque d'ailleurs que la tête est en bon état ; les Médecins , Hippocrate entre-autres , ont souvent regardé l'éterniement comme un signe du rétablissement de l'habitude du corps dans certaines maladies : il n'en a pas fallu davantage pour le faire respecter & regarder comme un présage heureux , même dans des choses très-étrangères à l'état physique du corps ou de la tête (1).

J'ai parlé ailleurs du fait qu'Aristote assure , qu'il se forme quelquefois du lait dans les mammelles des hommes : on a plusieurs témoins de ce fait (2).

Il y a dans le grec , relativement au rein , *ch. 13* , une phrase qu'il n'étoit pas possible d'insérer dans la traduction , parce qu'elle n'est fondée que sur l'étymologie du mot grec qui signifie le rein. Derrière , dit Aristote , est la ceinture (3) ou le rein , *osphus* , dont le nom est dérivé de sa nature même , car il semble être d'une substance lisse , *isophues* ; ou , si l'on veut , les reins sont deux d'une nature semblable : le mot grec étant susceptible de ce double sens. Il est évident que s'exprimer ainsi , ce n'est pas parler françois , mais grec. Au surplus , la distribution qu'Aristote fait en ce lieu des différentes régions du corps humain , ne s'éloigne pas beaucoup de celle de nos Anatomistes modernes , seulement elle est faite avec moins de précision (4).

(1) *Leçt. antiquar. Lib. XXIV. cap. 27.*

(2) Voyez ci-dessus le mot *Chevre* , pag. 210 , & joignez aux autorités que j'ai citées dans les notes 6 & 7 , l'exposition anatom. de M. Winslow , traité de la poitrine , n. 24.

(3) Il n'est pas inutile de remarquer qu'Aristote se sert ici du mot *διάζωμα* pour signifier la ceinture , & qu'ailleurs il s'en sert pour signifier le diaphragme.

(4) Je crois devoir transcrire ici , mais en l'abrégéant un peu , la distribution du corps de l'Homme , par M. Winslow (expof. anat. traité sommaire) : c'est le meilleur commentaire sur tout cet endroit d'Aristote.

« On divise le corps humain en tête , en tronc & en extrémités. On fait ensuite la subdivision du tronc en col , en thorax ou poitrine , & en abdomen ou bas-ventre ; & celle des extrémités , en deux supérieures appellées en général bras , & deux inférieures nommées en général jambes ».

« On divise la tête selon ses parties externes , en chevelure ou partie chevelue , & en face ou visage ».

« La chevelure ou partie chevelue cou-

vre tout ce qui répond à la portion supérieure de l'os coronal ou frontal , aux os pariétaux , à l'os occipital , à la portion supérieure & à la portion inférieure de l'os des tempes ».

« Le haut de la chevelure ; ou partie chevelue , est appelé sommet de la tête ou fontanelle ; le derrière est nommé occiput ; les côtés portent le nom de tempes. Le sommet est distingué de l'occiput par une espèce de tourbillon de la chevelure. Les tempes se terminent en bas par les oreilles ».

« La face ou le visage comprend tout ce qui , dans toute l'étendue superficielle de la tête , se présente entre la chevelure ou partie chevelue & le col , savoir le front , les sourcils , les paupières , les yeux , le nez , la bouche , le menton , les joues , les oreilles ».

« Le col en général est divisé en gorge ou partie antérieure , en chignon ou partie postérieure , & en parties latérales. La gorge commence par une éminence , & se termine par une fossette. Le chignon commence par une fossette appelée le creux

Aristote a remarqué que le renflement des fesses paroît destiné à servir à l'Homme de coussin pour s'asseoir ; il s'est expliqué sur cela encore & avec plus d'étendue dans son traité *des Parties*, Liv. IV. ch. 10, à la fin ; & il prétend que l'Homme n'a point de queue, parce que ce qui serviroit à la former est absorbé pour la formation de la partie charnue des fesses, & du gras de la jambe. Je doute qu'on soit fort satisfait de cette raison. Si l'on veut une raison de ce que l'Homme n'a point de queue, il faut dire que c'est parce qu'elle lui seroit très-incommode pour s'asseoir. Dans les autres Animaux, les derniers os de l'épine, qui forment la queue, sortent en dehors : au contraire dans l'Homme, le coccyx qui est le dernier de ces os, est un peu courbé vers le bassin. Quelquefois le coccyx s'est trouvé avoir une

de la nuque, qui s'efface en descendant. Le col renferme le larynx & une portion de la trachée artère, le pharynx & une portion de l'œsophage ».

« Sous le nom de poitrine on comprend communément tout ce qui répond à l'étendue du sternum, des côtes & des vertèbres du dos, soit au dehors soit en dedans ».

« Le bas-ventre commence immédiatement au-dessous de la poitrine & se termine par le fonds du bassin des os innominés. On en divise la circonférence en régions. Antérieurement on en compte trois, savoir la région épigastrique ou supérieure, la région ombilicale ou moyenne, & la région hypogastrique ou inférieure. Postérieurement on n'en compte qu'une sous le nom de région lombaire ».

« La région épigastrique commence immédiatement sous la pointe xiphoïde par un petit enfoncement superficiel appelé le creux de l'estomac, & se termine pour l'ordinaire dans l'adulte au-dessus du nombril, à la hauteur d'une ligne transversale qu'on tiroit depuis l'extrémité des dernières fausses côtes du côté droit, jusqu'à l'extrémité des dernières fausses côtes du côté gauche ».

« On fait une subdivision de cette région en trois parties, savoir une moyenne appelée épigastre, & deux latérales nommées hypocondres. L'épigastre comprend l'espace antérieur qui est entre les fausses côtes d'un côté & les fausses côtes de l'autre côté. Les hypocondres sont les espaces couverts des fausses côtes ».

« La région ombilicale commence dans l'adulte à la hauteur de la ligne transver-

sale dont je viens de parler, & se termine au-dessous de l'ombilic à la hauteur d'une ligne qu'on tiroit parallèlement à l'autre ligne depuis la crête de l'os des îles du côté droit, jusqu'à la crête de l'os des îles du côté gauche ».

« On divise encore cette région en trois parties, une moyenne appelée proprement région ombilicale, & deux latérales nommées communément les flancs, anciennement les îles, du latin *ilia*. Ces parties latérales répondent à l'espace qui est entre le bas des fausses côtes & le haut de l'os des îles ».

« La région hypogastrique s'étend depuis les bornes inférieures de la région ombilicale jusqu'en bas. On la divise aussi en trois parties, une moyenne appelée pubis, & deux latérales qu'on appelle les aines ».

« La région lombaire est la partie postérieure du bas-ventre, & comprend l'espace qui est depuis les dernières côtes de chaque côté, & la dernière vertèbre du dos, jusqu'à l'os sacrum & les parties voisines de la crête de l'os des îles. Les parties latérales de cette région sont appelées lombes ».

« Enfin le fonds du bas-ventre qui répond au bassin du squelette, se termine en devant par les parties naturelles, & en arrière par les fesses & par l'anus. Les fesses sont séparées l'une de l'autre par une raie qui mène à l'anus, & chaque fesse est bordé en bas par un grand pli qui la distingue du reste de la cuisse ».

« L'espace qui est entre l'anus & les parties naturelles, porte le nom de périnée ».

courbure opposée, & alors l'Homme a paru avoir une petite queue (1).

Pline, qui paroît si crédule dans tant d'autres occasions, n'a point pardonné à Aristote d'avoir dit sérieusement, *ch. 15*, que, des plis qui divisent la paume de la main, on pouvoit tirer des pronostics sur la longueur ou la brièveté de la vie (2). Il est étonnant sans doute qu'Aristote ait écrit de pareilles rêveries; mais il ne l'est pas moins qu'on y ait ajouté foi aussi long-tems qu'on l'a fait, comme l'établissent le trop grand nombre d'écrits pleins de détails sur ces inepties (3). Aristote est plus intéressant, lorsqu'au traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 10*, il expose les avantages de la conformation de la main & des doigts.

Lorsque j'ai dit dans ma traduction, que le dessous du pied s'appelloit la plante du pied, je me suis servi, peut-être sans assez de réflexion, de l'expression françoise; mais j'avertis qu'elle ne rend point l'expression grecque: Aristote dit que le dessous du pied s'appelle *la poitrine du pied* (4). La même dénomination de *Poitrine*, a été appliquée à la paume de la main (5). J'ajoute que le dessus du pied, qui n'avoit point de nom chez les Grecs, en a un parmi nous, & s'appelle le *cou-de-pied*.

H U I T R E (6).

Le mot Huître a deux significations dans notre langue: tantôt il indique une espèce particulière de coquillages que l'on sert sur les tables; tantôt il indique un genre de coquillages qui comprend plusieurs espèces différentes, dont l'une est l'Huître qui se mange. Aristote me paroît avoir employé le mot *ostreon* dans ces deux sens; je crois même, ainsi que je l'ai remarqué au mot *Coquillage*, qu'il l'a employé quelquefois dans un sens plus général encore, pour désigner toutes sortes de testacées. D'un autre côté il me paroît qu'il s'est quelquefois servi d'une expression particulière, *limnostreon*, pour désigner les Huîtres bonnes à manger. Ce mot est composé de deux (7), dont la réunion indique des Huîtres d'étangs, & cette désignation vient sans doute de ce que les Huîtres d'étangs, ou que l'on pêchoit dans des endroits de la mer qui étoient voisins d'étangs, étoient les plus estimées (8). Oserois-

(1) Voyez le lex. de Castelli. *V. cauda*; & M. de Buffon, *Hist. nat. T. V. p. 45*.

(2) Miror Aristotelem non modò credidisse præscita vitæ esse aliqua in corporibus ipsis, verùm etiam prodidisse. *Hist. Lib. XI. cap. 52, n. 113*.

(3) Cardan, par exemple, dans son traité de *varietate rerum*, a un fort long

chapitre, le 79^e, intitulé, *Chironomia ratio & prædictiones*.

(4) σῆθος.

(5) Voyez le lex. de Castelli. *V. Pectus*.

(6) λιμνοστρεα, τὰ, & ὕστρεα, τὰ.

(7) λιμνη, stagnum, ὕστρεον, ostreum.

(8) Voyez Athenée, *Deipnos. Lib. III.*

je conjecturer que ces Huîtres d'étangs pouvoient être les mêmes que nos Huîtres vertes, des Huîtres que l'on faisoit parquer dans des fosses (1) ?

Quoi qu'il en soit, je vais rappeler ce qu'Aristote a dit des Huîtres, soit sous le mot *ostreon*, soit sous le mot *limnostron*. Au Liv. I. de son *Hist. ch. 1*, il parle d'animaux qui ne pompent ni l'air ni l'eau, & il donne pour exemple les orties de mer & les *ostrea* : j'ai traduit les *Huîtres*, elles peuvent en effet servir d'exemple de ce qu'Aristote vient de dire ; mais j'aurois pu également employer le mot coquillage. J'observerai en passant que l'observation d'Aristote n'est exacte en soi ni à l'égard des Huîtres, ni à l'égard des autres coquillages ; on a découvert leurs ouies qui remplissent la même destination que les ouies des poissons (2). Au même chapitre, en parlant d'Animaux qui n'ont pas la faculté de se mouvoir, quoiqu'ils soient détachés, il donne pour exemple encore les *ostrea*. Je ferai la même observation que je faisois il y a un moment. Les Huîtres sont ordinairement attachées à un corps quelconque, mais si on les en détache pour les porter ailleurs, elles ne meurent pas, & cependant lors même qu'elles sont détachées elles ne se meuvent pas d'elles-mêmes. L'exemple des Huîtres justifie donc la proposition d'Aristote, mais celui d'autres coquillages pourroit le justifier également. Il en est de même encore de l'emploi du mot *ostreon*, au commencement du Livre quatrième, pour donner un exemple de testacées.

Mais lorsqu'au Liv. V. ch. 15, Aristote dit que les *limnostron* se forment dans les lieux où le fonds est bourbeux (3) ; & qu'un peu plus loin, il dit que si le fonds est bourbeux, il produit des *ostrea* : il y a tout lieu de croire que cette dernière expression ne signifie que des coquillages de la même classe que les premiers, puisqu'ils viennent dans le même fonds, c'est-à-dire, des Huîtres. Pareillement lorsqu'au traité des Parties, Liv. III. ch. 11, à la fin, il parle de la formation des mêmes coquillages. Ce texte est important à remarquer. Tous les testacées, dit Aristote, s'engendrent d'eux-mêmes (4), on le voit en ce qu'il s'en forme sur le bois des navires, lorsque commençant à pourrir il se couvre d'une espèce de vase écumeuse (5), & en ce

pag. 92. Voyez aussi Gesner, de Ostreis, in Corollariis.

(1) Voyez dans le dictionnaire de Bonmare, V^o. *Huître*, de quelle manière les pêcheurs de nos jours rendent les Huîtres vertes.

(2) Conchyliol. Part. II. pag. 48.

(3) J'ai mis dans cet endroit de la traduction, vaseux au lieu de bourbeux, c'est

une faute ; puisqu'Aristote emploie dans les deux textes que j'indique ici la même expression grecque, je devois me servir aussi de la même expression française.

(4) Voyez ce que j'ai dit contre la génération spontanée, ci-dessus, pag. 344.

(5) Il y a une observation de ce genre dans l'histoire des voyag. T. XXXIII. pag. 92.

qu'il

qu'il vient des Huîtres (*limnoſtrea*) dans des lieux où il n'y en avoit pas, lorsque par quelque accident, ces lieux deviennent bourbeux. C'est ainsi que la flotte étant venue débarquer à Rhodes, & les matelots ayant jetté dans l'eau des pots cassés & autres tessons, il s'y amassa, avec le tems, de la bourbe, & alors il s'y trouva des Huîtres (*ostrea*). Une preuve au contraire, continue Aristote, que ces testacées n'ont en eux-mêmes aucun principe pour se reproduire, c'est que des pêcheurs de l'île de Chio, ayant pris des Huîtres (*ostrea*) à Pyrrha, dans l'île de Lesbos (1), & les ayant portées dans un autre endroit de la mer voisine, & où les eaux formoient un courant (2), elles grossirent beaucoup, mais elles ne produisirent rien, quoiqu'elles y restassent long-tems. Ce que l'on appelle les œufs dans ces testacées n'est point l'annonce d'une reproduction, mais seulement un signe d'embonpoint, comme l'est la graisse dans les animaux qui ont du sang. Les uns en ont en toute saison, les autres en ont au printemps. Ces œufs diminuent à mesure que la saison avance, & enfin ils disparaissent totalement. De ce genre sont les œufs des pétoncles, des moules & des Huîtres (*limnoſtrea*).

J'ai rapporté ici ce texte d'Aristote, parce que c'est celui où il s'est plus étendu sur les Huîtres, mais le lieu de l'expliquer, est lorsqu'il sera question des testacées & de leur génération (3). Aristote a peu parlé d'ailleurs des Huîtres; il a seulement remarqué au *Liv. IV. ch. 4 de son histoire*, que la coquille de l'Huître étoit raboteuse, & qu'elle avoit les bords épais. On peut voir dans Klein (4) & dans M. d'Argenville (5), la description des especes d'Huîtres les plus remarquables.

H U P E (6).

La Hupe est un oiseau qui se plaît sur les montagnes. *Hist. Liv. I. ch. 1*, & *Liv. IX. ch. 11*. Elle ne fait point de nid, mais elle entre dans des troncs d'arbres & y dépose ses œufs sans autre préparation. *L. VI. ch. 1*. Cependant

(1) Pyrrha étoit une ville de Lesbos qui donnoit son nom à un petit golfe, dont l'entrée étoit tournée vers le midi. Voyez Strabon, *Geogr. Liv. XIII. pag. 617*, & les cartes de M. d'Anville.

(2) Dans le texte on lit *εὐρωτιώδεις*, mais il paroît que Gaza a lu *εὐρικώδεις*. Voyez les variantes de l'édition de Sylburge.

(3) Sur la reproduction des Huîtres en particulier, voyez le mot *Huître* dans le dictionnaire de M. de Bomare.

(4) *Conchæ, cap. 1, clas. 2.*

(5) *Conchyliol. Part. I. classe 2, fam. 1. pag. 273 & suiv.*

(6) *ἑρως*, δ. En Espagnol, El abubilla. De Funez, *Liv. I. ch. 41.*

Aristote n'a entendu ceci qu'avec quelque restriction, puisqu'au *Liv. IX. ch. 15*, il ajoute qu'elle emploie des excréments humains à la construction de son nid. Aristote dit encore que la Hupe change de couleur de l'été à l'hiver, ce qui lui est commun avec tous les oiseaux sauvages. *Ibid. & ch. 49.*

On peut ajouter quelques traits à cette description, d'après Aristophane, qui s'est attaché à représenter le ramage de la Hupe (1), & d'après Pausanias, qui dit que la Hupe, en laquelle on raconte que Térée a été changé, est un oiseau un peu plus gros qu'une caille, qui a sur le sommet de la tête comme un toupet de plumes (2).

Mais c'est dans l'ornithologie de M. Brisson (3), & dans l'histoire des oiseaux de M. Salerne (4), qu'on trouvera des descriptions bien plus détaillées. La Hupe est un oiseau à-peu-près de la grandeur du merle, remarquable par une Hupe très-belle, haute de deux pouces deux lignes, composée de deux rangs de plumes rouffes, terminées de noir. Les couleurs de la Hupe sont mêlées de blanc, de roux & de noir plus ou moins foncé; son bec est long de plus de deux pouces. M. Salerne assure qu'il a vu plusieurs nids de Hupe, & qu'il n'en a trouvé aucun qui contiennent d'homme ou d'animaux: il ajoute néanmoins que ce qu'il y a de certain, c'est que son nid & ses petits puent comme une charogne: mais, continue-t-il, cette puanteur des petits n'est que superficielle, car ils sont fort bons à manger, même en sortant du nid. Le même Auteur assure que les chasseurs de l'Orléannois attestent, pour l'avoir éprouvé, que dans l'automne la Hupe devient grasse & est un oiseau exquis au goût, pourvu qu'on ait attention de lui couper la tête quand elle est encore chaude, parce qu'autrement sa chair sentiroit trop le musc (5).

Par rapport à l'identité de la Hupe avec l'oiseau dont Aristote a parlé,

(1) ἔποποι. ποποι. ποποι. ποποι.

ἰὼ ἰὼ. ἰὼ. ἰὼ. ἰὼ.

(2) ὁ δὲ ἔποψ ἐς δὴ ἔχει λόγος τὸν Τηρέα ἀλλαγῆναι, οὗτος ὄρνις μέγεθος μὲν ἕλιγον ἐστὶν ὑπὲρ ὄρνυγα, ἐπὶ τῇ κεφαλῇ δὲ οἱ τὰ πλεῖρα ἐς λόφου σχῆμα ἐξήρηται. Græc. descr. Lib. X. cap. 4.

(3) Ornithol. Tom. II. pag. 455.

(4) Hist. des oiseaux, pag. 119.

(5) M. Michaëlis dit au contraire que la Hupe est un oiseau qu'il n'étoit pas be-

Aves V. 228 & seq.

soin de défendre de manger, parce que par sa puanteur il se défend assez lui-même: il doute que les plus pauvres puissent faire leur repas de la chair maigre & révoltante de cet oiseau. Quest. proposées, &c. qu. 100, pag. 424. Pline a dit de la Hupe, *obscena pastu avis*, Lib. X. cap. 29. n. 44, parce qu'on prétend qu'elle va chercher des insectes dans la fiente de l'homme & des animaux.

on en est assuré d'abord par les caractères qu'Aristote & les autres Grecs lui attribuent; ensuite parce qu'ils conviennent que c'est l'oiseau célèbre dans la fable, par la métamorphose de Térée: or cet oiseau est certainement la *Upupa* des Latins (1), & notre Hupe. Aussi je ne vois sur ce point qu'un même sentiment chez les Auteurs (2).

HYBRIS (3).

Dans le texte de l'histoire des Animaux, tel que je l'ai donné, on lit; que la *Hybris*, que quelques-uns confondent avec le *ptonx*, est un oiseau qui ne paroît que la nuit, parce que ses yeux ne pourroient pas soutenir la lumière; qu'il chasse comme l'aigle, dont il est l'ennemi; qu'il pond deux œufs & niche dans les cavernes & les rochers. *Liv. IX, ch. 12.*

Le nom de la *Hybris* existe-t-il dans Aristote? c'est une première question sur laquelle on peut voir les variantes, & ce que j'ai dit au mot *Cymindis*. S'il n'y existe pas, ce sera avec la *Cymindis*, & non avec la *Hybris* que le *ptonx* se confondra. Ce qui est certain, c'est que je ne trouve rien dans les Modernes qui me fasse connoître ni la *Hybris*, ni le *ptonx*, comme oiseau distingué de la *Cymindis*.

HYENE (4).

Lorsqu'on lit dans Pline & dans Elie (5), que la Hyene est un animal qui non seulement a les deux sexes, mais qui même en change alternativement, & est mâle une année, l'autre année femelle; qu'elle imite le langage des hommes pour attirer les bergers & les dévorer; que, comme une habile magicienne, elle charme les chiens & les rend muets, on est tenté de croire qu'un tel animal n'a jamais existé, & que c'est un être fabuleux. Le vrai est que la Hyene existe, mais qu'on a ajouté beaucoup de contes à son histoire.

(1) Ovide a conservé le nom grec,

Tereus

Vertitur in volucrum cui stant in vertice cristæ;

Prominet immodicum pro longâ cuspide rostrum;

Nomen epops volucris, facies armata videtur. *Metam. Lib. VI.*

(2) Voyez Belon, de la nat. des ois. *Liv. VI. ch. 10*; Gesner, in *Upupa*; Scalliger, sur *Aristote*; le P. Hardouin, sur Pline, *Liv. X. ch. 29. n. 44.* Klein, ordo av. §. 52. n. 14. M. Brisson, M. Salerne, &c.

(3) ὑβρίς, ἦ.

(4) ὑαίρα, ἦ.

(5) Pline, *Hist. Lib. VIII. cap. 30.* & *Lib. XXVIII. cap. 8.* Elie, de nat. animal. *Lib. I. cap. 25.* & *Lib. VI. cap. 14.*

K k k ij

Aristote a parlé de la Hyene dans deux endroits de son histoire. Au *Liv. VI. ch. 32*, il remarque qu'elle est de la couleur du loup, mais qu'elle a le poil plus épais, & que sa criniere se prolonge dans toute la longueur de son dos; mais il avertit qu'il est faux qu'elle réunisse les deux sexes, & que l'erreur vient de ce qu'elle a, sous la queue, une ouverture ou fente qui ressemble à la vulve d'une femelle, mais dont le fonds n'est pas ouvert. Au *Liv. VIII. ch. 5*. Aristote observe que la Hyene est autrement appelée *glanus*; il la compare au loup pour la grandeur; il dit qu'elle se met en embuscade pour saisir les hommes; qu'elle vomit pour attirer les chiens & les dévorer; enfin, qu'elle est tellement avide de chair humaine, qu'elle déterre même les cadavres. Ces différens traits indiquent une bête très-féroce & très-dangereuse. M. de Buffon a recueilli tous les traits qui la peignent (1), de même que Bochart a rassemblé tous les textes des Auteurs qui en ont parlé (2).

Belon a pensé que la civette étoit la Hyene des anciens (3): mais il est facile de voir qu'il s'est trompé. La taille de la civette n'approche pas de celle du loup, & la civette n'a pas la férocité de la Hyene. Un trait de ressemblance entre les deux animaux, est l'espece de poche qu'ils ont près de l'anus: encore la position de cette ouverture n'est-elle pas la même dans les deux animaux (4). Il se distille dans le sac de la civette, une liqueur qui est le musc.

La Hyene se trouve dans l'Afrique & dans plusieurs contrées de l'Asie (5).

H Y P E R E S (6).

Aristote, au lieu où il parle des chenilles qui marchent par ondulation, en avançant d'abord une partie de leur corps & courbant ensuite le reste pour le ramener en avant, chenilles que je crois être celles que nos Naturalistes nomment *arpenieuses* (7), a dit que c'étoit d'elles que venoient les *pénies* & les *Hyperes*, dont les couleurs varient selon la chenille dont ils sortent. *Hist. Liv. V. ch. 19*.

Il est assez évident, par ce texte même d'Aristote, que les *pénies* & les *Hyperes* dont il y est question, sont des papillons: mais il est impossible de

(1) *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 325.* vir à l'Hist. des anim. *Part. I. pag. 161.*
 (2) *Hieroz. Part. II. Lib. III. capp. 8* (5) *Zimmerm. Zool. geogr. pag. 366.*
 & 11. (6) *ὑπερα, τὰ.*
 (3) *Observat. Lib. II. cap. 20.* (7) *Mém. pour servir à l'hist. des infec-*
 (4) *Mém. de MM. de l'Acad. pour ser-* *tes, Tom. II. mém. 8 & 9.*

reconnoître ces deux especes de papillons, qu'Aristote a seulement nommés, dans la foule de ceux qui ont été observés par les Modernes. On peut voir quelques exemples de la variété des papillons qui sortent des chenilles arpen-teuses, dans les mémoires de M. de Reaumur. Il remarque que dans leur nombre, il en est dont les femelles ont les ailes si courtes, qu'au premier aspect on jugeroit qu'ils n'en ont point du tout (1): seroit-ce entre ces femelles dont les ailes sont si peu apparentes, & les mâles dont les ailes sont si étendues & souvent si remarquables par leurs couleurs, qu'Aristote auroit distribué les deux noms de *pénies* & de *Hyperes* ?

J A S E U R (2)

Oiseau qui, suivant la description d'Aristote, a la voix bonne, & la couleur belle; est industrieux & d'une figure agréable. Il paroît étranger & on le voit rarement. *Hist. Liv. IX. ch. 16.*

M. Gueneau de Montbeillard (3) fait du *gnaphalos* d'Aristote, le Jaseur, & il y a plusieurs motifs de se ranger à cet avis. D'abord on observe, d'après Gesner (4), que l'expression grecque signifie un matelas, & qu'on a pu donner ce nom au Jaseur à cause de ses plumes soyeuses. C'est d'ailleurs un oiseau dont la figure & le plumage sont fort agréables, & dont on a encore aujourd'hui de la peine à déterminer le climat propre.

M. Brisson en fait la description sous le nom de Jaseur de Bohême (5). Il est un peu plus gros, dit-il, qu'une alouette hupée. Tout son corps est couvert de plumes douces comme de la soie. Celles du sommet de la tête sont plus longues que les autres, & l'oiseau peut les relever en forme de hupe. Son plumage est mêlé de noir, de marron, de gris, de jaune, de blanc, &c.

I B I S (6).

Aristote ne semble avoir parlé de l'Ibis que d'après Hérodote. Il distingue deux especes d'oiseaux qui portent également le nom d'Ibis, savoir, de blancs & de noirs. Il parle des uns & des autres comme d'oiseaux particuliers à l'Égypte: les blancs se trouvent, dit-il, dans toute l'Égypte, excepté à Péluse, & les noirs ne se trouvent au contraire qu'à Péluse. *Hist. Liv. IX. ch. 27.*

(1) Ubi modò, pag. 369.

(2) γνάφαλος, δ.

(3) Hist. nat. des ois. Tom. VI. p. 144.

(4) In Gnaphalo.

(5) Ornithol. Tom. II. pag. 333.

(6) ἰβίς, ἡ.

Voici maintenant le texte d'Hérodote. « Il y a un canton de l'Arabie qui » est du côté de la ville appellée Butus, où je me transportai pour m'in- » former de ce qu'on dit des serpens. Y étant arrivé, je vis effectivement » une infinité d'os & d'épines de serpens : ils étoient par monceaux plus » ou moins considérables, mais en grand nombre. Le lieu où ils se trouvent est » un endroit où, après une gorge étroite qui passe entre les montagnes, » la plaine s'élargit considérablement, & cette plaine est continue avec cel- » les de l'Egypte. On dit donc qu'au printems, des serpens ailés volent » de l'Arabie en Egypte ; mais que les oiseaux qu'on nomme Ibis, viennent » à leur rencontre, à ce défilé dont j'ai parlé, & ne les laissent pas passer, » mais les tuent. C'est pour cela, disent les Arabes, que les Ibis sont fort » honorées en Egypte ; les Egyptiens en conviennent également eux-mêmes. » Voici au reste la description de l'Ibis : c'est un oiseau entièrement de » couleur noire foncée ; il a des jambes de grue & le bec en grande partie » recourbé ; il est de la taille du crex. Ceci s'entend des Ibis noires, qui sont » celles qui se battent contre les serpens. D'autres Ibis (car il y en a de deux » especes), qui font leur séjour dans les lieux habités & au milieu des hom- » mes, ont la tête & le cou chauves, & sont blanches par les ailes, mais » non par la tête, le cou, l'extrémité des ailes & du croupion, ces par- » ties étant très-noires. A l'égard des jambes & du bec, cette Ibis est fem- » blable à la précédente (1) ».

Pour sentir la parité des deux textes, il suffit d'observer que Péluse, qui est nommé par Aristote, est le lieu de l'Egypte le plus voisin de l'Arabie, sur la même ligne que la ville de Butus (2). Les gorges dont parle

(1) ἔστι χώρος τῆς Ἀραβίης κατὰ Βυτίου πόλιν μάλιστα καὶ κείμενος· ἢ ἐς τῷτο τὸ χωρίον ἦλθον πυθνανόμενος περὶ τῶν ὀφίων. ἀπικόμενος δὲ εἶδον ὄσεία ὀφίων, ἢ ἀκάνθας· πλήθει μὲν ἀδύνατα ἀπηγήσασθαι σωροὶ δὲ ἦσαν ἀκανθέων ἢ μεγάλοι καὶ ὑποδέσφεροι, ἢ ἐλάσσοντα ἔτι τύλων· πολλοὶ δὲ ἦσαν ὄφιοι. ἔστι δὲ ὁ χώρος ὅτος ἐν τῷ αἰ ἀκανθαὶ κατακεχυαὶ τοιούδε τις ἐσβολὴ ἐξ ἑρέων σφινῶν ἐς πεδίον μέγα· τὸ δὲ πεδίον τῷτο συνάπτει τῷ Αἰγυπτίῳ πεδίῳ. λόγος δὲ ἐστὶ ἅμα τῷ ἑαρι πτερωτῆς ὄφιοι ἐκ τῆς Ἀραβίης πέτεσθαι ἐπ' Αἰγυπτίῳ τὰς δ' ἰβίς τὰς ὀρνίθας ἀπαντώσας ἐς τὴν ἐσβολὴν ταύτης τῆς χώρας, ἢ παρῖεναι τὰς ὄφιοι, ἀλλὰ κατακτείνειν. ἢ τὴν ἰβίαν διὰ τῷτο τὸ ἔργον τετιμησθαι

λέγουσι Ἀράβιοι μεγάλως πρὸς Αἰγυπτίῳ. ὁμολογέουσι δὲ καὶ Αἰγύπτιοι διὰ ταῦτα τιμᾶν τὰς ὀρνίθας ταύτας. εἶδος δὲ τῆς μὲν ἰβίος τὰ δε· μέλαινα δεινῶς πᾶσα, σκέλεα δὲ φορεῖ γέρανα, πρὸσωπον δὲ ἐς ταμάλινα ἐπίγρυπον, μέγαθος ὅσον κρέξ. τῶν μὲν δὴ μελαινῶν τῶν μαχομένων πρὸς τὰς ὄφιοι, ἢ δ' ἰδέη. τῶν δ' ἐν ποσὶ μάλλον, εἰλευμένων τοῖσι ἀνθρώποισι, (διχαὶ γὰρ δὴ αἰσι αἰβίβιοι) ἢ ψιλὴ τὴν κεφαλὴν, ἢ τὴν δεξιὴν πᾶσαν· λευκὴ πτεροῖσι, πλήν κεφαλῆς, ἢ τῷ αὐχένος, ἢ ἀκρωτῶν τῶν πτερυγῶν, ἢ τῷ πυγαίῳ ἀκρω. ταῦτα δὲ τὰ εἶπον πάντα, μέλανά ἐστι δεινῶς. σκέλεα δὲ ἢ πρὸσωπον, ἐμπερὶς τῷ ἐτέρη. Hist. Lib. II. cap. 75 & 76.

(2) Voyez les cartes de M. d'Anville.

Hérodote, étoient donc voisines de Péluse, & ainsi, c'est en suivant Hérodote, qu'Aristote établit dans le canton de Péluse les Ibis noires.

Une multitude d'Auteurs anciens ont parlé de l'utilité dont les Ibis étoient aux Egyptiens, pour les délivrer des serpens, des grenouilles, des lézards & d'autres animaux semblables (1). Elien prétend, que de même que les Ibis noires défendent l'entrée de l'Egypte aux serpens qui viennent de l'Arabie, les Ibis blanches en défendent l'entrée à ceux qui viennent de l'Ethiopie (2). L'Ibis est fameuse encore, par l'invention des clysteres qu'on lui attribue (3).

Belon a donné de l'Ibis noire, une description qui paroît exacte (4); MM. de l'Académie des Sciences ont démontré, ce me semble, qu'il s'étoit au contraire trompé en faisant de l'Ibis blanche une espèce de cigogne. Il y a des différences essentielles entre l'Ibis & la cigogne, quant au bec surtout, quoique ces oiseaux se rapprochent beaucoup d'ailleurs (5). Ceux-là se sont trompés aussi, qui ont mis la cigogne dans le genre du héron (6): M. Brisson place les Ibis dans le genre du courly (7); il seroit peut-être aussi bien d'en faire un genre tout-à-fait particulier, si le bec du courly & celui de l'Ibis, quoique courbés l'un & l'autre, ne sont cependant pas courbés de la même manière (8).

J'ai remarqué au mot *Génération*, d'après Aristote, que c'étoit une fable de supposer que les Ibis s'accoupoient par le bec (9).

ICHNEUMON (10).

Aristote parlant de l'Ichneumon, le désigne comme un animal qui habite

(1) Voyez Diodore de Sicile, *Biblioth. Hist. Lib. I. cap. 87*; Pline, *Hist. L. X. cap. 28. n. 40*; Strabon, *Géogr. Lib. XVII. pag. 823*; Elien, *de nat. animal. L. X. cap. 29*.

(2) De nat. anim. *Lib. II. cap. 35*. Il me semble appercevoir quelques vestiges de cette idée dans la manière dont Cicéron parle des Ibis: *Avertunt pestem ab Ægypto (Ibes) cum volucres angues ex vastitate Libyæ, vento Africo, insectas interficiunt atque consumunt. De nat. Deor. Lib. I. n. 101*.

(3) Cicéron, *de nat. Deor. Lib. II. n. 126*. Pline, *Hist. Lib. VIII. cap. 27. n. 41*; Plutarque, *de Iside & Osiride, opp. mor. pag. 679*. Elien, *de nat. animal. L. II. cap. 35*. Phile, *de animal. propr. n. 16*.

(4) De la nat. des oiseaux, *Liv. IV. ch. 9. & 10*.

(5) Mém. pour servir à l'Hist. des anim. *Part. III. pag. 61 & suiv.* On y trouve une description très-détaillée d'un Ibis blanc: c'est l'expression de MM. de l'Académie. Voyez aussi Gesner, *de Ibide*.

(6) Entre-autres Hasselquist, voyage dans le Levant, *Part. II. pag. 21*. Voyez les quest. proposées par M. Michaëlis, *qu. 100. & Beckman, de Hist. nat. vet. cap. 3. §. 6*.

(7) Ornithol. *Tom. V. pag. 347 & 349*.

(8) Comparez la figure du courly dans M. Brisson, avec celle de l'Ibis dans les mém. de l'Académie.

(9) Voyez ci-dessus, *pag. 355*.

(10) *ἰχνεύμων*, d.

en Egypte. *Hist. Liv. IX. ch. 6.* Il y est en effet plus commun que partout ailleurs, quoique ce ne soit pas la seule contrée où il se rencontre (1). On trouve peu de choses sur l'Ichneumon, dans l'histoire des Animaux; Aristote observe seulement, *Liv. VI. ch. 35*, qu'il a, ainsi que le chat, le même nombre de petits que le chien, c'est-à-dire, communément cinq ou six, *Hist. Liv. VI. ch. 20*; & au *Liv. IX. ch. 6*, il parle de ses combats contre l'aspic, combats pour lesquels il se forme une sorte de cuirasse en se roulant dans la boue, qu'il laisse ensuite secher, & qu'il n'entreprend pas sans appeler à son secours plusieurs autres Ichneumons.

Pline a parlé de ces mêmes combats (2), aussi-bien que Diodore de Sicile (3), Strabon (4) & Elien (5). Mais Diodore de Sicile, Pline & Strabon, racontent un autre fait qui seroit bien plus merveilleux: c'est que tandis que le Crocodile dort la gueule ouverte, l'Ichneumon se jette dedans, s'avance, lui ronge les entrailles & sort ensuite par une ouverture qu'il lui fait au ventre (6).

On conçoit que ce sont là des fables. La vérité est, que l'Ichneumon est un animal fort précieux pour les Egyptiens, qu'il délivre des rats & des fouris, objet pour lequel on le nourrit dans les maisons comme nous avons ici des chats. Il détruit aussi les Crocodiles, non pas en leur rongant les entrailles mais en brisant leurs œufs, vraisemblablement pour les manger (7), quoique Diodore assure le contraire. Cette utilité de l'Ichneumon l'avoit fait mettre en Egypte dans la classe des animaux sacrés.

Belon a donné une bonne description de l'Ichneumon, qu'il avoit faite sur les lieux (8). On peut lire dans M. de Buffon (9), l'histoire de cet animal: il l'appelle *Mangouste*: il me parut que le mot d'Ichneumon n'étoit pas trop barbare parmi nous, pour qu'on ne pût le conserver.

L'idée générale qu'on peut avoir de la figure de l'Ichneumon, est celle d'un animal moins gros qu'un chat, ayant le museau long & très-effilé; la queue longue & finissant en pointe. Son caractère réunit la hardiesse, le courage, l'adresse & l'agilité. Le mâle & la femelle ont, ainsi que quelques autres animaux, une ouverture au-dessous de l'anus, ouverture dont le fonds est fermé, mais qui a donné lieu aux personnes peu attentives de les croire hermaphrodites (10).

(1) Zimmerm. *Zoolog. geogr. pag. 380.*

(2) *Hist. Lib. VIII. cap. 24. n. 36.*

(3) *Bibliot. Hist. Lib. I. cap. 35 & 87.*

(4) *Geogr. Lib. XVII. pag. 812.*

(5) *De nat. anim. Lib. III. cap. 22.*

(6) *Ubi supra.*

(7) *Voyages d'Hasselquist. dans le Levant, Part. II. pag. 4.*

(8) *Observ. Lib. II. cap. 22.*

(9) *Hist. nat. Tom. XI, pag. 133.*

(10) *Elien, de nat. animal. Lib. X. cap. 47.*

ICHNEUMON INSECTE (1).

L'Ichneumon insecte, dont parle Aristote, est une espèce de guêpe; on joint ordinairement les deux noms, & on appelle l'insecte *guêpe-Ichneumon*. C'est, dit Aristote, une guêpe plus petite que les autres, qui tue de petites phalanges & les porte dans le trou d'un mur ou dans quelqu'autre trou. Elle enduit le trou avec de la boue: c'est-à-dire, qu'elle le ferme, & elle y dépose son œuf d'où il vient une autre guêpe semblable. *Hist. Liv. V. ch. 20.* Je pense que c'est de ce même insecte qu'Aristote dit au *Liv. IX. ch. 1. pag. 537*, que l'Ichneumon & la phalange sont en guerre, parce que l'Ichneumon fait la chasse aux phalanges. On fait que les phalanges sont des espèces d'araignées (2).

Pline a répété ce qu'Aristote avoit dit des guêpes-Ichneumons; mais il y a ajouté un fait faux, lorsqu'il a dit que ces guêpes faisoient éclore leur œuf en le couvant (3). Ces sortes de guêpes sont bien connues de nos Naturalistes; il y en a de plusieurs espèces différentes, & toutes ne donnent pas à leurs petits des araignées: il en est qui leur donnent des vers; d'autres, des mouches; d'autres, des chenilles. Ray a décrit plusieurs espèces de ces insectes (4). Swammerdam a parlé précisément de l'Ichneumon qui tue les araignées (5). Il lui donne le nom de *fausse-guêpe*: & en effet les guêpes-Ichneumons diffèrent des autres guêpes, en ce qu'elles n'ont point leurs aîles supérieures pliées en deux ainsi que celles-ci les ont (6).

Personne n'a mieux décrit les procédés de ces insectes, que M. de Reaumur (7): il a parlé entre-autres de la guêpe-Ichneumon qui donne des araignées à ses petits (8). Ce qu'Aristote en a dit est très-exact, mais il est plus satisfaisant de le lire avec les détails que donne M. de Reaumur.

Après avoir fait l'histoire de la guêpe-Ichneumon, Aristote ajoute qu'il y a de petits insectes coléoptères, sans nom particulier, qui déposent des vers.

(1) *Ichneumon*, *β.*

(2) Voyez *Phalange*.

(3) *Vespæ quæ Ichneumones vocantur (sunt autem minores quàm aliæ) unum genus ex araneis perimunt, phalangium appellatum, & in nidos suos ferunt, deinde illinunt, & ex iis incubando suum genus procreant. Hist. Lib. XI. cap. 21. n. 24.*

(4) *Hist. insect. pag. 253 & suiv.* Voyez sur-tout l'observation qu'il rapporte à la

pag. 254. On en trouve une à peu près semblable, dans les observations de Belon, *Lib. II. c. 22.*

(5) *Biblia nat. pag. 277.*

(6) *Mém. pour l'Hist. des inf. T. VI. pag. 250.*

(7) Voyez le huitième *Mém. du T. VI.*

(8) *Ibid, pag. 270.* Voyez aussi Beckman, de *Hist. nat. vet. cap. 3. §. 2. n. 6.*

dans de petits nids qu'ils se font avec de la boue, & qu'ils appliquent contre les murs & les tombeaux. *Hist. Liv. V. ch. 20.* Ces coléoptères ou scarabées, me paroissent être ceux que M. de Reaumur nous apprend être le produit de vers qu'il a trouvés dans les nids que se construisent les abeilles maçonnes (1).

INSECTES (2).

§. 1. *Quels sont les Animaux que l'on nomme Insectes : considérations générales sur ces Animaux.*

§. 2. *De la conformation intérieure des Insectes.*

§. 3. *De la conformation extérieure des Insectes.*

§. 1. QUELS SONT LES ANIMAUX QUE L'ON NOMME INSECTES :
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR CES ANIMAUX.

La dénomination d'*Insectes* est fort ancienne, & rien ne paroît plus facile à saisir que l'idée de ceux qui les premiers l'ont employée. Parmi les Animaux, on en remarque dont le corps est partagé par des incisions plus ou moins profondes : je donne le nom d'*Insectes*, a dit Aristote, à tout animal qui a des incisions sur le corps, soit qu'elles paroissent sur le dos seulement, soit qu'elles se voient sur le dos & sur le ventre (3). *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 7, & Liv. IV. ch. 1.* Plîne a suivi exactement la même idée : le nom d'*Insectes* est bien établi, dit-il, sur les incisions que l'on remarque dans les Animaux qui portent ce nom : incisions néanmoins qui peuvent être diversément placées (4). Je doute qu'Aristote & Plîne aient rangé les vers dans la classe des *Insectes* ; il est vrai qu'Aristote indique quatre classes principales des Animaux qui n'ont pas de sang, savoir, les mollusques, les testacées, les crustacées & les *Insectes*. *Hist. Liv. IV. ch. 1.* Mais il ne dit pas que ce soit les seuls qu'on puisse distinguer, & je ne le vois pas citer des vers pour exemple des remarques qu'il fait sur les *Insectes*.

(1) Mém. pour l'Hist. des inh. T. VI. pag. 81 & suiv. Voyez Siren.

(2) ἐντομα, τὰ.

(3) On pourroit traduire : qui ont des incisions sur le corps, soit à la partie antérieure seulement, soit à la partie antérieure & à la partie postérieure. C'est le sens de la traduction de Scotus, qui dit : qui habent rugationes in corpore, in anteriori aut posteriori.

(4) Jure omnia insecta appellantur ab incisuris quæ nunc cervicum loco, nunc pectorum atque alvi, præcincta separant membra, tenui modò fistula cohærentia. Aliquibus verò non tota incisura, eam ambiente roga : sed in alvo, aut superne tantùm, implicatis flexili vertebra, nusquam alibi spectatiore naturæ rerum artificio. *Hist. Lib. XI. cap. 1.*

Plusieurs Modernes me paroissent s'être peu écartés de la définition d'Aristote & de Pline. Ray ne donne pas d'autre définition des Insectes, que celle de ces deux Auteurs, seulement il comprend dans le nombre des Insectes, les vers qui ont effectivement le corps composé d'anneaux que l'on peut séparer (1); & quoique Von-Linnée n'ait pas défini les Insectes de la même manière qu'Aristote & Pline, néanmoins il fait des vers une classe à part; mais il comprend parmi les insectes, les crustacées, tels que le crabe, l'écrevisse, &c (2).

M. de Reaumur a été beaucoup plus loin. Après avoir observé que « les anneaux dont le corps d'une infinité de petits animaux est composé, » les espèces d'incisions qui se trouvent à la jonction de deux anneaux leur ont apparemment fait donner le nom d'Insectes, il ajoute « qu'aujourd'hui ce nom n'est plus restreint à ceux qui ont de pareilles incisions, & qu'on n'hésite pas à mettre une limace dans la classe des Insectes (3), quoiqu'elle n'ait point d'anneaux distincts ». M. de Reaumur demande si l'on peut donner un autre nom aux étoiles de mer, aux orties de mer, &c. De ce que la limace est un insecte, il en conclut que le limaçon en est un aussi; & alors l'histoire des coquillages ne lui semble être qu'une partie de l'histoire des Insectes. Enfin M. de Reaumur reculant toujours les bornes qui circonscrivent la classe des insectes, déclare qu'il n'auroit aucune peine à donner le nom d'insecte à un crocodile, quoiqu'il convienne que ce seroit un furieux insecte (4). Je n'ignore pas que l'on peut définir les mots comme l'on veut, en avertissant, ainsi que fait M. de Reaumur, du sens qu'on leur donne: mais il semble aussi que c'est abuser de cette liberté, d'attribuer à un mot une signification aussi opposée à son étymologie, que contraire au sens dans lequel ceux qui nous ont précédés se sont accordés à l'entendre. C'est au moins s'exposer à entraîner quelque confusion & quelque obscurité; si les personnes qui se servent d'une expression après qu'on lui a ainsi attribué un sens tout nouveau, ne sont pas extrêmement attentives à expliquer dans quel sens ils en usent.

Je ne prends ici le mot d'Insecte que dans le sens qui lui est donné par Aristote & par Pline.

(1) Ray, Hist. insect. in proleg.

(2) Systema nat. edit. 1756.

(3) Linnée sépare la limace des insectes

en la mettant au nombre des vers.

(4) Mém. pour l'Histoire des insectes;

Tom. I. pag. 57 & 58.

Aristote a voulu expliquer pourquoi les Insectes étoient Insectes, c'est-à-dire, pourquoi leur corps étoit comme divisé en différentes parties. La raison en est, selon lui, que le corps de ces animaux a plusieurs principes vitaux, ce qui paroît par le fait que la plupart vivent quoiqu'on les coupe en morceaux. C'est encore afin qu'ils puissent se rouler plus facilement en boule, pour se garantir des dangers qui les menacent. *Des Parties, Liv. IV. ch. 6.* Le hérisson se met en boule quoiqu'il n'ait pas d'incisions sur le corps. En général, je ne crois pas que l'esprit soit aussi satisfait des causes finales assignées par Aristote, qu'il l'est des belles réflexions de Pline sur ce que la construction du corps des Insectes nous présente de plus admirable que celle du corps des grands Animaux. (1).

Si l'on considère les parties solides & les parties molles qui se réunissent pour composer le corps de différens Animaux, on voit que chez les mollusques, par exemple, les parties solides sont en dedans, les parties molles en dehors; que chez les testacées au contraire & les crustacées, les parties solides sont en dehors & les parties molles en dedans. A l'égard des Insectes, Aristote observe qu'on ne peut pas dire qu'ils ayent ni les parties solides, ni la chair, séparément en dedans ou en dehors; ils tiennent le milieu, & leur corps est ferme en dehors & en dedans; ils n'ont ni arrête ni os, & leur corps se soutient lui-même par sa solidité naturelle sans avoir besoin d'autre appui. Aristote observe aussi que les Insectes ont de la peau, mais extrêmement fine. *Hist. Liv. IV. ch. 1 & 7.*

Aristote fait ailleurs une autre remarque qui peut mériter quelque attention. Il observe que tous les Insectes ont plusieurs pieds: c'est, dit-il, parce qu'ayant naturellement peu de chaleur & de vivacité, il a fallu augmenter le nombre de leurs pieds afin de faciliter leur mouvement. Lorsque leur corps étant allongé est plus froid, le nombre des pieds est alors encore plus grand, ainsi qu'on le voit dans le genre des iules. S'ils ont moins de pieds, ils ont des aîles pour suppléer au petit nombre de leurs pieds. *Des Parties, L. IV. ch. 6.*

Les parties du corps des Insectes coupé en morceaux, conservent une sorte de vie. C'est une observation dont on est journellement témoin. Aristote excepte les Insectes dont la nature est très-froide, ou que le froid fait

(1) In magnis corporibus, aut certè majoribus, facilis officina sequaci materia fuit. In his tam parvis atque tam nullis, quæ ratio, quanta vis, quam inextricabilis per-

fectio? Ubi tot sensus collocavit in culice? Et sunt alia dicta minora. Sed ubi vitum in eo prætendit? Ubi gustatum adplicavit? Ubi odoratum inseruit? *Hist. Lib. XI. cap. 2.*

promptement à cause de leur petitesse : *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Il remarque aussi que dans les Insectes qui ne sont pas très-longs, comme l'est la scolopendre, la tête ou le ventre ne conservent de vie qu'autant qu'ils sont unis au corcelet. *Ibid.* Il en donne pour cause que le principe de la vie est ordinairement un, & que dans les Insectes qui ne sont pas fort longs, ce principe unique est placé au milieu du corps; mais que dans les Insectes dont le corps est très-allongé, il y a plusieurs principes de vie, ce qui fait que différentes parties de leur corps peuvent conserver également leur vie quoique séparées les unes des autres. *Des Parties, Liv. IV. ch. 5.*

La plupart des Insectes se retirent & se tiennent cachés pendant l'hiver, il ne faut presque excepter que ceux qui habitent avec les hommes, & ceux qui ne vivent pas une année entière. *Hist. Liv. VIII. ch. 14.* Le sang & les autres humeurs se figent & se congelent dans leurs vaisseaux, & alors leurs muscles même perdent tout mouvement. Ils ne le recouvrent que lorsqu'un air plus doux les réchauffe, ou lorsqu'on les approche du feu; ils courent alors & ils volent même, mais bientôt ils retombent dans leur engourdissement, si la cause qui l'a fait cesser ne se perpétue pas (1).

Sur la génération des Insectes, il faut voir les mots *Génération, Œuf & Ver*; sur les changemens successifs que plusieurs éprouvent dans la forme de leur corps, il faut voir le mot *Chenille*. Voyez aussi les mots *Sensations, Sommeil, &c.*

§. 2. DE LA CONFORMATION INTÉRIEURE DES INSECTES.

Aristote compte les Insectes au nombre des Animaux qui n'ont pas de sang; *Hist. Liv. IV. ch. 1*; & comme il prétend ailleurs qu'aucun des Animaux qui n'ont point de sang, n'a de viscères, *des Parties, Liv. III. ch. 4*. C'est une conséquence nécessaire que, selon lui, les Insectes n'ont point de viscères, ainsi qu'il le dit expressément. *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Cependant il accorde à quelques Insectes un estomac. *Ibid.*

La première de ces observations n'est vraie qu'autant qu'on limitera la définition du mot sang à une liqueur rouge: alors les Insectes n'auront point de sang: autrement ce qu'Aristote a dit n'est nullement exact (2), & Plin l'avoit déjà remarqué (3). Au surplus voyez le mot *Sang*.

(1) Swammerdam, *Bibl. nat. pag. 853.*

(2) Voyez Swammerdam. *Bibl. nat. pag. 120.*

(3) Sanguinem non esse his (Insectis) fateor, sicut ne terrestribus quidem cunctis, verum simile quiddam. *Hist. Lib. XI. c. 2.*

Il est aussi peu exact de dire que les Insectes n'ont point de visceres. Swammerdam a donné la description anatomique de plusieurs de ces Animaux, & il a fait connoître leur cœur, leur foie, leur poumon. M. de Reaumur a fait remarquer dans la chenille, entre-autres, un cœur; qui n'est pas, il est vrai, une masse charnue & pyramidale d'où partent les vaisseaux qui vont distribuer le sang à toutes les parties, & où il est ensuite reporté par d'autres vaisseaux. Le cœur des chenilles est un long vaisseau appliqué le long du milieu du dos, depuis la tête jusqu'au derriere. M. de Reaumur assure que sa systole & sa diastole, ses mouvemens alternatifs de contraction & de dilatation, sont aisés à appercevoir dans plusieurs especes de chenilles rasés, & sur-tout dans celles dont la peau est transparente (1). Aristote n'avoit pas découvert l'usage & les fonctions de ce long vaisseau: il l'appelloit un intestin droit qui alloit de la bouche à l'anus. *Hist. Liv. IV. ch. 7. Des Parties, Liv. IV. ch. 5.*

Une autre découverte non moins intéressante & qui ne paroît due qu'aux Modernes, est celle des organes de la respiration. Swammerdam n'a pas omis d'en faire mention (2); mais ils me paroissent plus complètement décrits par M. de Reaumur. En examinant une chenille, que l'on peut prendre encore ici pour exemple, on apperçoit sur plusieurs des anneaux qui forment son corps, deux taches ovales, une de chaque côté; elles sont imprimées en creux dans la peau des chenilles; on les a appellées, d'après Malpighi, des *stigmates*, & on a découvert que c'étoit autant de bouches par où l'air est introduit dans les poumons des chenilles. Au lieu donc que nous n'avons qu'une ouverture pour donner passage à l'air entrant dans nos poumons, les chenilles en ont dix-huit qui introduisent l'air dans les leurs; elles ont neuf poumons de chaque côté. M. de Reaumur ajoûte que le spectacle que fournissent les trachées de ces poumons, leurs ramifications, leurs entrelacemens, est admirable; mais qu'il y a des insectes, tels que le proscarabée de la plus grosse espece, où on les voit plus grosses & en plus grand nombre que dans les chenilles. Enfin M. de Reaumur rapporte les expériences par lesquelles on s'est assuré que les stigmates des insectes sont les bouches qui leur servent à respirer: la plus simple est de couvrir les stigmates d'huile, c'est un moyen infaillible de faire périr l'Insecte (3).

(1) Mémoire pour l'Hist. des Insectes, Tom. I. pag. 160.

(2) Biblia nat. pag. 312.

(3) Mém. pour servir à l'Histoire des Insectes, Tom. I. Mém. 3.

Les Anciens paroissent avoir été sur la voie de découvrir les organes de la respiration des Insectes. Aristote n'ignoroit pas que tous les Insectes mourroient lorsqu'on les frottoit d'huile : *Hist. Liv. VIII. ch. 27* ; & Pline pensoit que le défaut d'un poumon tel que le nôtre , n'étoit pas un obstacle à ce qu'ils pussent respirer (1).

§. 3. DE LA CONFORMATION EXTÉRIEURE DES INSECTES.

J'ai déjà annoncé que la conformation extérieure des Insectes , mettoit entre-eux des différences qui peuvent servir à établir des subdivisions dans cette grande famille d'animaux.

Ainsi dans le nombre des Insectes , il y en a qui sont ailés , & d'autres qui ne le sont pas. Parmi ces Insectes ailés , il y en a qui ont quatre ailes , d'autres qui n'en ont que deux. Les uns ont leurs ailes couvertes d'un étui , les autres les ont sans étui. *Hist. Liv. I. ch. 5 , Liv. IV. ch. 1 & 7 , & des Parties , Liv. IV. ch. 6*. La division des différentes especes d'Insectes est fort nettement proposée par Ray (2) :

Aristote fait aux mêmes lieux d'autres remarques qui conviennent à plusieurs classes d'Insectes en même tems , & que je ne vois point démenties par les Modernes. Par exemple , il observe que les ailes des insectes ne sont pas fendues , qu'elles ne sont pas formées de plumes , mais d'une membrane d'une nature analogue à celle de la peau. Il est aisé de s'en convaincre même à l'égard des ailes de papillon , en enlevant cette espece de poussiere ou plutôt ces petites écailles (3) , colorées de différentes nuances , qui couvrent la gaze dont elles sont réellement formées.

Une autre remarque d'Aristote , c'est qu'il n'y a que les Insectes qui n'ont pas d'aiguillon à la bouche , qui ayent des dents ; qu'il n'y en a aucun qui ait en même tems l'aiguillon à la partie postérieure & deux ailes seulement ; que les coléopteres n'ont point d'aiguillon ; on peut voir dans son *traité des Parties , ubi modò* , les causes qu'il s'efforce d'assigner de ces différens faits.

Aristote a parlé des yeux des Insectes , il a remarqué que quelques-uns avoient les yeux fermes , & que par cette raison ne voyant pas bien , la nature leur avoit donné les pieds de devant allongés , afin de s'en servir pour tâter & sonder , *des Parties , Liv. IV. ch. 6*. D'autres personnes ont pensé

(1) *Hist. Lib. XI. cap. 3.*

(2) *Hist. Insect. In prolegem.*

(3) Voyez la description de ces parties dans les *Mém. pour servir à l'Hist. des Insectes , Tom. I. pag. 199 & suiv.*

que c'étoient les antennes qui étoient destinées à cet usage. Mais depuis Aristote, on a fait, à l'aide du microscope, des remarques beaucoup plus curieuses sur la conformation de l'œil d'un grand nombre d'Insectes.

Beaucoup de ces Animaux, ont l'œil immobile, mais très-faillant : il est formé d'une portion de sphere, dont la surface paroît un réseau à mailles régulièrement symétrisées. La cornée ne semble autre chose qu'un assemblage d'un nombre prodigieux de petites lentilles artistement encadrées dans des mailles, qui forment, chez quelques Insectes, un carré ; chez d'autres, un hexagone. La cornée entière peut être comparée à un verre à facette, mais dont les facettes seroient convexes. Le nombre de ces facettes est prodigieux ; on ne les compte que par milliers. Il n'est pas moins possible cependant, qu'avec tant de facettes ou de cristallins, les Insectes voient les objets simples, ainsi que nous les voyons avec deux yeux : le but de cette conformation est sans doute de suppléer à la faculté de tourner les yeux & la tête, sans tourner le reste du corps, faculté dont la plupart des Insectes sont privés. Ce sont ces yeux que l'on nomme *yeux à réseau* (1).

Il resteroit bien des remarques à faire sur la conformation & la différence des antennes, des trompes, des aiguillons : mais ce n'est que dans Swammerdam ou Reaumur qu'on doit chercher ces détails extrêmement curieux. Leur connoissance dépendoit en grande partie d'instrumens qui n'étoient pas inventés au siècle d'Aristote ; & je sortirois de mon sujet, si je me livrois à des descriptions que le texte d'Aristote n'amène point.

J O N C (2).

Aristote a parlé de deux oiseaux dont le nom dérive de la même racine ; du mot Grec qui signifie *Jonc*. J'ai appelé l'un le *Jonc*, & l'autre le *Jonco*, afin de mettre aussi peu de différence entre-eux dans notre langue, qu'Aristote en a mis dans la sienne. Ils ont de commun d'être l'un & l'autre bien peu connus ; mais celui que je nomme le *Jonc*, est encore le moins connu des deux. Aristote n'en dit autre chose, sinon qu'il est ami de l'alouette. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Et à l'égard de nos Ornithologistes, je n'en vois pas un qui le décrive : Gesner ne l'a nommé que pour dire qu'il est le même que le *Jonco*.

(1) Mém. pour servir à l'Hist. des Insectes, Tom. I. Mém. 5.

(2) *σχοινίαν*, δ.

(3) De ayibus, in *Junco*.

JONCO (1).

Voyez *Tryngas*

IULE (2).

L'Iule est un insecte dont le corps est long, effilé, composé d'un grand nombre d'anneaux, & qui a une multitude de pattes. Ray en a décrit un qui n'ayant de longueur qu'un pouce un quart, avoit le corps composé de 44 anneaux, & 88 jambes de chaque côté (3). Selon M. de Bomare, des deux especes d'Iules connues aux environs de Paris, l'une noirâtre a 200 jambes; l'autre jaunâtre en a 240 (4). Cet insecte approche beaucoup de la scolopendre, si même il n'est pas absolument du même genre.

Aristote n'a dit qu'un mot de l'Iule dans son histoire des Animaux, *L. IV. ch. 1*; il l'a cité pour exemple d'insecte non allé: mais comme cet insecte a conservé son nom en latin & même en françois, il est facile à reconnoître. Dans son traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 5*, Aristote a employé ce nom comme générique (5), peut-être comprenoit-il sous le nom d'Iule, les scolopendres. On voit Numénus, dans Athenée, transporter ce même nom aux vers qu'on appelle entrailles de la terre (6). Mais Casaubon observe avec raison, d'après Eustathe, que c'est un abus d'expression, & que le nom d'Iule ne convient qu'aux especes de vers qui ont des pieds, & qui en ont un grand nombre (7).

JULIS (8).

La *Julis* ou *Julide* est du nombre des poissons qui vivent en troupe. *Hist. Liv. IX. ch. 2*. Sur ce seul mot d'Aristote, il ne seroit évidemment pas possible de la reconnoître. Mais Elien a ajouté à sa description, que la *Julide* attaquoit les hommes, comme fait une troupe de mouches (9). Elien a mis ce poisson au nombre des saxatiles; Numénus, dans Athenée, lui donne l'épithete de glouton; & Dorion, dans le même Auteur, indique qu'on apprête la *Julide* de la même maniere que les petits poissons (10).

En réunissant ces traits épars, Rondelet a pensé que la *Julide* étoit un petit poisson de la longueur du doigt, qu'on nomme, dit-il, *girello* ou *girella*;

(1) σχοίνικλος, δ.

(2) ἰυλος, δ.

(3) *Hist. insect. pag. 46*. On peut voir aussi leur description dans Jonston, *de insectis*, pag. 128.(4) V^o. Inle.

(5) καθάπερ τοῖς ἰουλάδεσι.

(6) *Deipnos. Lib. VII. pag. 304 & 305.*(7) *In Athen. Lib. VII. cap. 15.*

(8) ἰυλις, ἡ.

(9) *De nat. animal. Lib. II. cap. 44*. Philé a répété ce qu'Elien avoit dit, *de animal. propr. n. 93.*(10) *Deipnos. Lib. VII. pag. 304.*

sur la côte de Gènes; ailleurs, *donzella*; en Italie, *jurella* ou *jula*. Il ajoûte qu'il a trouvé beaucoup de ces poissons à Antibes, & que s'y baignant dans la mer, il les voyoit effectivement accourir en troupe autour de lui comme les mouches, & lui mordre les jambes; mais il ne dit point que leur morsure fût dangereuse, ainsi qu'Élien, & ceux qui l'ont copié, l'ont prétendu (1). Artéde s'accorde pour faire de la *Julide* des Anciens, le poisson que Rondelet a décrit (2). Mais on ne peut pas admettre que cette *Julide* soit la donzelle de Belon, parce que celle-ci *vit seulette*, suivant l'expression de Belon (3); ce qui contredit expressément le caractère donné par Aristote. Au reste, on peut observer en général, que ce nom de *donzelle* ou *demoiselle* est donné à une multitude de petits poissons différens, qui n'ont d'autres rapports les uns avec les autres, que d'être parés de couleurs agréables (4).

K É B E (5).

Singe qui a une queue, *Hist. Liv. II. ch. 8*; voyez le mot *Singe*. Les Grecs connoissoient un autre animal presque du même nom, mais qu'il seroit peut-être imprudent de confondre avec le *Kébe* (6). M. de Buffon l'a fait, lorsqu'il a dit que les Grecs donnoient aux singes à longue queue le nom de *Kébos* ou *Képos*, & que ce nom indique un animal dont le poil est varié de différentes couleurs (7). L'identité de la Mone & du *Kébos*, que l'on fonde sur l'étymologie du nom de *Kébos*, peut donc être réelle comme aussi elle peut ne pas exister. Aristote s'étant contenté de dire du *Kébe* que c'est un singe qui a une queue, comment sur ce peu de mots déterminer quel est, entre le nombre des singes à longue queue qui ont pu être connus des Anciens, celui dont Aristote a entendu parler?

L A C E R T O (8).

J'ai employé ici le mot *Lacerto*, parce que c'est un nom connu chez les

(1) Rondelet, des poissons, *Liv. VI. ch. 7*. Voyez aussi Willughbi, *de piscib. pag. 324*.

(2) Synonym. pisc. *pag. 93*.

(3) De la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 248*.

(4) Voyez M. Duhamel, traité des Pêches, *sect. IV. chap. 4. art. 4*.

(5) *Κῆβος, δ.*

(6) Pompeii Magni primum Iudi ostenderunt... ex Æthiopia quas vocant κῆβους, quarum pedes posteriores pedibus humanis

& cruribus, priores manibus fuere similes. *Plin. Hist. Lib. VIII. c. 19*. Joignez la note du P. Hardouin sur ce texte.

(7) *Hist. nat. Tom. XII. pag. 11. & 13*. *Κῆπος* signifie en grec un jardin, & c'est de-là qu'on a eu l'idée que l'espece de singe dont parloit Aristote, étoit un singe à poil varié: *Cepus, Κῆπος*, genus simiæ caudatæ; nomen tulit a colorum varietate quæ insignis spectatur, ut hortus floribus diversis confitus. Gesner, *De simiis diversis*; de *Cepo*. (8) *σαύρας, δ.*

Ichtyologistes, pour désigner un poisson, & parce qu'avec une légère attention au mot latin *lacertus*, d'où il est dérivé, on voit que c'est la traduction littérale de l'expression dont Aristote s'est servi. J'aurois pu également user du mot *lézard*; mais ayant une autre expression présente, j'ai pensé qu'il n'étoit pas mal d'éviter l'équivoque de l'identité d'un poisson, avec un animal terrestre.

Quel est au surplus ce *Lacerto*, lézard-poisson? Ce n'est pas ce qu'Aristote en a dit qui nous le fera reconnoître; il remarque seulement que ce poisson vit en troupe. *Hist. Liv. IX. ch. 2.* Athenée nous a conservé un texte où la manière de l'apprêter est décrite; on coupoit les épines dont il est environné (1), & après l'avoir ouvert & lui avoir ôté les ouïes, on le remplissoit d'une espèce de farce (2). Mais il y a bien des poissons qu'on peut apprêter de la même manière, & qui ont autour du corps des épines, ou plutôt une nageoire fort large: ce que je serois porté à entendre par l'expression d'Athénée: épines ou nageoires que l'on coupe avant de servir les poissons.

Les Modernes, ou pour parler plus exactement, Rondelet qui est ici, comme sur la plus grande partie de l'Histoire des poissons, le seul guide de tous, donne d'abord le nom de *lacertus* à un poisson semblable à l'aiguille (3); ensuite il avertit que plusieurs personnes pensent que le *sauros*, *lacertus*, est le même que le *trachouros* que l'on appelle aussi *saurel* ou *feurel*; à Rome, *sauro*; en France, *maquereau bâtard* (4); en troisième lieu, il observe qu'à Rome on appelle le maquereau, *lacerto* (5); en quatrième lieu, il décrit un poisson qu'en Languedoc on nomme *lacert*, « de la similitude, dit-il, du lézard de terre (6) »; enfin il décrit un dernier poisson auquel il ne donne d'autre nom que celui de lézard (7). Voilà un assez grand nombre d'individus accumulés pour mettre en défaut toutes les conjectures qui seroient fondées sur l'identité de nom. Il n'est pas étonnant qu'on ait autant multiplié les poissons auxquels on a communiqué le nom de lézard, parce qu'il paroît qu'on le leur a donné à raison de leurs couleurs analogues à celles du lézard, & qu'il n'est pas extraordinaire de trouver cette espèce d'analogie.

Je ne pense pas que par le mot *sauros*, Aristote ait entendu le maquereau, parce qu'il le décrit sous son vrai nom qui est *scombros*. Le saurel ou

(1) περιπέρας τὰς ἀκάνθας τὰς κύκλω.

(2) Deipnosoph. Lib. VII. pag. 322.

(3) Des poissons, Liv. VIII. ch. 5.

(4) Ibid. chap. 6.

(5) Ibid. ch. 7.

(6) Des poissons, Liv. X. ch. 11.

(7) Des poissons, Liv. XV, ch. 8.

seurel vit en troupe, & ainsi il porte le caractère indiqué par Aristote; il a sur le dos & sur le ventre des nageoires hautes & dures qu'il est naturel de couper avant de le servir, ce qui nous rapproche de l'observation d'Athénée; & il a en outre de chaque côté une ligne de petits piquans, qui ressembleroient encore mieux aux épines qu'indique le sens littéral du grec. Mais Athénée parle du *trachouros* ailleurs que dans l'endroit où il a parlé du *sauros* (1), & il ne dit pas que ce soit le même poisson. Le *lacert* a aussi de très-longues nageoires sur le dos, mais Rondelet, loin de dire qu'il vit en troupe, assure qu'il est assez rare. A l'égard du dernier lézard dont parle Rondelet, il ne nous apprend pas s'il vit en troupe. Dans l'état de nos connaissances actuelles, c'est le saurel que je ferois le plus porté à croire être le lézard ou *sauros* d'Aristote.

Belon a pensé que le nom de lézard, appliqué aux poissons, étoit un nom de genre plutôt qu'un nom d'espece (2), & il a regardé le *trachurus* (saurel de Rondelet) comme une des especes de ce genre (3).

L A E D U S (4).

Oiseau, ami du coureur, & qui habite les montagnes & les rochers. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

On peut voir par les variantes, sur le lieu que je viens d'indiquer, que la leçon du texte est très-incertaine. Avant de chercher à rapprocher le nom grec d'un nom françois, il faudroit être assuré de la véritable dénomination de l'oiseau. Nous n'avons sur ce point que des conjectures; & à l'égard du rapport de cet oiseau avec un oiseau qui nous soit connu, nous manquons même de conjectures.

L A I U S (5).

Nom d'oiseau. L'existence de ce nom dans Aristote, fait une première question, car le texte est fort incertain en cet endroit (6). J'ai suivi celui qui m'a paru être le mieux assuré, mais j'avoue qu'il ne m'est pas possible de dire de ce *Laius*, supposé un oiseau existant, autre chose que ce qu'Aristote en a dit: savoir, qu'il est un peu plus petit que le merle, qu'il n'a pas

(1) Deipnos. *Lib. VII. pag. 326.*
 (2) De la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 197.*
 (3) *Ibid. pag. 184.*

(4) λαεδός, δ.

(5) λαιός, δ.

(6) Voyez les variantes, *pag. 247.*

le bec rouge comme lui, & qu'il fait sa demeure sur les rochers & sur les tuiles. *Hist. Liv. IX. ch. 19.*

Gaza n'a point lu en cet endroit un nom propre, mais une simple épithète, & il a traduit : « il y a dans ce même genre (du merle) un oiseau semblable au merle noir, mais dont la couleur est moins foncée (1), & qui est plus petit ». Belon en a fait le merle à collier (2). Gesner en a fait avec Niphus, le passereau solitaire (3), ou merle solitaire de M. de Buffon (4). Rien n'empêche que, même en suivant la leçon que j'ai adoptée, on adopte aussi le sentiment de Niphus, de Gesner, de M. de Buffon : avec cette seule observation qu'alors Aristote n'aura pas seulement décrit le passereau solitaire, mais qu'il aura indiqué de plus le nom propre qu'on lui donnoit en Grèce.

L A M I E (5).

Poisson du genre des sélaques. *Hist. Liv. V. ch. 5.* On doit le mettre dans la classe des chiens de mer, & non des raies, car il a le corps allongé. Aristote nomme ailleurs ce même poisson, *Liv. IX. ch. 37*, dans un lieu où il veut indiquer un poisson vorace & naturellement redoutable. Il n'entend pas davantage ; mais il y a lieu de croire que cette Lamie est le poisson vorace le plus dangereux qu'il y ait dans la mer, auquel nous donnons le nom de requin. Athénée observe, d'après Nicander, que le *lamia* est le même poisson auquel on donne le nom de chien *carcharias* (6) ; or cette observation, rapprochée de la description du chien *carcharias*, est un nouveau motif de penser que la Lamie n'est autre que notre requin (7).

L A N G O U S T E (8).

Le nom grec employé par Aristote, est traduit chez les Latins par le mot *locusta*, & c'est de-là, vraisemblablement, qu'est venu le nom de Langouste, au lieu duquel quelques Auteurs emploient la dénomination de *sauterelle de mer*. C'est une des quatre espèces entre lesquelles Aristote partage les crustacées. *Hist. Liv. IV. ch. 2*, & *des Parties, Liv. IV. ch. 8*. J'ai dit, en parlant de l'écrevisse, qu'on avoit quelquefois confondu les noms de ces trois crustacées, la Langouste, l'écrevisse & la squille. On a fait plus à l'égard

(1) *Sed fusca colore (avis)*. Scaliger a traduit de la même manière.

(2) De la nature des ois. *Liv. VI. ch. 26.*

(3) De avibus, in *merula, sub finem.*

(4) *Hist. des oiseaux, Tom. VI. pag. 49.*

(5) *λαμια, ή.*

(6) *Deipnos. Lib. VII. pag. 306.*

(7) Voyez le dictionnaire des Animaux aux mots *Chien de mer*, & *Requin.*

(8) *Καρακος, έ.*

de la Langouste ; on l'a confondue avec le crabe , en en faisant ainsi une sorte de cancre (1). Pline peut avoir occasionné cette erreur , lorsqu'en donnant la terminaison latine au mot employé par Aristote , il dit du *carabus* , tout ce qu'Aristote dit de la Langouste , & en même tems compte ce crustacée au nombre des cancre (2) ; mais l'erreur est facile à appercevoir , & il est aisé de reconnoître , à la description d'Aristote , que le crustacée dont il parle est notre Langouste (3).

Une autre erreur dans laquelle il est encore plus étonnant qu'on soit tombé , consiste à dire que la Langouste , celle même que décrit Aristote , n'a pas de pinces comme les écrevisses & les cancre (4) , tandis qu'Aristote décrit très-clairement les pinces de ce crustacée , & que singulièrement dans le *traité des Parties* , *Liv. IV. ch. 8* , il dit que les crustacées de l'espece des cancre , & ceux de l'espece de la Langouste , se ressemblent , parce que tous deux ont des pinces (5).

Passons maintenant aux détails de la description de la Langouste par Aristote , sans nous arrêter néanmoins aux observations générales qu'on peut voir sous le mot crustacées. Aristote fait de la Langouste la première des quatre especes de crustacées qu'il distingue : il se contente même quelquefois de nommer ce crustacée en y rapportant tous les autres (6). La Langouste & l'écrevisse sont deux especes voisines (7). *Hist. Liv. IV. ch. 2*. Les Langoustes ont de chaque côté cinq pieds , y compris les pinces qui terminent

(1) Voyez entre autres , le nouveau traducteur de Pline , dans ses notes sur le chap. 31 du Liv. IX.

(2) *Cancrorum genera Carabi, astaci, maia, paguri, &c. Carabi cauda a ceteris cancris, distanti. Hist. Liv. XI. cap. 31*. Au chapitre précédent ; Pline avoit employé le mot *locusta* , & sous ce nom il avoit rapporté quelques autres traits qui entrent dans la description de la Langouste par Aristote.

(3) Belon , de la nature des poissons , *Liv. II. pag. 354*. Rondelet , des poissons , *Liv. XVIII. ch. 1*. Gesner , *in locusta marina*. Le P. Hardouin sur Pline , *Lib. IX. cap. 30*.

(4) L'Auteur de cette erreur est Belon , qui dans son livre de la nature des poissons , *Liv. II. pag. 354* , s'exprime en ces termes : « les Marseillois nomment Langouste , ce que les Génevois disent *Ala-* » *gouste* , & les Grecs *Caraviera* , & les

» Latins *Locusta* ; c'est le *Carabus* des Anciens. Elle n'a aucunes forces ès bras , » non plus que l'ours de mer , au contraire du Homar. Aristote même l'a ainsi » entendu ». Scaliger a dit aussi après avoir parlé des écrevisses : *Diffimillima verò locusta, nam neque forcipes, ut astaci, habet, totaque horrida est. De subtil. ad Card. ex. 245. n. 2*. Gesner les avoit peut-être tous deux en vue , lorsqu'il a dit *in locusta* : *Valdè minor quosdam etiam doctos, scripsisse ex Aristotele locustis forcipes deesse, cum non semel Aristoteles aliter doceat.*

(5) τὰ καρκινώδη ἢ καρκαῶδη παρῆμοιά εἰσι, τῷ χηλῶς ἔχειν ἀμφοτέρω.

(6) τὰ μαλακότερακα, ὅσον κάραβοι ἢ τὰ συγγενῆ τέλει. *De gener. Lib. III. cap. 8*.

(7) Gillius a dit aussi , *de nomin. pisc. cap. 72*. *Carabos, locusta, astaci speciem similitudinemque gerit.*

les deux rangées de pieds. La Langouste femelle a le premier pied fendu, au lieu que celui du mâle ne l'est point. *Ibid.* On penseroit peut-être que cette différence qui se rencontre entre le mâle & la femelle de la Langouste, relativement à la conformation de l'un des pieds, tombe sur la pince, & que c'est à raison de ce que le mâle n'a pas le pied fendu, ou autrement à raison de ce qu'il n'a pas de pince, que quelques Auteurs ont pensé que la Langouste n'avoit point de pince. Mais si l'on fait attention aux expressions dont Aristote s'est servi, on verra que ce système ne peut pas s'admettre. Lorsqu'il parle des pinces, il les appelle les derniers des pieds, au lieu qu'il nomme premier pied celui qui est conformé d'une manière différente dans la femelle & dans le mâle (1).

Le surplus de la description des parties extérieures de la Langouste, n'a rien qui doive nous arrêter. Observons seulement qu'une différence entre la Langouste & l'écrevisse est, que celle-ci a la croûte unie, au lieu que la croûte de la Langouste est raboteuse. *Hist. L. IV. ch. 2.* « Son dos, dit Rondelet, » est fort rude & âpre, plein d'éguillons (2) ». Nous ne nous arrêterons pas davantage à la description des parties intérieures, quoiqu'elle soit fort détaillée dans Aristote, *Liv. IV. ch. 2*, parce que les Naturalistes modernes nous fournissent peu d'observations sur ce sujet. Rondelet qui est presque le seul qui en parle, ne fait que traduire Aristote (3). Une des observations les plus curieuses, est que les Langoustes, & il paroît qu'il en est de même des autres crustacées, ont des dents non-seulement dans la bouche, mais aussi à l'entrée de l'estomac, & cette observation est confirmée par les Modernes (4). Voyez au surplus ce que je dis au mot *crustacées* & *testacées*.

Ce qu'Aristote rapporte de l'accouplement des Langoustes, *Hist. Liv. V. ch. 7*, donne lieu aux mêmes observations que ce qu'il rapporte sur l'accouplement des écrevisses; ainsi je renvoie au mot *écrevisse*. Il décrit leur reproduction & leur ponte au même Livre, *ch. 17*. Il faut remarquer les trois états par lesquels passent leurs œufs: d'abord la femelle les porte dans son corps; ensuite il se fait une première ponte, les œufs passent sous la queue; enfin ils se détachent de la queue. Ils demeurent sous la queue pour y être en quelque sorte couvés & pour s'y mûrir, ainsi que le dit Aristote. Ils y demeurent, dit Aristote, ordinairement pendant vingt jours, & ils éclosent ensuite en

(1) πόδας ἔχουσιν πέντε σὺν ταῖς ἑσχαταῖς χηλαῖς.... θηλείας δὲ πρῶτος πὺς δίκυρος ἐστὶ, τῷ δὲ ἀρρένος μώνυξ.

(2) Des poissons, *Liv. XVIII. ch. 11.*

(3) *Ubi modò.*

(4) De Bomare, au mot *écrevisse*.

quinze jours. Le tems où les œufs passent du corps de la femelle sous sa queue, est avant le lever de l'arcture : j'entends le lever au printems, qui arrive le 13 Février (1), & cela s'accorde très-bien, soit avec ce qu'Aristote dit ensuite, que le tems où le crustacée qu'on nomme l'ourse, & qui jette ses œufs à-peu-près dans la même faison que la Langouste, est le meilleur, c'est l'hiver & le printems avant d'avoir pondu ; soit avec ce qu'il dit ailleurs, *Hist. Liv. VIII. ch. 17*, que les Langoustes se dépouillent de leur vieille croûte au printems après avoir fait leur ponte. Mais je ne vois pas comment l'accorder avec ce qu'il dit, *Liv. V. ch. 7*, que la faison de l'accouplement de ces animaux & autres semblables, est le commencement du printems. J'ai déjà observé que cette époque de l'accouplement s'accorde mal avec le temps de la ponte des écrevisses (2).

Aristote parle de la mue des Langoustes avec plus de détail que de celle des autres crustacées. Au *Liv. V. ch. 17* de son histoire, il dit qu'elle se fait dans le printems ; au *Liv. VIII. ch. 17*, il dit qu'elle se fait quelquefois au printems, quelquefois en automne. Il observe que cette mue ne se fait pas comme celle des serpens : les Langoustes ne quittent point leur vieille croûte en une seule pièce, mais ils parviennent par différens efforts & à force de se gonfler, à la faire éclater & tomber par partie. Il est aisé dès-lors d'apercevoir le sens & la vérité de ce récit d'Aristote : « On a pris des Langoustes dont la partie qui recouvroit la poitrine étoit molle, parce que la vieille enveloppe étoit déjà brisée en cet endroit ; & dont les parties postérieures étoient fermes, parce qu'elles étoient encore couvertes de la vieille croûte ». *Hist. Liv. VIII. ch. 17*.

Les Langoustes se nourrissent, entre autres objets, de poissons ; elles n'en prennent pas seulement de petits mais même de gros, & jusqu'à des congres. Voyez les détails qu'Aristote donne sur ce sujet, & sur les combats que les Langoustes se livrent entre-elles. *Hist. Liv. VIII. ch. 2*. Elles préfèrent les fonds inégaux & pierreux : on en trouve aux promontoires de Sigée & d'Athos (3). En hiver & au printems, elles cherchent le voisinage des côtes ; en été, la haute mer. *Hist. Liv. V. ch. 17*. Elles demeurent cachées environ

(1) Voyez ci-dessus, pag. 42. note 4.

(2) Voyez le mot *Ecrevisse*. Au surplus Rondelet assure que les Langoustes fraient au printems, portent leurs œufs dans leur corps, dans les mois de Mai, Juin & Juillet, & que ce n'est qu'après, que ces œufs passent sous leur queue. Des poissons,

Liv. XVIII. ch. 1.

(3) Sigée est l'un des promontoires de la Troade, à l'entrée de l'Hellepont vers le 44 degré de long. & le 40 de latit. B. Athos est un promontoire de la Macédoine, vers le 42. degré de long. & le 40 de latitude B.

cinq mois, *Liv. VIII. ch. 17*, sans doute dans le tems où elles changent de croûte : enfin, Aristote assure qu'on n'en trouve pas dans l'Europe Pyrrhéen (1).

Hist. Liv. IX. ch. 37.

L A T A X (2).

Aristote, en parlant de la maniere dont les différens Animaux se nourrissent, *Hist. Liv. VIII. ch. 5*, dit qu'il y a des quadrupedes sauvages qui prennent leur nourriture auprès des lacs & des rivières. Il compte dans ce nombre, le castor, le *sathérion*, le *satyrion*, la loutre & le *Latax*. Le castor & la loutre, ont chacun leur article particulier dans ces notes. A l'égard du *sathérion* & du *satyrion*, Aristote ne les décrit en aucune maniere : il donne un peu plus de détail sur le *Latax*. Celui-ci, dit-il, a le corps plus large que la loutre, & la dent forte. Son habitude est de sortir la nuit & de couper avec ses dents les arbrisseaux qui viennent sur le bord des rivières ; il a le poil ferme, tenant de celui du phoque & de celui du cerf. Ailleurs, *Liv. I. ch. 1*, Aristote avoit cité le *Latax* comme exemple d'un animal qui ayant des pieds, prend sa nourriture dans l'eau & se reproduit sur la terre.

Je joins ici ces trois animaux, le *Latax*, le *sathérion* & le *satyrion*, non pas précisément parce que ce sont des animaux qui ont les mêmes habitudes, mais parce qu'étant tous trois à-peu-près également inconnus aux Naturalistes (3), je ne vois qu'un seul texte de M. de Buffon qui puisse nous donner quelque lumière sur ces animaux, & que dans ce texte il est question des trois ensemble (4). Le célèbre Naturaliste montre que les conjectures à cet égard, ne peuvent, quant à présent au moins, faire retrouver le *Latax* que dans le loup marin décrit par Belon (5) ; le *Sathérion*, dans la zibéline, ce qui étoit déjà l'idée de quelques Anciens ; & le *Satyrion*, dans le desman (6). Il faut suivre dans l'ouvrage même de M. de Buffon les raisonnemens dont il appuie ses conjectures, il seroit trop difficile de les abrégés.

L E N D E (7).

La Lende est, chez Aristote, le produit de l'accouplement des pous, des

(1) Voyez la situation de cet Europe, ci-dessus, pag. 73.

(2) λάταξ, ἡ.

(3) Voyez Gesner, de quadruped. vivip. in *Lutra congener.*

(4) *Hist. nat. Tom. XI. pag. 264 & suiv.*

(5) De la nat. des poissons, *Liv. I. p. 28*

& 29, & non pas 18 & 19, comme on lit dans l'édition de M. de Buffon, dont je me sers.

(6) Voyez ce que l'on fait de cet animal, dans le huitième vol. de l'*hist. nat.* de M. de Buffon, pag. 372.

(7) λένδε, ἡ.

puces & des punaises : production absolument stérile, & d'où il ne résulte point un animal. *Hist. Liv. V. ch. 1 & 31*. Des observations plus précises ont appris que la Lende est exactement l'œuf du pou & des autres animaux semblables ; mais comme ces œufs n'éclosent qu'autant que plusieurs circonstances nécessaires à leur développement se réunissent & concourent, il arrive souvent qu'ils périssent, en restant néanmoins attachés aux cheveux, par exemple. Delà la facilité qu'on a eue de se persuader que les Lendes étoient une production absolument stérile (1).

L É P A S (2).

Ce coquillage est aussi connu de nos jours qu'il l'étoit du tems d'Aristote ; l'identité de celui dont Aristote a parlé, & de celui que les Modernes décrivent, n'est point équivoque, soit parce qu'il a des caractères fixes & bien faciles à reconnoître, soit parce qu'entre les différens noms que divers peuples lui ont donnés (3), on a toujours conservé sa dénomination originaire de *Lépas*.

Aristote cite les *Lépas* pour exemple de coquillages univalves, *Hist. Liv. IV. ch. 4*. Klein a beaucoup critiqué cette dénomination de coquilles univalves, quoiqu'universellement reçue, parce que, dit-il, dans un coquillage de ce genre, on ne voit rien qui serve de porte (4). On aura de la peine à être de son avis, sur-tout à l'égard des *Lépas* & autres coquilles de ce genre, si l'on fait attention à ce que dit Aristote à la fin du même chapitre, que la seule coquille des univalves leur rend le même service, en couvrant leur corps sur le rocher, que rendent aux bivalves leurs deux coquilles ; & à ce qu'il dit encore au *Traité des Parties*, *L. IV. ch. 5*, que si l'on considère que ces animaux ont la chair placée entre le rocher auquel ils s'attachent & leur coquille, ils paroîtront ressembler aux bivalves.

Les *Lépas* sont du nombre des testacées qui se meuvent ; ils se détachent pour aller chercher leur nourriture. *Hist. Liv. IV. ch. 4*, & *Liv. VIII. ch. 2*. M. d'Argenville assure qu'en calculant la marche du *Lépas*, la montre à la main, on a vu un de ces animaux parcourir en une minute un espace de huit pouces (5) ; on peut lire dans le même Auteur (6), de quelle manière

(1) Voyez Swammerd. *Biblia. nat. p. 57*.

(2) λεπάς, ἦ.

(3) Les Latins l'ont nommé *Patella* ; les François, *Œil de bouc*. Voyez plusieurs autres noms rassemblés par M. d'Argen-

ville, *Conchyl. p. 1. pag. 186*, & par Klein, *Conchæ, §. 282*.

(4) *Conchæ, §. 279*.

(5) *Conchyliol. Part. I. pag. 33*.

(6) *Conchyl. Part. II. pag. 21*.

ce monument progressif s'exécute. Elien a dit que quand le Lépas étoit attaché au rocher, il y tenoit si fortement qu'on ne pouvoit parvenir à l'en séparer qu'avec le fer (1) : cette observation est très-exacte, selon M. d'Argenville. On détache, dit-il, le Lépas du rocher avec un instrument tranchant & pointu; sa coutume est d'être si adhérent, qu'il faut le surprendre pour l'arracher (2).

Aristote s'étend beaucoup dans le même *ch. 4 du Liv. IV* de son histoire, & dans le *chap. 5*, sur la conformation de la partie charnue du Lépas (3). J'ai déjà averti que tous les testacées étant conformés, à cet égard, à-peu-près de la même manière, je renvoyois ces détails à un seul mot, celui de *testacés*. Mais dans le cours des observations d'Aristote, *chap. 4*, il faut remarquer l'indication d'une espèce particulière de Lépas qu'il nomme *sauvage*, & que quelques-uns, dit-il, appellent *Oreille de mer*. Nos Naturalistes modernes décrivent aussi généralement l'oreille marine, qu'ils décrivent le Lépas, mais ils séparent ces deux coquillages plus que ne fait Aristote. M. d'Argenville les met dans la même classe, mais dans deux familles distinctes (4). Klein les éloigne bien davantage (5).

Il est vrai qu'en jettant les yeux sur la coquille tant du Lépas que de l'oreille de mer, il est assez difficile de concevoir comment on a pu regarder l'oreille comme une espèce de Lépas. Ils sont univalves l'un & l'autre, & l'intérieur de leur coquille est également nacré, mais ce sont-là leurs seuls traits de ressemblance. Les Lépas sont généralement des coquillages dont le bord est d'une forme soit ronde, soit ovale, & dont le milieu plus élevé que le reste, forme une pointe conique plus ou moins éminente, plus ou moins aigue. Les Naturalistes en distinguent un grand nombre de variétés, entre lesquelles la différence la plus remarquable est qu'il y en a dont le sommet est percé, & d'autres qui n'ont point de trou. La forme des oreilles de mer, est celle d'une oreille d'homme; il est peu de dénomination tirée de la comparaison de deux objets, qui soit mieux fondée. Ce coquillage est toujours percé sur le bord, de six trous au moins; & ce qui est singulièrement remarquable, c'est que quand l'oreille de mer, en étendant sa coquille forme un

(1) De nat. animal. Lib. VI. cap. 55.

(2) Conchyl. Part. II. pag. 21.

(3) Voyez cette description bien faite, par M. de Tournefort, dans son voyage du Levant. Tom. I. pag. 247. & suiv.

(4) Conchyl. Part. I. pag. 186, & 192.

(5) Il met les oreilles de mer au nombre de ce qu'il appelle *cochlides*, §. 49; & les Lépas au nombre de ce qu'il appelle *Conchæ*, §. 280. & seqq.

nouveau trou, elle ferme en même tems un des anciens (1). Selon Aristote, c'est auprès des creux des rochers que les Lézards se forment. *Hist. Liv. V. chap. 15.*

L É Z A R D (2).

Le Lézard est un des quadrupedes ovipares les plus connus. Le nom de Lézard s'applique à plusieurs especes : aussi Aristote dit-il, le genre des Lézards. *Hist. Liv. V. ch. 4.* Quelques Modernes ont donné une fort grande étendue à la signification du mot Lézard, comme mot générique (3). Il me paroît néanmoins difficile de comprendre sous ce genre, le crocodile qui a la langue si différente de celle du Lézard, la salamandre qui n'est point ovipare de la même maniere que l'est le Lézard (4), &c. Mais indépendamment de plusieurs especes de Lézards qu'Aristote peut avoir connues sans les décrire particulièrement, je pense que le stellion & le chalcis (5) dont il a parlé, sont de vrais Lézards. Au surplus, en restreignant même l'application du mot Lézard aux animaux que je crois être les seuls qu'il comprend, les Modernes ont décrit un grand nombre de Lézards, & ils en connoissent un plus grand nombre d'especes que ne connoissoient les Anciens, ne fût-ce que ceux qui se sont trouvés en Amérique (6).

Le Lézard est un quadrupede à peau écailleuse & ovipare, qui habite dans des trous sous terre, *Hist. L. I. ch. 1. pag. 11 ; Ibid ch. 5. & L. VIII. ch. 4.* Ses jambes tant de devant que de derrière se plient en avant, mais un peu sur le côté. *Hist. Liv. II. ch. 1. pag. 55.* Gesner donne une idée assez sensible de cette flexion, lorsqu'il dit qu'elle est semblable à la flexion de la main d'un homme qui marche à quatre pattes (7). Dans son traité de la marche des Animaux, ch. 15, Aristote remarque que tous ces quadrupedes ovipares qui habitent dans des trous sous terre, ont les articulations & la flexion des jambes sur le côté, afin de pouvoir entrer plus facilement dans leurs trous, & de pouvoir se poser sur leurs œufs. Quand ils sont hors de leurs trous,

(1) Voyez plus de détails sur tout ceci, dans les ouvrages de M. d'Argenville & de Klein, aux lieux déjà cités.

(2) σαύρα, ἡ. On dit aussi fréquemment σαῦρος, ὁ. En Espagnol, *El lagarto*; de Funez, *Liv. II. ch. 34.*

(3) Ray entre autres, *Synops. quadr. pag. 261*, où il s'exprime ainsi : *Lacertos voco animalia omnia quadrupeda ovipara,*

cauda in longum producta.

(4) Voyez *Salamandre.*

(5) Voyez ces deux articles.

(6) Voyez Klein, *dispos. quadr. §. 5^o*; le Dictionn. des animaux, V. *Lézard.*

(7) *Pedes in obliquum flectuntur ad latera, eo modo quo homo manum flectit cum quadrupes ingreditur. De quadr. ovip. de Lacerto.*

il faut qu'ils puissent soulever leur corps ; ce qui exige que leurs jambes plient, & elles ne peuvent plier que sur le côté.

Aristote a remarqué, par rapport aux parties intérieures du Lézard, qu'il avoit la rate extrêmement petite, *Hist. L. II. c. 15* ; & ronde, *Ibid. c. 17* ; un seul estomac, *Ibid.* & la langue fendue. Il prétend au traité des Parties, *chap. 17*, que la double langue augmente chez ces animaux le sens du goût, ce qui convient à leur nature, étant des animaux friands. Une autre observation sur la structure de cette langue, c'est que, vue au microscope, elle paroît dentelée comme une scie (1).

Les testicules du Lézard sont en dedans, de même que chez les autres quadrupedes ovipares, *Hist. Liv. III. ch. 1*. Cependant l'Auteur du Diction. des Animaux décrit d'après Seba, un Lézard qui a les testicules en dehors (2). Dans la femelle, la matrice n'a qu'une seule entrée ; mais cet organe se divise ensuite en deux parties. *Hist. Liv. III. ch. 1*. Klein cite un Auteur qui assure que cette entrée est double, & que la verge du mâle étant double aussi, le mâle & la femelle s'unissent doublement (3). L'accouplement des Lézards est d'ailleurs le même que celui des serpens ; ils s'entre-lacent l'un avec l'autre. *Hist. Liv. V. ch. 4*. La femelle dépose ses œufs sur la terre, *Ibid. ch. 33*. Les œufs des Lézards, continue Aristote, éclosent dans la terre & d'eux-mêmes ; car le Lézard ne vivant que six mois, à ce que l'on dit, ne peut pas aider à les faire éclore l'année suivante. La lettre du texte porte, *le Lézard ne vit pas d'une année à l'autre, car il ne vit que six mois*. Si le Lézard ne vit pas d'une année à l'autre, il meurt donc dans l'année dans laquelle il est éclos, & delà encore on peut conclure que l'œuf n'éclos pas dans la même année où il est pondu. C'est sur ce raisonnement, que la maniere dont j'ai traduit est appuyée.

Mais il faut observer que dans tout ceci il n'y a qu'un seul point qui soit véritable, c'est que les œufs du Lézard éclosent par le seul effet de la chaleur du soleil. Ils éclosent au surplus, à ce qu'il paroît, dans l'année même de la ponte, & il est faux aussi que les Lézards ne vivent que six mois ; on en a gardé huit mois sans manger (4). Les Lézards mangent de tout, chair & herbe. *Hist. L. VIII. c. 4*. Ils se tiennent cachés pendant les quatre mois

(1) De Bomare, V. Lézard.

(2) Dict. des animaux, V°. Lézard, p. 634. & Klein *disp. quadrup. pag. 104*. La planche de Seba que ces Auteurs indiquent, est la 105^e du Tom. I.

(3) Harderus in exercit. anat. 30, la-certos uteros penesque binos habere, quibus femellæ ac mares singuli fruuntur. *Disp. quadr. §. 51*.

(4) De Bomare, V°. Lézard.

les plus froids de l'hiver, & ils ne mangent rien alors. *Ibid. ch. 15.* Ils se dépouillent de leur vieille peau deux fois l'année, au printems & en automne. *Ibid. ch. 17.* Cette observation est confirmée par les Modernes (1).

La queue des Lézards étant coupée, elle repousse; *Hist. Liv. II. ch. 17.* Cette observation a été également confirmée, mais M. de Bomare assure (2), que cette nouvelle production diffère du surplus de la queue, en ce qu'elle n'a point de vertèbres osseuses ni cartilagineuses, & que ce n'est qu'une pièce de tendon. Il faut ajouter qu'il se trouve des Lézards qui ont la queue fourchue, & même qui ont jusqu'à triple queue; mais il n'y en a toujours qu'une seule qui ait des vertèbres. On assure que si l'on coupe un Lézard en deux parties, elles se rejoignent (3): cela est vrai de sa queue (4).

Aristote observe qu'en Arabie, les Lézards ont plus d'une coudée de long; *Hist. Liv. VIII. ch. 28*, c'est-à-dire, qu'ils ont plus de treize de nos pouces (5). Pline a répété la même observation, mais il y a ajouté que sur le mont Nyfa, dans l'Inde, on trouve des Lézards qui ont vingt-quatre pieds de long (6). Jonston parle d'un Lézard de huit coudées de long, apporté d'Ethiopie à Rome (7).

LIEVRE (8).

Voyez *Dafypode*, pag. 277.

LIMAÇON (9) ET LIMAS (10).

Aristote a employé deux expressions qui désignent l'une & l'autre un coquillage, & entre lesquelles il est assez difficile d'assigner une différence bien réelle: ce sont les mots *Cochlias* & *Cochlos*, *Hist. Liv. IV. ch. 4.* Le sentiment le plus probable est que le mot *Cochlos* s'entend particulièrement du Limaçon de mer, quoique le mot *Cochlis* soit lui-même quelquefois appliqué au Limaçon de mer aussi-bien qu'aux autres (11). Nous avons pareillement

(1) De Bomare, *Verbo*, Lézard.

(2) *Ubi modò.*

(3) Varii, apud Gesner. De quadr. ovip. in *Lacerto*, li. C.

(4) Comme l'atteste Seba, cité par Klein, *dispos. quad. §. 51.*

(5) *Métrol. pag. 139.*

(6) Lacerti Arabiae cubitales; in India vero Nyfa monte, xxiv in longitudinem pedum, *Hist. Lib. VIII. cap. 29.*

(7) Lacertam unam, octo cubitorum, Romam jussu Cardinalis Ulyssiponensis ex

Thaumatog. natur. de admir. quadr. cap. 25.

(8) λαγώς, δ.

(9) Κοχλίας, δ.

(10) Κόχλος, δ.

(11) Confunduntur apud Græcos, vel ipsum Aristotelem, κόχλος & κοχλίας: ferè tamen Aristoteli Cochlos Cochleam marinam significat; Cochlias verò terrestrem Cochleam. Gesner, de aquat. in *Cochleis*; coroll. de *Cochil.* in gen.

deux expressions très-voisines l'une de l'autre, & qui ont une grande affinité, savoir, celle de *Limas* & celle de *Limaçon*. Comme j'ai trouvé la première employée spécialement pour désigner le Limaçon de mer, je m'en suis servi une fois dans ce sens ; mais plus ordinairement j'ai dit *Limaçon de mer*. Nous avons encore la *Limace*, ou limaçon nud & sans coquille, dont je ne vois pas qu'Aristote ait fait mention d'une manière particulière.

On distingue trois sortes de Limaçons, de mer, d'eau douce & de terre : & dans ces trois classes principales, on peut établir, ainsi que l'ont fait les Modernes (1), plusieurs subdivisions, à raison, soit de la forme de la coquille, soit de sa couleur. Je ne m'y arrêterai pas, Aristote n'étant point entré dans ces détails, & n'ayant considéré que le Limaçon en général.

Aristote donne les Limaçons pour exemple des testacées, *Hist. Liv. IV. ch. 1* ; il observe, qu'à l'exception de leur tête, leur chair est entièrement cachée dans la coquille ; *Ibid. chap. 4* ; cela n'est pas assez précis : le Limaçon fait sortir de sa coquille plus que sa tête. Il s'étend hors de sa coquille jusqu'à la longueur d'environ trois pouces. Aristote dit au même lieu, quelque chose de la conformation intérieure du Limaçon, mais je reviendrai sur cela dans un moment, ainsi que sur ce qu'il remarque, *Liv. 5. ch. 12*, que c'est l'hiver que les Limaçons se trouvent pleins d'œufs ; c'est l'hiver aussi qu'ils se tiennent cachés. *Liv. V. ch. 13*. Une autre remarque d'Aristote, qu'on ne voit point ni porcs ni perdrix avec des limaçons, parce que les porcs & les perdrix qui les mangent n'en laissent pas un, *Hist. L. IX. ch. 37*, appartient plus à l'histoire du porc & de la perdrix, qu'à celle du Limaçon. Aristote a parlé des dents du Limaçon, dans son *Hist. Liv. IV. ch. 4*, & dans son traité des Parties, *Liv. IV. ch. 5* ; il dit qu'elles sont au nombre de deux, qu'elles sont fermées & pointues, & qu'il y a entre ces dents une partie charnue : il entre au même lieu dans quelques autres détails que je ne transcris pas ici, parce que j'y reviendrai également, en parlant de la conformation intérieure du Limaçon. Au traité de la Génération, *Liv. III. ch. 11*, il observe qu'on a vu des Limaçons accouplés, mais il ajoute qu'on n'est pas assuré que ce soit par cette voie qu'ils se reproduisent. Reprenons ces observations & joignons y quelques détails.

Les Limaçons ne sont guères connus aux environs de Paris, que comme un animal incommode qui ronge les plantes potagères, & entame même les

(1) Voyez Klein, *Cochlides, clas. G. Part. I. cl. n. familles 5, 6 & 7* ; & *Part. II.,* §. 102 ; & M. d'Argenville, *Conchyliol. pag. 21 & suiv.*

fruits. Dans plusieurs provinces on mange des Limaçons même de terre ; comme des Limaçons de mer ou d'eau douce. Les Limaçons de terre qu'on préfère , sont les Limaçons de vigne. Les Anciens mangeoient aussi des Limaçons ; on le voit à l'égard des Grecs , par Athénée qui en parle dans ses *Deïpnosophistes* (1). Les Romains y mirent beaucoup plus de prix , puisqu'ils disposèrent des lieux où ils en nourrissoient avec grand soin (2).

Ce qui frappe d'abord la vue , lorsqu'un limaçon sort de sa coquille , ce sont ces cornes , qui sont au nombre de quatre chez les limaçons terrestres , deux plus grandes & deux plus petites , & au nombre de deux seulement chez les limaçons aquatiques. La destination des deux grandes cornes des Limaçons terrestres , est , depuis long-temps , un objet de discussion entre les Naturalistes. Pline , qui supposoit les Limaçons aveugles , regardoit ces deux cornes comme des bâtons que l'animal faisoit mouvoir devant lui pour sonder le terrain (3). Mais Swammerdam a découvert dans le petit point noir qu'on voit à leur extrémité , tous les organes d'un œil qui paroît ou ne paroît pas , selon que la corne se développe ou rentre en elle-même , & qui est accompagné d'un nerf optique , également susceptible par sa construction de s'allonger ou de se raccourcir (4). Swammerdam n'indique pas l'usage des deux cornes plus petites. A l'égard des Limaçons d'eau , leurs yeux ne sont pas à l'extrémité de leurs cornes , mais à leur baze ; les cornes se terminent en pointe , & elles ont beaucoup moins de mouvement que celles des Limaçons terrestres (5).

Au-dessous des grandes cornes du Limaçon & entre ses petites cornes , on trouve la bouche , qui est garnie de dents , comme le dit Aristote , mais il s'est trompé en ne comptant que deux dents ; elles sont au nombre de huit (6) ; à moins que comme les dents supérieures ne forment qu'un même tout , & les dents inférieures un autre tout , on ne soutienne qu'Aristote n'a pas eu tort d'en compter deux seulement (7).

(1) Liv. II. ch. 22.

(2) Cochlearum non marinarum , ut putavit Bellonius , sed terrestrium vivaria fuisse Romanis quondam in usu , quibus vel mediocriter attentus , ex locis authorum mox recitandis persuaderi poterit. Gesner , de aquatilibus in *Cochleis terrestribus*.

(3) Cochleæ aquaticæ , terrestresque , exierentes se domicilio , binaque ceu cornua protendentibus contrahentesque , oculis parent ; itaque corniculis præterant iter ,

Hist. Lib. IX. cap. 32.

(4) *Biblia nat. Tom. I. pag. 99 & seqq.*

(5) *Ibid. pag. 165.*

(6) Numerus dentium , plerumque est octonarius. Swammerd. *pag. 108.*

(7) Hi dentes omnes cornea quadam concretionem in unum coaluere . . . unde quia dentes hi omnes inter se mutuo concreti sunt , haud quoque nisi pro dente uno haberi debent. *Ibid.*

Ce corps charnu qu'Aristote a reconnu dans la bouche du Limaçon, est décrit par Swammerdam, comme formant des especes de levres intérieures; mais il est plus difficile de reconnoître ce qu'il appelle dans son traité *des Part. Liv. IV. ch. 4*, une trompe placée entre l'aiguillon & la langue (1). Nous ne connoissons point d'aiguillon ni de dard au Limaçon; au moins nous ne voyons pas qu'il en porte à la bouche; & nous ne voyons pas non plus qu'il ait en même tems une trompe & une langue. Mais il est vrai qu'il y a des Limaçons aquatiques qui, au lieu de langue & de dents, ont une trompe (2). La langue, telle que Swammerdam la décrit, mérite d'être remarquée. Non-seulement elle est susceptible d'être portée en avant, & d'être retirée en dedans; mais il faut observer de plus que son extrémité est terminée par un petit os, d'une matiere telle que la corne, séparé en deux ou trois petites dents. Le Limaçon s'en sert comme d'un crochet pour piquer ce qu'il mange, & le ramener vers sa bouche & sous ses dents, en retirant sa langue (3).

Il n'y auroit pas moins de satisfaction à suivre Swammerdam dans la description qu'il donne de la structure de la tête du Limaçon, de son cerveau, de son goût, de son odorat, & d'une ouverture placée à une espece de bourrelet (4), que forme le corps du Limaçon à l'endroit où il reste enfermé dans la coquille, ouverture qui lui sert à respirer. Il faudroit encore considérer ces parties charnues qui s'étendent sous le corps du Limaçon de droite & de gauche, parties composées d'un grand nombre de muscles & qui servent à l'animal comme de pieds pour avancer dans sa marche. Mais ces détails nous écarteroient trop loin des objets dont Aristote a parlé: & il faut venir à ce qu'il a dit des parties intérieures du Limaçon.

Dans son histoire, *Liv. IV. ch. 4*, Aristote dit qu'on voit dans les grands Limaçons de mer, un canal qui part de l'estomac, qu'une membrane mince unit à l'œsophage, qui est long, blanc, avec des incisions & sans aucune issue. Il parle au même lieu de mamelons, ou corps glanduleux, dont les

(1) ἔχουσι προβοσκίδα, μεταξύ κέντηρι καὶ γλώττης. Cette leçon peut être fautive.

(2) Animadverto dentibus carere hanc Cochleam (aquaticam). At horum loco proboscis sive lingula ei data est, cujus adminiculo suam illa escam veluti fuctu assumere videtur; uti in papilionibus nonnullisque scarabæorum speciebus quoque obtinet.

(3) In apice linguæ quem Cochlea exferit, corneum datur officulum, in duos veluti vel tres denticulos admodum tenellos divisum; quo Cochlea comestura herbulas prius, veluti hamulo, prensat, & mox, subito quodam raptu, in os trahit; eas verò deinceps dentibus suis ac velociter demordet. Swammerd. pag. 199.

(4) Quelques Auteurs ont appelé ce bourrelet, le manteau.

uns font blanchâtres, les autres noirs. Dans son traité *des Parties*, Liv. IV. ch. 5, il dit qu'après la bouche du Limaçon, il y a comme un jabot qui y est contigu; qu'ensuite vient l'œsophage, après cela l'estomac, dans lequel est ce qu'on appelle le *mécon*, & qu'à l'estomac est contigu un intestin simple qui part du *mécon*.

Tout ceci est assez obscur: nous en conviendrons. La raison en est que la description n'est pas assez détaillée, & que d'ailleurs on n'étoit pas encore au fait d'opérations aussi délicates que celles qu'exige la dissection d'animaux tels que le Limaçon (1). Il est bien plus agréable d'étudier l'intérieur du Limaçon, avec Swammerdam (2).

Le Limaçon a un cœur en forme de poire, mais qui n'a qu'une seule oreillette, & une seule cavité. Il en part une artère qui se divise en plusieurs rameaux, & qui porte aux différentes parties du corps de l'animal, le sang, dont le superflu revient ensuite au cœur par des veines qui se réunissent en une seule pour verser le sang dans le cœur. Ce sang est d'une couleur bleuâtre & facile à distinguer, soit par cette couleur, soit par sa consistance, de la liqueur qui sort d'une multitude de glandes dont le corps du Limaçon est parsemé, & qui le lubrifie perpétuellement. Cette liqueur est blanche, forme comme un vernis & a beaucoup plus de consistance que le sang. Swammerdam a décrit aussi le foie du Limaçon qui contient une liqueur verdâtre, & il a aperçu un autre corps qu'il avoit pris d'abord pour la rate, mais qu'après un examen plus attentif, il regarde comme un corps glanduleux qui sépare du sang du Limaçon la matière calcaire. Je pense que c'est le cœur & le foie du Limaçon, qu'Aristote a désigné sous le nom des corps noirâtres.

Swammerdam décrit ensuite l'estomac du Limaçon, qui se termine en devenant plus étroit, & qui forme le pilore, d'où naissent les intestins grêles, qui sont deux ou trois replis, & qui se terminent par un *rectum*, dont l'issue est au bourrelet dont nous avons déjà parlé, auprès de l'ouverture qui sert d'entrée à l'air dans le corps du Limaçon. La bile se répand du foie par plusieurs vaisseaux, dans les intestins grêles. Je pense que c'est cette bile qu'Aristote appelle le *mécon*; mais je doute qu'il ait distingué suffisamment les intestins grêles du *rectum*.

(1) Voyez dans Swammerdam, pag. 114 & suiv. les précautions qu'il faut prendre pour réussir. Magno mihi constitit labore, dit-il, Cochlearum anatome: si quidem

hæc non nisi difficillimo negotio, ipsæ etiamnum viventibus, institui queat.

(2) Pag. 117 & suiv.

Enfin Swammerdam décrit deux vaisseaux blancs couchés le long de l'estomac & de l'œsophage, & qui ont leur ouverture dans la bouche; il pense que ce sont des glandes salivaires: ce peuvent être les corps blancs, dont Aristote a parlé; enfin ce qu'il appelle un canal long, blanc, sans issue, ayant des incisions (j'entends étranglé dans certaines parties), peut être la matrice dont je parlerai dans un moment.

Ainsi l'on retrouve à-peu-près toutes les désignations qui sont trop confuses dans Aristote, & il ne resteroit plus qu'à expliquer ce qu'il a dit, *L. V. ch. 12*, que c'est l'hiver que les Limaçons se trouvent pleins d'œufs. On verra au mot *Testacés*, que ce ne sont pas des œufs proprement dits, mais plutôt des parties grasses, bonnes à manger. Le Limaçon pond avant l'hiver, & ainsi il ne sauroit avoir des œufs l'hiver. Peut-être la partie dont il est ici question, est-elle le foie; la manière dont Swammerdam le décrit, me fait naître cette idée (1).

Aristote a dit qu'on avoit vu les Limaçons s'accoupler, mais qu'on ignoroit si cet accouplement étoit le principe de leur reproduction. Le fait a été étudié; & on a découvert une singularité bien remarquable. Le Limaçon a tous les organes nécessaires pour l'accouplement, mais chaque Limaçon a en même temps les organes des deux sexes, une verge & une matrice (2). Cependant il ne se suffit pas seul à lui-même, il faut qu'il ait un compagnon duquel il reçoit en même temps qu'il lui donne. Il féconde & il est fécondé dans le même tems. Une ouverture que le Limaçon a au côté droit de la tête, entre sa grande & sa petite corne, laisse sortir dans le tems de l'accouplement, deux parties, dont l'une est un vagin & l'autre une verge. Les deux Limaçons se dressent l'un vis-à-vis de l'autre, & se touchent par la partie de leur corps qui rampe sur la terre. Après plusieurs mouvemens, la verge de l'un entre dans le vagin de l'autre, & réciproquement. Ils demeurent long-temps dans cet état; & ils réitérent leur accouplement plusieurs fois de suite (3). Le résultat de l'accouplement est des œufs que le Limaçon dépose en terre, unis ensemble comme des grains de chapelet. Swammerdam assure qu'il y a une espèce de Limaçon aquatique qui est vivipare (4).

(1) *Hepar minutis videtur constare granulis, æqualiter disseminatis.... In Cochleæ costâ sapidius nihil est. pag. 123.*

(2) Je vais transcrire la description de cette partie par Swammerdam, pour assurer ce que j'ai dit plus haut, que cet or-

gane pouvoit être ce qu'Aristote appelle un canal blanc, &c. *Matris ipsæ tenellus est tubulus, oblongus, albus & crispatus. pag. 127.*

(3) Voyez Swammerd. *pag. 123 & suiv.*

(4) *Pag. 160.*

Je finis en observant que les Limaçons ont un opercule, à-peu-près de la même nature que leur coquille, qui en ferme exactement l'ouverture, lorsqu'ils veulent s'y retirer entièrement. L'opercule des Limaçons aquatiques est attaché à ce qu'on appelle le pied de l'animal (1); l'opercule du Limaçon terrestre est une pièce qu'il travaille lorsqu'il veut se renfermer l'hiver (2). Rien ne paroît mieux combiné que cette différence. Le Limaçon aquatique peut vouloir journellement que l'eau n'entre pas dans sa coquille; il faut que son opercule soit toujours prêt, & il seroit trop pénible & trop long de le construire chaque fois. Le Limaçon terrestre ne ferme sa coquille qu'à la fin de l'automne pour passer l'hiver, & il ne la rouvre qu'au printemps; ainsi il ne fait son opercule qu'une fois dans l'année.

Par rapport à la formation, soit de cet opercule, soit de la coquille du Limaçon, voyez le mot *Testacée*.

L I M E, (3).

Poisson du genre des *sélaques*, *Hist. L. V. ch. 10*, suivant l'expression d'Aristote; ou des *carilagineux*; suivant l'expression de Pline & des Naturalistes modernes. Il n'est ni aussi plat, ni aussi large que la raie, mais il n'est pas non plus rond comme les chiens de mer: il tient le milieu entre ces deux genres (4). Le nom de Lime est la traduction littérale du mot *rhinè*, employé par Aristote; tous les Ichthyologistes conviennent que c'est le poisson qu'on appelle en françois, *Pange* (5), mais ayant à traduire Aristote c'eut été un défaut de costume, si l'on peut parler ainsi, de me servir de ce nom. J'aurois pu employer avec Pline, celui de *squatine* (6); mais j'ai préféré la traduction de la dénomination Grecque, parce qu'elle indique un des caractères propres de ce poisson. En général les sélaques n'ont point d'écaillés, & leur peau est rude, *Traité des Part. Liv. IV. ch. 13*. Mais celui-ci l'a singulièrement rude, de manière qu'on peut s'en servir, comme d'une lime, pour polir le bois & l'ivoire (7).

(1) Voyez la Conchyliol. de M. d'Argenville, *Part. II. pag. 31 & suiv.* & le *Dict. des Anim. V. Limaçon, pag. 664*.

(2) Voyez les mêmes Auteurs qui viennent d'être cités.

(3) *ῥίμη, ῥή.*

(4) *Squatina figura corporis longa, sed valde depressa est, & media inter canes & raia. Ray. Synops. pisc. pag. 27.*

(5) *Rhina, Squatina; Massilienses piscem Angelum appellant, quod tanquam*

alas picti Angeli, sic hæc pinnae habent. Gillius, *de nomin. pisc. cap. 49.* Voyez Rondelet, *des poissons, Liv. XII. ch. 20*; Belon, *Liv. I. ch. 09*; Gesner, *in Squatina*; Artédi, *synom. pisc. pag. 25.*

(6) *Rhina quem Squatum vocamus.* *Hist. Liv. XXII cap. 11.* Ailleurs, il dit, *Squatina*, voyez la note suivante.

(7) *Aquatilum tegumenta plura sunt... aspera cute ut Squatina, qua lignum & ebora poliuntur.* *Hist. Lib. IX. cap. 12.*

La Lime devient un gros poisson ; Rondelet assure qu'il s'en trouve de la grandeur d'un homme (1) ; Willughbi dit en avoir vu qui pesoient jusqu'à 60 livres (2). Aristote ne fait sur sa conformation intérieure d'autre remarque , sinon que la vésicule du fiel est auprès du foie , *Hist. Liv. II. ch. 15* ; elle en est tellement près , qu'elle est attachée au milieu de ce viscère qui est grand & partagé en trois lobes (3). Pour le surplus de la conformation de la Lime , voyez le mot *Sélaque*.

Suivant Aristote , *Hist. Liv. IX. ch. 37* , la Lime change de couleur comme le polype , c'est-à-dire , qu'elle prend la couleur des objets dont elle approche. Rondelet conteste la vérité de ce fait , & il semble qu'il donne d'assez bonnes raisons pour en combattre même la possibilité. « Les » bêtes qui changent ainsi de couleur , dit-il , le font ou à cause qu'ils ont » le corps transparent , comme le chaméleon ; ou à cause qu'ils ont le cuir » si délié & mince , que , selon la diverse agitation d'humeurs & d'esprits ; » ils montrent par le cuir diverses couleurs ; ce qui ne se peut dire de ce » poisson qui a le cuir àpre & épais (4) ».

L'accouplement de la Lime , à la différence de celui des autres sélaques , ne consiste que dans le frottement du mâle contre la femelle , *Hist. Liv. V. ch. 5*. Les Limes font des petits vivans , deux fois l'année , & sept ou huit à chaque fois. Le tems de la première portée est vers le coucher des pléiades ; le tems de la seconde en automne , c'est celle qui réussit le mieux. *Ibid. ch. 10 & 11*. On croiroit voir une contradiction dans Aristote , lorsqu'au *Livre VI. ch. 11* , il dit que la seconde portée de la Lime vient en automne vers le coucher d'hiver de la pléiade : mais la solution se trouve dans le texte même d'Aristote , & dans ce mot *le coucher d'hiver*. On distingue en effet deux levers & deux couchers de la pléiade , l'un qui arrive au printems & l'autre en automne ; le premier se comptoit en Grece , au 3 Avril (5) , le second , quarante-quatre jours après l'équinoxe d'automne , & il étoit regardé comme l'époque du commencement de l'hiver (6).

Aristote attribue à la Lime la même faculté qu'aux chiens de mer , de

(1) Des poissons , *Liv. XII. ch. 20*.

(2) De pisc. pag. 79.

(3) Hepar magnum in tres lobos divisum , quorum medio cystis fellea adnexa. Willughbi , *Ubi modò*.

(4) Des poissons , *Liv. XII. ch. 20*.

(5) 3 nonas Aprilis , in Attica Vergiliæ vespere occultantur , *Pl. H. L. XVIII. c. 26*.

(6) Inter solstitium & æquinoctium autumni ficedulæ occasus autumnum inchoat die 46. At ab æquinoctio eo ad brumam , Vergiliarum matutinus occasus hyemem die 44. *Ibid. cap. 25*.

retirer de nouveau ses petits dans son ventre après qu'ils sont nés. J'ai déjà parlé de ceci à l'article des *Chiens de mer* (1), en regrettant que les Modernes ne nous aient appris aucun détail sur ce sujet. Selon Oppien, les petites Limes ne rentrent point dans le ventre de leur mere, comme les petits chiens : la mere les couvre seulement de ses nageoires (2).

Lorsque la Lime veut attraper d'autres poissons, elle se cache dans le sable, & en laissant seulement paroître deux appendices ou barbillons qu'elle a auprès de la bouche (3), elle attire les poissons qui les prennent pour des brins de fucus.

M. Brisson observe que la Lime, ou ange, est un poisson fort connu à Paris, & que c'est celui qu'on y vend le plus communément sous le nom de raie (4). Rondelet assure qu'on n'en fait aucun cas dans le Languedoc ; mais comme on confond sur la table, la Lime avec la raie ; je me réserve d'en dire davantage au mot *Raie*.

L I M E - R A I E , (5).

Aristote observe au *L. VI. ch. 11*, de son histoire, que les poissons d'une espece ne s'accouplent point avec ceux d'une autre espece, mais il annonce une exception pour la Lime & la raie ; il paroît, dit-il, que ces deux poissons s'accouplent l'un avec l'autre, puisqu'il existe un poisson qu'on nomme *Lime-raie*, qui a la tête & les parties antérieures de la raie, les parties postérieures de la Lime. Il parle encore du même fait dans son traité de la *Génération* ; *Liv. II. ch. 6*, en ces termes ; « on n'a rien vu de certain » sur ce sujet (le mélange des especes) relativement aux animaux qui habitent la mer ; cependant les poissons qu'on appelle *Limes-raies*, paroissent » singulierement venir de l'accouplement d'une Lime & d'une raie (6) ». Je crois que ce ne seroit pas changer le sens du texte grec, que de paraphraser ainsi : « mais s'il est des poissons qui viennent de l'accouplement de

(1) Pag. 221.

(2) Τοίην ἐ βίην τεκέων προσύνηται ἀλκήν ;
 Ἀλλ' ἂν ἐς νηδαῖ κείνη δύσις οἷα κύρσσινι .
 Ἀλλά οἱ ἐν πλευρῆσιν υποσφάγες ἀμφοτερωθέν
 Εἰσιν ὑπὸ πτερύγων , οἷη γένος ἰχθύσις ἄλλοις .
 Τῆσιν ἀτυζομένων τεκέων φέρον ἀμφικαλύπτει. Halient. *L. I. v. 742 & seqq.*

(3) Ces appendices ne paroissent point dans la figure ni dans la description données par Willughbi, mais Rondelet n'a pas manqué de les décrire.

(4) Système nat. *Ordre, 2. gen. 2. n. 6.*

(5) ῥινόδαλος, δ.

(6) ἐπὶ δὲ τῶν θαλασσιῶν ἕδεν ἀξιόλογον εὐραταί. δοκῶσι δὲ μάλις οἱ ῥινόδατοι καλέμενοι γίνεσθαι ἐκ βίης ἐ βάλιν συνδυαζομένων.

» deux especes ; ce sont les Limes-raies , qui paroissent être le produit de l'accouplement de la Lime & de la raie ». Pline a répété ce qu'Aristote avoit dit , mais il l'a fait plus affirmativement (1).

Rondelet prétend que la *Lime-raie* est un être fabuleux qui n'existe point dans la nature (2) ; il fait même une dissertation à ce sujet pour prouver que des especes différentes ne sauroient se mêler & produire , & il fait remarquer qu'au surplus Aristote ne parle qu'avec les expressions de l'incertitude & du doute. La différence de l'accouplement de la Lime & de celui de la raie , qu'Aristote établit *Hist. Liv. V. ch. 5* , me paroît effectivement un grand obstacle à ce qu'une Lime & une raie s'accouplent ensemble. Belon & d'autres Savans admettent l'existence de la *Lime-raie* , & ils ont entraîné Gesner (3). Willughbi affirme aussi son existence , d'après Fabius Columna ; il la décrit , & il rejette assez durement les objections de Rondelet (4). Ray ne la suppose pas moins (5). Artédi l'appelle *Raie oblongue* , n'ayant qu'un rang de piquans au milieu du dos (6). Tous disent , d'après Columna , qu'on la trouve fréquemment à Naples ; & leur description est effectivement conforme à ce que dit Aristote , le devant du corps tenant plus de la raie que de la Lime , & les parties postérieures tenant plus de la Lime que de la raie. Mais si c'en est assez pour donner le démenti à Rondelet , sur l'existence d'un poisson dont la figure tient de la Lime & de la raie , ce n'en est pas assez pour décider la question réellement intéressante , savoir si ce poisson vient de l'accouplement d'une Lime & d'une raie. Ces deux especes se mêlent-elles ou non ? Voilà ce qui reste encore indécié , après les descriptions de Fabius Columna & de ceux qui l'ont suivi ; & plus la *Lime-raie* est un poisson commun , selon le dire de Columna , moins , ce semble , on doit être porté à croire qu'il vienne du mélange de deux especes

(1) Piscium diversa genera non coeunt præter squatinam & raïam , ex quibus nascitur priori parte raïæ similis , & nomen ex utroque compositum apud Græcos trahit. *Hist. Lib. IX. cap. 51.*

(2) Meo quidem judicio fides his habenda non est qui rhinobati mistumque genus , prolemque biformem nobis obtrudunt. Rondelet ap. Gesnerum , in *Squataraia* ; & des poissons , *Liv. XII. chap. 20.*

(3) Et si Rondeletius nusquam in rerum natura hunc piscem comparere putat , ego omnino aliquem & alicubi esse arbitror ;

non modò Aristotelis , sed nostri etiam seculi doctorum hominum auctoritate commotus , Jovii , Gillii , Bellonii , qui non solum vivere in mari hunc piscem , sed nomina etiam formalque tradiderunt , *De aquatilis in Squatinoraia.*

(4) Non dari hujusmodi piscem Rondeletius nequicquam probare nititur ; cumque ei experientia reclamât , non opus est argumentis ad sententiam ejus refutandam. *De pisc. pag. 79.*

(5) *Synopl. pisc. pag. 28.*

(6) *Synon. pisc. pag. 99.*

différentes ; car ces accouplemens , supposés possibles , ne sont certainement pas aussi communs que les accouplemens des individus de même espece.

LION (1).

Le Lion est décrit par tous les Naturalistes , & son nom a reçu peu d'altération dans les différentes langues & dans les différens âges. Aristote a souvent parlé du Lion ; il en fait un beau portrait dans son traité de la *Physionomie* , ch. 5. C'est , selon lui , l'animal qui présente de la maniere la plus parfaite , les idées qu'on peut se former du sexe masculin. Il a la bouche d'une belle grandeur , la face carrée , point trop chargée d'ossemens , la mâchoire supérieure n'excede point l'inférieure ; le nez est plus gras que maigre , les yeux d'une couleur fauve (2) , plutôt enfoncés que trop ronds & trop failans , & d'une grandeur moyenne ; le sourcil d'une belle grandeur , le front carré , un peu concave dans le milieu , & un peu relevé vers le nez & les sourcils : au haut du front & au droit du nez , le poil revient un peu en avant & couvre le front. La tête est d'une grosseur moyenne , le cou d'une juste proportion pour la longueur & la grosseur , couvert de poils roux qui ne sont ni crépus ni plats ; les parties voisines des clavicules sont bien dégagées ; les épaules fortes , la poitrine vigoureuse , la région du diaphragme large ; les flancs & le rable bons ; la partie des hanches & des cuisses point chargée de chair , les jambes fortes & nerveuses , la démarche ferme ; tout le corps bien articulé & nerveux , n'étant ni trop sec ni trop humide. L'animal marche lentement , d'un air de grandeur , & avec de beaux mouvemens dans les épaules. Aristote a répété plusieurs traits de cette description dans son *Hist. Liv. II. ch. 1. & ch. 7.* Il continue dans son traité de la *physionomie* , une peinture non moins belle du caractère du Lion ; il est , dit-il , libéral , généreux , grand , ardent pour la victoire ; mais doux , juste , capable de s'attacher à ceux avec lesquels il vit ; au *L. I. de son Hist.*

(1) λέων , δ. En Espagnol , el leon , de Funez , *L. II. ch. 1.*

(2) Aristote a dit χαροπὸς ὀφθαλμὸς. Les Auteurs diffèrent beaucoup sur la signification du mot χαροπός , dont l'étymologie peut signifier seulement un œil d'une couleur agréable. Voyez Constantin , dans son lexique ; Gesner , in *Leone* , list. β ; Cœlius Rhodig. *Var. lect. Lib. 13. cap. 8.* Les uns veulent que ce soit des yeux bleus ; les autres , des yeux verts

d'eau. Ce qu'Aristote a entendu me paroit décidé par le fait & par l'expérience : « l'iris de l'œil du Lion , disent MM. de l'Acad. des Scienc. dans leur description » de quatre Lions : l'iris étoit de cette » couleur pâle qu'on nomme isabelle ; le » tapis de la choroïde paroïssoit d'un jau- » ne plus doré , & il n'avoit rien de » cette couleur verte que la plupart des » Auteurs donnent aux yeux du Lion ». Mém. pour servir à l'Hist. nat. *P. I. p. 11.*

il appelle le Lion, noble, fier, courageux; au *Liv. IX. ch. 44*, il développe davantage son caractère, mais toujours d'après les mêmes principes (1). Cette description, soit de la figure, soit du caractère du Lion, n'a rien qui soit démenti par les Modernes (2). La lionne n'a point de crinière.

Aristote distingue deux espèces de Lions, l'un plus rond, qui a la crinière plus crépue, & qui est plus timide; l'autre qui est plus courageux, & qui a une plus belle crinière. *Hist. Liv. IX. ch. 44*. Mais il observe que tous les Lions sont roux. *De la Génér. Liv. V. ch. 6*. Pline a copié la première de ces assertions (3). Elien distingue les Lions qui viennent de l'Inde, des autres Lions; il prétend que la peau de ceux de l'Inde est noire (4). Oppien va plus loin, il remarque des différences entre les Lions d'Arménie, d'Arabie, d'Afrique & d'Ethiopie (5). M. de Buffon rejette toutes ces distinctions de différentes espèces de Lions; il assure qu'il n'y a point de Lions à crinière crépue (observez qu'Aristote n'a pas dit que certains Lions eussent la crinière absolument crépue, mais qu'ils l'avoient plus crépue que d'autres); que les Lions d'Afrique & d'Asie se ressemblent en tout; & que si ceux des montagnes diffèrent de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille (6).

Dès le siècle d'Aristote, le Lion étoit un animal peu commun; il en fait l'observation; il dit qu'en Europe on n'en trouvoit que dans les pays renfermés entre l'Achéloüs & le Nessus (7), *Hist. Liv. VI. ch. 31*, deux fleuves qui comprennent l'espace situé entre le 40 & le 43° degrés de longitude, & par conséquent une partie de la Thrace & de la Macédoine. Aristote reprenant la même observation, *Liv. VIII. ch. 28*, y ajoute, que c'est cependant en Europe qu'on trouve le plus de Lions (8). Au reste il y a toute apparence qu'Aristote a tiré d'Hérodote la remarque sur le lieu où l'on trouvoit des Lions en Europe: car Hérodote assure le même fait en parlant de ce qui arriva à Xercès lorsqu'il traversoit la Pæonie. Il avoit

(1) Voyez au même lieu, ce qu'Aristote dit de la panthere, animal dans lequel il prétend trouver les traits qui donnent une idée complète du sexe féminin.

(2) Voyez entre autres, l'histoire du Lion, par M. de Buffon, *Hist. nat. T. VIII. pag. 100, 124*.

(3) *Hist. Lib. VIII. cap. 15. n. 18*.

(4) *De animal. nat. Lib. XVII. cap. 26*.

(5) *De venat. Lib. III. in princip.* Voyez sur cette distinction des différentes espèces

de Lions, Bochart, *Hieroz. Lib. III. c. 1.*

(6) *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 108*.

(7) Ou mieux le Nessus, ainsi que l'appellent Hérodote & Pausanias, dans les lieux que j'indiquerai à la note 1, p. suiv. Pline, *L. VIII. ch. 16*. & M. d'Anville, *Geogr. anc. Tom. I. pag. 287*.

(8) Pline s'explique autrement: il dit que les Lions de l'Europe sont bien plus forts que ceux d'Afrique & de Syrie. *Ubi modò*.

dans son armée beaucoup de chameaux ; les Lions étant descendus des montagnes pendant la nuit, attaquèrent les chameaux seuls, sans toucher ni aux autres bêtes de charge ni aux hommes (1). Mais ce qui est beaucoup plus extraordinaire, c'est qu'aujourd'hui l'on ne trouve plus de Lion en Europe ; ils ont même abandonné l'Égypte, la Palestine & la Syrie, où il y en eut autrefois, & où les voyageurs attestent qu'on n'en rencontre pas. Il n'en existe plus que dans le reste de l'Afrique & dans les parties méridionales de l'Asie ; point dans l'Amérique (2). On est divisé sur la cause pour laquelle les Lions ont ainsi disparu de provinces qu'ils ont certainement habitées. M. de Buffon la cherche dans l'augmentation de la population ; M. Zimmermann comparant la population ancienne de l'Égypte, de la Syrie, &c. avec leur population actuelle, rejette le système de M. de Buffon. Il indique deux autres causes : l'une est la grande quantité de Lions que Sylla, Pompée & César firent conduire à Rome pour les jeux. M. Zimmermann montre qu'il y eut mille Lions tués à Rome dans l'espace de quarante ans ; il assigne pour seconde cause l'usage des armes à feu, qui ont causé plus d'effroi à ces animaux que les fleches & les dards.

Indépendamment de la description générale qu'Aristote a donnée du Lion, il fait sur différentes parties de cet animal, plusieurs observations, dont les unes sont confirmées, les autres contestées par les Modernes. Il remarque, *Hist. L. IX. c. 44*, que le Lion a les os de la tête très-forts. MM. de l'Académie des Sciences ont trouvé que le crâne étoit épais de quatre lignes à l'endroit le plus mince, & de près d'un pouce à l'endroit du front. Selon Aristote, le cou du Lion est formé d'une seule vertebre. *Hist. L. II. ch. 1*, & *des Parti. Liv. IV. ch. 10*. C'est une erreur ; le cou de tous les quadrupèdes est composé de sept vertebres (3). Mais on peut remarquer avec MM. de l'Acad. des Sciences, que cependant le cou du Lion est fort roide : ils l'attribuent à ce que les apophyses des vertebres du cou sont liées avec des ligamens si forts & si durs, qu'il semble que ce ne soit qu'un os (4). On a reproché à Aristote d'avoir dit que les os du Lion étoient sans mouelle & sans cavité (5) ; mais en cet endroit, ce n'est pas Aristote qui s'est trompé,

(1) *Histor. Lib. VII. cap. 125 & 126.* Pausanias a rapporté les mêmes faits dans sa description de la Grece, *Liv. VI. ch. 5.*

(2) Voyez Zimmerm. *Zool. Géogr. c. 2.*

scil. 20. & M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. VIII.*

(3) Buffon, *Hist. nat. Tom. VIII. p. 108.*

(4) *Pag. 6.*

(5) Buffon, *Ubi modò.*

car loin de dire ce qu'on suppose, il dit positivement que le Lion a de la mouelle dans les os des cuisses & des jambes de devant; il est vrai qu'il dit qu'elle est en très-petite quantité: & c'est, ajoute-t-il encore, ce qui a fait dire à quelques personnes que le Lion n'avoit point du tout de mouelle; mais, comme on voit, il combat lui-même ce sentiment. *Hist. Liv. III. ch. 7 & 20.* Par rapport à ce qu'on lit au même lieu, & dans le traité des Parties, *Liv. II. ch. 9*, que les os du Lion sont fort durs, & qu'il en sort du feu lorsqu'on les brise: je ne vois pas qu'on allegue l'expérience pour établir le contraire. Epicure s'est moqué des assertions d'Aristote sur les os du Lion (1). Mais il ne faut pas croire que ce fût parce qu'il avoit mieux rencontré la vérité que n'avoit fait Aristote. Epicure tournoit en ridicule Aristote, & tout ce qu'il avoit dit sur les Animaux. Mais il confondoit ce qu'il avoit dit de vrai avec ce qu'il avoit dit de faux (2).

Aristote remarque que le Lion a les ongles recourbés, *Hist. L. III. ch. 9.* Pline a ajouté qu'il avoit des especes de gaines dans lesquelles la pointe de l'ongle entroit pour ne pas s'érouffler, que l'ongle étoit retourné quand le Lion couroit, & qu'il ne montrait sa pointe que quand l'animal vouloit saisir sa proie (3). Plutarque a parlé du même fait dans deux endroits. Dans l'un, il dit seulement que le Lion retourne l'ongle en dedans lorsqu'il marche (4); dans l'autre, il dit que le Lion marche les ongles enveloppés comme dans des especes d'étuis (5). MM. de l'Académie des Sciences déclarent n'avoir pas trouvé ces étuis dont parle Pline; Ray assure les avoir vus (6). Je crois qu'il n'est pas impossible de concilier ces deux témoignages quelque contradictoires qu'ils paroissent. MM. de l'Académie ne conviennent-ils pas que l'extrémité des doigts du Lion est tellement conformée, que les ongles demeurent levés en marchant, & retirés entre les doigts? Il me semble que Pline n'a rien dit de plus, & qu'il n'y a ici de différence, que dans les mots dont on se fert en expliquant cette particularité.

(1) Buffon, pag. 119.

(2) Voyez ces railleries d'Epicure, dans Athénée, *Deipnos. Lib. VIII. cap. 12.*

(3) *Mirum pardos, pantheras, Leones & similia, condito in corporis vaginas unguium mucrone, ne refringatur hebeturve, ingredi: averisique calculis currere, nec nisi appetendo protendere. Hist. Lib. VIII. cap. 17.*

(4) *De curiosit. pag. 924.*

(5) *Quænam animal. pag. 1779.*

(6) *Plinius Leones in corporis vaginas unguis condere, ne mucrones incessu refringantur hebetentur ve, scribit. Parisenses id negant: verum experientia nostra in Leone juvene, admodum mansueti, quem propriis manibus tractavimus, Plinio suffragatur, & Cl. vir Th. Bartholinus idem affirmat. Synops. quadrup. pag. 163.*

Relativement à l'osselet (voyez *Os.*) Aristote remarque que le Lion a quelque chose de tortueux; mais il semble n'en parler que d'après des des fins peut-être peu exacts: *Hist. Liv. II. ch. 1.* Les Modernes ne se sont pas expliqués à cet égard. Il dit au même lieu, en parlant des dents, que le Lion les a en forme de scie: c'est-à-dire, que l'extrémité aigüe des dents laisse entre chacune des intervalles égaux. Cette description ne me paroît pas tout-à-fait exacte: la description de MM. de l'Académie des Sciences est beaucoup plus claire: chaque mâchoire a quatorze dents: six molaires, six incisives & deux canines; on voit néanmoins dans la description des incisives de la mâchoire inférieure, que l'assertion d'Aristote n'est pas dénuée de prétexte & d'une sorte d'apparence. D'ailleurs Aristote lui-même parle des dents canines du Lion, qui sont, dit-il, au nombre de quatre, deux à chaque mâchoire, & les seules qui lui tombent à l'âge de six mois. *Hist. L. VI. ch. 21*, & de la Génér. *L. V. ch. 8.* Enfin Aristote a remarqué que le pied du Lion étoit divisé en plusieurs doigts. *Liv. II. ch. 1.* Il auroit pu observer que les pieds de devant avoient cinq doigts, & que ceux de derrière n'en avoient que quatre (1).

Passons aux parties internes du Lion. Aristote prétend qu'elles sont semblables à celles du chien. *Hist. L. II. ch. 1.* Il auroit mieux fait de les comparer à celles du chat: du moins cela suit des mémoires de MM. de l'Académie. Il remarque que l'estomac est petit & qu'il n'a pas beaucoup plus de largeur que les intestins, *Liv. II. ch. 17*; en effet il n'a que six pouces de large sur dix-huit pouces de long. On peut voir dans les mémoires de MM. de l'Académie des Sciences, plus de détails sur la conformation intérieure du Lion. Un Académicien de Pétersbourg nommé M. Woltz, a aussi étudié la conformation intérieure du Lion; je n'indiquerai ici qu'une seule de ses observations: c'est que la vitesse du sang, chez le Lion, est quatre fois plus grande dans l'aorte, & cent fois plus grande dans les derniers rameaux sanguins, qu'elle n'est chez les autres Animaux: ce qui paroît contribuer à la force & au courage du Lion (2).

Selon Aristote, le Lion est du nombre des Animaux qui jettent leur urine en arrière, *Hist. Liv. II. ch. 1*, & des Part. *Liv. IV. ch. 10.* Ailleurs il dit qu'il leve la cuisse, comme le chien, pour piffer, *Hist. L. VIII. ch. 5*;

(1) Ray, *Ubi modò*, pag. 165.

(2) J. des Savans, pour le mois de Septembre 1774, pag. 1886.

il dit aussi que les Lions s'approchent à reculons & s'accouplent par derriere. *Hist. L. V. ch. 2.* M. de Buffon dément absolument ce fait, & il assure qu'il est démontré par la seule inspection des parties du mâle & de leur direction, lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la manière ordinaire des autres quadrupedes (1). Il dément aussi Aristote, sur ce que celui-ci a dit, *Hist. Liv. II. ch. 1*, & de la Génér. *Liv. IV. ch. 10*, que la lionne a deux mammelles placées sur le ventre; il soutient qu'elle en a quatre; mais il ne contredit point Aristote sur cette autre observation, que le Lion est furieux & que sa rencontre est singulièrement dangereuse dans le tems de l'amour. *Hist. Liv. VI. ch. 18.*

Aristote n'a pas dit dans quel tems le Lion s'accouplait, ni quelle étoit la durée de la gestation de la lionne; mais seulement, que les jeunes lionceaux naissoient au printems, qu'à deux mois encore ils avoient de la peine à marcher, & que la portée de la lionne n'étoit souvent que de deux petits & de six au plus. *Hist. Liv. VI. ch. 31.* Il paroît que sur tout ceci l'on n'a rien de bien certain; M. de Buffon conjecture que le tems de la gestation de la lionne est de six mois. Dans ce même lieu, Aristote combat une fable qu'on trouve dans Hérodote, savoir, que la lionne perd sa matrice en faisant ses petits. La lionne, dit cet Historien, quoiqu'elle soit très-forte, ne fait dans toute sa vie qu'un seul petit, parce que sa matrice sort en même tems. La raison en est, que le lionceau ayant les ongles très-aigus, déchire la matrice lorsqu'il commence à s'y remuer; à mesure qu'il grandit, il la déchire de plus en plus: de sorte que quand il naît, il ne reste plus rien d'entier (2). Il ne faut pas beaucoup de réflexion pour sentir combien ce récit est fabuleux; mais Aristote n'auroit pas dû en le rejetant, faire un autre récit aussi peu vraisemblable, que dans son histoire, *Ibid.*, il applique aux seules lionnes de Syrie, mais que dans son traité de la Génér. *Liv. III. ch. 1*, & *ch. 10*, il rend commun à toutes les lionnes, savoir, qu'à leur première portée, elles ont cinq lionceaux, mais qu'aux portées suivantes, elles en ont toujours un de moins, & qu'enfin après la cinquième portée, elles n'en ont plus.

Il est question au *Liv. VIII. ch. 5.* de l'histoire des Animaux, de la manière dont le Lion se nourrit, & je ne vois dans cet endroit rien qui ne soit conforme à ce que disent les Modernes. L'herbe qui tue la panthere (3), est également un poison pour lui. *Hist. L. IX. ch. 6.* La dernière remarque

(1) *Hist. nat. Tom. VIII. p. 117.*

(2) *Histor. Lib. III. cap. 108.*

(3) Voyez *Panthere.*

d'Aristote que nous rapporterons, est que le Lion & le thos font en guerre, parce qu'étant carnassiers, leur nourriture à l'un & à l'autre est la même. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

LOCALUS (1).

Aristote ne parle de cet oiseau, que pour le compter dans la classe nombreuse de ceux qui ont des *cacum* ou appendices à l'extrémité du conduit intestinal. *Hist. Liv. II. ch. 17, à la fin.* Je ne m'étendrai pas sur son sujet, étant incertain si son nom même doit se trouver dans l'histoire des Animaux & comment on doit l'écrire (2). Gesner a pensé que c'étoit un nom italien dont on avoit fait un nom grec & qu'on avoit introduit mal-à-propos dans le texte (3) : Scaliger croit qu'il faut lire *Cocalus*, & il décrit le *Cocalus* comme un oiseau blanc, à pieds rouges, de la grosseur d'un ramier, qui vit des petits poissons que la mer laisse sur la côte en se retirant (4).

LOIR (5).

Il n'y a que deux mots de l'*ellios* dans l'histoire des Animaux ; mais ils caractérisent le Loir : c'est que l'*ellios* se retire l'hiver dans des trous d'arbres où il devient très-gras. *Hist. Liv. VIII. ch. 17.* La plupart des Auteurs ont donc vu dans l'*ellios* d'Aristote, notre Loir, Gaza, Scaliger, Agricola (6) & Wotton (7), ont employé pour le traduire le mot latin *Glis*, qui signifie le Loir ; Gesner est persuadé que l'*ellios* est notre Loir (8) ; M. de Buffon est du même sentiment (9). Je n'ai donc pas dû faire difficulté d'employer dans ma traduction, le mot Loir.

On peut voir dans l'histoire naturelle de M. de Buffon (10), celle du Loir ; il est à-peu-près de la grandeur de l'écureuil, & il a comme lui, la queue couverte de longs poils. Je ne conçois pas pourquoi Ray trouve tant d'incertitude dans ce que l'on dit du Loir, qu'il doute même s'il existe (11).

(1) *λόκαλος*, δ.

(2) Voyez les variantes, p. 663.

(3) *λόκαλος* legitur apud Aristotelem circa finem Libri II, *Hist. anim.* ubi Gaza vertit ciconia : quasi legerit *πελαργός* ; sed apparet hoc nomen Italicum esse avis nocturnæ, ab aliquo forte adscriptum ut vocem *ascalaphon* (quæ immediate sequitur) interpretaretur, & a librariis postea perpetram insertum. Gesner, de avibus, in *Alu-*
cræ.

(4) Ad Aristotelem, *Lib. II. cap. 17.*

(5) *ελείος*, δ.

(6) De animant. subterr. pag. 33.

(7) De different. animal. cap. 87.

(8) De quadrup. in *Glire*.

(9) *Hist. nat. Tom. VII. pag. 341.*

(10) *Ubi modò.*

(11) Quæ de hoc animali (glire) traduntur, adeo varia & incerta sunt, ut dubitem an detur ejusmodi in rerum natura. Synops. quadr. p. 230.

Dans le peu qu'Aristote a dit du Loir, il y a une observation qui est fautive, ou qui du moins exige une explication. Il assure que le Loir devient très-gras dans sa retraite. Il ne faut pas croire que ce soit en ne mangeant rien qu'il s'engraisse, & M. de Buffon a eu raison d'observer, que si, dans la Grèce, les Loirs sont plus gras après l'hiver qu'auparavant, c'est parce que les hivers y étant tempérés, les Loirs ne dorment pas tout l'hiver, & que prenant de la nourriture, peut-être abondamment, toutes les fois que la chaleur les ranime, on les aura trouvés très-gras quoique engourdis (1). Mais je remarque aussi qu'Aristote n'a dit nulle part que le Loir ne mangeoit rien l'hiver & que cependant il engraissoit. C'est dans Wotton que l'on trouve cette assertion, & je ne fais où il l'a prise (2).

L O U P (3).

Il n'y a d'incertitude ici ni sur le nom, ni sur l'individu: le Loup est un animal trop connu pour multiplier les observations sur son sujet. Aristote le compte au nombre des Animaux toujours sauvages & qui ne s'appriivoisent point; il l'appelle vigoureux, féroce & perfide. *Hist. Liv. I. ch. 1.* On prétend que les habitans de l'Amérique septentrionale, se servoient de Loups apprivoisés comme de chiens, & l'on ne manque pas de Naturalistes qui pensent que le chien n'est autre que le Loup privé (4).

Le Loup a en effet de grands traits de ressemblance avec le chien; il s'accouple comme le chien, & il a comme lui la verge osseuse. *Hist. L. II. ch. 1 & 2.* La durée de la gestation (5), le tems de mettre bas, le nombre des petits; tout est semblable dans l'espèce du Loup & dans celle du chien: les petits de l'un & de l'autre naissent également aveugles. *Hist. Liv. VI. ch. 35.* M. de Buffon soutient, d'après l'Auteur d'un traité de vénerie, que le tems de la gestation des louves est d'environ trois mois & demi, tandis que les chiennes ne portent guères plus de soixante jours (6); mais il est

(1) *Hist. nat. Tom. VII. pag. 348.*

(2) *Conditi & glires totà hyeme cubant in arboribus tanquam mortui, nihilque edunt: pinguescunt tamen per id tempus vehementer. De differen. animal. cap. 87.*

(3) λύκος, δ. En Espagnol, *el lobo*, de Funez. *Liv. II ch. 7.*

(4) Voyez Zimmermann, *Zool. Géogr. cap. 1. sect. 3. n. 11.* Caninum genus summum constitui, dit Klein, eodemque com-

prehendi solent canes domestici & familiares nobis, atque canes feri qui propria nomina habent luporum, vulpium & cognatorum. *Dispos. quadrup. §. 25.* Voyez aussi sur l'existence de Loups apprivoisés, le Dictionnaire des Animaux, V^o. Loup.

(5) Selon certains Mss. Aristote dit uniquement que le Loup s'accouple comme le chien. Voyez les variantes.

(6) *Hist. nat. Tom. VII. pag. 190.*

permis de douter de l'exactitude de cette observation, avec d'autant plus de fondement, que M. Zimmermann cite deux Ecrivains modernes qui attestent que la louve ne porte que neuf semaines (1). Une lettre que M. de Buffon rapporte dans son supplément, & dans laquelle on lui atteste le fait qu'une louve avoit été couverte & fécondée par un chien, détermine la durée de la gestation de cette louve, à 73 jours au plus, & à 57 au moins (2).

Mais un autre fait qui indique encore beaucoup plus d'affinité entre le Loup & le chien, c'est la possibilité du mélange de ces deux especes. Aristote assure qu'à Cyrene (3), les Loups s'accoupoient avec les chiennes & que cet accouplement étoit fécond. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* J'ai déjà parlé de cet accouplement à l'article du chien, & j'ajouterai seulement ici que M. Zimmermann a fourni de nouveaux faits (4) à joindre à ceux que M. de Buffon a rapportés & qui en établissent la possibilité.

Aristote a parlé, relativement aux louves, d'un fait que l'on racontoit, mais qu'il traite avec raison de fable, sur-tout par rapport à la cause que l'on en donnoit. On disoit que toutes les louves mettoient leurs petits bas dans un intervalle de douze jours, & que c'étoit une faveur qui leur avoit été accordée par Jupiter, pour les récompenser de ce qu'elles avoient accompagné Latone, lorsqu'étant enceinte d'Apollon & de Diane, Jupiter la métamorphosa en louve & la fit passer, de chez les Hyperboréens (5), à Délos (6). *Hist. L. VI. ch. 35.* Plutarque, qui rapporte cette même cause fabuleuse, en donne en même tems, d'après un traité d'Antipater sur les Animaux, que nous n'avons plus, une autre cause plus raisonnable, en supposant d'ailleurs la réalité du fait qu'on se propose d'expliquer. C'est que les louves mettent bas après qu'elles ont mangé la fleur des arbres qui portent des glands : tellement que, quand elles n'ont pas de cette fleur assez abondamment, elles avortent. Ainsi elles doivent mettre bas toutes dans le même tems, savoir, dans le tems où ces arbres fleurissent (7). Selon Pline, l'intervalle de douze jours n'a pas été marqué aux Loups pour mettre bas, mais pour s'accoupler (8).

(1) Zoolog. Géogr. *Ubi modò*, n. 4.

(2) Suppl. à l'Hist. natur. T. V. p. 13.

(3) Voyez ci-dessus, pag. 391, note 9, la situation de Cyrene.

(4) Zoöl. Géograph. *Ubi sup.* n. 3.

(5) Les Hyperboréens étoient les peuples les plus près du Nord, que les An-

ciens connoissoient. Voyez Strabon, *Géograph. Liv. I. p. 62.*

(6) L'île de Délos est une des Cyclades, vers le 43 degré de longitude, & entre le 37 & le 38 degré de latitud. B.

(7) De causis naturalibus n. 38. *Opuscul. edit. lat. Tom. III. p. 277.*

(8) *Histor. Lib. VIII. cap. 22.*

Un fait plus exact, est la fureur du Loup dans le tems de ses amours. *Hist. Liv. VI. ch. 18.*

Aristote ne s'est pas moins trompé lorsqu'il a dit du Loup, que lorsqu'il a dit du lion, que ces Animaux avoient le cou formé d'une seule vertebre. *Des Parties, Liv. IV. ch. 10.* Il est composé de sept vertebres. Le Loup ne mange jamais d'herbe à moins qu'il ne soit malade, & les Loups qui vivent seuls sont plus dangereux pour les hommes, que ceux qui vont en bandes. On rapporte, dit Aristote, que le Loup mange d'une sorte de terre, lorsqu'il est pressé par la faim. *Hist. Liv. VIII. ch. 5.* Aristote n'assure pas le fait, comme l'on voit : & cela étoit prudent, car on prétend que c'est un pur conte, dont l'idée a pu venir de ce qu'on aura apperçu des Loups déterrer des restes de leur chasse qu'ils avoient mis en réserve (1). Le Loup est en guerre avec l'âne, le taureau & le renard, parce qu'étant carnassier, il se jette sur eux. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* On conçoit qu'il seroit facile d'allonger de beaucoup de noms la liste des animaux avec lesquels le Loup est en guerre.

On a dit qu'auprès des Palus Mæotides (2), les Loups alloient à la pêche avec les gens du canton, & que si l'on manquoit à leur donner leur part de la pêche, ils rongeoient les filets lorsqu'on les mettoit sécher. *Hist. L. IX. ch. 36.* C'est une historiette qu'Élien a répétée d'après Aristote (3).

Les Loups sont plus petits en Égypte que dans la Grèce; Aristote en attribue la cause au peu d'abondance de la nourriture. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* Pline ajoute qu'ils sont plus lâches, en même tems que plus petits (4). Oppien a décrit cinq especes de Loups différentes : ces différences consistent principalement, à l'égard de ceux de ces animaux qui sont de vrais Loups, dans la grandeur & la couleur du poil (5); mais il est très-vraisemblable qu'Oppien a confondu avec ses Loups, des Animaux d'une autre espece.

Je finirai par remarquer que les contes qu'on faisoit à nos peres dans leur enfance, d'hommes changés en Loups, ou de Loups garoux, ont une origine fort ancienne. On peut la voir dans Pline qui parle de ces métamorphoses, en déclarant qu'il n'y croit nullement (6), Hérodote avoit fait mention

(1) Voyez Bomare. V^o. *Loup*.

(2) Les Palus Mæotides sont une partie de mer qui se trouve au-delà du 45 degré de latitude N. au-dessus du Pont Euxin. Voyez les cartes de M. d'Anville.

(3) De nat. anim. *Lib. VI. cap. 65.*

(4) Inertes lupos parvosque Africa & Ægyptus gignunt. *Hist. Lib. VIII. cap. 22.*

(5) De venat. v. 293 & seqq.

(6) Homines in Lupos verti rursusque restitui sibi, falsum esse confidenter existimare debemus, aut credere omnia que

du même fait bien avant Pline ; il parle d'un peuple voisin des Scythes , dont on disoit que chacun des individus devenoit Loup chaque année pour quelques jours , après quoi il redevenoit homme (1).

L O U P - I N S E C T E (2).

C'est une espee d'araignée , dont Aristote ne dit autre chose , sinon qu'il y en a de deux sortes ; de petits qui ne font pas de toile , & de plus grands qui font une toile inégale & mal tissée , près de terre & des masures. Ces Loups se mettent en embuscade dans un petit trou où ils attendent le moment de saisir leur proie. *Hist. Liv. LX. ch. 39. Voyez l'article Araignée , pag. 104.*

L O U P D E M E R (3).

Les Ichtyologistes s'accordent unanimement à voir , dans le poisson qu'Aristote appelleroit *labrax* , celui que nous nommons le Loup (4). En effet cette dénomination françoise indique un poisson vorace , & l'expression Grecque a le même sens (5) ; d'ailleurs les caracteres qu'Aristote donne à son *labrax* , se retrouvent dans notre Loup.

Aristote compte le Loup dans le nombre des poissons qui ont quatre nageoires , deux à la partie supérieure sur le devant , & deux sous le ventre. *Hist. L. I. c. 5.* Ce caractere se reconnoît dans les Auteurs qui ont parlé du Loup , & dans la planche que Willughbi en a donnée. Il dit ailleurs , que c'est un poisson à écailles & ovipare , *Liv. VI. ch. 13* ; qu'il a une pierre (6) dans la tête , & qu'il souffre du froid (7) , *Liv. VIII. ch. 19* ; qu'il se nourrit ordinairement de chair quoiqu'il mange aussi de l'algue , *Ibid. ch. 2.* Tous ces faits sont confirmés par les Modernes. Il faut y ajouter encore ce que dit Aristote , *Liv. IV. ch. 8* , que le Loup à l'ouïe très-fine ; que cependant

fabulosa tot seculis comperimus. *Hist. Lib. VIII. cap. 22.*

(1) λέγονται ως έτερος εκάστου άπαξ , των Νευρών εκαστος λύκος γίνεται ημέρας δέγας & αύτις έπισω ές τώντο κατίσασαι. *Histor. Lib. IV. cap. 195.*

(2) λύκος , δ.

(3) λάβραξ , δ.

(4) Voyez Gillius , de nominib. pisc. cap. 35 ; Wotton , de different. animal. cap. 172 ; Rondelet & Belon , dans Gesner , & Gesner lui-même , de aquatil. in lupo ; Willughbi , de piscibus , pag. 271 ;

Artédi , synonym. pisc. pag. 69.

(5) ανωμασθη δ ιχθυος παρα την λαβροτητα. Athen. Deipnos. *Lib. VII. cap. 17.*

(6) Ou plutôt des pierres , car elles sont au nombre de deux. Voyez Belon , des poissons , *Liv. I. pag. 117.*

(7) Elien a une singulière idée. En parlant des poissons qui ont une pierre dans la tête , il dit que cette pierre est très-froide dans l'hiver , & que par cette raison les poissons la chauffent : mais il se garde bien d'expliquer comment. *De anim. nat. Lib. IX. cap. 7.*

on peut le frapper avec le trident lorsqu'il est endormi, *Ibid. ch. 10* ; qu'il est du nombre des poissons qui vont par bandes (1), mais qu'il fraye deux fois, contre l'ordinaire de ces poissons ; savoir l'été & l'hiver, *Ibid. ch. 11*, & *Liv. VI. ch. 17* ; qu'il dépose ses œufs à l'entrée des rivières. *Liv. V. ch. 10*. Enfin, qu'il n'est pas bon lorsqu'il est plein. *Liv. VIII. ch. 30*.

Il paroît, par Athénée (2), que les Grecs faisoient grand cas du Loup pour la table, sur-tout de celui qui venoit de Milet. Les Romains estimerent particulièrement le Loup qu'on prenoit dans le Tibre, entre les deux ponts de Rome (3) ; car ce poisson remonte les rivières comme le saumon.

Belon (4) assure que le Loup dont nous venons de parler, est le même que celui qu'on appelle bar, dans certains lieux ; & M. Duhamel regarde aussi comme communs, les noms de Loup, bar & lubine. En effet, il décrit un bar qui a les mêmes caractères que le Loup (5) ; mais ce bar n'avoit que dix pouces : ce qui montre que le Loup est sujet à varier beaucoup pour la grandeur. Les Anciens parloient du Loup comme d'un gros poisson (6), & M. Duhamel écrit aussi qu'on lui a assuré qu'on péchoit des bars de trente livres.

Oppien qui a parlé du Loup de mer sous le nom de *Labrax* (7), a employé ce même nom pour désigner un poisson d'eau douce, qu'il assure ne point se trouver dans la mer (8) : ce peut être au brochet qu'il l'a appliqué ; mais ce double emploi d'un même nom est capable de faire naître des équivoques. Il pourroit s'en trouver une aussi dans notre langue, en ce qu'on donne quelquefois le nom de Loup à une espèce de chien de mer : mais il est facile de distinguer ce Loup du *Labrax* des Anciens, ne fût-ce que parce qu'il n'a point d'écaillés comme en a le *Labrax* (9).

L O U T R E (10).

La Loutre étoit bien connue des Grecs, comme l'observe M. de Buffon (11).

(1) Selon Athénée, *L. VII. ch. 17*, Aristote a dit ailleurs, que les Loups sont solitaires : nous ne trouvons point ce texte dans ses livres.

(2) *Ubi modd.*

(3) Voyez Pline, *Hist. Lib. IX. c. 17*, & Gefner, de aquatil. in *Lupo, lit. F.*

(4) Des poissons, *Liv. I. pag. 113.*

(5) Traité des Pêches, *Part. II. sect. 6. ch. 2. art. 1.*

(6) Quo pertinet ergo Proceros odisse

Lupos. Hor. Serm. *Lib. II. sat. 2.* Clausus rete Lupus, quamvis immamis & acer. Ovid. *Halieut. v. 22.*

(7) *Halieut. Lib. II. v. 130.*

(8) *Halieut. Lib. I. v. 119.* Il paroîtroit par cet endroit qu'Oppien n'a pas trop connu le poisson dont il parloit.

(9) Voyez Willughbi, de piscib. *p. 130.*

(10) *ἐνυδρίε, ἡ.* En Espagnol, *la nutria o lutra.* De Funee, *Liv. II. ch. 29.*

(11) *Hist. natur. Tom. VII. pag. 234.*

Hérodote en a parlé, mais il paroît la confondre sous quelques rapports, avec le castor (1), tandis qu'il y a des différences essentielles entre l'un & l'autre (2). Aristote a dit peu de choses de la Loutre: il la compte au nombre des animaux sauvages qui, ayant des pieds, prennent leur nourriture près de l'eau, ou dans l'eau même, & se reproduisent sur la terre. *Hist. Liv. I. ch. 1, & Liv. VIII. ch. 3.* Il ajoûte dans le second de ces deux endroits, que la Loutre mord le chasseur, & qu'elle ne lâche prise que quand elle a entendu l'os sonner. MM. de l'Académie des Sciences prétendent que la Loutre n'est pas assez forte pour mordre de manière qu'elle sente craquer sous ses dents les os des parties qu'elle a saisies: mais j'observerai que ce n'est pas là ce qu'Aristote a dit: & comme je vois d'ailleurs dans M. de Buffon, que la Loutre mord cruellement les chiens qui la saisissent, au point de leur briser les os des jambes, il me paroît aisé de concevoir qu'elle peut même à l'égard d'un homme, le mordre assez fort pour aller jusqu'à l'os.

Tous les Auteurs se sont accordés à reconnoître la Loutre, dans l'*Énydris* d'Aristote: & leur sentiment a été confirmé par la découverte de la mosaïque de Palestrine, où l'on voit deux Loutres tenant chacune un poisson à la bouche, & désignées l'une & l'autre par le mot *énydris* (3).

Sans faire ici l'histoire de la Loutre, je dirai en deux mots, que c'est un animal à-peu-près de la grosseur du blaireau, qui se nourrit principalement de poisson, dont il fait une grande dévastation. Il est singulièrement remarquable par les membranes qui unissent les doigts de chacun de ses quatre pieds, & qui lui donnent une grande facilité pour nager. On prétend qu'on a dressé des Loutres à aller prendre le poisson pour le compte de leur maître, & à le lui rapporter.

LYBIEN (4).

Oiseau qui est en guerre avec le coureur. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Que conjecturer d'après une désignation de ce genre? Aussi n'y a-t-il ni Interprète ni Ornithologiste qui ait tenté l'application de ce nom.

(1) *Hist. Liv. IV. ch. 109.* Hérodote a employé encore ailleurs, *Liv. II. ch. 72*, le nom *ένυδρις*, qui est celui de la Loutre; mais je pense que dans cet endroit il indique un serpent d'eau qui porte effectivement le même nom que la Loutre,

(2) Mém. pour servir à l'histoire des Animaux, *Part. I. pag. 151.*

(3) Mém. de l'Acad. des Inscriptions, *Tom. XXX. pag. 536.*

(4) *λιλυός, δ.*

L Y N X (1).

On verra à l'article de la Panthere qu'il y en a une espèce qu'on appelle *Once*. On assure que ce nom est dérivé de celui de Lynx (2). Indépendamment de cette étymologie, il est mentionné dans Gesner, d'un Lynx de l'Inde ou de l'Afrique, que M. de Buffon convient pouvoir n'être qu'une sorte de Panthere (3).

Cependant la plupart des Naturalistes veulent que le Lynx soit le loup cervier (4), & ils se fondent en grande partie sur ce caractère du loup cervier, qu'Élien remarque dans le Lynx (5), d'avoir une houpe de poils à l'extrémité des oreilles (6).

Mais indépendamment du loup cervier, M. de Buffon décrit (7) un autre animal qui porte de pareilles houpes de poil à l'extrémité des oreilles. Il le nomme le caracal. Cet animal habite les mêmes climats que le lion, & il a pu être connu d'Aristote plus aisément que le loup cervier qui habite communément les pays septentrionaux (8).

Enfin le Lynx est un des Animaux représentés avec le nom au bas de la figure, dans la mosaïque de Palestrine, & M. l'Abbé Barthélemi, qui a donné l'explication de cette mosaïque, observe que l'animal représenté ressemble fort à un cheval (9).

Ces contradictions, & l'aveu de Gesner que les Auteurs anciens comprennent différens genres d'Animaux sous ce nom de Lynx (10), m'ont déterminé à conserver la dénomination Grecque.

Aristote dit du Lynx, qu'il a un demi-osselet (11). *Hist. Liv. II. ch. 1.*

(1) λύξ, ἄ.

(2) Pour sentir la possibilité de cette étymologie, il ne faut pas prononcer *Lynx*, comme nous le faisons dans notre langue, mais *Lunx*, comme le prononçoient les Grecs.

(3) *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 312.* Borchart veut que le Lynx soit l'once. Hieroz. *Lib. III. chap. 7.*

(4) *Lupus cervarius*, non quod lupus sit similis; sed quod pari cum eo aviditate feratur, & in cervos hostiliter eat. Ray, *Synops. quadr. pag. 166.*

(5) De nat. animal. *Lib. XIV. cap. 6.*

(6) M. de Buffon, *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 303.* Gesner, in *feris lupu congen.* Jonston, de *quadr. Lib. III. tit. 1. cap. 3.*

Klein, *ordo quadr. pag. 76.* Ray, *Synops. quadrup. pag. 166.* Mémoires pour l'*Hist. nat. des Anim. Part. I. p. 127.* De Funez, *Liv. II. ch. 8.* Il lui conserve cependant la dénomination *el Lynce.*

(7) *Hist. nat. Tom. VIII. p. 320.* Charleton a donné la description & la figure du même animal: *De differ. anim. exercit. pag. 21 & seqq.*

(8) M. de Buffon, *Tom. VIII. p. 307.*

(9) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions. Tom. XXX. pag. 533, in-4°.*

(10) *Apud veteres duo aut plura genera hoc nomine (Lyncis) comprehensa sunt. Gesner, in feris lupu congen.*

(11) Voyez au mot *Os*, ce que j'appelle l'osselet.

pag. 63 ; que le mâle jette son urine en arriere comme la femelle ; *Ibid.* pag. 65 , & des Parties des Animaux , Liv. IV. ch. 10 , où il observe que c'est une particularité que peu d'Animaux ont , & qu'aucun solipede n'a (1). Son accouplement se fait à reculons & en arriere , comme dans les autres especes où le mâle urine en arriere.

Ces caracteres feront vraisemblablement reconnoître à quelque Naturaliste , le Lynx d'Aristote. MM. de l'Académie des Sciences n'ayant disséqué que la femelle d'un loup cervier n'ont pas pu s'affurer de la disposition de la verge du mâle , mais ils auroient pu vérifier ce qu'Aristote dit du demi-osselet de son Lynx.

LYRE (2).

Aristote nomme ce poisson en parlant de ceux qui rendent une espece de son. *Hist. Liv. IV. ch. 9.* Il faut voir sur ce son , ce que je dis au mot *Poisson*. Le nom de Lyre a été conservé à un des poissons du genre des rougets-grondins (3) , ou au moins , d'un genre très-voisin de celui de ces rougets , qui a à la tête deux avances osseuses , que l'on prétend avoir quelque rapport avec la Lyre des Anciens. C'est le malarmat de Belon. Sa description & sa figure se trouvent dans le traité des Pêches de M. Duhamel (4) , & dans Willughbi (5).

MÆNIDE (6).

Les *Manides* sont des poissons qui vivent en troupe , *Hist. Liv. IX. ch. 2.* Elles sont bonnes quand elles sont pleines d'œufs , & les femelles se distinguent à la rondeur de leur corps ; mais dans le même temps le mâle noircit & ne vaut rien à manger ; il contracte une mauvaise odeur , de sorte que quelques personnes lui donnent alors le nom de bouc. *Hist. Liv. VIII. ch. 30.* Je ne fais si le changement dont Aristote parle , relativement au mâle , affecte l'extérieur ou l'intérieur de son corps ; mais au même lieu , il dit en parlant de la *Manide* en général , & par conséquent du mâle comme de la femelle , qu'étant d'abord blancs , ils deviennent noirs en été. Le tems où les *Manides* jettent leurs œufs , est après le solstice d'hiver. *Hist. L. VI. ch. 17.* Aristote parle au même Livre , ch. 15 , de petites *Manides*. Athénée a parlé de *Manides* blanches (7). En général , la *Manide* est un petit poisson

(1) τῶν ἀρρένων δλίγα ἐστὶν οπισθερη-
τικὰ· οἷον λύγξ, λέων, κάμηλος, δασύ-
πικς, μώνυχον δ' ἄδεν οπισθερητικόν.

(2) λύρα, ἡ.

(3) Voyez *Coucau*.

(4) Part. II. sect. 5. ch. 5.

(5) De piscib. *Lib. IV. cap. 2.*

(6) μαινίς, ἡ.

(7) *Lib. VII. cap. 18. pag. 313.* Mais

qui n'étoit pas fort estimé (1) ; néanmoins Athénée en fait plusieurs fois mention dans ses *Deipnosophistes* (2). Si quelques-unes étoient recherchées, c'étoient celles des côtes de l'île de Lipare (3), aujourd'hui Lipari, île voisine de la Sicile (4).

Gaza a traduit le mot *Manis* d'Aristote, par celui de *alec*, & celui de *Manidion* ou *petite Manide*, par celui de *halecula*. Ces expressions latines s'entendent aujourd'hui du hareng, & dans ce sens, Scaliger (5) a eu raison d'observer que Gaza les avoit employées mal-à-propos : le hareng ne se pêchant que dans l'Océan, & n'ayant pas été connu des Anciens. Mais les recherches de Gesner (6) nous apprennent que les mots *alec* & *alecula*, ou *halec* & *halecula*, sont, chez les Anciens, des noms génériques qui désignoient, ou plusieurs especes de petits poissons, & Gaza a pu s'en servir dans ce sens ; ou la fausse qu'on faisoit avec ces poissons. Le nom de *Manide* paroît effectivement être chez les Anciens, un nom de genre, plutôt qu'un nom d'espece particulière, & Gillius regarde également comme générique le nom françois qu'il croit répondre à celui de *Manide* (7).

Ce nom est celui de *Menole* ou *Mendole*. Rondelet & Belon (8), Artédi (9), Willughbi (10), le P. Hardouin sur Plin (11), &c, pensent tous que cette *Mendole* est réellement la *Manide* des Anciens ; & il semble en effet que sous le nom de *Mendole*, & sous ceux de *vagarelle*, *juscle*, *gerle*, *verriere*, *picarelle*, on comprend plusieurs especes de poissons fort approchantes les unes des autres (12). Ce sont en général de petits poissons, dont les plus gros n'ont pas au-delà de six pouces de long. Leur caractère est d'avoir, sur le dos, un grand aileron en partie épineux & en partie flexible ; un aileron flexible derrière l'anus ; l'aileron de la queue fourchu ; une nageoire derrière chaque ouïe, & deux sous la gorge (13). Ce que les Modernes disent de la *Mendole*, s'accorde avec ce qu'Aristote a dit de la *Manide* ; le seul fait dont on pourroit douter, est le changement de couleur

Athénée ne paroît mettre aucune différence réelle entre les *Manides* & les *leucomanides*, ou *Manides blanches*.

(1) Gesner, de aquatil. de *Mana*, in coroll. lit. B.

(2) Pag. 63, 65, 295, 313, 320.

(3) *Deipnos.* Lib. I. pag. 4.

(4) Géogr. ancienne, Tom. I. p. 224.

(5) Sur Aristote, Liv. VI. ch. 14.

(6) De aquatil. in *Alece*, & in *Mana*.

(7) De nominib. pisc. cap. 39.

(8) Apud Gesnerum, de *Mana*.

(9) Synonim. pisc. pag. 61.

(10) De pisc. pag. 318.

(11) Hist. Lib. IX. cap. 26. sect. 42.

(12) Voyez le traité des Pêches, par M. Duhamel, Part. II. sect. 4. ch. 3. art. 5. & addition à la suite de la 5e. section.

(13) Voyez la description entière de M. Duhamel, *Ubi modò*. Artédi met ces poissons dans le genre des *Sparus*, *Dorades*, &c. Gen. pisc. gen. 28.

qu'Aristote attribue à la *Menide*. Comme il y a plusieurs poissons de ce même genre qui ne varient que par la couleur, il est possible qu'on en ait pêché dans différens tems de différente couleur, qui n'étoient pas des individus de la même espece.

MAQUEREAU (1).

Le Maquereau est un poisson bien connu, & il n'y a pas un Auteur qui ne rende par ce nom, le *Scombro* d'Aristote, le *scomber* & le *scombrus* des Latins (2). Il est du nombre des poissons qui vont par troupes. *L. IX. ch. 2.* Les Maquereaux s'accouplent à la fin de Février (3), & jettent leurs œufs au commencement de Juin (4). *Liv. VI. ch. 17.* Ce sont des poissons de passage, & comme ils sont plus foibles que les thons, ils partent avant eux. *Liv. VIII. ch. 12 & 13.* Aristote n'a parlé que du voyage que les Maquereaux font, de la Méditerranée dans la mer du Pont, mais ils font une bien plus grande route (5). Il paroît que c'est à raison de la rencontre des Maquereaux avec les petites aloses, ou *pucelles*, vers le tems où celles-ci vont frayer avec les mâles, qu'on a donné au *scomber* le vilain nom qu'il porte en France & dans quelques autres pays (6).

MARTICHORE (7).

Voici un animal qui ne nous restera pas long-tems; comme il est entièrement fabuleux, nous n'avons aucune observation à faire sur les différens traits de sa description. Ctésias en a été le créateur, c'est d'après lui qu'en ont parlé Aristote, dont on peut lire la description: *Hist. Liv. II. ch. 1, à la fin*; Pausanias (8), Pline (9), Elie (10), Phile (11), &c. La plupart

(1) *σκόμβρος*, ζ.

(2) Voyez Gillius, *de nomin. pisc. c. 14.* Rondelet & Belon, dans Gesner, ainsi que Gesner lui-même, *de scombro*. Artédi, *Synonim. pisc. pag. 48*, &c. Les Ichthyologistes ont fait du mot *Scomber*, un nom générique qui comprend le maquereau proprement dit, le thon, &c. Voyez Artédi, Gouan, &c.

(3) Le Grec porte à la fin du mois *élaphebation*. Comme le mois *élaphebation* des Grecs, est composé de la moitié de nos mois de Février & de Mars, j'aurois aussi bien fait de traduire, *au commencement de Mars*.

(4) Dans le texte, au commencement du mois *écatombion*: j'aurois dû dire, *à la fin de Juin*; voyez la note précédente.

(5) Voyez de Bomare, *V. Maquereau*; & ce que je dis au mot *Poisson*.

(6) Voyez Belon, de la nat. des poissons, *Liv. I. p. 195*, & dans Gesner, *de scombro*. Voyez aussi Lemeris, cité par de Bomare, *Ubi modò*.

(7) *μαστιχόρα*, ζ.

(8) *Græcia descript. Lib. IX, cap. 24.*

(9) *Histor. Lib. VIII. cap. 21.*

(10) *De nat. animal. Lib. IV. cap. 21.*

(11) *De animal. propriet. n. 38, p. 150.*

ont indiqué Ctésias pour leur Auteur, en annonçant assez la peine qu'ils avoient à l'en croire. Philostrate a aussi accusé son récit de fausseté (1). Photius nous ayant conservé l'extrait du texte de Ctésias (2), je vais le rapporter, afin que l'on connoisse la source dans laquelle tous ceux qui ont parlé de la Martichore, ont puisé, & qu'on puisse comparer sa description à celle d'Aristote.

Selon Ctésias donc, la Martichore est un animal de l'Inde, qui a la face de l'homme, la taille du lion, le poil de la couleur du cinabre. Elle a trois rangées de dents, les oreilles semblables à celles de l'homme, & les yeux bleus comme lui. Sa queue est celle du scorpion, l'aiguillon est de plus d'une coudée de longueur, & outre celui qui est à l'extrémité, il y en a encore d'autres de chaque côté de la queue. Si on attaque la Martichore par devant, elle courbe sa queue & lance son aiguillon; si on l'attaque par derrière, elle lance ce même aiguillon en ligne directe. Elle le lance comme si elle tiroit une fleche, & le jette jusqu'à la distance d'un pléthre (3). Tout animal qu'elle frappe, meurt, excepté l'éléphant. La grosseur de ce trait est celle d'un petit jonc. Le nom de Martichore signifie en Grec *mangeur d'hommes*, parce qu'en effet quoiqu'elle dévore aussi d'autres Animaux, elle dévore un plus grand nombre d'hommes. Ses armes sont ses ongles & ses aiguillons: ceux-ci renaissent, dit-on, après avoir été lancés. Ces animaux sont en grand nombre dans l'Inde. Ceux qui les chassent vont armés de fleches & montés sur des éléphants (4).

Il y a quelque variation sur la manière d'écrire le nom de la Martichore.

(1) Voyez la note au commencement du texte de Photius, dans l'édition d'Hérodote de Gronovius, pag. 656.

(2) Bibliotheca, pag. 67.

(3) Un peu plus de 14 toises. Voyez ci-dessus, pag. 170.

(4) Καὶ περὶ τοῦ μαρτιχόρα τῷ ἐν αὐτοῖς (Ἰνδοῖς) ὄντος θηρίῳ ὡς τὸ πρόσωπον ἑοικὸς ἀνθρώπῳ, μέγεθος μὲν ἐστὶν ὡσπερ λέων, καὶ χροῖαν εὐσθέρως ὡς κιννάβαρι, τρίχινοι δὲ ἰσχυροὶ ὅλα δὲ ὡσπερ ἀνθρώπου, καὶ ὀφθαλμοὶ γλαυκοὶ ὁμοίως ἀνθρώπου τὴν δὲ κέρατον ἔχει διακτερυγὸν σκορπίου ἢ ὑπερώτης, ἐν ᾧ καὶ τὸ κέντρον ἔχει, μείζον πύργου. ἔχει δὲ καὶ ἐκ πλαγίων τῆς κέρατος ἑνὸς καὶ ἑνὸς, κέντρα. ἔχει δὲ καὶ ἐπ' ἀκροῦ, ὡσπερ σκορπίου, κέντρον. καὶ τῶν μὲν,

εἰάν προσέλθῃ τις, κεντεῖ τῷ κέντρῳ, καὶ πάντως ὁ κεντηθεὶς ἀποθνήσκει. εἰάν δὲ τις πρόσωθεν μάχηται πρὸς αὐτὸν, καὶ ἔμπροσθεν ἰσῶς τὴν κέρατον, ὡσπερ ἀπὸ τόξου βάλλει τοῖς κέντροις, καὶ ὅπισθεν ἐπ' ἐυθείας ἀποκτείνων. βάλλει δὲ ὅσον πλέθρον εἰς μήκος, καὶ πλάτος, ὡς ἐν βάλλῃ, πάντως ἀποκτείνει, πλὴν ἐλέφαντος. τὰ δὲ κέντρα αὐτοῦ ἐστὶ τὸ μὲν μήκος ὅσον ποδιαῖα, τὸ δὲ πλάτος, ὅσον σχοῖνος λεπτότατος. μαρτιχόρα δὲ ἑλληνιστὶ ἀνθρωποφάγον, ὅτι κλείσα ἐσθίει ἀναιρῶν ἀνθρώπων. ἐσθίει δὲ καὶ τὰ ἄλλα ζῶα. μάχηται δὲ καὶ τοῖς ὄμοις καὶ τοῖς κέντροις. τὰ δὲ κέντρα πάλιν, φησὶν, ἐπειδὴν ἐκτοξευθῆναι, ἀναφέεσθαι. ἐστὶ δὲ πολλὰ ἐν τῇ Ἰνδικῇ. ἀποκτείνουσιν δὲ αὐτὰ τοῖς ἐλέφανσιν ἐποχόμενοι ἀνθρώποι, κἀκεῖθεν βάλλοντες.

Photius, Elien, &c. écrivent *Martichore* ; on le trouve de même dans quelques manuscrits d'Aristote ; dans d'autres manuscrits, dans Pline, &c. il est écrit *Manichore* ; Pausanias a dit *Martiore*. Le même Pausanias pense que cet animal n'est autre que le tigre, dont la peur & l'imagination ont changé les traits dans l'esprit de ceux qui le fuyoient (1) ; Gesner a pensé que c'étoit le *Leucrocota* de Pline (2), animal qui paroît aussi fabuleux que la *Martichore*, & que Pline distingue de la *Martichore* : mais, selon Gesner, tous ces noms ne sont que différens noms barbares donnés à la hyene (3).

MARTINET (4).

C'est une faute que l'emploi de ce mot dans la traduction & dans la table, pour rendre le mot *Drépanis*. Je me flatte que je ne serois pas tombé dans cette erreur, si l'histoire des hirondelles, par M. de Montbeillard, avoit été publique à l'époque où j'écrivois. En effet, Aristote qui ne nomme la *Drépanis* qu'au *Liv. I. ch. 1* de son histoire, dit qu'on la voit seulement en été, lorsqu'il pleut, & que c'est alors qu'on la prend ; cet oiseau étant rare d'ailleurs. Or M. de Montbeillard a appuyé par de nouvelles observations le fait remarqué par Aristote, que c'est principalement quand il pleut qu'on voit l'hirondelle de rivage (5) : & à l'égard de cette autre énonciation d'Aristote, qu'on prend la *Drépanis* quand elle paroît en nombre, ce qui indique un oiseau qu'on recherche pour le manger : M. de Montbeillard remarque que les petits de ces hirondelles prennent beaucoup de graisse & une graisse très-fine, comparable à celle des ortolans ; aussi, ajoute-t-il, on fait une grande consommation des hirondeaux de rivage, en certains pays, par exemple, à Valence, en Espagne (6) ; au contraire, le grand Martinet ne vaut rien à manger (7). Je devois donc traduire hirondelle de rivage.

Cependant le P. Hardouin, dans ses notes sur Pline, ne veut pas que la *Drépanis* soit l'hirondelle de rivage (8). Mais les deux raisons qu'il en

(1) Græciæ descrip. *Lib. IX. cap. 21.*

(2) *Hist. Lib. VIII. cap. 21.*

(3) De quadrup. in *Hyana.*

(4) *δρεπανίς, η.*

(5) *Hist. des ois. Tom. XII. pag. 386.*

(6) *Ibid. pag. 392.*

(7) *Ibid. pag. 425.*

(8) *Quantquam δρεπανίς moribus & pennis & facie hirundini proxima ab Aristotele esse dicatur, ut tamen ripariam hi-*

rundinem esse concedam, quod Gaza & Scaliger volunt, a me certe non impetrabunt. Quorsum enim obsecro græcæ appellationis vocabulo avem enunciaisset Plinius, quam aliàs latino tritoque in ore vulgi nomine indigitavit ? Accedit eo quod raram inventu Drepanim ipse & Philosophus asseverat : at sunt in ripis fluminum Italiæ Galliæque, ut ut est de Græcia, hirundines ripariæ perfrequentes. Emendat. ad Plin. Lib. XI. n. 108.

donne ne sont pas convaincantes. L'une est que Pline ayant d'abord désigné cet oiseau sous le nom commun d'hirondelle de rivage (1), n'auroit pas employé ensuite une expression étrangère pour le même objet ; la seconde raison est que l'hirondelle de rivage est très-commune sur le bord des rivières en Italie & en France, tandis que Pline assure, comme Aristote, que la *Drepanis* est rare. On répondra à la première de ces deux raisons, qu'il n'est pas extraordinaire que Pline ait donné à un même animal le nom grec & le nom latin, & qu'il l'ait décrit sous ces deux noms (2) ; à la seconde, que l'hirondelle de rivage peut être plus commune en France & en Italie, qu'en Grèce ; & que Pline, en copiant Aristote, n'aura pas fait cette attention nécessaire à la différence des lieux.

Au surplus voyez le mot *Hirondelle*.

M E L A N U R E (3).

Aristote n'a dit dans son histoire, qu'un mot du Mélanure, savoir qu'il vit d'algue. *Liv. VIII. ch. 2.* Athénée ajoute qu'il a, ainsi que le farge, les parties voisines de la queue tachetées de noir, & plusieurs lignes de la même couleur sur le corps. Athénée assure qu'il rapporte cette remarque, d'après Aristote (4), mais nous ne la trouvons point dans ceux de ses ouvrages qui nous restent. Nous voyons seulement que l'étymologie même du nom Mélanure, annonce un poisson qui a la queue noire. Elieen représente le Mélanure comme le plus timide des poissons, qui demeure presque toujours au fonds de la mer & qui n'en sort que quand elle est agitée (5).

Ces différents traits réunis me font penser que Rondelet, Belon, & les autres (6), qui ont pensé que le Mélanure d'Aristote étoit un poisson du genre des *sparus* ou *dorades*, que l'on connoît sous les noms d'*Oblade*, *Blade*, *Nigroil*, *Oculata* (7), ne se sont pas trompés. Les taches noirâtres de sa queue, les lignes noires qu'il a sur le corps, son habitude d'être ordinairement enfoui dans la vase, s'accordent avec ce que les Grecs ont dit du Mélanure. C'est, comme je l'ai déjà observé, un poisson du genre des dorades, qui n'a souvent que huit à neuf pouces de longueur, quoiqu'il

(1) Tertium est earum (hirundinum) genus quæ ripas excavant, atque ita inter-nidificant. *Hist. Lib. X. c. 33. n. 49.*

(2) Voyez *Dasyode*, pag. 279. n. 7 & 8.

(3) μελανύρος, δ.

(4) *Deipnos. Lib. VII. cap. 18.*

(5) *De nat. animal. Lib. I. cap. 41.*

(6) Voyez Artédi, synonym. pisc. p. 58. & Gillius, de nomin. pisc. cap. 24.

(7) Voyez M. Duhamel, traité des Pêches, Part. II, sect. 4. ch. 2. art. 1.

mensuelles & son cours en poids de deux livres. En général, il est peu abondant (1).

MENSTRUÉS.

Les Menstrues sont un écoulement périodique d'une certaine quantité de sang, que les femmes perdent par la vulve. Le me tiers de l'expression générale de femme, parce que, comme l'écrit Aristote, dont l'affertion est confirmée par les Médecins (2), les femmes ne sont pas seules sujettes à de pareils écoulemens; les femelles de plusieurs animaux vivipares y sont sujettes aussi, quoiqu'ils ne soient pas aussi abondans chez elles, qu'ils le sont chez les femmes. *Hist. Liv. VI. ch. 18 & 24.* Ils ne reviennent pas non plus aussi fréquemment chez les femelles des autres Animaux. Aristote expose le principe de cette plus grande abondance d'écoulement chez les femmes, au *Liv. VII. ch. 2 de son Histoire*; il fait voir tout ce qu'il y dit, ainsi qu'au *ch. 1*, sur leur nature & sur leur retour. Il traite encore de ces mêmes objets dans les *Evres de la Génération, Liv. I. ch. 19, Liv. II. ch. 4, Liv. III. ch. 1 & Liv. IV. ch. 2.* Mais je n'extrais point ici ce qui n'a aucun besoin de commentaire; je me contente d'avertir qu'on peut comparer la doctrine d'Aristote avec celle de l'Auteur de l'Anatomie d'Heister (3).

Mais il y a dans les textes d'Aristote, trois endroits qui me paroissent mériter quelques observations; le premier, sur la nature du sang qui est la matière des écoulemens périodiques; le second sur le tems de l'année où ces écoulemens se manifestent; le troisième sur l'intervalle après lequel ils reviennent.

Aristote dit que le sang menstruel, est tel que celui qui sortiroit d'une plaie récente. *Hist. Liv. VII. ch. 1.* Il n'en dit pas davantage, & il a raison: une pareille liqueur n'a rien de remarquable, & ne peut pas produire plus d'effet que du sang qui seroit sorti par toute autre voie. Cependant la matière de ces écoulemens est regardée par Pline, comme un poison affreux, capable de produire des maux infinis (4). Toutes les fables de

(1) Traité des Péches, *Ubi modò.*

(2) Anatom. d'Heister, pag. 275 & 276.

(3) Pag. 267 jusqu'à 275.

(4) Nihil facile reperitur mulierum profluvio magis monstrificum. Acefcunt superventu musta, sterilesunt tactæ froges, moriuntur insita, extruntur hortorum ger-

mina & fructus arborum quibus infedere decidunt; speculorum fulgor aspectu ipso hebetatur, acies ferri præstringitur eborsisque nitet; alvei apium emorantur, æs etiam ac ferrum rubigo protinus corripit; odorque dirus; & in rabiem aguntur gustato eo canes, atque insanabili venens morsus afficitur. *Hist. Lib. VII. cap. 12.*

Pline étoient encore répétées très-sérieusement dans le 16^e siècle, par Cardan (1); mais à la fin du même siècle, Dulaurens commençoit à les nier (2). Aujourd'hui les personnes instruites disent, avec l'Auteur de l'anatomie d'Heister (3), « que le sang menstruel n'a pas de plus mauvaises qualités que l'autre, si ce n'est peut-être qu'il ait fait un long séjour dans les couloirs ».

A l'égard du tems de l'année où les femmes ont leurs règles, Aristote dit que c'est à la fin des mois. *Hist. Liv. VII. ch. 2.* Ailleurs il insiste moins formellement sur cette assertion; il dit, au contraire, qu'il n'y a pas de tems précisément fixé pour le retour des règles, mais qu'elles paroissent plus souvent à la fin des mois: & il cherche à en rendre raison: c'est que la fin des mois est plus froide à cause que la Lune n'éclaire plus. *De la Génér. Lib. II. ch. 4, & Liv. IV. ch. 2.* On voit qu'Aristote parle des mois lunaires; mais dans quelque hypothèse qu'on se place, son observation ne paroît pas plus exacte: il n'y a point de rapport entre le cours de la Lune & les mois des femmes.

Sur le retour des écoulemens périodiques, Aristote dit que peu de femmes ont ces écoulemens chaque mois, & que chez la plupart ils ne reparoissent qu'après un mois d'intervalle. *Hist. Liv. VII. ch. 2.* Mercurialis a voulu défendre Aristote, en disant que le sens de sa phrase étoit, que peu de femmes avoient des écoulemens périodiques abondans chaque mois, & que la plupart ne les avoient abondans que le troisième mois (4). Il est bien difficile d'admettre, soit la réalité du fait en lui-même, soit l'interprétation que Mercurialis donne aux expressions d'Aristote. Niphus dit qu'il en étoit peut-être ainsi des femmes grecques (5); mais cette nouvelle supposition est démentie par les textes d'Hippocrate, qui affirme que toute femme qui est saine, a ses règles chaque mois (6). Ailleurs, Hippocrate observe que la quantité de sang qu'une femme bien portante perd par cette voie, va à deux cotyles attiques (7), un peu plus ou un peu moins, & que l'écoulement dure deux ou trois jours (8).

(1) De rerum variet. *Lib. VIII. cap. 4.*

(2) *Lib. VIII. contr. anatom. qu. 8.*

(3) *Pag. 275.*

(4) *Variat. lect. Lib. V. cap. 4.*

(5) *Ad Arist. Lib. VII. cap. 2.*

(6) *καταμήνια γυναιξὶ ταῖς ὀγδοεκάσιν φαίνονται καθ' ἑκάστην τῶν μηνῶν.*
De septimestri partu, sect. 3. pag. 38.

(7) M. de Buffon a cité ce texte d'Hippocrate, en employant, au lieu de *cotyle*, le mot *émine*, dont se sert Foësius, & il a dit que les deux émines d'Hippocrate, faisoient neuf onces pour le poids. *Hist. nat. Tom. IV. pag. 240.* Je crois voir ici deux erreurs: la première dans l'emploi de l'émine pour la cotyle: l'émine étoit

On a prétendu que dans la constitution primitive de l'espèce humaine, les femmes n'étoient pas sujettes au tribut qu'elles payent tous les mois à la nature (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles y sont aujourd'hui généralement sujettes, & qu'en général aussi, une femme qui n'a pas ses règles n'a point d'enfans. Je dis toujours *en général*, parce qu'Aristote assure qu'on a vu, quoique rarement, des exemples du contraire: il montre même comment cela peut arriver. *Hist. Liv. VII. ch. 2, & de la Génération, Liv. II. ch. 4.* Hippocrate n'admet, ce semble, aucune exception (2). M. de Buffon admet l'exception d'Aristote; il rapporte même ce que l'on dit, que dans le Brésil les femmes n'ont point d'écoulemens périodiques (3). Albert le Grand, cité par Niphus (4), assure avoir vu des filles qui faisant des jeûnes rigoureux & de longues abstinences, s'étoient desséchées au point de n'avoir jamais eu leurs règles.

Mais tous ces faits ne sont que des exceptions: il est tellement naturel aux femmes, au moins dans leur état actuel, d'avoir des écoulemens périodiques, que si les routes ordinaires sont fermées par quelque accident, il n'est presque point de voie que la nature ne s'ouvre pour décharger les femmes de cette plénitude surabondante (5).

M E R E D E C I G A L E (6).

C'est le nom que les Grecs donnoient à la nymphe de la cigale. Voyez *Cigale, pag. 229.*

plus grande que la cotyle; la seconde dans l'évaluation de deux émines, a 9 onces de poids en sang humain: les deux émines de sang devoient peser plus de 22 onces en sang; chaque émine pesant en huile 10 onces. Suivant les rapports donnés par M. Pauthon, entre l'huile d'olive & le sang (*Métrol. pag. 89 & 91*), & suivant l'évaluation qu'il fait de la cotyle (*pag. 236 & 261.*), je trouve que les deux cotyles attiques, dont parle Hippocrate, doivent donner environ 16 onces & demi de sang. La quantité de 9 onces, produit de l'évaluation de M. de Buffon, lui sembloit déjà considérable: celle-ci l'est bien plus, & cependant il paroît que c'est celle qu'Hippocrate indique réellement.

(8) *De morbis mul. Lib. I. sect. 5. p. 157.*

(1) *Système physique & moral de l'homme & de la femme. Part. II. ch. 2.*

(2) *De his quæ uterum non gerunt, sect. 5. p. 243.*

(3) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 268.*

(4) *In Hist. anim. Lib. VII. cap. 2.*

(5) Voyez la dissertation de Triller, *de mensibus per nares Leonida filia erumpentibus*. Il la commence par cette phrase: *Tam variæ, insolitæ, immo pœnè incomprehensibiles sunt viæ menstruorum, naturali suo atque consueto itinere, variis de causis, exclusorum, ut nulla ferè corporis pars, nullumque membrum invenitur, in quod turbato rerum ordine, impetum non fecerint, atque per idem, violenta quasi effugia quæsiiverint.* *Opuscul. med. Tom. I. pag. 524.*

(6) *τητλιγομήτρα, η.*

MERLE (1).

Le Merle étant un oiseau fort commun, son nom a toujours été bien connu, & j'apperçois peu d'équivoque à ce sujet (2). La description complète du Merle & de sa vie, se trouve dans nos Ornithologistes; ils confirment la plupart des traits qu'Aristote a inférés dans son histoire des Animaux.

Au Liv. V. ch. 13, Aristote remarque que le Merle fait deux pontes, mais que la première périt à cause du froid, cet oiseau pondant avant tous les autres. En effet, il commence à couvrir dès le mois d'Avril, selon M. Salerne (3). M. de Montbeillard observe que la première ponte est de cinq ou six œufs, & la seconde de quatre ou cinq seulement (4). Aristote compte le Merle dans le nombre des oiseaux qui se cachent pendant l'hiver. *Hist. Liv. VIII. ch. 16.* Pline dit qu'il passe dans une autre contrée (5); mais sur ce point les Modernes ne sont pas d'accord avec eux (6), & il y a apparence que si on rencontre moins de Merles l'hiver, c'est qu'ils sont retirés dans les bois les plus épais pour y chercher la nourriture qui leur convient.

Le dedans du nid du Merle est matelassé avec du poil & de la laine; *Hist. Liv. IX. ch. 13.* On peut ajouter que ces oiseaux emploient à la même fin des brins d'herbe & de petites racines, & qu'ils font ordinairement leur nid dans des buissons, ou sur des arbres de hauteur médiocre (7).

Aristote distingue deux espèces de Merles, le noir qui se trouve par-tout, & le blanc qui ne se trouve qu'à Cyllene en Arcadie (8). *Hist. Liv. IX. ch. 19.* Il est certain que le Merle est ordinairement noir; à l'égard des Merles blancs, il y en a ailleurs que sur le mont Cyllene; Belon parle de ceux qu'on trouve en Savoie & en Auvergne (9), & M. Salerne observe

(1) Κότυφος, δ.

(2) Peut-être en naîtra-t-il d'après l'idée que plusieurs Modernes ont eue de ne plus appeler, en latin, le Merle simplement *Merula*, mais *turdus niger*, afin d'en faire un même genre avec la grive, &c. Je ne vois au surplus que Klein, qui n'ait pas attribué au merle le nom grec κότυφος, il lui donne le nom de κίχλη. *Ordo av. fam. 4. gen. 5. n. 5.*

(3) *Hist. des ois. pag. 175.*

(4) *Hist. nat. des ois. Tom. VI. pag. 6.*

(5) *Abeunt Merulae in vicina. Hist.*

Lib. X. cap. 24.

(6) Voyez Klein, de avibus errat. §. 24 & 25; & l'*Hist. natur. des ois. Tom. VI. pag. 10.*

(7) *Hist. nat. des ois. Tom. VI. p. 6 & 7.*

(8) Cyllene étoit une montagne de l'Arcadie, près des frontières de l'Achaïe, vers le 3. degré de longitude, & au-delà du 38 degré de latitude B. Voyez les cartes de M. d'Anville, & la *Géographie, pag. 277.*

(9) De la nat. des oiseaux, *Liv. VI. ch. 25.*

plus généralement, que quoiqu'il soit rare de voir des Merles blancs, on peut dire qu'il n'y a gueres de pays où il ne s'en rencontre, mais qu'ils sont plus communs dans le Nord (1). Les Anciens étoient persuadés qu'il ne s'en trouvoit réellement qu'à Cyllene (2). Le Merle blanc ne differe au reste du Merle noir, que par la couleur de ses plumes.

Enfin Aristote attribue au Merle un changement de couleur & de voix suivant les saisons. L'été, il chante; en hiver, il n'a plus qu'un sifflement & un cri perçant, sans aucune mélodie; de noir qu'il étoit, il devient roux. *Hist. Liv. IX. ch. 49.* Le premier de ces faits est vrai; par rapport au second, on peut avoir été trompé par une fausse apparence; les jeunes Merles, qui sont plus roux que noirs, étant communs en automne, on peut avoir pensé que c'étoit de vieux Merles qui devenoient roux; mais il est possible aussi que ce changement soit l'effet de la mue (3). La femelle du Merle est moins noire que le mâle; elle a des nuances de brun, mêlées de roux & de gris. On la prendroit pour un oiseau d'une autre espece (4).

MERLE POISSON (5).

Aristote a employé le mot *Cottrophos*, pour désigner un oiseau & un poisson. Les Latins se servent de la même maniere du mot *Merula*; & en François le nom de Merle s'applique, dans nos ports, à une espece de poissons, comme on s'en sert ailleurs pour désigner un oiseau.

Le Merle poisson est rangé, par Artédi, dans le genre des *Labrus* (6). C'est dans ce même genre qu'est la grive de mer dont j'ai déjà parlé: & vraisemblément il ny a d'autre différence entre ces deux poissons, que celle de la couleur. Les poissons du genre des *Labrus* sont de couleurs fort variées (7); M. Duhamel en décrivant un poisson qu'on lui avoit envoyé sous le nom de grive ou Merle de mer, & qu'il met dans la classe des ferrans, lesquels sont aussi du genre des *Labrus* d'Artédi, nous apprend que les pêcheurs lui donnent le nom de grive ou celui de Merle, selon la couleur. Ils l'appellent Merle, quand sa couleur est rouge-brun tirant au

(1) *Hist. des oiseaux, pag. 176.*

(2) *Merulæ circa Cyllenem Arcadiæ, nec usquam aliubi, candidæ nascuntur. Pline, Hist. Lib. X. cap. 30. Voyez aussi Elien, de nat. anim. Lib. V. cap. 27, & Pausanias, Descript. gr. Lib. VIII. cap. 17.*

(3) *Hist. nat. des ois. Tom. VI. pag. 31.*

(4) *Ibid. pag. 2.*

(5) *Κότρυφος, δ.*

(6) *Genera pisc. gen. 27.*

(7) *Labris color admodum varius, multiplex & pulcher. Artédi, Ubi modò.*

pourpre

pourpre (1). Athénée parle en même tems de la grive & du Merle, poissons (2); Oppien paroît absolument les confondre (3).

Aristote a peu parlé des Merles poissons, & tout ce qu'il en a dit leur est commun avec les grives. C'est d'abord, qu'ils se retirent par couples l'hiver, de la même manière qu'ils se réunissent pour produire. *Hist. L. VIII. ch. 15.* C'est ensuite, qu'ils changent de couleur suivant les saisons. *Ibid. ch. 30.* En disant que les Merles se retirent l'hiver par couples comme pendant le temps du frai, Aristote insinue, ce semble, que dans cette espèce le mâle n'a qu'une seule femelle. Oppien lui en donne plusieurs, il lui fait ce que nous dirions aujourd'hui, un ferrail, où le Merle jaloux garde ses femelles avec beaucoup de vigilance (4). Elien (5) & Phile (6), ont dit quelque chose d'approchant; le récit d'Oppien est beaucoup plus orné: mais comme ce ne sont dans les trois Auteurs que des fables, je ne m'y arrêterai pas davantage.

Sur le changement de couleur auquel Aristote suppose les Merles sujets; je répéterai l'observation que j'ai faite en parlant des grives, qu'il est fort possible que ce changement ne soit pas réel, & qu'on ait été induit en erreur, parce qu'on aura pêché dans un tems des individus qui étoient naturellement d'une autre couleur que des individus pêchés dans un autre tems;

M É R O P S (7).

Le nom de *Mérops* étoit particulier aux Béotiens; ils le donnoient à un oiseau qui niche sous terre dans des trous où il se fourre. *Hist. Liv. VI. ch. 1.* S'il étoit vrai, comme Aristote l'assure en cet endroit, que le *Mérops* eût seul cette habitude, on seroit plus assuré de le reconnoître; mais l'hirondelle de rivage & le martin-pêcheur nichent aussi au fond des trous qu'ils savent se creuser (8). Ailleurs, Aristote dit que le *Mérops* niche dans des endroits escarpés, mais où la terre est molle, & qu'il s'y niche quelquefois à une profondeur de quatre coudées: c'est-à-dire, d'environ quatre pieds cinq pouces (9). Il décrit son plumage comme jaune en dessous, couleur d'eau sur

(1) Traité des pêches, *Part. II. sect. 4. ch. 3. art. 2.* Il est à observer que M. Duhamel ne suit pas tout-à-fait Artédi, relativement au genre sous lequel les Merles & les grives de mer doivent être rangés. Selon Artédi, ce sont des *Labrus*: au lieu que M. Duhamel en fait des *Sparus*.

(2) Deïpnof. *Lib. VII. cap. 15.*

(3) Halieut. *Lib. IV. v. 172 & seqq.*

(4) *Ubi modd.*

(5) De nat. animal. *Lib. I. cap. 14.*

(6) De animal. propr. *pag. 297.*

(7) μέροψ, δ.

(8) *Hist. nat. des ois. Tom. XII. p. 180.*

(9) Voyez ci-dessus, *pag. 154.*

le corps, rouge à l'extrémité des ailes (1). Sa ponte est de six ou sept œufs. Il est difficile d'en fixer le tems d'une manière précise, parce que la leçon du texte est incertaine (2). D'après celle que j'ai suivie, j'ai traduit *vers l'automne*; selon Gaza, c'est *en été*; Scaliger a dit, *après l'automne*. *Hist. Liv. IX. ch. 13.* Au même lieu, Aristote dit encore du Mérops, qu'on racontoit qu'il nourrissoit ses père & mère dès qu'il étoit assez fort pour le faire, & qu'alors ses père & mère demeuroient dans le nid (3). Enfin Aristote met le Mérops au nombre des oiseaux destructeurs des abeilles. *Histoire, Liv. IX. ch. 40.* Je ne vois aucun endroit où il indique le nom qu'on lui donne ailleurs qu'en Béotie (4).

On a fait sur cet oiseau un conte: on a prétendu qu'il voloit à reculons (5).

Scaliger a déclaré qu'il ne connoissoit nullement le Mérops (6). Belon a pensé que c'étoit un oiseau qu'on avoit trouvé très-commun en Crète, & il lui a donné le nom de Guêpier, nom qu'il observe appartenir déjà à un autre oiseau qu'il n'a pas pu reconnoître (7). On a presque généralement suivi cette idée de Belon (8); & si l'on retranche ce qui est fable dans l'histoire du Mérops, le Guêpier des Modernes a la plupart des traits communs avec le Mérops d'Aristote. M. de Montbeillard dit que le guêpier niche au fond des trous qu'il creuse dans les côteaux dont le terrain est moins dur, & auxquels il donne jusqu'à six pieds & plus, & que la femelle y pond six ou sept œufs blancs (9). On a aussi dans ses couleurs, le verd d'eau que lui attribue Aristote, mais il est plus difficile de retrouver la couleur jaune qu'Aristote donne au dessous de son corps, ainsi que le rouge qu'il place à l'extrémité de ses ailes (10). Je regrette de ne point trouver dans les Modernes le tems où le guêpier fait ses petits; si cet oiseau est le Mérops d'Aristote, on auroit fixé d'après leur observation la leçon de son texte.

(1) *Pline a dit du Mérops: Merops vocatur genitores suos reconditos pascens; pallido intus colore pennarum, superne cyaneo, primori subrutilo. Nidificat in specu, sex pedum defossa altitudine. Hist. Liv. X. cap. 33.*

(2) Voyez les variantes, pag. 746.

(3) On a vu que Pline dit la même chose; on la retrouve aussi dans Elie, *de nat. anim. Lib. XI. cap. 30.*

(4) Bochart observe qu'on donne au Mérops les noms suivans, *ἀετοψ, ἀερό-*

πυς, & ἡέροπος. Hieroz. Part. II. Lib. II. cap. 25.

(5) Elie, *De nat. anim. Lib. I. cap. 49.*

(6) Sur Aristote, *L. VI. cap. 1. p. 640.*

(7) *De la nat. des ois. Liv. IV. ch. 27.*

(8) Voyez Gesner *in Merope*; Ray, *Synopf. av. p. 49*; Salerne, *Hist. des oiseaux, pag. 124*; Klein, *Ordo av. §. 52. n. 10*; Brisson, *Ornithol. Tom. IV. p. 533*; *Hist. nat. des ois. Tom. XII. pag. 173.*

(9) *Hist. nat. des oiseaux, pag. 180.*

(10) Voyez la description du Guêpier,

MÉSANGE (1).

Il ne paroît pas qu'il puisse y avoir d'incertitude dans la dénomination de cet oiseau. Les Auteurs sont unanimes, & les caracteres donnés par Aristote se retrouvent bien. La Mésange, dit-il, est, selon ce qu'on assure, l'oiseau qui pond le plus d'œufs; elle niche dans les arbres, se nourrit de vermineux; sa langue, comme celle du rossignol, n'est pas pointue. *Hist. Liv. IX. ch. 15*, & *Liv. VIII. ch. 3*. M. de Montbeillard assure que c'est le propre des Mésanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiseau (2); il ajoute qu'elles pondent jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, & souvent dans des trous d'arbres (3). On convient généralement qu'elles se nourrissent d'insectes, cependant elles mangent aussi des graines & de la chair. Dans l'estomac d'une Mésange ouverte au mois de Septembre, j'ai trouvé des restes d'insectes, des pattes plus ou moins entières. La langue de la grosse Mésange, ou Mésange charbonniere, est sensiblement tronquée par le bout, se terminant par trois ou quatre filets (4). Un autre attribut de la Mésange, est de manger beaucoup d'abeilles; on ne doit pas le lui contester, puisqu'il y a des pays où on ne donne à la Mésange d'autre nom que celui de *croque-abeille* (5).

Aristote a distingué trois especes de Mésanges. *Hist. Liv. VIII. ch. 3*. Dans ce genre, comme dans la plupart des autres, les Modernes connoissent & distinguent un bien plus grand nombre d'especes. M. Briffon en compte dix-huit (6). Il est assez facile de reconnoître parmi nos Mésanges celles dont Aristote a parlé. Il dit que la première espece est la plus grande, de la taille du pinson, & qu'on l'appelle Mésange-pinson. C'est notre Mésange charbonniere, ou grosse Mésange. M. Briffon, qui la compare, comme Aristote, au pinson pour la grosseur. Elle est d'autant plus reconnoissable, que, selon M. Salerne, elle a conservé dans quelques endroits son nom de Mésange-pinson. Aristote dit de sa seconde Mésange, qu'on l'appelle Mésange de montagne, parce qu'elle habite les montagnes, & qu'elle a une longue queue. Les Modernes connoissent bien la Mésange à longue queue,

par M. Briffon, *Ornithol. Tom. IV. pag. 534 & suiv.* Cependant voyez aussi la description qui est dans le dict. des anim. V°. *Guépier*; si elle est exacte, elle s'accorde mieux avec celle du Mérops d'Aristote.

(1) αλιθαλος, δ.

(2) *Hist. nat. des ois. Tom. X. p. 86.*

(3) *Ibid. pag. 89 & 90.*

(4) *Ibid. pag. 108.*

(5) *Salerne, Hist. des ois. pag. 211.*

(6) *Ornithol. Tom. III. pag. 539 & suiv.*

& ils la décrivent. Elle est effectivement très-remarquable par la longueur de sa queue qui est faite comme celle de la pie; mais cette Mésange n'est pas bornée à habiter les montagnes. Enfin Aristote dit de sa troisième Mésange, qu'elle ressemble aux deux premières, n'en différant que par la grandeur & étant la plus petite. Belon en a fait la Mésange bleue (1); mais il ne paroît pas avoir connu la petite charbonnière, qui étant au-dessous de la Mésange bleue pour la taille, & plus semblable pour les couleurs à la Mésange-pinson, réunit plus parfaitement les caractères qu'Aristote lui donne. Je pense donc, avec M. de Montbeillard (2), que c'est de celle-ci qu'Aristote a parlé; & peut-être même que c'est la tête noire dont il parle au *Liv. IX. ch. 15*. Mais voyez *Tête-noire*.

MILAN (3).

Le Milan est un oiseau de proie de la classe de ceux qu'on pourroit appeler lâches, à la différence des aigles qui sont des oiseaux braves & courageux. On le distingue facilement des autres oiseaux de proie, par sa queue fourchue, comme celle de l'hirondelle.

Je ne vois aucun Auteur qui n'ait rendu le mot *Ictinos* d'Aristote, par le mot *Milvus* en latin, & le mot Milan en français. Les traits de la description d'Aristote, conviennent au Milan. Il met l'*Ictinos* dans la classe des oiseaux qui ont l'ongle recourbé, qui sont carnivores, & qui ne boivent que rarement. *Hist. L. VIII. ch. 3*. Cet oiseau ne pond ordinairement, dit Aristote, que deux œufs; quelquefois néanmoins il a jusqu'à trois petits. *Hist. Liv. VI. ch. 6*. Telle est aussi la ponte du Milan (4). Aristote observe de plus qu'il a la rate très-petite, & le fiel près des intestins. *Hist. Liv. II. ch. 15*. Il dit qu'il est en guerre avec le corbeau, mais ami de la harpaye. *Liv. IX. ch. 1*. Enfin il le compte au nombre des oiseaux qui, à la vérité, ne quittent pas le pays, mais qui se cachent pendant quelques jours, en se retirant dans des creux d'où on les voit sortir lorsqu'ils paroissent pour la première fois. *Hist. Liv. VIII. ch. 16*. Klein conteste ce fait, & il assure que les Milans n'ont d'autres retraites que les grandes forêts où ils s'enfoncent à mesure que l'hiver avance, & où ils font toujours la guerre aux quadrupèdes & aux oiseaux (5). Cependant il paroît résulter d'un vers

(1) De la nat. des ois. *Liv. VII. ch. 26*.(2) *Hist. nat. des ois. Tom. X. pag. 112*.(3) *ικτινος*, δ.(4) *Hist. nat. des ois. Tom. I. pag. 284*.(5) *Milvum regalem præter omnem necessitatem, vel in arbore per hyemem con-*

d'Aristophane, que les Milans ne paroissent pas en Grece dans tous les tems de l'année, & qu'on ne commençoit à les y voir qu'au tems de la tonte des brebis (1).

Au lieu où Aristote a parlé de la ponte du Milan, il dit, selon la leçon que j'ai suivie; que le Milan ne pond que deux ou trois œufs, mais que le Milan Etolien en a quelquefois quatre. *Hist. Liv. VI. ch. 6.* Il y a de l'incertitude sur cette leçon, & on peut voir dans les variantes (2) que plusieurs Auteurs, auxquels il faut joindre Gesner (3), ont pensé qu'il n'étoit pas question en cet endroit d'un Milan, surnommé Etolien, mais de la chouette. En supposant qu'Aristote ait parlé de deux especes de Milans, on peut croire, avec Belon (4) & avec M. de Buffon (5), que ce Milan Etolien est le Milan noir; celui qu'Aristote appelle simplement *Ictinos* étant le Milan royal.

M I T T E Q U I M A N G E L E P O R R E A U (6).

Il est difficile de dire, d'après Aristote, rien de satisfaisant sur cet insecte; parce que son texte, indépendamment de l'incertitude de la leçon, paroît contenir une de ces erreurs communes dans son siecle, sur la génération spontanée des Animaux. En décrivant la production de plusieurs vers, chenilles, &c. il dit, selon la leçon que j'ai suivie: les *Prasicyrides* se forment dans les ruches: ce sont des animaux ailés. *Hist. Liv. V. ch. 19.* Mais suivant d'autres leçons, il faudroit dire que ces animaux se forment de certains scarabées, ou peut-être, des choux (7). Tout est incertain, & peu exact.

A l'égard du mot *Prasicyris* employé par Aristote, il signifie *qui coupe, qui mange le porreau*: & c'est pourquoi j'ai traduit la Mitte qui mange le porreau. M. de Bomare nous décrit cet insecte, comme un insecte volant, du genre des scarabées, qui s'attache singulièrement aux porreaux (8).

dit, vel migrare jubet Schwenkfeldius: fortè quòd hæc avis ipsi hyeme in conspectum non venit. Quando arborum folia in Prussia decidunt, accipitres stationes suas mutant, in proximas sylvas densissimas promoventes, ubi securi feris, quadrupedibus & pennariis imperant, peregrinantibus hominibus haud rarè apparentes. *De avib. errat. §. 22.*

(1) *Ικτινος δ' αὐτὴ μετὰ ταῦτα φαινέται ἐτέραν ὥραν ἀποφαινέται.*
Ηνίκα περλεῖν ὥρα προβάτων πόρον ἤρηνον. *Aves, v. 714 & 715.*

(2) Pag. 708.

(3) De Ulula, in C.

(4) De la nat. des ois. *Liv. II. ch. 27.*

(5) *Hist. nat. des ois. Tom. I. pag. 286.*

(6) *πρασυρίς, ἡ.*

(7) Voyez les variantes, pag. 696, & le commentaire de Scaliger, sur l'*Hist. des Anim. Liv. V. sect. 219, pag. 600.*

(8) *Dict. d'Hist. natur. V. Mitte.*

MOLLUSQUES (1).

Animaux dont Aristote fait un genre particulier. *Hist. Liv. I. ch. 6.* Il les distingue expressément des poissons, puisqu'il donne pour caractère commun à tous les poissons, d'avoir du sang, *Liv. II. ch. 13*, & qu'il remarque au contraire que les Mollusques n'ont point de sang (2). Mais comme ces animaux vivent dans l'eau, ainsi que les poissons, plusieurs Naturalistes les ont compris sous la dénomination très-générale de poissons (3). Aujourd'hui on les classe parmi les *vers-marins* & les zoophytes, ou *animaux-plantes* (4). Je crois que c'est abuser de l'un & l'autre nom, que de le donner à des Animaux qui ont des caractères très-distingués du ver, & qui n'ont aucun caractère de la plante.

Les Mollusques ou *Mous*, sont des Animaux qui n'ont point de sang (5), & dont les parties charnues sont au dehors, les parties solides (ou fermes) étant en dedans *Hist. Liv. IV. ch. 1.* Les Mollusques paroissent à l'extérieur, comme une masse toute de chair, qui cède au toucher : mais cette chair est d'une substance particulière : elle tient le milieu entre le nerf & la chair : elle a la mollesse de la chair, avec la faculté de s'étendre comme le nerf, & les fibres ne sont pas longitudinales, mais circulaires, ce qui donne plus de force à l'animal. *Des Parties, Liv. II. ch. 8. & Hist. Liv. IV. ch. 1.* C'est à raison de cette mollesse de leur corps, qu'on les appelle *Mollusques* ou *Mous*. Ceux qui ont été le plus connus des Anciens (6), sont les calmars, les polypes & les seches. *Hist. Liv. I. ch. 6, & Liv. IV. ch. 1.*

Aristote a décrit avec beaucoup de soin les parties extérieures & intérieures des Mollusques, *au Liv. IV. de son Histoire, ch. 1, & aux Chapitres V. & IX. du Liv. IV. de son Traité des Parties des Animaux.*

Commençons par l'examen des parties extérieures : ce qui va être rappelé fera tiré indistinctement des deux ouvrages d'Aristote qui viennent d'être cités.

Le corps des Mollusques peut se diviser en deux parties. Tous les pieds

(1) μαλάκια, τὰ.

(2) Je ne vois qu'un endroit où Aristote semble étendre le nom de poisson jusqu'aux mollusques, c'est lorsqu'en parlant, *au Liv. IX. ch. 2* de son histoire, des poissons qui vont en troupe, il nomme au milieu de plusieurs poissons, le grand calmar.

(3) Voyez Rondelet, Belon & Gesner,

dans leurs traités sur les poissons.

(4) Voyez de Bomare, V^e. *Mous*, & V^e. *Zoophytes* ; & Von-Linnée dans son système de la nature.

(5) Dans la signification qu'on donne ordinairement au mot sang, qui indique une liqueur rouge, &c.

(6) *Mollia sunt loligo, sepia, polypus & cetera ejus generis. Plin. L. IX. cap. 28.*

de l'animal font à la partie qu'on peut appeler antérieure. C'est un caractère qui n'est commun qu'à eux, d'avoir les pieds rassemblés, pour ainsi dire, tous en un seul point. La partie postérieure n'est qu'une masse informe. Ce tronc que l'on a quelquefois appelé mal-à-propos la tête, est entouré de nageoires. La tête est au milieu, entre les pieds & le ventre. Dans un autre endroit, *Hist. pag. 175*, Aristote dit que la tête des Mollusques est au milieu de leurs pieds : le fait est que le bec des Mollusques est précisément entre leurs pieds ; la tête est au-dessous du bec & des pieds, après les pieds & avant le ventre, ainsi qu'on peut le voir dans la description que Swammerdam a donnée de la seche (1), & dans la belle figure de ce Mollusque gravée à la suite de son ouvrage (2).

Dans tous les Mollusques, les pieds font au nombre de huit : on les appelle aussi les bras & les filets, parce qu'ils leur servent pour saisir leur proie & pour nager ; leur mouvement est fort prompt. *Hist. Liv. I. ch. 5*. Il n'y a même que les bras du polype qui lui servent à marcher : ceux des calmars & des seches semblent trop petits, relativement à la grosseur de leur corps. Les calmars & les seches ont deux de ces bras beaucoup plus grands que les autres ; Aristote leur donne le nom de *trompes*.

La construction des bras des Mollusques mérite la plus grande attention. Ils sont garnis de cellules, ou en termes d'anatomie, de *coylédons* & d'*acétabules* ; d'autres ont appelé ces cavités des *suçoirs*. Ce n'est pas l'expression d'Aristote, mais c'est l'expression la plus propre pour faire entendre l'effet de leur mécanisme. Il faut considérer que dans toute leur longueur, il sont garnis de petits corps convexes à l'extérieur, concaves en dedans, attachés au bras par une sorte de pédicule, & cerclés par le bas d'une partie un peu plus ferme, de la substance de la corne. Ce sont comme autant de ces petits calices dans lesquels les glands de chêne sont enfermés en partie. Cela posé, lorsque l'animal veut saisir quelque chose, il applique son bras & touche ce qu'il saisit avec ses suçoirs. Les fibres musculieuses qui forment le corps du suçoir, se contractent & rétrécissent la cavité ; le muscle du pédicule exerçant aussi son action, s'éloigne de l'objet touché & augmente la hauteur de la cavité : il se forme un vuide, & alors l'eau environnante qui presse fortement contre les parois extérieures des suçoirs, ne permet plus à l'objet saisi de se détacher des bras de l'animal. Cet effet est

(1) *Rostrum medio inter pedes loco situm cernitur... Sub rostro & cruribus caput* conspicitur. *Biblia naturæ, Tom. II, p. 882.*

(2) *Pl. 50. Fig. 1.*

le même que celui des ventouses appliquées sur la peau, & qui y tiennent par la pression de l'air environnant, tant qu'elles sont vuides d'air. C'est la comparaison de Rondelet & de Swammerdam (1), & elle fait bien entendre le résultat de la description de Swammerdam, plus détaillée que celle d'Aristote, mais dont on voit qu'Aristote n'avoit pas moins l'idée (2). Elle fait concevoir encore ce que dit Aristote, que s'il s'éleve une tempête, ces animaux jettent leurs trompes sur un rocher, & qu'elles leurs servent alors d'une ancre qui les assure contre les flots.

Aristote appelle *bouche*, la partie par laquelle les Mollusques avalent leur nourriture, & il dit qu'elle a deux dents : il paroît plus vrai de l'appeller un *bec*, dont les deux parties sont ce qu'Aristote appelle dents. C'est l'observation de Rondelet, qui compare ce bec à un bec de perroquet (3); Swammerdam le décrit de la même manière (4). Aucun des Mollusques n'a de langue, dit Aristote, ils ont seulement dans la bouche un petit corps charnu qui en tient lieu. Swammerdam a décrit cette chair fongueuse, ou langue, dont la structure est admirable. Il s'y trouve sept os cartilagineux, garnis chacun de plus de soixante petites papilles aussi cartilagineuses & en forme de dents, d'un grand secours à l'animal pour la déglutition (5).

Les yeux des Mollusques sont fort grands; ils sont au nombre de deux : un sur chaque côté de la tête; par conséquent entre les pieds & le ventre ou le corps.

Passons aux parties intérieures. Selon Aristote, aucun des Mollusques n'a des viscères propres aux Animaux qui ont du sang, point de cœur, point de veines, point d'organes pour respirer; mais ils ont une partie qui correspond au cœur, chez les autres Animaux, & qu'Aristote nomme la *Myis*. Ils ont de plus un réservoir où est renfermé ce qu'on appelle leur ancre. Il n'y a donc, suivant la doctrine d'Aristote, dans l'intérieur de leur corps, & à la place de tous les viscères chez les autres Animaux, qu'un œsophage

(1) *Sepia acetabulorum* adminiculo haud aliter se ad obvia corpora adigit ac cucurbitulæ, suctu velut, cuti adhærescunt. Et profecto perquam apposita est hæc comparatio Rondeletii. *Biblia naturæ*, pag. 878.

(2) Plinæ a dit très-bien, en parlant des polypes : *per brachia velut acetabulis dispersis, haustu quodam adhærescunt. Hist. L. IX. cap. 29.*

(3) *Des Poissons, Liv. XVI. ch. 1.*

(4) *Rostrum psittaci* rostro simile, binis veluti maxillis, quarum utraque mobilis est, constat. *Bibl. nat. pag. 880.*

(5) *Bibl. nat. pag. 882.* Athénée avoit déjà dit que ces dents étoient semblables à un bec d'épervier : ἀμφω μέλανας ὁμοίως βύσχει ἰέρακος. *Deipn. Lib. VII. p. 326.*

long

long & étroit , suivi d'un ample jabot , comme chez les oiseaux , ensuite un estomac , un intestin mince qui revient vers la bouche , & qui a un orifice en dehors. Il y a en outre la *mytis* que l'œsophage traverse , & le réservoir de l'encre qui a la même issue que celui des excréments. Aristote distingue très-expressément la *mytis* , du réservoir de l'encre. *Des Parties* , Liv. IV. ch. 5. Les Mollusques jettent cette encre lorsqu'ils ont peur : cela leur arrive par la même cause qui fait que certains hommes timides laissent tout aller lorsque la peur les prend. *Des Parties* , Liv. IV. ch. 5. Enfin , dit Aristote , les Mollusques ont dans le corps des espèces de poils.

La description de l'intérieur de la seche , par Swammerdam , nous fournit des détails plus exacts , & qui rectifieront ce qu'Aristote ne paroît pas avoir assez bien vu (1). Au haut du tronc , dans la partie qu'on pourroit appeler le thorax , est un sac musculueux qui a la forme d'un entonnoir renversé , & que Swammerdam nomme le réservoir commun des excréments. C'est par ce sac que passent les excréments , la liqueur féminale , les œufs , l'encre ; & comme le sac étant très-voisin des yeux , les liqueurs qui y passent pourroient nuire aux yeux , il y a à l'entrée du sac & de chaque côté , un petit corps en forme d'œuf , qui paroît servir à en fermer exactement l'ouverture. On voit en même tems que ce sac , & avant de pénétrer plus avant , les ouies de l'animal toutes parsemées de vaisseaux propres à porter le sang (ou plutôt la liqueur qui en tient lieu) & que leur blancheur fait remarquer.

C'est dans cette même portion du corps de la seche , qu'on peut appeler le thorax , que se trouve la *mytis* , sur laquelle on voit flotter un canal qui n'est adhérent à rien , & qui est proprement l'intestin *rectum* de la seche. A l'extrémité de cet intestin , est une ouverture par laquelle l'encre de la seche se dégorge : le réservoir de cette liqueur est dans la partie la plus basse du ventre ; mais il est plus près de la *mytis* dans les calmars & les polypes. *Arist. des Parties* , Liv. IV. ch. 5. Vers la partie la plus basse du *rectum* , on voit deux vaisseaux qui servent à l'éjaculation de la liqueur féminale.

Swammerdam décrit la *mytis* comme un corps d'une substance lâche & spongieuse , semblable au foie , sous laquelle passe l'œsophage. Peut-être a-t-elle la même destination que le foie dans les autres Animaux. L'encre de la

(1) Biblia nat. pag. 884 & suivi

seche étant déposée dans un vase de verre , y forme une concrétion solide ; dont on retire un fort beau noir en la broyant.

En procédant à une dissection ultérieure , on peut suivre l'œsophage qui passe sous la *mytis* , & qui va jusqu'au ventricule ou estomac , lequel est parsemé de plusieurs vaisseaux sanguins. Il est composé de trois tuniques , dont la plus extérieure est membraneuse , & la seconde musculuse ; la troisième se détache facilement des deux autres. L'intestin *rectum* part immédiatement du ventricule , & sous cet intestin on aperçoit une appendice du ventricule , tournée en spirale comme une coquille de limaçon : ce peut être le *pancréas*.

Dans le ventre de la seche , on trouve son cœur qui est triangulaire , il n'a qu'un ventricule & deux oreillettes. Du cœur , il part une grande artère qui , après s'être partagée en deux principales branches , se subdivise en une infinité de rameaux , & porte la liqueur qui tient lieu du sang.

On conçoit que je ne parcours ici que les traits principaux de la description de Swammerdam. Il faut remarquer encore avec lui , un peu de cervelle dans la tête de la seche , & cet os qui se trouve sur son dos , enveloppé de chair de toutes parts. Swammerdam en décrit la substance fort au long : il est assez connu parmi nous ; on le met dans les cages des serins & dans les volieres. Dans les calmars , l'os est d'une substance différente , il est cartilagineux , plus mince & plus étroit : on l'appelle le glaive du calmar. À l'égard des polypes , ils n'ont dans le corps aucune partie solide de ce genre , mais seulement , autour de la tête , une partie cartilagineuse qui se durcit avec l'âge.

Aristote décrit l'accouplement des Mollusques au *Liv. V. de son histoire , ch. 6*. Je ne vois point d'observations qui détruisent ni qui confirment ce qu'il en a dit. Mais on doit rejeter ce fait que quelques personnes avançaient , de la vérité duquel Aristote paroît n'avoir été aucunement persuadé , & qu'au contraire il combat : de la *Génér. Liv. I. ch. 15* : savoir , qu'un des bras du polype mâle portoit un organe qui s'introduisoit dans un des bras de la femelle (1). Les femelles jettent leurs œufs par l'ouverture du même conduit qui sert d'issue à leurs excréments : il y a dans le bas du *rectum* , une ouverture par laquelle les œufs descendent dans ce conduit (2). J'ai

(1) Hæc somnia esse anatome certo demonstrat. Mihi sæpius polypos dissecanti nunquam visa sunt acetabula ista majora.

Rondelet , ap. Gesn. *De polyphis in genere*.

(2) *Biblia nat. pag. 899.*

employé ici dans ma traduction, le mot *évent* : c'est la traduction littérale de l'expression grecque (1), expression dont Aristote se sert en parlant de l'évent du dauphin & de la baleine (2); en effet la même ouverture qui sert aux Mollusques à jeter leur encre, leurs excréments, leurs œufs, &c. leur sert aussi à rejeter l'eau qui passe dans leur corps lorsqu'ils ouvrent la bouche pour saisir leur proie, *Hist. IV. ch. 1*, & ainsi cette ouverture fait la fonction de l'évent dans les cétacées.

Aristote assure que les Mollusques couvent leurs œufs, non pas de suite & sans interruption, mais de tems à autres. *Hist. Liv. V. ch. 18*. Il observe encore que tous les Mollusques sont carnivores, *Liv. VIII. ch. 2*; qu'aucun d'eux ne se trouve dans le Pont-Euxin, *Ibid. ch. 28*, & qu'ils sont meilleurs pour le manger lorsqu'ils sont pleins. *Ibid. ch. 30*. Ceci s'entend des femelles & du tems où elles portent leurs œufs avant de les jeter.

Voilà les observations qui étoient à faire relativement aux Mollusques en général; on peut ensuite consulter les articles particuliers du *calmar*, du *polype* & de la *seche*.

M O R D E L L E (3).

L'*Orfodacné*, suivant d'autres leçons *Orfadacné*, & *Oreadacné*, vient, dit Aristote, de vers qui se métamorphosent après s'être formés dans la tige du chou. *Liv. V. ch. 19*. Gaza a traduit ce mot par celui de *Mordella*; & comme cette expression convient assez à l'étymologie de l'expression grecque (4), j'ai pensé devoir l'employer dans ma traduction en me servant du mot *Mordelle*.

Mais les Auteurs modernes ont décrit plusieurs insectes sous le même nom de *Mordella* ou *Mordelle*; & lequel de ces insectes sera l'*Orfodacné* d'Aristote? Swammerdam appelle *Mordelle*, ou *Orfodacné* d'Adrien Junius, l'insecte qu'on nomme perle ou niveau d'eau, *Libella* (5): c'est une mouche à quatre aîles, une demoiselle aquatique. M. de Bomare décrit sous le nom de *Mordelle*, un insecte à étui, qui se distingue par ses antennes, dont les articles triangulaires représentent les dents d'une scie (6). Le même Auteur parle aussi-tôt après, d'insectes qu'il appelle du même nom de *Mordella* en

(1) κατὰ φυσικήν.

(2) *Hist. Liv. VI. ch. 12*.(3) *ὄρσοδάκνη*, ή. Voyez les variantes.(4) *ὄρσοδάκνη* paroît formé de deux parties qui viennent, l'une de *δάκνω*, jemords, l'autre de *ὄρσω*, j'excite, j'éleve; *ὄρσοδάκνη* sembleroit donc signifier, qui mord fortement.(5) *Biblia nat. pag. 211*.(6) *Di&. d'Hist. nat. V°. Mordelle*.

latin, & du nom de Mordicantes en françois. L'Auteur du dictionnaire des Animaux en avoit parlé (1), & il avoit dit qu'Aristote en faisoit mention. Charleton a vraisemblablement fourni cet article à l'Auteur du dictionnaire des Animaux (2). Je pense que c'est là l'*Orfodacné* d'Aristote.

MORMURE (3).

On ne trouve dans l'histoire des Animaux, qu'un mot sur le poisson appelé *Mormyros* : savoir, que, comme la dorade & les autres poissons qu'on nomme coureurs, le *Mormure* fraie l'été. *Hist. Liv. VI. ch. 17*. Ce qu'Athénée en a dit (4) ne le rendroit pas plus reconnoissable ; mais il a conservé son nom, ou à très-peu près, sur un grand nombre de côtes, & il est aisé de le retrouver dans le *Mormé*, *Mormo*, *Mormillo* (5). Le *Mormure* est un poisson de la classe de la Dorade, plus effilé néanmoins. Il est distingué des autres poissons de ce même genre, par des bandes brunes ; transversales & parallèles, qui tranchent le fonds de sa couleur, du dos au ventre (6). Artédi compte douze de ces bandes (7) ; Willughbi & Ray disent qu'il y en a onze ou douze (8). Les épithètes que les Anciens lui ont données, indiquent cette variété de couleur (9). Ce n'est pas un gros poisson : rarement en pêche-t-on qui aient un pied de longueur (10).

(1) V°. Mordicantes.

(2) Il est curieux & intéressant, ici, comme dans un grand nombre d'autres occasions, de remonter à la source, & de voir de quelle manière les choses se défigurent en passant par plusieurs bouches. Des trois Auteurs que je viens de citer, Charleton est le plus ancien : l'Auteur du Dictionnaire des Animaux a écrit ensuite ; M. de Bomare le dernier. Voici le texte de chacun. *Mordella* (a mordendo) δρσοδάκνη Arist. Insectum volucrum, ex muscarum genere, ore largo, & prope denticulato, pustulas puerorum appetens. Descriptam habes apud Schwenckfeldum, Charleton, *exercit. pag. 41*. Mordicantes, mouches à deux ailes, dont la bouche est large, presque dentelées, lesquelles aiment à faire des ampoules sur la peau tendre des petits enfans. *Dict. des Anim.*

Mordicantes, *mordella* : on donne ce nom aux mouches à deux ailes dentelées ; leur bouche est large : elles aiment à piquer la peau tendre des petits enfans, & elles y font des ampoules. *De Bomare*.

(3) μὲρμυρος, δ. Dans Arcestrate cité par Athénée, *μορμυλος*, de même dans Oppien.

(4) *Deipn. Lib. VII. cap. 18*.

(5) Voyez M. Duhamel, *Traité des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 2. art. 3, §. 11* ; Gillius, de pom. pisc. *cap. 101* ; Artédi, synonym. pisc. *pag. 62, &c.*

(6) Voyez M. Duhamel, *Ubi modò* ; & Willughbi, de pisc. *pag. 329*.

(7) *Genera piscium, gen. 28. n. 9* ; & synonym. pisc. *pag. 62*.

(8) Willughbi, *Ubi modò* ; Ray, *Synonym. pisc. pag. 134*.

(9) *Piscæ Mormyres*, Ovid. *halieut. v. 110*.

μορμύλος αἰθλος ἰχθύς. Oppian. *halieut. Lib. I. v. 100*.

(10) Willughbi, *Ubi supra*.

MORPHNUS (1).

C'est le nom qu'Homere donne à l'aigle qu'Aristote appelle le *Plangus*, ou le Plaintif. Voyez le mot *Plangus*.

MORVEUX (2).

Le mot de *Morveux* que j'emploie pour désigner le poisson dont il est ici question, est la traduction littérale de l'expression grecque dont Aristote s'est servi. C'est une espèce de muge, dont Aristote remarque seulement le temps du frai, qui est en hiver. *Hist. Liv. V. ch. 11, & Liv. VI. ch. 17.* Le Morveux, dit-il, porte trente jours. Rondelet rapporte, que sur les côtes de Provence & de Genes, on le nomme *maxon*; il le décrit comme semblable au fame (*Kestrens*) à l'exception qu'il a la tête moins pointue, qu'il est plus baveux, & qu'il a la chair plus gluante (3). Ce pourroit être aussi le mulot (ou muge) fauteur, dont parle M. Duhamel, & dont il dit que les écailles sont couvertes d'une mucofité (4). Je soupçonne que le *Péraas* d'Aristote est le même que le Morveux: Voyez *Péraas*.

MOUCHE (5).

Le nombre des Mouches est immense, & mon objet ne sauroit être d'en décrire les différentes espèces, ni même d'en donner la notice. Cela seroit tout-à-fait étranger au texte d'Aristote: il faut consulter à cet égard nos Naturalistes modernes (6). La Mouche dont Aristote a parlé, sous le nom *muia*, est la Mouche vulgaire à deux ailes, qui porte un aiguillon en devant. *Hist. Liv. I. ch. 5, & Liv. IV. ch. 7.* Il s'est expliqué moins exactement dans le second de ces deux endroits, lorsqu'il a dit que la langue des mouches piquoit jusqu'au sang. D'abord l'organe qu'Aristote appelle langue, n'en est pas une, mais une trompe, ainsi qu'il l'explique lui-même assez clairement au traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 17*; ensuite les mouches ont le long de leur trompe une coulisse, qui renferme un ou plusieurs aiguillons (7). Aristote parle du bourdonnement des mouches, & il l'attribue avec

(1) μορφνός, δ.

(2) μύξων, δ.

(3) De la nat. des poiss. *L. IX. ch. 3.*(4) Traité des pêches, *Part. II. sect. 6.*

pag. 144.

(5) μυία, η.

(6) Par exemple, Ray, dans son *hist.*des Insectes; Swammerdam, *Biblia nat. pag. 278 & 279*; les mémoires de M. de Réaumur, & sur-tout le troisième mém. du quatrième volume.(7) Voyez la description de cette partie, dans les mém. de M. de Réaumur, *Tom. IV. pag. 220.*

raison à l'élevation & à l'abaissement successif de leurs aîles ; mais il ne paroît pas avoir connu certaines ouvertures que ces insectes ont auprès des aîles, ouvertures qui servent à faire entrer l'air dans leurs especes de poumons & à l'en faire sortir. C'est cet air qui étant frappé par les aîles, concourt au bourdonnement que font les mouches : à quoi l'on doit ajouter encore, qu'il y a beaucoup de variété dans la disposition de cette partie des aîles qui sert au bourdonnement (1).

Aristote a été plus exact sur ce qui regarde la reproduction des mouches, que sur ce qui regarde celle de plusieurs autres insectes ; il a parlé de leur accouplement, *Hist. Liv. V. ch. 8*, accouplement qui a lieu jusques dans l'hiver ; *Ibid. ch. 9* ; & il a dit que les Mouches produisoient des vers. *Ibid. ch. 1.* & de la *Génér. Liv. I. ch. 8.* Ailleurs néanmoins, *Hist. L. V. ch. 19*, il prétend que les Mouches viennent de vers qu'on trouve dans les excréments séparés de la litiere ; & rapprochant de ce texte un autre texte du traité de la *Génér. Liv. I. ch. 16*, il sembleroit entendre que ces vers se forment d'eux-mêmes dans les excréments. Toutes les Mouches ne proviennent pas de vers qui vivent dans les excréments, & ces vers ne se forment pas d'eux-mêmes. Il ne seroit pas exact non plus de dire de toutes les Mouches, qu'elles produisent des vers ; mais il est vrai qu'il y en a qui produisent des vers vivans, quoiqu'elles soient moins communes que celles qui se reproduisent par la voie des œufs (2).

C'est une observation dont on est journellement témoin, que les Mouches communes goûtent à tout. *Hist. Liv. VIII. ch. 11.* Il y a une autre observation d'Elie, à laquelle il auroit été à souhaiter qu'on eût fait plus d'attention & plutôt : c'est que si une mouche se noie, il ne faut que la mettre dans de la cendre, au soleil, pour la rappeler à la vie (3). On sait aujourd'hui que le même remede peut être employé pour les hommes : & en partant d'après ce premier essai, on a découvert des secours plus efficaces.

(1) *Alæ membranaceæ, tenues, mobiles, scapulis adjunctæ, aëris ex subtus positæ fistulis pulmonalibus propulsi interventu, ejusmodi strepitum faciliè excitare possunt... Muscarum alæ mirifico modo eâ parte fabricatæ sunt quâ stridori ciendo inserviunt: quanquam tamen fabrica isthæc in aliis & aliis muscis longè sit diversissi-*

ma. Swamm. Bibl. nat. pag. 504.

(2) Voyez les mém. de M. de Réaumur, *Tom. IV. mém. 10* : & observez aussi que quand Aristote parle de la reproduction des insectes par la voie des vers, ce sont souvent des œufs qu'il prend pour des vers. Voyez le mot *Ver.*

(3) *De nat. animal. Lib. II, cap. 29.*

MOUCHE-ASILE (1) ET TAON (2).

Il y a deux insectes qu'Aristote a presque toujours réunis, lorsqu'il a eu occasion d'en parler : c'est celui qu'il nomme *Æstrus*, & celui qu'il nomme *Myops* : je parlerai aussi de l'un & de l'autre dans ce même article, afin d'éviter des répétitions qui deviendroient nécessaires, si je séparois ce que j'ai à en dire. J'ai traduit le premier, *Mouche-asile* ; le second, *Taon* : on verra dans un moment quelles ont été mes raisons. Je commence par l'indication des textes d'Aristote.

La Mouche-asile & le Taon sont dans la classe des insectes qui ont deux aîles & un aiguillon en avant : *Hist. Liv. I. ch. 5* : leur langue est très-forte. *Ibid. Liv. IV. ch. 7*. Au traité des Parties, *Liv. II. ch. 17*, Aristote décrit cette langue, plutôt comme une trompe que comme une langue, & il dit qu'elle leur sert d'aiguillon. En traduisant à la lettre le texte du traité des Parties que je viens de citer, il faudroit supposer que le Taon ne perce que la peau de l'homme, & que la Mouche-asile perce, soit la peau de l'homme, soit celle des animaux (3). Si la leçon d'Aristote est exacte, ce qui peut ne pas être (4), son observation ne l'est pas. Le Taon & la Mouche-asile se nourrissent de sang. *Hist. Liv. VIII. ch. 11*. Les Taons lorsqu'ils sont près de leur fin, deviennent ridés, & leurs yeux se remplissent d'eau. *Ibid. Liv. V. ch. 20*.

Un texte fort précieux d'Aristote, est celui du *ch. 19. du Liv. V. de son Histoire*, où il indique une différence réelle entre la Mouche-asile & le Taon, à raison de leur origine. Le Taon, dit-il, vient du bois : ceci tenoit à des idées sur la génération spontanée, que j'ai combattues ailleurs (5). Il ajoute : de petits animaux plats qui nagent sur la surface des rivières, produisent les Mouches-asiles. On verra dans un moment que cette observation est vraie. Ce sont sans doute ces animaux plats qu'Aristote a appelés *Empis*, au *Liv. I. ch. 1. de son Hist.* lorsqu'il a dit que la Mouche-asile se formoit de

(1) *ἄστρος*, δ.(2) *μύωψ*, δ.(3) οἷτε ἄστροι ἔχουσιν καὶ οἱ μύωπες, οἱ μὲν τὰ τῶν ἀνθρώπων οἱ δὲ ἔχουσιν τὰ τῶν ἄλλων ζῴων δέρματα διαιροῦσι. Niphus dans son commentaire sur cet endroit, entend que ce sont les *Æstri* (mouches asiles) qui piquent les hommes, & les *Myopes*

(taons) qui piquent les bestiaux.

(4) Par exemple, si on lisoit dans le texte que j'ai rapporté, *ὅτι μὲν, ὅτι δέ*, au lieu de *οἱ μὲν, οἱ δέ*, Aristote auroit dit que les mouches asiles & les taons percent la peau des hommes & quelquefois même le cuir des Animaux : ce qui est vrai.(5) Au mot *Génération*, p. 343. & suiv.

l'empis de riviere ; mais dans cet endroit encore , il faut supposer que le texte d'Aristote n'est pas fautif (1).

Elien a remarqué d'autres différences entre la Mouche-afile & le Taon. La Mouche-afile , est , selon ce qu'il rapporte , semblable à une grande Mouche , ayant le corps ferme & dur , & un aiguillon fort qui sort de la bouche ; cet insecte bourdonne. Le Taon ressemble à la Mouche qu'on appelle Mouche du chien , son bourdonnement est plus fort que celui de la Mouche-afile , mais son aiguillon est plus petit (2).

Voilà donc deux insectes qui ont des caracteres communs , mais qui sont néanmoins très-distingués l'un de l'autre. J'ai rendu le mot *Æstrus* par celui de *Mouche-afile* , parce que cette dernière expression est en usage parmi nos Naturalistes : elle vient de la langue latine , où il est certain , par ce que dit Virgile , qu'elle étoit employée pour rendre le mot *Æstros* des Grecs (3). A l'égard du *Myóps* , ce ne peut être , d'après les caracteres qu'Aristote lui donne , que le *Tabanus* des Latins , ou notre *Taon* (4). Mais quoique ces insectes soient bien distingués , comme l'on voit , l'un de l'autre , cependant on a quelquefois confondu & leurs individus & leur nom. Chez les Grecs , les Poètes confondirent les deux expressions *Æstros* & *Myóps* (5). Chez les Latins , Pline a évidemment confondu dans un texte , l'*Asilus* & le *Tabanus* (6) ; on pourroit citer plusieurs autres exemples semblables (7) ; & conclure d'un texte de Sénèque , que de son tems le mot *Asilus* n'étoit

(1) Voyez le mot *Empis* , pag. 307.

(2) τὸν ὄψρον φασὶν ὁμοίον εἶναι μύτῃ μεγίστῃ , ἢ εἶναι σερρὸν ἢ εὐπαγῆ , ἢ ἔχειν κέντρον ἰσχυρὸν ἢ ἡρτημένον τῷ στόματι , ἢ προϊεσθαι δὲ ἢ ἦχον βομβῶδη. τὸν μὲν ἔν

μύωπα ὄψριον εἶναι τῇ καλυμμένῃ κυνομούτῃ βομβεῖν δὲ τῷ ὄψρῳ μᾶλλον , ἔχειν δὲ ἑλαττον τὸ κέντρον. De nat. animal. Lib. IV. cap. 51. Voyez aussi le Liv. VI. ch. 37.

(3) Est lucos Silari circa , ilicibusque virentem

Plurimus Alburnum volitans : cui nomen asilo

Romanum est ; Æstron Graii vertèrè vocantes :

Asper , acerbè sonans , quo tota exterrita sylvis

Diffugiunt armenta , &c. Georg. Lib. III. v. 146 & suiv.

(4) Voyez Scaliger sur Aristote , Liv. I. ch. 6. pag. 49 , & Bochart , Hier. Part. II. Lib. IV. cap. 14. Dans le Mss. grec de l'Hist. des Animaux , qui est à la Bibliothèque du Roi , on lit sur le mot μύωψ , μύτῃ τις ἐρετίζουσα τὰς βέας.

(5) Apud Græcos probatæ auctoritatibus synonyma sunt ὄψρος & μύωψ. Ita Io apud Æschylum (in Prometheus vinclo , γ. 544

& 650) queritur se mirum in modum ab Æstro exagitari , & ibidem paulo post μύωψ vocatur ea bestiola. De Hist. nat. veier. cap. 5. §. 3.

(6) Quibusdam aculeus in ore , ut asilo , sive tabanum dici placet. Hist. L. II. c. 28.

(7) Voyez Bochart , Hieroz. Part. II. Lib. IV. cap. 14.

plus en usage (1). Parmi nous, je vois que M. de Reaumur (2), après avoir dit que les Naturalistes conviennent que le *Tabanus* ou Taon, qui est une Mouche bien connue, est différent de l'*Afilus*, ajoute, qu'ils ne s'accordent pas sur la Mouche à laquelle le nom d'*Afilus* est propre; que Vallinieri veut qu'il soit donné à la Mouche qui occasionne la production de la tumeur des bœufs: aussi, continue M. de Reaumur, l'appellerai-je volontiers en François *Afile*; que Swammerdam, au contraire, a donné le nom d'*Afilus* à la mouche à corcelet armé, qui vient de vers aquatiques (3).

Le caractère donné par Aristote à la Mouche-afile, d'être le produit d'animaux plats qui nagent sur la surface des rivières, devoit mettre sur la voie pour déterminer quel est cet insecte. Swammerdam s'y est attaché, & il a reconnu véritable ce que dit Aristote. Il a reconnu aussi que la trompe, ou, comme Elien l'a appelé, l'aiguillon de l'afile étoit plus grand que celui du Taon (4). Swammerdam fait d'ailleurs l'histoire la plus complète & la plus détaillée de cette Mouche (5); il ne laisse à désirer qu'une chose, c'est la description de l'aiguillon avec lequel il faut qu'elle pique pour sucer le sang; il convient ne l'avoir pas vu, quoiqu'il ne doute nullement de son existence (6). M. de Reaumur ne décrit pas non plus l'aiguillon de la Mouche qu'il appelle Mouche à corcelet armé: & c'est ce qui laisseroit quelques doutes sur l'identité de la Mouche-afile de Swammerdam & d'Aristote (7), s'il ne paroïssoit pas d'ailleurs que l'une & l'autre se nourrissent de sang (8):

(1) Mille res inciderunt cum fortè de Platone loqueremur, quæ nomina desiderarent, nec haberent; quædam verò cum habuissent, fastidio nostro perdidissent... Hunc quem *Æstrum* Græci vocant... *afilum* nostri vocabant... puto intelligi istud verbum interisse. *Epist.* 58.

(2) Mém. pour l'histoire des Insectes, Tom. IV. mém. 12. p. 540.

(3) Ces mouches à corcelet armé, sont décrites dans le même volume, *Mém.* 8, pag. 345.

(4) *Musca asili*, uti rectè memorat Aristoteles, ex latiusculis quibusdam nascitur bestiolis fluvios occupantibus. *Biblia nat.* pag. 627. Jure etiam a Mufeto dicitur *afilos* esse *Tabanis* multò rariores & non nisi circa aquas volare; imò & proboscidis magnitudine *Tabanos* etiam superare. *Ibid.* pag. 649.

(5) *Biblia nat.* pag. 649 — 694.

(6) *Aculeum* huc usque in hac *Musca* videre mihi haud contigit... An summa *aculei* in *Musca-asilo* teneritudo & subtilitas effecerit ut eum invenire non potuerim, an verò in detegendo fuerim infelicio, ignoro. Præterea etiam nequeo exponere quam ratione animalculum istud hoc sanguinem fugat; quippe qui id nunquam observando didici. Equidem in generali mea insectorum historia dixi animalculis hisce *aculeum* in ore datum esse, quod vel hodieum credo; quamvis impræsentiarum demonstrare haud valeam. *Bibl. nat.* pag. 688.

(7) Voyez M. de Bomare, V^o. *Taon*:

(8) Voyez le texte de Swammerdam; à la noi. 6.

A l'égard des Taons, il sont bien connus, comme l'a dit M. Reaumur; & l'on peut lire dans ses mémoires, la description qu'il fait, sur-tout des aiguillons dont leur bouche est armée (1).

M O U C H E R O N (2).

Petits insectes que le pic cherche dans l'écorce des chênes. *H. L. IX. ch. 9.* On pense assez généralement, que le *Cnips* & le *Scnipe* d'Aristote, sont le même insecte, & qu'il n'y a ici qu'une différence dans la manière d'écrire le même mot. Cela est fort vraisemblable. Mais s'il n'y a qu'un seul nom, ne signifie-t-il qu'un seul individu? Aristote dit du *Cnips*, qu'il sent de loin l'odeur du miel. *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Il dit du *Scnipe*, que le pic le trouve sur le chêne: ce n'est pas le lieu où il doit le chercher, s'il est attiré par le miel. Ces difficultés me portent à croire qu'il est question de deux individus distincts; & c'est pourquoi j'ai employé deux noms différens. Ici je me fers du nom de Moucheron, parce que je ne crois pas que le pic trouve d'autre insecte ailé entre les écorces du chêne. On peut voir au mot *Cnipe*, pourquoi j'ai conservé dans l'autre texte, le nom grec.

M O U L E (3).

La Moule est un testacée bivalve, qui s'ouvre & se ferme, les deux parties de la coquille étant attachées d'un côté seulement. *Hist. Liv. IV. ch. 4,* & *des Parties des Anim. Liv. IV. ch. 7.* La coquille est lisse (4) & mince sur les bords. *Hist. Liv. IV. ch. 4.* Ajoutez que les deux pièces de cette coquille sont arrondies par leur extrémité, pointues dans la partie opposée qu'on nomme le talon; & que la charnière qui les unit, a très-peu de jeu. Leur couleur, en dedans, est d'un bleu pâle, ressemblant assez à la couleur du plomb: l'extérieur est souvent chargé de corps étrangers qui y sont adhérens (5).

Les Moules sont du nombre des testacées qui font une cire (6). *Hist. Liv. V. ch. 15.* Elles naissent en tas, attachées les unes aux autres, &

(1) Tom. IV. mém. 5. p. 224 & suiv.

(2) σκνίψ, δ.

(3) μῦς, δ.

(4) M. Dupati, dans son mémoire lu à l'assemblée de l'Académie de la Rochelle, dit que la coquille de la Moule à l'extérieur, est raboteuse: cela veut dire qu'elle

n'est pas polie comme en dedans; elle est lisse en ce sens, qu'elle n'a point d'apophyses, d'épines, de parties saillantes, comme la pourpre, &c. Réc. de pièces de l'Acad. de la Rochelle, pag. 8r.

(5) Voyez le Mém. de M. Dupati, déjà cité.

(6) Voyez au mot *Testacée*.

ayant ces faisceaux ligamenteux qu'on appelle *byssus*. Le *byssus* ne paroît point servir à la Moule à prendre sa nourriture, comme le prétend Belon (1); ce n'est pas non plus une soie qu'elle file; ce sont des filets déliés & inégaux, suivant l'âge de la Moule, qui partent de son corps même. Ils naissent & croissent avec elle (2). Au reste, il y a une très-grande différence entre le *byssus* de la Moule, & celui de la Pinne: celui-ci est beaucoup plus fin (3).

Quelques testacées ont, dans leur coquille, des cancre blancs & fort petits; c'est dans les especes de Moules dont la coquille est renflée, qu'il s'en trouve le plus fréquemment. *Liv. V. ch. 15.* L'existence de ce petit cancre, dans un grand nombre de Moules, est connue; Belon observe qu'à peine sont-ils comparables à une grosse lentille, mais qu'ils n'en ont pas moins tous leurs membres parfaitement formés, & qu'ils ont des œufs si petits, qu'on a peine à les distinguer (4). M. Dupati remarque qu'il y a de ces petits cancre dans la plupart des Moules, & souvent plusieurs dans une seule (5). Les pêcheurs prétendoient, au rapport d'Aristote, qu'ils se formoient en même temps que l'animal avec lequel ils habitoient. *Liv. V. chap. 15.*

Un point beaucoup plus sujet à difficulté, c'est le véritable sens de la partie du texte d'Aristote que j'ai traduit par ces mots, *les Moules dont la coquille est renflée* (6). Gaza & Scaliger ont traduit, *les Moules qui ont la forme d'une baignoire* (7). Rondelet, dans Gesner, veut qu'on traduise *les Moules qui naissent dans des lieux profonds*: mais Gesner prouve que l'expression, qui est la racine du mot employé par Aristote (8), ne signifie pas seulement une baignoire, dont le fond plat auroit peu d'analogie avec la forme de la coquille d'une Moule, mais aussi des vases dont le fond est en forme de carène, ce qui, rapporté aux Moules, indique celle dont la coquille a plus de capacité (9). C'est ce sens que j'ai tâché de rendre.

(1) « Entre autres instrumens que les Moules ont pour prendre leur pâture, nature leur a baillé certaines barbes, comme chevelures, telles que a la Pinne de mer, desquelles peuvent attirer quelque menu sablon en leurs estomacs & s'en nourrir ». *Des Poissons, L. II. p. 421.*

(2) Voyez le Mém. de M. Dupati.

(3) Il y a autant de différence entre le *byssus* de la Moule & celui de la pinne, comme entre étoupe de chanvre & soie

fine. Rondelet, des poissons couverts de test dur. *Liv. I. ch. 40.*

(4) De la nat. des poissons, *Ubi suprâ.*

(5) Rec. de l'Acad. de la Rochelle, pag. 88.

(6) *ἐν τοῖς μύσι τοῖς πνελάδεσι.*

(7) *Mytuli foliati, Gaza. Mytuli foliâ cavitatem referentes. Scaliger.*

(8) *πύλος.*

(9) *Hæc figura magis in majoribus mytulis spectatur, nimirum ut è duabus my-*

Les Moules ont-elles un mouvement progressif quelconque, ou bien demeurent-elles perpétuellement fixées dans l'endroit où elles sont nées ? C'est une question controversée. MM. Poupart, de Reaumur, &c. leur accordent la faculté de se mouvoir quoique très-lentement ; M. Dupati leur refuse cette faculté (1).

Il y a des Moules de mer, de rivière & d'étangs : & parmi ces différentes moules, différentes espèces (2). Ce sont les Moules de mer qu'on mange le plus communément. On pêche les meilleures dans des espèces de parcs, appelés *Bouchots à Moules*, dont M. Dupati a donné la description (3). Les Anciens les mangeoient aussi ; ils préféroient celles d'Ephèse, & ils mettoient celles qu'ils nommoient femelles au-dessus des mâles (4). Je ne fais par quel caractère ils distinguoient leur prétendu sexe : ce qui est certain, c'est que la Moule est hermaphrodite (5). On peut voir dans M. Dupati une description détaillée de la partie charnue de la Moule (6).

L'identité du coquillage que nous connoissons sous le nom de Moule, & du *Mus* d'Aristote, est généralement avouée : on ne pourroit proposer qu'une difficulté. Athénée citant un vers d'Epicharme, qui avoit parlé de la *Telline* la plus agréable au goût, dit que cette *Telline* est celle que les Romains appellent *mytilum*, c'est-à-dire, *Moule* (7). On remarquera d'abord que le texte d'Athénée est corrompu en deux endroits : d'ailleurs, certaines espèces de *Tellines* ne sont pas si éloignées d'autres espèces de Moules (8), qu'un Poète n'ait pu en confondre le nom ; l'explication d'Athénée n'a peut-être même d'autre objet que d'avertir qu'il faut entendre par la *Telline* d'Epicharme, une *Moule*.

tuli testis utraque per se scapham vel πύελον referat ; unde πυελώδεις ab Aristotele dictas suspicor, idque κατ' ἐξοχήν, quia quamvis & aliæ forsan longiusculæ conchæ reperiantur non dissimili figurâ, πυελον tamen minus exactè repræsentent. *Gesn. in conchis div. pag. 279.*

(1) Voyez de Bomare, V^o. Moule, & le Rec. de pieces de l'Académie de la Rochelle.

(2) De Bomare, *Ubi modò*. Klein, *Conchæ*, pag. 127. Rondelet, des poissons couverts de test dur, L. I. ch. 37 & 38. Belon, des poissons. Liv. II. pag. 401.

(3) Rec. de pieces de l'Ac. de la Rochelle.

(4) Athénée, *Deipnos. Liv. III. p. 87 & 90.*

(5) De Bomare, V^o. *Moule*.

(6) Rec. de pieces de l'Académie de la Rochelle.

(7) ἀντὶ τῷ πτόγγος ἐν τέλλην καλέομεν ἐστὶν δ' ἄδιον κρέας. C'est le vers cité par Athénée, & voici son commentaire : τὴν τελλίαν λεγομένην ἴσως δηλοῖ ἢ Ῥωμαῖοι μύτλον ὀνομάζουσι. *Deipn. L. III. pag. 87.* Joignez-y la note de Dalechamp, & les observations de Casaubon, *Lib. III. ch. 8.*

(8) Voyez Klein, *Conchæ*, pag. 156.

MUGE (1).

Le nom de *Kestreus* fut chez les Anciens un nom générique de poissons, comme celui de *Muge* l'est chez les Modernes (2). Je n'emploierai ici que ce dernier nom ; car il est incontestable, non seulement d'après le suffrage unanime des Auteurs qui ont écrit sur cette matière, mais d'après tous les traits de la description du Muge, rapprochés de ceux de la description du *Kestreus*, que la première de ces expressions rend exactement la seconde. Au lieu du nom de *Muge*, on donne quelquefois à ce poisson celui de *mullet* (3) ; mais je ne m'en suis pas servi, pour éviter toute confusion avec le *Surmulet*, qui est une autre espèce de poisson.

Aristote parle clairement de quatre espèces de Muges, lorsqu'il dit, *Hist. Liv. V. ch. 11*, que les premiers Muges qui ont des œufs, sont les *Grosseslevres*, après eux, le *Sarge*, ensuite, le *Morveux* & le *Capiton* (4). Dans quelques endroits, par exemple au *Liv. VIII. ch. 2 de son Hist.* Aristote a fait du mot *Capiton*, un nom générique, peut-être synonyme à celui de *Muge*, peut-être destiné à indiquer seulement plusieurs espèces comprises sous la dénomination plus générale de *Muge*. Dans ce même lieu il nomme le *Peraas*, comme étant une des deux espèces de capitons, & par conséquent comme étant un muge : mais il paroît assez vraisemblable que ce *Peraas* n'est autre que le morveux (5). Ailleurs, Aristote fait mention d'un poisson qui se pêchoit dans l'étang de Siphes, & auquel il communique le nom de *Muge*, mais je ne crois pas que c'en soit un véritable ; j'en dirai deux mots à la fin de l'article. Athénée, ou plutôt les Auteurs qu'il a compilés, distinguent, comme Aristote, plusieurs espèces de Muges ; les uns établissent plus de subdivisions qu'Aristote, ou du moins ils emploient des noms différens ; les autres comptent un moindre nombre d'espèces (6). En général, on peut observer qu'il y a sur ce sujet beaucoup de variété parmi les Anciens (7). Elle peut venir de l'inattention des Compilateurs (8).

(1) Κεστρεύς, δ.

(2) Voyez Gefner, de *Mugilibus in genere*, in *corol.*

(3) Belon, de la nat. des poissons, pag. 205. Duhamel, traité des pêches, Part. II. sect. 6. pag. 143.

(4) Voyez ces différens articles.

(5) Voyez *Peraas*.(6) *Deipnos. Lib. VII. cap. 16. Elien, pag. 219.**de anim. nat. Lib. IX. cap. 36.*

(7) Voyez Casaubon sur le lieu d'Athénée que je viens d'indiquer.

(8) *Autores diversis nominibus sæpè eandem speciem repræsentant dum nihil volunt omittere: quemadmodum ipse Athenæus omnia ex omnibus conवरrens. Scalliger, sur l'Hist. des Anim. Liv. II. ch. 16.*

En même tems que le nom de Muge est pris comme nom générique , il s'applique à un individu particulier , qui differe des autres quant à la grandeur & à la bonté , & qui a la tête plus pointue ; mais auquel les especes particulieres de Muges ressemblent d'ailleurs presque en tout. Ce Muge est celui qui est décrit par Rondelet , sous le nom de fame (1) ; par Belon , sous celui de mullet (2) ; & par M. Duhamel , sous le même nom de mullet & sous celui de meulle (3). Il faut voir cette dernière description , avec celle de Willughbi (4) , pour avoir une connoissance parfaite du Muge : je m'arrête particulièrement à ce que dit Aristote , en avertissant que les traits de sa description , qui sont susceptibles d'être généralisés , s'appliquent à tous les poissons de l'espece du Muge.

Le Muge est du nombre des poissons écailleux , ovipares , *Hist. Liv. VI. chap. 13* , & qui vont par bandes , *Ibid. Liv. V. ch. 9*. Il remonte de la mer , dans les rivières & dans les lacs. *Ibid. Liv. VI. ch. 14* , & *Liv. VIII. ch. 19*. Dans la mer , il habite le long des côtes. *Ibid. Liv. VIII. ch. 13*. Ce poisson excelle par la subtilité de l'ouïe , *Hist. Liv. IV. ch. 8* , & par l'agilité de son corps. *Ibid. Liv. IX. ch. 37*. Les Anciens prenoient les Muges , en les frappant avec le trident , lorsqu'ils les trouvoient endormis. *Hist. Liv. IV. ch. 10*. Ils se servoient aussi d'un Muge femelle qu'ils attachoient à la ligne pour attirer les mâles dans le filet , & réciproquement d'un Muge mâle pour y attirer les femelles. *Liv. V. ch. 5* (5). On peut voir dans M. Duhamel (6) , les moyens dont on se sert , de nos jours , pour faire avec succès cette pêche , plus difficile que celle de beaucoup d'autres poissons , non seulement à cause de la grande agilité du Muge , qui souvent saute par dessus le filet , mais encore , parce qu'on ne fait comment l'appâter pour le prendre au ham ; le Muge ne mangeant point de chair. *Hist. L. IX. ch. 37*. Toutes les especes de Muges se nourrissent d'algue & de fable. *Hist. L. VIII. ch. 2*. A la lettre , Aristote a dit *tout Muge se nourrit* , &c. & peut-être faut-il garder cette expression , soit parce qu'Aristote a dit au même lieu , le capiton & le Muge sont *les seuls* qui ne mangent point de chair ; soit parce

(1) Des Poissons , *Liv. VII. ch. 2*.

(2) De la nat. des poissons , *pag. 205*.

(3) Traité des pêches , *Part. II. sect. 6. pag. 149*.

(4) De piscibus , *pag. 274*.

(5) Mugilibus tanta salacitas , ut in Phœnicæ & Narbonensî provincia , coitus

tempore , e vivariis marem linea longinqua per os ad branchias religata emissum in mare , eademque linea retractam , femina sequantur ad littus , rursusque feminam marem partus tempore. *Hist. Lib. IX. cap. 17. sect. 26*.

(6) *Ubi supra*.

qu'il dit encore au même lieu, que le farge, qu'on l'a vu compter au nombre des Muges, mange le surmulet (1). Athénée, en rapportant ce qu'Aristote a dit, que les Muges ne mangent point de chair, & qu'ils ne se mangent pas les uns les autres, a altéré son texte, lorsqu'il a ajouté que le Muge avoit néanmoins les dents en forme de scie (2); Rondelet (3) observe qu'Aristote n'a parlé nulle part des dents du Muge, & il assure que dans le fait il n'en a point (4).

Aristote a dit encore du Muge, qu'il étoit le plus gourmand & le plus insatiable des poissons. *Hist. Liv. VIII. ch. 2.* Ceci a fourni une seconde remarque à Rondelet. Comment, s'objecte-t-il, accorder ce fait, avec ce qu'Aristote a dit, que le Muge n'est point carnivore? Et il répond: nulle contradiction: c'est, au contraire, précisément parce que le Muge ne prend aucune nourriture substantielle, qu'il doit manger beaucoup & souvent (5). De suite, Aristote ajoute que le Muge ne vaut rien quand il n'est pas à jeun: j'entends, que comme il se nourrit d'algue & qu'il avale beaucoup de bourbe, il n'est pas bon si on le prend avec ces impuretés dans le corps. En effet, Scaliger nous apprend, qu'à Venise on estime singulièrement les Muges qui ont été pris vuides; leurs entrailles, que l'on mange; étant alors de meilleur goût (6). Cependant Scaliger lui-même & Wotton (7),

(1) Voyez le mot *Sarge*. Voyez aussi Gesner, in *Mugil. de captione*, liv. C.

(2) *Deipnos. Lib. VII. cap. 16.*

(3) De *Cestreo*, apud Gesner. in *Mugilibus*.

(4) Voici de quelle manière s'expriment à cet égard les Modernes, & peut-être trouvera-t-on que l'état des dents du Muge exige encore quelque examen: *Ab angulo maxillæ inferioris, dit Willughbi, tuberculum prominet, quod in foramine maxillæ superiori insculpto recipitur. Dentes in maxillis nulli; verum lingua non nihil scabra. A lingua ad cuspidem maxillæ inferioris cartilago rigida extenditur. Palato utrinque officulum asperum inest. De piscib. pag. 274. Artedi dit d'abord: Officulum utrinque in maxilla superiore directè sub-naribus, quod inferna sui parte dentibus quasi serratum est; & ensuite: Denticuli exiles, 1°. utrinque in lingua; quæ cartilaginea est; 2°. officulum subrotundum, denticulis asperum, utrinque a lateribus mediæ palatii; 3°. intus in apice maxillæ superioris, postquam*

finuata est, apparent quasi villi brevissimi; palatum medium, fauces & maxilla inferior omnino glabra sunt. Descript. pisc. pag. 72 & 73. Selon Gouan, les mâchoires du Muge sont denticulées; les dents sont très-petites, recourbées, égales, à un seul rang, une plus grosse au sinus de la bouche; la langue denticulée au bout, d'ailleurs assez lisse. *Genres des poissons, pag. 159.* M. Duhamel, après avoir dit que le mulot (muge) n'a point de dents, ajoute: «néanmoins à celui que je décris, il m'a paru sentir avec le doigt des aspérités à la mâchoire inférieure; cette minence qui est à l'extrémité de cette mâchoire & qui se loge dans une cavité de la supérieure, m'a paru être des dents incisives; néanmoins, comme ce poisson étoit sec, il reste sur cela quelques incertitudes». *Traité des pêches, Part. II. sect. 6. pag. 144.*

(5) Apud Gesnerum, *Ubi supra*.

(6) Sur l'*Hist. des anim. Liv. VIII. ch. 5. pag. 874.* & *Liv. II. ch. 16. p. 219.*

(7) *De differ. anim., cap. 179.*

traduisent tout autrement que je ne l'ai fait, parce qu'il n'y a pas de négation dans l'édition d'Alde, qu'ils ont suivie; ils font dire à Aristote, que le Muge ne vaut rien quand il est à jeun. Wotton appuie la leçon d'Alde, du texte d'Athénée; mais si l'on s'en rapporte à l'édition de cet Auteur, qui est la plus estimée (1), Wotton a tort d'invoquer Athénée, on y lit la négation qui est dans le texte d'Aristote.

L'estomac du Muge a, selon Aristote, plusieurs appendices d'un côté, & une seule de l'autre. *Hist. Liv. II. ch. 17.* Au traité des Parties, L. III. ch. 14, il fait une autre observation, c'est que l'estomac du Muge est charnu comme le gésier des oiseaux. Ces deux remarques sont confirmées par les Modernes (2).

Le Muge ne fraye qu'une fois l'année; *Hist. Liv. V. ch. 9*; il cherche pour déposer ses œufs, l'embouchure des rivières. *Ibid. ch. 10.* C'est en hiver qu'il les jette; *Ibid. ch. 11*; & il est un des premiers à se reproduire. *Ibid. Liv. VI. ch. 17* (3). Tous les poissons sont malades & éprouvent une certaine agitation jusqu'à ce qu'ils aient jetté leurs œufs; le Muge est celui de tous qui s'agite le plus. *Ibid.* Le Muge n'est pas bon dans cet état. *Liv. VIII. ch. 30.*

Il paroît qu'on débitoit plusieurs fables sur la reproduction des Muges; car Aristote parle, dans son traité de la Génération, *Liv. III. ch. 11*, d'une espèce de Muges qui se reproduisent par la voie de vers. Au même traité, *Liv. II. ch. 5*, il parle de Muges qui se trouvent dans les rivières dont le lit est fangeux, & parmi lesquels il n'y a ni mâle ni femelle. Enfin, il dit nettement, dans son *Hist. Liv. V. ch. 11*, qu'il y a des Muges qui ne font point le fruit de l'accouplement, mais qui naissent du limon & du sable; & au *Liv. VI. ch. 15*, il combat seulement ceux qui disoient que tous les Muges venoient du limon & du sable; mais au même lieu, il ajoute une autre erreur, c'est qu'il y a des aphyes qui font le produit de Muges (4).

(1) Edition de Lyon, 1612, in-fol. pag. 308.

(2) *Ventriculus singularis figuræ, non magnus, durus, musculosus & subrotundus, omnino ut in avibus granivoris, cum processu tamen ad latus sinistrum. Appendices pylori 6 ad 7, breves & admodum crassæ.* Artédi; *Descript. pisc. pag. 73.* De même Willughbi, *de pisc. pag. 274.*

(3) Je trouve ici une difficulté sur le tems où le Muge fraye. On fait avec les

œufs de ce poisson, un mets que l'on appelle la boutargue; & de la manière dont M. Duhamel décrit la préparation qu'on donne aux œufs pour les conserver, il paroît que cette préparation se fait en Juin & Juillet. Les Muges femelles porteroient donc leurs œufs six mois? Cependant Aristote dit expressément de plusieurs espèces de Muges, qu'ils ne portent que 30 jours. *Hist. Liv. VI. ch. 17.*

(4) Voyez le mot *Aphyæ* & le mot *Génération.*

La pluie, ou peut-être le froid, fait du tort aux Muges, les aveugle & les rend malades. *Hist. Liv. VIII. ch. 19.* Aristote assure qu'il n'est pas rare de voir des Muges vivre, quoiqu'ils aient eu la queue mangée par le loup de mer, & que quoique ces deux poissons soient fort ennemis, néanmoins il y a des tems où ils vivent réunis. *Hist. Liv. IX. ch. 2.* Quand le Muge a peur, il cache sa tête, croyant ainsi tout son corps caché. *Ibid. Liv. VIII. ch. 2.*

Il me reste à parler du Muge de l'étang de Siphes. Aristote dit, au *L. II. de son Histoire, ch. 13*; au traité *des Parties, Liv. II. ch. 13*, & au traité *de la marche des Animaux, ch. 7*, qu'il y a dans l'étang de Siphes, une espèce de Muge qui n'a que deux nageoires. Nos Modernes, qui classent les espèces de poissons par le nombre des nageoires, ne reconnoissent point pour Muges, des poissons à deux nageoires seulement, le caractère du Muge étant de porter quatre nageoires, deux à la poitrine, & deux au ventre. Il est assez difficile au surplus de concevoir que dans le même genre, deux espèces aient l'une quatre nageoires, & l'autre deux seulement (1). Par rapport à l'étang de Siphes dont Aristote parle en cet endroit, il étoit ainsi nommé à cause de son voisinage de Siphes, petite ville sur la côte de la Bœotie, qui est baignée par le golphe de Corinthe, tout près de la Phocide (2).

MULET (3).

Il y a trois objets principaux à examiner dans cet article : d'abord, l'origine, la formation, la vie & le caractère du Mulet : en second lieu, la question de savoir si les deux expressions employées par Aristote pour désigner le Mulet, sont parfaitement synonymes ; ou du moins si l'une de ces expressions, en même tems qu'elle est appliquée au Mulet, ne l'est pas aussi à un animal différent du Mulet ? en troisième lieu, la fécondité ou la non-fécondité du Mulet.

On connoît assez généralement le Mulet. On fait qu'il est le produit, ou de l'âne avec la jument, ou du cheval avec l'ânesse. Ce que les Latins appelloient proprement *Mulus*, & ce que nous appellons proprement Mulet,

(1) Wotton soupçonne que ces prétendus Muges, ne sont que des espèces d'anguilles. *De Differ. anim. cap. 179.*

(2) Entre le 38 & le 39 degrés de lat. B, & le 40 & 41 degrés de longitude.

Voyez les cartes de M. d'Anville. Voyez aussi Pausanias, *Græc. desc. L. IX. ch. 32.* Il appelle cette ville *σιφαι* mais c'est parce qu'il écrivoit dans la dialecte dorique.

(3) *ἴππιον*, ὄ, & *ἄρσεν*, ὄ ἢ ἡ.

est le produit de l'âne avec la jument (1). Le produit du cheval & de l'ânesse avoit-il un nom particulier chez les Grecs ? Je ne le vois pas (2). Pline dit que les Latins appelloient *Hinnulus*, l'animal qui naissoit de l'accouplement du cheval avec l'ânesse (3). M. de Buffon a affecté à l'animal qui naît de l'ânesse couverte par un cheval, le nom de *Bardeau* : j'en ai fait un autre usage (4) ; ainsi je ne me servirai ici que du seul mot de Mulet : avec d'autant plus de raison que je n'apperois dans Aristote aucune distinction établie entre ces deux produits, quoiqu'ils aient des différences très-réelles qu'il faut voir dans M. de Buffon (5).

Quelle est l'origine des Mulets ? Qui le premier a imaginé de croiser les deux races du cheval & de l'âne, ou de mettre à profit l'effet du hasard ? Bochart s'est donné la peine d'examiner cette question : il n'y a trouvé qu'incertitude (6), & vraisemblablement on n'en sera pas surpris. Comment les Mulets peuvent-ils se produire ? c'est-à-dire, comment résulte-t-il de deux animaux différens, un individu qui n'est semblable ni à l'un ni à l'autre ? Voilà une autre question qui embarrasse les Auteurs de systèmes sur la Génération : ils se tourmentent beaucoup pour résoudre ce problème : je ne trouve aucune solution assez précise pour la préférer aux autres & la rapporter.

Aristote cite les Mulets comme exemple des Animaux qui sont toujours privés. *Hist. Liv. I. ch. 1.* Il les compte dans la classe de ceux qui ont un toupet de crin, & le pied terminé par un ongle d'une seule piece. *Hist. Liv. I. ch. 6,* & *Liv. II. ch. 1.* Il observe encore que le Mulet perd les dents que nous appellons dents de lait, *Hist. Liv. II. ch. 1,* & qu'on ne lui trouve point de vésicule du fiel. *Ibid. ch. 15.*

La Mule est plus grande que le Mulet, & elle vit plus long-tems. *Hist. Liv. IV. ch. 11.* La nourriture du Mulet est, comme celle du cheval & de l'âne, le fourrage & le grain. *Hist. Liv. VIII. ch. 8.* Le Mulet est dans sa

(1) Voyez' Bochart, Hieroz. *Lib. II. cap. 19.*

(2) Ou du moins je ne vois sur cela qu'incertitude & obscurité. Preuve, ces textes d'Hésyche : Γένος ἔδ' πατήρ ἵππος, ἢ δὲ μητὴρ ἄνος. Γένος ἔδ' πῶλος ἢ ἔξ ἵππου πατήρος, ἢ μητρός ἡμίονο. On peut comparer ces textes, avec ceux d'Aristote que j'ai indiqués au mot *Bidet*.

(3) Equæ & asina genitos mares, hin-

mulos antiqui vocabant, contraque Mulos quos asini & equæ generant. Plin. *Hist. Lib. VIII. cap. 44.*

(4) Voyez ci-dessus les mots *Bardeau*, pag. 115 ; & *Bidet*, pag. 121.

(5) *Hist. nat. Supplément, Tom. V. pag. 1. & suiv.*

(6) Quæcumque profertur de Mularum origine, sunt valde incerta. *Ubi supra.*

force après la chute de ses premières dents. *Hist. Liv. VI. ch. 22.* Cet animal vit très-long-tems, & Aristote a rapporté l'histoire, souvent répétée d'après lui (1), d'un Mulet qui avoit vécu à Athenes jusqu'à 80 ans. Il assure qu'on fit un décret pour défendre aux marchands de grain de le chasser quand il viendrait manger dans leurs coffres. *Hist. Liv. VI. ch. 24.* Si j'avois voulu m'exprimer suivant nos usages actuels, j'aurois dit : lorsqu'il viendrait manger dans leurs sacs. Aristote a pensé que le Mulet vivoit plus long-tems que le cheval & l'âne dont il provient, parce que ne s'accouplant pas, il dissipe moins. *De la longueur de la vie, ch. 5.* Cardan rejette cette raison, en observant que ceux des chevaux qui ne s'accouplent pas vivent peu : il en donne une autre assez peu facile à concevoir, c'est que la liqueur séminale du cheval & de l'âne n'étant pas absolument semblable, ne se mêle qu'avec peine, & qu'un pareil mélange qui étoit plus difficile, étant une fois consommé, tient plus fortement (2).

Les deux noms qu'Aristote a employés pour désigner le Mulet, sont *Oreus* & *Hémionos*. Le premier signifie, en quelque sorte, le montagnard, l'animal qui fert dans les montagnes ; le second signifie le demi-âne (3). L'une & l'autre dénomination conviennent également au Mulet : mais ce n'est pas cette seule raison qui m'a fait penser avec tous les Traducteurs d'Aristote, que les mots *Oreus* & *Hémionos* signifioient l'un comme l'autre le Mulet, cela résulte d'ailleurs de plusieurs textes d'Aristote. Tous ceux où il emploie le mot *Oreus*, ne peuvent s'entendre que du Mulet ; & dans le *L. VI. ch. 36*, il déclare expressément qu'il a pris le mot *Hémionos*, pour le produit de l'accouplement du cheval & de l'âne. Un autre texte de son traité *de la Rhét. L. III. ch. 2*, fournit encore une preuve de cette identité. Il rapporte qu'un homme qui avoit remporté dans les jeux la victoire avec des *Oreus* (des Mules), s'étant adressé à Simonide pour qu'il célébrât sa victoire, mais ne lui

(1) Entre autres, par Pline, *Hist. Lib. VIII. cap. 44* ; Elien, de nat. anim. *Lib. VI. cap. 49* ; Plutarque, *Quænam anim. &c. Opp. Tom. III. pag. 1785*. Ce dernier nous donne quelques détails qu'on ne trouve pas dans Aristote ; par exemple, il nous apprend que le temple de la construction duquel Aristote parle en cet endroit, & qu'il nomme simplement le temple, est celui que Périclès fit construire dans la Citadelle consacrée à Minerve. Il

ne dit pas que l'on défendit aux marchands d'interdire au mulet l'approche de leurs grains, mais qu'on ordonna qu'il seroit nourri aux dépens du public, comme les Athletes que l'âge mettoit hors de service.

(2) *Quæ non conveniebant, cum mixta sunt, causam validam mixtionis sortita sunt. De subtil. Lib. XII.*

(3) Voyez Bochart, *Hieroz. Lib. II. cap. 19*, & Gesner, in quadrup. de Mulo, *lit. H.*

ayant pas offert une récompense suffisante, Simonide ne voulut point travailler, prétextant que ses vers n'étoient pas faits pour célébrer des demi-ânesses, *Hémionos*. Le vainqueur augmenta ses offres, & alors Simonide chanta, *honneur aux filles des chevaux aux pieds légers*. Le mot demi-ânesses, *Hémionos*, n'est donc pas moins synonyme au mot *Oreus*, Mule, que l'étoient dans l'Ode de Simonide les expressions *filles des chevaux*.

Mais ce qu'il est très-important de remarquer, c'est que sous le mot *Hémionos*, Aristote a compris des Animaux qui ayant beaucoup de ressemblance avec les Mulets, n'étoient cependant pas de vrais *Hémionos*, produits du cheval & de l'âne. Les Mules de cette partie de la Syrie, qui est au-dessus de la Phénicie, dit-il, *Liv. VI. ch. 24. de son Histoire*, sont une espèce semblable à celle des autres Mulets, quoique ce ne soit pas la même : & au même Livre, *ch. 36*, il ajoute qu'on voit en Syrie des Animaux qu'on nomme *Hémionoi*, & qui ressemblant au produit du cheval & de l'âne, sont néanmoins une espèce différente ; qu'on leur a donné le nom de Mulet, comme le nom d'âne aux ânes sauvages, à cause de quelque ressemblance, & qu'ils diffèrent des vrais Mulets par la vitesse, attribut par lequel les ânes sauvages diffèrent également de l'âne proprement dit. Enfin il rapporte qu'on avoit amené, sous Pharnace, père de Pharnabaze, quelques-uns de ces Mulets, différens des Mulets proprement dits, en Phrygie ; qu'il en avoit été amené neuf, mais qu'il n'en restoit plus que trois.

Je commence par déterminer les lieux dont parle Aristote. La Syrie au-dessus de la Phénicie, est une contrée au-delà du 55° degré de longitude, entre le 30 & le 36° degrés de latitude B. Elle est confinée au midi par les déserts de l'Arabie. La Phrygie, où l'on avoit amené neuf des Animaux dont parle Aristote, & qui n'avoient pas pu y vivre, puisque de neuf ils étoient réduits à trois, étoit une autre contrée de l'Asie, plus occidentale, car elle est entre les 47° & 52° degrés de longitude, & plus au nord, étant au-delà du 38° degré de latitude (1). Théophraste, au rapport de Pline, avoit également parlé de Mulets féconds qui formoient une espèce particulière ; il les mettoit en Cappadoce (2). La Cappadoce étant limitrophe à la Phrygie, ces Mulets de Théophraste pouvoient bien être les mêmes qu'Aristote nous apprend avoir été amenés de Syrie en Phrygie.

(1) Voyez les cartes de M. d'Anville. in Cappadocia tradit : sed esse id animal

(2) Theophrastus Mulas vulgò parere sui generis. Plin. Hist. Lib. VIII. cap. 44.

Mais connoissons-nous aujourd'hui ces mêmes animaux de Syrie, qui ressembloient à des Mulets, sans être des Mulets ? M. de Buffon avoit soupçonné que ce pouvoit être un animal que les Tartares Mongoux appellent *Crighai* (1), sur lequel il a donné peu de détails. Ce même animal a été décrit plus exactement dans les mémoires de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, par M. Pallas, sous le nom de *Equus hemignus*. La taille & la conformation intérieure de l'animal, sont à-peu-près celles du cheval : la tête est plus allongée que celle du cheval, plus allongée même que celle de l'âne ; il se rapproche du zebre par les oreilles & la queue ; de l'âne, par la forme de la corne du pied ; le surplus de l'ensemble de son corps & ses membres bien dégagés, le font ressembler au Mulet, mais son dos a une forme arquée qui lui est propre ; il a aussi sous les narines une éminence cartilagineuse en forme de verrue. M. Pallas pense que cet animal est l'*Hémionus* d'Aristote, & il assure qu'il est originaire du pays des Mongules ou Mongoux (2). La Tartarie est assez voisine de la Syrie, pour qu'on puisse soupçonner que l'*Hémionos* d'Aristote a passé de l'une de ces contrées dans l'autre.

En traitant de la fécondité des Mulets, il faut d'abord séparer ce qu'Aristote a dit des Mulets de Syrie. Il assure qu'ils s'accouplent & que cet accouplement est fécond ; mais, comme il l'observe lui-même, c'est une espèce différente des Mulets qui proviennent du cheval & de l'âne. Il n'est pas étonnant que les premiers soient féconds, comme le sont tous les autres Animaux qui s'accouplent avec un individu de leur espèce : c'est à ce qui regarde les autres Mulets, qu'il faut s'arrêter.

Dans le sens étendu que nous donnons au mot Mulet, sens où il comprend tout individu né de deux animaux qui ne sont pas absolument les mêmes, il ne faut pas dire, comme Pline l'a fait, que tous les Mulets sont stériles (3). Les quadrupèdes qui naissent d'un bouc & d'une brebis ; les

(1) Hist. nat. Tom. XII. pag. 220 & 236.

(2) L'extrait du mémoire de M. Pallas, a été donné dans le Journal Encyclopédique, pour l'année 1776. T. IV. Part. III. pag. 400. On y transcrit le précis de la description dans les termes mêmes de l'original : *les voici* : Hemionus magnitudine & structurâ internâ proximè ad caballum accedit ; caput eodem, imo & asino longius habet. Aurium proportionè & cauda vaccina cum zebra angustis vestigiis, formaque unguularum cum asino, statura re-

liqua & elegantia membrorum magis cum hybrido Mulo convenit, sed propriam & privatam habet conformationem dorci arcuatam & simul carinatam, insignemque sub naribus cartilaginum prominentiam verruciformem.

(3) Observatum è duobus diversis generibus nata, tertii generis fieri, & neutri parentum esse similia, eaque ipsa quæ sunt ita nata non gignere, in omni animalium genere. Hist. Lib. VIII. cap. 44.

oiseaux qui naissent d'un ferin & d'un autre oiseau, ne sont pas stériles (1). Mais il n'en est pas ainsi du Mulet né du cheval & de l'ânesse, ou de l'âne & de la jument. En même tems qu'on trouve un assez grand nombre d'exemples particuliers, soit de Mules qui ont fait des petits, soit de Mulets qui ont engendré (2), il faut reconnoître que généralement parlant, la Mule & le Mulet sont stériles, quoiqu'ils paroissent avoir tous les organes nécessaires à la reproduction. Les exemples particuliers n'établissent point l'ordre commun des choses; & M. de Buffon a d'ailleurs raison de regretter qu'on n'ait pas assez circonstancié ces faits particuliers, en expliquant par qui les Mules, que l'on assure avoir produit, avoient été couvertes; & quelles femelles les Mulets, que l'on assure avoir engendré, ont couvertes, & sur-tout de quelle espece de Mulets on parloit: si c'étoit de Mulets produits par une jument, ou de Mulets produits par une ânesse (3)?

Quoi qu'il en soit, & l'ordre général étant reconnu, que le produit du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument, est stérile, on s'est occupé de rechercher les causes de cette stérilité. Plutarque, dans l'abrégé des opinions des anciens Philosophes (4), dit qu'Alcméon pensoit que les Mulets étoient stériles, parce que la liqueur spermatique est trop claire, c'est-à-dire, trop froide; & la Mule, parce que sa matrice ne s'ouvre pas convenablement. Empedocle supposoit que tout le vice venoit de la mauvaise conformation de la matrice de la Mule; & Dioclès, dans ses descriptions anatomiques, assuroit s'être convaincu plusieurs fois par ses propres yeux, de ce défaut de conformation.

Aristote, de la Génération, Liv. II. ch. 8, a combattu le sentiment d'Empedocle, qui avoit été suivi par Démocrite. Il a aussi rejeté quelques autres raisons qu'on auroit voulu donner de cette même stérilité, parce qu'elles étoient combattues par le fait, dont il étoit bien instruit, que d'autres Animaux provenus du mélange d'especes différentes, n'étoient pas stériles: c'est dans le tempérament même du cheval & de l'âne, qu'il a pensé qu'on devoit trouver la cause de la stérilité du Mulet. D'abord, a-t-il dit, le

(1) Hist. nat. Supplém. Tom. V. p. 28.

(2) Hérodote a parlé d'une Mule qui fit un petit dans l'armée de Darius, lorsqu'il assiégeoit Babylone, Hist. Lib. III. cap. 153, & d'une autre Mule qui fit un mulet hermaphrodite. Hist. Lib. VII. ch. 57. Aristote dit qu'on a vu une Mule

devenir pleine, mais qu'elle ne porta pas son petit à terme. Hist. Lib. VI. ch. 24. Est in annalibus nostris, dit Plîne, Mulus peperisse sæpe, verum prodigii loco habitum. Hist. Lib. VIII. cap. 44.

(3) Hist. nat. Suppl. Tom. V. pag. 49.

(4) De placit. philosoph. Lib. V. cap. 14.

cheval & l'âne ne font qu'un seul poulain ; en second lieu , leurs femelles ne font pas toujours en état de concevoir ; en troisieme lieu , la jument ne jette que très-peu de ce superflu , que nous nommons *les mois* dans les femmes ; en quatrieme lieu , l'ânesse rejette facilement la liqueur spermatique du mâle , il faut la battre pour lui faire retenir ; en cinquieme lieu , l'âne est un animal froid , & par conséquent sa liqueur spermatique est froide aussi. Si l'on joint ensemble toutes ces considérations , on conclura que quand des individus de l'espece du cheval & de l'espece l'âne s'accouplent , la liqueur spermatique peut produire son effet , parce que la chaleur de l'un des deux individus corrige la froideur de l'autre ; mais l'individu qui résulte de cet accouplement , doit manquer des qualités nécessaires pour se reproduire. Il s'en faut peu que le cheval ne soit stérile ; il le seroit si sa liqueur spermatique étoit un peu plus froide , & c'est dans cet état qu'elle se trouve dans le Mulet. De même , peu s'en faut que l'accouplement de l'âne & de l'ânesse ne soit stérile , l'accouplement avec un animal d'une autre espece , devant donc être naturellement moins fécond que l'accouplement naturel , ce qui vient de cet accouplement doit être tout-à-fait stérile. D'ailleurs ce n'est pas assez pour faire naître un animal , que la femelle le conçoive , il faut qu'elle le nourrisse , ce qu'elle ne peut faire qu'avec ce qui est la matiere des menstrues ; la Mule n'a point de ces menstrues , par conséquent elle ne peut pas nourrir son petit. Ainsi , conclut Aristote , il pourra arriver , comme on l'a vu arriver en effet , qu'une Mule conçoive , mais elle ne portera pas son petit à terme ; pareillement le Mulet peut engendrer (1) , parce que le mâle est d'une nature plus chaude que la femelle , mais il ne produira qu'un *Ginnos* (2) , parce que ce sera un Mulet imparfait , ou nain.

Si l'on rapproche maintenant les sentimens des Modernes , sur l'infécondité du Mulet , des sentimens des Anciens , on verra que M. de Buffon a adopté le système d'Aristote. Il dit expressément , comme Aristote l'a dit , que « les deux especes du cheval & de l'âne , peu fécondes par elles-mêmes , venant à se mêler , l'infécondité primitive , loin de diminuer dans » l'animal métis ; ne pourra qu'augmenter , que le Mulet sera non-seulement » plus infécond que son pere & sa mere ; mais peut-être le plus infécond

(1) Ce qu'on lit dans Plin , seroit penser qu'Aristote parle en cet endroit de l'accouplement d'un Mulet avec une jument. *Plin dit* : In plurium Græcorum est monumentis , cum equa Mali coitu natum , quem vocaverint ginnum , id est , parvum Mulum. *Hist. Lib. VIII. cap. 44.*

(2) Nous appellons le *Ginnos* , bidet , dans l'espece des chevaux. Voyez *Bidet* , pag. 121.

» de tous les Animaux métis (1) ». Les idées de M. de Buffon sont néanmoins plus développées & rendues avec plus de précision que celles d'Aristote.

M. Bonnet pense que le Mulet est stérile, « non pas que ses organes » générateurs soient extérieurement mal conformés, mais parce qu'ils le » sont intérieurement. On le reconnoît, continue-t-il, par la liqueur que » le Mulet fournit; elle manque de ces animalcules qui fourmillent dans » toutes les liqueurs prolifiques... C'est un indice certain du désordre sur- » venu aux organes générateurs (2) ». Voilà, ce me semble, le sentiment d'Alcméon, sur la trop grande fluidité de la liqueur spermatique du Mulet, renouvelé; mais il est présenté à la moderne, avec cette mention d'animalcules qu'Alcméon ne connoissoit pas.

M U R E (3).

Le Mure est un poisson assez semblable à la murene; Aristote indique en quoi consiste leur différence. La murene, dit-il, a le corps tacheté & plus foible, au lieu que le Mure est plus fort & d'une seule couleur semblable à celle de la résine. *Hist. Liv. V. ch. 10.* Si l'on s'en rapporte à la manière dont Athénée a transcrit ce texte d'Aristote, il faudra dire que la couleur du Mure est semblable à celle de l'oiseau qu'on nomme torcol (4). Aristote ajoute, au lieu qui vient d'être cité, qu'on prétend que le Mure & la Murene sont, l'un le mâle & l'autre la femelle d'une même espèce. Cependant, indépendamment de la différence de la couleur, qui n'est pas importante, Dorion cité par Athénée (5), assure que le Mure n'a point d'arrêtes mêlées dans la chair comme la murene. Le Mure décrit par Rondelet, a la tête plus pointue que la murene, & il ressemble davantage au serpent, si même il n'est pas un véritable serpent de mer (6). Un autre caractère du Mure est, selon Aristote, *ubi modò*, d'avoir des dents en dedans & en dehors; j'entends qu'il a des dents au bord de la mâchoire, qui sortent de la bouche, & qu'il en a aussi au palais, & peut-être jusques au fonds de la bouche, comme Willughbi en décrit dans la murene (7).

(1) *Hist. nat. Supplem. Tom. V. p. 32. & suiv.*

(2) *Contemplation de la nat. Part. VII. ch. 12.*

(3) *σμήρος, δ.* De même qu'on dit *σμήραινα.*

(4) *δ μύρος, τὸ χρώμα ὁμοίον ἔχει πυγι.* *Lib. VII. cap. 18. Rondelet, in my-*

ro, ap. Gen. & Casaubon, ad Athen. Lib. VII. cap. 18, veulent qu'on corrige ce texte, par celui d'Aristote.

(5) *Ubi modò.*

(6) Voyez Willughbi, *de pisc. pag. 109.*

(7) *In marginibus utriusque maxillæ (murenæ) dentium valdè exilium ordo unicus; in medio palato duo dentes reli-*

MURENE

MURENE (1).

Il n'y a point d'équivoque sur le nom de la Murene ; sa dénomination est la même en Grec , en Latin , en François , &c. (2). La seule question que l'on a élevée sur le nom de la Murene , a été de savoir s'il ne comprend pas notre lamproie comme notre Murene , mais il est impossible de confondre ces deux poissons ; des caractères trop sensibles les distinguent l'un de l'autre. Scaliger a remarqué quelques-unes de ces différences : elles consistent dans la forme de la bouche , des dents , des ouies , de l'épine du dos. Dans la lamproie , cette épine n'est qu'une espèce de cartilage (3).

La Murene est tachetée (4) , *Hist. Liv. V. ch. 10* , facile à distinguer des autres poissons , parce qu'elle n'a point de nageoires (5) ; elle se meut dans l'eau comme le serpent sur la terre. *Hist. Liv. I. ch. 5* , & *Liv. II. ch. 13 ; des Parties , Liv. IV. ch. 13 ; de la marche des Anim. ch. 8*. Lorsqu'on dit que les Murenes n'ont point de nageoires , il faut l'entendre des nageoires proprement dites , que la plupart des poissons ont à la poitrine & au ventre , & qui sont ce qu'Aristote désigne toujours par l'expression dont il se sert (6) : car la Murene a d'ailleurs ce que les Ichtyologistes appellent l'aïleron , espèce de nageoire qui , partant près du derrière de la tête , suivant le milieu du dos , va jusqu'à la queue , & tournant le long de la queue , revient jusqu'à l'anus , de même que dans l'anguille & le congre (7). A l'égard de ce qu'Aristote dit , que la Murene nage dans l'eau comme le serpent sur terre , ainsi que des causes qu'il donne , de ce que la Murene n'a pas de nageoires ; voyez le mot *Serpent*.

Les ouies de la Murene sont moins développées , moins articulées , si l'on

quis majores longioresque , introrsum mobiles ; in nonnullis unicus tantum. Inferius in palato linea denticulorum deorsum tendens ; in fundo quoque oris quatuor longa officula dentata. *De pisc. pag. 103.*

(1) *μύρανα* , ἡ. Et aussi *σμούρανα*.]

(2) Ubique gentium in hunc diem *Muræna* nuncupatur, Gillius , de nom. pisc. cap. 46.

(3) Scaliger , sur l'hist. des Anim. L. II. pag. 217. Voyez aussi Salvien , pag. 60 , & Ray , *Synop. pisc. pag. 35.*

(4) Alia colore subnigro luteis maculis distincto ; alia albo nigris maculis distincto.

Tome II.

Gillius , de nom. pisc. cap. 46.

(5) Artédi reconnoît & décrit la Murene d'Aristote , qu'il appelle *Muræna omnium auctorum , pinnis pectoralibus carens* ; mais en faisant du mot *Muræna* , un nom générique , il y comprend l'anguille & le congre : cela peut donner lieu à des équivoques. *Gen. pisc. gen. 18.* Gouan a fait de même.

(6) *πτερόγυια*.

(7) Non procul a capite in medio dorso incipit pinna quæ ad caudam usque extenditur , eamque cingens ad anum continuatur , ut in anguilla & congro. *Wileughbi , de piscib. pag. 103.*

Y y y

peut se servir de cette expression, que ne le sont celles des autres poissons. *Hist. Liv. II. ch. 13.* Pline a été plus loin; il a dit que la Murene n'avoit point d'ouies (1), & il s'est trompé. Ses ouies sont au nombre de quatre lames de chaque côté, comme le dit Aristote au même lieu, & il est vrai que la maniere dont elles sont ouvertes, a quelque chose de différent des autres poissons; l'ouverture est moins dilatée.

La Murene est carnivore, elle ne mange même que de la chair (2); *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, particulièrement celle du congre. *Hist. Liv. IX. ch. 2.* On la trouve dans la haute mer, comme près des côtes; *Ibid. ch. 13*; quelquefois elle vient à terre, *Hist. Liv. V. chap. 10*, & suivant la remarque de Théophraste (3), elle y peut vivre un certain tems, parce que ses ouies étant petites ont besoin de moins d'humide. Aristote fait la même observation sur tous les poissons longs en général, & il en donne pour cause qu'ayant peu de chaleur, ils n'ont pas besoin d'être si fréquemment rafraîchis par l'eau qui passe dans leurs ouies. *Des Parties, Liv. IV. ch. 13.* Dans l'hiver elle se renferme & se tient cachée. *Ibid. ch. 15.* Willughbi a remarqué avec raison, qu'il étoit étonnant que ce poisson qui ne remonte point les rivieres, vécut néanmoins dans l'eau douce & même s'y engraisât (4); on fait que les Romains avoient des viviers qu'ils en remplissoient (5). Aristote compte la Murene dans le nombre des poissons qui ont la vésicule du fiel, tantôt plus voisine, tantôt plus éloignée des intestins. *Hist. Liv. II. chap. 15.*

L'accouplement de la Murene, est celui des Animaux qui ont le corps allongé & qui n'ont point de pieds; le mâle & la femelle s'entrelacent. *Hist. Liv. V. ch. 4.* Le peuple disoit, au rapport de Pline, que les Murenes venoient à terre pour s'y accoupler avec le serpent (6), ou avec la vipere (7). Oppien s'est amusé à décrire les préparatifs de cet accouplement, sur-tout la maniere dont le serpent dépose son venin sur une pierre avant d'aller joindre la Murene, & le chagrin mortel qu'il éprouve, lorsqu'à son retour il ne trouve plus ce venin précieux (8); mais tout cela est

(1) Pinnæ aliquibus nullæ ut Murænis, quibus nec branchiæ. *Hist. L. IX. cap. 20.*

(2) Et même de la chair humaine, si on lui en donne. L'histoire de Vedius Pollio, qui faisoit dévorer, par ses Murenes, les esclaves qu'il condamnoit à la mort, est assez connue. Voyez Pline, *Lib. IX. cap. 23*, Sénèque, *de ira, Lib. III. cap. 40*, &c.

(3) Apud Athen. Deipn. *Lib. II. c. 18.*

(4) De piscib. *pag. 104.*

(5) Voyez Gesner, *in Muræna.*

(6) *Hist. Lib. IX. cap. 23.*

(7) Voyez Athénée, Deipn. *Lib. VII. pag. 312.*

(8) Halibouticon, *Lib. VII. v. 554 & seq.*

pur conte, qui ne fut pas cru même des Anciens (1). La Murene au surplus jette, dans toute saison, des œufs qui prennent un accroissement très-prompt (2), *Hist. Liv. V. ch. 10*, & Aristote remarque que ses œufs ne sont pas de la même nature que ceux des poissons écailleux, c'est-à-dire, qu'ils ne sont pas comme une masse de grains de sable réunis. *Hist. L. III. chap. 10.*

J'ajouterais deux mots aux observations d'Aristote, sur la Murene. Sa morsure est fort mauvaise (3); sa plus grande force est au bout de la queue; M. de Bomare assure que cela vient de ce que la grande arrête de ce poisson est renversée de haut en bas, en sorte que les côtés de l'arrête, qui, dans tous les autres poissons, sont penchés vers la queue, remontent dans celui-ci du côté de la tête (4).

MURIN (5).

Aristote dit, au *Liv. VIII. de son Hist. ch. 19*, que les pluies nuisent au muge, au capiton, & à celui que quelques personnes appellent *Murin*. On ne voit rien ailleurs sur ce poisson; Rondelet pense qu'il y a ici une faute de copiste, & qu'au lieu de *Murinos*, il faut lire *muxinos*, nom qui indique, comme le mot *muxón*, le morveux, poisson de l'espece des muges. Sa raison est, qu'Aristote parle des muges en cet endroit; & qu'après avoir nommé le capiton, qui est une des especes de ce poisson, il est à croire qu'il aura nommé le morveux qui en est une autre (6). Je n'ai rien à reprendre dans ces conjectures, mais je n'ai rien non plus à y ajouter.

MUSARAIGNE (7).

Aristote a dit peu de chose de la Musaraigne, & ce qu'il en a dit n'est qu'erreur. C'est au sujet des chevaux qu'il en parle. Selon lui, la morsure de la Musaraigne est extrêmement dangereuse pour les chevaux, comme pour toutes les autres bêtes de charge; elle leur fait venir des pustules, & elle est encore plus dangereuse lorsque la Musaraigne est pleine, parce

(1) Voyez Athénée, *ubi modò.*

(2) En supposant cette observation vraie, la question que M. de Bomare propose d'examiner, (V^o. *Murene*,) savoir si la Murene n'est pas un animal vivipare & de l'ordre de l'anguille, se trouve décidée pour la négative.

(3) Voyez Willughbi, *ubi sup.*

(4) V^o. *Murene*.

(5) *μύρινος*, δ.

(6) De Myro, apud Gesn. in *Mugilibus*.

(7) *μυγαλή*, ή. En Espagnol, *Mufaraino*, & el *Mufganno*. De Funez, *L. II. ch. 6. & ch. 26.*

qu'alors les pustules qu'elle cause s'ouvrent. *Hist. Liv. VIII. ch. 24.*

Il ne paroît pas y avoir la moindre difficulté à traduire l'expression d'Aristote, par le mot de Musaraigne (1), animal de la morsure duquel Pline a souvent parlé comme d'une morsure venimeuse (2). C'est un petit quadrupède de moindre taille que la souris, qui se trouve dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges (3), &c. Mais en l'examinant avec attention, on s'est aperçu, quoique assez tard (4), que la Musaraigne ne pouvoit pas, d'après la conformation de sa bouche, mordre ni piquer la peau du cheval; & que la maladie du cheval, qu'on appelle *Musaraigne* ou *musette*, qui se manifeste par une petite tumeur à la partie supérieure & interne de la cuisse, accompagnée de dégoût, de tristesse, d'abattement, &c. & que la mort suit assez promptement, si l'on ne se hâte d'y remédier, est, à proprement parler, un *anthrax* ou charbon, qui provient de liqueurs arrêtées dans les glandes inguinales & dans les vaisseaux lymphatiques (5). La Musaraigne n'est d'ailleurs pas plus venimeuse qu'elle n'est capable de mordre (6).

MYSTICETUS (7).

Aristote, après avoir dit que les Animaux n'ont point de poils intérieurement, & observé que le dasy-pode en a cependant en dedans des joues, ajoute, qu'on remarque encore le *Mysticetus*, qui, au lieu de dents, a, dans la bouche, des soies semblables à celles du porc. *Hist. Liv. III. ch. 12.* Aristote ne dit rien de plus, & peut-être le nom de l'animal a-t-il été mal conservé (8). On ne fait pas même s'il s'agit ici d'un animal aquatique ou terrestre. Cependant il a plu à un grand nombre de Naturalistes de faire de ce *Mysticetus*, une baleine, parce qu'ont-ils dit, la baleine n'a point de dents, mais des barbes au lieu de dents (9). Il est vrai que l'on appelle barbes, ce que les baleines ont au lieu de dents; mais il y a telle de ces barbes qui a six & huit pieds de long: il faut convenir qu'Aristote choisit bien mal ses comparaisons, si ce sont de pareilles barbes qu'il assimile à des soies de porc.

(1) Voyez Gesner, *in mure araneo.*

(2) *Hist. Lib. VIII. cap. 58, & alibi passim*, ubi de remediis ad mōrtus venenatos.

(3) De Buffon, *Hist. natur. T. VII. pag. 319.*

(4) M. la Fosse assure être le premier qui l'a démontré dans un mémoire lu à

l'Académie des Sciences, le 23 Décembre 1757. *Cours d'Hippiatr. pag. 244.*

(5) *Cours d'Hippiatr. Ubi modò.*

(6) De Buffon. *Hist. nat. pag. 318.*

(7) *μυσικητος, δ.*

(8) Voyez les variantes sur cet endroit.

(9) " Je dis que cette grande bête,

Mais ce n'étoit pas assez de cette première erreur ; Gaza a traduit l'expression d'Aristote par *musculus piscis*, sans doute parce que Pline dit que le *musculus piscis* n'a point de dents, mais des soies qui lui garnissent toute la bouche, la langue même & le palais (1). Ce *musculus piscis* est fort célèbre dans Pline ; il en fait le guide de la baleine (2), & il lui donne le nom de *bellua* (3). Les Grecs parlent aussi d'un guide dont la perte suffit pour faire périr les baleines, qui ne savent plus où aller quand il leur manque ; mais ils n'en donnent point le nom propre, & ils le décrivent comme un petit poisson : Plutarque est même plus précis, il fait ce poisson de la taille d'un goujon (4). Ainsi le *Mysticetus* sera la baleine, le *musculus piscis* de Pline, une bête énorme, *bellua*, & en même tems un petit poisson de la taille d'un goujon. M. de Pauw, dans ses notes sur Phile, emploie toute son érudition & son esprit pour concilier ces différens textes, & leur donner de la concordance & du sens. Il y a quelque chose de plus simple : ce prétendu guide de la baleine n'existe pas (5) ; tout ce que l'on a dit à ce sujet n'est que fable, & il n'est pas surprenant que des fables ne soient pas d'accord entre elles.

Le *Mysticetus* ne sera donc ni la baleine qu'Aristote a décrite d'ailleurs sous le nom qu'on lui donne ordinairement, ni le conducteur de la baleine. Que sera-t-il ? Je l'ignore. Si c'est un poisson, je serois porté à croire que c'est un de ceux du genre que Von-Linnée, & après lui Gouan, ont appelé *Chatodon*, c'est-à-dire, dents de soie. Ils leur donnent pour caractère d'avoir les dents comme des soies, flexibles, ferrées l'une contre l'autre &

(la baleine vulgaire) n'étant la baleine des Anciens, est *μυσικήτος* d'Aristote, & ce que je conclus d'une marque propre à lui & non commune à autre bête marine, quelle qu'elle soit, c'est qu'il n'a point de dents en la bouche ; mais au lieu d'icelles, des poils semblables à la soie du pourceau ». Rondelet, des Poissons, Liv. XVI. ch. 7. Willughbi, de piscib. Lib. II. cap. 4. Artédi, *Synon. pag. 107.* Brisson, *Ord. 1. gen. 4. n. 1.* Von-Linnée, &c.

(1) *Musculus marinus* qui *balænam* antecedit, dentes nullos habet : sed pro iis, setis intus os hirtum, & linguam etiam ac palatum. *Hist. Lib. XI. cap. 37.*

(2) Amicitiae exempla sunt *balæna* & *musculus* : quando prægravi superciliorum pondere obrutis ejus oculis infestantia mag-

nitudinem vada prænatans demonstrat ; oculorumque vice fungitur. *Hist. L. IX. cap. 62.*

(3) Ut a belluis ordiamur, *Balæna* ; *Pristes*, *Musculi*. *Hist. Lib. XXXII. c. 11.*

(4) ὁ δὲ γαλόμενος ἄγεμῶν μεγέθει μὲν ἐστὶ ἐν σχήματι κωτιῶδες ἰχθυΐδιον, τὴν δὲ ἐπιφάνειαν ὄνυθι φερισσοῦσι διὰ τὴν τραχύτητα τῆς λεπίδος ἐκκέναι λέγεται. κ. τ. λ. Plutare. *Quænam anim. aquatic. an. uer. &c. Voyez Oppien, Flacient. Lib. V. v. 65. Elien, Lib. II. cap. 13, & Phile, pag. 252.*

(5) De duce *Balæna* *mustela* vel alio quopiam tabuloso pisce, hodie nulla a quocumque sit mentio. *Schonfeldius*, apud Willughb. *De piscib. Lib. II. cap. 5.*

en très-grand nombre (1). Von-Linnée parle de deux especes particulieres de ces poissons, dont l'une se trouve dans la mer rouge & dont Hasselquist fait aussi mention (2), l'autre sur les côtes de l'Asie; Aristote peut bien les avoir connus.

NAUTILE (3).

Le Nautile n'a pas changé de nom depuis Aristote jusqu'à nos jours; les Conchyliologistes modernes en parlent sous la même dénomination; ils disent de lui à-peu-près tout ce qu'Aristote en a dit au *Liv. IV. ch. 1.* & au *Liv. IX. ch. 37* de son histoire. Dans le premier de ces textes, Aristote distingue deux especes de Nautile, l'un qui porte particulièrement le nom Nautile, ou de nautique, & dont il dit qu'il n'a pas le corps attaché à sa coquille; l'autre auquel il ne donne pas de nom propre, mais qui est attaché à sa coquille comme le limaçon à la fienne. Si nous nous en rapportons à un texte où Athénée cite Aristote, mais où il cite apparemment un ouvrage que nous n'avons plus, cette seconde espece de polype se nommoit *Trepfichrós* (4). Dans l'une & l'autre espece, l'animal qui habite la coquille dont nous parlons, est un polype.

Klein a distingué, dans le nombre des Nautiles dont il donne la description, la premiere & la seconde des especes d'Aristote (5). M. d'Argenville, en entrant dans un peu plus de détails, marque les caracteres qui les séparent, & qui rappellent effectivement les différences qu'Aristote a mises entre elles. On nomme l'une de ces deux especes, Nautile papiracé: ce nom lui a été donné à raison de ce que sa coquille est extrêmement mince; c'est le premier Nautile d'Aristote, qui, dit-on, n'est pas attaché à sa coquille. L'autre Nautile a la coquille beaucoup plus épaisse, & partagée intérieurement en quarante cellules ou cloisons. Il faut voir dans l'ouvrage même de M. d'Argenville, la figure de la coquille des deux especes de Nautiles (6); on y trouve aussi la copie de plusieurs figures de l'animal qui habite la coquille dont nous venons de parler; il porte bien la ressemblance avec le polype (7), mais je n'y apperçois pas cette membrane

(1) Dentes setacei, flexiles, confertissimi, numerosissimi. *Linnaeus*. Dentes acuti, conferti, flexiles, æquales, labiis partim tecti. *Gouan*.

(2) Voyages dans le Levant, *Part. II.* pag. 50.

(3) ναυτίλος, δ.

(4) *Deipnos. Lib. VII. cap. 19. p. 318.* L'expression grecque *τρεψίχρωος*, veut dire, qui change de couleur.

(5) *Cochlides*, §. 5. 6, & 7.

(6) *Conchyl. Part. I. p. 199. & suiv.*

(7) *Ibid. Part. II. pag. 27.*

mince comme une toile d'araignée, qu'Aristote dit s'étendre entre les bras du polype & lui servir de voile pour voguer sur la mer. Je crois qu'on a cherché à embellir un peu ce qu'il y avoit de vrai dans l'histoire du polype. En voyant sa coquille flotter, on en a fait un petit navire; les bras du polype qui pendoient dans l'eau, ont été deux rames; & pour que rien ne manquât à l'équipement du vaisseau; on a supposé une voile étendue entre deux autres bras. On lui a même donné un gouvernail. Ces historiettes se retrouvent dans Pline (1), dans Elien (2), dans Oppien (3), & dans Phile (4). Chacun d'eux les a plus ou moins ornées, selon le talent qu'il avoit pour la fiction.

NECYDALE (5).

Voyez *Bombyle*, page 131.

NERF (6).

« Les Anatomistes, dit M. Winslow, appellent *Nerf*, les cordons blancs » qui sortent du cerveau, du cervelet & de la moëlle de l'épine, & qui » se répandent dans toutes les parties du corps. On peut, continue ce cé- » lebre Anatomiste, regarder chaque cordon particulier comme un vaisseau » membraneux, dont la cavité est occupée par quantité de cloisons mem- » braneuses, longitudinales, & remplies de filets médullaires ou moëlleux » entre ces cloisons, depuis un bout jusqu'à l'autre (7) ».

Si l'on compare cette description exacte, avec ce qu'Aristote a dit des corps auxquels il a donné le nom de nerf, on verra qu'il n'y a rien de moins conforme que les deux textes. En premier lieu, Aristote fait partir les nerfs du cœur, parce que ce viscère a de Nerfs dans sa propre substance, l'aorte étant une veine nerveuse, &c. En second lieu, Aristote suppose cette différence entre les veines & les Nerfs, que les Nerfs ne partent point, comme les veines, d'un principe unique, pour se communiquer à toutes les parties du corps. *Hist. Liv. III. ch. 5.*

Ces deux propositions sont deux erreurs manifestes. Dulaurens s'est donné la peine de disserter sur la première, & de réfuter chacune des raisons d'Aristote & de ses sectateurs. Il rapporte aussi les explications très-forcées que l'on donnoit au texte d'Aristote, pour concilier son sentiment avec celui

(1) *Hist. Lib. IX. cap. 29.*

(2) *De animal. nat. Lib. IX. cap. 34.*

(3) *Halieut. Lib. I. v. 338.*

(4) *De animal. propr. n. 103.*

(5) *νεκύδαλος, ὄ.*

(6) *νεῦρον, τό.*

(7) *Exposit. anat. Traité sommaire, n. 16 & 17.*

des Anatomistes, qui affirment que les nerfs partent du cerveau (1). Il est plus à propos de convenir de l'erreur d'Aristote; elle est tellement évidente, que l'Auteur de l'introduction à l'Anatomie, écrite en langue Grecque, qui a presque par-tout copié Aristote, s'est abstenu de le copier en cet endroit, quoique sur ce sujet même il ait pris quelques autres de ses phrases (2). Il ne faut pas même rejeter l'erreur d'Aristote sur le peu de connoissances anatomiques que l'on avoit dans son siècle; car Hippocrate avoit écrit avant lui, que les Nerfs venant du derriere de la tête, suivoient le long de l'épine, de l'ischion, & se distribuoient delà dans les différentes parties du corps dont il donne le détail (3).

La seconde proposition d'Aristote n'est pas plus vraie, & elle semble même contradictoire avec la première: si les Nerfs partent du cœur, il faut, pour se répandre dans les différentes parties du corps, qu'ils soient continus les uns aux autres. Dans la réalité, tous les Nerfs ne partent pas d'un point unique, comme les veines partent du cœur (ou plutôt y retournent); le cerveau & la moëlle allongée sont le principe des Nerfs; mais la moëlle allongée n'étant qu'une production du cerveau, on pourroit bien dire que tous les Nerfs partent du cerveau. Ce sont des détails très-intéressans à suivre que la production des Nerfs qui sortent toujours par paire, c'est-à-dire, également de chaque côté, du cerveau, du cervelet & de la moëlle de l'épine; mais ces détails sont longs, & plus ils sont intéressans, moins il est possible de les abrégier. Il faut les lire dans quelqu'un de nos Anatomistes modernes, par exemple, dans l'Anatomie d'Heister, donnée par M. de Sénac; on y trouvera en même tems l'exposé des différens systêmes sur l'action des Nerfs (4).

Mais quelle peut avoir été la source de ces deux erreurs d'Aristote? Je crois que c'est de n'avoir nullement connu la nature des Nerfs, & d'avoir pris pour des Nerfs, ce qui n'est que des tendons, des fibres membraneuses & des ligamens. Foësius, sur Hippocrate, a fait une remarque qui appuie cette conjecture (5), & je vois que Castel, dans son dictionnaire

(1) Hist. anat. hum. corp. Lib. IV. Contr. anat. qu. 7.

(2) τὸ νεύρων πλῆθος ἐκ ἐγκεφάλου ἔτι τῆ μωελῆ. ἀπὸ τῶτων δὲ αἱ αἰσθήσεις ἔτι κινήσεις. *Introd. anat. cap. 51.*

(3) νεύρων ἐκφυσις ἀπὸ τῆ ἰνῆ ἀχρι παρὰ βᾶχιν, παρὰ ἰσχίον, ἐς αἰδοῖα, ἐς μῆρας, πῶδας, κνήμας, ἐς χεῖρας. κ. τ.

λ. De ossium nat. *Opp. sect. 3. pag. 274.*

(4) Pag. 657 & 814.

(5) ...Fibræ in cordis solidam substantiam inseruntur; hæque membranorum extremitates Herophilo nervosa corpuscula dicuntur... ex quo fortasse effectum est ut hujus loci auctoritate ductus Aristoteles, has fibras & nervosa corpora nervos esse

interprete

interprète des termes de médecine, dit, sur le mot *Nerf*, que cette expression se prend dans un sens étendu & dans un sens étroit; que dans un sens étendu, elle comprend les tendons & les ligamens (1). Ce qui me confirme dans cette manière de penser, c'est ce qu'Aristote dit de la situation des Nerfs, & des principaux d'entre eux. Ils sont sur-tout, dit-il, aux articulations & aux jointures des os; il y en a au jarret un, d'où dépend l'action du faut; un autre, qu'on appelle le *Tendon*, &c. Voyez tout ce texte. *Hist. Liv. III. ch. 4.* Les erreurs d'Aristote, sur les Nerfs, ayant été aperçues par les Modernes, qui d'après cela n'ont point suivi sa doctrine, rendent à-peu-près inexplicable ce qu'il dit dans cet endroit sur la situation & le nom de quelques Nerfs principaux.

Il y a dans ce même lieu, une observation sur laquelle les expressions du texte laissent une équivoque. Aristote dit à la lettre : la veine peut être brûlée, mais tout le Nerf est corrompu si on le brûle (2). Qu'est-ce que cela signifie ? J'avois pensé d'abord que cette observation portoit sur la différente manière dont le feu agissoit sur ces deux substances, lorsqu'elles y sont jetées : mais l'expérience ne m'ayant rien montré qui confirmât ou interprêtât le texte d'Aristote, pris dans ce sens, j'ai pensé qu'il étoit question des opérations chirurgicales. On applique le feu aux veines pour les crisper & arrêter les hémorragies : le surplus du vaisseau ne souffre point de cette opération. Si l'on faisoit la même chose, soit à un Nerf proprement dit, soit à un tendon, il seroit perdu absolument, il ne pourroit plus être d'aucun usage, il seroit vicié en entier (3). Ce n'est pas le seul endroit où Aristote joint à son histoire, des observations qui tiennent à la Médecine ou à la Chirurgie.

Aristote a proposé encore au même lieu, *Hist. Liv. III. ch. 5*, la question de savoir comment les Nerfs étoient nourris, & il a dit qu'ils l'étoient par une liqueur blanche, muqueuse & gluante qui les environnoit. Ce

existimarit, & cor nervorum principium esse affirmavit. Foësius, in *Lib. Hipp. de corde*, not. 30.

(1) Nervus accipitur latè & strictè. Latè includit præter nervos propriè dictos, etiam tendines & ligamenta. Castel. *Lex. med.* Wotton dit aussi : Ligamentum, σύνδεσμος : hæc vel nervorum nomine vocant Aristoteles & Plinius. *De differ. anim.* Lib. I. cap. 19.

(2) *Gaza traduit* : Nervus ignem non patitur cum vena patitur. Scaliger, vena quoque ignem pati potest, nervus autem igni corrumpitur. Et dans son commentaire sur ce texte, il dit : Non est levis consideratio quid intelligat per πυρῶσθαι : nam elixatur tam vena quam nervus; at igni sicco admota vena eodem modo contrahitur quo nervus & membrana. *Pag. 322.*

(3) πᾶν φθείρεται.

Tome II.

Z z z

fentiment est le résultat d'une discussion qu'il a inférée dans un autre traité (1), où plusieurs de ses réflexions me paroissent continuer à prouver qu'il a appelé les tendons, des Nerfs : celles-ci entre autres, que le Nerf se termine dans la chair, & qu'il n'a dans sa substance aucun vaisseau qui contienne rien d'humide : suppositions absolument contraires à la description de M. Winslow que j'ai rapportée. Au surplus il est fort difficile d'expliquer de quelle manière les Nerfs, ainsi que le cerveau & la moëlle allongée, se nourrissent : leur substance ne paroît pas assez connue, pour qu'on puisse prendre un parti entre les différens systèmes.

NÉRITE (2).

Aristote a décrit le Nérîte comme un coquillage univalve, qui a l'opercule lisse, grand, rond, approchant pour la forme, de celle du buccin. *Hist. Liv. IV. ch. 4.* La figure de cette coquille se conçoit bien mieux en jettant un coup d'œil sur les planches gravées, de la Conchyliologie de M. d'Argenville. Parmi nos Modernes, les Nérîtes forment une partie de la famille des coquillages, qu'on appelle limaçons à bouche demi-ronde. On les distingue du reste de cette famille, en ce que la coquille du Nérîte, a en dedans de sa bouche, de petites appendices saillantes, qu'on nomme gencives, & dents ou quenottes (3). Par rapport à la différence qu'Aristote met entre l'animal qui habite cette coquille, & le buccin, il faut voir ce que je dirai au mot *Testacé*. Je renvoie aussi à ce que j'ai dit au mot *Cancer* (4), pour ce qui est de l'habitation d'animaux étrangers dans les coquilles de Nérîtes. M. d'Argenville a fait graver une coquille de Nérîte avec un de ces animaux. Au *chap. 8, du même Liv. IV* de son histoire, Aristote parle des précautions qu'on prend pour pêcher les Nérîtes ; & au *Liv. V. chap. 15*, il dit qu'ils se forment auprès des creux des rochers ; mais tout ceci ne donne lieu à aucune remarque particulière, du moins après ce que je dis au mot *Testacé*.

NUTRITION ET ACCROISSEMENT.

M. Bonnet a dit que « les corps organisés font, si l'on veut, des ouvrages à rézeau. Une force secrète chasse l'aliment dans les mailles ; il les aggrandit & les garnit peu-à-peu. Il s'insinue encore entre les élémens du

(1) *περί πνεύματος, cap. 6 & 8.*

(2) *νηρίτης, δ.*

(3) *Conchyl. Part. II. pag. 210 & suiv.*

Voyez aussi Klein, *Cochlides, §. 16, 17 & 18.*

(4) Page 162.

» tissu même. Le réseau s'étend, s'épaissit & s'endurcit enfin (1) ». On explique ainsi la manière dont la Nutrition s'opère, & même l'Accroissement : mais le principe de l'un comme de l'autre demeure ignoré.

On conçoit que, soit pour la Nutrition, soit pour l'Accroissement, il existe une séparation, un choix, un triage entre les différentes parties des alimens que nous prenons. Car, dit Aristote, les Animaux prennent des alimens dont la matière varie beaucoup, mais l'Accroissement que le corps en reçoit, est toujours l'effet de la convenance de la nourriture avec le corps de l'animal. *Hist. Liv. VIII. ch. 1.* Mais qui est-ce qui fait ce triage ? Comme un bon économiste, dit encore Aristote dans son traité de la Génér. *Liv. II. ch. 6*, la nature ne laisse rien perdre de ce dont on peut faire quelque emploi. Lorsque les provisions sont arrivées à l'office, on met le meilleur à part, pour les maîtres ; ce qui est inférieur, ou le superflu des alimens de la première qualité, est destiné aux valets ; ce qui reste de moins bon, est livré aux bêtes qu'on nourrit dans la maison. Voilà, continue Aristote, ce que l'âme (2) fera quand elle aura été jointe au corps, & ce que la nature fait seule dans le fœtus. Les alimens les plus purs, forment les chairs & les autres organes des sensations ; leur excédent, forme les os, les nerfs, les poils ; après cela, les ongles & tous les autres objets de ce genre. La comparaison de ce qui passe dans le corps humain, avec la sage distribution des provisions dans une maison considérable, attache un instant ; mais bientôt on sent tout le vuide de ce qu'Aristote a dit ; en s'interrogeant soi-même, chacun s'assure que l'âme n'a aucune part à la sécrétion & à la distribution des différentes parties des alimens ; il faut une autre puissance que l'âme, & s'il étoit possible de se servir de cette expression, une puissance plus animale.

Insistera-t-on à demander quelle est cette puissance active ? Nous sommes forcés de répondre que nous l'ignorons. Nous pouvons bien excuser notre ignorance, en disant avec M. de Buffon, que les forces ou puissances, telles que celles dont il s'agit, ne tombent pas sous nos sens, parce que leur action se faisant sur l'intérieur des corps, & nos sens ne pouvant nous représenter que ce qui se fait à l'extérieur, elles ne sont pas du genre des choses que nous puissions appercevoir (3). Mais ces excuses même ne sont qu'attester de plus en plus le fait de notre ignorance.

(1) Contempl. de la nat. *P. VII. ch. 7.*
(2) *vōc.*

(3) *Hist. nat. Tom. III. pag. 66.*

Si la Nutrition présente ainsi un phénomène , à vrai dire , inexplicable , puisqu'on en ignore la cause , l'Accroissement en présente un plus grand nombre , & de plus difficiles à expliquer. L'Accroissement suppose d'abord la sécrétion & le choix des parties qui conviennent à l'augmentation du corps , ce qui fait naître la même question qui est déjà insoluble à l'égard de la Nutrition : mais voici quelques autres phénomènes aussi intéressans à expliquer , & sur lesquels notre ignorance est égale.

Des Animaux qui paroissent formés de substances semblables , dont le corps est également composé d'os , de nerfs , de chair & de sang , acquierent en beaucoup moins de tems un volume beaucoup plus considérable que celui que d'autres Animaux acquierent dans un espace de tems beaucoup plus long.

L'Accroissement de l'animal devient plus lent , à proportion de ce que l'animal s'éloigne de l'instant de sa conception.

L'Accroissement cesse : & pourquoi ? On fait qu'il y a des sécrétions de certaines liqueurs qui peuvent absorber une partie , ou si l'on veut , la totalité des particules qui auroient été destinées à l'Accroissement & à l'augmentation de l'animal : mais il vient un tems aussi où ces sécrétions ne se font plus , & cependant le corps ne recommence pas à croître.

Nous ne trouvons rien de satisfaisant sur toutes ces questions , pas plus dans les Physiologistes modernes , que dans Aristote. Celui-ci fait de longs raisonnemens dans son traité de la Génération , & de la Corruption , L. I. ch. 5 , pour décider si c'est la matière qui croît & qui augmente , ou si c'est la forme ? Dans son traité de la Génération des Animaux , Liv. II. ch. 6 , il emploie encore les raisonnemens , pour établir quelles sont les parties qui doivent croître les premières. Mais ce que nous demandons , c'est la cause mécanique qui fait que ces parties croissent réellement les premières , & que l'Accroissement s'arrête lorsqu'il est arrivé à un certain terme. Aristote avoit prévu la question , & il avoit promis de la résoudre , mais je ne vois pas qu'il l'ait fait : & je ne pense pas qu'on soit fort satisfait de ce que Scaliger a dit sur ce même sujet , que la puissance qui fait croître cesse alors son action , quoiqu'elle même continue à subsister , parce qu'ayant rempli sa fin , qui étoit d'arriver à telle mesure , son action n'auroit plus de terme (1).

Les phénomènes relatifs à la Nutrition & à l'Accroissement , sont donc de profonds mystères pour nous ; dans l'état actuel de nos connoissances ,

(1) Exerc. ad Cardan. ex. 101. n. 18.

il ne nous est pas possible de les expliquer, & tout ce que nous pouvons remarquer, ce sont quelques particularités.

Quand l'homme a pris sa croissance, il a le haut du corps d'un moindre volume que le bas, c'est-à-dire, moindre que les cuisses & les jambes. Dans son premier âge au contraire, c'est la partie supérieure de son corps qui est la plus considérable. Il n'en est pas de même chez les autres Animaux; dans quelques-uns, comme dans le chien, les parties antérieures & les parties postérieures reçoivent un Accroissement égal; dans d'autres, tels que les Animaux du genre du cheval, le haut du corps devient plus grand que le reste, la partie comprise entre l'ongle de leur pied & le haut de leur cuisse, ne recevant aucune augmentation. *Hist. L. II. ch. 1.* Les premières de ces observations ne me paroissent pas démenties par les Modernes: à l'égard de la dernière, j'ai de la peine à me figurer que les os de la cuisse & de la jambe d'un poulain aient toute la grandeur qu'ils auront dans le cheval adulte. Au surplus, les variantes annoncent de l'incertitude sur la leçon de ce texte.

Assez généralement, les poissons croissent très-vîte. *Hist. Liv. V. ch. 10.* Il ne faut donc pas tenir à leur égard, la même règle que l'on a pensé pouvoir établir à l'égard des autres Animaux, qu'ils mettent d'autant plus de tems à prendre leur croissance, que leur vie doit être plus longue. En général, les poissons vivent long-tems. Cependant on peut remarquer que l'*Orphus*, cité par Aristote, pour exemple de ceux qui croissent le plus promptement, *Hist. Liv. V. ch. 10*, n'a pas une vie bien longue. Elle n'est que de deux ans, selon Athénée (1).

Aristote a beaucoup parlé d'Animaux qui se tiennent cachés pendant un certain tems de l'année, & qui alors ne mangent point. La manière de vivre de ces Animaux, fournit, sur l'article de la Nutrition, une observation importante. La plupart des Animaux d'une certaine taille, prennent leur nourriture à-peu-près journellement: ceux-ci la prennent dans un seul tems de l'année, pour toute l'année. Comment les effets de la nourriture qu'ils ont prise, peuvent-ils s'étendre à des intervalles si éloignés? tous leurs organes n'étant pas, pendant la durée de leur retraite, dans une inertie absolue.

(1) *Deipnos. Lib. VII. cap. 18, p. 315.*

ÆNANTHE (1).

Aristote, après avoir parlé de la disparition du coucou, dit que l'oiseau appelé par quelques personnes, *Ænanthe* (fleur de vigne), disparaît au lever de la canicule, & reparoît à son coucher, parce qu'il fuit les grandes chaleurs. *Hist. Liv. IX. ch. 49.* Pline a répété le même fait (2); mais ni l'un ni l'autre n'ont rien dit de plus de cet oiseau: de sorte qu'il est réellement impossible de dire quel il est. Belon en a fait le vitrec ou cul-blanc; mais il ne faut que lire ce qu'il dit à ce sujet, pour se convaincre qu'il n'a eu aucune raison suffisante d'identifier ces deux oiseaux (3). Cependant quelques personnes l'ont suivi, mais sans nouveaux motifs (4); d'autres ont été, avec raison, plus réservés (5). Pline fait mention d'un oiseau qui se cache précisément le jour de la canicule, comme il l'a dit aussi de l'*Ænanthe*, & il appelle cet oiseau *Parrà* (6): c'est peut-être le même que l'*Ænanthe*, ainsi que le P. Hardouin le pense (7); mais ce peut aussi être un autre oiseau.

ÆSTRE (8).

Les poissons ne sont pas moins sujets que les quadrupèdes ou les oiseaux, à être attaqués par des insectes qui vivent à leurs dépens. M. Duhamel nous apprend dans son traité des Pêches (9), que M. Fougereux a préparé la description de plusieurs insectes qui s'attachent aux poissons; & lui-même, dans cet endroit, a donné une description assez détaillée, d'un insecte de ce genre qui s'attache aux saumons. Aristote a parlé de plusieurs de ces insectes; il a fait mention de pous qui s'attachent aux poissons, & il a décrit l'*Æstre* qui s'attache au thon & à l'espardon. *Hist. L. V. ch. 31*, & *L. VIII. ch. 19.* Cet *Æstre* ne paroît pas être l'insecte décrit par M. Duhamel;

(1) *αινανθη*, η.(2) *Ænanthe... ex oriente sirio occultata, ab occasu ejusdem prodit: quod miremur, ipsis diebus utrumque. Hist. Lib. X. c. 29.*(3) « Si ce n'eût été qu'avons vu voler le cul-blanc, par dessus les buissons de Crete, n'eussions osé l'affirmer avoir quelque nom ancien; & de fait ne lui en trouvons aucun plus convenable que de le nommer en Grec *Ænanthe*, que Gaza tourne en Latin *Vitisflora*, qui est appellation conforme à ce que les François le dient un Vitrec. » *De la nat. des oiseaux*, Liv. VII. ch. 12.(4) Gesner in *Ænanthe*; Brisson, *Ornith. Tom. III. pag. 449*; Ray, *Synops. av. pag. 75*, &c.(5) M. de Buffon, *Hist. nat. des ois. Tom. IX. pag. 349.* Le P. Hardouin sur Pline, *Lib. X. chap. 29.*(6) In hoc mirari benignitatem naturæ succurrit... avem parram oriente sirio, ipso die, non apparere, donec occidat. *Hist. Lib. XVIII. cap. 29.*

(7) Ubi supra.

(8) *αιστρος*, δ.

(9) Part. II. sect. 2. ch. II. art. 1.

mais Rondelet a confirmé les observations d'Aristote, d'après ce qu'il avoit vu lui-même (1). Il donne la figure de cet insecte, qu'il appelle Taonmarin ; & il ajoute à la description d'Aristote, qu'au lieu de bouche, il a un petit tuyau allongé, & de côté & d'autre, comme deux mains qui se tournent vers la bouche ; qu'au bout du corps il a six pieds. Le conduit ou tuyau qui lui sert de bouche, dit encore Rondelet, ressemble à la queue du scorpion ; ses pieds, aux bras du scorpion ; son corps, à celui de l'araignée. Il est certain que voilà des mots qui rappellent ce que dit Aristote : néanmoins il faut convenir que quand on lit dans Aristote, que l'Œstre du thon est une espèce de petit ver, de la figure du scorpion, & de la grosseur d'une araignée, on ne seroit pas d'abord porté à croire que ce soit dans la bouche de ce ver qu'il faille chercher sa ressemblance avec la queue du scorpion. Je dirai même que la figure donnée par Rondelet, ne présente pas aux yeux la moindre idée du scorpion. Cette figure peut être mal faite ; mais je crois aussi que sur cet objet, ainsi que sur une multitude d'autres qui regardent les Animaux aquatiques, nous n'avons pas de connoissances assez exactes pour vérifier d'une manière précise les indications d'Aristote.

J'avertis que Belon a donné aux huîtres, le nom d'Œstres (2). Il ne faut pas confondre ces Œstres avec celui dont je viens de parler. Belon a parlé ailleurs de ce même Œstre qu'il nomme *tavan*, il le confond avec le pou de mer (3). La figure & la description qu'il en donne, ont encore moins de rapport avec le texte d'Aristote, que ce qui a été dit par Rondelet.

Œ U F (4).

Les Animaux se multiplient, les uns par la production d'un nouvel animal, qui en sortant du sein de sa mère, a déjà les signes de la vie : les autres par la production d'un corps qui renferme le germe de l'animal, & la provision d'alimens qui lui sera nécessaire pendant les premiers tems, mais qui ne présente aux yeux, en sortant de la mère, qu'un assemblage de liqueurs & de membranes réunies sous une enveloppe commune, sans aucun mouvement : de troisièmes enfin se multiplient par la production d'un ver. Les premiers s'appellent vivipares, les seconds ovipares, les troisièmes pourroient être nommés vermipares. J'ai parlé de ceux-ci au mot *Ver* ; je

(1) Ap. Gesner. de aquat. in *Afido*, ch. 7. pag. 417.

& des insectes & Zoophytes, ch. 8.

(3) Ibid. pag. 442.

(2) De la nat. des poissons, Liv. II.

(4) ὄβου, τῶν.

n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit des premiers, au mot *Génération* ; ceux qui doivent m'occuper en ce moment, sont les Animaux ovipares.

Si j'embrassois des systèmes, je dirois que tous les Animaux dans l'univers, sont ovipares : mais en me renfermant dans la signification plus étroite de cette expression, je dis seulement que dans presque toutes les classes des Animaux, il s'en trouve qui sont ovipares. Parmi les quadrupèdes, on a pour exemple, la tortue ; parmi les reptiles, le serpent ; dans le nombre des sélagues, la grenouille de mer. Tous les oiseaux que nous connoissons, sont ovipares ; *Hist. Liv. VI. ch. 3* ; tous les poissons, proprement dits, le sont pareillement. A l'égard des insectes, nous appelons Œuf, ce qui les reproduit : Aristote l'appelloit ver, mais il se trompoit (1) ; & c'étoit en prenant cette erreur pour une vérité, qu'il avoit cru pouvoir mettre en thèse, dans son traité de la *Génération*, *Liv. III. ch. 1*, qu'aucun animal qui n'a point de sang ne produit d'Œuf (2).

Il y a assez peu de différence entre les Œufs que pondent les quadrupèdes vivipares, & ceux des oiseaux : de la *Génération*, *Liv. III. ch. 2* : les Œufs de tortue, entre autres, ont une enveloppe dure, comme les Œufs des oiseaux ; le blanc y est également distingué du jaune, & on les trouve d'aussi bon goût que les Œufs de poule (3).

Les Œufs des oiseaux diffèrent entr'eux, relativement à l'intérieur, en ce que l'Œuf des oiseaux de rivière a plus de jaune que l'Œuf des oiseaux qui habitent les lieux secs ; le jaune de l'Œuf des premiers, est, par proportion, plus considérable que le blanc. *Hist. Liv. VI. ch. 2*. Aristote assigne pour principe de cette différence, que le jaune n'étant qu'une partie terrestre destinée à la nourriture, au lieu que le blanc est la partie destinée à la formation de l'animal, l'Œuf doit avoir plus de jaune que de blanc, selon que l'animal dont il est le produit, a plus de chaleur & d'humidité. *De la Génération*, *Liv. III. ch. 1*.

Aristote déduit, *Ibid.* du même principe, la première différence qu'il y a entre les Œufs des oiseaux & les Œufs des poissons : savoir, que les Œufs des poissons n'ont pas deux couleurs distinctes (4). Il n'y a pas, selon

(1) Voyez le mot *Ver*.

(2) ἰδὲν ἀναίμων ὠτοροεῖ.

(3) Voyez Belon, de la nature des ois. *Liv. I. ch. 9*.

(4) Cependant Artédi assure que les

œufs des poissons cartilagineux (sélagues d'Aristote) qui sont de la grosseur d'un œuf de poule, contiennent du blanc & du jaune séparés l'un de l'autre, & qu'on y apperçoit facilement la cicatricule. *Philos. Ichtyol. pag. 32*.

Aristote,

Aristote ; assez de chaleur dans les poissons , pour que le blanc de l'Œuf soit séparé du jaune : tout est confondu , & se trouve ainsi d'une seule couleur , qui , comparée au blanc , paroît jaune ; & comparée au jaune , paroît blanche. Une autre différence considérable entre l'Œuf des poissons & l'Œuf des oiseaux , c'est que le premier n'a pas toute sa perfection ni le volume qu'il doit avoir ; il augmente lorsqu'il est dehors : Aristote compare cet accroissement à l'augmentation de volume que prend la farine paitrie avec l'eau. *De la Générat. Liv. III. ch. 4.* La grande fécondité des poissons a rendu nécessaire , ajoute-t-il , *Ibid. ch. 1* , cet accroissement de l'Œuf hors le corps de la femelle qui le produit. Il seroit impossible que tous les Œufs d'une carpe , par exemple (1) , fussent renfermés dans son corps , s'ils avoient la grosseur qu'ils doivent avoir avant que le poisson paroisse au dehors. A l'égard des oiseaux , l'Œuf sort de la mere avec toute la grosseur dont il est susceptible : seulement il est encore mou à l'instant où il sort , mais à peine est-il dehors qu'il durcit. *Hist. L. VI. ch. 2* , & *de la Génér. L. III. ch. 2*.

Je remarquerai encore relativement à l'intérieur de l'Œuf , qu'immédiatement sous la coquille , il y a une premiere membrane qui est en quelque sorte propre à la coquille ; ensuite une autre membrane qui enveloppe le blanc , puis une derniere qui enveloppe le jaune : *Hist. Liv. VI. ch. 3*. Je ne parle point ici de celle qui enveloppe l'embryon.

Relativement à l'extérieur , les Œufs des oiseaux different les uns des autres , non-seulement quant à la grosseur de l'Œuf , mais aussi quant à la couleur de la coquille , étant quelquefois blancs , quelquefois jaunes quelquefois marqués de petits points rouges. *Hist. Liv. VI. ch. 2*. Ces petits points rouges ne sont vraisemblablement que des gouttes de sang que la femelle répand dans la matrice : car elles s'effacent avec le tems. Un des deux bouts de l'Œuf est plus pointu , l'autre plus applati : c'est celui-ci qui sort le premier : *Ibid* : ou plutôt qui devient tel en sortant. En effet , dès que l'Œuf est encore mou au moment où il sort , il est sensible que la partie sur laquelle il tombe doit s'applatisir ou s'élargir.

Mais jusqu'ici nous ne connoissons que ce qu'on apperçoit de l'Œuf à la simple vue , & nous ne découvrons encore rien qui le distingue des êtres inanimés. Cependant après un certain espace de tems , à l'aide d'une chaleur tempérée , il sortira de l'Œuf un animal vivant. Qu'est-ce donc que l'Œuf ?

(1) *Plurima & tantum non innumera* , dit Artéde , *Philos. Ichtyol. pag. 31*.

Suivant Paracelse , un Œuf n'est rien moins qu'un petit monde (1). Mais c'est là une idée d'Alchymiste : Aristote a dit plus simplement & avec plus de vérité , que l'Œuf étoit un corps dans lequel la nature avoit renfermé en même tems , & la matiere qui forme l'animal & l'aliment qui le nourrit : que le fœtus de l'oiseau , par exemple , étoit dans l'Œuf , comme le fœtus de l'animal vivipare est dans la matrice ; qu'il y trouve les mêmes membranes , la même nourriture , les mêmes moyens pour s'approprier cette nourriture : de sorte , continue Aristote , qu'on pourroit dire en quelque manière , qu'au lieu que chez les animaux vivipares , la matrice est dans la mere , chez les animaux ovipares , la mere est dans la matrice : *de la Génération* , Liv. III. ch. 2 : c'est-à-dire , dans l'Œuf.

Je ne saurois ne pas remarquer en passant , avec quelle constance & avec quelle certitude , l'Auteur de la nature arrive toujours au même but par des voies qui semblent n'annoncer que des différences. Tout animal étant extrêmement petit à l'instant de la conception , il lui fait une nourriture proportionnée à sa délicatesse. Le fœtus d'une femelle vivipare demeure dans le sein de sa mere : ses parties communiquent avec celles de sa mere , & il reçoit d'elle , à chaque instant , la nourriture convenable préparée par les organes de la mere. Le fœtus d'une femelle ovipare , demeure beaucoup moins de tems joint & uni à sa mere ; il est mis hors de son sein peu de tems après sa conception ; mais elle lui fait , en quelque sorte , sa provision à l'instant de son départ : ou plutôt il paroît que souvent le petit n'est conçu que quand sa provision est déjà faite. Parmi les insectes , les uns ne préparent pas la nourriture du petit qui doit les reproduire , mais ils déposent leur Œuf au milieu d'amas de cette nourriture rassemblée d'ailleurs ; les autres , tels que l'abeille , forment une cellule où ils déposent le petit insecte dans une enveloppe qui lui est propre , & à côté ils déposent les alimens qu'il lui faudra. Par l'un de ces moyens , quel qu'il soit , l'embryon est nourri , il se développe ; & le but est également atteint , soit que le fœtus soit renfermé dans une matrice , sous la coquille d'un Œuf , dans la pulpe d'un fruit , ou dans la cellule d'un gâteau de miel : soit que la nourriture ne soit préparée que dans une suite d'instans qui accompagnent son développement , ou qu'elle soit renfermée sous une même enveloppe avec lui , ou qu'il doive la prendre dans un corps étranger.

(1) Voyez Castel , lex. V^o Œuf.

Mais je reviens à la reproduction des individus par la voie de l'Œuf. On a loué, avec raison, Aristote, d'avoir, dans un siècle où une obscurité profonde voiloit la nature, appliqué ses recherches à la génération du poulet (1). Pour conserver dans ce qu'il a dit sur ce sujet, l'ordre qu'il y a mis lui-même, il faut distinguer deux tems : celui où l'Œuf se forme dans le corps de la poule, & celui où elle le couve après l'avoir pondu.

Lorsque la femelle a été couverte, elle conçoit, dit Aristote, dans la partie supérieure de l'abdomen, au-dessous du diaphragme. D'abord il ne paroît qu'un petit point blanc, qui devient ensuite rouge & sanguin; il augmente, sa substance entière paroît d'un jaune roux; devenu plus gros, le jaune se sépare du blanc; le jaune se place au milieu, le blanc autour. *Hist. Liv. VI. ch. 2, & de la Générat. Liv. III. ch. 1.* Suivant M. de Buffon, l'Œuf ayant acquis sa maturité dans l'ovaire, se détache de son pédicule, parcourt l'*oviductus* dans toute sa longueur, chemin faisant s'assimile, par une force qui lui est propre, la lymphé dont la cavité de cet *oviductus* est remplie, en compose son blanc, ses membranes, ses coquilles (2). Aristote connoissoit bien ce pédicule qui attache l'œuf, & qui est comme un cordon ombilical pour lui porter sa nourriture: mais il suppose que ce pédicule tenoit l'Œuf attaché à la matrice jusqu'au moment de sa sortie, & qu'il ne s'effaçoit qu'à l'instant où la coquille prend sa consistance: il donne en preuve, qu'on le voyoit encore aux Œufs qui sortoient de la poule avant d'avoir atteint toute leur perfection. *De la Génération Liv. III. ch. 2.*

Une partie très-essentielle qui se trouve dans l'Œuf, dès l'instant même de sa première formation, & dont Aristote n'a pas parlé, est une petite vésicule lenticulaire placée à-peu-près sur l'équateur du jaune de l'Œuf, & fixée solidement à sa surface. Les Modernes l'appellent la cicatricule (3); & c'est là, dans l'intérieur de cette vésicule, que sont les premiers rudimens du poulet. Les deux poles du globe que forme le jaune, sont marqués par deux corps qu'Aristote nomme *chalazæ*, & qu'il déclare ne concourir pour rien à la formation du petit. *Hist. Liv. VI. ch. 2.* Le mot *chalazæ* signifie *grains de grêle*: j'ai traduit *globules*; les Modernes se servent du mot *cordons*:

(1) De Sénac, *Traité du cœur*, L. II. ch. 1. pag. 262. Il paroît, par ce qu'on lit dans Hippocrate, *De nat. pueri*, *Opp. sect. 3. pag. 246*, que de son tems on avoit déjà fait des observations sur ce su-

jet: mais il ne nous en a point transmis le détail.

(2) *Hist. nat. des ois. Tom. III. p. 107.*

(3) De Buffon, *Ubi modò*, pag. 105.

mais indépendamment de ce que cette expression ne rend pas l'idée d'Aristote, il me semble qu'elle convient assez mal à la forme & à la destination des corps dont il s'agit, qui servent seulement comme de points de réunion où viennent s'attacher les différentes membranes qui enveloppent le blanc & le jaune.

Un Œuf tel que je viens de le décrire, peut exister dans une femelle qui n'aura jamais eu de communication avec le mâle. Aristote connoissoit bien ce fait : il réfute l'affertion des personnes qui prétendoient que les Œufs qu'on voyoit être produits sans communication apparente avec le mâle, étoient des restes de la matière des Œufs conçus par la voie de l'accouplement. *Hist. Liv. VI. ch. 2.* Il remarque que ces Œufs ont le blanc & le jaune, comme ceux qui sont fécondés : d'où il conclut que c'est la femelle qui fournit également ces deux parties de l'Œuf. *De la Génér. L. III. ch. 1.* Il va même plus loin ; il observe que ces Œufs conçus sans la participation du mâle, ne peuvent pas être mis dans la classe des corps semblables à de la pierre & du bois ; qu'ils éprouvent, en périssant, une sorte de corruption comme les Animaux (1), & en conséquence il veut qu'on leur donne une espèce d'ame (2) : mais il est fort embarrassé de dire laquelle : il exclut l'ame sensible : mais il pense qu'ils ont une ame végétale du genre de celle des plantes. *De la Génér. Liv. II. ch. 5, & Liv. III. ch. 7.* Aristote n'ayant pas connu la cicatricule de l'Œuf, n'a pas pu avertir qu'elle se trouvoit même dans les Œufs non-fécondés. Elle y est effectivement, & l'on apperçoit même quelque chose dans son intérieur (3).

Ce fait que l'Œuf qui se forme dans la poule sans aucune communication avec le coq, a toutes les parties qui se trouvent dans l'Œuf fécondé, est sans contredit un des plus importans que l'on ait pu remarquer, relativement à l'histoire de la reproduction des êtres animés ; & il faut voir dans la Contemplation de la nature, les conséquences que M. Haller & M. Bonnet, en ont tirées en faveur de la préexistence des germes (4).

Les Œufs sans la communication de la femelle avec le mâle, étoient nommés du tems d'Aristote, *Œufs du vent*, & par quelques personnes, *Œufs du zéphire*, parce que c'étoit, disoit-on, au printems, lorsque le zéphire

(1) ἔστι τέλιων τῶν ὠν φθορά τις.
 (2) Non pas *vūs*, mens, mais *ψυχή*,
anima. Voyez la différence de ces deux
 expressions, ci-dessus, au mot *Caractère*

des Animaux, pag. 191.

(3) Voyez M. de Buffon, *Ubi sup.*
 pag. 117.

(4) *Contempl. de la nat. P. VII. ch. 10.*

souffle, qu'il s'en formoit un plus grand nombre (1). Aristote remarque aussi que tous les oiseaux indistinctement, ne pondent pas de ces Œufs : ce sont seulement les oiseaux d'un tempérament fécond & lascif, tel que la poule, la perdrix, la femelle du pigeon, &c. *Hist. Liv. VI. ch. 2*, & de la *Génér. Liv. III. ch. 1.*

Ces Œufs qui n'ont pas été fécondés par le mâle, ne produisent aucun animal ; si on les donne à couvrir, les liqueurs ne s'épaississent point, le blanc & le jaune demeurent dans l'état naturel : *Hist. Liv. VI. ch. 2.* Mais Aristote assure qu'on peut les rendre féconds, en donnant le mâle à la femelle avant que le blanc soit séparé du jaune. *Hist. ibid. & de la Génér. Liv. II. ch. 5 & Liv. III. ch. 7.* Il assure encore que si, avant cette même époque, la femelle est cochée par un autre mâle que celui qui l'avoit couverte d'abord, son petit changera à raison du second mâle. *Ibid.* Il faut, selon lui, dix jours à compter de l'accouplement, pour que l'Œuf de la poule soit entièrement formé, & un peu moins de tems pour l'œuf du pigeon. *Hist. Liv. VI. ch. 2.* M. de Buffon dit qu'on ne sait pas encore quelle doit être précisément la condition d'un Œuf pour qu'il puisse être fécondé, ni jusqu'à quelle distance l'action du mâle peut s'étendre (2) ; cependant il rapporte, d'après Harvey, que l'Œuf d'une poule séparée du coq depuis vingt jours, ne s'est pas trouvé moins fécond que ceux qu'elle avoit pondus peu après l'accouplement (3).

Aristote prétend que le petit de l'oiseau sort de sa mère dans un sens opposé à celui dans lequel sortent les autres Animaux. Ceux-ci sortent par la tête : le poulet par les pieds. *De la Générat. Liv. III. ch. 2.*

L'Œuf étant une fois sorti de la femelle, la production du petit s'achève par la séparation, la distinction qui se fait de son corps d'avec une partie de l'Œuf, & par la nutrition dont le surplus de l'Œuf lui fournit la matière. *De la Générat. Liv. III. ch. 2.* Aristote rejette le sentiment d'Alcmæon de Crotoné, qui supposoit que le blanc servoit à la nourriture du poulet & le jaune à sa formation. *Ibid.* C'étoit aussi le sentiment d'Hippocrate (4). Scaliger (5) s'est moqué avec raison de Cardan, selon lequel le jaune étoit

(1) *Hist. nat. des ois. Tom. IV. p. 22.*

(2) *Hist. nat. des ois. Tom. III. p. 116.*

(3) *Ibid. pag. 104.*

(4) *De natura pueri, Opp. sect. 3. p. 247.*

Si néanmoins cet ouvrage est réellement d'Hippocrate. Voyez les notes de Foësius, sur le commencement de ce traité.

(5) *Exercit. ad Cardan. 288.*

la matière des aîles & des cuisses de l'oiseau ; & le blanc , la matière du surplus (1). Dans la réalité , ce n'est ni le blanc ni le jaune qui forment le corps du poulet : il est tout entier dans la cicatrice placée entre le jaune & le blanc , & l'effet de l'incubation se borne , comme le dit M. de Buffon , au développement de l'embryon du poulet , tout formé dans la cicatrice de l'Œuf fécondé (2).

Les observations d'Aristote sur les effets de l'incubation , ne commencent qu'au quatrième jour , après trois jours & trois nuits , ou après 72 heures ; & le premier fait qu'il remarque , est que le jaune étant monté vers la partie la plus pointue de l'Œuf , on voit dans le blanc une espèce de point de sang , qui saute. C'est le cœur , dit Aristote ; il a du mouvement , il donne naissance à deux vaisseaux sanguins , &c. *Hist. Liv. VI. ch. 3.*

Les observations des Modernes , aidés du Microscope , dattent d'un tems bien plus voisin du commencement de l'incubation. Après six heures d'incubation , Malpighi a vu dans une liqueur cristalline , un cercle blanchâtre , auquel aboutissoient de petits canaux. Après 40 heures d'incubation , il a vu clairement les battemens du cœur. M. Haller n'assure avoir aperçu les premières traces du cœur qu'après 48 heures (3) ; il étoit encore blanc , mais il battoit (4). M. de Buffon affirme que le cercle blanchâtre , que l'on aperçoit après six heures d'incubation , est la tête du poulet & l'épine de son dos ; que la liqueur cristalline dans laquelle il nage , est celle de l'amnios (5). Aristote n'avoit distingué le corps du poulet qu'après avoir vu battre le cœur ; il y avoit remarqué la tête & les deux yeux très-saillans. C'est dès le troisième jour que dans la suite , toutes ces parties ont été aperçues & distinguées.

Le sixième jour de l'incubation , dit Aristote , on voit clairement le poulet entier & ses différentes parties. Selon les observations des Modernes , on voit déjà les plumes poindre sur la peau dont il est recouvert (6).

Il faut suivre la continuation du développement du poulet , dans Aristote même. *Hist. Liv. VI. ch. 3.* En parlant du tems où le poulet sort de l'Œuf , il remarque que le poulet se détache du cordon ombilical sans qu'il en reste

(1) De subtilitate, *Lib. XII. pag. 458.*

(2) *Hist. nat. des ois. Tom. III. p. 121.*

(3) Haller observoit en Suisse , Malpighi , en Italie.

(4) Voyez l'extrait de ces observations

& de quelques autres du même genre , dans le traité de M. de Sénac , de la structure du cœur , *Liv. II. ch. 1. n. 3. & suiv.*

(5) *Hist. naturelle, Tom. III. pag. 170.*

(6) De Buffon , *Hist. des oiseaux , Tom. III. pag. 124.*

absolument aucune trace sur son corps. Comment expliquer ce fait ? M. Bonnet a donné sur cela, d'après M. Haller, une belle & grande idée. Il prétend que le jaune de l'Œuf n'est que l'intestin du poulet : ce sont ses propres expressions ; & il faut continuer à l'entendre lui-même. « Une membrane » tapisse intérieurement le jaune de l'Œuf & cette membrane qui n'est que » la continuation de celle qui revet l'intestin grêle du poulet, est commu- » ne à l'estomac, au pharynx, à la bouche, à la peau, à l'épiderme. Une » autre membrane revet extérieurement le jaune, & cette membrane n'est » que la continuation de celle qui recouvre l'intestin ; elle s'unit au mésentère & au péritoine..... Le jaune est donc essentiellement une dépendance des intestins de l'embryon, & ne compose avec lui qu'un même tout organique. Ainsi, dans les premiers tems, le poulet est en quelque sorte un animal à deux corps ; la tête, le tronc & les extrémités composent l'un de ces corps ; les intestins & le jaune composent l'autre. A la fin de l'incubation, le second corps est repoussé dans le premier, & les deux n'en font plus qu'un seul (1) ».

Le développement du poulet, effet naturel de l'incubation de la poule, peut être également produit par une chaleur artificielle entretenue au degré de celle de la mere. Aristote parle de l'usage de l'Egypte, de faire éclore des Œufs dans du fumier dont on emplissoit une fosse. *Hist. L. VI. ch. 2.* L'usage s'y est perpétué ; mais au lieu de fosses à fumier, on s'y est servi de fours. « Lorsque nous navigions sur le Nil, dit Belon, l'on nous mon- » troit les fours esquels les Egyptiens font couver les Œufs des oyes, can- » nes, poules, & autres tels animaux avec la chaleur artificielle (2) ». La mémoire de cette pratique ne s'étoit pas non plus entièrement perdue hors l'Egypte : Pierre Crescent Bolonois, qui a écrit au commencement du 15^e siècle, le premier livre auquel on pourroit donner le nom de *Maison rustique*, dit qu'on rapporte que, dans certaines contrées on fait tellement régler la chaleur des fours, qu'on y fait éclore des Œufs de poule par milliers ; on les y tient, dit-il, vingt jours (3). Cardan qui écrivoit dans le 16^e siècle, a parlé de plusieurs manieres de faire éclore des poulets, au moyen de la chaleur artificielle, & il en est une qu'il avoit vu pratiquer (4). Scalliger, dans le même siècle, a décrit avec quelque détail, les fours dont on

(1) Contempl. de la nat. *P. VII. ch. 10.*

(2) De la nat. des oiseaux, *Liv. I. ch. 9. pag. 30.*

(3) De agricult. *Lib. IX. cap. 86.*

(4) De subtilit. *Lib. XII. pag. 459.*

se fert en Egypte (1); d'où il résulte que ce qui a été dit dans notre siècle, sur la manière de faire éclore des Œufs, soit par la chaleur du fumier, soit par celle du feu ordinaire, n'étoit nouveau que par les détails (2). Aristote voulant continuer à faire voir que toute chaleur artificielle peut faire éclore un Œuf, raconte un fait arrivé à un homme de Syracuse; ce fait prouve certainement que l'homme dont il s'agit étoit un grand buveur, mais il n'est pas aussi facile à concevoir que celui de l'Impératrice Julie (autrement nommée Livie), qui étant enceinte, fit éclore un Œuf, que tantôt elle tenoit elle-même dans son sein, tantôt elle mettoit dans le sein de sa nourrice, pour présager d'après le sexe du petit qui naîtroit, si elle auroit elle même un enfant mâle (3).

Après avoir examiné tout ce qui a rapport à la reproduction de l'animal par la voie de l'Œuf, il me reste à parcourir quelques particularités observées par Aristote.

Il prétend d'abord, *Hist. Liv. VI. ch. 2*, que les Œufs allongés & pointus renferment des femelles, au lieu que ceux qui sont plus courts & qui ont un cercle vers le petit bout, produisent un mâle. Pline a dit littéralement le contraire. J'ai cité son texte & celui de Columelle, dans les variantes (4), ainsi que la traduction de l'histoire des Animaux, par Scotus, qui est conforme au texte de Pline. Belon dit qu'on pense que les Œufs longs sont les mâles, & les plus longs les femelles (5). Crescent s'est exprimé de la même manière (6), & l'on voit que le sentiment de ces Auteurs est conforme à celui de Pline; mais Avicenne, Albert le grand & Niphus, ont soutenu l'opinion d'Aristote (7); il est très-possible que, ni l'observation d'Aristote, ni celle de Pline, ne soit fondée.

Aristote remarque, *Hist. Liv. VI. ch. 2*, deux faits qu'on regardoit, dit-il, comme des prodiges. Le premier est, qu'on a vu des Œufs qui n'avoient que du jaune, & qui produisoient des petits également jaunes; le second

(1) Ad Cardan. exerc. 23.

(2) Voyez l'analyse de cette pratique, dans le dictionnaire de M. de Bomare, à la suite du mot *Coq*, & dans l'*Hist. nat. des ois.* Tom. III. pag. 132.

(3) Julia Augusta, prima sua juventa Tiberio Cæsare ex Nerone gravida, cum parere virilem sexum admodum cuperet, hoc usa est puellari augurio, ovum in sinu fovendo, atque cum deponendum ha-

beret nutrice per sinum tradendo ne intermitteretur tepor. Nec falso augurata proditur. *Hist. Lib. X. cap. 55.* Joignez la note du P. Brottier sur cet endroit.

(4) Pag. 704.

(5) De la nat. des oiseaux, *Liv. I. ch. 9. pag. 29.*

(6) De agricult. *Lib. IX. cap. 86.*

(7) Voyez Niphus sur le texte d'Aristote, & Gesner, *in gallina*, *liv. C.*

est,

est, qu'on a trouvé dans des coqs, des Œufs qui étoient aussi tout jaunes. Ce qu'il y auroit de plus étonnant dans le premier de ces deux phénomènes, seroit l'espece de relation qu'Aristote met entre la couleur de l'Œuf & celle du poulet qui en sort ; mais la leçon du texte est si incertaine, qu'il est inutile de chercher à expliquer ce que l'on ne sauroit assurer qu'Aristote ait dit. A l'égard du second phénomène, c'est une vieille erreur de supposer des Œufs dans des coqs, ou pondus par des coqs : seulement je remarque que depuis Aristote, au lieu de supposer ces Œufs sans aucun blanc, on les supposoit, au contraire, sans aucun jaune : c'étoit d'un de ces Œufs qu'on faisoit venir le basilic (1).

Dans son histoire, Aristote ne dit qu'un mot des Œufs qu'il appelle *Kynosoura* & *ourina* (urines & urines de chien). Il observe qu'ils se font particulièrement en été. *Liv. VI. ch. 2.* Mais dans son traité de la Génération. *Liv. III. ch. 2*, il s'explique davantage. De même, dit-il, que la chaleur fait aigrir le vin en y mêlant la lie, de même l'Œuf se gâte par le mélange du jaune avec le blanc. Il est sensible par cette explication, que les Œufs dont parle Aristote, sont, ainsi que l'observe Belon (2), ceux que nous nommons *couvis* ; quoiqu'il paroisse aussi que par le mot *ourina* il entend quelquefois un de ces Œufs que nous appelons *clairs*. *Hist. L. VI. ch. 4.* Mais il n'est pas aussi facile de découvrir l'étymologie des noms qu'Aristote, & après lui, Plin (3), ont employés pour les désigner. Le P. Hardouin avertit que le mot *ourina*, qu'on lit dans Aristote, peut dériver de plusieurs racines : d'un mot qui signifie *queue* ; d'un autre qui signifie *vent* ; d'un troisième qui signifie *urine* ; il pense que c'est cette dernière racine qu'on doit préférer, mais je ne vois pas encore très-clairement le rapport de l'expression d'Aristote avec la chose à laquelle elle est appliquée : à moins qu'on ne veuille dire que le peuple appelloit ces Œufs, *urine de chien*, comme étant l'urine de cet astre qu'on nomme chien ou canicule. Il y a plusieurs expressions populaires qui n'ont pas beaucoup plus de sens.

Enfin Aristote remarque dans son histoire *Liv. VI. ch. 4.*, & dans son traité de la Génération. *Liv. IV. ch. 4.*, que quelquefois il sort deux poulets d'un

(1) Voyez dans le dictionnaire de Bonmare, V^o. *Coq*, le précis d'un mémoire présenté par M. de la Peyronie, à l'Académie des Sciences, contre l'existence des prétendus Œufs de coq ; M. de Buffon, *Hist. des oiseaux*, Tom. III. p. 109 ;

& M. Salerne, *Hist. des ois. pag. 128.*

(2) De la nat. des ois. *Liv. I. ch. 9.*

(3) Quod irritum est urinum vocant : *Hist. Liv. X. cap. 58.* Fiunt incubatione derelicta quæ alii *Cynosura* dixerunt. *Ibid. cap. 60.*

seul Œuf, favoir, lorsqu'il y a deux jaunes distincts & enveloppés chacun de leur membrane propre ; mais que quand les deux jaunes sont confondus, il vient un poulet monstrueux. M. de Buffon a remarqué qu'il n'étoit pas rare de trouver deux jaunes dans une seule coque (1), mais on fera attention que, d'après sa doctrine & celle même d'Aristote, ce n'est pas l'existence de deux jaunes qui est la cause de celle de deux poulets, c'est la double *cicatrice* dont chacune contient un germe.

Sur la seconde observation d'Aristote, que quand les deux jaunes ne sont pas séparés par leur membrane propre, il vient un poulet monstrueux, on pourroit demander d'abord, comment on s'assure alors qu'il y a deux jaunes, puisque rien ne les distingue ni ne les sépare ? Je répondrai, qu'on en juge par la grande abondance du jaune : c'est ensuite la surabondance de la nourriture qui donne lieu à la production du monstre. Cette surabondance distend les parties molles & délicates qui devoient former les membres, & elle leur donne une configuration extraordinaire.

O I S E A U (2).

- §. 1. *Considérations générales sur les Oiseaux.*
- §. 2. *Considérations particulières sur les Oiseaux de proie.*
- §. 3. *Sur les Oiseaux aquatiques.*
- §. 4. *Sur les Oiseaux de nuit.*

§. 1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES OISEAUX.

Les oiseaux forment une des grandes classes des Animaux. Leur caractère propre, celui qui les distingue de tous les autres Animaux, est d'avoir le corps couvert de plumes. *Hist. Liv. I. ch. 5, & des Part. Liv. IV. ch. 12.* C'est encore un de leurs attributs d'avoir un bec & de voler ; *des Parties, Ibid.* Mais ces attributs n'appartiennent pas aux Oiseaux seuls ; les mollusques ont un bec (3), la chauve-fouris vole : & il y a de grands Oiseaux, tels que l'autruche & le casoar, qui ne volent point (4). A l'égard de l'attribut de n'avoir que deux pieds, l'Oiseau le partage avec l'homme seul. Ainsi pour définir les Oiseaux & indiquer en même tems leurs principaux attributs, on peut dire que ce sont des Animaux bipèdes, ailés & couverts de plumes (5).

(1) *Hist. des oif. Tom. III. pag. 106. pag. 512.*

(2) ὄρνις.

(3) Voyez ci-dessus au mot *Mollusques*,

(4) *Hist. des oiseaux, Tom. I. pag. 63.*

(5) *Aves sunt bipedia, aligera, plumo-*

En voyant un Oiseau & en s'arrêtant d'abord à sa forme extérieure pour en faire quelque comparaison avec les autres Animaux, tels que les quadrupèdes, l'attention se fixe sur le bec, les plumes, les ailes, la queue & les doigts des pieds.

La forme du bec est, en général, connue : mais elle varie beaucoup dans le détail. Par rapport à l'usage de cette partie, la nature, dit Aristote, ayant donné à l'éléphant une trompe qui lui sert de main ; à quelques insectes, une langue qui leur sert de bouche ; a donné à l'Oiseau un bec osseux qui lui sert de mains & de dents ; il explique en même tems les avantages que chaque Oiseau tire de la forme de bec particulière à son espèce. *Des Parties, Liv. IV. ch. 12.*

Toutes les plumes des Oiseaux ont un tuyau. *Hist. Liv. II. ch. 12, & des Parties, Liv. IV. ch. 12.* Mais cette observation n'est pas la seule à faire. Ces tuyaux sont creux, & cette conformation concourt à la légèreté de la plume, dont la surface est d'ailleurs très-grande, & disposée, soit que l'on prenne chaque plume en particulier, soit qu'on examine leur réunion qui forme l'aile, de la manière la plus avantageuse pour soutenir l'Oiseau dans les airs (1).

L'aile tient lieu à l'Oiseau des bras & des pieds de devant des autres Animaux (du moins telle est la première apparence) : car dans la réalité, les ailes ne doivent être considérées que comme un membre propre aux Oiseaux, & il faut remarquer leur attache qui est au lieu où nous avons l'omoplate. *Des Parties, Liv. IV. chap. 12.* On observera encore que les ailes ne peuvent être de quelque utilité aux Oiseaux, qu'autant que le corps a la disposition que nous lui voyons : si le corps de l'Oiseau étoit droit comme le corps de l'homme, & que l'Oiseau eut les ailes placées, dit Aristote, comme les Amours qu'on peint ailés, ils ne pourroient pas s'en servir. Ce qui fait voir, continue Aristote, qu'un homme ne sauroit être ailé. *De la marche des Anim. ch. 11.* Les ailes sont plus grandes & les plumes qui couvrent le corps de l'Oiseau sont plus abondantes, selon qu'il est destiné à un vol plus étendu. *Des Parties, Liv. IV. ch. 12.*

La queue de l'Oiseau n'est pas seulement différente de celle des autres

1a. Hæc definitio avibus propria est, præ reliquis volatilibus ; qua ab insectis volantibus, à vespertilionibus similibusque & à piscibus, pinnis lateralibus in alas productis facile distinguuntur. Klein, *Ordo avium*, §. 1.
(1) *Hist. nat. des oiseaux, Tom. I. pag. 45. & 46.*

Animaux en ce qu'elle est composée de plumes, mais aussi en ce que ces plumes sont attachées à une partie propre à l'Oiseau, savoir le croupion, au moyen duquel la queue lui sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'air. Aussi ceux des Oiseaux qui n'ont pas le croupion assez bien conformé pour cette manœuvre, tels que les paons qui ont les plumes trop grandes, les coqs, & en général tous les oiseaux qui ne volent pas beaucoup, ne peuvent pas voler bien droit; & l'on voit que les animaux qui volent & qui n'ont point de croupion, les chauve-souris, les hannetons, sont portés çà & là dans l'air, comme le feroit sur les eaux un navire qui auroit perdu son gouvernail, *De la marche des Animaux, ch. 10.* Plusieurs Oiseaux qui ne peuvent pas se servir de leur croupion pour diriger leur vol, y suppléent par la longueur de leurs jambes, qu'ils étendent en volant, ainsi qu'on le voit dans le héron, & autres Oiseaux aquatiques; au lieu que les Oiseaux dont les pieds sont courts & qui ont le croupion fort, les rapprochent de leur ventre. *De la marche des Anim. Héid; des Parties, Liv. IV. ch. 12, & Hist. Liv. II. ch. 12.*

Les Oiseaux sont fissipedes, & dans ceux mêmes dont les pieds sont palmés, on aperçoit facilement la distinction des quatre doigts: c'est le nombre qu'ils en ont ordinairement; trois sont en avant, un est en arrière pour servir de talon; il y a quelques exceptions en petit nombre. *Hist. Liv. IV. ch. 12*; je les fais remarquer aux articles particuliers (1). Il y a d'ailleurs des variétés considérables quant à la forme des pieds, des doigts & des ongles qui les terminent. Les principales consistent en ce que parmi les Oiseaux, les uns ont les ongles crochus: ils ont ce que nous appelons des serres: tels sont les Oiseaux carnassiers; d'autres ont les doigts unis par une membrane: on les nomme palmipèdes: ce sont les Oiseaux qui passent presque toute leur vie dans l'eau où ils nagent; enfin de troisièmes ont les doigts & les ongles presque plats, mais ils sont armés, comme le coq, d'un ergot, *calcar, éperon*, qui leur sert pour se défendre: cet ergot ne se trouve dans aucun des Oiseaux dont l'ongle est recourbé. *Hist. Liv. II. ch. 12, & des Parties, Liv. IV. ch. 12.*

L'œil des Oiseaux a aussi quelque chose de particulier dans sa conformation: j'en parlerai au mot *Sensations*, ainsi que des autres sens des Oiseaux.

Par rapport aux muscles des Oiseaux, on doit remarquer la force de ceux

(1) Voyez le mot *Pic*, le mot *Torcol*, & l'article de l'autruche, sous le mot *Passereau*.

de la poitrine, qui font mouvoir les ailes. Aristote a bien observé que le devant de la poitrine des Oiseaux étoit formé en pointe & très charnu : mais il en a donné une fautive raison, lorsqu'il a dit que c'étoit parce que ce qui est aigu est foible s'il n'est pas absolument couvert. *Des Parties, Liv. IV. ch. 12.* J'ai déjà eu occasion de remarquer qu'Aristote connoissoit peu la nature & l'usage des muscles (1). La force des muscles pectoraux est destinée à rendre l'action du vol possible & facile (2) : car elle demande une puissance considérable, ainsi que je le ferai voir dans un moment.

La conformation des os des Oiseaux a aussi quelque chose de remarquable : mais je réserve à en parler au mot *Os* ; ainsi que de leurs viscères, au mot *Viscères* : j'observerai seulement ici, qu'il est vrai, ainsi que le dit Aristote, *Hist. Liv. II. ch. 12*, que les Oiseaux n'ont point d'épiglotte. L'entrée du larynx paroît comme une fente perpendiculaire au bec, qui s'ouvre & se ferme à volonté.

Plusieurs Oiseaux se font remarquer par leur chant, & Aristote observe que tous ceux qui chantent, chantent beaucoup plus dans le tems de leurs amours : *Hist. Liv. I. ch. 1*, & *Liv. IX. ch. 49*. Cette observation est juste : mais il y en auroit quelques autres à ajouter, soit sur la force de la voix des Oiseaux, soit sur la correspondance marquée qui se trouve entre les organes de leur voix & ceux de leur génération. On a expliqué la cause de la force de la voix dans les Oiseaux, par la description des organes qui servent à la former (3) ; mais on n'a pas aussi clairement expliqué la correspondance des organes de la génération, quoiqu'elle soit encore plus remarquable dans les Oiseaux que dans les autres Animaux (4).

Tous les Oiseaux sont ovipares. J'ai suffisamment parlé au mot *Œuf*, de la multiplication des Animaux par cette voie.

La nourriture des Oiseaux varie beaucoup à raison des objets dont ils la tirent ; cependant la plupart nourrissent leurs petits avec des animaux, vers, insectes, &c. Aristote est entré dans un grand détail sur ce sujet : *Hist. Liv. VIII. ch. 3* : & son texte est assez facile à entendre pour n'avoir pas besoin de commentaire. Il y remarque qu'en général, les Oiseaux boivent peu ; ailleurs, *chap. 6*, il dit que les Oiseaux boivent en aspirant ; que

(1) Voyez le mot *Chair*, pag. 180.

(2) *Hist. des ois. Tom. I. pag. 22 & 46.*

(3) Voyez l'*Hist. des ois. Tom. I. p. 23.*

(4) Voyez l'*Hist. des oiseaux, Tom. I. pag. 38*, & un mémoire de M. Barington, imprimé dans les transactions philosophiques, *Tom. LXIII.*

ceux d'entre eux qui ont le cou allongé , boivent par intervalles pendant lesquels ils relevent la tête ; que le porphyriion seul boit comme l'ours , en mordant l'eau pour ainsi dire (1).

La température la plus avantageuse pour les Oiseaux , est la chaleur avec la sécheresse. On reconnoit qu'ils sont malades quand leurs plumes sont hérissées. *Hist. Liv. III. ch. 12.* Les Oiseaux éprouvent tous les ans , ce qu'on nomme la mue , parce que la plus grande partie de leurs plumes tombe & se renouvelle. *De la Génération , Liv. V. ch. 3 (2).* Aristote remarque que les plumes une fois coupées , ne s'allongent ni par le bout qui a été coupé ni du côté de la racine , & que la couleur des plumes est sujette à éprouver des changemens , à raison de l'âge , chez les grues ; à raison de la température , chez les autres Oiseaux ; par exemple , qu'un froid violent les fait blanchir. *Hist. L. III. ch. 12.*

Les habitudes des Oiseaux relativement aux lieux qu'ils choisissent pour fixer leurs domiciles , à leurs voyages , à leurs migrations , sont une nouvelle source de variétés parmi ces animaux. Il faut voir sur tous ces objets , les textes même d'Aristote : *Hist. Liv. VIII. ch. 18 , & Liv. IX. ch. 11 & 49* ; Pline a fort bien décrit la variété de leurs migrations (3) ; mais sur ce sujet encore , il est intéressant de consulter une dissertation particulière de Klein (4) , que j'ai souvent citée à différens articles , & entre autres , à celui de l'hirondelle.

C'est par le moyen du vol que les Oiseaux font , dans certains tems de l'année , ces grands voyages qui les transportent presque subitement d'un climat à l'autre , & qu'ils pourvoient journellement à leurs besoins. Le vol consiste dans le battement prompt & fréquent de l'air par les ailes de l'Oiseau , *de la marche des Anim. ch. 15.* Mais c'est peu de connoître le principe de cette action , il faut considérer en même tems quelle est l'importance de ses effets. Klein assure , d'après Scheuchzer , qu'un Oiseau qui s'élève en l'air doit surpasser une force 3000 fois plus grande que le poids de son corps , & que lorsqu'il commence à voler , il surpasse une force 12000 fois plus grande (5). M. de Buffon prétend que l'Oiseau parcourt plus de 750 toises

(1) Voici de quelle maniere Pline a exprimé ce qu'Aristote dit sur ce sujet : *Bibunt aves sultu : ex his quibus longa colla , intermittentes , & capite resupinato velut infundentes sibi. Porphyrio solus , morsu bibit. Histor. Lib. X. cap. 46.*

(2) Voyez ci-dessous le mot , *Peil.*

(3) *Hist. Liv. X. ch. 38.*

(4) *De avibus erraticis & migratoriis* , à la suite de son *Ordo avium.*

(5) *Ordo avium. §. 1.*

par minute , & qu'il peut parcourir jusqu'à deux cent lieues par jours (1).

La classe des Oiseaux étant fort nombreuse ; la configuration de plusieurs parties de leur corps , quoique les mêmes au fonds , la variété de leur nourriture & de leurs mœurs , établissant entre eux des différences assez considérables ; on s'est servi de ces différences pour former parmi eux des genres , des especes , des tribus , des familles. Plusieurs de ces divisions ont été indiquées par Aristote : souvent il parle des Oiseaux à ongle recourbé , des Oiseaux sauvages , des Oiseaux péfans , &c. comme d'autant de genres particuliers : cependant on ne voit pas qu'il ait formé d'ordre méthodique qui comprît tous les Oiseaux. La division la plus générale qu'il ait donnée , est que les Oiseaux se partagent en Oiseaux qui prennent leur nourriture sur la terre ; Oiseaux qui la prennent auprès des rivières & des lacs ; Oiseaux qui la prennent auprès de la mer ; Oiseaux palmipedes qui passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Pline vouloit que la forme du pied des Oiseaux servît de caractere principal pour les classer (2) ; plusieurs siècles ensuite , Scaliger proposa un assez grand nombre de divisions dans la classe des Oiseaux (3). Après lui sont venus les différens Méthodistes , Ray , Von-Linnée , Klein , M. Brisson , &c. La division de Ray est fondée principalement sur la maniere de vivre & sur la différente grandeur des Oiseaux (4). Celle de Von-Linnée , sur la forme du bec & des pieds (5). Klein a établi ses familles , d'après la forme des pieds ; ses genres , d'après la forme du bec ; ses tribus , d'après la figure de la tête , ou d'après quelque autre remarque considérable que fournit la forme du corps (6). M. Brisson a distribué la totalité des oiseaux en 26 ordres , divisés selon la forme des doigts , des jambes , du bec , le nombre des doigts , la situation des jambes , leur longueur & la grandeur des ailes (7).

Il n'entre pas dans mon plan de proposer des remarques sur ce qu'il peut y avoir de général aux Oiseaux qui composent chacune des familles de Klein , ou des ordres de M. Brisson : mais Aristote ayant fait quelques observations communes à de grandes divisions d'Oiseaux , tels que les Oiseaux

(1) *Hist. des oiseaux, Tom. I. pag. 43.*

(2) *Volucrum prima distinctio pedibus maxime constat: aut enim aduncos ungues habent, aut digitos, aut palmipedum in genere sunt, uti anseres & aquaticæ ferè aves. Hist. Lib. X. cap. 11.*

(3) *Exercit. ad Card. 227.*

(4) *Synops. meth. av. pag. 1.*

(5) *Systema naturæ.*

(6) *Ordo avium, §. 2.*

(7) *Ornithol. Tom. 1. pag. 25.*

de proie, les Oiseaux aquatiques & les Oiseaux de nuit, je vais les rappeler successivement.

§. 2. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES SUR LES OISEAUX DE PROIE.

Parmi les Oiseaux de proie, on appelle les uns, Oiseaux diurnes, les autres, Oiseaux nocturnes; les premiers, parce qu'ils volent & poursuivent leur proie en plein jour, les seconds, parce qu'ils ne chassent qu'après le coucher ou avant le lever du soleil. Aristote a parlé des Oiseaux de proie, sous le nom d'Oiseaux qui ont l'ongle crochu, parce que ce sont suivant lui, deux attributs relatifs l'un à l'autre d'avoir l'ongle recourbé, & d'être carnivores. Ces Oiseaux ne pourroient pas, dit Aristote, avaler de grain, quand même on le leur introduiroit dans le bec. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Il a dit avec la même généralité, qu'aucun des Oiseaux qui ont l'ongle recourbé ne vit en troupe. *Hist. Liv. I. ch. 1.* M. de Buffon adopte pleinement son observation (1). Ray veut qu'on en excepte les vautours (2), que Belon dit avoir vu voler par troupes de 50 & 60 (3).

Les Oiseaux à ongle recourbé sont peu féconds, à l'exception de la crefferelle, qu'on a vu pondre jusqu'à quatre œufs & plus. *Hist. L. VI. ch. 1.* Cette observation a été confirmée par celles des Modernes. Ils ont également assuré une autre observation, que ces Oiseaux frappent leurs petits pour les faire sortir du nid, dès qu'ils sont en état de voler. *Liv. VI. ch. 6.* Les Oiseaux de proie ne boivent point du tout, excepté la crefferelle, & un petit nombre d'autres espèces, qui même ne boivent que rarement: *Liv. VIII. ch. 3*: c'est encore une observation qui paroît ne pas s'écarter du vrai, pourvu qu'on excepte le cas où ces Oiseaux sont malades (4); néanmoins M. de Buffon soupçonne que si l'on pense qu'ils ne boivent pas, c'est parce qu'ils sont attentifs à ne boire que quand on ne les voit pas (5);

(1) *Hist. des ois. Tom. I. pag. 94.*

(2) *Synops. av. pag. 2.*

(3) Ray n'a pas cité le lieu où Belon s'exprime ainsi. Je trouve dans la description du grand & du moyen Vautour de Belon, que les premiers sont fréquens en Egypte, & qu'il a vu les seconds en troupe, dans les campagnes qui sont entre le Caire & la Mer rouge. Mais si l'on fait attention à la suite du texte de Belon, on s'apercevra qu'il assigne au même tems la cause pour laquelle on trouve dans les lieux dont il parle, cette multitude de

Vautours: c'est à cause de la quantité des alimens qui s'y rencontrent: Or il ne faut pas confondre le fait, qu'on trouve beaucoup d'animaux d'une certaine espèce dans un lieu qui leur fournit de quoi se nourrir amplement, avec le caractère de vivre en troupe.

(4) Niphus, sur le texte d'Aristote que je viens de citer, dit dans son commentaire: *Cum fuerint sana, nam observavimus astures, falcones & sparverios, cum fuerint infirmi bibere.*

(5) *Hist. des oiseaux, Tom. I. p. 179.*

Il donne même les motifs qui peuvent leur dicter cette précaution.

Voici d'autres remarques d'Aristote : tous les Oiseaux à ongle recourbé ont le col court , la langue large , & imitent ce qu'ils voient faire. *Hist. Liv. VIII. ch. 12.* Il est ordinaire aux Oiseaux ou de se baigner , ou de se rouler dans la poussière (pour se délivrer des insectes qui les incommodent), mais les Oiseaux à ongle recourbé , ne font ni l'un ni l'autre. *Hist. Liv. IX. ch. 49.* Ces mêmes Oiseaux ont beaucoup de plumes & des ailes grandes , sur-tout eu égard à la grosseur de leur corps ; la forme de leurs ongles fait qu'ils ont beaucoup de peine à marcher. *Des Parties , Liv. IV. chap. 12.*

Il y a quelques remarques générales à ajouter : par exemple , que les Oiseaux de proie sont en état de se passer de manger pendant long-tems ; que leurs excréments sont fluides & comme du lait ; que la femelle est plus grosse que le mâle , plus belle , plus forte & plus courageuse ; d'où vient qu'on appelle le mâle *tiercelet* dans toutes les especes d'Oiseaux de proie , parce qu'ils est d'un tiers environ moins grand & moins fort que la femelle (1).

On fait que l'on est parvenu à dresser plusieurs especes d'Oiseaux de proie pour la chasse : c'est ce que nous appellons l'art de la fauconnerie. Il est ancien , & il a été pratiqué autrefois plus en grand , si nous en croyons ce qu'Élien dit , d'après Crésias , que les Indiens se servoient d'aigles , de corbeaux & de milans pour chasser le lievre & le renard. Ils les accoutumoient à cette chasse en leur faisant poursuivre des animaux privés (2).

§. 3. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES SUR LES OISEAUX AQUATIQUES.

Aristote pense qu'on pourroit diviser , à-peu-près tous les Oiseaux , en Oiseaux qui prennent leur nourriture sur la terre , & en Oiseaux qui la prennent soit auprès des rivières & des lacs , soit auprès de la mer. *Histoire , Liv. VIII. ch. 3.* Cette proposition est plus exacte sous différens rapports , qu'elle ne le paroît d'abord : en supposant qu'Aristote ait voulu établir un sorte de parité entre le nombre des Oiseaux aquatiques & celui des Oiseaux terrestres , sa proposition peut être soutenue. En effet , M. de Buffon observe que la quantité des Oiseaux d'eau , en y comprenant ceux de rivage & les comptant par le nombre des individus , peut être aussi grande que celle des Oiseaux de terre (3).

(1) Voyez M. de Buffon , *Hist. des Oiseaux , Tom. I. pag. 85 & suiv.* Ray , *Synops avium , pag. 1 & 2.* Voyez aussi Pline , *Hist. Liv. X. cap. 19.*

(2) De nat. animal. *Lib. IV. cap. 26.*

(3) *Hist. des Oif. Tom. XIII. p. 353.*

La multitude des Oiseaux aquatiques se partage en deux grandes familles, les palmipedes & les fissipedes. *Hist. L. VIII. ch. 3, & L. IX. ch. 12.* Il faut joindre aux premiers, ceux qui, sans avoir les doigts absolument unis par des membranes, les ont cependant garnis dans toute leur longueur, d'appendices membraneuses (tels que la foulque). Cette conformation de leurs doigts est analogue à la manière dont ils vivent; ils s'en servent pour nager, de même que les matelots se servent de leurs rames, & les poissons de leurs nageoires. Ces mêmes Oiseaux ont le cou long, car il le leur falloit tel pour saisir leur nourriture plus commodément; & ils ont les jambes courtes pour mieux nager. Leur long cou est comme le roseau de la ligne du pêcheur, leur bec est la ligne & l'hameçon. *Des Part. L. IV. ch. 12.*

Les Oiseaux aquatiques fissipedes, ont le col allongé pour pouvoir, quoique haut montés, atteindre l'objet de leur nourriture: leurs jambes sont hautes, parce qu'ils sont destinés à passer leur vie dans les marais. N'étant point destinés à nager, ils n'ont pas les pieds palmés; mais habitant des terres molles & glissantes, ils ont les jambes longues & les doigts longs; quelques-uns ont même aux doigts un plus grand nombre de jointures que les autres Oiseaux. *Des Parties, ubi modò.*

Je doute beaucoup de la vérité de cette dernière observation: c'est-à-dire, qu'il y ait des Oiseaux aquatiques fissipedes dont les doigts portent un plus grand nombre de jointures que les doigts des autres Oiseaux: seulement l'espace qui est entre les articles, est plus long. A l'égard des autres observations, elles sont confirmées par les Modernes, mais on peut y ajouter. Par exemple, ce n'est pas assez de dire que les Oiseaux qui sont presque toujours à la nage, ont les pieds conformés de la manière qui est la plus commode pour nager; il faut dire encore, avec M. de Buffon, que toute la forme de leur corps indique assez qu'ils sont navigateurs nés. Leur corps est arqué & bombé comme la carene d'un vaisseau; leur queue courte & rassemblée en un seul faisceau, sert de gouvernail; le duvet épais & lustré d'huile qui revêt tout le corps, est un goudron naturel qui le rend impénétrable à l'humidité, en même tems qu'il le fait flotter plus légèrement sur la surface des eaux (1). Je n'extrais rien de plus du discours de M. de Buffon sur les Oiseaux aquatiques, parce qu'il doit être lu en entier; il est intéressant d'y voir leurs mœurs, & on ne peut pas manquer d'admirer avec lui, comment ces Oiseaux, habitans de roches inaccessibles, &

(1) *Hist. des Ois. Tom. XIII. pag. 342.*

de montagnes de glaces, servent à rendre la nature vivante & animée dans ses parties les plus froides & les plus hideuses.

§. 4. CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES SUR LES OISEAUX DE NUIT.

Dans le nombre des Oiseaux qu'on appelle Oiseaux de nuit, Aristote distingue manifestement deux classes, lorsqu'il dit que quelques-uns ont l'ongle recourbé : *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Ceux-ci sont les Oiseaux de proie nocturnes : les autres sont Oiseaux de nuit, sans être Oiseaux de proie.

Le nom d'Oiseaux de nuit, n'indique pas que les Oiseaux qui le portent ne sortent que la nuit & en pleine nuit : Aristote s'explique très-clairement à cet égard, en avertissant que quand il dit que les Oiseaux qui ne voient pas bien pendant le jour, vont à la chasse la nuit, il n'entend pas parler de toute la nuit, mais du tems du crépuscule du soir & du matin. *Histoire, Liv. IX. ch. 34.* Belon confirme cette observation. « Qui s'enfermera, dit-il, la nuit avec l'Oiseau le plus clairvoyant de tous ceux qui seront nombrés ci-après, le mettant en une chambre où il n'y ait aucune clarté, en sorte que le lieu soit totalement obscur, & aille vers l'Oiseau, trouvera qu'il ne voit rien lui-même. C'est une preuve facile à essayer, pour montrer que où il fait extrême obscurité, ni les Oiseaux, ni les Animaux de nuit, ne voient aucunement » (1).

Cardan remarque, à l'occasion des Oiseaux de nuit, qu'en supposant l'existence de quadrupèdes nocturnes, les Oiseaux nocturnes doivent toujours être en bien plus grand nombre, & il s'efforce d'en assigner la raison (2). Scaliger, qui a pris à tâche de le contredire sur tout, combat ses argumens. Il assigne pour raison du même fait, la différence de la conformation de l'organe de la vue (3).

Ce que je disois il y a un moment, s'applique à tous les Oiseaux de nuit sans distinction ; il y a d'autres observations qui me paroissent plus particulières à ceux de ces Oiseaux qui sont Oiseaux de proie. C'est d'abord que leur proie est de petits animaux, tels que rats, lézards & sphondyles. *Hist. Liv. VIII. ch. 34.* Il faut ajouter que ces Oiseaux ayant le gosier très-large, avalent les rats, les souris, &c. en entier ; leur estomac extrait en quelque

(1) De la nat. des Ois. *Liv. II. ch. 29.*

(2) Hoc solum (canis levis) inter quatuor habentia pedes animalia nocturnum dici potest. Alia esse possunt, sed tamen aves

nocturnæ frequentiores... causa est quod in aëre non adeo impedimenta sunt volantibus avibus. *De subtilit. pag. 394.*

(3) Ad Cardan. *Exerc. 214. n. 2.*

forte de ces animaux, tout ce que l'Oiseau en peut tirer de nourriture; & ils vomissent ensuite le reste, c'est-à-dire; la peau, le poil, les os, &c. sous la forme d'une pelotte (1).

Aristote dit en particulier du hibou, *Hist. Liv. VIII. ch. 12*, que c'est un Oiseau grand causeur, & qui aime à imiter ce qu'il voit faire. Lorsqu'on veut le prendre, un des chasseurs danse, & tandis que le hibou le contrefait, l'autre chasseur le tourne & l'attrape. Au lieu de causeur, M. de Buffon a dit, *bavard ou criard*, & il observe que « tous ces mouvemens bouffons & fa-
» *» iriques*, attribués au hibou, par les Anciens, appartiennent aussi à pres-
» que tous les Oiseaux de nuit: & que dans le fait ils se réduisent à une
» contenance étonnée, à de fréquens tournemens de cou, à des mouve-
» mens de tête en haut, en bas & de tous côtés, à des craquemens de
» bec, à des trépidations de jambes & des mouvemens de pieds dont ils
» portent un doigt tantôt en arriere & tantôt en avant » (2).

Klein a fait une remarque bien plus importante, relativement à la conformation de leurs oreilles: mais peut-être faut-il la vérifier encore. Il assure que le conduit auditif est dirigé d'une manière absolument opposée dans l'oreille droite & dans l'oreille gauche; de manière qu'ils doivent entendre les sons aussi parfaitement, soit qu'ils viennent d'en haut ou d'en bas (3). Enfin dans les Oiseaux de ce genre, le doigt extérieur de ceux de devant, peut se retourner en arriere & faire l'office du doigt postérieur: c'est ce qui a fait croire qu'ils avoient deux doigts derriere (4).

Les Oiseaux de proie nocturnes se divisent en deux classes, ceux qui ont des plumes qui forment sur leur tête des especes de cornes, ou d'oreilles droites, & ceux qui n'en ont point (5). Du premier genre sont le grand-duc, le hibou ou moyen duc, & le petit-duc; on les réunit quelquefois sous le nom commun de *hibou*. Les autres sont désignés sous le nom générique de *chouette* ou *chat-huant*, deux noms qui sont d'ailleurs, comme celui de hibou, des noms d'especes particulieres. La nomenclature de ces

(1) *Hist. nat. des Oiseaux*, par Salerne, pag. 51, & par M. de Buffon, T. II. pag. 174 & 175.

(2) *Hist. des Ois. Tom. II. pag. 149.*

(3) In auditorio hiatus externo cavitates scapham conchamque auris humanæ non quidem exactè referentes, oppositâ ratione collocatæ sunt; nam concavum ad meatum auditorium tendens in aure dextra infimo

loco ponitur, foveam triangularem aliam sibi oppositam habens; contrarium planè in sinistra aurè obtinet, sic ut altera concipiendo sono ab inferioribus locis, à superioribus venienti altera aptata videatur. *Ordo avium*, §. 26.

(4) *Ornithol. de Brisson, Tom. I. p. 477.*

(5) *Noctuæ auritæ. Noctuæ non auritæ seu pennulis aurium instar extantibus carentes. Ray, Synops. av. p. 24 & 25.*

Oiseaux est assez incertaine & confuse dans la plupart des Ornithologistes ; « en général, dit M. Salerne, il reste encore de quoi glaner dans l'histoire des Oiseaux de nuit, & quelque chose de nouveau à en dire (1) ». M. de Buffon a donné une attention singulière à cette nomenclature, & je crois qu'il l'a beaucoup éclaircie (2).

Aristote a mis au nombre des Oiseaux de nuit qui ont l'ongle recourbé, & qui sont par conséquent Oiseaux de proie, le corbeau de nuit, le chat-huant, le grand-duc, l'effraie, la chouette & le petit-duc. *Hist. L. VIII. ch. 3* (3). Il a distingué deux espèces de petits-ducs, *Liv. IX. ch. 38* ; & ailleurs, il a parlé de l'*otus* (4), *L. VIII. ch. 12*, que je crois, avec M. de Buffon, être le hibou, autre Oiseau de proie nocturne. Il faut voir sous chacun de ces noms, ce qui peut être particulier à ces différens Oiseaux.

Les Oiseaux de nuit, qui ne sont pas Oiseaux de proie proprement dits, ou du moins dont Aristote fait mention, sans dire expressément qu'ils ont l'ongle recourbé, sont le *Cychnus*, le *Pteronx* & le *Tette-chevre*, dont il faut voir les articles particuliers. M. de Buffon observe aussi que la plupart des Oiseaux de rivage, paroissent être demi-nocturnes. Il cite pour exemple, le héron, la beccasse, le butor, &c. même les oies & les canards sauvages (5).

OISEAU-BLEU (6).

Il y a, dit Aristote, un Oiseau qui habite les rochers & qui se trouve principalement à Scyros (7), qu'on nomme *bleu*. Aristote décrit ensuite cet Oiseau, comme plus petit que le merle, plus gros que le pinson, ayant les pieds grands ; les cuisses courtes (8), le bec mince & long, & tout le plumage bleu, ou verd de mer. *Hist. Liv. IX. ch. 21*. J'ai conservé littéralement la dénomination d'Aristote, en n'appellant pas cet Oiseau autrement que l'*Oiseau-bleu*, parce que je ne crois pas qu'il ait dans notre langue, un nom propre.

Belon a pensé que l'Oiseau-bleu d'Aristote, étoit le merle-bleu (9), & il donne, en effet, à ce merle, un caractère qui convient à l'Oiseau décrit

(1) *Hist. nat. des Oiseaux, pag. 57.*

(2) *Hist. nat. des Ois. Tom. II. p. 105.*

(3) *νυχτικόραξ, γλαυξ, βύας, έλεος, αιγώλιος, σκώψ.*

(4) *ώτς.*

(5) *Hist. des Ois. Tom. XIII. p. 351, & Tom. XV. p. 329.*

(6) *Κύανος, δ.*

(7) Scyros est une île de la mer Egée, vis-à-vis de l'Eubée, vers le 39 degré de latit. B, & le 42 de longitude. Voyez les cartes de M. d'Anville.

(8) Il faut dire *le tarse court*, suivant M. de Montbeillard, *Hist. nat. des Ois. Tom. VI. pag. 36.*

(9) De la nat. des Ois. *Liv. VI. ch. 24.*

par Aristote, savoir, de faire son nid sur la pointe des rochers, ainsi qu'il l'a vu en Crete, à Corfou, &c. Mais le bec, le pied & les jambes, que décrit Aristote, ne sont point du tout le bec, le pied & les jambes du merle (1). Aussi M. de Montbeillard déclare-t-il, par ces raisons mêmes, qu'il doute fort que le merle-bleu soit l'Oiseau dont Aristote a parlé (2). Je serois très-porté à croire, avec Gesner (3), que l'Oiseau-bleu est du genre des pics; mais dans le nombre des pics qui ont été décrits, au moins dans ceux de l'ancien monde, je n'en vois aucun qui ait la couleur bleue, ou verd de mer.

OISEAU DE ROCHE (4).

L'Oiseau qu'Aristote nomme *Charadrios*, prend son nom, ainsi que l'observe le Scholiaste d'Aristophane, des lieux qu'il habite (5) : c'est-à-dire, les ravines & les fentes qui se trouvent entre les pierres des ravines. J'aurois donc dû traduire *Oiseau de ravine* plutôt qu'*Oiseau de roche*; mais j'ai suivi, peut-être un peu trop légèrement, Gaza, qui dit *Rupex*. Aristote l'a compté au nombre des Oiseaux aquatiques : *Hist. L. VIII. ch. 3* : ainsi que le fait Aristophane, qui, à la lettre, l'appelle un Oiseau de rivière (6). Aristote a dit ailleurs, que ce même Oiseau habitoit les ravines, les cavernes & les roches; qu'il étoit d'une voix & d'une couleur désagréables; qu'il paroïssoit la nuit & se cachoit le jour. *Hist. Liv. IX. ch. 11*. Cet Oiseau encore, paroît avoir été célébré par les Anciens, comme ayant la vertu de guérir la jaunisse : il falloit, selon les uns, le manger; selon d'autres, il suffisoit de le voir (7).

Belon n'a point tenté d'expliquer lequel de nos Oiseaux modernes étoit le *Charadrius* des Anciens (8); Gesner a pensé que ce pouvoit être un Oiseau

(1) En comparant dans l'Ornithologie de M. Brisson, *Tom. II. pag. 228 & 283*, les dimensions du merle bleu avec celles du merle commun, on voit que le bec du merle bleu n'est que d'une ligne plus long, sur quatorze, que celui du merle commun, & que ses pieds sont de deux lignes plus courts, sur quinze, que ceux du merle commun. Ce n'étoit pas le cas, dans un endroit où Aristote rappelle le merle pour le comparer à l'autre Oiseau qu'il décrit, de dire que celui-ci a le bec & les pieds longs.

(2) *Hist. nat. des Oiseaux, Tom. VI.*

pag. 36, à la note.

(3) *Omnino Cæruleum de genere picorum esse conjecerim. Gesner, de avibus, in Cæruleo.*

(4) *χαράδριος, δ.*

(5) *ὀνομαστέπειθαι τὸ ὄρειον, καὶ τὸ ἐν ταῖς χαράδραις διατρίβειν. In aves, v. 1141.*

(6) *Οἱ χαράδριοι ἐ τᾶλλα ποταμί' ὄρεα. Aves, v. 1141.*

(7) Voyez le Scholiaste d'Aristophane sur le vers 267 de la Comédie des Ois. & Gesner, *in Charadrio.*

(8) De la nat. des Ois. *L. III. ch. 27.*

qu'il décrit, mais dont il ne donne pas le nom en français. Il dit seulement qu'il est possible que l'Oiseau qu'il décrit, soit le Guillemot de Belon (1); or le Guillemot de Belon est un pluvier (2); & la figure gravée dans Gefner indique aussi un pluvier. De là est apparemment venue l'idée de plusieurs Ornithologistes, & entre autres de M. Brisson (3), qui font du *Charadrius*, le petit pluvier à collier. Il est vrai qu'on le trouve sur les bords de la mer, dans les rochers; & on peut être fondé à dire de lui, qu'il est d'une couleur désagréable, & qu'il se cache le jour (4). Cependant à l'égard de son habitation dans les rochers, il ne faut pas oublier que le nom du *Charadrius*, indique plutôt des ravines formées par les torrens qui ont découvert des roches, qu'il n'indique des rochers au bord de la mer. Hasselquist a nommé cinq espèces de *Charadrius*, mais il n'en a pas donné une description assez détaillée pour assurer si l'on y trouveroit le *Charadrius* d'Aristote (5); aussi M. Michaëlis, qui connoissoit ce qu'Hasselquist a dit sur ce sujet, ne se tient-il pas certain que le *Charadrius* des anciens Grecs, soit celui des Naturalistes modernes (6). Il faut peut-être conclure, avec Charleton, qu'on ne connoît pas le *Charadrius* des Anciens (7).

O I S E A U - T A C H E T É (8).

Nous n'avons dans Aristote, qu'un mot sur cet Oiseau: il vit en guerre avec l'alouette. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

Belon, Aldovrande, Jonston, Brisson & l'Auteur du Dictionnaire des Animaux, ont fait de cet Oiseau, notre chardonneret. L'interprete de Théocrite, cité par Gefner (*de carduele*), appuie cette conjecture. Il est vrai que le plumage du chardonneret est très-varié (9). Mais cet attribut, commun à bien d'autres Oiseaux, est trop vague pour assurer, sur ce seul rapport, l'identité du chardonneret avec l'Oiseau qu'Aristote nomme simplement tacheté.

O M B R E (10).

L'Ombre est nommé dans la liste des poissons qui ont une pierre (ou

(1) Gefner, in *Charadriis*.
 (2) De la nat. des Ois. *Liv. V. ch. 18.*
 (3) Ornithol. *Tom. V. pag. 63.*
 (4) Buffon, *Hist. des Ois. T. XV. p. 149.*
 (5) Voyages dans le Levant, *Part. II. pag. 23 & 24.*
 (6) *Quest. prop. à une société de Sa-*

vans, pag. 421.
 (7) *Charadrius, quænam avis sit, ignoratur. Exercit. pag. 114.*
 (8) *ποικιλίς.*
 (9) V. Brisson, *Ornith. Cl. 3. ord. 9. genre 32. n. 1.*
 (10) *σκίαια, ή.*

plutôt des pierres) dans la tête. *Hist. Liv. VIII. ch. 19.* On le reconnoît, parce qu'il a conservé en latin & en françois, le nom que les Grecs lui avoient donné. Quelquefois on l'appelle en françois, *maigre*; mais les Auteurs qui ont usé de cette dénomination, avertissent qu'elle désigne le même poisson qu'on appelle Ombre (1). A l'égard de la dénomination d'*Ombre*, on en donne plusieurs étymologies, entre lesquelles je préférerois celle de Rondelet. Il dit que l'Ombre a le corps rayé de plusieurs lignes transversales, qui semblent faire ombre les unes aux autres, l'une étant apparente, l'autre obscure, & toujours ainsi depuis la tête jusqu'à la queue (2).

Il y a deux especes d'Ombres, celle de mer & celle de riviere: elles ont plusieurs caractères qui les différencient, entre autres la forme de la queue, qui est fourchue dans l'Ombre de riviere. Cette Ombre est mise, par M. Duhamel, dans la famille des saumons, & elle a beaucoup d'affinité avec les truites (3); l'Ombre de mer en est absolument différente, & Rondelet assure que celle-ci n'entre jamais dans l'eau douce. C'est un poisson assez grand, mais Belon est le seul qui lui donne jusqu'à trois coudées de long, & 50 à 60 livres de poids. Willughbi dit n'en avoir vu que de la grandeur d'une carpe. Il y a beaucoup de ressemblance entre l'Ombre & le coracin. C'est de l'Ombre de mer qu'Aristote a parlé, ainsi que les autres Auteurs anciens, tels que Plin (4) & Athénée (5). Belon est même persuadé qu'ils n'ont point connu l'Ombre de riviere (6).

ORCHILE (7).

Cet oiseau n'est nommé qu'une fois dans Aristote, au lieu où il dit que c'est un des ennemis du chat-huant. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

Aristophane l'a nommé dans deux de ses pieces; Aratus, dans ses *phénomènes*. C'est, dit-il, un signe de tempête, lorsque l'Orchile entre dans des trous en terre. Son Scholiaste ne nous apprend rien de plus, & Avienus, son interprete, s'est contenté de donner une terminaison latine au nom grec. Héfyche l'indique sans autre désignation que celle d'un petit oiseau de peu de prix (8).

(1) Voyez Rondelet & Belon, dans Geiner, de aquatil. de *Umbra mar.* & Artédi, synon. pisc. pag. 65. Willughbi, pag. 299.

(2) Ap. Gefn. de aquat. in *Umbra*, & des poissons, Liv. V. ch. 9.

(3) Des pêches, P. II. sect. 2. ch. 4. art. 1.

(4) *Hist. Liv. IX. ch. 16.* Plin a copié en cet endroit ce qu'Aristote avoit dit, que ce poisson a une pierre dans la tête.

(5) *Deipnos. Lib. VII. cap. 20. p. 322.*

(6) De la nat. des pois. Liv. I. p. 110.

(7) ὄρχιλος, ὄ.

(8) Il dit qu'on le nomme aussi σκαλ-

Dans

Dans une pareille obscurité, c'est abuser de la faculté de conjecturer, que de tenter de rendre l'expression d'Aristote par un nom qui nous soit connu. Cependant on a fait de l'Orchile, le roitelet hupé (1); mais Gesner, qui semble adopter ce sentiment, est le premier à remarquer que le texte d'Aristote le contredit, parce qu'il est mention du roitelet sous un nom qui n'est pas équivoque (2). Le prétexte de confondre l'Orchile avec le roitelet, est que celui-ci se fourre dans des trous, & que l'Orchile en fait autant, si l'on en croit Aratus.

ORCYNS (3).

Aristote n'a nommé ces poissons que pour observer qu'ils jettent leur frai en haute mer. *Hist. Liv. V. ch. 10.* Si les *Orcynés* d'Aristote, sont le même poisson que l'*Orcynos* d'Oppien, il faut dire que c'est un poisson grand & fort (4). Elien & Oppien ont dit de lui, que quand il se sentoit pris à l'hameçon, il cherchoit à dilater sa plaie pour se débarrasser (5). Si ces mêmes *Orcynés* d'Aristote, sont l'*Orcynos* d'Archestrate, dans Athénée, ils ne sont autres que des grands thons (6). Ailleurs, Athénée a dit, d'après Dorion, que l'*Orcynos* étoit commun sur les côtes d'Espagne & de Tofcane, & d'après Hicésius, que la partie de ce poisson la plus agréable au goût, étoit celle qui se trouve au-dessous de la tête (7). Voilà les seuls éclaircissimens que je puisse donner sur des poissons qu'Aristote a nommés sans les décrire.

OREILLE DE MER (8).

Ou Lépas sauvage, selon Aristote. Voyez le mot *Lépas*, page 467.

ORFRAIE (9).

L'Orfraie est un oiseau plus grand que l'aigle & de couleur cendrée. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* J'entens plus grand que les aigles communs, & non

πιγύης. Voyez tous ces textes, dans Gesner, de *avibus*, in *Orchilo*. gen. 41. esp. 17.

(1) Briffon; Ornith. cl. 3. ord. 10. (2) πρέστως.

(4) — ὑπέροπλος

Ορχύνων γενεή. *Halieut. Lib. I. v. 183.*

ὄρχυνοι μεγακύτερος. *Ibid. Lib. III. v. 132.*

(5) Oppien, *ubi modo*; Elien, de nat. anim. *Lib. I. cap. 40.*

(6) Θύννον ἀλισκόμενον σπυδῆ μέγαν, ὃν καλέουσι Ορχύνον, ἄλλοι δ' αὖ κήτος. *Deipnos. Lib. VII. cap. 14. pag. 301.*

(7) *Ibid. cap. 18. pag. 315.*

(8) οὗς θαλάττιον, τὸ.

(9) φήνη, ἡ.

pas plus grand que l'aigle franc : car à l'égard de celui-ci , Aristote dit , *Liv. IX. ch. 32* , qu'il est au-dessus même de l'Orfraie. L'Orfraie reçoit les petits de l'aigle , lorsque ceux-ci sont chassés de leur nid , *Liv. VI. ch. 6* , & il en prend soin. *Ibid. ch. 34*. L'Orfraie a l'organe de la vue imparfait , ses yeux sont couverts d'une taie. *Ibid.*

La *Phéné* d'Aristote , est certainement l'*offisfragus* ou *offisfraga* des Latins , & de Pline entre autres (1). On convient encore que le nom d'*Orfraie* est dérivé de celui d'*offisfraga* (2) ; cependant on a souvent employé le nom d'*Orfraie* pour indiquer deux autres oiseaux , l'aigle de mer & l'effraie (3). Mais j'emploie ce nom dans sa signification primitive , comme dérivé d'*offisfraga* , synonyme à la *Phéné* d'Aristote. C'est l'usage que M. de Buffon en a fait , & l'oiseau dont j'entens parler dans cet article , est précisément celui dont il a donné l'histoire sous le nom d'*Orfraie* : oiseau presque aussi grand que le grand aigle , qui se tient près des bords de la mer , ou aux environs des lacs & des rivières poissonneuses. Il y enlève le plus gros poisson , & prend aussi du gibier sur la terre. M. de Buffon a peine à croire qu'il se charge d'élever les petits de l'aigle , parce qu'il ne pond que deux œufs & qu'il n'éleve ordinairement qu'un petit. Mais il justifie , par une observation d'Aldrovande , la remarque d'Aristote , que l'Orfraie a une taie sur l'œil : seulement M. de Buffon se plaint qu'Aristote ait conclu de là que l'aigle voyoit beaucoup moins que les autres oiseaux : l'unique conséquence résultante de la conformation de l'œil de cet oiseau étant , « qu'il porte sur » le milieu de tous les objets qu'il regarde , une tache ou un petit nuage » obscur , & qu'il voit mieux de côté que de face (4) ». Mais il ne me paroît pas qu'Aristote dise rien qui excède cette conséquence , puisqu'il se contente d'observer que l'Orfraie a l'organe de la vue imparfait.

Aristote ne compte point l'Orfraie parmi les aigles : M. de Buffon rapporte plusieurs preuves de la solidité de cette distinction. Néanmoins , dès le tems de Pline , on le confondoit quelquefois avec l'aigle ; on le nommoit l'aigle barbu à cause d'une barbe de plumes qui lui pend sous le menton (5).

(1) Voyez les autorités que rapporte Belon , de la nature des oiseaux. *Liv. II. ch. 8*. Quelques-uns ont voulu faire deux oiseaux de l'*offisfragus* & de l'*offisfraga* ; mais Gesner a montré qu'il n'y avoit point de distinction à faire. *De avib. in Offisfraga*.

(2) V. Belon , de la nat. des oiseaux , *Liv. II. ch. 7*.

(3) V. les articles de l'aigle de Mer , *pag. 69* , & de l'effraie , *pag. 293*. Voyez aussi Gesner , in *Offisfraga* , à la fin de l'article.

(4) *Hist. des oiseaux , Tom. I. pag. 157. & suiv.*

(5) *Quidam adficiunt genus aquilæ quam barbaram vocant , Tusci verò offisfragam. Plin. Hist. Lib. X. cap. 3.*

Plusieurs Modernes l'ont rangé pareillement dans la classe des aigles, sous le nom de grand aigle de mer (1).

ORPHUS (2).

Athénée met sur la voie pour reconnoître l'*Orphus*, en rapportant un texte d'Hicésius, dans lequel cet Auteur dit que le phagre (pagre), le chromis, l'anthias, l'acarnas, le synodon (dentale), la synagris & l'*Orphus*, sont des poissons du même genre (3). Aristote a fait plusieurs observations sur ce poisson, savoir, qu'il croît promptement, *Hist. Liv. V. ch. 10*; qu'il est carnivore, *Ibid. Liv. VIII. ch. 2*; qu'il se tient près des côtes, *ch. 13*; & qu'il y a un tems où il demeure caché, *chap. 15*. Deux vers d'une ancienne Comédie, conservés par Athénée, supposent bien la qualité de carnivore dans l'*Orphus*: on dit d'une vieille femme, qu'on la jettera pour servir de pâture aux *Orphus*, aux pagres & aux sélaques. Athénée nous donne encore quelques traits relatifs à la description de l'*Orphus*, savoir, qu'il a les dents en forme de scie, qu'il ne vit point en troupes, qu'on ne lui trouve aucun conduit pour la liqueur séminale, & que quoique le tems de sa vie ne soit pas long, étant bornée à l'espace de deux ans, il l'a dure, vivant encore long-tems quoique déjà coupé par morceaux. Enfin il cite un vers de Numénus, qui lui donne une épithète dont le sens est rude tout autour (4). Elie a répété une partie de ces observations (5).

En réunissant ces différens traits, Rondelet a cru retrouver l'*Orphus* d'Aristote, dans un poisson auquel il conserve le nom d'Orphe, & qui semble en effet avoir tous les caractères qu'Aristote indique. Rondelet remarque même qu'il a le trou des excréments fort petit & seulement une petite fente qu'on n'apperçoit qu'en lui pressant le ventre (6): c'est là sans doute ce qui a donné lieu de dire que l'*Orphus* n'avoit point de vaisseaux spermatiques; on n'en apperçoit pas l'issue. Artédi met le poisson décrit par Rondelet, dans la classe du spare, avec le chromis, le pagre, &c. (7). M. Duhamel a décrit aussi l'Orphe, mais il convient ne l'avoir pas vu, & il paroît n'en avoir parlé que d'après Rondelet (8).

Belon a décrit un poisson qu'il nomme *Orphus*, & qu'il assure ne se

(1) Brisson, Ornithol. Tom. I. p. 437.

(2) ὄρφος, ὄ.

(3) Deipnosop. L. VII. cap. 22. p. 327.

(4) περιτρυχία. Ibid. cap. 18, p. 315.

(5) De nat. animal. Lib. V. cap. 18.

(6) Des poissons, Liv. V. ch. 25, & apud Gesn. in aquatil. de Orpho.

(7) Synonim. pisc. pag. 63.

(8) Des Pêches, Part. II. sect. 3. ch. 2. art. 4. §. 10.

trouver point sur nos rivages, mais être commun en Grece. Il dit que *ses écailles sont âpres, & l'aëlle du dos garnie de dix aiguillons* (1). Ceci s'accorde bien avec l'épithete de Numénius, dans Athénée. Il y a une différence sensible entre les figures que Rondelet & Belon donnent chacun de leur *Orphus*. Mais cette différence est-elle réelle dans le poisson (2) ? Il faudroit avoir les deux poissons sous les yeux, pour les comparer.

Gaza a traduit le mot *Orphus* d'Aristote, par celui de *cernua* ; mais il paroît que *cernua* n'est pas même latin ; & que c'est seulement une expression en usage parmi le peuple de Rome, pour désigner différentes especes de poissons peu recherchés (3).

Elien rapporte que dans le golfe de Myre, en Lycie (4), il y avoit des *Orphus* que les Prêtres de ce lieu nourrissoient avec la chair des veaux qu'ils avoient immolés. On tiroit des présages de la maniere dont ils la prenoient ou la rejettoient (5). Seroit-ce par cette raison, que, dans Athénée, Archippe appelle l'*Orphe*, Prêtre du Dieu (6). Casaubon avoit promis de donner sur ce sujet une dissertation (7). Je ne crois pas qu'il ait tenu parole.

ORTIE DE MER (8).

Nous n'avons en françois qu'une seule expression pour rendre les deux mots *Acaléphé* & *Knidé*, qui signifient en grec l'Ortie. Ces deux expressions grecques s'appliquent, ainsi que notre expression françoise, à une plante & à un animal : c'est dans le dernier sens que nous le prenons ici. Aristote nous atteste que les deux mots *Acaléphé* & *Knidé*, sont synonymes (9), lorsque dans son traité *des Parties des Animaux*, Liv. IV. ch. 5, il s'exprime ainsi : ce que quelques-uns appellent *Knidé*, & d'autres *Acaléphé*, n'est point du genre des testacées, & est plutôt hors des genres que nous avons définis. Ce sont des êtres dont la nature est équivoque entre la plante & l'animal. En effet, il est de l'animal de se mouvoir & de se porter vers sa nourriture, comme sont quelques-unes de ces *Knidé* & *Acaléphé* (Orties), & de sentir ce qu'il rencontre. Il est également de l'animal, de faire servir

(1) De la nat. des poissons, L. I. p. 193.

(2) Artédi ne voit également sur cela qu'un sujet de question. *Ubi supra*.

(3) Voyez Belon, de la nat. des pois. Liv. I. pag. 193.

(4) Entre les 47 & 48 degrés de longitude, les 36 & 37 degrés de latitude B.

(5) De nat. animal. Lib. XII. cap. 1.

(6) Deipnos. Lib. VII. cap. 18. p. 315.

(7) Ad Athen. loc. mox laudatum.

(8) ἀκαλήφη ἢ, & κνιδῆ, ἢ.

(9) Selon Gesner, le mot ἀκαλήφη, étoit la diction grecque commune ; le mot κνιδῆ, la diction usitée dans l'Artique. la aquatil. de Urticis, corol. 1.

à sa défense les parties fermes & dures de son corps. Mais avoir une organisation très-simple, s'attacher facilement aux rochers, tient plus de la nature de la plante; ainsi que d'avoir une bouche sans avoir aucun orifice apparent qui serve d'issue aux excréments. Si Aristote avoit connu les Orties de mer, aussi bien qu'on les connoît aujourd'hui, il les auroit encore rapprochées de la plante par la propriété qu'elles ont de pouvoir être multipliées de bouture & greffées (1).

On voit par le texte d'Aristote : & c'est pourquoi je l'ai traduit en entier : quelles étoient ses idées sur la nature des Orties de mer. Rondelet lui a reproché d'avoir fait de ces Orties un être équivoqué entre la plante & l'animal : mais sans examiner si l'on trouve dans cette disposition toute la précision avec laquelle un Philosophe doit s'expliquer, il me semble qu'elle vaut autant que celle de Rondelet, selon lequel les Orties de mer & autres êtres semblables, forment une classe d'Animaux qui ne sont pas entièrement parfaits (2).

Aristote prétend, au *Liv. I. de son Hist. ch. 1*, que des Orties de mer ne pompent ni l'air ni l'eau; il en distingue qui vivent toujours attachées, d'autres qui se détachent la nuit pour aller prendre leur nourriture. Au *L. IV. ch. 6*, il les décrit avec plus d'étendue : il fait remarquer qu'elles n'ont point de coquille, comme les testacées; que tout leur corps est charnu; mais que comme elles s'attachent fortement aux rochers, le rocher leur est ce que la coquille est aux testacées. Leur bouche est au centre de leur corps; si quelque petit poisson s'en approche, elles le saisissent & le mangent. Il faut voir tout cet endroit d'Aristote, ainsi que ce qu'il dit encore au *L. V. ch. 16*, au *Liv. VIII. ch. 1 & 2*. Il y distingue de nouveau les différentes espèces d'Orties, les unes fixes, les autres errantes; les unes grandes, les autres petites : mais tous ces textes sont clairs, & ce que j'ai seulement à faire, est de reformer, par les observations des Modernes, quelques-unes des remarques d'Aristote.

Il y a réellement des Orties de mer qu'on appelle fixes, & d'autres qu'on appelle errantes : mais si le mouvement de celles-ci est beaucoup plus sensible que le mouvement des premières, ne croyez pas néanmoins que les Orties fixes n'aient aucun mouvement. Elles en ont un; mais très-lent; de

(1) Voyez M. Bonnet, *contempl. de la nat. Part. XII. ch. 17.*

(2) *Inter animalia non omnino perfecta eas numerabimus. Apud Gesn. de aquat. in Urucis.*

forte que, suivant les observations de M. de Reaumur, à peine avancent-elles d'un pouce en un heure (1). L'issue de leurs excréments paroît être la bouche même, car c'est par-là qu'elles rejettent les arrêtes ou la coquille des poissons & des testacées dont elles se sont nourries (2). Ce que dit Aristote, que l'éché la chair des Orties se dissout, doit s'entendre des Orties errantes, auxquelles M. de Reaumur proposoit de donner le nom de gelée de mer, parce que leur chair & leur ensemble a la consistance d'une vraie gelée. M. de Bomare qui en a vu beaucoup dans les parages de Cette & aux îles d'Hieres, assure que la chaleur de la main les dissout presque entièrement (3).

Le nom d'Ortie, donné à ces animaux, ne doit pas faire illusion & porter à l'idée de quelque rapport entre leur figure & celle de la plante nommée Ortie : le rapport est entre les démangeaisons & les élevures à la peau, que ces animaux causent par l'impression de leur chair lorsqu'on les touche. *Hist. Liv. IV. ch. 6, & Liv. IX. ch. 37.* De nos jours on a nié absolument cet effet (4) : peut-être seroit-ce assez de dire qu'il n'est pas aussi considérable que les Anciens le supposoient (5). A l'égard de la figure des Orties de mer, elle paroît fort différente, selon les différens états dans lesquels on les examine. Quand elles sont absolument fermées, il me semble que la figure dont elles approchent le plus, est celle de la tête d'un champignon, d'un champignon dont on auroit été le pédicule. Quand elles sont épanouies, elles développent un grand nombre de filets, qui sont cependant plus ou moins multipliés, & qui leur donnent des figures fort différentes. Rondelet en a fait graver plusieurs.

Les Orties de mer sont appelées sur les côtes de Normandie, *cul-d'âne* (6), & on prétend que ce nom exprime bien leur figure. Scaliger rapporte que les Bordelois les nomment *Cubalsaut* (7).

(1) Voyez aussi M. Bonnet, *Ubi sup.*

(2) M. Bonnet assure que si la coquille a trop de peine à sortir par la bouche, parce que ce sera, par exemple, une coquille de moule qui, après être entrée en long, ne se présente qu'en large pour sortir, il se fait à la base de l'Ortie une large plaie, qui se consolide presque aussitôt après la sortie de la coquille.

(3) Voyez Rondelet & Belon, dans

Gesner, de aquaril. in *Unicis*; Gesner lui-même, *Ibid.* l'Auteur du Dictionnaire des Animaux, & M. de Bomare, V. *Orties de mer.*

(4) Entre autres, M. Bonnet.

(5) Voyez les Auteurs qui viennent d'être cités.

(6) De la nat. des poissons, *Liv. II. pag. 345.*

(7) Exercit. ad Cardan. 219. n. 2.

ORYX (1).

Lorsqu'Aristote indique les caractères généraux qui distinguent les quadrupèdes, il dit qu'il en est, quoiqu'en petit nombre, qui ont la tête armée d'une seule corne. Il met de ce nombre l'âne-d'inde, dont j'ai déjà parlé, & l'*Oryx*, auquel il attribue d'avoir le pied fourchu, à la différence de l'âne-d'inde, qui l'a d'une seule pièce. *Hist. Liv. II. ch. 1.* Aristote n'a rien dit de plus de cet animal, dont beaucoup d'autres Auteurs ont parlé, & dans des termes assez différens (2). Je pense qu'il est un de ceux qu'Hérodote compte parmi les bêtes féroces, qu'on trouve en grand nombre dans la partie de l'Afrique, qu'il dit occupée par des peuples laboureurs, & qui peut être vers le 30° degré de latitude B. Il fait cet animal de la grandeur d'un bœuf (3). Oppien le décrit aussi comme un animal féroce, terrible, épouvantable; mais il paroît lui attribuer deux cornes (4). Plinè, au contraire, semble mettre l'*Oryx* dans le genre des chevres (5). Bochart a prétendu que, malgré les différences qui se trouvent entre les textes des Auteurs qui ont parlé de l'*Oryx*, il ne s'agit chez tous que du même animal dont ils ont décrit des variétés. Le même a fait graver un ancien tableau, trouvé, dit-on, en Italie, qui représente plusieurs *Oryx* en différentes situations. Mais indépendamment de ce que ce tableau n'a, pour ainsi dire, aucune authenticité, il est difficile de juger à son inspection de la grandeur des *Oryx*: tout ce que l'on voit, c'est que leur tête, la forme de leur corps & leur queue, sont celles d'un daim. Ils ont le pied fourchu, & il sort du milieu du front une corne droite, dont la longueur égale la moitié de l'espace qui se trouve entre la racine de l'oreille & la queue.

Belon avoit pensé que l'*Oryx* étoit la gazelle; Bochart assure qu'il se trompe, & que le gazel ou gazal des Arabes, n'est autre que le petit du chevreuil (*Caprea*); une autre preuve que la gazelle n'est point l'*Oryx* d'Aristote, c'est qu'elle a deux cornes. Gesner rapporte avoir entendu dire, qu'en Transilvanie on trouvoit des chevres sauvages avec une seule corne, mais il ajoute sur cela, qu'il n'a rien de certain. Il rapporte encore, qu'on lui a écrit

(1) ὄρυξ, ἴ.

(2) Voyez leurs textes rassemblés dans Gesner, de quadr. in *Oryge*; & dans Bochart, Hieroz. Liv. III. ch. 26.(3) *Hist. Lib. IV. cap. 19.* On lit dansson texte ὄρυξ. Je pense, avec Gesner, (in *Oryge*), qu'on doit lire ὄρυγες.

(4) De venat. Lib. II. v. 445 & seq.

(5) Capræ in plurimas similitudines transfigurantur; sunt capræ... sunt & oryges. *Hist. Lib. VIII. cap. 52.*

qu'il se trouvoit sur le mont Carpathe, vers la Russie & la Transilvanie; des bêtes fauves absolument semblables au chamois, à l'exception qu'elles n'avoient qu'une seule corne qui partoît du milieu du front (1); mais ce témoignage n'étant confirmé par aucun autre, il demeure toujours fort incertain quel étoit l'*Oryx* d'Aristote. C'est le cas de faire la même remarque que nous avons déjà faite à l'article *Ane-d'inde*, d'après M. Guettard: il paroît qu'outre le rhinocéros, il existe quelque autre quadrupède portant une seule corne sur le front; mais on n'a point encore de connoissances assez précises pour peindre cet animal & donner son histoire.

O. S. (2).

§. 1. *Des Os en général.*

§. 2. *Idée du squelette de l'homme.*

§. 3. *Comparaison du squelette de l'homme avec ceux des quadrupèdes, des oiseaux & des poissons.*

§. 1. DES OS EN GÉNÉRAL.

Les Os sont des parties fermes & solides, destinées à soutenir les parties molles du corps de l'animal. Leur nécessité est sensible; & les Animaux qui n'ont point d'Os, ont des parties analogues & correspondantes qui remplissent, à leur égard, le même objet. Dans certains animaux, tels que les crustacées & les testacées, toute la partie solide est en dehors du corps; dans d'autres, tels que les insectes, les parties dures & molles paroissent confondues; dans les mollusques, la substance de leur corps est moyenne entre la chair & le nerf, & quelques-uns ont d'ailleurs des parties solides qui répondent aux arrêtes des poissons. *Des Parties, Liv. II. ch. 8.*

Je ne vois pas qu'Aristote ait expliqué d'une manière précise quelle est la nature des Os. Il faut y suppléer par les observations des Modernes. « La substance des Os, dit M. Winslow, est un tissu de fibres solides, différemment disposé suivant la conformation de chaque Os... Cette substance est en partie compacte ou solide, en partie cellulaire ou spongieuse, & en partie reticulaire. La partie compacte ou solide, occupe principalement le dehors de l'Os, & la cellulaire ou spongieuse, le dedans (3) ». J'ajoute, d'après M. de Sénac, que les interstices qui se trouvent entre

(1) De quadruped. in *Oryx*.

(2) ὄσσειον & ὄσσειον, τό.

(3) Exposit. anatom. n. 84. & suivans.

Les filets de la partie réticulaire sont tapissés d'une membrane qui y forme des vésicules, & que c'est dans ces vésicules, qui sont comme des grappes de raisin, que les vaisseaux sanguins filtrent une matière huileuse qu'on nomme moëlle. Les vaisseaux sanguins, dit encore M. de Sénac, entrent dans la substance des Os pour les nourrir; le sang leur fournit un suc plâtreux qui se dépose dans les cellules placées entre les lames osseuses. Dans les Os plats on ne trouve point de moëlle, mais seulement la partie compacte & solide, & la substance spongieuse qui se nomme *diploté* dans les Os du crâne (1).

Aristote avoit observé que c'est le sang qui nourrit les Os : *des Parties*, Liv. II. ch. 6 : il avoit remarqué aussi, *Hist. Liv. III. ch. 20*, que la moëlle ne se trouve que dans les os creux; mais il n'avoit observé ni les vésicules dans lesquelles elle est contenue, ni même une membrane qui environne le total de la moëlle dans chaque Os, & qui sert à l'Os comme de périoste interne (2) : car en disant, dans ce même lieu, que tous les liquides du corps sont renfermés dans des vaisseaux, il s'exprime ainsi : « le » sang est contenu dans les veines, la moëlle dans les Os, les autres liquides dans des membranes, dans des peaux, ou dans les intestins ». Les autres observations qu'Aristote fait encore au même lieu, sur la moëlle, sont que, dans la jeunesse, la moëlle est absolument sanguine; que dans la vieillesse, elle approche de la nature de la graisse, ou de celle de l'axonge (suif) selon que les Animaux ont de la graisse ou du suif. Dans son traité *des Parties*, Liv. II. ch. 6, où il répète d'ailleurs les mêmes faits, il ajoute que la moëlle est l'excrément recuit & condensé de l'aliment sanguin qui se distribue dans les Os, & dans l'épine du dos : mais quoiqu'il assigne ainsi le même principe à la moëlle qui est dans les Os longs, & à la moëlle épinière, il avertit que ces deux espèces de moëlles ne sont pas absolument de même nature; que la moëlle épinière n'a pas la même qualité graisseuse, & qu'au contraire, comme elle se prolonge entre les vertèbres de l'épine pour les réunir, elle est gluante, nerveuse & susceptible d'extension.

Les Modernes mettent bien plus de différence entre la moëlle allongée & la moëlle des Os; ils regardent la première comme une prolongation du

(1) Anatom. d'Heister, pag. 40 & suiv. pag. 42, & Exposit. anatom. de Winf-

(2) Anatomie d'Heister, ubi modò, low; des Os frais, n. 72 & 73.

cerveau & le principe des nerfs (1) ; au lieu qu'ils ne regardent la seconde que comme une substance onctueuse & grasse, dont la destination est de rendre la substance de l'Os en quelque maniere souple & moins cassante, en s'y insinuant peu-à-peu & sans cesse, jusqu'à la vieillesse, dans laquelle les Os en étant dépourvus deviennent très-fragiles (2).

Aristote affirme que les Os sont comme les veines, en ce qu'ils partent tous du même principe, savoir, de l'épine du dos, & qu'il n'en existe aucun dans le corps, qui soit isolé. *Hist. Liv. III. ch. 7.* Il insiste sur cette assertion dans son traité *des Parties*, L. II. ch. 9, où il s'efforce d'en donner la raison, en disant qu'un pareil Os isolé n'auroit aucun principe de mouvement, & qu'il ne seroit dans la chair qu'une épine qui la piqueroit. Néanmoins ce fait, comme Riolan l'a déjà remarqué (3), n'est pas exact, puisque l'Os hyoïde, ou l'Os de la langue, est tout-à-fait séparé des autres Os. On peut y joindre l'Os qui se trouve dans le cœur, & dans la verge de quelques animaux. Aristote lui-même a dit que les dents qu'il compte parmi les Os, touchoient à la vérité à d'autres Os, mais n'y étoient pas joints & unis (4). *De la Génér. Liv. II. ch. 6.*

Une autre remarque sur les Os en général, c'est qu'ils varient quant à la dureté, à la force, à la fermeté, selon la nature de l'animal : c'est-à-dire, selon qu'il est plus ou moins fort. Ainsi les mâles ont les Os plus durs que les femelles ; les Animaux carnassiers les ont plus durs aussi que ne les ont ceux qui ne vivent pas de cette maniere. *Hist. Liv. III. ch. 7, & des Part. Liv. II. ch. 9.*

Enfin Aristote observe qu'aucun animal n'a d'os sur l'estomac & le ventre (5) : il en donne la raison : c'est que des Os ainsi placés, seroient un obstacle au gonflement que causent les alimens, & à l'accroissement du fœtus dans le sein de sa mere. *Hist. L. III. ch. 7, & des Part. L. II. ch. 9.*

§. 2. IDÉE DU SQUÉLETTE DE L'HOMME.

Le squelette de l'homme, c'est-à-dire, l'assemblage de tous les Os qui forment la charpente de son corps, contient deux cens quarante-cinq pieces,

(1) Voyez *Nerf*.

(2) *Exposit. anat. de Winslow, Traité des Os frais, n. 71 & 77.*

(3) *Commentaire sur le livre des Os de Galien, ch. 43.*

(4) ἄπλονται, ἀλλ' οὐ συμπεφύκασιν τοῖς ὀστέοις.

(5) L'expression κοιλία qu'Aristote emploie, est équivoque, elle signifie l'estomac & le ventre : mais peut-être faut-il la traduire ici par le mot ventre ; Plinè a dit, nulli animalium circa ventrem ossa. *Hist. Lib. XI, cap. 37. n. 82.*

sans même y comprendre de petits Os qu'on nomme *sésamoïdes*, & qui sont placés aux articulations des doigts (1). On n'attend pas sans doute que je donne l'histoire de tous ces Os, celle de leurs articulations & de leur figure; mon objet est de présenter une idée générale du squelette de l'homme, d'indiquer & d'expliquer les principales observations d'Aristote. J'avertis que dans l'idée générale que je présente, je m'attache à M. Winslow.

La division ordinaire du squelette, est en tête, tronc & extrémités.

La tête se divise en deux parties générales; la première est une boîte osseuse à laquelle on donne le nom de crâne: elle est composée de huit Os, dont un est intérieur, savoir l'Os criblé. Les Os de la tête sont joints en partie par des sutures, c'est-à-dire, qu'ils s'engrangent mutuellement par de petites dents dont leurs bords sont garnis. L'autre partie de la tête comprend plusieurs pièces qui forment la majeure portion de la face. Les deux pièces principales sont les deux mâchoires, qui portent ensemble, ordinairement, trente-deux dents. La mâchoire supérieure se divise en treize pièces, du nombre desquelles sont les Os de la pommette, les Os du nez, les Os du palais, &c.

Le tronc se divise en trois parties, une commune qui est l'épine; deux propres, qui sont, le thorax, ou la poitrine, & le bassin. L'épine est composée, 1°. de vingt-quatre vertèbres, sept cervicales, douze dorsales, cinq lombaires; 2°. d'un Os nommé *sacrum*, avec son appendice appelée *coccyx*.

Le thorax est formé par les côtes & le *sternum*, qui est composé de deux ou trois pièces, & placé antérieurement à l'opposé de l'épine. Les côtes sont au nombre de douze de chaque côté, toutes attachées par derrière aux vertèbres du dos. Les sept premières de chaque côté, qui viennent joindre immédiatement le *sternum*, sont nommées vraies côtes; les cinq autres attachées au *sternum* par des cartilages qui descendent plus bas que cet Os, & qui ne font pas l'arcade entière comme les premières, sont nommées fausses côtes.

Le bassin est formé de deux grands Os qu'on appelle Os des hanches; on les divise en trois portions, dont chacune a son nom propre. La portion supérieure, postérieure, & en même tems la plus grande, est appelée Os des îles; la partie inférieure, Os ischion; la partie antérieure, Os pubis. La réunion de ces trois portions forme une cavité considérable, qui reçoit la tête du fémur, & qu'on nomme la cavité cotyloïde.

(1) Exposit. anat. de Winslow, Traité des Os secs. n. 33.

Les extrémités du squelette sont au nombre de quatre, deux supérieures, l'une de chaque côté du thorax; deux inférieures, attachées à chaque côté du bassin.

Chacune des extrémités supérieures est divisée en épaule, bras, avant-bras & main. L'épaule a deux pièces, une antérieure, appelée clavicule; l'autre postérieure, nommée omoplate. Le bras est formé d'un Os appelé *humerus*; l'avant-bras, de deux Os, *cubitus* & *radius*; la main a d'abord, le carpe ou poignet, formé de huit Os; ensuite le métacarpe, composé de quatre os, & enfin cinq doigts, qui ont chacun trois phalanges.

Les extrémités inférieures se partagent en cuisses, jambes & pieds. La cuisse a un seul os, qui est le *fémur*; la jambe, deux grands Os, le *tibia* & le *péron*, & un petit Os, nommé la rotule, placée au-dessus de la tubérosité qui se trouve à la partie supérieure du *tibia*. L'extrémité inférieure du *tibia* forme la malléole interne; l'extrémité inférieure du *péron*, forme la malléole externe. Le pied est divisé en tarse, métatarse, & doigts. Le tarse est composé de sept Os, dont le premier & le plus voisin des Os de la jambe, est l'astragale; le calcaneum est le second & forme la partie postérieure du pied. Ces deux Os méritent singulièrement d'être remarqués, à raison des observations que je ferai dans le §. suivant. Les doigts sont composés chacun de trois phalanges, excepté le pouce auquel on n'en donne que deux; mais on attribue cinq Os au métatarse, au lieu qu'on n'en donne que quatre au métacarpe.

L'Os hyoïde ou Os de la langue, est situé au milieu de l'intervalle des angles de la mâchoire inférieure; il est petit & ressemble à un arc.

Il y a encore dans la cavité intérieure de l'oreille, trois petits Os qu'on nomme l'étrier, l'enclume & le marteau.

Ces idées générales présentes à l'esprit, il est facile d'entendre les différens textes d'Aristote & d'appercevoir ce qui est à réformer dans ses observations. Il remarque dans la portion antérieure du crâne, une partie qu'on nomme dans les enfans, la fontanelle, & qui ne s'ossifie que la dernière. *Hist. Liv. I. ch. 7.* Ceci ne demande qu'un peu plus d'explication. La fontanelle se trouve à l'endroit de la réunion de trois des Os du crâne, savoir, l'Os frontal & les deux Os pariétaux. De suite Aristote dit, qu'on remarque dans le crâne des hommes, trois sutures qui se réunissent au même point; que dans le crâne des femmes, il n'y a qu'une suture circulaire, & qu'on a vu des crânes d'hommes qui n'avoient aucune suture. Il a répété

les mêmes observations au *Liv. III. ch. 7*, & il y a ajouté que la tête étoit composée de six Os, & non pas de quatre seulement, parce qu'on devoit en compter auprès des oreilles, deux qui sont petits en comparaison des autres.

Aristote n'avoit pas assez exactement observé ce qu'il décrit ici. Il peut bien se faire que, contre la loi commune de la nature, il se rencontre des crânes sans future; mais en prenant l'état des choses dans l'ordre général, Aristote n'a pas bien distingué tous les Os de la tête, & il n'a pas vu toutes les futures qu'ils formoient. A l'égard de la différence qu'il met pour le nombre des futures, entre le crâne de l'homme & celui de la femme, elle n'a aucune réalité (1).

L'Os qui supporte la tête, vient de l'épine du dos, ainsi que les clavicules & les côtes. *Hist. Liv. III. ch. 7*. Aristote me paroît s'être trompé, en supposant quelque dépendance entre les clavicules & l'épine. C'est aux omoplates que les clavicules sont attachées. Ce qu'il a observé ensuite, que les omoplates sont attachées à l'épine, les bras aux omoplates & les mains au bras, est plus vrai, ainsi que ce qu'il ajoute au *chap. 15*, qu'on distingue dans les extrémités supérieures, l'épaule, le bras proprement dit (*ancón*), l'olécrane, le coude; & dans les doigts, les phalanges, & les articles (condyles). Il a bien observé aussi, qu'après les hanches, c'est-à-dire, à la partie inférieure de l'Os des hanches, étoit la cavité cotyloïde; puis les Os de la cuisse & de la jambe, dont les malléoles font partie; ensuite les Os du pied: que la cuisse est composée du *fémur* qui a une tête à chaque extrémité; qu'elle est suivie de la rotule, partie mobile; puis de la jambe, qui a deux Os & deux malléoles; que le pied suit, & que sa partie postérieure est le talon (*pterna* en grec, en latin *calcaneum*). Mais Aristote n'a pas parlé de l'*astragale*, qui est entre les Os de la jambe & le *calcaneum*; à moins que ce ne soit l'*astragale* auquel il donne le nom de *pterna*. Aristote avertit que l'Os de la cuisse & ceux de la jambe, ou peut-être ces derniers seulement, car la leçon du texte est équivoque, se nommoient *colanés*. *Ibid.*

On doit joindre à ces observations, celles qu'Aristote fait dans son traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 9*. L'épine est ce qui soutient les Animaux selon une ligne ou perpendiculaire ou droite; mais comme il falloit que le corps

(1) Quæ de futuris prodidit Aristoteles, non eumdem esse numerum in maribus & feminis, falsa sunt. Dulaurens, *Hist. anat.* hum. corp. Lib. II. *controv. anat. qu. 8.* Voyez aussi Riolan, *Introd. à la doctrine des Os*, *ch. 23.*

pût plier pour se prêter aux mouvemens de l'animal, en même tems que cette épine est par sa continuité, elle est divisée en plusieurs parties par la distinction des vertebres. De l'épine, ajoûte Aristote, viennent les Os des bras & des cuisses qui lui sont continus; ils se touchent & ils sont fortement attachés les uns aux autres dans les endroits où la flexion exige qu'ils soient séparés. L'extrémité d'un Os forme une cavité, l'extrémité correspondante de l'autre Os forme une partie ronde; ou bien étant tous deux soit ronds, soit caves, il y a entre deux un astragale (petit Os) qui facilite la flexion & l'extension; quelques Os se touchent par des extrémités semblables, mais ils sont liés par des nerfs. Il y a aussi des parties cartilagineuses qui s'étendent dans les articulations, où elles forment comme des coussins pour empêcher que les Os ne s'usent par le frottement.

Après ces détails, qui supposent beaucoup de connoissances anatomiques, on est bien surpris de lire, *Hist. Liv. I. ch. 15*, que le long du dos sont rangées les côtes, au nombre de huit de chaque côté. Cette assertion est d'autant plus étonnante, qu'au même lieu Aristote rejette une erreur qui consistoit à supposer un peuple à sept côtes (1); & qu'on voit qu'il n'ignoroit pas l'existence des fausses côtes, puisqu'au *Liv. V. ch. 7. de son histoire*, il remarque qu'une partie des côtes se joignent au *sternum*, & que les autres ne s'y joignent pas. Hippocrate, ou l'Auteur du traité de la nature des Os, n'a pas commis la même faute; il compte douze côtes de chaque côté (2). L'Auteur de l'introduction grecque à l'anatomie, s'est également gardé de copier Aristote en cet endroit (3). On a voulu changer la leçon du texte d'Aristote, mais indépendamment de ce qu'il est semblable dans tous les manuscrits, on remarque qu'Eustathe, dans son commentaire sur Denis le géographe, l'a cité tel qu'on le lit aujourd'hui (4). Pline

(1) Suivant les différentes leçons, ce peuple est les Lychniens, Lygniens ou Lygyens. M. d'Anville parle d'une ville qui se nommoit *Lychnidus*, & qui étoit en Macédoine, près d'un lac d'où sort le Drin. *Géogr. anc. Tom. I. pag. 234*. Suivant ses cartes, cette ville est entre le 40 & 41 degrés de lat. B, & le 38 & 39 degrés de longitude. Ne sont-ce pas les peuples de ce canton qu'Aristote indique ici? C'est cette conjecture qui m'a fait adopter le *λυχνίων* de Duval. Sylburge observe que Gaza ayant lu *Λιγύων*, & voyant, dans Etienne de Byfance, des *Λιγύες* placés à l'occident de l'Espagne,

a cru pouvoir traduire *Turduli*: car c'est ainsi qu'on doit lire, suivant les anciennes éditions de Gaza: & non *Torduli*, comme portent les éditions de Casaubon, de Duval, &c. ni *Turdoli*, comme dans l'édition de Leimar, en 1597, in 8°. Les *Turduli* étoient des peuples de la Bétique en Espagne: ils habitoient à-peu-près sous le 38 degré de lat. Voyez M. d'Anville, *Géog. anc. Tom. I. pag. 34*.

(2) Hippocr. oper. *Secf. 3. pag. 274*.

(3) *Cap. 35*.

(4) Voyez la note sur le lieu de l'introduction grecque qui vient d'être citée.

aussi s'est exprimé de la même manière (1). Si Aristote n'avoit donné à l'homme que sept côtes, on croiroit qu'il a parlé seulement des vraies côtes, dont le nombre est effectivement de sept; mais il n'est pas possible de supposer, avec Cælius Rhodiginus (2), que pour compter huit côtes il ait joint la clavicule avec les côtes, puisqu'il a appelé cet Os par son nom. Tout ce que l'on peut dire pour excuser Aristote, c'est que les côtes qui sont ordinairement au nombre de douze de chaque côté, se trouvent quelquefois en nombre plus ou moins grand, soit d'un côté, soit des deux côtés (3), & que, comme Riolan l'assure en propres termes, on a trouvé plus d'une fois une huitième côte attachée au cartilage xiphoïde qui fait la pointe du *sternum* (4). Les singes ont de chaque côté huit vraies côtes (5). Il est donc possible que dans un tems où les dissections anatomiques étoient rares, Aristote ait vu un homme qui avoit huit côtes attachées au *sternum*, & que d'ailleurs ayant ouvert plus de singes que d'hommes, il ait cru pouvoir affirmer que les côtes, en ne parlant que des côtes vraies, étoient au nombre de huit.

§. 3. COMPARAISON DU SQUÉLETTE DE L'HOMME AVEC CEUX
DES QUADRUPÈDES, DES OISEAUX ET DES POISSONS.

En général, dit Aristote, il y a peu de différence entre les Os des Animaux vivipares & sanguins. La nature des Os des oiseaux ne s'en éloigne pas non plus beaucoup. Les arrêtes des poissons s'en éloignent davantage, ainsi que les cartilages des sélaques: mais tout animal qui a du sang, a une épine, soit de la nature de l'Os, soit de la nature de l'arrête. A l'égard des autres Os, les Animaux qui n'ont point les parties auxquelles ces Os appartiennent, ne les ont pas: & ceux qui ayant ces parties, les ont conformées d'une autre manière, ont aussi dans les Os des différences du plus au moins; quelquefois ils n'ont qu'un rapport d'analogie. *Hist. Liv. III. ch. 7.*

Le résultat de ces vues générales, est que le corps de tout animal de la classe qu'Aristote appelle Animaux sanguins, est soutenu par une charpente ou osseuse, ou d'une nature à-peu-près semblable, dont la baze & la pièce principale est l'épine du dos. Cette charpente n'a pas toujours

(1) *Costæ homini tantum octonæ. Hist. Lib. XI. cap. 37. n. 82.*

(2) *Antiqu. lect. Lib. IV. cap. 4.*

(3) Winslow, *Exposit. anat. Traité des Os secs, n. 637.*

(4) *Anthropogr. Liv. V. pag. 840, & comment. sur le livre des Os de Galien, ch. 51.*

(5) Riolan, *Osteol. du singe, p. 329.*

absolument la même coupe, ni les mêmes accessoires ; mais la présence est toujours la même, parce que la nécessité est toujours égale : ainsi on ne conçoit point d'édifice sans une sorte de carcasse d'une forme quelconque, mais toujours composée de matériaux fermes, qui rassemble toutes les parties de l'édifice, en fait un tout & assure sa consistance.

Si l'on entre de là dans le détail, & que l'on s'occupe d'abord de la comparaison du squelette des quadrupèdes avec le squelette de l'homme, on ne tarde pas à appercevoir des différences qui sautent aux yeux, & dont Aristote a fait remarquer quelques-unes : par exemple, que les parties placées en devant dans l'homme, sont en dessous dans les quadrupèdes, & tournées vers la terre ; que la poitrine des Animaux est beaucoup plus étroite que celle de l'homme, *Hist. Liv. II. ch. 1* ; que les Animaux qui (tels que le chien) ont la tête ronde, l'ont en même tems grosse ; & que la partie de leur face qui forme le dessous de la tête, est petite ; tandis que ceux qui portent un toupet de crin (le cheval, par exemple), ont la tête petite & les mâchoires allongées. *Liv. I. ch. 16.*

Passons à d'autres particularités. Aristote assure que le crâne n'est pas le même dans tous les Animaux, & que le chien, par exemple, l'a d'une seule pièce ; au lieu que d'autres l'ont, comme l'homme, de plusieurs pièces : *Hist. Liv. III. ch. 7.*

Ce qu'Aristote dit au *Liv. II. ch. 1*, de son histoire, de la différence entre la flexion des membres, c'est-à-dire, des jambes de devant & de derrière chez les quadrupèdes, & la flexion des bras & des jambes dans l'homme, mérite plus d'attention. Il prétend que cette flexion est toute contraire dans les quadrupèdes & dans l'homme, & que l'éléphant seul se rapproche à cet égard de l'homme. Cette erreur est encore aussi commune, quoiqu'elle ait été relevée par plusieurs personnes, qu'elle est ancienne ; un peu de réflexion suffit pour la rejeter (1). Je commence par la comparaison des extrémités inférieures de l'homme, avec les extrémités postérieures des quadrupèdes.

De la hanche de l'homme il part un Os qui s'articule dans la cavité cotyloïde, & qu'on appelle le *fémur* : c'est l'Os de la cuisse. A cet Os sont

(1) Vésale ayant été un des premiers à écrire contre cette erreur, Scaliger le combattit & fit tous ses efforts pour défendre contre lui le sentiment d'Aristote

& de Galien. Voyez ses *exercit. ad Casan.* 104, n. 21 ; & 279. Voyez aussi les mém. de MM. de l'Acad. des Sciences, pour serv. à l'hist. des Anim. *Part. III. p. 44.*

articules

articulés les deux Os de la jambe : le pli que fait la cuisse avec l'Os des hanches, est en devant : le pli que fait l'Os de la cuisse avec les Os des jambes, est en arriere. Au bas des Os de la jambe, sont les Os du tarse, savoir d'abord l'astragale, ensuite le *calcaneum*, puis le surplus des Os du tarse, ceux du métatarse & les doigts. Le pli que tous ces Os réunis font avec les Os de la jambe, est en dedans.

En suivant de la même maniere les Os des extrémités inférieures des quadrupedes, on voit un Os articulé dans la hanche, & dont le pli avec les hanches est en dedans. On voit après cela deux Os qui répondent, l'un au *tibia*, l'autre au *perone*, quoique souvent celui-ci ne paroisse en quelque sorte qu'un cartilage; le pli de cette partie avec la précédente, est en dehors. L'astragale est placé au bas de cette même partie, il est suivi du *calcaneum*, qui est extrêmement allongé, & de plusieurs Os plus ou moins distincts, selon les diverses especes d'Animaux, qui répondent aux Os du tarse, du métatarse, & à ceux des doigts du pied. Le pli que forment tous ces Os avec ceux de la jambe, est en dedans. La même comparaison entre les extrémités antérieures des quadrupedes, s'établit & se suit facilement.

Mais qu'est-il arrivé ? Au lieu de considérer les extrémités des quadrupedes de la même maniere que l'on considéroit celles de l'homme, en commençant par les parties les plus éloignées de la terre, & en descendant à celles qui y touchent, on les a regardées dans un sens absolument contraire. Prenant donc pour le pied, dans le cheval, par exemple, le sabot & les Os de la couronne; on a regardé la partie qui y est contigue, comme la jambe, & la partie au-dessus de celle-ci, comme la cuisse : la cuisse elle-même étant extrêmement courte, on l'a considérée comme une prolongation des Os des hanches, malgré l'articulation qui détermine sa nature. Alors donc on a dû, en prenant pour le genou la seconde flexion au-dessus de terre, dire que le pli du genou étoit en dedans, & le pli de la cuisse en dehors : tandis que la premiere & la seconde flexion appartenant au pied, & ne paroissant différente qu'à raison du prolongement du *calcaneum*, il falloit chercher le genou dans ce qui sembloit être la troisieme flexion.

Et ce qui démontre clairement que la source de l'erreur a été la grande longueur du *calcaneum* & le peu de longueur du *femur*, c'est l'exception qu'on a faite pour l'éléphant, Comme les Os du tarse sont fort courts dans

cet animal, & qu'au contraire le femur est long (1), on ne s'est pas mépris en regardant le femur comme une partie de la hanche, ni une partie du pied comme la jambe, & on a dit que les membres de l'éléphant avoient la même flexion que ceux de l'homme.

La première erreur d'Aristote, l'a conduit à une seconde. En donnant une idée générale du squelette de l'homme, j'ai dit qu'immédiatement au-dessous des Os de la jambe, étoit un Os qu'on nommoit astragale, & ensuite le *calcaneum*. Cet astragale est aussi dans les Animaux, entre les Os de la jambe, & cet immense *calcaneum* qui allonge le pied. Aristote l'avoit remarqué sur-tout dans les Animaux qui ont le pied fourchu, & il l'a appelé *astragale* : mais comme il parle en même tems du jeu que l'on faisoit avec cet Os, je me suis servi dans ma traduction du mot *osselet*. Aristote cherchant ce même Os dans d'autres animaux, & dans l'homme, à la même distance du bout du pied où il le voyoit, par exemple, dans le mouton, & ne le trouvant point, a affirmé que l'homme & plusieurs autres animaux ne l'avoient pas : *Hist. Liv. II. ch. 1* : ce qui est faux : seulement la forme n'est pas toujours la même, & Aristote a raison de dire, par exemple, que l'osselet du porc, comparé à celui du bœuf ou du mouton, n'est pas aussi bien formé : c'est-à-dire, que les élévations de cet Os ne sont pas aussi saillantes, ni les creux aussi renfoncés, dans l'osselet du porc, qu'ils le sont dans l'osselet des autres animaux que j'ai nommés.

Aristote en faisant mention du jeu de l'osselet, a marqué les noms que l'on donnoit à ses différens côtés. Cælius Rhodiginus (2), & Scaliger (3), en ont donné l'explication : je renvoie à leurs écrits, parce que l'objet ne me paroît pas assez important pour les extraire en cet endroit.

Il y a un autre Os que la plupart des quadrupèdes n'ont point, mais celui-ci est à la partie antérieure de l'animal : c'est la clavicule. Comme il est destiné à empêcher que le bras ne se détache du thorax, dans les mouvemens qu'on lui donne pour le porter en arrière, il étoit inutile aux animaux qui, comme le cheval & le bœuf, ont les jambes de devant toujours dans la même situation, sans les porter en dehors ; mais on trouve les

(1) Voyez la figure du squelette de l'éléphant, dans les mémoires de MM. de l'Académie des Scienc. *Part. III. pl. 23* ;

& leur discours, *Ibid. p. 102.*

(2) *Leçt. antiqu. Lib. XX. cap. 27.*

(3) Sur l'Histoire des Anim. *Pag. 169 & suiv.*

clavicules dans les quadrupedes qui portent leurs doigts de devant à la bouche ; dans les écureuils , par exemple. On les trouve aussi dans le singe (1).

Je n'en dirai pas davantage sur la comparaison du squelette de l'homme avec celui des quadrupedes , & je passe à la même comparaison avec le squelette de l'oiseau.

Belon a eu une idée singulière : il a fait graver en regard , deux squelettes , l'un d'homme , l'autre d'oiseau. Il a suspendu celui de l'oiseau par la tête , ainsi que celui de l'homme , de sorte que tous deux sont représentés perpendiculairement (2). Autant on est frappé de la différence de conformation entre un homme & un oiseau , quand on les considère en vie , autant est-on étonné de la ressemblance de leur squelette , quand on jette les yeux sur les deux figures de Belon.

Il y a néanmoins des différences , ainsi qu'il y a des conformités très-réelles. Les Os de la tête ont leurs sutures : l'oiseau a des clavicules beaucoup plus fortes que celles de l'homme , parce que les efforts de ses ailes sont plus grands que ceux auxquels nos bras sont sujets : mais entre les deux clavicules , il y a un Os qui est propre à l'oiseau , savoir l'Os de la lunette.

L'épine du dos n'a pas , à beaucoup près , autant de vertèbres que dans l'homme. Entre le cou & le croupion , Belon ne compte que six vertèbres , dont la conformation est fort différente de celle des vertèbres de l'homme. Le *sternum* aussi , est différemment conformé , & les côtes seulement au nombre de six. A l'égard des extrémités inférieures , & de la flexion de leurs différentes parties , elles ne semblent différentes de celles de l'homme , que par la même raison qui semble mettre tant de différence entre les quadrupedes & l'homme , savoir , la longueur du *calcaneum*.

Une autre remarque importante à faire sur le squelette des oiseaux , c'est la grande légèreté de leurs Os. M. de Buffon remarque que , dans les Os des oiseaux , les cavités sont proportionnellement beaucoup plus grandes qu'elles ne sont dans les Os des quadrupedes , & que les Os plats qui n'ont point de cavité , sont plus minces. Le squelette d'un grand oiseau (l'onocrotale) , ajoute-t-il , d'après MM. de l'Académie , ne pèse que vingt-trois onces (3).

Par rapport aux poissons , non-seulement ils ont cette épine dorsale

(1) Voyez M. de Bomare , V^o. Os à la fin de l'article.

(2) De la nat. des Ois. Liv. I. ch. 12 , pag. 40 & 41.

(3) Hist. des Ois. Tom. I. pag. 46.

nécessaire pour soutenir toute la masse du corps ; les côtes même ne sont pas difficiles à appercevoir dans plusieurs especes. Des Auteurs attentifs y ont trouvé aussi des omoplates, des clavicules, un *sternum*, des Os du bassin (1). Toutes ces parties sont sensibles sur-tout dans les poissons, tels que la carpe, que l'on appelle ronds, & qui ont des nageoires au-dessous des ouies, & au bas du ventre. Ces nageoires répondent aux extrémités supérieures & inférieures de l'homme.

Mais il y a aussi des différences considérables entre le squelette de l'homme & celui des poissons. La première est dans la nature de l'arrête, qui differe de celle de l'Os. La seconde est dans la multitude des Os de la tête ; Artédi en a compté quatre-vingt dans la tête d'une perche.

Une troisième différence est dans la disposition du thorax ; c'est la plus petite des cavités du corps du poisson ; & quelles n'est pas formée par les côtes, mais seulement par les vertebres, le *sternum*, les clavicules & les omoplates.

L'articulation des Os est encore très-différente de celle des Os de l'homme, non pas quant aux vertebres, mais quant aux ailerons du dos, du ventre & de la queue. Ces parties sont composées de plusieurs pointes d'épines opposées les unes aux autres, articulées à l'endroit où elles se touchent par l'extrémité la plus grosse. Une de ces pointes est en quelque sorte implantée dans la chair du poisson, tandis que l'autre pointe qui est saillante en dehors, forme l'aileron. En général, plusieurs des Os du poisson paroissent isolés, je veux dire, qu'on n'apperçoit pas d'articulations & de ligamens qui les attachent avec d'autres Os : peut-être ces ligamens ont échappé aux Observateurs.

Enfin, indépendamment des Os dont je viens de parler, il y a plusieurs especes de poissons qui ont, dans la chair même, une multitude de petites arrêtes, entre lesquelles on ne voit aucune liaison. Artédi appelle ces arrêtes, *Os des muscles*. Il pense que leur usage est de soutenir les muscles, & de leur donner plus de consistance, afin que les mouvemens du poisson s'exécutent mieux.

Tels sont les principaux rapports & les principales différences qu'on remarque entre le squelette de l'homme & celui des animaux les plus considérables : cette comparaison intéressante par elle-même, le deviendra

(1) Artédi, *Philosoph. Ichtyol. pag. 391*
Gouan, *Ichtyol. philos. pag. 62*. Duhamel, *Traité des pêches, Part. II. Introd. p. 25.*

davantage à mesure que l'on avancera dans la connoissance de l'anatomie des Animaux ; elle a encore beaucoup de progrès à faire.

O U R S (1).

Il n'y a pas d'équivoque sur la nomenclature de l'Ours, ainsi je n'ai qu'à rapporter les observations d'Aristote, & à les comparer à celles des Modernes.

Le pied de devant de l'Ours ressemble à une main. *Hist. Liv. II. ch. 1.* Il faut remarquer cependant que le pouce n'est point séparé des quatre autres doigts, & que le plus gros doigt est placé où est le petit doigt de l'homme, en dehors ; qu'au poignet il y a une callosité ; que les doigts de la main sont mal formés & peu propres aux usages qu'ils ont dans la main de l'homme, étant gros, courts & serrés l'un contre l'autre comme le sont ceux de nos pieds (2).

L'Ours a du poil sur tout le corps, *Hist. Liv. II. ch. 1*, & c'est la longueur de ce poil, presque égal par-tout, qui le rend singulièrement difforme. Lorsqu'il est dépouillé de sa peau, ainsi que MM. de l'Académie des Sciences l'ont fait représenter, son corps paroît bien articulé ; il faut sur-tout remarquer la forme des muscles de ses cuisses & de ses jambes de derrière. Le dessous du pied est charnu : *Ibid* : on assure même que c'est un bon manger (3). La femelle de l'Ours a quatre mammelles : *Ibid* : je ne vois rien de contraire à cette observation. Mais Aristote ne paroît pas avoir eu raison de citer l'Ours comme exemple des quadrupèdes qui ont l'estomac ample : car MM. de l'Académie des Sciences ont trouvé, dans deux Ours qu'ils ont disséqués, que l'estomac n'avoit pas plus d'un pied de long & six pouces seulement dans sa plus grande largeur. Ils ont observé aussi, que l'estomac se rétrécissoit vers le milieu, de sorte qu'il y avoit comme deux estomacs (4).

L'Ours est omnivore, il grimpe sur les arbres, mange du fruit, des légumes, de la chair, du poisson &c. *Hist. Liv. VIII. ch. 5.* Ces faits sont exacts : seulement on a prétendu qu'il y avoit des Ours qui ne mangeoient

(1) ἄρκτος, ἄ. En Espagnol, *El Oso*, de Funez, *Liv. II. ch. 5.*

(2) Mém. pour servir à l'histoire des Anim. Tom. III. Part. I. pag. 84.

(3) Mém. pour l'hist. des Anim. *Ubi modo* ; & *Hist. nat. de Buffon, T. VIII. pag. 34.* La même observation se trouve

dans Plutarque, *De causis natur. cap. 22.* Il en cherche la raison, mais celle qu'il présente n'est pas satisfaisante. Ce mets est regardé à la Chine comme délicieux. Voyez l'hist. des Voyages. Tom. XXI. pag. 236 & 380.

(4) Mém. pour l'hist. des Anim. p. 87.

que de la chair ; d'autres qui ne mangeoient que des fruits ; & on avoit même pris occasion de là pour distinguer plusieurs especes d'Ours toutes différentes les unes des autres (1) ; mais cette distinction ne semble pas fondée ; il paroît que l'Ours regle sa nourriture selon les lieux & les circonstances où il se trouve (2). La maniere dont l'Ours boit , est remarquable ; il mord l'eau pour ainsi dire. *Hist. Liv. VIII. ch. 6.*

La femelle de l'Ours est plus courageuse que le mâle ; *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Quand elle est obligée de fuir avec ses petits , elle les fait marcher devant elle ; elle les porte même , & quand elle est trop pressée par le chasseur , elle monte sur un arbre. *Ibid. chap. 6.* Elien ajoute que quand les petits de l'Ourse sont fatigués , elle en prend un dans sa gueule , l'autre sur son dos , & que c'est ainsi qu'elle monte à un arbre (3). Mais elle ne fuit avec ses petits , qu'autant qu'elle se voit dans l'impossibilité de se défendre , car la présence de ses petits la rend furieuse. *Hist. Liv. VI. ch. 18.*

Dans ce qu'Aristote a dit sur l'accouplement & la reproduction des Ours , il y a quelques faits vrais , mais il y en a plusieurs qui sont faux. Il est vrai , par exemple , que l'Ourse reçoit le mâle de la même maniere que les autres femelles , à l'exception qu'elle fléchit les jambes & se couche à terre , *Hist. Liv. V. ch. 2 , & Liv. VI. ch. 30* , & non sur le dos comme on l'a mal-à-propos prétendu (4). Il est vrai encore qu'elle fait ordinairement un ou deux petits , jamais plus de cinq (5). *Hist. Liv. VI. ch. 30.* Mais il est faux d'abord , que l'Ourse ne porte que trente jours , comme Aristote le dit au même lieu : des observations exactes , faites pendant plusieurs années , sur des Ours nourris à Berne , établissent que la durée de la gestation de l'Ourse est de sept mois (6). L'erreur d'Aristote , ou la défautosité du texte , dans le lieu où il est question du tems que l'Ourse porte , a occasionné une autre erreur & des corrections assez mal faites (quoique je les aie suivies en partie) dans l'endroit où il est question de la saison de l'accouplement de l'Ours. Suivant la leçon la plus commune , Aristote fixoit cet accouplement au mois *Elaphébolion* , c'est-à-dire , à la fin de Février : ce

(1) Voyez M. de Buffon , *Hist. natur. Tom. VIII. pag. 24. & suiv.*

(2) Voyez M. Zimmermann , *Spec. Zool. Géograph. cap. 2. part. 1. sect. 1. n. 2. & l'hist. des voyages , Tom. LXXIV. pag. 296.*

(3) De nat. animal. *Lib. VI. cap. 9.*

(4) Voyez l'*Hist. nat. par M. de Buffon , Tom. VIII. pag. 29.*

(5) Buffon , *Ibid. pag. 30.*

(6) Ces observations sont rapportées dans le Supplément à l'*Hist. nat. de M. de Buffon , Tom. V. pag. 328.*

qui ne pouvoit s'accorder ni avec les autres textes d'Aristote, ni avec le texte de Pline. On a remplacé le mot *Elaphébolion*, par celui de *Posidon*; c'est-à-dire, qu'à la place du mois de *Février*, on a mis le mois de *Décembre* (1): & c'est la leçon que j'ai suivie; mais elle ne vaut pas mieux que la leçon commune. Suivant les observations que j'ai déjà citées, c'est au mois de Juin que l'Ourse entre en chaleur, & ainsi il faudroit que le texte d'Aristote portât le mois *Hecatombaion*.

Il est faux pareillement, que les petits de l'Ours naissent comme une masse inarticulée, ainsi que le dit Aristote, *Hist. Liv. VI. ch. 30*; à plus forte raison doit-on rejeter ces contes d'Oppien, que l'Ourse se fait en quelque sorte avorter afin de satisfaire plutôt sa passion pour le mâle (2). Les petits de l'Ours sont si bien faits lorsqu'ils naissent, qu'on ne les prendroit pas pour des Ours; ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines, & ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur (3): ces deux derniers faits sont conformes aux observations d'Aristote. Ce qui avoit pu l'induire en erreur sur les autres points, c'est qu'il paroît que ses chasseurs n'avoient point vu d'Ourse pleine. On n'a jamais pris d'Ourse pleine, dit-il; ou du moins cela est très-rare & très-difficile. *Hist. Liv. VI. ch. 30, & Liv. VIII. ch. 17.*

Un autre fait dont Aristote a parlé, est la retraite de l'Ours, qui, lorsqu'il est en liberté, se tient caché pendant un certain tems de l'année. Cette retraite est confirmée par les Modernes (4); M. de Buffon doute seulement qu'il soit vrai, ainsi qu'Aristote l'affirme, que les Ours ne prennent alors aucune nourriture (5). On prétend que comme ils sont fort gras lorsqu'ils entrent dans leur retraite, ils se suffisent à eux-mêmes. Selon Elien, cette grande plénitude est une maladie dont ils ne peuvent se guérir que par une longue diète (6). Aristote ajoute que quand ils sortent de leur retraite, ils mangent, dit-on, de l'*Arum* pour s'ouvrir les intestins dont le défaut de nourriture avoit rapproché les parois, & qu'ils mâchent du bois comme si les dents leur faisoient mal. *Hist. Liv. VIII. ch. 17, & Liv. IX. ch. 6. L'Arum*, autrement nommé pied de veau, est une plante d'une saveur fort âcre

(1) Voyez les variantes, pag. 720. On peut voir aussi Beckman, de *Hist. nat. vet. cap. 5. §. 2.*

(2) De *venat. Lib. III. v. 152. & seqq.*

(3) Supplément à l'*Hist. natur. T. V. pag. 329.*

(4) *Hist. des Voyages. T. LVII. p. 223.*

(5) *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 27.*

(6) De *nat. anim. Lib. VI. cap. 3.*

& dont il y a plusieurs especes (1). Plutarque qui rapporte le même fait, que les Ours mangent de l'*Arum* quand ils sortent de leur retraite, ajoute que lorsqu'ils éprouvent des envies de vomir, ils vont auprès d'une fourmilliere & s'y couchent, la langue hors de la gueule. Elle est imbibée d'une salive douce qui attire les fourmis; lorsque l'Ours s'aperçoit que sa langue en est couverte, il la retire & avale les fourmis, ce qui le soulage considérablement (2). Pline prétend que les Ours connoissent encore un remede pour une troisième maladie. Lorsqu'ils sortent de leur retraite, leurs yeux sont comme appesantis & engourdis; ils vont alors se jeter sur des gâteaux de miel, afin de se faire piquer la face par les abeilles, & de se débarrasser ainsi de la trop grande quantité de sang qui les incommode (3).

Aristote a parlé, dans son traité de la Génération, Liv. V. ch. 6, d'un Ours blanc; mais il ne regarde cette variété que comme accidentelle & tenant à des causes particulières. Nous connoissons aujourd'hui un Ours qui habite les terres les plus septentrionales, & dont la race paroît être constamment blanche (4). On a même pensé que ce pouvoit être une espece différente de l'Ours commun qui est brun ou noir: mais on n'a pas encore recueilli assez de faits pour établir cette diversité d'especes (5).

O U R S E, C R U S T A C É E (6).

Espece de crustacée qui jette ses œufs à-peu-près dans le même tems que la langouste, & qui, comme tous les autres crustacées, n'est bonne que l'hiver & le printems avant d'avoir jetté ses œufs. *Hist. Liv. V. ch. 17.*

Aristote ne dit rien de plus de l'Ourse, & ainsi il ne nous apprend pas si l'on doit la rapporter à un des quatre genres principaux entre lesquels il a partagé les crustacées (7), ou si c'est une autre espece particulière. Belon & Rondelet se sont divisés sur ce point. Belon fait de l'Ourse de mer une grande langouste. (8). Rondelet veut que ce soit un cancre que l'on nomme autrement migraine (9). Scaliger s'est intéressé dans cette querelle, & il veut que ce soit la squille de la plus grande espece (10); mais il semble

(1) Voyez M. de Bomare, V^o. *Pied fon*, Tom. XII. pag. 349. de veau.

(2) Quænam animal, &c. pag. 1793, & de causis nat. cap. 26.

(3) *Hist. Liv. VIII. ch. 36.*

(4) *Hist. des Voyages, Tom. LXXIII. pag. 108.*

(5) Voyez l'*Hist. nat. de M. de Buf-*

(6) ἄρκτος, ἡ.

(7) Voyez *Crustacés*, page 268.

(8) Ou sauterelle, suivant sa maniere de s'exprimer. De la nat. des poissons, Liv. II. pag. 349.

(9) Des Poissons, Liv. XVIII. ch. 15.

(10) *Squillarum species summæ duæ.*

impossible

impossible de prononcer d'une manière certaine d'après le peu d'indications qu'Aristote nous a données.

OUTARDE (1).

La nomenclature de l'Outarde a été si bien discutée par M. de Buffon (2), & l'histoire qu'il a faite de cet oiseau me paroît si complète, que cet article fera fort court ; autrement les rapports & les différences qui se trouvent entre les textes des Auteurs qui en ont parlé, exigeroient une assez longue discussion. Je me contenterai de deux observations : la première est que les erreurs dans lesquelles on est tombé relativement à l'Outarde, venant de la confusion qui a été faite de deux Oiseaux très-différens, mais dont le nom est à-peu-près le même, savoir l'*Otus*, hibou, & l'*Otis*, Outarde ; on évitera toutes ces erreurs en distinguant les attributs de ces deux Oiseaux.

Ma seconde observation a pour objet d'ajouter une preuve à toutes celles que M. de Buffon a données de l'identité de notre Outarde & de l'*Otis* des Grecs. Pline dit expressément que les Espagnols appelloient *avis tarda*, l'oiseau que les Grecs nomment *Otis* (3) ; or de Funez, Auteur espagnol, nous apprend que l'Outarde s'appelle en Espagnol *abutarda*, & que ce mot est formé de ceux-ci, *avis tarda* (4). L'*abutarda* des Espagnols, qui est notre Outarde, est donc l'*Otis* des Grecs.

M. de Buffon pense que le nom *Otis*, dérivé d'un mot qui signifie oreille (5), peut avoir été donné par les Grecs à l'Outarde, parce que l'Outarde d'Arabie, vraisemblablement plus connue des Grecs que les autres espèces ne le furent, porte une huppe qui, regardée de profil & d'un peu loin, ressemble à des oreilles un peu couchées, & qui se portent en arrière (6).

Voyons maintenant ce qu'Aristote a dit de l'Outarde : je le citerai seul, parce que les textes des autres Auteurs exigeroient des discussions pour lesquelles j'ai déjà renvoyé à l'ouvrage de M. de Buffon.

L'Outarde a l'œsophage ample dans toute sa longueur. *Hist. Liv. II.*

Una... maxima ; Urfa hæc est Aristotelis. Ubi enim porrecta jacet urfi corium extensum representat. De subtilit. ad Cardanum, *Exerc. 245. n. 2.*

(1) ὄτις, ἡ.

(2) *Hist. des Oiseaux, Tom. III. p. 1. & suiv.*

Tome II.

(3) Proximæ eis (tetraonibus) sunt quas Hispania aves tardas appellat, Græcia otidas. *Hist. Lib. X. cap. 22.*

(4) *Hist. gener. Lib. I. cap. 15 & 28.*

(5) ὄτις, ὠτίς, oreille.

(6) *Hist. des Ois. Tom. III. pag. 74.*

G g g g

ch. 17. M. de Buffon avertit que les Modernes & MM. de l'Académie des Sciences, ont observé, au contraire, que l'œsophage de l'Outarde s'élargissoit seulement en approchant du gosier : mais en même tems il indique quelle peut avoir été la cause de l'erreur d'Aristote. L'Outarde mâle a sous la langue une espece de poche, ou réservoir, destiné, dit-on, à conserver une abondante portion d'eau : ce réservoir est fort ample & fort large dans toute son étendue. Un défaut d'exactitude dans l'observation l'aura fait prendre pour l'œsophage (1).

On trouve dans l'Outarde, comme dans un grand nombre d'autres oiseaux, des appendices vers le bas des intestins. *Hist. Liv. II. ch. 17.* MM. de l'Académie ont décrit trois *cacum* dans l'Outarde, savoir, deux à la jonction du colon à l'iléon, & un troisieme à un peu plus d'un pouce de l'anus (2).

Les grands oiseaux couvent trente jours, selon l'observation d'Aristote, que je ne vois pas être démentie par les Modernes ; il met l'Outarde dans le nombre de ces grands oiseaux. *Hist. Liv. VI. ch. 6.*

Enfin, il y a dans Aristote un troisieme texte qui, d'après la leçon commune, a jetté beaucoup d'incertitude dans la recherche de l'oiseau qu'Aristote a appelé *Otis*. Suivant cette leçon commune, Aristote a dit que l'Outarde ne couve point ses œufs, mais qu'elle les suspend à un arbre, enveloppés dans une peau de lievre ou de renard. *Hist. Liv. IX. ch. 33.* J'ai suivi cette même leçon & j'ai eu tort ; il faut s'attacher à celle que j'ai annoncée dans les variantes (3), & dont le sens est, qu'on trouve en Scythie un oiseau de la grandeur de l'Outarde, qui ne couve point ses œufs, &c. Aux autorités que j'ai indiquées dans la variante, on joindra un texte de Pline, très-conforme à cette leçon (4).

O Y E (5).

L'Oye est un oiseau généralement connu, & je ne vois pas que personne conteste que le *Chén* des Grecs, soit notre Oye. C'est, comme le dit Aristote, un oiseau pesant, qui a des membranes entre les doigts, & qui habite près des lacs & des rivieres. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.*

(1) *Hist. des Ois. Tom. III. p. 36.*

(2) *Mém. pour l'Histoire des Animaux. Part. II. pag. 107 & 108.*

(3) Page 749.

(4) In Scythia avis magnitudine Otidis, binos parit in leporina pelle semper in cacuminibus ramorum suspensa. *Hist. L. X. c. 33.*

(5) *χέν, δ.*

Aristote a donné de belles qualités à l'Oye, lorsqu'il a dit d'elle qu'elle paroïssoit connoître la décence, & étoit toujours sur ses gardes. *Hist. L. I. ch. 1, à la fin.* Mais il n'y a réputation si ancienne qui ne soit sujette à être attaquée. Scaliger dément Aristote (1), & le P. Hardouin, dans ses notes sur Pline, se range du parti de Scaliger (2).

L'Oye a l'œsophage ample dans toute sa longueur, & des appendices vers la partie inférieure des intestins. *Hist. Liv. II. ch. 17.* Sa verge, qui ne s'aperçoit point dans d'autres tems, est fort sensible au moment où le mâle quitte sa femelle, *Liv. III. ch. 1.* Après l'accouplement, la femelle va se plonger dans l'eau. *Liv. VI. ch. 2.* L'Oye femelle pond sans avoir eu communication avec le mâle (3). *Ibid.* La durée de son incubation est de trente jours (4). *Liv. VI. ch. 6.* C'est la femelle qui couve seule; & dès qu'elle a commencé à se mettre sur ses œufs, elle ne les quitte plus. *Ibid. chap. 8.*

Je ne vois pas qu'Aristote ait distingué, comme le font les Modernes; l'Oye sauvage de l'Oye domestique; mais en même tems qu'il parle de l'Oye commune, il parle d'une autre plus petite à laquelle il donne pour caractère, d'aller en troupe. Or Belon (5) & Klein (6), décrivent l'Oye sauvage comme plus petite que l'Oye domestique, & M. Salerne dit que les Oyes sauvages volent en l'air par bandes avec beaucoup d'ordre (7); mais le même Auteur ajoute, d'après Ray (8), que l'Oye sauvage égale l'Oye domestique par la grandeur. M. Brisson a prononcé en faveur de Belon & de Klein (9).

O Y E - R E N A R D (10).

Le nom d'*Oye-renard*, est la traduction littérale de l'expression grecque

(1) Verecundum anserem cur dixerit Philosophus, nescio. Si est propterea quod a coitu aiunt sese purificare, nugæ. Nam & extra aquas coit & publicè. Quin puel- larum verberibus non deterreatur a coitu. Ad hæc, quæ verecundia est, quod non verentur facere, vereantur factum. Poenitentes potius dicas. Præterea cautus quomodo deprehendatur, æquè mihi incom- pertum est. Nisi idcirco intelligas quia vel altissimos pontium fornices cum subeunt, caput tunc cervicisque summittunt ne of- fendant. *Ad Hist. Anim. pag. 29.*

(2) Cur verecundum anserem Philoso-

phus dixerit nulla satis probabilis nunc ratio occurrit; quæ inverecundum probent, plurimæ quas Scaliger attingit. *Ad Plin. Lib. X. cap. 20.*

(3) Voyez le mot, *Œuf*, pag. 551.

(4) M. Salerne fait la même observa- tion, *Hist. des Ois. pag. 407.*

(5) De la nat. des Ois. *Liv. III. ch. 4.*

(6) Ordo avium, § 68 n. 3.

(7) *Hist. des Ois. pag. 409.*

(8) *Synopsis av. pag. 136.*

(9) *Ornithol. Tom. VI. pag. 267.*

(10) *χηναλώπηξ, δ.*

employée par Aristote. Scaliger, sur l'histoire des Animaux (1), a dit qu'il ne savoit quel étoit cet oiseau, & nous avouons que nous n'en favons pas plus que lui, quoique parmi les Modernes, les uns aient prétendu que c'étoit la tadorne, & les autres, que c'étoit l'Oye nonette ou cravant; mais on va voir par les motifs même de ces assertions, combien elles méritent peu de confiance.

Aristote a parlé de l'Oye-renard en même tems que de l'Oye, pour remarquer d'abord, que comme l'Oye, l'Oye-renard est un oiseau palmipède & pesant qui habite le bord des lacs & des rivières. *Hist. L. VIII. ch. 3.* Ensuite, que la femelle de l'Oye-renard a, de même que la femelle de l'Oye, des œufs, sans communication avec le mâle. *Hist. Liv. VI. ch. 2.* Il n'en a rien dit de plus. Hérodote compte l'Oye-renard au nombre des oiseaux sacrés de l'Égypte (2). Aristophane l'a nommé deux fois dans ses Comédies (3); l'application qu'il fait de son nom, peut indiquer un oiseau adroit & rusé. Athénée cite deux Auteurs qui mettoient au premier rang de bonté parmi les œufs, les œufs de paon, & au second rang, ceux de l'Oye-renard (4). Elieen assure que l'Oye-renard est très-bien nommé, parce qu'avec la figure de l'Oye, quoiqu'un peu plus petit, il a toute la malice du renard (5). Ailleurs, Elieen dit que pour sauver ses petits qu'il aime beaucoup, l'Oye-renard fait comme la perdrix, se roulant devant le chasseur de sorte qu'on croiroit qu'on va mettre la main dessus, & néanmoins s'éloignant toujours pour donner à ses petits le tems de se mettre en sûreté (6). Pline remarque seulement sur cet oiseau, qu'il est du genre des Oyes (7).

Voilà les observations des Anciens sur l'Oye-renard: parmi les Modernes, Belon, le premier qui en ait parlé, s'exprime en ces termes, après avoir donné la description de l'Oye-nonette: « Et nous cherchant quel nom » pouvoit obtenir cette Oye des Anciens, & n'ayant trouvé aucun autre » oiseau qui pût plus raisonnablement avoir le nom de *vulpanser*, avons » facilement accordé qu'elle doit être nommée *vulpanser*, & en Grec *chinalopix* (8) ». Il rapporte ensuite les observations d'Elieen, mais il ne dit pas les avoir vérifiées.

(1) Pag. 894, Le P. Hardouin sur Plin. *Liv. X. ch. 22 sect. 29*, ne nous apprend rien de plus: *quod genus id avium sit*, dit-il, *disceptant inter se scriptores.*

(2) *Hist. Liv. II. cap. 72.*

(3) *Aves*, v. 1295; *Lysistr.* v. 956.

(4) *Deipnos. Lib. II. cap. 16. p. 58.*

(5) *De nat. anim. Lib. V. cap. 30.*

(6) *De nat. anim. Lib. XI. cap. 38.*

(7) *Histot. Lib. X. cap. 22.*

(8) *De la nat. des Ois. Liv. III. ch. 5.*

Gesner, après avoir dit que Belon dans ses observations, fait de l'Oyrenard, l'oiseau qu'il appelle bievre, cite une lettre où Turner lui marque que c'est l'oiseau qu'on nomme en Angleterre, à *bergander*, lequel, dit Turner, niche dans les terriers de lapin, comme feroit un renard. Mais Gesner personnellement ne prend aucun parti (1). Charleton a adopté cette interprétation (2). De là est venue l'idée d'en faire la tadorne, espèce de canard qui est le *bergander* des Anglois. Mais la tadorne se trouve aux bords de la mer (3). Ce n'est donc pas l'oiseau décrit par Aristote comme fréquentant les lacs & les rivières.

P A G R E (4).

Le nom *Phagros* d'Aristote, au lieu duquel Rondelet remarque que les Grecs ont dit aussi *Pagros*, se reconnoît dans le nom du Pagre, poisson décrit par nos Auteurs. Aristote n'en a dit autre chose, sinon qu'on le trouve indistinctement dans la haute mer & sur les côtes, *Hist. L. VIII. ch. 13*, & qu'il a une pierre dans la tête. *Ibid. ch. 17*. Selon Athénée, Aristote a dit quelque part que ce poisson étoit carnivore, solitaire, qu'il avoit le cœur en triangle, & que c'étoit au printems qu'il étoit dans sa vigueur. Le même Auteur en cite d'autres plus anciens, qui assimilent le Pagre au chromis, à l'orphe, à la synagris, &c (5). Rondelet conteste la qualité de solitaire qu'Aristote ou Athénée attribuent au Pagre; il assure qu'on les prend toujours en nombre sur les côtes du Languedoc (6).

Les Modernes mettent le Pagre dans le genre des spares (7); on peut voir sa description, dans Willughbi (8) & dans M. Duhamel (9). Gillius a remarqué qu'il y avoit une grande ressemblance entre le Pagre & le rouget, de sorte qu'on les a quelquefois confondus: mais il a fait en même tems plusieurs observations d'après lesquelles on peut les distinguer (10).

(1) In avibus, de Vulpanfere.

(2) Exercitat. pag. 103.

(3) Brisson, Ornithol. Tom. VI. p. 349. Salerne, Hist. des Oiseaux, pag. 413.

(4) φάγρος, δ.

(5) Deipnos. Lib. VII. chap. 22. p. 327.

(6) Ap. Gesner. de aquatil. in *Pagro*.

(7) Artédi, synon. pisc. p. 64. Voyez le mot *Spare*.

(8) De piscib. pag. 312.

(9) Traité des Pêches, Part. II. sect. 4. ch. 4. art. 4. pag. 29.

(10) Pagrus est capite rotundiori, Rubellio longiori; hic tenuiori habitu, caudâ longiore, ille crassiori, & caudâ brevior; hujus extrema pars magis attenuatur, illius multum larga & crassa; Pagri pinnae in imam ventris partem inflexæ, Rubellionis verò magis in dorsum eminent. Gillius, de nom. pisc. cap. 20. Voyez aussi Willughbi, *Ubi modò*.

PANTHERE (1).

La Panthere dont je vais parler, est celle de Gefner (2) & de M. de Buffon (3).

La Panthere est un animal toujours sauvage, *Hist. L. I. ch. 1, pag. 11*, qui ne se trouve qu'en Asie & point en Europe; *Liv. VIII. ch. 28*; ses pieds sont divisés en plusieurs doigts, *Liv. II. ch. 1, pag. 61*, & ses mammelles au nombre de quatre, sont placées sur le ventre. *Ibid. pag. 65*. Ses dents sont en forme de scie, *pag. 67*.

Dans cette espece, la femelle a plus de courage que le mâle. *Hist. L. IX. ch. 1. pag. 533*.

Lorsqu'une Panthere a avalé de ce poison qu'on appelle la mort à la Panthere, elle cherche des excréments humains; c'est pour elle un contre-poison. On prétend encore que sachant que les autres Animaux aiment à sentir l'odeur qu'elle répand, elle se cache pour qu'ils approchent sans crainte, alors elle se jette sur eux, & elle attrape ainsi jusqu'à des biches. *Liv. IX. ch. 6. pag. 551*.

Ajoutez à ces désignations, que les doigts du pied de devant de la Panthere sont au nombre de cinq, ceux de derriere au nombre de quatre (4), & que les taches dont sa peau est marquée, sont comme des yeux semés sur un fonds blanc (5). En comparant la description de M. de Buffon (6) à celle-ci, on en trouvera les caracteres assez exacts, si ce n'est que les taches de la Panthere ne sont pas aussi petites que Pline semble le faire entendre, & que la couleur blanche sur laquelle elles sont jettées, appartient aux parties voisines du ventre, les autres parties étant d'un beau fauve. On trouvera ces observations exactes encore, en les comparant à la description du tigre & de la tigresse (7), donnée dans la 3^e Partie des *Mém. de l'Académie* pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux: on verra seulement, qu'au lieu de dire que les quatre mammelles de la Panthere sont placées

(1) *πάρδαλις*, ή. & quelquefois aussi *πάρδαλις*. On peut voir des étymologies de ce mot, dans les notes de Pauw sur Phile, *pag. 146*, & dans Klein, *Ord. quadr. pag. 77*.

(2) In Panthera.

(3) Tom. VIII. pag. 259.

(4) Elien, de nat. animal. *Lib. IV. c. 49*. Gillius, *Liv. II. ch. 20 & 21*. Gefner, in *Panthera*.

(5) Panthera & Tigris macularum varietate prope solæ bestiarum spectantur. Pantheris in candido breves macularum oculi. Pline, *Liv. VIII. ch. 17*.

(6) *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 259*.

(7) Ce sont de véritables Pantheres décrites sous le nom de Tigre & de Tigresse. Voyez M. de Buffon, *Ubi modò, pag. 267*.

sur le ventre, il faut dire que deux sont au bas de la poitrine & deux au bas du ventre.

Gillius (1), d'après Oppien (2), a distingué deux especes de Pantheres. Il appelle l'une des deux *Lynx*, c'est celle que nos Auteurs décrivent sous le nom d'*Once*. M. de Buffon en a distingué une troisième à laquelle il affecte le nom de *Léopard*, nom que l'on a quelquefois donné à la Panthere, d'après le préjugé qu'elle étoit le produit du lion & du pard: c'étoit l'once qu'on appelloit vraisemblablement le pard. Ces trois especes paroissent à l'extérieur ne différer, la première d'avec les deux autres, que parce qu'elle est plus grande, & les deux autres entre-elles, qu'en ce que le léopard est d'un plus beau fauve que la Panthere.

On apprivoise en quelque maniere l'once assez pour l'employer à la chasse (3). Quelquefois on s'est servi de la Panthere, mais elle conserve toujours son caractère féroce (4).

Le poison qu'Aristote appelle la mort à la Panthere, est l'aconit (5).

Par rapport à cette odeur que répand la Panthere & dont elle se sert comme d'un appât pour attirer sa proie, c'est une qualité fort équivoque, quoiqu'elle n'ait pas manqué d'être célébrée par Elien & par Phile (6). On voit qu'Aristote n'en parle que comme d'un ouï-dire: on ne fait trop de quelle partie de son corps la faire sortir (7); il y a long-tems que, dans l'impossibilité apparemment de la reconnoître, on disoit qu'elle n'étoit sensible que pour les bêtes (8).

Aristote prétend, dans son traité de la *Physionomie*, ch. 5, qu'entre les Animaux qui paroissent forts, courageux, c'est la Panthere qui réunit le plus de caractères du sexe féminin, de même que le lion réunit les attributs du sexe masculin; mais il faut lire dans l'Auteur même les détails de cette description.

(1) *Ubi suprad.*

(2) De Venat. *Lib. III. v. 63 & seqq.*

(3) M. de Buffon le dit de l'Once; Gesner, du Léopard, in *Panthera*, l. E.

(4) Gesner & M. de Buffon, *Ubi sup.*

(5) *Pantheras perfricata carne aconito (venenum id est) barbari venantur. Occupat illico fauces earum angor: quare pardalianches id venenum appellavêre quidam. Plin., Lib. VIII. cap. 27. Voyez Gesner, in Panthera, lit. E, & in Lupo, lit. H. a.* Dans ce dernier endroit, il differte amplement sur l'aconit dont il

est ici question.

(6) Elien, de nat. anim. *Lib. V. c. 40.* Phile, de Anim. propr. pag. 144.

(7) Elien dit que c'est de la bouche que sort cette odeur. M. de Paww, sur Phile, veut que ce soit de la partie opposée à la bouche.

(8) *διὰ τὴ τῶν μὲν ζώων ἕδὲν εὐαδὲς ἔστιν, ἔξω τῆς παραλέως· αὐτὴ δὲ ἢ αὐτοῖς τοῖς θηρίοις; Γαζα a traduit: Cuius animantium nullum suaviter olet excepta Panthera, quæ etiam ipsa non nisi bestiis ita olet. Arist. Problem. sect. 13.*

P A O N (1).

M. de Buffon pense que le Paon n'a été connu en Grece que depuis Alexandre (2). Je doute de l'exactitude de cette observation, parce que je vois qu'il est mention de cet oiseau dans deux Comédies d'Aristophane, qui furent représentées, l'une la 3^e année de la 88^e Olympiade (3); l'autre la 2^e année de la 91^e (4); & qu'Alexandre n'est né que la 2^e année de la 98^e. Athénée nous a même conservé des textes de Poètes plus anciens, tels qu'Eupolis, qui ont également fait mention du Paon (5). Quoi qu'il en soit, il est parlé du Paon dans l'histoire des Animaux, comme d'un oiseau déjà suffisamment connu. Aristote lui attribue au *Liv. I. de son Hist. ch. 1, à la fin*, deux qualités : d'aimer à paroître beau, & d'être envieux ou jaloux. On ne lui contestera pas la première de ces deux qualités : par rapport à la seconde, elle n'a rien de bien réel, si comme l'observe M. de Buffon (6), on ne la donne au Paon, que parce qu'on a prétendu, ainsi que l'assure Pline, qu'il avaloit sa fiente, pour priver les hommes des avantages qu'ils pourroient en retirer. La femelle du Paon a, comme plusieurs autres oiseaux, des œufs (stériles) sans communication avec le mâle. *Hist. Liv. VI. ch. 2*. Aristote a donné plus de détails sur le Paon, la durée de sa vie, le tems de l'incubation de la femelle, &c. au *Liv. VI. ch. 9*. Son texte est fort clair, & on peut voir dans l'histoire du Paon, par M. de Buffon, que les observations d'Aristote sont, en général, confirmées par l'expérience, sauf les variations qu'entraînent la différence & l'inégalité des climats,

P A P I L L O N (7).

Il y a deux expressions différentes dans Aristote, savoir *ψυχή* & *ἡπιόλος* que j'ai traduites également par celle de *Papillon*. Je crois, en effet, que c'est ce qu'elles signifient l'une & l'autre, mais je pense que la seconde étant employée par Aristote, pour indiquer un Papillon qui vole autour de la lumière des lampes, *Hist. L. VIII. ch. 27*, elle signifie plus particulièrement

(1) *παών*, δ.(2) Voyez l'*Hist. nat. des Ois. Tom. IV. pag. 15*. M. de Buffon se fonde sur des vers d'Antiphane où il est question de la rareté de cet oiseau; mais Casaubon a averti de ne pas conclure de ces vers, que les Paons eussent été rares du tems même d'Antiphane : *Ex Antiphanis verbis**non colligas rectè raros Pavones fuisse temporibus ipsis, sed aliquando fuisse raros. Ad Athen. Lib. IX. cap. 12.*(3) *Acharn. v. 63.*(4) *Aves, v. 102 & 270.*(5) *Deipnos. Liv. IX. ch. 12.*(6) *Ubi modò, pag. 43.*(7) *ἡπιόλος*, δ. *ψύχη*, ἡ.

le Papillon nocturne ou phalène, le mot *Pfyché* demeurant sans doute réservé aux papillons diurnes. Peut-être cependant aussi le mot *Hépiolos* est-il seulement le nom d'un individu, au lieu que le mot *Pfyché* est certainement dans Aristote le nom d'un genre. Voyez, *Hist. Liv. V. ch. 19*; & le traité de *La Génér. Liv. I. ch. 18*.

Aristote n'a pas donné une description fort étendue de ces insectes. Si les belles couleurs de quelques-uns attirent l'attention, le grand nombre des autres fait négliger la majeure partie de l'espèce; d'ailleurs, ils ne peuvent intéresser qu'autant qu'on suit leurs opérations & leur développement: observations fort difficiles sans le secours des instrumens microscopiques qui n'étoient pas inventés au siècle d'Aristote.

Ce Philosophe n'a dit de l'*Hépiolos*, que le mot que j'ai déjà rapporté; c'est en parlant d'un des insectes qui incommode les abeilles dans leurs ruches: il dit qu'il ressemble à l'*Hépiolos* qui vole autour de la lumière des lampes (1).

A l'égard des Papillons qu'Aristote indique par le mot *Pfyché*, il observe qu'ils ont de petites cornes devant les yeux; nous donnons à ces cornes le nom d'*antennes*. Il est curieux d'examiner leur construction & leurs différentes formes; mais c'est avec M. de Réaumur, qu'il faut suivre ces détails (2). Aristote ne s'est occupé d'aucune de leurs autres parties: je me contenterai d'observer, en général, que tous les Papillons ont six pattes, dont deux sont ordinairement plus petites & souvent peu apparentes, & quatre aîles; ces aîles sont couvertes de petites écailles, qui, à la simple vue, semblent être des poussières: ce sont ces poussières dont les différentes couleurs donnent aux aîles de certains Papillons de si belles variétés. Une autre partie très-remarquable dans un grand nombre de Papillons, c'est leur trompe. Il y en a qui l'ont très-longue & qui, au moyen de cet organe, ne se posent pas sur les fleurs pour les sucer; ils voltigent autour, & plongent seulement leur trompe dans le calice (3).

(1) Voyez ci-dessus, au mot *Abeilles*, pag. 56.

(2) Mém. pour l'hist. des Inf. Tom. I. pag. 216 & suiv.

(3) De ce genre est le Phalène que M. de Réaumur décrit, Tom. I. pag. 292, & dont il dit qu'il ne sait s'il y en a qui portent une trompe plus longue. On l'a voit envoyé d'Amboise à M. de Réau-

mur; j'en ai trouvé, à Fleuri près Meudon, plusieurs individus voltigeans, au coucher du soleil, autour de belles de nuit (Jalap), à la fin de Septembre. Le corps de ce Papillon est long d'un pouce neuf lignes; sa trompe excède trois pouces de longueur. Swammerdam qui l'a décrit & qui l'a fait très-bien représenter, le nomme *Papilio pernix*; il donne quatre

Mais revenons aux textes d'Aristote. Il dit, en général, que les Papillons viennent de chenilles; & qu'il y a une espèce de Papillon qui produit un corps dur semblable à un grain de cartame (1), dont le dedans est liquide. *Hist. Liv. V. ch. 19.* J'ai parlé au mot *Chenille*, de ce qu'on appelle la métamorphose des chenilles en Papillon; par rapport à ce que dit Aristote de cette production semblable à un grain de cartame, c'est l'œuf pondu par la femelle du Papillon, & il a eu tort de restreindre cette production à une seule espèce de Papillon.

PARDALUS (2).

La description du *Pardalus* dans Aristote, est plus étendue que celle de beaucoup d'autres oiseaux. *Hist. Liv. IX. ch. 23.* Cependant le nom de cet oiseau ne s'étant pas conservé, & peut-être l'oiseau lui-même n'ayant jamais été fort commun, car je ne le trouve nommé que dans Aristote, on ne fait aujourd'hui quel il est. Belon suppose que c'est le gros-bec (3); mais indépendamment de ce qu'il me paroît avoir mal traduit le texte d'Aristote, M. de Buffon assure que le gros-bec ne fait entendre sa voix que rarement (4), au lieu qu'Aristote dit du *Pardalus*, qu'il a beaucoup de voix.

Turner, cité par Gesner (5), en fait un pluvier; d'autres en ont fait un vanneau (6). Toutes ces suppositions sont inadmissibles parce que les pluviers & les vanneaux sont beaucoup plus gros que la grive; & qu'au contraire, Aristote compare le *Pardalus*, pour la grosseur, à un oiseau qu'il dit être au-dessous de la grive.

PASSEREAU ET AUTRUCHE (7).

Si je rassemble dans un même article deux oiseaux si différens, ce n'est pas que je les suppose d'un même genre, comme l'a fait mal-a-propos Cardan (8), justement repris par Scaliger, sur ce sujet, ainsi que sur quelques autres contes relatifs à l'Autruche (9); je les réunis, parce que les Grecs se sont servis de la même expression pour les désigner l'un & l'autre.

ponces de longueur à sa trompe, & il assure qu'il vient d'une chenille qui mange l'écorce & le bois du faule. *Biblia nat. pag. 324 & 338; & tab. 29. fig. 3.*

(1) Ou *Saffian bâtard*: voyez sa description dans M. de Bomare, V. *Cartame*.

(2) *πάρδαλος*, δ.

(3) De la nat. des Ois. *Liv. VII. ch. 30.*

(4) *Hist. nat. des Ois. Tom. VI. p. 167.*

(5) De avibus, in *Pardalo*.

(6) Voyez l'*Ornith.* de Brisson.

(7) *στρουθός*, δ, & *στρουθιον*, τδ.

(8) E Passeris genere est struthiocamelus. *De subtil. pag. 404.*

(9) Exerc. ad Card. 230.

Peut-être le mot *strouthos* a-t-il été dans l'origine, un de ces noms dont la signification très-étendue embrasse presque la totalité du genre : je serois porté à le croire, en voyant qu'aujourd'hui encore il comprend, pour ainsi dire, & sous certain rapport, les deux extrémités du genre. Scaliger assure qu'on l'a employé pour signifier la poule (1) ; mais dans la suite on l'a restreint à indiquer l'Autruche & le Passereau, ou moineau. Souvent, il est vrai, on y a joint quelque épithète pour désigner ou le pays de l'Autruche ou quelqu'un de ses attributs : ainsi Aristote dit, lorsqu'il parle de l'Autruche, le *strouthos* de Lybie (d'Afrique) ; mais souvent aussi, & lorsque la suite du discours annonçoit qu'on ne parloit pas du Passereau, les Anciens employoient le mot *strouthos* seul (2). A l'égard de l'usage du mot *strouthos* employé seul pour signifier passereau, il est très-fréquent (3).

Aristote a peu parlé de l'Autruche dans son histoire. Il y a seulement remarqué, *Liv. IX. ch. 15*, qu'en disant que la mésange est l'oiseau qui pond le plus grand nombre d'œufs, il fait exception de l'Autruche qui en pond davantage.

Mais dans le traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 14*, Aristote fait des observations plus importantes au sujet de l'Autruche. Elle tient, dit-il, de l'oiseau & du quadrupède. Elle a des aîles, ce qui n'appartient pas au qua-

(1) *Ubi modò.*

(2) Bochart dans son *Hiérozoïcon*, *Part. II. Liv. II. ch. 14*, observe que l'Autruche est appelée par Hérodote *στρουθός κατάγαιος* ; par Aristophane, Xénophon, Athénée, Strabon, & dans l'Anthologie *στρουθός μέγας* ; par Aristote *λιευκός* ; par Héraclide *ἀράβιος* ; par Lucien *χαμαιπετής* ; par Elien *χερσαίος* ; par Pausanias *στρουθός τῶν ἀπλήμων* ; par Hérodien *μαυροστύριος* ; par Hésyche *ἀγριος* ; mais qu'on peut citer aussi plusieurs textes où le mot *στρουθός* est employé seul pour signifier l'Autruche. On peut citer entre autres un texte où Théophraste parle des plumes de *strouthos*, dont on orne les casques. A l'égard du mot *στρουθοκαμήλος*. Bochart avertit qu'il est plus nouveau ; il ne se rappelle pas l'avoir vu dans aucun Auteur plus ancien que Strabon & Diodore. Elien fait le mot *στρουθός* de genre différent, selon qu'il l'entend du Passereau ou de l'Autruche. Dans le premier cas, il dit,

στρουθός μικρός ; dans le second cas, *στρουθός ἢ μεγάλη*.

(3) M. de Buffon dit que, selon la plupart des Interprètes & des Naturalistes, le moineau s'appelle en Grec *στρουθός*, mais que dans la vérité, ce mot est le nom générique ; le nom propre du moineau domestique étant *τρωγλιτής*. *Hist. des Ois. Tom. VI. pag. 208*. Je ne trouve point l'expression *τρωγλιτής* dans Aristote, & s'il a pris le mot *στρουθός*, appliqué à un autre oiseau que l'Autruche, comme générique, il faut que ce soit comme le nom d'un genre bien peu étendu : car tout ce qu'il dit du *στρουθός* convient singulièrement au Passereau ou moineau domestique. Cependant je ne nie pas que d'autres Grecs qu'Aristote aient distingué plusieurs espèces de *strouthos*. Alexandre de Myndes, par exemple, distingue, au rapport d'Athénée, le *strouthos* domestique & le *strouthos* sauvage. *Deipnos. Lib. IX. c. 10*.

H h h h ij

drupede : mais comme si elle n'étoit pas oiseau , elle ne peut pas s'élever en l'air , & ses plumes qui sont en quelque sorte comme des poils , ne peuvent pas lui servir à voler. De plus , comme quadrupede , elle a des cils à la paupiere supérieure ; ces cils & ceux de la paupiere inférieure , sont épais ; elle a la tête & le haut du cou nud ; mais comme oiseau , elle a les parties inférieures du corps couvertes de plumes : comme oiseau elle a deux pieds ; mais comme quadrupede elle a le pied fendu , terminé par des ongles & non par des doigts. La cause de ces especes de contrariétés , continue Aristote , est que l'Autruche a la grandeur , non d'un oiseau , mais d'un quadrupede : car , en général , un oiseau doit être de la moindre grosseur possible , une masse considérable ne pouvant pas se mouvoir en l'air.

M. de Buffon en rendant justice à la vérité de ces observations , a suivi beaucoup plus loin les différens effets de cette espece de mélange , de la nature de quadrupede , & de la nature de volatile , qui se trouve dans l'Autruche. Je renvoie sur cela , ainsi que sur toute l'histoire de l'Autruche , à son ouvrage (1).

Par rapport au *Struthos* , pris dans le sens de Passereau , Aristote le compte au nombre des petits oiseaux , lorsqu'au *Liv. II, ch. 17 de son Histoire* , il dit que le Passereau , l'hirondelle , & autres petits oiseaux , ont l'estomac allongé , & que les appendices ou *cæcum* de ses intestins sont très-peu sensibles. Il remarque aussi , *Ib. ch. 15* , que cet oiseau a le fiel près des intestins.

Au *Liv. VIII. ch. 3* , Aristote compte le Passereau parmi les oiseaux qui se nourrissent de vers. M. de Buffon convient en effet , qu'il mange une assez grande quantité d'insectes , quoiqu'il mange encore plus de grain. (2) Il est du nombre des oiseaux qui se baignent & qui se roulent dans la poussiere ; *Hist. Liv. X. ch. 49* ; le froid violent le fait quelquefois devenir blanc : *Hist. Liv. III. ch. 12*. M. de Buffon parle en effet de moineaux blancs , mais il regarde cette couleur comme une variété dans l'espece (3) , & M. Klein dit plus expressément encore que les moineaux sont des petits qui sont blancs (4) ; au lieu que le sens littéral du texte d'Aristote indique que c'est le même individu qui avoit été de la couleur ordinaire du moineau , qu'on voit devenir blanc.

(1) *Hist. des Ois. Tom. II. pag. 212.*

(2) *Hist. des Ois. Tom. VI. pag. 215.*

(3) *Ubi modò , pag. 211.*

(4) *Nonnunquam albos gignit pullos.*
Ordo av. §. 41. n. 1.

L'accouplement du Passereau avec sa femelle est fort prompt ; il saute sur elle & la femelle reste debout. *Hist. Liv. V. ch. 2.* Aristote rapporte qu'on prétendoit que le Passereau mâle ne vivoit qu'un an, & qu'on en donnoit pour preuve qu'on ne voyoit au printems aucun Passereau avec cette barbe ou tache noire qu'ils ont au menton à la fin de l'année. On ajoûtoit que les femelles vivoient plus long-tems. *Hist. Liv. IX. ch. 7.* M. Salerne assure qu'on a vu des moineaux vivre en cage jusqu'à huit ans (1). Mais comme cet oiseau est fort lubrique, il est possible qu'il abregé ses jours lorsqu'il a toute liberté de se satisfaire.

P A S T E N A Q U E (2).

Le poisson auquel Aristote donne le nom de *tourterelle*, a été appelé par les Latins, *Pastinaca*, ainsi que l'atteste Pline (3). Nos Ichthyologistes françois ayant adopté cette expression latine, j'ai pensé pouvoir les suivre sans inconvénient, puisqu'il s'agit de l'individu dont il s'agit est certain.

La Pastenaque est du nombre des félaques (ou cartilagineux) plats ; les Modernes la rangent dans le genre des raies (4). Belon observe même qu'on la vend à Paris sous le nom de raie (5). Les mêmes Modernes ont distingué plusieurs especes de Pastenaques, toutes assez ressemblantes les unes aux autres ; Ray (6) en compte jusqu'à cinq especes, à la tete desquelles il met l'aigle de mer (7).

Aristote a dit peu de chose de la Pastenaque qu'il n'ait dit de toutes les raies ; ainsi il remarque, *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 17*, que comme la raie, elle n'a point de nageoires ; *au Liv. V. ch. 5*, qu'elle s'accouple comme la raie ; *au Liv. IX. ch. 37*, qu'elle se cache pour attraper les poissons qui lui servent de nourriture : il ne dit point de quelle maniere ; Pline prétend qu'elle les perce avec le dard ou aiguillon dont je parlerai dans un instant (8). Aristote assure que la Pastenaque, ainsi que les autres félaques, vit dans la haute mer. *Hist. Liv. VIII. ch. 13.* Selon Oppien, elle vit dans les lieux où il y a de la vase & du limon (9) ; je ne fais pas pourquoi

(1) *Hist. des Oiseaux, pag. 264.*(2) *τρογγών, ή.*

(3) Voyez ci-dessous, pag. suiv. n. 4.

(4) Voyez, entre-autres, Artédi, *genera pisc. gen. 45, n. 3, 4 & 5.*(5) Des poissons, *Liv. I. pag. 82.*(6) *Synops. pisc. pag. 27 & seq.*

(7) Voyez ci-dessus, pag. 72.

(8) *Pastinaca latrocinatur ex occulto, transcuntes radio, quod telum est ei, figens. Hist. Lib. IX. cap. 42.*(9) *πηλοῖσι ἢ ἐν τευάγεσσι θαλάσσης φέρωνται Halient. Lib. I. v. 102.*

Wotton, en citant cet Auteur le traduit comme s'il avoit dit que la Pastenaque habite près des rivages (1) : ce qui met entre Oppien & Aristote une contradiction qui n'existe pas.

Il me paroît étonnant qu'Aristote ayant occasion de parler de la Pastenaque, n'ait rien dit d'un aiguillon qu'elle porte sur la queue & qui la caractérise. C'est une espèce de dard, long comme le doigt, implanté vers le tiers de la queue, & garni de dents dont la pointe est tournée du côté de la tête de l'animal (2) : de sorte que quand il est entré dans quelque corps, il est difficile de le retirer ; quelquefois il a jusqu'à six pouces de long (3). Pline (4), Elien (5), Oppien (6), Phile (7), &c. (8), ont fait une description effrayante du venin que cet aiguillon porte avec lui ; c'est un des poisons employés par Circe ; il flétrit & fait périr tout ce qu'il touche ; ses atteintes se font même sentir au rocher suivant ce qu'on lit dans Oppien, mais il paroît que son texte est fautif (9). Les Modernes ne disent pas que l'aiguillon de la Pastenaque ne soit pas vénimeux ; mais l'effet de son venin n'influe pas sur le corps du poisson, car on mange la pastenaque comme la raie.

PEINTADE (10).

Aristote n'a dit que deux mots de l'oiseau qu'il appelle *Mélagris*. En décrivant les variétés qui se rencontrent dans les œufs des oiseaux, il dit que l'œuf de la *Mélagris* & celui du faisan sont marqués de points. *Histoire, Liv. VI. ch. 2.* Mais Athénée nous a conservé l'extrait d'un ouvrage de Clitus de Milet, disciple d'Aristote, qui contient une description très-détaillée de la *Mélagris*. Voici ses paroles.

(1) Pelagius piscis ut Aristoteles tradit ; verum, ut Oppiano placet in locis cœnosis, nec longè a littore. De differ. animal. L. VIII, cap. 163.

(2) Willughbi, pag. 67.

(3) Gillius lui donne cette longueur, de nomin. pisc. cap. 48 ; & il ajoute en parlant de ce même aiguillon, quo nihil usquam pestilentius mare generat.

(4) Nullum usquam exferabilius (venenum) quàm radius super caudam emittens trygonis, quàm nostri pastinacam appellans, quincunciali (quinque pollicum) magnitudine ; arbores, infixus radici, necat ; arma, ut telum, perforat ; vi ferri & veneni malo. *Hist. Lib. IX. cap. 48.*

(5) De nat. anim. *Lib. I. cap. 56, &*

Lib. II. cap. 36. Elien prétend même que la plaie que fait cet aiguillon est incurable ; mais Gesner observe que cette assertion est fautive.

(6) Halieuticon, *Lib. II. v. 462—505.*

(7) De anim. propr. n. 91.

(8) Voyez Gesner, de aquatilibus, in *pastinaca.*

(9) On lit dans le texte d'Oppien en parlant des effets de l'aiguillon de la Pastenaque, ἢ πέτρην ἐκάκωσε : M. de Paw soutient dans ses notes sur Phile, p. 314, que cette leçon ne peut pas subsister, & qu'il faut lire ἢ πρέμονον ἐκάκωσε, ce qui s'accorde bien avec les mots qui précèdent, ἀλλὰ ἢ ἔρπος.

(10) μελαγρίς, ἦ.

« Dans le temple de Minerve, à Léros, il y a de ces oiseaux qu'on appelle *Mélagris*. Le canton où on les nourrit est marécageux. Cet oiseau n'a pas d'attachement pour ses petits, il les néglige; de sorte qu'il faut que les Prêtres en aient soin. Sa grandeur est celle d'une poule de forte race: sa tête petite, proportionnellement à son corps, & nue: il porte une crête charnue, ferme, couleur de bois, & qui ressemble à une tête de clou ronde. Le long des joues, il a, en guise de barbe, deux morceaux de chair pendans & plus rouges qu'ils ne sont dans les poules, mais il n'a point cette crête qui est sur le bec des poules: c'est une partie qui semble lui manquer. Son bec est plus pointu & plus grand que celui de la poule. Son cou est noir, plus gros, & plus court que celui des poules. Tout le corps est tacheté: il a sur un fonds noir une multitude de points blancs, plus grands que des lentilles: ce sont de petits ronds dans des losanges noires; tout le plumage est ainsi varié, le noir étant semé de blanc & le blanc étant sur un fonds noir. Les ailes sont marquées de traits blancs qui forment comme des dents de scie, ou de petites flammes parallèles les unes aux autres. Ces oiseaux n'ont point d'ergots (ou éperons) à leurs jambes, & en cela ils ressemblent aux poules. Les femelles sont, à très-peu près, semblables aux mâles, aussi est-il difficile de les distinguer (1) ».

Il est inconcevable que les Anciens nous ayant laissé une description si exacte de la *Mélagris*, des Auteurs qui connoissoient la Peintade, ou poule de Numidie, ne l'aient pas trouvée dans cette description, & qu'ils aient préféré d'appliquer le nom de *Mélagris* au coq d'inde, qui, étant originaire d'Amérique, n'a pas été connu des Anciens. C'est ce qui est arrivé à Gesner (2) & à Belon (3), dont on peut dire que le sentiment a été adopté aveuglément (4). L'erreur n'a cependant pas été universelle. Niphus, dans son commentaire sur l'histoire des Animaux, dit que la *Mélagris* est la poule de Tunis: c'est un des noms de la Peintade; d'autres ont douté; ils ont senti qu'il n'étoit pas si manifeste que la *Mélagris* fût le coq d'inde (5);

(1) Deipnos. *Lib. XIV, cap. 20.*

(2) De avibus, in Gallinis sylvestrib. de *Meleagride.*

(3) Belon, de la nat. des Ois. *Liv. V. ch. 9 & 10.*

(4) Descriptionem Meleagridum quæ affertur ex Clito, Aristotelis discipulo, nemo non videt gallinis iis convenire,

quas vulgò Indicas vocamus. Casaub. ad Athen. *Lib. XIV. cap. 20.* Voyez aussi Charleton, exercit. *pag. 81.*

(5) Narratione Cliti satis constat pullum quem vocant Indum esse Meleagridem. Cum tamen Ætolam faciat avem & palustrem... non sine disquisitione historia est. Scaliger, *Exerc. ad Card. 238.* Voyez aussi le P.

enfin MM. de l'Académie des Sciences ayant démontré que la *Méléagris* ne pouvoit être que la Peintade (1), on a distingué la *Méléagris* des Anciens, que l'on a reconnue être la Peintade, de la *Méléagris* des Modernes, qui est le coq-d'inde (2). Mais cette identité de nom appliqué à des individus tout différens, n'est propre qu'à jeter de l'obscurité sur l'étude de l'Histoire naturelle, & il est à penser que l'on ne donnera plus le nom de *Méléagris* qu'à la *Peintade*, sur-tout depuis que M. de Buffon a présenté sous un nouveau jour, la démonstration de MM. de l'Académie.

Je renvoie pour l'histoire de cet oiseau, à M. de Buffon, où on la trouvera complète (3).

P É L A M I D E (4).

Les Modernes font de la Pélamide & du thon, deux poissons distincts; les Anciens appelloient Pélamides les thons de la première année. Voyez ce que je dis à ce sujet, au mot *Thon*. Pline a nommé la Pélamide, *limosa* (5), comme qui diroit bourbeuse: c'est la traduction du terme grec.

P É L I C A N (6).

Aristote a dit de l'oiseau qu'il nomme *Pélecan*, qu'il change d'habitation, allant du Strymon au Danube (7), volant en grandes troupes. *Histoire*, Liv. VIII. ch. 12. Il a dit encore de lui, que fréquentant le voisinage des rivières, il avale de grands coquillages lisses, & qu'après les avoir échauffés dans une poche qui précède son estomac, il les rejette, pour y prendre la chair (la chaleur les ayant fait ouvrir) & la manger. *Hist. L. IX. chap. 10.*

Lorsqu'après ces observations d'Aristote, on lit ce que Belon a écrit du Pélican (8), il n'est pas possible de ne pas reconnoître dans le Pélican de Belon, le *Pélecan* d'Aristote. Belon a vu cet oiseau sur le Strymon, ils y sont si communs que les eaux en paroissent couvertes. Il remarque aussi dans

Hardouin, *notæ & emend. ad Plin. Lib. X. n. 34.*

(1) *Mém. pour l'Histoire des Animaux, Part. II. pag. 83.*

(2) Voyez Ray, *Synops. av. pag. 51 & 53*, & Klein, *Ordo av. §. 53. n. 2*, & n. 4. C.

(3) *Hist. nat. des Ois. Tom. III. p. 232.*

(4) *πηλαμίδς*, ἴ.

(5) *Hist. Lib. IX. cap. 15.*

(6) *πελεκάν*, ἴ.

(7) Le Strymon est un fleuve de la Macédoine; le Danube, ou suivant l'expression d'Aristote, l'Ister, ce qui n'indique que la partie inférieure du cours du Danube, faisoit les limites de la Mæsie. De l'un de ces fleuves à l'autre, il y a une distance d'environ cinq à six degrés.

(8) De la nat. des Ois. *L. III. ch. 2.*

le

le Pélican, le sac qu'il a sous le bec. La description que MM. de l'Acad. des Sciences ont faite de deux Pélicans (1), est encore extrêmement propre à confirmer ce sentiment ; ils ont remarqué que cet oiseau a de très-grandes ailes & vole très-haut, ce qui convient bien à un oiseau de passage, tel qu'Aristote décrit le Pélican ; de sorte que je ne vois pas le plus léger doute, relativement à l'identité du *Pélican* d'Aristote, avec celui de Belon & de MM. de l'Académie, ou avec l'Oiseau qui est décrit sous le nom de grand gofier dans l'histoire des voyages (2).

Cependant Cicéron, dans son traité de la nature des Dieux (3), ayant répété ce qu'Aristote a dit du Pélican, qu'il avale les coquilles pour les rejeter quand la chaleur les a fait ouvrir, mais ayant appelé cet oiseau *Platalea*, & Pline lui ayant donné le nom de *Platea* (4), il en est résulté une équivoque. On a prétendu que le Pélican étoit l'oiseau qu'on nomme la palette, ou la spatule (5), oiseau tout différent du Pélican, & qui n'ayant point de poche sous le bec comme le Pélican, ne sauroit faire ce qu'Aristote attribue au Pélican. Peut-être l'équivoque n'auroit-elle pas eu lieu, si Cicéron & Pline eussent été plus attentifs à rendre exactement ce qui avoit été dit par Aristote. Il désigne très-formellement une partie séparée de l'estomac & qui est avant l'estomac, comme étant le réservoir où le Pélican dépose les coquilles qu'il avale ; au lieu que, suivant Cicéron & Pline, c'est dans l'estomac que les coquilles entrent tout d'abord, & c'est de là qu'elles sortent ensuite. On s'est arrêté aux textes de ces Auteurs, & l'existence d'une poche séparée de l'estomac, n'est plus entrée dans le nombre des caractères dont la réunion devoit faire connoître l'oiseau dont il étoit question.

Suidas & Hétyche, cités par Gesner (6), introduiroient une bien autre erreur : car ils font du Pélican un pic ; mais toutes ces erreurs ne doivent pas nous arrêter davantage, étant assurés, comme il paroît que nous le sommes, de connoître le véritable Pélican d'Aristote.

Ceci étoit écrit lorsque le 16^e vol. de l'Hist. des Oiseaux ayant paru,

(1) Mémoires pour l'Histoire des Anim. Part. III. pag. 189.

(2) Tom. X. pag. 405.

(3) *Platalea avis scribitur conchis se solere complere, easque, cum stomachi calore concoxerit, evomere, atque ita eligere ex iis quæ sunt esculenta. De nat. Deor. Lib. II. n. 124.*

(4) *Platea cum devoratis se implevit conchis, calore ventris costas evomit, atque ex iis esculenta legit, testas excernens. Hist. Lib. X. cap. 40.*

(5) Mém. pour servir à l'Histoire des Anim. Part. III. pag. 23. Hist. nat. des Oiseaux, Tom. XIV. p. 202.

(6) *De avibus, in Pelecano.*

J'y ai vu que M. de Buffon reconnoît, ainsi que Belon & MM. de l'Acad. notre Pélican, dans le *Pélican* d'Aristote. Il faut lire l'histoire qu'il donne de cet oiseau. La seule remarque que j'en extrairai ici, c'est que, suivant M. de Buffon, Aristote, en disant du *Pélican* qu'il avale des coquillages minces & les rejette à demi-digérés pour en séparer les écailles, lui attribue une habitude qui convient mieux à la spatule, vu la structure de son oesophage : car le bec du Pélican n'est pas un oesophage où la digestion soit même commencée (1).

P É N É L O P E (2).

L'oiseau nommé Pénélope par Aristote, n'a pu être reconnu ni par Belon ni par Gesner. Dans le texte où Aristote parle des oiseaux pefans qui ont les pieds palmés, & qui se tiennent auprès des lacs & des rivières, *Hist. L. VIII. c. 3*, il nomme en même tems, l'oie, l'oie-renard, la chevre (3) & la *Pénélope*. Ce même oiseau est nommé deux fois par Aristophane (4). Son scholiaste dit qu'il est semblable, pour la figure, au canard ; pour la grosseur, au pigeon (5). Il est encore fait mention des *Pénélopes*, comme ayant les ailes variées de différentes couleurs, dans un vers d'Ibycus, rapporté par Athénée (6) ; mais il faut avertir que la véritable leçon de cet endroit est fort incertaine : d'ailleurs toutes ces observations sont insuffisantes pour reconnoître la *Pénélope*. C'est en cet état que Belon a mis la *Pénélope* au rang des oiseaux qu'il ne connoissoit pas (7) ; & Gesner a également déclaré qu'elle lui étoit inconnue (8). Klein a indiqué un canard auquel il paroît que quelques Auteurs ont attribué le nom de *Pénélope* (9), mais on voit bien peu d'appui à leurs conjectures ; elles ne porteroient que sur une épithète donnée à la *Pénélope* dans un vers qu'on attribue au Poëte Ion, lequel a été cité par Gesner.

P É N I E S (10).

Voyez le mot *Hyperes*, pag. 444.

P É R Æ A S (11).

Aristote en parlant de la maniere de vivre des capitons, qui sont des

(1) Pages 23 & 24.

(2) πηνέλοψ, ἴ.

(3) Que je ne crois pas être le vanneau. Voyez ci-dessus le mot *Chevre*.

(4) *Aves*, v. 299 & 1302.

(5) Sur le vers 1302.

(6) *Deipnos. Liv. IX. cap. 10.*

(7) De la nat. des Ois. *Liv. I. ch. 27.*

(8) De avibus in Penelope, *inter anates feras.*

(9) *Anas fera fusca. Ordo av. §. 69. n.*

(10) πηνία, τὰ.

(11) περαιίας, ἴ.

poissons du genre des muges, dit que des deux especes de capitons, celui que quelques-uns appellent la grosse-levre, se tient auprès du rivage; & que l'autre qu'on nomme *Péraas*, s'en écarte. Celui-ci, continue Aristote, se nourrit d'une humeur muqueuse qui sort de lui-même, & il est toujours vuide. *Hist. Liv. VIII. ch. 2.* Ailleurs, *Liv. V. ch. 11*, & *Liv. VI. ch. 17*, en parlant des différentes especes de muges, il nomme le *Morveux* (ou *Baveux*). Ce rapport de nom avec ce qu'Aristote dit de la maniere de vivre du *Péraas*, & l'identité de genre, me font croire que le *Péraas* & le *Morveux* font le même individu. Rondelet a tantôt embrassé ce sentiment, & tantôt il l'a rejeté (1). Gesner le rejette, mais ses raisons ne me paroissent pas fortes; il les tire de ce que ce seroit diminuer le nombre des especes de muges; mais lui-même suppose que le nom de *Péraas* n'est pas un substantif, & qu'il ne désigne pas une espece qui porte un nom particulier (2); ainsi confondre le *Péraas* avec le *Morveux*, ce n'est pas diminuer, dans le système de Gesner, le nombre des especes de *Muges*. Au surplus si l'on veut faire attention à la construction de la phrase d'Aristote, je pense qu'on sera convaincu que le mot *Péraas* est un nom propre à une espece (3). La maniere même dont le nom de ce muge est défiguré dans Athénée (4) & dans Plutarque (5), me persuade de plus en plus que les Grecs employoient le mot *Péraas* comme nom propre.

P E R C E - B O I S (6).

Aristote a donné une description assez étendue de cet insecte pour le rendre très-reconnoissable. *Hist. Liv. V. ch. 32.* Il est aisé de voir qu'il est du genre de ceux que nous appellons teignes; c'est-à-dire, des insectes qui ayant une peau rase, tendre & délicate, se font des especes de fourreaux pour se couvrir (7). Je suis fort surpris qu'après la description d'Aristote,

(1) De mugilum gener. nom. & de Myxone, apud Gesner. in mugil.

(2) De mugil. Corol. n. 3. lit. A.

(3) Voici le raisonnement de Gesner: Aristote oppose le mot *περαιας* au mot *πρόσγειος*, & par conséquent ce dernier mot n'étant qu'un adjectif, le premier n'est pas d'une nature différente. Mais Aristote après avoir dit que le capiton, qu'on appelle *Grosse-levre*, est *πρόσγειος*, continue *ὁ δὲ περαιας*, *ὄν*. Cette particule *ὄν* a-t-elle pas la même force que si Aris-

tote avoit répété *ὁ δὲ ἐστὶ πρόσγειος*: or comme on ne construit pas deux adjectifs ensemble, il faut donc que le mot *περαιας* qui est adjectif ailleurs, soit substantif dans cette phrase.

(4) On y lit, *φραιῖος*, au lieu de *περαιας*. *Deipnos. Liv. VII. ch. 16.*

(5) *κεστρώος γένος οὗς παρδίας κελῶσιν*. *Quænam anim. pag. 1778.*

(6) *ξύλοφθόρον, τῶ.*

(7) *Mém. pour servir à l'histoire des insectes, Tom. III. pag. 41.*

on ait fait de l'insecte dont il parle, le *Coffus* (1), qui est un ver nud & qui ne s'habille point comme les teignes (2). Charleton a mieux rencontré lorsqu'il a décrit le *Xylophotoron* d'Aristote, comme le *Phryganion* de Bellon, ou le *Charrée* des François: insecte qui est, dit-il, du genre des teignes, & qui naît dans les bois pourris qu'on trouve le long des rivières & dans les rivières (3).

M. de Réaumur a pareillement décrit des teignes qu'il observe avoir été connues d'Aristote, & nommées par lui *Xylophoros*. Leurs habits, dit M. de Réaumur, sont, en général, des tuyaux de soie de figure cylindrique, ou de la figure d'un cône tronqué; mais elles les rendent solides en les recouvrant de certaines matières, par exemple, de morceaux de feuilles, de brins de tiges de graminées, de petits bâtons, &c. M. de Réaumur avertit aussi que c'est sur-tout dans les eaux qu'il faut chercher ces insectes que les Grecs ont appelés *Xylophoros*; il soutient en même tems que l'on a tort de donner à ces insectes, soit aquatiques, soit terrestres, le nom de *Xylophoros* ou *Ligniperda*, comme s'ils gâtoient ou corrompoient le bois, tandis que tout ce qu'ils font, c'est de prendre du bois qui se perd pour se couvrir (4). Mais d'une part, je crois que l'expression grecque peut se réduire à signifier *qui perce le bois, qui ronge le bois*; ensuite, M. de Réaumur ne s'explique pas assez sur la nourriture de ces vers, pour qu'on ne puisse pas penser qu'il y en ait qui se nourrissent effectivement de bois.

Aristote a dit du Perce-bois dont il parloit, qu'il devenoit chrysalide comme les chenilles, mais qu'on ne savoit quel animal ailé résulteroit de cette métamorphose. *Hist. L. V. ch. 32*. Charleton prétend que c'est un papillon (5). M. de Réaumur, après des observations qui paroissent plus exactes, assure que ce sont des mouches à quatre ailes du genre de celles qu'il nomme papillonacées (6): c'est-à-dire, des mouches dont les ailes n'ont qu'une demi-transparence: ce qui les feroit prendre au premier coup d'œil pour des papillons. Dans la mouche de la teigne aquatique, les seules ailes supérieures ont quelque opacité, les ailes inférieures étant très-transparentes (7).

(1) Constant. lexicon, V^o. ξυλοφθόρον.
 (2) Voyez l'histoire du *Coffus*, dans Swammerdam, Bibl. nat. pag. 307 & suiv.
 (3) Exercit. *Insecta*, pag. 61.
 (4) Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. III. pag. 147 & 154.

(5) Exercit. *Insecta*, pag. 61.
 (6) Mém. pour l'Hist. des inf. Tom. III. pag. 174.
 (7) Mém. pour l'Hist. des insectes, Tom. IV. pag. 137.

P E R C H E (1).

Il y a deux especes de Perches, celle de mer & celle de riviere. Aristote les a connues toutes deux. Il fait mention de la perche de mer au *L. VIII. ch. 15* de son *histoire*, lorsque traitant des poissons saxatiles qui se retirent l'hiver par couples, mâle & femelle, il nomme pour exemple, les Perches avec les grives & les merles. Au contraire il parle de la perche de riviere, au *Livre VI. chap. 14*, lorsqu'en traitant de la maniere dont les poissons d'eau-douce jettent leur frai, il dit que les Perches déposent leurs œufs au bord des rivieres & des étangs, entre les roseaux, & que les œufs de la perche sortent liés les uns aux autres.

A l'égard de ce qu'Aristote dit au *Lib. II. ch. 13*, que les ouies des Perches sont composées de quatre lames doubles, excepté la dernière (2), & au *chap 17*, que les intestins de la perche ont un grand nombre d'appendices; on peut douter si ces observations doivent s'appliquer à la Perche de mer ou à celle de riviere. Je penserois qu'elles s'appliquent à l'une & à l'autre, puisqu'Artédi les fait du même genre (3).

La Perche de riviere est un poisson bien connu: on peut en voir d'ailleurs la description fort détaillée dans Willughbi (4), & dans le traité des pêches de M. Duhamel (5). On remarque qu'elle est très-vorace. Dans l'estomac d'une Perche de 14 à 15 pouces, j'ai trouvé au carpillon de deux pouces & demi.

La Perche de mer a été décrite par Rondelet & Belon (6), & par Willughbi (7). M. Duhamel remarque qu'il y a quelque différence entre la description que donne Belon, & celle que donne Rondelet; cependant je crois qu'ils ont décrit le même poisson. Il me paroît, comme M. Duhamel le soupçonne lui-même, que la principale différence résulte de ce que la Perche décrite par Rondelet, venoit d'avaler quelque gros poisson; ce qui lui enflait le ventre (8). Athénée, en parlant de la Peche (de mer), dit, d'après Speusippe, qu'elle ressemble au *seran* (*channé*) & à la *phycis*; & d'après un texte d'Aristote que nous n'avons plus, que la Perche est marquée

(1) πέρκη, ἴ.

(2) Voyez au mot *Poisson*, ce qu'Aristote entend par ces ouies.(3) *Genera pisc. gen. 30.*(4) *De piscib. pag. 291.*(5) *Part. II. sect. 5. ch. 3. art. 4. pag. 98.*(6) *Apud Gesner. de aquatil. in Perca.*(7) *Pag. 327.*(8) *Des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 3. art. 3. pag. 38.*

de différentes lignes & de raies obliques (1). Cette description s'accorde assez bien avec celle de Rondelet & de Belon : je remarque seulement que Rondelet fait la queue du ferran fourchue, au lieu qu'il fait celle de la Perche de mer coupée quarrément (2). Mais Belon représente avec la queue ainsi coupée quarrément, un poisson qu'il nomme canadelle & qu'il suppose être un petit ferran (3). Il y a donc ici des incertitudes qui exigeroient un examen plus sérieux ; mais il faudroit le faire d'après le poisson même.

PERCNOPTERE (4).

L'une des especes d'aigle établies par Aristote. C'est, selon sa description, un très-grand aigle (5) ; sa tête est blanche, ses ailes courtes, son croupion allongé. Il ressemble au vautour ; on le nomme cicogne des montagnes & vautour-aigle, ou, suivant une autre leçon, *sous-aigle*. Il habite les bois ; a les mauvaises qualités des aigles, sans leurs vertus ; se laisse poursuivre & attrapper par les corbeaux & par d'autres oiseaux ; est pesant ; se nourrit mal, & mange des charognes. Toujours il est affamé, criant & se plaignant. *Hist. Liv. IX. ch. 32.*

Pline décrit le même oiseau, de la même manière & sous les mêmes noms (6). Mais le P. Hardouin n'ose pas lui assigner un nom françois (7).

Entre les Modernes, Gesner donne la figure d'un oiseau qu'il croit être le Percnoptere : mais il est difficile de se décider d'après ce qu'elle représente (8). Belon fait du Percnoptere, la buse ou bufard (9), & ailleurs, la bondrée (10) ; en même tems il recommande de ne pas confondre ces deux oiseaux (11). Jonston a donné trois figures du Percnoptere, aucune ne paroît propre à fixer nos idées (12).

Je ne vois rien qui empêche de prendre pour le Percnoptere d'Aristote, l'oiseau qui a été décrit par Ray, sous ce même nom (13) ; par M. Brisson, sous le nom de vautour des Alpes (14) ; par M. de Buffon, sous le

(1) *Deipnosop. Lib. VII. c. 20 p. 319.*

(2) *Des Poissons, L. VI. ch. 8 & 9.*

(3) *De la nat. des Poissons, Liv. I. pag. 258, & dans Gesner de aquatil. in Channa.*

(4) *περκόπτερος, δ.*

(5) Voyez l'article *Aigle*, pag. 65.

(6) *Quarti generis est Percnopterus, eadem oripelargus, vulturinâ specie, aliminimis, reliquâ magnitudine antecellens, sed imbellis & degener, &c. Lib. X. c. 3.*

(7) *Percnopterus nomen habet a pen-*

narum colore nigro; nondum apud nostros in certam alicujus nominis possessionem venit. Hard. ad loc. Plin. cit.

(8) Gesner, in *Percnoptero*; aussi Brisson dit-il de cette figure, *Icon pessima. Ornith. Tom. I. p. 464.*

(9) *De la nat. des Ois. Liv. II. ch. 9.*

(10) *Voyage en Egypte, Liv. II. ch. 78.*

(11) *De la nat. des Ois. Ubi modò.*

(12) *De avib. tit. 1. cap. 1. art. 4.*

(13) *Synops. avium, pag. 8. n. 10.*

(14) *Ornithol. Tom. I. pag. 464.*

nom de *Percnoptere* (1). On nous le représente comme un oiseau de la grandeur de l'aigle au moins, ayant la tête couverte d'un duvet blanc, presque tout le corps d'un gris sale, varié de taches ferrugineuses, les plumes des ailes & de la queue, noires. Ces traits conviennent fort bien au *Percnoptere* d'Aristote; & si MM. de Buffon & Brisson le mettent dans la classe des vautours, au lieu de le mettre dans la classe des aigles, le texte d'Aristote s'y prête, puisqu'il dit qu'on appelle cet oiseau vautour-aigle (2).

P E R D R I X (3).

L'indication des textes où Aristote a parlé de la Perdrix, la note de ce qu'il a dit, & le commentaire de ce qui peut exiger quelque explication, se trouvent déjà dans l'histoire de cet oiseau donnée par M. de Buffon (4); ainsi mon travail sur cette partie sera fort abrégé, parce que j'évite autant qu'il m'est possible de ne dire que ce qui a été dit, sur-tout lorsqu'il a été beaucoup mieux dit que je ne le pourrais faire (5).

Il me paroît d'abord que M. de Buffon a juste raison de penser que la Perdrix dont Aristote a parlé, est la Bartavelle. Le témoignage de Belon sur la grande multitude de ces Perdrix dans les îles de Grèce (6), & l'observation que fait Athénée (7), après avoir cité les textes d'Aristote, qu'il y a en Italie une autre espèce de Perdrix, de couleur plus obscure, de moindre corporence, & dont le bec n'est pas rouge, me paroissent des autorités décisives. J'ajouterai que Pline, du moins si l'on entend son texte comme ses plus habiles commentateurs l'ont entendu, a fixé le tems où les Perdrix grises ont commencé à être connues en Italie; & ce tems n'étoit pas fort éloigné de l'époque à laquelle il vivoit (8).

(1) Hist. des Ois. Tom. I. pag. 209.

(2) Ray dit aussi : avis hæc ob ignaviam suam, rostrique & pedum figuram, aquilis minimè accenseri debet. Syn. av. pag. 9.

(3) πέρδιξ, δ.

(4) Hist. nat. des Oiseaux, Tom IV. pag. 197 & suiv.

(5) Seulement pour que la partie de mes notes qui sert de table, ne soit pas incomplète, je joins l'indication des lieux où Aristote a fait mention de la Perdrix. Histoire, Liv. I. ch. 1; Liv. II. ch. 17, Liv. III. ch. 1; Liv. IV. ch. 9; Liv. V. ch. 5; Liv. VI. ch. 1, 2, 4, 8, 9;

Liv. IX. ch. 7, 8 & 49. De la Génération, Liv. II. ch. 4 & 7; Liv. III. ch. 1.

(6) De la nat. des Ois. Liv. V. ch. 13.

(7) Deipnos. Lib. IX. cap. 101.

(8) Pline parle d'abord au L. X. ch. 33, de la Perdrix, sous le nom de *Perdix*, & ce qu'il dit est à-peu-près copié d'Aristote. Au chap. 49 du même Livre, il s'exprime en ces termes : Venere in Italiam, Bebriacensibus bellis civilibus, trans Padum & novæ aves, ita enim adhuc vocantur, Turdorum specie, paulum infra columbas magnitudine, sapore gratæ. Sur quoi le P. Hardouin dit : sive nomen species, sive formam & magnitudinem,

En second lieu, je remarque dans le nombre des textes d'Aristote, celui où il parle des différentes voix des Perdrix : les unes, dit-il, font entendre le son des syllabes *cac*, *cac*, & les autres le son des syllabes, *tri*, *tri*. *Hist. Liv. IV. ch. 9.* Athénée nous a conservé un texte de Théophraste disciple d'Aristote, dans lequel il paroît qu'il n'entendoit pas *tri*, *tri*; mais *tit*, *tit*; & il dit que cette différence de son *tit*, *tit* & *cac*, *cac*, est sensible d'un côté d'un des quartiers d'Athènes à l'autre (1). Je crois bien avec M. de Buffon, que ces sons de voix différens n'indiquent pas deux especes d'oiseaux différentes (2) : mais je voudrois qu'on eût vérifié si cette différence de cri se remarque encore aujourd'hui. Suivant Belon, la bartavelle dit en chantant, *chacabis*, & elle le répète souvent (3), mais il ne parle point des autres sons.

Aristote rapporte avoir vu une perdrix blanche, & voici à quelle occasion il en parle. Il s'agit des variations qui peuvent arriver dans la couleur des Animaux; il soutient que dans les especes où tous les individus sont entièrement d'une même couleur, quelques-uns de ces individus n'ont une couleur différente qu'à raison d'accidens qu'ils ont éprouvés. Ce qui peut arriver, continue Aristote; car on a vu une Perdrix blanche, un passereau blanc, &c. *De la Génér. Liv. V. ch. 6.* M. de Buffon pense qu'il s'agit ici d'une Perdrix blanche de la race des Perdrix grises (4); mais comme il me paroît très-bien prouvé que les Perdrix grises n'étoient point du tout connues en Grèce du tems d'Aristote, & comme M. de Buffon fait mention d'individus blancs dans l'espece de la Perdrix rouge (5), aussi bien que dans l'espece de la perdrix grise, je pense que l'individu blanc dont parle Aristote étoit ou de l'espece de la Perdrix rouge, ou même de l'espece de la bartavelle : n'étant pas plus impossible qu'il se trouve une bartavelle blanche, qu'un individu de cette couleur dans l'espece des Perdrix rouges.

P E R N E S (6).

Le *Pernés* est, selon Aristote, une des especes de l'épervier : *Histoire; L. IX. ch. 36.* J'ai déjà averti au mot *Epervier* (7), qu'il étoit extrêmement difficile de retrouver parmi les oiseaux de proie que nous connoissons, ces

feu denique saporem, eas esse intelliges quas posterior ætas in Gallia Perdices griseas appellavit. *M. l'Abbé Brottier a dit également*, novæ aves : Perdix est cinerea, la *Perdrix grise*.

(1) *Deipnos. Lib. IX. cap. 10. p. 390.*

(2) *Hist. nat. des Ois. Tom. IV. pag. 198.*

(3) *De la nat. des Ois. Liv. III. ch. 13.*

(4) *Hist. nat. Tom. IV. pag. 189.*

(5) *Ubi modò, pag. 222.*

(6) *πέρυγς, δ.*

(7) *Pag. 315.*

différentes

différentes espèces qu'Aristote n'a fait que nommer sans les décrire. Le *Permes* est dans ce nombre, en supposant même que ce soit ce nom qu'on doit lire (1). Belon n'a donné aucune conjecture sur ce sujet (2), & Gesner, en indiquant deux Auteurs qui font du *Permes* le gerfaut, avertit que leur sentiment n'est appuyé sur aucune base solide (3).

P E R R O Q U E T (4).

Deux faits paroissent constans sur le Perroquet : que les Anciens ne connurent que celui qui vient des grandes Indes, & que les Grecs ne le connurent qu'à la suite de la guerre qu'Alexandre porta dans ces régions éloignées. Aristote désigne le Perroquet par le caractère d'oiseau Indien : *Hist. Liv. VIII. ch. 12* : & Pausanias dit expressément, que les Indiens seuls envoient les Perroquets (5). Les témoignages des Auteurs latins sont conformes. Pline, dans la description qu'il a donnée du Perroquet, n'omet pas d'avertir qu'il vient de l'Inde, & il dit même que son nom *sittace* (ou *psittace*) est le nom que les peuples du pays lui donnent (6). C'est par la désignation de la même patrie qu'Ovide a commencé une élégie fort agréable sur la mort du Perroquet de la Corinne (7).

Le fait, que les Grecs ne connurent le Perroquet qu'à l'occasion des guerres d'Alexandre, est assez manifeste, d'après la manière dont Aristote parle de cet oiseau. *Hist. Liv. VIII. ch. 12* (8). On aperçoit que c'est pour lui un oiseau nouveau, dont il conserve le nom étranger, & qu'il ne désigne que par le trait le plus saillant, son aptitude à imiter la voix de l'homme. Il paroît que les Grecs lui avoient fait un nom dans leur langue d'après cette faculté imitative, en l'appellant *anthropoglossos*, langue humaine. Mais cette dénomination composée ne s'est pas conservée ; on a laissé au Perroquet, tant chez les Grecs que chez les Latins, le nom qu'il avoit apporté de l'Inde.

Un autre fait qui paroît encore constant, est que les Anciens n'ont connu

(1) Voyez les variantes, pag. 750.

(2) Voyez son livre de la nature des oiseaux, *Liv. II. ch. 13*.

(3) In avibus, de accipitr. gener. & differ.

(4) ψιττάκη, ή.

(5) Psittacus Eois imitatrix ales ab Indis,

Occidit. Exequias ite frequenter, aves. *Amor. Lib. II. el. 6.*

(8) Voyez aussi Beckmann, de Hist. natur. veter. cap. 1. §. 5, & M. de Buffon, Histoire naturelle des Ois. Tom. XI. page 118.

(5) παρά δὲ Ἰνδῶν μόνων ἄλλα γὰρ κομιζέται, ἃ θενίδες οἱ ψιττακοί. *Græc. descr. Lib. II. cap. 28.*

(6) India hanc avem mittit, sittacen vocat. *Hist. Lib. X. c. 42.*

parmi les Perroquets que celui que nous appellons la grande perruche à collier & bec rouges (1). Cela me paroît résulter clairement de la description de Pline (2), & de celle d'Ovide (3).

M. de Buffon a parlé de Perroquets qui s'étoient reproduits à Marmande en Agenois (4); il faut y ajoûter, qu'en 1773, M. de Mefnard, Contrôleur des Fermes du Roi à Avignon, ayant mis ensemble deux Perroquets, mâle & femelle, il en provint deux œufs qui furent couvés mais sans succès. Au printems 1774, il réunit de nouveau ces mêmes oiseaux : deux œufs furent le fruit de leur nouvelle union. L'un étoit clair ; l'autre, après 25 jours d'incubation, donna le 11 Juin, un petit Perroquet vivant (5).

P E T I T - B O I T E U X (6).

Crustacée qui a la partie postérieure molle, & qui se loge dans les conques. *Hist. L. IV. ch. 4.* Voyez ci-dessus, p. 162, l'article *Cancer (petit)*. J'ai adopté, entre les différentes manieres de lire cet endroit du texte d'Aristote, l'expression qui signifie *Petit-boiteux*, à cause de la remarque d'Aristote, qu'il a une pince plus forte que l'autre.

P É T O N C L E (7).

Le Pétoncle est un coquillage ou testacée bivalve, qui a une charniere d'un côté, & dont les coquilles s'ouvrent & se ferment; *Des Part. L. IV. ch. 5 & 7*; ces coquilles sont cannelées. *Hist. Liv. IV. ch. 4.* Aristote l'a nommé *Kreis*; le caractère qu'il lui donne d'avoir la coquille cannelée, met d'abord sur la voie pour le reconnoître : Pline nous l'indique encore mieux, en nommant *Peiden* le coquillage auquel il applique ce qu'Aristote a dit du *Kreis*. Nos Conchyliologistes connoissent très-bien le *Peiden*, ou *Peigne*, & *Pétoncle*. Ils ont établi dans ce genre une multitude d'especes & de variétés (8), dans le détail desquelles il n'est pas de mon plan d'entrer :

(1) Voyez M. de Buffon, *ubi modo* & pag. 195.

(2) Tu poteris virides pennis hebetare smaragdos,
Tincta gerens rubro punica rostra croco. *Ubi sup. v. 21 & 22.*

(3) *Hist. nat. des Oiseaux, Tom. XV. pag. 160.*

(4) Affiches de province pour l'année 1774; feuille du 20 Juillet.

(5) India hanc avem mittit... viridem toto corpore, torque tantum miniatum in service distinctam. *Hist. Lib. X. cap. 42.*

(6) Κύλλαρος, δ. Voyez les variantes, pag. 678.

(7) Κρείς, δ.

(8) Voyez, entr'autres, Klein, *Concha*, sect. 2. clas. 5. pag. 130 & seqq.

je remarque seulement que sur les côtes des terres australes, on a trouvé des Pétoncles d'une grandeur immense (1); & pour donner une idée générale de cette coquille, j'avertis que l'une des espèces les plus communes, est la pelerine, ou la coquille de S. Jacques.

Aristote compte les Pétoncles parmi les testacées qui se meuvent : on dit même, ajoute-t-il, qu'ils volent, parce que souvent ils bondissent hors de l'instrument dont on se sert pour les prendre ; *Hist. Liv. IV. ch. 4* ; c'est ainsi celui des animaux sans pieds qui a le plus de mouvement & qui en fait plus d'usage. *Liv. IX. ch. 37*. Le Pétoncle s'éleve en s'appuyant sur la surface de l'eau, & son espèce de vol est accompagné d'une sorte de sifflement. *Liv. IV. ch. 9*. M. d'Argenville a décrit plus particulièrement le mouvement progressif du Pétoncle ; il lui donne pour principe la vivacité avec laquelle il bat ses deux coquilles : & il paroît que de ce principe il résulte un mouvement progressif assez rapide (2).

Dans le lieu où Aristote disserte sur les sens dont jouissent les testacées, il dit que quoiqu'on n'ait rien de bien certain sur le point de savoir si les testacées ont le sens de la vue, cependant les Pétoncles, quand on avance le doigt, s'ouvrent & se ferment comme s'ils voyoient. *Hist. L. IV. ch. 8*. Rondelet rapporte qu'ayant voulu souvent faire cette expérience, les Pétoncles ne se fermoient que quand on touchoit à leur chair, & qu'alors ils ferroient fortement le doigt (3).

Suivant Aristote, les Pétoncles viennent dans les fonds de sable, & ils croissent promptement. *Hist. L. V. ch. 15*. Ils se tiennent cachés durant environ trente jours pendant les chaleurs de la canicule. *Ib. L. VIII. ch. 13*. Pline ajoute qu'ils se cachent aussi pendant les grands froids (4). Une température sèche & chaude leur est nuisible : ils deviennent roux alors, & même ils périssent. *Hist. Liv. VIII. ch. 20*. Le Pétoncle est bon quand il est plein ; *Ibid. ch. 30* ; Athénée en fait l'éloge (5). On mange encore aujourd'hui le Pétoncle, & on le mange soit cuit, soit crud (6).

Par rapport à la conformation de l'animal qui habite la coquille dont je viens principalement de parler, voyez le mot *Testacée*.

(1) Sur les côtes des Celebes, on trouva des Pétoncles si monstrueux, qu'un seul auroit suffi pour rassasier 7 ou 8 hommes. *Hist. des voy. Tom. XLIII. p. 228*. Sur les côtes des îles de la nouvelle Guinée, on rapporta un Pétoncle dont la coquille pesoit 78 livres. *Ib. Tom. XLII. p. 92*.

(2) *Conchyliol. Part. II. pag. 55*.

(3) Des Poissons couverts de test dur ; *Liv. I. ch. 11*.

(4) *Hist. Liv. IX. ch. 33*.

(5) *Deipnos. Lib. III. cap. 12. p. 90*.

(6) De Bomare ; V^o. *Peigne*.

PHALANGE (1).

Les Phalanges sont des insectes du genre des araignées. Pline (2), & Charleton après lui (3), distinguent les Phalanges des araignées, par le caractère de la morsure, qui, de la part des Phalanges, est dangereuse. Ray leur a donné quatre caractères distinctifs : d'avancer en sautillant comme les puces ; d'avoir le front carré ; huit yeux de grandeur inégale disposés en cercle ; les pieds de devant plus longs & plus forts que les autres pour pouvoir sauter (4).

Je doute que ces caractères, soit celui que remarquent Pline & Charleton, soit ceux auxquels Ray s'attache, soient exactement conformes aux idées d'Aristote sur la dénomination des Phalanges. D'abord en effet, pour ce qui est de la morsure dangereuse des Phalanges, il dit, à la vérité, qu'il y a deux espèces de Phalanges qui mordent ; *Hist. Liv. IX. ch. 39* ; mais il ajoute de suite, que toutes les autres espèces de Phalanges, ou ne mordent point, ou mordent faiblement. Toutes les Phalanges d'Aristote ne sont donc pas distinguées des araignées par leur morsure dangereuse.

En second lieu, si Aristote parle d'une espèce de Phalange qui marche en sautillant, *Ibid.* il ajoute au sujet d'une seconde espèce, que celle-ci a le mouvement paresseux, la marche lente & ne saute point.

De-là je conclus, que les Modernes connoissent une partie des Phalanges dont Aristote a parlé, savoir celles dont la morsure est dangereuse, & celles qui marchent en sautillant ; mais qu'il y a d'autres Phalanges qu'ils ne connoissent point, ou auxquelles ils ne donnent pas ce nom, ainsi que l'a fait Aristote.

Il faut revenir un instant sur la première espèce de Phalange. Aristote la désigne par un nom propre, celui de *Psylle*. Il dit que ces Phalanges sont petites, tachetées, vives & sautillantes. Au lieu de *vives*, le P. Hardouin,

(1) φαλαγγί, δ.

(2) Phalangia ex araneis appellantur, quorum noxii morsus, corpus exiguum, varium, acuminatum, ad saltum ingreditium. Altera eorum species, nigri, prioribus cruribus longissimis. Omnibus, internodia terna in cruribus. *Hist. L. XI. c. 24.*

(3) Aranei generatim distinguuntur in noxios, seu Phalangia, inter quos præcipuum locum obtinet tarantula ; & innoxios. *Exercit. insecta, p. 54.*

(4) Phalangiorum nota est characteristi-

ca, 1. assultim ingredi pulicum more ; quæ sola nota evincere satis est nostras hæc bestiolas esse de Phalangiorum genere in Plinio, aliisque antiquis scriptoribus commemoratorum. An verò horum sint noxii morsus, nondum mihi certè exploratum est. 2. Est frontem habere velut quadratam. 3. Oculos oculos inæquali magnitudine & in dimidii velut circuli curvatura dispositos. 4. Pedes priores & longiores & validiores cæteris ad assidui saltus commeditatem. Ray, *Hist. insect. p. 2.*

dans ses notes sur Pline , veut qu'on traduise le corps en pointe (1). Le mot grec (2) est susceptible de ce sens.

Au surplus , presque tout ce qu'Aristote dit des Phalanges leur est commun avec les araignées , & s'explique par ce que j'ai dit à l'article de ces insectes. Au *Liv. IV. ch. 11* , de son histoire , il remarque que la femelle est plus grande que le mâle ; au *Liv. V. ch. 8* , qu'elle s'accouple avec le mâle à reculons (3) : dans ce même endroit il distingue , d'entre les autres Phalanges , celle qui fait de la toile. Au *Liv. V. ch. 19* , il observe que les Phalanges sont le produit de Phalanges , de même que les araignées sont le produit d'araignées ; au *ch. 27* , il remarque qu'elles couvent & qu'elles multiplient beaucoup. Enfin au *Liv. VIII. ch. 4* , il assure qu'elles peuvent vivre long-tems sans manger. Cette faculté est commune à beaucoup d'insectes.

PHALANGE (PETITE) (4).

Aristote a employé dans quelques endroits le mot *Phalanx* , pour désigner les insectes très-voisins de l'araignée dont j'ai parlé dans l'article précédent. Ailleurs , il s'est servi du mot *Phalangium* pour désigner ce même insecte. Il n'y a de différence , entre ces deux expressions dans la langue grecque , qu'en ce que la seconde est un diminutif qui indique des individus plus petits ; & quelquefois aussi j'ai eu soin de rendre le mot *Phalangium* , par celui de petite Phalange : du reste il m'a paru que la *Phalanx* & le *Phalangium* étoient le même genre d'insecte , & j'ai réuni tout ce qui les regarde l'un & l'autre dans l'article de la Phalange.

PHALARIS (5).

En faisant l'énumération des oiseaux aquatiques , Aristote observe que les plus pesans des palmipedes habitent auprès des lacs & des rivières , & dans leur nombre il compte la *Phalaris* , avec le cygne , le canard & le colymbe. *Hist. Liv. VIII. ch. 3*. Aristophane joint également cet oiseau au canard & au colymbe , mais il nomme en même tems l'attagas & le choucas (6). Ainsi ce n'est pas de ce que le nom de la *Phalaris* est mis à côté de celui de tel ou tel oiseau , qu'on peut tirer de grandes lumières pour la reconnoître.

(1) Ad Plinium , *L. XI. cap. 24. sect. 28.*

(2) *ξύ.*

(3) Vez. le mot Araignée , *p. 106 & 107.*

(4) *φαλάγγιον, τβ.*

(5) *φαλαρίς, η.* M. de Buffon s'est trompé en affirmant que ce nom ne se trouve pas dans les Naturalistes grecs. *Hist. des Ois. Tom. XV. pag. 327. n. 4.*

(6) Acharnes , *v. 875.*

Athénée est entré dans un peu plus de détails, lorsqu'il dit que la *Phalaris* a le bec étroit, le corps assez rond, & qu'elle est de couleur cendrée sur le ventre, un peu plus noire sur le dos (1). Belon a conjecturé que la *Phalaris* pouvoit être un oiseau aquatique qu'il nomme *piette* (2), à raison de ce qu'il est mêlé de noir & de blanc ; mais ces couleurs ne s'accordent pas avec ce que dit Athénée, sur-tout lorsqu'il ajoûte que la couleur la plus constante de cet oiseau est d'avoir le dessous de la gorge & du ventre tout blanc (3). D'ailleurs, la *piette* ne fréquente pas moins la mer, que les rivières & les étangs (4).

Je crois que Scaliger avoit ces conjectures de Belon en vue, lorsqu'après avoir déclaré qu'il ne connoissoit pas la *Phalaris*, il avertit qu'il ne veut pas s'arrêter aux vaines conjectures de quelques Modernes, parce qu'elles n'ont rien de sensé (5) : peut-être aussi vouloit-il noter ce que l'on avoit dit dès-lors (6), que la *Phalaris* étoit la foulque. Il est certain que cela ne peut être, parce que la foulque n'est ni un palmipede, ni un oiseau pesant.

Si la *Phalaris* d'Aristote est la *Phaleris* de Pline, on remarquera que les individus qui étoient estimés les meilleurs chez les Anciens, étoient ceux d'Asie & des environs de la ville de Séleucie, qui (au tems de Pline) appartenoit aux Parthes.

PHALÉRIQUE (7).

Espèce d'aphye. Voyez ce mot, pag. 98.

PHOCÈNE (8).

Cétacée ressemblant à un petit dauphin ; quelques-uns l'ont même regardé comme une espèce de dauphin. La Phocène habite particulièrement la mer du Pont (9). Elle est moins grosse que le dauphin, & a cependant

(1) ἡ φάλαις ἔστι ἀυτῆ σενδὺν ἔχουσα τὸ βύχκος, στρογγυλοτέρα τὴν ὄψιν ἔσασα, ἐντεφρος τὴν γαστέρα μικρῶ μελανιτέρα τὰ νῶτον. Deipn. Lib. IX. cap. 12. pag. 395.

(2) Espèce de harle, voyez Brisson, Ornith. Tom. VI. pag. 243.

(3) De la nat. des Ois. Liv. III. ch. 16.

(4) Brisson, ubi modò.

(5) φάλαις', quæ sit adhuc me latet. Nolo quorumdam recentiorum vanas & incertas sequi conjecturas, nihil enim reciti neque fani adducunt. In Arist. Lib. VIII. sect. 87.

(6) Voyez les Auteurs cités par Gesner, in *Phalaride*, à la suite d'*anas* & in *fulica*. C'est le sentiment de Gesner lui-même, que la *Phalaris* est la foulque. In *Phalaride*.

(7) Phalerides in Seleucia Parthorum & in Asia, aquaticarum laudatissimæ. Hist. Lib. X. cap. 48. n. 67.

(8) φαλερική, ἡ.

(9) φώκαινα, ἡ.

(10) Le Pont-Euxin ou la Mer-noire.

le dos plus large. Sa couleur est verd d'eau. *Histoire*, Liv. VI. ch. 12, & Liv. VIII. ch. 13.

Scaliger pense, dans son Commentaire sur l'histoire des Animaux, que la Phocene n'est connue que sur les côtes du Pont, & qu'ainsi on a tort de la confondre avec le *tyrsko* qui est le marsouin (1). C'est néanmoins le sentiment commun des Auteurs (2), que la Phocene est notre marsouin, & le *porpesse* des Anglois. Scaliger lui-même y revient ailleurs (3). Willughbi a donné, d'un poisson de ce genre, une description très-ample & qui paroît faite avec beaucoup d'exactitude. Sa longueur étoit d'un peu plus de trois pieds & demi, & sa circonférence d'environ deux pieds dans l'endroit du corps le plus gros.

Si la Phocene est réellement le marsouin, ainsi qu'il y a lieu de le croire, & si plusieurs personnes, ainsi que le rapporte Aristote, ont regardé la Phocene comme une espèce de petit dauphin, il n'est pas étonnant qu'entre les Modernes, quelques-uns aient dit que le dauphin & le marsouin étoient un même animal.

PHOIX (4).

Aristote après avoir parlé des hérons, dit que *la nommée Phoix* a un caractère particulier, savoir d'attaquer principalement les yeux des oiseaux. *Hist. Liv. IX. ch. 18.* Gesner (5) & Belon (6), pensent qu'il est question en cet endroit d'un des hérons, dont Aristote a nommé plusieurs espèces. Belon ajoute, que c'est le héron qu'on appelle autrement *butor* (7), qui fut nommé Phoix, à raison de la fable d'un esclave paresseux du nom de Phoix, métamorphosé en butor; & il remarque encore, qu'effectivement le butor en veut singulièrement aux yeux des oiseaux. La conjecture de Belon me paroît assez vraisemblable, mais je ne fais où il a pris l'histoire de la métamorphose de Phoix.

(1) Enn (*Marsouin* & *tyrionem*) phocœnam esse non putamus, eamque solis Ponti accolis notam. *Scal. ad Arist. Lib. VI. sect. 117.*

(2) Belon, *des Poissons*, L. I. pag. 12. Artédi, *Synonim.* pag. 104. Ray, *Synops. pisc.* pag. 13. Willughbi, *de piscib. Lib. II. cap. 3.* Harduinus, *ad Plinium*, Lib. IX. cap. 9.

(3) *Marsupus minores*, vocant; alios

marsuinos quasi marinos suos. Duo genera. Alteri rostrum porrectius & qua vertici committitur depressius, alterum minus sinum quas *Tursiones* Plinii, *Phocœnas* Aristotelis arbitramur, *ad Cardan. de subf. ex. 223.*

(4) *φώξ*, ἦ.

(5) De avibus, in *Phoics.*

(6) De la nat. des Ois. Liv. IV. ch. 4.

(7) Voyez ci-dessus, pag. 416.

PHOLIS (1):

Aristote dit au *Liv. IX. ch. 37*, de son histoire, en parlant de différens poissons de mer, que la bave que jette la Pholis se répand autour d'elle & lui forme comme un lit. Rondelet décrit, mais en fort peu de mots, un poisson qu'on nomme, dit-il, Baveuse, en Provence, parce qu'il est toujours tout couvert de bave. Il pense que ce peut être la Pholis d'Aristote (2).

PHOQUE (3).

Le Phoque est compté, par Aristote, au nombre des animaux amphibiés : *Hist. Liv. VI. ch. 12*, & *Liv. VIII. ch. 2* : il est certain que c'est un des animaux auxquels on peut donner ce nom à plus juste titre. Le Phoque ne sauroit se passer ni d'air ni d'eau, & la manière dont il est conformé répond à cette destination, ayant ce que l'on appelle le trou ovalaire dans le fœtus, toujours ouvert (4). Aristote dit que le Phoque est le seul des quadrupèdes sauvages qui cherche sa nourriture auprès de la mer. *Hist. Liv. VIII. ch. 5*. On ne tardera pas à voir comment le Phoque peut être appelé quadrupède : à l'égard des lieux qu'il habite, j'observe que quoique ce soit ordinairement dans l'eau de la mer qu'il plonge & qu'il nage, il vit aussi dans l'eau-douce. J'en ai vu un à Paris en 1779, que des Vénitiens disoient avoir pris sur les côtes de Dalmatie ; ils le tenoient la moitié du jour à sec, & l'autre moitié dans un grand réservoir plein d'eau-douce. Il paroïssoit se porter fort bien (5). Son adresse pour avaler une carpe qu'on lui donnoit, m'a paru remarquable : on la lui jettoit & il l'attrapoit en travers, mais lui-même la rejetant aussi-tôt en l'air, la faisoit tomber dans sa gueule la tête en avant, & il l'avaloit de cette manière. Je ne peux mieux comparer ce Phoque pour la couleur & pour le port de la tête, quand il l'élevoit au-dessus de l'eau, qu'à ces grands chiens danois dont le corps est gris-de-fer foncé, & qui ont les oreilles coupées. Mais il est beaucoup plus gros.

Le Phoque a des pieds, dit Aristote, mais ils sont mal conformés. *Hist. Liv. I. ch. 1*. Littéralement, il faudroit dire que le Phoque est *manchos*

(1) φωλις, ἡ.

(2) Des Poissons, *Liv. VI. ch. 23*; & ap. Gesnerum, in aqualil. de *Pholide*.

(3) φώκη, ἡ.

(4) Mém. pour servir à l'hist. des Anim. *Part. I. pag. 196*.

(5) Voyez d'autres faits qui prouvent que le Phoque peut vivre dans l'eau-douce, dans une lettre de M. Bonamy, Médecin à Nantes, imprimée au Journal de Verdun, pour le mois d'Avril 1771, *pag. 289*.

par les pieds, ou qu'il est comme estropié, ainsi que MM. de l'Académie des Sciences ont traduit. Aristote s'explique davantage au *Liv. II. ch. 1*; il dit du Phoque, qu'il est comme un quadrupede imparfait, que ses pieds de devant tiennent immédiatement à l'épaule, & que quoique ses pieds de derriere aient cinq doigts, ainsi que ceux de devant, l'ensemble de leur forme tient de la queue de poisson. Les termes dont il se sert ailleurs me paroissent avoir quelque chose de plus expressif encore. C'est dans le traité de *la marche des Anim. ch. 18*, où il dit que le Phoque est quadrupede, mais qu'il l'est mal (1). Dans le traité *des Parties, Liv. IV. ch. 13*, il dit que le Phoque a des pieds quoique vivant dans l'eau, & des nageoires quoique vivant sur terre : ses pieds de derriere étant tout-à-fait de la nature des membres du poisson (2). Enfin le Phoque est un quadrupede tellement imparfait, qu'il y a un texte où Aristote l'a compté au nombre des cétacées avec le dauphin & la baleine.

Au surplus, les observations d'Aristote, sur la conformation singuliere des pieds du Phoque, sont exactes. Et d'abord, par rapport aux pieds de devant, au lieu des trois parties qui composent ordinairement le bras, savoir, l'*humerus*, l'avant-bras & la main, les pieds du Phoque ne font paroître que la derriere partie qui répond à la main de l'homme; en sorte que cette partie lui sort immédiatement de la poitrine, les deux autres étant enfermées & cachées sous la peau (3). Par rapport aux pieds de derriere, MM. de l'Académie observent avec Aristote, que ces deux pieds allongés ainsi qu'ils étoient & ferrés l'un contre l'autre, avoient plutôt la forme de la queue d'un poisson, qu'ils ne ressembloient aux pieds de derriere, mais ils soutiennent qu'ils n'ont pas de doigts, comme les pieds de devant (4). MM. de l'Académie ont aussi trouvé au Phoque, cette petite queue qu'Aristote compare à celle du cerf; *Hist. Liv. II. ch. 1*; elle étoit longue d'un pouce & demi.

Aristote a dit en deux endroits, *des Parties, Liv. II. ch. 11*, & *de la Génér. Liv. V. ch. 2*, que le Phoque n'avoit point d'oreille extérieure, mais seulement des ouvertures qui font l'entrée du conduit auditif. M. de Buffon remarque néanmoins, que le Phoque de la Méditerranée a une espece

(1) ἡ γὰρ ταῦτα τετραπόδα, κακῶς ἔστι.

(2) τὰς γὰρ ὀπισθεν πόδας ἰχθυώδεις ἔχουσι πάντων.

Tome II.

(3) Mém. pour l'Hist. des Animaux, Tom. III. Part. I. pag. 190.

(4) *Ubi modò.*

(5) Hist. natur. Tom. XI. pag. 282.

d'oreille externe, très-petite (5). Mais si l'on fait attention que dans les endroits où Aristote refuse l'oreille extérieure au Phoque, il parle par comparaison avec celle des quadrupèdes, proprement dits, il ne paroîtra pas impossible de concilier son observation avec celle de M. de Buffon.

Les dents du Phoque sont, suivant Aristote, toutes en forme de scie. *Hist. Liv. II. ch. 1, à la fin.* Cela s'accorde bien avec ce que M. de Buffon assure du Phoque de la Méditerranée, qu'il a les dents incisives terminées par deux pointes (1).

Mais peut-être Aristote a-t-il employé une expression trop forte, lorsqu'il a dit que le Phoque avoit la langue fendue, de la même manière qu'il le dit du serpent & du lézard. *Hist. Liv. II. ch. 17, & des Parties, L. IV. ch. 11.* MM. de l'Académie observent, il est vrai, que la langue du veau-marin (Phoque) qu'ils ont disséqué, étoit fourchue & fendue en deux par le bout (2); mais M. de Buffon pense qu'elle est plutôt échancrée à la pointe, que fourchue (3).

L'observation d'Aristote, *Liv. II. chap. 15, & des Parties, Liv. III. ch. 9*, que le Phoque n'a point de vésicule du fiel, *Hist. Liv. I. ch. 17*; & celle que les reins du Phoque sont plus compacts que ceux des autres Animaux, n'ayant point de cavité au milieu, n'a point été confirmée. On a trouvé entre les lobes du foie, la vésicule du fiel (4); & les reins ont; outre le grand bassinet, plusieurs petits bassinets semblables, semés dans la substance du rein (5). Cependant il faut remarquer que ces observations ont été faites sur des Phoques de notre Océan, ou des mers du Nord, & qu'Aristote n'a décrit que le Phoque de la Méditerranée. Or il y a plusieurs différences entre ces espèces de Phoques (6).

L'accouplement du Phoque ne paroît pas avoir été observé par les Modernes, ainsi je ne saurois ni appuyer ni contester ce qu'Aristote en a dit. *Hist. Liv. V. ch. 2.* Mais on fait bien que c'est un animal vivipare, *Hist. Liv. I. ch. 5*, qui a des mamelles & du lait. *Liv. III. ch. 20.* Il fait ses petits sur la terre, *Hist. Liv. VIII. ch. 2*, & il les accoutume peu-à-peu à aller à l'eau (7).

Enfin, Aristote rapporte qu'on disoit que les Phoques se battoient l'un

(1) *Hist. nat. Tom. XI. pag. 282.*

(2) *Ubi modò, pag. 194.*

(3) *Ubi sup. pag. 273.*

(4) *Mém. pour l'hist. des Anim. Tom.*

III. part. 1. pag. 195.

(5) *De Buffon, Ubi sup. p. 289 & 290.*

(6) *De Buffon, p. 281 & suiv.*

(7) *Plut. Quæst. animal. p. 1808.*

contre l'autre , mâle contre mâle , femelle contre femelle , jusqu'à ce que l'un des deux eût été tué , ou que son adverfaire l'eût chassé du lieu où il vouloit habiter seul. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

P H O X I N (1).

Le *Phoxin* est un poisson de riviere. Aristote a dit de lui , qu'encore tout petit & à peine né , il avoit des œufs. *Hist. Liv. VI. ch. 13.* Il a ajoûté , qu'il jettoit ses œufs entre les roseaux , *ch. 14.* Il est difficile , d'après ces seuls traits , de dire précisément quel est le *Phoxin* , car Rondelet remarque que cet attribut d'avoir des œufs aussi-tôt leur naissance , est commun à plusieurs autres poissons : aussi Rondelet a-t-il fait du nom *Phoxin* , un nom en quelque sorte générique , & sous ce genre il comprend le véron (2). Belon veut que ce soit nommément le véron , qui soit le *Phoxin* d'Aristote (3) ; la plupart des Auteurs ont adopté son sentiment , mais Artédi ne le reçoit qu'en doutant (4). Le véron est bien décrit par M. Duhamel (5) : c'est un petit poisson qui a rarement plus de deux pouces & demi de longueur. Quelques pêcheurs , dit M. Duhamel , assurent qu'aussi-tôt que les vérons sont nés , ils ont des œufs dans le corps ; je ne fais , ajoute-t-il , si cette assertion est fondée sur de bonnes observations.

P H Y C I S (6).

La *Phycis* est un poisson de mer qui se nourrit d'algue , de mousse , & d'autres plantes marines ; elle ne mange d'autre chair que celle de la squille. *Hist. L. VIII. ch. 2.* Elle change de couleur , comme les merles & les grives de mer ; & c'est , dit Aristote , le seul des poissons de mer qui fasse un nid , du moins à ce que l'on rapporte , & qui y dépose ses œufs. *Ibid. ch. 30.* Aristote a dit ailleurs , que les *Phycis* de la petite espece produisoient deux fois l'année , & qu'on distinguoit le mâle de la femelle par sa couleur plus noire & ses écailles plus grandes. *Liv. VI. ch. 13.* Hippocrate a compté la *Phycis* dans le nombre des poissons saxatiles (7).

A ces différens traits on croiroit reconnoître la *Phycis* d'Aristote , dans un poisson que Rondelet a décrit & qu'il dit s'appeller *Mole* , en Languedoc.

(1) φοξίνος , δ.

(2) Des poiss. de riviere , *ch. 25 & 26. pag. 515.*(3) De la nat. des poiss. *Liv. I. p. 324.*(4) *Synonymia pisc. pag. 12.*(5) *Traité des pêches , Part. II. sect. 3.*

(6) φυκίς , ἡ.

(7) *De victis rat. Lib. II. Opp. sect. 4. pag. 357.*

Il le fait ressemblant du devant, à une tanche d'eau-douce ; du derrière, à une sole. Il assure que ce poisson change de couleur, & il dit lui avoir vu faire, dans l'algue, son nid, où il dépose ses œufs (1). Mais Speusippe, cité par Athénée, a dit que la *Phycis* étoit semblable à la perche & au ferran (2) : ce qui peut faire naître quelque doute sur son identité avec la *Mole* de Rondelet (3). Néanmoins, comme nous ne savons pas précisément quel étoit le degré de précision que Speusippe attachoit à l'idée de ressemblance entre la *Phycis* & la perche, il faudroit avoir ces deux poissons sous les yeux pour les comparer. Si les différens traits de la description de Rondelet sont exacts, il me paroît difficile que leur réunion convienne à un autre poisson que la *Phycis* d'Aristote. Mais Rondelet peut s'être trompé dans les autres noms étrangers qu'il a donnés à la *Mole* (4).

P I C (5).

Pour retrouver d'une manière sûre les indications qu'Aristote a données relativement aux Pics, il me paroît indispensable de rassembler d'abord sous un seul point de vue, tout ce qu'il a dit de ces oiseaux, en conservant les noms Grecs qu'il emploie.

Le premier texte est au *Liv. VIII. ch. 3, de son histoire*. Entre les oiseaux qui se nourrissent de moucheron, est la *Pipra*, la grande & la petite. Quelques personnes les appellent d'un nom commun, *Druocolaptés*. Ces oiseaux se ressemblent & ont la même voix, si ce n'est que la grande *Pipra* l'a plus forte. Ils volent tous deux vers les arbres pour y trouver leur nourriture. Le *Kolios* est de la même classe. Il est de la taille de la tourterelle, & tout verd ; fort adroit à creuser les arbres ; sa voix est perçante.

Le second texte est au *Liv. IX. ch. 9. Le Druocolaptés* ne se pose point à terre ; il frappe les chênes pour en faire sortir les vers & les moucheron, qu'il attrape avec sa langue large & longue. Il marche très-pressement le long des arbres & dans toutes sortes de positions, même la tête en bas. La nature lui a donné des ongles plus forts que ceux du choucas pour se tenir ferme sur les arbres ; c'est en les fichant dans l'arbre qu'il grimpe. Il

(1) Des poissons, *Liv. VI. ch. 10*, & apud Gesn. de aquat. in *Phycide*. Rondelet observe que ce n'est pas le seul poisson qui fasse un nid.

(2) Deipn. *Lib. VII. cap. 20. pag. 319.*

(3) Voyez le P. Hardouin, sur Plin.,

Liv. IX. ch. 26, n. 42. & nota & em. ad hunc lib. n. 67.

(4) Voyez Artédi, *synon. pisc. p. 111.*

(5) *δρυκολάπις* ou *δρυκόπος*, δ, & *πίπρα* ή.

y a , continue Aristote , une premiere espece de *Druocolaptés* plus petit que le merle , & qui a des taches rougeâtres ; une seconde , de la grandeur du merle ; une troisieme , qui n'est guère au-dessous d'une poule. Il niche sur les arbres , & en particulier sur l'olivier. Il se nourrit de fourmis & de vers qui viennent des arbres ; on dit que pour prendre les vers , il creuse les arbres au point de les faire tomber. Un de ces oiseaux qui étoit apprivoisé , ayant ajusté une amande dans une fente pour frapper dessus , la cassa au troisieme coup de bec.

Le troisieme texte est au traité *des Parties* , Liv. III. ch. 1. Aristote remarque que la nature a donné aux Animaux des organes relatifs à leur genre de vie ; qu'ainsi elle a donné au *Druocopos* un bec fort , & ferme dans toutes ses parties.

Je pourrois remarquer encore , qu'au Liv. IX. de l'*Histoire* , ch. 1 , Aristote a parlé de la *Pipra* , & peut-être du *Kolios* , comme étant en guerre avec d'autres oiseaux ; mais la leçon de ce texte est fort incertaine , & il n'y a , à-peu-près , aucune conséquence à en tirer : ainsi je l'omet & je reviens sur ceux que j'ai rapportés.

Il est sensible d'abord , que les oiseaux dont Aristote parle dans les différens textes qu'on vient de lire , sont des Pics. Il ne faut qu'avoir une idée de l'histoire de ces oiseaux , & les avoir entendus , pour reconnoître & leur appliquer ce qu'Aristote en a dit. Il y a seulement deux traits de sa description qui paroissent peu exacts : le premier est cette langue *large* qu'il attribue aux oiseaux dont il parle : la langue des Pics est longue & étroite (1). Gesner avoit déjà remarqué cette faute (2). Le second trait défectueux de la description d'Aristote , est d'avoir dit que le Pic nichoit *sur* les arbres : il niche *dans* les arbres , dans les cavités qu'il y creuse à coups de bec redoublés. Mais ici , il n'y a peut-être qu'un vice de copie , car Plin & Elie qui transcrivent , si fréquemment , Aristote ; qui disent , si rarement mieux que lui , n'ont pas répété la même erreur (3).

(1) Voyez-en la description dans M. de Buffon , Hist. nat. des Ois. Tom. XIII. pag. 23.

(2) *De avibus* , in *Picis Martii*. Il est à propos de faire attention aux paroles d'Albert le grand , qu'il transcrit au même lieu : *Aves quaedam compositam linguam habent , posterius ex carne , ante ex cornu acutissimo , sicut Picus niger qui insigit lin-*

guam in lignum , & pungendo extrahit vermes. Comparez cette courte description avec la description plus étendue qu'on lit dans M. de Buffon , & vous verrez que les idées d'Albert le grand , sur la conformation de la langue du pic , étoient exactes.

(3) *Pici pullos in cavis educant avium soli.* Plin , Hist. Liv. X. ch. 18. C'est une

On voit en second lieu, qu'Aristote a distingué trois especes de Pics. Il les a désignés par leur grandeur, entre autres caracteres. Il a donné à l'un un nom propre pour lui seul, *Kolios* : aux deux autres, il leur donne d'abord le même nom *Pipra*, en observant que pour les distinguer, on ajoute à l'un l'épithete de grand, à l'autre, celui de petit. Enfin, il emploie un troisieme nom, sans dire s'il appartient réellement à telle ou telle espece, mais en avertissant que quelques personnes le regardent comme commun aux deux *Pipra*.

Je dis un troisieme nom, quoique dans un endroit on life *Druocolapiés*, & dans l'autre *Druocopos*, parce que cette différence apparente n'empêche pas le nom d'être, en soi, le même (1). Ce nom, qui est plutôt une épithete qu'un nom propre, ainsi que la différente maniere de l'exprimer le prouve assez, me paroît un nom générique. Je pense qu'il équivaut en Grec à notre mot *Pic*, en françois, lequel est rarement employé pour désigner quelque individu, sans qu'on le détermine d'une maniere plus particuliere, en disant, par exemple, *Pic-vert*, *Pic-noir*, &c.

Après ces observations générales, il me semble que la grande *Pipra* est le Pic-noir de M. de Buffon (2) & de Klein (3); que le *Kolios* est le Pic-vert de M. de Buffon (4), & de presque tous les Auteurs; enfin, que la petite *Pipra*, est le Pic varié ou épeiche (5). Il suffit de lire la description de ces Pics, dans M. Brisson (6), ou dans M. de Buffon (7), pour se convaincre de leur identité avec les oiseaux décrits par Aristote.

P I C - V E R D (8).

Le Pic-vert étant une des especes de Pics dont je viens de parler dans l'article précédent, je renvoie à ce que j'y ai dit.

erreur de réduire aux Pics la propriété de déposer leurs œufs dans des creux d'arbres : & la suite du chapitre de Plin renferme bien d'autres contes sur le Pic. Elien est plus exact, ζῶον δ δρυκολάπιγης, ἐξ ἧ ἀρα ἡ κέκληται. ἔχει μὲν γὰρ βάμφος ἐπίκυρτον, κολάπει δὲ ἀρα τέλει τὰς δρυς, ἡ ἐνλαυβοῖ κοιλάνας τὸν τόπον, ὡς εἰς κολιὰν τὰς νεοτῆς ἐνλίθησιν, ἡ δεηθεῖς καρπῶν, ἡ τῆς ἐξ ἀυτῶν πλοκῆς ἡ οἰκοδομίας ἡδὲ ἔν. De nat. animal. Lib. I. cap. 45.

(1) Chacun de ces noms a d'abord la premiere partie qui est exactement la même, elle vient de δρυς, *chêne*. A l'égard

de la seconde partie, elle vient dans l'un du mot κολάπειω, qui signifie, *tundo, excavo, incido* : & dans l'autre du mot κόπιω, qui signifie également *cado, ferio, tundo*.

(2) Hist. nat. des Ois. T. XIII. p. 62.

(3) Ordo av. §. 16. n. 1.

(4) Ubi modò, pag. 9.

(5) Hist. nat. des Oiseaux, ubi modò, pag. 85.

(6) Ornithol. Tom. IV. pag. 8 & suiv.

(7) Hist. nat. des Ois. Tom. XIII. p. 1 & suiv.

(8) Κολίτις, δ.

PIE (1).

On reconnoît généralement la Pie dans l'oiseau que les Grecs appelloient *Kitta* (2). Aristophane nous assure l'identité de ces deux oiseaux, lorsque distribuant des noms d'oiseaux à différentes personnes, il assigne le nom de Pie à un homme qui étoit connu pour un bavard (3). Si quelques personnes, & entre autres le P. Hardouin, sur Plin (4), ont pensé que le mot *Pica* pouvoit indiquer un geai, c'est qu'ils joignoient à ce mot *pica*, l'épithete de *glandaria*, & que sous le nom de *pica glandaria*, Gesner, entre autres, voit le *garrulus* (5) : mais on convient généralement que la *Kitta* & la *pica vulgaris*, laquelle n'est autre que notre Pie, sont le même oiseau.

La Pie est un oiseau assez généralement connu. Aristote a remarqué les changemens fréquens de sa voix ; elle en change pour ainsi dire chaque jour. *Hist. L. IX. ch. 13.* Je ne trouve pas que les Modernes aient fait cette observation ; ils disent seulement que la Pie jase beaucoup, & qu'elle apprend à contrefaire la voix de l'homme & des Animaux. Le nombre des œufs qu'elle pond est, suivant Aristote, *Ibid.* de neuf ou environ. M. de Montbeillard a dit sept ou huit ; M. Salerne, d'après Willughbi, cinq ou six, quelquefois sept. Les autres observations qu'Aristote a faites encore dans le même lieu sur la construction du nid de cet oiseau, & sur sa disposition à amasser & à cacher, sont vraies : seulement, je pense que ce n'est pas seulement lorsque les glands sont prêts à manquer, que la Pie les ramasse & les cache : c'est en tout tems qu'elle aime à thésauriser, & même sans besoin, comme l'avare.

PIFEX (6).

Oiseau qui est ami de la harpaye & du milan. *Hist. Liv. IX. ch. 1.*

Les Interpretes d'Aristote ne nous donnent aucune lumiere sur cet oiseau ; les Ornithologistes le nomment à peine (7) : il faut sur cet article, ainsi que sur les autres semblables, avouer notre ignorance avec Scaliger.

(1) *Κίττα*, ἡ.

(2) Gesner de avib. in *Pica*. Belon, de la nat. des Ois. Liv. VI. ch. 8. Salerne, Hist. des Ois. pag. 93. De Montbeillard, Hist. des Ois. Tom. V. pag. 117.

(3) *Aves*, v. 1297, *junct. schol.*

(4) *Lib. X, cap. 42. sect. 99.*

(5) De avibus, in *Pica glandaria*.

(6) *πίφηξ*.

(7) Je ne vois que Gesner qui en parle, mais c'est uniquement en rapportant son nom.

PIGEON (1).

Le Pigeon est un oiseau assez commun pour qu'en général on le connoisse bien ; mais il y a dans le genre du Pigeon , différentes especes , & il faut voir quelles sont celles qu'Aristote a connues & désignées.

Au *Liv. V. ch. 13* , de son histoire , Aristote parle très-clairement de cinq oiseaux dont il fait autant d'especes du Pigeon. Il donne au genre , le nom de *Peristera* , mais aussitôt après , il fait de ce même mot *Peristera* le nom d'une espece particuliere , quand il dit la *Peristera* est différente de la *Peleias*. Il dit ensuite , le plus grand des Pigeons est la *Phatta* , le second pour la grandeur est l'*Oinas* , le plus petit est la *Trugón*. Ainsi voilà cinq noms , *Peristera* , *Peleias* , *Phatta* , *Oinas* & *Trugón*. Sur ces cinq noms il est certain , par le texte même d'Aristote que je commente en ce moment , que *Peristera* , pris comme nom d'espece , indique le Pigeon proprement dit ; mais il faut savoir ce qu'Aristote entendoit par Pigeon proprement dit. On ne doute pas non plus , d'après d'autres textes d'Aristote que je rapporterai en leur lieu , que la *Phatta* soit le ramier , & la *Trygón* la tourterelle.

Avant d'aller plus loin , j'ai deux observations à faire. Athénée en disant qu'Aristote a distingué cinq especes de Pigeon , ne nomme pas la *peleias* , mais la *phaps*. Il ne cite pas l'endroit d'Aristote où il a pris cette division , mais il observe , que dans un autre lieu qu'il cite & qui est celui même que j'ai rapporté il y a un moment , Aristote ne nomme pas cette *phaps* , dont il est néanmoins question dans plusieurs Auteurs qu'Athénée indique (2). Je ne fais pourquoi Athénée a manqué d'avertir que dans le second texte d'Aristote , c'étoit la *Peleias* qui faisoit la cinquieme espece de Pigeon. A l'égard du premier des textes d'Aristote , je crois qu'Athénée a eu en vue le *L. VIII. ch. 4* , où il est vrai qu'on trouve le nom de *phaps* & qu'on ne trouve pas celui de *peleias* , mais il me semble aussi que dans ce texte Aristote n'annonce pas l'intention de faire une énumération des especes des Pigeons , comme il l'annonce au *Liv. V. ch. 13*.

Ma seconde observation est que , suivant M. de Buffon , il faut séparer le ramier & la tourterelle , de l'espece du Pigeon (3) , & en conséquence il en a fait des articles distincts. Je parlerai aussi du ramier , *phatta* , & de la tourterelle , *trugón* , dans des articles particuliers , & c'est là que je ferai

(1) περιστερά ή.

(2) Deipnos. Lib. IX. cap. 11.

(3) Hist. nat. Tom. IV. pag. 303.

voir que la *phaps* n'est autre que le petit ramier : mais je n'entends pas convenir par cette distribution, qu'Aristote ait eu tort de comprendre les ramiers & la tourterelle sous un même genre avec le Pigeon.

Il ne me reste donc à parler ici que de la *Péristera* (nom propre à une espèce), de la *Peléias* & de l'*Oïnas*.

La *Péristera* est, à ce que je pense, le Pigeon domestique. J'entends par cette désignation, non pas le Pigeon de colombier, mais le Pigeon de volière : celui qui ne sort point, ou presque point de la maison. La première preuve qu'il s'agit ici d'un oiseau domestique, c'est qu'Aristote le donne pour exemple des animaux qui vivent parmi les hommes, ou, plus exactement, avec les hommes. *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 11.* Une seconde preuve, est ce qu'Aristote dit de la ponte de ce Pigeon. Au *Liv. V. ch. 13*, de son histoire, il remarque le Pigeon pond en toute saison, que sa couvée réussit s'il est dans un lieu chaud où rien ne lui manque ; au *Liv. VI. ch. 1*, il dit que sa ponte se réitère jusqu'à dix fois dans l'année ; ailleurs, *ch. 4*, il dit jusqu'à onze fois, & même douze fois, en Egypte. Ces traits suffisent sans doute pour convaincre qu'il est question d'une espèce domestique, susceptible d'être soignée, & capable de répondre aux soins que l'on en prend.

Le nom *Peléias* a été traduit *Livia*, par Gaza, & *Turrilia*, par Scaliger ; il semble que le premier ait voulu désigner un Pigeon de couleur livide ou plombée, & le second, un Pigeon de tour, de colombier ; la traduction de Gaza est la seule qui ait quelque affinité avec l'expression grecque (1) : mais voyons quels sont les traits de la description de la *Peléias*. D'abord, selon ce qu'Aristote dit au *Liv. V. ch. 13*, elle est moins grosse que le Pigeon domestique, moins facile à apprivoiser, noire, petite ; ses pieds sont rouges, rudes au toucher, personne n'éleve de Pigeon de cette espèce. En second lieu, selon ce qu'il dit au *Liv. VIII. ch. 12*, ce Pigeon voyage, & ne demeure pas l'hiver dans la Grèce (2). Cette description me fait penser que la *Peléias* est le Pigeon biset de M. de Buffon, c'est-à-dire, le véritable pigeon sauvage, qui ne s'apprivoiserait qu'avec peine, que personne ne nourrit, & qui étoit tellement libre & errant qu'il disparoît chaque année de la Grèce. Ce Pigeon est également le biset de Belon, qui donne les mêmes preuves de son identité avec la *Peléias* d'Aristote (3).

(1) *πελειάς* vient de *πέλας*, noir ; ainsi *πελειάς* peut signifier noirâtre.

(2) *Hist. nat. des Ois. Tom. IV. p. 311.*

(3) De la nat. des Ois. L. VI. ch. 21.

Il est à remarquer au sujet du mot *Péleias*, qu'Athénée a averti que les Doriens s'en servoient comme d'un synonyme au mot *Péristera*. On voit par un vers de Nicandre, cité par Athénée, que ce Poète s'en est servi dans ce sens (1).

Le troisième Pigeon dont j'ai à parler, est l'*Oïnas*. Son nom est traduit par *Gaza*, *Vinago*; par Scaliger, *Rupilia*. L'expression de *Gaza* est relative à l'étymologie du mot *Oïnas* (2). Scaliger l'appelle *Rupilia*, parce qu'il suppose qu'il fréquente les rochers; il pense qu'Aristote l'a appelé *Oïnas*, à raison de sa couleur vineuse, & il veut que ce soit le biset (3). Les traits de la description d'Aristote, sont que ce Pigeon est le second pour la grandeur, étant moins grand que le ramier, un peu plus grand que le Pigeon domestique, *Hist. L. V. ch. 13*, & qu'il vit des fruits de la terre. *L. VIII. ch. 3*. Dans ce dernier endroit, Aristote fait voir clairement que c'est un oiseau de passage, lorsqu'il dit: l'*Oïnas* est commun en automne, c'est la saison dans laquelle on en prend le plus. Il ne paroît en Grèce qu'avec ses petits, à la différence des autres oiseaux qui y viennent l'été & qui y font leurs petits. On peut joindre à ces textes d'Aristote, un autre texte d'Alexandre de Myndes, dans Athénée, duquel il résulte que l'*Oïnas* mange du gui (4).

Suivant Belon, l'*Oïnas* d'Aristote est le Pigeon fuyard, expression par laquelle il entend le Pigeon de fuie, de colombier. Il atteste qu'il se trouve de ces Pigeons en Grèce, & que d'ailleurs, il ne connoît d'autre espèce de Pigeons sauvages, que ceux-ci & les bisets (5). Apparemment les Grecs n'avoient pas imaginé de les réunir comme nous dans des colombiers, puisque, suivant Aristote, ils n'arrivoient en Grèce que lorsqu'ils avoient déjà leurs petits. M. Salerne pense, d'après Ray, que l'*Oïnas* est le Pigeon sauvage ou des bois, qui a la poitrine & les ailes d'une couleur purpurine ou vineuse. Il ne met guère d'autre différence entre l'*Oïnas* & la *Péleias*, qu'en ce que celle-ci est plus petite (6). Suivant M. de Buffon, qui dit d'abord que le nom d'*Oïnas* ou *vinago* convient d'autant mieux à cette espèce de Pigeon, que, selon la remarque d'Aristote, il arrivoit tous les ans dans la Grèce, en Automne, époque de la maturité des raisins (7), l'*Oïnas* est

(1) Deïpnof. *Liv. IX. ch. 11.*

(2) Il est dérivé de *oivos*, *vin*.

(3) Sur l'*Hist. des Anim. pag. 248.*

(4) Deïpnof. *Ubi modò.*

(5) De la nat. des Ois. *Liv. VI. ch. 22.*

(6) *Hist. des Oiseaux, pag. 160. & 163.*

(7) *Hist. des Ois. Tom. III. pag. 354.*

une variété de Pigeons sauvages, dont l'origine peut se rapporter aux Pigeons fuyards, ou déferteurs de nos colombiers (1). Mais comment en déferçant nos colombiers, seroient-ils devenus oiseaux de passage, & oiseaux de passage tels qu'ils aillent faire leurs petits dans une autre contrée ?

D'après cette variété de sentimens, il me paroît fort douteux qu'on sache aujourd'hui quel est véritablement l'*Oïnas* d'Aristote, & c'est ce qui m'a déterminé à ne faire que traduire son nom, en l'appellant le *Pigeon vineux*.

Il me reste à indiquer les observations qu'Aristote a faites sur les Pigeons, & dont la plupart paroissent communes à tout le genre.

Ces oiseaux vivent en troupes, ils se réunissent les uns avec les autres. *Hist. Liv. I. ch. 1, pag. 9.* Leur rate est petite, à peine peut-on l'apercevoir; la vésicule du fiel est près des intestins. *Ibid. Liv. II. ch. 15.* Ils font du nombre des oiseaux qui ont un jabot, *Ibid. ch. 17,* & aussi du nombre de ceux qui se baignent & qui se roulent dans la poussière. *L. IX. ch. 49.*

Le Pigeon est très-ardent en amour; de la *Génér. Liv. III. ch. 1;* on prétend que le nom de *Périsfera* indique l'excès de cette passion (2), & on fait que c'étoit l'oiseau consacré à Vénus. Il faut voir dans Aristote, les préparatifs qui précèdent l'accouplement du Pigeon. *Hist. Liv. VI. ch. 2.*

Avec un tel tempérament on ne doit pas être surpris que la femelle du Pigeon ait de ces œufs stériles qui se produisent sans communication avec le mâle. *Ibid.* Elle est féconde, non pas par la multitude des œufs qu'elle pond de suite, car elle ne pond ordinairement que deux œufs pour chaque couvée; mais elle fait plusieurs couvées dans l'année. *Hist. L. VI. ch. 1, & de la Génér. Liv. III. ch. 1.*

Ordinairement chaque ponte est composée d'un mâle & d'une femelle. Le pere & la mere se partagent les soins de l'incubation. La femelle porte quatorze jours, elle couve le même tems, & dans un troisième intervalle semblable, les petits se couvrent de plumes & commencent à voler assez bien pour qu'on ait de la peine à les prendre. *Hist. Liv. VI. ch. 4 & 8.* Ces observations me paroissent, en général, confirmées par les Modernes (3); mais j'apprehende d'avoir traduit trop littéralement une expression d'Aristote, lorsque j'ai dit au même lieu, *Liv. VI. ch. 4,* que la femelle du

(1) *Hist. nat. des Oiseaux. Tom. IV. pag. 313 & 364.*

(2) *περιστέρα, ὅτι περισσῶς ἐστίν.* Voyez Gesner, de columbis, litt. H.

(3) Voyez l'*Hist. du Pigeon*, dans M. Salerne, pag. 156, & dans M. de Buffon, *Tom. IV. pag. 301 & suiv.*

Pigeon pond une seconde fois trente jours après qu'elle a cessé de donner ses soins à la couvée précédente (1). Si cela étoit ainsi, il ne seroit pas possible que la femelle du Pigeon fit douze pontes dans une année, comme Aristote assure que cela arrive en Egypte : ainsi le véritable sens de sa phrase peut être, que la femelle du Pigeon fait une seconde ponte 30 jours après la première.

On peut voir quelques autres particularités sur les Pigeons, au *Liv. IX. ch. 7*. Aristote y loue la fidélité réciproque du mâle & de la femelle, mais en avertissant néanmoins qu'elle n'est pas exempte de quelques momens d'oubli ; il prétend même que le mâle & la femelle commettent des fautes plus grossières que de simples infidélités. *Ibid. & Liv. VI. ch. 2*. Je ne vois rien dans les Modernes qui confirme ce que dit Aristote, *Liv. IX. ch. 7*, que quand les petits sont éclos, le pere mâche de la terre & sur-tout de la terre salée, qu'il leur introduit dans le bec, afin de les préparer à recevoir de la nourriture.

PIGEON VINEUX (2).

Voyez l'article précédent, sur-tout aux pages 642 & 643.

PILLULAIRE (3).

Le Pillulaire est un insecte coléoptère, c'est-à-dire, du genre de ceux qui ont les ailes recouvertes d'étuis : caractère commun à tous les scarabées ou escarbots. La classe de ces insectes est très-nombreuse : Aristote y place le *Cantharos*, *Hist. Liv. I. ch. 5*, & *Liv. IV. ch. 7* (4). C'est celui des scarabées qu'on nomme le Pillulaire ; car Aristote dit de lui, *L. V. ch. 19*, qu'il passe l'hiver dans les boules de fiente qu'il a faites & roulées, & qu'il y dépose des vers qui le reproduisent. On reconnoît là ce que l'on a effectivement publié du Pillulaire ; mais ce récit n'est pas parfaitement exact. D'abord ce ne sont point des vers que le Pillulaire dépose dans des boules de fiente, mais des œufs. Ensuite, je ne vois pas que les Modernes confirment le fait que le Pillulaire passe lui-même l'hiver dans des boules de fiente. Aristote a ajouté que le Pillulaire changeoit de peau : *Histoire, Liv. VIII. ch. 17* : cela lui est commun avec beaucoup d'autres insectes. Elien a eu tort de supposer qu'il n'y avoit pas de femelle parmi ces insectes (5) ; ils s'accouplent comme les autres (6).

(1) ἀπογοστρεύσα.

(2) οἰνός, ἡ.

(3) Κάινθαρος, ὁ.

(4) C'est une faute d'avoir traduit en pillulaire.

cet endroit, le hanneton.

(5) De nat. animal. *Lib. X. cap. 15.*

(6) Diction. des Anim. V^o. *Scarabée-*

Je n'en dirai pas davantage du Pillulaire, parce qu'on le trouve décrit partout, sous ce nom & sous celui de fouille-merde : je remarquerai seulement qu'on lui fit jadis bien plus d'honneur que ne méritoit un vil insecte, puisqu'au rapport de Pline, il fut cause qu'en Egypte on adora les scarabées (1).

PINNE (2).

La Pinne est un coquillage dont l'extérieur est raboteux, non cannelé cependant, & adhérent par le moyen de certaines attaches, *Hist. L. IV. ch. 4*, ou especes de racines, *Ibid Liv. V. ch. 15*, au lieu où il se trouve. L'animal qu'il renferme ne peut plus vivre lorsque le coquillage est détaché. *Ibid Liv. VIII. ch. 1*.

Il faut ajouter à cette description, que la Pinne est un bivalve, qui a à-peu-près, la forme d'un triangle dont deux côtés sont égaux; le troisième, qui sert de baze, étant plus étroit. M. d'Argenville en distingue de trois especes, dont la plus grande, qui vient de la Chine, pèse jusqu'à quinze livres (3). Les deux especes que M. d'Argenville décrit, ont l'une & l'autre des cannelures, de sorte qu'on soupçonneroit d'abord qu'Aristote s'est trompé en mettant la Pinne au nombre des coquilles non cannelées : mais la seule conséquence qu'on doit en tirer, est qu'Aristote n'a pas connu toutes les especes de Pinnes. Rondelet a décrit deux Pinnes qui ne sont point cannelées (4). Dans le nombre des Pinnes décrites par Jonston (5), & par Klein (6), il en est aussi qui ne sont point cannelées.

On nomme *byssus* les attaches au moyen desquelles la Pinne se fixe dans le lieu où elle veut habiter. C'est comme une multitude de fils déliés qui sortent d'entre les deux coquilles, par le côté, mais plus près de la pointe que de la base du triangle formé par la figure de la coquille. Ce *byssus* est de couleur brune; M. de Bomare atteste qu'on fabrique en Italie, des camisoles, des bonnets, des gants, &c. avec le *byssus* de la Pinne marine, & que ce sont des vêtements très-chauds; mais il observe que les plus

(1) In quartanis adalligari jubent scarabæum qui pilulas volvit. Propter hunc Ægypti magna pars scarabæos inter numina colit, curiosa Apionis interpretatione quæ colligat folis operum similitudinem huic animali esse, ad excusandos gentis suæ ritus. *Hist. Lib. XXX. cap. 11*.

(2) πιννα, ἦ.

(3) Conchyl. *Par. I. cl. 2. fam. 3. M.*

d'Argenville observe qu'on nomme aussi la Pinne en françois, *aigrette, nacre & plume*.

(4) Des poissons couverts de test dur, *Liv. I. ch. 40 & 42*.

(5) De exang. aquat. *tab. 16*.

(6) Meth. ostracol. *Conchæ, sect. 2. ch. 5. gen. 6*.

habiles Critiques n'ont pas encore bien éclairci la signification du mot *byssus* chez les Anciens ; que sous cette expression ils confondoient différentes matières dont plusieurs étoient tirées des plantes (1), & qu'il est incertain s'ils ont connu l'usage qu'on pouvoit faire des fils ou soies de la Pinne (2).

Les Pinnes, ainsi que d'autres coquillages, ont une partie qu'Aristote appelle leur *œuf*, & les Pinnes, entr'autres, ont toujours cette partie, mais elle ne sert de rien à leur reproduction, & Aristote suppose que leur génération, ainsi que celle des autres testacées, est spontanée (3). *de la Gén. Liv. III. ch. 11.* Dans son *Hist. Liv. V. ch. 15*, Aristote dit de plus que la Pinne naît droite *du fonds* de la mer, dans les fonds de vase comme dans les fonds de sable. Le véritable sens de ce texte est susceptible de difficultés. Suivant que l'on accentuera les expressions grecques, elles signifieront, ou que les Pinnes naissent *du fonds de la mer*, ou que les Pinnes se reproduisent par leur *byssus* (4). Entre ces deux sens j'ai préféré le premier, d'abord par les raisons qu'on peut lire dans les variantes (5); ensuite, parce que ce seroit attribuer une erreur à Aristote, que de lui faire supposer que les Pinnes se reproduisent par leur *byssus*; enfin, parce que ce seroit le mettre en contradiction avec lui-même. Aristote dit dans le traité de la Génération, que les testacées viennent du sol même; un peu avant le texte qui nous occupe, il donne des conjectures sur leur reproduction par certaines matières gluantes qu'ils jettent: sans examiner ce qu'il y a de faux dans ces opinions, il est évident que ce seroit une contradiction d'affirmer positivement, après ces différentes assertions & conjectures, que les Pinnes se reproduisent par leur *byssus*. Les expressions de Pline, qui sont si souvent une traduction de celles d'Aristote, ne sont d'ailleurs rien entendre de semblable (6), & Gesner soutient fortement le sens que j'ai adopté (7). Le P. Hardouin a suivi le sens opposé (8). Casaubon a examiné l'une & l'autre

(1) V^o. *Byssus*, & *Pinne marine*.

(2) Voyez Bochart, *Hieroz. Lib. II. c. 45*. Mais voyez aussi le texte d'Arrien, cité par M. de Pauw dans ses notes sur Phile, pag. 324.

(3) Voyez *Génération & Testacées*.

(4) On peut lire *ἐκ τῆς βύσσου*, ou bien *ἐκ τῆς βύσσου*.

(5) Pag. 691.

(6) *Pinna nascitur in limosis, subrecta*

semper. Hist. Lib. IX. cap. 42. n. 66.

(7) De *Pinna*, in *Corollario*.

(8) C'est au sujet du texte de Pline que j'ai rapporté pag. 645, note 1. Il a transcrit le texte d'Aristote, & après l'avoir traduit en ces termes: *pinnae autem subrectae nascuntur ex bysso in sabuletis & coeno; il ajoute: est autem hoc loco byssus veluti lana quaedam mollis, qua pinnae alligatae semper rectae stant. Nota & emend. ad Lib. IX. n. 112.*

leçon ; il a rapporté ce que l'on pouvoit dire pour l'une & pour l'autre, mais il s'est abstenu de prononcer (1).

Il paroît par les observations que rapporte Athénée, qu'on mangeoit la chair des Pinnes (2). Belon dit qu'on les mange ou grillées ou bouillies, mais il remarque que quand on les a fait cuire il faut leur enlever l'estomac, parce qu'on y rencontreroit des grains de sablon (3).

On a beaucoup parlé, & Aristote tout le premier, d'un petit animal, tel qu'une petite squille ou un petit cancre, que l'on appelle, dit Aristote, le gardien de la Pinne, qu'elle ne peut pas perdre sans périr bientôt elle-même. *Hist. Liv. V. ch. 15.* C'est un compagnon qui vit habituellement avec la Pinne, & dans la même coquille : il la prévient des dangers qui la menacent, & il ne lui est pas moins nécessaire pour l'aider à faire sa provision. La Pinne avance au dehors de sa coquille une partie d'elle-même, c'est un appât : de petits animaux approchent pour le saisir, son gardien l'avertit de se retirer & de fermer sa coquille, ils partagent ensuite les fruits de leur industrie commune. Il est peu d'Auteurs qui aient parlé de la Pinne sans faire mention de son gardien & souvent sans s'extasier sur une telle merveille (4) ; elle paroît cependant n'avoir rien de réel : les Naturalistes modernes ont démontré la fausseté de cette historiette (5) ; & les corrections que quelques-uns ont voulu faire au récit des Anciens, ne servent qu'à le rendre moins vraisemblable (6).

P I N N O T E R E (7).

Le Pinnotere d'Aristote ne me paroît pas être autre que le petit cancre qu'il

(1) *Animadv. in Athen. L. III. cap. 12.*

(2) *Deipnos. Lib. III. pag. 91.*

(3) *De la nat. des Poiss. L. II. pag. 404.*

(4) Voyez Pline, *Hist. L. IX. cap. 42. n. 6.* Athénée, *Deipn. Lib. III. pag. 89 & 93.* Plutarque, *Quæn. anim. pag. 1804.* Elien, *Lib. III. cap. 29.* Phile, *de anim. propr. n. 95.* Cicéron en a aussi parlé dans deux endroits, *de finib. Lib. III. n. 63.* & de *nat. Deor. Lib. II. n. 123* : *Je me contenterai de rapporter ce dernier texte* : *Pinna duabus grandibus patula conchis, cum parva squilla quasi societatem coit comparandi cibi. Itaque cum pisciculi parvi in concham hiantem innataverint, tum, admonita à squilla, pinna morsu comprimit conchas. Sic dissimilimis bestiolis communitur cibus quæritur. In quo admirandum*

est congressu ne aliquo inter se, an jam inde ab ortu naturæ ipsæ congregatæ sint.

(5) *Biblia nat. cap. 12. pag. 147 & 148.* Rondelet, *apud Gesner. de cancris parvis qui in alienis testis vivunt.* Belon, *de la nat. des Poissons, Liv. II. pag. 404.* Ils conviennent qu'il entre quelquefois de petits cancrs dans des coquilles, soit de Pinne, soit d'autres testacées ; qu'on y en trouve même quelquefois plusieurs : mais ce n'est que par hasard, & non comme un compagnon nécessaire, puisqu'alors toutes en auroient, & qu'au contraire, c'est aventure, dit Belon, d'en trouver un entre dix naces.

(6) Voyez l'article *Pinnotere*, qui suit.

(7) *πιννοτήρας*, δ. Voyez les variantes, *pag. 691.*

décrit comme le gardien de la pinne. Il dit, le cancre de la pinne se nomme le Pinnotere. *Hist. Liv. V. ch. 15.* Pline en a fait le crustacée que nous appellons *Bernard l'hermite*, ou le *soldat*, & dont j'ai parlé au mot, *Cancrer*, *petit* (1). Ce que j'ai dit sur le gardien de la pinne à la fin de l'article précédent, suffit sur le Pinnotere, si l'un & l'autre sont le même individu. Mais M. de Bomare décrit autrement le Pinnotere. Il suppose que c'est un petit cancre nud, qui loge avec la pinne dans la même coquille, mais qui en sort pour aller à la picorée. S'il aperçoit le polype, il revient & avertit la pinne de refermer ses valves; « quand il est chargé de butin, il fait » un petit cri à l'endroit où la pinne s'ouvre; la porte s'ouvre, le locataire » entre aussi-tôt & alors les deux amis partagent entre eux le butin; ils font » chambrée ensemble. Le savant M. Hasselquist, continue M. de Bomare, » prétend avoir observé cette admirable industrie lors de son voyage en Pa- » lestine (2). M. Hasselquist ne raconte pas le fait absolument de la même manière, du moins dans la traduction que j'ai sous les yeux: il dit seulement que, comme il y a toujours une ou plusieurs écrevisses qui se tiennent à l'entrée de la coquille de la pinne lorsqu'elle l'ouvre, la sèche ne s'avance pas plutôt, que les écrevisses l'avertissent du danger, & que la pinne referme aussi-tôt sa coquille; qu'en revanche elle permet à l'écrevisse d'y loger. Je ne vois sur-tout rien dans Hasselquist, de ce *petit cri* qui seroit tout-à-fait plaisant de la part d'un cancre (3).

P I N S O N (4).

Aristote a nommé deux oiseaux sous deux noms qui diffèrent l'un de l'autre seulement par une addition dont le sens indique l'habitude de vivre dans les montagnes. Ces deux noms sont *Spiza* & *Orospizos*.

Le sentiment commun est, que la *Spiza* d'Aristote est un Pinson (5); Gesner (6) & Bochart (7) en ont douté, parce qu'ils ont prétendu que le Pinson s'appelloit chez les Grecs, *Spinus*; mais comme je ne vois aucune

(1) Pinnoteris vocatur minimus ex omni genere (cancrorum); ideo opportunus injuriæ. Huic solertia est inanium testarum testis se condere; & cum adcreverit, migrare in capiores. *Hist. L. IX. c. 31. n. 51.*

(2) Bomare, V°. *Pinnotere*.

(3) Voyage dans le Levant. P. II. p. 66.

(4) σπιζα, η.

(5) Belon, de la nat. des Ois. L. VII. ch. 28. Ray, Synopl. av. pag. 88. Salerne, Hist. des Ois. pag. 269. De Montbeillard, Hist. des Ois. pag. 155. Brisson, Ornith. Tom. III. pag. 148, & 156.

(6) De avibus, in *fringilla*.

(7) Part. II. Lib. I. cap. 23.

preuve incontestable que le *Spinus* soit le Pinson, je ne trouve aucun obstacle à suivre les inductions résultantes de la description d'Aristote, que la *Spiza* est le Pinson.

Si la *Spiza* est le Pinson, l'*Orospizos* fera le Pinson de montagne. Et en effet, nous avons deux especes de Pinsons; on appelle l'un *Pinson* sans aucune addition; l'autre, *Pinson de montagne*, *Pinson montain*, *Pinson d'ardenne*: voilà de quoi remplir les deux dénominations d'Aristote. Mais il faut observer qu'en examinant attentivement les habitudes de notre *Pinson*, il n'y auroit aucune impossibilité de le nommer *Pinson de montagne*; & qu'en considérant ses couleurs, il semble que ce soit ce Pinson qu'Aristote ait effectivement appelé *Pinson de montagne*: tandis que la description de notre *Pinson d'ardenne*, convient aussi à l'oiseau qu'Aristote nomme simplement *Spiza*. Cette observation a été présentée d'abord par Belon (1): elle a été ensuite développée & appuyée par M. de Montbeillard (2): je renvoie à leurs écrits, & je vais indiquer ce qu'Aristote a dit d'abord de la *Spiza*, que j'appelle en ce moment Pinson, sans addition.

Il falloit que cet oiseau fut fort connu dans la Grèce, car il sert souvent à Aristote de terme de comparaison pour indiquer la taille d'autres oiseaux; les comparaisons qu'il fait sont justes à l'égard de ceux des oiseaux dont il a parlé & que nous connoissons sûrement. Par exemple, il est vrai de dire que le torcol est plus gros que le Pinson: *Hist. Liv. II. ch. 12*: qu'il y a une méfange de la grosseur du Pinson, & qui par cette raison porte le nom de méfange-pinson. *Hist. Liv. VIII. ch. 3*. Aristote a ajouté dans ce dernier endroit que les Pinsons se nourrissent de vers, au moins ordinairement; observation exacte, quoiqu'ils mangent aussi des graines (3). C'est parce que le Pinson recherche les vers, que quand on met les porcs dans une forêt pour la glandée, on voit ces oiseaux voler où les cochons ont fouillé & mangé; ils y trouvent toujours, dit M. Salerne (4), quelque chose pour leur nourriture. Au *Liv. IX. ch. 7*, Aristote dit que les Pinsons habitent l'été les lieux chauds, & l'hiver les lieux froids.

A l'égard de l'*Orospizos*, que j'appelle, aussi pour ce moment, le Pinson de montagne, Aristote n'en a parlé qu'*au Liv. VIII. ch. 3*, de son histoire. Après avoir dit du Pinson ce que je viens d'en rapporter, il nomme le Pinson

(1) De la nat. des Ois. L. VII. ch. 29.

(2) Hist. des Ois. Tom. VII. pag. 177.

(3) Hist. des Ois. Tom. VII. pag. 168;

(4) Pag. 267.

de montagne, & il dit : cet oiseau ressemble au Pinson, & approche de lui pour la grosseur, mais il a le col couleur d'eau (ou bleuâtre), & il habite les montagnes.

Ce sont ces deux traits, l'un relatif à la *Spiza*, qu'elle vient chercher l'hiver les lieux froids, l'autre relatif à l'*Orospiros*, qu'il a le col bleuâtre, qui sont les principaux motifs de croire que le Pinson d'Aristote est notre Pinson de montagne ou d'ardenne, parce qu'il voyage, ce que ne fait pas l'autre, & qu'il arrive au fort de l'hiver; qu'au contraire le Pinson montagnard d'Aristote, est notre Pinson, sans addition, parce que ce Pinson a le dessus de la tête & du cou d'un cendré bleuâtre, au lieu que dans le Pinson d'ardenne ces mêmes parties sont variées de noir lustré & de gris jaunâtre (1).

PINSON DE MONTAGNE (2).

Voyez l'article précédent.

PIPONE (3).

Oiseau qui est en guerre avec le héron. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Aristote le cite ailleurs, pour donner l'exemple d'un oiseau qui a les jambes courtes. *Ibid. ch. 21.*

Cet oiseau m'est inconnu. Gesner le met dans la classe des *pics* (4). Je ne vois d'autre trait de ressemblance, sinon que les pics ont les jambes courtes; mais il paroît que Gesner a fait un même oiseau du *Pipos* d'Aristote, & du *Pipra*, qui est effectivement un Pic (5).

PLANGUS OU LE PLAINTIF (6).

C'est, selon Aristote, une espèce d'aigle. Il est, dit-il, le second pour la grandeur & la force. Il habite les haliers, les vallons & les lacs. On le surnomme l'aigle au canard, & le *morphnos*. Aristote rappelle à ce sujet la mention qu'Homère a faite de cet oiseau (7). *Hist. Liv. IX. ch. 32.*

(1) Voyez M. de Montbeillard, *Hist. des Ois. Tom. VII. pag. 178 & 179.*

(2) ὄροσπιρος, δ.

(3) πίπος, ή.

(4) De Picis Martius & Picorum genere.

(5) Voyez ci-dessus le mot *Pic*, p. 636.

(6) πλάγγος, έ, aliàs κλάγγος. Voyez les variantes.

(7) — Τῷ (Πριάμοιο) ἔκλυε μητιέτα Ζεῦς.

Αὐτίκῃ δ' αἰετῶν ἤκε τελειότατον πετεηνῶν,

Μόρφον, Σηρητήρ', θυετὴ Περκνὸν καλέουσιν.

Ὀσση δ' ὑψοσφόιο θυρῆ Σαλάμοιο τέτυκται

Ἀνέρος ἀφνειοῖο ἐκκληῖς ἀραρυῖα

Τόσσ' ἄρα τῷ ἐκάτερθεν ἔσαν πτερὰ. *Iliad. Lib. XXIV. v. 314 & seqq.*

Pline décrit le même aigle sous les différens noms qu'Aristote lui donne (1). Le P. Hardouin veut que ce soit l'oiseau que nous appellons le *sacre* (2). Belon prétend que c'est le *gerfaut* (3). L'un & l'autre oiseau est trop éloigné des aigles pour adopter ce système. Suivant Gesner, c'est l'oiseau qu'on appelle dans quelques endroits de la France, *huart*; je ne retrouve point ce nom dans nos Ornithologistes, mais seulement celui de *huan* qui désigne un oiseau du genre du milan (4).

Ray fait du *Plangus*, le balbuzard des Anglois (5). Mais Klein le contredit formellement, & décrit sous le nom d'*aquila clanga*, un aigle qu'il a gardé apprivoisé pendant plus de trois ans, qui étoit un peu plus grand qu'un coq, & de couleur marron clair; on appelle, ajoute-t-il, cet aigle le petit-aigle, à raison de son peu de grandeur (6).

Je ne fais sur quel fondement M. Brisson donne à l'aigle de mer, *haliaëtus*, tous les noms du *Plangus* (7). Il avoit décrit auparavant sous le nom d'aigle tacheté, le même aigle décrit par Klein sous le nom d'*aquila clanga* (8). M. de Buffon reprenant les caractères de l'*aquila clanga* de Klein, & de l'aigle tacheté de M. Brisson, soutient que cet oiseau, qu'il nomme le *petit aigle*, est précisément le *Plangus* d'Aristote (9). Il paroît en effet que la plupart des caractères du *Plangus*, conviennent au petit-aigle. Il est plaintif & criard, comme l'indique le nom, soit de *Plangus*, soit de *Clangus*; il attaque de préférence les canards, & son plumage est d'un brun obscur, ainsi que l'indique le nom *Morphnos*. Un seul caractère me paroît éloigner ces deux oiseaux l'un de l'autre, c'est la taille. Aristote dit nettement que le *Plangus* est le second aigle pour la grandeur & la force. Au contraire, le petit-aigle est plus petit que tous les autres aigles. Il me semble

(1) Tertii aquilarum generis Morphnos quam Homerus & percnon vocat; aliqui & plancum & anatarium; secundâ magnitudine & vi. Huicque vita circa lacus. Hist. nat. Lib. X. cap. 3.

(2) μὲρρον, nostris le *sacre*.

(3) De la nat. des Ois. Liv. II. ch. 6. Le P. Hardouin en annonçant sur le nom de l'aigle noir *melanaetos*, que quelques personnes croyoient que cet aigle étoit le *gerfaut*, ajoute que d'autres ont soutenu au contraire, que le *gerfaut* n'avoit pas même été connu d'Aristote, & je suis, dit-il, de cet avis: *hanc avem alii negant Aristoteli fuisse notam, quibus & nos assen-*

simur. Ad Plin. Lib. X. cap. 3.

(4) Belon, de la nat. des Ois. Liv. II. ch. 26. Brisson, Ornith. Tom. I. pag. 415.

(5) Synop. av. pag. 7. n. 6.

(6) Aquila clanga non est, ut opinatur Raius, Haliaëtus s. Bulbuzardus. Gallum domesticum anglicanum vix superat magnitudine, unde & aquila parva vocatur. Anates ferit, coloris est castanei haud profundi, & fortè unica aquila quæ mirum in modum mansuefit. Ultra tres annos mihi familiaris. Ordo av. §. 21. n. 6.

(7) Ornith. Tom. I. pag. 441.

(8) Ibid. pag. 425.

(9) Hist. des Ois. Tom. I. pag. 127.

que les Modernes n'ont pas fait assez d'attention à ce caractère du *Plangus*. Si l'aigle brun dont ils font une variété avec l'aigle noir, avoit un cri plaintif, s'il habitoit auprès des lacs comme dans les bois, je penserois qu'il est le vrai *Plangus* d'Aristote.

P L I E (1).

Le mot *Pfetta* dans Aristote, que les Latins ont traduit par le mot *Passer*, doit être regardé plutôt comme un nom de genre de poissons que comme le nom d'une espèce particulière. On le voit par Aristote lui-même, lorsque dans le *Liv. IV. ch. 11*, de son *histoire*, il dit : le genre des *Pfetta*, & lorsque dans le traité de la *marche des Animaux*, *ch. 16*, il dit, les poissons de la forme des *Pfetta*. Chez les Modernes, ces mêmes poissons ont été appelés par Gesner, *piscis passerini generis* : dénomination fondée sur ce qu'ils ont le dessus du corps noirâtre, & le dessous tirant au blanc comme l'a le passereau (3). Scaliger rejette cette étymologie ; il veut que le nom de *passeres*, soit fondé sur ce que les poissons auxquels on le donne, sont, dit-il, *passis velis* (4). Artédi qui a fait également un genre des mêmes espèces de poissons, le nomme *pleuronectes*, parce qu'ils nagent sur le côté (5). En effet, la manière dont ces poissons se meuvent est fort remarquable. Ils ne nagent pas sur leur plat, comme les sélaques plats, tels que la raie : leur dos & leur ventre ne sont pas non plus placés dans l'eau selon une ligne perpendiculaire, situation qui est celle des poissons demi-plats, tels que la dorade : ils vont de côté & ils nagent, selon l'expression d'Aristote, de la même manière que marcheroit un animal borgne, parce que, dit-il, leur construction est difforme. De la *marche des Animaux*, *ch. 16*. Cette espèce de difformité consiste dans la situation de leurs yeux ; tous les deux sont du même côté, tandis que l'ouverture de la bouche traverse d'un côté à l'autre. Les sélaques plats ont les yeux sur le dessus de la tête, & la bouche en dessous ; les poissons demi-plats ont un œil à droite & l'autre à gauche, l'ouverture de la bouche s'étendant pareillement de droite à gauche. Dans quelques-unes des espèces dont nous parlons, dans les turbots, par exemple, les deux yeux sont à gauche, au lieu que dans la plupart des autres

(1) ψῆττα, ἡ.

(2) ψηττοειδής.

(3) Rondelet apud Gesn. de aquatil. in passeribus, de quadratulo ; & Massarius, ap. eund. Ibid. Coroll. 2.

(4) Sur l'hist. des Animaux, pag. 220.

(5) Pleuronectes, α πλευρά, latus, & νηκτής natator ; quòd pisces hujus generis omnes in altero latere projecti natant. Philos. Ichtyol. pag. 73.

especes , les limandes , par exemple , les Plies , &c. les deux yeux sont à droite (1).

En prenant le mot *Pfetta* pour le nom d'une espece particuliere , il semble qu'il n'y auroit pas de difficulté à le traduire par l'expression de *Turbot* : car Athénée dit expressément que les Romains appelloient *Rhombus* , le poisson que les Grecs nommoient *Pfetta* (2) ; & personne n'ignore que ce *Rhombus* , si estimé des Romains livrés aux plaisirs de la table , étoit notre turbot. Cependant Rondelet & Gesner , pensent que la *Pfetta* proprement dite , est notre Plie (3) ; & j'ai suivi ce sentiment. Au fonds , la chose est assez indifférente ici , puisque ce sont des poissons de même genre , & que ce qu'Ariscote en a dit , paroît convenir également à tous.

La premiere observation d'Ariscote n'est nullement exacte : il assure , *Hist. Liv. IV. ch. 11* , que chez les poissons du genre des Plies , il n'y a que des femelles & point de mâles , toutes celles que l'on prend ayant des œufs. Ce fait a été démenti par Rondelet & Belon (4). Ailleurs , *Liv. V. ch. 9* , il compte la Plie au nombre des poissons de bande , parce qu'on les enferme par troupes dans les filets , & il dit qu'elle ne produit qu'une fois l'année. Je ne vois point que les Modernes contredisent cette observation. Enfin on lit au *L. IX. ch. 37* , que les Plies , pour attraper les autres poissons , se cachent dans la vase , & qu'elles agitent les appendices qu'elles ont auprès de la bouche. Les petits poissons croient que ce sont des brins de fucus ; la Plie les attrape & les dévore. On ne voit point ces appendices dans les figures des poissons du genre des *Passeres* , qui ont été données , soit par Rondelet , soit par Willughbi ; & les Modernes n'en font aucune mention (5).

P L O N G E O N (6).

Le nom de Plongeon est , chez les Modernes , un nom générique d'oiseaux palmipedes & à bec pointu , qui fréquentent les eaux. Ariscote pourroit l'avoir employé avec une signification aussi étendue , lorsqu'il cite le Plongeon pour exemple des animaux ailés qui prennent leur nourriture dans l'eau , y séjournent volontiers , & qui cependant respirent l'air & qui font leurs petits sur terre. *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 7*. Mais c'est d'une espece

(1) Voyez Artédi , *genera pisc. gen. 14*.

(2) Ρωμαιοι καλῶσι τὴν ψῆτταν ῥόμβον. Deipnos. Lib. VII. cap. 24. pag. 330.

(3) De aquatil. in *passeribus*.

(4) Ap. Gesner. *Ubi modò*.

(5) Voyez entr'autres , Gouan , *Genera piscium* , pag. 181 & suiv. & Artédi , *descript. specier. pag. 57 & seqq.*

(6) αἰθυια.

particulière de Plongeon qu'il paroît avoir parlé, lorsqu'il dit que le Plongeon dépose ses œufs dans des trous de rochers, où il pond deux ou trois œufs au commencement du printems. *L. V. ch. 9.* Ce qu'il dit au *L. VIII. ch. 3*, que le Plongeon est du nombre des oiseaux aquatiques, est plus général.

Le Plongeon d'Aristote, le Plongeon de mer, me paroît avoir été retrouvé par Belon, dans le Plongeon de mer qu'il observa dans l'île de Crète, & auquel il applique le nom employé par Aristote (1). Il fait l'oiseau un peu plus gros qu'une farcelle, blanc sous le ventre, noir par tout le dessus du corps, couvert d'un duvet fin : il observe que son bec, ses jambes & ses pieds tiennent de ceux de la mouette.

Pline, en parlant des Plongeurs, prétend qu'ils font leurs nids sur des arbres : au moins qu'ils les y font quelquefois (2). Cette observation ne paroît exacte en aucun sens. Entre les oiseaux palmipèdes, Aristote assure qu'il n'y en a qu'un seul qui puisse se percher & qui niche sur les arbres (3) ; & ce n'est pas le Plongeon : Belon n'ajoute à l'observation d'Aristote qu'un second palmipède qui perche, & qui n'est pas encore le Plongeon (4) ; non plus qu'un troisième dont il est question dans Klein (5).

M. de Buffon a également reconnu le Plongeon dans l'*alchuis* d'Aristote (6) ; il confirme l'observation d'Aristote, que cet oiseau commence sa nichée dans le premier printems ; & il combat l'affertion de Pline qu'il niche sur les arbres (7). A l'égard du lieu où le Plongeon fait son nid, M. de Buffon semble d'abord contredire Aristote, puisqu'il assure que ce nid est posé sur l'eau, au milieu des grands joncs dont le pied est baigné (8) ; mais un peu après, M. de Buffon parle de Plongeurs qui nichent sur des rochers (9). Il y a peut-être quelque chose à reformer sur le nombre des œufs que pond le Plongeon ; suivant Aristote, la ponte est de deux ou trois œufs ; suivant M. de Buffon, elle est de trois ou quatre (10).

P O I L S (11).

Les Poils qui couvrent avec plus ou moins d'abondance certaines parties

(1) *Observ. Lib. I. cap. 11. & de la nat. des Ois. Lib. III. ch. 24.*

(2) *Hist. Liv. X. ch. 32.* Voyez ce texte dans l'édition du P. Brotier ; le P. Hardouin sur ce texte dit : *mergus, alchuis*, Plongeon de mer. Voyez aussi Wotton, *de diff. anim. Lib. VII. cap. 144.*

(3) Voyez Corbeau aquatique, p. 249.

(4) *De la nat. des Ois. L. III. ch. 7 & 8.*

(5) *Ordo avium, §. 74. n. 6.*

(6) *Hist. nat. des Ois. Tom. XV. p. 387.*

(7) *Ubi modò, pag. 392.*

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid. pag. 397.*

(10) *Ubi modò, pag. 395.*

(11) *τρίχες, cil.*

du corps des Animaux, présentent plusieurs objets dignes d'une considération attentive. D'abord la nature du Poil en lui-même; ensuite les lieux où il se produit; sa croissance & sa chute; enfin sa couleur, & son plus ou moins de fermeté ou même de dureté, sont autant de sujets qui doivent occuper les Physiologistes.

La description du Poil considéré en lui-même & comme un corps isolé, ne se trouve pas chez les Anciens: les examens qui étoient nécessaires pour la donner, exigeoient le secours du microscope qu'ils n'avoient point. Les Poils, selon M. Winslow, sont une espèce de roseaux ou joncs, dont la racine, appelée oignon ou bulbe, est du côté graisseux de la peau. Le tronc, ou le commencement de la tige, perce l'épaisseur de la peau; & le jet, ou le reste de la tige, s'avance au-delà à une distance plus ou moins étendue. La racine du Poil, ce bulbe qui la forme, est plus ou moins ovale; elle est revêtue en dehors d'une membrane plus ou moins blanche, très-forte & comme élastique; elle est attachée ou au corps graisseux, ou au corps de la peau, ou à l'un & à l'autre par quantité de vaisseaux extrêmement déliés, & de filets nerveux d'une grande finesse. En dedans de la racine paroît une espèce de glu, dont il s'avance des filamens d'une extrême finesse vers la petite extrémité de l'oignon, où ces filamens s'unissent & forment la tige qui se rend à la peau. Elle perce le fonds d'une petite fossette entre les mamelons, ou même d'un mamelon particulier, dans laquelle fossette elle rencontre l'épiderme qui paroît se renverser autour d'elle & s'y unir entièrement. Il suinte par les parois de la fossette une espèce d'onctuosité qui se répand sur la tige (1). La seule de ces observations dont on trouve quelque vestige dans Aristote, est cette espèce de glu qui tient à la racine du poil; il avoit remarqué que la racine des Poils est entourée d'une humeur visqueuse, de sorte qu'en les approchant de quelque corps léger, aussitôt qu'on vient de les arracher, ils l'enlèvent. *Hist. Liv. III. ch. 11.*

Heister & M. de Sénac pensent que les Poils viennent des nerfs, au moins qu'ils tiennent aux houppes nerveuses; & que de là résulte la douleur qu'on sent lorsqu'on les arrache (2).

Aristote a observé que les Poils pouvoient se fendre selon leur longueur. *Hist. Liv. III. ch. 11.* Cette remarque s'accorde avec celle des Modernes,

(1) Exposit. anat. de Winslow, Traité somm. n. 96, & suiv.

(2) Anatom. d'Heister, pag. 72.

que les cheveux, par exemple, ne sont que des filets rassemblés qui peuvent se séparer (1). Mais il n'a pas eu raison de supposer que les Poils étoient une production des parties superflues. *De la Génér. Liv. II. ch. 6.* Les Modernes assurent que la matière qui les nourrit est la même que celle qui nourrit les autres parties (2). Hippocrate avoit plus approché de la vérité, en disant que les Poils venoient d'une matière glutineuse qui se trouve dans certaines parties du corps (3).

Tous les Animaux n'ont pas de Poils, & ceux qui en ont ne les ont pas sur les mêmes parties. Aristote a remarqué que tous les Animaux vivipares qui se meuvent en marchant, ont du Poil. *Histoire, Liv. III. ch. 10.* Ailleurs, il s'exprime en d'autres termes : il dit que ce sont presque tous les Animaux vivipares. *De la Gén. Liv. V. ch. 3.* Mais s'il n'est pas commun à tous les Animaux qui sont vivipares d'avoir du poil, il est commun à tous ceux qui ont du Poil, d'être vivipares. *Hist. Liv. I. ch. 6.*

Il y a cette différence entre l'homme & les Animaux, que le Poil de l'homme est en petite quantité, foible & court, excepté sur la tête que l'homme a beaucoup plus velue que les autres Animaux. Chez les Animaux qui ont du Poil, le dessus de leur corps en est plus fourni que le dessous, qui est ou absolument nud, ou moins velu que le reste. Les environs des parties de la génération qui sont couverts de poils dans l'espèce humaine, ne le sont pas chez les Animaux ; il en est de même des poils de quelques autres parties, par exemple, des cils de la paupière inférieure. *Hist. L. II. ch. 1.* On peut voir dans le même lieu, quelques autres remarques relatives à la distribution du poil sur le corps des Animaux ; elles n'ont pas besoin de commentaire ; non plus que ce qu'Aristote observe, *Hist. Liv. III. c. 12*, que les Animaux n'ont pas de poil intérieurement, ni en dedans de la main ou sous le pied, à l'exception du *Dasyode* & du *Myflicetus* (4).

Un autre objet qui piqueroit davantage notre curiosité, seroit d'indiquer les causes pour lesquelles certaines parties du corps sont garnies de poils, tandis que les autres ne le sont pas. Aristote en présente quelques raisons dans son traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 14 & 15.* Les quadrupèdes, dit-il, sont velus sur le dos, parce que le Poil leur a été donné pour les couvrir, pour les défendre, & que leur dos a plus de besoin de cette défense que

(1) Anatom. d'Heister, pag. 76.

(2) Anatom. d'Heister, pag. 72.

(3) De carnibus. *Opp. scilicet.* 3. pag. 252.

(4) Voyez *Dasyode*, pag. 277. & *Myflicetus*, pag. 540.

leur ventre qui est tourné du côté de la terre. L'homme a la tête couverte d'une plus grande abondance de Poils que les autres Animaux, tant par la raison qu'il falloit mieux défendre cette partie importante, qu'à cause de l'humidité du cerveau, & des jointures du crâne, qui facilitent la production des Poils. Les sourcils & les cils sont encore donnés à l'animal pour une utilité sensible : les sourcils servent comme le bord d'un toit, pour détourner les eaux qui descendent de la partie supérieure de la tête ; les cils se présentent comme des barrières pour arrêter ce qui s'avanceroit contre l'œil (1). Il y a quelque satisfaction à entendre ces raisons : mais quand Aristote dit ensuite, que l'homme a plus de Poils sur le devant de son corps qu'il n'en a sur la partie opposée, parce que la partie de devant est plus noble, & a plus de droit à être bien défendue ; lorsqu'il ajoute que les queues des Animaux sont plus ou moins fournies de Poils selon que leur corps même est plus ou moins velu ; parce que la nature rend dans un endroit ce qu'elle a ôté dans un autre : ces raisons frappent beaucoup moins, & l'on est porté à penser que ce sont là de ces causes imaginées dans les écoles pour ne point rester court. Selon Hippocrate, les Poils sont plus abondans selon les endroits où l'épiderme est plus lâche, & où il y a une humidité convenable pour les nourrir (2) ; l'Auteur d'un autre ouvrage attribué à Hippocrate, prétend que par-tout où il y a une glande, à moins qu'elle ne soit noyée d'humidité, comme dans les intestins, il vient un Poil qui absorbe & consume le superflu des sécrétions que fait la glande (3). Dans la vérité, il paroît que nous ignorons encore les causes physiques pour lesquelles certaines parties sont couvertes de Poils, tandis que d'autres ne le sont pas. M. de Sénac avertit « qu'il y a beaucoup de recherches à faire sur les Poils : » les hommes ont de la barbe & les femmes n'en ont pas ; les Poils croissent en certaines parties & ne croissent pas en d'autres ; ils sont noirs aux aines, aux aisselles, à l'anus, à la ligne blanche dans l'hypogastre, aux cuisses, aux jambes, aux bras, & dans le reste du corps ils ne le sont pas de même (4) ».

Les mêmes réflexions que je viens de faire relativement aux lieux qui

(1) Cicéron a copié cet endroit d'Aristote : *tem repellunt. De nat. Deor. Lib. II. n. 57.*
 munitæ sunt palpebræ tanquam vallo pilorum, quibus, apertis oculis si quid incideret, repelleretur... Superiora superciliis obducta sudorem a capite & a fronte desuon-

(2) De nat. pueri. Opp. sect. 3. p. 240.

(3) De glandulis, *Ibid.* pag. 271.

(4) Anatom. d'Heister, pag. 73.

font couverts d'une abondance de Poils plus ou moins grande, peuvent s'appliquer à la croissance & à la chute des Poils : on connoît les faits, mais l'on n'en connoît pas les causes physiques. Ainsi Aristote a remarqué, *Hist. Liv. III. ch. 11*, qu'on distingue dans l'homme des Poils qu'il apporte en naissant, & d'autres qui ne lui viennent qu'avec l'âge. Les Modernes ont fait la même observation ; mais ni Aristote ni les Modernes n'en ont donné la cause. Aristote a ajouté une particularité ; c'est que l'homme est le seul animal qui donne lieu à cette remarque.

Il y a des Poils qui demeurent fixés à une certaine longueur ; d'autres qui ne cessent point de croître & de s'allonger : Aristote prétend même qu'il y a des maladies dans lesquelles les Poils croissent davantage, comme dans la phthisie. *Ibid.* Je ne vois pas qu'on l'ait contredit à cet égard ; mais on l'a démenti sur un autre fait qu'il avoit ajouté, savoir que les Poils s'allongeoient même après la mort. *Ibid.*, & de la Génér. Liv. II. ch. 6. Héister le nie de la manière la plus précise, & il assure s'en être convaincu par l'expérience (1). Vraisemblablement aussi l'on doutera ou de la vérité de l'observation d'Aristote, dans son traité de la Génér. Liv. II. ch. 6, que les Poils croissent davantage dans la vieillesse ; ou au moins des causes qu'il en assigne, savoir, que le corps employant alors moins de substance pour les parties principales, il reste plus de superflu pour nourrir les Poils. Il assigne la même cause à la croissance des Poils dans la maladie.

Lorsque ce superflu, continue Aristote, vient à manquer avec l'âge, les Poils tombent. *Ibid.* Ailleurs, il dit que jusques dans la vigueur de la jeunesse, les Poils qu'on arrache se reproduisent, mais que passé cet âge, ils ne reviennent plus. *Hist. Liv. III. ch. 11.* La cause de ces observations ne paroît pas difficile à concevoir ; il l'est davantage de comprendre pourquoi certaines parties du corps & sur-tout de la tête, se dépouillent de Poils, quelquefois dans un âge assez jeune. J'ai déjà remarqué (2) qu'Aristote pense que l'usage des femmes a beaucoup d'influence sur la perte des Poils. *Hist. Liv. III. ch. 11.* Hippocrate va plus loin ; il attribue aux révolutions de la liqueur séminale, non-seulement la chute des Poils, mais même leur production dans les parties du corps qui n'en sont pas couvertes au moment de la naissance de l'homme (3).

Les parties qui deviennent chauves les premières, sont le devant de la

(1) Ubi modò, pag. 72.

(2) V^o. Homme, pag. 434.

(3) De nat. pueri. Opp. sect. 3. p. 240.

ête. On ne devient point chauve du derrière de la tête ni des tempes ; les femmes, les enfans & les eunuques, ne deviennent point chauvés ; l'homme est de tous les Animaux celui qui devient le plus chauve. *Hist. L. III. ch. 11*, & de la *Génér. Liv. V. ch. 3*. Aristote en proposant ces observations dans son traité de la *Génération*, a tâché d'en donner quelque cause : on peut les voir au lieu que je viens d'indiquer ; mais je doute qu'on en soit satisfait ; j'y remarque seulement une comparaison qu'Aristote fait entre les âges de l'homme, les saisons de l'année, & l'effet des saisons sur les plantes. L'hiver, dit-il, fait perdre aux plantes & aux arbres leurs feuilles ; elles reviennent l'année suivante parce que le cours des saisons recommence : l'homme a dans ses différens âges, son printemps, son été, son automne, son hiver. Il perd dans cette dernière saison ce que l'on peut, chez lui, assimiler aux feuilles des plantes ; mais il ne le recouvre plus, parce que le cours de ses saisons ne se renouvelle pas.

Les Poils varient pour la couleur, du noir au blanc, & ils passent par les différentes nuances intermédiaires. De la *Génér. Liv. V. ch. 3*. Aristote fait, à cet égard, une distinction entre l'homme & les autres Animaux ; il observe que, chez ceux-ci, la couleur de la peau est analogue à celle du Poil, au lieu que chez l'homme, la couleur du Poil n'a point de rapport avec celle de la peau. *Hist. Liv. III. ch. 11*, & de la *Génér. L. V. ch. 4*. Il remarque au sujet de la couleur du Poil de ces mêmes Animaux autres que l'homme, qu'il y a des especes dans lesquelles la couleur de tous les individus est la même ; qu'ainsi, par exemple, tous les lions sont roux ; que dans d'autres especes la couleur est variée, soit que tous les individus l'aient variée comme dans l'espece de la panthere ; soit que quelques individus seulement portent cette variété, comme il se trouve par fois des bœufs & des chevres qui ont la peau de différente couleur. De la *Génér. Liv. V. ch. 6*. Enfin Aristote prétend que les eaux influent sur la couleur du Poil de quelques animaux ; & qu'on appelloit le Scamandre *Xanshus*, c'est-à-dire, Roux, selon la traduction du mot grec, parce qu'il rendoit les brebis rouffes. *Hist. Liv. III. ch. 12*. Il insiste sur cette remarque dans son traité de la *Génér. Liv. V. ch. 6* ; & il y ajoute d'abord, que ces changemens arrivent principalement sur les individus qui se trouvent avoir le Poil de plusieurs couleurs, quoiqu'en général toute l'espece l'ait d'une seule couleur ; ensuite, que ce sont les divers degrés de chaud ou de froid qui operent ce

O o o o ij

changement, les eaux chaudes rendant le Poil blanc, & les eaux froides le rendant noir. Les eaux chaudes contiennent, dit-il, plus d'air, & les choses paroissent blanches lorsqu'elles renferment un air chargé de vapeurs; ainsi qu'on le voit dans l'écume. C'est par cette même raison, que les Animaux dont le Poil n'est pas d'une seule couleur, ont tous le ventre plus blanc que les autres parties.

Par rapport à l'homme, Aristote s'occupe des causes qui font blanchir les cheveux. Il observe en premier lieu, que ce changement de couleur, sans être absolument particulier à l'homme, est cependant beaucoup moins sensible dans les Animaux, excepté dans le cheval. En second lieu, que ce même changement qui est ordinairement l'effet de l'âge, est quelquefois aussi celui de certaines maladies, lesquelles étant passées, les cheveux qui étoient blancs tombent & il en revient de noirs. Une troisième observation est, que le Poil blanchit plutôt si on le tient couvert que si on lui laisse éprouver les impressions de l'air; une quatrième, que ce sont les tempes qui blanchissent les premières, & le Poil des aînes qui blanchit le dernier. *Hist. L. III. ch. 11.*

La blancheur est, selon Aristote, une maladie du Poil; elle se contracte par le défaut de chaleur qui est l'effet de l'âge ou de la maladie. On avoit déjà assigné de son tems, le décheffement du Poil comme la cause qui le faisoit blanchir; mais il rejette cette cause, parce que, dit-il, on voit quelquefois les Poils blanchir subitement dans leur totalité, & rien ne devient sec subitement. Aristote veut donc que la blancheur du Poil soit une putridité, une sorte de moisissure: & c'est pour cela que la tête blanchit plutôt lorsqu'elle est couverte que quand elle est exposée à l'air libre, parce que l'air qui circule empêche la putridité. *Hist. Liv. III. ch. 11, & de la Génér. Liv. V. ch. 4 & 5.*

Nos Physiologistes modernes ont dit que la couleur du Poil varioit selon la couleur de la matière qui se filtre dans le bulbe dont j'ai parlé, & d'où le Poil sort. Si cette matière est noirâtre, les Poils seront noirs; de même si elle tire soit au roux, soit au blanc, les Poils seront roux ou ils seront blancs. Dans les pays septentrionaux, les Poils sont resserés par le froid; la matière qu'ils reçoivent est plus déliée & plus tenue; ils seront blonds. Dans les pays méridionaux, ils sont plus rarifiés; d'ailleurs, le sang se porte avec plus de force à la peau & par conséquent au bulbe; la matière qui fait le coloris noir se forme plus aisément; les cheveux seront noirs. Cette observation, que la couleur du Poil est analogue à celle de la matière humide

qui le nourrit, avoit déjà été faite par Hippocrate (1). A l'égard de la blancheur des cheveux, ces mêmes Physiologistes reviennent à en chercher la cause dans la sécheresse; tout se dessèche quand on vieillit, le sang ne peut pas entrer par-tout où il s'insinuoit auparavant; les Poils doivent blanchir (2). Les cheveux noirs deviennent blancs si l'on fait exhâler la matiere noirâtre de leurs vaisseaux (3).

Un dernier attribut à considérer dans les Poils, c'est leur plus ou moins de rigidité, ou de flexibilité. La rigidité peut aller jusqu'à un tel point que les Poils sont alors des especes d'épines, comme on le voit dans le hérifson de terre. *Hist. Liv. III. chap. 11*, & de la Génération, *Liv. V. ch. 3*. Un Naturaliste moderne a poussé cette idée plus loin: les écailles, & même les caparaçons d'une seule piece que portent quelques quadrupedes, ne sont, selon lui, que des poils qui ont pris différentes formes (4).

Aristote attribue le plus ou moins de rigidité ou de flexibilité, de grosseur & de finesse des Poils, à différentes causes; & d'abord à la qualité de la peau, ensuite à la température du climat plus ou moins chaud. *Hist. L. III. ch. 10*, & de la Génér. *Liv. V. ch. 3*. Enfin, il remarque que le changement de nourriture opere un changement dans la qualité du Poil; qu'une nourriture plus abondante affermit celui qui étoit foible, & amollit celui qui étoit roide. *Hist. Liv. III. ch. 10*. Suivant Heister, la consistance du Poil varie selon le tempérament des sujets & du climat. M. de Sénac pense que la cause de ce que les Poils sont frisés dans certains sujets & ne le sont pas dans d'autres, vient de la différente figure des pores par lesquels ils sortent. Si ces pores sont tortueux, le Poil conserve la figure qu'il y avoit prise. S'ils sont droits, il demeure droit (5).

(1) De nat. pueri. *Opp. sect. 3. p. 241.*

(2) Anatom. d'Heister, pag. 75.

(3) Ibid. pag. 76.

(4) Vestitus quadrupedum è pilis flexilibus, mollissimis, distinctis, injuriæ minus obnoxius, usque fertilibus in frigidis

quam æstuantibus terris. Hi verb pilii in aculeos coaliti (erinaceo, hystricibus), aculei explanati in squamas (mani), squamæ coadunatae in scutum (dafypis). Linn. *Syst. nat. édit. 1767; Tom. I. pag. 21.*

(5) Anatom. d'Heister, pag. 73 & 76.

POISSON (5).

- §. 1. *Des Poissons en général, & des divisions que l'on établit dans cette classe d'Animaux.*
- §. 2. *Des parties extérieures propres aux Poissons.*
- §. 3. *Des parties intérieures propres aux Poissons.*
- §. 4. *Des sensations des Poissons, de leur respiration, leur sommeil, &c.*
- §. 5. *Des habitudes & de la manière de vivre des Poissons.*

§. 1. DES POISSONS EN GÉNÉRAL, ET DES DIVISIONS QUE L'ON ÉTABLIT
DANS CETTE CLASSE D'ANIMAUX.

Les Poissons forment une grande famille parmi les Animaux considérés en général ; mais dans cette famille on remarque différens degrés de parenté ; & de chaque côté de la ligne directe , il y a plusieurs branches collatérales. Le caractère commun , l'attribut de toute la famille est d'habiter les eaux , & quelquefois on a pris le nom de Poisson , dans un sens très-étendu , comme indicatif de tout animal aquatique. Le sens de cette même expression est devenu plus resserré lorsqu'on a retranché du nombre des objets qui y étoient compris , tout animal couvert ou de coquille comme les moules , ou de croûte dure comme les crabes. On a fait ensuite un second retranchement , des animaux qui ont un caractère tout opposé à celui des animaux que je viens de nommer , savoir les *Mous* ou *Mollusques* , tels que les seches & les polypes ; un troisième retranchement , des animaux qui ont des cartilages au lieu d'arrêtes pour former la charpente de leur corps , & qu'Aristote appelle *Sélaques* , tels que la raie ; un quatrième , des *cétacées* , tels que la baleine ; un cinquième , des *anguilliformes* , tels que le congre & la mutene ; un sixième , de ceux qui n'ont en quelque sorte ni cartilage ni arrête , tels que la lamproie.

Le sens du mot *Poisson* étant donc susceptible d'une très-grande variation dans son étendue , on ne doit pas être surpris , soit des applications différentes que les Anciens en ont faites , soit de la variété des définitions que les Modernes en ont données. Aristote a d'abord séparé de la classe des Poissons , les animaux aquatiques couverts ou d'une coquille ou d'une croûte dure : ils en font en effet distingués , ainsi qu'il le remarque , *Hist. L. I.*

(1) *ἰχθύς* , δ.

ch. 6, par un caractère bien sensible, celui d'avoir cette liqueur rouge qui circule dans le corps, & que nous nommons exclusivement le sang, en prenant ce mot dans son acception vulgaire. Au même lieu, Aristote a séparé le genre des cétacées de celui des Poissons, proprement dits; il y a aussi une différence bien marquée qui trace la ligne de séparation: les cétacées sont vivipares, au lieu que les Poissons sont ovipares. Le défaut de sang tel que je viens de le décrire, est une raison pour séparer encore du nombre des Poissons, les mollusques, & aussi Aristote a fait cette séparation. *Hist. Liv. IV. ch. 1.* Mais il n'en a séparé ni les sélaques, quoique la plupart soient vivipares, ni les anguilliformes. *Hist. Liv. II. chap. 13.* Il paroît que ce qui l'a déterminé à ne point séparer les sélaques des autres Poissons, c'est l'observation que ces animaux commencent par avoir des œufs bien apparens, & qu'ils ne sont vivipares qu'extérieurement (1): de sorte que quoiqu'Aristote les comprenne sous le nom de Poisson, il ne prononce pas moins que tout le genre des Poissons est vivipare. *De la Génération, Liv. III. ch. 5.*

Le lieu où Aristote décrit avec un soin plus particulier les caractères propres aux animaux qu'il comprend spécialement sous le nom de Poisson, est au *Liv. II. chap. 13 de son histoire.* Il les désigne d'abord par le caractère d'être animaux aquatiques; ensuite il remarque que ce sont des animaux dans lesquels on distingue bien une tête, un dos, un ventre, une sorte de queue; mais qui n'ont ni cou, ni bras, ni jambes, ni testicules, ni verge, ni mamelles: les Poissons ont d'ailleurs quelques parties qui leur sont propres, telles que les ouies & les nageoires. Enfin les Poissons ne sont couverts ni de poils, ni de plumes, ni d'écaillés telle que celles de certains quadrupèdes ovipares, mais la plupart sont couverts de lames écailleuses; quelques-uns, en petit nombre, ont la peau rude & inégale; d'autres enfin, qui forment le plus petit nombre, ont la peau lisse.

Cette description fait assez connoître quels sont les animaux qu'Aristote a renfermés sous le nom de Poisson, proprement dit.

Pline a traité des Poissons avec beaucoup plus de confusion; il rassemble sous le nom d'animaux aquatiques, tout ce qu'il connoissoit d'animaux vivans dans la mer & dans les fleuves, même d'animaux amphibies, sans donner de notions distinctes de ce qu'il entend par le mot de Poisson (2). Il a cependant dit dans un de ces textes, combien il comptoit

(1) Voyez *Sélaques.*

(2) Voyez le commencement du L. IX; & le Liv. XXXII. ch. 11.

de Poissons ; mais la leçon de ce texte est extrêmement incertaine ; & dans cet endroit même l'on voit qu'il croit devoir avertir lorsqu'il ne confond pas les crustacées avec les Poissons (1).

Parmi les Modernes , Rondelet & Belon ont compris dans le nombre des Poissons , presque tous les animaux qui vivent dans les eaux ; Belon en établissant la division de son ouvrage , annonce qu'il parlera des Poissons « qui n'ont nul sang , desquels Poissons les uns sont couverts d'écorces & coques dures , & les autres sont mollets & du tout découverts (2) ». Rondelet a un livre des Poissons mous ; un autre des Poissons couverts de croûtes , un autre des Poissons couverts de test dur , &c.

Dans des tems plus voisins du nôtre , on s'est attaché à donner des idées plus précises de ce qu'on devoit comprendre , proprement , sous le nom de Poisson , & à donner des définitions exactes de cette expression. Willughbi n'a compris sous le nom de Poisson que les animaux aquatiques qui ont du sang , qui se meuvent avec des nageoires , n'ont point de pieds , passent toute leur vie dans l'eau , s'y reproduisent , ne vont jamais d'eux-mêmes sur terre & ne sauroient vivre long-tems hors de l'eau (3). Il comprend parmi les Poissons , les cétacées , parce que , dit-il , quoique ces animaux respirent comme les quadrupèdes , qu'ils soient vivipares comme les quadrupèdes , enfin qu'ils ressemblent aux quadrupèdes pour la conformation intérieure , néanmoins leur figure extérieure est tout-à-fait celle des Poissons ; leur peau lisse & sans poil ne ressemble point à celle des quadrupèdes ; ils n'ont point de pieds , mais des nageoires , & ils ne vont point sur la terre hors de l'eau. La définition de Willughbi est formée de la réunion de ces différentes idées (4).

Ray a adopté la définition de Willughbi ; mais en déclarant qu'il ne le faisoit que pour ne pas trop contredire les idées reçues ; car en parlant avec une précision philosophique , il ne voudroit comprendre sous le nom de Poisson , que les animaux qui respirent par le moyen de *branchies* , ou *ouies* , & dont le cœur n'a qu'un seul ventricule (5).

(1) Piscium species sunt septuaginta quatuor , præter crustis intacta , quæ sunt triginta. *Hist. Liv. IX. ch. 14.* Le P. Hardouin lit : *Piscium sunt species CLXIV.*

(2) De la nat. des Poissons , pag. 3.

(3) Restriçtione acceptione vocis piscis utemur pro iis tantùm aquatilibus quæ & sanguinea sunt , & pinnis natant , & pedibus carent , & in aquis perpetuò degunt ,

ibidemque pariunt , nec unquam sponte in siccum exeunt , aut extra aquas diu vivere possunt. *De piscib. Lib. I. cap. 1.*

(4) Est piscis animal aquatile , pedibus carent , vel squammis , vel cute nudâ contextum , pinnis natans , in aquis perpetuò degens , nec sponte unquam in siccum exiens. *Ubi modò.*

(5) Nonnulli... nom alia animalia pisces

Artédi a défini en deux mots les Poissons, un animal sans pieds ayant toujours des nageoires (1); ainsi ne reconnoissant pour caractère constitutif des Poissons que le défaut de pieds & les nageoires, il a compris parmi les Poissons, les cétacées, mais il n'y a compris ni les crustacées, ni les testacées, ni même les mollusques, qui n'ont pas réellement de nageoires. Dans une définition plus étendue, du genre de celles qu'on appelle descriptions, Artédi se trouve contraire à Willughbi, en ce qu'au lieu que ce dernier donne pour un des caractères des Poissons, de ne jamais se porter volontairement sur terre, Artédi se contente de dire que le Poisson vit ordinairement dans l'eau, mais que quelquefois il vient de lui-même sur terre, & que quelquefois aussi il s'élève au-dessus de l'eau, par le moyen de ses nageoires (2). Ces dernières observations sont relatives les unes à la Murene par exemple, que l'on assure venir quelquefois sur terre (3); les autres aux Poissons que nous appellons, en général, Poissons volans, tels que l'hirondelle de mer (4).

Gouan qui a écrit en 1770, a ramené le mot Poisson à sa définition la plus étroite; il décrit les Poissons comme des animaux couverts d'écaillés; qui n'ont ni l'organe de l'ouïe, ni celui de la voix. Leur cœur n'a qu'une seule cavité, qu'une seule oreillette; leur sang est rouge mais froid; ils ne peuvent vivre que dans l'eau, ils y respirent par les ouïes; ils s'y meuvent ou seulement à l'aide de nageoires; ou par un mouvement tortueux de tout le corps, ou des deux façons. Cette description exclut les cétacées, parce qu'ils ont le cœur à deux cavités & à deux oreillettes, qu'ils respirent par de véritables poumons, &c; elle exclut les sélaques, ou cartilagineux, compris dans un genre que les Modernes ont appelé *Chondroptérygiens* (5), parce qu'ils respirent les uns par des ouïes d'une structure qui leur est propre, les autres par des poumons, & qu'ils ont des oreilles (6).

Gouan ne s'est pas fort éloigné dans son dernier système, du dernier état

dicenda contendunt, quam quæ branchiis respirant, & unicum tantum in corde ventriculum habent. Cum his & nos planè sentimus, piscis scilicet nomen, si propriè & philosophicè loqui velimus, ad hæc sola restringendum. *Synops. pisc. pag. 1.*

(1) Piscis est animal apodum, pinnis semper præditum. *Philos. Ichthyol. pag. 1.*

(2) Piscis est animal apodum, pinnis semper præditum; vel branchiis vel pulmonibus respirans; plerumque in aqua habitans, ibique vel solis pinnis, vel flexuo-

so corporis impulsu simul natans; interdum verò in terram sponte egrediens, & quandoque in aère supra aquam, ope pinnarum pectoralium, volans. *Ubi modò.*

(3) Voyez ci-dessus le mot *Murene*; *pag. 538.*

(4) Voyez le mot *Hirondelle de mer*; *pag. 427.*

(5) Voyez ci-dessous pag. 669, l'explication de ce mot.

(6) Hist. des Poissons, *Philos. Ichthyol. pag. 1 & suiv.*

de celui de Von-Linnée. C'est pour la distribution des classes particuliers qu'ils different l'un de l'autre, car quant à la dénomination du mot *Poisson*, Von-Linnée ne l'applique ni aux cétacées qu'il place dans le premier ordre des Animaux, *Mammalia*, ni aux félaques qu'il a placés dans le troisième ordre, *Amphibia* (1).

Quant à la division qu'Aristote a établie entre les Animaux auxquels il applique le nom de Poisson, on fait que ce n'est pas chez les Anciens qu'on trouve des distributions méthodiques pour rappeler tout un genre à certaines classes. Aristote n'a considéré que de grands caractères, des attributs bien marqués, qui distinguent les Poissons les uns des autres. Ainsi, non-seulement il distingue les Poissons de rivière des Poissons de mer; mais de plus il distingue parmi ceux-ci, des Poissons qui vivent en haute mer, d'autres qui se tiennent le long des côtes; des Poissons saxatiles; des Poissons qui ont des écailles; d'autres qui sont lissés; des Poissons qu'on nomme blancs, &c. Voyez l'*Hist.* Liv. VI. ch. 13, ch. 17; Liv. VIII. ch. 2, ch. 13, & alibi passim. Ces caractères sont faciles à saisir, & les expressions d'Aristote ne sont pas susceptibles d'équivoque.

Mais il a employé trois autres expressions qui demandent quelques observations. La première est celle de *Coueurs* (2). *Hist.* L. I. ch. 1, & L. VI. ch. 17. Le sens de l'expression d'Aristote ne me paroît pas incertain; je ne m'y arrête un moment que parce que dans le premier des deux textes que j'indique, il sembleroit que Scaliger prend le nom de *Coureur* seulement comme une épithète du thon, au lieu qu'il me semble manifeste qu'Aristote en fait un genre. Après avoir nommé dans le second texte que je cite, la dorade, le loup, le mormure, il ajoute, & en général tous ceux qu'on nomme *Coueurs*.

La seconde expression est celle de *Ruades*. *Hist.* Liv. IV. ch. 8, L. V. ch. 11, Liv. VI. ch. 17, & Liv. VIII. ch. 13. On s'apperçoit que j'ai conservé ici l'expression grecque (3). Je l'ai fait à cause des difficultés qu'on a élevées sur le vrai sens de ce mot; il n'y a qu'au Liv. V. ch. 11, où je l'ai rendu suivant ce que je pense qu'il signifie, en disant, *les Poissons qui vont par bandes*. On verra dans un moment sur quoi ce sentiment est fondé; il faut rapporter d'abord ce que l'on a dit du mot *Ruades*.

Gaza n'a pas toujours traduit l'expression grecque de la même manière. Au Liv. IV, ch. 8, il la rend par le mot *fluta*; au Liv. V. ch. 11, par le

(1) *Systema nat.* Vindob. 1767.

(2) *δρομάδες.*
(3) *ρῦαδες.*

mot *spargi* ; au Liv. VI. ch. 17, il dit, *solitariorum genus* ; au Liv. VIII. ch. 13, c'est *fusanei & fusaneum genus*. Scaliger a quelquefois conservé le grec ; quelquefois il a dit *fusanei*, quelquefois *qui sparsi agitant*. Il seroit peut-être fort difficile de dire quelle est l'idée précise que Gaza a voulu rendre par toutes ces expressions. Niphus son commentateur n'a rien dit de satisfaisant. Le seul endroit où Gaza donne une idée nette, c'est lorsqu'il dit, *solitariorum genus*. Scaliger appuie encore davantage sur le sens de cette notion, lorsqu'il dit que l'expression qui nous occupe est employée dans Aristote par opposition à celle qui indique des Poissons vivans en troupes (1).

Gesner a été d'un autre sentiment : il pense que le mot *Ruades* indique dans Aristote, des Poissons qui vont par bandes, & qu'il est synonyme à une autre expression (2) qui signifie également *fusanei*. Gesner se fonde sur ce que l'on connoît de l'histoire des Poissons, qu'Aristote a compris sous le nom de *Ruades* (3).

Ces observations de Gesner me semblent fondées : & je crois d'ailleurs que c'est l'unique sens que l'étymologie du mot *Ruades* permette d'adopter. Cette expression vient d'un verbe grec (4), qui signifie *fluere, couler* ; or que peut-on entendre par des Poissons qui *coulent*, sinon des poissons qui forment une bande qui passe promptement ? Au reste, quoique je ne pense pas qu'Aristote emploie le mot *Ruades* par opposition au mot qui signifie des Poissons vivans en troupes, je conviens qu'il ne confond pas ces deux genres de Poissons, puisqu'au Liv. VIII. ch. 13, il dit : *les Poissons tant Ruades que vivans en troupes* ; mais je ne crois pas les confondre non plus, parce que je mets de la différence entre aller par bandes & vivre en troupes. J'entends par les Poissons allant par bandes, ceux qui font des voyages grand nombre ensemble, les maquereaux par exemple ; j'entends par Poissons qui vivent en troupes, ceux qui restent en grand nombre dans le même lieu. Gesner y met une autre différence. Il entend par *Ruades*, les Poissons qui vivent en troupes sans avoir de chef, tandis que les autres ont un chef qu'ils suivent.

Le sens de la troisième expression, sur laquelle j'ai quelques remarques à faire, est beaucoup plus difficile à fixer. Je ne la vois employée qu'en un seul endroit, *Hist. L. VI. ch. 17*, dans une phrase que j'ai traduite ainsi : « les Poissons qui portent le plus long-tems, sont ceux que quelques-uns

(1) Sur l'Hist. des Anim. L. VI. ch. 17.

(2) *χυροί*. Hist. Liv. V. ch. 7.

(3) De aquatil. in Chalcide.

(4) *βύω* ou *βέω*.

« nomment *marins* ». En me servant du mot *marin*, je n'ai point entendu employer l'expression française dont le sens est assez connu : j'ai voulu seulement donner une terminaison française au mot grec que je conservois (1). La seule différence que les variantes indiquent en cet endroit, consiste en ce que suivant d'autres leçons que celle que j'ai suivie, il faudroit dire, *le Poisson qu'on nomme marin*. Mais soit qu'il s'agisse d'une seule espèce ou de plusieurs, quels seront enfin les Poissons dont parle Aristote ? J'avoue avec Scaliger que je ne le fais point du tout (2). Il n'y a ici ni étymologie ni exemple donné par Aristote, qui puisse mettre sur la voie. Gaza a conservé l'expression grecque, & son Commentateur loin de faciliter l'intelligence de ce mot, me paroît l'avoir rendue plus difficile (3).

Ceux des Modernes qui, comme Rondelet & Belon, ont compris sous la dénomination de Poisson, les cétacées, les sélagues, les crustacées même & les testacées, ont fait de premières distributions pour séparer ces différentes classes ; mais ils ont établi peu d'ordre dans les divisions de ce qu'on doit appeler *Poissons proprement dits* ; si ce n'est que Rondelet a fait une sorte de distribution à raison des lieux divers que les Poissons habitent.

C'est à Willughbi & à Ray son éditeur, qu'il faut accorder l'honneur d'avoir établi les premiers une méthode pour classer les Poissons. Ils remarquent d'abord trois ordres principaux, distingués par Aristote : savoir, les cétacées, les cartilagineux (ou sélagues) & les épineux : c'est-à-dire, comme Willughbi le définit lui-même, ceux qui ont dans la chair des arrêtes pour la soutenir ; mais parce que les Poissons cartilagineux ont des caractères communs avec les Poissons à arrêtes, il établit une nouvelle distribution entre les Poissons, les divisant d'abord en Poissons qui respirent par le moyen de poumons, ce sont les cétacées ; & Poissons qui respirent par le moyen d'ouies. Il subdivise ensuite ceux-ci en vivipares & ovipares. Dans

(1) *μαρinos*.

(2) *Marini qui sint, quærendum. Putabam ex recentiorum diligentia doctiorem me futurum, sed multò adhuc incertior quàm antea. In Hist. anim. L. VI. c. 16.*

(3) Gaza avoit dit simplement, *quos nonnulli appellant marinos*, & apparemment il n'avoit entendu que latiniser l'expression grecque ; mais Niphus dans son édition, a fait imprimer : *Pisces quos non-*

nulli appellant per excellentiam marinos ; & dans le commentaire il dit : Pisces qui rusticè apud nos zibbi dicuntur. Je n'entens point le mot zibbi, & je ne fais pas quels Poissons de mer l'on peut appeler marins par excellence. Tout ce que je fais, c'est que si Aristote avoit voulu dire ce que Niphus suppose, il auroit dû employer une expression qui eût quelque analogie avec celle qui, en Grec, signifie la mer,

une troisième subdivision, les Poissons respirans par le moyen des branchies & vivipares, se distribuent en Poissons longs & Poissons larges. Les Poissons respirans de la même manière & ovipares, se subdivisent en Poissons qui nagent sur le côté, Poissons qui nagent sur le plat, & Poissons qui nagent le dos élevé. Enfin Willughbi établit encore des subdivisions dans cette dernière classe : mais il faut voir ces détails dans son ouvrage (1). Ray a fait un changement à cette méthode, quant à la seconde division. Il partage les Poissons qui respirent par le moyen d'ouïes, en Poissons qui ont de gros œufs, & Poissons qui ont de petits œufs. Il appelle *gros œufs*, ceux qui sont composés d'un jaune & d'un blanc séparé comme l'œuf de poule ; & *petits œufs*, ceux où ces parties ne sont pas distinctes, tels que l'œuf de la carpe. Je renvoie à l'ouvrage de Ray pour les motifs de ce changement (2).

Artédi a proposé une nouvelle méthode. Il considère d'abord la situation de la queue des Poissons ; les uns l'ont parallèle à l'horizon, ce sont les cétacées ; les autres l'ont perpendiculaire à l'horizon, & ce sont tous les autres Poissons. Parmi ceux-ci, les uns ont les rayons de leurs nageoires ou de la substance des arrêtes, ou cartilagineux ; & dans cette subdivision, les premiers ont les branchies ou garnies d'os, ou destituées d'os (3). Ceux qui ont les branchies garnies d'os, ont les nageoires ou destituées de piquans, ou armées de piquans. D'après ces observations, Artédi établit cinq ordres de Poissons, savoir : 1. les malacoptérygiens, 2. les acanthoptérygiens, 3. les branchiosteges, 4. les chondroptérygiens, & 5. les plagiures (4). Il subdivise ensuite chacun de ces ordres en plusieurs genres, à raison de la situation de la nageoire dorsale, de la forme de la tête, de la situation des nageoires du ventre, des ouvertures de l'organe de la respiration & des dents, de sorte qu'il se trouve au total 52 genres différens qui se subdivisent encore en plusieurs espèces ; celles-ci sont au nombre de 242 (5).

Le Chevalier Linnée ayant retranché de la classe des Poissons, les cartilagineux & les cétacées, il ne pouvoit plus s'occuper que des trois premiers ordres d'Artédi, mais trouvant quelque difficulté dans l'usage de sa méthode, il en a formé une nouvelle d'après la situation de ce qu'il a

(1) De piscibus, *Lib. I. cap. 11.*

(2) *Synops. pisc. pag. 4 & 5.*

(3) En parlant d'os, j'entens un corps de la même substance que les arrêtes.

(4) Chacune de ces dénominations est

formée d'expressions grecques dont voici le sens : 1. nageoires molles ; 2. nageoires épineuses ; 3. branchies couvertes ; 4. nageoires cartilagineuses ; 5. queues horizontales.

(5) Artédi, *genera piscium.*

appellé leurs pieds, c'est-à-dire, les nageoires du ventre (1). Il a distribué les Poissons en quatre ordres : ceux du premier n'ont point du tout de nageoires ventrales, il les appelle *sans pieds* ; ceux du second ont les nageoires ventrales avant celles de la poitrine, il les nomme *Jugulaires* ; les troisièmes les ont sous les nageoires de la poitrine, ce sont les *Thorachiques* ; les derniers sont nommés *Abdominales*, parce qu'ils ont les nageoires ventrales derrière celles de la poitrine.

Gouan a fait un nouveau système de la réunion de ceux d'Artédi & de Von-Linnée. Il ne parle ni des cartilagineux, ni des plagiures, parce qu'il ne les regarde pas comme de vrais Poissons ; entre les autres il établit trois classes, les acanthoptérygiens, les malacoptérygiens, & les branchioste ges. Dans chacune de ces classes il distingue quatre ordres : apodes (sans pieds), jugulaires, thorachiques & abdominaux (2). On voit que ces classes sont prises d'Artédi, & les ordres de Von-Linnée. Les genres établis par Gouan sont au nombre de 59.

Il n'est pas extraordinaire qu'on ait cherché dans le nombre & la situation des nageoires, le moyen de classer les Poissons ; Pline avoit déjà remarqué la différence que leur nombre met entre ces animaux (3).

§. 2. DES PARTIES EXTÉRIEURES PROPRES AUX POISSONS.

En considérant les parties extérieures des Poissons, on remarque quelques parties qui leur sont propres, & un bien plus grand nombre de parties qu'ils n'ont point, quoiqu'en général elles soient communes à la plupart des Animaux.

Il est particulier aux Poissons d'avoir le corps couvert de lames écailleuses : quelques-uns cependant n'ont point de ces lames, mais ils ont les uns la peau rude, les autres la peau lisse. *Hist. Liv. II. ch. 13.* Artédi a fait plusieurs remarques au sujet des écailles des Poissons. D'abord, quant à leur

(1) Propriam tentavi viam a pedibus, ante alas, sub alis, pone alas sitis. Pinnæ ventrales nullæ omnino, *apodes* ; ante pinnas pectorales, *jugulares* ; sub pinnis pectoralibus, *thoracici* ; pone pinnas pectorales, *abdominales*. *Syst. nat. Vindob. 1767. Tom. 1. pag. 422.*

(2) *Hist. pisc. pag. 95.*

(3) Pinnarum sunt discrimina quæ pedum vice sunt datæ piscibus. Nullis supra

quaternas, quibusdam binæ, aliquibus nullæ. In Fucino tantum lacu piscis est qui ostionis pinnis natat. Binæ omnino longis & lubricis, ut anguillis & congris. Nullæ ut murænis, quibus nec branchiæ. Et e planis aliquæ non habent pinnas ut partinnacæ : ipsa enim latitudine natant. Et quæ mollia appellantur ut polypi, quoniam pedes illis pinnarum vicem præstant. *Hist. Lib. IX. cap. 20.*

substance, elle est demi-transparente, & elle a de l'affinité avec celle des ongles & des cornes. Ensuite, quant à leur situation, la plupart des Poissons les ont rangées comme des tuiles qui se recouvrent les unes les autres. Leur figure est quelquefois presque ronde, quelquefois ovale, quelquefois terminée d'un côté par une ligne droite, & des autres côtés par des lignes circulaires. Enfin il y a plusieurs Poissons qui ont les écailles lisses & molles, tandis que dans d'autres elles sont dures, rudes & armées de quelque sorte d'aiguillons (1).

Les nageoires servent aux Poissons pour se mouvoir dans l'eau. Aristote en compte seulement quatre dans la plupart des Poissons; deux seulement placées près des ouies dans les Poissons longs; & point du tout dans quelques poissons de la forme des serpens. *Hist. Liv. II. ch. 13.* Dans le traité des Parties, *Liv. IV. ch. 13*, Aristote remarque que les Poissons qui ont la forme du serpent n'ont point de nageoires, par la même raison que les serpens n'ont pas de pieds: c'est qu'étant propre aux animaux qui ont du sang de n'avoir que quatre pieds ou quatre nageoires, si ces Poissons n'avoient que quatre nageoires, elles seroient ou trop éloignées l'une de l'autre, ou trop rapprochées, eu égard à l'allongement de leur corps, & dans tous les cas elles ne leur procureroient pas un mouvement assez facile. Ceux des Poissons longs qui ont deux nageoires, les ont près de la tête, parce que cette partie de leur corps a un peu plus de largeur.

Aristote n'a admis que quatre nageoires par une suite du système dont je viens de dire un mot, & sur lequel il insiste encore dans son traité de la marche des Animaux, *ch. 7*, que tout animal ayant du sang ne doit avoir que deux ou quatre points de mouvement progressif. Les Modernes qui n'étoient point gênés par ce système, ont compté tout autrement les nageoires des Poissons; ils ont remarqué qu'elles varioient depuis le nombre d'une jusqu'à dix & au-delà (2). Mais il faut remarquer en même tems la définition qu'ils donnent des nageoires, *pinnae*: c'est, selon Artédi, toute partie qui pend ou s'avance du corps des Poissons & qui est composée d'une membrane portée sur des petits os soit durs, soit cartilagineux, qui forme comme des rayons (3): ce qui comprend sous la dénomination de nageoires, des parties, telles qu'on vient de les décrire, qui sont attachées les unes

(1) Philof. Ichthyol. pag. 15 & seq.

(2) Willughbi de pisc. Lib. I. c. 2. Artédi, Philof. Ichthyol. p. 3.

(3) Pinna est pars à corpore piscium prominens seu propendens, ex membrana, officulis vel duris, vel cartilagineis, seu radiis fulcitâ constans. Artédi, ubi modò.

à la queue, les autres au dos. Il faut remarquer en second lieu ; qu'entre ces différentes parties auxquelles on donne le nom de nageoires, en le prenant d'une manière étendue, il y a cependant des différences sensibles sur-tout quant au mouvement. Les nageoires placées sur le dos, & autres de ce même genre, ont leur plus grand mouvement dans la direction de leur plan ; au lieu que les autres nageoires ont deux mouvemens très-libres & très-vifs, l'un particulier aux rayons qui les composent, pour écarter ou rapprocher ces rayons ; l'autre pour faire agir toute la nageoire ensemble. Celui-ci se fait au moyen d'une articulation qui équivaut en quelque sorte au genou. (1). Les Auteurs françois ont distingué ces deux espèces de nageoires, en appellant *ailerons* les premières qui n'ont de mouvement que dans la direction de leur plan, & en conservant le nom de nageoires aux autres. Enfin je remarque que la plupart des Poissons ont, suivant l'observation même des Modernes, deux paires de nageoires placées l'une auprès des ouies, l'autre au thorax ou au ventre, qui sont le principal organe de leur mouvement, comme les pieds de devant & les pieds de derrière chez les quadrupèdes (2). C'étoit ces nageoires qui avoient fixé particulièrement l'attention d'Aristote.

Plusieurs Poissons ont auprès de la bouche, ce que l'on appelle des barbillons. Ce sont des appendices molles, allongées & à-peu-près rondes qui varient pour le nombre, la situation & la proportion. On n'a rien découvert encore de certain sur leur usage (3).

Les Modernes ont remarqué que dans les Poissons on appercevoit sur le côté une ligne, qui se dirige de l'angle le plus élevé des ouies, jusqu'au milieu de la queue. Willughbi croyoit qu'elle se trouvoit dans tous les Poissons, qu'elle étoit située sur le lieu précisément où la chair du Poisson, ses muscles, qui sont divisés comme en deux parties, viennent se rejoindre ; & que dans les Poissons de rivière, elle s'approchoit du ventre, au lieu qu'elle étoit plus voisine du dos dans les Poissons de mer (4). Artédi a contredit toutes ces assertions ; il convient seulement que cette ligne s'observe dans la plupart des Poissons (5).

(1) Voyez M. Duhamel, traité des pêches, Part. II. Introd. art. 1. §. 4.

(2) Plerisque piscibus duo pinnarum paria donantur, alterum ad branchias, alterum in ventre vel thorace. Pinnæ hæ quadrupedum pedibus respondent, & corpori

movendo inserviunt. Willug. de piscib. Lib. I. c. 2.

(3) Artédi, *ubi sup.* p. 18 ; Duhamel, *ubi sup.* §. 6.

(4) De piscib. Lib. I. cap. 2.

(5) Philos. Ichthyol. cap. 17.

Enfin

Enfin, on peut remarquer que la plupart des Poissons ont le corps couvert d'une humeur muqueuse & gélatineuse, dont l'usage paroît être d'empêcher que l'eau ne pénètre la peau & les chairs, & de rendre les mouvemens du Poisson dans l'eau plus faciles (1).

Les yeux des Poissons varient pour la couleur de l'iris, pour le plus ou moins de grandeur proportionnelle & de rondeur. Ils ne sont point recouverts par des paupières & en général leur surface extérieure est presque plane, & moins convexe que dans les animaux terrestres (2).

Les principales parties extérieures que les Poissons n'ont point & qui sont communes au plus grand nombre des Animaux, sont les paupières dont je viens de parler; les oreilles, le col, les extrémités supérieures & inférieures que nous appellons bras & jambes. Les mâles n'ont point de verge; les femelles point de vulve (3).

J'avertis, quoiqu'il soit peut-être peu nécessaire d'en faire la remarque, que dans tout ce que je viens d'observer, je n'ai entendu parler que des Poissons proprement dits, & non des cétaquées, ni des sélaques.

§. 3. DES PARTIES INTÉRIEURES PROPRES AUX POISSONS.

Dans le nombre des parties intérieures que l'on peut appeler communes aux Animaux, il y en a que les Poissons n'ont pas; il y en a d'autres qu'ils ont, mais avec quelque différence dans leur conformation; enfin il y a certaines parties qui ne se trouvent que dans les Poissons.

Les Poissons n'ont point de poumons, ils n'ont point de testicules. Aristote affirmoit qu'ils n'avoient ni reins ni vessie; Rondelet (4) refusoit également ces parties aux Poissons, mais des observations plus exactes les ont fait découvrir (5).

Les parties communes aux Poissons avec les autres Animaux, sont, par exemple, le cœur, qui dans les Poissons n'a qu'un seul ventricule & une seule oreillette. J'ai parlé de ces différences aux articles communs, qui regardent les parties auxquelles elles sont relatives. Ainsi en traitant des viscères, je fais

(1) Willughbi & Artédi, *ubi modò.* pag. 419. In plurimis piscibus, dit Willughbi, vesicam urinariam & renes observavimus; adeo ut putemus paucissimos pisces his partibus carere, tantum abest ut omnes careant. *De pisc. Lib. I. cap. 6.*
 (2) Duhamel, traité des Pêches, P. II. *lugaribus;* vesicam urinariam & renes observavimus; adeo ut putemus paucissimos pisces his partibus carere, tantum abest ut omnes careant. *De pisc. Lib. I. cap. 6.*
 (3) Linnæi, *syft. nat. édit. 1767;* Tom. I. pag. 419.
 (4) Des Poissons, *Liv. III. ch. 21.*
 (5) Instruuntur pisces renibus vesicaque urinaria. Linn. *syft. nat. 1767,* Tom. I. hamel traité des pêches. *Introd. art. 4. §. 62.*

observer la conformation du cœur des Poissons ; à l'article *Os*, j'ai parlé de la différence des os des Poissons, avec les os des autres Animaux ; je fais pareillement remarquer d'autres différences à l'article *Génération*, à l'article *Œuf*, &c.

Les deux parties les plus remarquables dans le nombre de celles qui sont propres aux Poissons, sont les *branchies*, ou les *ouies*, & la *vesse pneumatique*, ou *vesse à air*.

Aristote est entré dans quelque détail sur les ouies des Poissons. *Hist. Liv. II. ch. 13*, & *des Parties, Liv. IV. ch. 13*. Ses remarques portent d'abord sur ce que, dans quelques Poissons, les ouies sont couvertes ; dans d'autres, découvertes. Les opercules des ouies sont bien sensibles dans les Poissons que nous avons journellement sous les yeux : ce sont ces lames osseuses que nous voyons de chaque côté de la tête d'une carpe ou d'un brochet, qui s'élevent & s'abaissent successivement. Les Poissons qui ont les ouies découvertes, sont les *sélaques* (1). Il y a à considérer aussi dans les ouies, leur usage, qui est de tenir lieu de poumons & de servir à la respiration des Poissons : mais pour cet objet, je renvoie au mot *Respiration*, de sorte que je n'ai plus à parler ici que de la conformation propre de ces organes.

Les branchies sont un composé de plusieurs petits os, arqués & assez semblables à des côtes. Ils sont attachés par leurs extrémités, & ils ont la faculté en tournant sur ces extrémités, de s'écarter ou se rapprocher les uns des autres. La partie cave de ces petits os est souvent garnie de tubercules ; à l'égard de la partie convexe, elle est creusée d'un sillon d'où naît une frange qui, au milieu de sa hauteur, se divise ordinairement en deux. L'extrémité des franges est libre & très-déliée : un tronc d'artère passe dans le sillon dont la convexité de l'os est creusée & il distribue une infinité de petits vaisseaux aux filets des franges (2).

Il paroît facile, après cette description, d'entendre ce qu'Aristote dit des ouies des Poissons : qu'elles sont formées d'un nombre de lames plus ou moins grand, mais toujours égal de chaque côté ; que ces lames sont simples ou doubles : j'entens ceci des franges, qui, suivant l'observation de M. Duhamel, sont ordinairement doubles, & par conséquent sont quelquefois simples. A l'égard de ce qu'Aristote dit, que la dernière lame du côté du corps est

(1) Voyez *Sélaques*.
 (2) Voyez une description étendue de ces parties, dans Willughbi, *de pisc. L. I.* cap. 5. Artédi, *Philos. Ichthyol. pag. 22.* Gouan, *Hist. des Poif. pag. 36 & 87.* Duhamel, traité des pêches, art. 3. ch. 7.

toujours simple, il auroit peut-être été plus exact de dire seulement, comme le fait Artédi, que cette lame est toujours plus petite que les autres, lesquelles vont successivement en croissant (1).

Tout ce que j'ai de la peine à concilier dans les observations d'Aristote & dans celles des Modernes, c'est le nombre des lames qui composent les ouies : soit que l'on entende par ces lames, les franges attachées aux especes de petites côtes osseuses, ou ces côtes elles-mêmes. Suivant Aristote, le nombre des lames varie depuis une jusqu'à huit de chaque côté ; au contraire, Artédi & Gouan affirment qu'elles sont toujours au nombre de huit, quatre de chaque côté (2). M. Duhamel me semble plus d'accord avec Aristote, car en décrivant les branchies, il dit d'abord de chacune d'elles, que chaque branchie est composée d'un ou deux feuillets osseux, & ensuite, décrivant leur ensemble, il dit que quatre, cinq, ou six de ces branchies, plus ou moins, sont couchées les unes sur les autres (3). Voilà, & peut-être dans les feuillets osseux, les vraies lames dont parle Aristote, & certainement dans la variation du nombre de ces lames, la même variation qu'Aristote avoit observée.

A l'égard de la vessie pneumatique, je ne trouve point qu'Aristote en ait parlé. On la trouve décrite par les Modernes (4). C'est une vessie qui paroît fermée de toutes parts & qui ne contient que de l'air. Quelquefois elle est simple, quelquefois double ou séparée en deux par un rétrécissement ou un étranglement qui laisse cependant une petite communication de l'une des parties à l'autre. Cette vessie se trouve dans la plupart des Poissons ronds & à arrêtes ; elle est placée ordinairement dans la partie supérieure de l'abdomen, s'étendant le long de l'épine du dos. L'usage de la vessie à air paroît être bien établi : c'est de faciliter au Poisson le moyen de s'élever ou de s'abaisser dans l'eau, en augmentant ou diminuant la pesanteur de son corps. Mais comment le Poisson change-t-il le volume de cette vessie ? Est-ce en chassant une partie de l'air qui y est contenu, & en y introduisant ensuite de nouvel air ? Cela est possible ; cependant on n'est pas bien assuré que l'air puisse s'introduire dans la vessie pneumatique par l'espece de conduit qui va de cette vessie à l'estomac. Artédi le croit : mais

(1) Quæ cordi proxima seu infima, gulæ. Art. ubi sup. Voyez aussi Gouan, semper minima est ; tres autem superiores ubi sup.
 (2) Branchiæ in piscibus semper sunt (3) Ubi sup.
 (4) Voyez les Auteurs cités page 674, octo, quatuor nempe ab utroque latere note 2.

Q q q q ij

Willughbi est plus porté à penser que les tuniques de la vessie à air étant musculeuses, le Poisson en diminue le volume en les contractant, sans diminuer la quantité d'air qui y est contenue; il le comprime seulement (1).

§. 4. DES SENSATIONS DES POISSONS, DE LEUR RESPIRATION, DE LEUR SOMMEIL, &c.

Il y a des observations générales à faire sur les sensations des Animaux, dont ce n'est point ici le lieu: je les proposerai au mot *Sensations*, & tout ce que j'examine en cet endroit sur les sensations des Poissons, c'est de savoir si ces animaux jouissent des cinq sens, du toucher, de la vue, du goût, de l'odorat & de l'ouïe. Personne ne leur refuse les deux premiers. Aristote a remarqué que le sens du goût devoit être moins parfait chez-eux que chez les autres Animaux, parce que leur langue est osseuse & n'est point détachée; que cependant on ne pouvoit pas leur refuser ce sens, vu la préférence constante qu'ils donnent à certaines espèces d'appâts. *Hist. Liv. IV. ch. 8.* A l'égard des deux autres sens, Aristote convient qu'on ne leur voit aucun organe extérieur, soit de l'odorat, soit de l'ouïe; mais il rassemble plusieurs observations, desquelles il conclut que les Poissons ont l'un & l'autre sens. *Ibid.* Pline a adopté le résultat de ces observations, & il y en a même ajouté de nouvelles (2).

Les Modernes ne me paroissent pas avoir refusé aux Poissons le sens de l'odorat, mais pour le sens de l'ouïe, il en est de très-savans qui ne leur refusent pas moins la faculté d'entendre que celle de parler (3). D'autres ont douté (4): M. Duhamel conclut, d'expériences faites par M. l'Abbé Nollet, & de dissections faites par MM. Geoffroi & Camper, que les Poissons entendent certainement; mais il ajoute que probablement ils n'ont pas l'ouïe fine (5).

(1) De piscib. *Lib. I. cap. 7.*

(2) Pisces quidem auditus nec membra habent nec foramina. Audire tamen eos palam est, utpote cum plausu congregari ferros ad cibum consuetudine in quibusdam vivariis spectetur; & in piscinis Cæsaris genera piscium ad nomen venire, quosdam singulos. *Hist. Lib. X. cap. 70.*

(3) Pisces muti surdique ætheris sonum non audiunt, aëris licet tremorem sentiant. *Linn. Syst. nat. edit. 1767, Tom. I. p. 420.* Gouan refuse également aux Poissons la

faculté d'entendre; *Hist. des Poif. p. 1 & 2.* Artédi pense que les Poissons n'entendent pas, si ce n'est pour-être qu'ils ont quelque perception obscure des sons qui sont très-forts: *si quoque pisces obscuro quodam auditu sensu præditos esse, ad percipiendos sonos gravissimos.* *Philos. Ichthyol. pag. 20.*

(4) Voyez Willughbi, *de piscib. L. I. cap. 4.* Qua parte audiant: si tamen omnino audiant (Pisces), nobis certè nondum planè constat.

(5) Des pêches, *Part. II. Introd. art. 2. §. 9.*

Par rapport à la respiration des Poissons, si l'on entend par ce terme *respirer*, l'action de l'animal qui avale & rejette un fluide quelconque qui rafraîchit par son passage des parties destinées à le recevoir, il faut dire que les Poissons respirent. L'organe de leur respiration est les branchies ou les ouies; & le fluide qu'ils respirent est l'eau. Si l'on ne prétend, au contraire, appliquer le mot respirer qu'à l'action qui s'exerce sur l'air, c'est une grande question entre les Naturalistes, de savoir si les Poissons respirent: c'est-à-dire, s'ils inspirent quelque portion d'air pour la rejeter ensuite: & cette question s'agite depuis long-tems. Aristote rapporte dans son traité de la respiration, ch. 2 & 3, qu'Anaxagore & Diogene pensoient que les Poissons respiroient de l'air; il combat leur sentiment par cette observation entr'autres. Lors, dit-il, qu'un animal quelconque qui respire, meurt étouffé dans l'eau, on voit des bulles d'air s'élever, au lieu qu'on n'en apperçoit point lorsque les Poissons meurent dans l'eau. Les Modernes ont fait de nouvelles expériences; ils ont remarqué que les Poissons mourroient si l'on interceptoit toute communication entre l'eau où ils sont & l'air extérieur; ils en ont conclu qu'il falloit que les Poissons absorbassent avec l'eau, des parties d'air qui avoient besoin d'être renouvelées (1); d'autres n'ont pas trouvé ces expériences assez convaincantes pour se décider (2).

Aristote a examiné si les Poissons dormoient comme les autres Animaux. Il a fait à cet égard plusieurs observations qui semblent prouver qu'ils dorment réellement, quoiqu'ils le fassent les yeux ouverts, n'ayant point de paupières pour les fermer. Leur sommeil seroit beaucoup plus profond, ajoute Aristote, s'ils n'étoient pas tourmentés par des pous & des insectes: cependant il est assez fort pour qu'on puisse les frapper sans qu'ils remuent. Ils s'appuient souvent alors contre une pierre, ou sur le sable, ou bien ils se retirent sous une pierre: on ne leur voit d'autre mouvement qu'un léger balancement de l'extrémité de leur queue. *Hist. liv. IV. ch. 10.*

Les Poissons n'ayant aucun des organes qui forment la voix, ni poumon ni trachée, ni pharynx; Aristote observe qu'ils n'ont point de voix, mais

(1) *Quamvis non possimus poros ostendere per quos aër branchiarum capillamenta permeans, in sanguinem se insinuet, quin tamen id faciat minimè dubitamus, eum pisces sine aëris usura, ne brevissimo quidem temporis spatio vivere possint, & branchiæ pulmonis officio fungantur.*

Willughbi, *De pisc. Lib. I. cap. 5.* Voyez aussi Artédi, *Philos. Ichthyol. pag. 22 & 247.* & les Mém. de l'Académie des Sciences, 1701, pag. 224.

(2) Voyez M. Duhamel, traité des pêches, *Part. II. Introd. art. 3. §. 8.*

que quelques-uns font, ou une sorte de sifflement, ou une sorte de grognement, les uns au moyen du frottement de leurs branchies, les autres au moyen de certaines parties voisines du ventricule & qui contiennent de l'air, ainsi que les branchies. *Hist. Liv. IV. ch. 9.*

M. Duhamel parlant de plusieurs Poissons qu'on appelle d'un nom générique *Grondins*, à cause de leur espèce de grognement, dit qu'il auroit désiré connoître d'où vient ce bruit, mais que c'est là ce qui est embarrassant. Quelques-uns, dit-il, ont cru que c'étoit de l'air qui étoit renfermé dans leur corps qui s'échappoit quand ils faisoient de grands mouvemens; d'autres ont imaginé qu'il pourroit être produit par le mouvement rapide de leurs nageoires, comparant ce bourdonnement à celui de certains scarabées ou de certaines mouches: mais si cela étoit, ils ne feroient pas entendre ce bruit quand le mouvement de leurs nageoires est interrompu; enfin, de derniers assurent que le bourdonnement ne se fait entendre que quand les bandes sont considérables & près de la surface de l'eau. Mais M. Duhamel déclare qu'il se borne à exposer les faits venus à sa connoissance, n'ayant point été à portée de faire les observations & les expériences qui auroient pu le conduire à la découverte de la cause. Il remarque seulement que ce n'est pas aux seuls Poissons appelés *Grondins*, que cette propriété de faire une sorte de bruit, appartient (1).

§. 5. DES HABITUDES ET DE LA MANIÈRE DE VIVRE DES POISSONS.

La plupart des Poissons vivent en troupes; Aristote prétend même qu'ils ont un chef qui les conduit. *Hist. Liv. VIII. ch. 13.* Leurs voyages sont fréquens, & ils suivent constamment une route certaine. Aristote n'avoit pas manqué d'observer ces migrations, & il décrit dans le lieu que je viens de citer, ce qu'il en connoissoit. Mais comme la plupart de ses observations ne portent que sur les Poissons de la Méditerranée, il n'a pas été instruit des voyages infiniment plus considérables des Poissons qui habitent l'Océan, tels entr'autres que les maquereaux & les harengs (2). On ne fauroit lire sans étonnement ce que l'on rapporte, par exemple, des voyages des harengs, de la régularité de leur cours & de la multiplication immense des individus de cette espèce (3). On assure que la quantité des harengs est quelquefois

(1) Traité des pêches, *Part. II. sect. 5. ch. 4. art. 1. §. 1.*

(2) De Bomare, *V^o. Poisson.*

(3) Voyez M. Duhamel, des pêches, *Part. II. sect. 3. ch. 3. art. 1.*

si grande dans les mers du Nord, qu'ils soulevent & brisent les glaces sur lesquelles ils se répandent & où ils viennent expirer (1).

Aristote pense que tous les Poissons qui disparaissent d'un lieu, ne voyagent pas pour cela dans un autre; il assure que plusieurs passent les mauvais tems de l'hiver dans des especes de retraite. *Hist. Liv. VIII. ch. 25.* Les observations des Modernes, relativement aux Poissons, ne sont pas assez avancées, pour nous donner des notions assurées sur ce fait.

Tous les Poissons ne fréquentent pas indifféremment, soit les côtes, soit la haute mer: la plupart paroissent avoir fixé leur domicile, soit dans un de ces lieux, soit dans l'autre, & j'ai déjà observé que leurs habitudes à cet égard étoient assez constantes pour qu'on ait cru pouvoir distinguer les Poissons, en Poissons de la haute mer; Poissons des côtes; & Poissons saxatiles ou qui fréquentent les environs des rochers. *Hist. Liv. VIII. ch. 13.* Il faut encore distinguer des Poissons d'étangs, de lacs & de riviere. Aristote a parlé de plusieurs Poissons de ces différentes especes; cependant on peut remarquer, en général, que quand il traite des Poissons, c'est des Poissons de mer: & il en est ainsi des autres Ichthyologistes, parce que les Poissons de mer sont en plus grand nombre & plus diversifiés pour les especes: ils ont paru en quelque sorte plus dignes d'attention.

La plupart des Poissons sont carnivores & se mangent les uns les autres; Aristote l'a même affirmé de tous dans un de ses textes. *Hist. Liv. VIII. ch. 2.* Il a remarqué aussi qu'ils mangeoient leurs propres œufs. Mais quoique les Poissons mangent de la chair, ils se nourrissent aussi d'autres objets, comme des herbes aquatiques, & même de la bourbe, dit Aristote. *Ubi modò.* Je croirois plutôt qu'ils fouillent dans la bourbe pour y trouver de petits vers. Voyez le lieu déjà cité, & le *Liv. IX. ch. 37.* Les Modernes ne nous disent rien de plus précis sur la nourriture des Poissons (2); néanmoins voici un sujet d'observations. Rondelet soutient qu'il y a des Poissons qui se nourrissent d'eau seulement; il donne en preuve l'expérience & le fait qu'il a vu des personnes garder dans des bouteilles des Poissons qui s'y sont conservés d'autant plus long-tems que l'eau étoit tenue plus nette: périssant au contraire, si l'on mettoit dans l'eau quelque autre chose, comme du pain ou de la viande (3). Ce qui demanderoit donc à être examiné, c'est si cette

(1) Journ. polit. de Bouillon, pour l'année 1774, premiere quinz. de Mai, p. 17.

(2) Pisces victitant muco, insectis, vermibus, cadaveribus, pisciculis, plantis.

Linn. Syst. nat. édit. 1767, Tom. I. p. 420. Voyez Artédî, Philos. Ichthyol. pag. 46.

(3) *Hist. des Poissons, Liv. I. ch. 3.*

eau quelque pure qu'elle paroisse, ne contient pas des corps étrangers, ou bien quelles sont les parties propres de l'eau qui peuvent convenir à la nourriture du Poisson. M. Duhamel avoue qu'il est certain qu'il y a des Poissons qui ont vécu très-long-tems dans de l'eau très-pure, mais il ajoute, qu'il n'oseroit assurer que cette eau soit suffisante pour les faire croître, encore moins pour les engraisser (1).

Un autre fait qui semble assuré, c'est qu'en général les Poissons, même ceux qui vivent dans la mer paroissent aimer l'eau douce. Aristote remarque que la plupart se portent bien quand la saison est pluvieuse; qu'ils passent dans la mer du Pont parce que l'eau y est plus douce. *Hist. L. VIII. ch. 19.* On peut même penser, d'après ce qu'Aristote assure des testacés d'une manière plus particulière, qu'au milieu des eaux salées, la partie de ces eaux qui nourrit les Poissons, est une partie douce & potable. Il y a, dit Aristote, dans la mer, des parties douces & potables: & pour le prouver il allègue l'expérience suivante. Qu'on forme un petit vase de cire dont les parois soient minces, & qu'on le descende dans la mer; au bout de 24 heures, on trouvera dedans de l'eau bonne à boire. *Hist. L. VIII. ch. 2.* Je remarque cette expérience pour qu'on fasse attention que les Anciens n'ignoroient pas que l'eau de la mer perdoit son amertume par la filtration. Rondelet a indiqué quelques autres expériences de même genre (2); dans ces dernières années, on en a fait de plus considérables & qui peuvent être d'une grande utilité.

Aristote pense que les Poissons ne sont pas sujets à ces maladies contagieuses, qui se répandent sur toute une espèce, & que nous appellons, à l'égard des hommes, épidémies; à l'égard des bêtes, épizooties. Cependant il ne croit point que les individus soient exempts de maladies, mais il ne détermine pas quelles sont celles qui les attaquent. *Hist. Liv. VIII. ch. 19.* Le tems où les Poissons se portent le mieux, est du printems à l'époque à laquelle ils jettent leurs œufs. *Hist. Liv. IX. ch. 37.*

J'ai parlé ailleurs de la reproduction des Poissons (3); ils croissent promptement, sur-tout dans la mer du Pont, à cause de la bonne qualité de ses eaux. *Liv. VI. ch. 17.* A l'égard de la durée de leur vie, Aristote n'a rien déterminé. Voyez l'Histoire, *Liv. VIII. ch. 30.* Il paroîtroit même, d'après un texte de son traité de la longueur de la vie, *ch. 5,* porté à croire que

(1) Traité des pêches, *Part. II. introd. art. 4. §. 10.*

(2) Des Poissons, *Liv. I. ch. 3.*

(3) Au mot Génér. §. 3. pag. 353.

les Poissons vivent moins long-tems que les Animaux terrestres (1); au contraire les observations des Modernes, sans les mettre à portée de déterminer l'âge auquel les différentes especes de Poissons parviennent, les ont convaincus qu'il y avoit des especes de Poissons qui vivent très-long-tems (2). Willughbi a parlé, d'après Gesner, d'une carpe que l'on affuroit avoir vécu un siecle (3); & tous nos Auteurs de ce tems, ont parlé des carpes des fossés de Pontchartrain, qui ont, à ce qu'ils disent, sûrement plus d'un siecle (4).

POISSON DONT ON FAIT LES SAUCES (5).

Aristote raconte qu'il vient naturellement dans certains fleuves d'Asie, de petits Poissons de la grandeur de l'*Hepsetos*. *Hist. Liv. VI. ch. 15*. Je remarque d'abord qu'il y a une incertitude dans la leçon du texte. Dans quelques exemplaires, elle est telle, qu'il faudroit dire, *de la grandeur des entrailles de l'Hepsetos* (6). J'observe ensuite que, suivant Gaza, il s'agit ici d'une espece de Poisson particuliere: au lieu que, selon Scaliger, l'expression d'Aristote désigne plusieurs sortes de petits Poissons qu'on faisoit bouillir pour en former une sauce (7); comme nous faisons des anchois.

Le sentiment de Scaliger est fortement appuyé par un texte d'Athénée, qui dit que Dorion, dans son traité des Poissons, met dans le nombre des Poissons qu'on appelle, en général, *Hepsetos* (au pluriel), les enchraficoles, les épis, &c. Cependant, aussi-tôt après, Athénée nomme l'*Hepsetos* (au singulier), & il dit que c'est une espece de petits Poissons (8). L'un & l'autre sentiment est donc probable, savoir que les Grecs désignoient par le mot *Hepsetos*, plusieurs petits Poissons; & qu'il y avoit un de ces Poissons singulièrement, qui portoit le nom d'*Hepsetos*. Rondelet en a fait une espece d'aphye (9).

(1) τὰ ἐνυδρὰ τῶν περὶ τὸν ἤτιον μακροβία, ἔχ' ὅτι ὑγρὰ ἀπλῶς, ἀλλ' ὅτι ὑδατώδη.

(2) Pisces quosdam longævos esse, ex eorumdem varia & admodum diversa magnitudine, ut & variis auctorum exemplis satis clarum videtur. Artédi, *Philos. Ichth.* pag. 46.

(3) De Piscib. *Lib. I. cap. 10.*

(4) Voyez entr'autres, M. Duhamel,

traité des pêches, *Part. II. Introd. art. 4. §. 11.*

(5) ἑψητός, δ.

(6) Voyez les variantes, pag. 713.

(7) Sur l'*Hist. des Anim.* pag. 700.

(8) *Deipnos. Lib. VII. cap. 14, p. 300.* Mais voyez Casaubon, pag. 331, sur la maniere dont on doit lire cet endroit.

(9) Apud Gesn. in *aquatil. de Aphysis.*

POLYPE (1).

Le Polype est un mollusque ; on peut voir au mot *Mollusque*, tout ce qui regarde ces Animaux en général, mais il y a des particularités à remarquer sur le Polype.

De tous les mollusques, c'est le seul qui puisse faire usage de ses pieds pour marcher. *Hist. Liv. I. ch. 5, & des Parties, Liv. IV. ch. 9.* Il diffère d'eux, en ce qu'il a le tronc petit & les bras longs, au lieu que les autres ont le tronc grand & les pieds courts. C'est ce qui les empêche de marcher. Aristote prétend qu'il y a des Polypes dont les bras ont jusqu'à cinq coudées de long (2). *Hist. Liv. IV. ch. 1.* Il est vrai que ces animaux deviennent quelquefois fort grands ; néanmoins je doute qu'il en existe d'aussi grands que ceux dont parle Pline (3). Le Polype a beaucoup de force, mais on la lui ôte en lui pressant le cou. *Liv. IX. ch. 37.*

Le Polype ayant la faculté de marcher, sort de l'eau & vient quelquefois sur la terre, il marche sur les endroits raboteux, en évitant ceux qui sont lisses. *Ibid.* On dit même qu'il monte sur les arbres (4).

Aristote remarque qu'entre les pieds du Polype, il y en a un qui est plus pointu que les autres, blanchâtre & fendu à son extrémité. Il est placé, dit-il, sur l'épine, & on appelle ainsi la partie lisse sur le devant de laquelle commencent les cellules. *Hist. Liv. IV. ch. 1.* Peut-être est-ce une partie du corps même du Polype, je veux dire de son tronc ou de sa tête, qu'Aristote appelle ici l'épine ; le texte grec, pris littéralement, ainsi que je l'ai traduit, le fait entendre ; mais on pourroit conjecturer aussi, que le sens d'Aristote est, que cette partie du bras du Polype, qui est blanchâtre & qui forme deux branches, est placée sur l'épine du bras, c'est-à-dire, sur la partie lisse de ce bras, le long de laquelle les cellules sont rangées. Quant à ce qu'il ajoute, que ce bras serroit au Polype dans l'accouplement, on a déjà vu (5) qu'Aristote ne faisoit que rapporter ici un sentiment qui n'étoit pas le sien, & qu'au contraire il réfutoit (6).

(1) πολύπυς, δ.

(2) Ce seroit six pieds un pouce.

(3) Ostendere Lucullo caput ejus (Polyphi) dolii magnitudine, amphorarum quindecim capax, atque ut ipsius Trebii verbis utar, barbas quas vix utroque brachio completi esset, clavarum modò-torosas, longas pedum tricentum, acetabulis sive

caliculis, urnalibus, pelvium modò : dentes magnitudini respondent. Reliquia ad servata miraculo pependere pondo dcc. *Hist. Lib. IX. cap. 30.*

(4) Elien, de nat. anim. *L. IX. cap. 45.* Athénée, Deipnos. *Lib. VII. pag. 317.*

(5) Voyez *Mollusques.*

(6) De la Génér. *Liv. I. ch. 15.*

Les Polypes se nourrissent de coquillages, ils en tirent la chair pour la manger; ils mangent aussi la langouste. *Hist. L. VIII. ch. 2.* Pline leur suppose dans cette chasse, une adresse qui a bien l'air d'une fable (1). Il est faux qu'ils se mangent leurs propres bras, ce sont les congres qui les leur mangent. *Hist. Ubi sup (2).* Le Polype est sans esprit, il vient au devant de la main qui veut le prendre. *Hist. Liv. IX. ch. 37.* C'est peut-être l'effet de son avidité; elle est très-grande (3); il saisit l'appât si violemment, qu'il se laisse couper par morceaux plutôt que de lâcher prise. Mais on prétend qu'en lui présentant du pouillot (4), l'odeur de cette herbe le fait aussitôt quitter. *Liv. IV. ch. 8.*

Il n'y a point de Polype dans l'Euripe Pyrrhéen (5); *Histoire, Liv. IX. ch. 37*; ni, selon Théophraste, auprès de l'Héllespont, parce que les eaux de cette mer sont trop froides & trop douces (6).

Aristote assure que le Polype change de couleur & prend celle des pierres dont il s'approche. Il le fait, dit-on, pour attraper plus facilement les Poissons, & cela lui arrive encore quand il a peur. *Hist. Liv. IX. ch. 37, & des Part. Liv. IV. ch. 5.* C'est un fait répété par bien des personnes (7), & dont on a même cherché la cause, mais dont il n'est pas moins très-permis de douter (8). La peur aussi, lui fait jeter son encre. Elle n'est pas noire, mais fort rouge (9).

Par rapport à la reproduction des Polypes, on distingue d'abord le mâle de la femelle, à la forme de ce bras où les pêcheurs disent qu'est la verge,

(1) *Insidiantur Polypi apertis conchis, impositoque lapillo extra corpus ne palpitate ejiciatur, ita securi grassantur, extrahuntque carnes. Illæ se contrahunt, sed frustra, discuneata. Hist. Lib. IX. cap. 30.*

(2) *Deipnos. Liv VII. pag. 316. Pline, Lib. IX. cap. 29.*

(3) *Elien, de nat. anim. Lib. I. c. 27. παμωρώτωνον θηριων θαλασσιων ἐστ.*

(4) Ou *pouliot*; plante qui croît abondamment au bord des marais & des étangs, & dans les fossés humides le long des grands chemins. Ses feuilles sont noirâtres, d'une odeur aromatique; ses fleurs conformées comme celles de la menthe. Voyez de Bomare.

(5) Voyez ci-dessus, pag. 73 & 74.

(6) *Apud Athene. in Deipnos. L. VII.*

p. 317. L'Héllespont & l'Euripe Pyrrhéen, ne sont qu'à environ 25 lieues l'un de l'autre.

(7) *Théophraste, π. τῶν μεταβαλ. τὰς χροῶς. Athénée, Deipnos. Lib. VII. p. 317. Plutarc. de causis nat. n. 19. Phile, de animal. propriet. n. 87.*

(8) « Ce qui a été dit du Polipus; » qu'il se transmue en divers couleurs, ce » la lui provient de sa peau molle qui est » tantôt blanchâtre, tantôt rougeâtre, puis » de couleur plombée. Ou bien est entre » mêlée d'innies autres couleurs, en sorte » qu'il en apparoît madré, & toutefois se » changent peu de tems après ». Belon, de la nat. des Poiss. *Liv. II. p. 333.*

(9) *ἔχει τὸν λεγόμενον θόλον οὐ μέλανα, καθάπερ σηπία, ἀλλ' ὑπερέρυθρον. Athen. ex Aristotele, Deipnos. Lib. VII. pag. 316.*

Hist. Liv. V. ch. 12, & à deux corps rouges ressemblans à des mamelons qu'on trouve dans le ventre de la femelle, mais qu'on ne trouve point dans celui du mâle. *Ibid, ch. 18*. Le Polype s'accouple comme les autres mollusques. *Hist. L. V. ch. 6*. C'est en hiver qu'il le fait ; il jette ses œufs au printems ; il est très-fécond. Ses œufs forment comme une touffe, ils ressemblent aux fruits du peuplier blanc (1), *Liv. V. ch. 12*, ou aux touffes de la vigne sauvage (2). *Ib. ch. 18*. Le tout ne fait qu'une seule masse, parce que la séparation de la matrice de la femelle s'efface lorsqu'elle est pleine. *De la Génération, Liv. III. ch. 8*. Le Polype cherche un lieu commode pour les y déposer, tel que l'intérieur d'un coquillage, le fonds d'un vase, ou quelque autre creux. Il suspend ses œufs aux parois de ce creux. Leur quantité est considérable, ils rempliroient un vase beaucoup plus grand que la tête du Polype où ils étoient contenus. *Hist. Liv. V. ch. 18*. J'ai employé dans la traduction le mot *tête*, parce que c'est l'expression grecque, mais Aristote a certainement entendu ici par la tête du Polype, son tronc. S'il observe ailleurs que plusieurs appelloient, mal à propos, la tête des mollusques, ce qui en est le tronc, il dit ailleurs aussi, que cette acception du mot de tête, a lieu par rapport au Polype seulement (3).

Le Polype couve ses œufs : quelquefois la femelle se met dessus, quelquefois elle se place à l'entrée du trou où elle les a jetés, & elle ramène ses bras pour le mieux couvrir. *Liv. V. ch. 18*. Le Polype maigrit alors, parce que pendant ce tems là il ne mange point. *Ibid. ch. 12*. Il faut ordinairement cinquante jours pour que les petits Polypes sortent de leurs œufs. *Hist. Liv. V. ch. 18*, Voyez tout ce texte.

La durée de la vie du Polype n'est pas longue. *Liv. V. ch. 12*. La plupart n'existent pas deux ans. Ils s'amolliissent, se décomposent & viennent à rien. *Liv. IX. ch. 37*. Voyez tout le texte. Elien attribue la brièveté de la vie du mâle, à ses épuisemens avec la femelle ; & la brièveté de la vie de celle-ci à l'abondance de ses portées (4).

Aristote distingue plusieurs especes de Polypes (5). La première est celle

(1) Ces fruits sont des semences aigrettées disposées dans des capsules à deux loges. Voyez de Bomare.

(2) Il est assez difficile de dire ce qu'Aristote entend par les *touffes* de la vigne sauvage. On concevroit mieux la ressemblance du Polype avec les grappes de cette vigne.

(3) Voyez ci-dessus le mot *Mollusques*. Voyez aussi le traité *des Part.* *Liv. II. ch. 8*, & *Liv. IV. ch. 9*. Voici les expressions d'Aristote dans ce dernier texte: περικείται τοῖς μαλκκίοις τὸ κύτος, ὃ καλεῖται μόνον ἐπὶ τῶν πολυπόδων κεφαλή.

(4) *De nat. anim. Lib. VI. cap. 28.*

(5) D'où vient que dans le traité des

des grand Polypes , qu'on voit le plus fréquemment à la surface de l'eau , & parmi lesquels les individus qui suivent les côtes, sont beaucoup plus grands que ceux qui habitent la haute mer. Il forme la seconde espèce, de petits Polypes tachetés, qu'on ne mange pas. La troisième espèce est l'*hélédoné*, qui se distingue à la longueur de ses pieds, qui n'ont d'ailleurs qu'un seul rang de cellules. La quatrième espèce se nomme *bolitane* ou *ozolis*. Enfin il y a deux espèces de Polypes qui habitent dans des coquilles, l'un est le nautile (1); l'autre loge dans une coquille semblable à celle du limaçon, & il n'en sort pas plus que le limaçon. *Hist. Liv. IV. ch. 1.* Athénée donne d'autres noms à ces différentes espèces, dans un endroit où cependant il cite Aristote (2).

Rondelet appelle le Polype, *poulpe* (3), & plusieurs Naturalistes l'ont décrit indistinctement sous ce nom & sous celui de Polype. Belon l'appelle *pourpre*, nom que les François lui ont donné, dit-il, à cause de sa couleur (4).

A l'égard des différentes espèces de Polypes que distingue Aristote, je ne trouve rien de satisfaisant dans les Modernes, qui ne font guères que répéter sur ce point ce qu'Aristote a dit. J'observerai seulement que l'odeur forte que Plin attribue à l'*ozepe*, qui est vraisemblablement l'*ozolis* (5), est, suivant Belon, une odeur de musc (6).

Les Anciens mangeoient volontiers le Polype, quoiqu'il paroisse être un mets assez mauvais (7).

Il ne faut pas confondre les Polypes de mer, qu'Aristote paroît avoir seuls connus, avec les Polypes d'eau douce, animal tout différent & d'un genre fort extraordinaire (8).

P O R C (9).

Le Porc est un animal tellement commun, que dans chaque langue, pour

Parties, *Liv. IV. ch. 9*, il se sert de cette expression, τὰ πολυπόδων.

(1) Voyez *Nautile*.

(2) εἶδη δ' ἐστὶ πολυπόδων, ἐλεδώνη, πολυπόδην, κολβοσίην, ὄσμυλος, ὡς Ἀριστοτέλης ἱερεῖ ἢ Σπεύσιππος. ἐν δὲ τῷ περὶ Ζωικῶν, Ἀριστοτέλης μαλάκια φησὶ εἶναι πολυπόδας, ὄσμυλην, ἐλεδώνην, σηπίαν, τευθίδα. *Deipnos. Lib. VII. p. 318.* Il paroît par un autre texte d'Athénée, que ὄσμυλος ou ὄσμυλος, étoit le nom que les Athéniens donnoient au Polype, qu'Aristote nomme ὄζολις. *Lib. VII. p. 329.*

(3) Des Poissons, *Liv. XVII. ch. 5.*

(4) De la nat. des Poiss. *L. II. p. 337.*

(5) Polyporum generis est ozæna, dicta a gravi capitis odore. *Lib. IX. ch. 30.* Joignez-y la note du P. Hardouin.

(6) De la nat. des Poiss. *Lib. II. p. 337.*

(7) Voyez Gesner, de *Polypis*, *lit. F.*

(8) Voyez sur ces Polypes, d'abord M. Trembley, des *Polypes d'eau-douce*; ensuite la contemplation de la nature, par M. Bonnet. Le dictionnaire de Bomare, V^o. *Polype*.

(9) οὐς, ἢ ὄς, ὁ ἢ ἡ.

ainsi dire, il a plusieurs noms, & suivant les différens états dans lequel on le confidéroit, & apparemment aussi, selon les idées particulières des différens peuples auxquels la même langue est commune (1). Chez Aristote, son nom ordinaire est *Sus* ou *hus*, & lorsqu'il est question du Porc sauvage, du sanglier, c'est le plus souvent la même expression jointe à l'épithète qui signifie sauvage; quelquefois le mot *Kapros* (2). De la grande multiplication de l'espece du Porc, des soins qu'on s'est donné dans presque toutes les régions de la terre pour élever cet animal utile à la nourriture de l'homme, il a résulté un autre fait, c'est une multitude de variétés dans l'espece (3): de sorte qu'au lieu d'avoir peu à apprendre sur un animal si commun, ainsi qu'on feroit porté d'abord à le croire, le Porc fournit à l'Observateur, des remarques très-importantes.

On peut passer légèrement sur quelques observations d'Aristote, dans le 1^{er} ch. du Liv. II. de son histoire, relativement à la manière dont le Porc est couvert de poils, & à la différence de sa couleur avec celle du sanglier; mais il faut s'arrêter à ce qu'il dit au même endroit, & de la Gén. L. IV. ch. 6, que le Porc peut être mis dans la classe des Animaux qui ont le pied fendu en deux parties, & dans celle des Animaux qui ont le pied d'une seule pièce, parce qu'on en a vu de tels en Pæonie, en Illyrie (4), & ailleurs. L'existence de ces Porcs qui ont l'ongle du pied d'une seule pièce, ne paroît pas susceptible d'être révoquée en doute. Ce n'est pas Aristote seul qui en parle; Gesner en fait mention (5), & Von-Linnée atteste que dans le nombre de ceux qu'on élève aux environs d'Upsal, il s'en trouve beaucoup qui ont l'ongle d'une seule pièce (6).

(1) Voyez la plupart de ces noms dans Gesner, de quadrup. in Sue, Lit. A.

(2) Voyez Sanglier.

(3) Ces variétés sont inconcevables, par exemple, pour la grandeur du corps. Magnitudinis respectu, dit M. Zimmermann, tanta inter... Porcos distantia reperitur quanta potest esse maxima. Nonnulli enim ad quinque & septuaginta & quingenta pondo excrescunt, cum tamen Siamenses vix nonaginta quatuor librarum. Spec. Zool. geogr. cap. 1. sect. 7. §. 12. Voyez tout ce chapitre.

(4) Voyez ci-dessus, pag. 136. not. 1, la situation de la Pæonie; l'Illyrie est une autre contrée de l'Europe, plus au nord que la Pæonie, entre le 44 & le 45 de-

grés de latitude B. & entre les 31 & 34 degrés de longitude.

(5) Mihi amicus quidam narravit suos solipedes suâ memoriâ in Anglia repertos. Albertus ejusmodi in maritimis locis Flandriæ reperiri testatur. De quadrup. in Sue, Lit. B.

(6) Amœnit. Acad. Tom. V. pag. 451 & seq. Il est cité par M. Zimmermann, Spec. Zool. Geogr. cap. 1. sect. 7. §. 11. C'est apparemment cette variété que Von-Linnée appelle dans son Systema naturæ, pag. 12. édit. de 1756, *sus unguis simplicibus*. Dans l'édition de 1767, après avoir établi l'espece du *sus*, qui a le pied fendu, il dit: *Varietas frequens Upsaliæ, suis domestici semper monunguli; in ceteris eadem species*. Tom. I. pag. 102.

Il y a d'autres remarques encore à faire sur le pied de cet animal ; il est réellement composé de quatre doigts en dedans , quoiqu'il en paroisse seulement deux à l'extérieur (1). A l'égard de ce qu'Aristote dit , que son osselet n'est pas bien formé , j'en ai parlé au mot *Os* (2). Les mammelles de la truie sont en grand nombre ; *Ibid.* quelquefois , dit M. de Buffon (3) , au nombre de douze ; souvent en moindre nombre. Le mâle a des dents faillantes , *Ibid.* que la femelle n'a point. *Hist. Liv. IV. ch. 10.* Le Porc garde toujours ses premières dents. *Hist. Liv. II. ch. 1.* M. de Buffon confirme cette dernière observation ; mais à l'égard des dents faillantes , il assure que la truie , la laie & le cochon coupé , les ont ; seulement , ajoute-t-il , elles croissent moins , ne sortant presque pas au dehors (4). Selon Aristote , *Hist. Liv. II. ch. 3* , le Porc mâle a plus de dents que la femelle.

L'estomac du Porc est assez grand , & il a quelques cellules lisses ; *Hist. Liv. II. ch. 17* ; c'est afin d'y retenir plus long-tems les alimens en digestion. *Des Part. Liv. III. ch. 14.* Au même livre du traité *des Part. ch. 4* , Aristote prétend que le cœur du Porc est moins parfaitement articulé que ne l'est celui d'autres animaux , & qu'il en est de même de tous les Animaux dont les sens sont moins parfaits. Il auroit été à souhaiter qu'Aristote expliquât en quoi le cœur du Porc lui paroissoit moins bien articulé. Tout ce que je peux remarquer , d'après M. de Sénac , c'est que dans le cœur du sanglier , & pareillement , sans doute , dans celui du Porc , les appendices , les sinus & les oreillettes , ne sont pas proportionnés de la même manière que dans le cœur de l'homme ; on n'y voit pas non plus ces colonnes ou piliers qui s'élevent vers les valvules (5). Au *L. III. c. 17* , de son histoire , Aristote a fait remarquer la différence de la graisse du Porc , & de celle de la brebis , par exemple. La graisse du Porc n'est point du suif , mais une véritable graisse ; il faut y ajouter que cette graisse n'est pas non plus disposée comme dans la plupart des autres Animaux , il s'en trouve entre les chairs ; mais le lard , qui est aussi de la graisse , recouvre par-tout la chair , en formant une couche épaisse , distincte , & continue entre la chair & la peau (6). Dans ses os , il y a peu de mouëlle , quelquefois point. *L. III. ch. 20.*

(1) *Hist. naturelle* , par M. de Buffon , *Tom. VI. pag. 273.*

(2) Voyez ci-dessus , *pag. 594.*

(3) *Ibid pag. 283.*

(4) *Pag. 289.*

(5) *Traité de la structure du cœur* , *Liv. III. ch. 13. Tom. I. pag. 475 & 478.*

(6) *Hist. naturelle* , par M. de Buffon , *Tom. VI. p. 287.*

Le Porc n'a point les testicules détachés, ils sont adhérens à la partie postérieure de son ventre. *Hist. Liv. III. ch. 1.* Sa verge n'est pas non plus détachée comme celle du cheval (1). Le Porc domestique étant bien nourri, peut s'accoupler en tout tems. *Hist. Liv. V. ch. 8, & ch. 14.* La femelle étant en chaleur, devient furieuse; Aristote observe que les Grecs désignoient cet état par une expression particulière (2): *Hist. L. VI. ch. 18.* Il seroit fort difficile de la rendre en françois; elle est dérivée du mot *Kapros*, qui veut dire verrat, sanglier; à la lettre, elle signifieroit *appeller le verrat*. On peut voir dans le même chapitre, au *Liv. V. ch. 14*, plusieurs remarques sur l'accouplement de la truie. Je remarquerai seulement qu'Aristote y donne le même nom *Kapria*, à la liqueur spermatique du mâle, & à une liqueur blanchâtre & assez épaisse (3), que la femelle répand quand elle est en chaleur. Aristote fixe le tems de la gestation des truies, à quatre mois; le nombre des petits qu'elles ont à chaque portée, à vingt au plus. *Ibid.* Cela est conforme aux observations des Modernes.

Au *L. VIII. de son Hist. ch. 6*, Aristote fait, sur la nourriture du Porc & sur la maniere de l'engraisser, plusieurs observations qui ne me paroissent pas avoir besoin de commentaire. Au *Liv. IX. ch. 50*, il décrit la maniere de châtrer les truies, ce que l'on faisoit, ainsi que Pline nous l'apprend (5), pour les engraisser comme les mâles. Aristote observe, qu'à l'égard de ceux-ci, on peut les châtrer à tel âge que ce soit, sans danger. En traduisant cet endroit d'Aristote, j'ai dit qu'on coupoit la matrice: c'est une faute; l'expression d'Aristote signifie la vulve, le vagin, ainsi qu'on le voit par le texte de Pline que je citois il y a un moment, & par un texte semblable, de Columelle (6).

Les Porcs sont sujets à plusieurs maladies, qu'Aristote a décrites. *Hist. Liv. VIII, ch. 21.* Il est facile de reconnoître celle dans laquelle il dit que la chair paroît semée de grains de grêle: c'est la ladrerie. On peut encore reconnoître le nom de l'esquinancie (7), & ses caractères; mais par rapport aux deux autres maladies, qui sont la douleur de tête & le flux de

(1) Aristote parle en cet endroit du *καπρος*, mais voyez l'observation que je fais au mot Sanglier. *diam suspensæ pernis prioribus, vulva recisa; celerius ita pinguescunt. Hist. L. VIII. cap. 51.*

(2) *καπερῶν.*

(3) De Buffon, *Tom. VI. pag. 295.*

(4) De Buffon, *Ibid. pag. 283 & 296.*

(5) *Castrantur feminae... post bidui inae.*

(6) *Feminis vulvæ ferro exulcerantur, & cicatricibus clauduntur ne sint genitalia.*

Lib. VII. cap. 9.

(7) *βράγγος.*

ventre, qu'Aristote dit avoir un nom commun (1), il est assez difficile de rendre en françois le véritable sens du mot employé par Aristote. Gaza a traduit *Struma*, qui signifie *écrouelles*, *humeurs froides*, & c'est en effet une des maladies auxquelles Pline assure que les Porcs sont sujets (2); mais Gesner expose plusieurs raisons de douter que ce soit là le vrai sens de l'expression d'Aristote (3), au moins en cet endroit. Scaliger change la leçon ordinaire du texte, & il veut que le nom commun des deux maladies dont il est question, soit en latin *Grunnitio* (4). Les Porcs sont sujets encore à avoir des pous qui sont grands & fermes. *Hist. Liv. V. ch. 31*. Enfin Aristote rapporte qu'on disoit que la truie qui perdoit un œil, mouroit bientôt après. *Hist. Liv. VI. ch. 18*. Pline a répété le même fait en le généralisant; c'est-à-dire, en appliquant l'observation, tant au Porc qu'à la truie; mais le P. Hardouin en a formellement démenti la vérité (5). Quand la truie n'a pas de maladie extraordinaire, elle peut vivre jusqu'à quinze & vingt ans. *Hist. Liv. VI. ch. 18*. M. de Buffon porte la vie du sanglier à 25 ou 30 ans (6).

Le Porc est assez fort pour se battre contre le loup. *Hist. Liv. VIII. ch. 6*. Aristote dit aussi ailleurs, *Hist. Liv. IX. ch. 1*, qu'il mange les serpens.

Au rapport de Ctésias, il n'y a dans les Indes, ni Porc sauvage, ni Porc domestique (7). Aristote a rapporté cette observation, *Hist. L. VIII. ch. 28*; mais en avertissant qu'il faut peu compter sur Ctésias (8). Elien ajoute que les Indiens ont autant d'horreur pour la chair de Porc, qu'ils en auroient pour la chair humaine (9). Selon Pline, c'est en Arabie qu'on ne trouve

(1) λέγεται κραιναίον.

(2) Obnoxium genus morbis, anginæ maximè & strumæ. *Hist. Lib. VIII. cap. 51*. L'Auteur du Diction. des Anim. V^o. *Porc*, dit aussi que les Porcs sont sujets aux humeurs froides; mais il est fort possible que dans cet endroit, il n'ait fait que copier Pline & la traduction d'Aristote par Gaza.

(3) In quadr. de Sue, *lit. C*. Il est important de le consulter sur tout cet endroit.

(4) Scaliger ne prétend pas que les Porcs ne soient pas sujets aux humeurs froides, mais il prétend que cette maladie est celle qu'Aristote a appelée βράγχος. Quis; dit-il, dolores capitis strumam vocet? Quis stru-

mam curet vino naribus infuso? Quis strumam vocet alvi profluvium? Ainsi au lieu de κραιναίον, Scaliger veut qu'on lise κραιναίον, vehementer enim, dit-il encore, strident commoti dolore tum capitis tum alvi. *Sur l'Hist. des Anim. pag. 962*.

(5) Suem oculo amisso putant citò extinguì. Pline, *Hist. Lib. VIII. cap. 51*; sur quoi le P. Hardouin dit: nos plures monoculos vidimus suos.

(6) *Hist. nat. Tom. VI. pag. 295*.

(7) Voyez la Bibliothèque de Photius; *Cod. 73*.

(8) Voyez ce que j'ai dit de Ctésias, ci-dessus, *pag. 81. note 2*.

(9) *De nat. Anim. Lib. XVI. cap. 37*.

point de Porc (1). L'une ou l'autre leçon ne présente également qu'une fausse observation (2).

J'ai dit en commençant, que dans l'espèce du Porc, il y avoit beaucoup de variétés; Aristote remarque une de ces variétés, lorsqu'il dit que les Porcs du mont Athos (3), paroissent tellement robustes & sauvages, qu'un Porc de la vallée prend la fuite à la vue d'une femelle de la montagne. *Hist. Liv. VIII. ch. 29.* Pour les autres variétés, on voudra bien consulter les ouvrages des Modernes que j'ai indiqués.

P O R C - É P I C (4).

Aristote a bien désigné le Porc-épic, lorsqu'il a dit, *Hist. Liv. I. ch. 6,* que cet animal avoit, ainsi que le hérisson de terre, des barbes dures & épineuses qui leur tiennent lieu de poil à l'un & à l'autre. Ce n'est pas que le Porc-épic & le hérisson soient des Animaux de même genre; ils ont tous deux des piquans, mais d'une forme toute différente, & leur corps, dépouillé de ces épines qui le couvrent, n'est pas plus semblable. On se tromperoit également, si l'on concluoit que ce même animal a quelque ressemblance avec le Porc, parce que la dénomination du Porc entre dans la sienne, soit en Grec, soit en François. Le Porc-épic n'a, tout au plus, du Porc que le grognement (5).

On ne trouve pas dans l'histoire des Animaux, de description détaillée du Porc-épic; il faut la voir, ou dans les Mémoires de MM. de l'Académie des Sciences, ou dans M. de Buffon. Aristote n'a dit que deux mots sur son sujet. D'abord il remarque que le Porc-épic porte le même tems que l'ours, & qu'il se tient caché pendant un tems comme l'ours. *L. VI. ch. 30 & Liv. VIII. ch. 17.* Aristote suppose, dans le premier de ces deux textes, que l'ourse ne portoit que 30 jours; j'ai observé, au mot *Ours*, que cette assertion n'étoit pas exacte & que la durée de la gestation de l'ourse étoit de quatre mois. Je ne fais s'il y a une pareille erreur à l'égard de la

(1) In Arabia suillum genus non vivit. *Hist. Lib. VIII. cap. 52.*

(2) Voyez l'Hist. de M. de Buffon, Tom. VI. pag. 307, & M. Zimmermann, *Spec. Zool. Geogr. ubi supra, §. 4.*

(3) Le mont Athos est assez connu dans l'antiquité; il est situé vers le 40 degré

de latitude B. & le 42 de longit. Voyez les Cartes de M. d'Anville.

(4) ὕσπιξ, ἦ.

(5) Mém. pour servir à l'Hist. des Anim. Part. II. pag. 34 & suiv. Histoire nat. de Buffon, Tom. XI. pag. 1 & suiv.

gestation de la femelle du Porc-épic. M. de Buffon déclare qu'il n'a pu vérifier, ni le fait de la retraite du Porc-épic, ni la durée de la gestation de la femelle (1).

Un autre fait dont Aristote n'a parlé qu'en passant, mais sur lequel M. de Buffon lui donne un démenti formel (2), c'est la faculté qu'on suppose au Porc-épic, de lancer ses piquans pour se défendre contre ceux qui l'attaquent. *Hist. Liv. IX. ch. 39.* Il n'a pas cette faculté; il peut seulement, à raison de la manière dont ces piquans sont attachés à sa peau, & avec le secours des muscles qui sont décrits par MM. de l'Acad. des Sciences (3), les dresser & les hériffer. La supposition que le Porc-épic lance ses piquans comme des traits, n'a pas manqué d'être recueillie & exagérée par Plin (4), par Elie (5), par Oppien (6) & par Claudien (7). Je ne fais sur quel fondement Oppien fait le Porc-épic de la grandeur du loup. MM. de l'Académie des Sciences qui ont décrit quatre Porc-épics, rapportent que le plus grand des quatre avoit deux pieds & demi de long, depuis le museau jusqu'au coccyx, la plupart des autres n'ayant qu'un pied & demi; & qu'ils avoient tous les pieds fort courts (8).

(1) *Hist. nat. Tom. XI. pag. 10.*

(2) *Ubi modò, pag. 4 & suiv.*

(3) *Ubi suprà, pag. 38.*

(4) *Hist. Lib. VIII. cap. 35.*

(5) *De nat. anim. Lib. I. cap. 31.*

(6) *De venat. Lib. III. v. 391.*

(7) — Stat corpore toto

Sylva minax, jaculisque rigens in prælia crescit

Picturata seges, quorum cute fixa tenaci

Altera succrescit, alternantesque colorum

Cincta vices, spatii intus nigrantibus exit

In solidæ speciem pugnæ, tenuataque furtim

Levis in extremum sese producit acumen.

Sed non hæc acies ritu sylvestris echini

Fixa manet, crebris propugnat jactibus ultro :

Et longè sua membra regit, tortumque per auras

Evolat excusso nativum missile tergo.

Quis labor humanus tantum ratione sagaci

Proficit? Eripiunt trucibus cortinia capris

Cornua; subjectis eadem lentescere cogunt

Ignibus; intendunt taurinos mittere nervos;

Instruitur pinnis ferroque armatur arundo.

Ecce brevis propriis munitur bestia telis,

Externam nec quærit opem, fert omnia secum :

Se pharetra, sese jaculo, sese utitur arcu. Claud. Epigram. De Hystrice.

(8) *Mém. pour l'Hist. des Animaux, Part. II. pag. 34.*

PORPHYRION (1).

J'ai conservé à cet oiseau le nom qu'il porte en Grec, parce que je ne crois pas qu'on puisse déterminer quel il est parmi les oiseaux que nous connoissons. Ce n'est pas néanmoins que nous manquions de descriptions de Porphyriion, ni que quelques Modernes n'aient prétendu le reconnoître. Mais, à dire vrai, plus les descriptions que les Anciens nous ont données, sont circonstanciées, & plus elles fournissent de moyens pour combattre ceux qui croient voir le Porphyriion dans notre poule sultane.

Aristophane a nommé plusieurs fois le Porphyriion dans sa Comédie des oiseaux. Un de ses Acteurs menace d'envoyer le Porphyriion attaquer Jupiter, qu'il avoit déjà fait trembler (2); mais ceci n'est qu'une équivoque fondée sur ce qu'un des géans qui firent la guerre contre Jupiter, se nommoit Porphyriion (3). La seule indication qu'on puisse tirer des vers d'Aristophane, est que le plumage du Porphyriion est varié de couleurs brillantes, puisqu'il compare sa robe à celle de la Panthere (4).

Dans les ouvrages que nous avons d'Aristote, nous ne trouvons que trois observations sur le Porphyriion : savoir d'abord, qu'il est du nombre des oiseaux qui ont l'œsophage fort long, parce qu'ils ont le cou long : *Histoire, Liv. II. ch. 17* : ensuite, qu'entre les oiseaux, il est le seul qui boive de la même manière que l'ours ; il venoit de dire que l'ours ne humoit ni ne lap-
poit, mais qu'il mordoit pour ainsi dire ; *Ibid. Liv. VIII. ch. 6* ; enfin, que ceux des oiseaux qui volant bien d'ailleurs, ne peuvent cependant pas se servir de leur croupion pour diriger leur vol, comme il arrive aux Porphyriions & hérons, & à tous les oiseaux qui nagent, étendent leurs pieds pour faire le même office que devoit faire le croupion ; ils se servent de leurs jambes au lieu de croupion, pour diriger leur vol, *De la marche des Anim. ch. 10.*

Athénée nous a conservé d'autres traits, remarqués par Aristote : savoir, que les pieds du Porphyriion sont fendus (c'est-à-dire, que ses doigts sont séparés), que sa couleur est bleue, ses jambes longues, son bec tout rouge dès la partie où il tient à la tête, l'oiseau entier de la grandeur d'un coq.

(1) πορφυρίων, δ.

(2) V. 1252.

(3) Πέμψω δὲ πορφυρίωνα εἰς τὸν ἕρανον

ὄρνις ἐπ' αὐτὸν, παρδαλῆς ἐνημμένως.

(4) Voyez Gesner, de avibus, in Porphyriione, lit. H.

v. 1249 & 1250.

Lorsqu'il prend quelque chose, il s'en saisit avec les pieds & le découpe en petits morceaux; il boit l'eau comme s'il la mordoit; ses pieds ont cinq doigts dont celui du milieu est le plus grand. Athénée a rassemblé dans le même lieu, ce que d'autres Auteurs avoient dit du Porphyryon. Selon Polémon, c'est un oiseau indocile & qu'on ne peut apprivoiser: il seroit néanmoins un bon ami pour les maris jaloux, car le même Polémon assure, que dans les maisons où on parvient à en nourrir, c'est le témoin le plus véridique de la conduite des femmes, & en même tems un témoin non suspect, puisque c'est en se laissant mourir lui-même qu'il atteste à un époux méprisé, son malheur. Suivant Polémon encore, le Porphyryon ne mange qu'après s'être promené dans un lieu qui lui plaise; il se roule après cela dans la poussière & enfin il mange. Alexandre de Myndes avoit dit dans son histoire des oiseaux, que le Porphyryon étoit un oiseau de Lybie (Afrique) consacré aux Dieux de ce pays. Selon Callimaque, le Porphyryon ne souffroit pas qu'on le regardât quand il mangeoit, & il s'irritoit contre ceux qui approchoient trop près de ses alimens (1).

Pline, en parlant de la manière dont les oiseaux boivent, observe que le Porphyryon seul boit en mordant; il remarque une autre particularité qui lui est propre, c'est de tremper dans l'eau tout ce qu'il mange: ensuite, dit Pline, il le porte à son bec, avec le pied comme avec une main. Ceux que l'on estime le plus, viennent de la Commagene: un peu plus loin, Pline ajoute qu'on préfère encore ceux qui viennent des Isles baléares. Enfin, il observe que le bec de ces oiseaux, & leurs jambes, fort longues d'ailleurs, sont rouges (2).

Elien assure que le Porphyryon est un bel-oiseau, auquel le nom qu'on lui a donné (3) convient bien. C'est, selon lui, un oiseau qui se veutre dans la poussière & qui se baigne: il ne vole pas haut; les gens riches en élèvent, & on le laisse même aller dans les temples; mais je ne sache point, ajoute Elie, que jamais on en ait mangé (4).

En passant des Anciens aux Modernes, le premier que je citerai, parmi ceux-ci, sera Gesner. Il déclare qu'il ne connoissoit pas le Porphyryon, lorsque le portrait de cet oiseau lui est venu de Montpellier, par les soins de Rondelet. Il donne la figure de cet oiseau, & il en décrit les couleurs:

(1) Deipnos. *Lib. IX. cap. 10.*

(2) Hist. *Lib. X. cap. 48 & 49.*

(3) Porphyryon signifie couleur de pourpre.

(4) De nat. Anim. *Lib. III. cap. 42.*

mais il ne le nomme pas (1). Je n'ai pas besoin d'entrer dans plus de détail, parce que cette figure & ces couleurs paroissent n'être autres que celles de la poule sultane dont tout à l'heure je parlerai plus au long.

Belon s'est contenté de rassembler les textes des Anciens, sur le Porphyryon : mais il n'a point indiqué l'oiseau qui réunissoit les différentes parties de leur description (2).

MM. de l'Académie des Sciences en donnant à la fin du siècle dernier, la description d'un oiseau qu'ils ont dit se nommer en françois *poule sultane*, en avertissant qu'ils ne savoient pourquoi on lui donnoit ce nom, ont dit qu'ils croyoient que cet oiseau étoit le Porphyryon, si estimé des Anciens (3). Sur leur autorité, plusieurs personnes ont répété que le Porphyryon étoit la poule sultane (4) ; voyons si la description qu'ils font de cet oiseau, peut s'accorder avec celles des Anciens.

En jettant d'abord les yeux sur la figure gravée dans les Mémoires de MM. de l'Académie, on n'est nullement frappé de la longueur du col ; au contraire, il ne paroît que tel, à-peu-près, qu'il est dans les poules communes : MM de l'Académie disent eux-mêmes que ce col étoit gros & court, ce sont leurs expressions, n'ayant que trois pouces & demi de long. A l'égard des pieds, ils paroissent longs : mais ils ne portent que quatre doigts. Ainsi, voilà deux traits frappans de la description des Anciens, qui ne se retrouvent point : savoir, le col long, & cinq doigts au pied.

La maniere extraordinaire dont le Porphyryon boit (en mordant l'eau), est encore un caractere singulier auquel on pourroit le reconnoître : or, MM. de l'Académie déclarent que l'oiseau qu'ils décrivent, buvoit comme la plupart des oiseaux, c'est-à-dire, en prenant de l'eau dans son bec, & levant la tête pour l'avalier. Ils paroissent fort embarrassés au reste, d'indiquer quelle est cette maniere de boire en mordant l'eau ; ils croyent en trouver une explication dans la remarque de Plin, que le Porphyryon trempe tout ce qu'il mange. « Si le Porphyryon, disent MM. de l'Académie, ne » prend point d'autre eau que celle dans laquelle il trempe sa mangeaille, » on peut dire proprement qu'il boit en mordant ». Deux motifs excluent cette interprétation : la première, est que dans le fait, le Porphyryon prend

(1) De avibus, in *Porphyryone*.

(2) De la nat. des Ois. Liv. IV. ch. 28.

(3) Mém. pour serv. à l'Hist. des An. Part. III. pag. 51.

(4) Voyez l'Ornith. de M. Brisson, Tom. V. pag. 522, & les Auteurs qui y sont cités.

d'autre eau que celle qu'il mêle avec ses alimens solides ; la seconde, est que l'ours boit comme le Porphyrion , & cependant on ne dit pas qu'il trempe ce qu'il mange. Je crois qu' Aristote appelle *boire en mordant*, ouvrir la gueule ou le bec comme pour happer & saisir l'eau.

Quoi qu'il en soit, voilà trois objets principaux de disconvenance entre le Porphyrion des Anciens & la poule sultane des Modernes : savoir, la forme du cou, le nombre des doigts & la maniere de boire. MM. de l'Académie attestent trois autres convenances : savoir, les belles couleurs du plumage, la rougeur du bec & des pieds, l'habitude de saisir avec sa patte pour porter à son bec : mais si ce sont là trois motifs de croire l'identité des deux oiseaux, il y a trois autres motifs, pour le moins aussi forts, de croire la non-identité : & ainsi tout demeure en balance. J'ajouterai encore que M. Briffon nous apprend que les poules sultanes viennent des Indes orientales & de l'Amérique (1) : tandis que le Porphyrion des Anciens venoit des Isles baléares, de l'Afrique & de la Commagene (2). Il n'y a donc pas non plus identité de patrie pour les deux oiseaux.

M. de Buffon a adopté le sentiment commun sur l'identité du Porphyrion & de la poule sultane. Il assure que cet oiseau lui est arrivé de Madagascar, sous le nom de *Taleve*, & ce fait répond à l'objection que je proposois il y a un moment sur la patrie de cet oiseau ; mais en même tems, M. de Buffon est obligé de donner le démenti aux Anciens sur deux points importans, le nombre des doigts & la docilité du Porphyrion (3). Je crois donc que c'est encore le cas de dire, avec M. Michaëlis, que le Porphyrion exige une recherche particuliere : si toutefois, dit-il, ce n'est point un oiseau fabuleux, ou si son histoire n'est point défigurée par des narrations hyperboliques. Ce qui le lui fait appréhender, c'est que cet oiseau se trouvant dans les Isles baléares, au rapport de Pline, il a peine à concevoir qu'il eût échappé à Armstrong, Auteur d'une belle description de Minorque (4).

(1) Ornithol. Tom. V. pag. 525.

(2) La Commagene étoit une province de l'Asie mineure, au nord de la Syrie, vers le 37 degré de latitude B. Voyez

les Cartes de M. d'Anville.

(3) Hist. des Ois. Tom. XV. pag. 302.

(4) Quest. proposées à une société de Savans : qu. 100. p. 40.

POULE (1).

Il n'est pas besoin de longs commentaires pour expliquer ce qu'Aristote a dit d'un oiseau aussi commun que l'est le coq & la Poule. Celui de ces textes sur lequel il seroit peut-être le plus à désirer d'avoir une bonne interprétation, est précisément celui sur lequel je trouve peu de lumière. Au *Liv. VI. ch. 1, de son histoire*, Aristote indique clairement trois espèces de Poules : savoir, celles de belle race, celles de race commune, & les Poules d'*Adria*. En les comparant les unes avec les autres pour la fécondité, il dit que les Poules de belle race sont moins fécondes que les Poules de race commune, mais que les Poules d'*Adria*, qui sont petites de taille, pondent tous les jours. Aristote ajoute même qu'on a vu des Poules domestiques pondre deux œufs dans un jour, mais que cet excès de fécondité les fait périr.

Lorsqu'Aristote parle ici de Poules domestiques, je ne pense nullement que ce soit par opposition à des Poules sauvages : mon sentiment est que cette expression signifie seulement des Poules de l'espèce qu'on nourrit dans les maisons, qu'on élève le plus ordinairement, en un mot des Poules qu'il a déjà appelées Poules communes.

Je conçois aussi que les Poules qu'Aristote nomme de *belle race*, sont seulement des Poules d'une taille plus grande que les autres, & comme ce sont celles qui pondent le moins d'œufs, ce sont les moins utiles à connoître.

Les Poules qu'on seroit intéressé à rechercher, sont celles dont Aristote dit qu'elles pondent tous les jours : ce qui, vu la comparaison qu'il en fait avec les autres Poules, & la préférence qu'il leur accorde à cet égard, indique qu'elles pondent sans interruption pendant l'hiver. J'ai dit qu'on les nommoit *Poules d'Adria* : il y a quelques variantes sur cette leçon, mais elles sont peu considérables (2), & la leçon que j'ai suivie est confirmée par le texte de Pline (3). Un passage de Chrysippe, conservé par Athénée, la confirme encore, & fait voir qu'on leur donnoit cette dénomination à raison du pays d'où elles venoient. Il parle des choses que leur plus ou moins d'abondance ou de rareté rend plus ou moins précieuses, & il dit : on s'attache ici à nourrir des Poules adriatiques, quoiqu'elles soient moins utiles, parce qu'elles sont plus petites que les nôtres, tandis qu'au

(1) ἀλεκτορίς, ἡ.

(3) Adrianis laus maxima. *Hist. Lib. X.*

(2) Voyez les variantes, p. 703, col. 1. cap. 53.

contraire,

contraire ceux de chez qui nous les tirons, demandent des nôtres (1). Il paroît que Chryssippe ne faisoit attention qu'à leur taille & non à leur fécondité. A l'égard du lieu d'où on les faisoit venir, ce ne peut être, comme l'observe le P. Hardouin (2), que les environs d'Adria, ville d'Italie, qui avoit donné son nom à la mer Adriatique, aujourd'hui le golphe de Venise (3). Il y a des Poules qui sont encore en grande réputation, & qui sont originaires d'un canton assez peu éloigné de celui que j'indique, savoir les *Poules de Padoue*, plus communément appelées aujourd'hui, *Poules de Caux*. Mais ces Poules ne peuvent pas être les Poules connues des Anciens sous le nom de Poules d'Adria, puisqu'on distinguoit celles-ci par la petitesse de leur taille, tandis que l'attribut distinctif des Poules de Padoue est la grosseur, pour laquelle elles sont presque doubles de nos Poules ordinaires (4). Nous ne connoissons donc pas encore cette Poule recommandable par sa fécondité non interrompue : & c'est principalement sur cet objet que je voulois fixer l'attention.

Aristote a remarqué que la crête qui est particulière au coq & à la Poule, ainsi qu'à quelques autres oiseaux, étoit une substance singulière, qui sans être de la chair n'en est cependant pas fort différente. *Hist. Liv. II. ch. 12.* M. de Buffon a fait la même remarque, mais il n'a rien dit de plus (5).

Les autres endroits d'Aristote où il est question, soit du coq, soit de la poule, & que j'indique à la note (6), n'ont besoin d'aucune observation particulière, sur-tout après l'histoire très-étendue que M. de Buffon a donnée du coq & de la Poule, & après ce que j'ai dit au mot Œuf (7).

POUMON DE MER (8).

Aristote a parlé du Poumon de mer au traité *des Parties*, Liv. IV. ch. 5, pour remarquer à son sujet, ainsi qu'au sujet des holothuries, que ce sont des êtres, en quelque manière, équivoques entre l'animal & la plante : il faut voir à cet égard le mot *Holothurie*. Au Liv. V. ch. 15, de son histoire, il paroît ranger le Poumon de mer dans la classe des testacées, & il dit

(1) *Deipnos. Liv. VII. ch. 8.*

(2) Sur Pline, *loco sup. cit.*

(3) Voyez la Géographie ancienne, Tom. I. pag. 168.

(4) De Buffon, *Hist. des Oiseaux*, Tom. III. pag. 177, & 182.

(5) *Ibid. pag. 92.*

(6) *Histoire*, Liv. I. ch. 1 ; Liv. II. ch. 17 ; Liv. IV. ch. 9 ; Liv. V. ch. 2,

& ch. 13 ; Liv. VI. ch. 1, 2, 3, 9 ; Liv. IX. ch. 8 & 49. *De la Gén. L. III.*

ch. 1. & Liv. IV. ch. 4.

(7) Pag. 551.

(8) πνεύμων, δ.

qu'il se produit de lui-même dans la mer. Si l'on rompoit un peu la chaîne du texte, il deviendroit douteux qu'Aristote eût compté le Poumon au nombre des testacées; mais en prenant le texte tel qu'il se présente, il est difficile de l'entendre autrement: & c'est aussi le sens que Rondelet lui donne (1). Au reste, en appelant le Poumon marin, un testacée, on ne lui attribue pas ce nom dans le même sens qu'aux Animaux qui sont couverts d'une coquille proprement dite: cela signifie seulement que son corps a une enveloppe ferme.

Rondelet se plaint de ce que les Anciens n'ont pas décrit assez en détail le Poumon de mer, qui étoit apparemment fort connu de leur tems, mais qui l'est peu aujourd'hui: cependant il indique deux corps dont l'un ou l'autre peut être le Poumon de mer des Anciens (2). L'un est formé d'une substance molle, fongueuse, pleine de pores, à-peu-près comme les éponges, & recouverte d'une enveloppe ferme. L'autre est un corps rond comme une pelotte, verd & d'une substance telle que le feutre en dehors, percé de trous en dedans comme une éponge. Au surplus, c'est le lieu d'observer ici, ainsi que je l'ai fait à l'égard des holothuries, qu'on n'a rien ajouté aux connoissances qui nous ont été transmises par Rondelet.

P O U R P R E (3).

Le prix de la Pourpre, chez les Anciens, a dû les déterminer à faire une attention particulière à l'animal qui fournissoit cette teinture: il l'ont, en effet, décrit avec une certaine étendue; ils ont beaucoup parlé de la couleur qu'il seroit à former; ils ont même exposé les procédés qu'on suivoit pour teindre les étoffes avec cette couleur (4). Néanmoins, nos Naturalistes ne sont pas bien décidés sur l'espece particulière de coquillage qui est la vraie Pourpre des Anciens; quoiqu'en général on sache que c'est une de ces coquilles d'une seule piece, qui sont faites en visse, renflées vers le milieu, & souvent armées de pointes & de piquans. Mais le grand nombre de coquilles de ce genre, parmi lesquelles il faut distinguer les *buccins*, les *murex*, ou rochers, & les *Pourpres*, est la cause de cette confusion (5).

(1) Pulmones inter testacea haberi ab Aristotele, *L. V. de Hist. c. 15*, rectè dicitur. Eo enim loco Aristoteles de testaceis tantum sponte proventibus tractat. Id indicat initium sequentis capituli; sed eodem modò testaceos Pulmones intelligere oportet quo holothuria. Apud. Gesn. in

quat. de Pulm. mar.

(2) *Ubi modò*; & Des insectes & zooph. ch. 26.

(3) πορφύρα, ἡ.

(4) Voyez, entr'autres, Plinè, *L. IX* ch. 36 & suiv.

(5) Voyez M. d'Argenville, *Conchyl.*

On fait aussi que parmi ces coquillages, il s'en trouve qui ont réellement une vésicule pleine d'une liqueur qui donne une belle couleur, & l'on a même fait sur cela des observations qui avoient échappé aux Anciens (1). Mais avec ces connoissances, non seulement on ne pratique pas, mais même on ignore la maniere de teindre en Pourpre. C'étoit l'état des choses au tems de Gesner (2), & cet état est encore aujourd'hui le même (3).

On peut considérer dans la Pourpre, sa conformation générale comme testacée : je renvoie, à cet égard, au mot *Testacée* ; sa figure particulière : ce que j'en ai dit suffit, parce que pour en avoir une idée claire, il faut voir au moins des figures gravées ; on peut consulter celles de Jonston, de M. d'Argenville & de M. de Réaumur (4). Mais il y a de plus à considérer les variétés des Pourpres, leurs habitudes, la maniere dont on les pêche, la partie d'où on tiroit cette liqueur qui servoit à teindre : c'est de ces objets que je vais m'occuper, d'après Aristote.

Les Pourpres sont du nombre des coquillages dont l'animal ne montre que la tête. *Hist. Liv. IV. ch. 4.* Elles ont une trompe qui leur tient lieu de langue, & qui est si forte, qu'avec cette trompe elles percent même des coquilles. *Ibid. ch. 7 & 15.* Elles sentent leur proie de très-loin : on les prend avec des appâts formés de chairs qui se gâtent. *Ibid. ch. 8, & des Sensat. ch. 6.* On se sert aussi de petits poissons. *Hist. Liv. VIII. ch. 2.* C'est au printems que les Pourpres paroissent se former, *Hist. Liv. V. ch. 12* ; elles

Part. I. pag. 255. Gillius, de nom. pisc. cap. 89, définit la Pourpre dans les termes suivans : *Concha è genere turbinatorum claviculatim intorta, aculeos certis ordinibus dispositos corpus gradatim cochlea in modum ambientes habet.* Bochart, *Hieroz. Part. II. Liv. V. ch. 11*, observe qu'il y avoit trois sortes de coquillages avec lesquels les Anciens faisoient la Pourpre, savoir, *Purpura propriè dicta, conchylium, & murex seu buccinum.* Mais il ne traite en détail que des deux premières ; in *Purpura*, dit-il, *laus fuit summa ut nigricans esset aspectu, & rubens color nigrante deterior erat ; at in conchylio laudatur pallor saturitate fraudatus. Ex his conchylium colligere est medii fuisse coloris inter purpureum & caruleum atque ex utroque mixti.* Voyez Pline, *ubi modò.*

(1) Particulièrement sur les changemens que la liqueur blanchâtre de la Pourpre éprouve avant d'arriver au point où on

l'appelle couleur Pourpre. Voyez les Mémoires de l'Acad. des Sciences, pour l'année 1711, pag. 187.

(2) *Purpuræ usum nostris temporibus prorsus ignotum esse, inter doctos convenit.* Gesner, de *aquat. in Purpura.* Gesner est mort en 1565.

(3) « Malgré divers traités faits par les Modernes, sur la couleur du Pourpre, si précieuse aux Anciens, on a été peu instruit de la nature de la liqueur qui la fournissoit... quoiqu'on ait eu leurs écrits continuellement entre les mains, on a néanmoins mis la teinture de la Pourpre des Anciens au rang des secrets perdus ». De Réaumur, Mémoires de l'Acad. *Ubi modò, pag. 168 & 169.*

(4) Celles-ci sont à la suite du même de M. de Réaumur que je viens de citer *note précédente.*

T t t t ij

jettent alors ce qu'on appelle leur cire. *Ibid.* ch. 15 (1). On distingue parmi elles différentes especes, à raison de leur grandeur & des piquans dont elles sont garnies. *Ibid.* Suivant ma traduction, Aristote dit qu'il y a des Pourpres dont le poids va jusqu'à une mine : comme la mine étoit en même tems l'expression d'un poids & celle d'une monnoie (2) ; la phrase d'Aristote est équivoque, & elle peut signifier que ces Pourpres se payoient une mine : c'est le sentiment de Gaza (3) ; celui que j'ai suivi est le sentiment de Gefner (4).

En général, les Pourpres se meuvent peu ; *Hist. Liv. IX. ch. 37* ; elles se tiennent cachées pendant les grandes chaleurs de la canicule. *Histoire, Liv. VIII. ch. 13.* Les tems pluvieux qui sont bons pour les testacées, sont nuisibles aux pourpres ; il paroît que l'eau douce leur est absolument contraire : elles vivent plutôt absolument privées d'eau : elles vont jusqu'à cinquante jours étant hors de l'eau. Aristote pense qu'elles se nourrissoient alors réciproquement, d'une espece d'algue ou de mousse qui vient sur leur coquille, & il observe que c'étoit une supercherie des pêcheurs, de jeter quelque chose sur elles en faisant croire qu'il falloit leur donner de quoi se nourrir ; leur objet réel étoit de les rendre plus pesantes (5). Selon Pline, elles se nourrissoient de cette espece de bave qu'Aristote appelle leur cire (6).

Aristote & Pline ont décrit la pêche des Pourpres, & leurs textes s'éclaircissent réciproquement. Aristote parle de nasses, & d'un usage que les anciens pêcheurs n'avoient point, qui est de mettre des nasses au dessous de l'appât qu'on leur présente, afin que si elles se détachent on ne les perde pas. *Histoire, Liv. V. ch. 15.* Pline rapporte, qu'on pêche les Pourpres avec des especes de petites nasses dont le tissu est lâche, qu'on jette au fonds de la mer. Dans ces nasses, on met des coquillages bivalves qui s'ouvrent & se referment, des moules par exemple. Ils sont à demi-morts, mais la présence de l'eau les ranimant, ils écartent leurs coquilles ; les Pourpres

(1) Voyez le mot *Testacées*.

(2) La mine dont il est ici question me paroît être la mine Attique. Prise comme poids, elle valoit $14 \frac{11}{18}$ de nos onces ; prise comme monnoie, elle valoit 100 liv. tournois. *Métrol. pag. 291 & 366.*

(3) *Novimus nonnullas Purpuræ ad pretium minæ evadere.*

(4) *De pretio, ut Gaza, non acciperim, cujus eo in loco nulla mentio ; sed*

de pondere & mole. De aquat. in Purpura.

(5) On les achetoit donc au poids. Nouvelle preuve que Gefner a mieux entendu que Gaza, le texte dont je parle il y a un moment.

(6) *Aqua dulci necantur Purpuræ & in cubi flumen immergitur ; alioqui capz diebus quinquagenis vivunt saliva sua. Hist. Lib. IX. cap. 36.*

étendent leur langue pour s'en saisir : la blessure que sent l'animal le porte à refermer sa coquille ; il serre celui qui le mord , & l'on enleve ainsi la Pourpre que son avidité laisse pendante à la coquille (1). On voit que du tems de Pline , on employoit un appât qui se saisissant lui-même de la Pourpre ne la laissoit pas retomber. Aristote fait mention d'appât, qui étoit de chair gâtée , alors la Pourpre pouvoit lâcher prise. Delà l'idée des deux nasses , l'une dans laquelle étoit l'appât ; l'autre placée sous cette première , pour recevoir la Pourpre si elle tomboit.

Aristote donne le nom de fleur à la liqueur de la Pourpre qui ser voit à teindre. Elle est renfermée dans un petit réservoir dont il décrit bien la situation. *Hist. Liv. V. ch. 15* (2). Mais il y a dans ce même endroit de son texte , une observation que je ne saurois expliquer. Aristote dit que le réservoir dont il parle unit le cou , & la partie qu'il appelle le *mécon* (3) , & que le surplus de ce qui forme cette union , ressemble à de l'alun. Pline est beaucoup plus facile à entendre , lorsqu'après avoir parlé du réservoir de

(1) Capiuntur Purpuræ parvulis rarisque textu veluti nassis in alto jactis. Inest iis esca, clusiles mordacesque conchæ, ceu mitulos videmus. Has seminæces, sed reditas mari avido hiatu reviviscentes, appetunt Purpuræ, porrectisque linguis infestant. At illæ aculeo extimulatæ claudunt sese, comprimuntque mordentia. Ita pendentis aviditate suâ Purpuræ tolluntur. *Hist. Lib. IX. cap. 37.*

(2) On s'en convaincra en rapprochant de cet endroit ce que M. de Réaumur dit dans le mémoire que j'ai déjà plusieurs fois cité, pag. 182. « La coquille du *buccinum* cassée à quelque distance de son ouverture, ou de la tête du *buccinum*, on aperçoit une petite veine, pour me servir de l'expression des Anciens, ou pour parler plus juste, un petit réservoir plein de la liqueur propre à teindre en Pourpre. La couleur de la liqueur renfermée dans ce petit réservoir, se fait aisément distinguer ; elle est très-différente de celle des chairs de l'animal. Aristote & Pline disent qu'elle est blanche : aussi est-elle d'une couleur qui tire sur le blanc, ou d'un blanc jaunâtre. Je rappellerai une idée désagrè-
ble, en parlant du pus des ulcères,

» mais en même tems très-propre à ré-
» présenter une image ressemblante de la
» couleur de cette liqueur. Le petit ré-
» ser voir dans lequel elle est contenue,
» n'est pas d'égale grandeur dans tous les
» *buccinum* ; il a pourtant communément
» une ligne de large ou environ, & deux
» ou trois lignes de long. On imaginera ai-
» ment sa position, si l'on veut conce-
» voir le *buccinum* comme un limaçon
» terrestre (aussi est-il une espèce de li-
» maçon marin), & de plus qu'on a dé-
» pouillé ce limaçon d'une partie de sa
» coquille, en sorte qu'on a laissé son col-
» lier, ou cette masse de chair qui entoure
» son col, découverte. Car c'est sur ce col-
» lier qu'est placé le petit réservoir dont
» nous parlons. Son origine est à quelque
» distance du bord de ce collier, & sur sa
» partie la plus élevée, c'est-à-dire, sur celle
» qui est en haut, lorsque l'ouverture de la
» coquille est en bas. La longueur de ce
» réservoir suit celle du corps de l'animal :
» c'est-à-dire, qu'elle va de la tête vers la
» queue, non pas en ligne droite, mais en
» suivant la spirale de la coquille... Il n'y
» a pas la valeur d'une bonne goutte de li-
» queur contenue dans chaque réservoir ».

(3) Voyez *Teslacés*,

la liqueur, il dit que le reste du corps de la Pourpre n'est bon à rien (1). Je ne vois aucun de ceux qui ont rapporté le texte d'Aristote, l'interpréter; & j'avoue que je n'en devine pas le sens.

Aux Pourpres d'une certaine grandeur, on enlevoit le réservoir en le détachant du surplus du corps; par rapport aux petites Pourpres, on les concassoit avec leur coquille, parce qu'il auroit été trop difficile d'en détacher le réservoir qui étoit très-petit. *Ibid.* Delà il est aisé de concevoir que la liqueur, obtenue par ce moyen, devenoit beaucoup inférieure à celle qu'on retiroit des grosses Pourpres. Le mélange des chairs, &c. devoit considérablement l'altérer (2).

D'où le coquillage duquel nous venons de parler, tire-t-il la liqueur propre à la teinture qu'il contient? Cette question avoit déjà piqué la curiosité du tems d'Aristote. Il observe que quand les eaux de la mer du Pont se nétoient, on voit passer dans l'Hellespont quelque chose de jaune, qu'on dit être la fleur du *fucus*, & qu'il y a des personnes habitantes des côtes, qui prétendent que c'est delà que la Pourpre tire sa fleur, c'est-à-dire, comme j'ai déjà eu occasion d'en avertir, cette liqueur qui sert à teindre. *Histoire, Liv. VI. ch. 13.* Le nom de *fucus* est commun à plusieurs plantes marines; il y a même des personnes qui s'en sont servi pour désigner toutes les plantes marines, & il est vrai que ces plantes ont des fleurs & des fruits (3). Le texte d'Aristote peut s'entendre de quelques petites espèces de *fucus incrorius*. Les coquillages en vivent: étant propre à faire de la teinture, il aura été naturel de croire que les Pourpres en tiroient la leur (4). M. de Réaumur a fait, en 1711, la découverte d'espèces de graines ou œufs, attachés aux pierres auprès desquelles les Pourpres paroissent aimer à se réunir, & qui contiennent une liqueur toute semblable à celle de la Pourpre. Il me semble qu'il peut y avoir beaucoup de rapports, entre cette découverte, & le système des Anciens. M. de Réaumur avertit de ces rapports, mais il y trouve aussi des disparités. Je suis obligé de renvoyer à son mémoire pour les détails; ils allongeroient trop cet article: je me contente d'avertir qu'ils sont très-intéressans (5).

(1) *Liquoris minimi est in candida vena. Reliquum corpus sterile. Hist. Lib IX. cap. 36.*

(2) De Réaumur, *Ubi sup. pag. 183.*

(3) Voyez le mémoire de M. de Réaumur, sur les fleurs & les graines de

divers *fucus*, dans les mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année 1711. p. 282.

(4) De Réaumur, mém. sur une nouvelle teinture de Pourpre, &c. *Ubi modo, pag. 181.*

(5) Ce mémoire est le même que j'ai

POUS. (1).

Cet insecte n'est que trop commun, & il est assez connu. Il attaque les Animaux de même que l'homme, & suivant la remarque de Charleton, on distingue les Pous les uns des autres, par le nom de l'animal auquel ils s'attachent : ainsi l'on dit le Pou du chien, du faisan, &c (2). Charleton parle du Pou de l'âne ; il faut donc que l'observation d'Aristote ne soit pas exacte, lorsqu'il dit que l'âne n'a point de Pou. *Hist. Liv. V. ch. 31* (3). Il y a aussi des Pous qui attaquent les poissons. *Ibid. & Liv. IV. ch. 10* (4).

Aristote fait venir, en général, les Pous de la chair même des Animaux qu'ils attaquent. Théophraste les faisoit venir du sang (5). A l'égard des Pous qui attaquent les poissons, Aristote les fait venir de la bourbe. *Hist. L. V. ch. 31*. Ces systèmes sont faux ; les Pous se reproduisent par la voie de l'œuf, ainsi que j'en ai dit quelque chose sur le mot *Lende* (6), & qu'on peut le voir plus au long dans Swammerdam. C'est là où il faut lire toute l'histoire de cet insecte, dont on oublie le nom & la désagréable idée, quand on fut les détails admirables que Swammerdam fait connoître (7). Swammerdam est incertain si les Pous ne réunissent pas les deux sexes : cet insecte est d'une grande fécondité, & comme il sort de l'œuf dans l'état de Pou, sans passer par aucun état intermédiaire, sa reproduction est très-prompte. Néanmoins, ce n'est pas sérieusement qu'on a pu dire que le Pou étoit arriere-grand-pere en 24 heures (8).

Parmi les Pous qui attaquent les hommes, Aristote en distingue qu'il nomme féroces, qui sont plus durs que les Pous communs & qu'on a beaucoup de peine à arracher de la peau. *Hist. Liv. V. ch. 31*. Il paroît que ce sont ceux qu'on appelle morpions, & qui s'attachent particulièrement aux aines & aux parties voisines.

tant de fois cité dans cet article, & qui se trouve dans le volume de l'Acad. des Sciences, pour l'année 1711.

(1) φθειρες, σι:

(2) Exercitat. Insecta, pag. 52:

(3) Cette observation & une autre semblable, qui est relative à la brebis, sont également démenties par l'Auteur du dict. des Anim. V. *Pou*, pag. 559. Cependant M. de Buffon dit, dans son histoire de l'âne, *Hist. nat. Tom. VI. pag. 157*, que l'âne n'a jamais de Pous.

(4) Les Modernes ne font pas moins

mention des Pous des poissons : voyez, entr'autres, M. Duhamel, traité des pêches, *Part. II. sect. 2. chap. 11*:

(5) Mercurialis concilie cette diversité de sentiment, en observant que l'on n'a considéré la chair que comme un sang condensé. *Var. lect. Lib. II. cap. 4*:

(6) Pag. 465.

(7) *Biblia naturæ*, pag. 67 & suivantes. Il y a aussi dans le dictionnaire des Animaux, *V^o. Pou*, des observations qui ne sont pas à négliger.

(8) *Biblia nat. pag. 57*.

Aristote fait aussi mention de cette horrible maladie dans laquelle tout le corps est tellement couvert de Pous, qu'il sembleroit que la chair se convertisse en vermine. Il parle de deux personnes qui en étoient mortes, savoir, le Poëte Alcman, & Pherécide de Syrie. Alcman étoit un Poëte célèbre chez les Grecs; grand mangeur & assez libertin, s'il faut en croire ce que dit Athénée (1). Pherécide de Syrie fut le maître de Pythagore, il avoit appris la philosophie tout seul (2). Pausanias rapporte le même fait, que Pherécide mourut de la maladie pédiculaire (3); ou du moins en parlant de la mort de Sylla qui périt de cette maladie, il dit qu'il mourut de la même maladie que Pherécide de Syrie. On est surpris de lire dans Pline, en parlant de ce même Pherécide, qu'il mourut d'une multitude de serpens qui sortoient de son corps (4). Apulée s'est exprimé comme Pline; Mercurialis pense que ces serpens de Pline & d'Apulée, ne sont que des Pous (5). On trouvera plus de détails sur la maladie pédiculaire, dans les œuvres de Triller (6); il la décrit avec des couleurs vives, comme le mal le plus horrible; il indique le nom de tous les Auteurs qui en ont parlé, & des personnes connues qui en ont été attaquées. Parmi celles-ci je n'apperçois qu'une seule femme.

PRIMADES (7).

Aristote a nommé les *Primades* ou *Primadies*, dans le *Liv. VIII. ch. 15*; de son histoire, pour exposer le tems où elles se cachent & où elles étoient meilleures à manger. Son texte est assez clair, & par conséquent j'y renvoie sans le commenter. Mais ce qui est incertain & très-difficile à définir, c'est, quel poisson sont les *Primades*. Rondelet & Belon n'en ont pas parlé: & Scaliger dit qu'il ne se rappelle pas d'avoir lu en aucun autre endroit que ce texte, le nom de *Primades* (8). Selon Niphus (9) & Wotton (10), les *Primades* sont de jeunes thons: cette expression est synonyme à celle de pélamide. Gesner ne paroît pas rejeter ces conjectures (11). En effet, elles sont appuyées, soit par Hésyche qui dit que les *Primades*

(1) Deipnos. pag. 416 & 601.

(2) Mercurialis, var. lect. *Lib. V. cap. 6.*

(3) Descript. Græc. *Lib. I. cap. 29.*

(4) Morborum tam infinita est multitudo, ut Pherecydes Syrius serpentium multitudinem ex corpore ejus erumpente exspiraverit. *Hist. Lib. VII. cap. 51.*

(5) Var. lect. *Lib. V. cap. 6.*

(6) Opuscul. medic. *Tom. I. p. 414 & seq.*

(7) *πριμαδίας, αλ.*

(8) De Primadiis alibi nusquam meminisse legisse. Sur l'hist. des Anim. p. 932.

(9) Sur le texte d'Aristote.

(10) *αλ πριμαδίας*, quantum conjicio ex Aristotele pro Pelamidibus accipiuntur. De differ. Anim. *Lib. VIII. cap. 186.*

(11) De aquatilibus; V°. *Primades*,

font

font des espèces de thons ; soit par Athénée , qui après avoir cité un vers de Nicocharès où il est mention des *Prémades* , ajoute que Nicocharès appelle ainsi les femelles des thons (1).

PRISTIS (2).

Animal qui habite la mer & qui est absolument vivipare ; *Hist. Liv. VI. ch. 12* ; conséquemment du nombre des cétacées.

L'étymologie du mot *Pristis* dérivant d'une autre expression grecque qui signifie *scie* , l'idée se porte aussi-tôt sur un grand poisson , que l'on met au nombre des cétacées , & qui a la tête armée d'une lame garnie de dents de chaque côté , en forme de scie. On a vu de ces lames qui portoient jusqu'à cinq pieds de long (4). Mais si ce poisson a été d'ailleurs exactement décrit par Willughbi (car je doute qu'il soit encore bien connu) , il manque du caractère essentiel qu'Aristote lui a attribué , savoir d'être absolument vivipare (5) , & il faut dire avec Willughbi , dans ce cas aussi , qu'on ne l'appelle cétacée qu'improprement & à cause de sa grandeur. Dans le cas où le poisson scie ne seroit pas le *Pristis* d'Aristote , ce *Pristis* seroit quelque espèce de baleine : Gesner pense que ce pourroit être le souffleur (6). Pline a supposé que le *Pristis* étoit couvert de poils (7). Je ne fais sur quel fondement : dans un autre endroit , où il paroît fort porté à l'exagération , il suppose des *Pristis* de 200 coudées (8). Athénée les associe aux baleines , lorsqu'il dit que dans de certains tems dont il parle , on voit sortir de la mer une multitude de poissons , des baleines & des *Pristis* (9).

P S E N (10).

C'est le nom qu'Aristote donne à un insecte qui se trouve dans la figue sauvage , & qui mérite notre attention , à raison de l'usage que l'on en fait pour obtenir la maturité des figues domestiques. Cette opération que nous

(1) Deipnos. Lib. VII. cap. 24. p. 328.

(2) *πρίστις*, δ.

(3) *πρίω*. Voyez Gesner , de aquatil. in *physiote*.

(4) Willughbi de pisc. pag. 61.

(5) Falluntur qui cetaceis propriè dictis , hoc est pulmone respirantibus , & viviparis ad modum quadrupedum , *Pristen* annumerant. De pisc. pag. 62.

(6) De aquatil. in *physiote*.

(7) Quæ pilo vestiuntur , animal pariunt , ut *Pristis* , balæna. *Hist. Liv. IX. ch. 13.*

(8) Plurima & maxima in Indico mari animalia , è quibus balænae quaternum jugerum , *pristes* ducenum cubitorum : quippe ubi locustæ quaterna cubita impleant , &c. *Hist. Lib. IX. cap. 3.*

(9) Deipnos. Lib. VIII. cap. 2. p. 333.

(10) *ψήν*, δ.

nommons *Caprification*, étoit commune dans la Grèce dès le tems d'Aristote, ou plutôt elle l'étoit certainement avant lui, puisque pour indiquer certaines saisons de l'année, il ne fait que rappeler le tems de la caprification (1). Le lieu où il en parle avec quelque détail, est au *Liv. V. ch. 32, de son histoire*. Plutarque en a dit aussi quelque chose (2). Pline en a parlé avec un peu plus d'étendue (3); mais en voulant orner sa description, il l'a rendue obscure: de sorte que tous ces textes ont besoin de commentaire. Il ne sauroit y en avoir de plus net & de plus exact que le récit d'un témoin oculaire, bon Observateur. Tournefort décrit la caprification dans son voyage du Levant. Je transcris en note son texte entier, afin qu'on puisse le comparer à ce que les Anciens ont dit, & le rapprocher du texte d'Aristote (4).

(1) Voyez le mot Abeille, pag. 52.

(2) Symposiacion, *Lib. VII. qu. 2.*

(3) *Hist. Lib. XV. cap. 19.*

(4) » Pline a remarqué que l'on cultive dans Zia (l'île de Cés), les figuiers avec beaucoup de soin; on y continue encore aujourd'hui la caprification. Pour bien comprendre cette manufacture de figues, il faut remarquer que l'on cultive dans la plupart des îles de l'Archipel, deux sortes de figuiers; la première espèce s'appelle *Ornos*, du grec littéral *Ernos*, figuier sauvage, ou *caprificus* des Latins; la seconde espèce est le figuier domestique. Le sauvage porte trois sortes de fruits, *ornites*, *cratirites*, *orni*, absolument nécessaires pour faire mûrir ceux des figuiers domestiques.

» Ceux qu'on appelle *ornites*, paroissent dans le mois d'Août & durent jusques en Novembre, sans mûrir. Il s'y engendre de petits vers, d'où sortent certains mouchérons qu'on ne voit voltiger qu'autour de ces arbres. Dans les mois d'Octobre & de Novembre, ces mouchérons piquent d'eux-mêmes les seconds fruits des mêmes pieds de figuiers. Ces fruits que l'on nomme *cratirites* ne se montrent qu'à la fin de Septembre, & les *ornites* tombent peu à-peu après la sortie de leurs mouchérons. Les *cratirites*, au contraire, restent sur l'arbre jusqu'au mois de Mai, & ferment les œufs que les mouchérons des *ornites* y ont déposé en les piquant.

» Dans le mois de Mai, la troisième espèce de fruit commence à pousser sur les mêmes pieds de figuiers sauvages qui ont produit les deux autres. Ce fruit est beaucoup plus gros & se nomme *Orni*. Lorsqu'il est parvenu à une certaine grosseur & que son œil commence à s'entr'ouvrir, il est piqué dans cette partie par les mouchérons des *cratirites*, qui se trouvent en état de passer d'un fruit à l'autre pour y décharger leurs œufs.

» Ces trois sortes de fruits ne sont pas bons à manger; ils sont destinés à faire mûrir les fruits des figuiers domestiques. Voici l'usage qu'on en fait. Pendant les mois de Juin & de Juillet, les Paysans prennent les *Orni* dans le tems que leurs mouchérons sont prêts à sortir & les vont porter tous enfilés dans des fêus sur les figuiers domestiques. Si l'on manque ce tems favorable, les *Orni* tombent, & les fruits du figuier domestique ne mûrissant pas, tombent aussi dans peu de tems. Les Paysans connoissent si bien ces précieux momens, que, tous les matins, en faisant leur revue, ils ne transportent sur les figuiers domestiques que les *Orni* bien conditionnés, autrement ils perdroient leur récolte... Mais ils ménagent si bien les *Orni*, que leurs mouchérons font mûrir les fruits du figuier domestique dans l'espace de 40 jours. Voyages dans le Levant. *Tom. I. pag. 338 & suiv.*

Tout ce qui seroit à désirer dans le récit de Tournefort, ce seroit qu'il eût donné la figure du ver dont il parle, les mutations qu'il éprouve, & le moucheron qui en provient. M. de Bomare qui a joint aux observations de Tournefort, celles de M. de Godheu dans l'île de Malte, nous apprend que le moucheron dont il s'agit, est un très-petit ichneumon d'un noir luisant (1).

P S Y L L E (2).

Aristote rapporte que l'on donnoit ce nom à la petite espece de phalange qui marche en sautillant. Voyez *Phalange*, pag. 628. Je ne fais si c'est le même insecte dont Elien rapporte différens noms (3), & dont il dit qu'il vient sur les arbres, qu'il a une petite fente au ventre, & que sa morsure, très-dangereuse, cause des palpitations de cœur.

P S Y L O N (4).

En parlant de la manière dont les poissons de riviere déposent leur œufs, Aristote dit que le *Pfylon* les jette le long des bords & dans des endroits qui sont sous le vent (ou abrités du vent); & qu'il en jette beaucoup dans un même lieu. *Hist. Liv. VI. ch. 14.* Le plus sage étoit vraisemblablement de dire sur un pareil texte, avec Scaligér, qu'on ne savoit quel poisson étoit le *Pfylon* (5), d'autant plus que la leçon du texte est fort peu certaine (6). Mais Rondelet & Belon, voulant donner un nom françois à tous les Poissons nommés par Aristote, ont supposé que celui-ci pouvoit être la tanche: ils n'ont cependant pas osé l'assurer formellement (7). Gesner en doute beaucoup plus encore: il pense qu'on ne sauroit établir d'une manière assurée que la tanche ait été nommée par les anciens Auteurs (8).

P T U N X (9).

Voyez *Cymindis*, & *Hybris*.

(1) Verbo *Figuiet*.

(2) ψύλλον, τδ.

(3) πιθήκη, δρεϊβάτης, ἐπιδρομος. De nat. anim. Lib. VI. cap. 26.

(4) ψύλλον, δ.

(5) Quis hinc sic Psyllo quem fullonem Gaza vertit, certò dicere non possum, cum de eo nihil apud veterum quemquam repererim, neque alibi hujus meminit, quod sciam, Aristoteles. Quin neque Pli-

nus, qui nihil quod ad hanc rem faceret; intactum reliquit; neque Ælianus, neque Athenæus quicquam. Qui autem aliquid veri attulerit, illi libenter acceptam feram. Scal. ad Hist. Anim. Lib. VI. pag. 697.

(6) Voyez les variantes, pag. 712.

(7) Apud Gesner. in aquatil. De Tinca;

(8) Gesner, ubi modò.

(9) πύγξ, δ.

V v v v ij

PUCE (1).

Aristote a parlé de deux especes de Pucés, la Puce commune & celle qui attaque les poissons. Le nom grec de l'un & de l'autre est le même. J'ai employé le mot de puceron en parlant de la Puce qui attaque les poissons, & dont il est question *Hist. Liv. IV. ch. 10.* Rondelet en a donné la figure, & a confirmé ce qu'Aristote en avoit dit (2).

A l'égard de la Puce commune, on ne la connoît que trop. Tout ce qu'Aristote en a dit, c'est que ces insectes s'accouplent, mais qu'il ne résulte de leur accouplement que des lendes, dont il ne vient rien. *Histoire, Liv. V. ch. 31.* Cette assertion est fautive; j'en ai déjà averti au mot *Lende*. La Puce pond un œuf qui la reproduit. On étoit incertain si le nouvel insecte sortoit de l'œuf dans l'état de Puce; les observations que M. de Bomare rapporte, établissent que des œufs déposés par la Puce, il sort, au bout de quatre ou cinq jours, de petits vers, qui, après environ quinze jours, filent une petite coque, d'où la Puce sort une quinzaine de jours après (3).

PUNAISE (4).

Il n'est question dans l'histoire des Animaux que d'une seule Punaise; celles des appartemens, dont le nom même semble insect. Aristote n'en dit, *Hist. Liv. V. ch. 31*, rien de plus que de la puce, savoir, que de son accouplement il résulte des lendes qui ne produisent rien. Je remarquerai donc encore ici, qu'il se trompe: de l'œuf de la Punaise, il sort une petite Punaise toute formée (5).

PUTOIS (6).

Aristote a décrit un animal qu'il nomme *Idis*, comme semblable pour la grandeur, à un chien de malte; pour l'épaisseur du poil, la couleur blanche du ventre, la méchanceté & la figure, à la belette. Il devient très-privé, dit-il, mais il ravage les ruches car il aime le miel. Il mange des oiseaux comme le chat: sa verge est offensive. *Histoire, Liv. II. ch. 1*, & *Liv. IX. ch. 6.*

Gaza ayant traduit le mot *Idis*, par celui de *Viverra* qui signifie le furet, plusieurs personnes ont adopté son sentiment. Néanmoins, il y a dans la

(1) ψύλλα, ή.

(2) Des Poissons, *Liv. XVIII. ch. 25.*(3) V^o. Puce.

(4) κέρκις, δ ή ή.

(5) Voyez M. de Bomare. V^o. Punaise.

(6) κέρκις, ή.

description d'Aristote un trait qui ne sauroit convenir au furet : savoir, l'avidité pour le miel qu'il suppose à l'*Ictis*. Scaliger a observé que le furet aimoit si peu le miel, qu'il en avoit vu un près de mourir pour lui en avoir fait manger (1). M. de Buffon a rapporté d'autres observations conformes : il trouve d'ailleurs le furet trop petit pour être comparé au chien de malte (2), c'est ce qui m'a déterminé à penser avec lui, que l'*Ictis* est plutôt le Putois, qui a l'astuce de la belette, entre dans les ruches & est très-avide de miel. M. de Buffon ajoute qu'à ces mêmes caractères on pourroit aussi reconnoître la fouine (3). La difficulté qui reste en traduisant *Ictis* par *Putois*, est, qu'au moins dans nos pays, on n'appriivoise pas le Putois : mais connoissons-nous assez la vie économique & champêtre des anciens Grecs, pour assurer qu'ils ne tiroient pas quelque service du Putois, comme nous en tirons du furet ?

Pline a dit que les Grecs donnoient le nom *Ictis* aux belettes sauvages (4) : mais qu'entend-il par belette sauvage ?

PYGARGUE (5).

Aristote en indiquant les différentes espèces d'aigles, nomme d'abord le Pygargue que quelques personnes appellent, dit-il, l'aigle qui tue les faons. Il fréquente les bois, les plaines, & jusqu'aux environs des villes, car c'est un oiseau hardi. *Liv. IX. ch. 32.* Le Pygargue est de tous les aigles le plus cruel envers ses petits. *Liv. VI. ch. 6.*

L'étymologie du nom employé par Aristote, indique un autre caractère de cet aigle, d'avoir la queue blanche : c'est ainsi que Pline (6) & les Modernes ont entendu une expression qui signifieroit à la lettre, le cul-blanc (7).

Pline a conservé exactement la dénomination d'Aristote ; les Modernes l'ont conservée aussi, mais ils ne sont pas d'accord sur l'individu qu'elle

(1) Viverra non solum mel non appetit, sed respuit & fastidit. Una enim eo gustato contabuit atque in eo fuit ut penè motetur. Exercit. ad Cardan. 210, n. 2.

(2) Voyez, ci-dessus, le mot *Chien*, pag. 215.

(3) *Hist. nat. Tom. VII. pag. 256. & suiv.* Il est à propos de remarquer que M. de Buffon en traduisant dans cet endroit la description d'Aristote, ne l'a fait que d'après

la traduction de Gaza, qui n'est point exacte.

(4) Mustelarum duo genera : alterum sylvestre. Distant magnitudine. Græci vocant *ictidas*. *Hist. Lib. XXIX. cap. 4.*

(5) *πυγάργος*, δ.

(6) Secundi generis Pygargus, in oppidis manserat & in campis, albicante cauda. *Hist. nat. Lib. X. cap. 3.*

(7) *πυγή*, nates, clunes, *ἄργος*, albus.

indique. Belon (1), & après lui le P. Hardouin, en ont fait le Jean-le-blanc ou oiseau de S. Martin. Gefner n'annonce que des incertitudes à cet égard. Je pense, par les motifs qu'on peut lire dans M. de Buffon, que le Jean-le-blanc n'est pas le Pygargue d'Aristote (2). Je ne crois pas non plus que ce Pygargue soit celui de Klein, qui a la tête blanchâtre & le croupion noirâtre (3). Je suis plus porté à croire que c'est celui que Ray indique, comme ayant à la vérité la tête blanche, mais la queue de cette couleur aussi (4); celui que M. Brisson appelle le petit aigle à queue blanche (5). M. de Buffon compte plusieurs variétés dans l'espèce du Pygargue; il pense que celui dont Aristote a parlé, est le grand Pygargue, indiqué par M. Brisson sous le nom d'aigle à queue blanche (6). J'ai de la peine à admettre cette supposition, parce que M. de Buffon donne pour caractère au vrai Pygargue, d'avoir la queue blanche en-dessus & en dessous dans toute son étendue; or ce caractère rapproché des descriptions de M. Brisson me paroît se retrouver mieux dans le petit aigle à queue blanche.

La seule difficulté est qu'Aristote semble annoncer cet oiseau comme assez fort pour tuer les faons, & c'est en effet la raison sur laquelle M. de Buffon applique à l'aigle à queue blanche de M. Brisson, les indications d'Aristote. Mais le petit aigle à queue blanche de M. Brisson, est, suivant lui-même, au-dessus d'un gros coq. Un tel oiseau peut bien venir à bout d'un faon de chevreuil ou de cerf.

PYRALIS (7).

Est-ce un oiseau ou un insecte? un être volant ou non-volant? première question que le texte de Pline fait naître. Dans un endroit, il dit qu'il se forme dans les fournaises de Chypre, un animal de la grandeur d'une mouche, ayant des ailes & quatre pieds, dont un des noms est *Pyralis* (8). Ailleurs, il semble au moins le mettre au nombre des Animaux qui ne volent point; il parle de l'inimitié de la tourterelle & du *Pyralis*, après avoir

(1) De la nature des Oiseaux. Liv. II. ch. 11. Hard. ad loc. Plin. cit.

(2) Hist. des Ois. T. I. p. 138 & 174.

(3) Aquila Pygargus... caput habet ex cinereo albicans... in collo superiore plumis est rubentibus, Cetera ferruginea, & ad uropygium nigricat. Ordo av. §. 21. n. 2.

(4) Pygargus... colore capitis albicante aut cinerascete, caudæ vel totius vel al-

terius mediocribus albo. Syn. av. pag. 7. n. 5.

(5) Ornithol. Tom. I. pag. 429.

(6) Hist. des Ois. Tom. I. pag. 138.

(7) *pyralis* ou plutôt *pyrralis*, comme l'écrivit Hétyche.

(8) In Cypri æranis fornacibus & medio igni, majoris mulsæ magnitudinis volat pennatum quadrupes. Appellatur Pyralis, a quibusdam pyrausta. Lib. XI. cap. 36.

dit qu'il y a des animaux volans & d'autres non-volans qui sont réciproquement ennemis (1).

Le *Pyralis*, dont parle Aristote, & dont il ne rapporte autre chose, sinon qu'il vit en guerre avec la tourterelle, *Hist. Liv. IX. ch. 1*, n'est certainement pas l'insecte qui se forme dans les fournaies de Chypre. Sans examiner si Pline auroit dû donner à cet insecte le nom de *Pyralis*, avec celui de *Pyrausta*, il suffit d'observer que l'insecte de Pline ne vit point hors le feu (2), & par conséquent il ne sauroit aller faire la guerre à la tourterelle qui n'habite pas cet élément.

Est-ce même un animal de la classe de ceux qui ne volent point ? Je ne le crois pas. Pline prévient qu'il va parler de l'inimitié d'animaux volans avec des animaux qui ne volent point, & de suite, il dit que la belette est en guerre avec la corneille, mais il ne s'ensuit pas qu'entre le *Pyralis* & la tourterelle, l'un des deux soit un animal non-volant : la *Harpé* & la buse dont il fait mention dans la même phrase, sont indubitablement des oiseaux.

Je crois donc que le *Pyralis* aussi est un oiseau ; je le crois avec Hésyche, avec Scaliger, avec Gesner (3) ; avec M. de Pauw sur Phile (4). Mais j'ignore quelle espèce d'oiseau ce peut être. Callimaque, au rapport d'Athénée (5) & d'Élien (6), en fait une des espèces de Pigeon, mais on prétend, & cela est assez vraisemblable, que le texte de ces Auteurs est corrompu (7). L'étymologie annonce seulement un oiseau de couleur approchant de celle du feu (8).

(1) *Rufus cum terrestribus* (diffident) *mustela* & *cornix*, *turtur* & *Pyralis*. *L. X. ch. 74*. Sur quoi le P. Hardouin fait cette remarque : e *terrestrium esse genere*, non *volucrum*, hanc *Pyralim* Plinius haud obfcurè significat, scribens, *rufus cum terrestribus*, &c.

(2) *Quamdiu est in igne vivit ; cum evasit longiore paulò volatu emoritur*. *Lib. XI. c. 36*.

(3) *De avibus, in Pyralide*.

(4) Sur ce vers, du traité de *Anim. propr. μισεί... τρυγών πυραλλίδα*, p. 112.

(5) *Deipnos. Lib. IX. cap. 11*.

(6) *Var. Hist. Lib. I. cap. 15*.

(7) De Pauw, *ubi sup.* après avoir rap-

porté le texte d'Élien, dit : *Est-ne aliquis qui id fecit (πυραλλίδα inter columbas recensere)*, præter *Callimachum* ? hæc puto, & quia nihil comminisci possum quod *columbarum* genus eo nomine particulatim distinguat, ne ipsum quidem *Callimachum* id fecisse arbitror. *Atmanuentes scilicet imperiti dederunt nomen quod ipse Callimachus, quod ipse Ælianus non dederat. Lege & absque dubio, τελεσάδω*. Ex ista voce implicite scripta fecerunt homines belli suum *πυραλλίδα* explicitum. Dalechamp avoit proposé la même correction sur le texte d'Athénée.

(8) *Nullus ego dubito quin a rufa colore dicta sit avis. De Pauw, ubi sup.*

PYRAUSTE OU CLERE (1):

Voyez l'article *Abeille*, pag. 55. Voyez aussi *Pyralis*.

QUADRUPÈDES (2).

Parmi les divisions secondaires qu'Aristote établit entre les Animaux, *Hist. Liv. I. ch. 6*, il ne manque pas de faire une classe des Animaux quadrupèdes, dont les uns sont vivipares, les autres ovipares: c'est-à-dire, de ces Animaux qui demeurent sur la surface de la terre, s'y tiennent habituellement & s'y meuvent en marchant sur quatre pieds. Aristote observe avec raison, que le genre des Quadrupèdes vivipares est assez considérable pour qu'on puisse y établir des classes & des subdivisions; mais avant de nous occuper de ces subdivisions, considérons un moment la dénomination de quadrupède en elle-même,

Aristote s'est bien gardé de confondre l'homme avec les Quadrupèdes. S'il a dit que le mouvement s'exécutoit dans l'homme, ainsi que dans tous les Animaux qui ont du sang, en quatre points, savoir aux mains & aux pieds, *Hist. Liv. I. ch. 5*, il a mis, *Ibid.* l'homme dans la classe des bipèdes. Cette manière de distribuer les Animaux paroît plus exacte que celle des Modernes, de Von-Linnée, par exemple, qui faisant une première classe des Animaux ayant des mammelles; & comprenant l'homme dans cette classe, donne à tous quatre pieds pour appui de leur corps, en observant seulement que dans quelques-uns, les pieds antérieurs sont garnis de la paume qui forme la main (3). M. de Buffon, au contraire, non-seulement n'a pas confondu le vrai bipède avec le Quadrupède, mais il a beaucoup ajouté aux remarques d'Aristote sur les bornes dans lesquelles on devoit renfermer l'usage du mot de Quadrupède, afin de ne le pas étendre à des animaux qui se servent de leurs pieds de devant, comme de mains (4). Je dis que M. de Buffon a ajouté sur ce point aux remarques d'Aristote, parce qu'il me semble trouver le germe des observations du Naturaliste moderne, dans ce qu'Aristote a dit, que dans les Quadrupèdes digités, les pieds de devant servent de main à l'animal & ne lui servent pas seulement pour soutenir son

(1) πυραύστις, δ.

(2) τετραπόδα, τὰ.

(3) Mammalia. Fulcra motus instrumenta pro expeditiori fuga in evitando hostem

aut assequendo prædam, terrestribus feet pedes quatuor, quorum anteriores palmis instruuntur... posteriores autem plantis. *Syst. nat. edit. 1767, pag. 21.*

(4) *Hist. nat. Tom. XII. p. 22 & suiv.*

corps.

corps. *Des Parties*, Liv. II. ch. 16 & Liv. IV. ch. 10. M. de Buffon a même imaginé le mot *Quadruman*, propre à être appliqué à quelques animaux, & très-propre à faire sentir la conformation de ceux qui, comme les singes, ont les pieds, même de derrière, plus approchant de la forme des mains que de celle des pieds (1).

La première division des Quadrupèdes est en Quadrupèdes ovipares & Quadrupèdes vivipares; les subdivisions que l'on peut établir parmi celles-ci n'avoient point de nom commun chez les Grecs. Aristote le dit expressément; & il ne fait d'exception que pour les animaux qui ont sur le front un toupet de crins, tels que le cheval, l'âne, &c. Les Grecs les appelloient *lophoura* (2). *Hist. Liv. I. ch. 6.* Parmi les Modernes, quelques-uns, comme Ray, n'ont point formé de noms génériques pour comprendre plusieurs espèces (3); d'autres, comme Von-Linnée, ont établi des noms génériques sous lesquels ils rangent & distribuent les différentes espèces (4).

Ray a observé que l'établissement d'une grande classe d'Animaux sous le nom commun de Quadrupèdes, avoit cet inconvénient qu'il rassembloit les Quadrupèdes ovipares avec les Quadrupèdes vivipares; tandis que ces animaux diffèrent par des caractères essentiels (5): mais ils ont aussi un caractère commun sous lequel Aristote les a considérés, c'est d'avoir cette liqueur rouge à laquelle il détermine le nom de sang. *Hist. Liv. I. ch. 6.* Par rapport aux subdivisions ultérieures entre les Quadrupèdes, elles peuvent être prises ou d'après la manière dont leurs pieds sont terminés; ou d'après l'attribut d'avoir la tête, les uns armée de cornes, les autres dépourvue de cornes; ou d'après la disposition des mammelles; ou d'après celle des organes de la génération; ou d'après le nombre & la forme des dents; ou enfin, d'après l'ouverture de la bouche (6). *Hist. Liv. II. ch. 17.*

(1) *Hist. nat. Tom. XII. pag. 22 & suiv.*

(2) τὰ λόφουρα. Ce mot est dérivé du mot λόφος qui signifie crête, toupet.

(3) Voyez son ouvrage intitulé, *Synopsis Quadrupedum.*

(4) Primates, bruta, feræ, glires, pecora, belluæ, cete. *Syst. nat. édit. 1767, pag. 24.* La dernière division ne rentre point du tout dans celles qu'Aristote fait des Quadrupèdes: Von-Linnée joint les cétacées aux autres Animaux qu'il nomme, parce que le titre de sa classe est *Mammalia* & non *Quadrupeda*.

(5) *Hæc animalium divisio in Quadrupedia*

aves, &c. in eo peccat quod Quadrupedia vivipara & ovipara ad idem genus reducitur, quæ notis essentialibus & genericis differunt. *Synops. Quadr. pag. 54.*

(6) Ray, *Synops. Quadr. p. 56*, avertit que la plupart des Naturalistes qui avoient écrit jusqu'à lui, divisoient les Quadrupèdes vivipares en solipèdes, *solidipeda* aut *solidungula*; pied fourchu, *bisulca*; & fissipèdes, *fissipeda* seu *digitata*; & il attribue cette division à Aristote, en quoi il a raison, puisque ce Philosophe la propose. Mais ce n'est pas la seule qu'il propose, puisqu'il indique aussi la manière de

Dans la philosophie d'Aristote , où il falloit proposer des questions sur tout & rendre raison de tout , on demandoit pourquoi il y avoit des Quadrupedes ? & l'on répondoit que c'étoit parce que leur ame n'ayant pas assez de force pour soutenir leur corps droit , il avoit fallu lui donner quatre appuis (1). Et pourquoi leur corps étoit-il si difficile à tenir droit ? c'est que la partie antérieure est plus grosse , plus forte que la partie postérieure. *Des Parties, Liv. 4, ch. 10.* On voit ici l'observation d'un fait qui est vrai , la différence de proportion entre les parties antérieures & postérieures dans l'homme & dans les Quadrupedes ; mais le surplus de ce que dit Aristote n'offre que des mots vuides de sens.

Entre les attributs communs aux Quadrupedes , le plus général est d'avoir du sang (2) , *Hist. Liv. I. ch. 6* , puisque cet attribut convient aux Quadrupedes ovipares comme aux Quadrupedes vivipares. Il y a ensuite des observations communes à tous les Quadrupedes vivipares : par exemple , qu'ils ont du poil , plus sur le dessus du corps que sur le dessous ; que leur jambe est formée d'os & de nerfs , mais qu'elle n'a point de chair ; que tous ont des dents , quoiqu'ils ne les aient ni en nombre égal , ni disposées de la même maniere ; plusieurs même n'ont point de dents sur le devant de la mâchoire supérieure : ces derniers sont , en général , ceux qui ont des cornes. Aristote a réuni ces remarques au commencement du *Livre second de son histoire* ; il y a joint quelques particularités propres à certaines especes. Je renvoie à cet endroit parce qu'il est assez clair , & parce que d'ailleurs toutes les observations que je pourrois faire ici , se trouvent dans les autres articles où je traite des différentes parties des Animaux , par exemple , aux articles *os , poil , viscères , &c.* En effet , comme les Quadrupedes sont les Animaux qui habitent le plus près de nous , & que nous pouvons observer le plus facilement , c'est de leurs parties que l'on est toujours le plus porté à parler ; on prend leur description comme un type près duquel on rapproche la description des mêmes parties , dans les poissons , dans les oiseaux , &c. pour faire remarquer les traits ou de similitude ou de différence.

les distinguer par les mammelles & les dents , ainsi que le Chevalier Linnée l'a fait.

(1) τὰ τετραπόδα ζῶα, διὰ τιν' αἰθίαν ἐγένετο, μὴ δυναμένης φέρειν τὸ βάρος τῆς ψυχῆς.

(2) J'ai déjà averti que le mot sang étoit pris dans ces textes d'Aristote , non dans sa véritable signification , où il indique toute liqueur qui coule dans les veines de l'animal , mais dans la signification vulgaire où il indique une liqueur rouge , chaude , &c.

RAIE (1).

C'est l'un des poissons de la classe des *Sélaques*, ou des *Cartilagineux*; qui est le plus connu. Il n'y a point d'équivoque sur la nomenclature. Aristote a parlé de la Raie simplement dite & sans addition; de la Raie lisse; de la Lime-raie qui tient de la Raie & de la lime; de la Pastenaque & de la Torpille, de l'Aigle & du Bœuf-marin, qui sont vraisemblablement deux especes de Raie. Mais je ne vois pas sur quoi est fondé ce que dit Belon (2), & ce que plusieurs ont répété après lui, qu'Aristote a compris tous les poissons appelés Raies, sous trois especes, la commune, la polie (ou lisse), & l'étoilée. Aristote parle du chien de mer étoilé; je ne vois nulle part qu'il fasse mention de la Raie étoilée. Au surplus, on peut diviser les Raies en un assez grand nombre d'especes (3), à raison de leur couleur, de la quantité de leur piquans, de leurs dents, &c. Je ne m'arrête point à ces divisions: j'ai parlé de l'aigle, du bœuf, de la lime-raie, de la Raie lisse, de la pastenaque & de la torpille, à leurs articles particuliers: ici il sera question de la Raie proprement dite, qui, selon Artédi, est la Raie bouclée des Auteurs (4). Mais on remarquera que ses caractères conviennent à la plupart des autres raies.

La Raie a les ouies découvertes, *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 17.*, & elle les a placées en dessous. *Ibid. Lib. II. ch. 13.* Il faut ajouter que les ouvertures de ces ouies, sont cinq trous qui forment par leur disposition une espece de parabole; & observer qu'indépendamment de ces ouies, elle a, auprès des yeux, deux trous qui peuvent lui servir à avaler l'eau qu'elle rejette ensuite par ses branchies (5). Elle n'a point de nageoires (6), mais sa forme y supplée, *Hist. Liv. I. ch. 1. pag. 17.*; & comme Aristote le dit dans son traité *des Parties*, *Liv. II. ch. 13.*, & dans celui *de la marche des Animaux*, *ch. 9.*, les poissons de ce genre nagent au moyen de ce que les extrémités qui environnent leur corps, sont larges & minces.

Aristote n'a rien dit de l'intérieur de la Raie; il y avoit cependant plusieurs observations intéressantes à faire: je vais en proposer quelques-unes, d'après Willughbi.

(1) βάλτος, δ. & βαιτίς, η.

(2) Des Poissons, *Liv. I. pag. 69.*(3) Artédi en distingue onze especes, *genera pisc. gen. 45.* Von-Linnée, neuf seulement. *Syst. nat. edit. 1767. T. I. p. 395.*(4) *Synom. pisc. pag. 99.*(5) Willughbi, de *pisc. pag. 74.*

(6) Il faut entendre ceci de nageoires proprement dites, placées sur les côtés du corps, car la raie a quelques ailerons à la queue.

X x x x ij

Lorsque la Raie est morte, son estomac paroît immédiatement contigu à la bouche : l'ouverture du gosier étoit assez grande dans une Raie qui pesoit 40 livres, pour passer les deux poings. Cependant on apperçoit certaines fibres qui servent vraisemblablement à la Raie vivante pour resserrer l'entrée de son estomac & le séparer de sa bouche. L'intérieur de l'estomac est couvert d'une grande croûte, qui se continue dans l'intestin, quoiqu'elle n'y soit pas aussi épaisse. Il y a à l'entrée de l'intestin une partie en forme de colimaçon qui empêche que les excréments ne remontent ; cette partie étoit d'autant plus nécessaire que l'intestin fait peu de replis.

On trouve au bas du ventre & des deux côtés de l'épine du dos, un corps rouge qui paroît n'être autre chose qu'un rein. Le cœur n'a qu'un seul ventricule.

Aristote dit que la vulve de la Raie femelle ressemble assez à celle d'une femme. *Hist. Liv. VI. ch. 12.* On peut voir une description de la matrice, d'après Stenon, dans Willughbi (1) ; nous en dirons quelque chose au mot *Sélaques*. L'accouplement de ces animaux ne consiste pas dans un simple frottement des parties ; Aristote assure que le mâle applique son dos sur le ventre de la femelle. *Hist. Liv. V. ch. 5.* Willughbi décrit une double verge dans le mâle. Il y a trouvé trois os ; l'un semblable à celui qui se trouve dans la verge du chien ; l'autre semblable à un couteau, & le troisième à un crochet (2). L'œuf de la Raie est semblable à celui des chiens de mer (3). Gesner observe (4) qu'il est assez difficile de concevoir quelle est la différence qu'Aristote met entre la manière dont les petites Raies & les petits chiens de mer sortent de leur œuf ; j'ai tâché de la marquer dans ma traduction, en disant que le petit chien se forme (5) après que la coque de l'œuf s'est détachée & ouverte ; au lieu qu'après que la Raie a pondu, la coque de son œuf s'ouvre & le petit en sort (6). Je ferois donc considérer la différence, en ce que le petit chien n'est pas encore parfait lorsque la coque s'ouvre, & qu'il y reste encore quelque tems pour s'y former ; au lieu que dès que la coque de l'œuf de la Raie est ouverte, le petit en sort. Mais j'avoue que cette distinction a peut-être plus de subtilité que de réalité : cependant il y a apparence qu'Aristote a mis une distinction réelle entre deux objets qu'il a décrits séparément.

(1) pag. 76.

(2) Pag. 74 & 77.

(3) Voyez ci-dessus, pag. 220.

(4) De aquatil. in Raïis, de Raïarum
ovis.

(5) γίνονται ἐξ νεοτρός.

(6) ἐξέρχεται ἐξ νεοτρός.

On mange parmi nous de plusieurs especes de Raies, & l'on en mangeoit également chez les Grecs ; mais, en général, cet aliment étoit regardé comme dur & de difficile digestion. Les gens de goût délicat & fin, le méprisoient. On le voit par ce que dit Dorion, dans Athénée ; il parle de servir de la lime & de la Raie, & il ajoûte, en se moquant, qu'il fera servir aussi du crocodile rôti, tout chaud (1). Rondelet traite ces Poissons, considérés comme aliment, avec beaucoup de mépris ; & il faut convenir que sur le bord de la mer ils ne sont pas fort bons, parce qu'ils sont durs & coriaces. Mais aussi ils supportent mieux le transport & alors ils ne sont pas mauvais. La petite Raie bouclée est préférée comme la meilleure.

RAIE-LISSE (2).

La Raie-lisse n'est pas ainsi appelée, parce qu'elle n'a aucun piquant ; l'étymologie même du nom que les Grecs ont donné à la Raie, ne permet pas de s'y méprendre. On l'appelle Raie-lisse, parce qu'elle a moins de piquans que les autres, n'en ayant qu'une rangée sur la queue (3). C'est un grand poisson qui pèse quelquefois jusqu'à 200 livres (4). Aristote observe, *Hist. Liv. VI. ch. 12*, que, comme la Raie, il est vivipare ; il n'en dit rien d'ailleurs, sinon que la vésicule du fiel est près du foie ; *Liv. II. ch. 15* ; ce qui est à-peu-près commun à tous les sélaques ; la Raie-lisse l'a placée dans celui des trois lobes du foie qui est à droite (5). La Raie-lisse est bien connue des Modernes qui la décrivent sous ce même nom (6).

RAMIER, GRAND ET PETIT (7).

Aristote a nommé au *Liv. VIII. ch. 3. de son histoire*, deux oiseaux, dont le nom est tellement semblable que Gaza n'a traduit que l'un des deux, & que Scaliger a pensé que l'un de ces noms n'étoit qu'une répétition de l'autre. Les deux noms dont il s'agit, sont *phaps* & *phatta*. Cependant Athénée en citant le texte d'Aristote (8), n'a pas manqué de transcrire ces deux noms comme indiquant chacun une espece propre, & Casaubon (9) a

(1) Deipnos. *Liv. VII. ch. 20. p. 319.* *Synops. pisc. pag. 25.*

(2) λειόκατος, δ.

(4) Ray ; ubi modò.

(3) Lævis dicitur non quòd omnino nullas habeat spinas ; suum nomen Græcum huic generi commune, scilicet βάλος & βάλις, Raïas omnes aculeis quibusdam rubi similibus armatas demonstrat : sed quod pauciores ; simplicem enim duntaxat in cauda spinarum ordinem habet. Ray,

(5) Willughbi, de pisc. *pag. 69.*
(6) Voyez, entr'autres, Willughbi, *ubi modò.*

(7) φάττα, ή, & φάψ, ή.

(8) Deipnos. *Lib. IX. cap. 11.*

(9) Sur l'endroit d'Athénée que je viens de citer.

remarqué qu'il est fait souvent mention dans l'histoire des Animaux , de la *phaps* & de la *phatta* , comme de deux oiseaux distingués.

Ces oiseaux sont les pigeons Ramiers ; *phatta* est , selon l'observation de Gesner , le grand Ramier , & *phaps* le petit Ramier (1). Ces oiseaux étant du genre des pigeons , il faut voir d'abord quelques généralités que j'ai rappellées au mot *Pigeon* (2). Athénée cite , comme étant d'Aristote , un texte relatif à leur couleur rapprochée de celle de la tourterelle , dont il paroît difficile de saisir le sens. Il compare la couleur du Ramier & de la tourterelle à la cendre , mais en se servant néanmoins de deux expressions différentes (3). Casaubon a donné l'explication de ce texte , en remarquant que la première des deux expressions indiquoit la cendre encore vive ; la seconde , la cendre morte & éteinte (4).

Les remarques particulières d'Aristote sur le Ramier , sont , en premier lieu , qu'il se plaît dans les plaines , dans les campagnes : *Hist. L. I. ch. 1. p. 11* : ce qui est très-exact ; car quoique le Ramier se retire dans les bois pour y faire son nid , il faut bien aussi qu'il fréquente les plaines pour y trouver les grains de toutes espèces , dont , suivant M. de Buffon , il est très-avide (5).

Quoiqu'Aristote dise que le pigeon Ramier fait deux pontes , il semble néanmoins penser que la seconde n'a lieu qu'autant que la première a été détruite. *Hist. Liv. VI. ch. 4*. Mais les Modernes paroissent penser plus généralement , que ces oiseaux font toujours deux pontes (6) , chacune de deux œufs seulement. Il rapporte au même lieu , qu'on attribuoit au Ramier quarante (7) ans de vie ; ailleurs , *Liv. IX. chap. 7* , il dit qu'il vit 25 & 30 ans , & il donne l'espace de 40 ans comme celui d'une vie moins ordinaire. Je vois les Modernes copier cette assertion , mais sans rien affirmer personnellement. Le petit Ramier se montre (8) toute l'année. *L. VIII. ch. 3*. Aristote semble penser qu'il en est de même du grand Ramier , puisqu'au *L. IX. ch. 49* , il rapporte que quoiqu'on n'entende pas ordinairement ce pigeon l'hiver , il roucoule cependant , lorsqu'après des froids vifs , il vient quelque beau jour. Mais au *Liv. VIII. ch. 12* , il dit que le grand

(1) De avib. de columba , in *Palumbe*.

(2) Page 640.

(3) φάσσα χρώμα (ἔχει) σποδίου ἢ δὲ τρυγῶν χρώμα τεττόν. *Deip. Lib. IX. cap. 11*.

(4) Sur le lieu d'Athénée qui vient d'être cité.

(5) *Hist. des Ois. Tom. IV. pag. 368*.

(6) Belon , de la nat. des Ois. *Lib. VI. ch. 19* ; de Buffon , *Hist. des Oiseaux. Tom. IV. pag. 368*.

(7) On lit dans ma traduction , *vente* , c'est une faute à corriger.

(8) C'est encore une faute dans la traduction d'avoir mis , le grand & le petit Ramier paroissent.

Ramier voyage & ne passe point l'hiver en Grece. Pline en fait, sans restriction, un oiseau de passage (1). Que croire donc ? Le Ramier est-il oiseau de passage ou ne l'est-il pas ? Ce qu'il y a de singulier, c'est que nos Ornithologistes laissent la même incertitude. Belon assure que les Ramiers n'abandonnent point du tout nos contrées (2). M. Salerne dit qu'on les voit voler par troupes l'hiver (3) ; au contraire, M. de Buffon assure qu'ils arrivent dans nos Provinces au printemps, un peu plutôt que les bisets ; & qu'ils partent en automne, un peu plus tard : seulement il convient qu'il reste des Ramiers pendant l'hiver dans la plupart de nos Provinces (4). On voit que les habitudes du Ramier, relativement aux lieux qu'il habite, ont besoin d'être étudiées.

Aristote a remarqué encore au *L. IX. c. 7*, quelques particularités relatives aux Ramiers, mais elles n'ont pas besoin de commentaire ; sur-tout après ce que j'ai dit aux articles du pigeon & de la tourterelle. J'avertis seulement qu'une de ces observations indique que, dès le tems d'Aristote, on élevoit des Ramiers dans des volières. Un Observateur attentif, cité par M. de Buffon, assure que cela n'est nullement impossible (5).

R A T (6).

Le Rat est, en général, un animal assez connu & assez généralement répandu, pour croire qu'il n'a pas besoin de description particulière. Mais il y a dans cette espèce un grand nombre de variétés qui méritent quelque attention : la grande multiplication de ces animaux & leur disparation presque subite, sont également des sujets d'observations.

Au *Liv. I. ch. 1*, de son histoire, Aristote cite le Rat pour exemple des Animaux qui se logent dans des retraites, dans des espèces de maisons. Au *Liv. II. ch. 15*, il assure que certaines espèces de Rats (il ne dit pas lesquelles) n'ont point de fiel. Au *Liv. III. ch. 1*, il compte les Rats dans le nombre des Animaux dont les femelles ont, à la matrice, des lacunes, des cotyledons, lorsqu'elles sont pleines (7). Au *Liv. VIII. ch. 6*, il remarque que les Rats boivent en lappant, quoique ce soit le propre des Animaux qui ont les dents en forme de scie, & que les Rats ne les aient point de

(1) Abeunt & Palumbes. Quonam & in iis incertum. *Hist. Lib. X. cap. 24.*

(2) Ubi sup.

(3) *Hist. des Ois. pag. 161.*

(4) Ubi modò, *pag. 365.*

(5) *Hist. des Ois. ubi sup. pag. 366, à la note.*

(6) μῦς, δ.

(7) Voyez, ci-dessus, le mot *Générat. pag. 351.*

cette maniere. Tout ceci paroît être dit des Rats en général ; au moins Aristote n'a-t-il pas expliqué de quelles especes particulieres il entendoit parler.

Ailleurs, Aristote fait mention de la multiplication extrême des Rats, & de leurs variétés : ce sont ces textes qu'il faut considérer avec plus de soin.

La multiplication des Rats, comparée avec celle des autres Animaux, est très-surprenante, soit pour son abondance, soit pour sa promptitude. On avoit enfermé une femelle pleine, dans un vaisseau où il y avoit du millet ; quelque tems après on trouva en ouvrant le vaisseau, cent vingt Rats (1). La multiplication des Rats dans la campagne ne paroît pas moins extraordinaire : & Aristote cherchant à rendre raison de cette grande multiplication, prétend qu'en ouvrant des foetus de femelles, on y a trouvé de petits Rats tout formés. D'autres personnes assurent, dit-il, que de lecher du sel suffit pour rendre les rates fécondes. *Hist. Liv. VIII. ch. 37.* Les Anciens alloient jusqu'à dire, qu'en Egypte la terre produisoit d'elle-même des Rats (2). Ovide a décrit en fort beaux vers la formation de ces animaux, que le laboureur rencontre après la retraite du Nil, une moitié déjà vivante, & l'autre moitié encore motte informe (3). On passe ces descriptions à un Poëte ; mais on est surpris de retrouver les mêmes détails dans un Historien (4). La multiplication des Rats n'est quelquefois pas moins commune de nos jours,

(1) M. de Buffon cite ce texte dans l'histoire de la souris (Hist. nat. Tom VII, pag. 287), & non dans celle du Rat, Ou Aristote n'auroit parlé que de la souris, ou son texte s'entend de la femelle du Rat. Cependant on peut penser, & cela même est très-vraisemblable, que le mot *μῦς*, dans Aristote, est un nom générique qui comprend Rats, souris, mulots, &c. Je conviens aussi que, s'il est vrai comme

on l'assure, que l'animal que nous appelons *Rat*, a été apporté d'Amérique en Europe (voyez Linn. *Syst. nat. édit. 1767, pag. 83*), ce n'est point de ce *Rat* qu'il faut entendre les textes d'Aristote, mais ou de la souris, ou de quelque *Rat* d'une autre especé que notre *Rat* commun.

(2) Voyez Plutarque, *Symposiaca*, *Lib. II. pag. 1131.*

(3) Sic ubi deseruit madidos septemfluvius agros
 Nilus, & antiquo sua flumina reddidit alveo,
 Æthereoque recens exarsit fidere limus ;
 Plurima cultores versis animalia glebis
 Inveniunt, & in his quædam modo cœpta sub ipsum
 Nascendi spatium ; quædam imperfecta suisque
 Trunca vident numeris, & eodem in corpore sæpe
 Altera pars vivit : rudis est pars altera tellus. *Metam. Lib. I. v. 422.*

(4) Αἰγύπτιοι ἦς ἐξ ἀρχῆς παρ' αὐ-
 τοῖς ζωογονίας τεκμήριον πειρῶνται φέρειν
 τὸ ἢ τοσούτος ἢ τηλικύτης μῦς γεννᾶν,
 ὥσε ἦς ἰδόντας τὸ γενόμενον ἐκπλήττεσ-
 θαι. ἐνίς γὰρ αὐτῶν ἕως μὲν τῷ σήθους

ἢ τῶν ἐμπροσθίων ποδῶν διατετυπῶσθαι ἢ
 κίνησιν λαμβάνειν, τὸ δὲ λοιπὸν τῷ σα-
 μάτος ἔχειν ἀδιαλύκωλον, μενέσσης ἐπὶ κα-
 τὰ φύσιν ἦς βάλυ. *Diodore de Sicile,*
Bibliot. Hist. Lib. I. cap. 10.

dans

dans certaines contrées (1); la grande quantité qui s'y montre de ces animaux, paroît ne pas venir seulement de ce que les Rats sont très-féconds; la femelle ayant à chaque portée cinq ou six petits, & ayant vraisemblablement plusieurs portées par an; mais aussi de ce que quand ils se sont multipliés à un certain nombre, les lieux qu'ils habitoient ne suffisant plus à les nourrir, ils partent par colonies & se montrent en grandes troupes dans les lieux qu'ils vont dévaster. C'est sans doute la raison pour laquelle ils ne paroissent ainsi en multitude qu'après la révolution d'un certain nombre d'années (2).

La disparition de ces grandes troupes de Rats, continue Aristote, n'est pas moins étonnante que leur présence, En peu de jours ils deviennent tous invisibles; les pluies sur-tout les font disparaître. *Hist. Liv. VIII. ch. 37.* M. de Buffon assigne une autre cause, la voracité de ces animaux; ils ne s'épargnent pas les uns les autres; quand la disette vient après qu'ils ont ravagé les lieux où ils s'étoient jettés, ils se font la guerre entr'eux, & elle dure jusqu'à la destruction du plus grand nombre (3). Théophraste qui parle aussi des apparitions subites de Rats, pense qu'indépendamment de la pluie qui les fait périr & des animaux qui les attaquent, ils sont sujets à une maladie contagieuse qui les emporte en foule. Il se forme, dit-il, dans leur tête, un ver qui les tue. Lorsqu'en en ouvrant quelqu'un on apperçoit ce ver, on peut prédire qu'ils vont disparaître (4).

En même tems qu'Aristote annonce qu'il y a beaucoup de différentes especes de Rats, il en décrit quelques-unes. Ce sont d'abord deux especes de Rats d'Egypte, dont les uns ont le poil dur comme le hérisson, les autres marchent sur leurs deux pieds de derriere qui sont très-grands, tandis que ceux de devant sont très-petits. *Histoire, Liv. VI. ch. 37.* Pline (5) & Elien (6), placent la premiere espece de ces Rats dans la Cyrenaique, qui, au reste, n'est pas fort éloignée de l'Egypte (7); il paroît qu'ils ont copié l'Auteur du traité *des récits merveilleux* (8). Hérodote a simplement dit qu'on trouvoit en Afrique des Rats qu'on appelle hérissons (9). Je ne vois pas que nos Modernes décrivent cette espece de Rat (10).

(1) Voyez ce que M. de Buffon dit en particulier du leming & des dégâts que cette espece de Rat fait dans la Norvege. *Hist. nat. Tom. XI. pag. 253 & suiv.*

(2) Zimmermann, *Zool. Géograph. pag. 612 & 613.*

(3) *Hist. nat. T. VII. p. 280 & 281.*

(4) *περι τῶν ἄρξιδον, κ. τ. λ.*

(5) *Hist. Lib. VIII. cap. 57.*

(6) *De nat. Anim. Lib. XV. cap. 26.*

(7) Voyez ci-dessus, pag. 391, note 5.

(8) *De mirabil. auditis, inter opp. Arist.*

(9) *ἔχιδες. Hist. Lib. IV. cap. 192.*

(10) Gesner lui-même ne dit rien qui

A l'égard de l'autre espèce de Rat d'Égypte, dont Herodote a parlé comme habitant l'Afrique, & que Théophraste Pline & Elien, désignent, ainsi qu'Aristote, comme habitant de l'Égypte (1), je remarquerai d'abord que Théophraste étend sa description un peu plus qu'Aristote. Il dit que ce Rat ne se sert point de ses pieds de devant pour marcher, mais qu'il s'en sert comme de mains, & que lorsqu'il fuit, il va sautillant (2). Pline le compare à la marmotte (3), pour son habitude de se tenir debout. Nous connoissons bien aujourd'hui cet animal: il a été décrit par le Brun (4), & par Hasselquist (5), dans leur voyage du levant. Hasselquist en a donné une description plus étendue encore dans les actes d'Upsal (6); il l'appelle *mus jaculus*, d'après Von-Linnée (7). C'est, dit-il, dans son voyage, un animal de la taille d'un gros Rat. Il ne se sert que de ses pieds de derrière, ce qui fait qu'il ne marche que par sauts & par bonds. Lorsqu'il s'arrête, il colle ses pieds contre son ventre, & s'appuie sur ses genoux. Il se sert, pour manger, des pattes de devant. Les François, établis en Égypte, l'appellent Rat de montagne. M. de Buffon a décrit ce même animal sous le nom de Gerbo, formé de *Jerbuah*, ou *Jerboa*, nom qu'il porte en Arabie (8). Le Gerbo se trouvant en Arabie comme en Égypte (9), je pense que c'est de lui encore qu'Aristote a parlé, lorsqu'il a dit qu'en Arabie on voit des Rats (10) beaucoup plus grands que les Rats des champs (11), dont les jambes postérieures ont une palme de long (12), celles de devant n'excédant pas la longueur de la première phalange du doigt. Je dis ici que ce sont les jambes postérieures qui sont longues, & les jambes de devant qui sont courtes: j'avertis en même tems que le texte grec, auquel ma traduction

puisse les faire reconnoître, quoiqu'il n'ait pas omis d'en parler. *De quadr. in mure, de muribus diversis.*

(1) *Locis modò citatis.*

(2) ἔχουσι ἃ τὰς ἐμπροσθίους πόδας, ἀλλ' ἃ ἐπίσφουσι ἐπ' αὐτοῖς, χροῶνται δὲ αὐτοῖς ὡς χεῖρας. ὅταν δὲ φεύγῃσι, πηδῶσιν.

(3) *Muribus Alpinis.* Voyez Gesner, *de quadr.* à la suite de l'art. *de mure.*

(4) Voyage au Levant, pag. 406; il le nomme *Gerbo*, & il en a donné la figure.

(5) Part. II. pag. 6.

(6) Elle est extraite dans le Diction. des Animaux, sous le nom *Rat d'Égypte*, ou *Rat de Pharaon*. C'est mal à propos

qu'on y emploie le nom de Rat de Pharaon, qui appartient à l'Ichneumon.

(7) *Syst. nat. edit. 1767, pag. 85.*

(8) *Hist. nat. Tom. XI. pag. 121 & suiv.*

Voyez dans les questions proposées par M. Michaëlis, qu. 92, quelques faits sur lesquels il desiroit d'être éclairci relativement à cet animal: il le nomme *Jarbo*.

(9) Voyez les Auteurs qui viennent d'être cités.

(10) J'ai eu tort d'ajouter dans ma traduction, l'épithete *Domestiques* qui n'est pas dans le texte.

(11) Voyez l'article suivant.

(12) Environ huit pouces, voyez ci-dessus, pag. 136.

est conforme, porte le contraire; mais je suis très-persuadé que c'est une faute dans le texte. Il prétend *Ibid.* que ces Rats mourroient s'ils buvoient.

Aristote a encore parlé d'une troisième espèce de Rat qu'il nomme le Rat blanc du Pont (1). Il lui attribue de se tenir caché pendant un certain tems, comme le loir, *Hist. Liv. VIII. ch. 17*, & de ruminer quoiqu'il ait des dents également aux deux mâchoires. *Hist. Liv. IX. ch. 30*. On a de la peine à déterminer, d'après ces deux caractères, quel animal connu le Rat du Pont peut être. Quelques Auteurs en ont fait l'hermine (2); Gesner combat leur sentiment, parce que l'hermine n'est point du genre des Rats, mais de celui des belettes, & il pense que le Rat du Pont est l'écureuil (3). C'est également l'avis de Charleton (4), & M. de Buffon appelle l'écureuil varié *mus ponticus* (5). Mais M. de Buffon dit lui-même de l'écureuil, qu'il ne s'engourdit pas, comme le loir, pendant l'hiver, & qu'il est en tous tems très-éveillé (6). D'ailleurs je ne pense pas que l'écureuil rumine. Serait-ce donc le muscardin, dont M. de Buffon a dit qu'il s'engourdit par le froid & se met en boule comme le loir (7). Il paroît que sa couleur est sujette à varier, mais j'ignore s'il rumine.

R A T D E S C H A M P S (8).

L'étymologie seule du nom employé par Aristote, suffit pour s'assurer qu'il est ici question d'un Rat des champs (9): & je ne fais pourquoi Gaza & Scaliger ont traduit ce mot par celui de *Sorex*, qui signifie une souris. Gesner a repris Gaza de cette traduction, & il pense que le Rat des champs d'Aristote, est notre mulot (10). La raison qui m'a empêché d'adopter ce terme, est qu'au *Liv. VIII, ch. 28, de son histoire*, Aristote faisant remarquer la grandeur des animaux d'Arabie, dit qu'on y trouve des Rats beaucoup plus grands que les *arouraios*. Il n'y auroit eu rien à remarquer s'il eût été question de mulots, car le Rat commun est ici même, plus gros que le mulot. Je crois donc, si cependant Aristote a connu notre Rat commun (11), qu'il a parlé d'un Rat des champs autre que le mulot; je serois

(1) *μῦς ὁ ποντικός ὁ λευκός*. Le Pont est une contrée au Nord de l'Asie, au-delà du 39 degré de lat. B.

(2) Agricola, de anim. subter. p. 35. Le P. Hardouin sur Plin, L. VIII. c. 37.

(3) De quadr. in mure, de mur. div.

(4) Exercitat. p. 24.

(5) *Hist. nat. Liv. VII. pag. 275*.

(6) *Ibid. pag. 271*.

(7) *Hist. nat. T. VII. p. 357*, & Ray; *Synops. quadr. pag. 220*.

(8) *ἀρουραῖος*, δ.

(9) *ἀρουρα*, arvum ager, Racine, ἀρῶν, laboure les champs.

(10) In quadrup. de muribus agrestibus.

(11) Voyez l'artic. préc. p. 720, not. 1.

Y y y y ij

porté à penser que c'est celui que M. de Buffon a décrit sous le nom de surmulot , à raison de ce qu'il ressemble plus au mulot qu'au Rat , par la couleur & les habitudes naturelles (1). M. de Buffon dit qu'il est plus fort & plus méchant que le Rat ; il lui attribue des dégâts & une fécondité qui s'accordent très-bien avec ce qu'Aristote en a dit au *Liv. VI, de son Hist. ch. 37*. Une observation très-intéressante au sujet du surmulot , c'est que cet animal étoit tout-à-fait inconnu dans les environs de Paris vers le milieu de ce siècle , & qu'il y a moins d'années encore qu'on le connoît dans le Nord (2).

R E M O R E (3).

Il y a , dit Aristote , *Hist. Liv. II. ch. 14* ; un petit poisson saxatile que quelques-uns nomment *Echeneis* , (arrête-vaissaux : les Latins ont dit *Remora* , & delà le nom françois *Remore*) , lequel n'est pas bon à manger , mais dont quelques gens se servent pour composer des philtres & faire des enchantemens : on prétend qu'il a des pieds : mais c'est une erreur ; ce sont ses nageoires qu'on prend pour des pieds.

Aristote n'a rien dit de plus sur la Remore , il n'a pas même parlé de la vertu qu'on lui attribuoit , sans doute dès-lors , d'arrêter les vaisseaux , puisque c'est delà que vient le nom qu'il lui donne (4). Mais ceux qui sont venus après lui , n'ont pas été aussi réservés. Pline parle de toutes les vertus de cet animal , dont il fait tantôt un poisson , tantôt une espece de limas ; il s'extasie sur sa force admirable , il prétend même citer des témoins oculaires qui l'attestent (5). Ovide , Oppien , Phile , & un nombre d'autres , l'ont également célébrée.

Ce n'est pas tout : & le fait supposé vrai , on a voulu en expliquer la cause. L'Auteur de la traduction de l'histoire des Animaux , d'après l'Arabe , que l'on dit être Michel Scotus , en donne une raison digne du tems où il écrivoit , lorsqu'en traduisant le texte d'Aristote , que j'ai rapporté , il dit que la Remore arrête les vaisseaux parce qu'elle a une vertu naturelle qui les empêche d'avancer (6). Mais dans la suite on a voulu sinon plus de raisons ,

(1) *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 1.*

(2) Voyez M. de Buffon , *ubi modò* ; & M. Zimmermann , *Spec. Zool. Gtogr. cap. 2. Part. II. sect. 4. pag. 345.*

(3) ἔχενηϊς , ἡ.

(4) ἐπέχει τὰς ναῦς , ἢ ἐξ ἢ κρητὶ κα-

λύμεν αὐτήν. *Elien , de nat. Animalium ; Lib. I. cap. 37.*

(5) *Hist. Lib. IX. c. 25 , & Lib. XXXII. cap. 1.*

(6) *In mari est parvus piscis qui detinens navem , quoniam ipse prohibet navem recedere pro naturali.*

au moins plus de mots ; & il est curieux de voir Rondelet (1) & Scaliger (2) employer tout leur esprit , tantôt pour combattre les explications que l'on avoit données avant eux de la prétendue vertu de la Remore , tantôt pour en inventer de nouvelles. D'autres plus sages , tels que Gillius (3) , se contentoient de chercher à connoître la Remore , & ne pouvant ni la voir ni trouver personne qui l'eût vue , ils n'en parloient pas. Gefner a réuni , à-peu-près , tout ce que l'on avoit dit avant lui sur la Remore , à l'exception de ce qu'on trouve dans Scaliger.

Aujourd'hui l'histoire de la Remore paroît tellement fabuleuse , que les Naturalistes ne s'en occupent plus. On a même transporté le nom de Remore à un poisson qui vient du Brésil , & qu'ainsi les Anciens n'ont certainement pas connu (4). Je doute que les tentatives nouvelles qu'on dit avoir été faites par un Savant , pour établir que l'histoire de la Remore avoit certains points de vérité , aient quelque succès (5).

R E N A R D (6).

Un animal si commun n'est pas difficile à reconnoître. Aristote le peint par son caractère , lorsqu'il le qualifie adroit & plein de malice. *Hist. L. I. ch. 1.* Il observe qu'il est du nombre de ceux dont la verge est offeuse ; *Ibid. Liv. II. ch. 1* ; il décrit son accouplement & les soins de la mère pour ses petits. *Liv. VI. ch. 34.* Mais il a eu tort de dire que le Renard n'a jamais plus de quatre petits ; il en a jusques à cinq , & quelquefois , mais rarement , six (7). J'ai parlé à l'article du chien (8) , de l'accouplement du chien avec le Renard ; aux faits que j'ai indiqués dans cet endroit , il faut ajouter ceux dont M. Zimmermann fait mention dans sa Zoologie géographique (9). Au même Livre de son histoire , *ch. 37* , & au *Liv. IX. ch. 1* , Aristote a nommé une partie des animaux avec lesquels le Renard est en guerre.

(1) Apud Gefn. *In pisc. de Echeneide.*

(2) Exercit. ad Cardan. 218 , 8.

(3) De nominib. pisc. cap. 58.

(4) Voyez Artédi , *Synon. pisc. p. 28* , & Willughbi , de pisc. pag. 119. M. Duhamel a aussi décrit un poisson qu'il appelle *Remora* , & qui paroît avoir de l'affinité avec celui de Willughbi , mais il ne dit pas quelles sont les côtes dont on le peut croire originaire. *Traité des pêches , P. II. sect. 4. ch. 4. art. 6. pag. 56.*

(5) Recentiores fabulam hanc (de Re-

mora) commentitiam putarunt , & in piscium historia ne attigerunt quidem. Nihilominus nuper demum extitit vir in naturali historia bene versatus , qui istam historiam a vero non adeo abhorre demonstratum ivit. *De Hist. nat. veter. cap. 3. §. 2.*

(6) ἀλώπηξ , δ. En espagnol , *La Zorra* , de Funez , *Liv. II. ch. 21.*

(7) *Hist. naturelle* , par M. de Buffon , *Tom. VII. pag. 212.*

(8) *Pag. 215.*

(9) *Pag. 471.*

Il y a quelque chose de plus important à remarquer sur ce qu'Aristote a dit, *Liv. VIII. ch. 28*, que les Renards sont plus petits en Egypte qu'en Grèce. M. de Buffon remarque que les Renards sont *fort rares* en Afrique & dans les pays voisins de l'équateur. Il ajoute que les Voyageurs qui disent en avoir vu dans les Provinces méridionales des Indes, ont pris les chacals pour des Renards, & qu'Aristote est tombé dans une erreur semblable, lorsqu'il a dit que les Renards d'Egypte étoient plus petits que ceux de Grèce : ces petits Renards d'Egypte étant des putois (1). Tout cela peut fort bien être (2) ; mais il n'est pas impossible aussi de défendre l'assertion d'Aristote. M. de Buffon ne dit-il pas lui-même que les Renards sont *fort rares* en Afrique ? M. Zimmermann l'a dit également de l'Egypte en particulier (3) ; mais s'ils y sont rares, il y en existe donc, & alors la comparaison de grandeur qu'Aristote a établie peut avoir lieu. En supposant que le Renard d'Egypte dont Aristote a parlé ne soit pas un vrai Renard, je ne pense pas non plus que ce soit le putois (4) ; Aristote ayant connu le putois, n'a pas dû le confondre avec le Renard.

RENARD POISSON (5).

C'est une espèce de chien de mer : voyez ce mot. Lorsque ce poisson se sent pris à l'hameçon, il remonte le plus haut qu'il peut vers la ligne à laquelle il est attaché & il la ronge. *Hist. Liv. IX. ch. 37*. Pline (6) a répété le même fait ; mais Plutarque (7), Elie (8), & d'après lui, Phile (9), ont dit qu'en pareil cas le Renard se retournoit le dedans du corps en dehors pour se délivrer de l'hameçon. Ils ont appliqué au Renard ce qu'Aristote rapporte de la scolopendre marine, & ils n'ont pas senti combien la supposition qu'ils faisoient, étoit absurde à l'égard du Renard.

RENARD-VOLANT (10).

Aristote, en parlant de la matière dont sont formées les ailes des différens

(1) *Hist. nat. Tom. VII. pag. 217.*

(2) Joignez aux observations de M. de Buffon, ce que dit Scaliger, *Exerc. ad Card. 217, n. 11*, sur certains animaux d'Arabie & de Palestine, auxquels on vouloit donner le nom de Renard ; & les remarques de M. Michaëlis dans ses *questions proposées, &c. qu. 38.*

(3) *Spec. Zool. Géogr. pag. 179.*

(4) Voyez le mot *Putois*, pag. 708.

(5) *ἀλώπηξ*, δ.

(6) *Hist. Lib. IX. cap. 43.*

(7) *Quannam. animal. aquat. an terrest. &c.*

(8) *De nat. Animal. Lib. IX. cap. 12.*

(9) *De animal. propr. n. 92.* Joignez les notes de M. de Pauw sur cet endroit.

(10) *ἀλώπηξ*, δ.

animaux volans , dit qu'il en est dont les aîles ne sont qu'une peau , telles que celles du Renard & de la chauve-souris. *Hist. Liv. I. ch. 5.* On voit bien qu'Aristote a entendu parler d'un de ces animaux qui ont entre leurs jambes de devant & leur corps , de grandes membranes qui peuvent les soutenir en l'air ; ainsi Scaliger (1) , & Bochart , d'après lui & d'après les Auteurs arabes (2) , nous parlent de chats qui volent au moyen de pareilles membranes. Klein a fait mention du chat-volant de Ternate (3). Le même Auteur a décrit plusieurs écureuils-volans. (4) On rapporte dans l'histoire des voyages (5) , qu'un homme tua dans une île un animal de la longueur d'un lievre , mais de la taille d'un écureuil , auquel il pendoit de chaque côté une peau qui s'étendoit & qui ressembloit à des aîles. C'est à l'un de ces animaux , ou à quelque autre du même genre , qu'Aristote a donné le nom de Renard ; mais nous ne savons pas précisément auquel , parce qu'on ne trouve cette dénomination que dans Aristote , & dans le seul endroit que j'ai indiqué (6).

REPTILES (7).

Les Reptiles ne forment pas une classe d'Animaux très-étendue , & ce n'est pas un des grands genres établis par Aristote. Il n'en fait mention dans son *Hist. Liv. I. ch. 1* , que dans le lieu où il considère les variétés des Animaux qui se meuvent sur la surface de la terre , à raison de la manière dont ils s'y meuvent , les uns en marchant , les autres en rampant , d'autres encore en se roulant. Ce n'est aussi que sous ce point de vue que je considère ici les Reptiles , car par rapport à la composition de leur corps ils se trouvent réunis avec d'autres animaux , selon qu'ils sont les uns vivipares , les autres ovipares ; les uns ayant du sang dans l'acception qu'Aristote donne ordinairement à ce mot , les autres n'en ayant point. Je ne m'arrête donc ici qu'à leur manière de se mouvoir.

Aristote a développé dans son traité *de la marche des Animaux* , ce qu'il n'avoit dit qu'en deux paroles dans son histoire , sur le mouvement des Reptiles.

(1) Exercit. ad Card. de subtil. 217, n. 9. exemplo communi vespartitionibus ; verum neque ipse alibi commemorat , neque hic faciem prodit ; neque Plinius meminit , neque Ælianus , neque Oppianus , neque Athenæus , neque Albertus ipse. Scaliger , in *Hist. anim. pag. 47.*
 (2) Hieroz. *Lib. III. cap. 14.*
 (3) *Dispos. quadrup. §. 30. pag. 76.*
 (4) *Ibid. §. 22.*
 (5) *Tom. IV. pag. 11.*
 (6) *Vulpem apposuit (Aristoteles) pro*
 (7) *ἑρπυσιαῖα , τὰ.*

Il les caractérise d'abord d'une manière remarquable : les autres Animaux mesurent l'espace avec leurs jambes ; ceux-ci le mesurent avec leur corps même (1). *ch. 4.* Comme leur corps est fort étroit, il sembleroit, au premier coup d'œil, qu'il s'avance dans le même moment dans toute sa largeur : néanmoins, lorsqu'on y fait attention, on voit que ce sont les parties de la droite qui se meuvent les premières : celles de la gauche ne s'avancant qu'après celles-ci. *ch. 7.*

Tous les Reptiles ne se meuvent pas de la même manière ; il y a entre eux une différence de mouvement fort remarquable. Les uns ont un mouvement qu'Aristote appelle d'ondulation (2), & il observe que cette ondulation peut se faire en deux sens. Les courbures du corps de l'animal sont quelquefois parallèles à l'horizon ; le corps de l'animal ne cesse point de porter dans toute sa longueur sur la surface de la terre : telle est la manière dont les serpens se meuvent. Dans d'autres Animaux, dans certaines espèces de chenilles par exemple, la courbure est perpendiculaire à l'horizon ; une partie du corps se détache de la terre & forme un arc. Ce mouvement n'est pas celui d'autres Reptiles : ils traînent, ou, si l'on veut, ils tirent leur corps (3). C'est la manière d'avancer des sangsues & des vers qu'on appelle entrailles de la terre. Ils portent en avant une partie de leur corps, & après cela ils ramènent le surplus vers cette partie. *ch. 9.*

La manière dont Aristote s'exprime en cet endroit, me fait penser, qu'au texte que j'ai cité du *Liv. I. ch. 1, de l'histoire*, il faudroit préférer la leçon de Canisianus, & du *Mf. de Médicis*, à celle que j'ai suivie (4). Selon celle-ci, j'ai dû traduire, il y a des animaux qui se meuvent *en se roulant* : au lieu que j'aurois dit, *en se traînant* ; & dans le fait il ne se présente pas à mon esprit, au moins en ce moment, d'animal terrestre dont le mouvement progressif consiste à se rouler.

R E S P I R A T I O N (5).

Aristote n'a dit qu'un mot de la respiration dans son *Hist. Liv. I. ch. 11*, pour remarquer que c'est de la poitrine que part la Respiration, ou pour traduire plus littéralement, l'inspiration & expiration : mais il a fait d'ailleurs un traité exprès sur cette importante matière, Une partie de son traité

(1) ἐν τῷ τῷ σώματι διαλήψεις ποιόμενα.
 (2) κύμανσις.
 (3) λησπάσει χρώμενα.

(4) Voyez les variant. pag. 648. Gza traduit, *trahilia*.

(5) ἀναπνοή & ἐκπνοή, ἤ.

est employée à exposer le sentiment des Philosophes qui l'avoient précédé, Démocrite d'Abdere, Anaxagore, l'auteur du Timée, & Empedocle; le surplus est destiné à exposer son sentiment personnel. Aristote combat les Anciens, soit en ce que plusieurs d'entr'eux soutenoient que tous les Animaux respiroient d'une maniere proprement dite, c'est-à-dire, qu'ils respiroient l'air; soit quant à la maniere dont ils expliquoient le mécanisme de la Respiration.

Le système d'Aristote, *chap. 8*, est que tout animal a besoin de chaleur pour exister, & cette chaleur est sujette ou à s'éteindre, ou à devenir trop considérable & à produire la consommation, la dessiccation (1). L'extinction de la chaleur & son excès causent la mort; il faut donc que le corps de l'animal soit rafraîchi pour maintenir sa chaleur dans un état de modération convenable.

Les Animaux peuvent à cet égard, se diviser en deux classes, *ch. 9 & suiv.* Ou ce sont des Animaux qui ont du sang, ou ce sont des Animaux qui n'en ont point. Ceux-ci n'ont pas besoin, selon Aristote, de respirer, c'est-à-dire, de recevoir l'air au dedans de leur corps (2), parce qu'ayant peu de volume, l'air ou l'eau qui les environne les rafraîchit suffisamment. Si ce sont des insectes ou un peu grands, ou d'un tempérament plus chaud, leur corps est comme coupé, & dans cette coupure il n'est fermé que par une membrane fort mince afin de pouvoir être plus aisément rafraîchi. Les animaux qui ont du sang sont rafraîchis les uns par l'eau qui passe dans leurs branchies, les autres par l'air qui entre dans leur poumon: les dauphins & autres cétacées qui ont des événements, ne les ont pas pour rejeter de l'eau qui soit destinée à les rafraîchir; ils sont rafraîchis par l'air qui entre dans les poumons; mais comme en prenant leur nourriture dans l'eau, il en entre dans leur bouche, les événements leur étoient nécessaires pour la rejeter, *ch. 12.*

Les Animaux qui ont des poumons ont besoin d'un rafraîchissement abondant, à cause de la grande chaleur qui est dans leur cœur. Le cœur ayant communication avec les poumons, l'air qui entre dans les poumons & qui étant fort délié, pénètre aisément, tempere cette chaleur, *ch. 15 & 16.* Le principe de la respiration est dans le cœur; l'augmentation de la chaleur en augmente le volume, ainsi que celui du poumon. Les parois de la poitrine s'élevent dans la même proportion; il arrive ce qui a lieu lorsque les deux

(1) φθορά πύρεος σέβας ἢ μάρανσις.

(2) Voyez ce que j'ai dit au contraire; au mot *Insecte*, pag. 450.

côtés d'un soufflet s'élevent ; l'air extérieur entre , & par sa fraîcheur il modere l'excès de la chaleur. Le volume du cœur diminue ; l'air sort ; la chaleur augmente ; il se fait une nouvelle Respiration. La même chose a lieu pour l'entrée & la sortie de l'eau dans les branchies des poissons, *ch. 21.*

Tel est le système d'Aristote sur la Respiration. Il observe aussi que les animaux aquatiques sont suffoqués lorsqu'ils se trouvent dans une petite quantité d'eau , & pareillement les animaux qui vivent dans l'air , lorsqu'ils se trouvent dans une petite quantité d'air ; il en assigne pour cause que ce volume modique d'eau ou d'air venant à s'échauffer , ne peut plus les rafraichir, *ch. 16.*

Les Modernes ont adopté presque généralement le système des anciens Philosophes qui avoit été rejeté par Aristote , savoir que tous les Animaux respirent l'air quoique de différentes manieres ; j'ai parlé au mot *Insectes* , des trachées & des poumons qu'on a découvert dans ces animaux. C'est par rapport aux poissons qu'il peut y avoir plus de difficulté : cependant on a vu aussi (1) , que plusieurs Naturalistes étoient persuadés que les poissons respiroient quelques particules d'air : mais il est certain que c'est l'eau principalement qui est à leur égard , ce que l'air est aux animaux qui ont des poumons.

On a fait des expériences curieuses pour constater quelle étoit la quantité d'air qui entroit dans les poumons de l'homme , par exemple , à chaque inspiration , & de combien de degrés cet air extérieur pouvoit rafraichir le sang. La quantité d'air que l'on inspire , varie , suivant M. de Sénac , dans une petite inspiration ordinaire , depuis dix pouces jusqu'à dix-sept (2). Le Docteur Hales porte cette quantité beaucoup plus loin ; il adopte une estimation , suivant laquelle chaque inspiration ordinaire tireroit 40 pouces d'air : & une grande expiration chasseroit jusqu'à 220 pouces cubiques d'air (3).

Par rapport au rafraichissement du sang par l'entrée de l'air extérieur dans les poumons , le même Docteur Hales a trouvé qu'en une minute , la chaleur du sang des poumons qui étoit de 64 degrés , se portoit à près de 67 ; il pense d'ailleurs qu'il se fait environ vingt inspirations dans une minute (4) ; ainsi chaque inspiration peut rafraichir le sang d'environ un sixième de degré.

(1) Voyez ci-dessus , page 672.

(2) Anatom. d'Heister , pag. 377.

(3) Statique des Végétaux , chap. 6.
pag. 200 & 201.

(4) Statique des Anim. p. 106 & suiv.

La destination donnée par Aristote à l'air qui entre dans les poumons, & qui est de rafraîchir le sang, n'a point été contestée ; mais on a demandé de plus, s'il n'agissoit pas immédiatement sur le sang, s'il ne s'introduisoit pas dans cette liqueur à travers les parois des vaisseaux qui le renferment, ou s'il ne faisoit qu'opérer par son mouvement, un-mélange parfait des fluides qui composent le sang (1). Ce sont de grandes questions de physiologie, qu'il ne m'appartient pas de traiter.

On a nié absolument la supposition que la Respiration dépendît des mouvemens du cœur, car il faudroit pour cela que l'inspiration & l'expiration répondissent aux battemens du cœur ; & ce fait n'est pas. Mais cette cause détruite, on a voulu y suppléer par quelqu'autre ; & sur ce point encore il s'est formé une multitude de systèmes qu'il n'entre pas dans mon plan de développer & d'opposer les uns aux autres (2).

Un dernier fait dont l'expérience a convaincu dans tous les tems, c'est qu'un animal enfermé dans une modique quantité d'air, périt ; mais on a nié sur ce point aussi, la cause qui étoit assignée par Aristote ; & l'on a soutenu que la chaleur de l'air n'augmentoît point (3). Le Docteur Hales a pensé que la Respiration des Animaux faisoit perdre à l'air son élasticité (4) ; M. de Sénac a dit que l'air dans lequel les Animaux étoient renfermés, se chargeoit d'exhalaisons grossières & pernicieuses (5) ; Musschenbroeck en rendant compte des opinions qui avoient été présentées jusqu'à lui, vouloit qu'on admît le concours des deux causes dont nous venons de parler, & d'une troisième encore, savoir qu'il y a dans l'air des particules que nous ne connoissons pas, qui donnent la vie à l'animal, & qui s'épuisent promptement dans une petite quantité d'air. En même tems il avouoit qu'il restoit encore des difficultés à éclaircir (6). On est aujourd'hui sur la voie d'expliquer ce phénomène d'une manière plus satisfaisante par les expériences que l'on a faites, à la suite de Priestley, sur les différentes especes d'air, & sur leurs qualités.

R O I T E L E T (7).

Aristote a décrit, *Hist. L. IX. ch. 11*, un oiseau qu'il nomme *Trochile* ;

(1) Voyez entr'autres ouvrages, l'Anat. d'Heister, pag. 392 & 413.

(2) Anat. d'Heister, pag. 386.

(3) Anat. d'Heister, pag. 425.

(4) Statique des Végét. pag. 196 & 197.

(5) Ubi sup. pag. 426.

(6) Essais de physique, n. 1411.

(7) βασιλεύς, δ, ἢ τροχίλος, δ :

Z z z z ij

& dont il dit qu'il se loge dans les lieux fourrés & dans des trous. On lui donne aussi, ajoute-t-il, les noms de *Sénateur* & de *Roi*.

J'ai déjà remarqué (1) qu'il me paroît qu'Aristote avoit désigné deux oiseaux différens sous le même nom de *Trochile* (2), savoir celui dont il est question dans l'endroit que je viens de citer, qui n'est autre que notre *Roitelet*; & celui dont il fait mention au *L. IX. ch. 6*, qui nettoie les dents du crocodile. Je crois que c'est à ce dernier qu'il faut appliquer ce qu'Aristote dit au *Liv. VIII. ch. 3*, que le *Roitelet* (*Trochile*), a le dos de couleur d'eau comme les halcyons.

À l'égard de l'autre espèce de *Trochile* qui se nomme *Sénateur* & *Roi*, je ne vois aucune difficulté à dire que c'est notre *Roitelet*: seulement j'observe que nous avons deux espèces de *Roitelets*, le commun & celui que l'on surnomme huppé, parce qu'il a une petite crête. Belon pense que le *Trochile* est le *Roitelet* commun (3), & que le *Roitelet huppé* est celui qu'Aristote nomme *Tyran* (4); Ray a prétendu que c'étoit une erreur, & que le vrai *Trochile* d'Aristote n'étoit pas le *Roitelet* commun, mais le *Roitelet huppé* (5); mais Ray ne nous a point dit quel étoit le *Tyran* d'Aristote; ainsi il me semble qu'on peut s'arrêter au sentiment de Belon, avec d'autant moins d'inconvénient, qu'au surplus Ray met le *Roitelet* de Belon & le *Roitelet huppé* dans la même classe (6).

On trouve l'histoire de ces deux petits oiseaux, le *Roitelet* commun & le *Roitelet huppé*, dans tous nos Ornithologistes modernes; & ce qu'Aristote en a dit au *Liv. IX. ch. 11*, de son histoire, se trouve exact; je suis seulement fâché qu'il ait ajouté en cet endroit, que ce qui lui fait faire la guerre par l'aigle, c'est le nom de *Roi* qu'on lui donne: il est vrai qu'Aristote n'en parle que comme d'un dicton, mais sous ce point de vue même cela ne valoit pas la peine d'être rapporté.

Au *Liv. VIII. ch. 3*, Aristote a compté les deux espèces de *Roitelets*; l'huppé & le commun, dans le nombre des oiseaux qui se nourrissent au

(1) Voyez *Crocodile*, pag. 267.

(2) Charleton distingue bien aussi le *trochile Roitelet*, du *trochile oiseau aquatique*. *Exercit. aves*, pag. 95 & 102.

(3) De la nat. des oiseaux, *Liv. VII. chap. 5 chap. 7*.

(4) On fait que le mot *Tyran*, n'emportoit pas chez les Grecs la même idée

que parmi nous; il signifioit proprement un petit prince, un seigneur.

(5) *Regulus cristatus*, *trochilus* Plinio & Aristoteli. *Passer troglodytes*, Turnero & Bellonio *perperam* *Regulus*. *Synops. av.* pag. 79 & 80. Klein paroît être dans le même sentiment. *Ordo av.* §. 34. n. 3.

(6) *Ubi modò*.

moins ordinairement de vers ; & il a eu raison. Mais il y a dans cet endroit même un mot qui peut embarrasser : il donne au Roitelet une épithète qui indiqueroit un oiseau vivant de graines. Scaliger n'y voit point de difficulté (1), & à son exemple j'ai traduit, *le Roitelet moissonneur*. Gaza & Scotus ont fait, de ce qui n'a paru à Scaliger & à l'ancien Traducteur qu'une épithète, un nom propre d'oiseau (2) ; c'est peut-être le mieux, mais les manuscrits ne m'ont pas donné assez de lumieres pour mettre ici un nom propre ; il faut changer absolument la leçon du texte, autrement il y aura toujours la même contradiction entre l'expression employée par Aristote & l'attribut de se nourrir de vers.

ROITELET HUPPÉ (3).

Voyez l'article précédent.

ROSSIGNOL (4).

Quel homme a des oreilles & ne connoît pas le Rossignol ? Je n'ai point ici à décrire ; si l'on ne fait pas l'histoire de cet oiseau & l'étendue de ses talens, il faut la lire dans M. de Buffon (5) : je n'ai qu'à indiquer les observations d'Aristote.

La première observation d'Aristote, *Hist. Liv. IV. ch. 9*, est que dans cette espece ainsi que dans quelques autres, le mâle & la femelle chantent également ; mais elle est formellement démentie par M. Salerne (6). Aristote en fait une autre au même lieu, savoir que les Rossignols apprennent à leurs petits à chanter. Ces leçons données par le Rossignol à ses petits, ont été fort célébrées (7), & elles peuvent avoir quelque chose de vrai ; car on assure qu'un Rossignol qui a été mis en cage trop jeune, chante naturellement moins bien (8). Au *Liv. IX. ch. 49*, Aristote parle encore du chant du Rossignol ; il observe que quand l'été s'avance, son chant n'est plus le chant agréable du printems. On peut aller plus loin & dire que quand le

(1) *Regulus seminilegus, avis nota omnibus.* Scal. *ad hist. anim.*

(2) Voyez les variant. pag. 730, col. 2.

(3) *τύραννος, δ.*

(4) *ἀγδών, δ.* En Espagnol, Ray senzor. De Funez, *Liv. I. ch. 36.*

(5) *Hist. des ois. Tom. IX. pag. 117.*

(6) *Hist. des ois. pag. 229, M. de Buf-*

fon ne nie pas l'assertion d'Aristote assurément ; il cite des exemples de femelles chantantes, & il pense qu'elles pouvoient être plus communes en Grece. p. 129 & 130.

(7) Voyez Elien, *Liv. III. ch. 4* ; & Pline, *Hist. Lib. X. ch. 29.*

(8) Salerne, *Hist. des ois. pag. 229.* Voyez aussi M. de Buffon, *ubi sup. p. 128.*

Rossignol n'a plus de petits, son cri rauque est affreux. Aristote dit que dans cette saison, on ne donnoit plus le même nom au Rossignol.

C'est un des oiseaux qui se tiennent le plus long-tems cachés ; *Ibid.* il demeure caché depuis l'automne jusqu'au printems ; *L. V. ch. 9* ; ou peut-être il passe en d'autres pays (1). Sa ponte est de cinq ou six œufs ; *L. V. ch. 9* ; M. de Buffon dit, ordinairement cinq (2) ; la pointe de sa langue est tronquée. *Liv. IX. ch. 15.*

ROUGE-GORGE (3).

Dans le nombre des oiseaux qui se nourrissent de vers, Aristote a nommé l'*erithacus*, *Hist. Liv. VIII. ch. 3*, & à ce trait seul il pourroit être difficile de reconnoître l'oiseau dont il a parlé. Mais je vois qu'on s'accorde généralement à reconnoître dans cet oiseau, le Rouge-gorge (4), qui se nourrit effectivement de vers ; on prétend même que le nom grec lui convient très-bien, parce qu'il est fort querelleur (5).

Aristote ne remarque rien de particulier sur le Rouge-gorge : il dit seulement, en parlant des métamorphoses des oiseaux, *Hist. Liv. IX. ch. 49*, que l'*erithacus* & le *phœnicurus*, sont le même oiseau, le premier étant un oiseau d'hiver & l'autre un oiseau d'été. J'ai déjà eu occasion d'avertir que ces prétendues métamorphoses n'avoient rien de réel, qu'elles consistoient seulement en ce que le peuple donnoit au même oiseau un nom dans un tems, & un autre nom dans un autre tems.

On pense communément que le *phœnicurus* d'Aristote, dont il est mention dans le lieu que je viens de citer, est notre rossignol de muraille (6). Mais voici ce qui m'a empêché d'employer cette dénomination. Le Rouge-gorge & le rossignol de muraille, quoique très-approchans l'un de l'autre, ont néanmoins des différences auxquelles on peut les reconnoître, sur-tout en examinant leurs pieds (7) ; or je pense, comme je l'ai dit, que ces oiseaux que l'on prétendoit en Grèce se métamorphoser de l'un à l'autre, étant absolument le même oiseau, il ne faut pas appliquer le texte d'Aristote

(1) Voyez M. de Buffon, *ubi sup.* p. 230. Brisson, *Ornit. Tom. III. p. 418. pag. 139.* Voyez aussi Klein, de avibus. De Buffon, *Hist. des ois. Tom. IX. p. 262* errat. §. 27.

(2) Pag. 141.

(3) *ἐριθακος*, δ.

(4) Voyez Belon, de la nat. des ois. *Liv. VII. ch. 9* ; le P. Hardouin sur Plin. *Liv. X. ch. 29. n. 44.* Ray, *Synops. av. p. 78.* Salerne, *Histoire nat. des ois.*

(5) Le mot *ἐριθακος* peut être dérivé de *ἐρις*, qui signifie querelle, débat.

(6) Voyez les Auteurs qui sont cités à la note 4.

(7) Voyez Belon, de la nat. des ois. *Liv. VII. ch. 8.*

au Gorge-rouge, & au rossignol de muraille : du moins il y en a assez pour douter que la seconde expression d'Aristote doive s'entendre du rossignol de muraille. Dans cet état, j'ai préféré de chercher à rendre le mot *Phenicurus* par une expression (Rouget ou mieux *Rouge-queue*) qui en fit sentir le sens, plutôt que de me servir du nom rossignol de muraille.

ROUGET, OISEAU (1).

Phenicurus, voyez l'article précédent.

ROUGET, POISSON (2).

Nous avons donné en françois le même nom de Rouget à plusieurs poissons très-différens, mais qui ont la couleur ou rouge, ou tirant sur le rouge. Ainsi ce nom a été donné au surmulet, au Rouget grondin, &c (3). J'emploie ici le mot Rouget comme traduction de l'*Erythrinus* d'Aristote, mais il est facile de distinguer ce Rouget des autres poissons auxquels on a donné le même nom, lorsqu'on lit dans Athénée que c'est un poisson semblable au pagre (4). Il lui ressemble en effet tellement, que plusieurs l'ont confondu (5), & ce sont d'ailleurs deux poissons du même genre, savoir de celui des spares (6). On peut lire la description de ce Rouget, dans Willughbi (7) & dans M. Duhamel (8). Rondelet l'a nommé *pagel* (9), & Belon, *pageau* (10).

Aristote compte le Rouget parmi les poissons qui habitent la haute mer : *Hist. Liv. VIII. ch. 13*. Oppien en fait, au contraire, un des poissons qui demeurent sur le voisinage des côtes (11). Il est possible de les concilier, en disant qu'on le trouve tantôt dans la haute mer, tantôt près des côtes. C'est ce que nous apprend M. Duhamel, selon le rapport duquel ces poissons ne s'approchent du rivage qu'après la fin de l'hiver, quand ils veulent déposer leurs œufs sur le sable ou dans la vase, ce qu'ils font ordinairement dans les endroits où il y a 50 ou 60 brasses d'eau (12). Rondelet prétend au contraire, que c'est l'hiver que le pagel habite la haute mer, & que l'été il s'approche du rivage (13).

(1) *φοινικυράς, δ.*(2) *ἐρυθρινός, δ.*

(3) Voyez M. Duhamel, traité des pêches, Part. II. sect. 5. ch. 4. pag. 102.

(4) *Deipnos*. Lib. VII. cap. 14. p. 300.(5) Voyez ci-dessus le mot *Pagre*, p. 605.(6) Voyez le mot *Spare*.

(7) De piscib. pag. 311.

(8) Des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 2. art. 4. pag. 29.

(9) Des poissons, Liv. V. ch. 16.

(10) De la nat. des pois. Liv. I. p. 179.

(11) *Halieut. v. 95 & 97.*(12) Traité des pêches, *ubi supra.*

(13) Des poissons, Liv. V. ch. 16.

Un autre fait qui mériterait beaucoup plus d'attention, c'est ce qu'on prétend qu'il ne se trouve jamais que des œufs dans les Rougets, de sorte qu'il n'y auroit point de mâles dans cette espèce. Aristote l'a dit affirmativement, au *Liv. IV. ch. 11*, de son histoire (1). Mais au *Liv. VI. ch. 13*, il annonce seulement du doute s'il y a des mâles parmi les Rougets. Dans son traité de la Génération, *Liv. II. ch. 5*, après avoir dit qu'on n'a point vu de Rougets mâles, & qu'on n'a pris que des femelles qui avoient des œufs, il finit en remarquant qu'on n'a pas cependant là dessus d'expérience encore bien certaine : néanmoins, il revient encore sur le même fait & sans aucune incertitude, dans le même traité, *Liv. III. chap. 5 & ch. 10* (2). Rondelet a affirmé sans réserve ce qu'Aristote n'avoit dit qu'en doutant (3), & M. Duhamel lui-même, après avoir dit en parlant du Pagre (qui ressemble beaucoup, comme j'en ai averti, au Rouget) qu'il y a des personnes qui prétendent que tous ont des œufs, & qu'on ignore quels sont les mâles : se contente de cette seule restriction, que le fait n'est pas généralement adopté (4).

RUMINANT (5).

Aristote au *Liv. IX. de son histoire, ch. 50*, s'est exprimé littéralement en ces termes : « Quelques-uns des animaux qui ont des dents à la mâchoire » supérieure comme à la mâchoire inférieure, ruminent ; par exemple, les » rats du Pont, & les poissons, & celui que l'on appelle à cause de cela » le Ruminant ». J'ai pensé que le sens de cette dernière partie de la phrase d'Aristote, étoit que quoique les poissons eussent des dents haut & bas, on en trouvoit un parmi eux qui ruminoit, & qu'on appelloit pour cela le Ruminant, ou le Scare : puisqu'Aristote assure ailleurs que le Scare est le seul poisson qu'on dise ruminer ; & j'ai traduit d'après cette manière d'entendre le texte. Gesner est bien du même avis, que l'animal qu'Aristote appelle en cet endroit le Ruminant, n'est autre que le scare (6) ; c'est aussi le sentiment de Niphus sur le texte d'Aristote. Mais Wotton croit que le membre de phrase où Aristote parle des poissons, doit être séparé de celui

(1) Pline l'a copié, *Hist. L. IX. ch. 16.*

(2) Je ne cite point ici un autre texte du traité de la Génér. *Liv. III. ch. 1.* où en parlant du Rouget, Aristote semble en faire un poisson de rivière, mais ce texte paroît fautif. Voyez Wotton, *De differ. animaj. Lib. VIII. cap. 169.*

(3) Des poissons, *Liv. V. ch. 16.*

(4) Des pêches, ubi sup. pag. 29.

(5) μήρυξ, δ.

(6) De aquatil. in Meryce, in *Concl.* Il y propose de lire ainsi le texte d'Aristote, ἢ οἱ ἰχθύες ὡς ὃν καλῶσι κ. τ. λ. Voyez ci-dessous le mot Scare.

où il parle du *Ruminant*, de sorte qu'il ne fait quelle espece d'Animal est ce *Ruminant* (1). Rondelet témoigne la même incertitude (2). Scaliger pense qu'il y a deux poissons qui ruminent, le Scare & le Ruminant (3). Tout cela est comme on voit extrêmement incertain. Le plus assuré est que, si ce n'est pas le Scare qu'Aristote a désigné par le nom de *Ruminant*, on ne sauroit dire alors de quel animal il a voulu parler.

S A C R É (4).

C'est le nom d'un serpent dont Aristote parle, *Hist. Liv. VIII. ch. 29*; Il le décrit comme étant au plus de la longueur d'une coudée (5), & ayant la peau velue. Il assure que de très-gros serpens le fuient, & il observe que sa morsure fait pourrir aussi-tôt les chairs d'alentour.

Je ne vois point que les Modernes aient décrit de serpent sous ce nom particulier de serpent Sacré, mais ils font une classe de serpens qu'ils appellent *Sepedon*, ou *seps*, dans le nombre desquels ils mettent le serpent d'Aristote (6). Je dis une classe de serpens : néanmoins quelques Auteurs semblent n'admettre qu'un serpent de cette espece, mais en observant que l'on varie beaucoup sur la description de l'individu (7).

S A L A M A N D R E (8).

Le nom de la Salamandre n'est pas difficile à retrouver, étant également en usage en grec, en latin & en françois.

Aristote a dit si peu de choses de la Salamandre, & il l'a dit dans des termes tels, qu'il paroît ne l'avoir jamais vue. Il la cite comme une preuve qu'il y a des animaux que le feu ne fait pas périr, puisqu'elle marche, dit-on (ce sont les expressions dont il se sert) à travers le feu, & l'éteint sur son passage. *Hist. Liv. V. ch. 19.*

Je ne fais si Aristote avoit puisé cette tradition dans quelque Auteur plus ancien, ou s'il a rapporté ici ce qu'on lui avoit raconté de vive voix. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on s'est plu à perpétuer ce conte & à en ajouter bien d'autres : que la Salamandre n'avoit point de sexe, qu'elle ne se reproduisoit pas, qu'elle étoit horriblement vénimeuse, &c. Cependant

(1) De differ. animal. L. VIII. cap. 168.

(2) Ap. Gesner. de aquat. in Meryce.

(3) Sur l'Hist. des Anim. pag. 1178.

(4) ἱερὰς, ὄ.

(5) Voyez ci-dessus, pag. 134. & 265,

la longueur de la coudée.

(6) Voyez Gesn. de Serpent. in *Sepedone* & in *Sepe*.

(7) Voyez Ray, Synops. quadr. p. 288.

(8) σαλαμάνδρα, ἡ.

comme la Salamandre n'est pas un animal extrêmement rare, des personnes plus curieuses du vrai, ont eu recours aux expériences avant de copier ce qui avoit été dit, & beaucoup de Salamandres ont été très-réellement brûlées pour s'affurer qu'elles n'avoient pas la vertu d'éteindre le feu. On a observé seulement que comme cet animal a le corps très-humide, il jette sur les charbons une espèce de bave qui retarde l'effet du feu, mais qui ne l'anéantit point.

Aristote n'ayant presque rien dit de la Salamandre, je ne dois pas m'arrêter beaucoup à sa description. Elle a quelque chose de la forme extérieure du lézard, mais elle n'a rien de son agilité. Il y a d'ailleurs des différences considérables dans la figure de la tête, de la langue, &c. Les petits de la Salamandre naissent vivans, au lieu que la femelle du lézard pond des œufs. Gesner a réuni tout ce que les Anciens ont fait d'histoires sur la Salamandre, & les démentis qu'on leur avoit donnés de son tems (1). MM. de l'Académie des Sciences ont donné une description détaillée de ce même animal (2); on trouvera sur son sujet des extraits curieux dans le Dictionnaire des Animaux (3); & on peut encore consulter Klein (4) & Ray (5).

S A N G (6).

Le Sang est propre, selon Aristote, *Hist. L. III. ch. 19*, à certains animaux seulement; à ceux qu'il appelle sanguins. Cela est vrai en définissant le Sang ainsi que l'a fait Aristote; *Ibid.* une liqueur rouge: mais si l'on entend par le mot sang, toute liqueur qui se trouve dans les artères & les veines des Animaux, alors tous ont du sang (7). Aristote n'a point donné de nom propre à cette liqueur, il a dit seulement qu'elle tenoit lieu du Sang, qu'elle le remplaçoit; mais il a reconnu la nécessité d'un fluide quelconque dans le corps de tout animal, sans lequel il ne pourroit exister. *Hist. L. I. chap. 4.*

La théorie du Sang est extrêmement étendue: je me fixe ici à trois

- | | |
|--|--|
| (1) De quadr. ovipar. in Salamandra. | si absit præjudicatio. Neque enim sanguinis essentia præcisè constitit in purpura, neque ruber color ita illi hæret ut abstracti nequeat; quin potius generaliter sanguis nuncupari mereatur apud Philosophos cum ille humor qui viventium corde & arteriis & venis ad instaurandam vitam natura continetur. Peyerus apud Ray. |
| (2) Mém. de l'Acad. des Sciences, <i>Part. III. pag. 77.</i> | Synops. quadr. pag. 272. |
| (3) V ^o . Salamandre. | |
| (4) Disposit. quadruped. §. 54. | |
| (5) Synops. quadrup. pag. 272. | |
| (6) <i>αἷμα, τὸ.</i> | |
| (7) Mea persuasione sanguis inest omnibus quantæcumque subtilitatis animalibus | Synops. quadr. pag. 20. |

objets principaux : les parties dont il est composé, sa chaleur & son mouvement.

Aristote distingue dans le Sang, deux parties, la partie séreuse ou la lympe (1) & les fibres (2). Celles-ci sont suivies qu'il l'explique ailleurs, *dès Météores, L. IV, ch. 7, & des Part. L. II, ch. 4*, la partie terreuse du Sang, celle qui opère sa coagulation. Hippocrate admettoit ces mêmes parties dans le Sang (3). Dans la suite, « il s'est trouvé, dit M. de Sénac, des Anatomistes qui ont nié l'existence de ces parties, mais il s'est trouvé des Physiciens qui leur ont fait diverses réponses pour prouver qu'il y avoit dans le Sang de ces sortes de parties ». Lui-même, après une discussion assez étendue, assure qu'on peut prononcer hardiment qu'il n'y a pas dans le Sang de parties fibreuses (4). Les Anciens donnoient de grands effets à la proportion des parties fibreuses & des parties liquides dans le Sang de l'animal, ou même dans la liqueur qui répond au Sang. Aristote déduit la timidité de quelques-uns, de ce que leur Sang est trop clair; le courage & le caractère ardent & colere, d'autres, de ce que leur Sang est plus épais. *Des Parties, Liv. II, ch. 4*. Hippocrate étoit dans les mêmes sentimens, & à l'égard de l'homme, il donne à la nature du Sang les plus grands effets sur son intelligence (5).

Mais indépendamment des parties fibreuses & des parties sereuses qui peuvent entrer dans la composition du Sang; on y peut chercher des huiles, des sels de différens genres; on y peut remarquer des globules de différentes formes; & ce qui peut encore piquer la curiosité, c'est la cause de la couleur rouge du Sang. On ne manque point de dissertations sur tous ces sujets (6); malheureusement les Auteurs des plus savantes recherches en font encore à dire, que « le Sang est absolument un composé inconnu (7) ».

Tant que le Sang est dans le corps de l'animal, dit Aristote, *Histoire, Liv. III, ch. 19*, il est chaud. Cependant il ne regarde point la chaleur comme une qualité essentielle & inhérente au Sang, mais comme une qualité accidentelle. *Des Parties, L. II, ch. 3*. C'est ce que prononce également

(1) *lyōp.*

(2) *lyes.*

(3) *De carnib. Opp. sect. 3. pag. 251, & de morb. vulg. Lib. VI. Opp. sect. 7. pag. 1170.*

(4) *Anatom. d'Heister, pag. 540-545.*

(5) *De Flat. Opp. sect. 3. pag. 300.*

(6) Voyez, entr'autres, le Docteur Hallés dans sa *Statique des Anim. Expér. 13. pag. 98*; & M. de Sénac dans son traité du cœur, *Liv. V. ch. 8.*

(7) Le même M. de Sénac, *Anatom. d'Heister, pag. 545.*

Hippocrate ; mais il avertit en même tems que plusieurs pensoient , au contraire , que le Sang étoit chaud par sa nature (1).

La cause de la chaleur du Sang , est un grand sujet de disputes & d'observations parmi les Modernes. Il y a des faits dont on est bien assuré, & dont on a cru pouvoir déduire la cause de cette chaleur. Par exemple, on voit que quand le cœur a une masse trop petite , le corps qu'il anime est toujours froid ; que dans les animaux qui manquent de poumons , le Sang n'a point assez de force pour les échauffer ; qu'ainsi les poissons qui ont des ouies sont presque aussi froids que l'eau où ils nagent ; & on en conclue que le mouvement est la cause comme la mesure de la chaleur. Mais les mêmes personnes qui rapportent ces observations , rassemblent ensuite des difficultés qui semblent en détruire les conséquences ; de sorte que le résultat est encore à cet égard l'incertitude & l'obscurité (2).

Par rapport au mouvement du Sang , Aristote a dit très-clairement , dans son *Hist. L. III. ch. 19* , que le Sang bat dans les veines par tout le corps en même tems. Ce battement est ce que nous appellons le pouls ; & l'on ne doit pas s'étonner qu'Aristote dise que ce battement se fait dans les veines , parce que , comme je le remarquerai au mot *Veines* , les Anciens donnoient ce nom même aux artères. Mais il y a un autre mouvement du Sang qui est plus considérable , c'est sa circulation par tout le corps. On a attribué l'honneur de cette découverte à Harvey , mais il y a plusieurs Savans qui ont soutenu que les Anciens ont connu la circulation du Sang , & qu'Aristote en particulier ne l'a point ignorée (3). Ils le déduisent sur-tout d'un texte de son livre de la *Respiration* , ch. 20 , où il s'exprime en ces termes : « le liquide de qui provient des alimens se rendant continuellement au cœur , la chaleur en fait soulever les parois : c'est ce qui produit le battement ; il est continu , parce qu'il afflue sans cesse de ce liquide qui forme le Sang ». Mais j'avoue que ce passage ne me paroît pas tout-à-fait décisif. Aristote dit bien qu'il arrive sans cesse au cœur de ce liquide qui est le résultat des alimens , & que nous appellons le chyle , mais il ne dit point qu'il rentre dans le cœur d'autre liquide , du Sang déjà formé qui auroit parcouru

(1) De corde , *Opp. scđ. 3. pag. 270.*

(2) Voyez le traité du cœur , *Liv. V. ch. 7* , & le Docteur Hales , *ubi sup.*

(3) Voyez M. Dutens , dans son Ori-

gine des découvertes attribuées aux Modernes ; *Part. III. ch. 1* ; & Lindénus sur Hippocrate , *exerc. 16*. Celui-ci est cité par l'Auteur des notes sur l'introduction grecque à l'anatomie , *cap. 39, pag. 75.*

les artères & les veines ; or c'est ce retour du Sang au cœur qui constitue la circulation du Sang.

J'aurois quelque chose à dire sur la route que le Sang suit dans la circulation & sur la différence qu'il y a à cet égard entre le foetus & l'animal une fois né ; entre les amphibiens & les Animaux terrestres ; mais je le renvoie au mot *Visceres*, où je parlerai de la structure du cœur.

SANGLIER (1).

Après les détails dans lesquels je suis entré à l'article du Porc, il me reste peu de chose de particulier à dire du Sanglier qui n'est autre que le Porc sauvage.

Une première remarque sera relative au nom que le Sanglier porte dans Aristote. Le plus souvent il y est désigné par la périphrase, *Porc sauvage*. Aristote a employé quelquefois le mot *Kapros*, que Gaza & Scaliger ont rendu par le mot *Aper*. A leur exemple, j'ai traduit Sanglier : cependant, en considérant la suite des textes d'Aristote, il me semble que cette expression doit le plus souvent signifier seulement, le porc entier ou le verrat (2).

Il faut lire dans Aristote, *Hist. Liv. VI. ch. 18*, le récit des combats que les Sangliers se livrent dans le tems de leur rut.

La laie, ou femelle du porc sauvage, devient pleine au commencement de l'hiver, & met bas au commencement du printemps. Le nombre de ses petits & la durée de sa gestation, sont les mêmes que chez la truie. *Hist. Liv. VI. ch. 28*. M. de Buffon observe, & cela suit assez du texte d'Aristote, que la laie ne produit qu'une fois l'année (3) ; mais je ne vois pas comment, en rapportant que les Anciens étoient dans l'usage de châtrer de jeunes marcassins qu'ils faisoient ensuite reporter dans les bois, M. de Buffon cite en preuve, ce même chapitre d'Aristote (4). Il est vrai qu'Aristote y fait mention de Sangliers châtrés ; mais en même tems il explique de quelle manière ces Sangliers se trouvent châtrés sans que l'homme y mette la main.

Aristote a dit que dans toute la Lybie (l'Afrique), on ne rencontroit pas de Sanglier. *Hist. L. VIII. ch. 28*. Cela est pris d'Hérodote (5), mais ne paroît nullement exact (6). Aristote a eu plus de raison, lorsque voulant

(1) *κάπρος*, δ., & *ὡς ἄγριος*, δ.

(2) C'est l'interprétation que lui donne Sylburge, dans la table de l'histoire des Animaux. Voyez aussi Gesner, in *quadr. de Apro*, à la suite de l'article de *Sus*.

(3) *Hist. nat. Tom. VI. pag. 296*. Plin. le dit aussi, *Hist. Lib. VIII. cap. 52*.

(4) *Ibid. pag. 304*.

(5) *Histor. Lib. IV. cap. 162*.

(6) V^o. M. Zimmermann, *Spec. Zool.*

donner exemple d'un animal furieux, opiniâtre, indocile, il cite le Sanglier. *Hist. Liv. I. ch. 1.*

SANGLIER DE MER (1).

Aristote a parlé deux fois dans son histoire, du poisson qu'il nomme Sanglier : d'abord lorsqu'au *Liv. II. ch. 13*, il dit que les ouïes du Sanglier n'ont qu'une lame double de chaque côté ; ensuite, lorsqu'au *Liv. IV. ch. 9*, il dit que les poissons n'ayant ni poumons, ni trachée, ni pharynx, n'ont point de voix, & que ceux qu'on dit en avoir, forment seulement certains sons & certains sifflemens, tels que l'espece de grognement du poisson appelé Sanglier, qu'on trouve dans l'Achelous (2).

Dans la traduction du premier de ces deux textes, j'ai dit le Sanglier de mer, pour faire entendre que je ne parlois pas du Sanglier quadrupede : mais j'ai peut-être eu tort d'ajouter le mot *de mer*, & j'aurois dû dire plus généralement, le Sanglier d'eau, ou le Sanglier poisson, puisqu'on voit par le second texte, qu'Aristote a parlé spécialement du Sanglier poisson de riviere, & qu'on ne voit pas s'il a parlé d'un Sanglier poisson de mer. Ce n'est pas qu'il n'existe dans la mer, aussi bien que dans l'Achelous, des Poissons qui grognent comme le Sanglier & le porc, & qui en ont pris le nom (3) : mais ce qui n'est pas certain, c'est qu'Aristote les ait connus & en ait fait mention (4).

Quoi qu'il en soit, on peut remarquer avec M. de Bomare (5), qu'on a donné à plusieurs poissons les noms de porc, de Sanglier, de cochon, tantôt parce qu'on leur trouvoit une espece de lard comme au cochon ; tantôt parce qu'ils avoient des foies telles que celles du porc ; tantôt enfin, parce qu'ils grognoient comme lui. Aristote ayant fait remarquer le grognement du poisson dont il parle, je crois que c'est de cette dernière circonstance qu'on

Geogr. cap. 1. sect. 7. §. 4, pag. 153, & les Auteurs qu'il cite.

(1) κάπρος, δ.

(2) L'Achelous est un fleuve qui sépare l'Acarmanie de l'Étolie, entre le 39 & le 40 degrés de longitude, & qui se jette dans la mer, au-dessus du 38 degré de latitude.

(3) Mandeslo, dans son voyage des Indes, parle d'un poisson que les Portugais appellent *Pesce puerco*, parce qu'il gronde

comme le cochon. Il n'est pas plus grand qu'une brème, & on le trouve en quantité du côté de Ceylan. *Tom. II. p. 519.*

(4) Il y a un texte d'Athénée, au commencement du *Liv. VIII*, qui, tel qu'on le lit dans l'édition de 1612, pag. 331, indiqueroit qu'Aristote a distingué le Sanglier & le porc de riviere. Mais la leçon de ce texte est trop incertaine pour se permettre de l'alléguer en preuve. Voyez Casaubon sur cet endroit.

(5) V^o. Porc de mer,

doit tirer sa dénomination ; cependant il n'est pas facile de dire précisément quel il est. Belon a décrit sous le nom *Aper*, un poisson qu'il pense être celui d'Aristote (1) : mais d'une part il lui donne quatre ouies de chaque côté ; d'une autre part, il ne paroît pas qu'il l'ait entendu grogner. Rondelet a donné à un autre poisson le nom de Sanglier, mais c'est seulement parce qu'il a au dos des pointes longues & droites comme des soies de pourceau : & lui-même n'ose pas assurer que ce soit le Sanglier d'Aristote (2). Il me paroît que nous ne connoissons pas ce Sanglier, ou ces Sangliers, si celui dont Aristote a fait mention dans son second texte, n'est pas le même que celui dont il a fait mention dans le premier. Je finis en avertissant que quand j'ai parlé dans cet article de porc de mer, je n'ai entendu aucunement parler du marsouin, que l'on nomme en latin *porcus marinus*.

SAPERDIS (3).

Quelques-uns des poissons de rivières & de lacs, sont bons tandis qu'ils portent encore : c'est-à-dire, tandis qu'ils ont ou des œufs ou de la laitance ; de ce genre est la *Saperdis*. *Hist. Liv. VIII. ch. 30*. On voit bien par ce texte d'Aristote, que la *Saperdis* est un poisson d'eau douce, mais comme il n'en a rien dit de plus, il est moralement impossible de deviner quel il est.

Gesner a pensé que la *Saperdis* est le même poisson que le coracin. Son motif est qu'Aristote dit du coracin ce qu'il dit de la *Saperdis*, qu'il est excellent lorsqu'il est plein. *Ibid* (4). Mais cet argument me paroît bien foible pour faire croire, que contre son usage presque constant, Aristote aura donné dans deux textes très-voisins, deux noms différens au même poisson. Cependant on trouve dans Athénée quelques autorités capables d'appuyer le sentiment de Gesner ; il cite un Auteur qui dit que plusieurs personnes appelloient le coracin *Saperdes*, & un autre qui dit que le *Saperdes* & le coracin avoient un nom commun (5). Hésyche nous apprend même que *Saperdes* étoit le nom que l'on donnoit au coracin sur les côtes de la mer du Pont (6). Mais le *Saperdes* est-il absolument le même que la *Saperdis* ? Aristote a-t-il fait à cet égard la même confusion que d'autres personnes ? Ce sont des questions auxquelles il n'est pas possible de répondre.

(1) De la nat. des Poissons, L. I. p. 310.

(5) Deipnos. Lib. VII. ch. 17. p. 308.

(2) Des Poissons, Liv. V. ch. 27.

(6) Voyez les notes de Casaubon sur le lieu d'Athénée qui vient d'être cité,

(3) σαπερδης, δ.

(4) De aquat. in Coracino, Coroll. lit. A. pag. 339.

SARCELLE (1).

Dans le nombre des oiseaux qui habitent auprès des lacs & des rivières, Aristote après avoir parlé du cygne, du canard, &c. fait mention d'un autre oiseau plus petit que le canard, mais semblable au canard. Il le nomme *Boskas*. *Hist. Liv. VIII. ch. 3*. Ces traits indiquent naturellement la Sarcelle, & c'est aussi cet oiseau que l'on s'accorde à voir dans le *Boskas* d'Aristote. (2). Il faut lire sa description dans les Modernes; Aristote n'en a rien dit que le peu que je viens d'indiquer.

SARGE (1) ET SARGIN (2).

Je réunis ces deux poissons en un même article, parce qu'on va voir, qu'en même tems qu'il paroît certain qu'Aristote a fait mention de deux individus différens sous chacun de ces noms, on ne fait pas bien, d'après la manière dont son texte est entre nos mains, où l'on doit employer l'un ou l'autre nom. Il faut d'abord rappeler de suite tout ce qu'Aristote dit de ces deux poissons.

Au *Liv. V. de l'histoire, ch. 9*, le Sarge jette ses œufs deux fois, au printems & en automne. Au même Livre, *ch. 10*, la Saupe, le Sargin & autres de ce genre, jettent leurs œufs en automne. Au même Livre encore, *ch. 11*, les premiers muges qui ont des œufs, sont les grosses levres, qui en ont dès le mois de Décembre; puis le Sarge; celui qu'on appelle le morveux & le capiton. Au *Liv. VI. ch. 17*, le Sarge conçoit vers le mois de Décembre, & porte trente jours. Au *Liv. VIII. ch. 2*, le Sarge mange le surmulet. Au *Liv. IX. ch. 2*, les Sargins sont comptés parmi les poissons qui vivent en troupe.

Athénée cite un autre texte d'Aristote, que nous n'avons point, où il étoit dit que les Sarges, ainsi que les mélanures, ont la queue & les parties voisines tachetées. Un autre Auteur ancien, compare aussi le Sarge au mélanure; mais c'est le Sargin, qu'un troisième compare à ce même poisson, le mélanure (3). Ailleurs (4), Athénée rapporte ce qui a été dit par Aristote, que le Sarge jette ses œufs au printems & en automne. Il transcrit

(1) βόσκας, δ.

(2) Voyez Belon; de la nat. des ois. *Liv. III. ch. 21*; Niphus, sur le texte de l'hist. des animaux qui a été cité; Scaliger sur le même endroit; Salerne, *Hist.*

des oiseaux, *pag. 433*; Brisson, *Ornithol. Tom. VI. pag. 426*.

(3) σάργος, δ.

(4) σαργίνος, δ.

(5) Deipnos. *Lib. VII. cap. 18*.

(6) *Cap. 20*.

plusieurs

plusieurs textes où il est question du Sarge, mais il indique un autre Auteur qui confondoit le Sarge & le Sargin.

Ovide en parlant du Sarge, fait mention des taches qu'il porte, & il fait remarquer aussi ses nageoires (1). Oppien a parlé assez au long du Sarge, & de la pêche qu'on fait de ce poisson, mais il est difficile de tirer de ce qu'il a dit des caractères certains & bien distinctifs, entre le Sarge & le Sargin : revenons donc à Aristote.

Il paroît évident qu'il a décrit dans les textes que j'ai rapportés, deux poissons différens, car il y auroit de la contradiction à appliquer tous ces textes au même individu. Le poisson qui conçoit vers le mois de Décembre & qui porte trente jours, ne peut pas être celui qui jette ses œufs au printems & en automne. Le poisson qui est du genre des muges, lesquels ne mangent point de chair, ne sauroit être celui qui mange le surmulet. Il y a donc deux poissons différens, & puisqu'il y a aussi deux noms différens, le Sargin & le Sarge, il est naturel de dire que l'un de ces poissons est le Sargin & l'autre le Sarge. Mais est-ce le Sargin qui est du genre des muges, qui conçoit en Décembre, &c. ou bien est-ce le Sarge ? C'est sur quoi il est impossible de prononcer rien de précis, d'après le texte d'Aristote, où le nom du Sarge, *Sargos*, est employé confusément, ainsi que celui de Sargin, *Sarginos*, sans que les Mss. nous fournissent aucune leçon assurée. Les Copistes & ceux qui ont revu dans différens tems le texte d'Aristote, auront été d'autant plus exposés à se tromper, qu'indépendamment de la ressemblance des noms, on voit par Athénée, qu'il y a des Auteurs qui ont réellement confondu entr'eux le Sarge & le Sargin. Rondelet pense que dans tous les lieux où il est question du poisson de la classe des muges, on doit lire le Sargin ; & que partout ailleurs, on doit lire le Sarge (2). Cela peut être, mais ce n'étoit pas une vérité assez démontrée, pour que je dussé l'adopter dans mon édition du texte.

On demandera maintenant quel est, parmi les muges, le poisson qu'Aristote a décrit sous l'un des deux noms, de Sarge ou Sargin ; & de quel genre est celui de ces poissons qui n'est pas de la classe des muges ?

Rondelet a pensé que le Sargin n'étoit autre que le muge proprement dit, qu'il nomme le fame (3) ; mais je ne vois pas pourquoi les confondre,

(1) *Insignis Sargusque notis, insignis & alis, Halieut. v. 105,*

(2) *Apud Gesn. in Sargo.*

(3) *Apud. Gesner. in Mugil. de Mugil. in genere.*

& il me semble que ce pourroit être une des especes particulieres du muge, par exemple, le muge-volant (1).

A l'égard de l'autre poisson auquel Rondelet attribue le nom de Sarge, il le fait du genre des spares (2) ou dorades, ainsi que le mélanure. Son sentiment sur ce point a été adopté par ceux qui sont venus après lui (3), & je n'apperçois rien qui empêche de le suivre.

SATHÉRION (4) ET SATYRION (5).

Voyez *Latax*, pag. 463.

SAUPE (6).

La Saupe ou Salpe, a conservé assez généralement son nom (7), & nos Modernes l'ont décrite sous le nom de Saupe : il n'est presque point d'ichthyologiste qui n'en ait parlé (8). C'est un poisson du genre des Spares (9), demi-plat, & qui rarement excède un pied. Sa couleur est belle étant rayée de plusieurs bandes dorées, qui tendent parallèlement de la tête à la queue : mais on convient assez généralement que ce poisson est un mauvais manger.

Aristote compte la Saupe dans le nombre des poissons qui excellent par la subtilité de leur ouïe : *Hist. Liv. IV. ch. 8* : & dans le même lieu, il remarque qu'on l'appâte avec de la fiente (10) : ailleurs, *Liv. VIII. ch. 2*, il remarque qu'elle se nourrit d'algue, d'excrémens, de *prafum*, & que c'est le seul poisson qu'on prenne avec la coloquinte. Il y a quelques observations à faire sur ce texte. Le mot *Prafum*, qu'emploie ici Aristote, signifie ordinairement le porreau, & Rondelet a dit effectivement que la Saupe mangeoit du porreau. Mais comme cette plante ne vient pas dans la mer, je pense avec Gesner (11), qu'il s'est trompé, & qu'il s'agit d'une plante

(1) J'appliquerois volontiers ici le vers d'Ovide que j'ai cité note 1. pag. préc. Le muge volant peut bien être dit *insignis alis*. Il est vrai qu'Ovide a dit aussi *insignis notis*, mais M. Duhamel, lorsqu'il décrit la couleur du thulet, ne dit-il pas qu'il a des lignes parallèles, alternativement tirant au noir & au blanc, qui s'étendent de la tête à la queue. *Traité des pêches, Part. II. sect. 6. pag. 143.*

(2) Voyez ce mot.

(3) Voyez Willughbi, de *piscib. p. 309.* Artédi, *Synon. pisc. p. 58.*

(4) *σαθέριον, πβ.*

(5) *σατύριον, πβ.*

(6) *σάλπη, η.*

(7) Gillius, de *nomin. pisc. cap. 43.*

(8) Rondelet, de *la nat. des Poissons, Liv. V. ch. 23.* Belon, de *la nat. des Poissons, Liv. I. pag. 182.* Gesner, de *aquatil. in Salpa.* Willughbi, de *piscib. pag. 316.* Duhamel, *traité des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 2. pag. 17.*

(9) Artédi, *Genera pisc. gen. 28.*

(10) Aussi Plinie l'appelle-t-il *Obscau piscis.* *Hist. Lib. IX. cap. 18.*

(11) De *aquatil. in Salpa.*

marine, d'une espece de *fucus* (1). Par rapport à ce que j'ajoute, qu'on la prend avec la coloquinte, c'est l'expression littérale du grec : on fait ce que c'est que la coloquinte, & on connoît son amertume. Il n'est pas étonnant que la plupart des poissons ne la recherchent point. La Saupe est au surplus du petit nombre des poissons qui ne mangent pas de chair. *Histoire*, L. IX. ch. 37. Le tems où la Saupe jette ses œufs, est en automne : Aristote le dit en deux endroits. *Hist. Liv. V. ch. 9 & ch. 11*. Mais dans un troisieme texte, *Liv. VI. ch. 17*, il paroît donner comme le fait le plus général, que la Saupe jette ses œufs au commencement de l'été, quoique là même, il ajoute que dans quelques endroits elle les jette en automne. Je ne vois rien dans les Modernes qui puisse fixer l'incertitude des textes d'Aristote.

La Saupe se trouve dans les étangs formés par la mer, comme dans la mer même. *Hist. Liv. VIII. ch. 13*.

S A U T E R E L L E (2).

Voyez le mot *Criquet*, pag. 258.

S C A R A B É E , I N S E C T E (3).

Aristote nomme la *Mélolonthé*, pour exemple des animaux qui ont les aîles formées de membranes seches, & recouvertes d'étuis. *Histoire*, Liv. I. ch. 5, & Liv. IV. ch. 1 & ch. 7. L'objet de ces étuis est de conserver les aîles. *Des Parties*, Liv. IV. ch. 6. A ces différens traits, il n'est pas difficile de reconnoître un Scarabée : mais Aristote a-t-il voulu désigner sous ce nom *Mélolonthé*, tous les Scarabées en général, ou une espece particuliere de Scarabée ?

Bochart (4) & plusieurs autres, pensent que la *Mélolonthé* d'Aristote est proprement notre hanneton. Il cite à ce sujet, un passage de la Comédie des nuées, où Aristophane fait dire à Strepsiade, par Socrate : laissez aller

(1) Pline a dans son *Hist. Liv. XIII. ch. 25*, un texte qui pourroit conduire à reconnoître cette plante, mais malheureusement il est fort obscur : *Le voici*, *Nascuntur & in-mari frutices arboreaeque, minores in nostro. Rubrum enim & totus Orientis Oceanus refertus est sylvis. Non habet lingua alia nomen, quod Græci vocant phycos : quoniam alga herbarum magis vocabulum intelligitur : hic autem est*

frutex. Folia lata colore viridi gignit, quod quidam prafon vocant, alii zoltera.

(2) *κάρακος*, δ.

(3) *μηλολόβη*, η. Ce mot n'est pas le seul qui désigne des Scarabées dans la langue grecque ; le mot *κάνθαρος* se traduit de la même maniere. Voyez *Pillulaire*, pag. 644.

(4) Hieroz. *Part. II. Lib. IV. cap. 2.*

B b b b b ij

voire pensée comme la *Mélolonthé* qu'on lâche en l'air avec un fil à la patte : sur quoi le Scholiaste dit que cette *Mélolonthé*, est un insecte couleur d'or semblable au *Cantharus*, que les enfans lient avec un fil & qu'ils font voler (1). Il est certain que rien ne paroît mieux indiquer le hanneton.

Mais d'un autre côté, lorsqu'Aristote veut expliquer d'où viennent les *Mélolonthé*, il leur donne pour origine des vers qui se forment dans les excréments du bœuf & de l'âne. *Hist. Liv. V. ch. 19*. Or ce n'est pas de pareils vers que viennent les hannetons, mais de vers qui éclosent sous terre & qui y vivent. Aristote se seroit donc bien trompé sur l'origine des hannetons s'il avoit entendu parler de cet insecte. Je suis plus porté à penser qu'Aristote a pris le mot *Mélolonthé* génériquement, comme Pline a pris le mot Scarabée dans un texte où il paroît en traduire un autre d'Aristote (2). Dans cette généralité, on peut dire que les Scarabées viennent de vers qui ont vécu dans les excréments du bœuf & de l'âne, car c'est là réellement l'origine d'un grand nombre de Scarabées; mais il ne faut pas croire, comme Aristote l'insinue, que ces vers soient le produit des excréments : les Scarabées s'accouplent & déposent des œufs qui les reproduisent (3).

SCARABÉE, POISSON (4).

Le mot Scarabée est la traduction littérale du mot *Kantharos*, employé par Aristote pour désigner un poisson, dont il ne dit autre chose, si ce n'est qu'il habite près des côtes. *Hist. Liv. VIII. ch. 13*. Pline n'a fait également que le nommer, en employant le même nom, *Cantharus*, dans le catalogue qu'il donne des poissons (5); Ovide l'a qualifié de désagréable au goût (6). Oppien célèbre d'abord son attachement pour une seule femelle (7), & ailleurs il dit qu'on l'appâte avec du polype ou des crabes grillés (8).

Quoique ces différens traits ne rendent pas un poisson très-facile à reconnoître, cependant on fait quel est celui-ci, parce qu'il a conservé son nom dans quelques endroits (9). C'est un poisson du genre des spères (10), fort ressemblant à la brème de mer (11). On donne deux étymologies au nom

(1) Nubes, v. 761.

(2) Quibusdam pennarum tutelæ crusta supervenit, ut Scarabæis, quorum tenuior fragiliorque penna. *Hist. Lib. XI. cap. 28*.

(3) Voyez M. de Bomare, V^o. *Scarabée*.

(4) *κάνθαρος*, δ.

(5) *Hist. Liv. XXXII. ch. 11*.

(6) *Cantharus ingratus succo. Hal. v. 103*.

(7) *Halieut. Lib. I. v. 511 & 512*.

(8) *Ibid. Lib. III. v. 340 & seqq.*

(9) Gillius, de nomin. pisc. cap. 107. Geiner, de aquatit. in *Cantharo*. Artédi, Synonim. pisc. pag. 58. Duhamel, traité des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 2. art. 2. pag. 24.

(10) Artédi, Gener. pisc. gen. 28.

(11) M. Duhamel en donne une définition exacte, *ubi modò*.

qu'il porte : la première fondée sur ce qu'il aime à vivre dans la fange & dans l'ordure, comme le pillulaire : cette étymologie est de Rondelet (1). La seconde étymologie est fondée sur ce que ce poisson est d'une couleur tannée, comme le Scarabée : celle-ci est de Gefner (2).

S C A R E (3).

On rapporte au sujet du Scare, bien des faits qui doivent fixer l'attention. D'abord on loue son adresse pour sortir des nasses dans lesquelles il se trouve pris, & la manière dont les Scares s'aident les uns les autres pour échapper au pêcheur. Mais ce que l'on dit à ce sujet, a trop l'air de contes pour s'en occuper, & il faut laisser les Poètes orner leurs vers de ces récits (4).

Un autre fait rapporté par des Auteurs plus graves, est que le Scare rumine, & même que c'est le seul poisson qui rumine. Je ne fais où l'Auteur des recherches sur les Egyptiens a trouvé que c'étoient les Prêtres d'Egypte qui les premiers avoient mis en fait que le Scare étoit le seul poisson qui ruminât (5) ; je ne vois pas à cet égard d'autorité plus ancienne que celle d'Aristote. Au *Liv. II. ch. 17, de son histoire*, il rapporte ce fait, mais avec quelque incertitude ce semble, puisqu'il se sert de ces expressions, que le Scare est le seul des poissons qui *paroit* ruminer ; au *Liv. VIII. ch. 2*, il emploie encore les mêmes expressions, ainsi qu'au traité *des Parties, L. III. ch. 14*. Mais après Aristote, une multitude d'Auteurs ont dit, & beaucoup plus affirmativement, que le Scare ruminoit (6). Les Commentateurs d'Aristote ont été bien plus loin, car ils ont prétendu, contre ce qu'Aristote dit lui-même, ainsi qu'on le verra dans un moment, que le Scare n'avoit point de dents en devant de la mâchoire supérieure (7), parce qu'en effet les animaux qui ruminent n'en ont point. Comment ne lui ont-ils pas aussi donné des cornes, parce que la plupart des animaux qui ruminent en portent.

Quoi qu'il en soit, cette faculté de ruminer que l'on attribue au Scare, a trouvé des incrédules ; Willughbi & Ray, pensent qu'aucun poisson, sans

(1) Apud Gefn. de aquatil. in *Cantharo*.

(2) Ibid.

(3) *σκάρος*, δ.

(4) Voyez Ovide, *Halieut. v. 9 & suiv.* & Oppien, *Halieut. Lib. IV. v. 40*. Phile de animal. propr. n. 74. Voyez aussi Plutarque, *Quanam animal. pag. 1798*, & Elien, de nat. animal. *Lib. I. cap. 4*.

(5) Tom. I. pag. 135.

(6) Voyez leurs textes recueillis par Bochart, *Hieroz. Lib. I. cap. 6. pag. 42*.

(7) Michel d'Ephèse, cité par Gefner, de aquatil. in Scaro ; *Coroll. lit. B. Averroës*, cité par Mercurialis, *variar. lect. Lib. V. cap. 15*.

exception, ne rumine, & Willughbi cite, en faveur de son opinion, une dissertation où la question paroît avoir été traitée à fonds (1). Voilà donc un second fait qui peut n'être qu'une fable comme le premier.

Le troisieme fait relatif au Scare, est que ce poisson seul, entre tous, n'a pas les dents en forme de scie. Aristote l'a dit ainsi dans son *Histoire*, Liv. II. ch. 17, & dans son traité *des Parties*, Liv. III. ch. 14. Scaliger le dément, en tant qu'on voudroit faire de cet attribut, un caractere particulier au Scare seul; le dentale, dit-il, n'a point non plus les dents aigues (2). Il y a plus, & on verra au mot *Spare*, que c'est un des caracteres de tous les poissons du genre du *Spare*, de n'avoir pas les dents en forme de scie. Ainsi, quoique les Anciens aient beaucoup parlé du Scare, & qu'Aristote paroisse l'avoir bien connu, puisqu'il remarque encore que ce poisson a les ouies composées de deux lames, l'une double & l'autre simple; *Hist. Liv. II. ch. 13*; qu'il se nourrit d'algue, *Liv. VIII. ch. 2*, & qu'il ne s'en trouve point dans l'Europe Pyrrhéen (3); *Liv. IX. ch. 37*; les Modernes sont fort embarrassés à le désigner parmi les poissons qu'ils connoissent (4).

Je remarquerai d'abord, à cet égard, que les Modernes donnent le nom de Scare à plusieurs poissons fort différens les uns des autres. Belon décrit (5) un Scare qui n'est certainement aucun des deux qui ont été décrits par Rondelet; il est aisé de s'en convaincre par la comparaison de leurs textes. Rondelet a décrit deux Scares, l'un qu'il appelle *le vrai Scare*, le Scare d'Aristote (6); l'autre qu'il appelle Scare de diverses couleurs (7); M. Duhamel a parlé de ces derniers Scares (8) & il a fait mention aussi d'un autre Scare, qu'il dit être commun aux environs de l'île de Candie (9), mais il convient qu'il n'a pas pu se procurer un poisson qui fût sûrement le *Scarus* (10).

Entre les différentes espèces de Scares dont je viens de faire mention, on peut d'abord écarter le Scare de diverses couleurs, qui ne paroît nullement être le Scare des Anciens. Si ce poisson est connu, c'est ou le Scare de Rondelet, ou celui de Belon. Ni Rondelet ni Belon n'ont dit qu'ils aient

(1) Willughbi, de pisc. pag. 305. Ray, est. Harduinus, ad Plin. Lib. IX. cap. 17. Synopf. pisc. pag. 129. n. 29.

(2) Sur l'hist. des anim. pag. 228.

(3) Voyez la situation de cet Europe, ei-dessus, pag. 73.

(4) Quid Scarus sit adhuc ambigitur, quamvis alii aliter conjiciant: sed neque in ullius adhuc latini nominis possessionem venit, nedum vulgare nosse in promptu

(5) Des Poissons, Liv. I. pag. 233.

(6) Des Poissons, Liv. VI. ch. 2.

(7) Ibid. ch. 3.

(8) Des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 4. pag. 47.

(9) Ibid. ch. 2. art. 1. §. 2. pag. 4.

(10) Ibid.

vu leur Scare ruminer ; mais si le fait que le Scare rumine a été hasardé mal-à-propos , le défaut de cette observation ne fera pas un motif de rejeter l'identité du Scare d'Aristote , avec le Scare ou de Rondelet ou de Belon.

A l'égard des autres caractères , Rondelet dit de son Scare , qu'il a les dents plates , qu'il vit d'herbes , & principalement d'algue , que sa chair est très-bonne , que ses boyaux sentent la violette & qu'il ne faut pas les jeter. Belon s'est exprimé dans les termes suivans (1) : « le Scare est estimé le » plus délicat entre les poissons saxatiles , il hante les rochers herbus des » îles de Crète & Carpeno... Le vulgaire de Crète le nomme encore pour » le jourd'hui de son antique appellation , ses dents sont posées ès mâchoi- » res comme à nous... Battant son foye avec les intestins , sel & vinaigre , » & ce qu'est en l'estomac , font la faulx plus délicate que l'ambrosie des » Dieux. C'est delà qu'Epicharmus voulant louer le Scarus , disoit qu'il est » de si bon manger , qu'il ne seroit licite aux Dieux de lui ôter les excré- » mens (2) ».

Il y a deux motifs qui feroient croire que le Scare de Belon , est celui des Anciens , plutôt que le Scare de Rondelet. Le premier est l'identité de nom qui s'est conservée ; le second est que le poisson décrit par Belon a été pris , s'il est permis d'user de cette expression , dans le pays natal , dans la patrie même du Scare. Pline rapporte que le lieu où le Scare se trouvoit le plus abondamment , étoit cette mer qu'il appelloit *mare Carpathium* , c'est-à-dire , précisément le canal qui est entre l'île de Crète (Candie) , & l'île de Rhodes , au milieu duquel est cette troisième île qu'on nommoit *Carpathus* , & que Belon appelle *Carpeno* (3). C'est delà que , selon le récit de Pline , on en apporta sous le regne de Tibere , pour les déposer dans la mer , entre Ostie , & les côtes de la Campanie (4). Columelle , cité par Wotton (5) , assure même qu'on n'en trouvoit point dans le *Sinus Ligusticus*

(1) De la nat. des Poissons , Liv. I. pag. 233 & 234.

(2) Les vers d'Epicharme sont rappor-
tés par Athénée , Deipnos. Lib. VII. c. 20.
pag. 319. Martial a dit :

Hic Scarus æquoreis qui venit obefus ab undis
Visceribus bonus est , cætera vile sapit.

(3) Voyez la Géogr. ancienne de M. d'Anville , Tom. II. pag. 78.

(4) Hist. Liv. IX. ch. 17. Voyez aussi
Macrobe , Saturnal. Lib. III. cap. 16. Ni-
phus a dit dans son commentaire sur le
traité des parties d'Aristote , Lib. III. c. 14.

pag. 119 , qu'il ne croyoit pas qu'il y eût
de son tems de ces poissons , sur les cô-
tes dont il s'agit , soit que leur race y
eût absolument péri ou qu'ils fussent re-
tournés dans la mer de Grèce.

(5) De differ. anim. Lib. VIII. cap. 168.

(golfe de Gênes), & qu'il n'en passe aucun le long des côtes des Gaules, pour aller vers l'Espagne; que si l'on en portoit dans ces parages, on ne pourroit pas les y garder. Comment donc Rondelet en a-t-il trouvé sur les côtes du Languedoc, où il dit, à la vérité, qu'ils sont rares? C'est par ces motifs, sans doute, que Willughbi & Ray (1), ont pensé que le Scare de Belon étoit celui des Anciens: mais il y a une dernière circonstance qui me fait beaucoup hésiter: Aristote dit du Scare, que ses ouies sont composées de deux lames, l'une double & l'autre simple: or Belon dit du Scare qu'il décrit, que ses ouies sont doubles, quatre en chaque côté: c'est Rondelet, au contraire, qui assure du sien qu'il a deux ouies de chaque côté, une simple, une double, comme a dit Aristote.

SCOLOPENDRE (2):

Aristote a parlé de deux espèces de Scolopendre: l'une qui est un insecte terrestre, l'autre qui habite la mer. Il a cité la première, comme un exemple des insectes qui ont plusieurs pieds, *Hist. Liv. I. ch. 5*, & qui n'ont point d'ailes. *Liv. IV. ch. 1*. Il observe que si on la coupe en plusieurs parties, ces différentes parties ont un mouvement progressif. *Hist. L. IV. ch. 7*.

A l'égard de la Scolopendre marine, Aristote la décrit, *Hist. Liv. II. ch. 14*, comme assez semblable à la Scolopendre terrestre, mais plus petite, plus rouge, ayant les jambes en plus grand nombre, mais plus grêles. Il dit qu'on la trouve entre les rochers & qu'elle évite les endroits trop profonds. Aristote raconte au sujet de la Scolopendre marine, que quand elle se sent piquée de l'hameçon, elle fait sortir ses intestins de son corps, le dedans en dehors, & qu'ainsi elle se débarrasse de l'hameçon (3). Il assure que son toucher cause la même douleur que l'ortie de mer (4).

Enfin, Aristote dit de l'une & de l'autre Scolopendre, que l'odeur de la viande grillée les attire. *Hist. Liv. IX. ch. 37*.

Les Scolopendres terrestres sont du nombre de ces insectes qu'on appelle d'un nom général, mille-pieds: on trouve dans le lexique de Constantin (5), une dissertation savante sur l'espèce précise qu'Aristote a décrite; il pen-

(1) Will. de pisc. pag. 305 & 306. Ray, Synopf. pisc. pag. 129.

(2) σκολόπενδρα, ἡ.

(3) Scolopendræ terrestribus similes quas sentipedes vocant, hamo devorato omnia

interanea evomunt, donec hamum egerant, deinde resorbent. Plin. Hist. Lib. IX. cap. 43.

(4) Voyez la même observation dans Elien, de nat. anim. Lib. IX. cap. 35.

(5) V. σκολόπενδρα.

que c'est celle qu'on appelle *chatte velue*. Par rapport à la Scolopendre marine, on peut voir dans Gefner (1), plusieurs difficultés que l'on a élevées sur les assertions d'Aristote, soit quant à la grosseur de la Scolopendre marine, comparée à la Scolopendre terrestre, soit quant aux lieux qu'elle habite : mais ces difficultés cessent, si l'on observe avec Ray (2), qu'il y a plusieurs especes de Scolopendres marines. Ce sont au surplus des insectes comme la Scolopendre de terre.

Elien a parlé d'une autre Scolopendre, dont il fait un gros cétacée (3); on la trouve aussi décrite dans Rondelet, mais seulement d'après une figure qu'on lui avoit donnée (4). Si cet animal existe, on ne voit aucun texte dans Aristote qu'on puisse lui appliquer.

S C O R D Y L E (5).

C'est le nom que les Anciens donnoient aux jeunes thons, aussi-tôt après qu'ils étoient forés de l'œuf. Pline a dit *Cordyla* (6). Voyez le mot *Thon*.

S C O R P I D E (7).

Aristote après avoir dit au *Livre V. de son histoire, ch. 9*, que les scorpions de mer, dont je parlerai ci-dessous, fraient deux fois, dit au *ch. 10*, que les Scorpides jettent leurs œufs en haute mer. Ces Scorpides sont-elles le même poisson que les scorpions de mer ? Sont-elles les femelles des scorpions de mer ? Artédi le pense (8) : on peut en douter, puisqu'Athénée en fait une question qu'il laisse indécise (9) : & c'est pourquoi j'ai employé une autre expression, & j'en ai fait un article séparé. Au reste, Aristote n'a rien dit de plus de la Scorpide, & si elle n'est pas la femelle du scorpion qu'il avoit nommé, c'est quelqu'une des variétés nombreuses de ce genre.

S C O R P I O N (10).

Cet insecte commun dans tous les pays chauds, d'une forme bien caractérisée, & dont le nom n'a pas changé depuis les Grecs jusqu'à nous, est

(1) De aqualibus, in Scolopendra.

(2) Hist. insect. pag. 44. & seqq.

(3) De nat. animal. Lib. XIII. 23.

(4) Des Poissons, Liv. XVI. ch. 12. & apud Gefn. de aqualib. in Scolop.

(5) σκορδύλα, ἡ.

(6) Hist. Lib. IX. cap. 15.

(7) σκορπίς, ἡ.

(8) Synonimia pisc. pag. 75.

(9) ὁ Ἀριστοτέλης σκορπίος ἔσθ' σκορπίδας ἐν διαφόροις τόποις δυσμάζει· ἀδηλον δὲ εἰ τὸς αὐτὸς λέγει. Deipnos. Lib. VII. cap. 20. pag. 320.

(10) σκορπίος, ὁ.

facile à reconnoître. On distingue seulement des variétés dans le même genre. Pline, d'après Apollodore, Elie & Bochart, en comptent jusqu'au nombre de neuf (1), parmi lesquelles la plus remarquable est celle qui porte des aîles (2). Il paroît, par ce qu'Aristote dit au traité *des Parties*, L. IV. ch. 6, qu'il ne connoissoit point de Scorpion volant. Lorsqu'en parlant de la martichore, Aristote dit que sa queue ressemble à celle du Scorpion, il ajoute au mot *Scorpion*, l'épithete de terrestre (3) : la même addition se trouve au Liv. V. ch. 26. Cela peut faire penser que les Anciens connoissoient, comme nos Naturalistes modernes, un Scorpion d'eau. Peut-être néanmoins Aristote n'a-t-il employé la désignation de Scorpion terrestre, qu'à la différence du poisson appelé Scorpion de mer, dont je parlerai plus bas. Quoi qu'il en soit, Aristote n'ayant rien dit du Scorpion aquatique insecte, il me suffira d'avertir que Swammerdam en a donné l'histoire (4).

Aristote fait remarquer trois différences entre le Scorpion & les autres insectes : qu'il a une pince ; qu'il a une longue queue ; & que son aiguillon est apparent à l'extérieur. *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Ces remarques sont fondées, mais je n'insiste pas ici sur la forme extérieure du Scorpion, parce que ceux qui n'ont pas vu l'insecte même, trouveront sa description dans tous les livres des Modernes. Pour leur en donner une sorte d'idée, on peut leur dire que le Scorpion ressemble à l'écrevisse, si ce n'est que sa queue est étroite & se termine en une pointe, à l'extrémité de laquelle est l'aiguillon.

Des observations exactes des Modernes, ont assuré que le Scorpion étoit vivipare ; que la femelle produisoit des petits vivans & bien formés (5). Ainsi Aristote s'est trompé, lorsqu'il a dit, *Hist. Liv. V. ch. 6*, que les Scorpions se reproduisoient par la voie de vers qui ont la forme d'œuf. Pline a copié cette erreur (6) : mais Elie a observé, au contraire, que le Scorpion étoit vivipare & non ovipare (7). La fécondité du Scorpion est aussi

(1) Pline, *Hist. Lib. XI. c. 25.* Elie, de nat. animal. *Lib. VI. cap. 20.* Bochart, *Hieroz. Part. II. Lib. IV. cap. 29.*

(2) Charleton décrit ces Scorpions ailés ; il leur attribue deux aiguillons à la queue, & il dit qu'on les trouve dans les Indes, en Egypte & en Italie. *Exerc. Insecta*, pag. 30. Strabon a parlé, d'après Mégasthene, de Scorpions ailés qui se trouvent dans les Indes. *Géograph. Lib. XV. pag. 703.*

(3) Créfias, qu'Aristote copie d'ailleurs

dans le lieu où il parle de la Martichore, ne dit point le Scorpion terrestre, mais le Scorpion d'Épire. Voyez son texte au mot *Martichore*, pag. 497.

(4) *Biblia nat. pag. 229.*

(5) Voyez Swammerdam, *Biblia nat. pag. 92*, & les observations de Rédi, qu'il cite ; voyez aussi celles de M. de Marpertuis, extraites dans le *Dictionnaire des Animaux*, au mot *Scorpion*.

(6) *Hist. Lib. XI. cap. 25.*

(7) *De nat. animal. Lib. VI. cap. 20.*

Beaucoup plus grande que ne le suppose le texte d'Aristote : il ne parle que de onze petits , tandis que Rédi assure n'en avoir jamais trouvé moins de 26 dans les femelles qu'il a disséquées , & en avoir trouvé quelquefois 40. Swammerdam fait mention de 38 ; M. de Maupertuis parle de 65. Ce qui est vrai dans le texte d'Aristote , c'est la méfintelligence qui règne entre les pere & mere & les petits. M. de Maupertuis assure avoir vu une mere dévorer tous ses petits à mesure qu'ils naissoient.

Aristote prétend que la piquure des Scorpions a des effets bien différens , selon les pays & les climats ; que celle des Scorpions du Phare & d'autres endroits , n'est pas dangereuse , au lieu que celle des Scorpions de Carie , est mortelle. *Hist. Liv. VIII. ch. 29.* Il y a plusieurs observations à faire sur ce texte d'Aristote.

La premiere est relative à la situation des lieux dont il est question. J'ai traduit les Scorpions d'auprès du Phare , pensant qu'Aristote avoit voulu parler d'un de ces Phares ou tours élevées , sur lesquelles on plaçoit des fanaux pour indiquer les ports. Mais après un examen plus attentif , je vois que je me suis trompé. Le nom de Phare a été donné aux tours dont je viens de parler , parce que la premiere fut élevée dans une île appelée Pharos , qui étoit sur les côtes d'Egypte , près d'Alexandrie. Or cette construction fut , selon le récit de Pline (1) , l'ouvrage de Ptolémée (Philadelphie) , qui ne monta sur le trône que 285 ans avant l'ere chrétienne : & Aristote étoit mort au moins une année avant cette époque : il n'a donc pas pu parler , ou de la tour construite par Ptolémée , ou de celles qu'on éleva sur son modele. Le lieu dont Aristote a parlé , est , ou cette île même qui étoit sur les côtes de l'Egypte , ou une autre île du même nom , située dans la mer Adriatique (2). A l'égard de la Carie , c'est une province de l'Asie mineure sur le bord de la mer (3).

La seconde observation est , que Pline dit , en citant Aristote , que les Scorpions du mont-Latmus , en Carie , ne font aucun mal aux étrangers , tandis qu'ils tuent les gens du pays (4). Je ne fais si Pline a lu le texte d'Aristote que j'ai rapporté il y a un moment , autrement que nous ne le

(1) *Hist. Lib. XXXVI. cap. 12.*

(2) Vers le 35 degré de longitude , & le 43 de latit. B. Voyez les cartes de M. d'Anville.

(3) Vers le 46 degré de longitude , & le 37 degré de latitude B.

(4) In Latmo Cariæ monte , Aristoteles tradit a Scorpionibus hospites non lædi , indigenas interimi. *Hist. Lib. VIII. cap. 59.*

lifons ; mais je ne vois dans Aristote aucun texte conforme à la citation de Pline.

La troisième observation est relative à l'effet de la piquure des Scorpions. Suivant les idées populaires, elle est partout dangereuse & funeste : M. de Maupertuis a fait sur ce sujet des expériences qui sont presque contradictoires ; ou du moins qui prouveroient que dans certaines circonstances la piquure du Scorpion est mortelle, tandis que dans d'autres circonstances elle n'est suivie d'aucun danger (1). Les Anciens furent divisés sur ce même sujet (2) : Plutarque assure qu'on avoit vu des gens bien sains & dont l'estomac étoit bon, manger des Scorpions sans en être incommodés (3).

SCORPION DE PETITE ESPECE (4).

Aristote, en décrivant le Scorpion dont je viens de parler dans l'article précédent, observe qu'il a des pinces, comme en a aussi, ajoute-t-il, cette petite espèce de Scorpion qui s'engendre dans les livres. *Hist. L. IV. ch. 7.* Ailleurs, *Liv. V. ch. 32*, il dit que ces Scorpions sont extrêmement petits & n'ont pas de queue. Scaliger a dit avoir trouvé deux petits Scorpions de ce genre dans ses livres ; il remarque même qu'il en trouva un dans un volume d'Aristote : il étoit, dit-il, rougeâtre, couleur de chair : dès qu'on le touchoit, il se mettoit en boule (5). Je pense que ce sont ces mêmes insectes que Swammerdam a décrits comme se trouvant dans les coffres & les boîtes que l'on a été long-tems sans nettoyer. Ils sont, dit-il, très-petits, leur grosseur n'excede pas celle d'une punaise, & ils n'ont point de queue, mais ils ont des pinces entièrement semblables à celles du Scorpion (6).

SCORPION DE MER (7).

Le Scorpion de mer est un poisson, & la première remarque que je ferai sur son sujet, c'est que le nom de Scorpion ne lui a été donné pour aucune ressemblance avec l'insecte qu'on nomme Scorpion, mais parce qu'il est armé de beaucoup de piquans qui causent une douleur aigue, comme

(1) Dict. des anim. V^o. *Scorpion*.

(2) Voyez *Mercurialis*, var. lect. *L. V. cap. 6.*

(3) De util. ex inim. cap. *Oper. moral. Tam. I. pag. 150.*

(4) *σκορπιῶδες, τὸ.*

(5) De subtil. ad Card. *Exercit. 196.*

(6) *Biblia nat. pag. 96.*

(7) *σκορπίος, ὄ.*

celle de la piquure du Scorpion (1). J'ai peine à croire que les piquures du Scorpion de mer soient aussi dangereuses qu'on le prétend (2).

Aristote a dit du Scorpion de mer, qu'il avoit des appendices au pylôre en grand nombre. *Hist. Liv. II. ch. 17.* Willughbi rapporte qu'elles sont au nombre de huit ou neuf (3). Selon Aristote encore, *Hist. Liv. V. ch. 9*, le Scorpion de mer fraie deux fois ; on le trouve dans la haute mer comme sur les côtes. *Liv. VIII. ch. 13.*

Le Scorpion de mer est bien connu sur nos côtes, particulièrement sur celles de la Méditerranée : souvent sous le nom de Scorpion que les Auteurs sur-tout ont adopté ; souvent aussi sous le nom de scourpi, scorpene, crabe, rascasse, diable, crapaud de mer. On peut voir les descriptions que Rondelet, Belon (4) & Willughbi (5), en ont données ; mais celles qui me paroissent le plus intéressantes & le plus détaillées, sur-tout pour les parties extérieures, sont celles de M. Duhamel. Il observe qu'il y a beaucoup de variétés entre les poissons qu'on nomme Scorpions, sur-tout relativement à la couleur ; que les uns sont un assez bon manger, tandis que les autres sont méprisés ; qu'on pêche les uns au large, & que les autres se tiennent habituellement dans les endroits fangeux ; que les premiers sont rouges, tandis que les autres sont noirs (6). Il n'est guères possible de dire laquelle de ces variétés précisément est celle dont Aristote a parlé ; mais en même tems, on ne peut pas douter que ce soit quelque-une d'elles qu'il ait eu en vue. Leur caractère commun est une bouche très-vaste, une tête effrayante par les piquans dont elle est armée, ainsi que le dos ; des yeux très-gros & fort saillans.

S E C H E (7).

Animal du genre des mollusques. Après ce que j'ai dit, en général, de

(1) Secundum Pastinacam & Draconem nihil in mari venenatius Scorpio. In dorso & branchiis bene acutos & robustos habet aculeos, quos si Syponinus vidisset, non a similitudine terrestrium nomen duxisset scripsisset, sed ex eo potius quod quemadmodum terrenorum aculei, sic horum perniciosi sint, nuncupatos esse. Gillius, de nom. pisc. cap. 118.

(2) Rondelet pense que les aiguillons du Scorpion sont venimeux comme les dents de la vipère : ce que je ne crois pas ; car on n'aperçoit point à l'attache

de ces aiguillons le réservoir du venin qui est à la gencive des vipères. Duhamel, traité des pêches. Part. II. sect. 5. pag. 89.

(3) De piscibus pag. 331 & 332.

(4) Apud Gesn. de aquat. in Scorpio & Scorpæna.

(5) De piscibus, pag. 334.

(6) Traité des pêches, Part. II. sect. 5. chap. 2. pag. 87 & suiv. Hicésius, au rapport d'Athénée, avoit déjà fait les mêmes observations. Deipnos. Lib. VII. cap. 20, pag. 320.

(7) σπηρία, ή.

ces animaux, au mot *Mollusques* (1), où j'ai pris principalement pour guide, la description de la Seche, par Swammerdam, il ne me reste qu'à rappeler ici ce qu'Aristote a dit de particulier à la Seche.

Le plus rusé des mollusques, selon Aristote, est la Seche. Elle ne jette pas seulement son encre quand elle a peur, comme le polype & le calmars, mais elle se sert de cette liqueur qu'elle a en grande abondance & qui est fort noire, pour former autour d'elle un nuage obscur dans lequel elle s'enveloppe; soit lorsqu'il faut échapper à la main du pêcheur, soit lorsqu'elle veut attraper les poissons en se rendant invisible. Elle saisit alors de gros poissons & même des muges. *Hist. Liv. IV. ch. 1*, & *Liv. IX. ch. 37*, & *des Parties, Liv. IV. ch. 5*. De pareils traits d'esprit, dont malheureusement on peut douter (2), n'ont pas manqué de rendre la Seche célèbre (3). Plutarque compare la Seche aux Dieux d'Homere, lorsqu'ils enveloppoient d'un nuage les heureux mortels qu'ils vouloient dérober aux fleches de leurs ennemis (4). Aristote donne encore au mâle de la Seche, du courage & de l'amitié pour sa femelle: il dit que quand on a harponné une Seche femelle, le mâle accourt pour la secourir, au lieu que si on harponne un mâle, la femelle s'enfuit (5). *Hist. Liv. IX. ch. 1, pag. 535*.

Le mâle se distingue de la femelle, dans l'espece de la Seche, comme dans celle des Calmars & des Polypes, par deux corps rouges, ressemblans à des mammelons, qu'on trouve dans le ventre de la femelle, & qui ne sont point dans le ventre du mâle. *Hist. Liv. V. ch. 18*. Ils sont encore faciles à distinguer, parce que le dos du mâle est plus noir & plus bariolé que celui de la femelle. *Ibid. & ch. 12*. Swammerdam a décrit en détail la maniere dont les différentes couleurs du dos de la Seche sont disposées: elles forment, selon lui, un ensemble fort agréable (6).

(1) Pag. 510.

(2) Quisnam usus sit hujus atramenti vix determinavero; qui nequidem certus novi an sepia e conspectu piscium ipsi inhiantium, sese eripiendi gratiâ id eructet: neque enim experiundo hactenus quidpiam circa hanc rem didici. Swammerd. *Bibl. nat. pag. 891*.

(3) Plutarc. Quænam anim. an terr. an aquat. &c. *Elie de nat. anim. Lib. I. cap. 34*.

(4) ... ποιήσασα περι αὐτὴν σκότος... ἀπομιμνήσκου τοῦς Ὀμήρου θεῶς κυανέη νεφέλη πολλάκις οὓς ἂν σῶσαι θέλωσιν

ὑφαιρμένους ἢ διακλέπτουσι. *Ubi modò.*

(5) Pline répète tout ceci, *L. IX. ch. 29*.

(6) Dorsii pictura spectaculum exhibebat jucundissimum. Plurimis enim superficies ejus intertexta erat striis albicantibus, tanquam totidem venulis, quas puncta nigra, exigua, distinguebant. Inter albas verò istas strias cutis cernebatur saturatius colorata, majoribusque punctis nigris notata. Qua striæ desinebant, complures maculæ, albæ, rotundæ, ac ovatæ conspiciebantur, quin etiam ipsa striarum extrema rotundam atque pyriformem figuram præ se ferebant. *Mollicula corporis margo paulò profundius*

La Seche se reproduit en toutes saisons, elle jette ses œufs près de terre, parmi l'algue, les roseaux, &c. où ils s'arrêtent. Elle ne les jette qu'à plusieurs reprises, comme si elle souffroit. Cette opération dure quinze jours. *Hist. Liv. V. ch. 12 & 18.* En comparant ce qu'Aristote dit dans ces deux endroits, & encore au *Liv. VI. ch. 13*, il paroît qu'il entend qu'après la ponte, la femelle jette de son encre sur ses œufs, ce qui les rend noirs de blancs qu'ils étoient, & les fait grossir; & que le mâle les arrose de sa liqueur féminale, liqueur visqueuse qui les attache l'un à l'autre & en forme comme une grappe. J'ai dit au *Liv. V. ch. 12*, qu'après que la femelle avoit jetté ses œufs, le mâle répandoit dessus sa liqueur féminale. Il y a de l'incertitude sur la maniere dont on doit lire ce texte, & à ce que j'ai dit à ce sujet dans les variantes, il faut ajoûter que Rondelet retranchant absolument le mot qui signifie *liqueur féminale*, prétend que le mâle souffle seulement sur les œufs. Mais ne peut-on pas remarquer avec Gesner, que c'est une absurdité d'attribuer un souffle à un animal tel que la Seche? Ce qu'Aristote dit au *Liv. VI. ch. 13*, me paroît décider la leçon qu'on doit suivre au *Liv. V. ch. 12*, & indépendamment du Manuscrit que j'ai cité dans les variantes, & qui appuie la leçon que j'ai adoptée, j'ai en ma faveur le sentiment de Gesner (1).

Les Seches ne vivent pas plus long-tems que les polypes: elles ne vont pas à deux ans. *Hist. L. IX. ch. 37.* Les Anciens mangeoient ces animaux, comme ils mangeoient les calmars & les polypes (2).

S É L A Q U E S (3).

Le mot *Sélaques* est tout grec. Je l'ai employé pour éviter une périphrase qui seroit revenue trop fréquemment, & qui auroit été l'explication de ce mot. Il dérive, selon l'interprétation de Gallien, de ce que la peau des Sélaques paroît lumineuse pendant la nuit: elle est phosphorique (4). Selon à rapporté cette observation d'Aristote sans la contredire ni la confirmer (5); j'aurois désiré trouver quelque chose de plus assuré sur ce phénomène. Quoi

purpurascens, punctisque subtilioribus guttata, nonnullis insuper maculis orbicularibus, albis, interstinguebatur; inde vero versus extremitatem suam albidior fiebat, tandemque in limbum saturatè purpureum terminabatur. *Biblia naturæ, pag. 881.*

(1) *De sepia.*(2) Athénée, *Deipn. L. VII. p. 324.*(3) *σελάχη, τὰ.*(4) *τραχὺ ἢ λαμπρὸν, ἐν τῇ νυκτὶ τὸ δέρμα τῶν τοιούτων ἐστὶ ζώων. διὸ ἢ τινες ἀπὸ τοῦ σέλας ἔχουσιν ὀνομασθαι φήσιν αὐτὰ τὰ σελάχια. De alim. 3.*(5) De la nature des Poissons. *Liv. I. ch. 7. pag. 52.*

qu'il en soit, Pline attribue à Aristote le premier usage de la dénomination de Sélaques; quant à lui il l'a changée & il a indiqué les mêmes animaux par le nom de *Cartilagineux*: expression fondée sur un autre de leurs caractères, observé par Aristote, *Hist. Liv. III. ch. 7*, savoir qu'ils n'ont que des cartilages au lieu des arrêtes des autres poissons (1). La dénomination de Pline a été adoptée & suivie presque généralement, jusqu'au tems où quelques Modernes ont mis le mot *Chondroptérygiens*, à la place du mot *Cartilagineux*. (2). Mais ces deux expressions sont presque synonymes: leur principale différence consiste, en ce que la première est tirée du grec, au lieu que la seconde est la traduction d'un mot latin; & en ce que la première fixe l'idée particulièrement sur la qualité des nageoires.

Les Sélaques sont donc des animaux aquatiques, qui nagent, qui ont des ouies, & dont les chairs sont soutenues par des cartilages. Aristote les a mis dans la classe des poissons: plusieurs Naturalistes les en distinguent: je renvoie sur ce sujet à ce que j'ai dit au mot *Poisson* (3). Les plus connus des Sélaques, sont la raie, la torpille, la pastenaque, les chiens de mer. Aristote avoit fait des Sélaques une classe de poissons tout-à-fait séparée des autres, par des attributs dont je parlerai dans un moment, mais sa distribution s'est trouvée inexacte (du moins en comprenant sous le mot Sélaques les mêmes animaux que l'on a compris sous le nom de cartilagineux): parce qu'il y a des poissons, tels que l'esturgeon, qui ont des cartilages au lieu d'arrêtes, & qui d'ailleurs ne ressemblent point aux autres cartilagineux. Willughbi restraint donc la dénomination de Sélaques proprement dits, aux poissons qui sont ovipares intérieurement & vivipares extérieurement (4); après quoi il distribue ces Sélaques en deux classes principales; Sélaques longs & ronds, Sélaques larges ou plats. Dans la première

(1) *Planorum piscium alterum est genus quod pro spina cartilaginem habet, ut raia, pastinacæ, squatinæ, torpedo, & quos bovis, lamia, aquila, ranæ nominibus græci appellant. Quo in numero sunt squali quoque quamvis non plani. Hæc Græcè in universum σελόχη appellavit Aristoteles primus hoc nomine eis imposito. Nos distinguere non possumus, nisi cartilaginea appellare libeat. Omnia autem carnivora sunt talia, & supina vescuntur, ut in Delphinis diximus. Et cum ceteri pisces ova pariant, hoc genus solum, ut ea quæ cete appellant, animal parit, excepta quam ranam vocant. Lib. IX. cap. 24.*

(2) Voyez ci-dessus le mot *Poisson*, pag. 668 & 669.

(3) Pag. 662 & suiv.

(4) De piscibus. *Lib. I. pag. 21.* En ceci Willughbi est d'accord avec Aristote, qui voulant définir les Sélaques, au *L. III. ch. 1. de son histoire*, dit que ce sont des animaux sans pieds, qui ont des ouies & qui sont vivipares; mais au *L. II. ch. 13*, Aristote compte la grenouille de mer parmi les Sélaques, quoique, suivant lui-même, elle ne soit pas vivipare. Il y a donc quelque doute sur la véritable étendue qu'Aristote a donnée au mot *Sélaque*.

classe,

classe, il fait des subdivisions à raison de la forme de la tête, des dents, des épines. Dans la seconde classe, il fait de pareilles subdivisions, mais à raison de la forme de la queue, & des piquans dont tout le corps ou la queue seulement est armée (1).

Aristote a fait un assez grand nombre de remarques, qui s'appliquent aux Sélaques en général. Les premières portent sur les ouies, qui sont apparentes à l'extérieur, & découvertes. *Hist. Liv. I. ch. 5, & Liv. II. ch. 13.* Ils ont de chaque côté de la tête, la plupart, cinq trous, & quelques-uns, sept, qui communiquent à leurs branchies, & qui ne sont point recouverts (2). Mais ce n'est pas seulement par leur ouverture extérieure que ces branchies diffèrent de celles des poissons: elles en diffèrent aussi par leur conformation, & il y a au moins des soupçons que quelques espèces de Sélaques ont des poumons outre leurs branchies (3).

Une seconde remarque d'Aristote, est relative à la manière dont les Sélaques se reproduisent. Ils sont, dit-il, intérieurement ovipares, & extérieurement vivipares. *Hist. Liv. I. ch. 5, Liv. III. ch. 1, & Liv. VI. ch. 10.* La matrice des femelles de ces animaux, a une conformation particulière. Les deux cornes de la matrice contiennent les œufs, qui descendent delà dans une partie commune où ils éclosent. Cette partie commune forme le corps de la matrice. Ce que je viens d'appeller les cornes, & que quelques personnes nomment ovaires, d'autres, matrice, paroît être plus grand dans les Sélaques que dans les autres Animaux, parce qu'il y est contenu des œufs qui sont fort gros. Aristote avoit eu raison de remarquer dans la matrice des Sélaques, particulièrement dans celle des chiens de mer, deux glandes blanches, qui distillent dans l'ovaire une liqueur blanchâtre, de la nature du blanc de l'œuf (4).

(1) De piscib. *Lib. III. pag. 45.*

(2) Willughbi, *ubi modò.*

(3) Voyez Von-Linnée, *Systema nat. pag. 348*, à la note, édit. de 1767.

(4) Je crois devoir transcrire ici la description de la matrice des Sélaques, par Willughbi. In foemina, a diaphragmate non longè, vitellarium duplex est, ex ovis plurimis constans. Ova simul duo, in singulis racemis singula, maturescunt & in uterum delabuntur... Sunt autem ova rotunda feu globosa, dum adhuc in vitellario sunt, fatis tamen grandia cum jam matu-

ra; cortice duro minimè testà, albumine nullo. Paulò infrà vitellarium uterus in duo corpora glandulosa dividitur, quæ tamen in medio pervia sùnt. Hæc corpora in raia utero D. Needham observavit, eorumque usum assignat. Propè ingressum, inquit, ovarii, occurrunt corpora duo albicantia, glandulosa, quæ succum albugineum copiosum ovario infundunt, spermatis testium aprugnorum similem, albuminis materiam.... Notandum autem quod licet raia ova insolentem vehiculi manualis aut sandapilæ figuram in utero as-

D'autres observations moins importantes, sont également confirmées par l'expérience & par les Modernes. Elles consistent en ce que la plupart des Sélaques n'ont point d'appendices à l'estomac, comme en ont les autres poissons; *Hist. Liv. II. ch. 17*; qu'ils sont carnivores & qu'ils ont la bouche en dessous de la tête; *Ibid. Liv. VIII. ch. 2*; que leur foie devient gras, & qu'on en tire de l'huile; *Ibid. Liv. III. ch. 17*. Aristote a parlé enfin, *Hist. Liv. V. ch. 5*, de deux appendices que les Sélaques mâles, de la plupart des especes, ont auprès de l'anus. Les Modernes pensent que c'est une double verge qui leur sert à s'accoupler (1).

SÉNATEUR (2).

Voyez *Roitelet*, ci-dessus, pag. 731.

SENSATION (3).

Ce n'est pas dans les Anciens qu'on peut se flater de trouver une théorie intéressante des sens & des Sensations dont ils sont les organes. La description exacte des organes des sens, demande une connoissance de l'anatomie plus particuliere que celle qu'ils avoient: & il y a des découvertes relatives à ce sujet, qui ne sont pas très-anciennes. A l'égard de ce que j'appelle la *Sensation*, c'est-à-dire, l'affection que l'ame éprouve à l'occasion de ce qui arrive dans l'organe du sens, il faut une métaphysique plus déliée que celle des Anciens pour en discourir, & former des systèmes raisonnables: car c'est à des systèmes que nous sommes réduits sur ce second objet. Nous avons le toucher & la vue, pour nous aider à décrire les organes des sens: nous n'avons pour expliquer l'action de l'ame (4), que les ressources

sequantur, quando tamen in vitellario hærent, figuram aliis omnibus vitellis communem, hoc est, globosam retinent. *De piscib. Lib. I. cap. 17.*

(1) Voyez Willughbi, de piscib. p. 18 & 45. Ray, Synop. pisc. pag. 18. Artédi, Philos. Ichthyol. pag. 14. Linn. Syst. nat. pag. 348.

(2) πρέσβυς, δ.

(3) αἰσθησις, ἡ.

(4) « Dans presque toutes les Sensations, dit le P. Malebranche, il y a quatre choses différentes que l'on conçoit, parce qu'elles se font toutes ensemble & comme en un instant... La première est l'action de l'objet; dans la

» chaleur, par exemple, l'impulsion & le mouvement des petites parties du bois contre la main. La seconde est la passion de l'organe du sens, c'est-à-dire, l'agitation des fibres causée par celle des petites parties de feu. La troisième est la passion, la sensation, ou la perception de l'ame, c'est-à-dire, ce qu'un chacun sent quand il est auprès du feu. La quatrième est le jugement que l'ame fait, que ce qu'elle sent est dans sa main & dans le feu ». *Recher. de la vérité, Liv. I. ch. 10.* Entre ces quatre choses, les Physiologistes ont beaucoup avancé, par leurs observations, la connoissance des deux premières. Les réflexions des

de notre imagination, & quelque trompeurs que soient nos sens; ils le sont moins encore que notre imagination.

En considérant les sens en général, on voit dès les premiers âges de la philosophie, les esprits partagés sur deux importantes questions : nos sens sont-ils véridiques ou trompeurs ? sont-ce nos sens qui connoissent, ou l'ame par l'organe des sens (1) ? Dans la philosophie toute matérielle d'Epicure, on poisoit pour principe que le témoignage des sens étoit infaillible (2). Ainsi il ne falloit pas croire que le disque du soleil fût plus grand qu'il ne paroït-foit à l'œil (3); & c'étoit dans l'organe même de la Sensation qu'on plaçoit le sentiment (4). Dans la philosophie intellectuelle de Platon, le sentiment étoit une opération de l'ame qui envisage les choses extérieures par les organes du corps (5).

Le système d'Aristote, sur les opérations des sens, tel qu'il se trouve exposé dans les trois livres *sur l'Ame* (6), & dans le livre *sur les Sensations* (7), est fort obscur, étant continuellement embarrassé des idées de la philosophie péripatéticienne sur les formes & les qualités des corps. Ce peut être un des ouvrages d'Aristote qui ait été le plus gâté par les Arabes. Cependant, voici deux propositions qui paroissent fort claires, & qu'on peut regarder comme fondamentales. La première, est que le sentiment est une opération de l'ame qui se fait par le moyen du corps (8); la seconde, est qu'il faut

Logiciens & des Métaphysiciens, nous ont appris à être fort réservés sur la quatrième, & à suspendre notre jugement :

mais qui parviendra jamais à expliquer la troisième ?

(1) Voyez le traité de Plutarque, de *placuis Philos. Lib. IV. cap. 8 & 9.*

(2) Quid majore fide porro, quam sensus haberi

Debet ? an ab sensu falso ratio orta valebit

Dicere eos contra, quæ tota ab sensibus orta est ?

Qui nisi sint veri, ratio quoque falsa sit omnis.

An poterunt oculos, aures reprehendere ? an aureis

Tactus ? an hunc porro tactum sapor arguet oris. Lucret. *De rer. nat. L. IV.*

(3) Nec nimio solis major rota, nec minor ardor

Esse potest, nostris quam sensibus esse videtur. Idem, *Lib. V.*

(4) Dicere porro oculos nullam rem cernere posse,

Sed per os animum, ut foribus spectare reclusis,

Desipere est, contra cùm sensus dicat eorum :

Sensus enim trahit atque acies detrudit ad ipsas. Idem, *Lib. III.*

(5) Voyez Plutarque, *ubi sup.* C'est cette doctrine que Cicéron expose dans son premier livre des *Tusculanes*, en ces termes : Nos ne nunc quidem oculis cernimus ea quæ videmus. Neque enim est ullus sensus in corpore, sed, ut non solum Physi-

ci docent, verum etiam Medici, qui ista aperta & patefacta viderunt; viæ quasi quædam sunt ad oculos, ad aures, ad nares, à sede animi perforatæ. n. 20.

(6) *περί ψυχῆς.*

(7) *περί αἰσθήσεως ἔ αἰσθητῶν.*

(8) *ἡ αἰσθησις διὰ σώματος γίνεται τῆ*

ψυχῆς. De sensu & sens. cap. 1.

D d d d d ij

distinguer le rapport des sens, du raisonnement que l'on forme sur ce rapport & qui peut être faux (1).

Plutarque rapporte que les Stoïciens comptoient cinq sens propres, savoir, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût & le toucher (2). Apparemment, d'autres Philosophes en comptoient un plus ou moins grand nombre. Il ajoute qu'Aristote, sans dire qu'il y ait un sixième sens, admet un sens commun (*Sensorium commune*), qui juge des rapports de tous les autres (3). Ce système est effectivement établi dans son troisième Livre de l'Ame : mais il y est mêlé de beaucoup d'obscurités.

Les Modernes comptent, en général, cinq sens, comme les Anciens : quelques-uns ont voulu y en ajouter un sixième, qui seroit l'organe des Sensations qui accompagnent dans les Animaux la propagation de leur espèce. Quoique cette Sensation ne soit, dit M. le Cat, qu'un toucher extrêmement délicat, elle n'est pas moins très-distinguée du toucher, & même beaucoup plus que l'odorat n'est distingué du goût (4). A l'égard de ce *Sensorium commune*, qui comparé & qui juge les rapports des sens, ee ne peut être que l'ame.

Le toucher est le sens le plus généralement commun à tous les Animaux ; tous l'ont sans exception, suivant Aristote. *Hist. des Anim. Liv. I. ch. 3, Liv. IV. ch. 8, & de l'Ame, Liv. II. ch. 3*. Les autres sens tiennent beaucoup du toucher : c'est un tact plus fin & plus parfait. « Le sentiment du » toucher, dit M. le Cat, est comme la base de toutes les autres Sensations ; » c'est le genre dont elles sont des espèces plus parfaites (5) ».

Balbus veut, dans Cicéron, que les sens de l'homme soient tous plus parfaits que les sens des Animaux (6). Aristote ne pensoit pas de la même manière, & l'expérience paroît être en sa faveur. Il dit que le toucher est le plus parfait de nos sens ; c'est-à-dire, celui dont les relations sont le plus sûres ; que le goût vient ensuite : mais que les autres sens sont défectueux à bien des égards : *Hist. des Animaux, Liv. I. chap. 15* : ou, suivant la leçon du traité de l'Ame, *Liv. II. ch. 9*, l'homme est à l'égard de ces sens, au-dessous d'un grand nombre d'Animaux (7). Il est certain qu'un oiseau de

(1) ἡ αἰσθησις τῶν ἰδίων αἰεὶ ἀληθής.... διακριθεῖσθαι δ' ἐνδέχεται ἢ ψευδῶς. De anima, *Lib. III. cap. 3*. Voyez aussi le *ch. 8* du même livre.

(2) De placit. Philos. *Lib. IV. cap. 10*.

(3) Ibid.

(4) Traité des Sens, édit. de 1744, pag. 16.

(5) Ubi modò, pag. 4.

(6) Omnis sensus hominum multò antecellit sensibus bestiarum. De nat. Deor. *Lib. II. n. 38*. Peut être cependant Balbus a-t-il entendu parler plutôt des sentimens réfléchis qui naissent à l'occasion des sensations, que des sensations elles-mêmes. Voyez la suite du texte de Cicéron.

(7) Dans l'histoire des Animaux, on

proie voit de beaucoup plus loin & plus juste que l'homme ; pareillement un chien de chasse a l'odorat plus subtil que l'homme. Cependant on peut voir dans M. le Cat, par rapport à l'odorat, entr'autres, que la généralité de l'observation que je viens de faire, n'est pas sans exception (1).

On trouve dans les Anciens, des remarques sur l'odorat, qui peut-être mériteroient d'être un peu suivies. Il y a des odeurs, dit Aristote, qui ne causent qu'un sentiment de plaisir, telles que celles des fleurs ; il y en a d'autres qui invitent en même temps à manger, telles que celles des viandes. La Sensation des premières odeurs, est, selon lui, particulière à l'homme : les Animaux ne fuient point les odeurs que nous appelons fétides : ils paroissent en éviter quelques-unes, comme celle du soufre & du bitume ; c'est pour une autre cause que la seule fétidité ; c'est parce que les vapeurs qui émanent de ces corps, les font souffrir, de même que la vapeur des charbons cause à l'homme des maux de tête, & souvent la mort. *Des Sensations, ch. 5.* Lucrece veut quelque chose de plus encore : il prétend que l'organe de l'odorat, chez les Animaux, a une analogie de conformation avec les corpuscules qui émanent de certains corps, de sorte qu'ils sont frappés, les uns de telle odeur, les autres de telle autre odeur, selon les alimens que la nature leur a destinés (2).

Le toucher étant commun à tous les Animaux & répandu par presque tout le corps, Aristote en a conclu, *Hist. Liv. I. ch. 4*, que son organe étoit une partie similaire, telle que la chair & ce qui y répond. Nieuwentyt (3) & M. le Cat (4), en établissent l'organe dans la peau, non pas néanmoins dans toutes les parties de la peau, mais, suivant l'expression de M. le Cat,

lit, ἔχει ἀκριβεστέτην ἀνθρώπος τῶν αἰσθήσεων. ἴην ἀφ' ἧν, δεύτεραν δὲ τὴν γεῦσιν. ἐν δὲ ταῖς ἄλλαις λείπεται πολλῶν. Dans le traité de l'Âme, on lit ainsi le dernier membre de cette phrase, ἐν μὲν γὰρ ταῖς ἄλλαις λείπεται πολλῶν τῶν ζώων. Faut-

il suppléer dans l'Histoire des Animaux, les mots τῶν ζώων? Gaza & Niphus son Commentateur, l'ont pensé : & cela peut être vrai.

(1) Traité des Sens, pag. 35.

(2) Quò pacto nareis adfectus odoris

Tangat agam. Primum res multas esse necesse est,
Unde fluens volvat varius se fluctus odorum,
Nam fluere & mitti volgo spargique putandum est.
Verum aliis aliis magis est animantibus aptus,
Dissimileis propter formas ; ideoque per auras
Mellis apertam quamvis longè ducuntur odore,
Vulturibusque cadaveribus.

De nat. rer. Lib. IV.

(3) L'existence de Dieu dém. par les merveilles de la nature, pag. 175.

(4) Traité des Sens, pag. 7.

dans les capillaires nerveux qui, après avoir concouru par leur entrelacement à la formation de la peau, se terminent à sa surface externe, & là se dépouillant de la paroi que leur fournit la dure-mère, se partagent en plusieurs lambeaux qui se collent à la surface de la peau & entr'eux. Ces parties nerveuses existant dans tous les Animaux, on ne doit pas être surpris que le toucher soit commun à tous.

A l'égard des organes des autres Sensations, ils sont assez manifestes dans les grands Animaux terrestres. On sait que les membranes qui tapissent le nez sont l'organe de l'odorat, que la langue est l'organe du goût; l'oreille, l'organe de l'ouïe; l'œil, l'organe de la vue. Il faut lire dans les Modernes que j'ai déjà cités, dans Muffchenbroeck (1), ou dans quelqu'un de nos Anatomistes célèbres, la description merveilleuse de ces organes. Mais un objet qui demande à être éclairci, c'est quel est l'organe de ces Sensations, ou de quelques-unes d'entr'elles, dans les Animaux qui n'ont point, les uns de langue, les autres de narines, les autres d'oreilles, au moins apparentes. Aristote rend compte, dans son *Hist. Liv. IV. ch. 8*, de plusieurs observations qui tendent à prouver que les Animaux ont des sens dont nous ne leur connoissons point d'organes semblables aux nôtres. Il faudroit, après avoir d'abord bien vérifié les observations d'Aristote & les conséquences qu'il en tire, rechercher quel est l'organe de l'ouïe, de l'odorat ou du goût, dans ces animaux privés de parties semblables ou analogues aux nôtres. Cette matière ne me paroît pas avoir été encore suffisamment travaillée.

S E R I N (2).

Je traduis ainsi le nom d'*acanthyllis*, employé par Aristote, *Hist. L. IX. ch. 13*. C'est un oiseau dont il ne dit autre chose, sinon que son nid est artistement fait; que ses parties sont entrelacées les unes avec les autres, & que l'on diroit d'une pelotte de filasse, ayant seulement une petite ouverture. Comme je ne vois rien dans cette description qui ne puisse s'entendre du nid du Serin, j'ai suivi le grand nombre des Ornithologistes; ils s'accordent à dire que l'*acanthyllis* d'Aristote est notre Serin (3). Cependant M. Brisson prétend que l'*acanthyllis* est plutôt le tarin (4).

Il n'auroit peut-être un doute, de ce qu'un Auteur comique, cité par

(1) Essais de Physique,

(2) ἀκανθυλλίς, ἄ.

(3) Belon, de la nature des oiseaux,

Liv. VII. ch. Gefner, in *acanthid.*
Bochart, Hieroz. Part. II. Lib. I. cap. 21.

(4) Ornithol. Tom. III. pag. 65.

Athénée, parle des *acanthyllis*, comme d'oiseaux que l'on mange, tandis qu'il n'est pas d'usage de manger des Serins; mais si l'on fait attention aux autres oiseaux nommés dans les mêmes vers, & à ce que l'Interlocuteur ajoute, qu'on lui apporte tous les oiseaux qu'on pourra trouver, on verra qu'il ne suit pas de ce texte, que les Serins fussent un mets plus commun parmi les Grecs que parmi nous (1).

Le Serin est trop connu pour nous arrêter davantage à le décrire; on peut lire son histoire dans M. de Buffon (2).

S E R P E N T (3).

Dans ce qu'Aristote a dit des Serpens, il faut distinguer ce qui doit s'entendre des Serpens en général, de ce qui s'applique à quelques especes particulieres. Je commence par les observations qui me paroissent convenir à tous les Serpens.

Le Serpent, dit Aristote, tient aux deux grandes divisions des Animaux; il y a des Serpens d'eau comme des Serpens de terre. *Hist. Liv. II. ch. 14.* Je réserve ce qui regarde les Serpens d'eau à l'article suivant; ici il fera question du Serpent de terre.

Aristote a mis le Serpent dans la classe des Animaux qui ont des demeures souterraines: il leur attribue un caractère bas & traître. *Hist. Liv. I. ch. 1.* La nature, dit le Chevalier Linnée, les ayant jettés sur la terre nue, sans leur donner aucun membre, & exposés ainsi aux injures de tous les Animaux, leur a distribué pour armes le poison. Il est renfermé dans une vésicule à laquelle sont attachés deux traits tout-à-fait semblables à des dents, mais placés hors la ligne de la mâchoire supérieure: ils les font sortir & rentrer à leur volonté. Tous les Serpens n'ont pas ce poison, il n'y en a guères que la dixieme partie qui l'aient; mais la peau de tous est variée de différentes couleurs, & ainsi il est difficile de distinguer à l'extérieur ceux qui sont venimeux de ceux qui ne le sont pas (4). Dans presque tous les

(1) περιδικια λάβε τέτραρ' ἢ ἢ κέντε, δασύποδας τρεῖς, σφυδάρια δ' ὅσον ἐντραγεῖν, ἀκανθυλλίδας, βιτλάκους, σπινία, κερχνηδας, τάτ' ἄλλα ἄτ' ἂν ἐπιτύχης. *Deipnos. Lib. II. pag. 85.*

(2) *Hist. des ois. Tom. VII. pag. 1.*

(3) ὄφις, ὄ.

(4) Serpentes nudâ in terra rejectos, artuum ministerio expertes, omnium inju-

riæ expositos, armavit natura conservatrix suis armis, horrentibus execrabili veneno, pessimorum pessimo, in diversis diversis. Sunt autem hæc tela dentibus simillima, sed extra maxillam superiorem collocata, proque lubitu exferenda & retrahenda, facculo affixa saniei, quam vulnere inflant in sanguinem, tam diri effectûs causam, cæterum inertem.... Ne verò hi spoliati

siecles on a parlé des *Pfyllés*, gens qui manient les Serpens des espèces les plus dangereuses, sans en éprouver aucun mal. Ce sont des charlatans, dont tout l'art consiste vraisemblablement, ou dans l'usage de certaines herbes, ou dans l'adresse à enlever les deux traits avec lesquels le Serpent cause les blessures (1).

Quoique les Serpens n'aient point de pieds, le mouvement qu'ils font pour avancer se marque en quatre points : *Hist. Liv. I. ch. 5* ; c'est une observation déjà faite au mot *Reptiles* (2) ; il y a été dit que les serpens étoient de ces reptiles dont le mouvement progressif consiste en une ondulation dont les courbures sont paralleles à l'horison.

Par rapport à la conformation des parties intérieures, Aristote compare le serpent avec le lézard, & il entre dans quelques détails sur ce sujet, soit dans son *Hist. Liv. II. ch. 17*, soit dans le traité *des Part. L. IV. ch. 11*. On peut consulter ces deux endroits, mais il y a quelques additions à y faire, d'après les Modernes. Les plus importantes sont, que le cœur n'a qu'un ventricule, & que quoique les Serpens respirent par le moyen de poumons, néanmoins l'inspiration & l'expiration ne se succèdent point dans des tems courts & égaux, ainsi que dans l'homme ; mais lorsqu'ils ont une fois inspiré l'air, ils le conservent long-tems dans leur poumon (3). Il faut remarquer encore, que les mâchoires des Serpens sont susceptibles de se dilater, & qu'elles ne sont pas articulées, ou plutôt que leur articulation est d'une nature toute particulière (4), de maniere que les Serpens avalent des corps qui ont deux & trois fois leur grosseur (5). Aristote a dit que l'épine dorsale de Serpens étoit de la nature de l'arrête des poissons ; il auroit dû dire qu'elle étoit cartilagineuse (6).

La femelle est plus grande, dans l'espèce du Serpent, que ne l'est le mâle. *Hist. Liv. IV. ch. 10*. Les mâles n'ont point de testicules, mais seulement

miserique armis quæ ipsis superessent nihilum scævirent, decimam quamque tantum speciem armavit imperans ; sed versipelles eos voluit, ut dubii omnes metuerentur ab omnibus. *Syst. nat. édit. 1767, pag. 348.*

(1) Voyez l'histoire des Serpens, qui est dans le recueil des œuvres de Gesner, fol. 17 & 20. V° ; Von-Linnée au lieu que je viens de citer & pag. 383 ; Hasselquist, Voyage du levant, &c.

(2) *Pag. 727.*

(3) Voyez Ray, *Synops. quadr. p. 284*, & Von-Linnée, *pag. 347*. Au surplus, Von-Linnée appuie bien la comparaison que fait Aristote, du serpent avec le lézard, car il dit : *affinitas cum lacertis tanta, ac lacertarum cum ranis, vixque limitis admittens.*

(4) Voyez Ray, *Synops. quadr. p. 321.*

(5) Von-Linnée, *pag. 380 & 386.*

(6) *Spina dorsalis cartilaginea. Linn. pag. 386.*

deux conduits suspendus au diaphragme, qui se réunissent au-dessus de l'anus. *Hist. Liv. III. ch. 1.* Des observations plus exactes ont fait appercevoir dans les Serpens, des testicules allongés. Aristote n'a point non plus parlé de leur verge: ils en ont deux, & chacune se divise encore en deux parties (1). Ils s'accouplent en s'entrelaçant si étroitement qu'on diroit d'un Serpent à deux têtes. *Hist. Liv. V. ch. 4.*

La plupart des Serpens sont ovipares; les œufs qu'ils produisent sont attachés les uns aux autres & forment comme un collier: mais la vipere même qui est ovipare (ou plus généralement ceux des Serpens qui sont ovipares); ont d'abord intérieurement des œufs. *Hist. Liv. V. ch. 34 (2).*

Les Serpens sont omnivores; ils suçent les animaux qu'ils avalent entiers; & ils rejettent ensuite par la voie des excréments, toute la masse de leur corps, *Hist. Liv. VIII. ch. 4.* Ils peuvent vivre fort long-tems sans manger, *Ib. Von-Linnée (3) & Ray le confirment (4).* Ils se tiennent cachés sous terre pendant les quatre mois les plus froids de l'hiver; *Hist. Liv. VIII. ch. 15;* au printems ils sortent & se dépouillent de leur vieille peau, dont ils se dépouillent encore en automne. *Ibid. ch. 17, & Liv. V. ch. 17.* Quelques personnes ont pensé, que c'étoit moins une véritable peau dont ils se dépouilloient, qu'un amas de crasse qui formoit une croûte sur leur corps; d'autres ont dit que c'étoit l'effet d'une de ces maladies, de ces especes de lepre blanche qui font sécher & lever la peau (5).

La voix des Serpens est un sifflement allongé. *Hist. Liv. IV. ch. 9.*

Entre les Animaux avec lesquels Aristote rapporte, *Hist. Liv. IX. ch. 1,* que le Serpent est en guerre, il faut remarquer ce qu'il dit de l'aigle. Il observe que l'aigle est en guerre avec le dragon (espece de Serpent); parce que l'aigle mange les Serpens. Les relations des Modernes sont fort d'accord: on rapporte que, sur la côte occidentale d'Afrique, il y a une grande quantité de Serpens, dont les plus grands ennemis sont les aigles. Leurs plumes sont si fermes & si ferrées qu'ils ne craignent pas la morsure des Serpens; ils portent un Serpent entre leurs griffes & le mettent en pieces.

(1) Voyez la description de ces organes, dans Ray, *Syn. quadr. p. 307-312.*

(2) Generationis respectu non magna est inter serpentes viviparos & oviparos differentia. Utrumque etenim genus revera oviparum est. Hoc tantum ova quæ intus concepit ovarum forma parit, & in fimecum aliumve locum calidum deponit, ubi

calore vel loci vel solis fota foetum paulatim perficiunt & excludunt; illud ovum intus in utero fovet & foetum excludit. Ray, *Synops. quadr. pag. 285.*

(3) Pag. 346.

(4) Pag. 284.

(5) Voyez l'histoire des Serpens dans les œuvres de Gesner, fol. 4.

pour servir de nourriture aux aiglons, sans en recevoir le moindre mal (1). J'ai parlé au mot *Criquet* (2), des combats de la fauterelle avec le Serpent.

Aristote a parlé de la grandeur des Serpens de Lybie (Afrique); on rapportoit qu'ils pouvoient dévorer des bœufs entiers: *Hist. Liv. VIII. ch. 28* (3). On ne manque pas d'affertions semblables dans nos relations modernes (4). Il y a de l'exagération à craindre, néanmoins la vérité est qu'il existe des Serpens d'une grandeur énorme. On peut voir ceux qui ont été décrits par Séba.

Entre les différentes espèces de Serpens dont Aristote a particulièrement fait mention, il y a d'abord l'Aspic, le Dragon, le Sacré & la Vipere, auxquels j'ai donné leurs articles séparés. Je vais parler ici de quelques autres.

Au *Liv. VIII. ch. 29*, de son *Histoire*, Aristote décrit plusieurs petits Serpens mais sans donner leur nom. Il parle d'un, entr'autres, qui se trouve dans le *Silphium*: c'est-à-dire, selon l'interprétation de Niphus, dans les champs où croît la plante appelée *Silphium* ou *Lasfer*. Au *Liv. VI. ch. 13*, il a nommé le Serpent aveugle. Celui-ci est bien connu des Modernes: il est de la classe des vivipares: on le nomme aveugle, non qu'il n'ait point du tout d'yeux, mais parce qu'ils sont fort petits (5). Au *Liv. I. ch. 5*, il parle des Serpens ailés qu'on disoit être en Ethiopie. C'est d'après Hérodote qu'il en fait mention, & j'ai déjà transcrit le texte de cet Historien, en parlant de l'Ibis (6). Au *Liv. II. ch. 1*, il est question de Serpens que les Egyptiens appelloient cornus, à cause qu'ils ont une éminence sur la tête. Ceci peut encore être pris d'Hérodote (7); il y a apparence que ce Serpent est le *Cerastes* (8): à moins que ce ne fussent des Serpens sur lesquels on avoit greffé, si l'on peut parler ainsi, de petites cornes; Von-Linnée en rapporte un exemple (9).

(1) *Hist. des voyages, Tom. VII. p. 461.*

(2) *Pag. 260.*

(3) Voyez plusieurs textes semblables dans l'histoire des Serpens, imprimée avec les œuvres de Gesner, fol. 1. V^o.

(4) Voyez Ray, *Synopf. quadr. p. 333.*

(5) Ray, *Synopf. quadr. pag. 289.* Les Modernes le nomment *Cacilia*. Voyez une description assez étendue de ce Serpent, dans Elien, *de nat. Anim. Lib. VIII. c. 13.*

(6) *Pag. 446.* Il faut ajouter ici la phrase qui regarde particulièrement la forme de ces Serpens. τῷ ὄφιοι ἢ μορφῇ οἰηπερ

τῶν ὄφρων. πῖλα δὲ ἔχει πτερωτὰ φορεῖ; ἀλλὰ τοῖσι τῆς νυκτερίδος πτεροῖσι μάλα σά κη ἑμπερέσασα. *Hist. Lib. II. cap. 76.* Voyez sur ces mêmes Serpens, ce que j'ai dit au mot *Dragon*, & Bochart *Hieroz. Part. II. Lib. III. cap. 12.*

(7) ὄφιοι μικροὶ, κέρως ἐν ἑκάστῳ ἔχοντες. *Lib. IV. cap. 192.*

(8) *Cerastes*, a duabus eminentiis in capite cornua referentibus. Charleton, *Exerc. pag. 35.* Voyez aussi Ray, *Synopf. quadr. pag. 287.*

(9) *Syst. nat. pag. 375.*

SERPENT D'EAU (1).

Aristote a remarqué qu'il existoit des Serpens d'eau comme des Serpens de terre ; il avertit que ceux-ci sont en plus grand nombre. Il parle de Serpens qui habitent la mer, d'autres qui habitent les eaux douces. *Hist. L. II. ch. 14.* Je ne vois pas qu'il donne de nom propre au Serpent de mer, qu'il décrit, *Hist. Liv. IX. ch. 37*, comme assez semblable au congre.

A l'égard du Serpent d'eau douce, Aristote l'a nommé au *Liv. I. ch. 1. pag. 6, Hydre*. Je n'ai pas employé ce nom, parce qu'il semble ne donner l'idée que d'un être fabuleux. J'ai employé la périphrase, *Serpent d'eau* : ce qui est l'explication du mot grec. D'un autre côté cependant j'ai eu un tort, c'est que le mot *Serpent d'eau* désigne tous les Serpens aquatiques ; au lieu qu'il y a sujet de croire qu'Aristote désigne par le mot *Hydre*, une espèce particulière de Serpent, celle que les Modernes appellent *Natrix* (2). Ce Serpent vit dans les marais & dans les lieux humides. Lorsque les marais venant à sécher, il n'habite plus que la terre, on le nomme *Cherfydre* (3).

SERRAN (4).

Le nom *chané* qu'Aristote donne à un espèce de poisson, dérive d'une autre expression grecque (5), qui signifie *bâiller*. Ce poisson est donc à proprement parler, le *bâilleur*. Epicharme, dans un vers cité par Athénée, y ajoute encore par l'épithète qu'il lui donne, & qui signifie *grand bâilleur* (6). Le nom & l'épithète de la *chané*, la font reconnoître dans un poisson qui a presque toujours la gueule ouverte, ce qui l'a fait appeller en latin *hiatula*. Son nom le plus commun, parmi nous, est *Serran* (7), & c'est celui que j'ai adopté. Il est d'autant plus aisé de le reconnoître, que, suivant un texte d'Aristote que nous n'avons plus, mais qui est cité par Athénée, ce poisson est d'une couleur rouge tirant au noir, & rayé de plusieurs lignes noires : or M. Duhamel dit du Serran qu'il a décrit, que sa couleur tiroit au noir : qu'aux endroits où le noir étoit moins foncé, il paroïsoit rouge brun tirant au pourpre, & qu'en y prenant attention on découvroit

(1) ὄφις ἑνυδρῶς.

(2) Charleton, Exerc. pag. 35. Ray ; Synopf. quadr. pag. 334.

(3) Scaliger, sur le L. I de l'Hist. des Animaux ; Bochart, Hieroz. Part. II. Lib. III. cap. 12.

(4) χάρνη, ἦ.

(5) χαινῶ, ἡστο.

(6) μεγαλοχάιδμονας χάρνας. Deip. Lib. VII. cap. 24. pag. 327.

(7) Duhamel, traité des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 3. art. 2. pag. 57.

E e e e e ij

confusément sur les côtés plusieurs raies (1). Il ne me paroît pas d'ailleurs qu'on hésite à reconnoître dans le Serran, ou la *hiacula*, la *chané* d'Aristote (2).

Aristote a compté le Serran au nombre des poissons qui habitent la haute mer. *Hist. Liv. VIII. ch. 13*. Il est tellement vorace, que quand il poursuit de petits poissons, l'estomac lui tombe par la bouche. *Ibid. ch. 2*.

Une autre remarque qui mériteroit plus d'attention, si on pouvoit la regarder comme véritable, c'est le fait qu'il n'y a, dit-on, que des femelles parmi ces poissons. Aristote annonce, à cet égard, des doutes seulement, dans son *Hist. Liv. VI. ch. 12*; il le dit plus affirmativement au *Liv. IV. chap. 11*, & dans le traité de la Génération, *Liv. III. chap. 5 & 10*. Rondelet ne s'est pas contenté d'affirmer le même fait, il a voulu l'expliquer: mais il suffit de lire les raisons qu'il en donne, pour n'y rien croire (3). M. Duhamel a averti qu'on trouvoit les mêmes assertions dans plusieurs Auteurs, mais, ajoute-t-il, nous avons si peu de confiance à cette prétendue observation, que nous ne nous arrêtons pas à la discuter (4).

SILPHE (5).

Aristote n'a nommé la Silphe qu'une seule fois, pour la compter parmi les insectes qui se dépouillent de leur peau. *Histoire, Liv. VIII. chap. 17*. Sur cette seule indication il est assez difficile de juger de quel animal il a voulu parler; cependant on s'accorde à reconnoître dans la Silphe, une mite, en latin *Blatta* (6); & même si l'on s'en rapporte à l'autorité du scholiaste d'Aristophane (7), ce doit être cette mite puante qui répand une mauvaise odeur par-tout où elle passe (8).

SINGE (9).

Le nom de Singe désigne, parmi nous, en même tems un genre & une

(1) Ubi modò.

(2) Rondelet & Belon, ap. Gesner. in aquatil. de *Chanis*; Artedi, Synon. pisc. pag. 54.

(3) Novi matronas integerrimas & castissimas, ex fenibus & prope effatis maritis ob naturalem fecunditatem liberos suscepisse. Ex quibus efficitur ut mirum videri debeat in mari, in quo fecundissima sunt animalia, erythinos & channas ex se concipere, & sine mare ova parere, quæ postea mare divina &

procreantice suâ vi perficit, masculique vicem gerit. Ap. Gesn. in aquatil. *De Chanis*.

(4) Traité des pêches, *ubi supra*.

(5) σιλπη, ή.

(6) Wotton, de differ. animal. *L. IX. cap. 223*. Charleton, Exercit. insecta, p. 49. Constant. Lexicon, V°. σιλπη.

(7) Sur la Comédie de la Paix, v. 1077.

(8) Voyez l'Auteur du dict. des Animaux & M. de Bomare, V°. Mite.

(9) πῖθηκος, ή.

espèce particulière. Je ne crois pas qu'Aristote ait pris dans cette double acception, le nom que je traduis par celui de Singe, c'est-à-dire, le nom de *Pitheque*. Il y a, dit Aristote, des animaux d'une nature ambiguë qui tient de l'homme & du quadrupède. Sçavoir, les Singes, les Kebes & les Cynocephales. Le Kebe, ajoute-t-il, est un singe qui a une queue: à l'égard du Cynocephale, Aristote ne dit pas précisément qu'il est un Singe, mais seulement qu'il est fait comme le Singe sauf quelques différences. *Hist. des Anim. Liv. II. ch. 8.*

Lorsqu'Aristote dit que le *Kebe* est un Singe qui a une queue, il sembleroit à ce moment faire du Singe un nom générique, comprenant deux espèces, l'une qui a une queue, l'autre qui n'en a point; mais lorsqu'ensuite il décrit au même lieu les parties des Singes, il est évident qu'il ne parle dans cet endroit que de l'espèce particulière du Singe qui n'a point de queue, puisque c'est un des attributs qu'il fait entrer dans sa description, & dont il cherche à rendre raison. Cet attribut est même le seul qui lui donne lieu de répéter le nom du Singe, dans le traité des parties des Animaux, *Liv. IV. ch. 10.* D'où je conclus qu'Aristote n'a entendu strictement sous le nom de Singe, que le Singe sans queue, quoiqu'il me paroisse que, sauf le caractère de n'avoir point de queue, ce qu'il dit du Singe convient au Cynocephale & au Kebe.

Il est inutile de copier ici tout ce qu'Aristote dit des parties extérieures du Singe: les observations des Modernes y paroissent conformes. Je remarque seulement que ce qu'il dit de la forme du pied du Singe, autorise à l'appeller, comme a fait M. de Buffon, *quadrumanus* plutôt que quadrupède (1). Par rapport aux parties intérieures, Aristote assure que tous ces Animaux, c'est-à-dire, Singes, Kebes & Cynocephales, les ont semblables à celles de l'homme. Il y a plusieurs différences qui ont été remarquées par MM. de l'Académie des Sciences (2); mais Aristote n'étant entré dans aucun détail sur la description de ces parties, je renvoie aux mémoires de l'Académie.

Indépendamment des Singes, des Kebes & des Cynocephales qu'Aristote nomme au chapitre 8 du second Liv. de son histoire, il nomme au *ch. 10. du même Livre*, un autre animal qui semble être de la même classe, à en juger par le nom de *cochon-Singe* qu'il lui donne. Il est difficile de mieux

(1) De Buffon, Histoire naturelle, Tom. XII. pag. 24.

(2) Tom. III. Part. II. pag. 55.

appliquer ces quatre noms à des individus connus parmi nous, que le fait M. de Buffon dans la nomenclature des Singes (1). Il conserve au Singe proprement dit, le nom grec de pitheque, & il le décrit sous ce nom. Il pense que le Cynocephale est le *magot*: le Kebe selon lui, la *mon*, & le cochon-Singe est le *babouin*, qu'il nomme *papion*. Cependant comme il me restoit sur ces applications quelques doutes dont j'ai parlé aux mots *Cochon-Singe*, *Cynocephale* & *Kebe*, j'ai conservé à ces trois animaux leur nom grec.

S I P P E (2).

Dans les éditions d'Aristote, antérieures à celle de Sylburge, on lisoit au *Liv. IX. ch. 17*, le mot *Sippé*, dans un texte où on a lu depuis, & je crois avec raison, *Sitté*. Ainsi voyez un peu plus loin, le mot *Sitté*.

S I R E N (3).

Aristote parle de deux espèces de Siren, le grand & le petit; celui-ci qui est brun, l'autre qui est noir, & de couleur variée ou tachetée. Il les compte l'un & l'autre dans le nombre des insectes du genre des abeilles, & il n'entre dans aucun autre détail. *Hist. Liv. IX. ch. 40.*

J'ai dit au mot *Bambyce*, pag. 130, que le Siren d'Aristote me paroissoit être l'abeille maçonne de nos Naturalistes. On peut voir, dans cet endroit, mes raisons. La lecture du mémoire de M. de Réaumur, sur les abeilles maçonnes, ne peut qu'appuyer ces raisons (4). Il y observe que l'abeille maçonne femelle est *noire*, & que l'abeille maçonne mâle est *rouge* (5). Ne sont-ce pas là les deux Siren d'Aristote? S'il ne semble pas qu'il y ait assez de différence entre ces Siren pour la grandeur, M. de Réaumur décrit à la fin de son mémoire (6), plusieurs espèces d'abeilles maçonnes, dont l'une pourroit être le petit Siren; l'abeille maçonne noire demeurant toujours le grand Siren.

S I T T E (7).

C'est le nom d'un oiseau qu'il seroit assez curieux de connoître, d'après les talens qu'Aristote lui donne, ou plutôt qu'il rapporte qu'on lui donnoit. Il savoit beaucoup, disoit-on, & entr'autres la médecine, ou, suivant une

(1) *Hist. nat. Tom. XII. pag. 13.*(2) *σιππη*, η.(3) *σειρην*, η.(4) *Mém.* pour servir à l'histoire des*Insectes*, Tom. VI. *mém.* 3.(5) *Pag.* 60 & 61.(6) *Pag.* 86 & suiv.(7) *σιττη*, η.

autre manière de traduire, les enchantemens. *Hist. L. IX. ch. 16.* Il fait au même lieu, quelques autres remarques, parmi lesquelles il faut s'arrêter à celle-ci, que la Sitte vit en perçant les arbres : c'est donc un oiseau du genre des pics. Belon pense que c'est le torchepot (1). La plupart des Ornithologistes l'ont suivi (2); M. Salerne remarque que la femelle pond ordinairement sept œufs, & qu'elle leur est tellement attachée qu'elle se laisse plutôt arracher les plumes, que de sortir de son nid & de les quitter (3). Ceci s'accorde fort bien encore avec les observations que fait Aristote.

S M A R I S (4).

C'est un poisson qui, comme la mœnide, change de couleur; de blanc qu'il étoit, il devient noir en été. Ce changement de couleur est sensible sur-tout aux environs des nageoires & des ouies. *Hist. Liv. VIII. ch. 30.*

Rondelet & Belon ont parlé de ce poisson, Gesner en a traité après eux. Ils lui conservent le nom de *Smaris*, mais en même temps ils indiquent les autres dénominations.

Belon nous apprend qu'à Venise, on le nomme *giralò*; à Rome, *spigaro*; dans la Grèce, *maridas* (5); à Marseille, où on le trouve en abondance, *giarets*. Les Marseillois en distinguent de deux espèces, l'une plus blanchâtre que l'autre. C'est un petit poisson que l'on sale. Belon n'a pas oublié de remarquer la propriété de changer de couleur (6).

Rondelet se trompe lorsqu'il dit que la *Smaris*, qu'il remarque s'appeller à Narbonne & en Espagne, *picarelle* (7), est le même poisson que les Grecs appellent *manis blanche* (8); il est vrai que celle-ci est ainsi nommée, comme le dit Rondelet, parce qu'elle conserve toujours sa couleur blanche, au lieu que la *Smaris* change de couleur; ou du moins il faut dire avec M. Duhamel, qu'il y a deux sortes de *Picarelles*, la blanche & la brune (9). La *picarelle blanche*, ou la *vitrière blanche*, dont parle le même M. Duhamel (10), peuvent être la mœnide. M. Brisson (11) & après lui, l'auteur

(1) De la nat. des ois. Liv. X. ch. 17.

(2) Voyez l'Ornit. de Brisson, Tom. III. pag. 589.

(3) Hist. nat. des ois. pag. 117 & 118.

(4) *σμαρίς*, ἴ.(5) Gesner observe, avec raison, que c'est le même nom qu'Aristote a employé. Sic, dit-il, & alia multa apud Græcos vocabula à M. inchoata, aliquando cum S præpositio regriuntur. In *Smaride*.

(6) De la nat. des Poiss. L. I. pag. 221.

(7) Apud Gesn. in *Smaride*.(8) Il en est mention dans Athénée; Liv. VII. ch. 18. Voyez *Mœnides*.

(9) Traité des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 3. art. 5.

(10) Additions à la fin de la 5. section de la seconde partie du traité des pêches.

(11) Système du regne animal, Or. 4. gen. 2. n. 8.

du Dictionnaire des Animaux (1), donnent également le nom de picarelle à la *Smaris*. Suivant Rondelet, ce poisson est de la grandeur du doigt & a le corps étroit. Artédi le range parmi les spares (2).

S O L E N (3).

Le Solen est un coquillage qui a conservé son ancien nom, en même temps qu'on lui en a donné de nouveaux, tels que ceux de *doigt*, *ongle*, *manche de couteau*, *coutelet*, &c (4). Les deux parties qui forment la coquille du Solen sont unies par les deux côtés, *Hist. Liv. IV. ch. 4*, & des *Parties*, *Liv. IV. ch. 7*. Le corps de l'animal se montre au dehors par les deux bouts du tuyau que forme la coquille (5). Cette coquille est lisse. *Hist. Liv. IV. ch. 4*. Les Solenes paroissent entendre quand on fait du bruit; ils s'enfoncent alors dans le sable, de sorte qu'on ne voit plus qu'une petite partie de leur coquille. *Hist. Liv. IV. ch. 8*. Ils s'enfoncent à deux pieds de profondeur, & se relevent perpendiculairement: c'est tout le mouvement qu'on leur remarque (6). Les Solenes se forment dans les fonds de sable; ils restent fixés au même lieu, sans ces especes de fils ou racines qui attachent d'autres testacées; détachés du lieu où ils étoient ils cessent de vivre. *Hist. Liv. V. ch. 15*, & *Liv. VIII. ch. 1*.

Les Conchyliologistes modernes ont décrit plusieurs especes de Solenes (7); il paroît qu'Aristote lui-même en connoissoit plusieurs especes, puisqu'il en parle dans le traité des *Parties*; *Liv. IV. ch. 7*, il dit, le genre des Solenes. Pour ce qui est de la conformation de l'animal, je renvoie au mot *Testacés*.

S O M M E I L (8).

On est assuré de la plupart des Animaux, qu'ils ont des intervalles successifs de Sommeil & de veille. Aristote rapporte, dans son *Hist. Liv. IV. ch. 10*, plusieurs observations, pour prouver que, non-seulement les grands Animaux terrestres, mais aussi les poissons & les insectes, dorment.

(1) Au mot *Picarel*.

(2) Voyez le mot *Sparis*.

(3) σωλήν, ἰ.

(4) *Sôlen*, signifie proprement en Grec un *Tuyau*; à l'égard des autres noms qu'on lui donne, voici ce que dit Gillius. Solenes, unguis quod eorum testa unguibus similis sit; digiti, quod speciem humani digiti gerant; manubrii quod ex cornu ap-

ponitur gladiis similitudinem habet. De nomin. pisc. cap. 83. Voyez aussi Gésin aquat. De *Ungue sive Dactylo*.

(5) Voyez la *Conchyl.* de M. d'Argenville. *Part. II. pag. 59* & *planche 6*.

(6) D'Argenville, *ubi modò*.

(7) Voyez d'Argenv. *Part. I. pag. 103*, & Klein, *Conchæ*, sect. 2. clas. 5. p. 163.

(8) ὕπνος, ἰ.

Mais quelle est la cause du Sommeil des Animaux ? Cette question est aussi intéressante qu'elle est difficile à résoudre. Elle avoit occupé les anciens Philosophes. Plutarque a rapporté les solutions que donnoient Alcméon, Empédocle, Diogene & Platon (1). J'avoue que je ne les entends pas, & ainsi je n'entreprends point de les expliquer. La réponse qui me paroît la plus claire, est celle de Platon & des Stoïciens, qui disoient que le Sommeil étoit le repos & comme le relâchement de l'esprit sensible ; mais cette réponse ne satisfait pas davantage : car d'abord, qu'est-ce que l'esprit sensible ? Ensuite, quelle peut être la cause de son relâchement & de son repos ? Lucrèce, dont nous avons le système expliqué par lui-même, n'est pas plus intelligible (2).

J'en dirai, à-peu-près, autant d'Aristote, quoique nous ayons de lui un traité exprès *du Sommeil & de la Veille*, & de plus un traité *des Songes*. Je conçois assez ce qu'il dit, que le Sommeil est une sorte d'enchaînement des sens qui les rend immobiles ; & ce qu'il en conclut, qu'il faut qu'un être ait des sens pour qu'on puisse affirmer de lui qu'il dort ou qu'il veille. *Du Sommeil, ch. 1.* Mais lorsqu'il dit que le Sommeil est l'enchaînement des sens, c'est l'effet du Sommeil qu'il explique plutôt que la cause. Il s'occupe ensuite de cette cause, & il croit la trouver dans les vapeurs chaudes qui montent au cerveau ; les alimens produisent ces vapeurs ; le vin les produit en plus grande quantité encore : delà le Sommeil après le repas & dans l'ivresse. *ch. 3.* Mais on dort aussi sans avoir mangé, sans avoir bu ; & la lassitude qui amène le Sommeil, fait-elle également monter des vapeurs chaudes au cerveau ?

On trouvera un système plus clair & mieux lié, dans M. de Sénac. Est-il plus vrai ? il attribue le Sommeil à plusieurs causes : d'abord à la dissipation du suc nerveux ; après cette perte les fibres de nos vaisseaux ne sont plus tendues, elles sont lâches. Une seconde cause est l'engorgement des extrémités des artères qui se trouvent au cerveau. Cet engorgement arrive lorsque la transpiration, qui est la suite de la veille & du travail, ayant enlevé la partie la plus fluide du sang, il ne reste dans les vaisseaux que ce qu'il y avoit de plus grossier. L'effet de l'engorgement est de comprimer l'origine

(1) De placitis philosoph. L. V. cap. 23.

(2) Somnus fit ubi est distracta per artus
Vis animæ, partimque foras ejecta recessit ;
Et partim contrusa magis concessit in altum,

De nat. rer. Lib. IV.

des nerfs de toute part, ce qui forme un obstacle au cours du suc nerveux & produit un engourdissement dans tout le corps (1).

On peut imaginer d'autres systèmes encore : mais l'économie animale n'est pas assez connue pour se flatter de trouver le vrai & d'assigner la cause du Sommeil, non pas après l'avoir imaginée, mais après l'avoir découverte.

S O U S - B U S E (2).

Aristote n'a dit qu'un mot de cet oiseau : c'est en faisant l'énumération des différentes espèces d'éperviers. *Hist. L. IX. ch. 36*. Il dit que l'épervier qui a le corps large se nomme *Hypotriorchés*. Après avoir traduit le nom *Triorchés*, par celui de Buse (3), il ne pouvoit y avoir aucune difficulté à dire que l'*Hypotriorchés* étoit la Sous-buse : c'est l'effet de la préposition grecque qui entre dans le mot *Hypotriorchés*. Il faut voir la description de cet oiseau, dans M. de Buffon (4).

S P A R E (5).

Le Spare est nommé, par Aristote, dans le nombre des poissons qui ont un grand nombre d'appendices vers le pylore ; *Hist. Liv. II. ch. 17* ; il n'en dit rien de plus. Mais à l'occasion du Spare, j'ai quelques remarques générales à proposer.

Artédi a fait du mot Spare, un nom de genre sous lequel il a compris quinze espèces de poissons. Le caractère commun qu'il leur donne, est d'avoir les opercules des ouies écailleux, des levres qui recouvrent leurs dents comme les quadrupèdes, des dents dont celles de devant ressemblent à celles de l'homme & du chien, & dont les molaires ressemblent à celles des quadrupèdes. Ils n'ont, ajoute Artédi, des dents qu'aux mâchoires & dans le gofier ; le palais & la langue sont lisses ; l'aïeron du dos est unique ; les yeux couverts d'une peau lisse, la queue le plus souvent fourchue. Les intestins de ces mêmes poissons sont longs, repliés en spirale, & le plus souvent attachés au mésentère : le nombre des appendices qui se trouvent auprès du pylore, est de 3 à 7.

Les espèces qu'Artédi a comprises dans le genre des Spares, sont le Spare, proprement dit, qu'il appelle *Ruas* d'Aristote (6) ; le sarge, le scarabée,

(1) Anat. d'Heister, pag. 674 & suiv.

(2) ὑποτριορχης, δ.

(3) Voyez ci-dessus le mot Buse, p. 148.

(4) Hist. des ois. Tom. I. pag. 303.

(5) σπάρος, δ.

(6) Artédi ne place point dans le nombre de ses synonymes, le *Sparus* d'Aristote, mais seulement d'Athénée, vraisem-

le ménaure, le rouget, la synagris (1), la faupe, la bogue (2), la mænide, la smaris, le mormure, le chremps ou chromis, l'orphe, la daurade & le pagre (3). Von-Linnée a employé le même nom de *Sparus*, & il a compris sous ce genre les mêmes poissons & quelques autres au nombre de vingt-six (4). D'autres Auteurs ont fait de la daurade le nom générique (5). La plupart, ou sous une dénomination ou sous une autre, ont réuni ces différens poissons, & Rondelet lès a rassemblés presque tous dans le même Livre (6), comme approchant beaucoup les uns des autres.

M. Duhamel les a réunis aussi sous le nom de *Sparus*. Il annonce d'abord que tous les poissons dont il forme le genre du *Sparus*, sont caractérisés par un grand aïeron sur le dos, un autre aïeron moins étendu sous le ventre derrière l'anus, l'un & l'autre quelquefois épineux; une nageoire derrière chaque ouïe, & deux sous le ventre ou la gorge. Il ajoute que ces caractères généraux conviennent à un grand nombre de poissons; que pour les distinguer, il a formé des familles, pour ainsi dire, subalternes; « mais que » malgré tous les soins qu'il s'est donné pour débrouiller ce cahos, il peut » bien lui être arrivé de comprendre sous le même nom, des poissons différens, ou d'annoncer sous différens noms le même poisson (7) ».

L'observation de M. Duhamel est fort importante, en ce qu'elle montre combien il est facile de confondre les unes avec les autres différentes espèces de Sparaes. Athénée remarque souvent, à l'égard de ces poissons, que tels ressemblent à tels & tels autres. Pour Aristote, il y a beaucoup de poissons qu'il n'a fait que nommer, soit dans le nombre de ceux qui ont des appendices au pylore, soit dans le nombre de ceux qui ont des pierres dans la tête. Cela posé, il est bien difficile d'affirmer que tel poisson qu'il a nommé & qu'on doit chercher parmi les Sparaes de nos Modernes, est précisément tel ou tel individu de cette classe: on voit seulement qu'il faut leur attribuer les caractères généraux qui conviennent aux Sparaes: & c'est

blement, parce que dans le seul lieu où Aristote nomme le Sparus, la leçon est incertaine, & que les Traducteurs latins ont lu *Scarus*.

(1) Il faut avertir qu'Artéde confond la synagris, avec le synodon, ou dentale.

(2) Mais en observant qu'il n'est pas assuré que ce soit le poisson dont parle Aristote sous le nom βώκη, ou plutôt

βώξ. Voyez ci-dessus le mot Bagues; pag. 129.

(3) *Genera piscium & synonym. pisc. gen. 28.*

(4) *Syst. nat. édit. 1767, pag. 467.*

(5) Gouan, *gen. piscium. Gen. 13.*

(6) Des poissons, *Liv. V.*

(7) Des pêches, *Part. II. sect. 4. ch. 1 & ch. 2. pag. 4 & pag. 9.*

F f f f f ij

pourquoi j'ai exposé ces caracteres ici, pour servir de supplément aux articles particuliers où il est question de poissons du genre des Spares.

S P A T A G E (1).

Especie de *Hérifson de mer*; voyez cet article, pag. 413 & 414.

S P H O N D Y L E (2).

Aristote a nommé deux fois la Sphondyle. *Histoire*, Liv. V. chap. 8, & Liv. VIII. ch. 24. Dans le premier de ces deux textes, il parle évidemment d'un insecte, puisqu'il cite les Sphondyles comme exemple des insectes qui s'accouplent. Dans le second texte, Scaliger a prétendu qu'il s'agissoit d'une plante, parce qu'il a pris aussi pour le nom d'une plante, le mot *Staphylin* qu'Aristote emploie au même lieu. Mais étant persuadé que c'est d'un insecte qu'Aristote a fait mention sous le nom de *staphylin* (3), je pense que c'est un insecte aussi qu'il a désigné sous le nom *Sphondyle*, qu'il a comparé insecte à insecte, & que le Sphondyle du second texte est le même que celui du premier. Je suis d'autant plus porté à me le persuader, que Charleton dit, en parlant du *staphylin*, qu'il n'est pas fort différent de la Sphondyle (4).

Qu'est-ce ensuite que la Sphondyle? Le même Charleton la décrit comme un ver oblong de la grosseur du doigt, du genre des chenilles, ayant de chaque côté trois petits pieds en avant: insecte qui ravage les jardins en rongant les racines (5). On observe qu'il les attaque, quelque ameres qu'elles soient (6). Aristophane lui attribue une très-mauvaise odeur (7). Pline a changé cet insecte en un serpent (8); Dalechamp n'a pas manqué de relever cette méprise (9), ainsi que M. Brottier (10).

(1) σπάταγος, δ.

(2) σφονδύλη, ή.

(3) Voyez le mot *Staphylin*.

(4) Exercit. Insecta, pag. 52.

(5) Ubi modò.

(6) De Bomare & l'Auteur du Dict. des Anim. au mot *Sphondyle*; Agricola, de anim. subterr. pag. 72.

(7) Ως ή σφονδύλη φεύγεται πονηρότατον εδει. Pax, v. 1077. Mais peut-être cette Sphondyle d'Aristophane, que son scholiaste fait semblable à la silphe (voyez *Silphe*), n'est-elle pas la même que celle d'Aristote. Charleton les distingue. Exerc. Insecta, pag. 49 & 53.

(8) Animalium quidem exterorum nullum aliud radices a nobis dictas (Aristolochiæ, &c.) attingit, exceptâ Sphondyle, quæ omnes persequitur. Genus id serpens est. Hist. Lib. XXVII. cap. 13.

(9) Imo potius vermis, dit Dalechamp sur le texte qui vient d'être transcrit, in terra sæpè quàm profundissimè delitescens, alvo candida, vertebra sum modò instar blattæ flexuosa, ore nigro, dentibus firmis quibus etiam arborum... radices erodit. Lugdunenſes rustici vocant *un Tar*. Hortensibus & satis herbis animalia tria potissimùm infesta sunt: primùm Spondylis, vel Spondyla hic memorata.

(10) M. Brottier, sur ces mêmes us,

SPHYRENE (1).

Aristote n'a nommé ce poisson qu'une fois, dans le *Liv. IX. de son histoire*, ch. 2, pour remarquer qu'il est du nombre de ceux qui vivent en troupe. Athénée en a dit quelque chose de plus; d'abord il a remarqué que les Attiques le nommoient ordinairement *Kestra*; ensuite que Speusippe le faisoit ressembler à l'aiguille (2). Pline a mis encore sur la voie pour le reconnoître, lorsqu'il a dit que les Latins lui donnoient le nom de *Sudis*, auquel la figure de sa bouche répondoit (3). *Sudis* est le nom d'une espede d'arme & de pieu (4).

De la réunion de ces différens traits, Rondelet & Belon ont conclu que la Sphyrene d'Aristote étoit le poisson qu'on appelle Spet, qui a la partie antérieure de la tête & les mâchoires faites comme le bout d'un pieu affilé. On a adopté leur conjecture (5); Salvien remarque qu'effectivement ce poisson va en troupe (6). Gillius avoit pensé que la Sphyrene (7) étoit le poisson juif, ou marteau, mais Rondelet a montré son erreur.

SQUILLE (8).

Aristote nomme, dans son *Hist. Liv. IV. ch. 2*, quatre genres de crustacées: savoir, la langouste, l'écrevisse, la Squille & le cancre. Quoiqu'il ait pu y avoir quelque confusion entre les especes des trois premiers genres, cependant on ne sauroit douter que la *Karis* d'Aristote soit véritablement la *Squilla* des Latins (9). Nous nous servons aussi du mot *Squilla* =

genus id serpentis est, dit: Crediderim id non esse Plinii, sed alicujus scioli & indocti.

(1) σφύραινα, ἡ.

(2) Deinops. Lib. VII. cap. 21. p. 323.

(3) *Sudis* latinè appellata, a Græcis *Sphyræna* rostro simills nomine, magnitudine inter amplissimos, rarus sed tamen non degener. *Hist. Lib. XXXII. cap. 11.*

(4) *Sudis* teli militaris genus est & paxillus acutus, qui in terra desigendus præurebatur. Rondelet, apud Gesn. de aquat. in *Sphyræna*.

(5) Voyez Rondelet & Belon, apud Gesner. de aquat. in *Sphyræna*; Willughbi, pag. 273. Artédi, *Synon. pisc. pag. 112.*

(6) Ap. Gesn. & Willughbi, ubi modò.

(7) Apud Gesnerum, in *Sphyræna*.

(8) *Karis*, ἡ. On peut voir sur l'éty-

mologie de ce nom, Athénée, *Deipn. Liv. III. pag. 105*; il le dérive du mot *κάρη* qui signifie tête, & il prétend qu'on l'a donné à la Squille, parce qu'elle a la tête considérable relativement au reste du corps.

(9) Voyez Rondelet, des poissons; *Liv. XVIII. ch. 5*; Scaliger, *de subtil. ad Card. ex. 245*; Gesner, *de Squilla*; Gillius, *de nomin. pisc. cap. 77*; Wotton, de diff. an. *Lib. X. cap. 233*. Belon, de la nat. des poissons, *Liv. II. pag. 354*, dit bien que la *Karis* des Grecs, est la *Squilla* des Latins: mais je pense qu'il a en même tems confondu la Squille avec la langouste, lorsqu'il a dit: « les crevettes sont les plus vulgaires locustes des Latins »: & c'est peut-être par cette raison qu'il ajoute que, « ceux qui disent que les crevettes n'ont

il est générique pour plusieurs animaux de cette même espèce, qu'on nomme dans différens ports, *chevrette*, *crevette*, *salicoque*, *cigale de mer*, &c (1).

Aristote distingue trois espèces de Squilles; les Squilles bossues, les Cranges & les Squilles de la petite espèce. *Hist. Liv. IV. ch. 2.* Elien en fait aussi trois espèces, mais il les différencie par d'autres caractères; les unes, dit-il, vivent dans les marais, les secondes vivent d'algue, & les troisièmes vivent dans les rochers (2). En reprenant la distinction d'Aristote, les Squilles bossues paroissent être les plus communes & les meilleures à manger. Les gourmands de Rome préféreroient celles qui étoient fort grandes (3). Rondelet dit que les Squilles bossues sont proprement celles qu'on appelle *chevrettes* & *salicoques*; en Languedoc, *caramots*; & il observe qu'on leur donne le caractère de bossues, parce qu'immédiatement après le corps la queue s'élève & fait une bosse, diminuant aussi-tôt après (4). Le même Auteur & Scaliger regardent la *Crange* comme une Squille de grande espèce: ils ne sont pas néanmoins absolument d'accord sur celle des Squilles qui doit porter ce nom (5), & Aristote n'en détaille pas assez les caractères pour décider lequel des deux a raison. A l'égard de la troisième espèce dont parle Aristote, on conçoit que c'est une Squille plus petite: peut-être celle qui se trouve dans les rivières.

Aristote distingue les Squilles des autres crustacées, par quatre caractères. Elles ont une queue, & par-là elles sont distinguées des cancrs; elles n'ont point de pinces, ce qui les sépare des écrevisses & des langoustes; elles n'ont d'ailleurs que quatre nageoires à l'extrémité de la queue, & des épines entre ces nageoires; enfin, elles ont plus de pieds que les écrevisses, les langoustes & les cancrs. *Hist. Liv. IV. ch. 2*, & *des Part. Liv. IV. ch. 8.* Les Modernes conviennent assez des trois premiers caractères, mais ce sur quoi ils ne s'expriment point du tout de la même manière qu'Aristote, c'est sur le nombre des pieds. Aristote dit très-clairement, *Hist. Liv. IV.*

« aucunes fourches à pieds, s'abusent », Dalechamp, dans sa traduction d'Athénée, avoit rendu d'abord le mot *καρπς* par celui de *locusta* (pag. 7); mais ensuite il l'a rendu par celui de *Squilla* (pag. 105). Voyez encore le Dictionn. de Constantin.

(1) Voyez Rondelet & Belon, *ubi supra*; le Dict. des Animaux & celui de Bonmare. V. *Squilla*.

(2) *εἰσὶ τῷ γένει τριτῶν. ἐλάται, καὶ*

ἐκ οὐκίων, πετραῖαι τρίται. De nat. an. Lib. I. cap. 30.

(3) Voyez ce que rapporte Athénée, *Deipn. pag. 7*, & Gesner, de *Squillis*, in *gen. cor. 1.*

(4) Des poissons, *Liv. XVIII. ch. 8.*

(5) Rondelet, *ubi modo*, *ch. 7*; Scaliger, *Ex. ad Card. 245.* Voyez Gesner, de *Squilla crange*,

ch. 2, que les Squilles bossues ont cinq pieds de chaque côté, vers la tête; & que de chaque côté, le long du ventre, elles en ont cinq autres dont l'extrémité est large; qu'à l'égard de la *Crange*, elle a d'abord quatre pieds de chaque côté, & ensuite trois autres. Aristote entreprend même, dans le traité *des Parties*, Liv. IV. ch. 8, de rendre raison de ce que les Squilles ont un plus grand nombre de pieds que les autres crustacées (1); & il attribue à cette multitude de pieds, le défaut de pinces. Rondelet & les autres ne donnent, au contraire, aux Squilles que six pieds de chaque côté, ou cinq, selon les différentes espèces. Je serois porté à croire qu'Aristote a pris pour des pieds, des appendices qui sont de chaque côté de la queue, & qu'on voit dessinés, quoique assez mal, dans les figures données par Rondelet.

Sur l'accouplement des Squilles, dont Aristote parle au Liv. V. ch. 7; de son histoire, je n'ai rien à remarquer que ce que j'ai déjà dit sur l'accouplement des écrevisses & des langoustes; mais au même Liv. ch. 17, il observe que les Squilles bossues portent quatre mois: il n'a pas parlé de la durée de la gestation des écrevisses ni des langoustes. Aristote remarque encore que la couleur de la Squille change suivant les saisons. *Hist. L. VIII. chap. 30.*

Il y a une espèce de petite Squille qui habite dans la coquille de la pinne; on l'appelle le gardien de la pinne, & Aristote en parle au Liv. V. de son histoire, ch. 15; mais voyez, sur ce sujet, le mot *Pinne*.

STAPHYLIN (2).

En parlant des maladies auxquelles le cheval est sujet, Aristote dit, qu'il est mortel pour un cheval, d'avaler un Staphylin; & de suite il continue, cela est gros comme une sphondyle. *Hist. Liv. VIII. ch. 24.* Par une rencontre singulière, les mots grecs *Staphylinos*, & *Sphondylé*, peuvent signifier chacun ou un insecte, ou une plante. C'est donc une première question de savoir si, dans cet endroit, Aristote a entendu parler d'insectes ou de plantes? Scaliger pense que par le mot *Staphylin*, Aristote a désigné une plante, qui est le panetz. Gaza a traduit de la même manière, & ce qui

(1) Cette raison seroit, suivant la leçon ordinaire, parce que les Squilles sont plus destinées à nager qu'à marcher; mais Gesner prouve assez bien que cette leçon

est fautive, & qu'il faut lire, parce qu'elles sont plus destinées à marcher qu'à nager. *De Squillis in genere, Corol. 1.*

(2) σταφυλίνος, ὄ.

est étonnant, c'est que prenant ensuite le mot sphondyle pour le nom d'un insecte, il a comparé la figure du panetz à celui d'un insecte (1).

Je crois qu'ils se sont trompés l'un & l'autre, & que, soit par le mot Staphylin, soit par le mot sphondyle, Aristote a désigné des insectes. Ce qui me le persuade, c'est l'explication qu'Apfyrtte a donnée du mot Staphylin, dans un texte de son Hippocratique, qui est rapporté par Constantin, & où il est précisément question de ce qui arrive au cheval quand il a mangé un Staphylin (2).

Au reste, le Staphylin insecte est bien connu de nos Naturalistes, parce qu'il a conservé son nom, tant dans le latin que dans le françois. L'Auteur du Dictionnaire des Animaux le nomme aussi courtille. Swammerdam le place entre les scarabées & les scolopendres (3). Ray le décrit comme un insecte de corps long & étroit, qui a des aîles très-artistement repliées sous des étuis fort courts; & dont la queue qu'il tient élevée comme pour se défendre, est terminée par deux piquans trop foibles néanmoins pour blesser (4). Ce caractère de tenir la queue levée, avoit été remarqué par Apfyrtte, dans le texte que j'ai cité. M. de Bomare observe que le Staphylin mord & pince fortement avec ses mâchoires (5); mais j'ai peine à croire qu'il soit venimeux, comme Charleton l'assure (6).

§ T E L L I O N (7).

Aristote a parlé dans plusieurs endroits, & souvent dans les mêmes lieux où il parle du lézard, d'un autre animal qu'il nomme *ascalabotés*. Ainsi en traitant des animaux sanguins à peau écailleuse, qui se tiennent cachés une partie de l'année, il donne pour exemple, entr'autres, le lézard & l'*ascalabotés*; *Hist. Liv. VIII. ch. 15*; pareillement quand il parle des animaux qui changent de peau; *Hist. Liv. VIII. ch. 17*. Il les joint encore, lorsque dans son traité de la marche des Animaux, *ch. 15*, il explique l'articulation & la flexion de leurs jambes.

Il y a d'autres textes où Aristote fait des remarques qui sont particulières à l'*ascalabotés*. Elles consistent à observer que la femelle est plus grande que

(1) Irremediabile malum, si pastinacam devorarint, cujus magnitudo quæ verticilli bestiolæ est.

(2) ἔστιν ὁ σταφύλινος ὁμοῖος ταῖς σπονδύλαις ταῖς κατ' εἰκίον. μείζων δὲ ἄλλος γίνεταί ἐν τοῖς ἀγροῖς πανταχῆ καὶ πορεύε-

ται ἐπιτηκῶς τὴν ἰράν. Const. lex. Vebv σταφυλίνος.

(3) Biblia naturæ, pag. 285.

(4) Hist. insect. pag. 109.

(5) Vº. Staphylin.

(6) Exercit. Insecta, pag. 53.

(7) ἀσκαλαβώτης, δ.

le mâle. *Hist. Liv. IV. ch. 11.* Que dans certains cantons d'Italie, la morsure de l'*Ascalabotés* est mortelle : *Hist. Liv. VIII. ch. 29* : manière de parler qui indique assez qu'ailleurs elle ne l'est pas ; que l'*Ascalabotés* & l'araignée sont en guerre, parce que l'*Ascalabotés* mange l'araignée ; *Hist. L. IX. ch. 1* ; qu'il grimpe sur les arbres & qu'il en descend la tête en en bas ; *L. IX. ch. 9.* Voilà ce qu'Aristote dit de l'animal qu'il nomme *Ascalabotés*.

J'ai traduit ce nom par celui de Stellion, non-seulement parce que c'est ainsi que Gaza, Scaliger, Agricola (1) & Gesner (2), l'ont traduit, mais aussi parce que Pline a rendu en plusieurs lieux, l'expression d'Aristote, par celle de *Stellio* (3). Cependant il y a un texte où Pline cite Théophraste, & où il dit, d'après lui, sur le Stellion, à-peu-près le contraire de ce qu'Aristote a dit de l'*Ascalabotés*. Il assure que la dent du Stellion est mortelle en Grèce, tandis qu'elle ne fait point de mal en Sicile (4). Nous n'avons point le texte où Théophraste parloit de la morsure du Stellion, mais nous avons celui où il raconte l'autre fait, dont parle Pline, dans le texte que nous avons rapporté à la note ; & dans cet endroit, au lieu d'employer le mot *Ascalabotés*, Théophraste se sert du mot *Galeotés*. (5). Ces deux expressions *Ascalabotés* & *Galeotés*, sont regardées comme synonymes ; différens textes établissent l'identité de leur signification (6), & les Auteurs en conviennent. A l'égard de la contradiction qui se trouve entre Aristote & Pline sur les lieux où la morsure du Stellion est ou n'est pas dangereuse, je crois qu'elle vient de deux causes : la manière dont s'est exprimé l'Auteur des récits merveilleux (7), & le peu d'attention avec laquelle Pline, qui le copie fréquemment, l'a copié en cet endroit. L'Auteur des récits avoit dit : la morsure des Stellions est mortelle, dit-on, en Italie & en Sicile, & non foible & sans effet comme dans nos contrées (8) : Pline a confondu les idées que cette phrase, comparée peut-être en même tems à celle d'Aristote, lui présentait.

(1) De anim. subter. pag. 49.

(2) De quadrup. ovip. in *Stellione*.

(3) *Chamaeleonum Stelliones quodammodo naturam habent, rore tantum viventes, præterque araneis. Hist. L. XI. c. 26.*

(4) Theophrastus autor est anguis mōdō & Stelliones senectutem exuere, eamque protinus devorare, præripientes commitali morbo remedia. Eisdem mortiferi in Græcia morsus, innoxios esse in Sicilia. *Hist. Lib. VIII. cap. 31.*

(5) ὅτι ὁ γαλεώτης φασὶ, φρονῶν τῆς ὀφελείας τοῖς ἀνθρώποις, καταπίνει τὸ δέρμα, ἄταρ ἐκδύηται. ἐπὶ γὰρ βοήθημα ἐπιλήπῳ. *De anim. qua. dic. invidere.*

(6) Voyez, entr'autres, le texte d'Aristophane, ci-dessous, pag. 786, note 5, & Suidas, V°. ἀσκαλαβώτης.

(7) περί θανάσιων ἀκουσμάτων, attribué à Aristote.

(8) ἐν Σικελίᾳ δὲ φασὶ, ἔν Ἰταλίᾳ τὸς γαλεώτας θανάσιμον ἔχειν τὸ δῆγμα,

Qu'est-ce ensuite que le Stellion ? Il paroît assez , par ce qu'Aristote en dit , que c'est un animal qui a des pieds , une peau écailleuse , & qui en tout doit approcher du lézard. La ressemblance que Plin met entre le Stellion & le chaméléon (1), est encore une preuve de la même vérité ; aussi convient-on assez généralement que le Stellion est une espèce de lézard (2). Mais il n'est pas beaucoup plus aisé pour cela de le reconnoître. Il n'en faut pas être surpris , si , comme Jonston l'assure , cet animal n'est connu ni en Allemagne , ni en France , ni en Angleterre , mais seulement en Thrace , en Sicile & en Syrie (3).

Entre les lézards qui habitent en Italie , il y en a deux qu'on prétend être le Stellion des Anciens ; l'un est un gros lézard vert ; l'autre un petit lézard qu'on trouve par-tout dans les maisons , & qui se nomme aussi *Tarentule* (4). Ce second sentiment paroît le plus probable , d'après la description qu'on donne de cette *Tarentule* , qu'il ne faut pas confondre au reste , avec la *Tarentule* araignée , qui a fait conter de si belles histoires sur les puissans effets de la musique.

Je ne dois pas terminer cet article , sans avertir qu'en même tems que les Auteurs conviennent unanimement que l'*Ascalabotés* d'Aristote est un lézard , on trouve cependant les expressions *Ascalabotés* & *Galéotés* traduites d'une manière toute différente , non-seulement par les Modernes , mais aussi par Plin : & peut-être ont-elles été employées dans ce sens tout différent par les Grecs mêmes. Aristophane , tournant Socrate en dérision , introduit un Interlocuteur qui dit qu'un *Ascalabotés* a appris de belles choses à ce Philosophe. Quoi donc lui demande-t-on ? C'est que pendant que Socrate étudioit le cours de la lune , la bouche ouverte , le *Galéotés* qui étoit sur le toit lui a fait ses ordures dans la bouche (5). Il est manifeste que dans

και εχ' ὡσπερ ἴδες παρ' ἡμῶν ἀσπιδὲς και μαλακόν.

(1) Voyez ci-dessus , pag. 785 , note 3.

(2) Voyez Suidas , *ubi sup.* Gesner , de quadr. ovip. in *Stellione* ; Ray , *Synopsi. quadr. p. 272.* l'Auteur du Dictionn. des Anim. V^{o.} *Stellion.*

(3) De quadrup. L. IV. pag. 178. Ray observe également , que c'est en Thrace ,

en Sicile & en Syrie , que se trouve le Stellion. Les taches de sa peau , ajoutées à il , n'ont pas la forme d'étoiles comme le nom le feroit croire ; elles sont rondes , petites , & parsemées sans ordre. *Synopsi. quadr. pag. 272.*

(4) Voyez Jonston , *ubi modo* , & le Dictionn. des Anim. V^{o.} *Stellion.* Voyez aussi Niphus , sur l'hist. des Anim. L. II. ch. 11.

(5) πρώην δὲ γε γνώμην μεγάλην ἀφρέθη ὅτι ἀσκαλαβώτη. — Τίνα τρόπον ; κλίμακί μοι. — Ζητήσας αὐτὴ τῆς σελήνης ἰὰς ὄψεσ , ἢ τὰς περιφορὰς , εἶτ' ἀνω περὶ ἡρότος ἀπὸ τῆς ὄψεως νύκτωρ γαλεώτης κατέχευεν.

Nubes , v. 169 & seq.

cet endroit Aristophane a employé indifféremment les noms *Ascalabotés* & *Galeotés*, selon que la mesure de son vers le demandoit ; mais il seroit assez difficile de concevoir qu'un animal aussi petit qu'on représente le Stellion-lézard, eût donné lieu à la plaisanterie d'Aristophane. Frischlin a traduit un chat : Kuster le reprend de cette traduction, & il ne veut pas qu'on rende les expressions d'Aristophane autrement que par *Sellio* ; mais encore une fois, la plaisanterie d'Aristophane devient alors difficile à comprendre.

Le traducteur d'Aristophane pouvoit s'autoriser d'une pareille traduction faite par Pline. Nous avons vu qu'Aristote parle de la manière dont l'*Ascalabotés* descend des arbres : c'est au sujet des pics qu'il en parle ; il dit que le pic marche le long des arbres dans toutes sortes de positions même la tête en bas, comme l'*Ascalabotés*. Pline, en traduisant cet endroit, dit, comme le chat (1). Le Traducteur des *Récits merveilleux*, a employé la même expression de chat, dans le lieu où il s'agit de l'effet de la morsure du *Galeotés*. On voit donc qu'il n'est pas impossible que ces mêmes expressions *ascalabotés* & *galeotés* aient signifié en grec autre chose qu'un Stellion espece de lézard ; mais cette impossibilité ne me paroît rien changer à la certitude de la signification que j'ai adoptée ici.

Il faut avertir encore que les Poètes grecs ayant employé le mot *Ascalabos*, au lieu du mot *Ascalabotés* : on doit être attentif à ne pas confondre cet *Ascalabos* des Anciens, avec un *Ascalabos* des Modernes, qui est à la vérité un lézard, mais un lézard d'Amérique (2).

SURMULET (3).

La *Trigle*, dit Aristote, *Hist. Liv. V. ch. 9*, seule fraie trois fois, du moins on le conjecture, parce qu'on voit de petites *Trigle* en trois tems différens (4). Cette première observation est une indication que la *Trigle* d'Aristote est le *mullus*, si célèbre parmi les Romains, & notre Surmulet : car Pline dit du *mullus*, comme Aristote de la *Trigle*, qu'il fraie trois fois (5). Cet Auteur & Athénée indiquent d'ailleurs plusieurs autres caracteres qui s'appliquent à notre Surmulet ; le nom grec s'est même conservé

(1) Sunt & parvæ aves uncorum unguium ut pici... quo in genere arborum cavatores, scandentes in subreptum, felium modò. *Hist. Lib. II. cap. 18.*

(2) Voyez Bomare, V^o. *Ascalabos*.

(3) τριγλη, ἴ.

(4) On assure même que c'est delà que

vient son nom : Voyez Athénée, *Deipn. Lib. VII. cap. 21, pag. 324* ; Casaubon, sur cet endroit, *pag. 352* ; Opplen, *Halient. Lib. I. v. 599* ; Elien, de *natura Anim. Lib. X. cap. 2.*

(5) Mulli pariunt ter anno ; his certè toties foetura apparet. *Hist. L. IX. cap. 27.*

G g g g g ij

dans quelques provinces de l'Italie : de sorte qu'il n'y a point à hésiter de dire, avec tous les Auteurs, que la *Trigle* d'Aristote est notre Surmulet ou Rouget-barbet (1), dont on peut voir une description exacte dans Willughbi (2) & dans M. Duhamel (3).

Le fait que le Surmulet fraie trois fois, est difficile à concilier, suivant Rondelet, avec ce qu'Aristote dit au *Liv. VI. ch. 17*, que le Surmulet fraie le dernier des poissons qui vivent en troupe; qu'il jette ses œufs vers l'automne (4), & que comme il les jette sur la vase, c'est ce qui le porte à retarder, parce que la vase demeure long-tems froide. Est-ce qu'Aristote rejetteroit en cet endroit la conjecture qu'il avoit annoncé être fondée sur ce qu'on voyoit à trois époques différentes de petits Surmulets? Mais ne peut-on pas dire aussi que ce poisson fraie trois fois, quoiqu'il commence pour la première fois en automne? Je ne fais où Athénée a pris que le Surmulet, après avoir frayé trois fois, devenoit stérile (5).

On vient de voir qu'Aristote a compté le Surmulet au nombre des poissons qui vivent en troupe; il le répète, *L. IX. ch. 2*. Au *L. VIII. ch. 13*, il dit qu'il se tient près des côtes, & qu'il entre dans les étangs formés par la mer : les Modernes confirment ces observations.

Le Surmulet a un grand nombre d'appendices au pylore, *Liv. II. ch. 17*, Willughbi en compte dix-huit. Il est surprenant qu'Aristote ait compté le Surmulet parmi les poissons qui ne mangent point de chair; *Hist. L. IX. ch. 37*; tandis qu'au *Liv. VIII. ch. 2*, il dit qu'il vit d'algue, d'huîtres, de bourbe & aussi de chair. Oppien (6), & Elien après lui (7), prétendent que le Surmulet mange de tout ce qu'il rencontre, & qu'il recherche sur-tout les ordures & la chair putréfiée. Willughbi remarque que l'estomac du Surmulet est grand : il rapporte y avoir trouvé une squille.

(1) Voyez, entr'autres, Scaliger sur *Phist. des Animaux*, Rondelet & Belon dans *Gesner*, & Gesner lui-même, in *aquat. de Mullis*. Artédis, *Synon. pisc.* pag. 71. Le P. Hardouin, sur *Plin.*, *Liv. IX. ch. 27. n. 30.*

(2) *De piscib.* pag. 285.

(3) Des pêches, *Part II. sect. 6. ch. 2. art. 3. pag. 148.*

(4) Il est plus littéral de traduire ainsi que de dire, le Surmulet ne jette ses œufs

que vers l'automne : néanmoins tout le contexte de cet endroit d'Aristote fait assez entendre que tel en est le sens. Si le Surmulet jettoit ses œufs avant l'automne, Aristote ne diroit pas qu'il est le dernier à le faire; il ne diroit pas non plus qu'il attend que la vase soit échauffée.

(5) *Deipnosoph.* *ubi supra.*

(6) *Hallieut.* *Liv. III. v. 432 & seqq.*

(7) *De nat. animal.* *Lib. II. cap. 41.*

SYNAGRIS (1).

Aristote a dit de la *Synagris*, que ce poisson avoit les ouies formées de quatre lames simples, *Hist. Liv. II. ch. 10*, & qu'il avoit la vésicule du fiel près des intestins. *Ibid. ch. 13*. Il n'en a rien dit de plus. Selon Hicésius, dans Athénée (2), la *Synagris*, le *synodon*, le *pagre*, l'*orphanus*, &c. se ressemblent : mais il est moins question en cet endroit de la figure des poissons que de la qualité des alimens qu'ils fournissent.

Gaza ayant traduit le mot *Synagris* de même que celui de *Synodon*, par le mot *Dentex*, on a conçu l'idée de faire de la *Synagris* & du *Synodon* le même poisson. Plusieurs Auteurs, cités par Gesner (3), les confondent l'un avec l'autre, & Rondelet, entr'autres, pense que les deux noms de *Synagris* & de *Synodon* indiquent le même poisson dans deux âges différens. Cette confusion me semble ne pas s'accorder avec les textes cités par Athénée, d'abord avec celui d'Hicésius que j'ai déjà rapporté & où la *Synagris* & le *Synodon* sont indiqués comme deux poissons différens ; ensuite avec un texte d'Epicharme, qui nomme ces deux poissons dans le même vers, où il paroît également les distinguer (4). Scaliger rejete l'identité que la traduction de Gaza établiroit ; il convient que la *Synagris* & le *Synodon* sont fort ressemblans, mais il pense que ce ne sont pas moins deux poissons (5). Belon dit que la confusion qu'on avoit faite du *Synodon* & de la *Synagris*, l'auroit empêché de reconnoître cette dernière, si des payfans grecs ne lui eussent indiqué la *Synagris*, dans laquelle il a apperçu plusieurs traits qui la différencient réellement du *Synodon*. Il faut voir dans son ouvrage quels sont ces traits (6). Je pense qu'on doit effectivement faire deux poissons du *Synodon* & de la *Synagris*, mais ce sont poissons du même genre, du genre des spares.

T A O N (7).

Voyez l'article *Mouche-afile*, page 519.

T Æ N I A (8).

La *Tania* est dans l'histoire des animaux, un poisson. Aristote remarque

(1) *συναγρίς*, ἡ.

(2) Deipnos. *Lib. VII. cap. 22. p. 327.*

(3) De aquatil. in *Synagride*.

(4) Deipnos. *Lib. VII. cap. 20. p. 322.*

(5) Sur l'hist. des Anim. *Liv. II. ch. 16.*

(6) De la nat. des poiss. *Liv. L. p. 176.*

(7) *μωψ*, δ.

(8) *ταϊνία*, ἡ.

à son sujet, *Liv. II. ch. 13*, qu'elle n'a que deux nageoires, & il n'en dit rien de plus : mais Athénée en rapportant ce que Speusippe a dit que la *psitta* (plie), la langue de bœuf (sole) & la *Tania* se ressemblent (1), nous a mis à portée de reconnoître celle-ci. Belon a décrit une petite sole qui ressemble à la sole ordinaire, excepté qu'elle est plus mince & qu'elle n'a que deux nageoires (2). Rondelet a décrit un autre poisson auquel il suppose aussi de la ressemblance avec la sole, quoiqu'à dire vrai, la figure n'en présente aucune, & que dans son texte même il avoue une différence essentielle, savoir, que le poisson qu'il décrit n'a pas les deux yeux du même côté (3). Chacun de ces deux Auteurs affirme que le poisson dont il parle est la *Tania* d'Aristote : je le crois du poisson de Belon, mais point du tout de celui de Rondelet.

Le mot *Tania* signifie en grec, une bandelette, un ruban ; on pourroit l'appliquer, par cette raison, à différens poissons dont le corps est plat & allongé comme un ruban, & à d'autres dont le corps a des raies qui ressemblent à des rubans (4). Mais il me semble que les deux caractères indiqués, l'un par Speusippe dans Athénée, l'autre par Aristote, déterminent assez quel est celui qui portoit ce nom chez les Grecs. J'ai fait quelques observations générales au mot *Plie*, sur ces poissons du genre de la sole.

Parmi nous le mot *Tania* a été conservé : mais nous l'appliquons au ver solitaire ; Voyez *Vu.*

T A U P E (5).

La Taupe est comptée, par Aristote, *Hist. L. I. ch. 1*, au nombre des Animaux qui se construisent des espèces de maisons où ils habitent ; des Animaux qui ne sont pas vagabonds, mais *domiciliés*, pour me servir de l'expression que M. de Buffon me paroît avoir heureusement employée en parlant du renard.

Aristote a remarqué que dans la Béotie, il se trouve deux territoires très-voisins, celui d'Orchomene & celui de Lébadé, dans le premier desquels il y avoit une multitude de Taupes, tandis que dans le second, non-seulement il ne s'en trouvoit pas, mais même si l'on y en portoit, elles ne vouloient pas y fouiller. *Hist. Liv. VIII. ch. 28*, Je ne vois pas que les Modernes

(1) Deipnos. *Liv. VII. ch. 24. p. 329.*
 (2) Apud Gesn. de aquatil. in *passeribus.*
 (3) Apud Gesn. de aquatil. in *Tania.*
 (4) Voyez Willughbi, de piscib. p. 116, & M. Duhamel, traité des pêches, Part. II. sect. 4. ch. 7. art. 9 & 10. Les poissons dont parle M. Duhamel en cet endroit, sont des poissons d'Amérique.
 (5) ἀσπάλαξ, δ. En Espagnol, *El Topo*. De Funet, *Liv. II. ch. 56.*

aient fait attention à ce phénomène, dont il faut vraisemblablement chercher la cause, si le phénomène est d'ailleurs réel, dans la nature du sol. Le terroir de Lébadé étoit fort montueux; celui d'Orchomène étoit plus plat.

On a dit bien des fois que la Taupe n'avoit pas d'yeux, on l'a bien des fois citée comme un animal aveugle (1), & sans doute on l'a fait sur l'autorité d'Aristote, qui après beaucoup d'incertitudes & d'hésitations, à prononcé qu'on devoit dire qu'elle n'avoit point d'yeux, quoiqu'elle eût toutes les parties qui composent cet organe. *Hist. L. I. ch. 9, & L. IV. ch. 8.* Mais Aristote n'avoit pas suffisamment examiné. Il ne faut ni microscope ni loupe pour appercevoir les yeux de la Taupe, qui sont assez près de l'ouverture de son groin. On peut se convaincre que la peau est ouverte en cet endroit, en y introduisant une épingle. L'anatomie de la Taupe nous fournit plusieurs observations intéressantes, qui ont été recueillies par Ray (2) & par l'Auteur du Dictionnaire des Animaux (3): les organes de la génération sont sur-tout remarquables, ainsi que la conformation des jambes & des pattes de devant. L'os qui répond au *radius* dans l'homme, est plus long & plus fort que la proportion ne le demanderoit, ce qui augmente la force du bras. Les os du métacarpe & du carpe, sont, au contraire, petits & rapprochés, de sorte qu'il y a une flexibilité merveilleuse dans cette partie. Le carpe n'est presque pas charnu: ce n'est qu'os & tendons très-forts.

On rencontre, par fois, des taupes blanches: La plupart des Naturalistes en ont fait mention.

TAUREAU (4).

Voyez Bœuf, pag. 123.

TEIGNE (5).

La Teigne est bien décrite, dans l'histoire des Animaux, *L. V. ch. 32*, comme un animal qui vit dans la laine & qui habite dans un fourreau. Il est facile de reconnoître à ces traits les insectes qui font tant de dégât dans les étoffes de laine, qu'elles rasent & qu'elles percent quelquefois pour s'habiller & pour se nourrir. Mais Aristote s'est trompé, en donnant le nom de ver à l'insecte dont il parle: c'est une véritable chenille à seize jambes. Les

(1) Voyez Gesner, de quadr. in Talpa, *liv. B & H.*

(2) Synopf. quadrop. pag. 236.

(3) V°. Taupe.

(4) ταῦρος, δ.

(5) σήτις, ἡ.

fix premières lui servent pour avancer ; les huit autres ne lui servent proprement qu'à se cramponner dans son fourreau (1).

Je conçois qu'Aristote a pu dire que les Teignes sont d'autant plus abondantes dans la laine qu'elle est plus poudreuse : lorsque la laine est fort poudreuse, c'est qu'on ne la secoue pas, & alors les Teignes y multiplient à leur aise. Mais je ne fais ce que lui & Pline, qui l'a copié (2) ont voulu dire par cette remarque, que s'il habite une araignée dans la laine, les Teignes s'y multiplient, parce que l'araignée absorbe tout ce qu'il y avoit d'humide & que la sécheresse augmente. Je ne trouve rien dans les Modernes qui ait trait à cette observation.

Il paroît qu'Aristote & Pline ont pensé que les Teignes étoient produites par la laine même. Les recherches postérieures ont fait connoître que la Teigne se changeoit en un petit papillon de nuit, que nous ne voyons que trop fréquemment voler sur nos meubles, & que ce papillon déposé un œuf, d'où il naît de petites Teignes, dont le premier travail, aussitôt qu'elles sont nées, est de s'habiller. C'est dans Swammerdam (3) & dans M. de Réaumur (4), qu'il faut voir l'histoire, & de leur reproduction & de leur vie, dont on peut lire l'abrégé dans M. Bonnet (5). A mesure que les Teignes grandissent & grossissent, on sent que leur habit doit être plus long & plus large ; mais comment lui donnent-elles les nouvelles dimensions qui lui sont nécessaires ? Swammerdam pense qu'elles quittent leur fourreau devenu trop petit (6). M. de Réaumur assure les avoir vues l'allonger & l'élargir : il rapporte sur ce sujet des expériences qui paroissent décisives (7). M. de Réaumur s'est convaincu aussi que Pline s'étoit trompé, en assurant que les Teignes mouroient dès qu'elles étoient hors de leur fourreau (8). Elles ne meurent pas, mais elles ne rentrent point dans le fourreau qu'on leur a fait quitter ; elles préfèrent de s'en fabriquer un autre (9).

(1) M. de M. de Réaumur, Tom. III. mém. 2. pag. 43.

(2) Pulvis in lanis & veste Tineas creat, præcipuè si araneus unà includatur. Sicut enim, & omnem humorem absorbens, ariditatem ampliat. *Hist. Lib. XI. cap. 35.*

(3) *Bibl. nat. pag. 779 & suiv.*

(4) *Mém. sur les insectes, Tom. III. mém. 2 & 3.*

(5) *Contempl. de la nat. Part. XII. ch. 10.*

(6) *Tineola etiam nunc valde minuta,*

si quando intra theculam habitat justo eviliorum, semper hanc prorsus derelinquit; quippe ob corporis sui incrementum coacta grandiorum sibi funditus extruere domum, in quam deinde velut novum habitaculum, relicto veteri sese conferat. pag. 780.

(7) *Mém. pour l'histoire des insectes, Tom. III. p. 48 & suiv.*

(8) *Spoliatae Tineæ expirant. Hist. Lib. XII. cap. 35.*

(9) *Ubi supra, pag. 53.*

TESTACÉES

TESTACÉES (1).

Les Testacées forment un genre parmi ces animaux dont Aristote a dit qu'ils n'avoient point de sang, parce qu'ils n'ont pas cette liqueur rouge que le vulgaire appelle le sang. Leur caractère est d'avoir les parties charnues au-dedans, les parties solides au-dehors : & en ceci ils ressemblent aux crustacées ; mais ils en diffèrent par la nature de cette enveloppe ferme qui se brise d'une manière différente que l'enveloppe des crustacées. *Hist. L. IV. ch. 1.* Quoiqu'Aristote ait donné lui-même cette définition, il paroît s'en être, en quelque sorte, écarté dans le même livre, *ch. 6*, lorsqu'il comprend dans le nombre des Testacées, les téthyes & les orties de mer. Au moins ces exemples suffisent pour faire voir qu'Aristote a donné au mot *Testacées*, un sens beaucoup plus étendu qu'au mot *Coquillages*, qui, sous certains rapports, paroîtroit synonyme à celui de *Testacées*.

On trouvera au *chap. 4, du même Liv. IV. de l'histoire*, & dans le traité des parties, *Liv. IV. ch. 5 & 7*, une description assez étendue des animaux qui habitent l'intérieur des coquilles. Il me paroît qu'Aristote avoit plus étudié cette partie, que nos Naturalistes modernes. La beauté de leur robe a presque uniquement fixé l'attention ; dans presque tous les livres, comme dans presque tous les cabinets d'histoire naturelle, on ne parle que de leur coquille ; & l'on ne trouve point de distribution dans ce genre d'animaux, qui soit fondée sur la différence de leur conformation. Le corps de tous paroît construit de la même manière : mais vraisemblablement on ne le croit ainsi que parce qu'ils ne sont pas connus assez en détail.

M. d'Argenville a destiné une partie de sa conchyliologie à la description des animaux qui habitent les coquilles ; mais on ne peut s'empêcher de reconnoître que cette description est extrêmement superficielle. Une des meilleures descriptions que je connoisse sur ce sujet, est celle que M. Tournefort a donnée du lépas, dans son voyage du Levant, & que j'ai déjà indiquée au mot *Lépas*. Swammerdam nous a donné une histoire fort étendue de plusieurs espèces de limaçons (2) ; mais on voit par ce qu'il dit au sujet d'une espèce de moules, combien il s'en faut que le corps de tous ces animaux soit conformé de la même manière, & combien ils sont peu connus (3).

(1) ὄστρακα, τὰ, & ὄστρακόδεσμα, τὰ.

(2) Biblia nat. pag. 97 & seqq.

(3) Animum induxeram integram ho-

rumce mytulorum (qui in Hollandia in dulcium aquarum fluminibus reperiuntur) anatomem perficere ; at verò cum binos eo-

Une des parties de l'intérieur des Testacées, dont Aristote semble parler avec une attention toute particulière, c'est celle qu'il nomme le *mécon*, partie commune, dit-il, à tous les Testacées, quoique dans tous il ne soit ni situé de la même manière, ni aussi considérable, ni aussi apparent, ni toujours de la même couleur, puisqu'il remarque que celui du buccin est noir, tandis que celui du nérite est rouge. D'après les observations de Swammerdam, on seroit porté à croire que cette partie est comme le foie des Testacées.

Aristote ne connoissoit, ni distinction de sexe, ni accouplement parmi les Testacées. La manière dont ils se multiplient est très-obscur & très-incertaine. Aristote expose son système à ce sujet, dans son *Hist. Liv. V. ch. 15*. Il est très-faux, en ce qu'il suppose que ces animaux se forment du limon, de la bourbe, ou du sable qui se trouve au fonds de la mer. On a reconnu que la plupart des Testacées étoient ovipares, quoique quelques-uns soient vivipares (1).

Un objet très-curieux, dont se sont occupés deux savans Naturalistes de ce siècle, M. de Réaumur & Klein, est la formation de la coquille des Testacées. Leur système est diamétralement opposé, en ce que M. de Réaumur pense que l'animal ne sort pas de l'œuf déjà couvert de sa coquille, mais qu'elle se forme de la matière qui transpire de son corps & qui se durcit à l'air. Tous les Animaux transpirent, & sont enveloppés d'une espèce de nuage ou d'atmosphère qui s'est exhalée d'eux & qui prend à-peu-près leur figure extérieure: ce que les limaçons ont de particulier, c'est que l'atmosphère de leur transpiration s'épaissit autour d'eux & leur forme une enveloppe visible dont leur corps est le moule, au lieu que ce que les autres animaux transpirent, s'évapore & se perd en l'air (2). Klein pense, au contraire, que la coquille du Testacée est une partie qui lui est tellement propre, qu'il ne sort de l'œuf qu'avec sa coquille, laquelle est à son égard ce que la peau est à l'égard des autres Animaux, & n'a besoin pour se former, ni d'aucune opération particulière à l'animal, ni du concours de l'air libre (3). Il faut voir leurs mémoires entiers.

rum aperirem, omnes quæ in iis occurrebant partes adeo peregrinæ mihi atque incognitæ erant, ut a proposito destiterim. *Bibl. nat. pag. 190.*

(1) Voyez Swammerdam, *ubi sup.* & Klein, *te Destar. format. §. 1. & seqq.*

(2) *Hist. de l'Académie des Sciences*, pour l'année 1709, p. 17 & 18; & le mémoire de M. de Réaumur, dans le même volume, pag. 364.

(3) *Animalculum cum propria sua & perfecta testa ex ovo excluditur*, *testaque*

Aristote n'étoit point entré dans cette discussion curieuse; il avoit seulement dit que tous les coquillages turbinés avoient leur coquille dès l'instant de leur formation. *Hist. Liv. V. ch. 15.* Voici quelques autres observations générales qu'il a faites sur les Testacées. Tous ces animaux ont une langue, qui est pour eux l'organe du goût, & leur sert à pomper leur nourriture. *Hist. Liv. IV. ch. 7.* Ceux d'entr'eux qui se meuvent, se nourrissent de petits poissons, d'herbes, d'insectes; ceux qui ne se meuvent point, sont réduits, selon Aristote, à ne vivre que de la partie de l'eau de la mer qui est potable. *Hist. L. VIII. ch. 2.* Tous se tiennent retirés & cachés pendant un tems de l'année; Aristote paroît affirmer ce fait de tous les Testacées, même de ceux qui sont adhérens aux rochers, quoiqu'en même tems il dise que la retraite de ceux-ci n'est pas sensible. *Ibid. ch. 13.* Apparemment il entend que ces animaux restent alors concentrés dans leur coquille & presque sans mouvement. Les tems pluvieux leur sont favorables. *Ibid. ch. 20.* Il y en a peu dans le Pont; au contraire, ils sont d'une grandeur excessive dans la mer Erythrée. *Ibid. ch. 28.*

TÊTE-NOIRE (1):

M. de Montbeillard observe dans son histoire des oiseaux (2); que le nom de Tête-noire a été donné à plusieurs oiseaux, tels que la fauvette à tête-noire, le bouvreuil, &c. Il le donne lui-même à la petite mésange charbonnière (3); tandis que M. de Buffon l'attribue à la fauvette à tête-noire (4). Je serois porté à croire qu'ils ont raison l'un & l'autre, & qu'Aristote lui-même, par une singularité que je ne rencontre point ailleurs dans ses ouvrages, a désigné, dans son histoire, sous le nom de Tête-noire, tantôt une mésange, tantôt la fauvette à tête-noire. Au *Liv. VIII. ch. 3*, il parle de la *Tête-noire*, comme d'un oiseau différent des mélanges, puisqu'après avoir décrit les trois especes de mélanges, c'est en nommant d'autres oiseaux qu'il fait mention de la Tête-noire. Au *Liv. IX. ch. 49*, il rapproche tellement la *Tête-noire*, du beçfigue, qu'il prétend que c'est le même oiseau. C'est cette Tête-noire que je crois être la fauvette à tête-

animalis est pars constitutiva, in ovo formata, ideoque non separatim est opus, nec animalis nec liberi aeris. Sic cochlea sine testa sua considerata non est cochlea, & limaces testâ præditi desinunt esse limaces; prout animal quodcumque cutaceum

vel coriaceum degluptâ cute definit esse animal integrum. *De test. form. §. 13.*

(1) μελαγυδρυφος, δ.

(2) Tom. X, pag. 110.

(3) Ibid.

(4) Tom. IX. pag. 181.

H h h h h ij

noire (1). Mais au *Liv. IX. ch. 15*, il parle de la fécondité des mélanges, & après avoir dit que la méfange est, à ce qu'on assure, l'oiseau qui pond le plus grand nombre d'œufs, il ajoute que, selon quelques personnes, l'oiseau le plus fécond est celui qu'on appelle Tête-noire, lequel pond jusqu'à plus de vingt œufs. Or cet oiseau qui pond plus de vingt œufs, ne fauroit être qu'une méfange, & il ne peut pas être la fauvette à tête-noire, qu'on assure ne pondre que quatre ou cinq œufs (2). Aristote a donc indiqué, sous le même nom, deux oiseaux, une méfange & une fauvette (3). Athénée a donné clairement la Tête-noire pour une espèce de méfange (4).

A l'égard de ce qu'Aristote a dit, dans les textes que je viens d'indiquer, des deux oiseaux qu'il appelle *Tête-noire*, je renvoie à ce que j'ai dit aux mots *Becfigue* & *Méfange*, en observant, 1°. qu'il y a quelques corrections à faire à l'article du becfigue, d'après ce que je viens de dire ici; 2°. que M. de Buffon explique la prétendue métamorphose du becfigue, en Tête-noire, en disant que les jeunes fauvettes ressemblent absolument au becfigue, & qu'on ne peut les distinguer de cet oiseau, qu'après que l'âge a rendu leur tête-noire (5); 3°. que rien ne vérifie l'observation qu'Aristote rapporte, avec un *on dit*, que la Tête-noire a toujours un nombre d'œufs impair. Cela, dit M. de Montbeillard, « tient un peu du roman & de cette » superstition philosophique, qui de tout tems supposa une certaine vertu » dans les nombres, sur-tout dans les nombres impairs (6) ».

T É T H Y E S (7).

Les Téthyes font de ces animaux dont Aristote dit, ainsi que des éponges, des holothuries, &c. que leur nature approche beaucoup de celle de la plante. Il observe néanmoins à l'égard des Téthyes, qu'ils tiennent plus de l'animal que l'éponge; ils tiennent, dit-il, de la plante, en ce qu'ils vivent attachés à un autre corps; mais ayant quelque chose de charnu, ils semblent aussi avoir quelque sensation. Un autre trait encore qui les rapproche de la plante, c'est qu'on ne leur apperçoit point d'excrément, de même qu'on n'en apperçoit pas aux plantes. *Des Parties des Animaux*,

(1) Voyez les motifs de cette façon pag. 183, note 6.
de penser au mot *Becfigue*.

(2) Buffon, *Hist. nat. des ois. Tom. IX.*
pag. 186. Salerne, *Hist. des ois. pag. 239.*

(3) Tel est aussi le sentiment de M. de
Buffon, *Hist. nat. des oiseaux, Tom. IX.*

(4) Voyez son texte, ci-dessus, p. 119,
note 3.

(5) *Hist. nat. des ois. Tom. IX. p. 181.*

(6) *Hist. nat. des ois. Tom. X. pag. 112.*

(7) τήθυα, τή.

Liv. IV. ch. 5. Aristote donne au même lieu une description des Téthyes, semblable à celle qu'on lit au *Liv. IV. ch. 6, de son histoire*; il faut la lire dans le texte même, & y ajouter ce qu'Aristote dit au *Liv. IV. chap. 4*, que ces animaux sont tellement couverts du cuir dur qui les enveloppe, qu'on ne voit aucune de leurs parties charnues; qu'ils paroissent avoir le sens de l'odorat très-foible, *Liv. IV. ch. 8*; & qu'ils se forment autour des creux des rochers. *Liv. V. ch. 15.*

Rondelét a trouvé des animaux qui avoient les caractères qu'Aristote donne aux Téthyes, mais il ajoute peu à ce qu'Aristote en a dit (1). Selon a décrit, sous le nom de truffes de mer, des animaux à-peu-près semblables, mais qui ne sont peut-être pas tout-à-fait les mêmes (2). Je trouve dans M. de Bomare (3), l'extrait de la description faite par M. Donati, de deux espèces de Téthyes, qui me paroît s'accorder avec les textes d'Aristote, & être fort propre à les interpréter. Ces êtres, dit M. Donati, sont bien réellement des animaux, quant au sentiment & au mouvement, mais ils ressemblent aux plantes par la simplicité de leur structure & de leur mécanisme.

La première espèce de Téthyes, continue M. Donati, a la grosseur & la figure d'une balle de paume. La seconde espèce de Téthyes est également sphérique, mais sa surface est garnie de tubercules inégaux. On distingue dans l'une & dans l'autre une vertèbre sphérique, composée d'épines très-déliées, & des fibres tendineuses qui les lient les unes aux autres: ce sont là, à ce qu'il paroît, les principaux organes de leur vie. On n'y a encore distingué ni tête ni yeux: seulement on apperçoit deux trous opposés l'un à l'autre, dont l'un sert à introduire la nourriture & l'autre à en rejeter le superflu.

T E T R I X (4).

C'est un oiseau dont Aristote n'a dit qu'un mot, savoir, qu'il ne niche ni sur la terre nue, ni sur les arbres, mais sur des plantes basses. Il observe qu'à Athènes on le nommoit *Ourax*. *Hist. Liv. VI. ch. 1.*

Les remarques de M. de Buffon sur ce texte, m'ont rendu attentif à le traduire plus exactement que Gaza n'a fait (5). Il pense que c'est le coq de

(1) Ap. Gesner. de aquat. in *Tethyis*.(3) V^o. Téthyes.(2) De la nat. des Poissons, *Liv. II.*

(4) τέτριξ, ἴ.

pag. 432.

(5) *Hist. des Ois. Tom. III. pag. 279.*

bruyere qu'Aristote a désigné sous le double nom de *Tetrix* & d'*Ourex* ; je renvoie à sa dissertation (1). C'est aussi le sentiment de Belon (2) & de Brisson (3).

TETTE-CHEVRE (4).

Le nom françois *Tette-chevre*, est la traduction littérale de l'expression grecque d'Aristote ; & l'oiseau Tette-chevre est décrit par tous nos Naturalistes. Les Latins le nommoient *Caprimulgus*, expression composée, qui, dans cette langue, signifie la même chose que *Tette-chevre*.

On a ainsi nommé cet oiseau, dit Aristote, parce qu'il vient tetter les chevres. On dit, ajoute Aristote, que la mammelle qu'il a sucée se sèche & que la chevre devient aveugle. *Hist. Liv. IX. ch. 30*. Tel est le sens littéral du texte, & c'est ainsi que Gaza l'a traduit : cependant, en comparant un texte d'Elieen sur le même sujet, je soupçonnerois qu'Aristote n'a voulu dire autre chose, sinon que le lait se tarit & la mammelle se bouche (5). Au surplus, le fait qu'on impute à cet oiseau de venir la nuit tetter les chevres, est un conte (6).

Parmi nous, le Tette-chevre est autrement nommé crapaud-volant. On en peut voir la description dans nos Ornithologistes, entr'autres, dans M. Salerne (7), & dans M. Brisson (8). La description d'Aristote, au lieu que j'ai déjà cité, s'accorde bien avec la leur.

THON (9).

Le Thon est un gros poisson qui fournit beaucoup à manger, & par cette raison il paroît avoir été recherché des Anciens, comme il l'est des Modernes. Sa pêche est d'ailleurs profitable, parce que comme ce poisson va en troupes, elle peut être très-abondante. Aristote parle de la pêche des Thons, lorsqu'il dit, *Hist. Liv. IV. ch. 10*, que quelquefois on les enfermoit dans les filets tout endormis. Gesner a décrit plusieurs des moyens dont

(1) Ubi modd.

(2) De la nat. des Ois. Liv. V. ch. 11.

(3) Ornithol. Tom. I. pag. 182.

(4) αἰγοθήλας, δ.

(5) L'expression d'Aristote est φασὶ αἶγα ἀποτυφλῶσθαι, dicunt capram excacari. Elieen, de nat. anim. Lib. III. cap. 39, dit, τυφλοὶ μασθόν, excacari ubi, Ne

peut-on pas penser qu'Aristote a dit de l'animal, ce qu'Elieen dit d'une partie de l'animal : mais que le sens de tous deux est le même ?

(6) Voyez Salerne, Hist. des Ois. p. 59.

(7) Ubi modd.

(8) Ornithol. Tom. I. pag. 470.

(9) θύννος, δ. θύννις, η.

les Anciens se servoient pour les prendre (1); mais aucun de ces moyens n'approche de celui qu'on emploie en Provence par la construction des madragues, qui sont de grands parcs de filets tendus à la mer. Il faut en lire la description dans le traité des pêches de M. Duhamel (2), & l'on sera bientôt convaincu avec lui, qu'il n'est peut-être point d'établissement de pêche qui prouve mieux que la madrague où peut aller l'industrie des pêcheurs. On y prend quelquefois sept à huit cens poissons, parmi lesquels il s'en trouve qui pèsent jusqu'à 150 livres. Il n'est pas étonnant qu'en les ait comptés parmi les cétacées (3).

Les Modernes ont mis le Thon dans la classe du maquereau (4). Il lui ressemble en effet, mais autant que l'on peut comparer un poisson aussi gros que le Thon, à un poisson de la taille du maquereau.

Chez les Anciens on donnoit différens noms aux Thons, selon leur âge. Aristote rapporte que les petits Thons, en sortant de l'œuf, s'appelloient scordyles & auxides; qu'au printemps suivant on les appelloit pélamydes, & que l'année d'ensuite on les nommoit Thons. *Hist. Liv. VI. ch. 17.* Le mâle s'appelloit en grec *Thunnos*, la femelle *Thunnis*; Athénée nous a conservé des textes qui indiquent que les Thons devenus très-grands avoient un nom particulier, celui d'*Orcyns* (5).

L'exactitude de ces différentes dénominations données au Thon, a été contestée par les Modernes. On n'a pas trouvé à redire à la dénomination de *scordyles* ou d'*auxides*, donnée au Thon dans leur premier âge, mais on a soutenu, & avec raison, à ce qu'il paroît, que la pélamyde n'étoit pas le même poisson que le Thon (6). On est convenu en même tems que la pélamyde, quoique distinguée du Thon, lui ressembloit beaucoup. Belon qui ne les a pas confondus (7), dit, « qu'il y a si grande affinité entre

(1) De aquatili. in Thunnis, *Corol. 3.*, *Hist. E.*, & *Corol. 4. lit. E.*

(2) Traité des pêches, *Part. I. sect. 2. ch. 8. §. 3.*

(3) Voyez Elien, de nat. anim. *L. XIII. cap. 16.*

(4) Artédi, *Genera pisc. gen. 25.*

(5) Deipnos. *Lib. VII. cap. 14.*

(6) Piscatores Ligures & Massilienses apertè mihi ostenderunt ex pelamydibus nunquam fieri Thunnos. Gillius, de nom. pisc. *cap. 13.* Ex pelamydibus nunquam fieri Thunnos, sicut Aristoteles, Plinius, aliique à veteribus opinantur, Gillius,

Salvianus, Scaliger affirmant... quæ de pisce quem Itali hodiè pelamyde vocant vera esse experientia didicimus. *Pelamide* verbò Romanis dictum veterum Pelamydi eundem esse, cum & nomen, & species, & magnitudo conveniant, non est cur dubitemus. Willughbi, de pisc. *pag. 177.* On a annoncé, dans le Journal encyclopédique pour le mois de Février 1776, *pag. 109 & 112.*, & d'après un Journal italien, un mémoire qui venoit de paroître & dont l'objet étoit de prouver que la Pélamyde n'est point procréée par le Thon.

(7) De la nat. des Poiss. *Liv. I. p. 1724*

» le Thon & la pélamyde & le maquereau, qu'à peine trouve-t-on ensembles à les distinguer, fors que la seule grandeur (1) ». En décrivant d'ailleurs la pélamyde, le même Auteur dit (2), que, « qui voudra avoir une pélamyde en son idée, se propose un grand maquereau devant les yeux ».

Rondelet a eu d'autres idées; il pense que le Thon d'Aristote n'est autre que cette pélamyde d'Italie & de Provence (celle que Belon a décrite) & que notre Thon, proprement dit, est celui que les Anciens appelloient oreyn. Sa principale raison, est qu'Aristote appelle son Thon un poisson lisse; mais comme il convient lui-même que les écailles qui couvrent le Thon, sont jointes si parfaitement qu'il sembleroit n'en pas avoir (3), & comme Willughbi assure que ces écailles sont très-minces (4), il est fort possible qu'Aristote se soit trompé en appelant ce poisson lisse quoiqu'il ne le soit réellement pas, & je ne crois point qu'Aristote n'ait pas connu nos grands Thons, tandis qu'au *Liv. VIII. ch. 37, de son histoire*, il parle d'un Thon qui pesoit quinze talens (5), & dont l'ouverture de la queue portoit deux coudées & une palme (6). Mon avis est donc que le Thon d'Aristote est réellement celui que nous connoissons & que l'on pêche abondamment sur les côtes de Provence; qu'Aristote s'est vraisemblablement trompé en donnant le nom de pélamydes aux jeunes Thons, mais que la pélamyde étant tout-à-fait ressemblante au Thon, ce qu'il a dit de la pélamyde supposée un jeune Thon, convient, suivant toutes les apparences, à la vraie pélamyde distincte du Thon; & qu'au surplus Aristote ayant défini ce qu'il entendoit par la pélamyde, il faut appliquer au jeune Thon ce qu'il dit de la pélamyde.

Après ces observations sur la nomenclature, qui me paroissent indispensables, je vais suivre pied à pied celles des remarques d'Aristote que je n'ai pas encore eu occasion de rappeler, sur le Thon désigné par tous les noms qu'il lui attribue.

Les Thons sont des poissons qui vont en troupes. *Hist. Liv. I. ch. 1,*

(1) *Ibid. pag. 99.*

(2) *Pag. 173.*

(3) *Apud Gesn. in aquatil de Thynnus, de Pelamyde vera.*

(4) *De piscib. pag. 176.* Willughbi a dit *Squamæ minutissima*: je traduis très-minces pour ne pas contredire Rondelet, qui dit, en parlant du Thon, *Squamis magnis tegitur.*

(5) Suivant la détermination de M. Pausan, *Métrol. pag. 292*, c'est environ 822 livres: ce poids me paroît énorme: néanmoins le texte de Pline est conforme. *Invenimus talenta quindecim perpendiculari (Thynnus); eisdem cauda latitudinem sex cubita & palmum.* *Hist. Lib. IX. cap. 15.*

(6) Environ trois pieds. Voyez ci-dessus, *pag. 136 & pag. 154.*

& *Liv. IX. ch. 2.* On les appelle poissons de bandes, parce qu'on les enferme par troupes dans les filets. *Liv. V. ch. 9.* Cette observation est fort exacte, on la vérifie bien en Provence dans le tems des pêches.

Le Thon mâle differe de la femelle par une nageoire qu'on nomme *Aphareus*, que la femelle a sous le ventre, & qui ne se trouve pas dans le mâle. *Hist. Liv. V. ch. 9.* Rondelet assure que dans le mâle comme dans la femelle, il a toujours trouvé une nageoire sous le ventre, mais que dans le mâle elle est d'une seule piece, au lieu que dans la femelle elle est de deux pieces, pour faciliter, à ce que pense Rondelet, la sortie des œufs (1).

La femelle du Thon ne produit qu'une fois l'année, mais à cause de l'intervalle qu'il y a entre le tems où elle jette ses premiers œufs & celui où elle jette les derniers, on croiroit qu'elle produit deux fois. *Hist. Liv. V. ch. 9.* En effet, Aristote lui-même donne des époques très-différentes pour le tems où la femelle du Thon jette ses œufs; au lieu que je viens de citer il dit qu'elle commence à la fin de Décembre après le solstice, & qu'elle finit au printemps; au *ch. 11*, il dit que c'est en été, vers la fin de Juin aux environs du solstice; au *Liv. VI. ch. 17*, il dit encore que les Thons s'accouplent à la fin de Février & jettent leurs œufs en Juin. Rondelet est fort embarrassé pour concilier ces deux textes avec le premier (2). En effet, il est très-difficile de les accorder, à moins qu'on ne défende Aristote sur ce qu'il a dit, que les tems où la femelle du Thon jette ses œufs étoient si éloignés, qu'on penseroit qu'elle les jette deux fois dans l'année; & sur ce qu'il dit encore, *Liv. VI. ch. 17*, que le tems de l'accouplement des poissons, celui de leur gestation & celui de l'émission des œufs, varie beaucoup selon les climats; observation cependant assez peu applicable au cas présent, dans le système d'Aristote, que les Thons ne se multiplioient que dans la mer du Pont, *Hist. Liv. V. ch. 10*, & par conséquent dans le même climat. Mais Rondelet (3) & Scaliger (4), n'adoptent point du tout l'assertion que les Thons ne se reproduisent pas hors la mer du Pont. On ne conteste pas cet autre fait qu'Aristote rapporte au même Livre, *ch. 11*, & au *Liv. VI. ch. 17*, que les œufs déposés par la femelle du Thon sont comme renfermés dans un sac; qu'ils sont petits mais en grand nombre.

Les Thons sont sujets à être tourmentés vers le lever de la canicule (5).

(1) Apud Gesn. de aquatili in Thynniss, de Pelamyde vera.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

Tome II.

(4) Sur l'hist. des Animaux, pag. 546.

(5) C'est-à-dire, vers le 15 des Calendes d'Août. Plinè, Hist. Liv. XVIII, ch. 28.

par un insecte qui s'attache auprès de leurs nageoires; *Hist. L. V. ch. 31*; & *Liv. VIII. ch. 19*; j'en ai parlé sous le mot *Œstre*, qui est le nom qu'Aristote donne à cet insecte. Comme le Thon souffre alors, il est moins bon; mais il reprend sa qualité après le lever de l'arcture (1), parce que l'œstre cesse de le tourmenter. *Hist. L. VIII. ch. 13*. Les Thons prennent tant de graisse que leur ventre est sujet à se fendre. Ces poissons se nourrissent ordinairement de chair, mais ils mangent aussi de l'algue. *Liv. VIII. ch. 2*.

Aristote rend compte au *Liv. VIII. ch. 13*, de son histoire, des migrations du Thon. Il passe dans la mer du Pont (2), au printemps, & y demeure l'été. Lorsque les Thons entrent dans le Pont, ils rasent la côte qui est à droite; quand ils en sortent, ils rasent la côte qui est à gauche: ce qui vient, dit-on, de ce qu'ils voient mieux de l'œil droit que de l'œil gauche. *Hist. L. VIII. ch. 13*. Willughbi pense que cette raison est fautive (3). Pline a ajouté, à la raison donnée par Aristote, qu'il y avoit dans le Bosphore, auprès de Chalcedoine, un rocher extrêmement blanc qui réfléchit le soleil sur la surface de l'eau; les Thons sont effrayés par la vue de ce rocher, & ils se jettent du côté de Byzance, où se fait toute la pêche, tandis qu'on en manque à Chalcedoine, quoiqu'il n'y ait pas plus de mille pas d'intervalle (4). Mais cette observation de Pline ne mérite pas plus d'attention que celle d'Aristote; & dans le fait, on ne prend pas moins de Thons sur la côte de Chalcedoine, que sur celle de Byzance (5).

(1) Aux Nones (le 5) de Septembre. Pline, *ubi modò*, cap. 31.

(2) La mer du Pont, le Pont-Euxin, ou la mer noire, au-delà du 41 degré de latitude B. & du 46 degré de longitude. Pour entendre ce qu'Aristote dit des voyages du Thon, il faut observer entre plusieurs golfes que forme la mer Méditerranée, un grand golfe que l'on appelle la mer Egée. Au fond de ce golfe, vers l'Orient, est un détroit qu'on nomme l'Hellespont; après ce détroit, une mer qu'on nommoit la Propontide, parce qu'elle est avant le Pont-Euxin. On la nomme aujourd'hui la mer blanche. La Propontide communique au Pont-Euxin, par un canal nommé Bosphore de Thrace. Sur la côte de ce Bosphore qui appartient à l'Asie, c'est-à-dire, à droite en entrant de la Propontide dans le Pont, étoit la ville de Chalcedoine; sur la côte de l'Europe, & à gau-

che en entrant, comme je viens de la dire, étoit Byzance.

(3) De piscib. pag. 177.

(4) Est in Euripo Thracii Bosphori, quæ Propontis Euxino jungitur in ipsâ Europam Asiâque separantis freti angustis, saxum miri candoris a vado ad summam perlucens juxta Chalcedonem in latere Asiæ. Hujus aspectu repenti terribi (Thynai) semper adversum Byzantii promontorium, ex ea causa appellatum Aurei cornus, præcipiti perunt agmine. Itaque omnis captura Byzantii est, magna Chalcedonis penuria, mille passibus medii interfuentis Euripi. *Hist. Lib. IX. cap. 15*.

(5) « La côte de Chalcedoine est très-poissonneuse; & certainement Strabon & Pline avoient été trompés par ceux qui leur avoient fait accroire que les Pélamides ou jeunes Thons s'en détournent, épouvantés par des roches blan-

L'hiver, les Thons se retirent dans les lieux où la mer est profonde: le tems le plus favorable pour la pêche, étoit, selon Aristote, depuis le lever des pléiades (1) jusqu'au coucher de l'arcture pour le plus tard (2). En Provence, la pêche du Thon commence ordinairement en Mars ou en Avril, & elle finit en Octobre. C'est dans les mois d'Août & de Septembre qu'elle est le plus abondante (3).

Aristote a borné dans un endroit, *Liv. VI. ch. 17*, la durée de la vie des Thons à deux ans. Les pêcheurs la conjecturent telle, dit-il, de ce que les femelles des Thons ayant manqué une année, il n'y eut point de Thons l'année suivante. Mais les pêcheurs, dont parle Aristote, avoient mal conjecturé ce semble: il n'est pas possible de penser que le Thon croisse en deux ans jusqu'à la grandeur à laquelle il arrive (4). Aussi Aristote lui-même parle-il ailleurs, *Liv. VIII. ch. 30*, de Thons devenus vieux, ce qu'il seroit difficile d'accorder avec un âge de deux ans seulement.

T H O S (5).

Le Thos est un quadrupède qui a toutes les parties intérieures semblables à celles du loup. *Liv. II. chap. 17*. La femelle du Thos devient pleine de la même manière que la chienne & ses petits naissent pareillement aveugles. Elle en a depuis deux jusqu'à quatre. Le Thos a le corps allongé du côté de la queue, plus ramassé dans la partie d'en haut. Quoique ses jambes soient basses, cet animal n'est pas moins vif, à cause de la souplesse de ses membres & de l'étendue de ses sauts. *Liv. VI. chap. 35*. Le Thos est en guerre avec le lion, parce qu'étant l'un & l'autre carnassiers, leur nourriture est la même. *Liv. IX. chap. 1. pag. 541*. Cet animal est ami de l'homme, il ne l'attaque pas & cependant ne le craint pas. Il fait la guerre aux chiens & aux lions. Les petits Thos sont préférables aux autres. Quelques personnes prétendent qu'il y a deux espèces de Thos,

» ches cachées sous l'eau, lesquelles les
» obligeoient de gagner la côte de Byzan-
» ce. Au contraire, les Pélasgides de
» Chalcédoine étoient si recherchées par
» les Anciens, que Varron, cité par Au-
» lugelle, les mettoit parmi les mor-
» ceaux les plus délicats; & l'on ne voit
» aujourd'hui que filets autour de cette
» ville pour la pêche des jeunes Thons ». *Voyage du Levant, par Tournefort, Tom. II. pag. 134.*

(1) Le lever des Pléiades est le 5 des ides (le 11) de Mai. Voyez ci-dessus p. 42, note 4.

(2) C'est-à-dire, jusqu'au 8 des ides (le 6) d'Août. V. Plin, *L. XVIII. ch. 28*.

(3) *Traité des pêches, Part. I. sect. 2. ch. 8. pag. 173.*

(4) *Nos Thynnos multò diutius (biennio) vivere minimè dubitamus. Willughbi, de piscibus, pag. 178.*

(5) *θῶς, θ.*

d'autres en comptent trois: Aristote n'est pas porté à croire que ce soit des especes différentes: il pense plutôt que cette variété apparente ne naît que d'un changement de couleur dans le poil qui n'est pas le même en hiver & en été, & qui d'ailleurs est plus épais l'hiver que l'été. *Liv. IX. chap. 44.*

A tant de désignations, il semble que les Thos aient été bien connus des Anciens. Homere en parle dans l'Iliade (1), comme d'animaux qui s'étant rassemblés en troupes pour dévorer un cerf qu'une blessure empêchoit de fuir, se dispersent subitement à l'aspect du lion. Ce quadrupede ne paroît pas, malgré tant de traits, facile à reconnoître. Les Traducteurs ont commencé par brouiller les idées en rendant le nom de Thos par celui de *Lupus cervarius*, animal que l'on fait n'être point de l'espece du loup, & qu'on appelle *cervier* parce qu'il attaque volontiers les cerfs. C'étoient peut-être les expressions d'Homere qui avoient engagé les Traducteurs d'Aristote à faire du Thos le loup cervier. Quoiqu'il en soit, cette idée n'a pas subsisté longtems. Niphus l'avoit réfutée en commentant Gaza (2). Gesner la combattit aussi (3). Daléchamp, qui proposa de faire du Thos la genette, n'a pas été plus suivi; Bochart dit qu'il y a longtems que cette double idée a été également rejetée (4). Le P. Hardouin dit la même chose de l'idée qu'on avoit eue d'en faire un loup cervier (5).

La fausseté de l'identité du Thos avec le loup cervier, a été démontrée encore par MM. de l'Académie des Sciences (6) & par M. de Buffon (7).

Niphus, en rejetant l'expression de loup cervier dans Gaza, avoit cru voir dans le Thos une espece de Panthere (adive), un animal que les Arabes appellent, dit-il, *loup arménien*, & les Turcs, *cicale*: animal bas, moins grand que le loup & en tout beaucoup au dessous de lui (8). Bochart a adopté cette idée, & l'a développée, d'après Busbeq (lett. 1). Selon lui, les Turcs nomment l'animal dont nous parlons, *ciacales*, les Persans, *sciagal* ou *scingal*, ou *schakal*; il est un peu au dessus du renard, au

(1) Lib. XI. v. 473.

(2) In Hist. anim. Lib. IX. cap. 44.

(3) In feris lupo congener.

(4) Hieroz. Lib. III. cap. 12.

(5) Explosa jam pridem eorum sententia qui Thoas volunt esse lupos cervarios. Ad Plin. Lib. VIII. cap. 34.

(6) Mémoires pour servir à l'hist. des Animaux.

Part. I. pag. 129.

(7) Hist. nat. Tom. XI. pag. 197, & Tom. VIII. pag. 304 & 305.

(8) Genus lupi quod Græci Pantherem vulgè appellant. Arabes lupum Armenium; Turci cicalum. Vile hoc genus animalis est, magnitudine minus lupo, & cætera longè degenerans.

deffous du loup, dont il approche pour la forme; d'une belle couleur fauve, marchant en troupes, ayant une espece d'aboïement, & ne faisant point de mal à l'homme (1). le P. Hardouin a suivi ces mêmes idées (2). M. de Buffon est entré aussi dans ce sentiment, & il pense que le Thos d'Aristote est le chacal (3). L'adive, espece de chacal, est, selon lui, cette seconde espece de Thos dont parle Aristote.

Il y a des probabilités, sans doute, pour l'identité du chacal avec le Thos, cependant j'ai hésité à me ranger du côté de ceux qui l'adoptent, & j'ai préféré de conserver le nom grec; en premier lieu, parce que je ne vois pas bien marqué dans le chacal, ce caractère du Thos d'avoir le corps allongé dans la partie inférieure, ramassé dans la partie supérieure. Secondement, parce que dans les descriptions citées par M. de Buffon, je vois clairement démentie cette amitié pour l'homme qu'Aristote lui attribue, & qui est louée par Elien (4) & Phile (5), à l'envi l'un de l'autre. Troisièmement, il ne me paroît pas qu'on parle dans le chacal, du changement de couleur de poil dont Aristote parle dans le Thos; enfin, si l'adive & le chacal sont les deux especes de Thos indiquées par Aristote, comment a-t-il pu ne mettre d'autre différence que celle de la couleur, entre deux individus que leur grosseur distingue d'une maniere bien plus sensible?

Les Auteurs du moyen âge, ont appelé le Thos, *loup-panthere*, (6); en débitant sur son origine, bien des fables que Gillius rappelle en peu de mots (7), & sur lesquelles il est inutile de s'étendre.

TIGRE (8).

Le vrai Tigre, car on a communiqué abusivement son nom à plusieurs animaux différens (9); le vrai Tigre, disons-nous, paroît avoir été peu connu des Anciens, & il paroît qu'ils en ont parlé beaucoup plus sur des rapports incertains que d'après des connoissances exactes. Aristote, s'il en parle (10);

(1) Bochart, *ubi sup.*

(2) Hardouin, *ubi sup.*

(3) Hist. nat. Tom. XI. pag. 205.

(4) De nat. anim. Lib. I. cap. 7.

(5) De animal. propr. pag. 195.

(6) *λυκοπάνθηρος*, δ.

(7) *Sæpè lupi cum Pardalibus complexu venereo implicantur, unde nascuntur Thoes, ac pellis quidem varietate, matris, aspectu autem, patris speciem si-*

militudinemque gerunt. Lib. V. cap. 1.

(8) *τίγρις*, δ. En Espagnol, el Tigre. De Funez, *Liv. N. ch. 2.*

(9) Voyez M. de Buffon, *Hist. natur. Tom. VIII. pag. 128.*

(10) Je dis *s'il en parle*, parce que la leçon de cet endroit est douteuse, & qu'un des Mss. que j'ai consultés ne nomme pas le Tigre mais seulement *un chien sauvage*. V. les variantes, M. de Buffon

ne le fait que dans un endroit seulement, lorsqu'il dit *qu'on rapporte* que les chiens de l'Inde viennent d'un Tigre & d'une chienne, non pas au premier accouplement mais au troisième. *Hist. Liv. VIII. ch. 28.* Aristote paroît ne s'être pas trompé, lorsqu'il a placé les Tigres dans l'Inde, mais pour le prétendu accouplement de cet animal avec la chienne, la férocité du Tigre ne permet pas de le supposer. Aristote lui-même y croyoit peut-être fort peu; on est en droit de le penser, lorsqu'on voit dans le traité de la génération, *Liv. II. ch. 7*, qu'il ne nomme plus le Tigre pour le pere des chiens de l'Inde, mais seulement une bête fauve qu'il ne désigne que par une sorte de ressemblance avec le chien (1).

Les descriptions données du Tigre, d'après des oui-dire, ont fait naître des incertitudes sur le point de savoir quel individu précisément l'on devoit appeller le vrai Tigre. Ces incertitudes me paroissent avoir été fixées par Gerner (2), Bochart (3) & M. de Buffon (4). Il me semble qu'on doit reconnoître pour caracteres distinctifs entre cet animal, le léopard, la panthere & les autres qui lui ressembloit (5), d'avoir la peau marquée de bandes longues, noires sur un fonds fauve, & d'être plus grand qu'eux tous.

Le Tigre est remarquable entre tous les Animaux, par sa férocité & sa force. On assure qu'il emporte un corps de cheval ou de bœuf, qu'il attaque de petits éléphants, & qu'il ose même quelquefois braver le lion, auquel on a dit qu'il étoit supérieur pour la taille. Son espece paroît n'exister que dans les climats les plus chauds de l'Inde orientale (6).

Pline donne au Tigre des portées toujours nombreuses (7). Suivant M. de Buffon, chacune est de quatre ou cinq petits.

TILLON (8).

Il m'est impossible de dire quel est ce poisson qu'Aristote compte au nombre des poissons d'eau douce, & qu'il associe au ballère, pour remarquer que l'un & l'autre sont sujets à un ver qui se forme dans leur corps pendant la

ne s'est donc peut-être pas trompé lorsqu'il a dit qu'Aristote n'avoit fait aucune mention du Tigre. *Hist. nat. Tom. VIII. pag. 128.*

(1) οἱ Ἰνδοὶ κύνες ἐκ θηρίου τινὸς κυνῶδες γεννῶνται ἐν κυνῶς.

(2) In Tigride.

(3) Hieroz. *Liv. III. ch. 7.*

(4) *Ubi sup. & pag. 239.*

(5) Voyez au mot *Adive*, pag. 60.

(6) Voyez, dans M. de Buffon, l'article du Tigre.

(7) Tigrin Hircani & Indi ferunt, animal. velocitatis tremendæ & maximè cognitæ dum capitur totus ejus foetus qui semper numerosus est. *Lib. VIII. cap. 18.*

(8) τῶν ὄντων.

canicule. Tourmentés par ce ver, ils s'élevent sur l'eau, & ils périssent brûlés par la chaleur. *Hist. Liv. VIII. ch. 20.* Hérodote me paroît avoir nommé ce même poisson, quoiqu'avec une légère différence, il dit *Tilon*; & il n'en rapporte autre chose, sinon que c'étoit, ainsi que le *Papraz*, un poisson extrêmement nombreux dans un étang de la Pæonie (1). Je ne fais aucun autre Auteur qui en ait parlé, encore moins qui ait pris soin de nous le faire connoître.

TIQUE (2).

On traduit généralement le mot *Crôton*, employé par Aristote, par le mot de *Ricinus*, en latin, & de *Tique* en françois (3). Ce nom est générique: une des especes plus considérables qu'il comprend, est la Tique du chien dont j'ai parlé ailleurs (4). M. de Bomare donne, en général, huit pieds aux Tiques (5); Charleton les décrit dans la classe des insectes non ailés qui ont six pieds (6); mais il paroît par l'histoire de Ray qu'il y a des Tiques qui ont huit pieds, & d'autres qui n'en ont que six (7).

Lorsqu'Aristote a dit de la Tique qu'elle venoit du *gramen* (8), *Hist. Liv. V. ch. 19*, je pense qu'il a parlé de celle qui se nourrit des végétaux. Mais son observation n'est pas exacte. Je suis surpris que Charleton ait affirmé que les Tiques qui vivent de sang naissent des excréments des Animaux (9). M. de Bomare dit qu'elles se reproduisent par la voie des œufs (10). Mais il paroît qu'on n'a pas encore suffisamment étudié cette partie: Swammerdam a avoué ne la pas bien connoître (11).

TORCOL (12).

Le Torcol est un de ces animaux qui portent des caractères singuliers par lesquels il est toujours facile de les reconnoître, dès qu'on a fait une fois l'attribut qui leur est propre. Cet oiseau contourne sa tête d'une manière toute particulière; il tourne sa tête, dit Aristote, de devant en arrière,

(1) *Hist. Liv. V. ch. 16.* Voyez la situation de la Pæonie, ci-dessus, p. 136, n. 1.

(2) *μρότων*, δ.

(3) Constantini, lexicon; Hardouin sur Pline, *Liv. XI. ch. 34. n. 40.* Charleton, exercit. *Insect. pag. 52.*

(4) V^o. Fléau du chien, pag. 330.

(5) V^o. Tique.

(6) Ubi supra.

(7) *Hist. insect. pag. 7, & pag. 10.*

(8) On appelle *gramen* les plantes de la nature du bled, du chiendent, &c.

(9) *Ricinus* nutritur ex animalis excrementis, non ex suo genere. Nam ubi sanguine satur est, quod exitum non habeat, rumpendo moritur & nihil procreat. Exerc. *Insecta*, pag. 50.

(10) V^o. Tique.

(11) *Biblia naturæ*, pag. 58.

(12) *λυγξ*, η.

comme le serpent, sans faire aucun mouvement du reste du corps. D'ailleurs les autres attributs de ce même oiseau, tels que d'avoir deux doigts en avant, deux doigts en arrière, la langue susceptible d'être allongée & retirée, sont encore remarquables. Ainsi quoique le nom grec d'*Iunx* & le nom français de *Torcol*, n'aient aucun rapport en soi, on est assuré que l'*Iunx*, décrite par Aristote au *Liv. II. de son histoire*, ch. 12, est le même oiseau auquel, à raison de sa manière de tourner la tête, nous avons donné le nom de *Torcol*, & auquel la plupart des autres nations ont donné, d'après le même attribut, une dénomination semblable (1);

Le *Torcol* est un oiseau très-voisin du genre des pies : il en a les pieds, la langue & la queue. Il fait, comme eux, son nid dans le creux d'un arbre. Mais il n'ouvre pas l'arbre pour le creuser, comme le pic ; il prend sa nourriture à terre ; il ne grimpe pas le long des arbres, mais il se perche sur les branches. Tous les Ornithologistes l'ont décrit sous les noms d'*Iunx*, *Torquilla*, *Torcol*,

TORPILLE (2).

Les Latins ont traduit l'expression grecque *narkê*, lorsqu'ils ont désigné par le nom *torpedo*, le poisson que, d'après eux, nous appellons *Torpille*. Toutes ces expressions désignent l'engourdissement, la *torpeur* que cause cet animal (3) : & ce caractère singulier l'a toujours rendu reconnoissable.

La *Torpille* considérée, abstraction faite de ce caractère, n'est pas un poisson fort remarquable. Elle est du genre des raies (4) ; comme elles, c'est un félaque plat qui a les ouies en dessous. *Hist. Liv. II. ch. 13*, & *Liv. V. ch. 5*. Elle a le fiel près du foie. *Liv. II. ch. 15*. Elle fait ses petits en automne, *Liv. V. ch. 11*, *Liv. VI. ch. 11*, & lorsqu'ils sont nés, elle les retire de nouveau en elle-même ; Aristote assure qu'on a vu une *Torpille* de grande taille recevoir ainsi quatre-vingt petits (5). *Hist. Liv. VI. ch. 10*. On peut remarquer encore, d'après Athénée, que la *Torpille* est absolument lisse & sans piquans, & qu'on en mangeoit chez les Grecs (6). *Willughbi* assure, qu'en général la *Torpille* n'est pas grande & que son

(1) Voyez la nomenclature dans *M. de Buffon*, Tom. XIII. pag. 125.

(2) *νάρκη* ; ή.

(3) *ὁ ἰχθύς ἢ νάρκη ὅτε ἐν τῇ προσάψῃται, τὸ ἐξ αὐτῆς ὄνομα ἔδωκε τε τῇ νάρκῃ ἐποθέσεν.* *Elién*, de nat. animal. *Lib. I. c. 36*.

(4) *Artédi*, genera pisc. *Gen. 45. n. 12*.

(5) Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet au mot *Lime*, pag. 477, & au mot *Clas de mer*, pag. 221.

(6) *Deipnos*. *Liv. III. ch. 24. L. VII. ch. 18*.

poids n'excede pas six livres (1); mais depuis on en a découvert de bien plus grandes sur les côtes d'Angleterre (2). Athénée parle de Torpilles qu'on trouve dans le Nil (3).

Mais venons à ce qui est singulièrement digne d'attention dans la Torpille. Aristote dit au *Liv. IX. ch. 37, de son histoire*, que la Torpille lorsqu'elle veut prendre quelques poissons, se cache dans le sable & le limon, & qu'elle engourdit les poissons qui passent au-dessus d'elle. Tout autant qu'elle en engourdit, ajoute-t-il, elle les prend : c'est un fait dont on a des témoins oculaires. Revenant ensuite, au même lieu, sur cette vertu de la Torpille, Aristote dit que l'engourdissement qu'elle cause est assez connu, & qu'elle le fait éprouver aux hommes même. Il est facile de penser que les Auteurs qui sont venus après Aristote n'ont pas manqué de célébrer cette vertu de la Torpille, & d'en augmenter les merveilles. On peut voir ce que disent à cet égard, Pline (4), Plutarque (5), Oppien (6), Phile (7), & une foule d'autres Auteurs dont Gesner a recueilli les passages (8). Mais ces textes ne peuvent pas nous instruire beaucoup ; leurs Auteurs se copioient les uns les autres, quelques-uns d'eux ne cherchoient qu'à embellir des fleurs de leur imagination, les merveilles de la nature ; & tout ce que nous pouvons regretter des ouvrages des Anciens sur ce sujet, c'est un traité de Cléarque sur la Torpille, dans lequel Athénée dit qu'il expliquoit la cause de l'engourdissement qu'elle opere (9). On auroit eu au moins la satisfaction de comparer son système avec ceux des Modernes.

Il faut arriver jusqu'au seizième siècle, pour trouver dans Salvien & dans Gillius (10), des Observateurs attentifs à examiner quel pouvoit être l'effet réel que produit la Torpille. Ils ont averti que cet engourdissement n'étoit pas à beaucoup près aussi considérable qu'on l'avoit fait croire & qu'il n'avoit lieu que quand on touchoit la Torpille en vie. Rédi, Borelli, Stenon, Lorenzini, étudierent ensuite la conformation de la Torpille dont ils firent l'anatomie (11) ; ils cherchoient dans quelqu'une de ses parties le principe de l'espece d'engourdissement qu'elle cause ; mais ils ne firent

(1) De piscibus, pag. 81.

(2) De Bomare, V^e. Torpille.

(3) Deipnos. Lib. VII. cap. 17.

(4) Hist. Lib. IX. cap. 42.

(5) Quænam animal. &c.

(6) Halieut. Lib. II. v. 49. & Lib. III.

v. 149.

(7) De animal. propr. n. 35.

(8) De aquat. in Torpedine, in Coroll.

(9) Deipnos. Lib. VII. c. 18.

(10) Voyez leurs textes dans Gesner, ubi modò.

(11) Voyez Willughbi, de pisc. p. 81, & le discours du Chevalier Pringle, dont nous parlerons dans un moment.

aucune découverte sur laquelle on pût compter. M. de Réaumur s'est livré vers 1714, à un nouvel examen, & il a pensé avoir découvert le mystère. La Torpille a le dos un peu convexe; quand on la touche, son dos s'affaisse, il devient même concave; la Torpille le relève & frappe: c'est donc, selon M. de Réaumur, un véritable coup que donne la Torpille, & ce coup est le principe du sentiment douloureux ou de stupeur que l'on ressent (1).

Un Anglois a cru trouver ensuite la cause de l'engourdissement de la Torpille dans le magnétisme; il a prétendu qu'il y avoit la plus grande affinité entre l'aimant & la Torpille, que l'aimant attiroit la Torpille comme le fer; il a été jusqu'à dire qu'après que la Torpille s'étoit attachée à l'aimant, cette pierre se trouvoit toute couverte de particules ferrugineuses (2).

Mais bientôt ce système a fait place ou à une nouvelle découverte ou à un nouveau système. M. Walsh, Anglois, s'étant transporté à la Rochelle pour faire des expériences sur la Torpille, a aperçu dans la commotion qu'elle donne, les phénomènes de l'électricité; il a même fait en public des expériences tendantes à établir qu'avec la Torpille on pouvoit donner les mêmes commotions qu'avec la bouteille de Leyde. Ses recherches ont été accueillies à Londres avec de très-grands applaudissemens: la société Royale de Londres a décerné à M. Walsh, la médaille qui est le prix annuel qu'elle distribue. Il faut lire à ce sujet plusieurs écrits imprimés dans les observations sur la Physique par M. l'Abbé Rozier, & particulièrement le discours prononcé par le Chevalier Pringle, dans l'assemblée de la société Royale du 30 Novembre 1774 (3). C'est un morceau plein d'érudition sur ce qui a été dit de la Torpille jusqu'à M. Walsh, & plein de sagacité pour expliquer les découvertes de M. Walsh. Les expériences qu'il a faites paroissent très-concluantes; mais il faut que le tems & de nouvelles expériences tirent ses raisonnemens de la classe des systèmes pour les faire passer dans l'ordre des vérités.

On voit dans le même discours du Chevalier Pringle, que la Torpille n'est pas le seul poisson qui cause un engourdissement. On trouve en Amérique plusieurs especes de congres ou d'anguilles de la classe à laquelle

(1) Voyez les mémoires de l'Académ. des Sciences pour l'année 1714, & de Bomare, V^o. *Torpille*.

(2) Voyez de Bomare, V^o. *Torpille*.

(3) Ce discours est imprimé en entier dans les observations sur la Physique, ou Journal de Physique, par M. Rozier, Tom. V. pag. 241.

Artédi a donné le nom de *gymnotus* (1), qui produisent des effets semblables avec plus ou moins de force.

TORTUE (2).

Aristote a parlé des trois principales espèces de Tortues, savoir, celle de terre, celle de mer & celle d'eau douce, qu'il a nommée *Emys* (3). *Hist. Liv. II. ch. 17, & L. V. ch. 33.* On peut voir les subdivisions de ces espèces principales, chez les Naturalistes modernes, &, entr'autres, chez le Chevalier Linnée (4). Il se trouvoit des Tortues de terre dans les bois de l'Arcadie, on se servoit de leur écaille pour faire des lyres (5).

Toutes les Tortues ont un caractère commun qui frappe le plus sensiblement à la première vue : savoir cette écaille, qu'Aristote appelle une peau, mais une peau qui est de la nature de la coquille. *Hist. Liv. VIII. ch. 17.* Ce n'est pas le dessus de leur corps seul qui est couvert d'une pareille écaille : le dessous l'est aussi (6). Le Chevalier Linnée regarde la première comme le composé des côtes réunies, la seconde comme le résultat d'un *sternum* élargi (7).

La marche de la Tortue est très-lente : *Hist. Liv. II. ch. 11* : c'est un fait assez connu (8). Mais je suis surpris qu'Aristote n'ait pas fait remarquer la différence qu'il y a, pour la conformation des pieds, entre la Tortue de mer & celle de terre. Pausanias n'a pas manqué d'en faire l'observation : il dit que la Tortue de mer a les pieds semblables à ceux des phoques (9).

Aristote est entré dans quelque détail sur plusieurs des parties internes de la Tortue. Les Tortues, même celles de mer, ont un poumon. *Des Part. Liv. III. ch. 8.* La substance de ce poumon est très-mince : ce n'est que comme de petites vessies rouges (10) : il paroît absolument membraneux (11).

(1) *Genera pisc. gen. 21.*

(2) *χελώνη, ἡ.*

(3) Voyez ce mot, pag. 309.

(4) *Syst. nat. édit. 1767, pag. 350.*

(5) Pausanias, *Græc. descr. Lib. VIII. cap. 23 & 54.*

(6) *Mém. de l'Académie des Sciences, pour l'Hist. des Anim. Part. II. pag. 178.*

(7) *Testa testudinum constat duabus laminis coadunatis, superiore dorsali, costis inædificata; inferiore à sterno explanato. Ubi sup.*

(8) Cependant on assure qu'elle marche

assez vite lorsqu'elle est poursuivie. *Hist. des Voyages, Tom. X. pag. 460.*

(9) *Græc. descript. Lib. I. cap. 44.* Von-Linnée a dit : *Pedes in marinis pinniformes, submutiti, in terrestribus fissi, digitati; aquarum dulcium paludumque elephantini, obtusi, indivisi, ut terrestres unguibus 5-4. Syst. nat. ubi sup.*

(10) Ray, *Synopf. quadr. pag. 256.*

(11) Voyez leur description dans les *mém. de MM. de l'Académie des Sciences, Part. II. pag. 193.* Voyez-y aussi ce qui est dit sur l'usage de ce poumon, pag. 197.

K k k k k ij

Leur respiration ne forme pas un mouvement réglé & périodique ; c'est un mouvement inégal, qui se fait par reprise & sans ordre (1). Leur estomac & leurs intestins différent peu de ceux des autres Animaux ; *Hist. Liv. II. ch. 17* ; leur rate est fort petite. *Ibid. ch. 15*. MM. de l'Académie lui donnent la figure d'un rein (2). La Tortue a de vrais reins, & une vessie : particularité qui la distingue des autres Animaux ovipares. *Ibid. ch. 16*, & *L. III. ch. 15*. Cependant elle n'a, à l'extérieur, qu'une seule ouverture pour la sortie des excréments secs & des excréments liquides. *L. V. ch. 5*. MM. de l'Académie confirment ces observations ; ils remarquent que le col de la vessie est attaché vers le milieu du *rectum*, dans lequel l'urine se décharge par une petite ouverture ou canal oblique, à sept ou huit pouces de l'anus. Il n'y a qu'un fait sur lequel ils contredisent Aristote : c'est sur ce qui est dit au traité *des Parties*, *Liv. III. ch. 8*, que la Tortue de mer a la vessie grande, & que celle de terre l'a tout-à-fait petite. MM. de l'Académie assurent que dans plusieurs Tortues d'eau qu'ils avoient ouvertes, ils avoient toujours trouvé la vessie beaucoup plus petite que dans la Tortue de terre dont ils ont donné la description. Ils trouverent dans la vessie de celle-ci plus de douze livres d'urine claire & limpide (3).

Les testicules de la Tortue sont en dedans comme ceux des oiseaux : la matrice, dans la femelle, est disposée aussi comme celle des oiseaux. *Hist. Liv. III. ch. 1*. Il faut ajouter, d'après MM. de l'Académie (4), que la verge du mâle est enfermée dans le *rectum* comme dans un étui. Le mâle monte sur la femelle pour s'accoupler avec elle : & cet accouplement est avec intromission. *Hist. Liv. V. ch. 3*. Je doute fort qu'on doive croire ce que l'on dit de la longueur de sa durée (5) ; sur-tout, s'il est vrai, comme le prétend Elien, que le mâle soit très-ardent en amour (6).

J'ai déjà suffisamment donné à entendre que la Tortue étoit un animal ovipare. Elle pond des œufs, dit Aristote, dont l'enveloppe est ferme, & qui ont le blanc & le jaune distingué comme ceux des oiseaux. Il ajoute qu'elle les enfouit dans la terre, laquelle elle bat ensuite ; qu'elle vient fréquemment les couver & qu'ils éclosent l'année suivante (7). Enfin il dit que

(1) Mém. de l'Acad. *ubi modò*.

(2) Pag. 184.

(3) Pag. 186.

(4) Pag. 187.

(5) *Mas & femina per integrum mensem luarent in complexu venereo perfe-*

verant. Ray, *Synops. quadr. pag. 255*.

Copula coherent septè per mensem. Von-

Linn. Syst. nat. pag. 351.

(6) *De nat. animal. Lib. XV. cap. 4.*

(7) Ce fait est inexact, si comme les Voyageurs l'assurent, il ne faut que 12

le nombre des œufs que pond la Tortue de mer va jusqu'à cent (1). *Hist. Liv. V. ch. 33.* Il y a des remarques à faire sur quelques-unes des parties de ce récit. L'œuf de la Tortue est rond, & gros comme une balle de paume; la coquille n'en est pas ferme comme celle de l'œuf des oiseaux, mais seulement membraneuse; la Tortue ne les couve point (2).

Les Tortues de mer mangent des coquillages; elles ont la bouche très-forte, tout ce qu'elles saisissent, elles le brisent; elles vont aussi à terre pour manger de l'herbe. *Hist. L. VIII. ch. 2.* Il est à remarquer qu'au lieu de dents, la Tortue n'a qu'un os d'une seule pièce qui est extrêmement dur (3).

Lorsque les Tortues de mer nagent sur la surface de l'eau, le soleil desèche leur écaille, de sorte qu'il leur devient difficile de plonger & qu'elles périssent. *Hist. Liv. VIII. ch. 2.* MM. de l'Académie pensent que la Tortue pourroit bien plonger alors en chassant l'air de son poumon, mais qu'elle ne le fait pas, parce qu'elle craint que sa coquille étant abreuvée d'eau ne devienne si pesante qu'il ne lui soit plus possible de remonter (4). Au surplus ces Tortues ne peuvent vivre sans eau. *Ibid.*

Aristote n'a point décrit la nourriture des Tortues de terre; il a seulement remarqué un trait de prudence de cet animal: lorsqu'une Tortue mange une vipère, aussitôt après elle mange de l'origan (5). *Hist. Liv. IX. ch. 6.* Cette Tortue se tient cachée sous terre l'hiver, sans manger (6).

La Tortue a, selon Aristote, un sifflement entrecoupé, *Hist. Liv. IV. ch. 9.* Suivant Ray, ce sont plutôt des soupirs profonds (7); MM. de l'Académie l'assurent absolument muette (8).

jours pour les faire éclore. *Hist. des voyages, Tom. VII. pag. 279.*

(1) Les Voyageurs disent, jusqu'à 250; & ils comparent la coquille de ces œufs à du parchemin humide. *Hist. des voyages, Tom. X. pag. 460.*

(2) Ray, *Synops. quadr. pag. 236 & 237. Hist. des voyages, Tom. VII. pag. 111, & 152.*

(3) Ray, *ubi modd.* Cependant voyez MM. de l'Académie, dans la description d'une tortue de terre: voici comme ils s'expriment: « Vers les extrémités des mâchoires, à l'endroit des lèvres, la peau étoit dure comme de la corne, & transparente comme aux autres tortues; mais ces lèvres étoient coupées en manière de scie, & il ne laissoit pas d'y avoir

encore en dedans, deux rangs de véritables dents, quoique Plin (*Liv. IX. ch. 10*), assure que les tortues n'ont point de dents non plus que de langue ». *pag. 180.* Est-ce une description plus exacte que celle de Ray, ou bien sont-ce des caractères qui différencient la Tortue de terre de la Tortue de mer?

(4) *Pag. 200.*

(5) L'origan est une plante assez commune, âcre, aromatique, deterfive. Voyez *Tournefort, Hist. des plantes des environs de Paris, 3. herbor.* Elien rapporte la même fait. *De nat. anim. Liv. III. ch. 5.*

(6) Ray, *Synops. quadr. pag. 234.*

(7) *Synops. pag. 232.*

(8) *Pag. 197.*

TORTUE D'EAU DOUCE (1).

Voyez *Emys*, pag. 309 ; & l'article précédent.

TOURTERELLE (2).

La Tourterelle est mise, par Aristote, dans le genre des pigeons ; il en fait la plus petite des cinq especes de ces oiseaux. *Hist. Liv. V. ch. 13.* Ainsi il faut commencer par voir sur son sujet, plusieurs généralités que j'indique au mot pigeon. Il y a une de ces observations générales qu'Aristote paroît ne pas étendre aux Tourterelles ; il ne fait l'éloge de la fidélité que les pigeons se gardent l'un à l'autre, qu'avec de fortes exceptions, au lieu qu'il ne met aucune réserve aux éloges qu'il donne à la chasteté de la Tourterelle : mais il paroît qu'elle n'est pas plus estimable à cet égard que ne l'est le pigeon (3).

On ne voyoit la Tourterelle, dans la Grèce, comme on la voit dans nos pays, qu'en été ; l'été elle cherche les lieux froids, l'hiver les lieux chauds ; c'est un oiseau de passage qui se rassemble en troupes pour partir, de même qu'il arrive par troupes ; s'il en reste quelqu'une, c'est qu'elle se sera trouvée dans un lieu bien exposé au soleil. *Hist. L. VIII. ch. 3 & ch. 12 ; & Liv. IX. ch. 7.* Ailleurs, Aristote prétend que les Tourterelles se cachent l'hiver ; il n'y a personne, assure-t-il, qui puisse dire avoir vu une Tourterelle l'hiver. *Hist. Liv. VIII. ch. 16.* La Tourterelle fait, lorsqu'elle est arrivée, une ponte qui est de deux œufs ou de trois au plus : mais le troisième œuf est toujours clair. Si cette première ponte ne réussit pas, elle en fait une seconde. *Liv. VI. ch. 4.*

La figure du mâle & de la femelle, dans l'espece de la Tourterelle, est tellement semblable qu'on a peine à les distinguer ; ils partagent l'un & l'autre les soins de l'incubation, & ils vivent jusqu'à huit ans : la femelle, dit-on, vit un peu plus long-tems. *Hist. Liv. IX. ch. 7.*

Lorsque la Tourterelle boit, elle ne relève la tête qu'après avoir pris toute la quantité d'eau qu'il lui est nécessaire. *Hist. Liv. IX. ch. 7.* Enfin on remarque que la Tourterelle pete, & que quand cet oiseau fait entendre sa voix on apperçoit dans ses parties postérieures un mouvement très-

(1) ἐμύς, ἡ.

(2) τρυγών, ἡ.

(3) Voyez les faits rapportés par M.

de Buffon, *Hist. des oiseaux. Tom. II. pag. 389 & 390*, & M. Salerne, *Hist.*

des oiseaux, pag. 159.

sensible. *Ibid.* ch. 49. A l'égard des guerres & des alliances qu'on prétend être entre la Tourterelle & d'autres oiseaux, je renvoie au *L. IX. ch. 1*, de l'histoire des Animaux.

En général, toutes les observations que je viens de rapporter sont confirmées par les Modernes, à l'exception du fait que les Tourterelles se cachent l'hiver (1). M. Salerne rapporte qu'il y a des personnes qui assurent que la Tourterelle, & plus particulièrement le mâle, vit jusqu'à quinze ans.

Elien a parlé de Tourterelles dont le plumage est absolument blanc (2). Les Modernes confirment leur existence.

TOURTERELLE QUADRUPÈDE (3).

Aristote, en parlant de l'accouplement des quadrupèdes ovipares qui marchent sur la terre, a cité pour exemple quatre animaux, la tortue de mer, la tortue de terre, la grenouille & la *Trygôn*. Ce dernier mot signifie dans l'acception la plus commune, un oiseau qui est la Tourterelle; dans une seconde acception, il signifie un poisson que j'ai nommé la pastenaque. Ici il ne peut indiquer ni un oiseau, puisqu'il s'agit d'un quadrupède, ni un poisson: soit par la même raison, soit parce qu'il est question d'un animal qui se meut sur la terre. Que sera-ce donc? Je l'ignore: mais je ne saurois me déterminer à croire avec Scaliger, qu'Aristote confondant tout en cet endroit, s'est permis de citer pêle-mêle, des animaux qui habitent la mer, avec d'autres Animaux qu'on ne trouve que sur terre (4).

TRICHIAS (5).

Ce poisson est du nombre de ceux qui produisent deux fois l'année. *Hist. L. V. ch. 9*. Il passe dans le Pont & on le prend à son entrée, mais on ne l'en voit pas sortir. La raison en est que ces poissons, & ce sont les seuls qui le fassent ainsi, remontent le Danube, & descendent ensuite par un de ses bras dans la mer Adriatique. Par une suite de cette marche, on prend des Trichias entrant dans la mer Adriatique, mais on n'en prend pas qui sortent de cette mer. Si par hazard il s'en trouve quelqu'un dans les filets, auprès de Byfance, hors le tems de leur entrée dans le Pont, les Pêcheurs

(1) Voyez M. Salerne, *Hist. des ois. pag. 158*, & M. de Buffon, *Hist. des ois. Tom. IV. pag. 382 & suiv.*

(2) *De nat. anim. Lib. X. cap. 33.*

(3) *τρυγών, ἡ.*

(4) Sur l'*Hist. des Anim. pag. 525.*

(5) *τριχίας, ἡ.* Voyez les variantes.

purifient leur filets comme s'il leur étoit arrivé un prodige, tant il est rare que ces poissons sortent par le détroit. *Hist. Liv. VIII. ch. 13.*

Les mers dont Aristote parle ici sont connues. Le Pont-Euxin est une grande mer située entre les 40 & 45° degrés de latitude nord, 45 & 65° degrés de longitude; elle communique à la Méditerranée par un détroit appelé le Bosphore de Thrace, sur lequel étoit bâtie Byzance, nommée depuis Constantinople. La mer Adriatique est le golphe qui sépare l'Illyrie de l'Italie: elle est à l'orient du Pont-Euxin. Enfin, le Danube est un grand fleuve, qui prenant sa source dans la Rhétie, traverse la Pannonie & la Mésie, pour venir se jeter par plusieurs bouches dans le Pont-Euxin (1). Aristote a été mal instruit du cours de ce fleuve, lorsqu'il lui donne une branche qui va se jeter dans la mer Adriatique. Pline ne voyant pas cette communication, a eu recours à des conduits souterrains pour l'établir (2); mais l'un ne paroît pas plus exact que l'autre. Scaliger a relevé l'erreur d'Aristote (3); le P. Hardouin celle de Pline (4). Ainsi il n'y a point de possibilité que les *Trichias* passent du Pont-Euxin dans la mer Adriatique.

Mais quel poisson dirons-nous qu'est ce *Trichias*? Les Auteurs semblent partagés en deux avis. Les uns croient que le *Trichias* & le Trichide qui le produit, *Hist. Liv. VI. ch. 15*, sont le même poisson que la *Thriffa*, c'est-à-dire, l'aloë; les autres croient que le *Trichias* & le Trichide sont la sardes & la sardine. J'ai cité à l'article *Aphyæ*, p. 98, les Auteurs qui sont de ce dernier sentiment. Pour établir le premier, on remarque que le Scholiaste d'Aristophane interprete le nom de *Trichides*, que ce Poëte emploie, par celui de *Thriffes* (5). On a vu à l'article *Aloë*, que le Traducteur d'Athénée applique également à la *Thriffa*, ce qu'Athénée dit du *Trichis*; qu'Elie en fait de même (6). Casaubon remarque que quelques personnes font de ces mêmes poissons, deux especes, les autres une seule (7). Gesner

(1) Voyez, l'*Orbis veteribus notus*, de M. d'Anville.

(2) *Intransium Pontum soli non remeant Trichia... sed hi soli Istrum amnem subeunt, ex eo subterraneis ejus venis in Adriaticum mare defluunt; itaque & illic descendentes & nunquam subeuntes à mari visuntur. Plin. Hist. nat. L. IX. chap. 15.*

(3) *Utinam tantus vir non subscripsisset fabulæ Argonautarum qui ex Istro navigarunt in Adriaticum... A Danubio in Adriam nullus alvens. Scal. ad h. loc. Arist.*

(4) *Cautior videri Plinius quam Philosophus voluit: vidit enim hunc temerè Argonautarum fabulæ subscripsisse qui ex Istro in Adriaticum creduntur navigasse. A quo flumine cum in Adriaticum mare nullum duci alveum ipse Plinius agnoverit; L. III. ch. 18; ad subterraneos meatus nunc confugit, haud sanè, credo, veriòres. Haec ad loc. Plinii mox cit.*

(5) *Concionantes, v. 56.*

(6) Gronovius, sur le texte d'Exa, *Liv. VI. ch. 32*, y joint d'autres amonies.

(7) *In Athenæum. Liv. VII. ch. 24.*

avoit soutenu ce dernier sentiment (1); mais dans la fuite il a changé d'avis (2), & il a pensé avec Rondelet que c'étoit la fardine; en même tems il met une grande différence entre la *sarda* des Anciens, & la *sarda* ou *sardina* des Modernes (3).

Il n'y a pas d'apparence que le *Trichias* soit la farde ou fardine. Ce dernier poisson a un autre nom chez les Grecs (4). D'ailleurs, comme l'observe le P. Hardouin, les fardines ne remontent pas les rivières (5). Je doute aussi que le *Trichias* soit l'aloë, puisque l'aloë a son nom particulier *thrissa*, & que dans un des textes d'Athénée que j'ai cités au mot *Aloë*, la *thrissa* & le *trichis* sont nommés l'un & l'autre dans la même phrase: l'auroit-on fait si l'un & l'autre n'eussent été qu'un seul individu?

Voici donc ce que je pense. Il y a plusieurs poissons très-ressemblans à l'aloë: le nom d'aloë est même devenu un nom générique, sous la dénomination de *Clupea*. La *thrissa* d'Aristote est l'aloë: le *Trichias* dont il parle au *Liv. V. ch. 9*, & *Liv. VIII. ch. 13*, est un poisson du genre de l'aloë, qui remonte les rivières comme elle. Le *Trichias* & le *trichis* dont il parle au *Liv. VI. ch. 15*, est un petit poisson du même genre, qui n'a pas encore pris sa croissance, & qu'il compte par cette raison au nombre des aphyes.

Belon fait du *trichis*, la pucelle qui est une aloë encore petite (6).

TRICHIDE (7).

Voyez les articles *Aphye*, pag. 98, & *Trichias*.

TRICHIE (8).

Aristote emploie, en parlant de poissons, trois noms qui sont fort voisins les uns des autres, savoir, *Trichis*, *Trichias* & *Trichiai*, qui peut être le

(1) *τριχίς* quidem piscis; vel *τριχίας* non alius quam *Thrissa* videri potest. In *Alaufa*, pag. 20.

(2) In Corollario de *Alaufa*, de *Trichide* & *Trichia* multa scripsi, piscem cum *Thrissa*, id est *Alaufa*, eundem esse suspicatus, sicut & Grammatici quidam Græci, Scholiastes Aristophanis, & Etymologus & recentiores aliqui non indocti. Nunc animus magis inclinatus ad Gillii & Rondeletii sententiam, *Trichides* esse *Sardinas*. In *Sardinis*, pag. 823.

Tome II.

(3) *Sarda veterum*, & *Sarda Sardinaque recentiorum* longè differunt. *Ibid.* p. 822.

(4) *σαρδῆναι*, *σαρδῖνοι*. V. Gelsner, in *Sardinis*, pag. 823.

(5) Ludunt operam Rondeletius & Aldrovandus cum *Trichias veterum* esse *Sardinas nostras* volunt; neque enim hæ amnes subeunt. *Ad Plin. Lib. IX. ch. 15.*

(6) De la nat. des poissons, *Liv. I. pag. 304.*

(7) *τριχίδες*.

(8) *τριχία*, ἡ.

pluriel ou de *Trichias*, ou de *Trichia*. J'ai expliqué dans l'article précédent, ce que pouvoit être le *Trichias*, & je ne saurois penser qu'Aristote ait dit que ce poisson qui se reproduit par les voies ordinaires, naissoit d'une *Aphye*. C'est pourquoi j'ai imaginé que le mot *Trichiai*, employé au *L. VI. ch. 15*, de l'histoire des Animaux, pouvoit venir de *Trichia*, & qu'il désignoit un poisson différent du *Trichias*. Mais quelle est cette *Trichia*? C'est ce qu'il me paroît impossible de définir; je ne saurois, à cet égard, que renvoyer au mot *Aphye*, où j'ai déjà fait observer combien la doctrine d'Aristote sur cette espèce de poissons, étoit obscure, & combien, en général, elle étoit fautive.

TR O M P E (1).

C'est un des testacées dont Aristote a fait mention. Il en parle pour comparer à sa figure la conformation intérieure de l'oreille, *Hist. Liv. I. ch. 11*, & dans le dénombrement des coquillages que le petit cancre choisit pour son domicile (2). *Hist. Liv. V. ch. 15*. Gilliüs observe que ces coquillages ne sont autres que des limaçons de mer (3); aussi dans le lieu où il s'agit de la forme intérieure de l'oreille, j'ai traduit *limacon* (4).

Aristote a fait un genre de ces coquillages, sur lesquels il a donné quelques remarques particulières: que leur coquille unique est pour eux du même usage que la double coquille des bivalves; *Hist. Liv. IV. ch. 4*; qu'ils ont la bouche en bas, l'anus en haut, *Liv. IV. ch. 5*; qu'ils ont leur coquille au moment même de leur naissance. *Liv. V. ch. 15*.

TRYNGAS (5).

Aristote parle au *Liv. VIII. de son histoire, ch. 3*, de plusieurs oiseaux qu'il réunit comme vivans tous auprès des rivières & des lacs ou de la mer, & comme ayant encore le caractère commun d'agiter sans cesse leur queue. Ce sont, dit-il, le cincle, le jonco & le *Tryngas*: car je ne crois pas que le goiland cendré dont il parle immédiatement avant, doive être rangé dans la même classe. Tous ces oiseaux sont petits, ajoute Aristote: le plus grand est le *Tryngas*, qui est de la grosseur de la grive. Au *L. IX. ch. 12*,

(1) στρομβος, δ.

(2) Voyez Cancre petit, pag. 162.

(3) Aquatiles Cochleas Græci etiam Strombos appellant. Vidi Cochleam marinam quæ ad eam magnitudinem accederet ut tantum vini caperet quantum piscator

exsiccare uno prandio posset. Limaces marinas Massilienses nuncupant. Gillius, de nomin. pisc. cap. 81.

(4) Voyez Limacon & Limas, p. 47.

(5) τρυγγας, δ.

Aristote dit quelque chose de plus particulier du cincle : il le met dans le nombre des oiseaux qui vivent auprès de la mer. C'est, dit-il, un oiseau rusé, difficile à prendre mais facile à apprivoiser. Il observe qu'il est mal conformé, la partie postérieure de son corps ne pouvant pas conserver l'équilibre.

Nous connoissons plusieurs petits oiseaux qui agitent sans cesse leur queue, & que l'on nomme par cette raison *hochequeues*. M. Salerne en a fait, d'après Ray, une classe particulière (1). Il y en a qui se trouvent plus communément sur le bord de la mer que sur le bord des rivières. Avec le peu d'indications qu'Aristote nous donne, & le silence presque absolu qu'il garde sur leurs différences, ce seroit vouloir deviner que de prétendre rapporter chacun des noms employés par Aristote, à l'un des hochequeues qui nous sont connus. Gesner n'a pas voulu le risquer (2). Belon a hasardé ses conjectures. Selon lui, le cincle peut être une espèce de Becassine (3), que M. Brisson décrit sous le nom de becasseau, ou cul-blanc. Mais M. Brisson observe que ce becasseau peut bien aussi être le *Tryngas*. Il n'est pas tout à fait si gros que le pluvier doré (4). Le même Belon fait du jonco, l'alouette de mer : oiseau plus gros que l'alouette commune (5); M. Brisson observe que les uns ont dit que cet oiseau étoit en effet le jonco, tandis que d'autres ont dit que c'étoit le cincle (6). La vérité est que dans tout cela il n'y a rien de certain : les conjectures de Belon & des autres peuvent aussi bien être fausses comme elles peuvent être vraies (7).

TYPANUS (8).

C'est un oiseau que la corneille tue. *Hist. Liv. IX. ch. 1.* Voilà tout ce qu'Aristote nous apprend de lui, & ce que Niphus (9) & Scaliger (10),

(1) Hochequeue, en latin *Motacilla*. Voyez Ray, *Synops. av. pag. 75*, & Salerne, *Hist. des oiseaux, pag. 218*.

(2) Voyez *in Cinclo, in Junco & in Trynga*.

(3) De la nat. des Ois. *L. IV. ch. 22*.

(4) Ornithologie, *pag. 177*.

(5) De la nat. des Ois. *L. IV. ch. 24*.

(6) Ornithol. *Tom. V. pag. 211*.

(7) De *Trynga, Juncone & Cinclo* hoc duntaxat Aristoteles prodidit, quod &c. Hinc factum ut diversæ aves pro iis ab autoribus obtrudantur, haud paucæ tanquam congenere referantur ad eandem.

Jonston, *de avib. pag. 111*.

(8) *τύπανος*, peut-être *ταχύνοσ*, peut-être *τύμπανος*, δ. Voyez les variantes,

pag. 742.

(9) *Tympanus* est de genere *Milvorum parvorum*. Niphus *in Arist.* Sur quoi Gesner fait cette observation : Nullum *Milvi* genus à Cornice occidi verisimile est. Apparet autem Niphum secutum esse translationem Alberti, in qua pro *Tympano* legitur *Milvus* qui dicitur græcè *Cochyno*, *in Tympano*.

(10) Eam puto esse *Aviculam* quæ ab Italis *Misellus* vocatur. Scaliger.

nous en disent , n'est pas capable de nous instruire davantage. Je préfère de garder , avec Gefner , le silence sur cet oiseau.

V A C H E (1).

Voyez Bœuf, pag. 123.

V A U T O U R (2).

Le Vautour est un oiseau de proie. *Hist. Liv. VIII. ch. 3.* Mais M. de Buffon a fort bien remarqué (3) un caractère différent entre le Vautour & l'aigle : celui-ci est un oiseau brave & courageux , qui n'attaque que des animaux vivans , tandis que le Vautour, est un oiseau lâche , qui se repaît de cadavres (4).

Aristote n'a fait , *Ibid*, que deux especes de Vautours , l'un plus petit & plus blanc , l'autre plus grand & plus approchant de la couleur de cendre. Belon ne distingue aussi que ces deux especes (5) : Ray (6) , M. Salerne (7) & le Chevalier Linnée (8) en ont beaucoup multiplié le nombre : M. de Buffon a fait voir qu'ils s'étoient trompés.

Comme le Vautour niche sur des roches inaccessibles , on avoit pensé qu'il se rendoit en Grèce de terres inconnues. Aristote a averti de l'erreur où l'on étoit à cet égard. *Hist. Liv. VI. ch. 5 , & Liv. IX. ch. 11.* Il a ajouté dans le dernier de ces textes , que la femelle du Vautour ne pondoit que deux œufs au plus (9).

C'est sans doute par une suite du peu de connoissance qu'on avoit du Vautour , que l'on disoit qu'il n'y avoit pas de mâle dans cette especes , & que ces oiseaux étoient vivipares (10). Ce sont là des contes qui ne se réfutent plus.

V E I N E S (11).

Le nom de Veines avoit , chez les Anciens & chez Aristote sur-tout , une signification plus étendue que chez les Modernes : ils comprenoient sous

(1) βῦς, ἡ.

(2) γύψος.

(3) Voyez l'histoire du Vautour dans M. de Buffon, *Hist. des Ois. T. I. p. 221.*

(4) Elien, de nat. anim. *Lib. II. c. 46.*

(5) De la nat. des Ois. *Liv. II. ch. 1.*

(6) *Synopf. av. pag. 9.*

(7) *Hist. nat. des Ois. pag. 8.*

(8) *Syst. nat. édit. 1767, pag. 121.*

(9) Le P. Hardouin n'auroit pas dû changer la leçon d'un texte de Pline dans lequel on lisoit : *Vulturum foetus sæpe ceruntur ferè bini. Umbricius aruspicum in nostro ævo peritissimus parere tradit ova tria. Le P. Hardouin a mis : Ova tredecim. Lib. X. cap. 6.*

(10) Elien, de nat. animal. *L. II. c. 46.*

(11) φλέβες, αἱ.

cette même dénomination les arteres avec les veines. Je le dis d'Aristote sur-tout, parce que je ne vois dans ses ouvrages le mot *artere* employé que pour désigner le conduit de la respiration; *Hist. Liv. I. ch. 16*; au lieu que je trouve dans Hippocrate par exemple, la mention d'*arteres* dont il dit que le cœur est la racine, & qui portent par tout le corps, le sang avec l'air (1). Si Aristote dit, en parlant de la trachée artere, qu'elle communique au cœur par des ligamens creux, il n'admet évidemment ces cavités que pour le passage de l'air. Dans ses idées, la totalité du sang étoit renfermée dans le cœur & dans les veines seules. *Hist. Liv. III. ch. 2*. Ainsi ce que dit Aristote des veines, comprend ce que les Modernes partageroient entre les arteres & les veines.

Aristote a traité cette partie avec beaucoup de soin; il en parle d'abord dans son histoire, *L. III. c. 2, 3 & 4*, & ensuite dans son traité *des Part.* *Liv. III. ch. 5*. Dans son histoire, il distribue ce qu'il dit des Veines en deux parties: la première est destinée à rapporter ce qu'il avoit trouvé dans des Auteurs plus anciens que lui, Syennesis, Médecin de Chypre, Diogène d'Apollonie, & Polybe, sur l'origine des Veines & le cours qu'elles suivent; dans la seconde partie il expose ses sentimens personnels.

On lui a reproché de n'avoir pas indiqué dans la première partie, le système d'Hippocrate: il paroît qu'il l'a compris avec les autres Physiciens, dont il dit que sans s'attacher à faire une description détaillée des Veines, ils se font tous accordés à en fixer la naissance dans la tête & dans le cerveau. On lit, en effet, dans Hippocrate quelque chose de semblable, mais il faut remarquer que ce grand homme ne donne ce qu'il dit que comme une conjecture fort incertaine, & moins pour fixer la véritable origine des Veines, que pour indiquer un endroit par lequel il commence à les décrire: car pour ce qui est de leur origine, il avoit déclaré avant tout, qu'il ne la connoissoit pas, & que voyant les Veines former comme un cercle, il ne savoit où en fixer le commencement (2). Ailleurs, Hippocrate assigne l'origine des Veines au foie, comme il assigne l'origine des arteres au cœur (3).

(1) βίρωσις ἀρτηριῶν καρδίῃ. ἐκ τῶν ἀποπλαναῖται ἐς πάντα αἷμα ἔν πνεῦμα. *De alim. Opp. sect. 4. pag. 382.*

(2) αἱ φλέβες διὰ τὸ σῶμα ὡς κεχυμέναι, πνεῦμα ἔν ῥεῦμα ἔν κινήσειν παρέχονται, ἀπὸ μῆς διαβλασάνυσαι, ἔν αὐτῇ

μὲν ἢ μία ὄθεν ἦρται ἔν ἡ τετελεύτηκεν ἐκ οἴδα. κύκλῳ γὰρ γεγενημένῳ, ἀρχὴ ἔν εὐρέθῃ. *De off. nat. Opp. sect. 3. p. 277.*

(3) βίρωσις φλεβῶν ἥπαρ. *De alim. Opp. sect. 4. pag. 382.*

Ailleurs encore, il distingue avec le Médecin Polybe, quatre paires de Veines, il se sert presque des mêmes expressions qu'Aristote nous a conservées (1).

Mais j'oublie que ce n'est que le texte d'Aristote que je dois expliquer. Ceux qui l'ont précédé lui paroissent tous avoir été dans l'erreur : il les excuse par la difficulté qu'il y avoit de son tems d'observer les Veines : & voici quel est à lui-même son système.

Toutes les Veines partent du cœur. Il en remarque deux dans la poitrine, couchées le long de l'épine, mais en avant. L'une est plus antérieure, plus sur la droite, & plus considérable : l'autre est derrière la première, plus sur la gauche & plus petite : Aristote dit qu'on la nomme *aorte*. Elle conserve encore aujourd'hui le même nom : Aristote remarque qu'elle sort du cœur d'une manière différente de la grande Veine, & qu'elle y communique par un canal d'un diamètre plus étroit qu'elle même. C'est une circonstance qui rappelle une observation de M. de Sénac (2).

A l'égard de la grande Veine, Aristote la fait naître de la plus grande des trois cavités qu'il admet dans le cœur : j'expliquerai ce qui regarde ces trois cavités, au mot *Viscers*.

Cette grande Veine est la Veine cave, qui ne distribue pas le sang sortant du cœur, mais qui, au contraire, rapporte dans l'oreillette droite du cœur, le sang que ses rameaux ont recueilli dans les parties supérieures & inférieures du corps ; & si l'on veut comparer avec les expressions d'Aristote, celles de M. Winslow, que je rapporte en note (3), on se convaincra qu'Aristote n'a pas eu tort de dire que le cœur pouvoit être regardé comme étant lui-même partie de ces Veines, sur-tout de la plus grande ; & que la cavité d'où elle sort paroît n'être qu'une portion de la Veine où le sang se rassemble.

Une portion de la grande Veine, dit Aristote, s'élève du cœur au poumon & au lieu où sont les attaches de l'aorte ; alors elle se divise en deux branches, l'une qui va au poumon, l'autre qui suit l'épine du dos. La première branche se ramifie pour se distribuer dans tout le poumon. Aristote

(1) De nat. homin. *Opp. sect. 3. p. 229.*

(2) « L'aorte est fort inégale en sortant du cœur ; elle se rétrécit après le sinus, & ensuite elle se dilate ». *Traité du cœur. Liv. III. ch. 12. n. 7. pag. 461.*

(3) « On pourroit dire que les deux

» Veines cave supérieure & cave inférieure, ont une espèce de continuité, ou » petite portion de tronc commun, attachée au bords de l'oreillette droite... » On pourroit aussi regarder l'oreillette droite comme un tronc musculaire de

n'a donc regardé la Veine pulmonaire qui se jette dans l'oreillette gauche du cœur que comme une partie de la Veine cave : en quoi il a été dans l'erreur, ce sont deux Veines distinctes. La portion qui suit l'épine du dos remonte, selon Aristote, jusqu'à la nuque du col ; il cite à ce sujet un vers d'Homère qui lui suppose cette direction, mais c'est faire remonter la Veine cave trop haut avant sa bifurcation. Cette bifurcation se fait derrière le cartilage de la première vraie côte (1), à la hauteur de la partie supérieure du *sternum* (2). Au surplus, Aristote ne paroît pas avoir considéré absolument cette bifurcation comme on la considère aujourd'hui, formant les deux Veines sous-clavières gauche & droite, & jettant ensuite de ces branches principales les Veines jugulaires. Il me semble avoir considéré le partage en haut & en bas, & opposer les Veines jugulaires aux rameaux des sous-clavières, comme formant le partage de la Veine cave. Il n'a pas distingué avec le soin avec lequel on le fait aujourd'hui, les jugulaires externes & internes, mais il me semble qu'il a clairement indiqué la céphalique, lorsqu'il a dit que les Veines jugulaires jettoient une branche qui, se repliant, descend le long du col & de l'épaule, & vient se réunir vers le pli du bras au rameau déjà sorti de la grande Veine (3). Ce rameau dont parle Aristote est peut-être la basilique.

Aristote n'a point décrit en détail la distribution des branches de l'aorte dans cette partie du corps ; il se contente de dire qu'elle se distribue de la même manière que la grande Veine.

Par rapport à la distribution des Veines dans la région inférieure au cœur, il s'attache toujours à la grande Veine, qui est la Veine cave inférieure & à l'aorte ; il observe qu'elle traverse le diaphragme, & le premier enbranchement considérable qu'il remarque, est une Veine courte mais ample, qui traverse le foie, & de laquelle sortent un grand nombre de rameaux déliés qui se perdent dans le foie. Au *Livre I. de l'Histoire*, ch. 17, il avoit déjà dit que le foie étoit uni à la Veine cave, par un rameau sortant de cette Veine, qui le traversoit à l'endroit qu'on nomme les portes. Je crois donc

» ces deux grosses veines, & l'appeller
» sinus de la veine cave ». *Expos. anat.*
Traité des Veines, n. 9 & 10.

(1) Winflow, *ubi modò*, n. 19.

(2) *Anat. de Verdier*, Tom. II. p. 464.

(3) « Les Veines jugulaires externes se

» distribuent principalement aux parties
» externes de la gorge, du col, de la
» tête, & même envoient vers le bras
» une petite Veine nommée Veine cépha-
» lique, qui sert à en former une grosse
» du même nom ». Winflow, *ubi sup.*
n. 29.

que la Veine dont Aristote parle ici, est la Veine porte (1). Il continue en disant que cette même Veine jette deux branches principales, dont l'une se termine au diaphragme, l'autre remonte & va au bras droit. Par cette même Veine, Aristote entend la Veine qui passe dans le foye, & s'il a entendu par celle-ci la Veine porte, il s'est trompé dans la distribution qu'il fait de ses rameaux. Son erreur est sensible, sur-tout quant à la partie qu'il fait remonter au bras droit. Un peu plus loin, il fait remonter au bras gauche un autre rameau qu'il fait sortir du tronc même de la Veine cave : je ne sais absolument quelles Veines il a entendu. Scaliger (2) pense que c'est la basilique; mais la basilique naît de la Veine axillaire, & la Veine axillaire ne naît point de la Veine cave descendante (3). Dans les autres ramifications inférieures de la même Veine, il paroît plus facile de reconnoître ce que les Modernes appellent les Veines adipeuses, les Veines renales, les veines spermatiques, les Veines lombaires; les Veines sacrées.

L'aorte & la Veine cave, dit Aristote, ne forment qu'un tronc jusqu'aux reins, en cet endroit elles forment une bifurcation qui représente, dit-il, un *lambda*; cette lettre grecque a la figure que voici : Λ . Mais Aristote place trop haut la bifurcation, tant de l'aorte que de la Veine cave; elle n'est point à l'alignement des reins, mais vers l'os *sacrum* (5).

Les deux parties de la bifurcation, tant de l'aorte que de la Veine cave; se nomment chez les Modernes, artères & Veines iliaques, tant qu'elles sont dans le bas-ventre, & ensuite artères & Veines crurales. Aristote reprend en ce même lieu la distribution des artères, mais il y a dans tout ce qu'il dit beaucoup d'erreurs; par exemple, il est faux que, comme il se prétend, l'aorte n'envoie aucun rameau au foye ni à la rate (6); il est faux aussi que la Veine cave n'envoie aucun vaisseau à la matrice (7); il paroît même se contredire ouvertement à cet égard, lorsque l'on

(1) Scaliger se contente de dire sur cet endroit, *non memini hanc venam ego, neque enim a vena cava tendit ad jecur vena ulla.*

(2) Sur l'Hist. des Anim. p. 313.

(3) Voyez l'anat. de Winslow, traité des Veines, n. 32. Cependant il faut que les anciens Anatomistes aient entreteenu cette erreur, car on voit qu'ils nommoient la basilique, hépatique dans le bras droit, & lienale dans le bras gauche. Riolan,

Anthropogr. Liv. V. pag. 800.

(4) Winslow, *ubi modo*, n. 36.

(5) Voyez Winslow, traité des Veines, n. 36. & les différentes figures anatomiques. Scaliger en a fait la remarque sur l'Hist. des Animaux, pag. 315.

(6) Voyez Winslow, Traité des artères, n. 34.

(7) Scaliger, sur l'Hist. des Animaux, pag. 317.

compare avec le texte que j'analyse ici, ce qu'il dit au *Traité de la Génération*, Liv. II. ch. 4. En général, tout ce que dit Aristote sur les Veines, est mêlé de beaucoup de faux avec le vrai, & dans bien des parties fort obscur. Il vaut mieux étudier une description exacte dans quelque Anatomiste moderne, que de perdre le tems à suivre pied à pied tous les détails d'Aristote, pour voir ce que chacun a de vrai ou de faux. J'en ai fait la remarque seulement par rapport à quelques objets principaux, afin que l'on sentit quel étoit l'état des connoissances anatomiques au siècle d'Aristote. J'indiquerai aussi, relativement à ce que dit Aristote à la fin de sa description, que la vessie reçoit deux vaisseaux qui viennent de la cavité des reins, mais qui n'ont aucune communication avec la grande Veine, & que du milieu de chacun des reins il part une Veine, &c. les observations de Triller; il pensé qu'il est ici question des ureteres & des vaisseaux spermatiques (1).

Il y a au ch. 17. du Liv. I. de l'*Histoire*, une observation qui doit trouver ici sa place, savoir que dans le corps de l'homme, les veines sont par proportion plus grosses, qu'elles ne le sont dans le corps des autres Animaux.

V E R (2).

La signification du nom de Ver & son application, ont une très-grande étendue dans l'histoire des Animaux: en françois sur-tout, où nous nous servons de ce même nom de Ver, en y ajoutant seulement quelque épithète, pour désigner des insectes auxquels les Grecs avoient assigné des noms particuliers. Dans cette dernière classe sont, entr'autres, les *Eulai* & l'*Elmins*, dont nous parlerons dans cet article même: le mot générique qui chez les Grecs répond au nom de Ver dans un sens plus étendu, est *scólex* (3).

Le Ver pris en général, peut être considéré d'abord, comme le premier état de plusieurs insectes. C'est dans ce sens qu'Aristote a dit que les insectes se reproduisoient par la voie du Ver, qu'ils faisoient leurs petits sous la forme de Ver. J'ai déjà eu occasion de remarquer qu'Aristote s'étoit trompé en appellant Ver, ce qui est réellement un œuf (4); mais il ne faut pas moins rendre compte ici de sa théorie. Dans son histoire, Liv. I. ch. 5, il déclare qu'il entend par le Ver qui doit opérer la reproduction, un corps

(1) Voyez l'introduction grecque à l'Anat. ch. 15. & les notes de Triller sur cet endroit, à la fin du volume.

(2) σκόληξ, ὄ, ἔλμινος, ἦ, εὐλαί, αί.

Tome II.

(3) Bochart, Hieroz. Part. II. L. IV. ch. 27.

(4) Voyez le mot *Génération*, p. 343.

qui croît & se développe, & sert tout entier à former l'animal, au lieu que dans l'œuf, il y a une partie qui compose le corps de l'animal, & une autre partie qui ne sert qu'à le nourrir. Il ajoute qu'entre ces Vers il y en a qui ont du mouvement dès les premiers instans, d'autres qui n'en ont que postérieurement : au surplus il renvoie à son traité de la génération.

C'est-là, en effet, qu'on trouve ses idées plus développées. Après avoir établi de nouveau la différence entre l'œuf & le Ver, telle que dans son histoire, il suppose que les insectes se reproduisent par la voie du Ver, parce que leur tempérament est trop froid pour former même un œuf : *De la Génération, Liv. II. ch. 1* : car dans ses idées, le Ver est la production la moins achevée & la moins parfaite ; *Ibid. Liv. III. chap. 9* ; il suppose même que quand ce Ver devient chrysalide, c'est proprement devenir œuf. *Ibid.* La progression de ses idées est donc que l'animal commence par être Ver ; que delà il devient œuf, & ensuite animal tel que sa nature le comporte. L'insecte naît dans l'état de Ver, parce que les femelles dont il naît ne peuvent pas lui donner un plus grand degré de perfection. De Ver il devient œuf, lorsqu'on le voit en chrysalide ; & d'œuf il devient animal parfait selon son genre, en sortant de la chrysalide. *De la Générat. Liv. III. ch. 9.*

Plusieurs de ces Vers, par l'état desquels passent les insectes, prennent de l'accroissement, & suivant Aristote, ce sont leurs parties supérieures qui croissent aux dépens des parties inférieures. Celles-ci qui étoient les plus grosses lors de la production du Ver, diminuent à raison de ce que les parties supérieures augmentent. *De la Génér. Liv. III. ch. 11.*

Aristote ne dit pas, dans son traité *de la Génér. Liv. III. ch. 9*, que tous les insectes sans exception, se reproduisent par la voie d'un Ver ; mais il l'affirme de la plupart, & il assure que si quelques-uns paroissent produire un œuf, ce n'est qu'un Ver immobile. Dans son histoire, *Liv. V. ch. 10*, il n'excepte qu'une espèce de papillon.

Toute cette théorie d'Aristote est renversée par les observations des Modernes sur la reproduction des insectes. A l'exception d'un petit nombre, ils se reproduisent par la voie de l'œuf. L'animal sort de l'œuf dans l'état de Ver, & selon sa nature, ou bien il reste dans cet état, ou bien il prend par le développement seul de ses parties, une autre forme.

Le nom de *Scdlex* est tellement étendu chez les Grecs, qu'il comprend même les chenilles comme espèce. *De la Générat. Liv. III. ch. 9.* Vou-

Linnée comprend sous le nom de Ver, des reptiles, tels que le Ver de terre & la sangsue; les zoophytes, les testacées & les lithophytes (1). Il leur donne pour caractère commun, d'avoir tous les muscles du corps attachés à un seul point solide (2).

Si l'on veut ensuite parler avec plus de précision & séparer les Vers, par exemple, de cette classe qui en est si voisine, celle des chenilles, il est difficile de donner des caractères bien marqués qui puissent servir à éviter toute confusion. M. de Réaumur convient que tel Naturaliste appelle Ver, l'insecte qu'un autre nomme chenille; que quelquefois des Naturalistes ont donné ces deux noms alternativement à un insecte; que cela lui est arrivé à lui-même (3). Le moyen le plus propre à séparer les Vers des chenilles, lui paroît être de ne reconnoître pour chenilles que les insectes qui ont douze anneaux membraneux & une tête écailleuse.

En renfermant la signification du nom de Ver dans les limites les plus étroites, on peut dire, comme l'observe M. de Bomare, que de toutes les classes d'Animaux il n'y en a pas de plus nombreuse que celle des Vers, ces animaux étant, pour ainsi dire, semés dans toute la nature (4). C'est la grande multiplicité de ces animaux qui a disposé à croire fausement qu'ils étoient produits par les corps même sur lesquels on les trouvoit. Aristote qui a supposé dans plusieurs endroits, cette génération spontanée (5), en a parlé spécialement au *Liv. V. ch. 19, de son histoire*, lorsqu'il a dit qu'il se formoit des animaux dans les substances qui paroissent le moins corruptibles; qu'ainsi la neige produisoit des Vers en vieillissant; que comme elle est rouge alors, ces Vers sont rouges aussi; que cependant en Médie ils sont blancs & grands; que pareillement en Chypre, dans les fours où l'on calcine le colcothar & où l'on entretient le feu pendant plusieurs jours de suite, il se forme dans le feu même, des animaux dont la grosseur excède un peu celle de grosses mouches, qui volent bas, marchent & sautent le long du feu.

Je m'arrête quelques instans sur ce texte; & j'observe d'abord qu'il semble qu'Aristote ait été contre ses propres principes en supposant qu'il se forme des Animaux dans le feu même: car au traité de la Génération, *Liv. II.*

(1) *Systema nat. édit. de 1756.*

(2) *Musculi corporis unico puncto solido affixi.*

(3) *Mém. pour l'histoire des insectes, Tom. I. mém. 2. pag. 67.*

(4) *V^o. Ver.*

(5) *Voyez le mot Génération, p. 346.*

M m m m m ij

ch. 3, il dit nettement que le feu n'engendre aucun animal (1). C'est la doctrine d'Ocellus Lucanus, Philosophe plus ancien qu'Aristote, & entre les dogmes duquel & ceux d'Aristote, on trouve une conformité singulière. Ocellus-Lucanus disoit qu'il ne se formoit rien de la glace non plus que du feu (2). Aussi Mercurialis juge-t-il fort difficile à croire tout ce récit d'Aristote : il pense que si l'on trouve quelquefois des Vers dans la neige, c'est qu'ils sont sortis de terre pour y entrer, & que de même les animaux qui peuvent se trouver dans les fourneaux, sortent de la terre qui étoit jointe aux métaux (3). Cardan avoit limité à-peu-près de la même manière le récit d'Aristote (4).

Pline a copié ce qu'Aristote dit tant des Vers de la neige, que des insectes qui se forment dans les fournaies de Chypre (5). Strabon a également parlé des uns & des autres : c'est dans les neiges de l'Arménie qu'il suppose que les Vers de neige se forment ; il cite à ce sujet Apollonide & Théophraste (6). Il semble qu'on doit distinguer entre ce qu'Aristote a dit des animaux qui se trouvent dans la neige, & ce qu'il a dit de ceux qui viennent dans le feu. Cette seconde partie de son récit n'est nullement croyable : à l'égard de la première, nos Auteurs, même Modernes, parlent d'animaux qui vivent dans la neige (7) ; & il ne faut pas croire qu'il fasse toujours aussi froid sous la neige qu'à l'air extérieur (8).

L'observation d'Aristote, que la neige devient rouge en vieillissant, n'est ; suivant les apparences, qu'une observation mal faite. M. de Bomare rapporte qu'un curieux ayant aperçu la neige de son jardin couverte de taches rouges, qui pénétoient même à quelques lignes au dessous de la surface,

(1) πῦρ ἄδὲν γεννᾷ ζῶον.

(2) Voyez les mém. de l'Acadèm. des Inscriptions, Tom. XXIX, in-4°. 5°. mém. de M. le Batteux, sur le principe actif de l'univers.

(3) Variar. lect. Lib. III. cap. 19.

(4) Ex recrementis in imo ignis & nivium generantur. De subtil. Lib. IX. pag. 377. Cependant le même Auteur dit ailleurs : In nive quæ æstate servatur, tineæ gignuntur : & ob id non nivem potui immicent, sed solum in ea cirneas refrigerant, vel aquam vini miscentes. De rer. variet. Lib. VII. cap. 28.

(5) Hist. Lib. XI. cap. 35 & 36.

(6) ἐν τῇ χιόνι βάλως πηγνυσθαι κατὰ κοίλας περιεχέσας χρησὸν ὕδαρ ὡς ἐν χιτῶνι, ἢ τὰ ζῶα δὲ ἐν αὐτῇ γεννᾶσθαι καλεῖ δὲ σκώληκας Ἀπολλωνιδῆς, Θεοφάνης δὲ Δρίπας. ἢ τέτοις ἀπολαμβάνεσθαι χρησὸν ὕδαρ, περισχιθέντων δὲ τῶν χιτῶνων πίνεσθαι τὴν δὲ γένεσιν τῶν ζῶων τοιαύτην εἰκάζεσιν οἷαν τὴν τῶν κωνώπων ἐκ τῆς ἐν τοῖς μεταλλοῖς φλογός, καὶ τῷ φεψάλῃ. Geogr. Lib. XI. p. 528.

(7) Voyez le Dict. de M. de Bomare, V°. Puce de neige.

(8) Voyez M. de Bomare, V°. Neige.

reconnut en examinant ces taches de près, que ce n'étoient que des excréments de petits oiseaux qui tenoient leur couleur de la morelle à grappe, dont il y avoit plusieurs pieds dans son jardin (1).

Par rapport au colcothar, de la calcination duquel parle Aristote, l'expression littérale qu'il emploie est *Chalcitis lapis*. C'est une terre rouge fort chargée de vitriol (2).

En continuant à parcourir les endroits où Aristote a parlé de Vers sous le nom de *scôlax*, on trouve qu'au *L. II. ch. 5, de son histoire*, il dit que les cerfs ont tous dans la tête des Vers vivans, qui se forment dans des cavités placées sous la racine de la langue, près de la vertebre à laquelle la tête est articulée, & dont la grosseur est celle des plus gros Vers qui se voyent dans les chairs corrompues. Cette observation se trouve vérifiée & développée dans les mémoires de M. de Réaumur, avec tous les détails qu'on pouvoit désirer. Il a indiqué d'une manière plus précise le lieu où ils habitent : ce sont deux bourses qui sont placées tout près du larynx & de l'ouverture des narines dans la bouche. Dans une tête de cerf il s'en est trouvé près de cent ; une douzaine dans une autre ; point du tout dans celle d'un jeune cerf : Aristote parloit de vingt. Je renvoie pour les détails, à l'ouvrage même (3). M. de Réaumur nous a également fait connoître les Vers qui se trouvent dans le nez du mouton (4).

Au *Liv. VI. ch. 17*, Aristote dit que la plupart des poissons cessent de produire, lorsqu'ils leur vient dans le ventre certains Vers qui détruisent ce que la nature destinoit à la reproduction du poisson. Je ne vois pas qu'on ait étudié ces Vers & suivi leur histoire comme celle des Vers de la tête du cerf & de la tête du mouton.

Enfin au *Liv. IX, ch. 9*, Aristote parle des Vers qui se trouvent sur les arbres, & dont le pic fait sa nourriture. Il y a un grand nombre d'espèces de ces Vers, & souvent ils varient selon l'arbre où on les trouve.

Passons aux Vers qu'Aristote nomme *Eulai* & *Elmins*.

Les *Eulai* sont, selon l'interprétation de Scaliger, de Gaza & de Constantin dans son Lexique, les Vers qui se trouvent sur les chairs pourries,

(1) V^o. Neige.

(2) Voyez M. de Bomare, V^o. *Colcothar*, & le Lexique de Castel, aux mots *Chalcitis* & *Colcothar*.

(3) Mém. pour l'histoire des insectes ; Tom. V. mém. 2, pag. 69.

(4) Ibid. Tom. IV. mém. 12, pag. 552.

& entré autres dans les plaies & les ulcères. M. de Haën a fait remarquer qu'on voyoit par le 19^e Livre de l'Illiade, qu'Homere étoit instruit, que des insectes dépofoient dans les plaies leurs petits œufs, qui bientôt donnoient naissance à ces Vers (1).

Il reste les *Elmins*. Ce sont les Vers qui se trouvent dans le corps, soit de l'homme, soit des autres Animaux. A l'égard des Animaux qui sont attaqués par ces Vers, Aristote a nommé le chien parmi les quadrupedes. *Hist. Liv. IX. ch. 6*. On a reconnu effectivement qu'il y étoit fort sujet, particulièrement au *tania* dont je vais parler. Il a nommé ensuite parmi les poissons, le ballere & le tillon : *Hist. Liv. VIII. ch. 20*. On peut y ajouter la tanche, d'après les observations des Modernes.

Mais ailleurs, *Liv. V. ch. 19*. Aristote parlant des Animaux en général, dit : il y a des insectes qui se produisent dans les excréments des Animaux, soit après que l'animal s'en est déchargé, soit tandis qu'ils sont encore dans ses intestins. De ce dernier genre, sont trois sortes de Vers, les plats, les ronds, & les ascarides. Ces dernières espèces ne produisent rien, mais les Vers plats qui s'attachent aux intestins, où ils sont solitaires, produisent comme une graine de concombre, ce qui fait connoître aux Médecins leur existence. C'est dans le corps de l'homme particulièrement, qu'il se trouve de ces trois espèces de Vers. Les Modernes ont beaucoup travaillé sur ce sujet; mais avant de parler de leurs observations, il est à propos de rapprocher celles d'Hippocrate, de celles d'Aristote. Soit qu'Aristote ait puisé dans Hippocrate ce qu'il a dit en cet endroit, ou qu'il ait parlé d'après ses propres observations, le texte d'Hippocrate ne peut que nous mieux instruire des connoissances des Anciens dans cette partie.

Hippocrate a fait mention des ascarides, lorsqu'il a dit que le seignement de nez, ou le frissonnement avec la constipation, étoit un signe qu'on en étoit attaqué (2). Il a indiqué ailleurs les remèdes pour faire périr ces mêmes ascarides qui se trouvent, soit dans le *rectum*, soit dans le vagin (3). C'est dans son Traité général sur les maladies, qu'il parle des Vers ronds & des Vers plats. Je dis par rapport aux Vers plats (c'est la traduction de son texte),

(1) Ratio medendi, Tom. VIII. Voyez le Journal des Savans, pour le mois de Septembre 1774, pag. 1855.

(2) Prædictorum, Lib. I. Opp. scd. pag. 79.

(3) De morbis mulierum, Lib. II. Opp. scd. 5. pag. 666.

qu'ils s'engendrent dans l'enfant tandis qu'il est encore dans le sein de sa mere : car dès qu'une fois il en est sorti, les excréments ne demeurent pas assez long-tems dans les intestins, pour qu'ils puissent en se putréfiant, produire un insecte aussi considérable : il ne suffiroit pas, pour le produire, qu'ils fussent retenus plusieurs jours. Mais dans l'enfant, qui n'est pas encore sorti du sein de sa mere, voici ce qui arrive : le lait & le sang qui est doux, se corrompant par leur trop grande abondance, engendrent un pus qui fermente, & c'est-là le principe des Vers plats. Les Vers ronds se forment dans le même tems & de la même maniere. Pour s'en convaincre, on peut observer que quand les enfans sont nés, & que les femmes leur donnent des purgatifs pour leur faire jeter les excréments qu'ils ont dans les entrailles, il est fort commun qu'avec les premiers excréments ils rendent, soit des Vers ronds, soit des Vers plats. S'ils n'en rendent point, ces Vers restent dans les intestins, & les Vers ronds y pullulent, mais non les Vers plats. On prétend, il est vrai, que ceux-ci pullulent également, parce que les personnes qui en ont, rendent de tems à autre dans leurs excréments, quelque chose qui ressemble à des graines de concombre, c'est là, dit-on, ce qui reproduit le Ver plat. Mais je crois qu'on se trompe. Un seul animal ne sauroit être aussi fécond, & les intestins ne seroient pas assez larges pour contenir tant de Vers. Voici ce que je pense. A mesure que l'enfant croît, le Ver augmente en se nourrissant de ce qui entre dans l'estomac de l'enfant. Sa longueur devient égale à celle des intestins, chez quelques enfans, dans le tems où ils arrivent à l'âge de puberté; chez d'autres, plus tard ou un peu plutôt. Le Ver ayant atteint la longueur des intestins, ne laisse pas de croître, mais ce qui excède cette longueur, se détache dans le *rectum*, & tombe comme des grains de concombre. . . . Une preuve que c'est ce que je dis, & non une production du Ver plat pour se multiplier, c'est que si l'on donne des drogues pour faire sortir ce Ver, & que le sujet soit bien disposé, le Ver sortira tout entier en pelotte, & le malade sera guéri; autrement, il sortira un morceau du Ver, long de deux ou trois coudées, quelquefois même beaucoup plus long, & on sera long-tems sans appercevoir les mêmes indications dans les excréments, mais après cela, elles reviennent quand le Ver s'est allongé. La couleur de ce Ver est blanchâtre, comme seroit ce qu'on racleroit sur les intestins. Hippocrate continue à exposer les effets que le Ver plat cause dans le corps humain :

mais il n'entre point dans mon plan de rapporter ici cette partie du texte d'Hippocrate, qui appartient plus spécialement à la médecine.

Les Modernes ont découvert que l'homme étoit sujet à bien d'autres Vers, que les trois especes dont Hippocrate & Aristote ont fait mention (1) ; mais en même tems ils ont reconnu ces trois especes. Andri, qui a donné un Traité exprès sur la génération des Vers dans le corps humain, appelle le Ver plat, Ver solitaire, parce qu'il pense, conformément à ce que les expressions d'Aristote insinuent, qu'il est le seul de son espece dans le corps où il se trouve. Ce fait est aujourd'hui révoqué en doute ; on prétend avoir des observations, qui prouvent qu'il a existé plusieurs Vers de cette même espece, dans un seul sujet, soit successivement, soit dans le même tems. On a reconnu aussi au moins deux especes différentes de Ver plat, l'un à anneaux longs, qui a quatre ou cinq lignes de largeur, l'autre à anneaux courts, qui a six à huit lignes de largeur. Il est vrai aussi que les différens articles de ces Vers plats, ont quelque ressemblance à des grains de concombre, ou de calebasse : c'est pourquoi quelques personnes leur ont donné le nom de Vers cucurbitaires, ou cucurbitins (2). Selon d'autres, le nom de cucurbitaire ou cucurbitin, ne convient qu'au Ver plat à anneaux courts (3). Quoi qu'il en soit, il paroît qu'entre le sentiment d'Aristote & celui d'Hippocrate, sur la nature de ces corps semblables aux graines de concombre, que rendent ceux qui sont attaqués des Vers dont nous parlons, c'est le sentiment d'Hippocrate qu'on doit préférer.

Il reste à observer, que les Modernes ont souvent donné à ces Vers plats, le nom de *Tania*, parce qu'ils ressemblent effectivement par la forme large & plate de leur corps, à un ruban ; mais dans Aristote, le mot *Tania* s'entend d'un poisson que j'ai décrit sous ce nom.

VERDIER (4).

Oiseau qui se nourrit de Vers, *Hist. Liv. VIII, ch. III* ; ses parties inférieures sont jaunes, il est de la grosseur de l'alouette, il pond quatre ou

(1) Voyez le Dictionn. des Animaux, V^o. *Ver solitaire*.

(2) Voyez sur tout ceci le Dict. des An. & M. de Bomare, au mot *Ver solitaire*.

(3) Journal des Savans, pour le mois de Septembre 1776, pag. 1809.

(4) *Χλωρίς*, ἦ.

cinq œufs dans un nid fait avec de la consoude qu'il arrache jusqu'à la racine, & sur laquelle il étend des poils & de la laine. *Liv. IX. ch. 13.* C'est un des oiseaux dans le nid desquels le coucou pond ses œufs; & la manière dont Aristote s'exprime en cet endroit, suppose que ce nid est sur un arbre, à la différence du nid de l'alouette qu'il dit être à terre. *Liv. IX. ch. 29.*

Elien assure que cet oiseau, nommé en grec *chloris*, est la femelle du *chlorion*, & d'après cette idée, il joint dans un même chapitre, ce qu'Aristote a dit de l'un & de l'autre (1). La différence de grosseur qu'Aristote leur attribue, ne permet pas ce semble de les confondre : le *chlorion* est gros comme la tourterelle; la *chloris* grosse comme l'alouette : il n'y a pas d'apparence que ce soit là un seul & même oiseau.

Nous ne manquons pas d'autorités dans la traduction que nous donnons ici du nom employé par Aristote. C'est d'abord Belon & Gesner (2); Niphus (3) & Scaliger (4). C'est ensuite M. Briffon (5), l'auteur du Diction. des Animaux (6), & M. de Bomare (7).

Les caractères que nos Naturalistes donnent au Verdier, ne s'accordent pas moins avec ceux de la *chloris* d'Aristote. M. Briffon le fait de la grosseur du moineau franc, Aristote de la grosseur de l'alouette. Son nom annonce un oiseau de couleur verte, mais Aristote observe qu'il a les parties inférieures jaunes, & suivant M. Briffon, » la tête, la partie supérieure & les » côtés du col, le dos, les plumes scapulaires & les côtés, sont d'un verd » d'olive mêlé d'un peu de cendré... le croupion, les couvertures de dessus » la queue, la gorge, la partie inférieure du col & la poitrine, sont d'un » verd d'olive tirant sur le jaune. Le haut du ventre & les jambes sont jau- » nes. Le bas-ventre est d'un blanc mêlé d'une légère teinte de jaune. Les » couvertures du dessous de la queue, sont mêlées de jaune & de cendré ». Il fait son nid dans les buissons, ajoute le même Naturaliste : voilà ce qui le différencie d'avec l'alouette qui le fait à terre. M. de Bomare nous apprend encore que son nid est garni en dedans de bourre & de laine, de plumes & de poils, la partie extérieure étant faite de foin ou de chaume & de mousse. S'il dit que ces oiseaux font leurs nids à terre, le long des

(1) Liv. IV. ch. 47.

(2) De Chloride.

(3) Nota vulgo avis, & quæ a viriditate vocatur, ut verbum græcum. *Ad Arist. Lib. VIII. cap. 3.*

(4) Verdon aut Verdier appellat vulgus. *Ad Arist. Lib. VIII. cap. 6.*

(5) Ornith. Cl. 3. ord. 9. gen. 33. n. 54.

(6) V°. Verdier.

(7) V°. Verdier.

haies, il observe aussi qu'on voit également de ces nids dans les haies même.

La ponte du Verdier est de quatre ou six œufs, qui sont d'un verd pâle, mouchetés de rouge.

VIPERE (1).

Après les travaux de Charas sur la Vipere (2), il y a peu d'autres recherches à faire sur ce reptile. Voyons ce qu'Aristote en a dit, & rapprochons-en les observations de Charas.

Aristote remarque en trois endroits de son Histoire, que la Vipere est le seul des serpens qui soit ovipare, *Liv. I. ch. 6. Liv. III. ch. 1. & Liv. V. ch. 34.* Il parle encore de ce même fait dans le traité *des Parties*, *Liv. IV. ch. 1.* & dans celui *de la Génération*, *Liv. I. ch. 10.* Celui de ces textes où il s'étend le plus, est le texte *du Liv. V.* Il y remarque que la Vipere produit extérieurement un animal vivant, après avoir produit intérieurement un œuf; que cet œuf est comme ceux des poissons, d'une seule couleur, & ayant l'enveloppe molle; que les petites viperes naissent enveloppées d'une membrane qui se déchire au bout de trois jours; mais que quelquefois elles ont rongé avant de sortir, ce qui les enveloppoit; enfin que le nombre des petits de la Vipere va jusqu'à vingt, & qu'il en sort un chaque jour.

Ces observations en général sont vraies, excepté peut-être la dernière, savoir qu'il ne naît qu'un vipereau chaque jour. Charas observe qu'il en naît effectivement quelquefois vingt & vingt cinq; mais quelquefois aussi la moitié moins. A l'égard de cette membrane dont ils paroissent enveloppés, Charas observe qu'ils ont chacun dans leur œuf, une espece d'arriere-faix qui pend de leur nombril; qu'en naissant ils l'entraînent avec eux, & qu'ils en sont en partie enveloppés. Leur mere les en délivre & les nettoie, en les léchant lorsqu'ils sont nés.

Ce sont peut-être ces restes de l'arriere-faix, qui ont donné lieu aux contes que l'on trouve non pas dans Aristote, mais dans Elie (3) & bien

(1) ἔχιδνα, ἢ. ἔχις, ὄ. Aristote a employé ces deux expressions indifféremment; je ne vois pas qu'il y mette de distinction. Elie rapporte que, suivant quelques personnes, le premier des deux noms étoit celui de la femelle, & le second celui du mâle de la même espece; mais que selon d'autres personnes, ils indiquoient deux

Animaux d'espece différente. *De nat. anim. Lib. X. cap. 9.*

(2) Voyez ses expériences sur la Vipere; & son anatomie de la Vipere, dans la seconde partie des *Mém. de MM. de l'Académie des Sciences*, pour servir à l'histoire des Animaux.

(3) *De nat. anim. Lib. I. cap. 24.*

d'autres Auteurs. Ils assurent que les vipéreaux ne sortent du ventre de leur mere qu'en lui déchirant le ventre ; ils vengent ainsi , ajoute Elie, leur pere, dont la vipere mange la tête après l'accouplement.

Aristote remarque, *Hist. Liv. VIII. ch. 15*, que la vipere ne se cache point dans la terre comme les autres serpens, mais sous les pierres. Charas confirme littéralement cette observation (1) ; je ne fais pourquoi Plin s'est avisé de dire tout le contraire (2).

La Vipere se dépouille comme les autres serpens, au Printems & en Automne, dit Aristote, *Hist. Liv. VIII. ch. 17*. Charas observe qu'elle se dépouille tous les Printems, mais seulement par fois en Automne (3).

On fait que la morsure de la Vipere est venimeuse ; elle fait une plaie avec deux dents extrêmement aigues placées sur le devant de sa mâchoire ; & en même tems il distille dans la plaie une liqueur qui étoit renfermée dans une vésicule. Aristote pensoit que ce poison devenoit plus dangereux, lorsque la Vipere venoit de manger un scorpion. *Hist. Liv. VIII. ch. 29*.

VISCERES (4).

On entend par *Viscerès*, des parties organiques renfermées dans le corps de l'animal, telles que le poumon, le cœur, l'estomac, le foie, la rate, la matrice, &c. Selon Aristote, ces parties ne sont propres qu'aux Animaux qui ont du sang. *Traité des Parties, Liv. III. ch. 4*. Mais cette observation n'est nullement exacte d'après les découvertes des Modernes, & tout ce que l'on peut dire, c'est que les Animaux dans les veines desquels il circule cette liqueur rouge que nous nommons le sang, ont les visceres conformés d'une maniere assez analogue les uns aux autres, & différente de celle dont sont conformés les visceres des autres Animaux.

Tous les Animaux, même parmi ceux qui ont la liqueur que nous venons d'appeller le sang, n'ont pas les mêmes visceres. Par exemple, les Animaux qui ne respirent point, n'ont pas de poumon : ce viscere n'étant destiné que pour la respiration. Aristote décrit le poumon en général, comme formé d'une multitude de vésicules cartilagineuses qui se terminent en pointe,

(1) Mém. de l'Acad. des Sc. Tom. III. Partie 2. pag. 217.

(2) *Serpentium Vipera sola, terra dicitur condi; ceteræ arborum aut saxorum cavis.*
Hist. Lib. VIII. cap. 39. Le P. Hardouin,

pense qu'il y a une transposition, mais il convient que tous les exemplaires sont unanimes.

(3) *Ubi sup. pag. 217.*

(4) *σπλάγχνα, τὰ.*

qui sont percées de l'une à l'autre, & dont la capacité va toujours en diminuant. *Hist. Liv. I. ch. 16.* Ailleurs il expose la différence qu'il y a entre les poumons de différens Animaux, & qui résulte de ce que chez les uns, ce Viscere est proportionnellement plus grand ou plus petit que chez les autres; de ce qu'il est plus ou moins spongieux, plus ou moins sanguin. Dans les Animaux vivipares, dit Aristote, le poumon est plus grand; dans les ovipares il est petit & sec, mais susceptible d'une grande dilatation, ainsi que celui des Oiseaux. *Des Parties, Liv. III. ch. 6.* Les Anatomistes modernes nous représentent les poumons de l'homme comme formant deux grosses masses spongieuses, rougeâtres dans l'enfance, grisâtres dans l'âge moyen, & bleuâtres dans la vieillesse, séparées l'une de l'autre par le médiastin & par le cœur. La partie principale du poumon est les bronches qui ne sont, suivant ces mêmes Anatomistes, que des prolongemens & des ramifications de la trachée artère. Ces bronches forment des tuyaux coniques, composés d'une infinité de fragmens cartilagineux, liés par une membrane ligamenteuse & élastique, & disposés de manière que les inférieurs s'insinuent & s'engagent facilement dans les supérieurs (1).

Le cœur s'offre à nos yeux comme le plus important des viscères, & la source de la vie de l'animal. Il n'est pas question ici de savoir si on ne lui a donné que ses véritables attributs. La situation du cœur dans la poitrine, est décrite assez exactement par Aristote. *Hist. Liv. F. chap. 17.* La membrane grasse & épaisse dont il dit, au même lieu, que le cœur est environné, est sans doute le péricarde; mais il me semble qu'Aristote ne décrit pas le péricarde aussi-bien que l'Auteur ancien du traité du Cœur, qui est imprimé parmi les œuvres d'Hippocrate. Celui-ci parle non-seulement du péricarde, mais encore de la liqueur qui y est contenue (2).

Ce qu'Aristote dit de la figure extérieure du cœur, n'exige pas qu'on s'y arrête: mais voici une assertion qu'on ne trouve point chez les autres Auteurs anciens; & qui paroîtra fort extraordinaire à quiconque a une teinture d'anatomie. Il prétend que le cœur a trois cavités, ou, pour nous servir des expressions de nos Anatomistes, trois ventricules; que le ventricule droit est grand; le ventricule gauche petit; celui du milieu, d'une grandeur moyenne. *Hist. Liv. I. ch. 17, & des Parties Liv. III. ch. 4.* Dans ce dernier

(1) Exposit. anat. de Winflow, traité de la poitrine.

(2) περιεστέλασι χιλῶνα λεῖον, και

ἔστιν ἐν ἀνθρώπῳ ὄργανον σμικρὸν ἐποῖον ἕως ὥστε δόξειεν ἐν κυσέϊ τὴν καρδίαν ἀναστρέφειν. *Hippoc. opp. sect. 3. pag. 268.*

endroit, il restreint son observation aux grands Animaux, mais elle ne s'est pas trouvée plus exacte par rapport aux grands que par rapport aux petits. L'erreur d'Aristote étant reconnue depuis long-tems, on peut seulement désirer de savoir pourquoi il a donné dans cette erreur, & quelles observations lui ont fait croire que le cœur avoit trois ventricules.

Dulaurens a pensé qu'Aristote avoit été trompé par l'expansion du ventricule droit vers la gauche, expansion qui ressemble à un ventricule particulier (1). Galien, au rapport de Riolan, avoit eu la même idée; mais je ne trouve aucune preuve de ce que Riolan dit à ce sujet, que jamais Aristote n'a admis trois ventricules dans le cœur de l'homme, mais seulement dans le cœur d'Animaux plus grands (2).

M. de Sénac, après avoir rapporté quelques autres commentaires que l'on a faits sur l'assertion d'Aristote, expose ses propres idées sur cette assertion. Il avertit d'abord qu'il ne faut pas la croire aussi ridicule qu'on l'imagine, & voici ensuite le fondement qu'il lui suppose. « Le ventricule droit est » fort irrégulier; il est partagé en deux par la grande valvule, lorsqu'elle » est abaissée comme elle l'est dans les cadavres; l'une de ces cavités est » sous l'orifice auriculaire, l'autre est placée sous l'artere pulmonaire, vers » le bas de la cloison, & s'y termine en forme d'entonnoir. Or n'est-ce » pas cet entonnoir, dit M. de Sénac, qui a été regardé comme un troi- » sième ventricule (3) ».

Aristote a fait une autre observation, savoir que dans le cœur du cheval & d'une certaine espèce de bœufs, il se trouve un os. Son observation n'est pas exacte, en ce qu'elle suppose qu'il est particulier à ces Animaux d'avoir un os dans le cœur; mais elle est vraie, en ce qu'on trouve dans le cœur de différens individus, & chez les hommes même, des parties ossifiées (4).

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, il y a plusieurs différences entre la conformation du cœur du fœtus, & celle du cœur de l'adulte. La plus importante consiste dans le trou ovale: c'est ainsi qu'on appelle une ouverture pratiquée dans la cloison qui sépare les deux oreillettes. Au moyen de cette ouverture, le sang que les deux veines caves, ascendantes

(1) Decepit summum Philosophum in anatome non satis exercitatum, pars dextri sinus ad lævam inclinans, quæ aliurà ventrem mentitur. Hist. anat. hum. corp. Lib. IX. Contr. anat. qu. 16. pag. 493.

(2) De l'Anthrop. Liv. III. pag. 545. & 546.

(3) Traité du Cœur, introd. pag. 57.

(4) Traité du Cœur, ubi modò, & Liv. VI. ch. 5. n. 7. & suiv.

& descendante, rapportent au cœur & versent dans l'oreille droite, passe dans l'oreille gauche sans traverser le ventricule droit & les vaisseaux pulmonaires (1). C'est ce qui fait que les enfans vivent dans le sein de leur mere sans respirer. Dans les adultes, le trou ovale se ferme plus ou moins parfaitement; mais la communication subsiste dans les Animaux véritablement amphibies.

Le cœur n'a pas la même conformation dans tous les Animaux, soit pour la figure extérieure, soit pour les parties intérieures. Dans les poissons, par exemple, du moins dans ceux auxquels ce nom convient avec toute son exactitude (2), le cœur n'a qu'un seul ventricule & une seule oreille. Je transcris en note la description générale qu'Artéde a donnée du cœur des poissons (3); mais c'est dans le savant Traité de M. de Sénac, qu'il faut voir rassemblées les principales différences qui se trouvent dans la structure du cœur des Animaux (4).

Aristote fait une autre distinction relativement à la conformation du cœur, il prétend qu'elle influe beaucoup sur le caractère & les mœurs (5) de l'animal. Selon lui, mieux le cœur est conformé, plus les sensations sont parfaites; un cœur d'un grand volume, est l'attribut des Animaux timides; les Animaux braves & hardis, ont le cœur petit & de grosseur moyenne. Aristote prétend même donner une raison de son système: c'est qu'un pareil degré de chaleur produit plus d'effet dans un petit espace que dans un grand. *Des Parties, Liv. III. ch. 4.* C'est sans doute beaucoup accorder à la conformation du cœur; mais les Anciens étoient persuadés que ce Viscère étoit le siege de la sagesse & de la folie. Hippocrate l'assure, en joignant néanmoins le diaphragme avec le cœur (6).

Un autre Viscère auquel Aristote donne une grande influence sur le

(1) Traité du Cœur, *Liv. III. chap. 9 & 10.* Anat. de Verdier, *Tom. II, p. 273.*

(2) Voyez l'article Poisson, *pag. 661.*

(3) Cor piscium in pectore mox infra branchias situm est, sæpe in sacculo ex subtilissimâ membranâ constante, quod pericardium est, & unâ cum corde in cavitate magnâ locatur. Cor in diversis piscibus figuræ quoque diversæ est, nam 1^o. Tetraëdron seu quadrilaterum est, ut in maximâ piscium parte. 2^o. Semicirculare & tamisiper planum, ut in cyprinis. Situm verò suum plerumque transversum respectu

ad caput habet. Unico tantum ventriculo; seu cavitate, præditum est in piscibus branchias habentibus. Parietes cordis admodum crassi sunt. . . Auriculam unicam tantum habet, sed maximam. *Philos. ichthyol. partes pisc. n. 58 & seqq.*

(4) Traité du Cœur, *Liv. III. ch. 13.*

(5) τείνεισι πρὸς τὰ ἤθη.

(6) ἐκ τῆς καρδίας ἐ τῶν θρενῶν βραδέως καλλιέρρει επικάρσοιαι γὰρ αἱ φλέβαι καὶ ὁ τόπος επικάρσος ἐς τε παραφροσύνην καὶ μανίην ἐτοιμος. De his quæ ad vitæ spectant. *Opp. sect. 5. pag. 562.*

tempérament & sur la fanté, c'est le foie. Il en assigne la raison, sur ce que le foie est, après le cœur, le Viscere qui est le plus rempli de sang; mais il me semble que c'est aller bien loin, de prétendre que dans certaines espèces d'Animaux qu'il regarde comme viciées, telles que la tortue & la grenouille de haie, le foie est également vicié, *des Part. Liv. III. ch. 12.*

Aristote a expliqué au *Liv. I. de son Histoire, ch. 17.* & au *Liv. II. ch. 17,* la situation du foie. Il décrit plus particulièrement ce Viscere dans le traité *des Parties, Liv. III. ch. 4 & 7.* Pour mettre en état de comparer sa description avec celle des Modernes, je dirai d'après M. Winslow, que le foie est dans l'homme, une grande masse, médiocrement ferme, d'une couleur rouge obscure, un peu tirant sur le jaune, situé immédiatement sous la voûte du diaphragme, en partie dans l'hypocondre droit, en partie sur l'épigastre, & se terminant pour l'ordinaire vers l'hypocondre gauche, ou quelquefois il avance beaucoup. La substance du foie est composée de plusieurs sortes de vaisseaux, qui forment par l'entrelacement de leurs extrémités capillaires, un amas innombrable de petits grains pulpeux & friables, qui paroissent être des organes propres à séparer la bile, du sang (1).

Au foie qui occupe le côté droit, répond en quelque sorte la rate qui est placée à gauche. *Hist. Liv. I. ch. 17. & Liv. II. ch. 17. & des Parties, Liv. III. ch. 7.* Aristote s'est contenté de dire que, dans l'homme elle étoit longue & étroite. J'ajoute pour la décrire plus complètement, que c'est une masse bleuâtre, tirant sur le rouge, d'une figure ovale, un peu allongée, longue de sept ou huit travers de doigt, & large de quatre ou cinq, un peu mollasse, placée dans l'hypocondre gauche, entre la grosse extrémité de l'estomac & les fausses côtes voisines (2).

Les Anciens étoient fort peu assurés de l'usage de la rate, & ils lui attribuoient des fonctions dont il est fort difficile qu'elle s'acquitte. Suivant Hippocrate, lorsque les liqueurs que l'on boit étoient arrivées dans l'estomac, la rate recevoit ces liquides, & les distribuait dans toutes les parties du corps (3); il regardoit d'ailleurs la rate, comme sujette à autant de maladies que la tête (4). Selon Aristote, ce ne sont que les humidités superflues

(1) Expos. anat. de Winslow, *Traité de la bas ventre.*

(2) Expos. anat. *Ubi modò.*

(3) *χωρεῖ τὸ ποτὸν ἐς τὴν κοιλίην, αἱ ἐπὶ πλησθῆ ὁ σπλὴν τε ἀπ' αὐτῆς*

δέχεται ἢ διδοῖ ἐς τὰς φλέγας, ἢ ἐς τὸ ἐπιπλοῦν, κ. τ. λ. De morbis, Lib. IV.

opp. sect. 5. pag. 514.

(4) *ἡ κεφαλὴ ἢ ὁ σπλὴν μάλις ἐπινοσά ἐσι. Ibid. pag. 503.*

que la rate pompe (1) de l'estomac, & elle contribue de cette manière à la cœction. Mais il ne la juge pas une partie fort essentielle à la constitution du corps de l'animal, & l'on pourroit dire qu'il ne la regarde que comme une sorte de supplément au foie, l'appellant même un foie bâtard (2). *Des Parties, Liv. III. ch. 7.*

Les recherches des Modernes, ne les ont pas beaucoup plus éclairés sur l'usage de la rate. On voit bien que l'usage de ce Viscere est de servir à la sécrétion de quelque liqueur, mais on ne fait trop laquelle. Je remarquerai aussi relativement aux textes que j'ai cités d'Aristote, qu'on s'est convaincu qu'il y a de grands rapports entre la rate & le foie (3).

La situation de la rate à gauche & du foie à droite, est l'état ordinaire des choses. Quelquefois cette situation se trouve tout-à-fait renversée : Aristote n'en avoit fait l'observation qu'à l'égard des quadrupèdes ; mais nos Anatomistes ont observé que de pareils événemens n'étoient pas étrangers à l'homme (4).

Aristote a nommé, en parlant des veines, *Hist. Liv. III. ch. 4*, un autre Viscere, le pancréas. Il ne le décrit point ; & M. de Sénac a raison d'observer que le pancréas étoit peu connu des Anciens (5). Je ne le vois point nommé dans Hippocrate, & l'Auteur de l'introduction grecque à l'anatomie, se contente de dire que le pancréas est placé sous le ventricule, le duodenum, & la grande veine (6). Ce que cet Auteur appelle sous le ventricule, doit être entendu derrière ce viscere. Les Modernes pensent que le pancréas filtre une liqueur qui aide à la digestion.

La forme de l'estomac que l'on appelle autrement ventricule, varie, suivant l'observation d'Aristote, dans les différens Animaux. *Hist. Liv. II. ch. 17. & des Parties, Liv. III. ch. 13.* Dans ce dernier texte, il fait voir combien la structure de l'estomac a de relation, soit avec la nourriture dont les Animaux font usage, soit avec la conformation de l'organe qui leur sert à prendre leur nourriture. Les grands Animaux, tels que le bœuf & le chameau, qui prennent une nourriture sèche & ligneuse, comme s'exprime Aristote, ont plusieurs estomacs dans lesquels elle passe successivement pour y éprouver tous les effets de la digestion. Les oiseaux ont un gésier ; ils ont

(1) ἀντισπῆ.

(2) δόξειεν ἂν οἶον νόθον ἤπαρ εἶναι ἢ σπλῆν.

(3) Voyez l'anat. d'Heister, pag. 178 & suiv.

(4) Anat. de Verdier, Tom. II. p. 76.

(5) Anat. d'Heister, pag. 159.

(6) Cap. 13.

un jabot qui précède l'estomac & où les alimens reçoivent une première préparation ; ils ont des appendices le long des intestins , pour y arrêter la nourriture & en tirer le suc.

Aristote compare la forme de l'estomac de l'homme à celle de l'estomac du chien. *Hist. Liv. I. ch. 16.* Mais il ne dit pas quelle est cette seconde forme. M. Winslow compare la figure de l'estomac à une cornemuse : c'est , dit-il , une espèce de sac oblong , recourbé , ample & gros par une extrémité , rétréci & petit par l'autre. Il a deux ouvertures , l'une entre la grosse extrémité & la petite courbure qui est une continuation de l'œsophage ; l'autre ouverture placée au bout de l'extrémité rétrécie , s'abouche avec le canal des intestins : on l'appelle pylore (1).

Les intestins suivent l'estomac. C'est un canal très-long ; dans l'homme ; on lui donne sept à huit fois la grandeur du sujet auquel il appartient. Ce canal est plié & recourbé sur lui-même en plusieurs manières. La différence de sa largeur le long de son cours , le fait distinguer d'abord en deux parties , dont la plus voisine de l'estomac , se nomme les intestins grêles , & la plus éloignée , les gros intestins. Chacune de ces parties se subdivise en trois portions , à chacune desquelles on a donné son nom propre. L'intestin qui est immédiatement après le pylore ; se nomme le *duodenum* , à cause de sa longueur qui est environ de douze travers de doigt ; le second , se nomme *jejunum* , parce que , pour le plus souvent on le trouve vuide. Le troisième , est l'*ileum* , qui tire son nom de ses circonvolutions nombreuses. Le premier des gros intestins est le *cæcum* , ainsi nommé parce qu'il paroît n'avoir qu'une seule ouverture ; le second est le *colon* , dont on dérive le nom de ce qu'il ralentit le cours des matières qui le traversent ; le dernier est le *rectum* qui se termine par l'*anus*. On le nomme *rectum* , parce qu'il est placé le long de l'*os sacrum* & du *coccyx* , sans faire aucune circonvolution (2).

Aristote n'a pas décrit les intestins avec autant de détails ; il ne parle presque que de leur masse en général , *Hist. Liv. II. ch. 17* ; & il observe qu'il y a des différences entre les Animaux pour la conformation des intestins , de même qu'il y en a pour la conformation de l'estomac. Néanmoins dans son *Traité des Parties* , on trouve les noms de *jejunum* (3) , *cæcum* (4) ,

(1) Expos. anat. *Traité du bas-ventre.*

(2) Anat. de Verdieer, *Tom. II. pag. 140.*
& suiv.

(3) νῆστις

(4) κύφλον.

colon (1), *rectum* (2) : on y trouve aussi la distinction des intestins grêles & gros ; mais je n'y vois point les noms de *duodenum* ni d'*ileum* ; il paroît que c'est la totalité des intestins grêles , qu'Aristote comprend sous le nom de *jejunum*. Les dénominations de *duodenum* & d'*ileum*, se trouvent dans l'introduction grecque (3).

Je n'ajouterais rien ici sur les autres Viscères , parce que j'ai eu occasion d'en parler dans différens articles : Voyez entre autres , l'article *Génération*.

V I V E (4).

Dans la liste qu'Aristote donne au *Livre VIII. ch. 13 de son Histoire*, des poissons qui fréquentent les côtes , il nomme le *Dragon*. Ce nom s'étant conservé jusqu'à nos jours , il est facile de reconnoître dans notre Vive, le poisson auquel Aristote l'a donné : les Auteurs n'hésitent point sur leur identité (5). Le nom de Dragon donné à ce poisson , vient de ce qu'il a le regard vif & farouche , & de ce qu'il est armé de plusieurs piquans au dos & à la tête ; le nom françois est fondé sur ce qu'il vit assez long-tems hors de l'eau.

Quoique les Anciens ayent vraisemblablement exagéré les fâcheux effets de la piquure de la Vive (6) , cependant la vérité est , que ses piquures occasionnent une grande douleur.

M. Duhamel a donné de la Vive , une description détaillée qu'il faut consulter (7). On reformera d'après cette description , ce qu'Aristote a dit , peut-être trop généralement , que la Vive se tenoit près des côtes. Dans les mois de Juin & de Juillet , elle approche du rivage : mais l'hiver elle se retire dans les grands fonds où elle s'enfable.

Z Y G E N E (8).

Aristote n'a nommé ce poisson qu'en un endroit , pour annoncer qu'il avoit la vésicule du fiel près du foie. *Hist. Liv. II. ch. 15*. Mais l'étymologie du nom

(1) κῶλον.

(2) εὐθύ.

(3) Ch. 11.

(4) δράκων, δ.

(5) Voyez Rondelet & Belon dans Gesner, & Gesner lui-même, in aquatil. de *Ataneo*, sive *Dracone* ; Artedi, synon. pisc. pag. 70 ; Scaliger sur le texte d'A-

ristote ; le P. Hardouin sur Pline, 1022 & emend. ad Lib. IX. num. 122 ; Bochart, Hieroz. Part. II. Lib. III. cap. 14.

(6) Voyez Oppien, Halient. v. 454 Elien, de nat. anim. Lib. II. cap. 11, & Lib. XIV. cap. 12.

(7) Traité des pêches, part. II. sect. 4. chap. 1. art. 3. pag. 134.

(8) Ζύγαινα, ἄ.

qu'il lui donne, rapprochée de la forme singulière de sa tête, le fait aisément reconnoître dans le *poisson juif* ou *marteau*, l'une des espèces de chiens de mer. Le nom de *Zygene* vient d'un autre mot grec, qui signifie *joug & fléau de balance*. Dans la dérivation de ce mot pour en faire celui de *Zygene*, on a pu le prendre en l'un ou l'autre sens. En effet, la tête de la *Zygene* a, de chaque côté, un prolongement considérable, à l'extrémité duquel l'œil est placé. Elle ressemble ainsi à un *joug*, à un *fléau de balance*, ou si l'on veut s'exprimer plus simplement, à un *T*. C'est de cette forme que vient aussi le nom de *marteau*, & le nom de *poisson juif* qu'on lui a donné à *Marseille*, à cause de la ressemblance qu'on y trouvoit avec un bonnet que portoient les Juifs. Tout ceci est très-bien expliqué par *Bochart* (1); mais je ne vois pas pourquoi il reprend *Aristote*, d'avoir dit que c'étoit un poisson long. C'est un poisson du genre du chien de mer, dit *Bochart*. Il est vrai; mais à moins qu'on ne veuille comme *Rondelet* (2), ne donner le nom de poissons longs qu'à ceux qui ont le corps fait comme le serpent, les poissons du genre des chiens de mer sont des poissons longs; & au surplus il suffit de voir les figures de la *Zygene* dans *Willughbi*, *Rondelet* ou *Belon* (3), pour s'affurer qu'*Aristote* ne s'est pas trompé.

Z Y G N I S (4).

Animal terrestre. *Ray* pense qu'on pourroit le mettre au nombre des serpens, autant qu'au nombre des quadrupedes du genre du lézard. On le nomme autrement *chalcis*. Voyez ce mot.

(1) *Hierozoicon, Part. II. Lib. V. cap. 13.* Poissons, *Liv. XIII. ch. 10.* *Belon*, des
 (2) *Des Poissons, Liv. IV. ch. 1.* Poissons, *Liv. I. pag. 54.*
 (3) *Villughbi, Tab. B. 1.* *Rondelet*, des (4) *Zyγνίς, ἦ.*

Fin des Notes sur l'Histoire des Animaux.

TABLE

*des Articles contenus dans ce volume, & des noms
sous lesquels les notes sont distribuées.*

| | |
|--|--------|
| Discours préliminaire ; | Page j |
| I. Rapport de ce Discours , avec celui qui a été mis à la tête du premier volume. | ii |
| II. Etude & connoissance de l'Histoire naturelle , particulièrement quant au regne animal , dans les premiers âges & jusqu'au tems d'Aristote. | iv |
| III. Etude de l'Histoire naturelle postérieurement à l'âge d'Aristote , & jusqu'au second siècle de l'Ere chrétienne. | ix |
| IV. Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle pendant le second & le troisième siècles. | xv |
| V. Etat de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle , depuis le quatrième siècle jusqu'au seizième. | xvii |
| VI. Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle dans le seizième siècle. De leurs études & de leurs recueils. | xix |
| VII. Coup d'œil général sur l'état de l'étude & des connoissances de l'Histoire naturelle , dans le dix-septième siècle & dans le nôtre. | xxvii |
| VIII. Avantage que nous pouvons retirer des écrits des Anciens sur l'Histoire naturelle ; moyens de nous les rendre utiles. | xxix |
| IX. Observations sur le genre des notes que l'histoire d'Aristote paroît exiger. | xxxiv |
| X. Idée des anciens Commentaires sur cette partie des ouvrages d'Aristote. | xxxv |
| XI. Plan des notes qui composent ce volume. | xxxvii |
| Table des Auteurs dont on a fait usage. | xliv |
| Table alphabétique des noms d'animaux qui se trouvent dans l'histoire d'Aristote , avec leur genre & les différentes traductions des noms. | p. L. |

Notes sur l'histoire des Animaux.

| | | | |
|-------------------------------|--------------|-------------------------|----|
| A BEILLE. | | | |
| Abeille voleuse , ou voleur. | Page 39 | Aigle. | 63 |
| Acanthias , ou Chien épineux. | 58 | Aigle de mer. | 69 |
| Acari | <i>Ibid.</i> | Aigle noir. | 73 |
| Acharnas. | 59 | Aigle , poisson. | 75 |
| Achete ou Cigale chanteuse. | <i>Ibid.</i> | Aiguille. | 82 |
| Adiva. | 60 | Alcyon , voyez Halcyon. | 73 |
| Ægithe. | <i>Ibid.</i> | Alose. | 74 |
| Ægocephale. | 62 | Alouette. | 77 |
| Ægyptius. | 64 | Amphibie. | 78 |
| | 65 | Ane. | 81 |

Table des Articles contenus dans ce volume.

815

| | | | |
|-------------------------------------|--------------|--|--------------|
| Ane d'inde. | 80 | Bonafe. | 135 |
| Ane, <i>poisson</i> . | 83 | Boniton. | 138 |
| Anguille. | 85 | Bonnet d'or. | 139 |
| Animal. | 89 | Bouc. | 140 |
| 1. Définition de l'Animal. | <i>Ibid.</i> | Boucle de cheveux. | <i>Ibid.</i> |
| 2. Division des Animaux. | 90 | Bourdon. | <i>Ibid.</i> |
| 3. Remarques générales sur les Ani- | | Bouvreuil. | 141 |
| maux. | 93 | Brebis. | <i>Ibid.</i> |
| Animal aquatique. | 94 | Brinthe. | 145 |
| Animal terrestre. | 95 | Briseur. | <i>Ibid.</i> |
| Anthias, ou Aulopias. | 96 | Bryffe. | 146 |
| Aphye. | 98 | Bubale. | <i>Ibid.</i> |
| Aphye goujonne. | 102 | Buccin. | 147 |
| Apode, ou sans pied. | <i>Ibid.</i> | Buse. | 148 |
| Aporrhais. | 103 | Buzard. | 149 |
| Arades | 104 | | |
| Araignée. | <i>Ibid.</i> | C. | |
| Archanus. | 108 | CAILLE. | 150 |
| Ascalopas. | <i>Ibid.</i> | Caille-mere. | 151 |
| Ascalaphus. | <i>Ibid.</i> | Calidris. | 152 |
| Ascarides. | 109 | Callionyme. | 153 |
| Asile, <i>oiseau</i> . | <i>Ibid.</i> | Calmar, <i>grand & petit</i> . | 154 |
| Aspic. | 110 | Canard. | 156 |
| Attragas. | <i>Ibid.</i> | Cancre. | <i>Ibid.</i> |
| Attelabe. | 112 | Cancre cavalier. | 160 |
| Aulopias. | 113 | Cancre heracleotique. | <i>Ibid.</i> |
| Autour. | <i>Ibid.</i> | Cancre maia. | 161 |
| Autruche, <i>voyez Passereau</i> . | | Cancre pagure. | 162 |
| Auxide. | 114 | Cancre, <i>petit</i> . | <i>Ibid.</i> |
| | | Canellier. | 164 |
| B. | | Cantharide. | 166 |
| BALEINE. | 114 | Capiton. | <i>Ibid.</i> |
| Ballere. | 115 | Carpe. | 168 |
| Bardeau. | <i>Ibid.</i> | Castor. | 169 |
| Barin. | 116 | Catarracte. | 170 |
| Bathis. | <i>Ibid.</i> | Cerf. | 172 |
| Bécasse. | <i>Ibid.</i> | Certhius. | 177 |
| Becfigue. | 117 | Ceryle. | <i>Ibid.</i> |
| Belette. | 119 | Céracées. | 178 |
| Bélier. | 121 | Chabot. | 180 |
| Bernache, <i>petite</i> . | <i>Ibid.</i> | Chair ou muscle. | <i>Ibid.</i> |
| Biche. | <i>Ibid.</i> | Chalcis. | 182 |
| Bider. | <i>Ibid.</i> | Chalcis, <i>oiseau</i> . | 183 |
| Bifet. | 123 | Chalcis, <i>poisson</i> . | <i>Ibid.</i> |
| Bœuf. | <i>Ibid.</i> | Chameau. | 185 |
| Bœuf marin. | 128 | Chaméléon. | 188 |
| Bogues. | 129 | Chames. | 190 |
| Bolitæne. | 130 | Caractere des Animaux. | <i>Ibid.</i> |
| Bombyce. | <i>Ibid.</i> | 1. Sur quoi porte le caractere des | |
| Bombyle. | 131 | Animaux : principes d'Aristote, diffé- | |

| | | | |
|--|--------------|----------------------------|--------------|
| rence entre l'homme & les Anim. | 190 | Corbeau, oiseau aquatique. | 249 |
| 2. Application des principes d'Aristote : différence de caractère entre les Animaux. | 193 | Corbeau de nuit. | 250 |
| Chat. | 195 | Cordyle. | 251 |
| Chat-huant. | 196 | Corneille. | <i>Ibid.</i> |
| Chauve-souris. | <i>Ibid.</i> | Coucou. | 252 |
| Chanille. | 197 | Coucou, poisson. | 255 |
| Chenille-tarière. | 200 | Coureur. | <i>Ibid.</i> |
| Cheval. | <i>Ibid.</i> | Crane-mol. | 256 |
| Cheval-cerf. | 206 | Crange. | <i>Ibid.</i> |
| Cheval-pard. | 207 | Cresserelle. | <i>Ibid.</i> |
| Chevre. | 208 | Crex. | 257 |
| Chevre, oiseau. | 211 | Criquet. | 258 |
| Chevreuil. | 212 | Crocodile. | 261 |
| Chien. | 213 | Crustacées. | 268 |
| Chien de mer. | 218 | Cu-luisant. | 269 |
| Chien de mer, petit. | 222 | Cychrame. | 270 |
| Chien, poisson. | <i>Ibid.</i> | Cygne. | 271 |
| Chloreus. | <i>Ibid.</i> | Cymindis. | 272 |
| Chlorion. | 223 | Cynocephale. | 274 |
| Choucas. | 225 | Cypelle. | 275 |
| Chouette. | 227 | | |
| Chremps. | 228 | D. | |
| Chromis. | <i>Ibid.</i> | DAIM. | <i>Ibid.</i> |
| Cigale. | 229 | Dasquille. | 276 |
| Cigale chanteuse. | 232 | Dasypode. | 277 |
| Cigalette. | <i>Ibid.</i> | Dauphin. | 282 |
| Cigogne. | <i>Ibid.</i> | Dentale. | 284 |
| Cincle. | 233 | Dorade. | 285 |
| Citharus. | 234 | Dragon. | 286 |
| Clere. | <i>Ibid.</i> | Duc, grand. | 287 |
| Cloporte. | <i>Ibid.</i> | Duc, petit. | 288 |
| Cnipe. | 235 | | |
| Cocalia. | <i>Ibid.</i> | E. | |
| Cochon-finge. | 236 | ECREVISSE. | 289 |
| Colaris. | 237 | Effraye. | 293 |
| Colias. | <i>Ibid.</i> | Elea. | <i>Ibid.</i> |
| Collyrion. | 238 | Elegin. | <i>Ibid.</i> |
| Colotes. | 239 | Elephant. | 294 |
| Colymbe. | <i>Ibid.</i> | Ellops. | 303 |
| Congre. | 240 | Emerillon. | 305 |
| Conops. | 241 | Empis. | 306 |
| Conque. | 242 | Emys. | 309 |
| Coq, voyez Poule. | | Encrasichole. | 310 |
| Coquillages. | <i>Ibid.</i> | Entrailles de la terre. | <i>Ibid.</i> |
| Coracias. | 245 | Epervier. | 311 |
| Coracif. | <i>Ibid.</i> | Ephemere. | 318 |
| Corbeau. | 246 | Epi. | 319 |
| | | Epilais. | 320 |
| | | Epinier. | <i>Ibid.</i> |
| | | Eponge. | 322 |
| | | Espadon. | 325 |

Table des Articles contenus dans ce volume.

847

| | | | |
|---|--------------|---|--------------|
| Etelis. | 326 | Griye de mer. | 397 |
| Etoile. | 327 | Grosses levres. | 398 |
| Etourneau. | 328 | Grue. | <i>Ibid.</i> |
| | | Grugeur. | 406 |
| | | Guape. | <i>Ibid.</i> |
| FAISAN. | 329 | | |
| Fauvette. | <i>Ibid.</i> | H. | |
| Fleau du chien. | 330 | HALCYON. | 408 |
| Fleur. | 331 | Harpaye. | 410 |
| Foulque. | 333 | Heledone. | 411 |
| Fourmi. | 334 | Hepatus. | <i>Ibid.</i> |
| Fourmi-cheval. | 337 | Hérifson. | 412 |
| Frelon. | <i>Ibid.</i> | Hérifson de mer. | 413 |
| | | Hérifson-mere. | 414 |
| | | Héron. | <i>Ibid.</i> |
| GALADES. | 340 | Hibou. | 417 |
| Gardien de la pinne. | 341 | Hippopotame. | 418 |
| Génération. | <i>Ibid.</i> | Hippure. | 420 |
| 1. Etendue & bornes de nos connoissances sur la Génération ; de la Génération spontanée. | 342 | Hirondelle. | 421 |
| 2. Des sexes & des organes de la Génération. | 346 | Hirondelle de mer. | 427 |
| 3. De l'usage des parties de la Génération. | 353 | Holothurie. | 428 |
| 4. Du tems où la faculté de se reproduire commence dans les Animaux, & du tems où elle cesse. | 355 | Homme. | 429 |
| 5. De la formation de l'individu par la voie de la Génération. | 357 | 1. Différence entre l'Homme & les autres Animaux. | 429 |
| 6. De la maniere dont le fœtus existe depuis la conception jusqu'à la naissance. | 361 | 2. De la forme & de la stature de l'Homme considérées dans l'ensemble de son corps. | 431 |
| 7. De la naissance du nouvel animal. | 366 | 3. Des membres de l'Homme & des parties extérieures de son corps. | 435 |
| 8. Observations sur la naissance des jumeaux & des monstres ; sur les mullets ; sur la superfetation ; sur les moles & sur la castration. | 371 | Huitre. | 439 |
| Gland. | 377 | Hupe. | 441 |
| Glanis. | 378 | Hybris. | 443 |
| Glanus. | 381 | Hyene. | <i>Ibid.</i> |
| Glaucus. | 382 | Hyperes. | 444 |
| Glottis. | <i>Ibid.</i> | | |
| Gobe-moucheron. | 383 | J. I. | |
| Goiland. | 384 | JASEUR. | 445 |
| Goujon. | 386 | Ibis. | <i>Ibid.</i> |
| Grenouille. | 387 | Ichneumon. | 447 |
| Grenouille de haye. | 392 | Ichneumon, <i>insecte.</i> | 449 |
| Grenouille de mer. | 393 | Insectes. | 450 |
| Grive. | 395 | 1. Quels sont les animaux que l'on nomme Insectes ; considérations générales sur ces animaux. | <i>Ibid.</i> |
| | | 2. De la conformation intérieure | |
| | | Insectes. | 451 |
| | | 3. De la conformation extérieure des | |
| | | Insectes. | 455 |
| | | Jonc. | 456 |
| | | Janco. | 457 |
| | | Jule. | <i>Ibid.</i> |

| | | | | |
|-----------------------------|-----------|--------------|---|--------------|
| Iulis. | | 457 | Moule. | 522 |
| | K. | | Muge. | 525 |
| KEBE. | | 458 | Mulet. | 529 |
| | L. | | Mure. | 536 |
| LACERTO. | | <i>Ibid.</i> | Murene. | 537 |
| Laëdus. | | 460 | Murin. | 539 |
| Laius. | | <i>Ibid.</i> | Musaraigne. | <i>Ibid.</i> |
| Lamie. | | 461 | Muscles, voyez Chair. | |
| Langouste. | | <i>Ibid.</i> | Myflicetus. | 540 |
| Latax. | | 465 | | N. |
| Lende. | | <i>Ibid.</i> | NAUTILE. | 544 |
| Lépas. | | 466 | Necydale. | 543 |
| Lépard. | | 468 | Nerf. | <i>Ibid.</i> |
| Lievre. | | 470 | Nérite. | 546 |
| Limaçon & Limas, | | <i>Ibid.</i> | Nutrition & Accroissement. | <i>Ibid.</i> |
| Lime. | | 476 | | O. O. |
| Lime-raie. | | 478 | | |
| Lion. | | 480 | ŒNANTHE. | 549 |
| Localus, | | 486 | Œstre. | <i>Ibid.</i> |
| Loir. | | <i>Ibid.</i> | Œuf. | 551 |
| Loup. | | 487 | Oiseau. | 552 |
| Loup, <i>insecte.</i> | | 490 | 1. Considérations générales sur les | 553 |
| Loup, <i>de mer.</i> | | <i>Ibid.</i> | Oiseaux. | <i>Ibid.</i> |
| Loutre, | | 491 | 2. Considérations particulières sur les | 558 |
| Lybien, | | 492 | Oiseaux de proie. | 568 |
| Lynx. | | 493 | 3. Considérations particulières sur les | 569 |
| Lyre. | | 494 | Oiseaux aquatiques. | 569 |
| | M. | | 4. Considérations particulières sur les | 571 |
| MÉNIDE. | | <i>Ibid.</i> | Oiseaux de nuit. | 571 |
| Maquereau. | | 496 | Oiseau bleu. | 573 |
| Martichore. | | <i>Ibid.</i> | Oiseau de roche. | 574 |
| Martinet. | | 498 | Oiseau tacheté. | 575 |
| Mélanure. | | 499 | Ombre. | <i>Ibid.</i> |
| Menstrues. | | 500 | Orchile. | 576 |
| Mère de cigale. | | 502 | Orcyns. | 577 |
| Merle. | | 503 | Oreille de mer. | <i>Ibid.</i> |
| Merle, <i>poisson.</i> | | 504 | Orfraie. | <i>Ibid.</i> |
| Mérops. | | 505 | Orphus. | 579 |
| Méfange. | | 507 | Ortie de mer. | 580 |
| Milan. | | 508 | Oryx. | 583 |
| Mirte qui mange le porreau. | | 509 | Oſ. | 584 |
| Mollusques. | | 510 | 1. Des Oſ en général. | <i>Ibid.</i> |
| Mordelle. | | 515 | 2. Idée du squelette de l'homme. | 586 |
| Mormure. | | 516 | 3. Comparaison du squelette de l'homme | 591 |
| Morphnus. | | 517 | avec ceux des quadrupèdes, | 591 |
| Morveux. | | <i>Ibid.</i> | oiseaux & des poissons. | 591 |
| Mouche. | | <i>Ibid.</i> | Ours. | 597 |
| Mouche-afile & Taon. | | 519 | Ourſe, <i>crustacé.</i> | 600 |
| Moucheron. | | 522 | Otarde. | 601 |
| | | | | 602. |

Table des Articles contenus dans ce volume.

849

| | | | |
|-------------|-----|---|--------------|
| Outarde. | 601 | Plongeon. | 653 |
| Oye. | 602 | Poils. | 654 |
| Oye-renard. | 603 | Poisson. | 661 |
| | | 1. Des Poissons en général, & des | |
| | | divisions que l'on établit dans cette | |
| | | classe d'Animaux. | <i>Ibid.</i> |
| | | 2. Des parties extérieures propres aux | |
| | | Poissons. | 670 |
| | | 3. Des parties intérieures propres aux | |
| | | Poissons. | 673 |
| | | 4. Des sensations des Poissons; de leur | |
| | | respiration; de leur sommeil, &c. | 676 |
| | | 5. Des habitudes & de la manière de | |
| | | vivre des Poissons. | 678 |
| | | Poisson dont on fait les sauces. | 681 |
| | | Polype. | 682 |
| | | Porc. | 685 |
| | | Porc-épic. | 690 |
| | | Porphyryon. | 692 |
| | | Poule. | 696 |
| | | Poumon de mer. | 697 |
| | | Pourpre. | 698 |
| | | Pous. | 703 |
| | | Primades. | 704 |
| | | Pristis. | 705 |
| | | Pfen. | <i>Ibid.</i> |
| | | Pfyllé. | 707 |
| | | Pfylon. | <i>Ibid.</i> |
| | | Ptunx. | <i>Ibid.</i> |
| | | Puce. | 708 |
| | | Punaife. | <i>Ibid.</i> |
| | | Putois. | <i>Ibid.</i> |
| | | Pygargue. | 709 |
| | | Pyralis. | 710 |
| | | Pyrauste ou Clerc. | 712 |
| | | | |
| | | Q. | |
| | | QUADRUPÈDES. | <i>Ibid.</i> |
| | | | |
| | | R. | |
| | | R. | |
| | | RAIE. | 715 |
| | | Raie-lisse. | 717 |
| | | Ramier, grand & petit. | <i>Ibid.</i> |
| | | Rat. | 719 |
| | | Rat des champs. | 723 |
| | | Remore. | 724 |
| | | Renard. | 725 |
| | | Renard, poisson. | 726 |
| | | Renard volant. | <i>Ibid.</i> |
| | | Reptiles. | 727 |

Tome II.

P p p p p

| | | | |
|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| Respiration. | 728 | Sphyrene. | 781 |
| Roitelet. | 731 | Squille. | <i>Ibid.</i> |
| Roitelet huppé. | 733 | Straphylin. | 783 |
| Roffignol. | <i>Ibid.</i> | Stellion. | 784 |
| Rouge-gorge. | 734 | Surmulet. | 787 |
| Rouget, oiseau. | 735 | Synagris. | 789 |
| Rouget, poisson. | <i>Ibid.</i> | | |
| Ruminant. | 736 | | |
| | S. | T A O N. | <i>Ibid.</i> |
| SACRÉ. | | Tænia. | <i>Ibid.</i> |
| Salamandre. | <i>Ibid.</i> | Taupe. | 790 |
| Sang. | 738 | Taureau. | 791 |
| Sanglier. | 741 | Teigne. | <i>Ibid.</i> |
| Sanglier de mer. | 742 | Testacées. | 793 |
| Saperdis. | 743 | Tête-noire. | 795 |
| Sarcelle. | 744 | Téthyes. | 796 |
| Sarge & Sargin. | <i>Ibid.</i> | Tétrix. | 797 |
| Sathérion & Satyrion. | 746 | Terre-chevre. | 798 |
| Saupe. | <i>Ibid.</i> | Thon. | <i>Ibid.</i> |
| Sauterelle. | 747 | Thos. | 803 |
| Scarabée, insecte. | <i>Ibid.</i> | Tigre. | 805 |
| Scarabée, poisson. | 748 | Tillon. | 806 |
| Scare. | 749 | Tique. | 807 |
| Scolopendre. | 752 | Torcol. | <i>Ibid.</i> |
| Scordyle. | 753 | Torpille. | 808 |
| Scorpide. | <i>Ibid.</i> | Tortue. | 811 |
| Scorpion. | <i>Ibid.</i> | Tortue, d'eau-douce. | 814 |
| Scorpion, petite espèce. | 756 | Tourterelle. | <i>Ibid.</i> |
| Scorpion de mer. | <i>Ibid.</i> | Tourterelle, quadrupède. | 815 |
| Seche. | 757 | Trichias. | <i>Ibid.</i> |
| Sélaques. | 759 | Trichide. | <i>Ibid.</i> |
| Sénateur. | 762 | Trichie. | 817 |
| Senfations. | <i>Ibid.</i> | Trompe. | 818 |
| Serin. | 766 | Tryngas. | <i>Ibid.</i> |
| Serpent. | 767 | Typanus. | 819 |
| Serpent d'eau. | 771 | | |
| Serran. | <i>Ibid.</i> | V A C H E. | 820 |
| Silphe. | 772 | Vautour. | <i>Ibid.</i> |
| Singe. | <i>Ibid.</i> | Veines. | <i>Ibid.</i> |
| Sippe. | 774 | Ver. | 825 |
| Siren. | <i>Ibid.</i> | Ver, elminthe. | <i>Ibid.</i> |
| Sitte. | <i>Ibid.</i> | Ver, culai. | <i>Ibid.</i> |
| Smaris. | 775 | Verdier. | 832 |
| Solen. | 776 | Vipere. | 834 |
| Sommeil. | <i>Ibid.</i> | Visceres. | 835 |
| Sous-buze. | 778 | Vive. | 842 |
| Spare. | <i>Ibid.</i> | | |
| Spatage. | 780 | Z. | |
| Sphondyle. | <i>Ibid.</i> | Z Y G E N E. | <i>Ibid.</i> |
| | | Zygnis. | 843 |

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, une traduction de l'*Histoire des Animaux* par Aristote, faite par M. Camus, Avocat au Parlement, à laquelle il a ajouté un Commentaire. Pour entreprendre un pareil Ouvrage, il falloit réunir une connoissance particuliere de la Langue grecque & un esprit de discernement & de discussion : qualités qui se trouvent rarement dans ceux qui se sont occupés à un semblable travail. Les Naturalistes ne peuvent donc que s'empresse à se procurer l'Ouvrage de M. Camus, dans lequel ils trouveront tout discuté, pesé, éclairci autant qu'il peut l'être ; & de plus des Préfaces savantes qui renferment l'histoire des travaux faits par différens Traducteurs & Commentateurs d'Aristote, appréciés comme ils doivent l'être. Un Ouvrage tel que celui de M. Camus, ne pouvoit donc que mériter de paroître par l'impression, & il ne peut qu'être très-bien reçu du Public.

À Paris, ce 2 Décembre 1782. GUETTARD.

P R I V I L È G E D U R O I .

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : Notre amé le sieur CAMUS, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public une Traduction du Grec d'Aristote, de l'*Histoire des Animaux*, S'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la cession ; & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Règlement sur la durée des Privilèges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois ; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractère, conformément aux Règlements de la Librairie, à peine de déchéance du

présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , es mains de notre très-cher & féal Chevalier , Garde des Sceaux de France , le sieur HUE DE MIROMENIL , Commandeur de nos Ordres ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier de France , le Sieur DE MAUPEOU , & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles nous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposéant & ses hoirs pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , soit tenue pour dûment signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amis & féaux Conseillers-Secrétaires , foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles , tous actes requis & nécessaires , sans demander autre permission ; & nonobstant clameur de Haro , Charte Normande , & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles , le trente-unième jour de Décembre , l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-deux , & de notre Règne le neuvième.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé , LE BEGUE

Réglé sur le Régistre XXI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N^o. 2830. fol. 813. conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrites par l'article CVIII. du Règlement de 1723. A Paris , ce sept Janvier 1783.

VALLEYRE jeune, Adjoint

DE L'IMPRIMERIE DE JOSEPH BARBOU.

FAUTES A CORRIGER DANS LE TOME PREMIER.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE, page 10, l'indication de la note 5, doit être à l'avant dernière ligne du texte, au lieu d'être à la dernière.

PAGE 9. ligne 13. les phoques ont, *lisez* le phoque a.

Ibid. lig. 18 & 21. Martinet, *lisez* Hirondelle de rivage.

P. 11. lig. 23. *avant* des chevaux, *ajoutez* des bœufs.

Ibid. lig. 30. parmi, *lisez* avec.

P. 14. lig. 13. ἐν ω, *lisez* ἐν ζ.

Ibid. lig. 18. ἀνάλογω, *lisez* ἀναλόγω.

P. 15. dernier alinéa, lig. 2. les phoques, *lisez* le phoque.

P. 17. second alinéa, lig. 3. vers le dos, *lisez* sous le ventre;

P. 19. second alinéa, lig. 13. hanneton, *lisez* pillulaire.

P. 46. lig. 27. σερρώτατον, *lisez* σερρώτατοι.

P. 68. lig. 1. ἔχει, *lisez* ἐχει.

P. 91. lig. 6. en remontant. La situation du fiel, *lisez* la situation de la vésicule du fiel.

P. 162. lig. 16. ἐλαιώδες, *lisez* ἐλαιώδης.

P. 182. lig. 17. δ; *lisez* δ.

P. 186. lig. 22. après μόρια, *ajoutez* ἔ τὰ ἐκτός.

P. 194. lig. 18. *ajoutez* ἔ avant τὰ λευκά.

P. 198. lig. 10. προσέρχονται, *lisez* προσέρχονται, & *ajoutez* aux variantes, que cette leçon est celle du M. M. ce qui a déterminé à l'adopter est la distribution que fait Aristote, marquée par les mots μέν & δέ.

P. 207. lig. 2. après ont, *ajoutez* tous.

P. 221. lig. 1. retranchez ces cinq mots, n'ont pas la voix &c.

Ibid. lig. 25 & 27. bronches, *lisez* branchies.

P. 227. second alinéa, lig. 9. tous, *lisez* tout.

P. 266. lig. 7. ἐκεῖ, *lisez* ἐκεῖτι.

P. 269. troisième alinéa, les deux premières lignes, *lisez* comme il suit : tout ce qui vient d'être dit regarde l'accouplement des Animaux chez lesquels l'accouplement a lieu. Passons, &c.

P. 270. lig. 8. πρὸς βορείοις, *lisez* προσβορείοις.

Ibid. lig. 15. αὐτήν, *lisez* αὐτή.

P. 273. second alinéa, lig. 3. vaseux, *lisez* bourbeux.

P. 274. lig. 22. ἰόν, *lisez* τόν.

P. 288. lig. 13. ἡ κατὰ λέλειπται ἡ κύτταρος, *lisez* ἡ κατελιγμέναι ἦσαν κύτταροι.

P. 296. lig. 6. κἄν, *lisez* κἄν.

P. 307. lig. 21. Quelques, *lisez* Quelques.

P. 311. lig. 3. en remontant. Une sorte de mouche asile, *lisez* une sorte d'œstre.

P. 312. lig. 9. παλαιωμένω, *lisez* παλαιωμένω.

P. 317. lig. 4. elles sortent vivantes, &c. *lisez* elles sortent après avoir rongé dans le sein de leur mère ce qui les enveloppoit.

P. 329. lig. 7. en remontant, un, *lisez* une.

P. 339. lig. 1. trente ans, *lisez* quarante ans.

P. 344. lig. 28. ἄκρω, *lisez* ἄκρω.

P. 347. lig. 8 en remontant, après pour la forme, *lisez* a des Becs de flûte; & ont des productions capillaires.

P. 349. lig. 1. entre les deux branches, *lisez* au milieu des deux branches.

P. 365. lig. 25. *ajoutez* ἐπὶ avant τῷ πελάγῳ.

P. 369. lig. 6. en remontant, διεξ ne & que.

P. 376. lig. 25. κἄν, *lisez* κἄν.

P. 432 & 433. en marge du premier alinéa, mettez le chiffre 5.

P. 451. lig. 23 & 24. qu'il y a entre l'homme & les animaux, *lisez* qu'il y a chez les animaux.

- P. 457. lignes 19, 20 & 23. branches, *lisez* branchies.
P. 468. lig. 12. ὄσον, *lisez* ὄσον.
P. 471. second alinéa, lig. 2 & 3. le grand & le petit ramiax paroissent, *lisez* le petit ramier paroît.
P. 473. lig. 12. *rayez* savoir.
P. 503. lignes 1 & 2. savoir les premières au printemps, les secondes en automne, *lisez* quelquefois au printemps, quelquefois en automne,
P. 504. lig. 20. χρωμῖς, *lisez* χρωμῖς.
P. 523. lig. 8. en remontant, les rats domestiques y sont, *lisez* on y voit des rats.
P. 525. troisième ligne en remontant, d'auprès du Phare, *lisez* de l'île de Pharos.
P. 529. lig. 5. *maris*, *lisez* *smaris*.
P. 536. lig. 27. ὄφεις, *lisez* ὄφεις.
P. 550. lig. 28. ὄταν, *lisez* ἢ ὄταν.
P. 554. lig. 1. ποιεῖται, *lisez* ζιγαδοποιεῖται.
P. 556. lig. 16. τὰ χεῖλη, *lisez* τὰ περὶ τὰ χεῖλη.
P. 579. second alinéa, lig. 3. la jambe couverte de plumes, *lisez* la jambe velue.
P. 581. lig. 17. c'est le plus grand des aigles, *lisez* c'est un très grand aigle.
Ibid. lig. 27. encore, *lisez* enfin.
P. 599. second alinéa, lig. 1. plusieurs espèces, *lisez* beaucoup d'espèces.
P. 607. lig. 20. à la guêpe, *lisez* au frêlon.
Ibid. lig. 32. de la guêpe, *lisez* du frêlon.
P. 631. troisième alinéa, lig. 11. leur poil est, *lisez* les bonases ont le poil.
P. 639. second alinéa, lig. 11. pigeon, *lisez* ramier.
P. 640. lig. 13. après ἀτ'αγγὴν, *ajoutez* κορυδαλός.
P. 643. quatrième alinéa, lig. 1. la matrice, *lisez* le vagin.
P. 684. col. 1. ligne avant dern. ch. 32; *lisez* ch. 31.
P. 687. col. 1. lig. 2. *ajoutez* que la leçon du Mss. indiqué est appuyée par la manière dont Athénée cite ce texte, *Deipnos. L. VII. p. 312.*
P. 729. col. 1. lig. 7. 463, *lisez* 462.

DANS LE TOME SECOND.

- P. 5. col. 3. lig. 6. en remontant, Chien étoilé, *lisez* Autour.
P. 6. col. 2. lig. 15. βόμβυς, *lisez* βομβύκια τὰ. Et même ligne de la pag. 7. col. 5. Bombyces.
P. 14 & 15. après la ligne 11, *ajoutez* Oiseau, Κέρθιος Certhia, Certhius, Certhius.
P. 16. lig. 6. en remontant, Κόχλος, *lisez* Κόχλος.
P. 24. col. 2. lig. 8. ὄυν, *lisez* ὄυν.
Ibid. col. 1. lig. 17, Oiseau, *lisez* poisson.
P. 52. changez la note 4 & *lisez*, le chous contenoit selon les évaluations de M. Panchou; $2 \frac{218}{1000}$ pintes de Paris, c'est-à-dire, près de 3 pintes. *Metrol. p. 262.*
P. 67 à la suite de la note 5, *ajoutez* Voyez l'Hist. des Oiseaux, par M. de Buffon, *Tom. V. p. 49.*
P. 102. lig. 5. après apode, *ajoutez* voyez hirondelle.
P. 119. à la fin du premier alinéa, *ajoutez* voyez Tête noire.
P. 244. lig. 4. après le mot Coq, *ajoutez* voyez Poule.
P. 344. col. 2. des notes, lig. 1. vers, *lisez* ver.
Ibid. à la suite de la note 4, *ajoutez* il s'exprime d'une manière bien plus expresse dans la lettre 102, *aliàs* 49.
P. 376, troisième alinéa, lig. 3. la matrice, *lisez* le vagin.